



Présentation du corpus

Le projet de numérisation et de valorisation des collections anciennes, présenté par la Bibliothèque Universitaire de Lettres et Sciences Humaines de Nancy et porté par l'Université de Lorraine, concerne un programme de numérisation en Arts, Lettres, Sciences Humaines et Sociales.

Ce projet, piloté par la Direction de la Documentation et de l'Édition de l'Université de Lorraine, présente un ensemble d'ouvrages édités aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, en relation avec l'histoire, la littérature et les sciences humaines.

Plus qu'un simple catalogue d'ouvrages anciens et intéressants à plus d'un titre, c'est une véritable démarche scientifique que la Bibliothèque Universitaire de Lettres et Sciences Humaines de Nancy met en œuvre.

L'Université de Lorraine prend ainsi pleinement part à un vaste projet national de constitution d'une bibliothèque numérique patrimoniale et encyclopédique.

SAINTE FOY

VIERGE ET MARTYRE

RODEZ, IMPRIMERIE E. CARRÈRE



Héliog. Dujardin

Phot. Bouillet

STATUE D'OR DE SAINTE FOY
Trésor de Conques

·A·BOLLILLET·L·SERVIERES·

SAINTE FOY

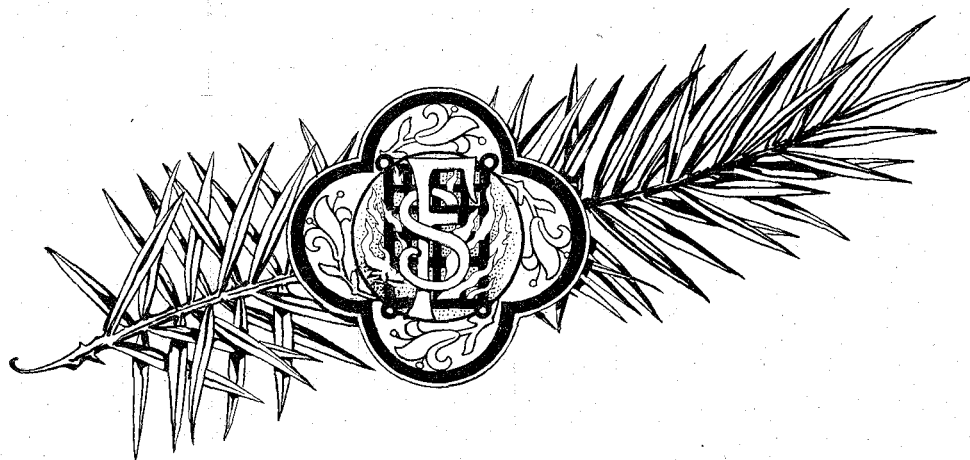
VIERGE & MARTYRE



·RODEZ·

·E·CARRERE·EDITEVR·

·M·D·CCCC·



Les Auteurs de

SAINTE FOY

VIERGE ET MARTYRE

ont l'honneur d'offrir à

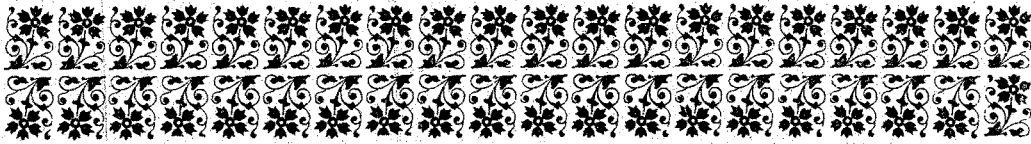
*Monsieur P. Meyer,
membre de l'Institut,*

*le présent exemplaire de leur livre, auquel ils souhaitent
bienveillant et sympathique accueil.*

Paris et Rodez, le

A. Rouillet

L. Serrières



Approbation de S. E. le Cardinal RICHARD, archevêque de Paris.



Imprimatur
Paris le 27 Juin 1898
+ Fr. Card. Richard
Arch. Paris

Lettre de S. G. Mgr GERMAIN, évêque de Rodez et de Vabres,
à M. l'abbé SERVIÈRES.



Rodez, le 20 décembre 1898.

Mon cher ami,

Vous n'avez pas seulement accompli un acte de reconnaissance envers sainte Foy, dont la splendide basilique abrite de son ombre la maison qui vous vit naître, mais vous avez fait encore œuvre d'apôtre en affermissant parmi nous et en répandant au loin son culte par vos intelligentes recherches et par vos savants travaux. Depuis bien des années vous employez les loisirs que vous laisse votre laborieux ministère, à étudier l'histoire religieuse de notre cher diocèse, et particulièrement tout ce qui se rapporte à la vie et au culte de sainte Foy. A son tour, l'aimable sainte vous a déjà marqué sa gratitude par les satisfactions qu'elle vous a prodiguées. Vous avez reçu les encouragements de vos évêques, les éloges des savants, les témoignages les plus touchants de sympathie de la part de vos collègues et des pieux fidèles.

Aujourd'hui vous publiez avec M. l'abbé Bouillet une grande et belle édition de la vie de sainte Foy. Je vous félicite à la fois de votre entreprise et du choix

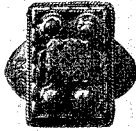
de votre collaborateur. Vous ne pouviez en trouver un plus compétent, ni plus actif ; pour élever un tel monument, vous ne pouviez vous associer un architecte plus habile. Comme vous, M. Bouillet a fait ses preuves, ses travaux ont reçu les approbations les plus flatteuses, et dernièrement encore la publication du *Liber miraculorum sancte Fidis* lui a valu l'attention des érudits. J'ai tenu à joindre mon suffrage à tant d'autres si appréciés, et en le nommant chanoine de ma cathédrale, je vous ai unis tous les deux dans les mêmes honneurs ; vous l'étiez déjà dans les mêmes travaux.

Sainte Foy et son époque ; Conques, son abbaye et son trésor incomparable ; le culte de la sainte et les monuments de son histoire ; les textes anciens et les témoignages des modernes ; le *Livre des miracles*, le martyrologe, les pièces liturgiques : voilà l'objet de vos patientes investigations et de vos consciencieuses études. Quel attrait pour les archéologues, quelle édification pour les pieux chrétiens, quel intérêt pour tout le monde dans la lecture attachante de ces pages émues d'où se dégage un parfum suave de chrétienne antiquité !

Je bénis cette œuvre, je la recommande à ceux qui ont le culte du beau et la passion des grandes et saintes choses. Je la signale aussi comme une œuvre d'apostolat capable d'édifier les âmes. Je ne parle pas de l'exécution matérielle de l'ouvrage : elle est de nature à satisfaire les plus difficiles ; elle honore à la fois ceux qui en ont conçu le plan et ceux qui l'ont réalisé. Je demande à Notre-Seigneur les grâces les plus abondantes pour vous et pour tous ceux qui ont été vos collaborateurs.

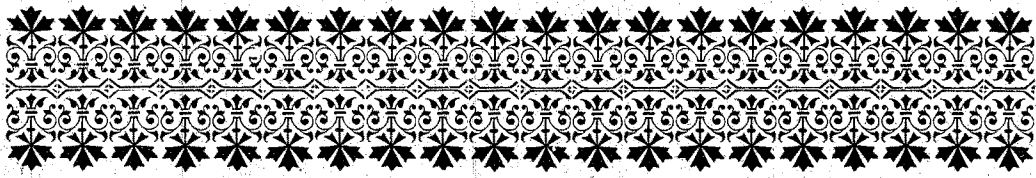
Veillez agréer l'assurance de mes sentiments reconnaissants et profondément affectueux en Notre-Seigneur.

Augustin Er de Rodez



ANNEAU
de Mgr l'Évêque de Rodez (1).

(1) Le chaton de cet anneau est fait d'un fragment de mosaïque vitrifiée, trouvé dans le coffre qui contient les reliques de sainte Foy, avec d'autres objets décrits à la p. 191 de cet ouvrage.



PRÉFACE



N parcourant les pages qui vont suivre, on verra que la sainte dont le nom les remplit avait douze ans seulement quand elle fut mise à mort en haine du nom chrétien : c'était une enfant quand elle donna à Dieu le témoignage de son sang, et les actes de sa vie et de sa passion tiennent en quelques pages. Mais, faible et petite aux yeux des hommes, elle a été grande au regard de Dieu, qui s'est plu une fois encore à se servir de la faiblesse pour dompter la force et accomplir de grandes choses (1).

La notoriété de sa famille et de sa vie hautement chrétienne valut à la jeune patricienne le redoutable honneur d'être choisie par le délégué des Césars pour devenir le champion du Christ contre le paganisme. La calme intrépidité qu'elle ne cessa d'opposer à la cruauté la plus raffinée, au milieu même des plus atroces tortures, entraîna à sa suite et associa à son triomphe un témoin hésitant ; le spectacle de sa joyeuse et inaltérable constance encouragea une nombreuse phalange de païens à partager sa foi et sa victoire. Ses Actes, dans

(1) *Infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia.* I. Cor. 1. 28.

leur noble et touchante simplicité, nous redisent les circonstances de son glorieux témoignage.

Non moins merveilleuse, non moins admirable a été l'action de la jeune sainte dans la suite, son action *posthume*, si nous osons ainsi parler. Devenue — c'était justice — patronne de la cité qui avait été témoin de sa naissance à la terre et de sa naissance au Ciel, et qu'elle avait désormais conquise à la foi chrétienne, elle contribua, par son crédit auprès de Dieu, à la relever des ruines amoncelées par les barbares, la força à déplacer son centre pour se grouper autour de son tombeau, et lui assura de nouvelles destinées.

Un jour vient cependant où il lui plaît d'émigrer vers les montagnes du Rouergue et de se créer un nouveau sanctuaire à l'abri de rochers sauvages et inaccessibles. Non contente d'avoir ménagé et conduit les moindres circonstances de cette singulière translation, elle inaugure bientôt dans son nouveau séjour un ministère à la fois religieux et social ; elle préside à la vie intime du monastère où elle s'est réfugiée, elle le réforme et le façonne selon ses desseins ; elle l'emploie comme un puissant instrument d'apostolat et de civilisation ; elle y attire, par ses prodiges retentissants, les populations de la France et du monde entier, et leur inspire, par son souffle bienfaisant, la mansuétude, avec la pureté des vertus chrétiennes et sociales.

A la couronne de cet apostolat spirituel, la sainte veut joindre l'aurole des lettres et des arts, qui brille bientôt d'un incomparable éclat autour de son front radieux.

Le *Livre des miracles de sainte Foy*, que nous avons récemment publié dans son texte original (1), est le recueil des prodiges les plus surprenants accomplis par notre sainte ;

(1) Cette publication a reçu une mention honorable de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au Concours des Antiquités de la France (1898).

c'est un monument de premier ordre pour l'intérêt et la lumière qu'il répand sur l'histoire des mœurs au XI^e et au XII^e siècles.

La basilique élevée à Conques pour abriter ses reliques est un édifice unique. Issu de cette école d'architecture qui a couvert le sol de l'Auvergne de tant de monuments d'un si haut intérêt, elle marque une étape caractéristique et décisive dans une voie de perfectionnement et de progrès qui devait, par Saint-Sernin de Toulouse, aboutir à Saint-Jacques de Compostelle.

Le trésor de Conques est l'un des plus riches de l'univers catholique, aussi bien par la quantité que par la qualité des pièces de premier ordre qui le composent. Son importance, les problèmes qu'il soulève, la variété et la perfection de ses éléments seront longtemps encore pour les savants et les spécialistes un objet d'admiration justifiée et d'études fécondes.

Tant de merveilles littéraires, monumentales et artistiques ont été inspirées par le souvenir d'une enfant. N'est-ce pas déjà plus qu'il ne faudrait pour comprendre quel prestige touchant et séducteur se dégage de sa céleste vision? Une aussi surprenante fécondité ne suffirait-elle pas à attester la puissance de son action bienfaisante?

Dégager cette charmante et aimable figure de la fausse parure de la légende ou de la tradition mal justifiée; la présenter telle qu'elle ressort dans la réalité de l'histoire; restituer dans leur texte primitif les Actes de sa passion; faire connaître, dans la mesure du possible, les manifestations de toute sorte qui n'ont cessé d'accompagner les honneurs rendus à son nom; retrouver dans la plupart des parties de l'Europe les traces de son culte; dénombrer et décrire les monuments élevés à sa gloire; recueillir et reproduire les louanges chantées pour sa glorification: telle est la tâche que se sont imposée les auteurs du présent ouvrage. Ils y ont consigné les résultats fournis par

dix années et plus de recherches et d'études patientes et consciencieuses.

La liste bibliographique que l'on trouvera à la fin du volume apprendra au lecteur qu'il n'a été négligé aucun des ouvrages qui pouvaient fournir quelque utile secours. On y verra, aussi bien que dans le cours même du livre, combien de manuscrits précieux, inédits, ont été consultés.

Mais ce que nous renonçons à faire connaître, même d'une manière imparfaite, c'est l'importance d'une correspondance qui, depuis dix ans, s'est continuée sans relâche, et, par suite, la somme de renseignements de toute sorte acquis par ce moyen. Que de remerciements personnels nous aurions à adresser : aux évêques qui ont bien voulu transmettre nos *desiderata* aux personnalités les plus compétentes de leurs diocèses ; — à ceux de nos confrères que notre questionnaire n'a pas trouvés indifférents, et qui se sont employés avec empressement pour répondre à nos importunités ; — aux bibliothécaires et aux archivistes, dont l'obligeance a toujours été parfaite, et qui ne nous ont marchandé aucune des indications conservées dans les dépôts confiés à leur garde !

Devant l'impossibilité de nommer tous ceux qui, à un degré quelconque, se sont fait gracieusement nos collaborateurs, nous voulons néanmoins inscrire ici trois noms pour lesquels nous professons une plus particulière reconnaissance : Sa Grandeur Monseigneur GERMAIN, évêque de Rodez et de Vabres, qui, dès le premier jour de son épiscopat, s'est affirmé comme un fervent admirateur de sainte Foy, et nous a prodigué en toutes circonstances son aide efficace et ses chaleureux encouragements (1) ; — le R. P. MARIE-BERNARD, vicaire général du diocèse de Rodez et curé de Conques, protecteur né de notre sainte et

(1) Ces lignes étaient sous presse lorsque nous avons appris la nomination de Mgr Germain à l'archevêché de Toulouse, où le suivra notre respectueuse affection.

de son culte; — M. l'abbé MAJOREL, archiprêtre de Villefranche-de-Rouergue, qui fut un instant — nous le verrons et il aime à le redire — « vicaire général de sainte Foy ». A eux surtout revient l'honneur d'avoir écarté les difficultés matérielles (1), et d'avoir assuré la publication de cet ouvrage dans des conditions que nous n'aurions jamais pu, ni même osé espérer.

Daigne sainte Foy bénir nos humbles efforts, et prendre sous son patronage, avec les deux clients qui se sont voués à sa glorification, tous ceux qui leur ont prêté leur concours !

A. B. & L. S.

6 octobre 1899, fête de sainte Foy.

* * *

Un mot au sujet de l'exécution matérielle de ce livre.

L'illustration est, pour une bonne part, due à l'obligeance de nos correspondants. Parmi les nombreux documents figurés, gravures, photographies, dessins, qu'ils ont gracieusement mis à notre disposition, nous n'avons eu que l'embarras du choix. Nous avons donné la préférence à ceux qui nous ont paru devoir intéresser davantage les personnes qui feuillèteront ce volume, ou qui sont de nature à caractériser plus exactement le culte rendu à notre petite sainte. Plusieurs gravures ont été exécutées d'après nos propres clichés photographiques ; nous avons aussi dessiné la carte où sont indiqués les nombreux sanctuaires que sainte Foy possède en France.

La plupart des objets du trésor, ainsi que des vues de l'église de Conques, sont reproduits d'après les excellentes photographies de notre ami M. P. CLÉMENT, architecte diplômé par le gouvernement. Nous le remercions cordialement de son concours toujours aimable et empressé.

Six belles héliogravures complètent et rehaussent cette illustration. Cette riche parure est une offrande déposée aux pieds de sainte Foy par une famille où la dévotion à notre sainte est en grand honneur. Le *Livre des miracles* nous

(1) Nous ne saurions oublier la part qui revient dans ce résultat à M. l'abbé FÉRAL, de Villefranche,

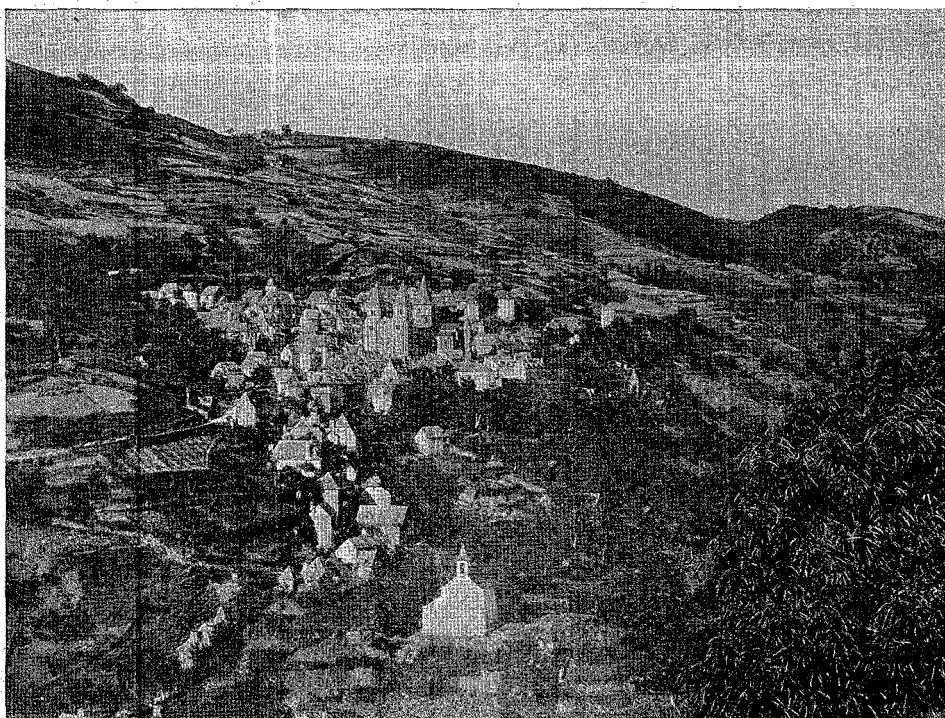
apprend que notre sainte, qui sait de longue date inspirer les traits de ce genre, sait aussi les récompenser.

Des lettres ornées sont placées en tête des chapitres. Un certain nombre sont empruntées à des manuscrits des XI^e et XII^e siècles, qui appartiennent à diverses bibliothèques publiques. D'autres — ce ne sont pas les moins intéressantes — proviennent de manuscrits relatifs à sainte Foy, et en particulier de la version du *Livre des miracles* que possède la Bibliothèque de Schlestadt, en Alsace. On trouvera à la table des matières l'indication de ces dernières.

Enfin MM. Protat, de Macon, ont bien voulu mettre à notre disposition les caractères et les monogrammes des inscriptions. Ceux qui ont eu affaire à ces habiles imprimeurs ont éprouvé comme nous, que la plus aimable obligation est chez eux de tradition.

PREMIÈRE PARTIE

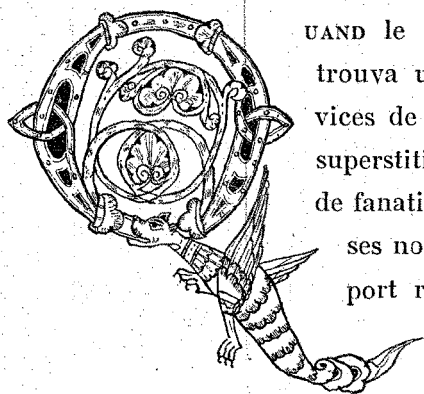
SAINTE FOY



VUE GÉNÉRALE DE CONQUES (AVEYRON).

CHAPITRE PREMIER

LA SOCIÉTÉ GALLO-ROMAINE. — AGEN



QUAND le christianisme vint visiter la terre des Gaules, il y trouva une race asservie par la conquête, énervée par les vices de l'étranger qu'elle s'était inoculés, par de nouvelles superstitions ajoutées aux anciennes, par un mélange bizarre de fanatisme et d'incrédulité. Mais si la Gaule, au contact de ses nouveaux maîtres, n'avait eu qu'à perdre sous le rapport religieux et moral, elle avait du moins gagné une forte organisation sociale et politique, qui devait favoriser le progrès de la civilisation. Dès que la pacification fut accomplie, Rome travailla incessamment à s'assimiler sa riche conquête. Le célèbre édit de Caracalla, de 212, semble avoir mis la dernière main à la transformation en province romaine de la Gaule déjà mûre pour les splendeurs de la civilisation impériale. Cet édit accordait à tous les sujets libres de l'Empire le droit de cité, qui jusque-là était le privilège d'un

certain nombre de villes seulement. Les Gaulois devinrent dès lors citoyens romains, avec la charge de la taxe, mais aussi avec les garanties de la liberté, de la propriété et de l'accès à la carrière des armes et aux charges publiques. Rome devint la patrie commune pour la Gaule, qui prit aussitôt une part active à la vie et même aux révolutions de l'Empire.

Les Gaules, partagées en quatre provinces par Auguste, furent de nouveau divisées en quatorze, puis en dix-sept provinces. Le préfet des Gaules avait dans sa juridiction la Grande-Bretagne et l'Espagne. Chacune de ces trois grandes circonscriptions formait un *vicariat* ou *diocèse*, régi sous l'autorité du préfet par un vicaire nommé aussi président ou juge. Les provinces de la Gaule se subdivisaient en districts connus chacun sous le nom de *cité* , *civitas*, et dont le centre était fixé dans la ville principale. Chaque cité était régie par un sénat ou une *curie* dont les membres, appartenant à la classe des propriétaires notables, étaient désignés sous le nom de *curiales*, *decuriones*, *senatores*. Ordinairement le décurionat était héréditaire. La curie élisait ses magistrats. Les charges principales étaient qualifiées d'*honores* ; ceux qui avaient exercé ces charges gardaient toute leur vie le titre d'*honorati*. Les curies et leurs magistrats administraient les affaires locales, géraient les revenus, avaient une certaine juridiction et servaient d'intermédiaires au gouvernement impérial pour la perception de l'impôt, la levée des recrues et les réquisitions. Au-dessous de la cité il y avait encore le *pagus* (pays, bourg), parfois même le *vicus* ou *castra* (plus tard *castrum*) diminutifs du précédent. Toutes ces subdivisions possédaient leurs conseils. A la faveur de cette organisation puissante, les anciens chefs de clans transformèrent leurs droits moins stricts sur certains territoires en droits de propriété rigoureuse, et leurs anciens sujets ou clients devinrent de simples tenanciers héréditaires. La Gaule devint ainsi un pays de grande propriété avec d'immenses domaines, *latifundia*. A cette aristocratie du sol s'ajouta celle des hommes en charge qui firent l'acquisition de vastes terres. Du centre de l'empire étaient venus aussi d'innombrables Romains, soit pour participer à l'administration, soit pour fuir les révolutions de la capitale, soit pour demander au sol gaulois des ressources nouvelles, des jouissances inconnues. Les familles patriciennes qui venaient s'établir en Gaule choisissaient de préférence les provinces méridionales, tantôt à cause de leur climat, tantôt à cause de l'éloignement de la Germanie, foyer des invasions. Aussi ces provinces atteignirent-elles un degré de prospérité inouïe.

Ainsi se créa une nombreuse aristocratie qui éleva, au milieu de vastes propriétés, des demeures fastueuses dont le souvenir a été conservé par l'histoire, ou dont les antiquaires retrouvent tous les jours les débris. L'inspection de ces villas démontre que les riches Romains avaient apporté dans la Gaule,

avec le culte des arts de la métropole, toutes leurs habitudes de luxe, de mollesse et de sensualité. On y retrouve les dieux du paganisme avec la corruption la plus raffinée ; on y découvre des bains somptueux, parfois même des théâtres.

Les cités se transformèrent plus profondément encore. Les villes gauloises étaient pour la plupart de simples *oppida*. On désignait sous le nom d'*oppidum* un terrain que la nature, soit par son élévation, soit par le contour d'une rivière, avait fortifié elle-même, et auquel on avait ajouté des fortifications d'un art primitif, assemblage de poutres, de pierres et de terre. Tels étaient les célèbres oppidums de Gergovie, d'Alesia, d'Uxellodunum. Le péril venu, les habitants de la région s'y réfugiaient avec leurs animaux, leurs richesses et leurs provisions (1).

La conquête romaine, ayant créé la sécurité, créa aussi les besoins d'une nouvelle civilisation. Il fallut donc transformer l'oppidum en cité romaine, comme la ferme gauloise avait fait place à l'élégante villa. Au III^e siècle surtout, acheva de s'opérer cette immense transformation. Les Antonins témoignèrent en effet une grande sollicitude pour les Gaules et eurent à cœur de les doter de magnifiques monuments, temples, cirques, thermes, aqueducs, palais enrichis de marbres, de statues, de peintures. Mais il est à remarquer que presque tous ces monuments ne furent élevés que dans les villes : toute la vie du pays était là. Quant aux campagnes, leur transformation était bien plus lente. Cette organisation eut une réelle influence sur le retard des campagnes à entrer dans le mouvement chrétien. La magnificence des monuments publics et de quelques édifices privés n'était pas en harmonie avec le reste des habitations qui, même dans les grandes villes, comme Lyon, étaient souvent construites en bois, du moins pour la partie qui ne touchait pas le sol.

L'art romain de la construction des villes avait son interprète classique



SAINTE FOY.
Enamel du XVII^e siècle.
Collection Delabat de Savignac.

(1) S'il faut en croire Paul Diacre, *oppidum* aurait précisément pour étymologie *opes*, provisions.

dans Vitruve, dont le célèbre traité *De Architectura* est dédié à Auguste lui-même. Aussi presque toutes les villes furent-elles bâties ou reconstruites sur le plan de l'architecte officiel. Voici les grandes lignes de ce plan.

La ville fortifiée doit éviter de représenter un carré et d'avoir des angles avancés. Les murs doivent être épais, les tours ne doivent être distantes entre elles que d'une portée de trait. D'un carrefour central partent huit grandes rues qui aboutissent à autant de portes. Ces grandes rues sont reliées entre elles par des rues transversales. Au centre de la ville, au carrefour initial, doit se trouver la place publique, le *forum*. Les temples qui sont consacrés aux dieux tutélaires de la ville, comme Jupiter, Junon, Mercure, seront construits sur le lieu le plus élevé. Celui de Mercure sera placé sur le forum ; ceux d'Apollon et de Bacchus à l'amphithéâtre, lorsque la ville en aura un. Ceux de Mars, de Vénus, de Vulcain seront hors de la ville ; celui de Cérès dans un lieu retiré, afin d'éviter à la jeunesse de la ville le spectacle des débauches qui, placées sous le patronage des dieux, devenaient des actes religieux (1). Trois édifices civils ont leur place sur le forum : l'*aerarium* ou trésor public, le *carcer* ou prison, la *curia* ou maison commune (2).

Telle devait être, ou à peu près, la cité d'*Agennam*, chef-lieu du territoire des Nitiobriges. Elle était déjà rebâtie sur la fin du II^e siècle, dit Labrunie ; son assiette n'était pas la même que celle qu'elle occupe aujourd'hui ; son centre se trouvait vers le midi de la ville actuelle. C'est là que l'on a découvert des briques, des inscriptions, des bas-reliefs, des médailles du haut Empire, des statues, des mosaïques, des marbres, en un mot tous les restes classiques d'une ville gallo-romaine (3). La cité se développait sur une assez grande étendue, si nous en jugeons par celle du terrain où l'on a retrouvé ses ruines. Il paraît du reste, par la Notice de l'empire romain, que la cité des Agenais était, au IV^e siècle, une ville importante et populeuse (4). Les fragments innombrables de marbre, de granit, de porphyre, de mosaïques retrouvés dans ses ruines attestent l'opulence de la cité et la magnificence de sa construction. Aussi lorsque les Cordeliers, au XIV^e siècle, bâtirent leur cloître et leur église, qui est aujourd'hui celle de Saint-Hilaire, ils se servirent d'une telle quantité de marbres, tirés de l'ancienne cité gallo-romaine, que leur cloître n'était connu que sous le nom de cloître *de marbre* (5).

(1) Vitruve, *De Architectura*, collect. Panckoucke, t. I, liv. I, p. 53-85.

(2) *Id.*, t. I, liv. V, p. 433. — Cf. Thédeuat, *Le forum romain*, les forums provinciaux, p. 28-33.

(3) *Recueil des travaux de la Société des Sciences et Arts d'Agen*, t. VIII, p. 109-110. — Boudon de Saint-Amans, *Essai sur les antiquités du département de Lot-et-Garonne*, 1859, p. 27.

(4) *Recueil de la Soc... d'Agen*, t. VIII, p. 106.

(5) *Id.*, p. 120. — Boudon de Saint-Amans, *op. cit.*, p. 27, 37.

Mais, observe Ad. Magen, si l'ancien Agennum occupait le côté sud de la ville actuelle, les maisons de campagne des patriciens qui l'habitaient s'étagaient sur le riant coteau qui la protège du côté du nord. Les travaux du chemin de fer ont mis au jour, de ce côté, de nombreux vestiges de villas gallo-romaines, particulièrement des thermes (1).

Une ville si importante, si magnifique, pouvait-elle être privée d'un amphithéâtre, ce complément ordinaire de la civilisation gallo-romaine, ce centre de la corruption païenne (2), quand on voit des cités moins riches en posséder de splendides, quand la ville de Rodez, par exemple, en avait un qui pouvait contenir au moins quinze mille spectateurs ? Nous voyons, au III^e siècle, l'empereur Gallien, artiste et lettré, doter l'Aquitaine de plusieurs de ces monuments. Les villes de Poitiers, de Bordeaux, de Rodez lui doivent leur amphithéâtre.

Aussi les érudits s'accordent-ils à admettre l'existence d'un amphithéâtre ou d'un cirque dans la cité d'Agen. Ils ne sont partagés que sur son emplacement présumé. Les uns le signalent à l'extrémité de la rue des Arènes, dont l'appellation serait justifiée par ce fait (3). Les autres en reconnaissent les restes au bas de la Plate-forme, près de l'Évêché, où l'on découvrit, en 1773, des murs concentriques séparés par trois compartiments (4). D'autres enfin en fixent la position près de ce dernier emplacement, en un lieu où l'on a trouvé un massif de bâtisse romaine (5).

D'autre part l'on a trouvé, près du séminaire, une statue de Bacchus plus grande que nature : la tête séparée du tronc était couronnée de pampres et de raisins (6). Or nous avons vu que, d'après Vitruve, la statue de Bacchus était réservée à l'amphithéâtre.

Les Actes de sainte Foy mentionnent la déesse Diane. « Sacrifie à Diane, disait Dacien à la sainte; son culte très sacré convient à ton sexe. » Les historiens, à ce propos, se demandèrent s'il existait un temple de Diane dans l'antique Agennum. On croyait généralement à son existence. « On vante beaucoup, dit Argenton, la beauté d'un temple de Diane, dont les ruines subsistent

(1) *Recueil de la Soc... d'Agen*, p. 110.

(2) Il ne faut pas oublier que les amphithéâtres étaient de vrais temples de débauches, une sentine de toutes les fanges. Sous certaines arcades (*fornices*, d'où *fornicari*), signalées par de honteux emblèmes sculptés en relief, comme on le voit encore à Nîmes, s'ouvraient des *caveae*, antres immondes d'une destination toute particulière et cachés dans l'épaisseur du vaste bâtiment. La débauche païenne avec ses infamies et ses monstruosité sans nom s'alliait parfaitement avec la soif du sang des gladiateurs. La fange et le sang ont toujours été inséparables.

(3) Boudon de Saint-Amans, *op. cit.*, p. 47-48.

(4) Telle est l'opinion d'Argenton et de Labrunie. *Recueil de la Soc... d'Agen*, t. VIII, p. 122, note.

(5) Au jardin de M. Lacuée : telle est l'opinion de Jos. Scaliger et de Boudon de Saint-Amans, *op. cit.*, p. 49-50.

(6) *Recueil de la Soc... d'Agen*, p. 110.

encore, dit-on, au-dessous de la plate-forme (1). » Le premier document connu qui signale ce temple est le bréviaire d'Agen (2), édité par Bilhonis en 1505.



BAPTÊME DE SAINTE FOY.

Carton de tapisserie du XVII^e siècle.

Collection Delabat de Savignac.

Argenton et Labrunie refusent d'admettre son existence, parce qu'il n'est pas mentionné par les anciens auteurs. « Il est vrai, disent-ils, que Dacien pressa sainte Foy de sacrifier à Diane, mais il n'y est pas parlé du temple de la déesse ; une statue suffisait pour ce sacrifice, et les présidents en faisaient presque toujours porter dans les lieux où ils interrogeaient les martyrs (3). »

(1) *Id.*, p. 121. — (2) Office de saint Caprais, *in finem*. — (3) *Recueil de la Soc... d'Agen*, t. VIII, p. 121.

A ceci l'on peut répondre que les proconsuls romains choisissaient plutôt la statue de Jupiter. Et s'il est vrai que Dacien ait préféré celle de Diane, ceci, « loin d'exclure l'idée d'un temple qui lui fût consacré, semble attester plutôt l'existence de ce temple dont on aurait transporté momentanément la statue dans le prétoire (1) ». Les Actes de sainte Foy nous disent que Dacien ayant pressé la jeune vierge de sacrifier à Diane et celle-ci ayant repoussé cette proposition, le proconsul ordonna qu'on la conduisit au temple ; là, ayant de nouveau refusé de sacrifier, elle eut la tête tranchée. Il est tout naturel de penser qu'il s'agissait du temple de Diane, et telle est la croyance du bréviaire d'Agen, qui devait être l'écho de l'opinion générale (2).

L'emplacement sur lequel, d'après la croyance populaire, s'élevait ce temple, était couvert sur un grand espace par des ruines de constructions romaines, par « une prodigieuse quantité de pierres, de briques et de fragments de marbre ; on trouvait partout d'épais fondements, des aqueducs, des pavés attestant l'existence d'édifices considérables. On a dit et répété plusieurs fois que ces immenses matériaux étaient les restes d'un temple de Diane (3) ». Mais, outre que l'on ne trouve pas bien haut la trace de cette allégation, l'on sait que les temples des Romains, même dans les grandes villes, étaient fort petits ; il est donc impossible d'admettre que des ruines occupant un si grand espace soient celles d'un temple. Il est beaucoup plus probable que le temple de Diane était situé au lieu même où sainte Foy eut la tête tranchée, *ad delubrum*, devant le temple ; et nous verrons que, d'après les usages de la primitive Église, c'est là même que fut élevée par saint Dulcidius la basilique de Sainte-Foy, à laquelle succéda, plus tard, l'église de ce nom.

Quant aux fortifications, durant les trois premiers siècles, le besoin de se retrancher ne se faisait pas sentir. Bien des villes n'avaient pas encore de murailles, et celles qui en possédaient les négligeaient, surtout dans les provinces méridionales, moins exposées aux incursions des Bagaudes à l'intérieur et des Germains à l'extérieur. Les cités s'entouraient d'une ceinture de somptueuses villas, élégantes demeures de l'aristocratie, auxquelles s'adjoignirent de luxueux balnéaires (bains publics), dont on retrouve chaque jour les débris enfouis, et bientôt d'immenses amphithéâtres, centre des jeux publics.

En résumé, les Romains avaient donné à la Gaule un régime d'ordre et de légalité. Ils y avaient développé l'agriculture, fondé et agrandi des villes, bâti de magnifiques monuments et développé les lettres avec les arts. La Gaule

(1) Boudon de Saint-Amans, *op. cit.*, p. 40.

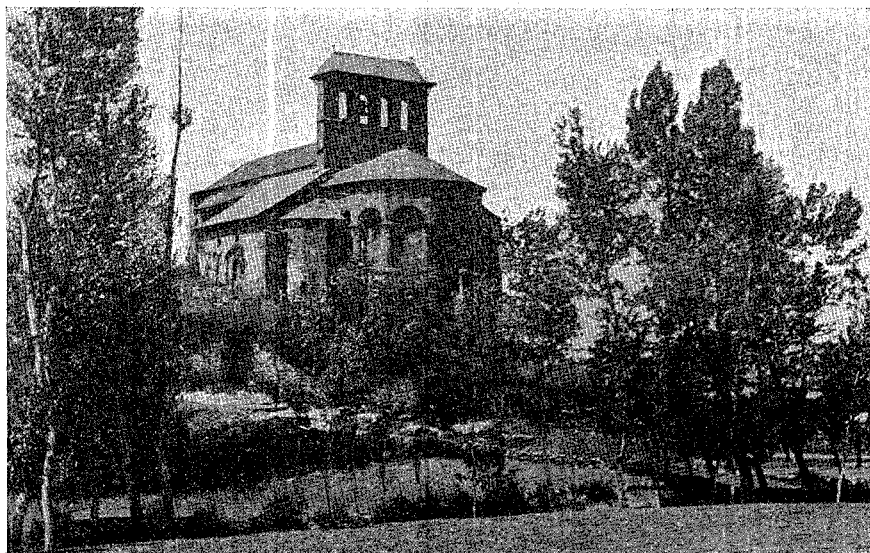
(2) Cf. Barrère, *Hist. du dioc. d'Agen*, p. 15.

(3) Boudon de Saint-Amans, *op. cit.*, p. 39.

a produit un grand nombre d'illustres lettrés : les rhéteurs et orateurs Plotius, Gniphon, Gläucus, Eumène, Valentinus, Fronton, Favorin ; l'astronome et géographe Pythias ; les poètes Valérius Cato, les deux Gallus, Varron, Ausone ; les historiens Trogue-Pompée et l'agenais Sulpice-Sévère ; l'acteur Roscius, le statuaire Zénodore. On célèbre les écoles gallo-romaines de Lyon, d'Autun, de Bordeaux, de Toulouse.

Mais avec les bienfaits de la civilisation les Romains avaient apporté en Gaule les vices profonds du paganisme, et d'un paganisme décadent, une corruption des plus raffinées, par conséquent presque irrémédiable, enfin la tyrannie en haut et la servitude en bas, l'exploitation à outrance des peuples par une aristocratie avide de jouissances jusqu'à la fureur.

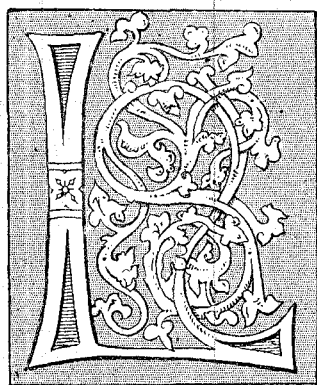
Arrêté dans son essor par tant d'obstacles, le christianisme n'avait pas encore, au III^e siècle, une situation bien établie en Gaule, même dans les villes. Florissant dans quelques-unes, il était peu connu ou accablé dans les autres. Comme le fruit de la vigne, dont la formation est d'autant plus longue qu'il est plus exquis, il se formait lentement et sans bruit à la grandeur de ses destinées. Enfin la persécution retardait aussi son expansion.



PERSE (AVEYRON).
Extérieur de l'église (XI^e siècle).

CHAPITRE II

LA PERSÉCUTION



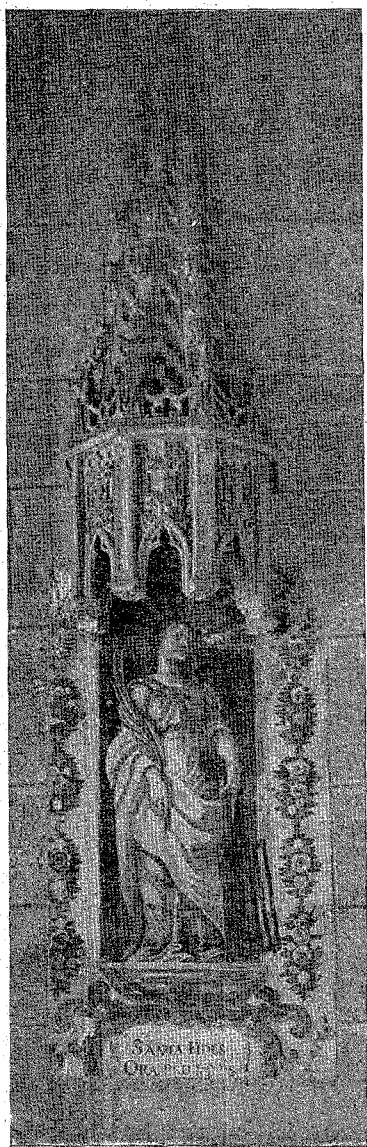
La persécution fut l'apanage de la religion de Jésus-Christ dès son berceau, dans les Gaules comme partout ailleurs. La situation légale des chrétiens était la suivante. Un décret ou plutôt une mesure de Néron, après l'an 64, les proscrivait comme coupables et passibles de la peine capitale, pour leur seule qualité de chrétien. Ce décret, qui ne fut jamais révoqué jusqu'à Constantin (1), fut la base juridique sur laquelle opérèrent tous les persécuteurs. Tantôt les chrétiens étaient dénoncés et recherchés, et alors ils étaient mis à mort, tantôt on leur laissait la tranquillité. Mais, même dans ce dernier cas, la loi était toujours suspendue sur leur tête comme un g'aive prêt à s'abattre, dès qu'il plaisait à

(1) *Permansit, erasis omnibus, hoc soluni institutum neronianum.* Tertullien, *Ad. nat.*, I. 17.

un gouverneur de les citer à sa barre ou à un particulier de dénoncer quelqu'un d'entre eux (1).

Au II^e siècle, Trajan, tout en maintenant le délit fondamental de christianisme, défendit que l'on recherchât les chrétiens ; mais s'ils étaient déferés au juge, ils devaient être punis de mort, à l'exception de ceux qui apostasieraient. Il défendit aussi de tenir compte des accusations anonymes. La persécution, après Néron, ne fit donc généralement que des victimes isolées, ou immolées par petits groupes. Dans les Gaules surtout, le christianisme n'avait pas encore pénétré les masses ; et si l'on trouve des martyrs dans un certain nombre de provinces, ce furent des martyrs isolés.

Mais, sous le règne de Marc-Aurèle, l'an 177, « l'on vit dans les Gaules, pour la première fois, dit Sulpice Sévère, des massacres en masse de chrétiens, *martyria* (2) ». Ce ne fut pas l'empereur qui déclencha cette tempête de sang, mais le peuple de Lyon qui, égaré par les calomnies persistantes, répandues par les ennemis de la religion du Christ, surtout par les juifs, poursuivit, maltraita, dénonça les chrétiens. A la persécution de Septime-Sévère, en 202, succède une ère de calme relatif ; puis éclate la furieuse proscription de Dèce, en 250. Valérien, en 257, continue son œuvre sanglante.



SAINTE FOY.

Peinture murale du XVI^e siècle.
Eglise de Marville (Meuse).

Après une nouvelle accalmie, pendant laquelle l'église des Gaules put se préparer à d'autres luttes, nous arrivons au règne de Dioclétien (284), sous lequel sainte Foy remporta la palme du martyre. Ce prince associa à l'empire, en 286, Maximien, le plus cruel des

hommes. Il adopta pour lui-même le nom de Jupiter et donna à son collègue celui d'Hercule. Le premier était la tête souveraine, le second le bras puissant. Les chrétiens, depuis l'an 275, date de la mort d'Aurélien, jouissaient d'une

(1) P. Allard, *Le christianisme et l'empire romain*, p. 14-18.

(2) *Hist. sacræ*, II, 33.

paix profonde. Cette paix allait maintenant être troublée dans les Gaules. Voici à quelle occasion.

Une révolte formidable, celle des Bagaudes, éclata dans tout le nord de la Gaule et s'étendit depuis le Rhin jusqu'à la Loire. Les Bagaudes étaient des paysans exaspérés par les usurpations des riches et les exactions du fisc. Un sourd réveil de la nationalité gauloise se mêla peut-être à ce mouvement de désespoir. Mais les chrétiens y furent absolument étrangers. Ceux-ci ne transgressaient jamais le devoir d'obéissance aux lois ; d'ailleurs les campagnes, qui seules fournissaient les révoltés, étaient encore presque toutes païennes (1).

Chargé par Dioclétien de dompter cette redoutable révolte, Maximien-Hercule se porta dans le nord de la Gaule et dispersa plutôt qu'il ne détruisit ces bandes imparfaitement organisées. Le féroce empereur profita de ces courses militaires pour assouvir sa rage contre les chrétiens. Son passage à l'est, au nord et jusqu'au midi des Gaules, à Marseille, fut marqué par la trace du sang des martyrs (2). Cette persécution fut sanglante, mais de courte durée, Maximien ayant quitté la Gaule proprement dite et s'étant fixé à Trèves en 288. Elle fut suivie d'une période de paix relative.

Dioclétien, voyant que, même avec l'aide d'Hercule, il ne pouvait suffire à pacifier son vaste empire, se résolut à diviser le monde en quatre gouvernements et à créer ce que l'on appelle la *tétrarchie*, qui exerça une influence très diverse sur la persécution. L'an 292, l'Empire fut partagé par lui entre quatre empereurs : deux césars, Constance Chlore et Galère, subordonnés à deux augustes, Maximien et Dioclétien. Ce dernier gardait la prépondérance. Les deux césars, issus tous deux de la Dacie, avaient les tempéraments les plus opposés. Le géant Galère était grossier, féroce et possédé d'une haine farouche contre le christianisme. Constance, d'une nature fine, distinguée, bienfaisante et modérée, professait de l'estime et de la sympathie pour la religion chrétienne. Dans le partage de l'Empire, Dioclétien et son subordonné Galère se réservèrent l'Orient, et l'est de l'Europe avec la Grèce ; Maximien eut l'Italie, l'Afrique et l'Espagne (3) ; Constance, la Gaule et la Grande Bretagne.

(1) Allard, *La persécution de Dioclétien*, t. I, p. 20.

(2) Allard, *op. cit.* — Ce savant auteur (p. 39 et 47) place le martyre de sainte Foy et de saint Caprais en 287, à l'occasion de la persécution suscitée par la présence de Maximien dans les Gaules. Mais n'ayant fait aucune étude spéciale sur cet objet, il s'est borné à emprunter cette date aux Bollandistes (6 octobre), comme il l'indique lui-même en note. Nous verrons que les nouveaux Bollandistes ont redressé avec raison cette date dans la notice de saint Caprais, au 20 octobre, et ont opté pour 303.

(3) Allard, *op. cit.* — Voir dans cet auteur (t. I, p. 85) les preuves de l'attribution de l'Espagne à Maximien. Cette attribution, regardée comme douteuse par plusieurs auteurs, mais bien prouvée par notre historien, est d'une grande importance pour expliquer la persécution qui conféra le martyre à sainte Foy. — Cf. de Champagny, *Les Césars du III^e siècle*, t. III, p. 292.

Le César Galère, transporté de fureur contre le christianisme, avait résolu sa destruction violente. Il se rendit à Nicomédie, auprès de son suzerain Dioclétien et travailla, durant plusieurs mois, à arracher au vieil empereur un édit contre les chrétiens. Celui-ci, dans sa sage politique, voulait la paix entre chrétiens et païens, pour la plus grande prospérité de l'Empire. Pour triompher de ses résistances, Galère joignit aux obsessions journalières la décision de l'oracle d'Apollon. Il frappa enfin le coup décisif en faisant incendier par ses affidés le palais impérial lui-même et en faisant retomber ce crime sur les chrétiens. Dioclétien se rendit enfin et promulgua l'édit de persécution dans l'Empire tout entier, le 28 février de l'an 303.

Une double clause, spéciale à cet édit, ordonne que toutes les églises chrétiennes seront rasées et toutes leurs archives détruites. Par suite de cette dernière mesure, un grand nombre de passions authentiques des martyrs périrent dans les flammes, et l'œuvre des *notarii* chrétiens, qui recueillaient les actes des confesseurs de la foi, fut désormais entravée. Ainsi la Passion de saint Vincent de Saragosse nous montre Dacien, le même proconsul qui passe pour avoir condamné sainte Foy trois mois auparavant, empêchant de toutes ses forces les chrétiens de fixer par l'écriture les actes des martyrs. Le Prologue lui-même de la Passion de sainte Foy et de saint Caprais nous affirme que cette partie de l'édit de la persécution fut exécuté à l'occasion du martyre de notre sainte : « La haine jalouse de l'antique paganisme à l'égard de la religion chrétienne a voulu faire le silence autour des actes merveilleux de nos saints, afin d'en abolir la mémoire et d'empêcher qu'aucune connaissance n'en parvint à la postérité (1) ».

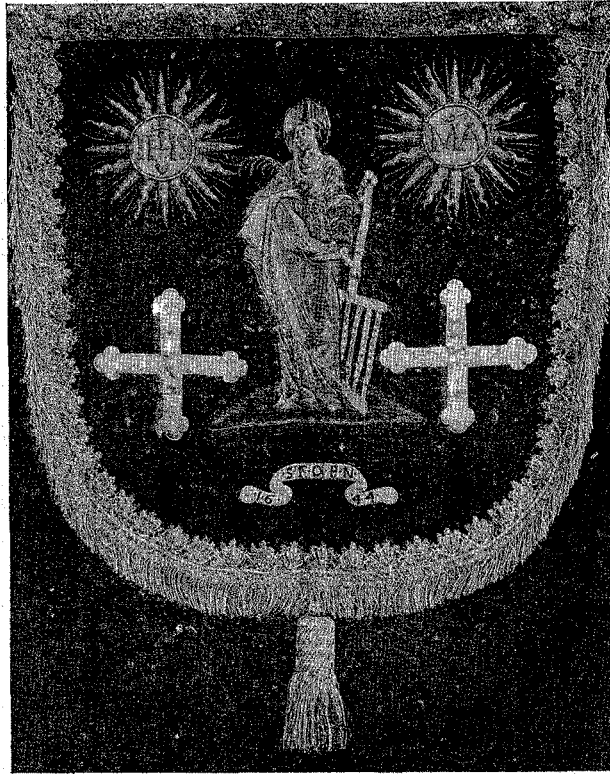
Cette persécution fut la dernière, mais la plus terrible de toutes. L'enfer, cette fois, avait recueilli ses forces et profité de l'expérience du passé. Il avait réuni, dans un suprême effort, toutes les ressources du monde romain, pour écraser et noyer dans le sang la religion de Jésus-Christ. Dioclétien-*Jupiter* et Maximien-*Hercule*, en adoptant ces surnoms, caractérisaient eux-mêmes leur mission. L'Olympe païen, c'est-à-dire l'enfer, dans ce duel mémorable contre le divin Crucifié du Calvaire, avait concentré toutes les puissances du Tartare et de la terre dans une tête, Dioclétien-Jupiter, et dans un bras, Maximien-Hercule, pour mieux frapper le coup décisif.

Cependant cette dernière persécution eut, moins que les précédentes, l'appui de la passion populaire. Le peuple païen, mieux éclairé, était forcé d'estimer la religion chrétienne. Aussi cette fois intervint-il, non plus autant

(1) Le poète espagnol Prudence, qui vivait aussi au iv^e siècle, exprimait éloquemment la même pensée. (*Peristeph.*, I, 71.)

pour dénoncer, mais parfois pour témoigner, même hautement, sa pitié (1), comme il arriva pendant le martyre de sainte Foy et de saint Caprais.

Maximien et Galère, dans l'empressement de leur haine, mirent l'édit à exécution, avant même qu'il fût publié. Constance seul s'y refusa. L'on connaît la célèbre leçon qu'il donna à ses courtisans. Ayant rassemblé ceux d'entre eux qui étaient chrétiens, il les mit en demeure de se prononcer, menaçant de disgrâce ceux qui resteraient fidèles à leur religion. Les uns abjurèrent, les autres refusèrent de renier le Christ. Quand il les eut ainsi discernés, il conserva auprès de lui les chrétiens fidèles ; quant aux renégats, il les exila de la cour : « Je ne puis compter, déclara-t-il, sur la fidélité de ceux qui se montrent si infidèles à leur Dieu ». La Gaule, placée sous son commandement et déjà cruellement éprouvée seize ans auparavant par le féroce Maximien, fut épargnée cette fois, au milieu de la conflagration générale. Constance, pour ne pas s'attirer les foudres de ses collègues, se borna à exécuter, en partie du moins, la clause de l'édit qui ordonnait de ras-



SAINTE FOY.

Broderie du XVII^e siècle.

Eglise de Sainte-Foy de Tarentaise (Savoie).

ser les églises chrétiennes, estimant qu'il serait aisé de les relever plus tard.

De cette préservation des Gaules il faut excepter une région du midi de ce pays. « Il n'y eut pas de sang versé, dit M. de Champagny, au moins dans l'est et le nord de la Gaule, mais il ne semble pas que, dans le reste du domaine de Constance, son exemple ait été suivi par tous ses délégués. Un certain Dacianus qui paraît avoir eu sous son gouvernement le nord de l'Espagne et la partie de la Gaule la plus voisine des Pyrénées, est cité comme un des plus acharnés persécuteurs (2). »

(1) Allard, *op. cit.*, t. I, p. 47. — Cf. de Champagny, *op. cit.*, t. III, p. 345.

(2) *Les Césars du III^e siècle*, t. III, p. 344.

Nous voici en présence du proconsul Dacien, dont on a fait le cruel auteur du martyre de notre sainte (1). Il était probablement de la même famille que son homonyme, consul en 358 ; mais on n'a sur ce personnage d'autres renseignements que ceux qui sont fournis par les actes des martyrs (2).

Originaire, dit-on, de la métropole d'Elusa (3), il aurait sollicité de Maximien, d'après Bernard Gui (4), le gouvernement de l'Espagne et de l'Aquitaine méridionale, afin d'y faire exécuter avec rigueur l'édit impérial. Il n'était pas seulement, comme l'ont cru quelques-uns, le gouverneur de l'une des cinq provinces qui composaient l'Espagne, de la Tarraconaise, car on le trouve exerçant ses fonctions dans plusieurs autres. On doit reconnaître en lui soit le vicaire du diocèse d'Espagne, personnage considérable chargé pour toute la péninsule des plus hautes fonctions judiciaires, administratives et financières, soit plus probablement un commissaire spécial délégué à la recherche des chrétiens (5). S'il est vrai que Dacien fût originaire d'Eluse, on s'explique qu'il ait sollicité Maximien de joindre à son gouvernement d'Espagne l'Aquitaine méridionale, c'est-à-dire la Novempopulanie, et, dans la Narbonnaise, les abords des Pyrénées, afin de faire jouir sa patrie des douceurs de son administration (6). Nous trouvons du reste en Gaule un autre martyr, victime de la fureur de Dacien, à la même époque, saint Vincent de Collioure, en Roussillon. Quelques-uns citent encore saint Luper ou Lupercule, évêque d'Eauze (7).

Quant à l'Espagne, elle a été arrosée du sang d'innombrables martyrs par ce tigre altéré. Après le plus célèbre de ces martyrs, le diacre saint Vincent de Saragosse, citons sainte Léocadie et sainte Enkratida, saint Juste, saint Pasteur, saint Félix, etc., et les victimes sans nombre de la tuerie en masse de Saragosse, qui ne sont connues que sous le nom de *massa candida*. Tant de martyrs, sans compter ceux, plus nombreux encore, qui sont demeurés inconnus, attestent éloquemment la férocité de ce digne lieutenant de Maximien. L'Espagne tout entière fut inondée de sang, notamment les villes de Saragosse, Valence,

(1) Au sujet de Dacien, voir les *Etudes critiques*, p. 396. — Comme nous le verrons, il est très probable que ce n'est pas Dacien qui présida en personne au martyre de sainte Foy ; se serait un autre préfet dont le nom est resté inconnu.

(2) Allard, *op. cit.*, p. 235.

(3) Eauze, dans le Gers. — Ce renseignement est fourni par le ms. d'Aignan, cité, sans autre éclaircissement, par Barrère, dans son *Hist. d'Agen*, p. 29. Il est donné aussi par le baron Chaudruc de Crazannes (*Mém. de la Soc. des antiq. de France*, II, p. 390, et XI, p. 80).

(4) Guidonis, cité par le P. Cortade (*Les sept saints*, p. 39). — Cf. *Hist. sacrée d'Aquitaine*, par le P. Bajole.

(5) Allard, *op. cit.*, p. 235-236.

(6) Tillemont fait difficulté d'admettre que Dacien ait gouverné l'Aquitaine méridionale. Il peut se faire, dit-il, que l'auteur des Actes de sainte Foy, d'assez basse époque, vivant au temps où les Goths réunirent l'Aquitaine à l'Espagne sous leur domination, ait attribué la même division de territoire à l'époque romaine et ait donné au juge, peut-être inconnu, qui condamna sainte Foy, le nom de Dacien, célèbre en Espagne pour avoir martyrisé S. Vincent. M. Allard, dans une note (t. I, p. 6), cite ce texte de Tillemont.

(7) Ms. d'Aignan, cité par Barrère (*op. cit.*, p. 29). — Chaudruc de Crazannes (*Mém. de la Soc. des antiq.*, II, p. 390, et XI, p. 80).

Girone, Avila, Mérida. Le féroce proconsul paraît avoir encore enchéri, ce qui semblait impossible, sur la cruauté de son maître Maximien et avoir exagéré la sévérité de l'édit lui-même. Ceci n'était pas rare.

« Il est impossible, écrit Lactance, de représenter en particulier ce qui s'est passé dans toutes les parties du monde romain. Chaque gouverneur s'est servi, selon son humeur, de la puissance qu'il avait reçue... Il y en a qui sont allés même au delà, soit par une cruauté naturelle, soit par haine particulière contre les chrétiens, soit par le calcul de plaire aux souverains et de s'élever, en flattant leur passion, à des dignités plus éminentes... On ne saurait dire combien ces magistrats ont inventé de tourments pour venir à bout de leurs desseins par les voies les plus cruelles. Ils s'y appliquaient comme à une chose où il fallait qu'ils fussent victorieux ou vaincus, sachant fort bien que c'était un combat qu'ils avaient à soutenir contre les chrétiens... Certes je ne trouve rien de si misérable que ces magistrats, obligés de devenir les ministres de la fureur d'un autre, les exécuteurs des commandements inhumains de leurs princes et que cette malheureuse nécessité a trouvés ou rendus cruels. L'autorité qu'on leur a donnée n'a point été une dignité ni un honneur qui les ait relevés ; c'est un triste arrêt par lequel le prince les a condamnés à devenir des bourreaux, et Dieu à souffrir des peines sans fin (1). »

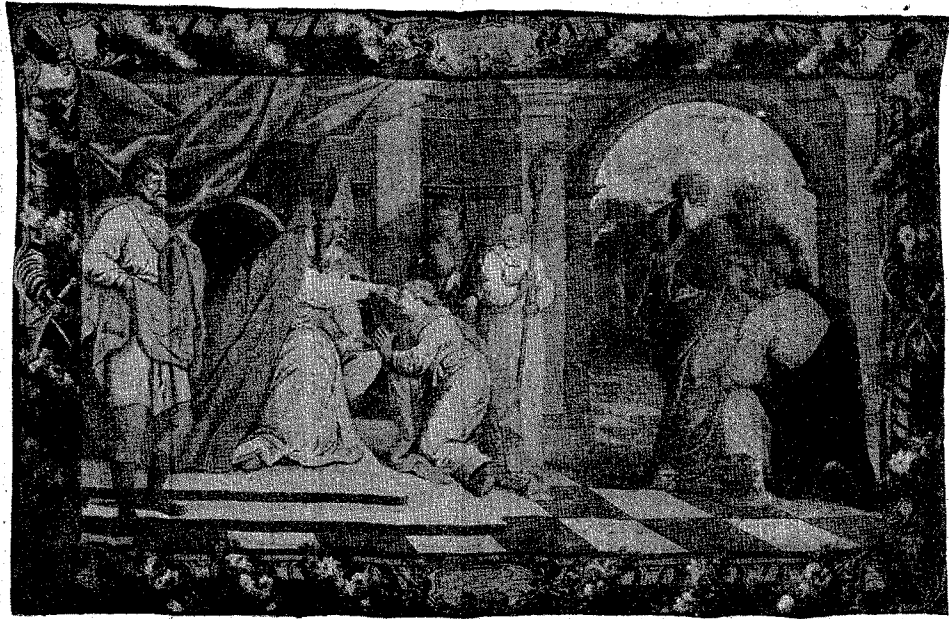
Ces lignes éloquentes, tracées par un témoin oculaire de cette persécution, semblent écrites à l'adresse du proconsul qui va condamner sainte Foy. Portant sa cruauté dans les Gaules, Dacien se serait arrêté à Eluse, sa patrie, et y aurait mis à mort de nombreux chrétiens (2). Puis plein de fureur et ivre de sang chrétien, il se dirige vers la Garonne et, d'après les traditions agenaises, serait arrivé dans la cité d'Agen accompagné d'une nombreuse escorte (3).

Il reste à voir maintenant dans quelle situation il trouva l'église de cette cité.

(1) Lactance, *Div. Inst.*, v. 11.

(2) D'après le ms. d'Aignan, cité, comme nous avons vu, par Barrère et Chaudruc de Crazannes.

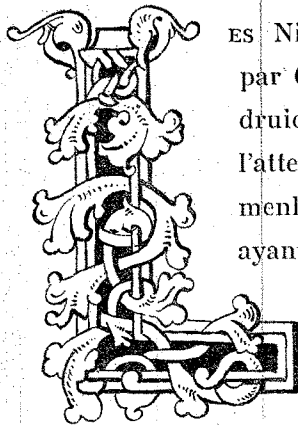
(3) Bréviaire de Billhonis.



SAINTE FOY EST CONFIRMÉE.
Carton de tapisserie du XVII^e siècle. — Collection Delabat de Savignac.

CHAPITRE III

PRÉLIMINAIRES DU MARTYRE



ES Nitiobriges étaient une peuplade de l'Aquitaine mentionnée par César. *Agennum* ou *Aginnum*, Agen, était leur cité. Le culte druidique avait été en grand honneur dans ce pays, ainsi que l'attestent les nombreux monuments semés sur ce sol, dolmens, menhirs, cromlechs, tumuli. César et son lieutenant Crassus, ayant vaincu les Nitiobriges et leurs voisins les Sotiates, proscrivirent la religion des druides, qui était le boulevard du patriotisme, et imposèrent leurs dieux aux pays conquis. Les principaux dieux tutélaires d'Agen semblent avoir été Jupiter et Diane.

Une inscription trouvée à Agen mentionne le *fanum Jovis* et un collège de jeunes gens voués à Jupiter (1). Pareillement les temples de Diane étaient

(1) *Juvenes a fanum Jovis*. — Cf. Boudon de St-Amans, *op. cit.*, p. 40-42. — Barrère, *Hist. d'Agen*, p. 14. — *Recueil des travaux de la Soc., d'Agen*, t. VIII, p. 145.

toujours desservis par un collège de jeunes filles. « Tout nous engage à regarder le temple de Jupiter comme celui dans lequel saint Caprais refusa de sacrifier. Près de là s'élevait sans doute ce palais des grands pontifes où Dacien engageait Caprais avec bienveillance à venir habiter (1). »

Diane est la divinité à laquelle sainte Foy fut pressée de sacrifier. D'après ce que nous avons vu, il est probable qu'elle a eu un temple à Agen et que notre sainte a été immolée devant ce temple. « Le nom de Diane ou plutôt d'Artémis appartient chez les Grecs à plusieurs divinités d'origine et de caractères différents (2). » L'on peut ramener les types des déesses connues sous ce nom à deux principaux : la Diane des Asiatiques, et celle des Grecs et des Romains. Ces deux types diffèrent entièrement. Le premier appartient à ces religions symboliques qui datent de l'origine des premières sociétés, et figurait la puissance mystérieuse qui crée et qui nourrit. La plus célèbre personnification de ce type est la Diane d'Éphèse, la même, dit-on, que l'Astarté phénicienne. Le temple fameux qui lui était dédié dans cette ville était la merveille de l'univers. Il était desservi par une multitude de prêtres et de prêtresses. « La déesse d'Éphèse ne rappelait en rien le type élégant de beauté que les artistes grecs ont donné à la fille de Latone » et de Jupiter (3). Cette dernière, la Diane des Grecs et surtout des Romains, était une chasseresse et était représentée avec les attributs de sa profession. Elle était vouée à une éternelle virginité. D'où l'on voit que son culte ne comportait pas les pratiques sensuelles de la Diane asiatique. Les Grecs la vénéraient encore comme déesse du ciel, sous le nom de Phébé, la Lune, et comme déesse des enfers sous le nom d'Hécate.

Les Phocéens qui vinrent fonder la ville de Marseille, 600 ans avant Jésus-Christ, amenèrent avec eux, dit Strabon, une prêtresse du temple d'Éphèse qui emportait des statues de la déesse. Ils s'empressèrent, dès leur arrivée, d'élever un temple à la grande Diane et reconnurent désormais celle-ci comme leur divinité tutélaire. Les Massaliotes répandirent le culte de Diane dans le midi des Gaules ; de tous côtés s'élevaient des temples à la déesse. De jeunes vierges concouraient avec des prêtres au service de la divinité. Le peuple saluait avec respect les édifices qui lui étaient consacrés en disant : *Ave, Diana*.

La Diane qui avait, à ce que l'on croit, un temple à Agen, était-elle celle des Massaliotes et d'Éphèse, ou bien celle des Romains conquérants ? Il n'importe guère. En tout cas, la Diane mentionnée par Dacien comme devant

(1) Boudon de Saint-Amans, *op. cit.*, p. 42.

(2) E. Beurlier, art. *Diane*, dans le *Dictionn. de la Bible*, en cours de publication.

(3) La Diane d'Éphèse était représentée *multimammia*. — Cf. E. Beurlier, *loc. cit.*

convenir, par la nature de son culte, à notre jeune vierge sainte Foy, ne pouvait être que la seconde.

A quelle époque la religion chrétienne apparut-elle dans l'Agenais ? La liturgie de cette église se flatte de faire remonter l'évangélisation du pays au I^{er} siècle, et honore saint Martial comme le fondateur de l'église et du siège épiscopal de la cité (1). Quelques années plus tard, saint Firmin, évêque missionnaire, issu d'une famille sénatoriale de Pampelune, serait venu raffermir le peuple d'Agen dans la foi de Martial (2).

D'après les mêmes traditions, le premier évêque connu de cette église serait saint Caprais (3). Issu, dit-on, d'une famille chrétienne et illustre d'Agen (4), il aurait reçu une éducation digne de son rang (5) et mérité, jeune encore ou du moins dans la force de l'âge (6), d'être élevé sur le siège d'Agen, vers la fin du III^e siècle. Il aurait choisi pour son aide un jeune chrétien vertueux et zélé, nommé Vincent, et lui aurait conféré l'ordre du diaconat (7).

A cette même époque, vers l'an 290 à 292, vint au monde l'héroïne de notre histoire, la vierge Foy (8). Son nom fut un présage, une prophétie des vertus et de la mission future de cette enfant qui devait être, durant sa courte vie, le champion de la foi chrétienne dans sa ville natale et, après sa mort glorieuse, le soutien de la religion dans plusieurs contrées.

Avant d'arriver à la passion authentique de notre sainte, nous allons réunir ici tous les traits que l'on raconte sur son enfance. Nous verrons plus loin (9) que leur valeur n'est nullement historique pour la plupart d'entre elles, pas même sérieuse pour plusieurs, à raison de leur provenance. Si nous reproduisons ces légendes c'est pour la curiosité et l'édification du lecteur, qui sera éclairé sur le degré de créance qu'elles méritent.

La famille de la sainte serait restée païenne (10). Sainte Foy avait une

(1) Bréviaire de Bilhonis, et Propre de Joly, qui invoque les Propres de Toulouse et de Bordeaux. — Voir dans *S. Martial*, par le card. Bourrel, les documents sur lesquels se fonderait cette tradition (p. 171, 398, etc.).

(2) Barrère, *Hist. d'Agen*, p. 27-28.

(3) On a beaucoup discuté sur sa qualité d'évêque. Il n'est pas de notre objet de prendre parti dans cette controverse. Si dans le cours du récit nous donnons à saint Caprais le titre d'évêque, c'est simplement pour nous conformer à la tradition la plus commune. — Voir plus loin, les *Etudes critiques*, p. 410.

(4) Barrère. *op. cit.* p. 28.

(5) On trouve dans la *Biblioth.* du P. Labbe, à l'*Appendice*, des Actes de S. Caprais qui fournissent des détails sur les parents du saint, sur le gouverneur de la ville. Mais ces Actes sont apocryphes et dérivés de ceux de S. Symphorien. Le *Propre d'Agen* (1727) a eu le tort d'y puiser les leçons du 24 octobre (p. 175-177) ; il a soin néanmoins de citer la source.

(6) *Video te decorissimum juvenem.* — Actes de sainte Foy.

(7) *Bréviaire d'Agen* (1505) ; *Propre* de 1670 ; ancien bréviaire de Conques cité par le P. Cortade, p. 54.

(8) Le *Cognomen* Foy, *πίστις* en grec, est fréquent sous sa forme grecque ou latine dans l'antiquité chrétienne (Allard, *op. cit.*, p. 39). — *Fides*, qui signifie la *foi*, signifie aussi *lyre*. Cette dernière acception n'était point celle du *cognomen* chrétien.

(9) Voy. les *Etudes critiques*, p. 414.

(10) Labenazie. — Sculpture dans le monastère de Sainte-Foy de Longueville.

sœur nommée Alberte (1), païenne comme ses parents. Quant à notre sainte, elle aurait eu le bonheur de tomber entre les mains d'une nourrice chrétienne (2), qui s'empressa de la présenter au saint pasteur Caprais. Celui-ci lui conféra le sacrement de baptême (3), l'instruisit de bonne heure des vérités de



NAISSANCE DE SAINTE FOY.
Vitrail du XVI^e siècle.
Eglise de Conches (Eure).

la foi et lui inspira l'amour de Jésus-Christ. La jeune Foy correspondit merveilleusement à ses leçons par une piété tendre et précoce ; elle voua même sa virginité à l'Époux céleste (4). Animée d'une charité ardente, elle versait de larges aumônes dans le sein des pauvres et secourait les chrétiens dispersés par la persécution. Son père, irrité de ce que certaines provisions disparaissaient de sa maison, apprit de ses serviteurs que sa fille elle-même était l'auteur de ces larcins, et qu'elle en distribuait le produit aux pauvres. Il résolut de la surprendre. Un jour que, dans un dessein de charité, elle emportait de sa maison du pain enveloppé dans un pli de son vêtement, il l'arrête et lui demande ce qu'elle porte : « Des fleurs », répond l'enfant,

confiante en Jésus-Christ. Aussitôt elle déploie son vêtement, et alors apparaissent aux yeux du père étonné des fleurs fraîches et vermeilles (5). A cette

(1) *Act. SS.*, t. III, avril., p. 366. — *Gall. Christ.*, t. II. — Barrère, *op. cit.* — Propre d'Agen de 1727. — Voy. plus loin les *Etudes critiques*, p. 407.

(2) Labenazie.

(3) Propre d'Agen de 1670 et de 1727, au 12 oct. — Labenazie.

(4) Prose inédite du ms. de Schlestadt (XIV^e siècle) : *Holocanstum fecit Deo votum continentiae.* — Labenazie.

(5) *Hist. sacrée d'Aquitaine*, par le P. Bajolé, p. 71-72. — Labenazie. — Ce miracle est discuté plus loin, dans les *Etudes critiques*, p. 414.

marque distinctive de la charité, il comprit ce qu'il soupçonnait déjà, que sa fille était chrétienne (1).

Tant de charité et de courage dans un âge si tendre ne pouvaient procéder que d'une foi vive et ardente. Foy était un apôtre. Dans l'ardeur de son zèle, elle ne craignait pas de prêcher publiquement et d'annoncer au peuple la religion de Jésus-Christ. Dieu accorda tant de grâce à ses paroles que bon nombre d'idolâtres, subjugués par le charme et l'éloquence de la céleste enfant, abjurèrent leurs erreurs (2).

Ces récits légendaires, tirés pour la plupart de l'ancienne liturgie, sont loin d'offrir, il est vrai, la garantie de l'histoire. Mais il est incontestable que la jeune Foy avait dû se signaler avec éclat par des traits de ce genre pour avoir mérité d'attirer à ce point l'attention publique, d'être discernée par le proconsul et d'être appelée la première à l'honneur de confesser la foi de Jésus-Christ. Et l'influence merveilleuse que cette enfant exerça autour d'elle, durant son martyre, est le garant de celle qu'elle avait exercée durant sa vie même.

Le contraste de son âge si tendre communiquait à sa précoce sagesse et à ses vertus accomplies un charme touchant et un éclat céleste qui subjuguèrent tous les cœurs. La noble beauté de son âme brillait sur les traits de son visage, pleins de grâce et de distinction (3). La candeur, la pureté de son cœur, l'enjouement du jeune âge, tempéré par la sérénité de la vertu (4),



SAINTE FOY PRÊCHE AU PEUPLE.
Vitrail du XVI^e siècle.
Eglise de Conches (Eure).

(1) Labenazie.

(2) Ancien Légendaire de Chartres, cité par le P. Cortade, p. 23. — Labenazie mentionne cette tradition, sans l'adopter.

(3) Actes de sainte Foy.

(4) *Id.*

ravissaient tous les regards. La victime était parée pour le sacrifice. Cette tendre fleur était déjà digne d'orner les jardins célestes : une furieuse tempête allait la ravir à la terre.

À la nouvelle de l'approche du féroce Dacien, que sa réputation avait précédé, les chrétiens d'Agen, frappés de terreur, désertent la ville, se dispersent comme un timide troupeau et vont chercher une retraite dans les profondeurs des forêts ou les cavernes des rochers. Réduits à la nourriture des animaux, ils n'ont pour apaiser leur faim que des racines ou des fruits sauvages. Le premier pasteur lui-même, Caprais, juge qu'il est prudent de se soustraire à la persécution. Il veut néanmoins partager le sort de son troupeau et, pour ne pas trop s'éloigner du centre des événements, il erre dans les rochers qui avoisinent la ville et y cherche un refuge. « Il gravit clandestinement la pente de cette montagne à laquelle les anciens ont donné le nom de Pompéjac (1). Arrivé près du sommet, il trouve une caverne hérissée de rochers, qui en dérobent la vue, et bien propre à protéger ceux qui venaient lui demander asile (2). »

Au nord-est de la ville se dresse un immense rocher percé de cavernes et hérissé de ronces, de tiges grimpantes et d'arbustes qui en cachent la pente abrupte et inégale. Au sommet s'étend un plateau sur lequel s'élevaient jadis le bourg de Pompéjac (3) et son château, antique retranchement ou *oppidum* des Nitiobriges. De là, comme du haut d'un observatoire, on a vue sur la ville entière. Des fouilles récentes ont fait sortir de ce sol des débris celtiques, romains et chrétiens. La principale caverne de ce rocher, après avoir servi de refuge à saint Caprais, servit de retraite à son diacre saint Vincent : c'est pourquoi la montagne porta dans la suite le nom d'Ermitage de Saint-Vincent, et devint le centre d'un pèlerinage célèbre. Au xvii^e siècle, l'Ermitage reçut une communauté d'ermites à laquelle succéda, au milieu du siècle actuel, un couvent de Carmes déchaussés. Tel était l'asile et le point d'observation choisi par le pasteur de l'église d'Agen.

Cependant le proconsul avec son escorte fait son entrée dans la cité. Aussitôt, de la campagne et des pays voisins, accourt une multitude de

(1) L'Ermitage est le vrai nom de ce rocher. On croyait, au xvi^e siècle, que saint Vincent avait souffert le martyre en ce lieu ; et, comme dans sa légende il est question de Pompéjac, on attribua faussement ce nom au coteau de l'Ermitage. « Ce qu'on appelle à Agen *Pompéjac* n'est pas précisément l'Oratoire de St-Vincent, mais uniquement cette montagne qui s'étend depuis l'Ermitage jusqu'à Belle-vue et au delà ; et tout cela est connu, dans d'anciens manuscrits, non sous le nom de *Pompéjac*, mais sous celui de *Mont-Pompéjac*. » (Argenton, ms.)

(2) Ce paragraphe et le précédent sont à peu près la simple traduction de la légende du bréviaire d'Agen, de l'an 1505.

(3) « Les ariens s'en emparèrent, au v^e siècle, le pillèrent et en chassèrent les habitants. Cette ville existait encore à la fin du vii^e siècle. » (Argenton, ms.)

peuple avide d'entendre la proclamation que cette bouche impie allait proferer contre le troupeau du Christ. Le nombre des auditeurs est porté à douze mille par un bréviaire d'Agen (1).

Se voyant entouré de cette foule empressée, le préfet lui adresse ces paroles : « Voici le sujet qui m'amène au milieu de vous. Je viens donner une juste récompense à ceux qui, fidèles au culte de nos pères, fréquentent nos temples et offrent des sacrifices à nos dieux. Mais ceux qui les outragent, ceux qui méprisent nos institutions trouveront la mort dans les plus cruels tourments (2) ».

Notre jeune sainte n'avait pas cru devoir suivre les chrétiens dans leur fuite : elle était demeurée dans la ville sous la protection de son âge et de son sexe, et sous la garde de ses parents, qui n'avaient pas eu à fuir puisqu'ils étaient païens.

C'en était fait, ce semble, de l'église d'Agen. Devant le loup ravisseur le pasteur avait pris la fuite, les brebis s'étaient dispersées. Seul un tendre agneau sans appui avait pour mission de tenir tête au monstre déchainé. Tel était l'unique champion que Jésus-Christ avait à opposer au colosse de la puissance romaine, une jeune vierge, une enfant de douze ans. Mais cette frêle enfant s'appelle Foy ; ce nom seul vaut une armée. Dieu, qui se rit des desseins des méchants, choisit toujours les plus faibles instruments pour triompher des puissances les plus redoutables.

Résolu dès le principe à frapper un coup d'éclat, le préfet cherchait quelque illustre victime à immoler à sa fureur. On lui désigna la jeune Foy. Et ce qu'il y a de plus monstrueux c'est que, d'après une tradition, fort incertaine d'ailleurs, le père de la sainte, foulant au pieds les sentiments de la nature, aurait dénoncé lui-même sa propre fille et l'aurait jetée dans la gueule du dragon (3), ce qui n'était pas rare pendant les persécutions. Si l'on peut ajouter foi à ce récit, le père aurait agi soit par la crainte de perdre la faveur impériale, soit par une rage infernale et assez commune contre le nom chrétien.

Nous voici enfin arrivés au point culminant de cette histoire, au martyre de notre sainte. Ici nous quittons les ombres indécises et douteuses pour entrer dans la pleine clarté de l'histoire. Nous n'avons qu'à nous borner au rôle de traducteur fidèle.

(1) Propre de 1670, 20 oct. — Propre de 1727, 27 oct.

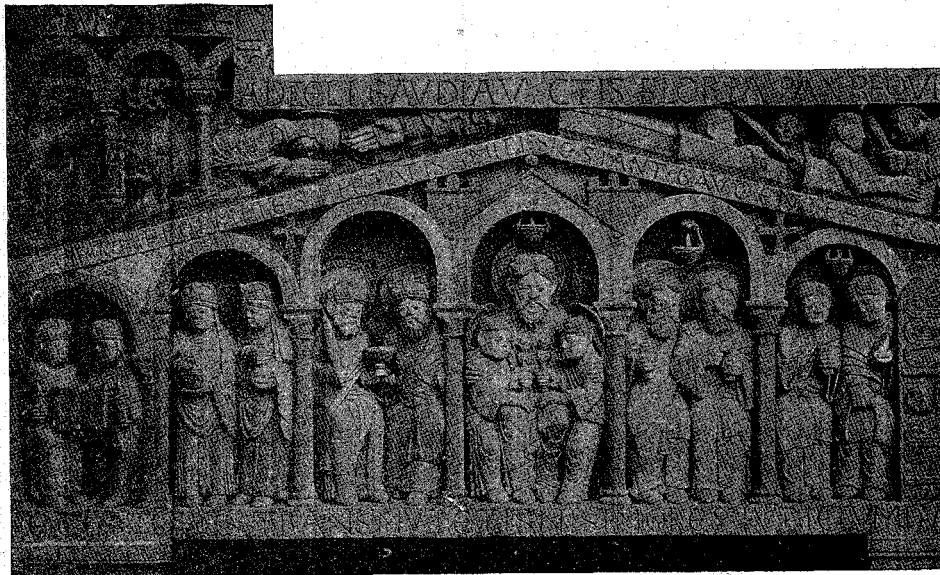
(2) Bréviaire de 1505.

(3) Labenzie. — Ancienne sculpture du monastère de Longueville en Normandie. Voir plus loin les *Études critiques*, p. 415.



Santa FEe Virgen, y Martin, Titular de el Conv.^o de Religiosas Dominiccas de Zaragoza. El Ex.^{mo} S.^r Fr. D. Joaquin Compani Arr.^o d. Zar.^o concedio 80. d.^o de Indulg.^o rezando un P.^o n.^o A.^o M.^o y Gloria P.^o ante la Imagen d. S.^a FEe, q. se venera en este Conv.^o y ante sus Estampas. Gouzale. sculp.^o

SAINTE FOY, VIERGE ET MARTYRE
 Estampe espagnole
 XVIII^e siècle (V. p. 364).



CONQUES
 Tympan du portail de l'église (xii^e siècle).
 Fragment.

CHAPITRE IV

LA PASSION DE SAINTE FOY ET DE SAINT CAPRAIS



EST dans la ville d'Agen que naquit sainte Foy, issue de parents nobles et illustres (1). Fille de cette cité par droit de naissance, elle en devint la patronne par le droit de sa mort glorieuse. Illustrée par la noblesse d'une race antique, elle fut encore plus glorifiée par les dons de Jésus-Christ.

« Parée du voile immaculé des vierges, elle fit éclater sa foi au Seigneur Jésus, et répandit le parfum de la douce modestie. La première dans sa patrie elle conquiert la palme du martyre, et par l'exemple si éclatant d'une telle mort, elle devint la gloire de la cité. C'était l'échange

(1) Voir, aux *Appendices*, le texte de cette Passion.

d'une vie d'un jour contre une vie sans fin. Dès le berceau, elle aima le Seigneur Jésus-Christ et ne voulut point d'autre maître. Au temps de son martyre, elle était jeune par le nombre de ses années, mais la sagesse de l'âge mûr brillait dans toutes ses démarches. Eclatante était la beauté de son visage, plus éclatante encore la beauté de son âme.

« Lorsque le juge fut arrivé, il promit, selon la coutume, des biens et des faveurs aux adorateurs des idoles et menaça les chrétiens, s'il s'en trouvait, des tourments de la persécution. Alors le préfet, nommé Dacien (1), fit son entrée dans la ville, et aussitôt il donna l'ordre de rechercher la bienheureuse Foy et de la conduire en sa présence.

« Dès que la sainte fut saisie pour être emmenée par les iniques exécuteurs, elle adressa au Seigneur cette prière : SEIGNEUR JÉSUS, QUI EN TOUTE OCCASION NE MANQUEZ JAMAIS DE VENIR AU SECOURS DE CEUX QUI SONT A VOUS, ASSISTEZ MAINTENANT VOTRE SERVANTE, ET PRÊTEZ A SES LÈVRES DES PAROLES DE SAGESSE LORSQUE JE DEVRAI RÉPONDRE A L'INTERROGATOIRE QUE JE SUBIRAI EN FACE DE CE TYRAN. Puis elle trace le signe sacré de la croix sur son front, sur ses lèvres et sur son cœur. Armée de ce bouclier invincible, elle s'avance avec assurance et courage.

« Elle comparait devant le préfet, et celui-ci lui adresse la parole avec une perfide douceur : QUEL EST TON NOM ? lui demande-t-il. La sainte, n'éprouvant ni terreur ni crainte, répond : JE M'APPELLE FOY. — QUELLE EST TA RELIGION, QUELLE EST TA FOI (2) ? — JE SUIS CHRÉTIENNE DÈS MA PLUS TENDRE ENFANCE, ET JE SERS LE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST DE TOUTE L'ARDEUR DE MON ÂME. — PRENDS CONSEIL DE TA BEAUTÉ ET DE TA JEUNESSE, RENONCE A CETTE RELIGION, ET SACRIFIE A DIANE, DONT LE CULTE TRÈS SACRÉ CONVIENT A TON SEXE, ET JE TE COMBLERAI DES PLUS PRÉCIEUSES FAVEURS. La sainte, sous l'inspiration de l'Esprit-Saint dont elle était remplie, répondit : J'AI APPRIS PAR L'ENSEIGNEMENT DE NOS PÈRES QUE TOUS LES DIEUX DES NATIONS NE SONT QUE DES DÉMONS, ET VOUS VOULEZ ME PERSUADER DE LEUR OFFRIR DES SACRIFICES ! A ces mots, le préfet enflammé de colère : PUISQUE, dit-il, TU AS EU L'AUDACE DE QUALIFIER NOS DIEUX DE DÉMONS, SACRIFIE A CES DIEUX, SINON JE VAIS TE FAIRE PÉRIR DANS TOUTES SORTES DE TOURMENTS. Devant ces menaces, la bienheureuse Foy puise une force nouvelle dans la pensée du martyre, et, animée par l'ardent désir d'échanger cette misérable vie contre la gloire des cieux, elle s'écrie de l'accent le plus résolu : POUR LE NOM DE MON DIVIN MAÎTRE JÉSUS-CHRIST, JE REFUSE DE SACRIFIER A VOS DIEUX ; ME VOICI PRÊTE A SUBIR TOUS LES GENRES DE SUPPLICES QUE VOUS M'INFLIGEREZ.

(1) Au sujet du nom probablement inconnu de ce préfet, voir les *Etudes critiques*, p. 376.

(2) Au sujet de cette demande et de la réponse qui précède, voir plus loin les *Etudes critiques*, p. 396.

« Le préfet alors outré de fureur commande à ses satellites d'apporter un lit d'airain, y fait étendre le corps de la sainte, lié aux quatre membres ; puis sur son ordre, on allume au-dessous un brasier pour torturer ce tendre corps par un tourment si cruel.

« Un tel spectacle arrache à la multitude des assistants ce cri unanime : O CRUAUTÉ INOUIE, O INIQUE SENTENCE ! CETTE VIERGE INNOCENTE HONORE DIEU ET TIENT LE PREMIER RANG PARMILA PLUS ILLUSTRE NOBLESSE ; ELLE N'A JAMAIS SOUILLÉ SA BOUCHE PAR UNE PAROLE COUPABLE ET N'A JAMAIS COMMIS AUCUNE ACTION CRIMINELLE ; POURQUOI LA SOUMETTRE A UN TEL SUPPLICE ?

« Un grand nombre d'entre eux, dont nous n'avons pu connaître les noms, touchés par le spectacle de la constance de la bienheureuse Foy, se convertirent à la foi de Jésus-Christ et conquièrent glorieusement la palme du martyre.

« Cependant le bienheureux Caprais, l'élu de Dieu, avait quitté la ville devant le déchainement de l'atroce persécution. Tous les chrétiens du pays erraient fugitifs, cherchant un asile dans les lieux déserts. Animé d'un zèle ardent pour le culte de son Dieu, il explorait avec une extrême sollicitude toutes ces retraites, lorsqu'il arriva en toute hâte sous une roche qui s'élève non loin



MARTYRE DE SAINTE FOY.

Miniature du xv^e siècle.

Biblioth. Nationale (fr. 51).

de la cité, dans la direction du nord. Là, profondément pensif, il songeait dans son esprit troublé à tous ces événements. Or, tournant ses regards vers la cité, il aperçoit la bienheureuse Foy en proie aux atroces tortures des persécuteurs. Il lève alors les yeux vers le ciel, adresse au Seigneur les plus ferventes prières, et le conjure de donner la victoire à la bienheureuse Foy, sa fidèle servante, dans le combat qu'elle soutient. Une seconde fois, l'athlète du Christ, Caprais, lève les yeux et fixe le ciel dans une ardente contemplation où passait toute son âme, puis, de nouveau prosterné à terre, il demande au Seigneur de lui manifester sa volonté par un prodige.

« Alors il aperçoit, suspendue au-dessus de la bienheureuse Foy, une couronne resplendissante de mille feux et ornée de pierreries étincelantes et de perles qui semblaient détachées du firmament. Puis une colombe descend des nues et pose la couronne sur la tête de la bienheureuse, et la sainte martyre se trouve parée d'un vêtement éclatant, plus blanc que la neige et plus resplendissant que le soleil. La palme du triomphe est assurée à la sainte, la couronne du salut est conquise par sa victoire.

« A la vue de cette manifestation merveilleuse de l'intervention divine entr'ouvrant les joies éternelles, le bienheureux Caprais, raffermi et désireux de n'être pas jugé indigne de partager cette même gloire, frappa de sa main la roche qui l'abritait. Aussitôt il en jaillit une source qui n'a plus tari jusqu'à ce jour. La puissance de Dieu a daigné attacher une telle vertu à cette eau salutaire, que tous ceux qui viennent avec une foi vive boire à la source de ce rocher, de quelque langueur qu'ils soient atteints, recouvrent la santé par l'intercession du saint martyr. Transporté d'allégresse, plein de courage, Caprais, à l'insu de tous, s'élance vers le lieu où la bienheureuse Foy subissait le supplice. Là on le voit tout à coup apparaître.

« Aussitôt le cruel persécuteur le fait comparaitre en sa présence. Caprais, plein d'intrépidité, se présente avec assurance devant le préfet, et celui-ci lui demande son nom, sa patrie, son origine et sa qualité. Le bienheureux Caprais répond en ces termes : VOICI D'ABORD MON TITRE LE PLUS GLORIEUX : JE SUIS CHRÉTIEN. RÉGÉNÉRÉ PAR L'ÉVÊQUE DANS LE BAPTÊME, OU LE NOM QUE JE PORTAIS REÇUT COMME UNE RATIFICATION, JE M'APPELLE CAPRAIS (1).

« Le préfet, tentant de le gagner par de flatteuses promesses, lui dit : JE VOIS QUE VOUS ÊTES JEUNE ENCORE ET DOUÉ D'UNE BEAUTÉ REMARQUABLE. SI VOUS VOUS RENDEZ A MES DISCOURS, VOUS SEREZ LE PREMIER DANS LE PALAIS DES PRINCES, VOUS JOUIREZ DE LEUR AMITIÉ, ET VOUS OBTIENDREZ DE GRANDS

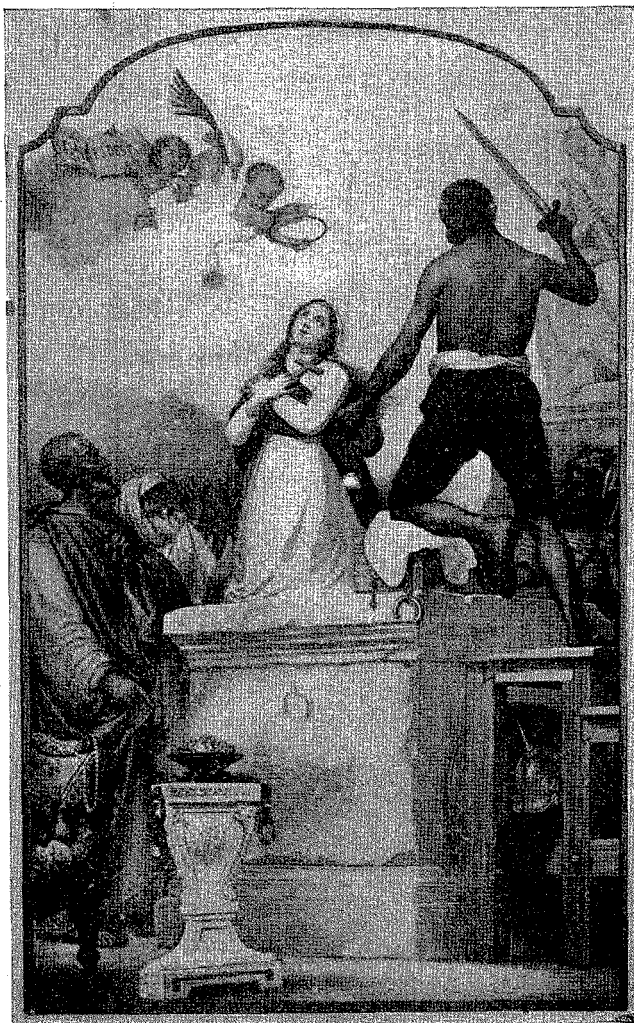
(1) Au sujet du texte de cette phrase, voir les *Etudes critiques*, p. 410. — Les adultes qui demandaient le baptême donnaient leur nom et ne le recevaient pas.

BIENS. Docile à la voix des prodiges que le ciel avait opérés en sa faveur, le saint répondit : **TOUT MON DÉSIR EST D'HABITER LE PALAIS DE CELUI QUI A MA FOI DEPUIS LE JOUR DE MON BAPTÊME, ET QUE J'AI APPRIS A CONNAITRE COMME LE RÉDEMPTEUR DE TOUS CEUX QUI CROIENT EN LUI.** — JE SERAI POUR VOUS TEL QUE LUI, reprit le préfet ; CES FAVEURS ET CES BIENS, VOUS LES RECEVREZ DE MOI. — J'ASPIRE, répliqua le saint, AUX BIENS IMPÉRISABLES DE CELUI QUI EST FIDÈLE DANS SES PAROLES ET SAINT DANS TOUTES SES ŒUVRES.

« Dacien, voyant Caprais inébranlable dans sa résolution et dans ses réponses, se tourne vers les siens : JE REDOUTE, dit-il, DE DISCUTER PLUS LONGTEMPS AVEC CET HOMME ; EN VAIN LASSÉ JE SUCCOMBERAIS DANS CETTE LUTTE. Alors il commande aux licteurs de le saisir et de déchirer ses chairs sans pitié. L'ordre est exécuté, mais le saint montre une grande force dans cette torture.

« Le spectacle de tourments si cruels, infligés à cette victime jeune encore, frappe de douleur la multitude entière des assistants : les larmes coulent de tous les yeux et l'on entend ce cri unanime : O CRUAUTÉ, O JUGEMENT INOUI ! C'est que le bienheureux martyr avait su se faire chérir de tous, et son visage resplendissait de la beauté de l'ange.

« Rien ne put ébranler Caprais, ni les discours, ni les caresses, ni les supplices ; rien ne put faire fléchir le courage du glorieux confesseur. Alors le préfet le fait conduire au temple pour y consommer son sacrifice.



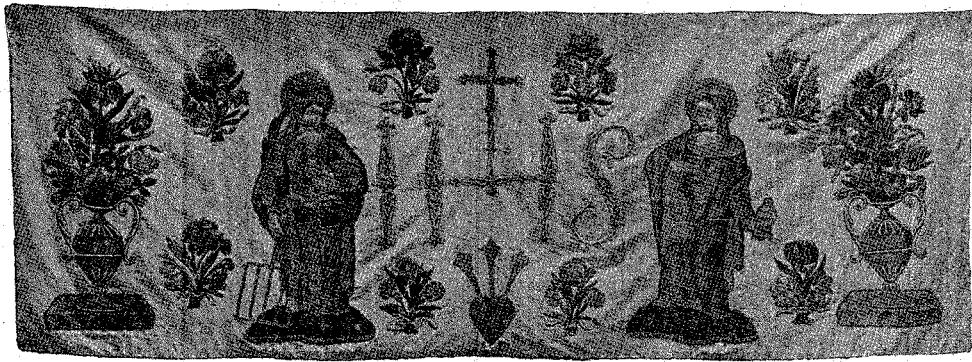
DÉCOLLATION DE SAINTE FOY.
Tableau du XIX^e siècle.
Eglise Sainte-Foy de Gênes (Italie).

« La double passion de saint Caprais et de la bienheureuse Foy fut couronnée par la gloire d'un même martyr : ils eurent la tête tranchée. Ainsi leur vie admirable, sainte et agréable à Dieu se transforma en une vie plus admirable encore et en une félicité sans fin, dans la société d'un commun martyr.

« Elle est vénérable et heureuse, nous le disons hautement, la cité d'Agen qui a eu la gloire de donner naissance à de tels martyrs, d'avoir été le théâtre de leurs glorieux combats et de posséder leur tombeau.

« Nous célébrons leur passion par des réjouissances et des solennités, la veille des nones d'octobre (1), par la volonté et la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est glorifié lui-même dans les saints, et à qui soient rendus honneur et gloire durant tous les siècles. Ainsi soit-il. »

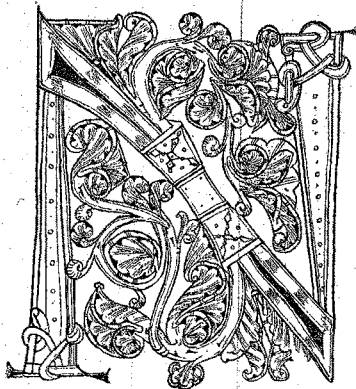
(1) 6 octobre.



SAINTE FOY ET SAINTE MADELEINE.
Broderie du XVII^e siècle.
Eglise de Sainte-Foy de Tarentaise (Savoie).

CHAPITRE V

LES COMPAGNONS DU MARTYRE DE SAINTE FOY



ous avons voulu éviter d'interrompre le récit authentique de la passion de notre sainte. C'est pourquoi nous avons réservé pour le présent chapitre les détails complémentaires qui nous sont fournis par divers documents dont nous aurons soin de caractériser la valeur.

Il était d'usage et de règle, dans les interrogatoires suivis de condamnation, chez les Romains, de faire précéder tout autre supplice par la flagellation ou les verges. C'est ainsi qu'il fut fait pour le divin Sauveur lui-même. On dépouillait le condamné, on le liait à un poteau, et les licteurs le battaient de verges ou bien le frappaient au moyen de lanières armées de balles hérissées de pointes. Tous les martyrs ont subi ce supplice préalable, bien que leurs passions négligent parfois de le mentionner. Il est donc très pro-

nable que notre sainte le subit aussi bien que les autres confesseurs de la foi. C'est ce que nous affirme la version retouchée de la Passion, qui nous la représente guérie des coups qu'elle avait reçus du bourreau (1). Un vitrail de l'église de Sainte-Foy de Conches (Eure), exécuté vers l'an 1520, représente la sainte frappée de verges par le licteur (2). Dans un autre vitrail on



SAINTE FOY.
Statue du XVIII^e siècle.
Eglise Sainte-Foy de Liège (Belgique).

Le préfet d'Agen n'était pas homme à faire une exception en faveur de sainte Foy. Dans la même persécution, sainte Agnès, aussi jeune qu'elle, fut exposée dans un lieu infâme, et ne dut sa préservation qu'à une terrible manifestation du ciel.

Une autre merveille et une autre préservation, mais celles-ci mieux docu-

voit la sainte au milieu d'un temple qui s'écroule sur les soldats auxquels elle était livrée pour être déshonorée (3).

Bien que la légende des célèbres vitraux de Conches n'ait aucune valeur historique, cependant il faut se souvenir qu'il existait une loi romaine d'après laquelle nulle vierge ne pouvait être condamnée à mort, à moins qu'elle ne fût auparavant déshonorée. Et les Romains, surtout les féroces persécuteurs, se seraient bien gardés d'oublier cette loi infâme. Dans les dernières persécutions, Tertullien en fait foi (4), les magistrats païens avaient prétendu donner aux vierges chrétiennes un lieu infâme pour prison, et le déshonneur pour supplice. Mais Dieu sut toujours préserver ses vierges, le plus souvent par des miracles qui amenaient plusieurs païens à la conversion. Nous ne citerons ici que les saintes Agnès, Irène, Darie, Théodora.

(1) *Non tortorum ictibus laesam* (Ms. de Schlestadt).

(2) Bouillet, *L'église Sainte-Foy de Conches et ses vitraux*, p. 54. — Cf. Darcel, *Le trésor de Conques*, p. 47.

(3) Bouillet, *op. cit.*, p. 56.

(4) *Apologet.*

mentées, se produisirent pendant que la sainte était étendue sur le lit d'airain. La colombe, que saint Caprais avait vu déposant une couronne sur la tête de la jeune martyre, étendit et secoua ses ailes avec un doux frémissement, nous dit la version retouchée de la Passion (1), et fit tomber une rosée qui éteignit complètement les flammes du bûcher et paralysa les effets du feu. La sainte martyre sortit de ce supplice saine et sauve, ne portant même plus trace des coups qu'elle avait reçus dans la flagellation. Cette préservation miraculeuse découle nécessairement de la suite du récit. La sainte survécut au supplice du feu, puisqu'elle eut ensuite la tête tranchée.

Le martyre de sainte Foy a dû en effet être entouré de plusieurs circonstances miraculeuses non rapportées dans sa Passion. Sans ces prodiges éclatants, comment s'expliquerait ce mouvement extraordinaire de conversions multipliées, cet entraînement des nouveaux convertis vers le martyr ? Il a fallu deux miracles pour décider l'évêque Caprais ; il en fallait davantage encore pour ébranler des païens.

Un grand nombre de païens, dit le texte authentique de la Passion, touchés par le spectacle de la constance de la bienheureuse Foy, se convertirent à la religion de Jésus-Christ, et conquièrent la palme du martyr. Les Actes publiés par Surius et le Propre d'Agen de l'an 1670 portent leur nombre à cinq cents.

Alberte, la sœur de notre sainte, d'après une tradition, vient à son tour confesser la foi chrétienne (2).

Sur ces entrefaites apparaît le pasteur saint Caprais. La constance qu'il fait éclater au milieu des tourments entraîne deux jeunes Nitiobriges, païens jusque-là, les deux frères Prime et Félicien, qui se déclarent chrétiens et se joignent à la troupe des convertis (3).

Tous ces événements s'étaient accomplis sur le forum, le lieu ordinaire où se déployait l'apparat des supplices devant la foule des spectateurs.

Alors, dit le Propre d'Agen, le préfet fait détacher la bienheureuse Foy du lit d'airain et la jette en prison avec saint Caprais et les saints Prime et Félicien (4). « Dacien, ajoutent les Actes retouchés, voyant la troupe des confesseurs de la foi affronter tous ensemble la mort, tenta une dernière fois de les détourner par les promesses et les menaces. Rien ne fut capable de les ébranler. Voyant qu'il ne pouvait vaincre leur résistance, il rendit enfin sa sen-

(1) Ms. de Schlestadt.

(2) Au sujet de sainte Alberte, voir plus loin les *Etudes critiques*, p. 407.

(3) Propre de 1670, 6 oct. — Propre de 1727, 13 oct. — Voir l'*Etude critique*, p. 411.

(4) *Id.* — Les deux Propres ajoutent que les deux saints demeurèrent en prison durant quinze jours ; ce qui n'est exact que pour saint Caprais, martyrisé le 20 octobre.

tence et les condamna à être traînés devant le temple pour y sacrifier ou avoir la tête tranchée. Les soldats de Jésus-Christ furent donc conduits avec la bienheureuse Foy au lieu du supplice. Là, ayant refusé de sacrifier, ils furent décapités, le même jour et à la même heure, et tous ensemble remportèrent la palme du martyre et conquièrent la couronne de la gloire céleste (1). »

D'après ce document, la sainte reçut le coup de la mort dans un lieu différent du théâtre de sa passion sur le gril ardent. Elle fut condamnée à être traînée, du forum où elle avait été torturée, au temple des faux dieux, probablement à celui de Diane, comme nous l'avons déjà vu (2).

La décollation avait été réservée à sainte Foy, à sa sœur sainte Alberte et aux saints Prime et Félicien, comme aux personnages d'un rang plus élevé. Quant à la foule des cinq cents néophytes, les licteurs ne pouvant suffire à l'exécution d'un si grand nombre, la multitude des idolâtres, dit le Propre d'Agen, altérée du sang des chrétiens, enveloppe la phalange des prosélytes. Animés de la fureur de l'enfer, ils s'arment de pierres, de bâtons, de glaives, et frappent avec rage les victimes, qui ne se défendent pas. Les néophytes, purifiés par le baptême de leur propre sang, vont recevoir dans le ciel la couronne des martyrs (3). C'était le 6 octobre de l'an 303.

A la troupe des martyrs manquait le pasteur saint Caprais. Il avait été jeté en prison, et le préfet, honteusement vaincu en toute rencontre, même par des enfants, ne s'empressait pas de tirer le pontife de son cachot ; ses espérances s'étaient évanouies. Enfin, après un délai de quatorze jours, il le fait comparaître de nouveau devant lui et le somme de sacrifier. Le saint ayant refusé, le préfet prononce la sentence. Le glorieux confesseur se prosterne pour adresser à Dieu sa dernière prière, et sa tête tombe sous la hache du bourreau.

Sa fête est célébrée le 20 octobre ; celle de sainte Foy le 6 octobre ; celle de sainte Alberte le 11 mars ; celle des saints Prime et Félicien le 7 octobre ; celle de la foule des martyrs innommés le 26 octobre.

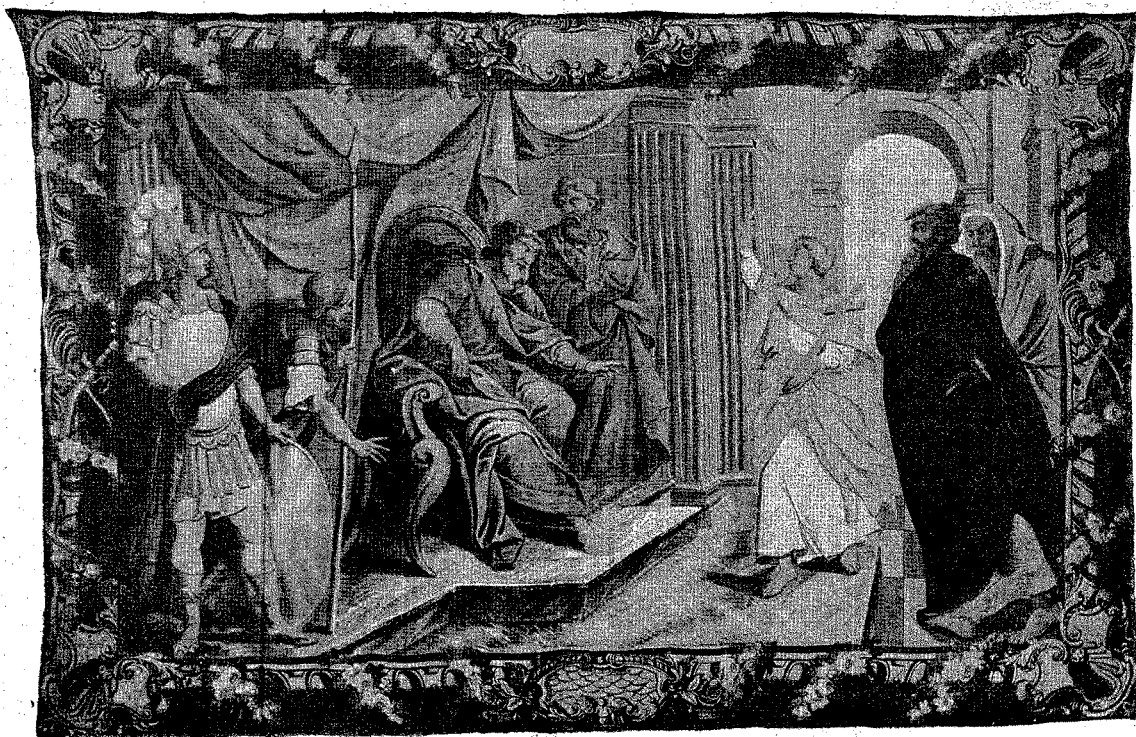
La motrice de cette révolution religieuse, l'instrument de tant de merveilles avait été une enfant, notre jeune sainte. Tant de glorieux martyrs furent comme le trophée de sa victoire. « Dieu se plaît à choisir ce qu'il y a de plus faible dans le monde pour triompher de ce qu'il y a de plus fort (4). »

(1) Ms. de Schlestadt.

(2) Propre de 1670, 20 oct., *ex veter. breviar. Parisiens., Lemovic., Aginn. et aliis.* — Propre de 1727, 26 oct., *ex traditione et hist. Aginn. et antiq. Propr. Aginn. etc.*

(3) Le théâtre de la décollation, par conséquent le temple de Diane, aurait été situé au lieu même où l'on voyait naguère l'église de Sainte-Foy, construite sur l'emplacement de la basilique élevée par saint Dulcadius. Nous verrons plus loin que le choix de l'emplacement de cette basilique a été déterminé, selon l'usage de ces temps, par le souvenir du martyre.

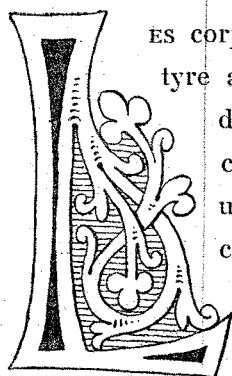
(4) I Cor., I, 27.



SAINTE FOY DEVANT DACIEN.
 Carton de tapisserie du XVII^e siècle.
 Collection Delabat de Savignac.

CHAPITRE VI

LE CORPS DE SAINTE FOY A AGEN



LES corps des nombreux néophytes, qui avaient cueilli la palme du martyre avec sainte Foy, furent jetés par les païens dans les fondrières d'un marais voisin (1). Le marais fut desséché plus tard, et les chrétiens y bâtirent, vers les premières années du v^e siècle (2), une crypte dite de *Saint-Caprais-du-Martyre*, sous le patronage de ce saint (3). Elle subsiste encore, à peu près dans son état primitif, sous l'autel de la chapelle des Pénitents Gris, située entre la cathédrale et l'église de Sainte-Foy. On la désigne sous le nom de *Martrou* ou Caveau des martyrs. On y descend par une série de degrés qui donnent accès par l'un des angles. La crypte, sensi-

(1) Propre de 1727, 26 oct. — Barrère, *Hist. d'Agen*, p. 37. — *Recueil des travaux de la Soc... d'Agen*, t. VIII, p. 118-119, note de Magen.

(2) *Rec. des trav. de la Soc... d'Agen*, t. VIII, p. 118, 119, note de Magen. La note porte: iv^e siècle, c'est le v^e que l'on a voulu dire. — *Les livres liturgiques d'Agen*, p. 10.

(3) Propre de 1670, p. 141. — Mêmes citations que ci-dessus.

blement carrée, a 4 mètres dans sa plus grande largeur. Au fond, se trouve un autel ; devant l'autel on voit un puits (1). C'est là que furent précipités les corps des martyrs. Ces divers détails sont en parfait accord avec les usages antiques. Les Romains jetaient dans des puits les corps des esclaves et souvent, par un dernier mépris, les restes des martyrs. On retrouve fréquemment des puits analogues dans les plus anciennes basiliques des martyrs (2). La crypte du Martrou, monument de la primitive Eglise, est malheureusement défigurée par des peintures du plus mauvais goût. Elle fut fermée, vers le milieu du xvii^e siècle, par l'autorité ecclésiastique, à cause d'une superstition du vulgaire qui invoquait l'assistance d'un saint imaginaire contre les personnes dont il voulait se venger (3). Aujourd'hui elle est rendue à la vénération du public. Selon l'usage de ces temps reculés, les chrétiens choisirent le terrain d'alentour, consacré par le sang des martyrs, pour le lieu de leur sépulture ; ce sol devint ainsi leur cimetière commun (4).

Les corps de Foy, d'Alberte, de Prime et de Félicien eurent un sort différent. « Portant les traces des cruels tourments qu'ils avaient subis, dit le texte des Actes (5), ces corps tronqués par la décapitation furent abandonnés gisants sur la place publique par les infidèles. La petite troupe des fidèles du Christ les recueillit furtivement avec les témoignages de la plus profonde vénération. Ces pieux chrétiens essayèrent les traces de leur sang vénérable au moyen de tissus précieux, et ensevelirent les corps eux-mêmes dans un lieu plus propre à les cacher qu'à leur donner une digne sépulture. C'est que, dans la terreur dont ils étaient frappés, ils redoutaient vivement de voir ces saintes reliques enlevées et transportées ailleurs par la haine de leurs ennemis, ou, ce qui eût été pire encore, précipitées dans les eaux du fleuve voisin et ravies ainsi à la piété des fidèles. Mais la divine Providence bénit les démarches de ces chrétiens, et voulut que la ville qui avait eu le bonheur d'être trois fois la patrie des martyrs par leur naissance, leur supplice et leur sépulture, conservât leur patronage avec les grâces qui devaient en découler. »

(1) On en a récemment recouvert l'ouverture de deux dalles de marbre, afin d'empêcher désormais l'inondation de la crypte.

(2) Nous devons ces détails à l'obligeance de M. G. Rohault de Fleury.

(3) *Les livr. liturg. d'Agén*, p. 11.

(4) Boudon de St-Amans, *op. cit.*, p. 46. Quelques-uns ont regardé comme une fable l'existence du lac ou marais dont il est question plus haut. Outre que l'ancien office en fait mention, on doit observer que la Garonne ayant jadis coulé plus près qu'aujourd'hui de la ville actuelle, et étant moins resserrée et plus sujette à de fortes crues, devait inonder aisément les terrains bas situés au pied du coteau et former en ce lieu un véritable marais. Le ruisseau qui coule au nord, dans le même terrain, à six mètres de distance, devait concourir à l'entretien de ces eaux stagnantes. Lorsqu'on a creusé les fouilles des nouvelles sacristies, en 1898, on a trouvé, à 2 m. 50 c. environ, plusieurs sarcophages juxtaposés qui remontaient au v^e ou au xv^e siècle ; ils étaient en pierre calcaire qui s'émiettait dès qu'on tenta de les soulever. Ils étaient noyés dans une nappe d'eau. Enfin la tradition très répandue assure que l'église actuelle de Saint-Caprais fut elle-même bâtie sur pilotis au-dessus d'un marécage. Cf. Boudon de St-Amans. *op. cit.* p. 46-47.

(5) Actes retouchés : ms. de Schiestadt. — *Acta Sanct.*, 20 oct.

La châsse de sainte Foy, récemment retrouvée (1), nous offre, par son contenu aussi varié que précieux, un document authentique et contemporain qui fera revivre à nos yeux la scène touchante de ces premiers chrétiens rendant les derniers devoirs aux corps des martyrs et recueillant pieusement leur sang. On y voit des sachets de cuir et de soie contenant des cendres rouges, quantité de précieux tissus, de petits carrés d'étoffe ou de toile fine remplis de cendres où se mêlent des cheveux, un grand nombre de restes d'amiante teint de sang, des fragments de colliers et de divers petits bijoux de toutes sortes, des charbons, des fragments de métal et d'une multitude d'objets variés. Cette énumération est d'une touchante éloquence : elle nous transporte dans ces temps reculés de foi vive et nous révèle le respect religieux avec lequel les premiers chrétiens traitèrent les restes de notre aimable sainte. Elle est la vivante traduction du texte des Actes : « Les chrétiens recueillirent les restes et le sang des martyrs dans des tissus précieux, avec un soin des plus minutieux et une profonde vénération (2) ».

Lorsque, quatorze jours plus tard, le pasteur saint Caprais eut remporté, lui aussi, la palme du martyre, son corps fut pareillement recueilli par les fidèles et enseveli secrètement.

Les corps des saints martyrs reposaient déjà depuis un siècle en ce lieu, lorsque l'idolâtrie, vaincue par de si glorieux athlètes, fit place enfin de toutes parts au christianisme, et la paix régna dans l'Église. Un pieux évêque, saint Dulcidius, élevé sur le siège d'Agen vers 405, conçut le dessein de retirer les corps des martyrs du lieu peu honorable où ils étaient enfouis, et de construire une belle basilique destinée à recevoir leurs cendres sacrées. Grâce au secours du ciel, l'édifice fut promptement achevé ; il fut dédié à sainte Foy (3). Il s'élevait dans le faubourg d'Agen, au nord de la cité et hors des remparts (4). La tradition locale assure que cette basilique, reconstruite au XIII^e siècle sur les mêmes fondements, telle qu'on la voyait naguère (5), fut élevée sur l'emplacement même où la sainte avait subi le martyre. Cette tradition est conforme à l'usage constant des premiers siècles. Les chrétiens commençaient par élever un édicule sur la sépulture des martyrs, afin d'en signaler l'emplacement et d'en conserver la mémoire ; c'est pourquoi ces édicules portaient le nom de *memoria*, *cella memoriae*. Plus tard, surtout lorsque le martyr devenait célèbre

(1) Voir, plus loin, II^e part. chap. III, 3.

(2) *Diligentissima cura, summa veneratione, mundissimis pannis.*

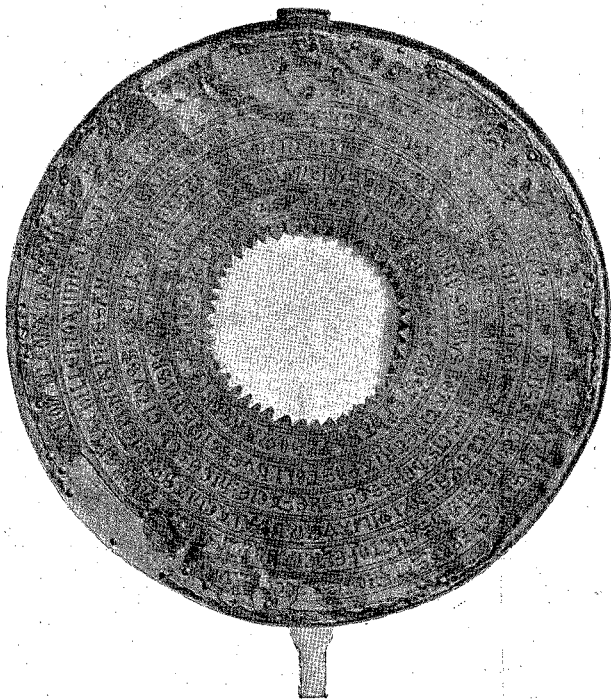
(3) Actes de sainte Foy. — Translation de sainte Foy.

(4) *Ecclesiam foris murum ejusdem urbis ad septentrionale clivum in suburbio contraxit. Translat. S. Fidis*, ms. de Schlestadt ; — *Acta SS.* 6 oct.

(5) Elle a été rasée, depuis quelques années, pour faire place à un boulevard ; il n'en reste que le clocher gothique, de construction moderne, avec la travée contiguë, formant la chapelle de Sainte-Foy. — Voir p. 254.

par les miracles opérés sur sa tombe, on construisait sur cette sépulture une église qui prenait le nom de basilique ou de *martyrium*. Le plan de l'édifice était combiné de telle sorte que le tombeau occupait le point où devait être dressé l'autel. On célébrait l'*élévation* du corps du martyr que l'on plaçait sous l'autel, ou parfois dans une petite crypte, toujours sous l'autel. Cette crypte prenait alors le nom de *confessio*. Souvent aussi, lorsque les chrétiens furent obligés de cacher les corps des martyrs dans des sépultures provisoires et peu honorables, on construisit plus tard des basiliques, *martyria*, sur le lieu même de leur passion et de leur mort (1); puis on y transféra leurs reliques.

C'est vraisemblablement ce qui eut lieu pour notre sainte. Saint Dulcidius, ne pouvant choisir pour l'emplacement de sa basilique ni le lieu de la



Reliquaire du XIII^e siècle (revers).
Provenant de l'abbaye de Grandselve.
Conservé dans l'église d'Ardus (Tarn-et-Garonne).

sépulture de la sainte, puisque ce lieu était « peu digne de la gloire de la martyre », ni le théâtre de sa passion sur le gril, qui n'était autre que le forum, se décida pour le lieu même où la sainte avait eu la tête tranchée. Ce choix d'ailleurs était conforme à la coutume de ces temps. Il est vrai que, d'après une tradition populaire, l'emplacement sur lequel s'élevait naguère l'église de Sainte-Foy, construite sur les fondements de celle de saint Dulcidius, à l'extrémité septentrionale de la ville, aurait été le théâtre même du supplice du gril ardent, et non celui de la dé-

collation. Cette tradition avait même la prétention de désigner dans l'église le lieu précis qu'aurait occupé l'instrument du supplice : ce serait la partie du sol au-dessus duquel se dressait la chaire. Elle peut être acceptée dans sa teneur générale, savoir que l'église s'élevait sur le lieu du martyre de sainte Foy. Mais quand elle se prononce en faveur de la torture du gril ardent, quand

(1) Martigny, *Dictionn. des antiq. chrét.*, p. 92.

surtout elle veut localiser l'instrument de supplice avec une telle précision, on ne peut y ajouter foi. Car, d'abord, elle n'est appuyée sur aucun document. Puis, il est certain que le tribunal de Dacien et que le lieu de la torture se trouvaient sur le forum, d'après l'usage. C'est là que l'on voyait la *basilique*, le lieu où se rendait la justice ; c'est là qu'était dressé le tribunal ; la prison se trouvait à côté (1) ; c'est là que les proconsuls ou les prévôts exhibaient leurs victimes en spectacle et que la multitude était réunie. Or il est non moins certain que la ville gallo-romaine d'Agen était située au midi de la ville actuelle, et que l'église de Sainte-Foy se trouvait hors de l'enceinte, d'après des textes authentiques. Il faut donc, non point renoncer à cette tradition, mais l'expliquer et la redresser.

La basilique construite par saint Dulcide était une simple *cella* rectangulaire, construite en briques et divisée en trois travées voûtées (2). Ses fondements ont été découverts, il y a un quart de siècle environ, en pratiquant des fouilles.

Il ne restait plus qu'à y opérer la translation, ou plutôt — selon l'expression consacrée — l'*élévation* des précieux restes de la sainte. Ici nous reproduisons le récit des Actes : « Le saint évêque hésitait cependant, non par défaillance dans la foi, mais par respect pour les saintes reliques. Il tremblait de toucher à ces dépouilles si vénérables, d'ouvrir même leur tombeau, de crainte de fracturer les ossements sacrés. Arrêté par ces scrupules, il différa longtemps d'exécuter son dessein. Au milieu de ces préoccupations, il fut averti en songe de ne plus rester infidèle à sa pieuse mission, mais d'accomplir ce qui était l'objet de ses propres vœux, ce qui devait procurer aux martyrs tant d'honneur, et aux croyants tant de gages de salut. Cet avertissement mystérieux fut encore fortifié par l'avis d'un grand nombre de sages conseillers. Il se décide alors à l'exécution. Le saint pontife, entouré d'une multitude d'assistants, s'avance donc vers le lieu de la sépulture, pour procéder à l'*élévation* des corps saints, selon le désir unanime des fidèles. Mais voilà qu'au moment solennel où l'on mettait la main à l'œuvre, tous les assistants se sentent saisis d'un mystérieux effroi qui les paralyse et arrête la parole sur leurs lèvres. Alors tous ensemble, prêtres et peuple, se prosternent à terre et se répandent en prières. Puis l'évêque Dulcidius se relève, s'approche de la sépulture des glorieux martyrs et pose la main sur elle pour l'ébranler. O prodige ! à ce seul contact, la pierre se soulève, et le prélat se dirige avec la plus vive allégresse vers la basilique. Les hommes vigoureux, chargés de transporter le tombeau, se précipitent sur

(1) Cf. H. Thédénat, *Le forum romain, les forums provinciaux*, p. 28, 33.

(2) G. Tholin, *Etud. sur l'archit. relig. de l'Agenais*, p. 262.

ses pas et, nouvelle merveille ! ils semblent plutôt suivre que porter leur lourd fardeau qui vole. Dans ce lieu choisi, les martyrs sont ensevelis avec tant d'honneur et de magnificence que dès ce jour ils font sentir les bienfaits de leur protection et ne les refusent à nul de ceux qui viennent les demander. Et si le premier lieu de leur sépulture fut sanctifié par le sang des martyrs que cette terre avait bu, le second est illustré par la présence des corps saints qui y sont déposés. Car ce tombeau resplendit d'une telle gloire, que tous ceux qui viennent y invoquer les saints martyrs éprouvent aussitôt les bienfaits de leur intercession auprès de Jésus-Christ (1). »

Ce récit est évidemment des plus anciens ; le narrateur, mentionnant la présence des corps des martyrs, écrivait donc avant le milieu du ix^e siècle, époque de la disparition du corps de sainte Foy ; nous verrons que ce texte remonte même au commencement du v^e siècle. L'historien de la translation de sainte Foy ajoute les traits suivants qui complètent la narration : « Le saint évêque Dulcidius sépara les corps des saints martyrs, dont il venait d'accomplir l'élevation. Les restes de la bienheureuse vierge Foy, dont le triomphe fut plus glorieux, furent déposés, avec les honneurs les plus magnifiques, dans la basilique nouvelle, et renfermés dans un sépulcre de marbre précieux et taillé avec art. Ce monument portait une inscription ciselée en relief, qui se voit encore et qui offre le précis de la passion de la sainte. Quant au corps de saint Caprais, l'évêque Dulcidius le transporta dans l'église bâtie dans l'intérieur de la ville, et le disposa avec les mêmes honneurs et le même soin dans un sarcophage de marbre. » Cette dernière église, rebâtie sur les mêmes fondements, à diverses reprises, dès le xi^e siècle, fut d'abord le siège d'une collégiale. C'est aujourd'hui la cathédrale ; elle possède encore le chef vénérable de son saint titulaire.

Les restes des saints Prime et Félicien furent transférés, dès le premier jour, dans la basilique de Sainte-Foy (2). Plus tard ils furent transportés au diocèse de Limoges, dans le monastère de Beaulieu, fondé vers le milieu du ix^e siècle. Dans la suite, une portion des reliques de saint Félicien fut apportée de Beaulieu dans le monastère d'Issigeac, au diocèse de Sarlat (3).

Dans la même circonstance, le corps de sainte Alberte fut déposé par

(1) Actes de sainte Foy, mss. de Paris et de Montpellier ; ce dernier offre dans son intégrité le récit qui précède, tronqué dans le premier. Voir, plus loin, les *Etudes critiques*.

(2) *Propr. Aginn.* 1670, p. 129-130 ; *Propre* de 1727, p. 142. — La *Translatio metrica* assure que saint Dulcidius déposa dans la basilique le corps seul de sainte Foy : *solius autem virginis corpus seorsum condidit in quodam aedificio* ; ce qui semble ne point concorder avec l'assertion du *Propre*. Il est vrai que les reliques des saints Prime et Félicien ne restèrent pas dans cette basilique ; elles avaient probablement disparu à l'époque où fut écrite la *Translatio*.

(3) *Propr. Aginn.* — Barrère, *loc. cit.*, p. 38-39.

saint Dulcidius dans la basilique de Sainte-Foy (1). Plus tard, il fut transféré d'abord à Périgueux avec celui de saint Phébade, évêque d'Agen, puis à Venerque, dans le diocèse de Toulouse (2). C'est là qu'on l'a retrouvé, en 1884, renfermé dans la même châsse que les ossements de saint Phébade. Le cardinal archevêque de Toulouse, après une minutieuse enquête, délivra en sa faveur une déclaration d'authenticité (3).

Le tombeau de sainte Foy ne tarda pas à devenir célèbre. « L'épouse et martyre de Jésus-Christ, dit le récit de sa translation, fut glorifiée par une multitude de miracles ; elle rendait la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, chassait le démon du corps des possédés et guérissait toutes sortes de maladies. Le Seigneur se plut à la couronner d'une auréole si éclatante, que d'abord les cités et les régions voisines, et bientôt les contrées les plus éloignées et situées jusqu'aux extrémités du monde, retentirent de la gloire de la sainte. Partout, chez tous les peuples, même les plus reculés, on célébrait les louanges de celle qui était regardée comme l'une des plus glo-



SCHLESTADT (ALSACE).
Peinture de la « fausse Porte ».
(XIX^e siècle.)

rieuses filles du ciel et l'une des plus illustres vierges du Christ. Après un très court intervalle, les populations accoururent en foule auprès de son tombeau ; on y transportait de tous côtés une multitude de malades de toutes sortes. C'est alors que la glorieuse martyre faisait éclater son pouvoir. Tous recouvraient la santé ; ils s'en retournaient joyeux et guéris, en célébrant les merveilles de la puissance du Seigneur et de l'intercession de la grande vierge. »

(1) Barrère, *op. cit.*, p. 37-38.

(2) *Propr. Aginn.*, 1727. — Lebenazie. — Cortade.

(3) Abbé Mélet, *Le trésor de l'église de Venerque*.

La mission salutaire de sainte Foy, loin de s'éteindre avec sa vie, semblait à peine inaugurée. Ses grands exemples, sa mort glorieuse surtout, avaient sauvé l'église d'Agen et réparé sa ruine. Maintenant elle se relève tout à coup de son humble tombeau, et le prestige de ses miracles séduit les multitudes, les entraîne, les fait tomber à ses pieds. Elle les rassemble, les protège, les civilise, en un mot exerce sur la cité et sur les populations cette influence et ce patronage en vertu duquel les saints sont reconnus comme les fondateurs, les sauveurs de la société, à cette époque de luttes et de formation. Du fond de son tombeau, la vierge patronnait plus que jamais sa cité et son peuple. Elle présidait à ses destinées, protégeait visiblement le faible, l'opprimé, la veuve, l'orphelin, châtiât le crime insolent, et pardonnait au pécheur repentant. Le tombeau de sainte Foy, environné de gloire, comme celui de Jésus-Christ lui-même, devint le boulevard de la cité, le palladium des Agenais ; son influence bienfaisante et civilisatrice rayonna dans toute la province, et de là dans le reste de la France et dans les nations voisines. Sous cette influence, la cité d'Agen, ruinée par les persécutions et surtout par les invasions des barbares, se relève plus belle, plus florissante. Une communauté de clercs, ou plutôt, comme l'on disait alors, un monastère, s'élève à l'ombre de la basilique et protège les reliques de celle qui est le centre de cette activité, le foyer de cette lumière et de cette vie.

Il ne semble pas que la cité d'Agen, ou du moins ses monuments religieux, aient subi une dévastation destructive de la part des barbares qui envahirent la Gaule et l'Aquitaine aussitôt après l'élévation des reliques de sainte Foy. Les Visigoths, qui dominèrent longtemps dans ces régions, se bornèrent généralement à favoriser l'arianisme. La persécution d'Euric, qui éclata dans la seconde moitié du ^v^e siècle, ne causa guère de ruines matérielles.

Mais, au ^{viii}^e siècle, l'invasion des Sarrasins d'Espagne, pareille à un ouragan destructeur, broyant tout sur son passage, « vient s'abattre sur Aginum. Ses remparts et ses tours ne peuvent préserver d'une ruine générale la ville des Aronces. Alors s'écroulèrent les temples de Jupiter et de Diane, et tous ces monuments superbes qui décoraient la capitale des Nitiobriges ; alors aussi tomba la basilique de Saint-Caprais, où le marbre brillait de toutes parts ; la flamme dévora ce que le fer n'avait pu renverser (1) ». C'était en 732. Au siècle suivant, les Normands, ravageant tout sur leur passage, se déchainèrent avec une violence particulière sur ce fertile pays et ruinèrent de fond en comble la cité d'Agen. Cette destruction est fixée à l'an 848 (2).

(1) Barrère, *Hist. du dioc. d'Agen*, p. 157. L'auteur ne cite pas les sources.

(2) *Id.*, p. 183, 187. — Argenton, dans le *Recueil des travaux de la Soc... des sciences d'Agen*, t. VIII, p. 111.

Il semble cependant que la basilique de Sainte-Foy ait été épargnée par les barbares du Nord, et qu'elle ait échappé à la destruction générale. La puissante patronne aurait frappé de terreur et de respect ces redoutables destructeurs. « Ce fut par dévotion aux reliques de nos martyrs et aux églises qui leur étaient consacrées, dit Labenazie, que les Normands avaient sans doute conservé ces édifices (1). » Cette affirmation a son écho dans l'histoire de ces temps de troubles. Les saints ont été partout le boulevard de la société chrétienne mise en péril par les barbares. Les récits de cette époque malheureuse nous montrent bien souvent les barbares s'arrêtant frappés d'un respect mêlé d'effroi devant les sanctuaires consacrés par le sang des martyrs et la vénération des fidèles. C'est qu'ils redoutaient les châtiments miraculeux dont ils avaient l'expérience, et dont ils étaient souvent frappés par les saints quand ils avaient commis quelque violation sacrilège. Grégoire de Tours rapporte que ceux des barbares qui eurent la témérité de piller l'église de Saint-Vincent, près d'Agen, l'an 587, furent terriblement châtiés par la vengeance divine et périrent tous misérablement, les uns consumés par un feu secret, les autres possédés du démon, d'autres en proie à une folie furieuse (2).

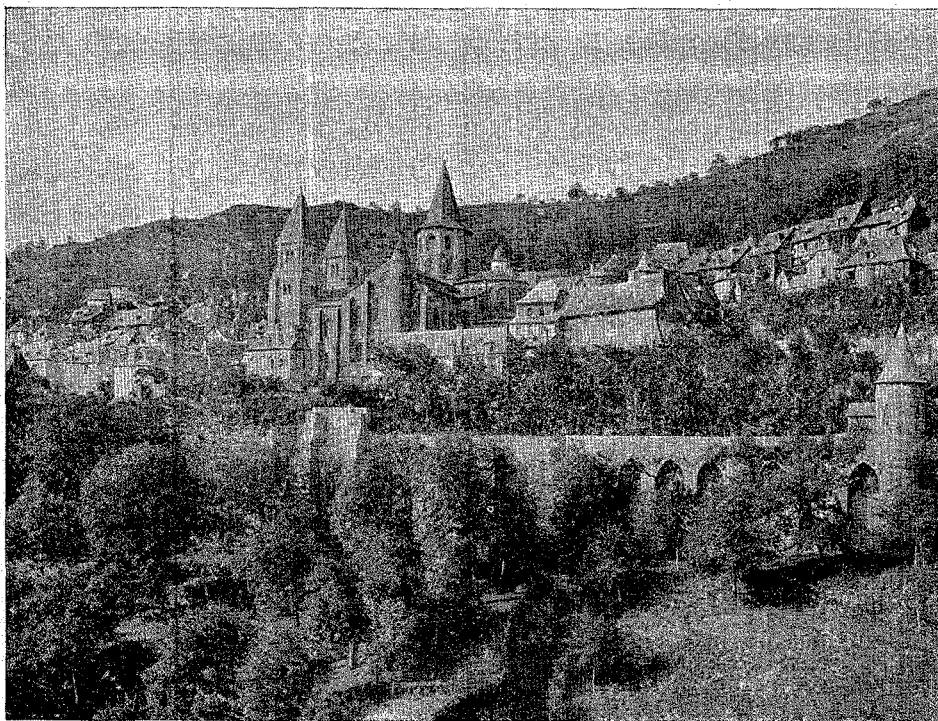
Les Agenais, pleins de reconnaissance, se pressent autour de leur bienfaitrice ; ils groupent leurs demeures dans la direction de la basilique. L'antique cité des Nitiobriges, située au midi de la ville moderne et ruinée par les barbares, déplaça son centre, se transporta et se rebâtit vers le nord, attirée par les édifices dédiés aux saints martyrs et respectés par les Normands. La nouvelle enceinte, dès le x^e siècle, atteignit et probablement renferma dans son sein la maison qui, d'après une tradition, aurait été habitée par notre sainte (3). Au xiii^e siècle seulement, cette enceinte fut reculée jusqu'au delà de l'église de Sainte-Foy, qui se trouva dès lors dans la ville (4).

(1) Argenton et Labrunie rejettent cette explication ; mais Ad. Magen en revendique la vraisemblance (*Recueil des trav. de la Soc... d'Agen.*, t. VIII, p. 112).

(2) *De gloria martyrum*, cap. cv.

(3) La tradition populaire se flatte d'avoir gardé le souvenir de la maison qui aurait vu naître la célèbre martyre ; on montrait même l'appartement habité par la sainte. C'est l'ancienne maison de Cambefort qui passa à M. Menne et qui est aujourd'hui la propriété de M. Soubies, au coin des rues Garonné et Bezat, près de la place du Marché. Il est inutile de faire observer que nul édifice n'ayant pu survivre aux ravages et aux transformations subies depuis seize siècles, il ne peut être question ici que de l'emplacement de la maison de la sainte. Joseph Scaliger raconte, au xvi^e siècle, que la maison élevée sur cet emplacement jouissait du droit d'asile et que le criminel conduit à la mort était sauvé quand il pouvait toucher la boucle de cet édifice. Ce privilège fut aboli par François I^{er}. Boudon de Saint-Amans admet la possibilité de la conservation de ce souvenir. (*Essai sur les antiq.*, p. 34-35). — Cf. Labrunie, *Les livres liturgiques d'Agen*, p. 11, avec note de Magen.

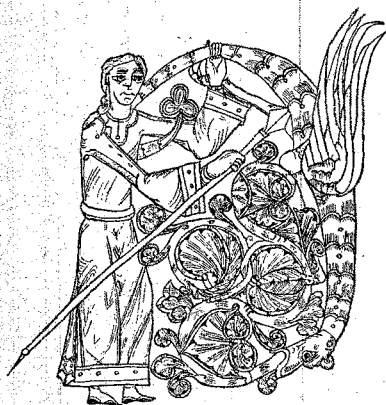
(4) *Recueil des travaux de la Soc... d'Agen*, t. VIII, p. 112-115.



CONQUES (AVEYRON).

CHAPITRE VII

LE CORPS DE SAINTE FOY A CONQUES



ous avons maintenant à raconter la dramatique et singulière translation du corps de sainte Foy dans l'abbaye de Conques. Mais auparavant, il importe de se rendre compte des mœurs et de l'état des esprits, à cette époque. La translation *furtive*, selon l'expression de la Chronique de Conques, ou plutôt l'enlèvement du corps de sainte Foy, doit figurer au milieu de son cadre historique pour être bien vue et équitablement appréciée.

Le ix^e siècle était une époque de commotion sociale. Vers le milieu de son cours, l'empire de Charlemagne s'était abîmé dans des luttes fratricides et dans des guerres civiles. A la faveur de ces discordes, les Normands étendaient leurs ravages, leurs destructions sur les plus belles provinces. Les peuples, instruits par ces malheurs et pleins d'ailleurs des traditions fortement religieuses du règne du grand empereur, recouraient avec

ferveur à la protection des saints ; la dévotion à leurs reliques atteignit même l'enthousiasme. Autour d'elles, des pèlerinages se fondaient de toutes parts ; les peuples, attirés par les bienfaits de leurs protecteurs, se précipitaient de tous côtés auprès d'eux et y établissaient leur demeure. Des bourgs, des villes mêmes se formaient ou se reformaient de la sorte. L'enthousiasme toujours croissant pour les reliques des saints suggérait des moyens naïfs et barbares de se les procurer ; on ne se faisait aucun scrupule de les enlever, soit par la violence, soit par la fraude. Les Francs surtout, pressés par une ardente convoitise, se signalaient par maints exploits de ce genre. Les Vénitiens, dit Baronius, effrayés de la cupidité des Francs pour les saintes reliques, mirent celles de saint Marc à l'abri de leurs entreprises.

Ces moyens étaient illégitimes. Mais devons-nous les juger avec toute la rigueur avec laquelle on les flétrirait aujourd'hui ? Il faut se reporter à ces âges lointains où, par suite de l'ébranlement causé par les barbares, les bases et les principes de la société chrétienne étaient encore comme en formation. Ces peuples, à peine sortis de leur barbarie originelle, se persuadaient, dans leur naïveté, que les saints étant les protecteurs de tous les fidèles, leurs reliques pouvaient difficilement être l'objet d'une stricte propriété et appartenaient à l'Église entière. Les moines, qui se piquaient de subtilité, ne pouvaient manquer de légitimer leur pieuse convoitise par des motifs de ce genre. En tout cas, on ne peut douter de leur bonne foi, devant la candeur de leurs propres aveux. Le récit de la translation de sainte Foy, écrit par un moine de Conques, loin de dissimuler l'irrégularité des moyens employés, ne laisse pas même percer la pensée de l'atténuer. Il nous montre naïvement la responsabilité des chefs du monastère qui ont tout commandé, la longue préméditation de l'entreprise, le choix de l'émissaire chargé de l'enlèvement : c'était un religieux de grand mérite, d'une vertu éprouvée ; il édifia pendant dix ans les clercs de Sainte-Foy d'Agen. En un mot, le récit ne nous laisse ignorer aucun détail de l'enlèvement et ne songe pas un seul moment à fournir l'ombre d'une excuse, ni à formuler le plus léger blâme (1). La bonne foi y brille dans toute sa candeur.

Le ciel lui-même semblait sourire à cette simplicité et témoignait de l'indulgence pour ces pieux larcins. Il opérait des miracles dans le cours de ces translations *furtives*, particulièrement dans celle dont nous allons faire le récit. Ne nous montrons donc pas plus impitoyables que Dieu lui-même pour ces

(1) En un seul endroit, un petit reproche semble échapper à l'historien, mais il est enveloppé dans un plaisant ménagement : « Pour enlever le corps saint, Aronide usa, s'il est permis de s'exprimer ainsi, de tout l'artifice de sa ruse ; — *Quare, si fas est dicere, omni studens versutiae, tumbae pedes marmoreae ausus fuit collidere.*

pratiques étranges, qui du moins ont l'excuse de la bonne foi et des pieuses intentions. Élevons même nos vues et ajoutons que la Providence, qui fait tout servir, jusqu'à nos ignorances et nos fautes, aux desseins de sa miséricorde, avait souvent un but particulier en permettant, en semblant même favoriser ces enlèvements. Le plus souvent, ces reliques ainsi soustraites frauduleusement étaient transférées dans les monastères dont elles devenaient l'âme et comme le palladium, en y présidant à leurs destinées. Les merveilles qu'elles opéraient jetaient de l'éclat sur les abbayes et entraînaient aux pieds des saints les multitudes sanctifiées à ce contact. Il ne faut pas oublier que les monastères furent l'arche qui sauva du déluge de la barbarie les sciences, les lettres, les arts, et surtout les âmes et la société tout entière. Or ce résultat est dû, pour une grande part, aux reliques des saints qui, par leurs miracles, attiraient dans ces asiles de nombreuses et saintes vocations ainsi que les riches dons de la piété et de la reconnaissance. Nous verrons plus loin comment sainte Foy fut l'artisan de la prospérité et de la magnifique floraison de l'abbaye de Conques.

Et puis, où seraient aujourd'hui les vénérables dépouilles de sainte Foy, si elles n'avaient été transférées dans les gorges sauvages de Conques ? Les Normands au x^e siècle, les Albigeois au xiii^e, les Protestants au xvi^e et surtout les vandales de 1793 n'auraient-ils pas détruit jusqu'au dernier vestige des glorieuses reliques de notre sainte ? Dieu, qui s'est complu à couronner l'Agnès gauloise d'une gloire si éclatante a voulu aussi entourer ses reliques de la vigilance la plus merveilleuse. Il les a retirées de ces opulentes plaines de l'Agonais, trop exposées aux ardentes convoitises des ravageurs, et les a transférées dans les retraites presque inaccessibles de Conques. « Venez, semblait-il lui dire, venez, pure colombe, dans les anfractuosités des rochers, dans l'asile des murs impénétrables (1). »

Le récit des miracles si multipliés, si extraordinaires de sainte Foy était dans toutes les bouches. Ils fournissaient un thème inépuisable aux pieuses conversations des religieux dans les monastères. Ici nous donnons la parole à l'historien du récit de la translation, qui écrivait du x^e au xi^e siècle (2).

« Parmi les plus célèbres monastères brillait déjà d'un vif éclat celui de Conques, pierre précieuse cachée au fond des montagnes du Rouergue (3), au sein d'une nature sauvage et inaccessible, dans un pays couvert d'épaisses

(1) Cantic., II, 14.

(2) Il existe deux récits de la translation, l'un en vers, l'autre en prose : voir, plus loin, la discussion de ces textes dans les *Études critiques*, p. 419 et suiv. — Nous donnons ici une version presque littérale.

(3) Rouergue, *pagus Ruthenicus*, pays des Ruthènes, dont la capitale était Rodez, *Ruthenae*, aujourd'hui chef-lieu du département de l'Aveyron.

forêts (1). Ce monastère, qui tirait son nom de la conformation des lieux (2), avait d'abord été détruit de fond en comble par les Sarrasins qui avaient anéanti ses archives. Peu de temps après, le solitaire Dadon, qui avait fixé sa demeure dans ces ruines, supplia l'empereur Charlemagne de le relever. Celui-ci chargea de ce soin son fils Louis le Débonnaire, roi d'Aquitaine, après avoir accordé de grandes faveurs à la nouvelle fondation. Le roi Louis reconstruisit entièrement le monastère et en fit un bel édifice qui s'étend aujourd'hui (au XI^e siècle) sur un développement de deux stades (360 mètres). Les moines qui l'habitent se montrent les dignes successeurs des fervents religieux qui les y avaient précédés ; leur communauté édifie tous ceux qui la visitent par le spectacle de leur sainteté toujours croissante. »

Interrompons ici le récit du chroniqueur pour raconter par suite de quels événements les moines de Conques conçurent l'idée de se procurer le corps de sainte Foy.

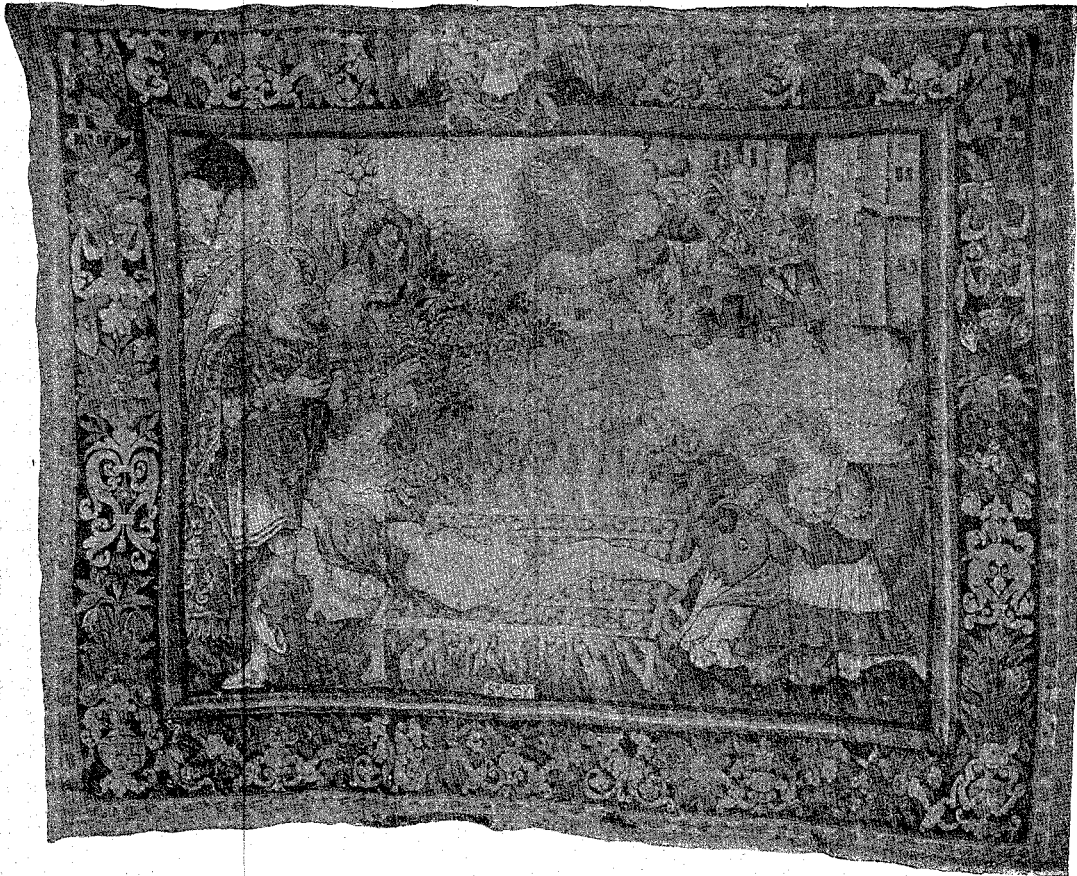
« D'après le témoignage d'Aimoin (3), dit M. Desjardins, un moine de Conques, Audaldus, apprit, vers 855, d'un Espagnol nommé Berta, que le corps de saint Vincent de Saragosse était demeuré à Valence et qu'il était facile de s'en emparer. Audaldus eut l'idée d'enrichir son couvent de ces précieuses reliques. Il partit, arriva sans encombre à Valence, enleva les restes du martyr et reprit le chemin de la France. Il portait le corps dans un sac, afin de ne pas attirer l'attention. La nuit seulement, il rendait à ses reliques un hommage secret, en psalmodiant devant elles, à la lueur d'un cierge. Comme il séjournait à Saragosse, une femme le vit prier ainsi et le dénonça à l'évêque Sénieur. Celui-ci fit saisir le sac et arrêter le moine. Interrogé, Audaldus commença par déclarer qu'il emportait le cadavre d'un parent, pour lui donner la sépulture dans son pays. Mis à la torture, il finit par avouer que le corps était celui d'un saint ; mais donnant aussitôt le change à ses bourreaux, il soutint que ce saint était un martyr du nom de Marin. On le relâcha alors, sans lui rendre les reliques. Revenu à Conques, il raconta ses aventures à ses confrères qui ne voulurent pas y croire, le traitèrent d'imposteur et le chassèrent. Renvoyé de Conques, il vint demander asile à l'abbé de Castres, Gislebert, qui le reçut, ajouta foi à ses paroles et le mit en rapport avec Salomon, comte de Cerdagne. Celui-ci obligea l'évêque Sénieur à restituer le faux saint Marin,

(1) Les montagnes de Conques ne sont pas bien élevées, mais très abruptes et très resserrées. Le monastère était situé sur le penchant de l'une de ces collines, à l'exposition du midi. L'altitude du Dourdou, qui coule au pied, étant de 226 m., et celle du monastère d'environ 320 m., le climat y est très doux. La localité occupe la pente de la colline, depuis le bord du Dourdou jusque au-dessus de l'abbaye.

(2) *Ad instar conchae*, en forme de conque, c'est-à-dire de dépression entourée de tous côtés par des montagnes abruptes.

(3) *Acta SS. Bened.*, saec. IV, part. I, p. 643.

et le martyr de Saragosse, quittant sa propre ville natale, vint illustrer de sa présence l'abbaye de Castres en 863. Les reliques de saint Vincent de Saragosse attirèrent bientôt à Castres un immense concours de pèlerins. Le Rouergue en envoya, comme les autres pays circonvoisins, et la chronique d'AIMOIN dit qu'ils furent récompensés de leur foi par des miracles éclatants. Les moines de Conques purent alors se repentir d'avoir laissé échapper un pareil



MARTYRE DE SAINTE FOY.
Tapisserie du XVI^e siècle. — Musée de Conques.

trésor. Ils songèrent à le remplacer et jetèrent les yeux sur un autre saint Vincent dont le corps était déposé à Pompéjac, dans le diocèse d'Agen. Ils l'acquiescèrent on ne sait de quelle manière (1). En allant chercher ces reliques, leurs émissaires apprirent qu'une église du faubourg d'Agen conservait celles

(1) *Acta SS.*, 6 oct. — La liturgie d'Agen (Propre d'Hébert) et celle de Conques (*Offic. fest. Conch.*, 1606) se bornent à dire : *divino nutu in collegium Conchense translatum*. Y eut-il enlèvement ? Ou bien y eut-il accord entre les moines de Conques et les habitants de Pompéjac ou Mas d'Agepais ? La première alternative est la plus vraisemblable. — Quant à l'époque de cette translation, ce ne fut ni avant 863, date de la translation de saint Vincent de Saragosse à Castres, ni après 883, date où nous trouvons déjà la présence

d'une jeune martyre, la vierge Foy, dont la mémoire était en grande vénération (1). »

« Les moines de Conques, reprend le récit de la translation, s'entretenant des merveilles opérées par cette sainte martyre, conçurent le désir de se procurer son corps vénérable, *pour le bien et le salut de leur patrie*. Encouragés et excités dans leur dessein par des avertissements mêmes du ciel (2), ils se concertèrent sur les moyens à prendre pour sa réussite. A ce conseil ils appelèrent un de leurs confrères, nommé Aronide ou Arinide. Ce dernier était chargé jusque-là de la direction d'une paroisse et d'une église dépendante du monastère. Il avait eu l'occasion d'y déployer toutes les ressources d'un esprit délié. L'austérité et la sainteté de sa vie, unies à une prudence remarquable et à une habileté consommée dans le commerce de la vie, le désignèrent au choix de ses confrères pour l'exécution du dessein. Le choix était des plus judicieux. Un plan de conduite fut habilement concerté entre eux ; toutes les éventualités furent prévues et discutées ainsi que les moyens les plus ingénieux d'y parer.

« Aronide, ayant accepté sa mission et muni de toutes les instructions, échangea d'abord le froc monacal pour le costume du prêtre pèlerin et se rendit ainsi à Agen avec un guide qui fut désormais son compagnon. Là, vivant d'abord en pèlerin, comme il convient à un étranger et à un inconnu, il s'appliqua à s'effacer dans une existence humble et modeste. Puis il déclara avec une simplicité bien jouée son intention de se fixer pour toujours en ce lieu, et édifia tout le monde par la réelle honnêteté de sa vie et ses bons exemples. Peu à peu l'attrait de ses aimables qualités et la pureté parfaite de ses mœurs lui concilièrent entièrement l'affection des Agenais, qui le regardèrent comme l'un des leurs. Les clercs de Sainte-Foy eux-mêmes le prirent en amitié et finirent par lui offrir une place dans leur communauté. Là il se distingua aussitôt par la pratique de toutes les vertus, et devint le modèle de ses nouveaux confrères dans l'observation de la règle et de la loi divine, et par sa douceur, son humilité et son obéissance. Bientôt il se fut rendu si agréable et si estimable à tous que ses confrères, d'un accord unanime, lui confièrent l'emploi de gardien des trésors de l'église et du monastère.

de ce corps dans l'abbaye de Conques. (*Cartul.*, N° 4.) Or, comme la présence du corps de sainte Foy dans l'abbaye est mentionnée à la même date, et que le transfert de ce trésor avait demandé dix ans de préparation, il s'ensuit que les reliques de saint Vincent d'Agén, arrivées à Conques avant que l'on eût songé à se procurer celles de sainte Foy, s'y trouvaient déjà en 873. La date doit donc être fixée entre 863 et 873. — (*Cette note n'est pas de M. Desjardins.*)

(1) G. Desjardins, *Cartul. de Conques*, p. VII-IX.

(2) Comme le disent avec candeur les Bollandistes, si le ciel leur suggéra la pensée de se procurer le corps de sainte Foy, il ne leur inspira pas le moyen qu'ils employèrent.

« Longtemps il remplit les devoirs de sa charge avec la plus scrupuleuse fidélité, longtemps il édifia ses confrères par la sainteté de ses exemples et de ses enseignements, et jamais, dans aucune circonstance, il ne laissa soupçonner le secret enseveli au fond de son cœur, le dessein qui l'avait amené. Il ne l'avait pas cependant perdu de vue. Mais, trop prudent pour en précipiter l'exécution, il ne voulut point en compromettre le succès et attendit à loisir une occasion entièrement favorable. Il demeura ainsi dix ans dans cette communauté sans impatience et sans ennui.

« Enfin, ayant mûri son projet et pris toutes ses mesures, il choisit le jour de l'Épiphanie. Après la célébration des offices, les clercs s'étaient réunis pour le repas qui devait se prolonger en l'honneur de la solennité. Aronide avait demandé à n'y point prendre part et à exercer pendant ce temps ses fonctions de gardien, pour veiller, disait-il, à ce qu'aucun incident fâcheux ne se produisît à l'occasion de la fête. Ses confrères approuvèrent cette précaution et donnèrent des louanges à son zèle. Pendant que ceux-ci demeuraient à table, Aronide, confiant, non dans ses propres forces, mais dans l'aide du Seigneur, se dirige sans bruit vers le tombeau de la martyre et, ne pouvant réussir à soulever la dalle de marbre qui le couvrait et qui était retenue au monument par de fortes ferrures, il la brise du côté des pieds, recueille avec soin par cette ouverture le corps de la sainte, le retire tout entier avec le plus grand respect et le renferme dans un sac précieux, en remerciant Dieu avec allégresse du succès de son entreprise. Dès que les ténèbres de la nuit recouvrent la terre de leur ombre propice, il appelle son compagnon, et tous deux, chargés de cet inestimable fardeau, reprennent joyeusement le chemin de leur pays.

« Le lendemain, dès l'aube du jour, les clercs cherchent en vain le gardien disparu. Ils courent au tombeau de leur patronne, et le trouvent brisé et vide de son précieux trésor. Aussitôt une agitation tumultueuse se répand dans la ville ; le peuple accourt en désordre ; peu à peu la foule grossit ; tous s'interrogent mutuellement sur l'événement. En un moment la triste nouvelle a fait le tour de la cité. La population entière se précipite vers le tombeau et, à la vue du désastre, elle fait éclater la plus violente désolation ; rien ne peut apaiser cette grande douleur ; il semble que la ville ait été prise d'assaut et anéantie par un impitoyable ennemi. Les clercs de l'église se désolent et s'accusent mutuellement d'être la cause de ce malheur. Le peuple les accable de récriminations et leur reproche avec violence d'avoir confié imprudemment à un étranger, à un inconnu, la garde du trésor, de préférence à tant de compatriotes d'une fidélité éprouvée.

« Le temps s'écoulait ainsi en tumultueuses et vaines récriminations et

en stériles lamentations. Enfin on délibéra, et on résolut de poursuivre les ravisseurs ; les menaces les plus terribles éclataient contre les coupables ; on décida, s'ils étaient repris, de les pendre ou du moins de leur crever les yeux. Les plus avisés n'avaient pas attendu ce moment pour agir ; ils avaient déjà fait préparer des cavaliers pour les mettre à la poursuite des fugitifs. Ces émissaires furent dépêchés dans la direction de Conques. Mais, par une permission miséricordieuse de la Providence, qui protégeait la fuite des serviteurs de Dieu, les cavaliers, dans leur précipitation, firent fausse route, traversèrent même la Garonne et s'égarèrent du côté de la Gascogne. Une si grossière erreur fut l'effet de la volonté divine, à qui il plut de préserver les fugitifs de la fureur des poursuivants. Reconnaisant enfin leur erreur, ils retournent désolés sur leurs pas et, arrivés dans la cité, ils racontent tristement leur mésaventure. Les Agenais dépêchent à leur place d'autres émissaires, montés sur des coursiers rapides, avec mission de rejoindre les ravisseurs à marches forcées. Les cavaliers se précipitent dans la direction de Conques.

« Or, un matin, arrivés près du bourg de Lalbenque (1), ils rencontrèrent par hasard deux étrangers qui se reposaient sous un grand arbre : c'étaient justement les deux fugitifs. La protection divine éclata ici merveilleusement ; les cavaliers, comme aveuglés, ne reconnurent Aronide ni à sa taille, ni à sa voix, malgré qu'ils l'eussent connu si longtemps lorsqu'ils habitaient la même ville et qu'ils eussent souvent causé avec lui. Ils s'approchèrent de lui et lui demandèrent des nouvelles du fugitif, dont ils lui firent le portrait. Aronide répondit qu'il ne l'avait pas vu. Puis, tremblant d'effroi à la suite de cette question, il simula une extrême lassitude, s'étendit à terre, comme pour se reposer, et tourna son visage vers le sol, afin d'éviter d'être reconnu. Quand le danger fut passé, il se sépara de son compagnon pour donner le change, et reprit seul son chemin à travers le Quercy. Les cavaliers, de leur côté, poursuivirent leur route sans défiance et se dirigèrent sur Cahors. Ils s'arrêtèrent dans cette ville l'espace d'une journée, et là ils épuisèrent toute leur industrie à rechercher par tous les moyens les traces du fugitif, recueillant toutes les informations qui auraient pu parvenir dans ce centre et se tenant prêts à s'élancer dans la direction qui leur serait signalée.

« Frustrés dans leurs espérances, ils se dirigèrent vers Conques et parvinrent jusque dans cette localité. N'y trouvant aucune trace de celui qu'ils poursuivaient, ni de leur trésor, découragés et ne sachant plus quel moyen employer, ils se concertèrent et conclurent que le parti le plus sage était de rentrer dans leur pays : « Retournons, dirent-ils, peut-être le rencontrerons-

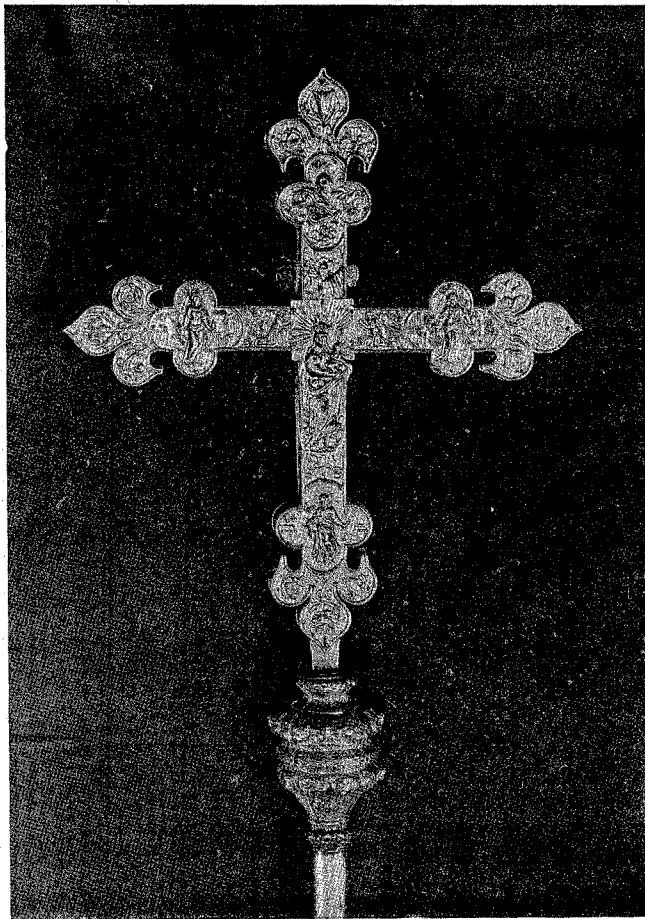
(1) Chef-lieu du canton de l'arrondissement de Cahors, situé à mi-chemin d'Agen à Conques.

« nous sur le chemin, ou bien le trouverons-nous arrêté par la lassitude, car
 « il a pu succomber sous la fatigue d'une telle entreprise ; ou plutôt la vierge
 « le retient par sa puissance, se refusant à être transportée dans un autre
 « pays ; elle attend notre passage pour nous permettre de l'emporter et pour
 « rentrer avec nous (1). »

Ils s'en retournèrent donc avec ce dernier espoir ; mais ils furent déçus, et ils rentrèrent dans leur pays sans avoir rien trouvé.

« A la nouvelle de l'insuccès de tant de démarches, les magistrats d'Agen, voyant que la perte de leur trésor était consommée sans retour, ne trouvèrent rien de mieux que de recommander de tenir secret ce désastre lamentable, dans la crainte d'être taxés par le peuple d'impéritie et de négligence. Mais cet heureux larcin, si toutefois on peut le qualifier de la sorte, ne put rester longtemps ignoré ; bientôt la renommée le publia jusqu'aux extrémités du monde.

« Aronide, effrayé de plus en plus à la pensée d'être poursuivi, reprit sa route avec plus de célérité, peu rassuré d'avoir échappé, même par l'effet de la protection divine, aux mains de ses ennemis. Tourmenté par cette anxiété, il arriva au bourg de Figeac, dont le monastère est dépendant de celui de Conques. Là il vit venir à lui un aveugle qui avait eu, en songe, connaissance prophétique du passage des reliques de sainte Foy



CROIX PROCESSIONNELLE (XVI^e siècle).
 Eglise de Sainte-Foy de Tarentaise (Savoie).

(1) Cette phrase est tronquée et inintelligible dans le texte publié par les Bollandistes. La voici telle qu'elle est rétablie par le manuscrit de Schlestadt : *Agennum recidivare proficiuosius intra se elegerunt, dicentes: Revertamur ergo, forsitan in reditu obviam nobis habebimus aut fatigatum in via invenimus, quia vim tanti laboris ut non ineundo periret sufferre praevaluit, aut, quod certius creditu, licitum sibi pro virginis meritis abire non est, quae a nobis auferri et aliorum transferri non patitur.*

et la promesse de sa guérison par leur vertu. L'aveugle se présenta au moine avec assurance, lui demanda instamment de lui laisser toucher son trésor, l'appliqua avec confiance sur ses yeux et recouvra aussitôt la vue. Ce miracle ne fut pas le seul opéré ; d'autres se produisirent sur le passage des reliques ; ils auraient été même plus nombreux si le moine, tremblant pour son précieux fardeau, n'eût précipité sa marche vers le but désiré. Ces manifestations ne firent qu'augmenter les appréhensions d'Aronisde. Il recommanda à l'aveugle le silence pour un court délai, jusqu'à ce qu'il fût arrivé au terme du voyage. L'aveugle guéri, rendant grâce avec allégresse à Dieu et à sa grande sainte, n'eut point de peine à promettre le secret.

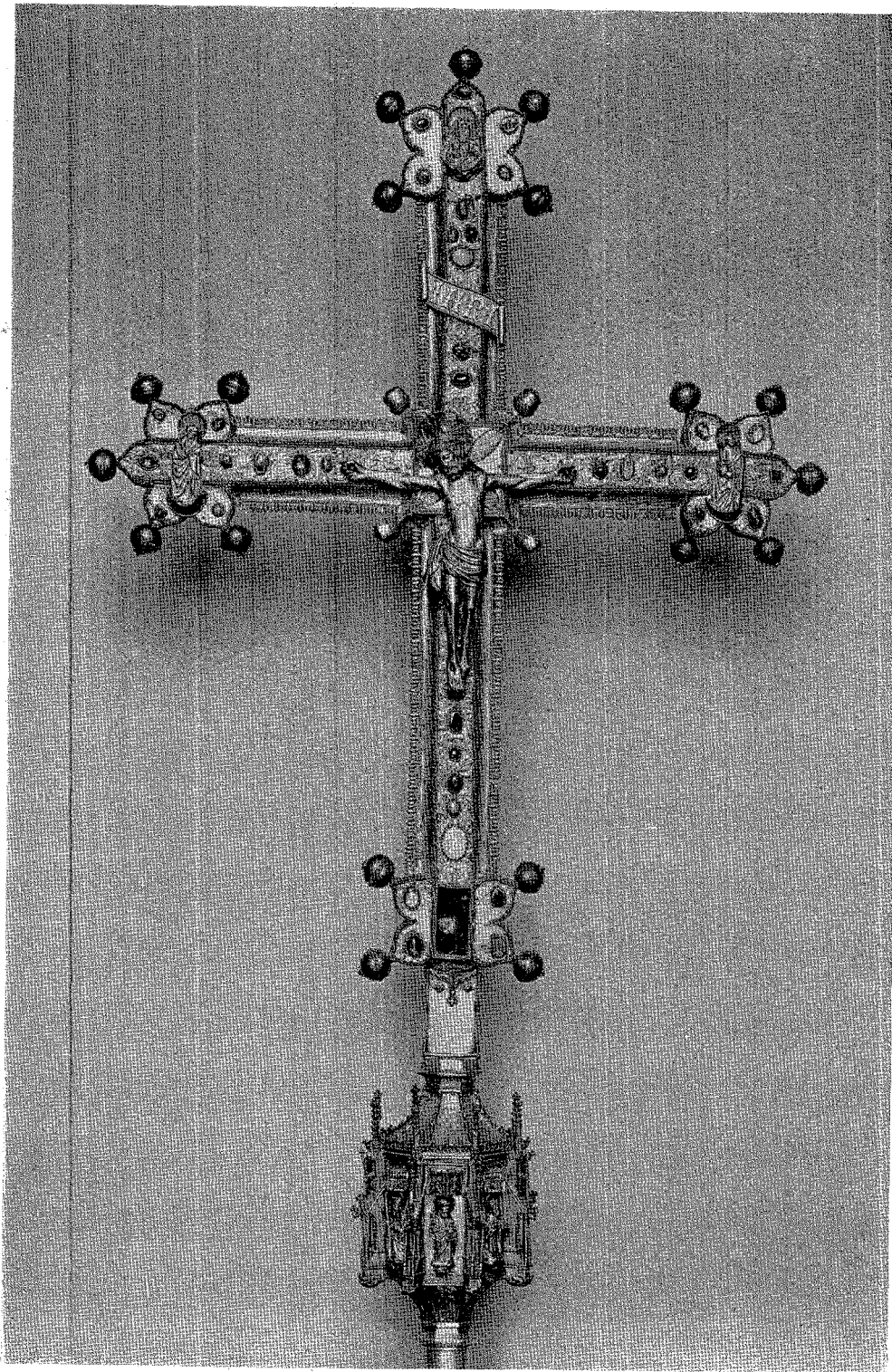
« Le moine, pressant la marche, acheva rapidement ce dernier parcours, qui est de douze milles (1), et arriva enfin près de Conques. Dès que les religieux de ce monastère eurent connaissance de l'approche des saintes reliques, ils firent éclater la plus vive allégresse. Aussitôt ils déployèrent toute la pompe des plus grandes solennités. Moines et fidèles se rangèrent en procession à la suite de la croix, avec les encensoirs exhalant leurs plus délicieux parfums et tous les autres ornements de fête, et se portèrent bien loin au-devant de la sainte martyre. »

Le monastère de Conques était suspendu, comme une ruche de miel sauvage, sur les flancs d'une montagne abrupte vis-à-vis de laquelle se dresse, vers l'ouest, une montagne plus abrupte encore. C'est du sommet de cette dernière que l'on dut descendre pour gagner le fond du ravin où gronde le Dourdou. Le sentier escarpé par lequel on dévalait, et par lequel les reliques opérèrent la descente, a gardé jusqu'à nos jours le nom de côte de Sainte-Foy. On montre encore une source qui aurait jailli miraculeusement au lieu où, d'après la tradition, stationna le corps saint (2). Un oratoire, élevé depuis peu, signale cette station aux pèlerins. C'est là sans doute que la procession rencontra les vénérables reliques.

« La vierge martyre, reprend le chroniqueur, fut saluée par d'unanimes acclamations et accueillie avec de grands honneurs et les démonstrations de la plus vive allégresse. Après les cérémonies d'usage et la célébration des gloires de la sainte, la procession reprit sa marche pour le retour, au chant des hymnes et des litanies. Le corps très saint de l'illustre vierge fut transporté,

(1) La distance de Figeac à Conques est en réalité de 40 kilomètres environ.

(2) D'après une légende populaire, le moine qui apportait le corps de sainte Foy, étant parvenu à cet endroit, s'assit et s'endormit de fatigue. Pendant son sommeil, la sainte lui apparut et lui annonce qu'elle va faire jaillir une source en ce lieu. « La fontaine donnera du vin pour un jour ou de l'eau pour toujours, dit-elle ; je vous donne le choix. — Mieux vaut de l'eau pour toujours, répondit le moine. » Aussitôt la source jaillit, et elle coule encore ; on lui attribue une vertu miraculeuse.



CROIX PROCESSIONNELLE
xvi^e siècle
Trésor de Conques (V. p. 200).

avec les plus magnifiques honneurs, dans l'église du monastère dédiée au Saint-Sauveur. Il fut déposé au lieu le plus honorable ; il y est gardé avec un soin jaloux et une vigilance des plus sévères. — C'était le 14 janvier, de l'an 877 environ à l'an 883 (1).

« Ce jour de la translation, conclut l'historien, est célébré chaque année depuis cette époque jusqu'à nos temps, dans tous nos pays, avec la plus grande pompe et la solennité la plus joyeuse. On y déploie toutes les splendeurs du culte, on y goûte les délices célestes, on y fait concourir toutes les magnificences matérielles, pour ajouter à l'éclat de la fête. »

Nous avons déjà vu que le corps de saint Vincent d'Agen avait été pareillement enlevé, vers la même époque, et porté au monastère de Conques, où on le trouve mentionné avec celui de sainte Foy dans une charte de l'an 883 (2). L'exemple devint contagieux. D'autres enlèvements finirent par priver la ville d'Agen de la plupart de ses reliques. « La ville d'Agen, écrivait Bernard d'Angers au XI^e siècle, brillait jadis à la tête de toutes les plus illustres cités d'Aquitaine par les nombreuses reliques qui faisaient sa richesse. J'ignore pour quel crime elle est aujourd'hui veuve de presque tous ses trésors ; ils lui ont été enlevés, les uns par la force, les autres par quelque larcin. Si jamais vous voyagez en Aquitaine, vous trouverez, comme souvent j'ai trouvé moi-même, diverses églises, où l'on vous dira : Voici le corps d'un martyr d'Agen ; ici c'est celui d'une vierge, là celui d'un confesseur ou bien une partie d'un corps saint (3). »

« Depuis le jour de la translation, reprend le récit interrompu, des multitudes innombrables de pèlerins accoururent de toutes les contrées vers la basilique pour vénérer les saintes reliques de la glorieuse martyre. Leur concours est parfois si empressé que l'édifice ne peut les contenir ; un grand nombre doivent se contenter de contempler celui-ci du dehors. On aurait de la peine à croire le nombre, à se figurer le mouvement des pèlerins arrivant ou s'en retournant en troupes compactes ; les bâtiments du monastère, qui pourtant sont immenses, se trouvent parfois trop étroits pour les contenir. Ils ont coutume de faire, durant toute la nuit, la sainte veille devant les reliques, avec des cierges à la main, et, après la célébration des offices et des saints mystères, ils s'en retournent satisfaits et joyeux.

« L'essaim pieux et recueilli des religieux du monastère ne pouvait longtemps supporter le tumulte occasionné par l'affluence populaire qui troublait

(1) Pour la discussion de cette date, voy. les *Etudes critiques*, p. 420.

(2) *Cartul.*, n° 4.

(3) Bouillet, *Lib. miracul. S. Fidis*, p. 268.

la régularité du service divin et des observances établies par notre père saint Benoit. Tous les jours croissait l'affluence et s'aggravait l'importunité. C'est alors que, sur l'avis et les instances pressantes d'Etienne, évêque de Clermont (1), prélat des plus actifs et des plus entreprenants, on éleva avec rapidité une basilique d'une grande beauté, entièrement construite à neuf depuis les fondements et adossée au monastère. Elle était destinée à renfermer le corps de l'illustre vierge, et devait être à l'usage particulier des pèlerins, afin de la mettre plus à portée des exigences du pèlerinage et de l'affluence croissante des visiteurs.

« Lorsque l'édifice saint eut été entièrement terminé, il fut consacré par l'abbé (2), selon les rites usités. L'on avait convoqué, dans cette occasion, les hommes de la contrée les plus distingués par leur rang et par leur mérite, un grand nombre de moines de tous les monastères et une multitude d'autres personnes, pour célébrer la translation de la sainte martyre dans la nouvelle église. On fit choix des hommes les plus recommandables par leur dignité et leur sainteté pour leur confier l'honneur de soulever le corps saint de sa place et de le porter à son nouveau séjour ; nul mieux qu'eux ne pouvait accomplir cet acte religieux avec une profonde vénération et une piété fervente. Ces personnages vénérables s'approchent de la dépouille sacrée avec un respect mêlé de crainte et réunissent leurs efforts pour la soulever. Mais, ô prodige de l'intervention souveraine de Jésus-Christ ! le corps saint devient aussi pesant et aussi ferme qu'une montagne et ne peut être ébranlé par aucune force. Les délégués, attribuant cet effet à leur indignité et à quelque manquement dans le maniement de ce tombeau vénérable, recourent au jeûne et à la prière et font une nouvelle tentative, mais sans plus de succès. Rejetant toujours cet événement sur leurs péchés et leur fragilité, ils multiplient encore et prolongent plus longtemps leurs macérations ; puis ils tentent l'entreprise une troisième fois ; mais leurs efforts sont toujours déçus.

« On n'osa pas aller au delà d'une troisième tentative ; on craignit d'exposer ces personnages illustres, chefs vénérés du monastère, à être accusés partout d'impéritie et d'ineptie, ou bien de témérité. On reconnut enfin que cette entreprise n'était pas agréable à Dieu, qu'il la réprouvait même ; on renonça donc définitivement à tirer de sa place le corps sacré et à le transférer dans la nouvelle église. On se borna à confectionner, sur la face postérieure

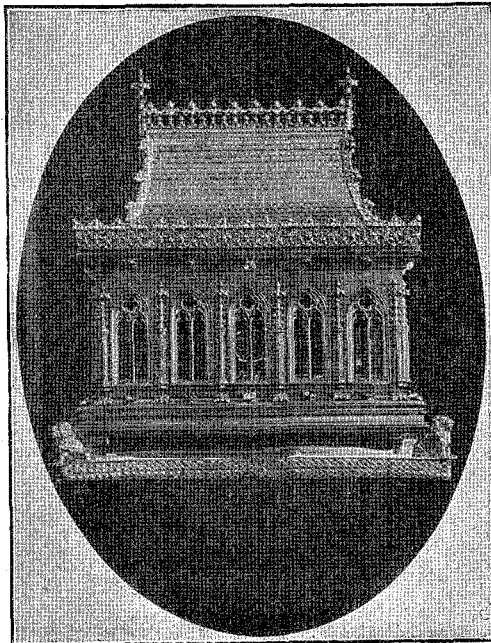
(1) Evêque de Clermont depuis l'an 937, plus tard abbé de Conques en même temps qu'évêque (942-984), mais avec la coadjutorerie d'un abbé régulier. — Cf. *Cartul.*

(2) Vers le milieu du x^e siècle. Cet abbé était ou Bégon II ou Hugues, qui tous les deux en même temps étaient les coadjuteurs d'Etienne dans le gouvernement de l'abbaye. — Cf. *Cartul.*

de l'autel du Saint-Sauveur, un monument (1) d'un travail merveilleux, étincelant d'or et de pierreries et sous lequel repose, scellée avec soin, la dépouille de la glorieuse vierge qui jouit de la félicité du Christ. C'est là qu'elle reçoit la visite et les hommages d'une multitude de pèlerins. C'est là que le Seigneur glorifie ses mérites éclatants par des miracles sans nombre.

« L'intervention salutaire de la sainte s'exerce en faveur de toutes sortes de malades ; les maux les plus divers lui sont soumis ; sa gloire émanée du ciel croît tous les jours et, de splendeur en splendeur, monte vers son apogée. Les gestes et les prodiges admirables de cette très pure vierge sont si multipliés et si variés qu'il est impossible de les recueillir ; nous ne tentons pas de les résumer ; d'ailleurs ils sont rapportés dans un écrit spécial ; aussi nous n'en dirons rien. Mais si quelque lecteur curieux désire en connaître le récit, qu'il prenne en main le Livre des miracles de la sainte. »

D'après ce qui précède, on voit que le corps de sainte Foy avait été déposé sous la face postérieure de l'autel du Saint-Sauveur, c'est-à-dire du maître-autel, car la basilique, et par conséquent aussi l'autel principal, était et demeura, quelque temps encore, dédiée au Saint-Sauveur. Pour se rendre compte de la position de la vénérable relique, il faut se rappeler que les autels, à cette époque, étaient de simples tables supportées par des colonnes et surmontées d'un baldaquin appelé *ciborium*. L'autel était posé dans l'abside de la basilique et entouré d'un cancel du côté de la nef et des fidèles. Du côté opposé, c'est-à-dire au fond de l'abside terminée en hémicycle, se trouvaient jadis les sièges du clergé ; le trône épiscopal occupait l'extrémité de l'abside et était surélevé. Mais les basiliques monastiques avaient modifié en partie cette disposition ; le plus grand nombre des religieux, à Conques, occupait la nef (2).



CHASSE DE SAINTE-FOY. (XIX^e siècle.)
Eglise Sainte-Foy de Liège (Belgique).

(1) *Thecam mirificae machinae*. D'après le contexte, il ne s'agirait pas d'une chässe, puisque la sainte n'y fut pas renfermée ; son corps reposait au-dessous de cet objet, *sub qua virgo quiescit*. C'était donc probablement comme un coffre artistique et précieux placé au-dessus de la chässe pour le recouvrir. Quant à la chässe elle-même, on a vu qu'elle n'avait pas été déplacée.

(2) *Lib. miracul. S. Fidis*, Lib. I, cap. XXXI, p. 77.

L'autel était assis sur un gradin qui en faisait le tour, et, détail à remarquer, le prêtre célébrant, contrairement à l'usage moderne, était tourné vers la nef et vers le peuple ; en sorte que la face antérieure de l'autel était celle qui regardait le fond de l'abside, et la face postérieure celle qui regardait la nef. La châsse renfermant le corps de sainte Foy étant placée sous cette dernière face, avec le splendide monument qui la couvrait, se trouvait donc exposée aux regards et à la vénération des pèlerins qui affluaient dans la nef.

Nous savons par le *Livre des miracles*, écrit de 1010 à 1020, quelle était la dimension exacte de la table de l'autel du Saint-Sauveur. « Elle a une longueur de sept pieds et deux pouces ; la mesure dont il s'agit ici n'est pas le pied normal [de 33 centimètres] mais celle que les paysans ont coutume de déterminer de leurs deux mains étendues en justaposant l'extrémité des pouces [deux empan qui font ensemble 45 centimètres] (1). » L'autel avait donc une longueur de 3 mètres 20 centimètres.

De plus, chose merveilleuse, cette table d'autel était toute d'or massif, ornée d'une multitude de pierreries et artistement ciselée (2). Voici à quelle époque et dans quelle occasion fut exécuté cet autel incomparable. « De nos jours (3), dit l'historien des miracles, le prodige inouï opéré en faveur de Guibert, dit *l'Illuminé* (4), ayant eu un immense retentissement dans l'Europe presque entière, une multitude de fidèles légua à sainte Foy leurs terres et leurs biens. Le monastère, pauvre jusque-là, commença dès lors à acquérir une grande célébrité et à s'enrichir... d'une quantité considérable d'or, d'argent et de pierres précieuses, dons des pèlerins. Les religieux, à la vue de ces trésors, conçurent le dessein de faire confectionner une table d'or pour le maître-autel. On se mit à l'œuvre ; mais une telle entreprise eut bientôt absorbé toute la réserve de métal précieux ; il manqua tout autant d'or et de pierres précieuses. Alors sainte Foy elle-même, se chargeant de l'office de quêteuse, apparaissait de tous côtés en songe, sous la forme d'une jeune et tendre vierge d'une éclatante beauté, à ceux qui, dans la province, étaient possesseurs d'anneaux précieux, de fibules, de bracelets, d'aiguilles de tête ou d'autres bijoux... Elle s'adressait aussi aux pèlerins dont l'affluence était immense. On confectionna ainsi l'une des plus belles et des plus grandes tables d'autel que j'aie jamais vues en aucun lieu (5). » C'est dans cette table d'autel que furent

(1) Liv. I, c. XVII.

(2) *Praecipui altaris tabula aurea... Sanctus Martinus Turonensis duas habet majores, sed non melius gemmis et caelaturâ insignes.* Id.

(3) Vers l'an 1010.

(4) Dont les yeux violemment arrachés avaient été rétablis et rendus à la lumière, vers 980, par sainte Foy.

(5) Liv. I, c. XVII.

enchâssées les pierres précieuses qui décoraient les bracelets incomparables, ou plutôt les manches d'or, de la comtesse de Toulouse (1).

Voici maintenant, d'après le même historien contemporain, la description de la basilique, telle qu'elle existait en 1010-1020, et qui a précédé l'église actuelle dont la construction n'a pas commencé avant 1030. « La basilique offre à l'extérieur, par la diversité de ses toitures, l'apparence d'un triple édifice; mais à l'intérieur les trois parties, par l'ampleur de leurs communications, ne forment qu'un seul vaisseau. Cette trinité dans l'unité offre, à mon avis, de toute manière, l'image de la Sainte-Trinité. Le côté droit est dédié à l'apôtre saint Pierre, le gauche à la très sainte Vierge Marie, et la nef du milieu au Saint-Sauveur. Mais, comme cette nef est plus fréquentée, à cause de la célébration de l'office divin, on y a transféré des reliques insignes de la sainte martyre, extraites du local spécial qu'elles occupent (2). »

Ce triple patronage, sous lequel le monastère lui-même avait été fondé (3), était déterminé ou justifié par les trois insignes reliques vénérées dans le monastère avant l'acquisition du corps de sainte Foy. En effet une charte datée de l'an 801 nous assure que le monastère de Conques est « cher et illustre par les reliques du divin Sauveur Jésus-Christ, de sainte Marie sa mère, et de saint Pierre, prince des apôtres (4) ».

La première relique était un double fragment de la chair sacrée de l'enfant Jésus (5), don de l'empereur Charlemagne qui l'aurait tenu lui-même de son oncle (le prince Carloman, moine du Mont-Cassin), d'après la Chronique de Conques. La magnifique châsse où l'on conservait cette inestimable relique existe encore; mais ce n'est plus celle que l'historien des miracles attribuait à Charlemagne (6). Quelque peu postérieure à l'époque du grand empereur, elle renferme encore des fragments mérovingiens, et l'on y a retrouvé un fragment de pellicule desséchée avec un bref ou parchemin portant l'inscription : *ex carne Christi* (7). Une bulle du pape Alexandre II (1061-1073) (8), et une autre de Paul III, de l'an 1537 (9), mentionnent la présence de la

(1) Liv. I, c. XIX.

(2) Liv. I, c. XXXI.

(3) *Cartul.*, charte de l'an 883, n° 4.

(4) *Cartul.*, n° 1.

(5) *Umbilicum et circumcisionem*, dit la Chronique de Conques dont nous parlerons plus loin.

(6) Liv. II, c. IV.

(7) Voir la description détaillée et raisonnée de cette châsse, à la II^e partie, p. 211 et suiv.

(8) Cette bulle, à l'occasion de la reconstruction de l'église, *ecclesiae gloriosae virginis Fidis inceptae ad faciendam magnam*, accorde des indulgences à ceux qui contribuent à cette œuvre et invoque, entre autres motifs, le suivant : *ob reverentiam circumcisionis quam scimus et credimus ibi esse*. — Cf. *Confér. diocés. de Rodez, 1892, Hist. ecclés.*, p. 347.

(9) *Varia documenta ex archivo Vaticano*, par M. l'abbé P. Calmet, p. 57. Voici le texte du titre : *Indulgentia pro eccl. collegiata S. Fidis de Conchis in qua inter reliquias SS. preputium Domini Nostri custoditur*.

célèbre relique dans l'église de Conques. Les reliques de la très sainte Vierge, signalées par la charte de 801 et par un bref ou bande de parchemin d'écriture mérovingienne, existent encore : ce sont des cheveux de couleur blonde ou jaunie. Quant à la relique de saint Pierre, mentionnée aussi par la charte et par un bref d'écriture mérovingienne, on a cru la retrouver dans un autel du XI^e siècle de l'église de Pomiès, voisine et dépendante du monastère. On y a découvert un fragment assez notable d'ossement avec une plaque de plomb portant l'inscription : *Reliquiae S. Petri apostoli*.

Nous avons vu que « l'on avait transféré dans la nef de précieux gages de la sainte martyre extraits du local spécial qu'ils occupent ». Quels étaient ces gages ? Ce mot, d'après le langage de l'époque, signifie une relique insigne ; et la suite du récit de l'historien nous apprend que cette relique était le chef même de la glorieuse décapitée, et qu'on le renferma dans une châsse qui avait la forme d'une statue ; c'est la célèbre statue d'or qui joua un rôle si merveilleux dans l'histoire des miracles, et que l'on conserve encore aujourd'hui avec sa précieuse relique. Nous en parlerons plus loin en détail.

Le local spécial assigné aux reliques, au tombeau de sainte Foy, était, comme nous l'avons vu, le maître-autel lui-même. Mais, comme l'approche de cet autel, réservée aux moines, était peu accessible aux fidèles, et comme la dévotion populaire demandait que l'objet de son culte fût plus rapproché, plus sensible, la statue-châsse fut exposée à la vénération des pèlerins dans un recoin de la nef et garantie de l'accès immédiat des indiscrets par une porte de fer. « A notre arrivée dans le monastère, dit l'historien des miracles, il se rencontra que l'on venait d'ouvrir le lieu réservé — *locus secretus* — où l'on conserve la vénérable statue de sainte Foy ; l'espace était resserré, la foule prosternée sur le sol était pressée ; il nous fut impossible de tomber à genoux (1). »

Il semble qu'il y ait eu un autel dans ce sanctuaire où l'on conservait la statue de sainte Foy. La sainte, en effet, apparaissant à l'aveugle Guibert, lui dit : « Tu offriras deux cierges, l'un à l'autel du Saint-Sauveur et l'autre à celui où repose ma dépouille mortelle (2). » Nous savons que le corps de la sainte était déposé sous l'autel du Saint-Sauveur ; le second autel — *ubi gleba corporis mei condita est* — ne pouvait être que celui où l'on vénérât la statue d'or renfermant le chef de la sainte martyre ; car l'on ne peut admettre qu'il y ait eu, dans le sanctuaire, deux autels juxtaposés, l'un celui du Saint-Sauveur, l'autre celui de la châsse de la sainte.

« Sainte Foy, reprend l'historien des miracles, avait délivré merveilleuse-

(1) Liv. I, c. XIII.

(2) Liv. I, c. I.

ment un nombre si prodigieux de prisonniers que leurs chaînes ou entraves, nommées en langue vulgaire *bodies* et offertes en ex-voto, encombraient le monastère. Les moines firent forger cette immense quantité de fers et l'employèrent à la confection de toutes sortes de portes destinées à fermer les diverses issues de l'église... Tous les passages, à travers les mille détours de la basilique sont clos au moyen de ces portes, dont les chaînes ont fourni la matière (1). »

L'une de ces portes de fer était désignée sous le nom de *crates ferrea*, la grille de fer. Elle formait séparation entre le *sacrarium*, et les dépendances de la basilique (2). Un autre texte mentionne les portes intérieures qui clôturaient le *sacrarium reliquiarum*, le sanctuaire des reliques (3). Ce sanctuaire était probablement situé au fond de l'abside latérale de droite, c'est-à-dire du côté où l'église communiquait avec le monastère. — Les portes intérieures qui ferment, pour plus de sûreté, le sanctuaire — *sacrarium* — des reliques, ne sont jamais ouvertes que par le seul gardien ; nul n'est admis à les franchir que les personnages notables jugés dignes de cette faveur (4). »

Nous avons vu que la principale de ces portes de fer était désignée sous le nom de *crates ferrea*, grille de fer, — *crates ferrea dicitur* (5), — tandis que les autres étaient mentionnées sous l'appellation commune de *januae ferreae*, portes de fer.

« Le gardien laïque de la cire couchait dans la salle voûtée que l'on voit encore appuyée au mur qui forme le côté droit de l'église (6). »

Le clocher renfermait de nombreuses cloches — *signorum classem*, dit le *Livre des miracles*. — C'était une sorte de carillon très considérable, que l'on mettait en branle dès qu'il s'opérait un miracle, c'est-à-dire fréquemment (7). On y accédait par l'escalier de la terrasse qui formait la toiture de l'église — *gradus solarii*, — et cet escalier, placé à l'entrée du monastère, c'est-à-dire adossé à la façade méridionale de l'église, comme aujourd'hui, s'élevait au-dessus de la voûte d'une chapelle dédiée à saint Michel (8).

(1) Liv. I, c. XXXI.

(2) *Lib. miracul.*, Append.

(3) Liv. II, c. XII.

(4) Liv. II, c. XII.

(5) Cette dénomination rappellerait-elle l'instrument de supplice, *craticula*, sur lequel la sainte fut étendue pour être brûlée ? Tirerait-elle son origine de ce souvenir, et cette porte grillée en affectait-elle la forme ?

(6) Liv. II, c. V.

(7) *Universam signorum classem exagitant*. Liv. II, c. I.

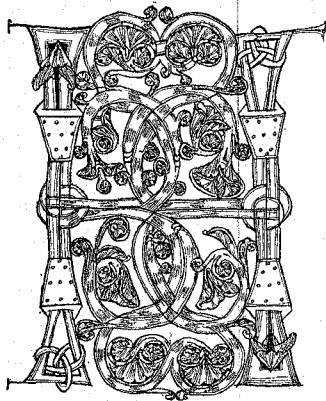
(8) Liv. II, c. I.



CÔRTEGE DE SAINTE-FOY
dans les processions de la paroisse Sainte-Foy de Liège (Belgique).

CHAPITRE VIII

PHYSIONOMIE ET ACTION DE SAINTE FOY



ELLO a écrit : « Une des grandes erreurs du monde, consiste à se figurer les saints comme des êtres complètement étrangers à l'humanité, comme des figures de cire toutes coulées dans le même moule (1). »

Le monde surnaturel, comme le monde naturel, présente la variété dans l'unité et contient l'unité dans la variété. Chacun des innombrables saints que la terre a produits pour le ciel offre une physionomie différente dans la même sainteté. Tant de fleurs si diverses charment et ravissent la vue ; l'ensemble de toutes ces variétés reproduit la physionomie du saint par excellence, de Jésus-Christ, le type divin de toutes les perfections.

Il serait intéressant de connaître et de peindre la physionomie d'une

(1) Ernest Hello, *Physionomie de saints*, p. VIII.

sainte de douze ans, qui a été le champion de la foi chrétienne dans un âge si tendre, le soutien de la religion dans la cité d'Agen, sa patrie, et la merveille du moyen âge, du x^e au xiii^e siècle. Malheureusement tout ce que nous savons d'elle, c'est qu'elle était une noble et belle patricienne, exerçant, malgré son âge d'enfant, une influence surprenante sur ses compatriotes. Dans son martyre elle entraîna le pontife de la cité avec une légion de païens, convertis par le seul spectacle de ses tourments et conduits par elle à la mort et à la gloire éternelle. Durant les siècles de foi, elle attira à son tombeau les multitudes, des régions de l'univers entier. Ce tombeau devint si glorieux qu'il forma un centre de pèlerinage dont le mouvement fut comparable à celui qui se produit aujourd'hui autour de la grotte de Lourdes.

Si les Actes, dans leur modeste concision, ne nous ont point laissé les éléments suffisants pour reconstituer la physionomie de notre héroïne dans le détail, le *Livre des miracles* nous offre une multitude de traits qui nous dépeignent l'aimable sainte. A l'œuvre on connaît l'artisan. Dans cet antique et naïf récit, dans lequel éclate la sincérité de l'historien, transparait l'action personnelle de notre sainte, son âme, son cœur, son caractère, en un mot sa physionomie tout entière. « Dès ma plus tendre enfance, dit-elle au proconsul, je sers le Seigneur Jésus-Christ de toute l'ardeur de mon âme. « L'amour de Jésus-Christ, tel fut en effet le centre de sa vie entière, le mobile de toutes ses actions. Son corps vénérable fut déposé par les moines de Conques sous l'autel même du Saint-Sauveur ; la sainte Eucharistie, du haut du ciborium, formait comme sa propre auréole. Là était son lieu de repos choisi ; l'épouse voulait être auprès de son divin Époux. Aussi lorsque les moines conçurent le projet de l'arracher de cette place et de la transférer dans un autre local, nous avons vu comment elle résista miraculeusement à trois tentatives de translation.

L'amour se plaît aux soins minutieux, aux attentions délicates. L'épouse veillait avec une sollicitude touchante sur l'honneur dû au céleste Époux. Dès les premiers temps de son arrivée, la basilique, encore privée de l'affluence de pèlerins, n'était pas aussi bien illuminée, la nuit, qu'elle devait l'être un peu plus tard. « Un seul flambeau, dit l'historien des miracles, veillait devant le saint autel et le saint Sacrement. Mais il s'éteignait souvent, et le moine gardien, assoupi par la lassitude, n'était pas toujours là pour le rallumer. Alors la sainte elle-même touchait légèrement la joue du saint religieux pour le réveiller, et de sa voix la plus douce l'avertissait de rallumer la veilleuse. » Et elle revenait à la charge toutes les fois qu'il en était besoin jusqu'à provoquer l'impatience du bon moine (1).

(1) Liv. I, c. XXVI.

Plus tard, lorsque, par ses prodiges éclatants et réitérés elle eut enrichi son abbaye, le luminaire se multiplia et éclaira la basilique, durant la nuit entière, des plus vives clartés. Alors aussi la sainte songea à décorer plus dignement l'autel du Saint-Sauveur, son Époux. Elle inspira aux moines la pensée de confectionner une table d'or massif pour cet autel. Nous avons déjà vu comment la sainte elle-même, pour recueillir la quantité d'or nécessaire, s'était chargée de l'office de quêteuse, apparaissant de tous côtés en songe à ceux qui possédaient des bijoux, les demandant, les exigeant, les extorquant pour l'autel du Saint-Sauveur. C'est ainsi que les moines purent confectionner cet autel d'or massif, orné d'une multitude de pierreries, une vraie merveille (1).

Un amour si ardent pour la divine personne de Jésus-Christ devait nécessairement se manifester par un zèle non moins ardent pour la sanctification et le salut des âmes.

L'œuvre la plus agréable à Dieu, sans contredit, c'est de s'employer à la sanctification, à la perfection des âmes religieuses soit dans le monde, soit surtout dans les monastères. Or on peut affirmer que jamais saint n'a pris soin d'un monastère comme sainte Foy de celui de Conques. Dès son arrivée, elle en prit en main la cause. Situé dans une contrée rocailleuse, il avait de la peine à subsister. La sainte, par la multitude de ses prodiges, provoqua des dons qui le tirèrent du besoin, qui même bientôt l'enrichirent. Mais alors elle fit surgir une multitude de vocations ; l'abbaye dut élargir son enceinte pour contenir les enfants que lui donnait sa patronne ; la basilique trop étroite dut faire place, dès le XI^e siècle, à la vaste et magnifique église actuelle, objet de l'admiration de tous les visiteurs, afin de livrer accès à la multitude des religieux aussi bien que des pèlerins. Le XI^e, le XII^e et le XIII^e siècles furent l'âge d'or du monastère. Qui jamais pourra dire combien d'âmes parfaites et quels cœurs ardents se sont succédé dans l'abbaye et y ont glorifié Dieu, sous l'impulsion et la protection de la sainte, qui présidait comme sensiblement aux destinées de ce grand monastère !

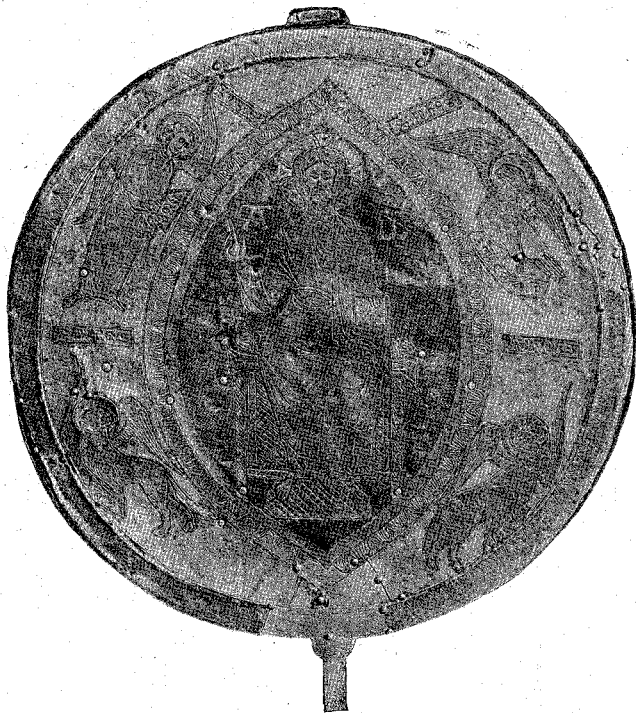
Aussi toucher à son abbaye et à tout ce qui en dépendait, c'était toucher à la prunelle de son œil. Les titres seuls des miracles de protection et de châtement opérés à cette occasion par la sainte sont nombreux et significatifs : « Comment un seigneur en se précipitant sur un moine de sainte Foy fit une chute terrible où il trouva la mort (2) ; — comment un homme périt frappé de la foudre en attaquant des moines (3) ; — de celui qui menaçait un moine

(1) Liv. I, c. XVII.

(2) Liv. I, c. V.

(3) Liv. I, c. XII.

de sainte Foy et qui fut aveuglé (1) ; — comment l'abbé Pierre, se rendant à Sainte-Foy de Conques fut quatre fois délivré miraculeusement des embûches des ennemis (2) ; — comment un seigneur qui, à la tête de cinquante cavaliers, se disposait à envahir une terre de sainte Foy, fut frappé d'aveuglement avec ses compagnons (3) ; — d'une dame qui, ayant usurpé une terre de sainte Foy,



RELIQUAIRE DU XIII^e SIÈCLE (face),
provenant de l'église de Grandselve,
conservé dans l'église d'Ardus (Tarn-et-Garonne).

périt misérablement (4) ; — d'un chevalier qui périt par l'épée en dévastant une terre de sainte Foy (5) », etc.

La sainte étendait sa sollicitude jusque sur les moindres objets appartenant à ses moines, comme on le verra par les titres suivants : « Des moissons des moines (6) ; — d'un soldat qui enleva la paille d'un paysan de sainte Foy ; — d'un méchant cavalier qui fut puni de mort (7) ; — comment la maison d'un chevalier fut incendiée à l'occasion du rapt des oies de sainte Foy (8) ; — comment furent châtiés par la justice divine ceux qui tentaient de dérober

le vin des moines (9) ; — comment un voleur fut forcé de rendre une trompette du monastère qu'il avait dérobée (10) ».

« Jusqu'ici, dit l'historien des miracles, sainte Foy avait si bien défendu son patrimoine que nul, au dedans comme au dehors, n'osait rien entreprendre contre lui. Mais l'opulence du monastère enflamma plus tard les convoitises et les rendit plus hardies ; la ferveur religieuse commença dès lors à tomber en

(1) Liv. III, c. X.

(2) Liv. II, c. IX.

(3) Liv. III, c. XIV.

(4) Liv. III, c. XVI.

(5) *Lib. mirac.*, Append. Conchen., II.

(6) Id. v.

(7) Liv. III, c. XVI.

(8) Liv. III, c. XIII.

(9) Liv. I, c. VI.

(10) Liv. II, c. XI.

décadence ; l'orgueil et le faste des chefs tendirent à paralyser l'action merveilleuse des saints... A ce moment critique, les miracles devinrent plus rares (1). » Le monastère, au commencement du XI^e siècle, était tombé entre les mains d'un homme cupide, Bégon, évêque de Clermont en même temps qu'abbé de Conques ; cet homme associa successivement ses trois neveux à l'abbatiate. Son gouvernement, dit un contemporain, l'historien des miracles, fut pour l'abbaye « un fléau de l'enfer (2) ».

Sainte Foy avait, un moment, suspendu la fréquence de ses miracles, en témoignage de son courroux ; mais elle veillait et préparait de terribles châtiements aux loups ravisseurs qui étaient venus dévaster son troupeau. Une nuit, elle apparaît à l'humble gardien de la cire du monastère et lui révèle qu'elle vient de frapper de mort, cette nuit même, l'abbé Hugues, retenu dans le Quercy, et que trois autres personnages, qui avaient résolu de nuire à son monastère, allaient mourir de même, frappés prématurément par la justice de Dieu. Ces trois personnages, l'évêque Bégon, son neveu Pierre qui succéda à l'abbé Hugues, et Raymond, comte de Rouergue, périrent en effet en peu de temps et presque à la fois, l'an 1010. Raymond, dit l'historien, était un prince juste et pieux. Mais il avait manifesté l'intention de détruire le bourg qui s'était formé au-dessus du monastère et d'élever sur ses ruines un château fort qui aurait jeté la perturbation dans l'abbaye. Or toucher aux intérêts de la ville ou du monastère c'est toucher à sainte Foy elle-même ; c'est s'attirer une catastrophe inévitable (3).

Cette menace est justifiée d'une manière encore plus éclatante par le châtiement terrible du seigneur de Conques lui-même. Ce seigneur, nommé Siger, poussé par un fol orgueil et une cupidité insatiable, ne manquait aucune occasion d'usurper les biens de l'abbaye, d'insulter cruellement les moines et de frapper et de mutiler leurs serviteurs. Les moines, impuissants contre ses sacrilèges entreprises, recoururent avec confiance à leur sainte patronne et la supplient instamment de les délivrer de cet intolérable fléau. Ils exposent à cet effet, sur la place publique, la statue vénérable de la sainte avec les autres châsses, devant une nombreuse assemblée de fidèles. L'effet du courroux de la sainte ne se fit pas attendre. Siger, frappé d'un mal incurable, périt misérablement ; trois de ses fils le suivirent de près dans la tombe ; le quatrième, frappé de paralysie, mourut peu après ; nul d'entre eux ne laissa de postérité. De leurs trois sœurs, les deux premières périrent dans la misère ou les

(1) Liv. II, c. V.

(2) Id.

(3) Liv. II, c. V.

douleurs ; la dernière déchet dans le déshonneur, et fut pour cela dépouillée du fief de ses pères. La tour elle-même, confidente des desseins sacrilèges de cette race maudite, fut renversée de fond en comble par une tempête effroyable et s'éroula avec un horrible fracas (1). » Après cela on comprend que le nom de sainte Foy inspirât la crainte aux malfaiteurs et que le monastère fût respecté.

Les pèlerins innombrables, attirés à Conques par les miracles qui s'y opéraient, participaient à la même protection. C'est ainsi que Guibert, pèlerin d'Espéyrac, ayant été arrêté à son retour de Conques malgré l'immunité dont jouissaient les pèlerins, et ayant eu les yeux arrachés de leur orbite par son ennemi, la sainte elle-même prit l'initiative de lui proposer la guérison. Elle lui apparut et lui promit, sans qu'il l'eût demandé, de lui restituer les yeux arrachés avec la vue. Ce miracle étonnant attira à Conques une multitude de pèlerins désireux de visiter l'aveugle guéri, et devint le principe du grand mouvement qui entraîna les multitudes aux pieds de sainte Foy (2).

La protection de la sainte était assurée pour tous ses visiteurs. Tantôt, c'est un chevalier qui, au retour de son pèlerinage, est assailli par un autre chevalier son ennemi suivi de quinze hommes d'armes. Il invoque la sainte, et saisit une hache pour vendre chèrement sa vie. Les hommes fuient, en proie à une inexplicable panique ; il terrasse ceux qui résistent et fait prisonnier leur chef (3). Tantôt c'est un autre qui, saisi et jeté en prison par son ennemi, ne peut être enchaîné d'aucune manière ; tous les liens se brisent, et les geôliers, subitement paralysés, ne peuvent arrêter sa fuite (4). Un autre, tombé dans un gouffre horrible, est retiré sain et sauf par une main invisible (5). Un autre enfin, arrêté et mis en prison, est élargi par son ennemi lui-même que la sainte avait frappé d'un mal terrible (6).

Les esprits vulgaires et superficiels ne verront, dans les miracles étonnants et innombrables opérés par la sainte, que des bienfaits privés répandus sans but et presque au hasard sur des populations de foi ardente et d'esprit simple. Il importe d'en saisir le but élevé, le vaste plan social. Les saints, en opérant des prodiges avec profusion, groupaient autour d'eux les populations dont ils étaient les bienfaiteurs. A ce contact, elles se civilisaient ; des centres, des pèlerinages se formaient et devenaient des villes florissantes. Sur les tombeaux des saints surgissaient de splendides basiliques où les arts les plus divers

(1) Liv. III, c. XVII.

(2) Liv. I, c. I.

(3) Liv. I, c. X.

(4) Liv. II, c. VI.

(5) Liv. III, c. II.

(6) Liv. III, c. XXIV.

s'épanouissaient et s'élevaient jusqu'à un idéal, et une perfection qu'ils n'ont point dépassés. Ces basiliques devenaient le refuge inviolable du faible et de l'opprimé. Des abbayes se fondaient sous leur patronage. Dans ces asiles inexpugnables, les saints sauvaient les sciences, les lettres, la religion, la société ; ils les retrempaient et leur inspiraient une nouvelle vie.

Tel était le monastère de Conques avec son pèlerinage. Il était comme un filet au moyen duquel sainte Foy pêchait les âmes au milieu du monde. Par ses miracles, comme par un bienfaisant appât, elle attirait les populations dans son filet. L'industrielle sainte choisissait dans la foule et recueillait les âmes les plus ardentes pour en peupler son monastère. Elle régénérait les autres, les renouvelait au contact des anges terrestres, devenus ses ministres, et les renvoyait dans le monde pour y répandre le parfum des vertus chrétiennes et gagner ou sanctifier d'autres âmes à leur tour.

Sainte Foy avait été apôtre durant sa courte vie et dans son martyre ; elle le fut encore bien plus durant son règne bienfaisant, dans son monastère de Conques, et son zèle fut ardent comme son cœur virginal. Ce cœur était un cœur de mère pour ses pèlerins ; il avait pour eux des condescendances qui allaient jusqu'à scandaliser les esprits étroits. Formé de tendresse et de pitié, il était facile à émouvoir. Les affligés, les infirmes, les misérables, les scélérats eux-mêmes en faisaient souvent la douce expérience. Les prodiges qu'elle a opérés en leur faveur sont vraiment innombrables. Elle ne pouvait tenir devant les larmes d'une mère, d'un père implorant même la résurrection d'un enfant mort. Parmi ses miracles on compte cinq résurrections de morts, obtenues de la sorte.

Et quelle condescendante bonté dans ses colloques avec les hommes simples et ignorants auxquels elle apparaissait parfois ! Elle s'abaissait à suivre leurs naïves idées, se faisant toute à tous avec une charmante simplicité.

Reproduisons ici son dialogue avec l'aveugle Guibert, tel que l'historien l'a recueilli sous la dictée de *l'Illuminé* : « Guibert, dors-tu ? — Qui m'appelle ? Qui êtes-vous ? — Je suis sainte Foy. — Madame, quel motif vous amène près de moi ? — Je suis venue te rendre visite. » Guibert l'ayant remerciée avec effusion, elle reprit : « Me reconnais-tu maintenant ? » Et lui, comme s'il l'avait



SAINTE FOY.
Gravure de J. Callot. (XVII^e siècle.)

vue auparavant et la connaissait depuis longtemps : « Oui, Madame, je vous vois parfaitement et je vous reconnais. — Dis-moi, comment te trouves-tu ? Tes affaires prospèrent-elles ? — Fort bien, Madame, je suis content et tout me réussit par la grâce de Dieu. — Comment peux-tu te dire si content, puisque tu es privé de la lumière ? » Le pauvre aveugle, comme il arrive dans les songes, était hors de la réalité, et il avait cru jouir de la vue. Ce dernier mot lui rappelle la perte de ses yeux : « Ah ! s'écria-t-il, comment pourrais-je jouir de la lumière, moi qui, l'an passé, au retour de votre fête, ai eu le malheur de perdre la vue, par l'injuste violence de mon maître ! — Ton maître t'a mutilé atrocement et sans raison ; ce crime odieux a irrité vivement le courroux du Seigneur. Mais demain, vigile de la fête de mon martyr, tu te rendras à Conques ; tu achèteras deux cierges : tu offriras l'un à l'autel du Saint-Sauveur et l'autre à celui où repose ma dépouille mortelle, et alors tes yeux, reformés à nouveau, recevront le bienfait de la lumière... » Et, comme Guibert semblait hésiter et se demandait avec quel argent il pourrait acheter les cierges : « Mille personnes que tu ne connais pas, reprit-elle, te feront l'aumône. Ce matin, dès l'aube, hâte-toi de te rendre à l'église de la paroisse ; tu assisteras au saint sacrifice, et là un homme te donnera six deniers (1). »

Comparons maintenant ce dialogue avec celui où se trouve mise en action la plus haute dame de la contrée, la comtesse de Toulouse. « Une nuit la dame, dans sa noble couche, vit apparaître en songe une jeune vierge de la beauté la plus éclatante. Après avoir admiré sa grâce incomparable, elle lui adresse la parole : « Dites-moi, s'il vous plaît, Madame, qui êtes-vous ? — Je suis sainte Foy, répondit celle-ci de sa douce voix ; bannissez tout doute et toute crainte. — O ma sainte dame, reprit la comtesse d'un ton suppliant, dans quel dessein avez-vous daigné visiter cette pécheresse ? — Je veux que vous me donniez vos manches d'or, que vous les portiez vous-même à Conques et que vous les déposiez sur l'autel du Saint-Sauveur. Tel est le motif de ma visite auprès de vous. — Ma sainte dame, j'exécuterai vos ordres de grand cœur, si vous daignez m'obtenir un fils de la bonté de Dieu. — J'adresserai cette demande au Créateur tout puissant, qui exaucera aussitôt la prière de sa servante, et vous obtiendrez ce que vous désirez si vous êtes fidèle à votre promesse (2). »

Ainsi, après le dialogue avec le mendiant vient celui avec la noble dame : mais quelle différence dans le ton ! La sainte, avec le misérable, prend la première la parole ; avec la haute dame, elle attend et se réserve. Envers le

(1) Liv. I, c. I.

(2) Liv. I, c. XIX.

pauvre de Jésus-Christ elle use de la plus condescendante effusion ; à l'égard de la grandeur du monde, c'est toujours la bonté, mais avec un admirable mélange de dignité et de sobriété.

Les malades étaient ses clients privilégiés. Mais, non contente de guérir les infirmités les plus variées, elle aimait à panser de ses propres mains les blessures les plus affreuses, les plus fétides. Un chevalier, dans un combat, avait reçu au visage un furieux coup d'épée qui lui avait tranché profondément le nez et la mâchoire supérieure, arraché la racine de la langue et détaché presque entièrement la mâchoire inférieure. Ses serviteurs réussirent à prolonger quelque temps son existence, en introduisant, malgré leur vive répulsion, des aliments liquides dans l'ouverture hideuse et béante de son gosier. Le chevalier, croyant sa guérison impossible, ne demandait à sainte Foy que la grâce d'une bonne mort. Or la sainte lui apparut sous la forme d'une jeune vierge resplendissante d'une beauté surhumaine, s'approcha de lui, toucha d'une main délicate l'horrible blessure, remit à leur place, avec ses doigts, les dents arrachées, releva et replaça le menton avec sa main, rapprocha les os et les chairs broyées et gangrenées, cicatrisa les plaies, et rendit la vie et la beauté à ce visage mort et horriblement déformé (1).

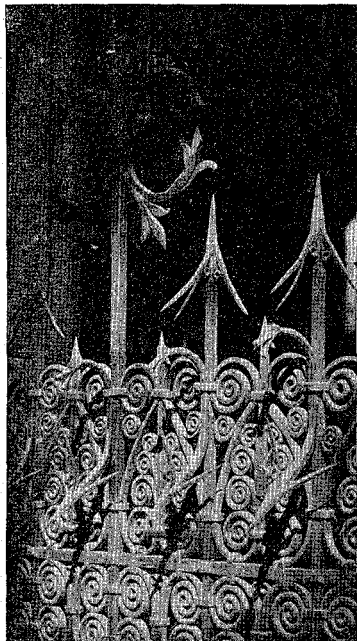
Un autre chevalier avait reçu dans le flanc une profonde blessure qui, suppurant horriblement, était sur le point d'amener la mort. La sainte, invoquée, lui apparut et toucha la plaie. Aussitôt il s'échappa de la blessure une humeur abondante et tellement fétide que le chevalier lui-même se détourna avec dégoût. « Ne te trouble pas, mon fils, lui dit-elle ; pour nous, qui exerçons l'office de médecin, nous n'éprouvons point de répugnance pour les ulcères du corps humain, mais plutôt pour ceux de l'âme (2). » Quelle charité !

Mais le triomphe du cœur de l'aimable sainte, c'est la pitié profonde qu'elle ressentait pour les pauvres prisonniers et pour les cruelles tortures qu'ils enduraient dans les horribles cachots de ces siècles de fer ; elle ne faisait point de distinction entre l'innocent et le coupable, et elle leur procurait la délivrance par les moyens les plus ingénieux. On peut dire que tout prisonnier qui l'invoquait était un prisonnier libéré. « Le genre de prodiges le plus familier à sainte Foy, dit l'historien des miracles, celui qui a donné à son nom une célébrité universelle, c'est la délivrance des prisonniers qui ont recours à son assistance. En leur donnant la liberté, elle leur recommande de charger leurs lourdes chaînes sur leurs épaules et de se diriger ainsi vers Conques, pour y rendre grâce au saint Sauveur. Elle ne fait aucune distinction

(1) Liv. II, c. VII.

(2) Liv. IV, c. XVII.

entre l'innocent et le coupable. Tout captif, quel qu'il soit, qui implore son secours avec instance et persévérance, ne tarde pas à expérimenter le pouvoir étonnant dont le Seigneur a doté son épouse... Ceux dont la vie avait été jusque-là criminelle renaissent à la vertu en revenant à la lumière du jour (1). » Comme nous l'avons déjà vu, sainte Foy avait délivré un nombre si prodigieux de prisonniers que leurs fers, rapportés en ex-voto, encombraient la basilique et le monastère, et qu'ils servirent à confectionner les nombreuses portes grillées qui clôturaient le sanctuaire et les chapelles de la basilique.



SOMMET DE GRILLE EN FER FORGÉ
(XII^e siècle). Eglise de Conques.

Croirait-on qu'une vierge si jeune, si tendre, si douce, si aimable, pût se laisser séduire par les mâles lauriers de la guerre et qu'elle aimât le tumulte des batailles? Oui; elle se plaisait parfois à guerroyer, comme plus tard Jeanne d'Arc, et toujours elle remportait la victoire. N'avait-elle pas, durant sa courte vie, livré un terrible combat et soutenu l'effort de l'empire romain? Tandis que les hommes ont pris la fuite et que le pontife lui-même s'est dérobé, elle seule se présente hardiment comme le champion de la foi chrétienne. Elle triomphe du fer et du feu, conduit au combat, à la mort, à la victoire une légion de païens convertis par elle, ramène le pontife sur le champ d'honneur et empourpre de son sang virginal la palme des martyrs. Il n'est

donc pas surprenant que, dans son existence posthume, elle ait continué de mener le combat contre les mécréants.

Un chevalier du pays de Nîmes ayant été attaqué par un puissant et déloyal seigneur, qui lui avait même enlevé son épouse, et ne se sentant pas en force pour résister, eut recours à sainte Foy et demanda aux moines de Conques un étendard de la sainte martyre. Armé de cet étendard, il se précipita sur un ennemi cinq fois plus nombreux et le mit complètement en déroute (2).

Mais c'est principalement contre les infidèles que la sainte se plaisait à guerroyer. Les habitants de la petite cité de Colonic (Calonge), dans la province de Catalogne, en Espagne, étaient désolés par les incursions des Sarrasins. Ils

(1) Liv. I, c. XXXI.

(2) Liv. III, c. XVIII.

firent savoir aux moines de Conques qu'ils plaçaient leur ville sous la protection de la puissante sainte ; ils s'engagèrent à lui payer un tribut annuel et à lui faire hommage de la dime des dépouilles enlevées aux Sarrasins. Les moines leur envoyèrent un étendard de la sainte, par la vertu duquel les habitants de Colonic remportèrent constamment la victoire sur un ennemi bien plus fort et plus en nombre (1). Raymond III, comte de Rouergue, au retour de son expédition contre les Sarrasins de Barcelone, en 987, fit aussi présent à sainte Foy des riches dépouilles qu'il avait enlevées à l'ennemi (2).

Don Pèdre Sanche, roi d'Aragon, eut recours, en 1101, à la puissante protection de sainte Foy pour chasser les Maures de son royaume. Il fit le vœu, s'il emportait la ville de Barbastro, de dédier à la sainte la plus belle des mosquées de la ville et d'y fonder un monastère dépendant de celui de Conques. Il remporta une victoire éclatante et, plein de reconnaissance, exécuta fidèlement son vœu. La charte de donation existe encore (3).

Sainte Foy se plaisait à délivrer les captifs tombés entre les mains des Sarrasins ; elle opéra souvent des miracles en leur faveur. Elle délivra même miraculeusement un Sarrasin qui avait embrassé la foi chrétienne (4). Les Sarrasins avaient appris à redouter le nom de sainte Foy en Espagne, en Barbarie, en Syrie. Les exploits de la sainte lui avaient même valu un sanctuaire sur les bords de l'Euphrate (5).

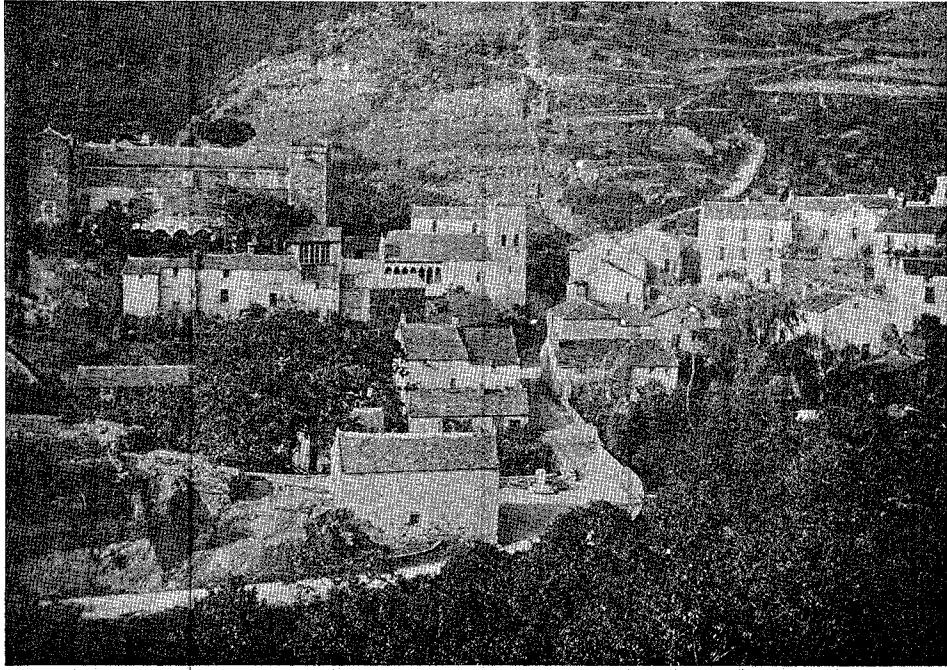
(1) Liv. IV, c. VI.

(2) Liv. I, c. XII.

(3) *Cartul.*, n° 466.

(4) *Lib. mirac.*, p. 239.

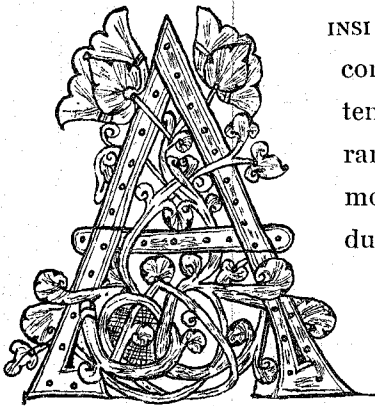
(5) *Id.*, p. 241.



ROQUEFÈRE (Aude).
Vue générale.

CHAPITRE IX

LES JEUX ET LES BADINAGES DE SAINTE FOY



INSI que nous venons de le voir, notre sainte avait conservé, dans ce que nous pouvons appeler son existence et sa vie *posthumes*, la physionomie et le tempérament qui la caractérisaient durant sa courte carrière mortelle. L'action glorieuse qu'elle a exercée du haut du ciel n'est qu'un prolongement de celle qu'elle avait eue ici-bas. De même nous retrouvons jusque dans ses manifestations glorieuses un cachet particulier qui a frappé le moyen âge tout entier et qui est comme le reflet de son âge d'enfant. La naïve simplicité et le gracieux enjouement, apanage et charme le plus exquis de cet âge, caractérisent les miracles de notre sainte. Il faut observer d'ailleurs que la foi du moyen âge était une foi naïve et simple. Il en est qui sont étonnés, parfois scandalisés, de l'extrême simplicité qui préside aux miracles de sainte

Foy. Ils ne prennent pas garde que l'état d'esprit de cette époque était tout différent du nôtre. Dieu, dans sa condescendance, se fait tout à tous, grand avec les grands, petit avec les petits, et ses préférences sont pour ces derniers.

« Notre sainte, dit l'historien des miracles, a opéré une multitude de prodiges pour des objets de si petite importance que les habitants du bourg, dans leur langage naïf, les appelaient plaisamment les badinages de sainte Foy, *joca sanctae Fidis* (1). On a souvent traduit ce mot *joca* par *jeux* : les jeux de sainte Foy. Il est vrai que la sainte jouait avec les miracles, les opérait avec une facilité et une abondance telles qu'ils semblaient un jeu pour elle : *ludens*, comme le dit la sainte Écriture (2), en parlant de la divine Sagesse qui se joue dans l'œuvre de la création. Mais, d'après la vraie signification du mot *joca* et d'après les explications de l'historien, on a voulu qualifier de *badinages* certains miracles, nombreux d'ailleurs, qui offraient comme un caractère badin, soit par leur objet, d'importance parfois minime, soit par leurs circonstances singulières et plaisantes.

C'est ainsi que, à l'occasion du synode convoqué à Saint-Félix sous Rodez, par l'évêque Arnaud, un miracle des plus étonnants ayant été opéré devant la statue d'or de sainte Foy, pendant l'une des séances de l'assemblée, la multitude fit éclater les acclamations les plus bruyantes. Les prêtres du synode se demandaient quelle était la cause de cette clameur populaire. La comtesse Berthe, qui assistait à la réunion, s'écria : « Ce peut-il être autre chose que l'un des badinages habituels de sainte Foy (3) ? » L'événement confirma cette parole, et les prêtres se répétaient en souriant le bon mot de la vénérable comtesse.

Les troubadours, qui chantaient les gloires de sainte Foy, lui donnaient la qualification de *joglaresse*, du latin *joculatrix*, qui se plaît aux badinages (4).

Voici quelques-uns de ces badinages.

Le chevalier Géraud, de Vialarels, aujourd'hui Decazeville, en chassant dans l'Albigeois, avait perdu un faucon qu'il avait emprunté à son suzerain. Tremblant de crainte à la pensée de se présenter les mains vides devant ce terrible seigneur, à son retour dans le pays, il fait un vœu à la sainte. Consolé par la prière, il se met à table pour prendre une réfection. Tout à coup, au milieu du repas, une oie domestique, à la stupéfaction des convives, s'élança du dehors et vole dans la salle. Aussitôt un faucon paraît à sa suite

(1) Liv. I, c. XXIII.

(2) Proverb., VIII, 30, 31.

(3) *Sancta Fides jocatur ut solet*. Lib. I, c. XXVIII.

(4) Chant en langue d'oc; voir aux *Appendices*. — Catel, *Hist. des comtes de Toulouse*.

et fond sur elle avec la rapidité de la foudre. O prodige ! ô bonheur ! le chevalier reconnaît et recouvre le faucon perdu (1).

Il y avait, dans le monastère, avant l'an 980, un moine nommé Gimon, élevé à la dignité de prieur. Ce moine n'ayant pu, en revêtant l'habit religieux, dépouiller la fougue guerrière dont il avait été possédé dans le monde, la tourna contre les malfaiteurs ; il réprimait leurs attaques avec une vaillance sans pareille. Mais si parfois la multitude des agresseurs ne lui permettait pas de les attaquer de front, il se rendait auprès du tombeau de la sainte, et lui adressait les représentations les plus vives et les plus familières avec une simplicité naïve. Sa bouillante ardeur l'entraînait jusqu'à menacer sainte Foy de frapper sa statue ou de la précipiter dans la rivière ou dans un puits, si elle ne châtiât les criminels agresseurs. La sainte agréait la naïve confiance du moine, dont la vie était d'ailleurs des plus saintes, et ne manquait jamais de l'exaucer.

Gimon était gardien du sanctuaire ; un seul flambeau veillait devant le saint autel. Mais comme il s'éteignait souvent, le gardien se levait et le rallumait. Et lorsque celui-ci, accablé de lassitude, était vaincu par le sommeil, il sentait une main qui touchait légèrement sa joue, et entendait une douce voix qui l'avertissait de rallumer la veilleuse. Réveillé par cette intervention, il se levait vivement, s'approchait du flambeau éteint, et, au moment où il avançait la main pour le saisir, il le voyait tout à coup rallumé par une main céleste. Souvent aussi, le flambeau ne s'étant pas rallumé de la sorte, il le portait auprès des charbons ardents que l'on conservait à cet effet et, dans le trajet, celui-ci se rallumait merveilleusement. Il retournait à sa couche ; mais à peine avait-il goûté un peu de repos que la même apparition, se renouvelant, comme pour le narguer, jusqu'à trois et quatre fois, le réveillait, le forçait de se lever, malgré ses gémissements, et de revenir auprès du flambeau. A la fin, bouillant d'impatience, le vieillard éclatait en vives récriminations contre sainte Foy, et lui reprochait de se jouer de lui et de le harceler sans cause. Ayant ainsi mis la sainte à la raison, il revenait à sa couche, ou bien le plus souvent il profitait de l'occasion pour se livrer à la psalmodie et à l'oraison, et veillait ainsi tout le reste de la nuit. D'autres fois, dans l'exercice de sa fonction de gardien, il entendait résonner le métal de la statue d'or. Docile à cet avertissement, il s'empressait de rallumer le flambeau (2).

On ne sait qu'admirer le plus ici, ou de la foi simple et naïve du saint religieux, ou de la condescendance de la jeune sainte qui semble avoir

(1) Liv. I, c. XIII.

(2) Liv. I, c. XVI.

conservé quelque chose de l'enjouement, disons le mot, de l'espièglerie enfantine de son âge.

La sainte apparaissait fréquemment aux personnes, surtout aux dames de qualité, qui possédaient de riches bijoux, et elle leur en faisait la demande avec instance pour son église ou son trésor, « comme si la jeune sainte, dit plaisamment l'historien, était encore charmée par ces objets qui séduisent les jeunes filles de son âge et piquent leur convoitise (1) ». Elle avait ainsi apparu à la comtesse Richarde, veuve du comte de Rouergue, Raymond III, et lui avait demandé une magnifique fibule ou broche en or que celle-ci portait sur elle. Pressée par les instances réitérées de la sainte, la comtesse, qui tenait à son bijou, usa d'artifice et offrit un égal poids d'or en échange. Mais qui peut se flatter de l'emporter en finesse sur notre sainte ? En repartant de Conques, le noble coursier de la comtesse se livre un moment aux caprices d'une allure désordonnée. Dans ce mouvement, la fibule d'or s'accroche à une branche et y demeure suspendue, à l'insu de la comtesse. Une paysanne, passant peu après au même lieu, aperçoit le bijou précieux ; elle ne croit pas pouvoir mieux faire que de l'offrir à sainte Foy. Ce fut double profit pour la sainte. Et, quelque temps après, la comtesse, étant retournée à Conques, aperçut avec surprise sa fibule briller sur la tête de la statue d'or. Elle n'eut garde de reprendre un bijou si bien placé (2).

La dignité épiscopale elle-même n'était pas une sauvegarde contre les badinages de la sainte. Bernard, abbé de Beaulieu, en Limousin, et plus tard évêque de Cahors, en fit une expérience des plus plaisantes. Bernard était l'heureux possesseur de deux colombes d'or. Sainte Foy lui apparut en songe et les lui demanda. L'abbé tenait à ces deux bijoux ; il fit la sourde oreille. La sainte, comme un enfant terrible, revint à la charge une seconde et une troisième fois. Il fallait s'exécuter. Dans cette perplexité, l'abbé, placé entre le désir de conserver un objet si cher et la nécessité de donner satisfaction à l'importunité de la sainte, crut avoir trouvé un arrangement. Il entreprit le pèlerinage de Conques et offrit un égal poids d'or, persuadé que la sainte s'en contenterait. Mais, à son retour, sainte Foy lui apparut de nouveau en songe et le pressa vivement de lui donner les deux bijoux, en lui déclarant que tout son or ne pouvait remplacer les colombes. Il se vit alors forcé, malgré ses résistances, d'offrir les deux colombes. Ce fut encore double profit pour la sainte : l'or fut employé à la table d'autel du Saint-Sauveur ; les colombes ornèrent les appuis du trône de la statue d'or (3).

(1) Liv. II, c. X.

(2) Id.

(3) Liv. I, c. XVI.

Il sera intéressant de raconter par quel moyen sainte Foy extorqua à une autre femme son anneau. Cette femme étant venue en pèlerinage à Sainte-Foy contre le gré de son mari, se sentit prise tout à coup, au sortir de la basilique, de douleurs aiguës et intolérables qui ne cédèrent à aucun remède. Désolée à la pensée des reproches qu'elle allait essuyer de la part de son mari, elle se fait porter devant la statue d'or et, sachant bien quel était le don qui toucherait le mieux le cœur de la sainte, elle tire son anneau du doigt et le lui offre. A l'instant, elle se trouve guérie (1).

Un jeune homme de l'Auvergne, implorant une faveur auprès de sainte Foy, s'était engagé par vœu à lui donner une bague de grand prix. La grâce obtenue, il se rend à Conques et, désireux de conserver son bijou, donne trois pièces d'or en échange. Il s'en retourne ; mais, après un peu de chemin il se sent accablé par le sommeil et s'endort sur le gazon. A son réveil, il ne trouve plus la bague à son doigt. Il retourne tristement à Conques et, comprenant d'où lui vient son infortune, il se précipite aux pieds de la sainte : « O sainte Foy, s'écrie-t-il, pourquoi m'avez-vous enlevé ma bague ? Rendez-la moi, je vous en supplie, et je vous l'offrirai en réparation de ma faute. » Aussitôt, baissant les yeux, il aperçoit sa bague sur le pavé et s'empresse de l'offrir à la sainte. Il apprit ainsi à ses dépens que l'on ne gagne pas à ruser avec sainte Foy (2).

« On comptait, dit l'historien, bien peu de personnes dans la province que la sainte n'eût ainsi dépouillées (3). » On se rappelle qu'elle quêtait cet or pour la table d'autel du Saint-Sauveur. Les pèlerins connaissaient si bien ses plaisantes importunités, qu'ils les redoutaient et prenaient, mais en vain, des précautions conservatrices. Ainsi, une noble dame, se mettant en route pour le pèlerinage de Conques, songe tout à coup aux demandes de la sainte. Elle se retourne aussitôt, appelle sa suivante, ôte sa bague de son doigt et la remet à celle-ci : « Prenez ce bijou, dit-elle, et gardez-le jusqu'à mon retour, de peur que sainte Foy ne songe à me le demander. » La sainte se piqua au jeu. Au retour de la dame, elle lui apparut et lui demanda son anneau. La dame, rebelle à ce sacrifice, cherche à se persuader que cette vision n'est qu'une illusion. Mais, saisie aussitôt par une violente fièvre, elle est trop heureuse d'acheter sa guérison au prix du bijou si aimé. Elle apprit ainsi que la sainte ne se laisse pas surpasser en finesse (4).

Sainte Foy ne se laissait pas vaincre davantage en générosité. Heureuses

(1) Liv. I, c. XX.

(2) Liv. I, c. XXI.

(3) Liv. I, c. XVII.

(4) Liv. I, c. XVIII.

les personnes auprès desquelles elle venait ainsi exercer l'office de quêteuse ! Les donateurs étaient toujours récompensés au centuple. Témoin la comtesse Arsinde, épouse de Guillaume Taillefer, comte de Toulouse. Nous avons déjà vu comment la sainte lui avait apparu pour lui demander deux bracelets. La noble dame acquiesça à son désir et, privée du bonheur d'être mère, elle lui demanda en retour de lui obtenir un fils. La sainte lui en accorda deux, en échange des deux bijoux (1).

Dans un grand nombre de miracles la sainte mêlait quelque circonstance plaisante ; c'était comme le sceau distinctif de ses œuvres même les plus admirables. Un prisonnier invoquait sainte Foy. Celle-ci lui apparaît en plein jour et lui présente un marteau couvert d'une épaisse rouille pour briser ses fers. Cet instrument fut suspendu en ex-voto dans la basilique. « D'où la sainte, dit plaisamment l'historien, a-t-elle pu tirer ce marteau (2) ? »

Un autre prisonnier, enfermé au sommet d'une tour perchée sur des rochers à pic, reçut de sainte Foy l'avis de se précipiter en bas. Celui-ci, après quelques hésitations bien naturelles, obéit et ne reçut aucun mal de sa terrible chute. Mais ses jambes et ses pieds étaient restés entravés par d'énormes chaînes ; il ne pouvait fuir les poursuites de ses gardiens. La sainte ne voulut pas briser ses chaînes, elle préféra fournir au fugitif un âne sur lequel il se jeta en travers. La course finie, l'âne disparut. « Que faut-il penser de cette humble monture ? » demande naïvement l'historien (3).

La statue d'or de sainte Foy ayant été portée solennellement à Molompise, en Auvergne, un sourd-muet de naissance fut guéri. Aussitôt, pour célébrer le miracle, les chants éclatent, les cloches sonnent, les trompettes retentissent. Le guéri, épouvanté, ahuri par un tel fracas, si inouï pour ses oreilles qui s'ouvraient pour la première fois, se livrait à une mimique des plus plaisantes, s'élançait de tous côtés, et faisait des contorsions et des efforts désespérés. Il ne se calma que lorsque ce vacarme eut cessé (4).

Ses propres moines n'étaient pas à l'abri des badinages de la sainte. Nous venons de voir que lorsqu'un miracle s'opérait, il était d'usage, pour le célébrer, de faire retentir à l'instant chants, cloches et trompettes. « Or, durant cette procession de Molompise, il y eut un redoublement de prodiges si inouï, que les moines n'eurent pas même le loisir, durant toute la journée, de prendre leur nourriture. Sur le soir, après l'office, les religieux, accablés, rompus de fatigue, s'étaient mis à table pour réparer leurs forces. Ils allaient goûter à leur

(1) Liv. I, c. XIX.

(2) Liv. I, c. XXIII.

(3) Liv. I, c. XXXIII.

(4) Liv. II, c. IV.

modeste collation, lorsqu'un nouveau miracle opéré par la sainte les force de se lever à la hâte, afin de rendre à leur patronne le tribut obligé de louanges et d'actions de grâces. Après avoir rempli ce devoir, ils s'empresent de revenir à leur collation ; mais aussitôt un autre miracle les rappelle auprès de la sainte. L'événement s'étant renouvelé jusqu'à trois et quatre fois, comme par jeu, les moines furent forcés de passer à jeun la journée entière, jusqu'à l'entrée de la nuit (1). »

La sainte semblait se complaire dans la simplicité et la naïveté de la foi de cette époque ; elle poussait la condescendance jusqu'à en excuser les puérités et paraître s'y associer par ses miracles. Un seigneur du Périgord, à la suite d'une union longtemps stérile, avait obtenu de sainte Foy d'être père de deux enfants. Il les appelait, non ses fils, mais les enfants de la sainte. Et pour prouver la faveur de leur naissance, il faisait maintes fois allumer un grand feu au milieu de la cour, en présence de ses hôtes, et ordonnait aux deux enfants de passer nus-pieds et nu-jambes à travers les flammes. Ceux-ci obéissaient avec un joyeux empressement ; ils passaient et repassaient bien des fois, sans éprouver la plus légère atteinte du feu (2).

Il reste encore un trait du badinage de sainte Foy ; mais il est si singulier que l'historien lui-même semble avoir hésité à le raconter et l'a relégué presque à la fin de son livre. « Voici, dit-il, un genre singulier de guérison. » Et il raconte qu'un chevalier de l'Auvergne, atteint d'une lésion intestinale incurable, vint demander sa guérison à sainte Foy. Celle-ci lui apparut et lui dit qu'elle ne s'occupait pas d'une telle maladie, mais que s'il consentait à recevoir un coup de marteau du forgeron, son voisin, sur le siège du mal, il serait guéri. Le chevalier, dans la simplicité de sa foi, contraignit le forgeron, malgré sa résistance, à se prêter à cette opération et il s'étendit sur l'enclume. Mais quand il voit le lourd marteau soulevé et près de s'abattre sur lui, saisi d'une épouvante subite et instinctive, il s'élance d'un bond sur le sol et, ô merveille ! il se trouve guéri. « Ceci, dit l'historien, n'est pas une plaisanterie de notre invention. Nous invoquons à l'appui le témoignage de Robert, abbé de Chanteuge, vieillard des plus graves et des plus vénérables et l'homme le plus recommandable par sa sincérité (3). » Un tel



SAINTE FOY.
Statuette du XVIII^e siècle
Eglise de Marville
(Meuse)

(1) Liv. II, c. IV.

(2) Liv. III, c. IX.

(3) Liv. IV, c. XXIII.

badinage ne doit être apprécié que dans le cadre de l'époque et des mœurs de ce siècle. La sainte a voulu simplement récompenser la foi naïve de cet homme.

Il est un autre genre de miracles qui, par son objet même, est des plus surprenants et peut être rangé dans la catégorie des badinages. C'est la résurrection des animaux, des bêtes de somme. L'historien en rapporte quatre ; l'une d'elles eut lieu en Italie. Mais, à raison de la singularité de ce genre de prodiges, qui cependant n'est pas inouï, il entreprend leur justification par trois motifs que le lecteur sera curieux de connaître. « La fin dernière des animaux, dit-il, étant dans le service de l'homme sur la terre, leur résurrection pour ce monde est plus rationnelle que celle des hommes ; ceux-ci gagneraient-ils à être soumis de nouveau à l'incertitude du salut ? — La résurrection des bêtes est de nature à nous confirmer dans la foi en notre propre résurrection. — Enfin Dieu s'est servi de ce moyen pour venir en aide aux nécessités de ses enfants. »

Dans ces résurrections de bêtes, la sainte trouvait encore l'occasion de mêler quelque circonstance plaisante. Un chevalier toulousain, se rendant à Conques sur son mulet, voit avec douleur sa monture tomber et périr, tout près du but de son pèlerinage. Il arrive pédestrement au pied de la statue de la sainte et se plaint auprès d'elle de son infortune. A ce moment, des paysans étaient en train d'écorcher la bête morte ; le couteau avait déjà tracé de larges sillons dans son cuir, lorsque tout à coup elle s'agite, repousse les opérateurs et court en hennissant jusque sur la place de l'église de Conques. Là, l'animal ressuscité, comme pour témoigner son allégresse d'avoir recouvré la vie, galopait dans tous les sens devant la basilique, faisant retentir l'air de ses hennissements joyeux, en présence de nombreux témoins attroupés devant ce curieux spectacle (1).

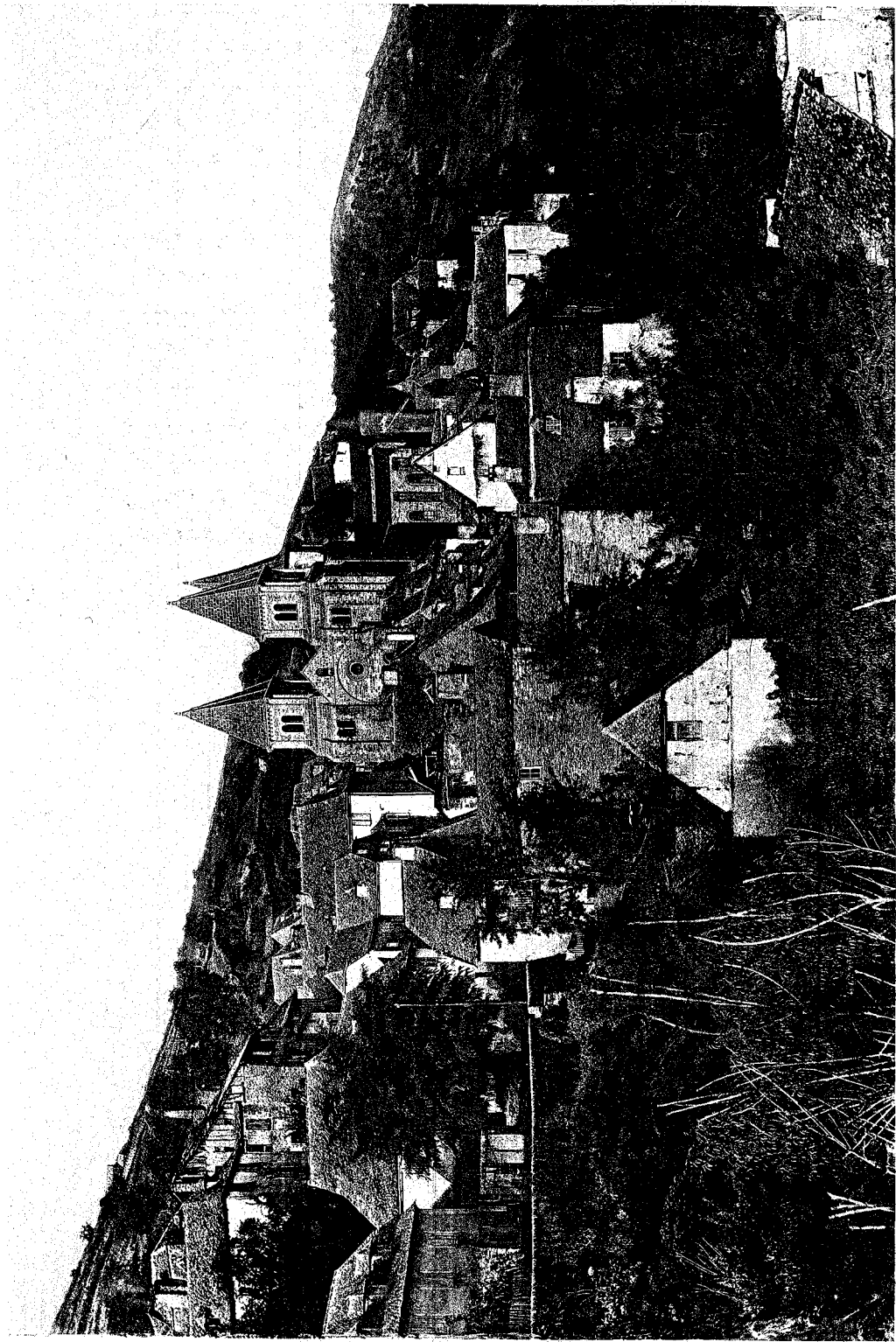
Sainte Foy a même ressuscité un âne. Cet âne était toute la ressource d'un pauvre homme. Lorsqu'il fut mort, on se mit en devoir de le dépouiller de sa peau. Pendant ce temps le malheureux ânier pleurait au pied de la statue d'or. Or, une cuisse de la bête était déjà entièrement dépouillée et l'autre entamée, lorsque l'animal se lève et court après son maître, portant le lambeau de sa peau pendant sur la cuisse. Ce spectacle à la fois risible et touchant émut les spectateurs jusqu'aux larmes. « Quant au lambeau de peau resté pendant, dit plaisamment l'historien, il ne doit être pour personne un sujet d'inquiétude ; ce fut un petit détail pour le pouvoir de la sainte (2). »

(1) Liv. I, c. III.

(2) Liv. IV, c. XIX.

DEUXIÈME PARTIE

CONQUES



Phot. Bouillet

Fréhoq. Dujardin

VUE GÉNÉRALE DE CONQUES
(Prise à l'ouest)



CONQUES.
Le cloître.— (XII^e siècle.)

CHAPITRE PREMIER

L'ABBAYE

I. ORIGINES.



VERS le nord-ouest du Rouergue (1), la petite rivière du Dourdou, *Dordunum*, après avoir arrosé les riants vallons de Villecomtal, de l'Acquier et de Saint-Cyprien, s'engage tout à coup bruyamment dans des gorges étroites d'un aspect sinistre. A une lieue de là, le mur de rochers s'entr'ouvre, à droite, pour livrer passage à un torrent rapide, l'Ouche, ou la Louche, *Latacia*, qui coule de l'Est à l'Ouest et vient se jeter en cet endroit dans le Dourdou. La déchirure que détermine le confluent est encadrée de tous côtés par des montagnes escarpées. Ce lieu sauvage s'appelait primitive-

(1) *Pagus Ruthenicus*, pays du Rouergue, chef-lieu Rodez, *Ruthenae*. Le Rouergue, qui était d'abord une partie de l'Aquitaine I^{re}, constitua plus tard l'extrémité orientale de la Guienne; c'est aujourd'hui le département de l'Aveyron.

ment *Teulamen* (1), Tuilerie ou Teulière ; *Vallis Lapidosa*, Combe Peyrouse, c'est-à-dire vallée rocheuse. Louis le Débonnaire, à la fin du VIII^e siècle, lui donna le nom, devenu célèbre, de *Conques* (2). Au-dessus du confluent et sur le versant de l'Ouche, à l'exposition du midi, sont suspendus, à mi-côte, le monastère et le bourg de Conques, dont le faubourg se prolonge et descend jusqu'au Dourdou.

Dans ce pays sauvage et rocailleux on a découvert de nombreuses poteries gauloises, notamment au château dont on voit les ruines sur le roc isolé qui forme promontoire à la jonction de l'Ouche et du Dourdou ; d'autres sur le rocher qui portait jadis la tour de Roqueprive, près de Conques, en amont sur les bords de l'Ouche ; d'autres encore sur le roc dit *du Portier*, en amont sur la rive du Dourdou. Y aurait-il eu, dans ce pays perdu, une station gauloise ou du moins quelques habitations ? Ces restes sembleraient l'affirmer. L'on a trouvé aussi en plusieurs endroits des poteries romaines, et des traces d'un établissement romain à Lestoulène, tout près de Conques, au nord-ouest. Dans ce dernier lieu on découvrit un fragment précieux de vert antique. Enfin on a reconnu les vestiges d'une voie romaine venant de Lunel par la Reyronie, passant sous le Puech et débouchant à Conques par Lestoulène, puis traversant le Dourdou et se dirigeant vers Divone (3).

Le 4 avril 1876, en exécutant des fouilles dans le sanctuaire de l'église de Conques, les ouvriers mirent au jour une substruction de forme circulaire, en petit appareil. Aux points extrêmes et symétriques de l'hémicycle, se trouvaient appuyés aux murs deux grands vases antiques grossièrement façonnés à la main et non au tour, d'une terre mal cuite qui renfermait du sable, du quartz et du mica. Serait-ce un reste du premier oratoire élevé en ces lieux (4) ?

Dans le vieux cimetière qui, vers l'est et le nord, était contigu aux murs de l'église, on a découvert nombre de sarcophages dont quelques-uns, d'une époque reculée, seraient, dit-on, mérovingiens.

(1) Cf. *Cartul. de Conques*, n° 108.

(2) D'après la Chronique de Conques, la vallée rocheuse aurait porté le nom de Conques dès le VI^e siècle. Mais le poème d'Ermold le Noir, dont nous parlerons plus loin, nous apprend que ce nom lui fut donné par Louis le Débonnaire lui-même, à la fin du VIII^e siècle. La Chronique et le récit en prose de la translation assurent que le motif de cette dénomination se tire de la conformation du lieu, *ad instar conchae*, en forme de *conque*. « Le monastère de Conques, dit le récit de la Translation, entouré de tous côtés par des montagnes abruptes, tire de sa position l'origine de son nom. » C'est dans le même sens que ce mot paraît avoir été employé par saint Colomban. Ce saint avait établi une colonie monastique à Brigantium, sur les bords du lac de Constance ; mais quelques moines ayant été massacrés par des voleurs, Colomban rassemble ses frères pour émigrer plus loin et leur dit : « Nous avons trouvé une *conque* d'or ; mais elle était pleine de serpents. » (Ozanam, *La civilisat. chrét. chez les Francs*, p. 127.) — Les armes parlantes de la ville de Conques étaient : *de gueules à un paire d'argent accompagné de trois coquilles (conques) de même, deux en chef et une en pointe.*

(3) Cahors.

(4) Voir plus bas, p. 144.

Quant au monastère, « il est situé, dit le récit de la translation, dans des vallées couvertes de sombres forêts et entourées de tous côtés par des collines abruptes. Il occupe une étendue de deux stades (360 mètres) de long. »

A quelle époque remonte la fondation de ce monastère ? Ici se présente à nous un document connu sous le nom de Chronique de Conques. Cette chronique se compose de deux parties : une première contenant le récit des origines du monastère ; une seconde qui n'est que la liste chronologique des abbés, continuée par des copistes successifs. Avant de discuter la valeur de cette pièce, nous allons donner le résumé de la première partie.

Vers l'an 371, quelques pieux chrétiens, pour fuir les persécutions des païens, se réfugièrent dans les solitudes de Conques et y élevèrent un petit oratoire, sous l'invocation du Saint-Sauveur. Leur nombre s'étant accru, ils se soumirent à une sorte de règle religieuse, sous la conduite d'un pasteur ou d'un abbé qui fut désigné sous le titre d'*archimandrite*. Les idolâtres du pays se rassemblèrent contre eux, un jour de dimanche, et les massacrèrent au nombre de mille (1). Vers l'an 500, le roi Clovis, ayant chassé le fils d'Alaric, roi des Goths, Amalaric, qui s'était fixé dans la région de Conques, y rétablit les cénobites. Mais ils furent massacrés, et leur monastère fut détruit, vers 574, par Théodebert, fils de Childéric, au cours des ravages affreux qu'il fit subir à l'Aquitaine. Relevé de nouveau par les moines qui s'y rassemblèrent, il fut encore détruit, mais cette fois de fond en comble, en l'an 730, par les Sarrasins qui en firent périr les habitants. Le roi Pépin le Bref, visitant ce lieu et le trouvant propice pour la défense du pays, y appela le saint solitaire Dadon et fit relever les bâtiments. Son fils Charlemagne visita, lui aussi, le lieu de Conques, fonda à nouveau le monastère, le dota et l'enrichit de deux reliques de l'enfance du divin Sauveur (2) ; il tenait l'une d'elles (3) de son oncle Carloman, moine du Mont-Cassin. Il fonda autant de monastères qu'il y a de lettres dans l'alphabet et distribua à chacun d'eux un reliquaire d'or en forme de lettre ; il donna la lettre A à l'abbaye de Conques. Plus tard, Louis le Débonnaire soumit le monastère à la règle de saint Benoît et l'enrichit de nombreuses donations.

On trouve trois versions principales du texte de cette chronique. La plus

(1) Une tradition, recueillie par l'historien Bosc, aurait conservé le souvenir de ce grand massacre. On montre encore dans la vallée, sur les bords du Dourdou, à un kilomètre environ en amont, une petite prairie, connue sous le nom de *Pré des moines*, qui aurait été le théâtre de cet événement. Tout près de cette prairie, se trouve le roc dit *du Portier*, à pente abrupte de tous les côtés, où l'on a recueilli quantité de débris antiques.

(2) *Umbilicum et circumcissionem.*

(3) *Circumcissionem.*

connue est celle qui fut transcrite, en 1667, par le célèbre collectionneur Doat, d'après « une copie trouvée aux archives de Conques (1) ». Une seconde version, plus ancienne d'un demi-siècle que celle de Doat, se trouve dans un pouillé du Musée de Rodez ; une troisième, remontant à l'an 1520, dans le Pouillé dit de Conques et dans un manuscrit de la Bibliothèque Nationale (2) ; on n'y trouve que la partie narrative de la chronique. Cette dernière version, qui est une traduction française entremêlée de nombreuses citations du texte latin, fut adressée au roi par les moines de Conques et est tirée « mot à mot au long » de « plusieurs anciens registres dans les archifs de labbeïe ». Le cardinal Bourret a reproduit ces trois versions dans son *Saint Martial* (3). Les deux versions les moins anciennes présentent des amplifications et des hors-d'œuvre. Celle de 1520 est beaucoup plus sobre, plus simple, sans digressions ni transpositions ; le récit est plus lié et plus suivi. Évidemment elle serre de très près l'original, puisqu'elle fait profession de reproduire « mot à mot » les documents eux-mêmes.

A quelle époque faut-il rapporter la rédaction primitive de notre chronique ? La partie narrative s'arrête aux donations de Pépin d'Aquitaine, mort en 838. Le catalogue des abbés, dont il ne faut pas la séparer, nous offre une indication caractéristique : une différence tranchée après le XI^e siècle. Jusqu'à la fin de ce siècle, la mention de chaque abbé est accompagnée d'un résumé des actes les plus importants de son gouvernement ; ces notices, malgré des transpositions, concordent pour le fond avec les pièces du Cartulaire. A dater du XII^e siècle, la nomenclature des abbés devient sèche et dépourvue de faits. Il résulte de là que la seconde partie de ce catalogue a été rédigée longtemps après la première.

On peut en inférer que la Chronique remonte à la fin du XI^e siècle. Elle a été composée très probablement à l'occasion du grand procès de prééminence qui s'éleva entre les abbayes de Conques et de Figeac. Nous verrons que ce procès, porté devant le concile de Clermont, en 1095, fut terminé par une sentence du concile de Nîmes, en 1096. Chacune des deux abbayes s'efforçant de produire des titres plus respectables que sa rivale, celle de Figeac ne recula devant aucun moyen pour s'assurer le triomphe de sa cause : faux diplôme de Pépin le Bref, fausses bulles de plusieurs papes. En outre elle exhiba une chronique fabuleuse, fondée sur ces pièces fausses et pleine des récits les plus

(1) Bibl. Nation., fonds Doat, ms. fr. 143.— Elle a été reproduite dans sa première partie par de Gaujal (*Études histor. sur le Rouerg.*, t. IV, p. 391) ; la seconde partie, la liste chronologique des abbés, a été publiée, en 1717, par dom Martène (*Thesaurus anecdotorum*, t. III).

(2) Lat. 5456.

(3) In-4°. 1895, Carrère, Rodez.

merveilleux. Les faits qu'elle raconte vont jusqu'à 1096, l'année même de la sentence définitive. De leur côté, les moines de Conques rédigerent leur Chronique à la même époque, et très probablement pour répondre à celle de leurs rivaux. Ils se crurent obligés de renchérir sur l'antiquité des origines de Figeac. Il faut dire, à leur louange, que l'on n'a point à leur imputer les falsifications audacieuses dont leurs adversaires se rendirent coupables. Mais l'exagération dans les récits de leurs origines n'étant pas un crime, ils en usèrent sans scrupule.

Quel est le rédacteur présumé de cette chronique ? Précisément à cette époque, un moine de Conques venait d'écrire la seconde partie du *Livre des miracles* de sainte Foy, de retoucher le texte de sa Passion dans son style et sa forme, et de rédiger très probablement le récit de la translation en prose, comme nous le montrerons plus loin (1). On est donc amené à se demander si ce moine lettré, chargé par l'abbé des rédactions de tout ce qui intéressait le monastère, n'aurait pas écrit aussi notre Chronique. Ce qui tendrait à le faire croire, c'est la conformité du style de cette dernière, dans son texte le plus ancien, avec les autres écrits du moine. « Le style de ce morceau, dit M. Desjardins, a les mêmes allures qu'un récit de la translation (2) », que nous savons être du XI^e siècle.

Quelle est la valeur de cette Chronique ? Nul, dans ces derniers temps, ne l'avait discutée, pas même dom Martène qui a reproduit une partie du document. Le *Gallia Christiana* se borne à dire qu'elle contient un grand nombre de choses non certaines. Les Bollandistes la citent avec des réserves. De Gaujal en reproduit la partie narrative, sans l'apprécier ; il dédaigne de reproduire le catalogue des abbés, qu'il trouve rempli d'erreurs. M. Desjardins, le savant éditeur du Cartulaire, exprime un sentiment tout opposé à celui de de Gaujal. Il admet pleinement le catalogue des abbés ; quant à la partie narrative des origines de l'abbaye, il la trouve invraisemblable et ne lui reconnaît aucune valeur.

Le cardinal Bourret est d'un avis contraire (3). Il discute longuement la partie narrative de la Chronique, et conclut en lui attribuant une valeur traditionnelle sérieuse et en affirmant que l'histoire doit en tenir compte. Dans notre étude sommaire, nous ne pouvons suivre l'auteur à travers tous les développements où il entreprend de réfuter en détail les invraisemblances que l'on a opposées au récit. Si dans cette thèse il montre que la Chronique

(1) Voir les *Études critiques*, p. 418.

(2) *Essai sur le cartul. de Conques*, dans la *Bibl. de l'École des chartes*, t. XXXIII, 1872, p. 12.

(3) *S. Martial*, p. 236 et suiv.

n'offre aucun élément en opposition directe avec les données de l'histoire générale, il ne démontre pas suffisamment la vraisemblance de la floraison merveilleuse d'une abbaye dont l'histoire ne fait aucune mention, du iv^e au viii^e siècle. Puis, signalant dans le trésor de Conques les restes d'anciens reliquaires antérieurs au viii^e siècle, il s'attache à démontrer que ces débris sont l'indice de l'existence, avant le viii^e siècle, d'un centre religieux à Conques. Mais ces fragments sont-ils des restes de reliquaires indigènes, ou sont-ils venus d'ailleurs, comme les gemmes antiques de la statue d'or de sainte Foy? Rien de plus incertain, pour ne pas dire davantage; et toute la force de la démonstration repose sur cette incertitude.

Avant de livrer nos conclusions, voici ce que l'on peut donner comme historique au sujet des origines du monastère. Nous le puisons dans deux chartes, l'une de Louis le Débonnaire, de l'an 819, l'autre de Pépin d'Aquitaine, de l'an 838.

« Un saint homme, que l'on nommait Dadon, favorisé des grâces divines, se rendit célèbre, de nos jours, par sa piété et ses vertus. Soupirant après une vie plus calme et souhaitant de contempler dans la retraite combien le Seigneur est doux, il trouva, dans le Rouergue, sur les bords du Dourdou, un lieu nommé Conques, qu'il jugea favorable à son dessein. Là s'étaient réfugiés auparavant quelques chrétiens fuyant les Sarrasins; ils y avaient élevé un petit oratoire. Les barbares ravagèrent ce pays presque tout entier et le laissèrent désert. Le saint homme se livra à un pénible travail des mains, et employa tous ses soins et tous ses efforts à défricher cette terre et à y disposer un séjour plus convenable pour la vie contemplative. Or, peu après, un homme plein de piété, nommé Médraldus, vint se retirer dans le même lieu, et vécut avec Dadon. L'éclat de leurs vertus brilla au delà de ce désert; la renommée de leur sainteté se répandit dans les pays voisins. Alors plusieurs autres, se sentant attirés à la même vie contemplative, résolurent de l'embrasser comme eux. Désireux d'imiter les exemples des deux solitaires, ils se soumirent à leur conduite. La troupe pieuse s'accrut peu à peu, et ils élevèrent dans ce lieu une église dédiée au Saint-Sauveur, Notre-Seigneur Jésus-Christ (1). » — « Le saint homme Dadon reçut du comte Gibert — Guibert, comte de Rouergue — donation du lieu qui s'appelle Conques et qui appartenait au fisc royal, pays désert et ravagé par les Sarrasins. Il y fonda et y construisit un monastère et d'autres édifices et y forma, sous la règle religieuse, une congrégation de moines (2). »

Le récit de la translation de sainte Foy, dont la version rythmée remonte

(1) *Cartul. de Conques*, n° 580.

(2) *Id.*, n° 581.

au x^e siècle, comme nous le verrons (1), s'exprime de la manière suivante : « Dans le lieu de Conques, une église avait été fondée primitivement. Les Sarrasins la détruisirent de fond en comble. Quelque temps après, un saint homme, nommé Dadon, y vécut en ermite. A sa prière, le roi Charles consentit à relever le monastère. » Le récit en prose de la translation, écrit au xi^e siècle, ajoute : « Les Sarrasins détruisirent le monastère, et avec lui périrent les chartes royales octroyées en sa faveur. Quelques années plus tard, sur l'ordre de l'empereur Charles, son fils Louis [le Débonnaire] le rétablit dès les fondements et renouvela ses privilèges par de nouveaux rescrits. »

On le voit, ces anciens récits passent absolument sous silence les antiquités reculées alléguées par la Chronique. Il reste cependant acquis que les Sarrasins avaient dévasté le pays de Conques. Or, dit le cardinal Bourret, qu'est-ce qui pouvait attirer ces hordes pillardes dans un tel pays, si ce n'est un établissement de quelque prospérité ? On pourrait répondre que les Sarrasins étaient attirés à Conques par la nécessité de trouver un lieu propice pour s'y retrancher fortement, comme l'aigle établit son aire dans des rochers inaccessibles d'où il s'élançait pour fondre à l'improviste sur la proie des régions plus fertiles. Telle était justement, nous le savons, la tactique des Sarrasins. Et alors même que l'observation du cardinal serait fondée, elle n'étendrait pas sa portée à une époque bien reculée.

Citons un texte du ix^e siècle, tiré du récit d'Ermold le Noir, dont nous parlerons tout à l'heure : « Ce lieu de Conques, asile des bêtes sauvages, était resté inconnu à l'homme... C'est Louis [le Débonnaire] qui a fait ouvrir le chemin qui a rendu ce lieu accessible... Un certain religieux, nommé Datus [Dadon], est, dit-on, le premier qui vint l'habiter [au milieu du viii^e siècle]. » Ce texte ne laisse guère de probabilités en faveur de l'existence d'un monastère de quelque importance à Conques, avant le milieu du viii^e siècle.

Ajoutons que, dans les deux récits de la translation et dans les deux chartes déjà citées, il n'est fait aucune mention des établissements religieux qui auraient existé avant le milieu du viii^e siècle ; ce silence est significatif, car ces documents entreprennent de présenter un précis de l'histoire des premiers temps de l'abbaye. Pas un seul mot au sujet de si glorieux souvenirs ! L'histoire, elle aussi, n'a pas une seule mention pour un monastère si florissant et dont nos rois, de Clovis à Pépin le Bref, se seraient occupés ! Tout cela n'est pas pour raffermir les origines lointaines de la Chronique.

Après cet exposé sommaire de l'état de la question, nous croyons, avec

(1) V. les *Etudes critiques*, p. 417.

le cardinal Bourret, que l'incertitude planera toujours sur des faits aussi reculés et si peu documentés (1) ; mais d'autre part il serait trop radical de rejeter en bloc la Chronique tout entière. La partie qui concerne les événements postérieurs à la première moitié du VIII^e siècle peut être retenue, du moins pour le fond. Quant à la partie antérieure, elle n'a pas de valeur historique. Tout au plus pourrait-on admettre que ces solitudes profondes ont été le séjour de quelques ermites ; mais l'exagération a défigurés ce qu'il peut y avoir eu de réel.

L'histoire certaine de Conques ne commence donc qu'avec les invasions des Sarrasins. Or les annales de cette époque nous apprennent qu'un parti de ces barbares, détaché de l'armée vaincue de Zama et commandé par Ambiza, se rendit maître de la ville de Rodez, en l'an 725 (2). Il en fut chassé, la même année, par Eudes, duc d'Aquitaine (3). Dans sa fuite il se divisa en deux bandes, dit le Cartulaire des Cordeliers de Villefranche ; l'une se dirigea sur Conques, et l'autre sur Saint-Antonin (4). Les traditions et les monuments locaux, à Conques, ont gardé le souvenir de l'occupation des Sarrasins. Sur les bords de l'Ouche, en face de Conques, on voit un lieu nommé encore *Camp-maury*, camp des Maures ; il est mentionné dans un acte de la fin du XV^e siècle (5).

Voici à ce sujet une tradition immémoriale recueillie par l'historien Bosc. Les Sarrasins, après s'être rendus maîtres de Conques, voyant combien il leur serait avantageux de se retrancher dans ce pays de difficile accès, élevèrent, non loin de Conques et en amont, près des bords de l'Ouche, une forteresse sur un rocher aigu et inexpugnable, nommé Roqueprive, où l'on ne pouvait aborder que par un pont-levis appuyé sur la dent d'un roc voisin. On voit encore les profondes entailles pratiquées dans le roc et des vestiges de constructions. Peut-être même y existait-il déjà quelque fortification ; car, au pied du rocher, l'on a découvert des fragments de poteries gauloises. Les barbares avaient enlevé une jeune fille des environs et la forçaient de les servir dans ce repaire. Celle-ci, entretenant des intelligences secrètes avec les habitants du voisinage, les avertit qu'ils pourraient facilement s'emparer du fort, à une certaine heure où ses maîtres avaient coutume de dormir. Elle convint avec eux de leur donner pour signal une étoffe blanche qu'elle ferait flotter à une fenêtre. Ils profitèrent de l'avis, approchèrent en silence de la forteresse dès qu'ils

(1) La Chronique mérite d'être « gardée soigneusement jusqu'à de nouvelles découvertes. » S. Martial, p. 267.

(2) Le Cointe, *Annales ecclésiast.*, an. 725.— Cf. Bosc et de Gaujal.

(3) Fleury, *Hist. ecclésiast.*, liv. 42.

(4) *Mém. de la Soc. des Lett. de l'Aveyron*, t. XIII, p. 43.

(5) C. Couderc, *Les privilèges municipaux de Conques*.

aperçurent le signal, surprirent les Sarrasins, incendièrent leur repaire et firent périr tous ces barbares dans les flammes (1).

Le récit plus détaillé de la fondation définitive du monastère de Conques nous a été transmis par un contemporain, qui vivait vers l'an 825, Ermold le Noir, *Ermoldus Nigellus*, dans un poème latin en l'honneur de Louis le Débonnaire (2). « Il est un lieu renommé dans les fastes de la religion ; je vais en célébrer la gloire. Le roi Louis le Débonnaire, le premier, lui a donné le nom de Conques. Autrefois l'asile des bêtes fauves et des oiseaux mélodieux, ce lieu était resté inconnu à l'homme que rebutait son aspect sauvage. Aujourd'hui on y voit briller une troupe de pieux frères, adorateurs du Christ, dont la célébrité s'étendit bientôt au loin jusqu'aux cieux. Le monastère qui les renferme, le religieux monarque l'a construit de ses dons, en a posé les fondements, l'a comblé de biens et s'est fait un devoir de l'honorer spécialement. Il est situé dans une profonde vallée que baigne une rivière bienfaisante et que couvrent des vignes, des arbres fruitiers et tout ce qui sert à la nourriture de l'homme. C'est le roi Louis qui a fait tailler le roc, à force de travail et de bras, et ouvrir le chemin qui a rendu ce lieu accessible.

« Un religieux, nommé Datus [Dadon], est, dit-on, le premier qui vint l'habiter. Pendant qu'il vivait encore avec sa mère sous le toit de ses pères, jusqu'alors échappé à la rage des ennemis, voilà que tout à coup les Maures répandent un effroyable désordre et ravagent de fond en comble la contrée du Rouergue. Dès qu'ils se sont retirés, chacun des fugitifs court revoir sa maison et reprendre possession de ce qui lui a été laissé. Datus apprend que les dépouilles de sa maison sont la proie des barbares et que sa mère elle-même est leur captive. Aussitôt, plein de fureur, il équipe son coursier, saisit ses armes, réunit ses compagnons d'infortune, se met à leur tête et se jette à la poursuite des ravisseurs. Il trouve les Maures retranchés avec leur butin derrière des remparts inexpugnables où ceux-ci bravent l'attaque de Datus, sa lance et ses menaces. L'un d'eux l'interpelle du haut des murs et lui adresse d'une voix moqueuse ces cruelles paroles : « Sage Datus, dis-nous, je t'en con-
« jure, quelle cause t'amène avec tes compagnons vers notre camp ? Si tu veux
« nous donner sur le champ le beau coursier sur lequel tu chevauches couvert
« de ton armure, nous te rendrons en échange ta mère et les autres dépouilles
« qu'on t'a enlevées. Si tu refuses, nous ferons périr ta mère sous tes yeux.

(1) Bosc, *Mém. sur l'hist. du Rouergue*, 1879, p. 384.

(2) Cette pièce, trouvée dans les archives de Vienne, en Autriche, fut publiée au siècle dernier par Muratori. Elle est reproduite par dom Bouquet et par Migne. Elle a été traduite par Guizot dans le tome IV de la *Collect. des Mém. relatifs à l'hist. de France*.

« — Fais donc périr ma mère ; peu m'importe, s'écria le guerrier insensé de « fureur, mon coursier ne sera jamais à toi, misérable ; il n'est pas fait pour « recevoir un frein de ta main. » Aussitôt le barbare fait monter la mère de Datus sur les remparts et la soumet à d'horribles tortures. Il lui coupe les seins, puis lui tranche la tête et jette au fils le cadavre mutilé et sanglant : « Tiens, dit-il, voilà ta mère. »

« L'infortuné, partagé entre la fureur et la douleur, flotte incertain entre mille projets divers ; il brûle de venger ce crime ; mais il n'est pas en force. Triste et l'esprit égaré, il fuit loin de ce funeste lieu. Il renonce à tout afin de revêtir une armure plus sûre pour son salut, et fixe sa demeure dans cette solitude. D'autant plus dur pour lui-même qu'il s'était montré inhumainement insensible à la mort de sa mère, il embrasse le service du Christ. Longtemps, plein de mépris pour le monde, il se livra aux pratiques d'une rude pénitence. La renommée de sa sainteté parvint jusqu'au roi Louis. Ce prince fit venir l'ermite dans son palais. Là le prince et l'homme de Dieu, tous deux égaux en piété, passent leurs journées dans de pieux entretiens, se concertent ensemble et préparent la fondation du monastère de Conques. C'est ainsi que ce lieu, qui n'était naguère que le repaire des bêtes sauvages, est aujourd'hui un champ de moissons agréables à Dieu. »

L'époque de la fondation du monastère par Dadon peut être fixée entre 790 et 795. Louis le Débonnaire, en effet, était alors roi d'Aquitaine, du vivant même de Charlemagne, son père. Or il n'était âgé que de trois ans lorsqu'il reçut de son père, en 781, la couronne d'Aquitaine. Il n'a donc pu concourir à la fondation de Dadon avant l'âge de douze à dix-sept ans. D'autre part cet établissement ne peut être placé à une époque postérieure, car Dadon abandonna, en 801, d'après la Chronique, le gouvernement de l'abbaye déjà formée.

La solitude offrait à Dadon plus d'attraits que la vie commune. Il laissa à Madraldus, en 801, la direction de l'abbaye. « Favorisé des grâces divines, dit la Chronique, saint Dadon devint illustre par sa religion et sa sainteté. Recherchant le calme de la solitude, il fonda le lieu de Grandvabre (1), qui était propice à son dessein, et y releva un antique oratoire. » Il y mourut avant l'an 819 (2). « Son corps, dit la Chronique, repose dans l'église de Grandvabre. » Le Pouillé de Conques assure qu'il « est enseveli devant la porte de l'église de Notre-Dame », petite église située au-dessous de celle de la paroisse, et qui s'élève sur l'emplacement de l'oratoire que Dadon fit reconstruire.

Il semble que le fondateur de l'abbaye est représenté sur le tympan du

(1) A 7 kilomètres de Conques, près du confluent du Lot et du Dourdou.

(2) Cartul. n° 580.

portail de l'église de Conques. A la droite du souverain Juge, l'on voit la sainte Vierge, puis l'apôtre saint Pierre, les deux patrons primitifs de l'abbaye et, à la suite, un troisième personnage, vieillard à longue barbe, appuyé sur un bâton, comme un ermite. Ce serait Dadon. Ce qui le fait supposer c'est que, derrière lui, vient un abbé menant par la main un empereur, dans lequel on reconnaît Charlemagne à son sceptre, et, à la suite, des moines portant les châsses données par le prince (1).

Primitivement les moines de Conques avaient vécu « ainsi que Dieu les inspirait, selon diverses règles et institutions », dit le Pouillé de Conques; mais Louis le Débonnaire, qui aimait à visiter le monastère, aurait obligé les religieux, d'après le même Pouillé, à embrasser la règle de saint Benoît, vers l'an 820. Cependant une charte de l'an 801 (2) nous montre cette règle déjà établie à cette époque.

Dans l'état des charges des monastères de France, dressé en 817, Conques est désigné parmi ceux qui sont exemptés de l'impôt et du service militaire (3).

Le monastère prospéra lentement, durant le premier siècle qui suivit la fondation; ce fut comme l'enfance de l'abbaye. Vers l'an 880, il se produisit un événement qui changea sensiblement ses destinées: la translation à Conques du corps de sainte Foy. Les miracles opérés par la célèbre thaumaturge attirèrent à Conques les pèlerins et les donations. Cependant, durant un siècle encore, le mouvement des pèlerins et le nombre des donations n'eurent rien de bien extraordinaire. Tout à coup, vers 980, éclata un miracle inouï qui eut un retentissement prolongé dans la France et l'Europe entière: la guérison de l'aveugle Guibert, dont les yeux arrachés furent reformés à nouveau (4). L'historien des miracles nous apprend que les pèlerins accoururent de toutes les contrées, non seulement pour vénérer sainte Foy, mais encore pour visiter l'aveugle guéri.

Dès lors le mouvement se précipite, les prodiges les plus extraordinaires éclatent, comme une flamme longtemps contenue; les donations affluent de tous côtés; les moines se multiplient, le monastère s'élargit et se reconstruit; une vaste basilique, monument admirable, s'élève dans ce lieu si sauvage. Tout se transforme sous la baguette magique de cette bienfaisante sainte. L'abbaye apparaît dans l'éclat de sa jeunesse et de sa force; le XI^e-XII^e siècle semble avoir été l'ère de son apogée.

Parmi les personnages remarquables produits par le monastère, citons saint

(1) Voir au chapitre suivant, p. 132.

(2) *Cartul.*, n° 1; cf. n° 530.

(3) Mabillon, *Annal. ord. S. Bened.*, t. II, p. 438. — Cf. *Cartul.*, p. VI.

(4) *Lib. mirac.*, l. I, c. I.

Georges, d'abord élève de l'école des moines, puis leur confrère et, plus tard, en 862, collaborateur d'Adalgise dans la fondation de l'abbaye de Vabres, enfin évêque de Lodève en 877 ou 880. On conserve encore à Conques des reliques de ce saint, contenues dans un reliquaire en forme de bras terminé par une main bénissante. Deux abbés de Conques, Etienne et Bégon, devinrent, au x^e siècle, évêques de Clermont.

Au xi^e siècle, Didon d'Audouque (*Andoca*), de l'Albigeois, donna à sainte Foy de Conques son fils unique Pierre. Cet enfant fut élevé sur le siège de Pampelune, en Espagne, et exerça « une grande influence à la cour des rois de Navarre et d'Aragon. Il assista aux conciles qui se tinrent à cette époque, dans le midi de la France, notamment à Toulouse, où il périt dans une sédition, en 1114. C'était un prélat lettré (1) » ; sa mémoire est en vénération.

Le monastère de Conques, à cette époque, était, comme tant d'autres, une école florissante, ouverte à quiconque était désireux de s'instruire (2). L'œuvre du moine de Conques, continuateur du *Livre des miracles*, nous offre le spécimen d'une culture plus raffinée que celle de son siècle ; on trouve dans ses écrits des hellénismes qui sont en avance sur la Renaissance. Cette dernière particularité s'explique par les relations fréquentes de l'abbaye avec l'Orient. Nombreux étaient les moines de Conques qui entreprenaient le pèlerinage de la Terre Sainte (3). Sainte Foy opérât des miracles jusqu'en Syrie, et ses prodiges retentissaient jusqu'à la cour des empereurs de Constantinople (4). Elle avait même un oratoire sur les rives de l'Euphrate (5).

Mentionnons aussi en passant le goût des moines pour la poésie. Le grave Bernard d'Angers dut intercaler plusieurs fois des pièces de vers latins dans sa prose, à la prière instante, dit-il, des moines (6). Son continuateur, le moine anonyme, les semait à profusion avec les hellénismes. Mais c'est surtout dans les pièces liturgiques à l'honneur de leur illustre sainte que les moines ont exercé leur talent pour la poésie. Il y règne un parfum de naïve piété, de tendresse émue, un charme des plus touchants. Les pièces d'orfèvrerie du reliquaire, le tympan de l'église, les linteaux des portes, les sceaux de l'abbaye étaient décorés d'inscriptions en vers léonins de bonne facture.

Sainte Foy ne se contentait pas, à la façon d'une charmante muse, d'inspirer les poètes ; elle suscitait aussi les artistes, car elle aimait les magnifi-

(1) *Cartul.*, p. XXX.

(2) *Id.*

(3) *Cartul.*, p. XXXI. — *Lib. mirac.*, l. II, c. III et IV.

(4) *Lib. mirac.*, p. 239.

(5) *Id.*

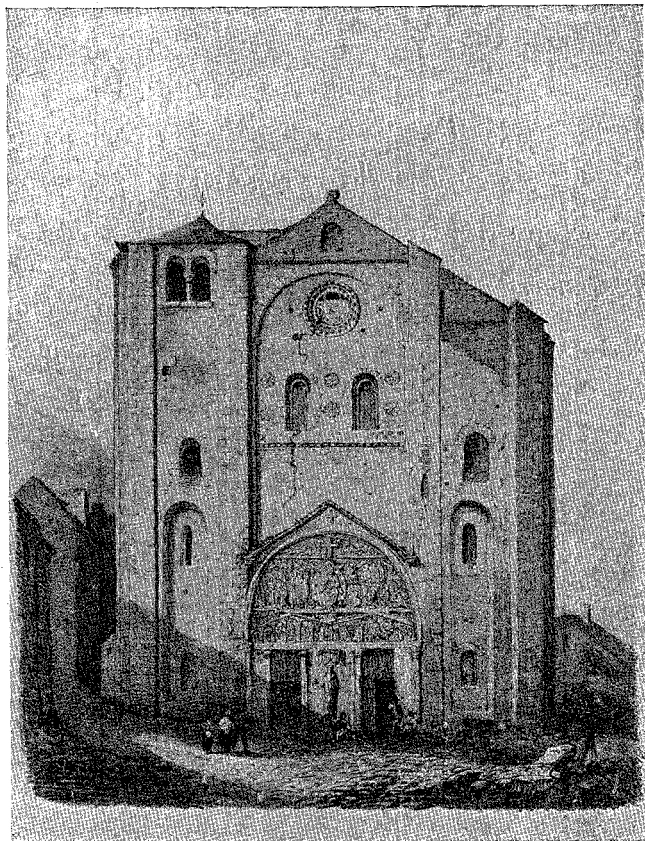
(6) *Lib. mirac.*, l. I, c. VI et VII.

cences du culte, nous l'avons vu. Quel poème que la basilique qui lui fut consacrée ! Tous les arts y rivalisent à l'envi. Des moines assurément ont dirigé cette construction qui compte peu d'égaux dans son genre. Le dernier chapitre du *Livre des miracles* nous montre le moine Saluste travaillant à la construction de l'église. Un autre nous apprend le nom d'un moine, Déodat, qui bâtissait des églises (1). Une charte (2) ajoute que ce moine était appelé dans le Bazadais pour y élever une église en l'honneur de sainte Foy.

Le trésor de Conques, tel qu'il nous a été conservé, fait l'admiration des archéologues par la perfection et l'originalité de ses pièces d'orfèvrerie. Le *Livre des miracles* nous autorise à penser que l'atelier de fabrication de ces pièces si élégantes se trouvait dans le monastère même (3). Les moines devaient en diriger les travaux, si même ils ne les exécutaient pas personnellement.

Nous ne savons si jamais sainte a témoigné autant de goût pour la magnificence et les arts. Quand elle apparaissait, c'était toujours dans une parure des plus élégantes et des plus riches, en vraie dame gallo-romaine. C'est elle qui quêtait pour la célèbre table d'or du grand autel. Elle donna l'impulsion à ce mouvement littéraire et artistique qui était en avance sur son siècle.

Les travaux manuels furent aussi l'une des principales occupations des moines, surtout dans les commencements. Les religieux défrichèrent ce pays



CONQUES.
L'église vers 1820.

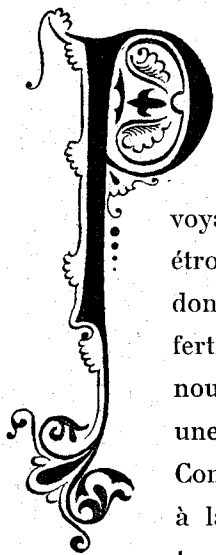
(1) Liv. IV, c. XXI.

(2) *Cartul.*, n° 50.

(3) Liv. I, c. XXV.

sauvage, ces forêts incultes, et apprirent aux habitants de la contrée à conquérir, par de rudes labeurs, quelques récoltes disputées aux rochers et aux bois (1).

II. CONQUES ET FIGEAC.



PÉPIN, roi d'Aquitaine, ayant acquis, en 820, de l'évêque de Cahors, par échange, l'église et le petit monastère de Lunan ou Jonant, près de Figeac, en fit donation, peu après, à l'abbaye de Conques (2). Mais ce prince, éminent bienfaiteur de Conques, voyant que son monastère de prédilection, resserré dans une étroite vallée, avait de la peine à loger et à nourrir ses religieux dont le nombre allait toujours croissant, lui donna un territoire fertile et agréable, qui portait le nom de Figeac. Là il fonda un nouveau monastère, y transféra les moines de Lunan, y fit venir une colonie de moines de Conques et lui donna le nom de Nouvelle-Conques qui ne lui demeura pas. Le nouveau monastère, soumis à la grande abbaye-mère de Conques, était destiné à recevoir le trop plein de la maison principale et à contribuer à sa subsistance. La charte de cette importante donation est datée de l'an 838 ; l'original, d'une authenticité inattaquable, dit M. Desjardins, existe encore (3). Il ne devait donc y avoir qu'un seul abbé pour les deux monastères, l'abbé de Conques.

L'union ne semble pas avoir été troublée, pendant un siècle environ. Mais, vers l'an 942, Etienne, abbé de Conques, fut élu évêque de Clermont, sans cesser d'être abbé. Un autre évêque, Bégon, probablement coadjuteur du précédent et plus tard son successeur, avait le titre d'abbé en même temps qu'Etienne. Pour la première fois, l'abbé résidait hors du monastère. Afin de remédier à cet état de choses, on élut un troisième abbé qui prit le titre d'abbé *régulier* (4) : ce fut, d'après la Chronique de Figeac (5), un religieux de ce

(1) Une tradition purement verbale assure que les moines de Conques desséchèrent la fertile plaine de Saint-Cyprien, qui n'était, paraît-il, qu'un lac à la saison des pluies, et un marécage empesté dans les autres temps. A cet effet, ils auraient tranché la chaussée naturelle formée par le détroit de Sagnes (*Sagnes*, marécage), dont le rocher exhaussait le lit du Dourdou. Le territoire de Sagnes avec les trois églises de Verneducium (Le Verdus, près Saint-Cyprien) fut donné aux moines en 883. (*Cartul.*, n° 4.)

(2) L'abbé Massabie, *Question de prééminence entre les abbayes de Conques et de Figeac*. — L'auteur de cet opuscule nous semble avoir approfondi et éclairci, d'après les chartes authentiques, cette question si obscure et si imparfaitement définie jusqu'ici.

(3) *Cartul.*, n° 581. — Bosc, *Mém. sur l'hist. du Rouergue*, pièces justificatives, p. 395 : ce dernier texte offre quelques erreurs de lecture. — L'original se trouve au Musée de Rodez.

(4) *Abbas secundum regulam*. — *Cartul.*, p. XLI.

(5) Cette Chronique, dont on ne peut admettre que certains faits, sur lesquels il était impossible de tromper, est reproduite par Baluze.

dernier monastère, nommé Géraud. Celui-ci, préférant la résidence de Figeac, envoya à Conques, pour gouverner à sa place avec la qualité de prieur, un moine de Figeac, appelé Hugues, renommé pour son austérité.

Les religieux de Conques considérèrent ce prieur comme leur abbé régulier et ne tinrent plus compte de l'autorité de Géraud, dont les facultés, s'il faut en croire la Chronique de Figeac, étaient affaiblies par l'âge. Le Cartulaire nous montre en effet Hugues stipulant des actes comme abbé *régulier*, sous la haute présidence d'Etienne et de Bégon, de l'an 958 à l'an 984. Géraud, voyant son autorité méconnue, se rendit à Conques, amenant avec lui plusieurs moines de Figeac. Une vive altercation, qui dégénéra même en rixe, éclata entre les religieux des deux monastères. Géraud retourna précipitamment à Figeac avec sa suite. A cette nouvelle, Hugues se hâta de descendre à Figeac, avec plusieurs moines, pour faire sa soumission et promettre justice. Ils ne purent se faire écouter de cet homme à l'esprit affaibli. Telle fut l'occasion de la rupture entre les deux monastères. Après avoir abusé de l'état mental de Géraud, les moines de Figeac lui donnèrent, vers 965, un successeur nommé Castlo, qu'ils regardèrent comme légitime, affectant de considérer Hugues et ses successeurs à Conques comme schismatiques (1). La séparation était consommée ; les deux abbayes s'administrèrent isolément. Vers l'an 1015, elles furent de nouveau réunies dans la même main, sous Adalgerius, abbé de Conques, et sous son successeur Lautard de la Vinzelle.

Mais les moines de Figeac refusèrent de se soumettre au successeur de ce dernier, l'abbé Odolric, vers l'an 1035. Celui-ci invoqua le secours du bras séculier, pour réduire les rebelles. A sa demande, Bégon, puissant seigneur de Calmont d'Olt et protecteur du monastère, soumit Figeac à Conques et décida, vers l'an 1062, qu'à l'avenir l'abbé de Figeac serait nommé par celui de Conques. A ce jugement, Figeac répondit par la production d'une prétendue charte de Pépin le Bref, datée de l'an 755 et d'après laquelle non seulement Figeac n'était pas sujet de Conques, mais au contraire Conques était soumis à Figeac. Les rôles étaient renversés. La manœuvre était d'une audace inouïe. Mais la prétendue charte porte des caractères nombreux et évidents de fausseté et, chose singulière, elle est comme calquée sur celle de Pépin d'Aquitaine, de l'an 838, reproduisant mot pour mot de longues tirades de cette dernière, en renversant les rôles des deux abbayes. Ce faux audacieux n'eut d'autre effet que d'envenimer la querelle et de porter au plus haut point l'irritation des esprits de part et d'autre.

Pour se débarrasser des étreintes du bras séculier, Figeac prit le parti

(1) Massabie, *op. cit.*, p. 102.

de se ranger sous l'obédience de la puissante et florissante abbaye de Cluny, qui était alors dirigée par saint Hugues. Or dans cette abbaye se trouvait le père même de Bégon, Hugues de Calmont, qui y avait pris l'habit religieux. Le saint abbé de Cluny se refusait à accepter une recrue amenée par le dépit ; mais Hugues de Calmont triompha de ses scrupules, et Figeac fut placé sous l'obédience de Cluny. Sous l'influence de son père, gagné à la cause de Figeac Bégon de Calmont changea ses dispositions et transféra, en 1074, à l'abbé de Cluny les droits qu'il avait précédemment assurés à l'abbé de Conques (1). Etienne II, successeur de l'abbé Odolric, s'étant rendu à Rome, en 1076, pour assister au concile de Latran, soumit le différend au pape saint Grégoire VII. Le pape, par une bulle de 1084, affirma la suprématie de Conques (2). Mais, pour le bien de la paix, il consentit à ce que les deux abbés conservassent leurs fonctions, leur vie durant ; seulement, après leur mort, le survivant devait réunir dans sa main le gouvernement des deux maisons (3).

Etienne disparut le premier. Conques alors refusa de se soumettre à Ayrald, abbé de Figeac, et, au mépris de la sentence pontificale, élut Bégon III. Ayrald porta sa réclamation au concile de Clermont, en 1095. Le concile fit exécuter la décision de Grégoire VII, déposa Bégon III et obligea Conques à se soumettre à l'abbé de Figeac. « Il y eut alors, dit une bulle d'Urbain II, une telle discorde que le temporel des deux maisons fut compromis et le salut des âmes en péril (4). » L'abbé Bégon refusa de se soumettre ; son abbatiat était l'un des plus glorieux dans les fastes du monastère ; ses religieux lui étaient très attachés. D'un autre côté, saint Hugues, abbé de Cluny, intervint pour sauvegarder ses propres droits ; car la bulle de Grégoire VII, malgré la clause favorable à Ayrald de Figeac, maintenait cependant le rattachement de Figeac à Conques, ce qui enlevait à Cluny le bénéfice de la décision de Bégon de Calmont. Il réclama en disant que la bulle de Grégoire VII, n'étant pas conforme au jugement rendu par le pape, avait été expédiée subrepticement. L'affaire fut portée devant le concile de Nîmes, l'an 1096. Le concile mit fin aux débats en séparant Figeac de Conques, et en donnant à chacune des deux maisons le droit d'avoir un abbé indépendant (5). Les abbayes se soumirent au décret du concile et vécurent séparées à partir de ce jour.

On ne s'explique pas pourquoi les moines de Conques n'ont pas produit, au cours du procès, le diplôme de Pépin d'Aquitaine, daté de 838, qui tran-

(1) *Gall. christ.*, t. I, Instrum., p. 44, XXXVI et XXXVII.

(2) *Cartul.*, n° 53.

(3) *Cartul.*, p. XVII.

(4) *Cartul.*, p. XVIII.

(5) *Id.*

chait le litige en leur faveur (1). « Il faut croire, dit M. Massabie, que le parchemin était alors oublié au fond de quelque armoire poudreuse où on l'a trouvé depuis. » Il est plus vraisemblable que les partisans de Figeac l'aurent caché, s'en servant seulement pour le parodier et pour fabriquer la fausse charte de Pépin le Bref.

III. ÉPREUVES INTÉRIEURES.

Si la non résidence des abbés Etienne et Bégon avait été l'origine des troubles occasionnés par la rivalité des deux abbayes, elle fut encore la cause d'épreuves bien plus redoutables dans la vie intérieure du monastère de Conques.

L'Auvergne est la région où le culte de sainte Foy était le plus en honneur, surtout la Haute-Auvergne, aujourd'hui le Cantal. La sainte se plaisait à y prodiguer ses miracles. Nul doute que cette province, célèbre par l'antique valeur de ses enfants, les Arvernes, n'ait fourni un grand nombre de moines à l'abbaye. L'influence de cette région fut considérable dans le monastère ; elle devint prépondérante dans le gouvernement, à la fin du x^e et au commencement du xi^e siècle. Elle faillit devenir fatale à la régularité et à l'existence même de l'abbaye, grâce à la cupidité de quelques-uns de ses chefs. « L'opulence du monastère, dit Bernard d'Angers, a enflammé les convoitises et les a rendues plus hardies (2). » Des hommes pervers, ajoute l'historien, furent élevés aux plus hauts emplois et investis du commandement.

La Chronique de Conques donne les plus grands éloges à la sainteté et au zèle de l'abbé Etienne I^{er}, fils de Robert, vicomte d'Auvergne ; nous avons vu qu'il avait été élu évêque de Clermont, et qu'il eut pour coadjuteur à l'abbatiate Bégon, plus tard son successeur sur le siège épiscopal. Ces deux prélats, conservant le titre d'abbé sans la résidence, étaient remplacés, dans le gouvernement de l'abbaye et la stipulation des actes, par un troisième abbé, moine et résidant, nommé Hugues : c'était l'abbé régulier, *secundum regulam*, comme dit le Cartulaire (3). Cet abbé Hugues est-il le même que celui que

(1) Ce serait, d'après M. Desjardins, parce que cette charte aurait concédé à Figeac le droit de se donner un abbé, contrairement aux prétentions de Conques (*Cartul.*, p. XVIII). M. Massabie estime que M. Desjardins a été induit en erreur par la lecture fautive d'un mot de la charte ; le roi Pépin affirme pour Conques et non pour Figeac le droit de nommer ses abbés (*Question de prééminence*, p. 51 et 97). Bose, qui reproduit le diplôme de Pépin, a lu à la fin : *supradictus abbas vel successor ejus*. « M. Desjardins, dit M. Massabie, qui a corrigé, dans la réédition du texte, plusieurs erreurs de lecture de Bose, a maintenu le mot : *vel successor ejus*. Le parchemin porte : *successores* ; la traduction de M. Desjardins n'est plus possible, la charte tout entière regarde Conques. »

(2) *Lib. mirac.*, l. II, c. V.

(3) N° 302.

nous avons vu établi à Conques par un abbé Géraud, résidant à Figeac ? Est-il surtout le même que celui de même nom, dont la Chronique loue la sainteté et le zèle ? En tout cas, il vivait vers la même époque qu'un abbé Hugues dont le gouvernement est qualifié par Bernard d'Angers de tyrannie désolante pour le monastère. L'historien des miracles écrivait peu d'années après ces événements : il mérite tout crédit sur ces faits.

Or, dit-il, Bégon, évêque de Clermont et abbé de Conques, avait trois neveux : Hugues, Pierre et Etienne, qui remplirent successivement les fonctions d'abbé régulier à Conques (1). Le dernier, Etienne, occupait le siège abbatial à l'époque où l'historien écrivait ces lignes, c'est-à-dire de 1015 à 1018 (2). « Leur oncle Bégon, évêque de Clermont, les poussait, durant toute sa vie — il mourut en 1010 — à traiter l'abbaye soumise à leur autorité plutôt comme la proie de leur cupidité que comme l'héritage du Seigneur. » Sous le gouvernement du premier, Hugues, l'abbaye fut désolée par sa tyrannie. Hugues ayant été vaincu et blessé dans un combat auprès de Cahors, par son cousin le seigneur de Gourdon, fut pris et jeté dans un cachot de ce château. Le vainqueur ne voulut consentir à lui rendre la liberté que moyennant une énorme rançon. A cette nouvelle, l'évêque Bégon rassembla une forte troupe et se dirigea vers Conques, dans l'intention de piller le trésor de sainte Foy, pour la rançon de son neveu. Il s'empara en effet des quatre chapes les plus précieuses, d'un grand encensoir d'argent et d'un gros calice de même matière, les chargea sur un mulet et se remit en route. L'abbé, — il y avait donc un autre abbé, peut-être son frère Pierre, — le doyen, quelques autres religieux et des serviteurs laïques accompagnaient tristement les sacrilèges ravisseurs et priaient Dieu tout bas de leur rendre ces dépouilles sacrées.

C'est alors que sainte Foy intervint personnellement pour prendre en main les intérêts de son monastère et conjurer cette crise redoutable. Le mulet porteur des objets précieux du trésor, glissant sur le sentier couvert de glace, fut précipité dans l'affreux abîme au fond duquel gronde le Dourdou. Tout fut mis en pièces, sauf les objets précieux, qui furent entièrement préservés. Il fallut rentrer au monastère avec le riche trésor. Le lendemain, les ravisseurs, revenus à leur premier dessein, se disposaient à emporter leur butin au château de Gourdon. Alors l'intervention de la sainte éclata d'une autre manière.

Sainte Foy apparut au gardien de la cire, cette nuit même, lui annonça, que les objets précieux rentreraient dans le trésor, que l'abbé Hugues venait

(1) Les abbés Pierre et Etienne ne paraissent pas dans le Cartulaire ; Pierre d'ailleurs n'a fait que passer ; il ne reste pas d'actes d'Etienne.

(2) Liv. II, c. 5. — Bernard d'Angers accomplit son troisième voyage à Conques l'an 1020 ; or le chapitre V du livre II était écrit après le deuxième voyage.

d'être frappé de mort, et que trois autres personnages, prêts à nuire à l'abbaye, allaient périr d'une mort prématurée. Le matin, la troupe sacrilège avait déjà chargé le précieux butin sur le mulet et se mettait en chemin, lorsqu'un émissaire apporta la nouvelle de la mort de l'abbé Hugues. Alors le gardien de la cire fit connaître la révélation qu'il avait reçue de la sainte.

« Or, dit l'historien, l'on conjecture que l'un des trois puissants personnages désignés par la sainte était l'évêque Bégon, qui inspirait à ses neveux de funestes conseils contre sainte Foy ; il mourut en effet peu de temps après (1). Le second était sans doute le frère d'Hugues, Pierre, qui, vers le même temps, se rendant à Jérusalem, chargé d'une grande quantité d'or dont il avait dépouillé sainte Foy, périt misérablement sur mer, dans une tempête. Durant l'espace de temps fort court qu'il avait survécu et succédé à son frère, il avait été pour les moines de Conques un fléau de l'enfer. Le troisième est, à ce que l'on croit, Raymond III comte de Rouergue, qui cependant avait fait de grandes donations à sainte Foy. Il menaçait de détruire la ville importante qui s'élève sur la crête de la colline sur le flanc de laquelle est assis le monastère, et de construire sur ses ruines un château fort. Or, vers le même temps, — en 1010, — il mourut sur le chemin de Jérusalem. C'était, il est vrai, un prince juste et pieux ; mais il était résolu à élever sa forteresse afin de soumettre par la force à son joug et à sa domination ceux qui négligeaient de lui rendre l'hommage de suzeraineté. Il est certain que, s'il lui avait été permis de l'exécuter, ce projet aurait jeté une grave perturbation dans la situation et les conditions d'existence de la localité. Or, comme nous l'avons déjà dit, nulle offense n'est plus sensible à sainte Foy et n'entraîne à une ruine plus soudaine que les entreprises dirigées contre la ville ; tant cette grande sainte apporte de l'empressement à châtier et à réprimer les attaques des méchants et à exercer sa sollicitude envers le troupeau que lui a confié le Seigneur. Mais peut-être sa mort fut-elle un effet de la miséricorde prévenante du Père céleste qui voulait non le châtier, mais le sauver en l'arrachant à l'imminence du mal qu'il était sur le point de commettre, et en le préservant d'une fin coupable qui lui aurait enlevé le fruit de ses mérites. »

Ainsi fut terminée, grâce à l'intervention de sa protectrice, cette crise si redoutable pour l'abbaye. Durant le temps assez court de cette terrible épreuve, la sainte avait diminué la fréquence de ses miracles.

(1) En 1010.

IV. PROSPÉRITÉ DE L'ABBAYE. — LA BULLE DE PASCAL II.

ARRÊTÉ un moment, le développement de l'abbaye reprit son cours rapide. Elle fut comblée de dons et de faveurs par les souverains pontifes, les rois et les seigneurs.

Le comte de Rouergue, Raymond III, malgré les funestes desseins qu'il nourrissait contre le bourg de Conques, fit présent au monastère des riches dépouilles qu'il avait enlevées aux Sarrasins d'Espagne, en 987 (1).

L'abbé Odolric II, dit la Chronique, « illustre par la pureté de ses mœurs et par toutes sortes de brillantes qualités, gouverna le monastère avec éclat de 1030 à 1065 environ. Il construisit la basilique presque tout entière, enrichit le trésor d'un grand nombre d'objets précieux, transféra le corps de sainte Foy de l'ancienne église dans la nouvelle (2), rebâtit en son honneur le monastère depuis les fondements, et le refit plus beau qu'il n'avait jamais été. » L'abbé Bégon III de Mouret (1087-1108) fit exécuter de grands et utiles travaux dans le monastère. Il construisit, sur une haute terrasse, le cloître de l'abbaye dont il ne reste que des fragments. Ce cloître abritait le tombeau de son fondateur, qui se voit encore dans un enfeu du mur méridional de l'église. Bégon enrichit aussi le monastère de reliquaires précieux, dont plusieurs nous sont restés, et fit copier des évangélistes. On suppose que c'est lui qui commença la transcription du célèbre Cartulaire de Conques.

C'est aussi Bégon qui reçut du pape Pascal II, de 1099 à 1108, une bulle fameuse, dont une copie sur parchemin se conserve encore aux archives de Rodez. Le texte en a été publié par dom Martène et par les Bollandistes (3). Par cette bulle, le souverain pontife approuve la vigile et le jeûne établis en l'honneur de sainte Foy, le 5 octobre, veille de la fête de la sainte martyre ; il autorise pour l'abbaye l'insertion du nom de la sainte dans le canon de la Messe ; il approuve, pour l'usage des fidèles, le récit écrit de la passion et des miracles de la sainte, œuvre d'écrivains pieux ; il accorde aux abbés de Conques le droit de vote dans l'élection des évêques de Rodez ; il place l'abbaye sous la juridiction immédiate des légats du Saint-Siège, à l'exclusion de l'Ordinaire.

Les Bollandistes ont accepté cette bulle et l'ont reproduite comme authentique. Mais elle « paraît suspecte » à M. Desjardins, bien que « sa teneur ne

(1) On en trouve la curieuse énumération au Livre des miracles, liv. I, chap. XII.

(2) C'est probablement en souvenir de cet événement que la fête de l'*Illatio* se célébra désormais le 4 mai.

(3) Martène, *Thesaur. anecdot.* — *Acta SS.*, 6 oct.

s'écarte pas, dit-il, des petites bulles de Pascal II. — Il est certain, ajoute-t-il, que Pascal a donné à l'abbaye de Conques des témoignages d'une bienveillance toute spéciale », des reliques, particulièrement un fragment de la vraie croix. « Sincère ou fausse, poursuit M. Desjardins, la décision de Pascal II ressortit son double effet dans le cours des siècles. Malgré cela, conclut-il, cette bulle me paraît suspecte (1). » Ce qui a surtout provoqué la défiance contre la bulle, c'est l'autorisation d'insérer le nom de la sainte dans le canon de la Messe. Un tel privilège est en effet très rare ; mais il n'est pas inouï. Il fut jadis accordé pour saint Augustin, sainte Julienne et sainte Euphémie (2). La concession de Pascal II pour Conques a laissé des traces ; l'on trouve un certain nombre de missels, dans lesquels le canon de la messe contient le nom de sainte Foy (3).

Un document, récemment découvert, dépose en faveur de la bulle. Peut-être, si M. Desjardins l'eût connu, aurait-il modifié son opinion. On a trouvé, en 1896, dans les archives du Vatican, une bulle de Grégoire XI, qui confirme celle de Pascal II. Elle porte la date du 12 décembre 1372 ; elle s'exprime ainsi : « Après avoir fait étudier et examiner attentivement mot par mot une bulle de privilèges octroyée par notre prédécesseur d'heureuse mémoire, le pape Pascal II, et qui commence à périr de vétusté, nous l'avons fait enregistrer, sur votre demande. Voici la teneur de cette bulle... (*Suit le texte*). — C'est pourquoi, de notre autorité apostolique, déférant à votre prière, nous renouvelons cette bulle de concession de privilèges et nous la confirmons, en vertu de ce présent rescrit. Cependant nous ne voulons point que le présent acte confère à qui que ce soit un nouveau privilège ; nous voulons seulement que l'on conserve ceux qui sont déjà acquis (4). » Il est à noter que la chancellerie d'Avignon, qui a rédigé cette pièce, jouit d'une autorité particulière en matière de bulles et de chartes, et qu'elle ne s'est prononcée qu'après un examen attentif et très minutieux.

Appelons l'attention sur une disposition moins saillante, mais très intéressante pour nous, de la bulle de Pascal II : « Nous approuvons, pour être lus à l'église, la Passion ou les Miracles de cette sainte, qui ont été écrits par des hommes pieux. » Nous savons, par le Prologue du moine continuateur de l'œuvre de Bernard d'Angers, que la Passion et les quatre livres des miracles furent réunis en un seul volume sous l'unique titre de *Panaretos*. Ce livre fut répandu dans l'univers entier ; il en reste encore quelques exemplaires : à Schlestadt, à Chartres, à Rome, à Londres et en Autriche. Justement, en 1107,

(1) *Cartul.*, p. XXXII.

(2) *Analecta ecclesiast.*, mai 1896. — Cf. Bona, *De reb. liturg.*, lib. II, c. 14.

(3) *Cartul.*, p. XXXII.

(4) *Tenorem cujusdam privilegii... quod incipit velustate consumi et quod inspici et examinari fecimus diligenter de verbo ad verbum... innovamus et confirmamus.* — Cette bulle de confirmation a été trouvée aux archives du Vatican par M. l'abbé Calmet, qui l'a publiée dans les *Analecta ecclesiastica*, mai 1896.

le grand et saint pontife Pascal II entreprit un voyage en France, parcourut un grand nombre de provinces, visita plusieurs abbayes bénédictines et célébra les fêtes de Pâques à Chartres. Dans cette occasion, il dut entendre glorifier les mérites et les prodiges de sainte Foy, dont le monde entier retentissait à ce moment, et on dut lui présenter le célèbre *Panaretos*. C'est peut-être dans cette circonstance que le souverain Pontife accorda son auguste approbation à ce recueil, le reconnaissant comme texte de lecture publique dans l'église. Nous voyons par là qu'on en donnait lecture à l'église, surtout, d'après l'usage de ce temps, dans la vigile de la fête de la sainte martyre. Quelque temps après, le pape Innocent IV, dans une autre bulle adressée à l'abbé Umbert, en 1245, célébrait magnifiquement les mérites et les gloires de sainte Foy et accordait aux abbés de Conques l'usage des insignes épiscopaux (1).

Mentionnons, en passant, la visite de Simon de Beaulieu, archevêque de Bourges, à l'abbaye de Conques, où il célébra les fêtes de l'Ascension, le 22 mai 1286. Ce prélat venait de Rignac et de Flagnac ; puis il se rendit à Bournazel et à Marcillac. Ces quatre prieurés relevaient de Conques (2).

Enfin enregistrons rapidement les principaux événements de l'histoire de l'abbaye jusqu'à sa sécularisation. Vers l'an 1366, l'abbaye fut détruite en grande partie par un incendie ; le réfectoire seul fut préservé (3). Pendant l'invasion anglaise, l'abbé Raymond de Reillac, originaire du château de ce nom, l'un des quatre qui étaient assis sur la colline de Mouret, se renferma, vers 1375, avec tous ses moines dans le château de Lunel, qui était la propriété et le grenier du monastère. Il y demeura pendant plus de quatre ans. Les partis anglais qui battaient la campagne ne purent l'en débusquer (4). Le roi François I^{er} ayant été fait prisonnier à la bataille de Pavie, en 1525, l'abbaye de Conques, pour contribuer à la rançon de ce prince, vendit son argenterie, et, entre autres pièces, un grand bassin avec sa cuvette, du poids de plus de 200 marcs d'argent (5).

(1) *Acta SS.*, 6 oct.

(2) Mabillon, *Vetera analecta*. 1623, p. 342.

(3) Pouillé de Conques.

(4) Ms. de 1380, cité dans les *Mém. de la Soc. des Lett. de l'Aveyron*, t. IV, p. 230.

(5) Bosc, p. 95. — De Gaujal, *Etudes histor.*, t. II, p. 355.

V. DÉVELOPPEMENT DE L'ABBAYE ; SA CONSTITUTION.

REVENONS en arrière, et jetons un rapide coup d'œil sur le développement des donations qui ont enrichi l'abbaye. Le Cartulaire sera notre guide sûr et authentique. Ce document ouvre la longue série des actes de donation dès l'an 801. Dans le ix^e siècle, les libéralités ne s'étendent pas au delà du Rouergue, à la réserve du prieuré de Molompise en Auvergne, et du monastère de Figeac en Quercy.

A peine le corps de sainte Foy est-il déposé à Conques que tout change ; les dons affluent et l'abbaye marche vers de nouvelles destinées. Le Rouergue multiplie ses donations, surtout dans la région qui constitue aujourd'hui le bassin houiller. En même temps l'Auvergne s'ébranle et entraîne le Quercy. Jusqu'à la fin du x^e siècle, l'influence de l'abbaye ne semble pas avoir sensiblement dépassé ces limites. Au commencement du xi^e siècle, le rayon s'élargit tout à coup : c'est l'époque du miracle retentissant de l'aveugle Guibert et d'une multitude d'autres prodiges étonnants. Il y a comme une explosion subite et générale de pèlerinages et de libéralités. Les donations affluent de tous les côtés à la fois, du nord de l'Auvergne, du diocèse d'Agde, de ceux de Carcassonne, de Nîmes, d'Avignon, d'Orange, de Tulle, de Périgueux, du Roussillon, mais surtout du pays Toulousain. La comtesse de Toulouse, Arsinde, avait elle-même donné l'impulsion.

Dans la seconde moitié du xi^e siècle, le mouvement est général. L'Auvergne et le Quercy redoublent leurs donations. Le Vivarais, le comté de Narbonne, le Limousin, l'Albigeois, le comté d'Uzès, le pays de Comminges, le Gévaudan, le Périgord, la Brie suivent l'impulsion. L'évêque d'Agen lui-même et ses diocésains oublient le rapt insigne qui les a privés de leur trésor, combent de leurs dons les ravisseurs et appellent les moines de Conques dans l'Agenais ; de là ceux-ci sont attirés dans le Bordelais, dans le Bazadais, dans les diocèses de Dax, d'Auch et jusque dans la Navarre. La lointaine Normandie se distingue entre les autres provinces. Conques prête son nom et sa patronne à Conches, dans le diocèse d'Évreux. La Bourgogne, la Champagne s'émeuvent à leur tour. Le prieuré de Coulommiers en Brie devient l'une des plus remarquables dépendances du monastère.

L'influence de l'abbaye franchit de bonne heure les bornes du royaume lui-même. Au xi^e siècle, Conques a des propriétés dans le diocèse de Genève. Nous avons vu sainte Foy guerroyer contre les Maures, en Espagne, dès le x^e siècle. Elle attire de Barbastro, de Roncevaux et du diocèse de Vich des

donations en faveur de son monastère. L'Alsace députe à Conques, en 1087, Frédéric de Hohenstaufen, duc d'Allemagne, et ses deux frères. On lira plus loin (1) l'histoire merveilleuse de la fondation du prieuré de Sainte-Foy de Schlestadt, l'un des plus beaux fleurons de la couronne du monastère de Conques. Mentionnons la Belgique avec Sainte-Foy de Liège, et arrivons en Italie où Conques possédait plusieurs bénéfices. On voit encore, à Gênes, une paroisse dédiée à notre sainte et, non loin de Turin, l'église monumentale de Sainte-Foy de Cavagnolo. La mer n'est point un obstacle pour sainte Foy. La merveilleuse sainte, par ses prodiges, procure à son abbaye de nombreuses dépendances en Angleterre. Saint-Paul de Londres, l'église célèbre elle-même de Westminster offrent encore aujourd'hui des traces du culte de sainte Foy.

L'abbaye possédait, au xvi^e siècle, cent dix-sept bénéfices, dont quarante-quatre en Rouergue et soixante-treize disséminés dans vingt diocèses de France, trois diocèses d'Italie, deux d'Espagne, un d'Angleterre (2).

L'abbé nommait à tous ces bénéfices de plein droit, avait droit d'*annate* et de *dépouille*, et choisissait toujours des religieux de son monastère, sur lesquels il conservait toute juridiction. « Plusieurs monuments, dit l'historien Bosc, prouvent qu'il y avait deux cents, trois cents et quelquefois jusqu'à neuf cents moines, dont certains étaient prêtres, mais la plupart laïques (3). » Quelques auteurs assurent que ce nombre fut fort augmenté et même doublé.

« Mais la décadence, dit M. Desjardins, paraît avoir commencé de bonne heure. Dès le xiii^e siècle, on voit la mense conventuelle diminuer au profit de la mense abbatiale : on en peut conclure que le nombre des moines allait décroissant. En 1424, il n'était déjà plus que de vingt-neuf (4). D'un autre côté les prieurés éloignés se détachèrent peu à peu de la métropole, et se laissèrent absorber par les puissances ecclésiastiques ou féodales qui les entouraient. Une bulle de 1387 intime aux archevêques, évêques, prélats, ducs, marquis, comtes, barons, communes, etc., de rendre les biens qu'ils avaient usurpés sur l'abbaye de Conques (5). »

La mense de l'abbé était-elle distincte, dès le principe, de la mense conventuelle ? On ne le sait. En tous cas, l'abbé recevait les donations, comme représentant de toute la maison. « Au xii^e siècle, dit M. Desjardins, on trouve un rôle de la mense conventuelle, *communia monachorum* (6). Une bulle de 1243 spécifie les biens qui devront entretenir le cellier, la paneterie, l'ouvrierie ou

(1) V^e partie, Suppl.

(2) L'énumération détaillée de ces donations se trouve plus loin, au chap. I de la III^e partie, p. 248.

(3) *Mém.*, p. 388.

(4) *Bibl. Nation.*, Collect. Doat, 144.

(5) *Collect. Doat*, 144, f^o 137. — *Cartul. de Conques*, p. II.

(6) *Cartul.*, n^o 478.

fabrique, l'ameublement, l'infirmierie, la maison des hôtes, les anniversaires, et jusqu'à l'office de la barbe et de la tonsure (1). »

Quant à l'organisation intérieure du monastère, les dignitaires et les principaux officiers étaient, au xvi^e siècle : 1^o l'abbé, d'abord électif, plus tard nommé par le roi ; 2^o l'hôtelier ; 3^o le cellerier ; 4^o l'ouvrier ; 5^o l'infirmier ; 6^o le sacristain ; 7^o le panetier ; 8^o l'aumônier ; 9^o le maître des novices ; 10^o le sous-aumônier ; 11^o le chantre ; 12^o le portier ; 13^o le réfectoier. Il y avait en outre les offices séculiers de portier de la maison de l'abbé, de capitaine de Lunel et de gardien du château de Sagnes. A chacun de ces offices étaient attachés des bénéfices et des redevances fixes.

Nous connaissons le cérémonial usité pour l'entrée des abbés dans leur ville de Conques ; un acte de 1552 nous l'a conservé. L'abbé se rendait à l'oratoire de Preyssac, situé hors des murs et près de la porte de Fumouze, au nord-est de la ville. Les quatre consuls de l'année présente, revêtus de leur chaperon, entraient dans l'oratoire où l'abbé se tenait assis. Là chacun d'eux, à genoux, plaçait successivement ses mains jointes, en signe d'obédience, dans les mains du seigneur abbé, le suppliant de tenir et de garder, comme ses prédécesseurs, les privilèges et libertés de la ville. Le seigneur abbé, agréant l'obédience prêtée par les consuls et posant sa main droite sur sa poitrine, à la manière des prélats, promettait aux consuls de leur être bon et loyal seigneur et d'observer les libertés de la ville. Puis, sortant de l'oratoire, il montait sur une mule. Deux des consuls, l'un à droite, l'autre à gauche, saisissaient la bride de la mule ; les deux autres consuls, se tenant derrière, chacun d'un côté, prenaient le pan de la robe du seigneur abbé, et le conduisaient ainsi jusqu'à la porte de Fumouze. Là le seigneur abbé descendait de sa monture et s'asseyait sur un siège tendu de drap d'or. Les consuls, à genoux, lui rendaient une nouvelle obédience, lui présentaient les clefs de la ville, et exhibaient les chartes des libertés. L'abbé promettait de même d'observer ces franchises. Puis il remontait à cheval et, assisté toujours des quatre consuls, il faisait son entrée dans la ville, au milieu du concours des habitants ; il était ainsi escorté jusque devant la porte principale de l'église (2).

Dès la fin du x^e siècle, on constate l'existence d'une justice de l'abbé, que celui-ci exerce devant la porte de l'église de Conques, avec le concours d'assesseurs qualifiés de *boni homines* (3). L'abbé de Conques avait le droit de siéger à l'assemblée des États du Rouergue, où il prenait rang immédiatement après les évêques de Rodez et de Vabres. Il se faisait assister aux États par

(1) Doat, 144, f^o 20. — Cartul., p. XXIX.

(2) C. Couderc, *Les Privilèges municipaux de Conques*.

(3) Cartul., n^o 175, 193, et p. XXVIII.

une garde de cent, et quelquefois de quatre ou cinq cents hommes de ses terres (1). L'abbé avait aussi, comme nous l'avons vu, sa voix dans l'élection des évêques de Rodez. C'est ainsi qu'en 1529, à la mort de François d'Estaing, l'abbé de Conques, Antoine de Rousselet, envoya un délégué muni de sa procuration pour l'élection du futur évêque (2).

VI. DÉCADENCE DE L'ABBAYE ; SA SÉCULARISATION.



N sait que de nombreux abus, dont le plus grave fut la mise en commende, amena la décadence des abbayes. Le monastère de Conques ne fut pas préservé de ce malheur.

Nous avons déjà vu que les papes l'avaient exempté de la juridiction des évêques de Rodez : Urbain II, par une bulle de 1099, Pascal II, Calixte II, Eugène III, Innocent III, Grégoire IX, Innocent IV, et, en 1405, Martin V. Le concile de Bâle en 1434, le Parlement de Toulouse en 1498, avaient reconnu cette exemption (3). « Cette faveur, dit M. Desjardins, ne fut pas sans inconvénients pour le monastère, qui se vit fréquemment enlever ses meilleurs prieurés par décision pontificale, pour des cardinaux et autres personnages de la cour romaine (4). L'abus devint tel que les moines durent demander à Innocent IV un bref qui leur donnait le droit de refuser les pensionnaires imposés même par l'autorité apostolique ou par celle des légats, à moins d'un ordre exprès et spécial du pape (5). »

Un inconvénient plus grave encore de cette faveur c'est que les souverains Pontifes ou leurs légats, grâce à leur éloignement, ne pouvaient pas facilement veiller sur les abus et les réprimer. Aussi, pour remédier plus efficacement à la décadence qui avait atteint le monastère, les papes révoquèrent ses privilèges, le replacèrent sous la juridiction de l'Ordinaire, et confièrent aux évêques de Rodez le soin de rétablir la régularité. Les bulles qui consacrent ce nouvel état de choses sont datées de 1455 et 1456 ; le roi Charles VII lui-même ordonna, en 1456, au Parlement de Toulouse, d'assurer aux évêques de Rodez l'exercice de leurs droits (6). Les abbés firent opposition à ces mesures ; ils parvinrent même plus d'une fois, dans la seconde moitié du xv^e siècle, à obtenir des déclarations contraires.

(1) Pouillé de Conques. — Bosc. *Mém.*, p. 387.

(2) Pouillé de Conques.

(3) Id.

(4) *Cartul.*, n° 558. — Doat, 144, f° 84 et 271.

(5) Doat, 244, f° 25. — *Cartul.*, p. XXIX.

(6) P. Beau, *François d'Estaing, év. de Rodez*, p. 154.

Le grand et saint évêque de Rodez François d'Estaing, résolu à rétablir la vigueur de la discipline dans l'abbaye de Conques, s'y rendit, en 1514, pour exercer son droit de visite et pour conférer le sacrement de confirmation dans la paroisse. Les moines, prétextant l'exemption, refusèrent de le recevoir et lui fermèrent même la porte principale de l'église. La population, au contraire, et le clergé séculier l'accueillirent avec enthousiasme. Le lendemain, le prélat, s'étant transporté de nouveau à l'église, pour conférer le sacrement de confirmation dans la chapelle de la paroisse, entra dans le chœur des religieux, pour y prier. Alors une troupe de moines, escortée par les serviteurs de l'abbaye, força par la violence le pontife à quitter ce lieu. Une sentence arbitrale condamna les coupables. Le saint évêque leur pardonna. Mais sa clémence ne lui fit pas oublier la juste revendication des droits de son siège. A sa demande, le pape Léon X et le roi de France confirmèrent de nouveau la révocation des anciens privilèges, en 1516 et en 1520 (1).

Après la tentative de François d'Estaing, les moines de Conques revinrent-ils à leur régularité primitive ? Il ne le semble pas. Ne pouvant porter le poids d'une règle rigoureuse, ils résolurent d'en venir à la sécularisation. Ne se sentant point capables de se tenir à la hauteur de leur sublime vocation, ils aimèrent mieux devenir de bons chanoines que demeurer de mauvais moines : ce sentiment était des plus honorables. C'est pourquoi, le 21 mai 1537, les religieux, au nombre de vingt-neuf, s'assemblèrent dans la demeure abbatiale, sous la présidence de l'abbé Antoine de Rousselet, et chargèrent ce dernier, qui y consentit, de faire les démarches nécessaires pour obtenir la sécularisation, et d'abord de s'assurer de l'autorisation et du bon vouloir du roi (2). L'autorisation ayant été obtenue le 24 juin, les moines adressèrent leur pétition au Saint-Siège. La sécularisation fut accordée par le pape Paul III, en vertu d'une longue bulle, datée du 1^{er} septembre 1537 (3).

Les motifs allégués par les moines et reproduits dans la bulle sont les suivants : L'abbaye est située dans un lieu resserré qui ne permet point le développement suffisant des lieux réguliers, et qui occasionne le commerce des moines avec les séculiers ; — les offices, les prédications de l'Avent et du Carême, les processions générales rendent encore plus fréquent le contact des moines avec les séculiers et sont une cause de détraction contre les religieux ; — les moines, ne se recrutant plus que rarement parmi les nobles, les puissants et les savants,

(1) P. Beau, *François d'Estaing*, p. 163. — Cf. Bion de Marlavagne, *François d'Estaing*, in-18, Rodez, 1839, p. 175.

(2) Pouillé de Conques.

(3) Parmi plusieurs exemplaires manuscrits qui en subsistent encore, mentionnons celui du Musée de Rodez.

ne sont plus capables de veiller à la conservation des biens et des droits de l'abbaye et de pourvoir aux autres nécessités de la communauté.

Cet exposé de motifs nous révèle combien les temps et les hommes avaient changé. « La sécularisation, ajoutaient les moines, accroîtrait la prospérité du monastère et de son église ; celle-ci serait mieux décorée, le culte divin s'y célébrerait avec plus d'éclat ; les fidèles, y trouvant leur consolation spirituelle, la fréquenteraient avec plus de dévotion. »

Le décret pontifical abolit l'abbaye, érige l'église de Conques en collégiale séculière, exemptée de l'Ordinaire, et règle de la manière suivante la composition du chapitre. L'abbé séculier, bien que *commendataire*, était obligé à la résidence ; il était autorisé à user des insignes pontificaux, à l'instar des évêques de France. Il était à la nomination du roi, ainsi que deux des chanoines ; les autres étaient à la nomination de l'abbé. L'abbé, le *prévôt*, le *doyen* étaient les trois dignitaires du chapitre. Il y avait en outre six personats, savoir : un *sacristain*, un *précenteur*, un *ouvrier*, un *archiprêtre*, un *primicier*, un *trésorier*. Puis venaient quatre chanoines *prieurs* ; ensuite deux offices, ceux de chanoine *portier* et de chanoine *réfectoier* ; enfin six canonicats simples : deux de ces derniers étaient à la nomination du roi. On comptait en outre quatre *hebdomadiers*, quatre *épistolaires* amovibles, un maître de musique et quatre enfants de chœur (1). La bulle, reçue à la fin d'octobre 1537, fut fulminée le 22 décembre.

Affranchis d'une règle qui était au-dessus de leurs forces, les religieux, désormais chanoines séculiers de Conques, vécurent dans la suite d'une manière édifiante. « Cette abbaye, écrivait le P. Beau en 1656, est maintenant remplie de quantité de personnes illustres en naissance et en mérites, qui, dans la simple profession de la vie ecclésiastique, donnent des exemples de la perfection religieuse (2). »

Le chapitre distribuait tous les ans plus de deux cents setiers de blé. Le revenu de l'abbé, évalué à la moitié de celui du monastère, s'élevait à plus de trente mille livres, en 1789 (3).

Le monastère, qui avait jusque-là une étendue considérable — trois cent soixante mètres de long au XI^e siècle — et qui occupait une grande partie de l'espace sur lequel le bourg se développe aujourd'hui, fut notablement défiguré par la sécularisation. La plus grande partie des bâtiments, dit l'historien Bosc,

(1) Ceux de nos lecteurs qui désireraient connaître plus en détail l'organisation du chapitre, et surtout la valeur et la distribution des bénéfices et des rentes attribués à la mense de l'abbé, à celle du chapitre et à chacun des chanoines, pourront utilement consulter, outre la bulle citée, le Pouillé de Conques, et 1789 en Rouergue, par E. de Barrau, p. XCVII.

(2) Franç. d'Estaing, p. 154.

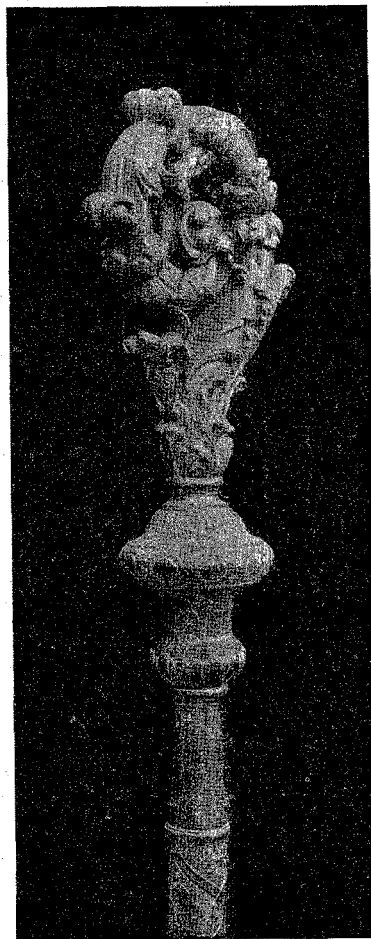
(3) Mém. de la Soc. des Lett. de l'Aveyron, t. IV, p. 241, note.

ancien chanoine de Conques, a été vendue ou inféodée à divers particuliers qui, par les changements qu'ils lui ont fait subir, ont détruit la forme et les vestiges de l'ancien monastère (1). Les chanoines se taillèrent, dans l'ampleur des appartements claustraux, des demeures appropriées aux usages privés.

Une bulle de 1537 accordait des indulgences « pour l'église collégiale de Sainte-Foy de Conques, dans laquelle, entre autres reliques, on conserve celle de la circoncision de Notre-Seigneur » ; une autre bulle de la même année confirmait l'érection d'une confrérie sous l'invocation de saint Sébastien (2). Un règlement de cette même époque établissait, pour la garde des saintes reliques et du trésor, un office de gardien qui devait être confié à un homme d'une fidélité éprouvée et d'une réputation d'intégrité reconnue. Ce gardien devait préalablement dresser un inventaire minutieux, et veiller à ce que la chapelle de sainte Foy, où étaient déposées les reliques, fût illuminée (3).

Le même règlement prescrivait d'ajouter au calendrier romain les fêtes propres de l'église de Conques, savoir : la Passion de sainte Foy, au 6 octobre, du rit double-majeur, avec octave ; la Translation de sainte Foy, double-majeur, au 14 janvier ; l'Invention de sainte Foy, double-majeur, au 18 mai ; jadis on célébrait cette dernière fête le 4 mai (4).

Les moines avaient su se défendre contre les invasions des Anglais. Les chanoines ne surent point préserver leur église du pillage des protestants. Les Calvinistes, qui avaient fait leur première apparition en Rouergue, l'an 1558, avaient eu à peine le temps de former quelques prosélytes au nord du Rouergue, dans la région d'Espalion, au mois de février 1561 (5), lorsque, en cette même année, ils se sentirent assez forts pour se



CROSSE DE DURFORT-DAYME, ABBÉ DE CONQUES
(1734-1754).
Musée de Conques.

(1) *Mém.*, p. 389.

(2) P. Calmet, *Varia documenta ex archivo Vaticano*, 1896, p. 57.

(3) Bibl. Nat., lat. 5456, p. 246-247.

(4) Bibl. Nat., lat. 5456, p. 247-248. — Voir plus haut, p. 106.

(5) Affre, *Simple récits sur Espalion*, p. 195.

livrer à l'un de leurs exploits préférés, le pillage d'une maison religieuse. Ils s'abattirent sur Conques, en 1561 (1), comme sur une riche proie. « Il fut fait grand pillage, brullement et saccagement tant de ladite esglise Sainte-Foy audit Conques que des édifices et maisons d'icelle. A l'occasion de quoy le service divin deu et accoustumé y est discontinué (2). » Le riche trésor, qui subsiste encore, fut caché avec soin et échappa à la convoitise des pillards.

On a découvert, depuis peu, des traces profondes de l'incendie que les calvinistes firent subir à l'église. Avant l'année 1875, les colonnes de l'abside étaient reliées entre elles et engagées, jusqu'à trois à quatre mètres de hauteur, dans une lourde et massive maçonnerie. La démolition révéla le motif qui avait fait élever cette muraille. Lorsqu'on la détruisit, les colonnes apparurent noircies par un violent incendie qui avait fait éclater la pierre calcaire et compromis gravement leur solidité. On se hâta de les reconstruire à nouveau. Les protestants avaient dû amonceler les boiseries du chœur contre ces piliers et les avaient livrées aux flammes afin de provoquer la chute de la basilique. On a trouvé aussi des traces d'incendie dans les combles de l'église et au sommet tronqué des deux tours, aujourd'hui réédifiées, de la façade.

Le chapitre de Conques adressa au roi Charles IX une pétition pour obtenir la faculté de prélever sur les bénéfices la somme nécessaire aux réparations. C'est donc à cette époque que l'on doit attribuer les travaux de restauration entrepris au clocher et dans les combles, ainsi que l'exécution de l'autel de bois, que l'on voyait naguère, surmonté d'un grand rétable. Dans ce dernier s'ouvrait l'armoire qui contenait toutes les pièces du trésor étalées sur des étagères dorées; elles étaient dominées par une grande statue en bois de sainte Foy. Quant à la châsse contenant la majeure partie du corps de la sainte patronne, on l'enfouit dans l'épaisseur de la maçonnerie construite pour velier les colonnes; elle était placée derrière l'autel adossé à cette maçonnerie. C'est là qu'on l'a retrouvée, comme nous le dirons ailleurs (3), en 1875, en pratiquant la démolition. Un double tournois de 1590, trouvé auprès du coffret, semble déterminer l'époque approximative de son enfouissement.

(1) Bosc, *Mém.*, p. 389. — De Gaujal, *Etudes hist.*, t. II, p. 379.

(2) Charte du roi Charles IX (1571) au Musée de Rodez.

(3) Voir plus bas, p. 187.

VII. LE BOURG DE CONQUES.

Nous trouvons la première mention connue du bourg de Conques dans le *Livre des miracles*, de Bernard d'Angers. « Raymond [III] comte de Rouergue, menaçait de détruire la localité importante assise sur la crête de la colline, qui se prolonge au-dessus du monastère, et de construire sur ses ruines un château fort (1). » Or, ajoute-t-il, « nulle offense n'est plus sensible à sainte Foy, et nulle n'entraîne à une ruine plus soudaine que les entreprises dirigées contre la ville ».

Le fait mentionné ici se rapporte environ à l'an mille. Mais il n'est pas douteux que l'existence de la localité ne soit plus ancienne. Les monastères attiraient toujours une population qui s'empressait de grouper ses demeures autour de ces centres bienfaisants. La célébrité du pèlerinage, dès la fin du x^e siècle, dut assurer de bonne heure une grande importance au bourg de Conques ; l'affluence extraordinaire des pèlerins venus de toutes les régions imprima un mouvement rapide de croissance à la population de ce bourg.

Nous trouvons, dans le même livre écrit au x^e siècle, la mention du château de Conques. Ce château s'élevait sur le roc isolé qui se dresse au milieu du faubourg, près du confluent de l'Ouche et du Dourdou. On en voit encore les ruines. Dans ce château existait une chapelle placée sous le vocable de Notre-Dame ; elle est mentionnée dans une bulle d'Honorius III, en 1225 (2). Elle était le siège d'un prieuré appartenant à l'abbaye. Elle subsiste encore, mais sous le titre de Notre-Dame de la Salette, après avoir été placée sous celui de saint Roch.

Ce château devint, au x^e siècle, le siège d'une puissance rivale de celle des abbés. Il avait, à cette époque, pour seigneur le chevalier Siger, d'une illustre origine et d'une valeur éprouvée dans les combats, mais dominé par un orgueil et une cupidité qui le portaient à usurper les biens de l'abbaye, à insulter et frapper les moines ou leurs serviteurs. Ceux-ci recoururent à leur puissante patronne et firent à cet effet une procession solennelle dans laquelle ils portèrent sa statue d'or. La justice divine frappa alors un coup des plus terribles. Siger, atteint d'un mal incurable, périt misérablement ; ses sept enfants moururent de bonne heure dans la misère et sans postérité. La tour elle-même, confidente des desseins sacrilèges de cette race maudite, fut renversée

(1) Liv. II, c. V.

(2) *Cartul.*, n° 558.

de fond en comble par un vent d'une extrême violence et s'écroura avec un effroyable fracas (1).

L'ingrat Siger avait été pourtant l'objet des faveurs de sainte Foy. Son fils Hugues, jeté en prison dans un château voisin, avait été délivré par l'intervention miraculeuse de la sainte (2). Dans un autre récit du même livre, il est question d'un chevalier, nommé Bernard, qui demeurait dans le château et qui jeta son neveu Deusdet dans le cachot souterrain situé au fond de la tour (3).

Le bourg de Conques s'entoura de fortifications, à une époque assez reculée. Nous trouvons, dans une charte de 1289, la mention des murs de la ville, des portes, des forts, des fossés et d'une tour appelée *supérieure* (4), qui tirait son nom de sa position au sommet le plus élevé : elle était située à l'angle nord-est des murs de la ville : on en voit encore les fondations sur le point qui porte encore le nom de *la Tour*. On peut suivre encore, à la trace des ruines, la ligne de ces fortifications. Trois portes subsistent même, plus ou moins dégradées. L'une, au nord-ouest de la localité, était et est encore désignée sous le nom de porte de *la Vinzelle* ; la seconde, au sud-ouest, sous le nom de porte *du Barri, du Faubourg*, parce que là commence le faubourg qui se prolonge jusqu'au Dourdou ; la troisième, plus étroite, au sud-est, au-dessous de l'église, est désignée sous le nom de *Porte de fer*. Il en existait une quatrième au nord-est, par laquelle nous avons vu les abbés faire leur entrée solennelle : elle était appelée porte de *Fumouze*. C'est par ces différentes portes que les pèlerins, accourus en foule de toutes les contrées, entraient dans la bonne ville de sainte Foy.

Conques se trouvait sur l'une des grandes voies de Compostelle. Le *Codex* de Saint-Jacques signale la station de Sainte-Foy de Conques aux pèlerins qui viennent de l'Allemagne et de la Bourgogne par le Puy. Il mentionne aussi la fontaine qui jaillit près de la porte de la basilique de Sainte-Foy, et la qualifie de miraculeuse (5).

Jusqu'alors le bourg de Conques avait grandi sous la pacifique domination de l'abbé, qui exerçait sur ses habitants, par le ministère du prévôt, tous les droits de haute et basse justice. Le monastère en effet avait été soustrait, dès l'origine, comme nous l'avons vu, à la juridiction du comte de Rouergue. Cette immunité ecclésiastique avait dû contribuer puissamment à la prospérité du

(1) Liv. III, c. XVII.

(2) Liv. III, c. IV.

(3) Liv. III, c. V.

(4) C. Couderc, *Les privilèges municipaux de Conques*, p. 18.

(5) *Codex de S. Jacques de Compostelle (Lib. de Miraculis S. Jacobi)*, publié par le P. Fita, p. 3 et 28.

bourg. Mais, au XII^e siècle, il se produisit une réaction générale et pacifique parmi les populations, surtout dans les villes et les gros bourgs, tendant à s'affranchir de la domination féodale. Ce mouvement aboutit à l'établissement de *communes*, institution en vertu de laquelle un groupe de population jouissait d'administrations électives plus ou moins indépendantes des pouvoirs supérieurs. C'était la liberté civile, sous la direction de la bourgeoisie locale. Des grands centres le mouvement s'étendit avec rapidité dans les plus petits. Aussi voyons-nous, au XIII^e siècle, les habitants de Conques exprimer, par la voix de leurs syndics, leur impatience à porter le joug des abbés, pourtant bien plus léger que celui des seigneurs laïques. « Les syndics, au nom de la population de Conques, dit une charte contemporaine, assuraient que les habitants se trouvaient surchargés et molestés par l'abbé et par sa communauté dans leurs coutumes et dans leur genre de vie ; d'où naissaient des discussions, des difficultés, des dissensions qui pouvaient devenir redoutables (1). »

C'est pourquoi l'abbé Raymond du Four et les syndics de Conques conclurent, en 1289, un accord qui devint comme la charte des libertés municipales de la ville et dont voici les principales dispositions : la ville de Conques aura quatre consuls annuels qui, en recevant de l'abbé la collation des clefs, reconnaîtront la juridiction et le haut domaine des abbés ; ces consuls, qui auront un sceau commun, jouiront du droit de percevoir une amende sur certains crimes ou délits dans une portion de territoire qui comprend la localité et la banlieue ; les sommes ainsi obtenues seront employées à la réfection et à la réparation des murs de la ville. Des conventions spéciales adoucissent, pour certains cas, en particulier pour l'adultère, la rigueur de la justice de l'abbé (2).

Le roi Charles VIII autorisa, en l'année 1486, l'établissement à Conques d'un marché hebdomadaire chaque lundi, et de deux foires annuelles, le 20 août et le 31 décembre (3). La foire du 20 août subsiste encore à la même date ; celle du 31 décembre a été transférée au 2 janvier.

Nous trouvons, dans un dénombrement de la population des paroisses du Rouergue, de l'an 1349 (4), que la ville de Conques comptait sept cent trente feux, ce qui suppose environ trois mille habitants, non compris peut-être ceux du monastère. Dans la liste des sergents ou hommes d'armes fournis par le Rouergue au roi Philippe VI, en 1341, pour les guerres de Picardie et de Gascogne contre les Anglais, la ville de Conques est marquée pour cinq sergents ;

(1) C. Coudere, *Les Privilèges municipaux de Conques* ; compromis de 1288.

(2) Le détail en est long et intéressant dans le document précité.

(3) Même document.

(4) *Le livre de l'Epervier*, publié par Constans, p. 171.

ce qui est relativement considérable (1). « On trouve, dit Bosc, par les anciennes chartes et baux à fief de l'église de Conques, que cette ville était autrefois d'une beaucoup plus grande étendue qu'aujourd'hui. On trouve d'ailleurs les traces des anciens édifices dans les jardins, les vignes et les autres possessions qui l'entourent (2). »

La sécularisation de 1537 porta un coup sensible à la prospérité du bourg, en ralentissant le mouvement occasionné par les pèlerins, par les travaux incessants et par les relations fort étendues de l'abbaye. Dès lors le chiffre de la population du bourg devint hors de proportion avec les ressources territoriales. Nous trouvons bien encore, à l'assemblée des États de la province, en 1651, les consuls de Conques parmi les représentants du tiers-état (3). Mais la ville tombe rapidement en décadence. Pour comble de malheur, dans la peste de 1628, elle « perdit presque tous ses habitants ; les maisons y furent complètement vidées (4). » En 1789, elle ne comptait guère plus d'habitants qu'aujourd'hui ; et pourtant les revenus de l'abbé et du chapitre — environ soixante mille livres — étaient dépensés dans la localité. Aujourd'hui le bourg ne compte guère plus de cinq cents âmes.

Les habitants de Conques se rendirent fort bien compte, dès le commencement, des pertes que leur infligea la Révolution. « Cette ville, dit un rapport rédigé le 4 juin 1791, perd les ressources que lui procurait une abbaye et un chapitre composé de vingt chanoines séculiers assez riches, deux sièges de justice considérables, la valeur d'une prébende canoniale affectée au précepteur pour l'enseignement de la jeunesse de la ville, une consorse de prêtres de la ville qui trouvaient dans les revenus de l'église de quoi vivre décemment (5). »

Conques est la patrie du célèbre médecin Chirac, d'abord élève de la maîtrise du chapitre, plus tard premier médecin de Louis XV ; il mourut en 1732.

Les chanoines avaient fermé la nef de l'église, au moyen d'un jubé dépourvu de sculptures. Ce jubé fut enlevé vers l'an 1840. La paroisse célébrait ses offices particuliers dans le transept du nord, auquel donnait accès une porte réouverte depuis peu, dans sa face occidentale. L'autel de la paroisse était dédié à la Sainte Vierge (6). Dans l'église de Conques, il y avait une chapellenie fondée par Bernard Preyssac, à la présentation du recteur ou curé, et à l'institution de l'évêque (7).

(1) *Le livre de l'Épervier*, p. 171.

(2) *Mém.*, p. 388.

(3) E. de Barrau, *1789 en Rouergue*, p. CXXXVIII.

(4) *Revue relig. de Rodez*, 13 décembre 1895.

(5) Archives communales de Conques.

(6) Pouillé de Conques.

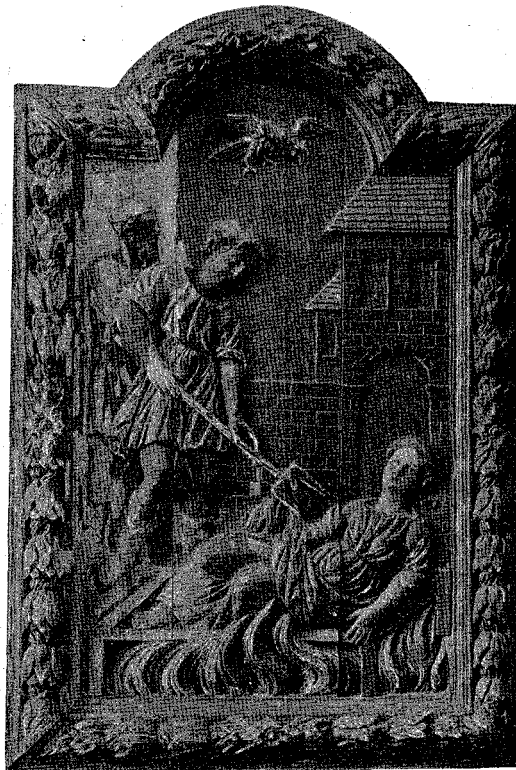
(7) *Id.*

Le prieuré de Conques, avant la sécularisation, était uni à l'office du cellerier et, après, à la mense du chapitre. La cure, *rectoria*, d'abord à la présentation de l'abbé, fut unie à la mense capitulaire par la bulle de sécularisation : elle fut remise à la présentation de l'abbé, en 1544 (1).

Vis à vis du transept septentrional de l'église, s'élevait une chapelle ou petite église séparée de la basilique par la faible largeur du cimetière. Elle avait un maître-autel et deux autels latéraux. La porte principale s'ouvrait à l'occident ; une seconde porte était percée à l'orient, derrière un angle du maître-autel. Cette chapelle, dédiée à saint Thomas de Cantorbéry, avait un plafond de bois en forme de voûte, et un plancher sur le sol. Elle servait de siège à la *fraternité* des prêtres originaires de la ville de Conques. C'est là qu'ils faisaient le service de leurs obits et fondations. Le curé avait part aux obits, comme les autres membres de la fraternité. Cette fraternité jouissait de rentes foncières et d'une rente constituée de deux cent trente livres d'argent (2).

Plus tard, la chapelle de Saint-Thomas servit, jusqu'à la Révolution, de centre à la confrérie des Pénitents. Elle fut détruite vers l'an 1840. L'autel fut transporté dans la grande église et adossé au mur qui forme le fond du transept septentrional ; on l'y voit encore aujourd'hui. Auparavant, cet emplacement était occupé par des confessionnaux surmontés d'une tribune en bois appuyée sur les piliers. Cette tribune partait de la porte et s'étendait jusqu'à l'autel de Saint-Joseph. La boiserie de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, près de la porte du clocher, provient aussi de la chapelle de Saint-Thomas (3).

Quant à la chapelle du château, placée sous le vocable de Notre-Dame,



SAINTE FOY SUR LE GRIL.
Sculpture sur bois dans l'église de Conques. (XVII^e siècle.)

(1) Pouillé de Conques.

(2) Id.

(3) La charpente de la toiture de Saint-Thomas a été utilisée pour la couverture de l'appartement de l'abbaye qui confine à la place de la Lausse.

elle était le siège d'un prieuré sans cure, avec des revenus exigus. Le prieuré était à la collation de l'abbé. La chapelle était le but de certains vœux et de quelques pèlerinages (1).

VIII. LA RÉVOLUTION ; ÉTAT ACTUEL.



MITANT les anciens barbares, la Révolution étendit son œuvre de destruction sur le monastère de Conques. En 1790, la saisie des biens du clergé fut prononcée ; elle fut bientôt suivie de la suppression des ordres et des établissements religieux (2). La magnifique église de Conques ne subit aucune dégradation. Mais les archives immenses et inestimables, que dix siècles avaient accumulées dans l'abbaye et qui étaient déposées dans une salle latérale de la tribune de l'orgue, du côté de l'Évangile, furent brûlées sur la place publique. Les débris si intéressants échappés à ce désastre nous font connaître le prix de ces monuments perdus pour l'histoire. Le chanoine Bosc avait emporté avec lui des caisses de parchemins pour ses recherches historiques ; c'étaient probablement les plus précieux ; ils ont été sauvés.

Quant au trésor, nous verrons plus loin quelles furent les péripéties de son sauvetage dû au dévouement des habitants. Le cloître, comme nous le dirons, fut épargné ; il tombait déjà en ruines ; on a achevé de le démolir vers 1830 ; on n'en voit plus que des fragments mutilés. Les autres bâtiments ont été détruits peu à peu, en partie ; le reste a été approprié à des usages privés.

On sait que la période de 1800 à 1840 a été des plus ingrates pour l'archéologie, pour le simple respect des monuments les plus précieux. C'est durant cette époque que périrent tant de beaux restes du monastère de Conques, le cloître entre autres, ainsi que des bâtiments entiers qui furent rasés et dont l'emplacement forme aujourd'hui des terrasses ou des jardins suspendus. On assure même que la municipalité de Conques, voyant l'église se dégrader chaque jour et reconnaissant son impuissance à entretenir seulement la toiture du monument, avait songé un instant à démolir la plus grande partie de l'édi-

(1) Pouillé de Conques.

(2) Nous voyons le chapitre remplir ses fonctions jusqu'au 17 février de l'an 1791. Requis d'en fournir le motif, de Turine prévôt, de Balza doyen, Miramon ouvrier, de Nattes trésorier déclarent : « Que s'ils continuent leurs offices et fonctions, leur vray motif est de veiller à la conservation de l'argenterie, trésors et objets mobiliers de l'église. » Deux jours après, des commissaires du district arrivaient pour mettre les scellés sur les reliquaires, de crainte, disaient-ils, « que les reliques ne fussent enlevées. » (Archives communales de Conques.) C'est alors que les habitants sauvèrent le trésor, comme nous le raconterons au chapitre III.

fice, devenu trop vaste pour la petite paroisse ; elle aurait concentré ses soins sur l'aile qui serait conservée pour en faire l'église paroissiale.

Heureusement la Providence voulut que l'attention d'un inspecteur général des monuments historiques fût attirée vers Conques. Prosper Mérimée avait été reçu membre honoraire de la Société des Lettres de l'Aveyron, en 1838. Vers cette époque, il visita lui-même minutieusement l'église et le trésor de Conques et s'éprit d'enthousiasme pour ces monuments si remarquables. On peut dire qu'il fit comme l'*invention* de Conques auprès du monde des érudits et des artistes, qui ne soupçonnaient même pas de tels trésors enfouis au fond de ces gorges sauvages et alors inaccessibles. Il fit plus encore. Il publia ses impressions et une description détaillée de l'église et du trésor dans ses *Notes d'un voyage en Auvergne et dans le Limousin* (1). Comme conclusion de ce mémoire, adressé au ministre, il sollicitait et obtenait une large subvention de l'État pour sauver, par des réparations urgentes, le monument voué à une ruine prochaine. C'est de cette époque que datent les premières restaurations faites à la toiture ainsi qu'au soubassement des murs septentrionaux.

Nous devons aussi un souvenir et un hommage reconnaissant au curé, M. Turcq Calsade, qui dirigea la paroisse de 1839 à 1873. Non seulement il ne laissa rien dépérir ni se perdre, mais il recueillit avec un soin pieux tous les débris épars des sculptures et des objets d'art, à une époque où on ne les appréciait pas aussi bien qu'aujourd'hui.

Ce que Mérimée avait été pour l'église de Conques, un initiateur, j'allais dire un *inventeur*, Alfred Darcel le fut pour le trésor devenu depuis si célèbre. « Conduit une première fois à Conques par le hasard, écrivait-il, j'y ai trouvé des richesses que je ne soupçonnais pas. J'y suis retourné, pour étudier à loisir, et j'en rapporte le livre qui en fait connaître le Trésor. » Il publia, en effet, en 1861, le *Trésor de l'église de Conques* (2), orné de nombreuses gravures sur acier, d'après ses propres dessins.

Mgr Ernest Bourret, évêque de Rodez, s'éprit de Conques, lui aussi, et il conçut aussitôt la pensée de ressusciter le monastère. Grâce à lui, après quatre-vingts ans de veuvage, l'antique abbaye retrouva sa parure et sa vie. Le 22 juin 1873, jour de la solennité du Sacré Cœur de Jésus, une colonie de religieux Prémontrés, détachée de l'abbaye de l'Immaculée-Conception et Saint-Michel de Frigolet, appelée et conduite par l'évêque, vint prendre possession de l'église abbatiale et du presbytère. L'église, privée, depuis près d'un siècle, de ses abbés crossés et mitrés, vit de nouveau, ce jour-là, briller les insignes

(1) Ce travail fut reproduit, en 1840, dans le t. II des *Mém. de la Soc. des Lett. de l'Aveyron*.

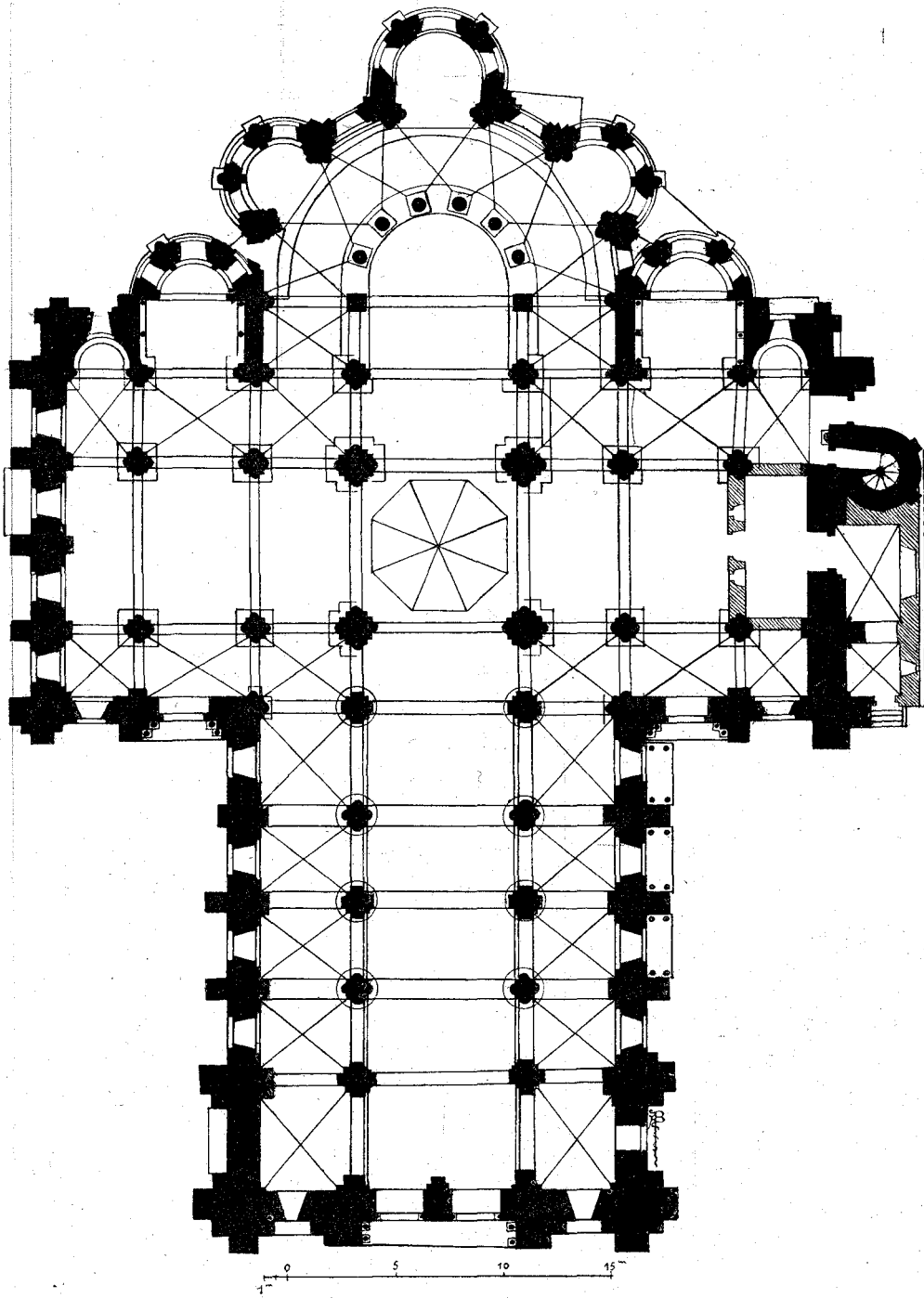
(2) Paris, Didron, in-4° ; extr. des *Annales archéologiques*.

pontificaux sur la personne du très révérend Père Edmond, abbé de Frigolet et prévôt de Conques. La cure de la paroisse fut confiée à ses religieux, qui la détiennent encore aujourd'hui. Aussitôt tout changea de face. Le culte reprit sa magnificence, le pèlerinage fut rétabli, de vastes constructions s'élevèrent pour un nouveau monastère dont l'essor fut arrêté par la force des événements.

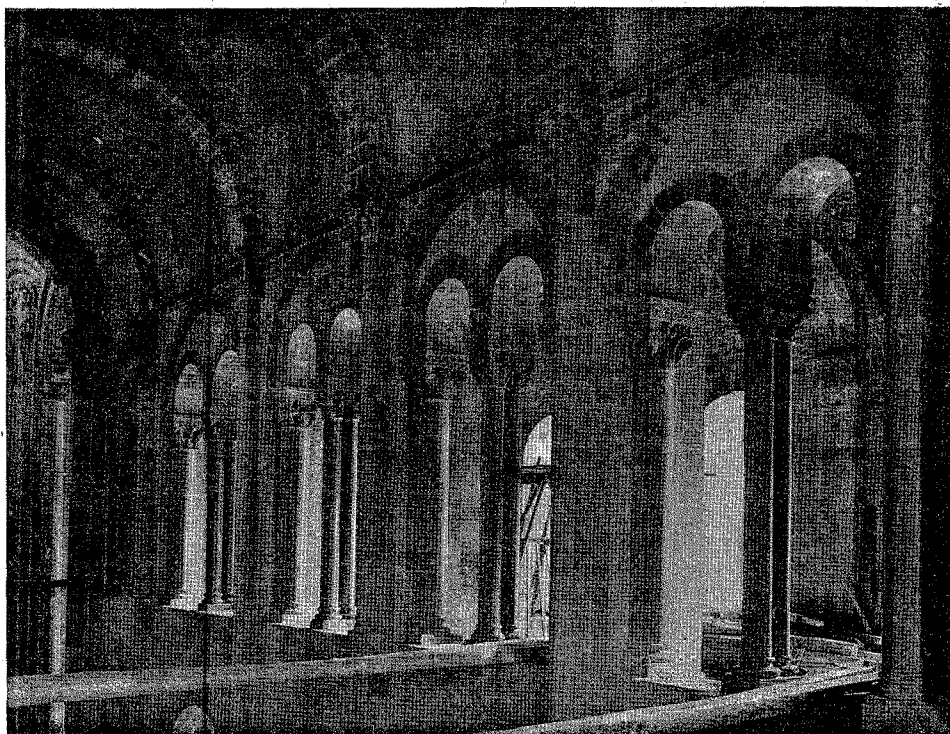
En attendant, par l'initiative de Mgr l'évêque et du curé de Conques, qui l'a secondé avec tant de zèle, on a pu obtenir des allocations importantes du ministère des Beaux-Arts. Grâce à ces secours si nécessaires, la toiture d'une grande partie de l'église a été refaite, la façade réparée; le célèbre tympan, qui menaçait de s'écrouler, a été consolidé; les deux tours inachevées ou décapitées de la façade ont été exhausées et munies d'une toiture pyramidale en pierre de taille; le pavé de la nef a été renouvelé, la voûte de la tribune refaite, la voûte entière de l'église affermie, sans parler d'autres réparations de détail. De leur côté les religieux, à leurs propres frais, ont enlevé l'épaisse couche de terre qui enserrait le mur septentrional de l'église et qui avait servi de cimetière pendant mille ans; c'était une cause désastreuse d'humidité.

Conques n'oubliera jamais ce qu'il doit au curé actuel, M. l'abbé Florens. Sans parler des œuvres merveilleuses qu'il a suscitées autour de lui et qui ont été couronnées par la construction d'une école religieuse, nous devons signaler, pour ce qui concerne notre objet, le soin avec lequel il a conservé, collectionné, acquis une multitude d'objets d'art, épaves de l'ancien monastère, ainsi que de vieux manuscrits, précieux restes des archives détruites. Il en a rempli un vaste musée et plusieurs salles de la cure. Le pèlerinage de sainte Foy lui doit, en grande partie, sa prospérité. Les registres, où les principaux pèlerins déposent leur signature et que nous avons parcourus récemment en entier, disent hautement et éloquemment la place éminente que le pèlerinage a reprise, attirant de toutes parts les pèlerins pieux et les savants artistes. Rien, en un mot, de tout ce qui intéresse le culte et la gloire de sainte Foy ne le trouve indifférent; la présente publication en est elle-même un témoignage (1).

(1) Voir, aux *Appendices*, la liste chronologique des abbés de Conques.



PLAN
de l'église abbatiale de Conques.
XI^e-XII^e siècles.

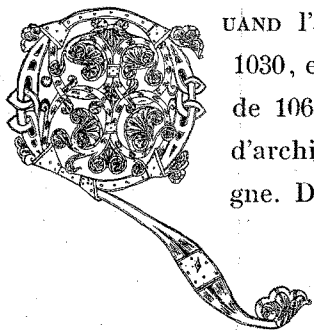


CONQUES.
Triforium de l'église. — (XI^e siècle.)

CHAPITRE II

L'ÉGLISE ET LE CLOITRE

I. CONQUES ET L'ÉCOLE AUVERGNATE



QUAND l'abbé Odolric, qui gouvernait l'abbaye de Conques après 1030, et qui est cité pour la dernière fois dans une pièce datée de 1065, posa la première pierre de l'église actuelle, une école d'architecture romane était depuis peu constituée en Auvergne. De Roanne au Vigan, d'Ussel à Chamalières, dans cette vaste région où se dressent les montagnes d'Auvergne et où le Tarn, le Lot, la Dordogne, l'Allier, la Loire, l'Hérault prennent leur source, s'élevaient déjà ou surgissaient depuis quelques années un certain nombre d'églises dont les caractères communs « distinguent clairement l'école auvergnate de toutes les autres, et l'ont signalée une des premières à l'attention des archéologues (1). » Avant Notre-Dame du Port de Clermont, se construisaient les églises d'Issoire, de

(1) Ant. Saint-Paul, *Hist. monum. de la France*, p. 116.

Saint-Nectaire, d'Orcival, d'Ebrenuil, et même, en dehors de la région, de Saint-Etienne de Nevers.

M. Berthelé, l'infatigable archiviste de Montpellier et archéologue distingué, a cru pouvoir affirmer que les moines de l'abbaye bénédictine de la Chaise-Dieu ont été de fervents bâtisseurs, et qu'ils ont beaucoup contribué à la diffusion, même à de très grandes distances, des formes d'architecture et de sculpture familières au pays d'Auvergne. Ils n'auraient fait en cela que suivre l'exemple qui leur avait été donné par saint Robert, qui fonda vers 1045 la Chaise-Dieu, dont il fut le premier abbé, et qui répara ou reconstruisit une cinquantaine d'églises (1). Dans les trois provinces où M. Berthelé a spécialement étudié l'action et l'influence des moines de la Chaise-Dieu, en Poitou, en Saintonge et en Languedoc, il les a trouvés construisant ou reconstruisant les églises de leurs prieurés dans le style romano-auvergnat. Chacun de ces édifices rayonnait à son tour et fournissait un modèle pour la construction des églises paroissiales elles-mêmes. Malheureusement l'église de la Chaise-Dieu, qui dut servir de type à celles que bâtissaient les moines qui en sortaient, a été complètement reconstruite à une époque postérieure, et il ne reste rien qui puisse nous renseigner sur son style primitif. Des recherches récentes permettent cependant d'affirmer que la seconde cathédrale de Clermont, qui a précédé la cathédrale actuelle, avait été le prototype des églises de la région.

Terminée, sinon en 946, au moins avant 1031, puisque le roi Robert avait pu faire copier son chevet à Saint-Aignan d'Orléans, cette cathédrale était donc plus ancienne que l'église abbatiale de la Chaise-Dieu. Le roman auvergnat existait avant la fondation de la célèbre abbaye par saint Robert, et s'imposait à l'imitation des constructions par des progrès incontestés. Les moines de la Chaise-Dieu, s'ils n'en furent pas les inventeurs, en ont du moins été, comme le prouvent les beaux travaux de M. Berthelé, les apôtres zélés et les propagateurs infatigables.

Pas plus qu'aucun autre style, celui dont il s'agit n'a été inventé de toutes pièces en un seul jour ; il s'est formé petit à petit, grâce à l'apport continu d'éléments architectoniques importés de toutes les directions et de toutes les régions, souvent plus éloignées qu'on n'a osé le penser jusqu'à ce jour. Commencé avant la fin du x^e siècle, ce travail de perfectionnement s'était continué jusqu'au jour où se termina la cathédrale de Clermont. Alors le style était absolument formé ; il fallait qu'il fût bien en possession de lui-même pour se faire connaître et accepter. Les moines de la Chaise-

(1) Mabillon, *Acta sanctorum O. S. B.*, saec. VI, pars II, p. 196.— Cf. J. Berthelé, *Recherches pour servir à l'hist. des Arts en Poitou*, p. 72.

Dieu l'avaient compris ; aussi, quand ils purent rayonner, emportèrent-ils avec eux les méthodes qu'ils avaient eues sous les yeux, qu'ils possédaient à fond et dont ils appréciaient tous les avantages, afin de les appliquer aux constructions nouvelles qu'ils élevaient, même en dehors de leur province (1).

Quoi qu'il en soit, le nouvel arbre, poussant des rameaux jusqu'à Figeac, Espalion et Millau, enserrait la vallée où s'élevait le monastère de Conques. Le modèle de l'église à construire en ce lieu était donc tout indiqué. L'architecte — peut-être ce Bernard dont le nom est modestement gravé dans un angle du transept — n'avait qu'à regarder ce qui se faisait autour de lui, et à s'inspirer de ce qu'il voyait. Il le fit, et joignant aux inspirations des autres ses propres inspirations, il construisit la magnifique église qui nous est restée.

L'école de l'Auvergne « peut passer pour la plus belle école romane : seule elle sut, dès le ^x^e siècle, élever des églises entièrement voûtées et parfaitement solides ; aussi le type trouvé, elle ne s'en écarte pas (2). » Le plan le plus généralement adopté est en forme de croix latine. La nef, voûtée en berceau continu, est flanquée de deux collatéraux qui se continuent autour de l'abside sous forme de déambulatoire sur lequel s'ouvrent des chapelles rayonnantes. Ces dernières, ainsi que l'abside, sont voûtées en quart de sphère ou cul de four, tandis que les parties circulaires ont des voûtes d'arête en blocage sans arêtiers. Dans les collatéraux, d'épais arcs doubleaux séparent les travées, voûtées aussi en voûtes d'arête. Au-dessus, court une tribune ou triforium qui déverse dans la nef, par des ouvertures ordinairement géminées, la lumière qui lui arrive par les fenêtres extérieures. Un demi-berceau continu couvre cette galerie et épaulé les murs de la nef haute. Les piliers, monocylindriques ou déjà cruciformes, portent des chapiteaux d'une grande richesse et d'une infinie variété. Leur ornementation est inspirée ou par l'imitation large des chapiteaux antiques, ou par la reproduction des entrelacs communs dans l'art oriental, ou par la représentation de scènes historiques, allégoriques ou même fabuleuses. La base des colonnes est la base attique, plus ou moins modifiée selon le degré d'importance donné à ses divers éléments. Elle repose sur un socle dont les angles sont souvent amortis par des griffes.

A l'extérieur, des contreforts, ou carrés ou formés par des colonnes engagées, correspondent aux arcs doubleaux ; les corniches et les entablements reposent sur des consoles ou corbeaux dans l'ornementation desquels l'imagi-

(1) Sur les origines de l'École romane d'Auvergne, on lira avec fruit la substantielle étude lue par M. H. du Ranquet en 1895 au congrès de la Société française d'archéologie, tenue à Clermont-Ferrand.

(2) Viollet-le-Duc, *Dict. d'architect.*, tome V, p. 165.

nation des sculpteurs se donnait libre carrière. Néanmoins on trouve surtout dans la région qui nous occupe — et c'est là un des traits les plus caractéristiques de l'art auvergnat — des modillons ou corbeaux qui rappellent par leur forme les copeaux qui tombent sous le rabot du menuisier, ce qui leur a fait donner le nom de *modillons à copeaux*. Enfin, un clocher octogone, à deux étages, s'élève ordinairement sur un massif barlong à la croisée de la nef et du transept.

L'ornementation de l'extérieur « est obtenue, dans beaucoup de ces édifices de l'Auvergne, à peu de frais et simplement par le jeu des matériaux et par la diversité de leurs tons. C'est ainsi que nous voyons intervenir dans les tympans des arcatures, dans les frises, sous les corniches et entre les corbeaux, une mosaïque ornée de dessins et obtenue à l'aide de morceaux de pierre blanche, grise et jaune, dont l'effet est très puissant et contribue à donner de la grandeur et de la gaieté à l'extérieur de ces édifices ; ils perdent ainsi l'aspect un peu rigide et sévère que leur donnent des ouvertures généralement rares et étroites, ainsi que le système général de construction sur lequel ils sont basés ; d'autre part, l'usage de l'arcature, si bien compris pour éléger les murs tout en les décorant, apporte au jeu des façades un puissant élément dont l'architecte auvergnat a su tirer un parti remarquable (1). »

Quand nous aurons signalé encore l'apparition des portails à voussures avec tympans, et des colonnettes engagées dans les angles rentrants de l'ébrasement, nous aurons achevé de donner une idée des éléments qui constituent l'architecture romane de l'Auvergne. De leur réunion résulte la création d'édifices d'aspect robuste et monumental, dû bien moins à une ornementation sobre, qu'à l'heureuse harmonie des proportions.

L'architecte de l'église de Conques n'avait garde de dédaigner l'emploi de moyens si simples, alors que l'effet produit était si grand. Plus hardi cependant que ses devanciers, il eut l'idée de faire tourner les collatéraux et le triforium dans les bras du transept, de sorte que ce dernier, avec ses bas-côtés et ses galeries, présentât la même ordonnance que la nef principale. Néanmoins il n'osa exécuter entièrement sa conception, et ce n'est que peu d'années après, que le constructeur de la basilique de Saint-Sernin, à Toulouse, fit couronner par les collatéraux les extrémités elles-mêmes du transept. Il y a d'ailleurs entre les deux églises des ressemblances si frappantes de plan, d'exécution et de décoration, sans compter les rapprochements de dates, qu'il est bien malaisé à un esprit attentif de n'y pas soupçonner une commune inspiration. Sainte-Foy de Conques, c'est l'architecture auvergnate en voie de perfectionnement ; Saint-

(1) *Encyclopédie de l'architecture et de la construction*, tome II, p. 203.

Sernin de Toulouse, c'est le perfectionnement complet. L'une et l'autre appartiennent à cette école languedocienne, dans laquelle s'est créée dans la suite une école restreinte que l'on peut appeler Toulousaine, « parce que Toulouse l'anime plus directement et en est plus exactement le centre géographique (1) ».

Le pape Urbain II, à son retour de Clermont, où il avait prêché la première croisade, consacra, le 24 mai 1096, le chœur de cette dernière église. Le fait est attesté par le pontife lui-même, dans une bulle-privilege de cette même année en faveur de l'abbaye de Saint-Sernin (2). Toutefois, l'église n'était pas terminée à cette date ; cela résulte de l'examen de ses parties supérieures. Aucun document conservé ne parle du moment où elle fut commencée. Mais, comme il ne semble pas qu'il y ait eu interruption dans la construction jusqu'à la hauteur des galeries, où les ouvriers commencèrent comme une seconde campagne, le début des travaux ne doit pas être avancé plus haut que l'an 1060. D'ailleurs la légende du chanoine saint Raymond attribue à ce dernier la construction de la basilique, et les années de la pleine activité de ce saint homme vont environ de 1075 à 1110 (3). Or, « d'après le chronographe de l'abbaye rouergate, l'église de Conques était à peu près terminée au moment où l'on posait la première pierre de Saint-Sernin... Odolric [l'abbé constructeur] est cité pour la dernière fois dans une pièce de 1065 (4). » Sainte-Foy de Conques serait donc antérieure à Saint-Sernin (5), au moins dans certaines de ses parties.

Ne savons-nous pas de plus, par le Cartulaire, que partout où s'établissaient les moines de Conques, ils construisaient des couvents et des églises ? « Un document de 1076 environ nous a même conservé les noms de trois de ces moines architectes : Amancius donne deux manses dans le Bazadais à condition que Deusdet, moine, ou Pierre, ou Odolric y construira une église en l'honneur de sainte Foy (6). » Peut-être n'est-il pas hors de propos d'ajouter que, toujours d'après le Cartulaire, l'abbaye de Conques envoya des constructeurs au delà de Toulouse, jusqu'en Espagne, que le plan de Saint-Sernin se représente presque identique dans le plan de la célèbre cathédrale de Saint-Jacques de Compostelle (7), dont la construction fut commencée en 1082, et que l'on retrouve dans les cathédrales de Lugo et d'Orenzo, ainsi que dans les

(1) *Encyclopédie de l'architecture et de la construction*. Art. : ÉCOLE DU LANGUEDOC.

(2) V. *Cartulaire de Saint-Sernin*, publié par M. l'abbé Douais, p. 476.

(3) Cf. la communication faite par M. Auth. Saint-Paul au Congrès des sociétés savantes, tenu en 1899 à Toulouse (Séance du 6 avril, soir).

(4) *Cartul. de l'abb. de Conques*. Introd., p. XXXIII.

(5) Nous devons à l'obligeance de M. l'abbé C. Douais, alors professeur aux facultés libres de Toulouse, les renseignements relatifs à la date de construction de Saint-Sernin. C'est un devoir de juste gratitude de lui en laisser l'honneur.

(6) *Cartul. de l'abb. de Conques*, p. XXXIV et n° 50.

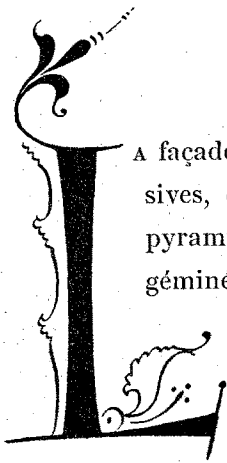
(7) V. *Revue de l'art chrétien*, 1892, p. 433. — *Some account of Gothic architecture in Spain*, by G. E. Street, p. 140-159.

ruines de Saint-Laurent in Carboeiro, les grands traits qui caractérisent l'architecture auvergnate du XI^e siècle (1). Ce fait n'a pas lieu de surprendre lorsqu'on sait combien était répandu le culte de sainte Foy, et combien étaient nombreuses, dans l'univers chrétien, les possessions de l'abbaye de Conques.

Nous savons aussi que, des quatre routes qui conduisaient nos pères à Saint-Jacques de Compostelle, et qui se réunissaient à Puente-la-Reina, à quelque distance de Pampelune, la seconde (2), partant du Puy, passait à Conques et à Moissac. Enfin, le *Codex*, écrit au XII^e siècle à l'usage des pèlerins de Saint-Jacques, signale les reliques de Sainte-Foy de Conques parmi celles qu'il faut vénérer au passage (3); et parmi les chapelles de l'église de Compostelle, il s'en trouvait une sous le vocable de notre sainte (4).

II. L'ÉGLISE DE CONQUES.

I. FAÇADE. LE TYMPAN.



La façade principale de l'église de Conques est sévère. Deux tours massives, épaulées par de robustes contreforts, couronnées par de lourdes pyramides de pierre, la limitent à droite et à gauche. Deux ouvertures géminées en éclairent la partie supérieure, que surmonte un toit quadrangulaire construit en pierre. Des baies de peu d'importance donnent seules l'air et la lumière à toute la partie inférieure des tours. Entre elles s'ouvrent les deux portes de l'église, que sépare un large trumeau (5). Un vaste tympan en plein cintre les surmonte, abrité sous un fronton saillant. Plus haut, sous un arc de décharge en plein cintre, deux fenêtres de même forme sont surmontées d'un oculus. Six rosaces en marqueterie de pierre, qui accostent ces fenêtres sont, à Conques, les seuls spécimens de cette ornementation polychrome qui était un des traits caractéristiques de l'art auvergnat. Enfin, à la naissance des clochers se dresse un pignon à rampants peu inclinés.

(1) V. *Lecciones de Arqueologia sagrada*, par le R. M. D. Antonio Lopez Ferreiro.

(2) V. *Le Codex de saint Jacques de Compostelle*.— Cf. *Congrès archéol. de France*, IV^e session, 1898, p. 258.

(3) *Op. cit.*, cap. VIII. De corporibus sanctorum; quae in itinere sancti Jacobi requiescunt, quae peregrinis ejus sunt visitanda, p. 28.

(4) Cf. *Sainte-Foy de Conques, Saint-Sernin de Toulouse, Saint-Jacques de Compostelle*, par l'abbé A. Bouillet (Extr. des *Mém. de la Soc. des Antiquaires de France* 1893, t. LIII).

(5) Il était jadis orné d'une statue de sainte Foy du XV^e siècle, qui, à défaut d'autre mérite, avait au moins celui d'alléger à l'œil ce trumeau d'une largeur exagérée. L'architecte d'alors, M. Formigé, a fait enlever la statue, parce qu'elle n'était pas de la même époque que l'église. C'est pousser un peu loin l'amour et la pratique du purisme, et l'application rigoureuse de pareils principes pourrait être funeste à bon nombre d'œuvres d'art.

La sévérité de cette façade fait ressortir avec plus d'intensité le vaste bas-relief qui remplit le tympan du portail. Il représente le Jugement dernier ; c'était le sujet favori de nos pères lorsqu'il s'agissait de décorer l'entrée de leurs églises, et ils y trouvaient l'occasion de donner au peuple fidèle une grande et salutaire leçon (1).

Au milieu, le Christ est assis sur un trône dans une gloire elliptique entourée de nuées et semée d'étoiles. Il porte le nimbe crucifère sur lequel est gravé son titre de Juge : **IVOX**. Ses pieds sont nus, selon la tradition iconographique, et reposent sur un escabeau. Vêtu d'une longue robe et d'un pallium, il lève la main droite pour montrer le ciel aux élus et semble, de la gauche, indiquer aux réprouvés le séjour qui les attend. A ses pieds, deux anges portent des flambeaux ; à la hauteur de sa tête, deux autres anges soutiennent des banderoles sur lesquelles on lit : à sa droite : **///IPATRIS MEIP////DEEVO** (2) ; à sa gauche : **DISCEDEAE[MALE]D** (3).

La croix surmonte l'auréole. On lit au sommet :

[I]E[S]
VSR
EXIV
DEO
RVM (4)

De chaque côté, un ange descend du ciel, portant l'un la lance, et l'autre un clou. Deux autres personnages à mi-corps, tenant chacun deux fleurons et la tête ceinte, l'un d'un nimbe radié, l'autre d'un nimbe lisse, figurent le soleil et la lune. Ces quatre personnages sont indiqués par ces mots, gravés sur le croisillon de la croix : **SOL LANCEA CLAVI LVNA** (5). La croix elle-même est glorifiée par ces mots : **OCSIGNV CRVCIS ERIT IN CELOEVM** (6). Enfin, des deux côtés, deux anges sonnent la trompette qui fera sortir les morts de leurs tombeaux.

A la gauche du Juge suprême, deux anges surgissent des nuages : l'un balance un encensoir, l'autre tient un livre ouvert sur lequel on lit :

SIG LIBE
NAT R[VI]
VR TE (7).

(1) Cf. A. Bouillet, *Le Jugement dernier dans l'art aux douze premiers siècles*.

(2) C'était sans doute le texte que l'on trouve dans l'Évangile de saint Mathieu (xxv, 34) : « Venite, benedicti Patris mei, possidete paratum vobis regnum. — Venez, les bénis de mon Père, possédez le Royaume préparé pour vous ».

(3) C'est la contrepartie du texte précédent et l'arrêt de condamnation des damnés : (Mat. xxv, 41) « *Discedite a me, maledicti. — Eloignez-vous de moi, maudits.* »

(4) Jésus, roi des Juifs.

(5) Le soleil, — la lance, — les clous, — la lune.

(6) Ce signe de la croix se montrera dans le Ciel, lorsque le Seigneur viendra pour juger, — *cum [Dominus ad judicandum venerit]*.

(7) Le livre de vie est scellé.

Derrière eux, deux anges, armés, l'un d'une épée et d'un bouclier (1), l'autre d'une lance à gonfanon, paraissent éloigner les damnés et les tenir à distance.

A la droite du Sauveur s'avancent la Vierge, couverte d'un manteau et les mains jointes ; puis saint Pierre, tenant une clef à la main gauche et un bâton de la droite. Tous deux sont nimbés. Dadon vient ensuite, les deux mains appuyées sur son bâton. Puis Odolric, qui commença la construction de l'église



SAINTE FOY.
Statue du xv^e siècle.
Autrefois au trumeau
du portail de l'église
de Conques.

actuelle, la crosse à la main, conduit un roi (2) qui pourrait être Charlemagne « à la barbe fleurie ». Entre eux apparaît un moine dans l'attitude de la prière. Charlemagne est suivi de sa femme et de deux acolytes qui portent un coffre et une sorte de diptyque. Tous sont dans le ciel, figuré par des nuées. Au-dessus d'eux, quatre anges tiennent des banderoles sur lesquelles sont inscrits les noms des principales vertus : [FIDES SPES] CARITAS [CONSTANCIA] VMILITAS. Plus haut, une bande saillante porte ces mots :

SANCTORVM CETVS STAT XPISTO IVDICE LETVS (3).

Enfin, à la suite des personnages que nous venons d'énumérer s'en trouvent quatre autres, de taille plus petite. Un ange dépose une couronne sur la tête du premier, qui est revêtu du costume ecclésiastique, et tient une banderole sur laquelle on lit son nom : IERONIMVS. Les éléments font défaut pour identifier ce Jérôme, ainsi que le vieillard et les deux femmes voilées qui le suivent.

Au-dessous, l'église de Conques est figurée par des arcades sous lesquelles sont suspendus en ex-voto les fers des prisonniers délivrés par la puissance de sainte Foy. Un autel surmonté d'un calice, et un siège abbatial ne laissent aucun doute à cet égard. En avant, la sainte martyre, les mains jointes, se prosterne profondément ; devant elle la main de Dieu, nimbée et sortant d'un nuage, semble appeler la jeune sainte à participer à sa gloire (4).

Puis les morts ressuscitent et sortent de leurs tombeaux, dont les anges

(1) Nous avons pu constater, sur le bouclier de cet ange, la présence de l'inscription :

EXIBVN ANGEU ET SEPARA

[*bunt malos de medio iustorum*].— Les anges paraîtront, et sépareront les méchants des justes. (Mat. XIII, 49.)

(2) « Le groupe le plus remarquable montre un abbé tenant sa crosse d'une main, et de l'autre conduisant un roi qui, la tête baissée et les genoux à demi fléchis, semble frappé d'une vive terreur ; le moine, au contraire, la tête levée, l'air confiant, présente son timide acolyte, en homme qui a l'assurance que personne ne saurait être mal reçu en sa compagnie... » Mérimée, Extrait d'un Rapport adressé au Ministre de l'Intérieur sur l'abb. de Conques.— (*Bullet. monum.*, tom. IV, p. 225.)

(3) L'assemblée des Saints, remplie de joie, se tient debout devant le Christ, son Juge.— Le texte latin est un vers léonin, aussi bien que les inscriptions suivantes.

(4) V. la grav. p. 27.

soulèvent les couvercles. Sous les pieds du souverain Juge a lieu le pèsoement des âmes. Un démon à l'air malicieux appuie un doigt sur un des plateaux de la balance que tient saint Michel, mais sans pouvoir la faire pencher à son profit (1).

Au-dessous de saint Michel, un ange reçoit les âmes des justes à l'entrée du ciel, dont la porte est ferrée avec grand soin, et même avec un certain luxe d'ornementation. La Jérusalem céleste est représentée par six arcades dont une, plus importante que les autres, abrite Abraham tenant embrassés deux enfants qui figurent les justes. Sous les autres arcades, on voit, à la gauche du Patriarche, les prophètes et les prophétesses de l'ancienne Loi, et, à sa droite, les apôtres, les saintes femmes et les vierges de la Loi nouvelle.

Au-dessus de tous ces élus, on lit :

CASTI · PACIFICI · MITES : PIETATIS · AMICI :
SIC STANT GAVÖENTES SECURI NIL METVENTES + (2).

Derrière le démon qui dispute les âmes à saint Michel, le damné qui vient d'être pesé et condamné tombe la tête en avant dans le vestibule de l'enfer, séparé de celui du Ciel par un mur ; d'autres damnés y sont déjà arrivés. Un diable armé d'une massue les fait entrer dans une énorme gueule qui remplit l'ouverture de la porte. Au delà sont représentés et punis tous les péchés et tous les vices. A l'entrée même de l'enfer, un guerrier, figurant l'Orgueil, renversé de son cheval, est saisi par un démon et enfourché par un autre. Puis un homme et une femme sont attachés par une même corde ; un démon en tient l'extrémité et semble demander en ricanant au prince des enfers quel supplice il faut infliger aux deux complices. Beelzébuth — « le gros diable », disent les enfants de Conques, — préside à toute la scène. Sa tête horrible et grimaçante est ceinte d'une couronne de flammes : il est assis, et ses pieds reposent sur un damné qui lui sert d'escabeau, et dont un crapaud, figure de la Paresse, mord le pied. D'une main il tient la tête d'un des serpents enroulés autour de ses jambes, et de l'autre il montre Judas, la personnification de l'Avarice, pendu à un arbre, une bourse au cou ; un démon tire la corde. A côté, la Médisance se présente sous les traits d'un homme à qui on arrache la langue ; une femme dont la tête est déchirée par un serpent et par un diable, est montée sur les épaules d'un homme qu'un démon tient au moyen d'une corde. Enfin un damné est précipité dans une chaudière ardente.

(1) Cf. Male, *L'art religieux du XIII^e siècle en France*, p. 476.

(2) Les chastes, les pacifiques, ceux qui aiment la piété, sont ainsi remplis de joie et de sécurité et exempts de crainte. — Ce texte rappelle les béatitudes glorifiées par le Sauveur dans son Discours sur la montagne. (Mat. v.)

Au-dessus de toutes ces horreurs se lisent ces vers, qui sont la contrepartie de ceux qui surmontent les élus :

FVRES MENDACES FAL////SDEVPIDIQVE RAPACES
SIC SVNT DAMPNATI CYNCTI SIMVL ET SCELERATI (1).

Sur la bande qui porte cette inscription, en regard de la résurrection des morts, on voit des damnés tourmentés de diverses façons par des démons. L'un d'eux, qui a la bouche dévorée par un crapaud et les pieds par un serpent, est attaché à une perche et tenu au-dessus du feu par deux diables dont l'un a une tête de lapin. C'est peut-être le châtimeut de l'action unie à la parole.

Au-dessus de la porte de l'enfer, quelque vaniteux joueur de cithare a la langue arrachée ; une victime du désespoir se perce la gorge avec un couteau.

Plus haut encore, sont représentés l'Orgueil qui s'est fait adorer sur la terre, et auquel un diable agenouillé arrache la couronne avec sa gueule ; la Gourmandise et la Cupidité figurées par un damné pendu par les pieds, et qu'un diable tient par les cheveux comme pour l'éloigner d'une bourse et d'une coupe ; l'Ambition, par des moines et un abbé pris dans un filet ou terrassés aux pieds d'un diable pansu et bossu..... Cette inscription surmonte toutes ces tortures :

HOMNES PERVERSI SIC SVNT IN TARTARA MERSI (2).

Une longue bande traverse le tympan sous les pieds du souverain Juge. On y lit, sur sa droite :

SIC DATVR ELECTIS AD CELI GAVDIA VINCTIS
✠ ELORIA PAX REQVIES PERPETWSQ: DIES (3)

et sur sa gauche :

PENIS INIVSTI CRVCIATVR IN ICNIBVS VSTI
DEMONAS ATQ: TREMVN PERPET/OQ: GEMVN (4).

Enfin, au-dessous de l'ensemble, on voit cet avertissement aux pécheurs :

O PECCATORÉS TRANSMYTETIS NISI MORÉS :
IVDICIVM DVRVM VOBIS SCITOTE FVTVRVΩ : (5).

(1) Les voleurs, les menteurs, les trompeurs, les avarés, les ravisseurs sont tous condamnés ainsi avec les scélérats.

(2) C'est ainsi que les hommes pervers sont plongés dans l'enfer.

(3) Ainsi sont donnés aux élus, unis pour les joies du ciel, la gloire, la paix, le repos, une lumière sans fin.

(4) Les méchants sont tourmentés par les châtimeuts, brûlés par les flammes [au milieu des] démons, ils tremblent et gémissent perpétuellement.

(5) Pécheurs, si vous ne réformez vos mœurs, sachez que vous subirez un jugement redoutable.

La scène du jugement dernier se retrouve maintes fois parmi les œuvres de la sculpture romane, et bon nombre de tympan en offrent la représentation (1). Le désir de frapper le peuple par la crainte des jugements de Dieu était la raison de ce choix ; le sujet d'ailleurs était bien propre à inspirer la verve des artistes. De là cette débauche d'imagination, surtout du côté de l'enfer, cette variété de monstres hideux, secondés dans leur œuvre de justiciers par des animaux répugnants, et principalement des crapauds et des serpents qui s'attachent à toutes les parties du corps des damnés. De là ce contraste saisissant entre le calme qui règne dans le séjour des élus, et l'agitation qui trouble celui des réprouvés. De là encore l'importance donnée au Juge suprême, dont la taille, plus élevée que celle des autres personnages, doit faire voir en lui le souverain Maître de l'univers.

Ces traits sont particulièrement remarquables au Jugement dernier que nous venons de décrire. De toutes les représentations similaires que nous connaissons, aucune n'a été traitée avec autant de soin, ni surtout avec tant de succès. Sans doute les incorrections de dessin y sont nombreuses, les manques de proportion sont flagrants. Mais ces défauts — d'ailleurs souvent voulus — sont amplement rachetés par l'expression juste des physionomies et par l'heureuse disposition des scènes (2). Il y a plus de cent personnages dans cette page magistrale ; aucun n'est traité avec négligence. L'artiste a su donner à son œuvre un remarquable caractère de grandeur, et rester en même temps compréhensible pour ceux qu'il s'agissait d'instruire ; ils pouvaient lire là comme dans un livre ouvert les enseignements les plus graves et les plus importants du dogme chrétien.

A quelle époque peut-on placer l'exécution de ce tympan ? La question est embarrassante. Nous croyons toutefois qu'il est quelque peu postérieur à l'église elle-même et qu'il a dû être sculpté au milieu du XII^e siècle. D'une part, certains détails de costume et d'accessoires autoriseraient sans doute à en retarder l'exécution jusqu'à l'extrême fin de ce siècle, ou même au commencement du suivant. Mais, d'autre part, les caractères de l'architecture figurée, les proportions des personnages, les lettres employées dans les inscriptions ne permettent pas de dépasser de beaucoup la date que nous assignons.

(1) Mentionnons seulement le jugement dernier du portail de l'église de Perse (Aveyron). Nous sommes tenté d'y voir le prototype de celui de Conques. — Voir plus bas, p. 318.

(2) « Si je ne me trompe, dans cette variété immense de personnages, accumulés sur ce bas-relief, il y a plus d'imagination que n'en montrent d'ordinaire les compositions de cette époque ; et les amants étranglés de la même corde, l'abbé protecteur du roi, le chanteur et le gourmand punis par où ils ont péché, annoncent une certaine recherche d'idées qu'on ne s'attend pas à rencontrer dans une époque de barbarie. Je remarque encore, malgré l'incorrection du travail, une tentative constante pour arriver à l'expression, tentative quelquefois suivie du succès. » Mérimée, *op. cit.* p. 238.

Le tympan de Conques a sur la plupart de ses similaires une grande supériorité, celle de sa merveilleuse conservation. C'est à peine si on y remarque quelques rares lacunes. Les habitants du pays — et c'est leur gloire — l'ont préservé courageusement de la destruction aux mauvais jours de la Révolution, comme ils ont sauvé leur incomparable trésor. Plût à Dieu que leurs imitateurs eussent été nombreux en France ! Nous aurions aujourd'hui à déplorer moins de désastres et à admirer plus de richesses artistiques de toute sorte.

Ajoutons qu'on voit encore des traces notables de la polychromie qui décorait autrefois le tympan, et qui a dû être refaite à une époque relativement récente. Affaiblie et adoucie par l'action du temps, elle donne à l'œuvre un caractère tout spécial et contribue encore à détacher, pour ainsi dire, le tableau de son cadre de pierre, qui n'a d'autre ornement que la chaude patine imprimée par les siècles. Le rouge domine du côté de l'enfer, le bleu du côté du ciel. L'intrados de l'archivolte était aussi couvert de peinture.

A l'extérieur de l'archivolte règne une décoration originale. C'est une banderole qui en fait le tour, et qui est soutenue de place en place par deux mains entre lesquelles se montre une tête.

Le tympan de l'église de Conques jouit dans le Midi d'une réputation méritée. Aussi un dicton populaire le met-il au nombre des merveilles de la contrée :

Qué n'a pas bist
Clouquié de Roudés,
Pourtal de Counquos,
Gléiso d'Albi,
Campana de Mendé,
N'a pas res bist (1).

(1) Qui n'a pas vu le clocher de Rodez, le portail de Conques, l'église d'Albi, la cloche de Mende, n'a rien vu.

II. INTÉRIEUR.

FRANCHISSONS le seuil de l'église, faisons quelques pas en avant, et retournons-nous. Au-dessus du portail s'avance une tribune que supporte un arc en plein cintre, de la largeur de la nef principale (1). Au fond, au milieu du mur se voit la retombée commune de deux demi-arcs de décharge qui supportent un passage au-dessus duquel s'ouvrent deux fenêtres en plein cintre surmontées d'un oculus.

Il est à remarquer que le tore qui se profile à l'angle rentrant de l'archivolte des deux fenêtres repose sur deux colonnettes de même diamètre, dont il n'est séparé que par deux petits chapiteaux sans décoration.

Faut-il voir dans cette disposition, en partie au moins spéciale à l'école limousine, le résultat d'une influence analogue et parallèle à celle que nous constaterons à propos de certaines pièces du trésor de Conques ? Faudrait-il admettre, en un mot, que les architectes, aussi bien que les orfèvres et les émailleurs, auraient emprunté à leurs confrères du Limousin quelques-unes de leurs conceptions originales et caractéristiques ? Après tout, il n'y aurait à cela rien d'impossible. Quoi qu'il en soit, la présence d'un membre d'architecture dont l'apparition n'eut lieu qu'au XII^e siècle, serait une nouvelle présomption en faveur de la date que nous avons assignée au portail et à son tympan.

Une nef de six travées avec bas côtés simples, surmontés d'un haut triforium ; un long transept à bas côtés, flanqué à l'est de quatre absidioles ; un vaste chœur contourné par un déambulatoire sur lequel s'ouvrent trois chapelles semi-circulaires : telle est l'ordonnance générale de l'église abbatiale de Conques (2). C'est, dans ses lignes principales, le plan que nous avons esquissé en faisant connaître les caractères principaux de l'école auvergnate.

Les piliers qui séparent les six travées de la nef offrent alternativement deux dispositions différentes. Les uns sont carrés, et présentent sur chaque face une colonne cylindrique engagée ; les autres sont cruciformes, avec une saillie rectangulaire dans chaque angle rentrant. Les premiers rappellent par leur plan certains piliers de la cathédrale de Santiago ; les autres sont conçus d'après un parti intermédiaire entre ces derniers et ceux de Saint-Sernin de

(1) Cette tribune, reconstruite depuis peu, a remplacé une tribune en charpente.

(2) Dimensions de l'église de Conques : Longueur dans œuvre, 50^m50 ; — hauteur de la voûte haute, 22^m12 ; — hauteur de la coupole, 26^m60 ; — hauteur des bas côtés, 9^m40 ; — largeur totale dans œuvre, 16^m62 ; — largeur de la nef principale, 6^m72 ; — largeur de chaque bas côté, 3^m78 ; — longueur du transept, 35^m53 ; — largeur du transept, 16^m77.

Toulouse. Les uns et les autres se retrouvent dans les églises romanes de la région auvergnate.

Les piliers cruciformes sont dépourvus de chapiteaux sous les arcades et dans les bas côtés : l'office en est rempli par un simple bandeau chanfreiné. A la partie antérieure, sur la nef, ils font sur le nu du mur une saillie rectangulaire qui supporte, à la hauteur du triforium, un pilastre semi-circulaire avec sa base et son chapiteau, sur lequel repose le doubleau de la voûte haute.

Quant aux autres, ornés de chapiteaux sur trois côtés, leur colonne semi-cylindrique extérieure s'élanche d'un jet jusqu'à la naissance du doubleau. De robustes arcades en plein cintre, à double rang de claveaux, séparent la nef des bas côtés. Toujours d'après la tradition de l'école auvergnate, la nef est voûtée en plein cintre ; les bas côtés ont des voûtes d'arête sans nervures, séparées par d'épais doubleaux à section carrée.

Chaque travée reçoit la lumière de deux fenêtres en plein cintre, percées, la première dans le collatéral, la seconde dans le mur extérieur du triforium. Chaque travée de ce dernier embrasse, sous un arc en plein cintre, deux arcades surélevées ayant pour support commun deux colonnettes jumelles à chapiteau unique, et reposant, aux extrémités, sur le chapiteau d'une colonne engagée. Colonnes et colonnettes ont des bases attiques largement profilées, et des chapiteaux d'une belle exécution. Nous y reviendrons plus loin.

Une voûte continue, en quart de cercle, couvre la galerie du triforium et s'appuie à la naissance de la voûte haute. Au droit de chaque pilier, un mur épais, reposant sur le doubleau du collatéral et percé d'un passage en plein cintre, fait l'office d'éperon.

En somme, la disposition de ces tribunes est la même que dans les églises auvergnates, mais avec plus d'ampleur. La galerie est plus spacieuse, les ouvertures plus hautes et plus larges, l'ordonnance plus élancée et la décoration plus recherchée. Il semble que l'architecte ait voulu, en donnant ainsi plus de hauteur à son église, y déverser plus de lumière, et faire contraster une certaine élégance avec la noble sévérité des parties basses. Le but est si bien atteint, qu'à Saint-Sernin de Toulouse, on n'a pas cru devoir faire mieux que de copier exactement ce qui existait déjà à Conques. C'est aussi ce qui a été fait à Santiago de Compostelle.

Les arcades hautes du carré du transept, à deux rangées de claveaux, prennent naissance à la même hauteur que les arcs doubleaux de la nef haute, sur les chapiteaux des colonnes semi-cylindriques des quatre piliers de la croisée. Ces derniers, plus importants que les autres, sont cruciformes et flanqués de quatre colonnes engagées. Quatre trompes, gauchement construites, établies dans les angles formés par les quatre arcades, supportent un tambour octogone

dont chaque face est percée d'une ouverture en plein cintre à trois voussures toriques. La plupart de ces tores ont disparu, ainsi que les chapiteaux sur lesquels ils s'appuyaient. Il en reste cependant assez pour permettre d'assigner à cette partie de la construction la date du XI^e siècle ; elle est donc contemporaine de la nef.

Nous pouvons conjecturer avec vraisemblance, et aussi par analogie avec les édifices de l'Auvergne, et en particulier avec Notre-Dame du Port, que le tambour octogone était primitivement surmonté d'une coupole hémisphérique ou même à huit pans. Cette coupole fut détruite à une époque que nous ne saurions déterminer. A défaut de renseignements relatifs aux causes de sa destruction, les mouvements de matériaux qui ont déformé les trompes nous porteraient à croire que la coupole, maladroitement construite, vint à menacer ruine ou même à s'écrouler. Toujours est-il qu'au XIV^e siècle une nouvelle coupole fut construite telle que nous la voyons aujourd'hui. Par un artifice ingénieux, afin d'éviter sans doute des poussées dangereuses pour ce qui restait de la construction primitive, les huit piles qui la supportent passent devant les pieds droits des fenêtres pour s'appuyer uniquement sur le bandeau qui court sur les claveaux des arcades et sur les trompes. Quant aux nervures qui divisent cette coupole en huit segments, elles reposent sur autant de consoles ornées d'écus armoriés et de feuillages largement sculptés.

Sous les trompes qui supportent le tambour et la coupole sont sculptés des personnages. Ce sont, du côté du chœur et faisant face à la nef, deux anges en pied, debout, ailés et nimbés. L'un d'eux, celui de gauche, tient une banderole sur laquelle on lit :

SCS
GA
BRI
EL
AR
CAN
GLS (1)

Il est à supposer que l'archange Raphaël est celui qui fait pendant à Gabriel. Il ne subsiste aucun attribut de nature à l'établir.

Du côté opposé se voient, en buste seulement, saint Pierre et saint Paul,

(1) Sanctus Gabriel archangelus.

désignés par les inscriptions qu'ils portent, l'un sur une banderole, l'autre sur un livre ouvert :

SĀNCZVS PETRVS

SAN	PAV
CTVS	LVS

Ces quatre figures, ainsi que les armoiries et les feuillages du dôme, ont été violemment polychromés à une époque assez récente.

Chacun des bras du transept, avons-nous dit, se compose de trois travées, et possède deux bas côtés. L'ordonnance est la même que dans la nef, et le triforium qui surmonte les collatéraux continue celui de la nef. Toutefois sa galerie est un peu moins large, et il en résulte, pour la dernière travée de la nef et la première du chœur, une surélévation notable des arcades géminées, afin de leur faire atteindre la hauteur des autres.

Comme nous l'avons remarqué déjà, le collatéral et le triforium s'interrompent aux extrémités du transept. Là on passe d'une galerie à l'autre par une large corniche. Celle du sud est supportée par des modillons de formes variées, ornés de figures d'anges et d'animaux ou d'objets divers, parmi lesquels on trouve la croix de résurrection. La tranche elle-même de la corniche offre plusieurs rangées de billettes. Deux fenêtres en plein cintre sont percées au-dessous de ce passage, et deux au-dessus. Ces deux dernières, décorées d'une archivolt torique supportée par une colonnette de chaque côté, sont séparées par une épaisse colonne cylindrique à base octogone, dont le chapiteau se trouve au-dessous d'un oculus encadré d'un tore.

Le passage du nord est porté par deux arcs dont le cul de lampe commun forme une double niche surmontée d'un dais, abritant une représentation de l'Annonciation. Marie est sous la niche de droite ; l'archange Gabriel, debout sous celle de gauche, porte son nom écrit sur un phylactère :

GA
BRI
EL
NG
ELVS

 (1)

A la retombée de l'arc de gauche, dans l'angle, le prophète Isaïe, barbu,

(1) Gabriel angelus, — l'ange Gabriel.

débout, lève la main droite pour montrer le ciel ; de la gauche, il tient une banderole sur laquelle on lit sa prophétie relative à l'Annonciation :

DIX
ITI
SA
IĀS
EXI
ET
VIR
ΓĀ
DE
RĀ
OI
CE
IĒS
SE

(1)

Du côté opposé, saint Jean, aussi barbu, lève une main vers le ciel, et tient de l'autre un livre ouvert avec ces mots :

IOH	EEC
ĀN	EĀΓ
NĒS	NVS
ĀIT	DEI:

(2)

La disposition des fenêtres est la même qu'à l'autre extrémité du transept.

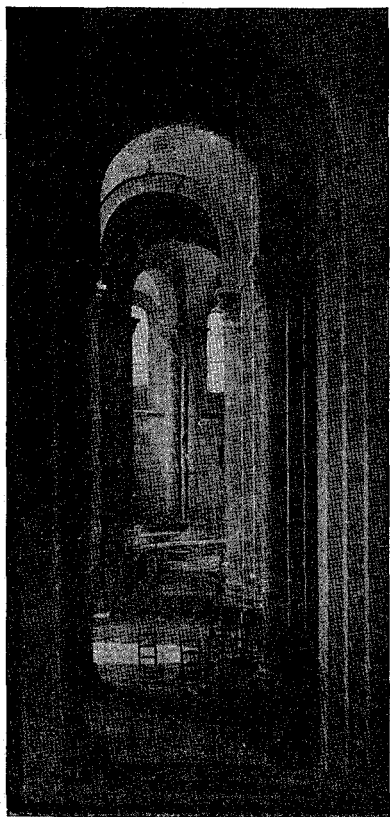
Deux chapelles s'ouvrent à l'est de chacun des bras du transept. La plus extérieure, construite sur plan semi-circulaire, éclairée par une seule fenêtre et voûtée en cul de four, est pratiquée dans l'épaisseur du mur, de sorte qu'elle n'est pas apparente au dehors. La plus rapprochée du chœur, voûtée aussi en cul de four, mais percée de trois fenêtres, est précédée d'une travée carrée, voûtée en berceau et décorée d'une arcature sur ses murs. Les fenêtres sont séparées par des colonnettes portant leur archivolte, et reposant sur un bandeau

(1) Isaïe a dit : Il sortira un rejeton de la tige de Jessé.

(2) Johannes ait : ecce agnus Dei ; — Jean a dit : Voici l'Agneau de Dieu. — Il est bon de remarquer que, conformément aux traditions iconographiques du moyen âge, « les patriarches et les prophètes n'ont qu'une simple banderole, tandis que les apôtres ont un livre, parce que les premiers n'ont fait qu'entrevoir la vérité, et que les seconds l'ont connue tout entière ». — Corblet, *Vocabul. des symboles et des attributs employés dans l'iconogr. chrét.*, p. 16.

que porte l'arcature inférieure. Polygonale à l'intérieur, cette chapelle est semi-circulaire au dehors.

Le rond-point du chœur présente d'abord de chaque côté un gros pilier carré, flanqué d'un tore à chaque angle et dépourvu de chapiteau ; puis six piliers cylindriques disposés en demi-cercle, et supportant sur leurs chapiteaux des arcades fortement surhaussées. Au-dessus, sur un cordon porté par des billettes, repose une arcature de sept arcades séparées par des colonnettes



CONQUES.
Déambulatoire de l'église.
(XI^e-XII^e siècles.)

géménées, et qui passe devant la galerie du triforium. Quatre de ces arcades sont aveugles, les trois autres éclairent la galerie, voûtée en demi-berceau annulaire. Un second étage d'arcatures s'élève au-dessus du premier, présentant avec celui-ci cette différence que ses trois fenêtres s'ouvrent sur l'extérieur. Enfin une voûte en cul de four couronne le tout.

Le déambulatoire est voûté en voûtes d'arête sans doubleaux. Les colonnes du pourtour du chœur reposent sur un stylobate de pierre continu. Celles qui leur font face, du côté extérieur, sont élevées sur un banc interrompu au droit des absidioles. Celles-ci, au nombre de trois, sont voûtées en cul de four et éclairées chacune par trois fenêtres en plein cintre. Celle qui est dans l'axe de l'édifice, plus grande que les autres, forme en plan une demi-circonférence précédée d'un étroit rectangle. Entre les chapelles, quatre fenêtres éclairent le déambulatoire.

Il serait impossible de décrire en détail toutes les particularités qui se rencontrent à l'intérieur de cette remarquable église. Nous en avons signalé déjà plusieurs en passant. Notons encore quelques-unes des plus intéressantes.

Les socles des piliers qui séparent la nef des collatéraux affectent la forme circulaire ; au contraire, ceux du chœur et du transept sont carrés ou polygonaux.

Les bases des colonnes, colonnettes et piliers, sont en général dérivées de la base attique formée, comme on sait, de deux tores séparés par une gorge. Cependant les proportions données à ces éléments constitutifs varient presque d'une base à l'autre, si bien que toutes, ou à peu près, présentent un

galbe différent. Les tores se profilent de stries qui les font ressembler à des câbles, ou se creusent de chevrons, tandis que dans les gorges font saillie des boules de même diamètre. On trouve ailleurs des bases ornées, aux angles, de fleurons ou de têtes d'animaux.

La décoration en forme de câble constitue le cordon qui orne une des chapelles du transept sud : on la retrouve ailleurs, superposée à plusieurs rangées de billettes. Ces dernières, en nombre variable, de deux à cinq, forment ainsi des cordons à différents endroits.

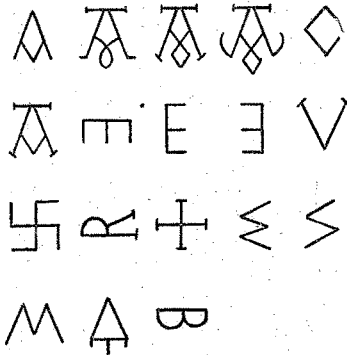
Les chapiteaux présentent une variété prodigieuse d'ornementation. Autour du chœur, et dans les chapelles du transept, on a utilisé, croyons-nous, un certain nombre de chapiteaux que nous pensons avoir appartenu à un édifice plus ancien. Leur corbeille est couverte de dessins géométriques, d'entrelacs ou de feuillages de caractère byzantin, sans relief, mais profondément refouillés.

Viennent ensuite des chapiteaux dont les feuillages les plus saillants s'élargissent puis se recourbent à leurs extrémités. Enveloppés souvent de plusieurs rangées de feuilles, ils procèdent visiblement du chapiteau corinthien. Tels sont ceux des colonnes qui entourent le chœur. Il y a aussi de remarquables chapiteaux à feuillages sur les colonnettes du triforium ; plusieurs d'entre eux sont des chefs-d'œuvre d'élégance et de goût, et leur exécution large et sobre atteste de la part de ceux qui les ont conçus et exécutés un sens profond de l'art décoratif.

Les chapiteaux historiés — ce sont ceux dont les sculptures représentent des animaux plus ou moins fantastiques, ou des scènes empruntées à l'histoire ou à la légende — sont très nombreux. Il serait intéressant de les décrire et de les étudier en détail. Nous ne pouvons ici qu'indiquer les principales représentations. Sur ceux qui offrent des animaux, on trouve : quatre aigles aux quatre angles, déployant leurs ailes de telle sorte qu'elles se croisent ; — des griffons affrontés ; — deux oiseaux à tête humaine ; — quatre animaux fantastiques s'entre-dévorant la tête ; — deux agneaux, et ailleurs deux colombes buvant dans un même calice ; — deux centaures ; — deux oiseaux buvant dans une fleur ; — deux griffons adossés ; — une sirène à deux queues, qu'elle tient chacune d'une main ; — deux animaux à corps de lion et à tête d'homme.

Les représentations légendaires présentent : le martyr de saint Pierre, surmonté, au tailloir, d'une inscription mutilée et illisible ; — deux chevaliers combattant à la lance ; derrière eux un personnage tient une massue, et un autre lui retient le bras ; — deux guerriers portant des boucliers, et se battant, l'un avec une lance, l'autre avec une épée ; — la scène de l'Annonciation ; — quatre démons tourmentant un homme qui tient une banderole sur laquelle

on lit : TV PRO MALVACIPEMERITVΩ (1) ; — un personnage assis, les mains sur les genoux, entre deux anges ; du côté opposé, un autre personnage, assis aussi entre deux anges, lève le bras, tandis qu'au-dessus de lui se voient l'agneau



pascal et une main bénissante ; — deux personnages debout, sonnant de l'olifant ; — une scène de persécution.

Beaucoup des tailloirs de ces chapiteaux sont décorés de sculptures. Ce sont en général des billettes, des rinceaux ou des entrelacs ; on y trouve aussi quelques animaux et des fleurs.

Nous avons relevé, gravées sur les murs à l'intérieur de l'église, un grand nombre de marques de tâcherons. Nous reproduisons les plus caractéristiques d'entre elles.

Substructions.

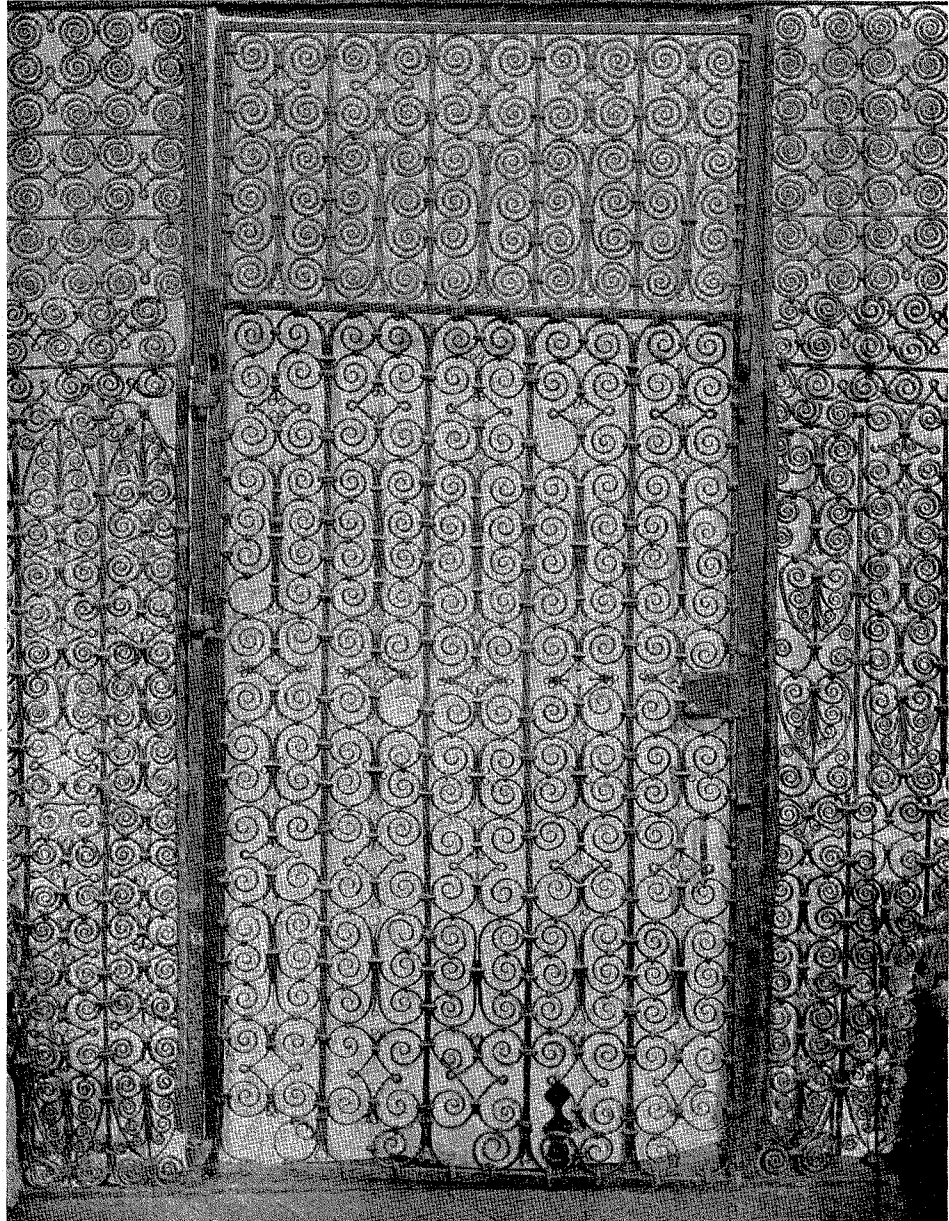
En relevant, il y a quelques années, le pavé du sanctuaire, on mit à jour les restes d'une construction circulaire en petit appareil, dans lesquels on voulut voir les substructions d'un temple païen (2). Sans chercher à discuter la question, contentons-nous de dire que les païens n'avaient que faire dans un lieu aussi sauvage et surtout inaccessible ; que rien d'ailleurs ne nous empêche de croire que les cénobites de la *vallée rocheuse*, qui devaient construire comme on construisait autour d'eux, c'est-à-dire selon les traditions romaines, n'aient élevé là un sanctuaire qui leur servait de lieu de réunion et de prière. Il n'est pas inadmissible qu'il y ait eu parmi eux des prêtres qui célébraient en présence des autres les saints mystères.

La présence de deux urnes d'origine manifestement franque ou mérovingienne, trouvées auprès de ces substructions, ne pourrait que confirmer cette hypothèse.

D'ailleurs, puisque le champ est ouvert aux conjectures, pourquoi ne serait-il pas permis de voir dans ces substructions les restes de la cellule ou de l'oratoire de Dadon ? La piété filiale n'aurait-elle pu inspirer aux moines du XI^e siècle la pensée d'élever le sanctuaire de leur église là où avait vécu et prié leur pieux fondateur ?

(1) Tu pro malv (pour malo) accipe meritum. — Reçois la récompense du mal que tu as fait.

(2) V. *Revue religieuse de Rodez et de Mende*, 25 août 1876.



GRILLE EN FER FORGÉ
xii^e siècle
Église de Conques (V. p. 145).

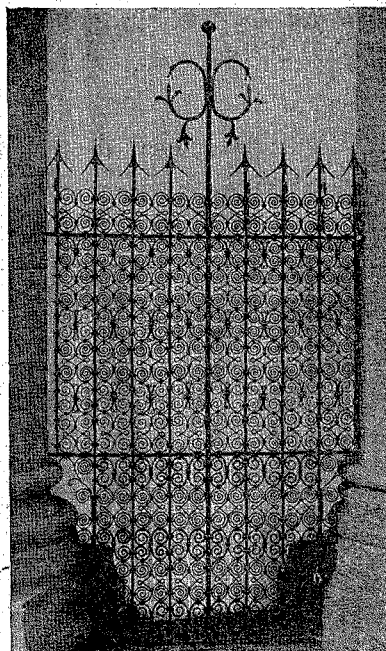
Grilles.

Le *Livre des miracles* de sainte Foy nous apprend (1) que le nombre des prisonniers délivrés par la protection de notre sainte était si grand que leurs entraves, offertes par eux en ex-voto, encombraient l'église. Aussi les moines employèrent cette immense quantité de fers à fabriquer des grilles. « Toutes les issues, ajoute Bernard d'Angers, tous les passages sont fermés au moyen des portes de fer dont ces chaînes ont fourni la matière. A mes yeux, elles sont, après les splendides bijoux du trésor, la plus admirable décoration de l'église (2). »

Il est permis de croire que telle est l'origine des magnifiques grilles en fer forgé qui, au nombre de neuf, ferment les entrecolonnements du chœur. Hautes de près de 3 mètres, elles offrent un délicat et résistant réseau de brindilles formant des enroulements, des losanges, des spirales, des fleurons, des volutes qui constituent une œuvre de ferronnerie importante et remarquable. Destinées à protéger le trésor que l'on conservait au fond du sanctuaire, elles présentent extérieurement des appendices saillants munis de pointes aiguës, barbelées et forgées avec soin, qui devaient ôter toute idée d'en tenter l'escalade. De petites têtes de dragons, finement modelées, terminent les appendices et semblent être celles des gardiens du sanctuaire. Le dessin de chaque grille, différent des autres, offre une grande variété de combinaisons.

Quoique de nombreux indices fassent supposer des changements successifs de disposition, il semble bien que l'œuvre primitive soit de la première moitié du XII^e siècle (3).

Un certain nombre d'églises possèdent encore des grilles de clôture en fer forgé. Parmi celles qui ont été publiées, nous pouvons mentionner, comme se rapprochant le plus des grilles de Conques par leur travail et leur disposi-



GRILLE EN FER FORGÉ.
(XII^e siècle.)
Eglise de Conques.

(1) Liv. I, c. XXXI.

(2) Liv. I, chap. XXXI.

(3) Darcel, *Serrurerie du moyen âge*, dans les *Annales archéol.*, XI, p. 1-5. — Cf. Viollet-le-Duc, *Dict. d'archit.*, XI, p. 238. XIX, p. 213.

tion, celles de la cathédrale de Pampelune (1), des églises d'Orcival (2) et de Saint-Aventin (3), et celle qui entoure la Sakhah, à Jérusalem (4).

Sacristie.

Au fond du bras méridional du transept, un mur percé d'une porte en ogive et de deux petites fenêtres grillées s'élève en face des premiers piliers et forme un des trois côtés d'une construction qui renferme la sacristie. Il est en grande partie couvert de restes de peintures murales du xv^e siècle, représentant les scènes du martyre de sainte Foy. Des vers romans, disposés en treize quatrains, en formaient la légende. Ils sont malheureusement fort incomplets, et la lecture que nous pouvons en donner contient bien des lacunes.

3^e Quatrain.

J. veramen de sufrir cascun turmen

 per que pusca alcel montar
 rede grand martir.

4^e

S. me vis atu atrayre car. ly. . . .
 Aquest dia quem vuilhas en doctrinar. . . .
 Tua via que non puesca de viar emantener en tal guisa a . . .
 Crusel que per neguna promesa no perd le regne delcel.

7^e

J. non vuli renegar.

8^e

Tostz prestamen bateltz la fort
 Evos despoliatz la me
 En tro visiatz a la mort
 la. . . te.

9^e

Jeu ven per a tu dire
 Sapias de sert plussan
 Rey se tu fe nofas. ssire
 detruira.

(1) *Annales archéol.*, XXII, p. 204.

(2) Mallay, *Essai sur les églises romanes du Puy-de-Dôme*.

(3) Gaillhabaud, *L'architecture et les arts qui en dépendent*, tom. IV.

(4) Comte Melchior de Vogué, *Le temple de Jérusalem, monographie du Haram-cherif*, p. 94.

10^a

O imperador malvat..... ssi es..... crusel
 Que ayas aqui butat la pieussela de bon zel
 La terra deuria partir per lo mal que as perpetrat
 Per so car as mesa aqui la Fe que re non ha fach.

Si endommagées que soient aujourd'hui ces représentations, elles offrent cependant un réel intérêt et mériteraient d'être relevées fidèlement. Loin de songer à démolir le mur qu'elles couvrent — c'était, dit-on, le projet de l'architecte chargé de la restauration de l'édifice — on devrait bien plutôt penser à leur entretien et à leur conservation. Les peintures murales sont devenues assez rares dans nos églises pour qu'on ait le souci d'assurer leur durée, et non de les détruire. Le vandalisme — même et surtout le vandalisme officiel — a fait déjà trop de ruines, et il serait grand temps de s'en souvenir pour combattre par tous les moyens son omnipotence désastreuse.

Ajoutons que les peintures murales de Conques, exécutées par une main douée d'une certaine habileté, fourniraient des renseignements intéressants pour l'iconographie de sainte Foy et pour l'histoire du costume au moyen âge.

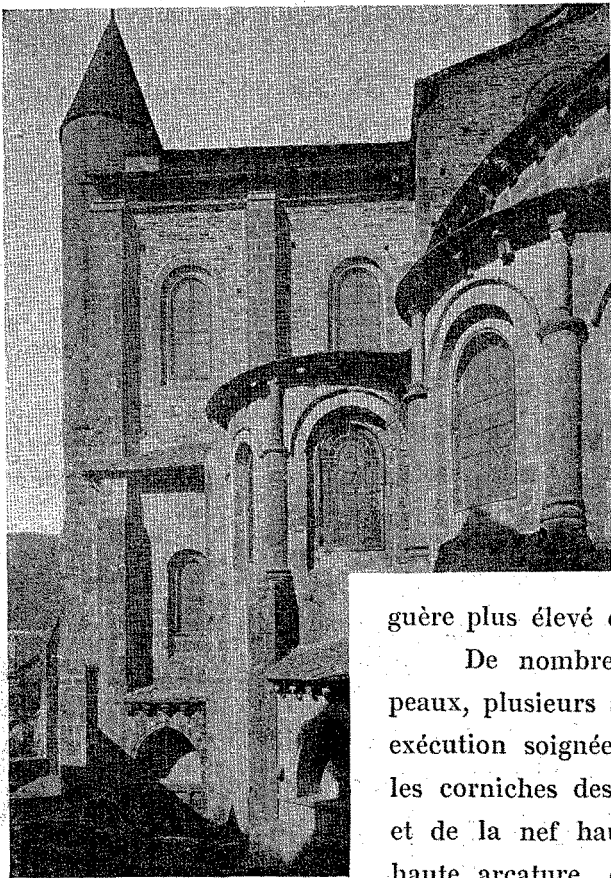
III. EXTÉRIEUR.

L'EXTÉRIEUR de notre église offre la sévère simplicité que nous avons remarquée à la façade. L'abside seule, avec sa couronne de chapelles rayonnantes indiquées par leurs absidioles, présente une certaine élégance. Cependant ce n'est plus l'élégance qui donnait aux constructions de l'école auvergnate une grâce si riante. L'ordonnance générale est la même, sans aucun doute, mais il manque l'ornementation multicolore des absides de Notre-Dame du Port et de Saint-Paul d'Issoire. Néanmoins cet ensemble d'absidioles, de toitures, de contreforts, de corniches à modillons et d'arcatures plaît à l'œil et le satisfait.

Le soubassement des absidioles est buté par des contreforts plats qui, à la hauteur de la base des fenêtres, se terminent carrément pour supporter une colonne semi-circulaire engagée. Celle-ci, couronnée par le triple rang de billettes qui cerne les archivolttes, porte la corniche du toit par l'intermédiaire d'une colonnette et de son chapiteau. Disposition qui se retrouve à l'abside de Saint-Sernin, où, ainsi qu'à Conques, les fenêtres ont un double retrait. A Notre-Dame du Port et dans plusieurs autres églises purement auvergnates, les

colonnes superposées reposent sur un soubassement continu, et portent aussi directement la corniche du toit.

Cependant, dans les angles rentrants formés par le mur des absidioles et celui du déambulatoire, à Conques comme à Toulouse, la colonnette isolée



CONQUES.
Abside et transept de l'église.
(XI^e et XII^e siècles.)

monte d'un seul jet du contrefort carré à la base du toit.

Plus haut, une muraille semi-circulaire, sans aucune ouverture, indique la galerie en demi-berceau annulaire qui continue autour du chœur la galerie du triforium. Il en est de même à Saint-Sernin. C'est une différence de plus à constater avec les églises auvergnates, où le triforium s'arrête à la naissance du chœur et où, par suite, le toit qui couvre le déambulatoire n'est

guère plus élevé que les toitures des absidioles (1).

De nombreux modillons, la plupart à copeaux, plusieurs à figures grimaçantes, tous d'une exécution soignée et d'un galbe élégant, portent les corniches des toits des chapelles, du triforium et de la nef haute. Cette dernière présente une haute arcature, dont les arcs sont supportés par des colonnes engagées, à chapiteaux ornés de feuilles d'eau. A la partie inférieure de chaque arcade

se voit une ouverture en plein cintre : quatre d'entre elles sont aveugles ; les autres, ajourées, forment les trois fenêtres qui s'ouvrent sur le chœur.

La corniche du triforium, au-dessus des modillons, est ornée de billettes, interrompues de distance en distance par des figures d'anges et d'animaux fantastiques.

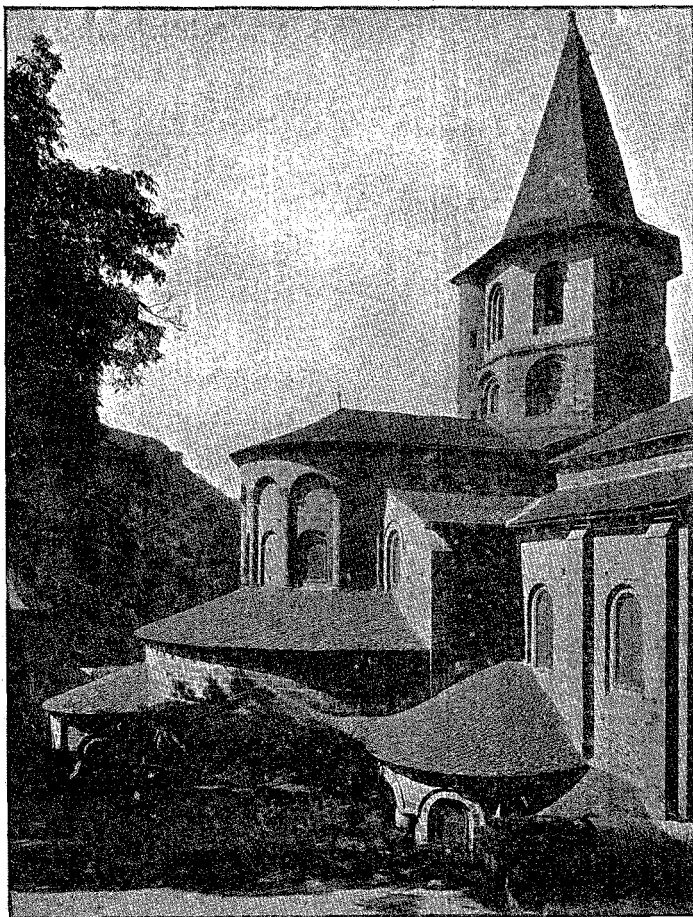
Des deux chapelles qui s'ouvrent sur chaque bras du transept, la plus rapprochée du chœur est seule apparente à l'extérieur. Son toit, plus bas que celui des absidioles du rond-point, est supporté par des modillons, sans bil-

(1) À Santiago de Compostelle, la muraille semi-circulaire existe aussi, mais elle est ornée d'une arcature.

lettes, et des contreforts semblables à ceux des absidioles butent sa muraille. L'autre chapelle, pratiquée dans l'épaisseur du mur, est épaulée par des contreforts carrés.

Aux extrémités du transept, de robustes contreforts correspondent aux divisions intérieures.

Au sud, un de ces contreforts est remplacé par une tourelle cylindrique dans laquelle est pratiqué l'escalier qui donne accès dans le triforium, puis dans les combles, et de là dans la tour centrale. Celle-ci s'élève au-dessus du dôme intérieur. Elle est octogone, selon les traditions auvergnates, à deux étages, percés chacun d'une ouverture en plein cintre sur chaque face. Les ouvertures de l'étage inférieur éclairent l'intérieur de l'église ; celles de l'étage supérieur, dépourvues de fenêtres, donnent sur le beffroi. Une flèche



CONQUES.

Abside et clocher de l'église (XI^e, XII^e et XIV^e siècles).

basse à huit pans couronne le tout. Elle est en charpente, couverte en ardoises.

A l'ouest de chaque bras du transept s'ouvre une large porte. Deux colonnettes, placées dans les angles rentrants de l'ébrasement, supportent de chaque côté la retombée des archivolttes, ornées de vigoureuses moulures. D'élégants chapiteaux, formés d'entrelacs et de feuillages, surmontent les colonnettes. Des rangées de billettes complètent l'ornementation.

Quant à l'extérieur de la nef, son ordonnance est simple. Des contreforts carrés, à ressauts, épaulent le mur du collatéral et accusent les travées intérieures. A chacune de ces dernières correspondent deux fenêtres superposées, dont l'une appartient au bas côté, l'autre à la galerie du triforium. Le toit du

bas côté et celui de la nef haute sont supportés par une rangée de modillons ; ils appartiennent à la reconstruction contemporaine (1).

Au bas de la tour de droite s'ouvrait autrefois une porte aujourd'hui murée. Elle a conservé cependant son archivolt et les deux colonnes qui la supportent. L'archivolt est ornée de dix petits fleurons. Sur chaque chapiteau est sculpté un ange qui déploie une banderole ; derrière lui est une sorte de palme.

Particularités.

Nous avons omis à dessein, dans la description que nous venons de tracer de l'église de Conques, de faire remarquer certains détails qui auraient pu fournir matière à discussion. Il est temps d'y revenir ; ils nous renseigneront peut-être au sujet des phases de sa construction.

Revenons dans le chœur. Nous avons dit qu'à l'endroit où commence le rond-point, se dresse de chaque côté un pilier carré dont les quatre angles sont amortis par des tores. Déjà la forme de ce pilier est des plus étranges (2). Mais ce qui est plus étrange encore, c'est la partie de muraille qu'il porte. Au lieu de se continuer régulièrement par la face des arcades du rond-point, il est nettement tranché jusqu'au sommet. Il semble au premier coup d'œil qu'à la construction, arrêtée primitivement à cet endroit, soit venu plus tard s'appuyer le rond-point avec le cul de four qui le couvre, d'un diamètre sensiblement plus grand que l'espace qui sépare les deux piliers carrés.

Autre étrangeté, non moins singulière, et qui a plus d'une fois exercé la sagacité des visiteurs et des archéologues. Le banc de pierre qui fait, du côté des chapelles absidales, le tour du déambulatoire, est orné, sur sa tranche, d'une décoration sculptée qui présente, entre autres ornements, « des oves d'un beau travail et d'un caractère presque antique (3) ». Or les pierres qui font les angles des trois chapelles sont tournées de telle sorte que leurs sculptures se trouvent dans la chapelle et que, du côté du chœur, on n'en voit que la tranche non sculptée. On a tâché d'expliquer cette disposition en disant que les chapelles absidales ont été ouvertes postérieurement à la construction de l'église, et qu'alors on a retourné les pierres en question, de manière à faire de leurs sculptures un ornement pour les chapelles.

(1) En s'inspirant seulement des exemples que lui fournissaient les autres parties de l'église, l'architecte qui a dirigé les travaux de restauration eût pu, sans se mettre en frais d'imagination, donner plus de variété à ses modillons et ne pas se borner à répéter les trois mêmes. On retrouve la même pauvreté de conception dans les modillons et les chapiteaux des clochers de la façade. Pourquoi aussi avoir donné, pour amortissement à ces derniers, des pommes de pin, au lieu de croix ?

(2) La même singularité se remarque à Saint-Sernin de Toulouse.

(3) Mérimée, *op. cit.*

L'examen attentif de ces diverses particularités nous a conduit à faire les conjectures suivantes. Nous les exposons avec toutes les réserves nécessaires, en attendant que des fouilles pratiquées systématiquement sous le sol de cette partie de l'édifice, viennent ou les confirmer ou les détruire.

Commencée avant 1065, l'église de Conques dut être construite tout entière d'un seul jet en peu d'années. Lorsqu'elle se terminait, l'architecte de Saint-Sernin, moins timide que son précurseur de Conques, avait donné à son œuvre plus d'ampleur, en même temps que plus de luxe à son ornementation. C'est alors, pensons-nous, que, se piquant d'émulation, l'abbé de Conques voulut transformer son église et la rendre digne de lutter avec quelque avantage avec sa sœur de Toulouse. Il fit démolir le chœur, qui se terminait vraisemblablement, au droit des deux piliers carrés, ou par un chevet plat ou par une absidiole voûtée en cul de four; il fit aussi abattre les deux chapelles les plus rapprochées du chœur. Puis on reconstruisit ces deux chapelles sur un plan plus profond; le chœur actuel fut élevé avec son déambulatoire surmonté de la galerie annulaire. On avait démoli aussi la partie supérieure des murs terminaux du transept, qu'on remonta en ménageant un oculus au-dessous duquel fut élevée à l'intérieur une colonne avec son chapiteau sans destination.

Sans doute il n'y a là qu'une conjecture, et il n'est pas inutile de faire connaître les bases sur lesquelles nous l'appuyons.

Remarquons tout d'abord que les fenêtres de toutes les parties que nous venons de désigner sont les seules de tout l'édifice qui sont invariablement couronnées de cordons de billettes, à l'exclusion des autres, qui sont plus anciennes. Celles même des chapelles les plus extérieures du transept en sont dépourvues.

Les colonnes et les chapiteaux des piliers du rond-point, avec leurs larges feuilles, d'un tout autre caractère que ceux de la nef et du triforium, sont identiques à ceux qui à l'extérieur ornent la surface de la galerie annulaire, et aussi à ceux qui séparent les baies extrêmes du transept.

Toutes les parties reconstruites sont en pierre de taille, sans le mélange de moëllons qui se remarque partout ailleurs.

Le banc, qui à l'intérieur fait le tour du déambulatoire, cesse de chaque côté au droit de la colonne carrée où commence la reprise. Les pierres sculptées qui forment ce banc, ainsi que les chapiteaux du déambulatoire et des chapelles du transept, visiblement plus anciens que les autres, semblent provenir d'un édifice antérieur, plus ancien même que la première construction de l'église actuelle. En faut-il davantage pour permettre d'affirmer une reconstruction de toute la partie du monument, en arrière d'une ligne droite tangente à la face postérieure des deux piliers carrés?

Toutefois nous croyons cette reprise de très peu d'années postérieure à la construction commencée par l'abbé Odolric. Le chœur de Saint-Sernin, nous l'avons dit, fut consacré en 1096. Le chœur et l'abside de Conques remonteraient donc à l'extrême fin du XI^e siècle ou aux toutes premières années du XII^e siècle. Ils étaient à peine terminés lorsque le successeur d'Odolric entreprit, pour compléter son œuvre, la page magistrale qui couronne l'entrée principale de l'église.

De la même époque datent les deux portes qui s'ouvrent à l'ouest des deux bras du transept. Ici le travail est aussi peu dissimulé que possible, et le maître de l'œuvre n'a pris aucun soin de faire disparaître, derrière les pieds droits rapportés à l'extérieur, les traces de l'outil qui avait ouvert la muraille. Au-dessus de chacune de ces deux portes existait primitivement une fenêtre semblable à celle de la travée voisine. L'une des deux a été raccourcie à la partie inférieure par le bandeau qui surmonte la porte ; l'autre a été remplacée par un oculus, sans toutefois que l'encadrement de la fenêtre ait cessé de subsister et de rester parfaitement visible.

A la muraille extérieure de l'église de Conques, de divers côtés, sont adossés neuf tombeaux, ou *enfeux*, uniformément abrités par une arcade supportant une toiture. Les arcades sont ou en plein cintre, ou ogivales, selon l'époque de leur construction. Plusieurs de ces tombeaux présentent des colonnes à chapiteaux finement sculptés, ou des modillons variés, ou des armoiries généralement trop frustes pour pouvoir être déterminées sans difficulté. On y voit aussi deux bénitiers de pierre, dont l'un est surmonté d'une croix en relief.

Celui des enfeux qui est placé contre la troisième travée méridionale de la nef, à l'endroit où aboutissait la galerie occidentale du cloître, a servi de sépulture au célèbre abbé Bégon III, qui a tant contribué à enrichir le trésor de l'abbaye. De chaque côté d'un bas-relief où le Christ bénissant occupe la place principale, on lit l'inscription suivante, en vers léonins et fort bien conservée.

En voici la lecture et la traduction :

h̄ICESTABBASSIT?	SOLLERTICVRA ^{BONA} ESS
DIVINALE [̄] EPIT?	ITETALTĀPLVRA : HI
VIRDN̄O [̄] RATVS	ĈĒLAVDAND [̄] ŲSE
DENOMINEBEEOVOCAT?	CLAVIRVĒNRAND?
h̄OĈŲAĒENSCLA [̄] TP	VIVATINĒTNV̄RE
VM : QVODV̄SV?	ĒĒLAVDĀDOSVŲN̄V̄
TĒDITADAV [̄] TRVM	

« Ici repose un abbé, versé dans la science de la loi divine, homme agréable au Seigneur ; il se nommait Bégon. Il acheva ce cloître qui s'étend vers le midi, et mit ses soins diligents à faire nombre d'autres bonnes œuvres. Cet homme vénérable sera à jamais digne de louanges. Qu'il vive éternellement, en redisant la gloire du Roi suprême. »

Auprès de la porte du transept nord, une croix sculptée sur la muraille, et entourée de fleurons, semble encore indiquer l'emplacement d'une sépulture aujourd'hui disparue.

V. LE CLOITRE.

DE l'ancienne abbaye de Conques, il ne subsiste actuellement que des restes insignifiants, englobés dans les constructions du prieuré actuel, et encore ces restes ne remontent-ils pas au delà du xv^e siècle. La partie la plus importante est une chapelle située au sud-est de l'église. Dédiée aujourd'hui à Notre-Dame de Lourdes après avoir été sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire, cet édifice était primitivement la chapelle abbatiale. De fines nervures en limitent les deux travées et montent jusqu'au sommet de la voûte ; cette dernière a conservé des restes notables de peintures décoratives exécutées à la fin de la Renaissance et grossièrement refaites à une époque postérieure ; elles ne sont pas sans intérêt, malgré la rudesse de leur exécution et leur mauvais état de conservation.

Le cloître de l'abbaye a subsisté en grande partie jusque vers l'année 1830. A cette époque il fut démoli de fond en comble, et l'architecte, chargé de cet acte de vandalisme, nommé Boissonnade, ne conserva que deux petites arcades qui se voient encore au pied de la tourelle qui flanque l'angle sud-est du transept méridional. Ces arcades semblent avoir flanqué une porte dont un des pieds-droits existe encore ; elle donnait accès dans la petite place, dite *la Placette*, sur laquelle s'ouvre la porte de la chapelle de Notre-Dame du Rosaire. La muraille dans laquelle étaient percées ces ouvertures se dirigeait ensuite en ligne droite vers le sud pour rejoindre, à angle droit, celle dont le mur actuel du jardin marque la place de ce côté. Sur la troisième muraille, à l'ouest, s'élève une des façades du presbytère actuel. Quant à la quatrième, il n'en subsiste que des substructions sous le mur de la façade nord du presbytère, et, plus loin, la partie inférieure du mur de la sacristie.

Autour du cloître s'élevaient les lieux réguliers de l'abbaye. Aucun vestige ne permet aujourd'hui de conjecturer quelle était primitivement leur distribution. Elle avait dû, dans la suite des siècles, subir bien des remaniements de

détail, imposés par les nécessités du moment, et particulièrement par la sécularisation du monastère et sa mise en commende. Nous pouvons seulement, au moyen de notes précieuses (1), dire quel était, au moment de leur destruction, l'état des bâtiments subsistants, et en tirer quelques indices bien faibles au sujet de l'abbaye bénédictine.

Nul souvenir n'a été conservé des constructions qui s'élevaient à l'est du cloître. Au nord s'étendait la salle appelée alors le capitoul — peut-être sur l'emplacement de l'ancienne salle capitulaire (2) — qui passait pour la plus vaste salle de la contrée. A l'extrémité orientale de cette dernière, une autre salle, de forme carrée, était le grenier du chapitre, qui s'ouvrait à l'est. A l'autre bout du capitoul, au premier étage, se trouvait la maîtrise (3), bordée au midi par un balcon supporté par des piliers carrés. Le maître de musique habitait dans une chambre élevée sur la porte en pierre qui faisait partie des remparts et qui existe encore ; elle est connue sous le nom de *Porte de fer*. Dans la ruelle qui conduit à cette dernière, se voit aujourd'hui un bassin-lavoir qui occupe la place d'où partait un escalier qui conduisait à la maîtrise ; au sommet de cet escalier se trouvait un corridor au fond duquel une porte s'ouvrait dans le cloître. Sur le linteau de cette porte, conservé au musée dont nous parlerons tout à l'heure, sont gravés deux vers léonins ainsi disposés :

HĀS BENEDIC VALVAS QVI
MYNDVM REX BONE SALVAS
ET NOS DE PORTIS SIMVL
OMNES ERIPE MORTIS(4)

On lit sur une autre pierre, qui sert de linteau à une porte du presbytère :

ISTE MAGISTRORVM LOCVS EST SIMVL ET PVERORVM
MITTVNT QVANDO VOLVNT HIC RES QVAS PERDERE NOLVNT (5).

Ces deux inscriptions ont été gravées au XI^e siècle. La seconde, qui semble désigner un préau ou un vestiaire, permet de conclure qu'à cette époque reculée il existait déjà une école indépendante de l'abbaye.

Le presbytère portait, en 1830, le nom de doyenné, parce qu'il avait été la demeure du doyen du chapitre. Sa muraille orientale s'élève sur l'ancienne

(1) Ces notes ont été écrites le 12 octobre 1879 par M. l'abbé L. Servières, d'après les souvenirs de son regretté père, qui avait assisté à la démolition.

(2) Nous croyons savoir que les chanoines avaient fait là leur réfectoire.

(3) Un reste de terrasse, qui se voit encore au sud du presbytère actuel, est tout ce qui peut indiquer l'emplacement de ce local.

(4) Bénissez cette porte, Roi miséricordieux qui sauvez le monde, et arrachez-nous aux portes de la mort.

(5) Ce local est commun aux maîtres et aux enfants ; ils y déposent à leur gré les objets qu'ils craignent de perdre.

muraille du cloître, longtemps dissimulée par une large terrasse élevée contre elle. C'est en 1890 que cette dernière fut enlevée, et qu'on eut la grande surprise de retrouver une suite d'arcades, qui furent alors restaurées avec soin (1). Les piliers et les colonnettes qui supportent ces arcades, pour la plupart géminées, ont des chapiteaux d'un bon style. On voit encore dans les tympans des restes assez considérables de peintures décoratives. Ces débris précieux, qui datent du XII^e siècle, indiquent la présence, à cette époque, d'une ou plusieurs salles qui prenaient jour de ce côté sur la galerie du cloître et communiquaient avec elle.

A l'extrémité septentrionale de cette galerie subsistent quelques marches (2) de l'escalier qui donnait accès au dehors en face de la seconde travée de l'église. Il passe sous une arcade perpendiculaire à celles que nous venons de décrire, et la première d'une suite qui formait le côté intérieur de la galerie septentrionale du cloître. Trois seulement de ces arcades subsistent encore en partie, servant de substruction à ce côté du presbytère.

Cette galerie septentrionale n'était donc pas, contrairement à l'usage constant, appuyée contre l'église, mais contre une bâtisse séparée de cette dernière par un passage (3) qui donnait accès à la porte percée dans le mur occidental du transept. Cette construction se continuait jusqu'à la tour d'escalier du transept, et on peut voir encore dans la sacristie actuelle la voûte d'arête de ces deux dernières travées, supportée par des colonnettes qui ont conservé leurs curieux chapiteaux. Le plancher de la sacristie coupe ces deux travées en deux étages. Au nord de la dernière, s'ouvrait un large escalier qui débouchait dans l'axe du transept, à l'intérieur de l'église. Toute cette construction s'éclairait sur la galerie septentrionale du cloître par une suite d'arcades semblables à celles de la galerie occidentale et faisant suite au mur extérieur de la sacristie. Un croquis inséré dans l'ouvrage de Mérimée atteste que lors de sa visite à Conques, il existait des restes du mur de fond qui faisait suite à la muraille méridionale du transept ; on y voit l'indication des contreforts qui séparaient les travées ; on constate aussi que derrière ce mur s'appuyait une autre construction parallèle qui s'alignait sur la porte d'entrée de l'église.

La galerie qui entourait les quatre côtés du cloître était, sur tout son pourtour, couverte, comme il était d'usage à l'époque romane, non d'une voûte, mais d'une charpente apparente, portant une toiture disposée de façon à déverser les eaux pluviales dans l'aire intérieure. Cette charpente reposait, du côté

(1) V. la gravure p. 87.

(2) Ces marches, d'environ 2^m50 de longueur, sont chacune d'une seule pièce.

(3) D'après un plan bien imparfait conservé à Conques, et dessiné au siècle dernier, l'entrée de ce passage était pratiquée sous une maison appuyée à l'église, et habitée par le sacristain.

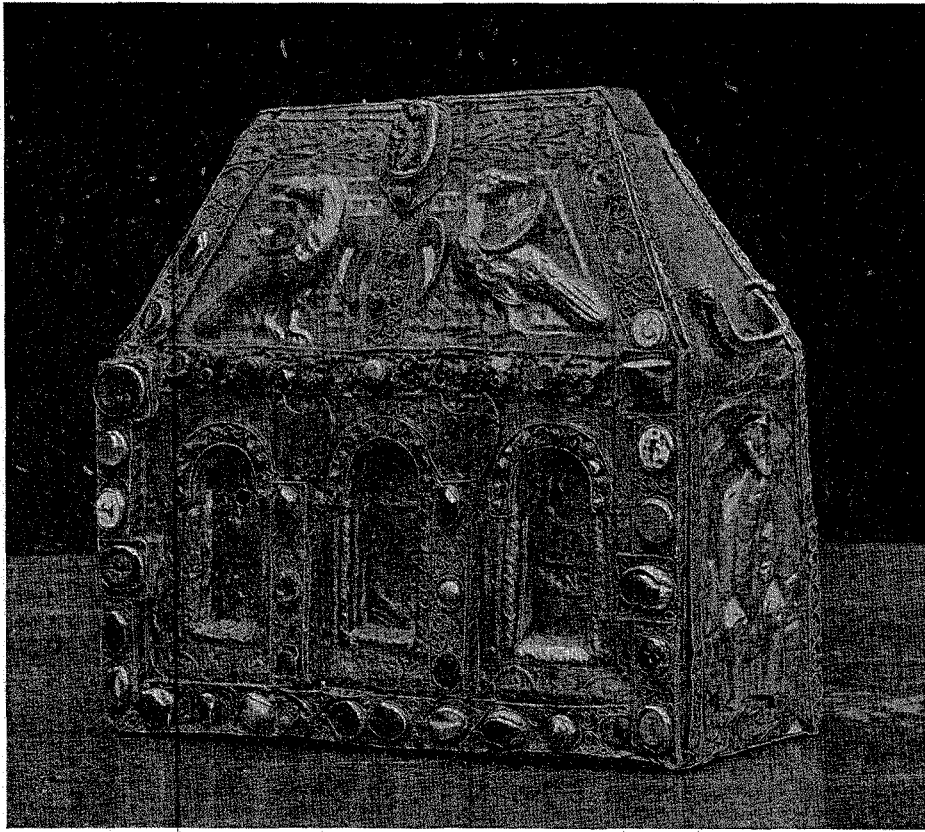
extérieur, sur des corbeaux dont plusieurs sont restés en place dans le mur de la sacristie ; du côté intérieur, elle était portée par des arcades qui reposaient sur de gracieuses colonnettes. Des fouilles récentes ont mis à jour les substructions du bahut sur lequel s'élevaient ces arcades. On a retrouvé aussi bon nombre des chapiteaux qui couronnaient les colonnettes ; la plupart sont couverts de sculptures d'un excellent style et d'un travail soigné.

Au milieu du préau intérieur jaillissait, selon l'usage monastique, une fontaine d'eau limpide. La margelle d'assez grande dimension, qui l'entourait, était ornée de nombreuses colonnettes ; on en a conservé les assises supérieures et inférieures ; dans leur masse sont sculptés les chapiteaux et les bases de ces colonnettes, et rien ne serait plus facile que de reconstituer cet intéressant monument. Ces précieux fragments sont en serpentine verte, dont le grain très fin a permis au sculpteur de ciseler de délicats feuillages (1).

Le cloître de Conques formait un rectangle qui se rapprochait sensiblement du carré ; les deux galeries les plus courtes avaient vingt-sept mètres de longueur ; les deux autres ne mesuraient que deux mètres de plus. Leur largeur intérieure était de trois à quatre mètres.

Les arcades, découvertes en 1890, du côté occidental, éclairent une vaste salle qui s'étend sous la plus grande partie du presbytère actuel, aménagé dans l'ancien doyenné du chapitre. On a formé dans cette vaste salle un musée déjà considérable, en réunissant tout ce qui se découvre chaque jour dans le pays, et plus spécialement ce qui se rattache à l'abbaye de Conques. A ces souvenirs viennent se joindre de nombreux monuments du culte de sainte Foy. Cette collection, qui ne cesse de s'accroître, offre dès maintenant un réel intérêt. Sans prétendre en dresser le catalogue, disons rapidement qu'on y voit plus de cinquante chapiteaux provenant de l'ancien cloître ; les remarquables débris de la vasque en serpentine dont nous avons parlé ; de beaux manuscrits liturgiques de l'abbaye ; des tapisseries que nous décrirons plus loin, et qui représentent des scènes de la vie et du martyre de notre sainte ; de nombreuses statues ; des débris de toute sorte trouvés dans les fouilles exécutées aux environs...

(1) Cette pierre, très dure et susceptible d'un beau poli, provenait apparemment du Puy de Volt ou Vol, aux environs de Firmy.

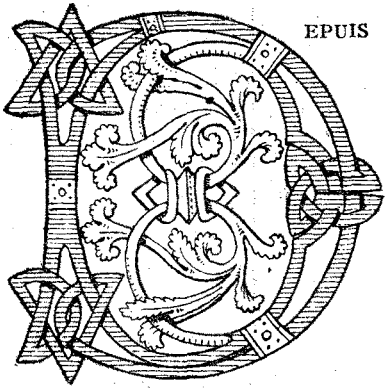


RELIQUAIRE DE PÉPIN D'AQUITAINE. — (ix^e siècle). — Trésor de Conques.

CHAPITRE III

LE TRÉSOR

I. SON HISTOIRE.



DEPUIS longtemps déjà l'église de Conques était ignorée, oubliée ou méconnue, lorsque, vers 1838, Prosper Mérimée, comme nous l'avons déjà dit, constata et révéla son existence (1). Grâce à lui, les premiers travaux d'assainissement et de consolidation de l'édifice furent exécutés par les soins de la Commission des monuments historiques, et ces travaux devaient être le prélude de ceux qui n'ont cessé de s'accomplir depuis cette époque.

Ce n'est pas moins de vingt ans plus tard, en 1861, que Darcel fit connaître le magnifique trésor gardé dans cette église (2). S'il n'eut pas la bonne

(1) *Op. cit.* — V. plus haut, p. 122.

(2) A. Darcel, *Trésor de l'égl. de Conques*.

fortune d'en étudier toutes les pièces, il en décrivit cependant le plus grand nombre, et son travail consciencieux et érudit n'en restera pas moins le point de départ obligé de tous ceux qui voudront étudier après lui cet ensemble de merveilles. Les recherches de MM. de Lasteyrie (1), F. de Verneilh (2), Ch. de Linas (3), J. Labarte (4), Eug. Molinier (5), Ern. Rupin (6), en faisant la lumière sur bien des points restés obscurs, n'ont pu, en bien des cas, que confirmer les conclusions de Darcel, dont la sagacité a été bien rarement trouvée en défaut.

La formation du trésor de Conques avait commencé avant même que les reliques de sainte Foy n'eussent été apportées d'Agen. La pièce la plus ancienne, qu'on y voit conservée, fut offerte entre 817 et 838 par Pépin, roi d'Aquitaine, fils de Louis le Débonnaire. On l'a attribuée à Pépin le Bref jusqu'au jour où Ch. de Linas a prouvé qu'il fallait la rajeunir d'un siècle environ. C'est, en tout cas, une des pièces d'orfèvrerie les plus anciennes qui se voient en France, au moins dans ses parties principales. Elle a été, en effet, comme plusieurs autres objets du trésor de Conques, remaniée à des époques différentes, qui y ont successivement ajouté des fragments de diverses provenances.

Vers l'an 940, Etienne, abbé de Conques et évêque de Clermont, ayant échoué dans sa tentative pour transporter les reliques de sainte Foy dans l'église qu'il avait fait construire à cette intention, fit fabriquer, pour les renfermer, une châsse merveilleuse, étincelante d'or et de pierreries (7). Il la plaça derrière le maître-autel. La chronique de Conques fait supposer que la statue d'or, conservée encore aujourd'hui, est l'œuvre de l'abbé Etienne. C'est sans doute cette statue qu'il fit transférer dans l'intérieur même de la nef, parce que c'était là que les nombreux religieux de l'abbaye célébraient l'office divin (8). Toutefois, comme elle ne pouvait contenir que le chef de la sainte, le reste de son corps avait été enfermé dans la châsse placée derrière l'autel.

Plus tard, en 987, Raymond III, comte de Rouergue, au retour d'une expédition contre les Maures d'Espagne, offrit à sainte Foy de Conques les riches dépouilles qu'il rapportait. Elles consistaient en vingt-et-un vases d'argent, dorés en partie et ornés de ciselures en relief. « Il donna aussi la selle

(1) *Observations critiques sur le Trésor de Conques et sur la description qu'en a donnée M. Darcel.* Extr. des *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, tom. XXVIII, p. 122.

(2) *Les émaux français et les émaux étrangers.* Mém. en réponse à M. de Lasteyrie, dans le *Bullet. monum.*, t. XXIX, p. 126.

(3) *Le reliquaive de Pépin d'Aquitaine au Trésor de Conques en Rouergue (Gazett. archéol. 1887).* Ce travail, laissé inachevé par la mort de son auteur, a été terminé par M. E. Molinier.

(4) *Hist. des arts industriels au moyen âge et à l'époque de la Renaissance.*

(5) *L'Emaillerie.* — Cf. *Magasin pittoresque*, 1887.

(6) *L'œuvre de Limoges.*

(7) *Ex omni rutilantis auri gemmarumque coruscantium pompa.* *Act. sanct.*, octob., III, p. 280.

(8) *Lib. mirac.*, liv. I, c. XXXI.

qui était à son usage et qu'il avait enlevée aux Maures dans une bataille ; elle n'était pas estimée moins de cent livres. Des lames de cette selle, détachées avec soin, les moines firent confectionner une grande croix d'argent où l'on sut conserver les riches ciselures des Sarrasins (1). » Cette croix a disparu. Mais la statue d'or et le reliquaire de Pépin existent encore.

On voit aussi, dans le trésor actuel de Conques, plusieurs pièces remarquables, fabriquées au temps de Bégon III, qui gouverna l'abbaye au moment où le XII^e siècle succédait au XI^e. Bégon fit exécuter d'autres objets que nous décrirons en leur lieu, et aussi le reliquaire connu sous le nom d'A de Charlemagne, signé de son nom.

Le nom de Bégon se lit encore sur un reliquaire dit de Pascal II. Toutefois, à défaut de ces monuments, nous savons, par une mention trop laconique de la chronique, que cet abbé enrichit grandement le Reliquaire de Conques — *multas reliquias in auro posuit*. — Au surplus, le *Livre des miracles* de sainte Foy rapporte deux faits qui supposent l'existence, dans l'abbaye, d'ateliers où se fabriquaient les pièces d'orfèvrerie destinées à contenir des reliques ou utiles au culte. Nous avons raconté plus haut (2) le premier de ces faits : c'est la fabrication d'une table d'or pour le maître-autel de la basilique. Quelle que fût la quantité d'or, d'argent et de pierres précieuses offerte par les pèlerins depuis nombre d'années, « une telle entreprise eut bientôt absorbé toute la réserve de métal précieux ; il manqua tout autant d'or et de pierres précieuses ». Il fallut que sainte Foy elle-même se fit quêteuse et provoquât des dons par ses instances. « On confectionna ainsi, ajoute notre auteur, l'une des plus belles et des plus grandes tables d'autel que j'aie jamais vues. Il resta encore une quantité d'or qui fut employée à d'autres ouvrages de ce genre (3) ».

Bernard d'Angers raconte ailleurs qu'« un jeune homme nommé Gerbert, qui fut plus tard gardien de l'église, passant un jour devant l'atelier où la table d'or avait été confectionnée, trouva par hasard, parmi les scories rejetées par le fourneau, un fragment de terre glaise dans lequel les orfèvres avaient fondu de l'or (4) ».

Il ne semble donc pas douteux que des ateliers d'orfèvres et [probablement d'émailleurs et de lapidaires existaient déjà à Conques au X^e et au commencement du XI^e siècle, époque à laquelle écrivait Bernard. Bégon dut les trouver florissants, et les monuments qu'il nous a laissés de leur travail attestent encore, au bout de huit siècles, le degré d'habileté auquel étaient arrivés ses

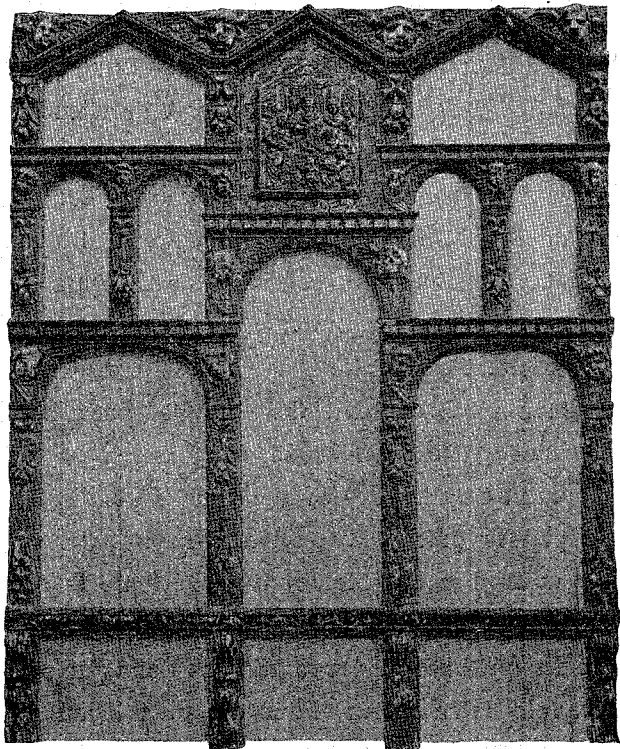
(1) *Lib. Mirac.*, liv. I, c. II.

(2) P. 60.

(3) *Liber Mirac.*, liv. I, c. XVIII.

(4) *Liber mirac.*, liv. I, c. XXV.

ouvriers. Ces ateliers étaient-ils occupés par un personnel permanent, ou par des artisans de passage ? Ont-ils subsisté longtemps encore après Bégon (1) ? L'absence totale des archives de l'abbaye, détruites à la Révolution, nous ôte tout moyen de répondre à ces questions. Il est probable cependant que bien des objets sortis de là ont disparu ; il est certain que beaucoup, enlevés sans



ARMOIRE QUI CONTENAIT AUTREFOIS LE TRÉSOR.
(XVII^e siècle.) — Musée de Conques.

doute à leur destination primitive, ont subi de profondes modifications. Déchiquetés et morcelés sans pitié, quelques-uns ont dû se prêter aux juxtapositions les plus bizarres, d'où sont résultées des pièces étranges et hybrides. Ajoutons que certains de ces monuments, entourés par les pèlerins d'une plus grande vénération, ont reçu avec le temps des éléments de décoration dont la profusion n'a pas peu contribué à altérer leur forme primitive. Nous essayerons, pour la statue d'or de sainte Foy, en particulier, de dire par quelles contributions des siècles elle a acquis l'aspect que nous lui voyons aujourd'hui.

Mais si nous ne pouvons dire la durée des ateliers de Conques, il est possible au moins de constater que le trésor ne cessa jamais de s'enrichir. Malgré les pertes qu'il a subies dans la suite des siècles, les pièces qu'il contient sont encore assez nombreuses et d'époques assez diverses pour attester que la piété des fidèles ne cessa jamais de s'affirmer par de riches présents.

Le trésor de Conques dut passer par bien des vicissitudes, et il est probable qu'il eut à souffrir plus d'une fois de la guerre, et aussi du passage des huguenots. Lorsque ces derniers, en 1561, tentèrent d'incendier l'église de Conques, il est permis de conjecturer qu'un certain nombre des merveilles qu'elle

(1) Il existe, dans un certain nombre d'églises du diocèse de Rodez, des pièces d'orfèvrerie, et en particulier des croix de procession, qui proviennent, à coup sûr, des ateliers de Conques. Elles offrent, avec certaines pièces du trésor, des similitudes de détails qui ne nous permettent pas d'en douter. — Cf. Bouillet, *Un problème d'orfèvrerie*, mémoire lu en 1899 au congrès des Sociétés des Beaux-Arts des départements.

contenait et qui s'y accumulaient depuis des siècles, furent la proie de leur fanatisme.

On sait par quel concours de circonstances ce qui en subsistait a échappé au vandalisme révolutionnaire. Lorsque la Convention eut décidé la confiscation des objets précieux qui appartenaient aux églises, les patriotes de Conques manifestèrent l'intention de s'emparer de ce riche butin (1). A cette nouvelle, une femme saisit un tambour, parcourt les rues en sonnant la charge, et amène autour d'elle une troupe d'autres femmes. Toutes se livrèrent à de bruyantes démonstrations, qui intimidèrent les révolutionnaires, et retardèrent de quelques jours l'exécution de leurs projets. Le chanoine Benazech résolut de profiter de ce répit, et de sauver le trésor. Il organisa un pieux complot, de concert avec la sœur Labro, supérieure du couvent, et trois prêtres de Conques, attachés au chapitre de la collégiale : les deux frères Labro, et l'abbé Costes, arrière-grand-oncle d'un des auteurs du présent livre, et plus tard curé de Saint-Jory, près de Toulouse. Anterrieu, carillonneur et portier de l'église, Nologues, du hameau de l'Herm, et Bories, tous trois hommes sûrs, prirent une part active à l'exécution de l'entreprise.

Le ciel sembla favoriser le complot. A onze heures du soir, un violent orage se déchaîna sur le bourg, dont les rues abruptes se transformèrent bientôt en torrents ; les ténèbres étaient épaisses ; personne ne songeait à s'aventurer au dehors. Vers le milieu de la nuit, les conjurés, sous la conduite du chanoine, se dirigèrent vers l'église, munis de corbeilles. Au moyen d'un vilebrequin, ils ouvrirent la porte sans le secours de la serrure, afin de faire croire à une effraction criminelle ; ils forcèrent de même la porte du Reliquaire placé au-dessus de l'autel, enlevèrent toutes les pièces qu'il contenait, et sortirent de l'église par la porte située au bas de la tourelle du clocher. Puis ils se partagèrent le butin et se hâtèrent de l'enfourer, qui dans son séchoir, qui dans son jardin, qui dans quelque autre cachette.

Le lendemain matin, les personnes qui les premières s'aperçurent de l'effraction donnèrent aussitôt l'alarme ; des gens furent apostés à toutes les issues. On visita alors le Reliquaire ; tout avait disparu ! On se représente la douleur des uns, la colère et le désappointement des autres. Des chaudronniers ambulants avaient passé la veille dans le bourg et avaient visité l'église ; ils étaient partis avant le jour ; nul doute, [disait-on, qu'ils ne fussent les auteurs

(1) C'était vers la fin du mois de février de l'an 1791, d'après une délibération communale] du 19 février, où il est question des commissaires du district, venant apposer les scellés sur le trésor : « On voulait uniquement requérir que les reliques ne fussent pas enlevées, mais qu'elles fussent comme auparavant à la vénération et intercession publique dans cette église ; que les cloches restassent aussi... » (Archives communales de Conques).

du larcin. On se mit à leur poursuite, mais, heureusement pour eux, sans pouvoir ou sans vouloir les atteindre.

Une circonstance, en apparence insignifiante, faillit faire découvrir les courageux complices. On avait trouvé des sabots auprès de la porte par laquelle ils étaient sortis ; c'était ceux d'Anterrieu. Le carillonneur fut soupçonné, et des émissaires accoururent à sa maison. Sa femme leur répondit qu'il était malade, et que ses sabots se trouvaient sous son lit. Par bonheur, on ne lui demanda pas davantage.

Ce jour-là même, un gendarme délégué par le district d'Aubin, d'où dépendait Conques, apportait à la municipalité l'ordre de saisir tous les objets précieux, la rendant responsable de tout détournement. Il était trop tard. Cependant, soit indiscretion de la part d'un des nombreux complices, soit simple présomption, on ne crut guère à un véritable vol. On fit une enquête ; on pratiqua même des fouilles dans les jardins de quelques personnes suspectes, mais par bonheur rien ne fut découvert.

La magnifique croix de procession, que nous décrivons en son lieu, fut d'abord cachée à l'intérieur d'une cheminée, dans la maison du chanoine Benazech, puis enfouie dans son jardin. Un enfant, neveu du chanoine, d'un coup de pioche en découvrit une partie, et vint faire part de sa trouvaille à sa mère. Celle-ci s'efforça de donner le change à l'enfant, en l'avertissant que la moindre indiscretion de sa part pourrait occasionner la mort de toute la famille. La croix fut ensuite transportée au hameau de l'Herm, et cachée chez Nologues. D'autres pièces furent dissimulées dans un séchoir qui se trouve au-dessus de la Croix-Torte.

Lorsque les mauvais jours furent passés, ceux qui avaient en leur possession les objets sauvés, les rapportèrent fidèlement au sanctuaire de Sainte-Foy (1). Aujourd'hui encore les habitants de Conques sont fiers de leur trésor. Ils sont les dignes descendants de ceux qui l'ont préservé d'une perte certaine, alors que, d'un bout de la France à l'autre, tant d'œuvres d'art de toute sorte disparaissaient à jamais.

Au nombre des projets de réédification et de restauration relatifs à l'abbaye de Conques et de ses dépendances, existe celui de la construction d'une salle spéciale et bien aménagée, d'un *sacrarium* dans lequel le trésor, rangé avec soin dans des armoires et derrière des vitrines commodes, pourrait être examiné et vénéré aisément. Déjà les vitrines sont faites, et, en attendant leur placement c'est dans une salle du presbytère que l'on peut voir cette admirable collection, qui n'a pas de rivale dans notre pays.

(1) Ces détails ont été recueillis de la bouche de vieillards de Conques, presque contemporains de l'événement.

A en juger par la liste qui nous a été conservée et qui date du xvii^e siècle, le nombre des reliques conservées à Conques était fort considérable. Néanmoins, après les vicissitudes de toute sorte traversées par l'abbaye, en particulier après les violents assauts de la Réforme et de la Révolution, il était devenu nécessaire de faire de ces reliques une reconnaissance officielle, d'en reconstituer le catalogue exact, et de les replacer avec honneur dans les reliquaires du trésor.

Un événement providentiel que nous raconterons en son lieu (1) — la découverte en 1875 du corps de sainte Foy, perdu depuis près de trois siècles — fournit l'occasion de faire ce travail. La statue d'or de sainte Foy et la châsse de cuir ornée d'émaux, récemment retrouvée et contenant la majeure partie du corps de la sainte, furent envoyées à Paris où elles furent l'objet de restaurations intelligentes et discrètes, devenues indispensables.

Ces divers travaux avaient duré trois années. Enfin, le 5 octobre 1878, la châsse et la statue furent solennellement transportées de l'évêché à la cathédrale de Rodez. Placées au milieu du transept, sur un trône surmonté d'un riche baldaquin, elles furent pendant neuf jours l'objet d'un immense concours de peuple, avide de les contempler et de vénérer les reliques qui y sont contenues. Ce fut, pendant toute cette neuvaine, une suite de fêtes d'un éclat incomparable. Chaque jour la vaste cathédrale s'emplit d'une multitude de fidèles qui accouraient pour vénérer l'illustre sainte et pour y entendre la parole ardente des deux missionnaires chargés de célébrer ses louanges, le R. P. Gély le matin, le R. P. Majorel le soir. Le dimanche soir — 6 octobre — l'évêque, Mgr Bourret, voulut prendre lui-même la parole et retracer l'histoire des reliques de la sainte et de leur récente invention. Lorsque le temps le permit, les châsses furent transportées processionnellement à travers la ville. Les paroisses de Rodez, les séminaires, les écoles chrétiennes prenaient tour à tour une part active à ces solennités, que plusieurs évêques rehaussèrent de leur présence.

Le samedi 12 était le jour fixé pour la translation de Rodez à Conques. « Le matin à 8 heures la grande sonnerie de la cathédrale appela la foule pour assister à l'office pontifical. Mgr Desprez, archevêque de Toulouse, célébra la messe. Elle fut chantée avec pompe par la maîtrise et les élèves du grand séminaire... Enfin arriva le moment où la ville de Rodez devait dire adieu à celle à qui depuis huit jours elle donnait l'hospitalité, à cette aimable sainte qui du haut de son trône avait envoyé tant de gracieux sourires, écouté tant de vœux et semé tant de faveurs.

« Portées sur les épaules des séminaristes, les châsses étincelantes d'or et

(1) Voir p. 187.

de pierreries traversèrent une double haie formée par la foule émue et recueillie. Les communautés religieuses, les associations, le clergé formaient l'escorte d'honneur. Immédiatement après les châsses, venaient les pontifes, la crosse à la main, la mitre en tête et revêtus de leurs plus riches ornements (1) ».

Après une halte à l'église de la paroisse Saint-Cyrice, commença une marche vraiment triomphale, favorisée par un temps superbe et par les rayons radieux du soleil d'automne. Le R. P. Majorel (2) avait été constitué, par l'évêque de Rodez, « vicaire général de sainte Foy », chargé à ce titre de présider en son nom à la translation des reliques. Durant le parcours tout entier, qu'il fit à pied, il escorta fidèlement les châsses, marchant à leur suite, organisant le cortège, et adressant à chaque station, aux fidèles accourus des paroisses voisines, des paroles ardentes de foi et de piété. Le R. P. Gély (3) le secondait dans ce ministère de prédication.

Au pont de l'Auterne, qui marque la limite du territoire de Rodez, était accourue toute la paroisse d'Onet-le-Château, avec ses bannières et ses oriflammes. Elle accompagna les reliques, portées par une députation du grand séminaire jusqu'aux confins de la paroisse de Souyri. Les fidèles de cette dernière lui succédèrent jusqu'à Onet-l'Eglise. Ceux d'Onet-l'Eglise allèrent jusqu'à Salles-la-Source. Un arc-de-triomphe avait été dressé aux limites de cette commune ; un autre était abrité par le viaduc du chemin de fer, que décoraient des draperies blanches et rouges, ainsi que des banderoles qui flottaient au vent. Toute la population avait abandonné les travaux des champs et des usines pour se presser sur le passage du cortège, qui fit halte pour entendre les louanges de sainte Foy. Les cloches de toutes les paroisses environnantes joignaient leur voix aux chants des cantiques en son honneur. Des oriflammes se balançaient à bon nombre de maisons.

Dès lors, la foule qui se joignit au cortège ne cessa de grossir. On affluait de loin par tous les sentiers qui aboutissaient à la grand'route.

A Saint-Victor et au Pont, la procession passa sous des arcs de triomphe, et entre les maisons pavoisées. Au Pont, le curé de Saint-Austremon, accompagné de tout son peuple, vint saluer la sainte et lui offrir l'encens. Là encore furent célébrées les louanges de sainte Foy.

Nouvel arc de triomphe à Saint-Denis de Cougousse, où les châsses furent déposées sur un trône autour duquel des jeunes filles vêtues de blanc brûlaient de l'encens.

(1) L'abbé Alazard, *Revue relig.*, de Rodez et de Mende, 18 oct. 1878.

(2) Aujourd'hui archiprêtre de Villefranche de Rouergue.

(3) Maintenant vicaire général de Rodez.

Après une nouvelle prédication, on se mit en route pour Marcillac. L'évêque de Rodez rejoignit le cortège à quelque distance de cette ville. A Marcillac avaient été dressés trois arcs de triomphe. Les arbres qui bordent la route étaient reliés par des guirlandes auxquelles étaient suspendues des lanternes vénitiennes. Les châsses furent déposées sur un trône au milieu de la grande place, et les évêques se rangèrent alentour pour vénérer les reliques. Après une allocution du curé (1), et quelques paroles délicates et pieuses de Mgr Lacarrière, évêque de la Basse-Terre, la marche recommença. La procession passa sous un bel arc dressé par les Frères des écoles chrétiennes, dont l'établissement était couvert de guirlandes et d'oriflammes.

Les habitants de Saint-Christophe, conduits par leur pasteur, saluèrent la sainte à la jonction du chemin qui conduit à leur commune.

Il était nuit close lorsque le cortège arriva au petit sanctuaire de Notre-Dame de la Salette, qui s'élève au bord de la route, aux confins des paroisses de Marcillac et de Combret. Devant la chapelle, qui était illuminée, les jeunes filles chantèrent un cantique à sainte Foy, dont un missionnaire proclama ensuite les grandeurs et les vertus. Toute la paroisse de Combret se trouvait là. Les jeunes gens prirent sur leurs épaules les reliquaires, et on se remit en marche, sous un ciel pur et tout étincelant d'étoiles. Au moment où l'on arrivait auprès du bel arc de triomphe, haut de dix mètres, élevé au-dessous de Combret, un immense feu de joie, allumé sur la hauteur, projeta au loin ses lueurs fantastiques et donna à la scène un éclat féerique.

Plus loin, à un tournant de la route, on se trouva tout à coup en face d'une immense colonne de feu aux couleurs variées. C'étaient les habitants de la commune suivante, celle de Nauviale, qui étaient venus au-devant de la sainte, tous armés d'un bâton au bout duquel pendait une lanterne vénitienne. C'est au milieu de cette escorte de feu que les reliques arrivèrent à Nauviale, dont toutes les maisons illuminées étaient dominées par le clocher de l'église, lui-même tout étincelant de mille feux. Au milieu du village se dressait un arc de triomphe tout lumineux.

L'imposante procession, toujours grossissante, rejointe depuis quelque temps par les évêques de Rodez et de Mende (2), arriva vers neuf heures à Saint-Cyprien, où les reliques devaient passer la nuit. A leur approche, des fusées étincelèrent de toutes parts, des feux de bengale embrasèrent le village, dont toutes les maisons étaient déjà illuminées. Au détour de chaque rue on

(1) C'était déjà, depuis 1853, M. l'abbé Durand, qui, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, résigna, en 1898, la charge pastorale dont il portait encore si allègrement le poids.

(2) Mgr Costes.

passait sous un arc de triomphe. C'est à travers une profusion de bannières, de guirlandes, d'oriflammes, de couronnes et de lumières qu'on arriva à l'église, elle-même brillamment décorée et illuminée à l'intérieur. Mgr Bourret prit la parole et se fit l'interprète de tout ce saint enthousiasme. Pendant toute la nuit, l'église, sans cesse remplie d'une foule émue et recueillie, retentit du chant des louanges de sainte Foy. Les matines et les laudes y furent solennellement chantées par les religieux Prémontrés de Conques, venus pour reprendre le précieux trésor dont ils sont les gardiens vigilants.

Toujours fidèle à ses fonctions de vicaire général de sainte Foy, le R. P. Majorel n'avait pas, depuis le départ de Rodez, abandonné un seul instant le dépôt confié à sa garde. C'est lui qui présida la sainte veille, portant la parole, dirigeant les chants, récitant les prières. Sa mission devait durer jusqu'au moment où les reliques de la sainte allaient reprendre possession de leur sanctuaire.

A sept heures, le dimanche 13 octobre, eut lieu le départ pour Conques. La paroisse tout entière de Saint-Cyprien et celle de Pruines étaient là pour faire escorte à la sainte. « On se mit en marche par un temps superbe. L'aspect de ce cortège triomphant était magnifique. Les bannières, les oriflammes flottaient au vent. De toutes les poitrines si mâles et si vigoureuses des hommes de ces contrées sortaient des chants qui se répétaient dans toutes les vallées et formaient un solennel concert. Sur le parcours, la procession s'augmentait de la paroisse de Noailhac et des autres paroisses voisines. Mgr l'évêque de Rodez et Mgr l'évêque de Mende présidaient la procession. En même temps arrivaient, de tous côtés, des voitures de toutes formes portant des pèlerins. Aucune ne dépassa la procession. Elles marchaient les unes à la suite des autres sur un parcours de plusieurs kilomètres. Rarement put-on voir quelque chose de plus imposant et de plus pittoresque (1). »

Il était neuf heures et demie lorsque les châsses arrivèrent au pied de la colline qui porte la ville de Conques. Là se trouvaient, autour d'un nombreux clergé revêtu de somptueux ornements, le curé de Decazeville et les jeunes filles de sa paroisse, vêtues de blanc. Le cortège gravit la route qui conduit à Conques et à son église, entre deux rangées d'oriflammes et de bannières, et sous de magnifiques arcs de triomphe. A l'entrée de la ville, M. Benazech, maire de Conques et membre du Conseil général, souhaita la bienvenue aux évêques et à la sainte qui allait reprendre possession de son magnifique sanctuaire. L'archevêque de Toulouse répondit à ce discours. Il répondit aussi aux compliments adressés aux prélats, à leur entrée dans l'église, par le Père Edmond, abbé de Saint-Michel et prévôt de Conques. Puis l'archevêque d'Avignon célébra pon-

(1) Alazard, *Revue relig. de Rodez et de Mende*, 18 oct. 1878.



STATUE D'OR DE SAINTE FOY
X^e-XVI^e siècles
Trésor de Conques

tifiquement la grand'messe au milieu d'une pompe extraordinaire, entouré d'une assistance que l'église ne pouvait contenir et qui débordait jusque sur le parvis.

Pendant neuf jours encore, les reliques de sainte Foy furent le but d'un nombreux concours de fidèles désireux de les vénérer et de se mettre sous la protection de la glorieuse sainte. Elle-même voulut affirmer par de nombreux prodiges que sa puissance n'est pas diminuée auprès du Dieu pour lequel elle a versé son sang. Elle semblait heureuse de reprendre possession du sanctuaire, où pendant tant de siècles elle avait reçu les hommages des multitudes et répandu tant de faveurs spirituelles et corporelles. Puissent ceux qui vont en si grand nombre contempler le trésor de Conques ne pas oublier qu'aux yeux de la foi et qu'au regard de Dieu, les merveilles de l'art, si magnifiques et si admirables qu'elles paraissent, ne sont rien auprès des restes sans éclat qu'elles renferment ! Un jour viendra où ces derniers, ressuscités et glorieux, apparaîtront aux yeux de l'univers, revêtus de robes blanches, et formeront le cortège triomphal de l'Agneau sans tache (1).

II. PIÈCES SE RAPPORTANT A SAINTE FOY.

Statue d'or de sainte Foy.

Haut : 0,85.

SANS contredit la statue d'or de sainte Foy est, parmi toutes les pièces qui composent le trésor de Conques, celle qui attire le plus l'attention. Elle est aussi la plus importante, autant par l'intérêt que présente sa technique, qu'à raison de la richesse de sa matière et de la beauté de son travail et de son ornementation, aussi bien que des problèmes qui se posent à son sujet.

Est-il possible de fixer, au moins approximativement, la date de sa fabrication ? Le savant et regretté Darcel la plaçait à l'époque où le corps de sainte Foy fut transporté d'Agen à Conques, c'est-à-dire à la fin du IX^e siècle (2). F. de Lasteyrie en attribuait la confection à Bégon III, qui gouvernait l'abbaye de Conques dans les dernières années du XI^e siècle et les premières du XII^e. MM. E. Molinier et E. Rupin pensent qu'elle fut fabriquée sous le gouvernement de l'abbé Etienne I, évêque de Clermont, dans la seconde moitié du X^e siècle (942-984).

Il est certain que le monument qui nous occupe existait déjà dans les

(1) Apoc., VII, 9.

(2) *Op. cit.*, p. 49

premières années du XI^e siècle. Bernard d'Angers, qui écrivait vers 1013 les premiers récits de son *Livre des miracles* de sainte Foy, y parle en plusieurs endroits de la statue d'or et de la vénération dont les pèlerins l'entouraient. Nous lui en devons la description suivante : « La statue d'or, dont nous avons déjà parlé, est appelée par le peuple la Majesté de sainte Foy. Elle est faite d'or très pur, et ornée avec beaucoup d'art, sur les bordures de ses vêtements, de pierres précieuses artistement et soigneusement enchâssées. Elle a sur la tête un diadème brillant d'or et de pierreries. Des bracelets d'or ornent ses bras d'or ; ses pieds d'or reposent sur un escabeau d'or. Son trône disparaît sous les pierres précieuses et les riches ornements d'or qui le couvrent. Au sommet des montants, qui forment saillie, deux colombes, faites d'or et de gemmes, semblent compléter l'admirable décoration du trône (1). » L'Ecolâtre d'Angers nous apprend encore que, déjà de son temps, l'image de sainte Foy avait subi une véritable transformation et reçu une plus belle forme. Néanmoins, comme il maintient, dans le même passage, qu'elle était « d'antique confection (2), » il est permis de conclure qu'il ne s'agit ici que du travail de décoration nécessité par la donation faite par les pèlerins, de bijoux et de bijoux de toute sorte.

La statue de sainte Foy était donc désignée par nos pères sous le nom de Majesté de sainte Foy — *Majestas sanctae Fidis*. — C'était d'ailleurs le nom réservé aux statues ou aux bustes qui contenaient quelque relique insigne du saint représenté. Ainsi, d'après le *Livre des miracles*, dans un synode convoqué par Arnaud, évêque de Rodez, on avait apporté et déposé sous des tentes « les majestés de saint Marius, confesseur, et de saint Amans, confesseur pontife, la châsse d'or de saint Saturnin, martyr, la statue d'or de la sainte Mère de Dieu, une croix d'or renfermant un fragment de la vraie croix et enfin la *Majesté d'or de sainte Foy* (3). » L'on voit que la statue d'or de la sainte Vierge ne portait pas le nom de *Majesté*, probablement parce qu'elle ne contenait que des reliques de ses vêtements, et non une portion de son corps.

Bernard d'Angers nous révèle ici une particularité fort curieuse et peut-être ignorée. Il paraît que, jusqu'à cette époque, c'est-à-dire au commencement du XI^e siècle, « il était d'usage, dans l'Église universelle, de réserver la pierre, le bois ou le métal pour représenter Notre-Seigneur sur la croix, et de n'employer la sculpture ou le métal fondu que pour le divin crucifié. Les saints, me semblait-il jusqu'ici, ne doivent recevoir que les honneurs de l'écriture ou de la pein-

(1) *Liber mirac.*, liv. I, c. XVI.

(2) *Ab antiquo fabricata*. Id., liv. I, c. XVII.

(3) *Lib. mirac.*, liv. I, c. XXVIII. — La châsse de saint Marius provenait probablement de l'abbaye de Vabres, dont ce saint était l'un des patrons ; celle de saint Saturnin de l'abbaye de femmes de Saint-Saturnin, sous Rodez ; la statue d'or de la Vierge, de la cathédrale.

ture, soit en noir, soit en couleurs ; il me paraissait absurde et impie de leur élever des statues. Mais, d'après une antique coutume spécialement en vigueur dans toute la région de l'Auvergne, du Rouergue et du pays toulousain et dans les autres pays voisins, chaque église possède une statue de son patron, en or, en argent ou en tout autre métal, selon les ressources, et y renferme soit le chef soit quelque autre relique insigne du saint (1). »

L'historien et son compagnon de pèlerinage, étant de l'Anjou, où cette coutume était inconnue, furent choqués de cette pratique. « Elle nous semblait empreinte de superstition, comme un reste de culte païen... Mais le peuple de cette contrée y est si attaché que, passant à Aurillac, si j'avais exprimé ouvertement mon blâme contre la statue de saint Géraud, j'aurais été maltraité comme un criminel... Lorsque nous fûmes arrivés à Conques, devant la vénérable statue de sainte Foy, je jetai à la dérobée à mon compagnon un coup d'œil significatif appuyé d'un sourire railleur qui exprimait mon blâme... J'ai poussé la témérité jusqu'à donner à cette statue le nom de Vénus et de Diane. J'exprime ici mon plus vif regret de ce propos insensé et de ces conceptions étroites... Cette sainte statue n'est pas une idole immonde qui reçoive un culte d'oracle ou de sacrifice, c'est un pieux mémorial devant lequel le cœur fidèle implore la sainte avec plus de ferveur ; ou mieux encore c'est une châsse qui renferme le chef tout entier de la sainte martyre ; seulement l'orfèvre lui a donné une forme humaine (2). »

Dieu lui-même intervint pour justifier le culte rendu par le peuple à cette statue célèbre, en opérant d'innombrables et éclatants miracles en faveur de ceux qui se prosternaient à ses pieds pour invoquer la sainte martyre. Il intervint aussi pour châtier, parfois d'une manière terrible, la témérité de ceux qui témoignaient du mépris pour la statue ou simplement qui négligeaient de lui rendre honneur, quand ils se trouvaient devant elle (3).

Du haut de sa Majesté d'or, sainte Foy rendait parfois la justice. Le *Livre des miracles* nous montre un homme du peuple condamné aux fourches patibulaires par son puissant seigneur pour un crime dont il était innocent. Préservé de la mort par l'intervention de la sainte, il appelle de cette sentence au tribunal de sainte Foy, et somme le fier seigneur de comparaître au pied de la statue d'or. Celui-ci se rend à l'appel, « nu-pieds et sans armes, accompagné seulement de quinze pages de sa maison. Ce fut un touchant spectacle de voir ces deux pèlerins, le bourreau et la victime, confondus tous deux aux pieds de la statue d'or, le condamné accusant son puissant juge, et celui-ci confessant sa

(1) Liv. I, c. XIII.

(2) *Passim*.

(3) *Lib. mirac.*, liv. I, c. XI, XIII, XIV, XV.

faute et offrant de la réparer. L'abbé et les principaux du monastère interposèrent leur droit de justice, infligèrent au coupable l'amende légale pour le meurtre d'un homme, et réconcilièrent les parties (1). »

Parfois aussi l'on bénissait de l'eau par le contact de la statue d'or ; les pèlerins se partageaient cette eau qui opérait elle-même des guérisons (2).

« D'après un usage établi et une coutume constante, lorsque quelqu'une des terres de sainte Foy est injustement envahie par des usurpateurs, les moines y portent solennellement la statue de leur sainte patronne, en témoignage de revendication de leurs droits lésés. Pour cela ils ordonnent avec toute la pompe une procession solennelle du clergé et du peuple, portant à la main des cierges et des lampes. La statue est toujours accompagnée, quand elle est portée au dehors, de la châsse d'or donnée, dit-on, par Charlemagne (3). Les châsses vénérables sont précédées de la croix processionnelle lamée, plaquée et couverte d'or, décorée de médaillons ou reliquaires et resplendissante de pierres précieuses. Les jeunes novices portent, les uns les livres des évangiles, d'autres l'eau bénite ; d'autres frappent sur des cymbales ou sonnent de l'olifant, cors d'ivoire que les nobles pèlerins avaient offerts au monastère en guise de décoration (4). »

Le motif des revendications contre les envahisseurs n'était pas le seul pour lequel on portait au dehors la statue d'or en procession. Parfois c'était à l'occasion d'une calamité publique (5) ; d'autres fois on la portait au milieu d'un tumulte où s'élevaient des disputes violentes ou des luttes menaçantes (6). La foi des moines et des fidèles était toujours récompensée par la cessation des fléaux, par l'apaisement des colères. Dans toutes ces circonstances, la procession était entourée de la plus grande pompe. L'annonce de cette cérémonie était publiée ; la nouvelle se répandait au loin ; de tous côtés les fidèles accouraient, « se précipitaient au-devant de la sainte relique et se prosternaient dans la poussière (7) ». Et la procession continuait sa marche au milieu d'une foule toujours grossissante.

« Dans ces processions, la sainte opérait une quantité vraiment incroyable de miracles. De véritables légions de malades se portaient de tous côtés sur sa route. La sainte en guérissait un si grand nombre qu'il serait impossible d'y croire, si nous n'avions, dit l'historien, le témoignage de ceux qui y ont assisté (8). » — « Lorsqu'un miracle s'opérait, il était d'usage, pour le célébrer,

(1) Liv. I, c. XXX.

(2) Liv. I, c. XXX.

(3) Et qui renferme, comme nous avons vu, des reliques de l'enfance de Jésus-Christ.

(4) Liv. II, c. IV.

(5) Liv. I, c. XVI.

(6) Liv. I, c. XVI.

(7) Liv. I, c. XV.

(8) Liv. II, c. IV.

de chanter à l'instant même, de faire retentir les trompettes et de sonner les cloches, mélange de sons graves et aigus qui n'était pas dépourvu de charme. Dans la procession de la statue à Molompise en Auvergne, il y eut un redoublement de prodiges si inouï que les moines n'eurent pas même le loisir, durant toute la journée, de prendre leur nourriture (1). »

L'historien des miracles raconte que « le seigneur d'Entraygues possédait un coursier incomparable pour sa docilité et la douceur de son pas. Il l'envoyait à l'abbé pour la procession de sainte Foy, lorsqu'il y avait nécessité de porter au loin la statue de la sainte. » Son maître l'appelait le serviteur de sainte Foy. Ce serviteur était-il employé à porter la relique ? La phrase de l'historien est ambiguë. Plus probablement il était destiné à l'abbé qui accompagnait ainsi ces processions lointaines (2).

Dans le parcours, lorsque la procession faisait halte, on déposait avec honneur la statue d'or « dans un riche pavillon, placé au centre du campement (3) » ; puis on dressait avec art une tente, un dôme de verdure, comme un arc de triomphe, au-dessus du pavillon (4). Cette tente de verdure formait comme un petit temple, dans lequel et autour duquel les fidèles venaient prier et solliciter des guérisons, comme dans la circonstance où la statue de la sainte fut apportée au synode de Saint-Félix sous Rodez (5).

La statue de sainte Foy fut ainsi portée en procession non seulement sur la place de Conques (6) et dans les environs (7), mais encore à Molompise en Auvergne (8), à Notre-Dame de Belmont ou des Planques, dans la commune de Tanus en Albigeois (9), et jusqu'au fond de la Septimanie ou Languedoc, à Pallas, lieu disparu, près de Méze (10). Dans ce dernier parcours, la procession passa à Millau.

Les prodiges innombrables opérés par sainte Foy dans de telles occasions portèrent les fidèles à solliciter souvent ces processions lointaines. Leurs instances finirent même par devenir indiscretes. Les moines, ne pouvant se rendre à tant de demandes réitérées et ne sachant comment résister aux sollicitations pressantes de personnages puissants, eurent recours au Saint-Siège. Le pape Urbain II, dans une bulle datée de 1099, rendit la sentence suivante : « Nous

(1) Liv. II, c. IV.

(2) Liv. III, c. XII.

(3) Liv. III, c. XX.

(4) Liv. III, c. XX.

(5) Liv. I, c. XXVIII.

(6) Liv. III, c. XVII.

(7) Liv. I, c. XIV, XV.

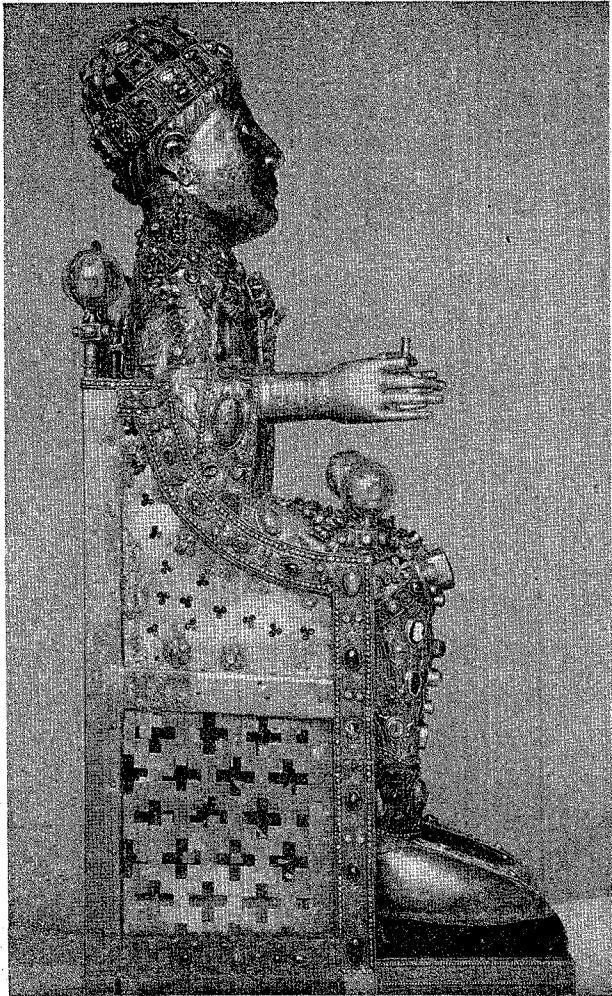
(8) Liv. II, c. IV.

(9) Liv. III, c. XIV.

(10) Liv. II, c. IV. — Liv. III, c. XIV. — Liv. III, c. XX.

interdisons à l'avenir la coutume abusive de porter, sans le consentement des moines, les reliques du monastère dans des réunions publiques (1). »

La sainte est représentée assise dans un fauteuil, la tête légèrement ren-



STATUE D'OR DE SAINTE FOY
Face latérale. — Trésor de Conques.

versée en arrière, les mains en avant, tenant entre le pouce et l'index un petit tube de métal dans lequel devait se placer une fleur, une palme ou quelque autre emblème. La longue robe dont elle est vêtue tombe jusqu'à la naissance des pieds, qui reposent sur un escabeau.

Le visage, largement modelé dans une feuille d'or, est animé par de grands yeux d'émail blanc aux prunelles bleues, qui donnent à la physionomie un caractère singulier et une étrange fixité de regard. Bernard d'Angers, la première fois qu'il l'aperçut, crut voir une divinité païenne (2) : « Le regard fixe et sombre de cette statue d'or, joint à la rigidité et à la symétrie de ses lignes principales, donne un aspect des plus étranges, quelque chose de la solennité et du mystère

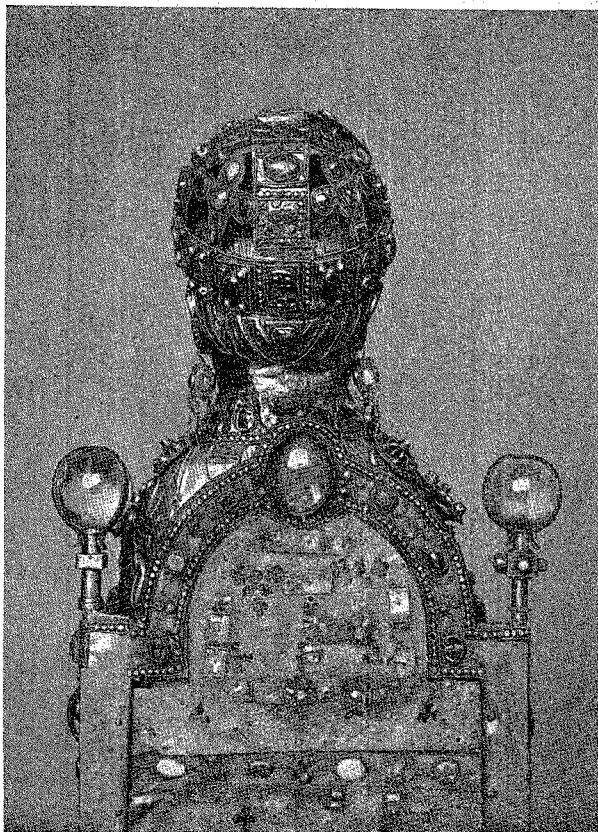
des figures égyptiennes (3), » Ce regard « a quelque chose d'obsédant (4) », et l'on comprend, en voyant la statue, que les imaginations simples et naïves des pèlerins du moyen âge aient pu être hantées par son souvenir. C'est elle qu'ils voyaient dans leurs songes, toute resplendissante d'or et de pierreries, leur imposant ses volontés les plus arrêtées, et parfois même ses caprices les plus

(1) *Cartul.*, n° 570. — Cf. *Lib. mirac.* liv. I, c. XIV.

(2) *Lib. mirac.* liv. I, c. XIII. — (3) Darcel, *op. cit.*, p. 49. — (4) E. Molinier, *op. cit.*, p. 78.

bizarres. Les reflets du métal précieux contribuent encore à accentuer le caractère saisissant de cette physionomie, dont le modelé atteste d'ailleurs, de la part de l'artiste, une grande habileté de main et une connaissance profonde des procédés de son art.

Le fauteuil dans lequel la sainte est assise, et dont toute l'ossature est en fer, se compose de quatre montants verticaux reliés, en arrière et sur les deux faces latérales, par des plaques de vermeil formant deux accoudoirs à courbure concave et un haut dossier en demi-cercle. A l'extérieur, les montants, ainsi que le bord des accoudoirs et du dossier, ont pour bordure une large bande de vermeil chargée, entre deux lignes perlées, de filigranes se jouant parmi des cabochons de grosse taille qui alternent avec deux plus petits (1). Ce mode d'ornementation se retrouve sur un grand nombre de pièces d'orfèvrerie de cette époque. Ici le filigrane des rinceaux est uni ; celui qui sertit les bates des cabochons est perlé.



STATUE DE SAINTE FOY.
Revers. — Trésor de Conques.

A la partie supérieure, les quatre montants ont pour amortissement une tige ronde qui traverse une sorte de nœud prismatique garni d'une pierre sur chaque face, pour porter quatre grosses boules de cristal de roche maintenues par des frettes d'argent guilloché. Il y a longtemps que deux de ces boules ont pris la place des deux colombes d'or mentionnées par l'Écolâtre d'Angers. Ce dernier raconte (2) que Bernard II, abbé de Beaulieu, et plus tard évêque de Cahors, possédait ces deux colombes et les avait offertes à la demande de sainte Foy elle-même.

(1) Les montants qui forment le dossier n'ont plus leurs bandes ornées, qui étaient égarées lors de la restauration de l'ensemble. Il est à regretter qu'elles n'aient pas été remises à leur place primitive lorsqu'elles furent retrouvées quelque temps après.

(2) *Lib. mirac.*, liv. c. I, XVI.

Les faces latérales et dorsale du fauteuil sont ornées, à mi-hauteur et au bord inférieur, de bandes de vermeil ornées pour la plupart de la même manière que celles que nous venons de voir. Deux cependant, — derrière et à la gauche de la sainte — sont frappées d'un réseau losangé, semé alternativement de fleurons et de fleurs de lis. Nous retrouverons d'autres fragments de cet ornement sur d'autres pièces du trésor.

Les espaces laissés libres entre toutes ces bandes semblent avoir été primitivement fermés par des panneaux formés de plaques de vermeil percées d'ajours en forme de croix à branches égales ; les pleins qui les séparent sont égaux en largeur à leurs vides. Deux de ces plaques manquent, sous les deux accoudoirs ; celles qui les remplacent sont ajourées de petits trèfles. Celle du dossier, qui existe encore, est recouverte à l'extérieur d'une feuille du même



INTAILLE SUR CRISTAL.
(IX^e siècle.)

métal, percée d'ouvertures de formes et de dispositions diverses. Elle est coupée en deux à mi-hauteur, et ces deux parties sont réunies tant bien que mal par une bande à cabochons alternés.

A l'intérieur de ce trône, la bordure du dossier et des accoudoirs est frappée d'un bel ornement courant, « formé d'un rang de palmettes aiguës, d'aspect tout antique, qui nous semblent avoir leur origine dans l'ove très amoindri et dégénéré. Ici, en effet, c'est la petite feuille de l'ornement antique qui s'est épanouie et qui domine, tandis que l'ove, qui domine au contraire dans l'antiquité est ici diminué au point de ne plus être qu'une petite boule qui remplit le vide que les feuilles laissent entre elles. Cet ornement, obtenu au repoussé, exécuté avec une grande perfection, habilement calculé et prévu pour suivre la forme et les changements de direction du dossier et des accoudoirs, nous semble antérieur à la période romane. » Darcel, à qui nous empruntons ces lignes (1), croyait trouver là « quelques bases d'induction pour rapporter à l'époque carolingienne cette œuvre de métal, et par suite la statue entière (2) ».

A la partie supérieure du dossier, l'ornement est interrompu par un amortissement ovale enfermant une croix à branches fleurdelisées. Derrière cette croix est serti un gros cabochon en cristal de roche semi-ovoïde (3). Sur la partie plate appliquée sur le métal, est gravé un sujet qui se voit par transparence. C'est le Christ en croix entre la Vierge et saint Jean. Le soleil et

(1) *Op. cit.*, p. 55.

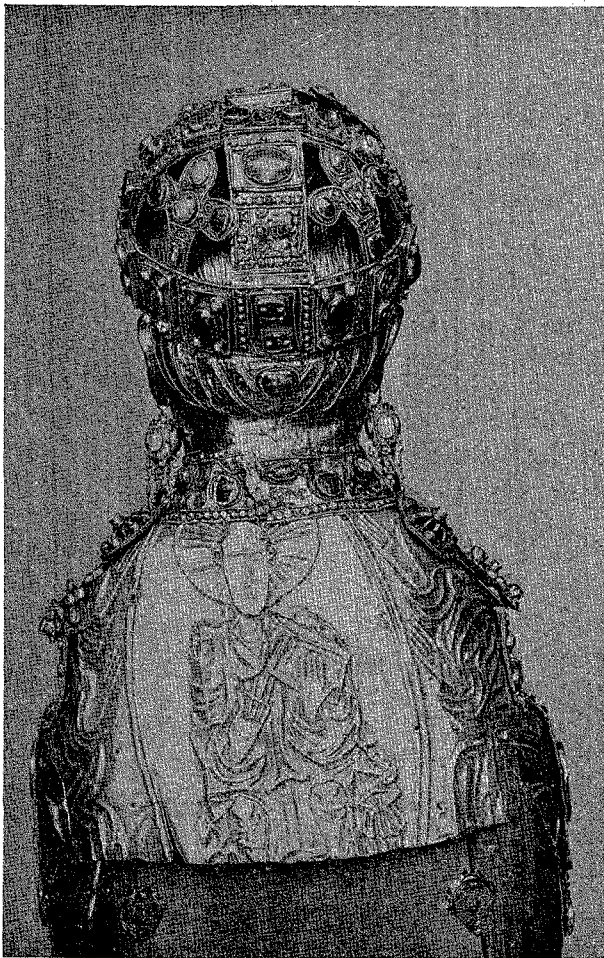
(2) *Op. cit.*, *id.*

(3) Haut. : 0 m. 040. — Larg. : 0 m. 031.

la lune sont figurés au-dessus des bras de la croix, au pied de laquelle s'enroule le serpent. Labarte a cru devoir contredire, mais sans raisons suffisantes, l'opinion de Darcel qui donne à cette intaille une origine carolingienne. Dans un récent mémoire, M. Babelon, le conservateur infatigable et sagace du Cabinet des médailles, a confirmé l'opinion de Darcel. Rapprochant cette intaille des rares monuments du même genre que l'on conserve aujourd'hui, il arrive à cette conclusion qu'« on peut, avec assurance, la classer au ix^e ou au plus tard au x^e siècle », et qu'elle est de travail occidental, mais non byzantin (1).

La statue assise sur ce trône précieux a été enrichie par tous les siècles qu'elle a traversés. Déjà, de son temps, Bernard d'Angers nous la montrait toute transformée par les présents des pèlerins. Une description rapide va nous convaincre qu'ils n'ont pas cessé d'apporter leur contribution à son ornementation.

Les cheveux sont recouverts par une sorte de bonnet ou de bourrelet strié de fils perlés et orné de deux cabochons fixés, l'un au-dessus du front, l'autre derrière la tête (2). Sur ce bourrelet est posée une couronne faite d'un bandeau sur lequel se croisent quatre bandes saillantes ; trois larges fleurons en forme de fleurs de lis, attachées au



STATUE D'OR DE SAINTE FOY.
Revers. — Trésor de Conques.

(1) Ern. Babelon, *La glyptique à l'époque mérovingienne et carolingienne*, dans les *Comptes rendus de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres*, 1895, p. 416.

(2) Ce genre de coiffure se remarque sur un certain nombre de monuments d'art byzantin, tels qu'un diptyque du trésor de Monza, une miniature du fameux manuscrit de Dioscoride à Vienne, les mosaïques de Saint-Vital de Ravenne, un buste de femme découvert à Rome en 1888. Sa présence sur la statue de sainte Foy attesterait que sa fabrication n'a pas été exempte d'influence byzantine. — Cf. E. Molinier, Communication faite à la Société des Antiquaires de France, le 4 nov. 1896.

bandeau, remplissent les triangles laissés entre celui-ci et les bandes. Toutes ces parties sont assemblées par des charnières qui leur laissent un certain jeu (1). Le bandeau et les bandes sont eux-mêmes composés de plaques articulées entre elles, bordées d'ornements perlés, et chargées de gemmes, de cabochons et de pierres gravées antiques. Au bandeau qui ceint le front, une plaque sur deux porte des chatons en émail cloisonné, vert, rouge et blanc. « Ces émaux, qui n'offrent qu'un dessin très simple, une sorte de fleurette ou de rosace, ne peuvent passer pour des émaux byzantins ; ils n'en ont ni la finesse ni l'éclat. Il y a donc tout lieu de croire qu'ils ont été fabriqués à Conques, comme la statue elle-même (2). »

La robe de la sainte, semée de rosaces repoussées, ainsi que les bordures du col, des manches et de la partie inférieure, sont aussi contemporaines de la statue. Les bordures rappellent, par leur technique, ces bandes que nous avons remarquées dans la décoration du fauteuil.

Des pendants, « modèles de délicatesse et d'élégance », sont fixés aux oreilles. Ils se composent, comme les nœuds des amortissements du fauteuil, d'un prisme quadrangulaire, dont chaque face, finement striée, est ornée d'un cabochon. A la partie inférieure sont suspendues des chaînettes composées de perles et de grenats délicatement sertis.

Nous ne savons à quelle époque a été clouée sur le dos de la statue une pièce certainement plus ancienne qu'elle. C'est une plaque de vermeil sur laquelle est représenté au repoussé un Christ bénissant de la main droite et tenant un livre de la gauche. Sa tête est entourée d'un large nimbe crucifère. Une auréole elliptique le sépareit de deux personnages dont on voit encore les mains étendues vers lui. L'extrême barbarie du travail, la technique rudimentaire, l'anatomie enfantine de ce fragment de plaque d'évangéliste, ne permettent guère d'assigner une date à sa fabrication, qui est sans doute antérieure au ix^e siècle, peut-être même au viii^e (3).

Du xiii^e siècle date une sorte de triptyque fixé sur la poitrine de la sainte. Abrisée sous un fronton soutenu par des colonnettes, percé d'ajours de style ogival, flanqué de clochetons, orné de crochets le long de ses rampants et terminé par un fleuron, la plaque du milieu est percée d'un quadrilobe. Dans

(1) Cette disposition se retrouve dans la couronne de Charlemagne, conservée aujourd'hui dans le trésor impérial de Vienne, en Autriche. — Il est intéressant aussi de comparer la couronne de sainte Foy, dans sa forme générale, avec la couronne dite de saint Etienne, qui sert au couronnement des rois de Hongrie, et qui est conservée au trésor d'Etat du château d'Ofen. « C'est un des plus beaux et des plus précieux monuments connus de l'orfèvrerie byzantine. » — Cf. G. Schlumberger, *Un empereur byzantin au X^e siècle*, p. 657.

(2) Cf. *Bullet. de la Soc. des Antiquaires de France*, 1892, p. 115.

(3) E. Molinier, *op. cit.*, p. 80.

les écoinçons sont gravés, au bas le lion et le bœuf, au haut deux anges agenouillés. Les deux volets sont couverts de filigranes. Il est permis de croire qu'on pouvait autrefois apercevoir, par l'ouverture quadrilobée, quelque relique de la sainte, sinon la relique insigne contenue dans la statue.

Sur les genoux de notre statue est encore attachée une plaque du XIII^e siècle. On y voit en relief, sous une arcade trilobée, une femme debout, couronnée, la taille cambrée, tenant de la main droite un fleuron, et de la main gauche un livre.

Le XIII^e siècle a encore fourni une plaque de couverture d'évangélaire portant, au repoussé, le Christ bénissant, la tête ceinte du nimbe crucifère, les épaules entourées d'une large bande d'où une autre tombe devant la poitrine, comme une sorte de *pallium*. Son champ est limité par une auréole elliptique perlée ; des deux côtés sont représentés les symboles des Évangélistes. Toutefois ce petit monument a été coupé en plusieurs morceaux que l'on a appliqués en divers endroits de la statue. Il est facile cependant d'en constater la présence et d'en reconstituer l'ensemble par la pensée. La partie supérieure de la figure principale se voit en avant, au bas de la robe ; les pieds, ainsi que le bœuf et la tête du lion, sont à la partie externe du bras droit ; du côté opposé se trouve un fragment de la robe du Christ. Enfin l'homme et l'aigle ferment l'ouverture des manches.

On voit, disposés sur les genoux et devant les épaules de la sainte, des fragments de deux ceintures d'un grand intérêt. L'une d'elles se composait de bandes étroites de vermeil dont les unes, ajourées de petits trèfles et ornées de filigranes, alternaient avec d'autres, chargées chacune d'un groupe de quatre chatons en forme de pyramides côtelées portant au centre un émail translucide ou une pierre taillée. Quelques chatons ont à chaque angle une petite tige terminée par trois perles.

L'autre ceinture, plus étroite, est « ornée de perles montées tantôt au cœur d'une rose formée d'une feuille de vermeil, emboutie et lobée sur ses bords, tantôt au centre d'une étoile formée de perles plus petites assujetties à l'extrémité de petites tiges en or. Ces perles alternent avec des émaux translucides. Ces émaux sont cloisonnés en or, et représentent des trèfles cantonnés de points émaillés en jaune, en rouge ou en blanc, se détachant sur un fond vert. L'un de ces émaux, cependant, qui représente un chien portant une housse sur son dos, est translucide sur relief (1). »

Cet émail translucide en relief, ainsi que les ajours quadrilobés de l'autre

(1) Darcel, *op. cit.*, p. 51.

ceinture, permettent de les dater l'une et l'autre de la fin du xiv^e ou du commencement du xv^e siècle. Ajoutons qu'au témoignage de M. E. Molinier, la première de ces ceintures, si elle n'était fragmentée, serait la plus belle que nous aurait laissé le moyen âge (1).

Nous croyons de la même époque les deux plaques rondes en vermeil qui se trouvent de chaque côté des pieds de la sainte, et qui pourraient être le couvercle et le fond d'une boîte à Agnus Dei. Sur l'une des deux est représenté le Christ en croix entre la Vierge et saint Jean, sur un fond de rinceaux fleuris, limité par un feston orné de perles. On lit autour :

+ IHS REX VENIT IN PACE DEUS HOMO FACTUS EST

Sur l'autre, l'Agneau nimbé, tenant son étendard, sur un champ de fleurs, avec cette inscription :

+ ANNIVS (sic) DEI QUI TOLLIS PECCATA MUNDI MISERERE NOBIS

Ces plaques semblent simplement surmoulées d'après quelque repoussé, sans avoir été ensuite soumises au travail de la ciselure.

Le xv^e siècle a fourni le magnifique joyau qui sert d'agrafe au col de la robe. Darcel le décrivait ainsi : « Il est formé, au centre, d'un morceau de cristal de roche monté à griffes, cantonné de trois saphirs, montés de même, qui alternent avec trois roses à quatre pétales rayonnant autour d'un bouton central, le tout en émail rouge translucide. Une feuille, profondément déchiquetée et vigoureusement modelée, se recourbant sur elle-même, l'extrémité tournée vers le centre, sépare chaque saphir de chaque rose d'émail. Il y a donc six feuilles en tout. Six perles d'émail vert translucide sont placées contre le saphir et séparent en outre les extrémités des feuilles, qui portent de plus une petite paillette en or mobile autour d'un anneau. Toutes ces pierres, toutes ces fleurs d'émail, toutes ces fleurs d'or sont montées sur des tiges très longues, qui font ressortir cet ensemble avec beaucoup d'éclat sur le fond vigoureusement ombré de la platine de support (2). »

Les mains avec leurs avant-bras, en vermeil, ont été refaites au xvi^e siècle. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur les arabesques qui forment une broderie à l'extrémité des manches.

Enfin l'escabeau qui supporte les pieds, et qui est en argent doré, a été fait de notre temps ; c'est une œuvre médiocre.

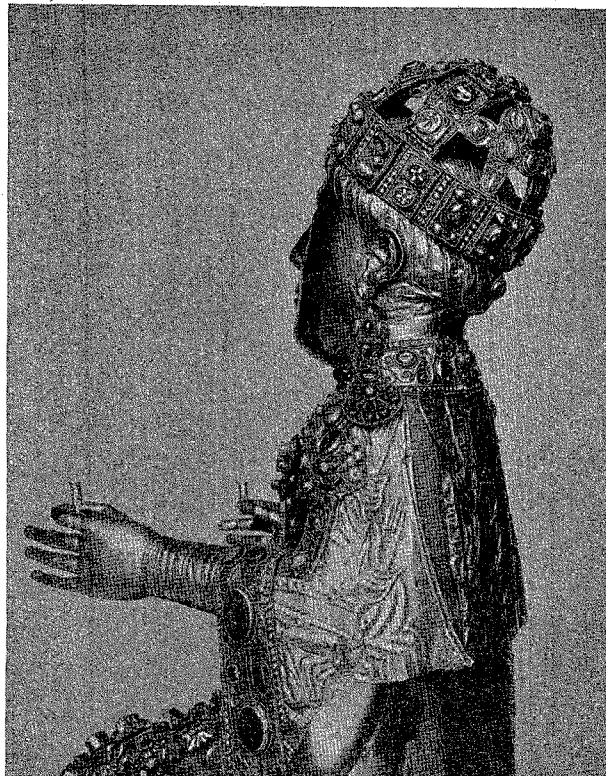
Signalons encore, sur les genoux, de gros cabochons sertis dans de hau-

(1) *Op. cit.*, p. 229.

(2) *Op. cit.*, p. 50.

les bates, et, sur les épaules, deux agrafes formées chacune d'une plaque ronde portant au centre une pierre blanche, et, autour, huit perles alternativement de corail et d'émail vert. Des tiges recourbées en S, partant de la sertissure de la pierre centrale, aboutissent au bord, entre les perles. Quatre de ces tiges ont à leur extrémité un groupe de trois perles. Le cercle du tour est formé d'un jonc en métal.

En outre de tous les objets que nous venons d'énumérer, on a semé à profusion, sur la statue et son fauteuil les pierres précieuses de toute nature. Indépendamment de celles qui entraient régulièrement dans la composition des bandes ornementales, d'autres ont été fixées un peu partout. Nous ne pouvons songer à en faire l'énumération. Émeraude, onyx, saphir, cornaline, nicolo, améthyste, agathe, perles, la plupart des gemmes y sont représentées. Beaucoup de ces pierres sont taillées. Toutefois on n'y voit que deux camées de petite dimension : l'un des deux représente Diane.



STATUE D'OR DE SAINTE FOY.
Trésor de Conques.

Les intailles, ou pierres gravées en creux, sont nombreuses. Comme les camées, la plupart sont antiques. On y voit représentés des personnages historiques, comme Ulysse, Enée, Caracalla ; ou mythologiques, comme la Victoire, des Génies, des Pygmées, Jupiter-Nicéphore, Diane, Hygie, Apollon, des Faunes et des bacchantes ; et aussi des animaux (1). Nous y avons même remarqué une agathe rubanée, portant gravé, en caractères arabes : « Aly, fils de Mohammed, serviteur du Dieu miséricordieux. »

Les pièces de métal, les bijoux et les pierreries que nous venons de dénombrer sont fixés sur une âme en bois.

(1) Voir la description des pierres gravées et des camées dans l'ouvrage de Darcel.

La chronique de l'abbaye de Conques et, après elle, le *Gallia christiana*, affirment que l'abbé Etienne aurait fait confectionner la statue d'or pour y renfermer le chef de la sainte (1). La tradition, confirmée par les récits du *Livre des miracles* (2), s'était transmise qu'une partie du chef de la sainte martyre d'Agen avait été déposée dans la cavité pratiquée dans l'âme de la statue et s'y était conservée à travers les temps et les révolutions. On ne cessait d'exposer la statue à la vénération des fidèles, mais « personne ne savait au juste si la précieuse relique y était incluse, ni dans quelle partie elle pouvait se trouver (3) ». Des circonstances que nous aurons occasion de raconter permirent enfin de constater ce que pouvait contenir la statue.

Au mois de février 1878, elle fut portée à l'évêché de Rodez. On examina d'abord la tête, qui alors se détachait facilement, et dans laquelle on ne trouva que quelques débris d'un enduit terreux. La statue fut ensuite enlevée de son fauteuil, auquel elle était solidement rivée ; il semblait qu'elle n'en eût jamais été séparée depuis l'époque de sa confection. On souleva alors la plaque de métal qui couvre le dos, et l'on vit que l'âme, qui semble faite d'une forte racine de bois d'if, présentait une ouverture fermée au moyen d'une planchette de châtaignier. On décloua cette planchette, et alors apparut une cavité grossièrement creusée à l'aide d'un instrument dont les traces étaient parfaitement visibles.

Disons en passant que l'ouverture quadrilobée du triptyque qui couvre la poitrine de la sainte, et qui communique avec la cavité intérieure, avait été fermée au moyen d'une feuille de papier derrière lequel se trouvait un ossement assez important. Or on savait que l'un des derniers curés de Conques, M. Aymé ou M. Turq Calsade, avait tenté de sonder par cette ouverture l'intérieur de la statue pour s'assurer de son contenu. Peut-être après un examen infructueux avait-il placé là cet ossement pour assurer un objet à la vénération des fidèles.

La cavité contenait, dans une « première enveloppe en soie jaune écrue, composée de divers morceaux cousus ensemble par des ourlets, de la dimension de 1^m 50 sur sa plus grande longueur, et de 50 centimètres dans sa plus grande largeur... des débris d'ossements, de poussières, de bourres, de morceaux de vieux bois et de morceaux de toiles (4) ». Deux médecins, présents à l'opération, reconnurent dans les ossements des fragments de crâne, et des dépendances de la tête et des vertèbres du cou.

(1) Le mot manque et la phrase est tronquée ; mais la mention du chef de la sainte indique avec certitude qu'il s'agit de la statue. — Cf. Desjardins, *Cartul.*, p. X.

(2) Liv. I, c. III, XIII, XIV, XV, etc.

(3) Mgr Bourret, *Procès-verbaux authentiques concernant la reconnaissance des reliques de sainte Foy*, p. 79.

(4) *Procès-verbaux...*, p. 81-82.

Auprès de ces débris, dans une seconde enveloppe, de 54 centimètres sur 32, faite d'une étoffe violette ornée de palmettes, d'aigles et de griffons, on trouva la voûte d'un crâne « sectionné suivant une ligne horizontale qui passerait à 1 centimètre environ au-dessus de la protubérance occipitale, et qui arriverait en avant à quelques millimètres au-dessous des arcades sourcilières (1) ». Cette relique était doublée, sur sa surface concave, d'une plaque d'argent de même forme, maintenue par des bandelettes de même métal embrassant la surface convexe. Une bande de soie jaune, à bordure tissée d'or et de soie verte et brune, en entourait le bord. Au fond de la cavité, en dehors de la première enveloppe, on trouva encore une sorte de bourre qui paraissait être de l'amiante imbibé de sang. Aucune inscription n'attestait que les reliques fussent vraiment celles de sainte Foy. Néanmoins le doute était impossible devant la tradition constante et la vénération ininterrompue des siècles.

Dès que les reliques eurent été retirées et reconnues, on les mit en lieu sûr, et la statue fut envoyée à Paris, où M. Poussielgue, l'habile orfèvre, fut chargé, sous la surveillance de la Commission des monuments historiques, de panser les blessures faites par le temps. « Le programme de la commission a été fort sévère, et il n'a été permis à l'orfèvre de rien changer, ni rien améliorer, mais simplement de fixer ce qui était ébranlé et de le consolider. La statue est revenue de ses ateliers même avec la vieille poussière qui la recouvrait. Conformément aux exigences des archéologues, on s'est borné à consolider le diadème de la tête qui était détaché, et la tête elle-même qu'on a fixée solidement au buste, ce qu'elle n'était pas auparavant. A la monstrence de la poitrine, on a mis un cristal, derrière lequel s'adaptent des reliques ; les mains qui se détachaient facilement ont été fixées, et l'on a mis sous les pieds le support carré en argent doré qu'on y voit actuellement. Antérieurement, il n'y avait rien, et les pieds étaient pendants. On suppose qu'à l'origine, le support faisait partie de la décoration de la statue. Le treillis du fauteuil a été aussi un peu arrangé, et les lamelles qui manquaient remises. Quelques pierres ont été aussi ajoutées dans le dos de ce fauteuil, et on a remplacé par des bandes d'argent doré les portions de l'une des bandes filigranées qui étaient perdues ou tombées, le long des barreaux qui le forment. Enfin on a substitué un petit mécanisme intérieur aux anciens clous qui reliaient la statue au fauteuil, pour plus de commodité (2). »

Quand tous ces travaux furent terminés, la statue fut rapportée à Rodez, et, le 4 octobre, les reliques y furent solennellement replacées. La précieuse

(1) *Procès-verbaux...*, p. 82.

(2) *Procès-verbaux...*, p. 93.

relique du chef de sainte Foy, consolidée au moyen de colle céramique et de fils d'argent, munie d'une inscription sur une plaque de même métal, et accompagnée d'un procès-verbal de la reconnaissance, écrit sur parchemin, fut recouverte des étoffes qui l'enveloppaient auparavant, et qui furent elles-mêmes enfermées dans un morceau de drap d'or fin. Les fragments d'ossements qui l'accompagnaient, et la bourre d'amiante, furent aussi enveloppés dans de petits morceaux d'étoffe et remis en place. Des inscriptions sur parchemin furent jointes à tous ces paquets pour en assurer l'authenticité, si jamais ils sont de nouveau remis au jour. Alors l'ouverture fut soigneusement fermée et scellée de son sceau par Mgr Bourret, évêque de Rodez, en présence de ses vicaires généraux et de la commission qu'il avait choisie.

La statue de sainte Foy fut ensuite placée sous la châsse de bronze ciselé, doré et émaillé, construite pour l'abriter. « La forme de celle-ci est celle d'une coupole byzantine romane, supportée par quatre colonnettes avec bases et chapiteaux sculptés. Deux bagues ornées de bâtons rompus émaillés divisent agréablement la longueur de leur fût en trois parties égales. Quatre glaces ferment les côtés. Le socle qui supporte l'ensemble du monument est décoré par de fines et délicates gravures, et quelques membres de ses moulures sont couverts de feuilles décoratives ciselées avec la plus grande habileté. Au-dessus des quatre chapiteaux, à la naissance même de la coupole, au milieu d'un ornement dont la base représente un griffon, s'étalent des écussons aux brillantes couleurs d'émail. Ce sont les armoiries de Pie IX, de Léon XIII, de Mgr Bourret et de la ville de Conques, l'heureuse gardienne des reliquaires et du trésor.

« Sur quatre frises en plein-cintre, qui s'appuient sur les chapiteaux et soutiennent la coupole, se lisent les inscriptions suivantes en lettres d'or sur émail d'azur.

+ S·FIDI·V·M·CLERVS·ET·FIDELES·RVTHENENSES·MDCCCLXXVIII·

SERVA·FIDEM·IN·GALLIA

SERVA·PACEM·IN·ECCLESIA

SIS·PATRONA·IN·RVTHENIA (1).

« La coupole est ornée de belles gravures au milieu desquelles on remarquera des croix carlovingiennes, et sur une zone circulaire aux flancs de cette même coupole se déroule l'inscription suivante :

(1) A sainte Foy, vierge et martyre, le clergé et les fidèles du Rouergue. 1878. — Conservez la foi en France. — Conservez la paix dans l'Eglise. — Soyez la protectrice du Rouergue.

+ ERNESTVS·EPVS·PROMOVIT
 MONVMENTIS·GALLIARVM·HISTORICIS·NATIONALIS·PRAEPOSITA·
 COMMISSIO·DIREXIT
 POYSSIELGYE·RVSAND·FABRICAVIT
 AN·MDCCCLXXVIII (1)

« Des pierres fines et des camées disposés avec goût sur la coupole complètent la décoration de cette châsse (2). »

Tout était prêt pour la translation solennelle dont les fêtes inoubliables allaient commencer le lendemain. Nous en avons fait le récit au commencement de cette étude sur le trésor de Conques (3). Aujourd'hui la statue d'or de sainte Foy, « la plus étonnante de toutes les pièces d'orfèvrerie française (4) », a repris sa place d'honneur, où elle reçoit chaque année le tribut d'admiration et de vénération que lui apportent des milliers d'artistes éminents et de pieux pèlerins.

2. Autel portatif.

Long. : 0.25 ; — larg. : 0.16 ; — épais. : 0.045.

« Les premiers autels n'étaient probablement qu'une simple table de bois, comme celle sur laquelle Notre-Seigneur institua la sainte Eucharistie. La table où célébrait saint Pierre est aujourd'hui renfermée dans l'autel de la basilique de Saint-Jean de Latran, et cet autel est le seul dans toute l'Église catholique qui ne contienne pas de reliques, étant assez sanctifié par une telle origine (5). »

Tant que l'on célébra les saints mystères dans les catacombes, la *table* de l'autel recouvrait les reliques d'un martyr. Plus tard, les basiliques cimitériales furent construites au-dessus des tombeaux des martyrs. Après la paix de l'Église, on consacra par des lois positives l'usage de n'offrir le saint sacrifice que sur les reliques des martyrs, et par conséquent dans les cimetières. Ce n'est guère qu'au VII^e siècle qu'on commença à transférer des reliques dans les basiliques urbaines, et à y célébrer la messe. Les autels, construits d'abord exclusivement en bois, le furent ensuite en pierre au IV^e siècle, puis en métal dès le V^e siècle. Le *Liber pontificalis* nous apprend que, à la fin du VIII^e siècle, le pape Adrien I^{er} offrit aux basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul des autels en métaux précieux (6).

Outre ces autels ordinaires, qu'on appelle *fixes*, il y eut très anciennement

(1) † Ernest [Bourret], évêque, a pris l'initiative de cette œuvre. — La commission nationale des monuments historiques en a dirigé l'exécution. — Poussielgue Rusand l'a exécutée. — En l'an 1878.

(2) *Procès-verbaux...*, p. 90.

(3) P. 163 et suiv.

(4) E. Molinier, *op. cit.*, p. 77.

(5) Martigny, *Dict. des antiquités chrétiennes*. Art. AUTEL.

(6) E. Rupin, *L'œuvre de Limoges*, p. 193.

déjà des autels portatifs — *altaria gestatoria, viatica, itineraria, portatilia*. — Nous savons par l'enseignement des liturgistes que jamais il ne fut permis de célébrer sans un autel, ou fixe, ou portatif. Les deux seuls exemples qui font exception à cette règle sont ceux de saint Lucien, et de Théodoret, évêque de Cyr, célébrant en prison, l'un sur sa propre poitrine, l'autre sur les mains de ses diacres (1).

Pendant les siècles de persécution, les évêques et les prêtres possédaient des autels portatifs, afin de pouvoir offrir le saint sacrifice partout où ils se trouvaient. Lorsque les empereurs chrétiens eurent établi le culte dans leurs armées en campagne, les prêtres qui accompagnaient les troupes disaient la messe sur un autel portatif, sous une vaste tente.

Les autels portatifs furent, comme les autels fixes, en bois, en pierre ou en métal, selon les circonstances. « Ces autels avaient la forme d'un carré long de 0^m 30 à 0^m 50 ; par exception, on en trouve de triangulaires, d'elliptiques et de circulaires. Ils étaient généralement composés d'une pierre consacrée qu'on enchâssait dans une bordure de métal ciselé, doré, niellé ou émaillé, et affectaient deux formes principales : celle d'un coffret, et d'une tablette munie quelquefois d'une poignée. Dans le coffret, dont la pierre consacrée occupait le dessus, on enfermait les reliques qui étaient de dimensions assez considérables ; sur la tablette et dans une petite cavité ménagée à cet effet, l'on n'en mettait que des parcelles sur lesquelles se posaient la pierre consacrée et sa bordure (2). »

On ne connaît pas d'autels portatifs des huit premiers siècles, quoiqu'ils paraissent avoir été très communs durant cette période. Anastase le Bibliothécaire mentionne, en effet, dans plusieurs endroits de ses écrits, des autels portatifs donnés aux églises par les souverains pontifes. Ces autels se distinguaient par la richesse de la matière, et souvent leur éclat était rehaussé par des pierres précieuses (3).

Beaucoup d'autels portatifs de la période romane sont conservés en Allemagne et en Belgique. Ils sont plus rares en France (4). On ne voyait, sous cette désignation, en 1889, à l'Exposition rétrospective du Trocadéro, que le monument qui appartient au trésor de Conques, et dont nous allons maintenant parler.

Connu sous le nom d'autel portatif de Bégon, « il se compose d'une

(1) Cf. Martigny, *op. cit.*

(2) E. Rupin, *op. cit.*, p. 199.

(3) Cf. Reusens, *Eléments d'archéologie chrétienne*, tom. I, p. 150.

(4) Un inventaire de Notre-Dame de Paris signale dans le Trésor de cette église, en 1428 : « un autel portatif de jaspe bordé d'argent doré, et aux 4 cornes y a reliques couvers de cristal, et est led. autel dedens un estuy de cuir fermant ».

plaque de porphyre rouge dont la tranche est garnie de bandes d'argent. La surface supérieure a pour encadrement quatre bandes étroites de ce métal : les deux plus longues sont couvertes d'ornements au repoussé, et paraissent avoir été coupées dans des lames plus larges ; les deux autres présentent quelques restes bien incomplets de filigranes tordus qui encadraient primitivement des cabochons disposés deux et un. En dedans de ces deux dernières, deux autres bandes d'argent sont fixées au haut et au bas, et portent en caractères niellés l'inscription suivante :

ANNO AB INCARNATIONE DOMINI MILLESIMO : C
 SEXTOKÆIVLII DOMNVS PONCIVS BARBASTRENSIS
 EPISCOPVS ET SANCTE FIDIS VIRGINIS MONACHVS
 HOC ALTARE BEGONIS ABBATIS DEDICAVIT
 ET DE + XPI ET SEPVLERO EIVS MVLTASQVE
 ALIAS SANCTAS RELIQVIAS HIC REPOSVIT (1)

Sur les bandes d'argent des tranches, sont représentés en nielles sur un fond pointillé et doré, sous des arcades surbaissées, des personnages en buste. Tous sont nimbés. Ce sont :

Sur l'un des grands côtés, le Christ (IHESVS), bénissant ; son nimbe est timbré de la croix. A sa droite, la sainte Vierge (§ MARIA), sainte Cécile (§ CECILIA) et saint Paul (§ PAVLVS) ; à sa gauche, sainte Foy (§ FIDES), saint Vincent, diacre de saint Caprais (§ VINCENTIVS), vêtu de la dalmatique et portant le manipule à la main gauche, selon l'usage antérieur au XII^e siècle ; saint Pierre (§ PETRVS).

Sur l'autre grand côté, de gauche à droite : saint Mathias (§ MATIAS) ; saint Luc (§ LVCAS) ; saint Marc (§ MARCVS) ; saint Caprais (§ CAPRASIVS) ; saint Etienne (§ STEPHANVS) ; saint Thaddée (§ TADDEVS), et saint Simon (§ SIMON).

Sur l'un des petits côtés : saint André (§ ANDREAS) ; saint Jacques (§ IACOBVS) ; saint Jean (§ IOHANNES), et saint Thomas (§ THOMAS). Sur l'autre : saint Mathieu (§ MATHEVS) ; saint Barthélemy (§ BARTOLOMEVS) ; saint Philippe (§ PHILIPVS), et l'autre saint Jacques (§ IACOBVS).

Les apôtres, les évangélistes et saint Caprais portent un livre ou un volumen ; saint Etienne paraît tenir dans un pli de son manteau les pierres de son martyre. La Vierge et sainte Foy ont sur la tête une couronne trian-

(1) « L'an 1100 de l'Incarnation, le sixième jour des calendes de juillet, le seigneur Pontius, évêque de Barbastro et moine de sainte Foy, vierge, — a consacré cet autel de l'abbé Bégon, et y a placé des fragments de la croix du Christ et de son sépulcre, ainsi que beaucoup d'autres reliques. »

gulaire ; elles ont à la main, comme aussi sainte Cécile, une sorte de couronne de forme elliptique, qui figure peut-être la virginité.

La place d'honneur occupée par le Sauveur nous ferait croire, à l'encontre de l'opinion admise, que le côté où il se trouve, devait être tourné vers le célébrant. Enfin la préséance attribuée à sainte Foy et la présence de saint Vincent et de saint Caprais nous autoriseraient à conjecturer que cet autel a été fait pour l'usage spécial de l'abbé de Conques, et n'était pas un objet de fabrication courante. Peut-être a-t-il été confectionné à Conques même. L'ouvrier qui en fut chargé était d'une grande habileté dans la facture des nielles. « Il y a, selon la remarque de F. de Verneilh, beaucoup de finesse et de netteté dans les figurines, et elles sont niellées avec une perfection qui dénote un artiste très versé dans ce procédé d'orfèvrerie. (1) »

L'autel de Bégon est percé d'une cavité en forme de croix, qui renferme de nombreux fragments de toute sorte, parmi lesquels nous signalerons notamment plusieurs parcelles de la vraie croix, des linges teints de sang, des fleurs naturelles, de la cire, des lambeaux de toile, deux fragments d'un même parchemin portant des caractères du XII^e siècle.

3. Coffre en cuir orné d'émaux.

Long. : 0.25 ; — haut. : 0.26 ; — prof. : 0.28.

Depuis l'époque de leur translation d'Agen à Conques, les vénérables reliques de sainte Foy ont été soumises à bien des vicissitudes, que nous avons racontées ailleurs (2).

Cependant, on ne possédait depuis longtemps de sainte Foy, indépendamment de son chef, qu'on supposait avec raison contenu dans la statue d'or, que des restes minimes et quelques fragments épars. En 1861, M. Turq Calsade, curé de Conques, écrivait que « le reliquaire de sainte Foy était épuisé (3) ». — « Néanmoins une tradition constante assurait que les plus notables reliques de sainte Foy étaient cachées dans l'église ; on n'avait perdu que le souvenir du lieu précis où elles gisaient. Les anciens de Conques allaient répétant que ces reliques étaient enfouies entre deux colonnes ; ils s'en entretenaient souvent, car, dans nul autre pays peut-être, la dévotion aux saintes reliques, spécialement à celles de sainte Foy, n'était et n'est encore plus fervente. Bien plus, le vénérable curé de Conques, M. Aymé, qui desservait la paroisse en 1791, qui

(1) *Les émaux français et les émaux étrangers*. Mémoire en réponse à M. le comte F. de Lasteyrie. (*Bullet. monum.* XXIX, p. 132.)

(2) P. 160 et suivantes.

(3) Magen, *Les livres liturgiques de l'église d'Agen...*, p. 7.

revint de l'exil vers 1800 et exerça à Conques les fonctions de curé jusqu'en 1839, affirmait, dit-on, que les reliques de sainte Foy étaient cachées dans le mur où on les a découvertes. Son successeur, M. Turq Calsade, qui professait une dévotion singulière pour sainte Foy, avait même tenté quelques fouilles dans ce mur, dans l'espoir de découvrir ces reliques ; mais il s'était arrêté, ne voulant pas consommer la démolition du mur, et gémissant de la modicité des ressources dont il disposait (1) ».

On se souvient que le chœur de l'église abbatiale est séparé du déambulatoire par une ceinture de huit colonnes dont six sont cylindriques. En 1561, lorsque les protestants eurent tenté d'incendier l'église, ces colonnes avaient été fortement endommagées, et on dut aviser aux moyens d'empêcher la ruine complète de l'édifice. On construisit, entre ces deux piliers, une puissante muraille qui les reliait entre eux, et qui s'élevait jusqu'à la hauteur des chapiteaux. L'autel était adossé à ce massif. Au-dessus de l'autel, une vaste armoire renfermait les reliquaires et tous les objets précieux qui composent l'incomparable trésor de Conques.

Telle était la disposition des lieux, lorsqu'on entreprit la restauration de l'édifice, et qu'on résolut de dégager les colonnes en les débarrassant de la muraille qui les enserrait. Il y avait quelques jours qu'on s'était mis à l'œuvre, lorsque, le 21 avril 1875, un ouvrier maçon, qui travaillait derrière l'autel pour pratiquer un petit escalier dans le massif de maçonnerie, mit à découvert un des côtés d'une caisse en bois qui, en cédant, laissa voir dans son intérieur une deuxième caisse recouverte de cuir et soigneusement décorée.

« L'événement fut aussitôt signalé à Mgr Bourret, qui, se trouvant en tournée dans le diocèse de Vabres, manda de faire apposer les scellés et d'attendre ses instructions ultérieures (2). »

Le 26 avril, une commission déléguée par l'évêque provoqua la levée des scellés et se mit en devoir de dresser procès-verbal de tout ce que l'on constaterait. La caisse fut retirée du massif où elle était scellée, et transportée sur le marchepied de l'autel, où on l'ouvrit pour en dégager ce qu'elle renfermait. Cette première enveloppe était faite de bois de châtaignier assez épais, fortement altéré par l'humidité. Elle contenait un coffre recouvert de cuir, mais dont le bois était si vermoulu, qu'il fut impossible d'en déterminer la nature. Toute la surface du cuir était semée de petits clous d'argent qui formaient des rosaces, des enroulements et des fleurons élégants. De plus, le coffre était orné, tant sur le couvercle que sur les faces et les côtés, d'un certain nombre de

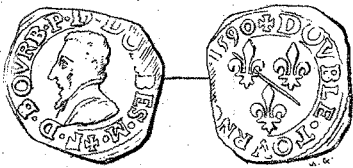
(1) *Procès-verbaux...*, p. 19.

(2) *Procès-verbaux...*, p. 24.

disques d'émail champlevé sur fond d'or, où sont représentés des animaux fantastiques, des griffons et des oiseaux affrontés.

On ouvrit ce coffre, et on le trouva rempli d'une grande quantité de substances diverses qui y avaient été déposées sans aucun ordre. On y voyait des débris de bois vermoulu paraissant provenir d'un autre coffre, des lames de plomb, des fragments de tissus divers, des fragments d'un vase en cristal orné de dessins gravés, des perles d'ambre, des feuilles d'or provenant de quelque pièce d'orfèvrerie, des morceaux de statuettes, paraissant être en terre cuite, des sachets contenant des cendres et des débris d'ossements, de petits bouts de parchemin offrant des vestiges d'inscription, un morceau d'os portant gravées les trois premières lettres du mot FIDES. Au-dessus de tous ces objets se trouvaient, enveloppés dans une peau de chamois blanchâtre, des débris d'ossements humains assez considérables.

On avait trouvé aussi, dans la cavité qui contenait le coffre, un double tournois à l'effigie de François de Bourbon, duc de Montpensier, seigneur des Dombes de 1582 à 1592 (1). Le millésime de 1590, que porte cette pièce, permet de conjecturer que le coffre ne fut introduit dans sa cachette qu'à cette date, ou peu après.



DOUBLE TOURNOIS DE 1590.
Trésor de Conques.

Après un examen sommaire de tous ces objets, on rédigea un procès-verbal et on disposa le tout dans une armoire scellée du sceau épiscopal, en attendant le jour où on en ferait la vérification détaillée et officielle. Elle commença l'année suivante, le 14 juillet, et se continua le 15 et le 17 pour les objets autres que les ossements contenus dans la peau de chamois. Ces derniers furent minutieusement examinés le 30 du même mois, en présence d'un médecin appelé à les déterminer. Les ossements étaient au nombre de vingt et un, appartenant à la région des côtes, des vertèbres, du bassin et du bras. On put constater alors que le fragment sur lequel étaient gravées trois lettres se rapprochait exactement d'un autre morceau d'ossement.

Un procès-verbal minutieux de cette visite fut rédigé, et les reliques mises de nouveau sous scellés, en attendant que l'on pût les renfermer définitivement dans le coffre, à son retour de Paris, où on l'envoyait pour le faire restaurer.

(1) Henri de Bourbon ayant été le dernier comte de Rodez (1572-1589), le comté, à l'avènement de ce prince au trône de France, sous le nom de Henri IV, l'an 1589, fut de droit réuni à la couronne; mais il ne le fut en fait que l'an 1607. Durant l'intervalle dans lequel se trouve comprise l'année 1590, date du tournois, le roi donna la jouissance de ses terres à des princes de sa famille; ce qui explique sans doute la présence à Conques d'une monnaie frappée à l'effigie d'un prince de Bourbon. — Cf. de Gaujal, *Etudes histor.*, t. II, p. 474.

Une année s'écoula encore, et enfin, le 29 septembre 1878, au moment de replacer les reliques dans leur reliquaire, on voulut encore, par un honorable scrupule, les soumettre à un dernier examen. Deux médecins avaient été convoqués, avec la mission de voir les ossements un à un pour s'assurer s'ils appartenaient à la même personne, et de vérifier, autant que la science le permet, quels étaient l'âge et le sexe de cette personne. « Il y a, conclurent les deux médecins, harmonie parfaite entre ces ossements ; on voit qu'ils ont fait partie d'un même corps. Si nous l'avons fait remarquer particulièrement pour quelques-uns d'entre eux, c'est que cette harmonie est plus sensible que pour les autres ; mais tous sont bien d'une jeune fille de 12 à 16 ans, ceux du moins que nous avons pu reconnaître (1). » Dès lors, la lumière était faite. Les présomptions du premier moment et les données de la tradition étaient confirmées par les examens entourés des précautions les plus minutieuses. On était bien en présence des reliques de sainte Foy, et l'on avait tous les témoignages que la certitude morale la plus exigeante peut réclamer.

La châsse avait été rapportée de Paris, réparée avec le plus grand soin. On y remplaça d'abord les matières provenant des anciennes enveloppes, bois, cendres, plomb, étoffes, en ayant soin d'enfermer dans des boîtes de bois celles qui étaient pulvérisées ou de faible volume. Au-dessus, sur une planche recouverte de drap d'or, qui partage en deux étages l'intérieur du coffre, furent attachés les ossements, enveloppés chacun dans un morceau d'étoffe de soie rouge, et portant sur un fragment de parchemin un numéro d'ordre. Cette délicate opération avait été pieusement accomplie par les religieuses carmélites de Rodez. Le sac en peau de chamois qui contenait primitivement les reliques, fut étendu sur elles avec les procès-verbaux de leurs divers examens et d'autres pièces importantes. Sur la face interne du couvercle fut clouée une plaque d'argent portant ces mots : **CORPVS SANCTÆ FIDIS, V.M. AGINNENSIS.**

Enfin, quand tous ces objets eurent été fixés avec des cordons de soie et scellés du grand sceau de Mgr Bourret, le couvercle fut fermé à clef, muni aussi du sceau épiscopal, et les vénérables reliques de sainte Foy rentrèrent dans la paix et le silence qui n'avaient été un instant troublés que pour assurer leur gloire et affirmer leurs droits à la vénération du peuple chrétien.

Tel que nous le voyons aujourd'hui (2), « le coffre de sainte Foy a la forme d'un parallépipède, supporté aux quatre angles par des pieds en fer forgé. Il est en bois, recouvert de cuir noir, décoré de riches rinceaux formés de petits clous d'argent à tête ronde. Le couvercle est plat et orné de la même façon (3). »

(1) *Procès-verbaux...*, p. 51.

(2) V. Théliogravure. — (3) E. Rupin, *op. cit.*, p. 60.

Cette élégante décoration est rehaussée par trente et une plaques émaillées, réparties de la manière suivante : huit sur le couvercle, six sur la face antérieure, sept sur la face postérieure, cinq sur chacune des faces extrêmes. Huit des plaques de ces dernières faces sont elliptiques aux extrémités brisées ; toutes les autres sont circulaires. Leur pourtour est orné d'un petit cordonnet ; les plaques rondes des grandes faces et du couvercle présentent quatre petits appendices, placés diamétralement, et percés d'un petit trou, qui sert à les fixer au moyen d'un clou.

Lorsque le coffre fut découvert, en 1875, plusieurs de ces plaques manquaient. Quelques-unes ont été retrouvées à Conques même, où on les avait percées d'un trou pour en faire des bobèches. D'autres, au nombre de onze, se trouvaient dans des collections particulières qui les ont conservées : une était la propriété de V. Gay (1), les dix autres appartenaient à la riche collection Carrand, à Pise (2). Avant de passer aux mains des collectionneurs, elles avaient été appliquées, nous ne savons à quelle époque, à un vieux tronc qui existe encore dans le transept sud de l'église et qui en conserve les traces évidentes. Aujourd'hui, les lacunes du coffre sont comblées au moyen de plaques fabriquées avec une grande habileté par M. Poussielgue, qui a su reproduire l'ornementation des anciennes (3).

Les plaques émaillées, « historiées d'arabesques, d'oiseaux, de griffons ou d'animaux fantastiques dont la composition a été inspirée par des motifs empruntés à des étoffes orientales, ont une gamme tranquille : bleu foncé, bleu lapis, bleu turquoise, vert, jaune et blanc ; le dessin est énergique, le coloris harmonieux (4). » Ces émaux sont champlevés. L'artiste, après avoir dessiné son sujet sur une plaque de cuivre, a creusé cette dernière dans toutes les parties qui devaient recevoir l'émail, en ayant soin de ménager des cloisons qui rappellent encore le procédé de l'émaillerie cloisonnée.

Sur la tranche de deux des disques qui décorent le couvercle, sont gravés ces deux vers léonins :

+ SCRINIA CONCHARYΩ : ΩNSTRANT OPVS : VNDIQ[VE] : CLARVΩ
+ HOC ORNAMENTVΩ BONE SIT FACH MONIMENTVΩ (5)

Or ce Boniface dont le nom a été si singulièrement coupé pour le besoin

(1) *Glossaire archéol. Art. EMAIL.*

(2) E. Rupin, *op. cit.*, p. 62. — Labarte, croyait qu'ils provenaient d'un baudrier.

(3) Nous regrettons qu'on n'ait pas songé, lors du travail de réparation du coffret, à lui rendre les deux poignées de fer qui étaient fixées aux deux extrémités.

(4) E. Rupin, *op. cit.*, p. 60.

(5) Les coffrets de Conques montrent de toutes parts un travail remarquable : — Que cette décoration soit un souvenir de Boniface.

du vers, fut le successeur de Bégon III, et gouverna l'abbaye de Conques de 1110 à 1119 environ. Il dut trouver encore florissants les ateliers d'où étaient sorties, sous son prédécesseur, tant d'œuvres admirables, et avoir à cœur d'en empêcher la décadence.

Si vraiment les émaux mixtes de la reliure que nous aurons à décrire plus loin (1) sont, comme nous le pensons, sortis des ateliers de Bégon, ceux du coffre doivent avoir été faits au temps de Boniface, et leur technique, jointe à leur date, attesterait bien authentiquement que les procédés de l'émaillerie champlevée ont succédé, au commencement du XI^e siècle, à ceux de l'émaillerie cloisonnée. Sans doute, les inscriptions que nous venons de relever, aussi bien que les noms de la Vierge et de sainte Foy sur la reliure, ont été gravés après coup, mais nous n'y voyons pas un motif suffisant pour les reculer au temps d'Etienne (2), comme le voudrait M. Rupin. Ce n'est pas, pensons-nous,



BOITE EN OS SCULPTÉ. — (XI^e siècle.) — Trésor de Conques.

au coffre de sainte Foy que s'appliquent des textes assez obscurs de la Chronique et du *Livre des miracles*, et nous ne voyons pas pourquoi, une fois son ornementation achevée, on n'aurait pas pu encore perpétuer par deux vers léonins le souvenir de celui qui l'avait commandée.

Parmi les objets trouvés avec les reliques de sainte Foy, nous devons en signaler plusieurs qui offrent un intérêt tout particulier.

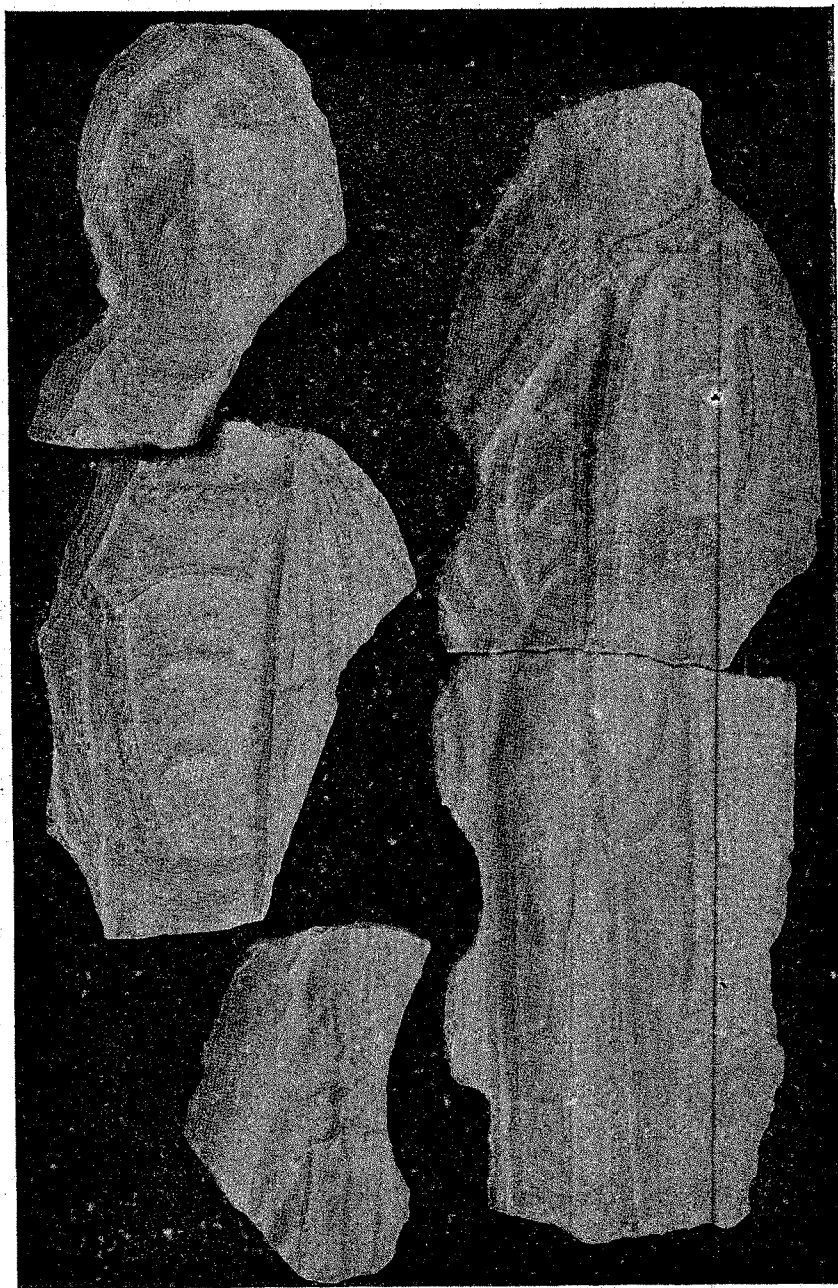
C'est tout d'abord une boîte cylindrique en os mesurant 4 centimètres de longueur et 3 de diamètre, brisée en deux morceaux dans le sens de la longueur. Cette boîte se fermait au moyen d'un couvercle à coulisse glissant transversalement dans deux rainures. Toute la surface extérieure du cylindre est couverte d'ornements gravés assez profondément et figurant des palmettes entre des bordures de zigzags. Cette pièce paraît dater du X^e ou du XI^e siècle.

Le coffre renferme encore plusieurs fragments de statuettes dont la face

(1) P. 203.

(2) 942-984.

antérieure, la seule façonnée, n'offre qu'un faible relief ; la face postérieure est complètement plate, comme si elle était destinée à être appliquée sur une surface plane. La hauteur des statuettes entières était d'environ 25 centimè-



FRAGMENTS DE STATUETTES. — (XII^e siècle.) — Trésor de Conques.

tres. La seule tête qui subsiste intacte est celle d'un homme barbu ; elle semble présenter la physionomie traditionnelle du Sauveur. Les vêtements, consistant en une robe étroite sur laquelle est jeté un manteau, sont à plis ordinairement

remontants, comme en présentent les statues du XI^e siècle. Le manteau est bordé d'une sorte d'orfroi brodé et orné de pierreries. Sur un des fragments, on voit une main qui tient l'extrémité des chaînes d'un encensoir (1). La matière dont se composent ces fragments n'est pas, comme leur couleur pourrait le donner à croire, de la terre cuite, mais un mélange de cire, de résine et d'argile. Aussi y voyons-nous, avec M. E. Molinier, des sortes de matrices sur lesquelles les orfèvres estampaient de minces feuilles d'or, sous lesquelles elles restaient pour leur assurer quelque rigidité. Une des pièces du trésor de Conques, le reliquaire de Bégon, dit « lanterne de saint Vincent », présente sur son pourtour six têtes qui, par leur caractère et leurs dimensions, offrent quelque analogie avec celle qui se trouve au nombre des fragments qui nous occupent.



FRAGMENT DE VASE EN CRISTAL GRAVÉ.
(XI^e siècle.) — Trésor de Conques.

Parmi les objets que nous décrivons, il en est un qui est de premier ordre, et par sa technique et par les rapprochements qu'il impose. C'est un fragment de vase ou de large gobelet en cristal gravé, de dix centimètres de hauteur, et qui pouvait avoir dix centimètres de diamètre à son bord supérieur. Il porte, sur sa surface externe, des rinceaux, des palmettes, des fleurons, des losanges et des enroulements. Ces ornements, exécutés à la meule, sont réservés en relief. Ce fragment présente par sa facture et ses ornements une étonnante similitude avec une aiguière conservée au musée du Louvre (2), provenant du

(1) Cette main, ainsi que l'agencement des chaînes, rappellent ce qui se voit sur les stèles de l'A. de Charlemagne. Les dimensions sont plus grandes sur les fragments qui nous occupent, mais les détails sont semblables.

(2) Cf. G. Schlumberger, *L'épopée byzantine à la fin du X^e siècle*, p. 145.

trésor de Saint-Denis, et qu'on suppose en toute probabilité être un travail d'imitation fait en Sicile par un artiste au service des princes normands. Cette dernière semble avoir été maladroitement copiée sur celle du trésor de Saint-Marc, à Venise (1), qui est d'origine orientale, fabriquée au Caire vers la fin du x^e siècle. Il paraît bien qu'à Conques « nous sommes en présence d'un travail d'imitation exécuté en Occident d'après un modèle oriental (2) » au commencement du xi^e siècle.

Le coffre qui contient les précieuses reliques de sainte Foy est abrité sous une sorte de châsse fabriquée par M. Poussielgue, d'après les dessins de M. Grinda, architecte. Donnons la parole à ce dernier ; il décrira son œuvre beaucoup mieux que nous ne saurions le faire.

« Elle se compose de quatre glaces dans un cadre de bronze à fines torsades bordant une rangée de perles qui se détachent en or bruni sur un fond or mat. Les angles et pans coupés laissent la place à quatre statuette de 33 cent. de hauteur également en bronze, d'un travail et d'une exécution parfaite à tous les points de vue. Elles reposent sur un ressaut du socle en forme d'octogone, et sont surmontées d'un couvre-chef à plein cintre avec tourelles aux angles et terminé par une petite coupole.

« Un toit à quatre pentes douces recouvre la châsse dont le couronnement est formé par une très belle statuette représentant sainte Foy. Revêtue du gracieux costume romain, la tête ornée d'une riche couronne, la sainte tient dans sa main gauche le glaive, et dans la droite le gril et la palme de son glorieux martyr ; les yeux levés vers le ciel, son candide visage semble supplier Dieu d'exaucer les pieux fidèles qui ont si puissamment contribué par leurs libéralités à l'éclat de son culte.

« Nous avons dit que les angles étaient occupés par quatre statuette tenant dans leurs mains des phylactères avec inscription. Elles représentent les personnages augustes qui résument toute l'histoire des diverses translations des reliques de sainte Foy, depuis saint Dulcide d'Agen, en l'an 405, jusqu'à Mgr Bourret, dont le zèle inépuisable vient de rétablir d'une manière si digne le culte de la puissante protectrice du Rouergue. Sur la face principale, le personnage de droite en vêtement épiscopal tient dans ses mains un phylactère sur lequel on lit en gravure :

J. C. ERNESTVS EPVS MDCCCLXXVIII

(1) Cf. G. Schlumberger, *Un empereur byzantin au X^e siècle, Nicéphore Phocas*, p. 237.

(2) Cf. E. Babelon, *Introd. du Catalogue des camées du cabinet des médailles*, 1897, p. LXIII-LXIV.—*Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1897, p. 278.

« Celui de gauche, vêtu de la coule monastique des enfants de saint Benoît, présente un phylactère où sont gravés ces mots :

ODOLRICVS ABBAS ML

« Sur la face postérieure le personnage de droite est un évêque dont les mains tiennent l'inscription suivante gravée sur un phylactère à moitié déroulé :

DVLCIDIVS EPVS CCCC

« Celui de gauche, avec le costume des abbés du moyen âge, offre l'inscription qui suit et qui donne comme pour les précédents le nom du personnage et la date :

STEPHANVS ABBAS DCCCCXL

« Comme complément historique, dans des ressauts en plein cintre de la frise se détachent, en émail au vif coloris, diverses armoiries qui sont celles des papes Pie IX et Léon XIII, celles de Mgr Bourret, celles de l'abbaye et de la ville de Conques et de l'ordre de saint Norbert, dont les dignes fils sont commis à la garde du précieux dépôt des reliques.

« Telle est la forme et la composition de cette châsse dont toutes les parties sont dorées soit en or bruni soit en or mat, dont le contraste produit un brillant effet encore rehaussé par la vive coloration des émaux...

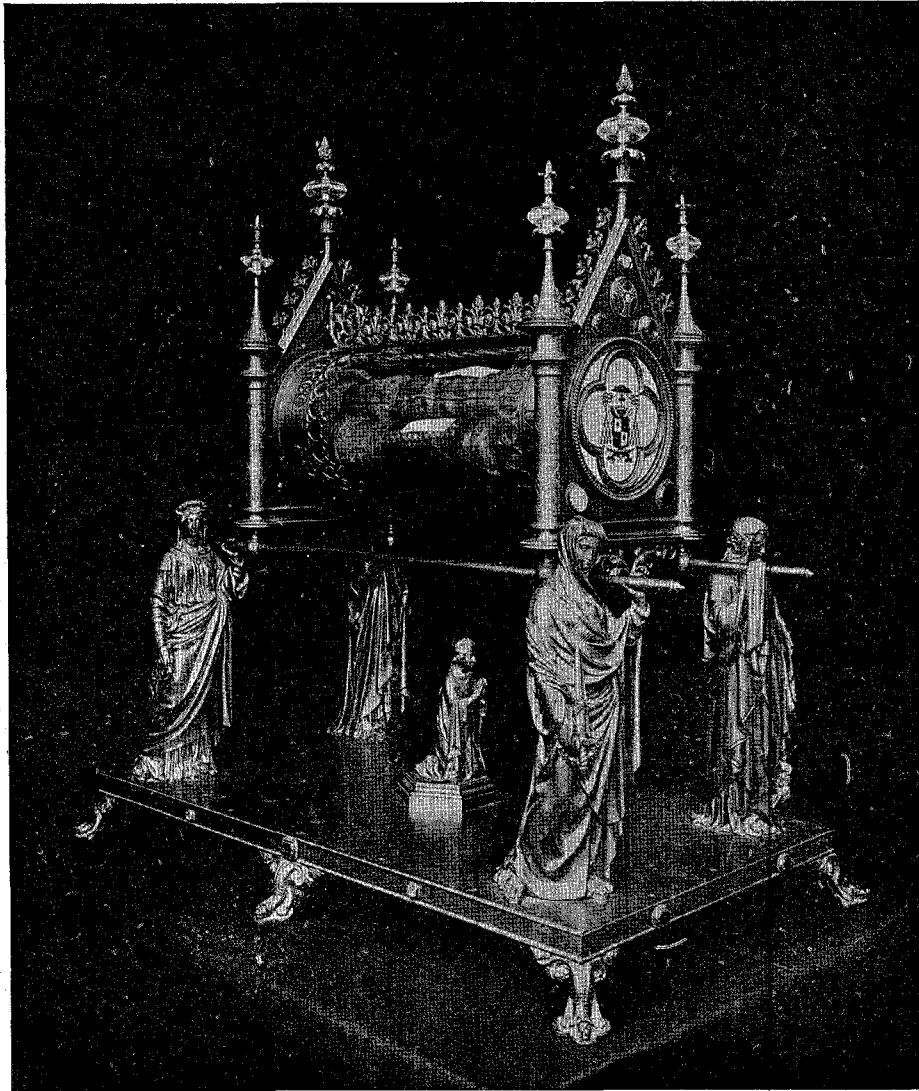
« Nous n'avons pas encore parlé de la parure de cette châsse due à la générosité et à la piété des fidèles. A l'appel de Mgr Bourret, de tous les points du diocèse, des dons nombreux sont arrivés, et la pieuse tradition des âges anciens s'est continuée de nos jours. Toute la famille du Rouergue a tenu à honneur de donner des pierres fines, des bijoux de toutes sortes pour former la parure de cette belle châsse. Tous ces objets, témoignage de la foi d'un peuple, sont certainement le plus bel ornement de cette œuvre d'art.

« L'artiste, avec un goût parfait, a su semer sur toutes les parties de la châsse cette multitude de pierres précieuses et ces nombreux bijoux ; il a su tirer de tout cela le meilleur parti (1). »

On avait aussi trouvé dans le coffre en cuir « un grand voile de soie damassée, ou du moins enrichie de dessins d'ornement, et portant 1 mètre 44 de longueur sur 98 centimètres de largeur. Cette étoffe, de couleur feuille morte, a sur un de ses bords une belle bande tissée dans l'étoffe même, de couleur

(1) *Procès-verbaux...*, p. 65 et ss.

bleue, sur laquelle sont représentées des tours crénelées, accostées d'aigles affrontés et alternant de rosettes à huit lobes, le tout d'un dessin correct et large (1) ».



RELIQUAIRE DU GRAND VOILE DE SAINTE FOY.
(xix^e siècle.) — Trésor de Conques.

Ce voile a été enroulé et placé dans un cylindre horizontal de crista terminé par deux édicules en bronze doré, que portent sur leurs épaules les

(1) *Procès-verbaux...*, p. 38.— Les auteurs de ces procès-verbaux veulent faire remonter cette étoffe à une haute antiquité et même y voir un objet à l'usage de sainte Foy. Le château (de Castille) et les mascarons appartiennent au plein XII^e siècle. Ces derniers se retrouvent absolument identiques sur des carreaux vernissés et sur des étoffes de cette époque. C'était alors un motif de décoration courant. Quant aux oiseaux — ce sont des perroquets, et non des aigles — leur aspect n'est pas assez archaïque pour permettre de les reculer jusqu'au commencement du siècle. Enfin on ne trouve dans toute cette ornementation aucune influence étrangère antérieure. La châsse de sainte Foy dut être ouverte nombre de fois pour délivrer des reliques aux pèlerins, et c'est probablement dans une de ces circonstances qu'on y introduisit l'étoffe dont il s'agit.

quatre vierges nommées dans le Canon de la Messe : sainte Agathe, sainte Lucie, sainte Agnès et sainte Cécile. Sous le cylindre est agenouillée une statuette de Mgr Bourret, évêque de Rodez. Ce reliquaire a été exécuté à Paris, par M. Poussiégué.

Enfin, en même temps qu'on découvrait le coffre contenant le corps de sainte Foy, on trouvait, à côté, une pierre cubique percée d'une cavité recouverte par une autre pierre qui la fermait exactement. Elle contenait, parmi des débris d'os gravé, de clous, de bois, de poussière et de petits cailloux, des fragments d'ossements, dont aucun indice ne peut faire connaître la provenance.

4. Ceinture de sainte Foy.

Long. : 1 m.; — larg. : 0 m. 03.

On montre sous ce nom, dans le trésor de Conques, une ceinture longue de 1 mètre, terminée à une extrémité par une boucle en argent sans ardillon, et à l'autre par un ferret, aussi en argent. La ceinture elle-même est entourée de plusieurs doubles d'étoffe, cousus à diverses époques avec tant de soin, qu'il est impossible de reconnaître de quelle matière elle est faite. De distance en distance, des ornements d'argent, consistant alternativement en deux fleurons et en deux mains entrelacées — symbole de la bonne foi — apparaissent à travers les étoffes superposées, que le frottement a transpercées.

Si, comme il est permis de le conjecturer, ces ornements sont adhérents à l'âme même de la ceinture, qui dès lors leur serait contemporaine, il serait impossible de la croire antérieure au XIII^e siècle. Boucle, ferret, fleurons, mains unies semblent dater de cette époque. A défaut des indications que seul pourrait fournir l'examen de ses enveloppes successives, il est donc bien difficile, sinon impossible, de déterminer si la ceinture a appartenu à sainte Foy. Nous croirions volontiers, d'ailleurs, qu'il s'agit plutôt de quelque objet devenu vénérable et sacré aux yeux des fidèles pour avoir touché ou les reliques de la jeune martyre, ou même une ceinture ou un fragment de ceinture ayant réellement appartenu à la sainte, mais perdue depuis longtemps.

Quoi qu'il en soit, de tout temps, et aujourd'hui encore, les femmes qui veulent obtenir, par l'intercession de sainte Foy, la grâce d'une heureuse maternité se font ceindre de cette ceinture, pendant que l'on récite sur elles des oraisons spéciales. Nous savons par le *Livre des miracles* (1) que cette grâce était une de celles qu'on demandait à sainte Foy, et non en vain. Un tel privilège a souvent été attribué par Dieu aux reliques des saintes qui ont sacrifié leur vie plutôt que leur virginité.

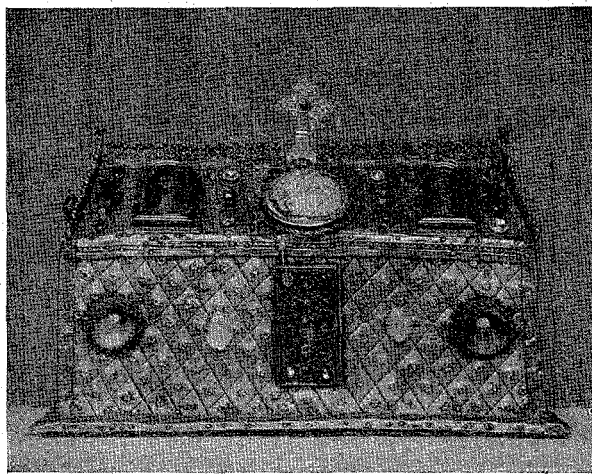
(1) Cf. Liv. I, c. XIX. — II, c. VIII, IX.

5. Petite châsse de sainte Foy.

Long. 0.35 ; — haut. 0.22 ; — prof. 0.15.

En 1734, les chanoines de Conques donnèrent une relique de sainte Foy à un conseiller de la cour de Bordeaux, nommé Delabat de Savignac, dont la famille croyait descendre de celle de la sainte (1). Il est dit, dans l'acte authentique de cette donation, que cette relique « fut tirée du coffre carré d'argent qui est au milieu du reliquaire de ladite église, dans lequel coffre repose le corps de sainte Foy ».

Il semble bien que nous ayons sous les yeux le « coffre » dont il est ici



PETITE CHASSE DE SAINTE FOY.
(XIV^e siècle.) — Trésor de Conques.

question. Ses dimensions ne pouvaient permettre d'y renfermer le corps entier de la sainte. Mais « il est probable que voulant dérober la grande châsse aux regards et aux déprédations possibles, on a fait une petite réserve pour la vénération des fidèles et les donations éventuelles, ce qui concorderait d'ailleurs assez bien avec le contenu de la grande châsse, qui est loin d'offrir tous les membres de la sainte (2). »

La petite châsse de sainte Foy est en argent, de forme rectangulaire, surmontée d'un toit à deux rampants. La face principale est couverte de losanges gaufrés, ayant l'apparence d'un capitonnage. Au milieu de chaque losange se voit un fleuron en saillie. Deux grands cabochons de cristal, sertis l'un et l'autre dans une bâte dentelée et entourée d'un fil tordu, se détachent aux deux extrémités ; plus près du milieu, sont maintenus, par des griffes, deux cabochons opales. Au milieu, une ouverture rectangulaire est fermée par une porte ornée de cabochons et d'un réseau de filigranes tordus, d'un travail délicat et soigné (3). Cette porte, mobile sur une charnière et dont la fermeture est assurée par une petite broche, semble provenir de quelque autre monument plus ancien.

(1) V. plus bas, p. 274.

(2) *Procès-verbaux...*, p. 122.

(3) Une porte analogue ferme l'ouverture du bras reliquaire de saint Georges, qui se voit aussi au Trésor de Conques. — V. plus bas, p. 234.

Le rampant de la toiture est lisse, orné de pierres taillées et de cabochons, et percé de trois ouvertures. Celle du milieu est ronde, et fermée par un large cabochon de cristal serti dans une bâte entourée d'un épais cordon tordu ; les deux autres sont cintrées et fermées par une glace maintenue dans un encadrement de métal. Au sommet court une crête ajourée, interrompue malencontreusement en son milieu par une croix moderne, et terminée par deux fleurons. Les deux faces extrêmes du reliquaire présentent une ouverture trilobée, fermée par une feuille de métal ornée de trois pierres. Le revers de la châsse est couvert d'une plaque de fer grossièrement gaufrée de points et de lignes ondulées. Le rampant est d'argent, frappé d'imbrications en partie pointillées. Ce reliquaire semble avoir été fabriqué au xiv^e siècle.

Au mois d'octobre 1878, après que ce reliquaire, qui était en assez mauvais état, eut été réparé par M. Poussielgue, on procéda à la reconnaissance de ce qu'il contenait. On y trouva un certain nombre de sachets de soie noire et bleue, renfermant des débris d'ossements, sans aucune indication de leur provenance. Toutefois on savait que ceux de ces fragments qui se trouvaient à la partie inférieure avaient toujours été regardés comme des reliques de sainte Foy. On les soumit à l'examen des deux médecins qui avaient reconnu les reliques contenues dans le coffre en cuir. Ils constatèrent que les uns et les autres étaient de même nature et devaient provenir du même corps. En conséquence, on les remit soigneusement en place, en y joignant cette mention : *Reliquiae quae ex traditione creduntur S^{tae} Fidis martyris*. Cependant, pour rassurer la dévotion des fidèles, on plaça derrière la petite porte filigranée une relique tirée du chef de la sainte, contenu dans la statue d'or.

On avait trouvé aussi, dans la châsse, une relique importante de l'apôtre saint Paul. Elle a été placée seule dans un autre reliquaire.

6. Statue d'argent de sainte Foy.

Haut. : 0.47.

On conserve dans le Trésor de Conques deux statues de sainte Foy : la statue en or que nous avons décrite plus haut, et la statue en argent devant laquelle nous arrivons (1).

La sainte est représentée debout, vêtue d'une robe sur laquelle est jeté un manteau dont les plis se relèvent sur le bras gauche. La main gauche tient une palme, la main droite porte une large épée et s'appuie sur le long manche d'un gril. La tête est légèrement inclinée ; une couronne finement fleuronnée est posée sur la chevelure, dont les longues boucles dorées pendent sur

(1) V. l'héliogravure.

les épaules et le dos. Cette statuette, exécutée au xv^e siècle, est charmante de grâce et de naïveté. L'artiste a accentué son caractère en rehaussant par la dorure certaines parties, comme la couronne, les cheveux, la palme, le revers du manteau, qui, de plus, « est rendu mat par le travail assez large d'un outil qui y a tracé des zigzags par rangs parallèles. Le mat participe ainsi des qualités du bruni et tranche moins durement sur lui qu'on ne le fait aujourd'hui par un travail plus serré (1) ». Le contraste, produit par les reflets de la lumière sur les parties diversement traitées et sur les plis du métal, contribue à donner à l'ensemble plus de relief et de vie.

L'âme en bois de cette statue est percée d'une petite cavité dans laquelle on trouva, en 1890, « cinq paquets contenant une matière identique, de couleur blanche, ainsi qu'un écusson brodé en soie de diverses couleurs sur de la toile de lin ». Les armes qu'ils portaient « sont probablement celles du donateur, dont la famille était alliée à celle d'Estaing ». Comme aucune inscription ne faisait connaître la nature des reliques, on y ajouta quelques fragments de celles de sainte Foy. « Ce sont des résidus d'ossements, de plomb, de charbon, de tissus et du bois provenant de la grande châsse en cuir trouvée derrière le maître autel (2). »

7. Croix processionnelle.

Haut. de la croix : 1^m 58 — ; haut. totale : 2^m 62.

De tous les objets qui composent le trésor de leur église, il n'en est peut-être aucun dont les habitants de Conques soient plus fiers que cette croix de procession. C'est d'ailleurs une pièce superbe, et la conservation en est parfaite (3).

La croix proprement dite se compose d'une âme en bois recouverte de lames d'argent frappées de feuilles larges et profondément découpées, rappelant par leur forme les feuilles du figuier. Le fond sur lequel elles se profilent est chagriné. Nous retrouverons des feuilles d'un dessin analogue sur une couverture d'évangélaire dont nous aurons à nous occuper. La bordure de ces lames, formée d'un fil tordu et d'une sorte de torsade délicatement creusée, les relie à une bande lisse formant biseau, et bordée elle-même par de minuscules pommes de pin que relie de petits feuillages. Cette bordure à jour est fixée à un fil tordu qui recouvre l'arête formée par les biseaux des deux faces. Toute cette décoration couvre l'arbre de la croix et sa traverse. Sur leur intersection est appliquée une plaque carrée bordée d'un rang de perles entre deux gros fils

(1) A. Darcel, *op. cit.*, p. 26.

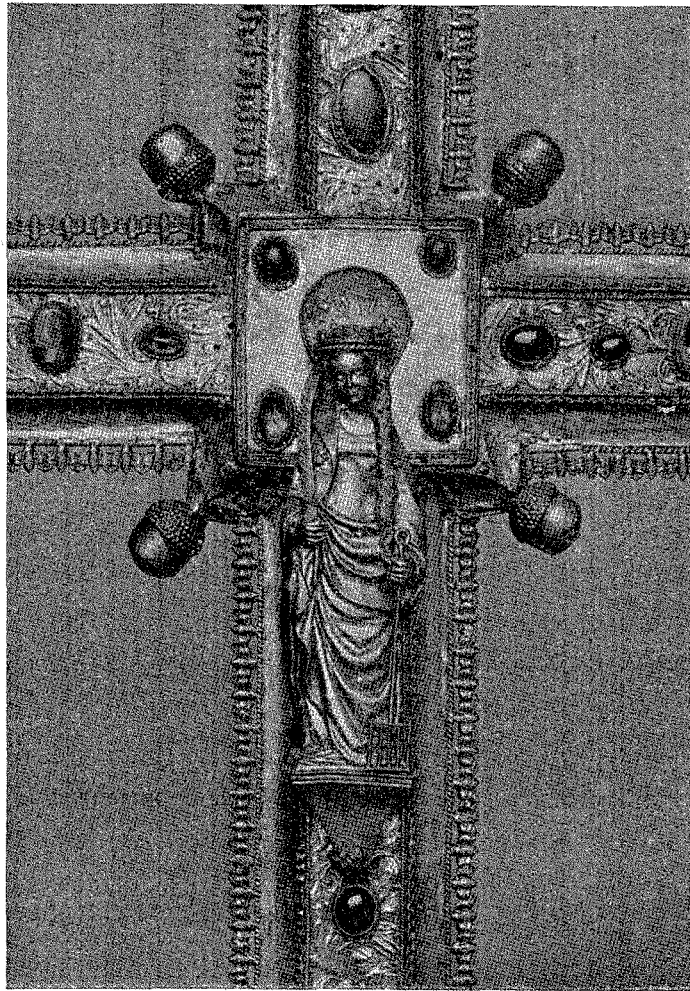
(2) *Revue relig. de Rodez et de Mende*, 30 mai 1890.

(3) V. la grav. hors texte.

lisses ; elle se relie par un biseau à celui qui longe la bande feuillagée. Quatre gros glands ornent les angles du carré.

Les extrémités de l'arbre et des bras se terminent par des sortes de quintefeilles aux compartiments en accolade, portant chacun une grosse perle d'argent cerclée d'une bande perlée entre deux bandes lisses, et terminée par un fleuron plat. Seule, la pointe inférieure, appliquée sur la base de l'arbre, n'a pas cette perle. Quatre-vingt-huit cabochons et trois pierres antiques gravées sont semés sur les deux faces, auxquelles convient également ce que nous avons dit jusqu'ici.

Au milieu de la face principale est suspendue l'image du divin Crucifié, la tête couronnée d'épines et timbrée d'un large nimbe crucifère à jour. Sur les quintefeilles sont appliqués, en haut le Père éternel tenant le globe du monde et bénissant ; à droite et à gauche saint Jean et la Vierge, debout et dans l'attitude de la douleur ; au bas est pratiquée une cavité rectangulaire. Les reli-



SAINTE FOY.

Statuette ornant le revers de la croix de procession. — (XVI^e siècle.)
Trésor de Conques.

ques incertaines qui s'y trouvaient ont été remplacées en 1878 par un fragment de la vraie croix, accompagné de son authentique.

Au revers, derrière le crucifix, un petit culot supporte une ravissante statuette de sainte Foy, couronnée et nimbée, vêtue d'une robe et d'un ample manteau ; elle tient une palme de la main droite et un gril de la gauche ; les longues tresses de ses cheveux se déroulent sur sa poitrine et sur son dos. Sur

les quintefeuilles sont fixées les images des quatre Évangélistes accompagnés de leurs symboles. Au sommet, saint Jean, assis, écrit sur une banderole ; l'aigle tient dans son bec l'écrivoire de l'apôtre. Au bas, saint Matthieu, assis dans un fauteuil, écrit sur un livre ; l'homme est auprès de lui. A droite saint Luc, assis, lit attentivement dans un livre au-dessous duquel on voit le bœuf. Enfin à gauche saint Marc, dont le lion s'appuie sur un large phylactère, taille sa plume. Les Évangélistes, ainsi que l'homme symbolique de saint Matthieu, sont nimbés ; les animaux ne le sont pas.

Tout cet ensemble repose, par l'intermédiaire d'un prolongement de l'arbre de la croix, dont les surfaces sont lisses et les angles ornés de légers contreforts, sur l'amortissement, en forme de toiture concave et imbriquée, d'un gros nœud octogone. Ses faces sont séparées par des contreforts compliqués, surmontés de pinacles à crochets, de gargouilles et de chimères d'un travail délicat et soigné. Sur chacune, un petit cul-de-lampe supporte une statuette d'apôtre abritée sous un dais finement ajouré. Chacun de ces saints est reconnaissable à l'attribut qui l'accompagne. On y voit : saint Jacques le Majeur, avec un bourdon de pèlerin ; saint Paul avec une épée ; saint Simon, avec une équerre ; saint Jacques le Mineur, avec un bâton à foulon ; saint Pierre, avec une clef ; saint André, avec sa croix ; saint Barthélemy, avec un coutelas ; saint Mathias, avec une sorte de hallebarde.

Le nœud se relie par des surfaces courbes ornées de feuillage, à la hampe, qui est lisse sur une certaine longueur. Puis, au-dessous d'une moulure saillante, la hampe est recouverte, jusqu'à la garniture en fer, munie d'une pointe, qui la termine à son extrémité inférieure, d'une spirale formée de deux bandes d'argent frappées de dessins appartenant à deux époques sensiblement différentes. L'un se compose de palmettes séparées par des lignes de perles ; l'autre, qui est une œuvre de la Renaissance, est formé de légers feuillages portés sur une tige continue.

A part la garniture en fer qui termine la hampe, toutes les parties métalliques de cette superbe croix sont en argent, rehaussé de quelques touches de dorure.

Les figurines qui ornent la croix et le nœud rappellent, par leurs proportions ramassées et trapues, par les plis cassés de leurs draperies, par le style et le caractère des visages, les œuvres de l'école de Bourgogne au commencement du xv^e siècle. Néanmoins la présence d'un poinçon d'orfèvre, portant une fleur de lis couronnée, affirme que nous avons l'œuvre d'un artiste français, qui peut-être avait été formé dans quelque école bourguignonne. D'autre part, la plaque ornée de feuillages et la partie la moins ancienne de la hampe sont d'un travail plus récent, que nous croyons pouvoir attribuer au milieu du

xvi^e siècle. Il est permis de croire qu'à cette dernière époque on a remanié complètement la croix processionnelle. On aurait alors renouvelé les plaques de garniture, et on n'aurait conservé d'une croix plus ancienne que les statuettes, et aussi le nœud, qui semble bien leur être contemporain (1).

Quoi qu'il en soit, l'exécution des figurines et des ornements est absolument remarquable ; l'ensemble est harmonieux ; c'est l'œuvre d'un praticien dont la conception était secondée et servie par une profonde connaissance de la technique de son art.

8. Reliures d'évangéliaires.

« Lorsque, vers le vi^e siècle de notre ère, un changement s'opéra dans la disposition des manuscrits et qu'ils passèrent de leur état primitif de rouleau, — *volumen* — à une forme d'abord étroite et allongée, puis à peu près carrée, on s'efforça de trouver un système de couverture appropriée à la mode nouvelle (2). »

Du iv^e au ix^e siècle on employa souvent des plaques d'ivoire, plus ou moins soigneusement sculptées, pour en faire des couvertures d'évangéliaires. Du ix^e au xii^e siècle, on joignit à l'ivoire le métal richement travaillé et orné de pierres précieuses. Nous allons signaler un monument de ce genre et de cette époque, faussement désigné jusqu'à ce jour sous le nom d'autel portatif. Puis, pendant la période ogivale, jusqu'à la fin du xiv^e siècle, on renonça généralement à l'usage de l'ivoire, et le métal seul, enrichi d'émaux et de pierreries, fut employé pour recouvrir les beaux manuscrits d'usage liturgique. Depuis lors jusqu'à nos jours, sauf de rares exceptions, les reliures de ces livres furent couvertes d'étoffes, de cuir, et parfois aussi de bois sculpté ou de plaques d'argent travaillé au repoussé (3). Le trésor de Conques possède aussi une belle reliure en argent, exécutée selon ce dernier procédé.

I

La pièce désignée sous le nom d' « autel portatif en albâtre » (4) dut être primitivement une couverture d'évangélique. Nous n'en voulons pour preuve que la place et le choix des attributs que nous allons y relever, et aussi sa ressemblance avec des monuments similaires que l'on conserve dans certaines collections. Il existe en particulier dans le trésor de Trèves deux couvertures

(1) L'opinion que nous avons adoptée est celle qu'avait émise avant nous le savant A. Darcel.

(2) E. Rupin, *op. cit.*, p. 313.

(3) Cf. Reusens, *op. cit.*, t. II, p. 437.

(4) Long. : 0.28 ; — larg. : 0.20. V. la grav. hors texte.

d'évangéliaires qui offrent une analogie frappante avec le prétendu autel d'albâtre (1). Nous pensons que la plaque d'albâtre oriental, qui en fait le fond, a remplacé une plaque de métal, ou peut-être d'ivoire, couverte des ornements qui se rencontrent d'ordinaire sur les monuments analogues de cette époque.

Quatre bandes étroites de métal, couvertes d'oves en repoussé, forment une bordure intérieure. Quelques solutions de continuité y ont été réparées tant bien que mal au moyen de deux fragments portant, l'un des guirlandes de fruits, l'autre ce dessin losangé, semé de fleurs de lis et de fleurons, dont nous avons remarqué d'autres morceaux sur le fauteuil de la statue d'or de sainte Foy. Un encadrement extérieur, beaucoup plus large que le premier, est fait de quatre plaques d'argent doré, ornées de filigranes, d'émaux et de cabochons.

Disons en passant que la présence de ces cabochons, dont la forte saillie eut rendu difficile et même dangereuse la célébration des saints mystères, ne peut que confirmer l'attribution primitive que nous avons assignée à ce monument. De plus, tandis que la plupart des autels portatifs, comme celui de Bégon, ont leurs tranches plus ou moins ornées (2), celui-ci présente sur cette partie des bandes de tôle grossièrement clouées.

Parmi les cabochons se trouve une intaille en cornaline sur laquelle est représenté le dieu Mars. Quatre petits boutons d'émail font aussi l'office de cabochons ; ils rappellent par leur facture ceux que nous avons remarqués sur la couronne de la statue d'or.

« Cette riche décoration est complétée par dix émaux cloisonnés en cuivre, six circulaires, quatre rectangulaires, que tout le monde s'accorde à considérer comme français. M. Darcel, qui le premier les a signalés et décrits, les a qualifiés avec toute raison d'*émaux limousins* ; et, en effet, on peut les compter parmi les plus anciens spécimens de l'émaillerie du centre de la France. Ces émaux, de tons extrêmement doux, représentent le buste du Christ, les symboles des évangélistes, les bustes de la Vierge et de la patronne de Conques, sainte Foy, et deux bustes de Saints, enfin l'Agneau mystique. Ces représentations, comme dans certains émaux byzantins, s'enlèvent sur un fond d'or bruni ; les cloisons de cuivre sont assez fines ; l'aspect général est bon ; évidemment l'émailleur n'en était pas à son coup d'essai. Ce qu'il y a de

(1) Cf. L. Palustre et X.-B. de Montault, *Le Trésor de Trèves*.

(2) Les lames des bordures sont le plus souvent couvertes de filigranes, de rinceaux et de figures émaillés ou niellés. On peut voir au musée de Cluny deux autels portatifs, l'un d'origine allemande, l'autre acquis à la vente de la collection Spitzer ; tous deux ont leur encadrement et leur tranche ornée de figures, d'inscriptions et de rinceaux niellés. Les riches autels du trésor de Saint-Servais à Maestricht, de la cathédrale de Namur et de l'abbaye de Stavelot, ainsi que celui du trésor de Tongres ont aussi une décoration sans saillie.



RELIURE D'ÉVANGÉLIAIRE
xii^e siècle
Trésor de Conques (V. p. 203).

curieux à observer dans ces émaux, c'est le procédé par lequel on les a exécutés. L'émailleur a commencé par tracer sur une plaque de cuivre son sujet, un buste de saint par exemple ; puis il a découpé complètement à jour l'intérieur de cette plaque en suivant le contour de son dessin. Il a ainsi obtenu la silhouette du personnage à représenter, et, en appliquant au moyen de la soudure, cette première plaque sur une seconde, il s'est trouvé en présence d'une caisse métallique sur le fond de laquelle il n'a plus eu qu'à fixer les cloisons déterminant les traits du visage, les plis des vêtements, etc. Ces émaux ne sont pas purement cloisonnés, mais ce ne sont pas encore des champlevés. Le procédé de fabrication est toujours facile à reconnaître sur la tranche des émaux ; en regardant attentivement, on aperçoit toujours la soudure des deux plaques superposées (1). »

Le Christ, nimbé et accosté des lettres Λ et Ω , est au sommet de l'encadrement, et l'Agneau divin au bas ; les symboles des quatre évangélistes, nimbés aussi, aux quatre angles ; l'homme seul n'a pas d'ailes. A la droite du Christ, est sainte Foy (\S FIDES) ; à sa gauche la Vierge (\S MARIA) ; au-dessous, deux saints innommés, qui pourraient être saint Vincent et saint Pierre, patron primitif de l'abbaye. Ces deux derniers ont le nimbe circulaire ; sainte Foy et la Vierge portent le nimbe en losange, qui indiquerait peut-être une influence de l'Italie, si on pouvait en trouver dans ce pays des exemples antérieurs au xiv^e siècle, époque à laquelle on l'y rencontre fréquemment ; à moins qu'on ne préfère y voir simplement une modification de la couronne triangulaire que portent les mêmes saintes sur l'autel de Bégon. Les émaux employés sont vert, bleu, bleu-clair, blanc, rose et rouge.

Entre la figure du Christ et celle de l'homme, qui est le symbole de saint Matthieu, une solution de continuité dans la bordure a été complétée au moyen d'un fragment semblable à celui qui remplace la bordure intérieure du bas. Les réparations faites au monument qui nous occupe paraissent être l'œuvre du xv^e siècle.

Quant à la date de sa fabrication primitive, nous la croyons la même que pour l'autel portatif de Bégon. La technique des filigranes, formés de lames plates simplement striées sur la tranche, se trouve décrite à la fin du xii^e siècle, par le moine Théophile. Elle était alors connue depuis longtemps, et avait succédé à celle que l'on remarque sur les bijoux de l'époque méro-

(1) E. Molinier, *op. cit.*, p. 127. — Nous pouvons mentionner d'autres monuments qui présentent une technique analogue : 1° Un médaillon du x^e siècle, représentant le prophète Osée, et conservé au Musée de Rouen ; 2° Un écusson de la même époque, offrant la figure d'une martyre et faisant partie de la collection Ch. Gay. (Cf. au sujet de ces deux pièces : Ch. de Linas, *Les crucifix champlevés polychromes en plate peinture, et les croix émaillées*. Extr. de la *Revue de l'art chrétien*, 1885. — Ch. Gay, *Glossaire archéol.*, p. 619) ; 3° Un médaillon du $xiii^e$ siècle, sur lequel est représentée la figure du Christ ; il fait partie de la collection Micheli.

vingienne. Cette dernière consistait à employer un fil de métal sur lequel on formait, au moyen d'une lime spéciale, des grains ou des perles. Au XIII^e siècle apparaîtra, en France surtout, un troisième procédé, celui du filigrane cordé, obtenu par la torsion de deux fils métalliques aplatis au marteau, de façon à présenter sur les tranches un grenetis oblique et allongé (1). Malheureusement, la face postérieure et les tranches, dans notre hypothèse d'une reliure, n'ont jamais existé, et par suite il n'y a jamais eu là d'inscription pouvant nous renseigner sur la date de son origine. Il faut donc nous contenter des conjectures autorisées par l'examen des caractères intrinsèques du monument. C'est ce que nous venons de faire.

Quant à la question de provenance, elle est aussi bien difficile à résoudre. Darcel voyait dans cette pièce l'œuvre, sinon d'orfèvres nationaux, du moins d'orfèvres occidentaux, et il se demandait, à la vue des nimbes quadrangulaires, si ces artistes ne seraient pas plutôt des Grecs travaillant en Italie (2). F. de Verneilh croyait que, « pour composer aussi singulièrement leurs sujets, pour mettre aussi hardiment la vierge de Conques en pendant de la sainte Vierge, avec la même couronne ou le même nimbe, avec les mêmes habits et les mêmes ornements, et, qui plus est, à la place d'honneur, il fallait que les ouvriers travaillassent, non à Constantinople ou à Florence, où il était réellement peu commode de faire des commandes de cette nature, non pas même à Limoges, mais à Conques, sous les yeux de Bégon, et avec les dévotions passionnées des moines de l'abbaye (3) ». M. Molinier, s'appuyant sur la technique des émaux et sur la présence probable d'ateliers à Conques, conclut à la possibilité « de restituer à la France, où ce procédé paraît avoir été seulement usité, des pièces de provenance douteuse ; c'est ainsi, ajoute-t-il, qu'un disque du Musée de Rouen, représentant le prophète Osée, dont l'origine a été maintes fois discutée, doit être restitué à un atelier français (4) ».

D'autre part, Labarte affirmait que « les inscriptions latines des noms de la Vierge et de sainte Foy ne signifient rien, puisqu'elles ne sont gravées que sur l'or qui sert de fond à l'émail », et que « le nimbe carré n'a pas été en usage en France, et paraît devoir éloigner l'idée d'un travail national (5) ».

Néanmoins, nous avons tout lieu de croire que ce monument est l'œuvre des orfèvres de Conques, et la technique de ses émaux semblerait le placer à

(1) Cf. Ch. Gay, *Glossaire archéologique*. Art. FILIGRANE.

(2) A. Darcel, *op. cit.*, p. 10.

(3) F. de Verneilh, *op. cit.*, p. 131.

(4) E. Molinier, *op. cit.*, p. 128.

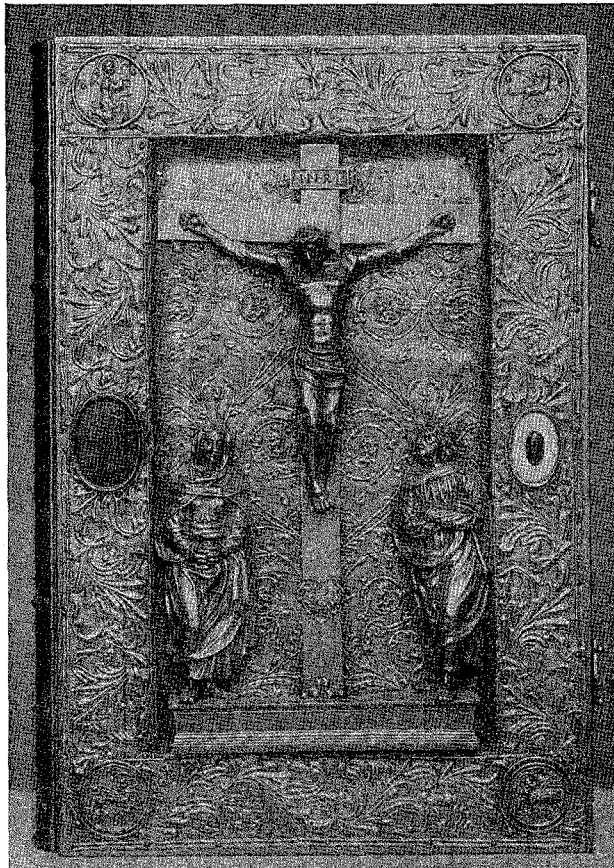
(5) J. Labarte, *Hist. des arts industriels*, t. III, p. 28.

une date un peu postérieure à celle des émaux cloisonnés de l'A dit de Charlemagne, que nous attribuerons à Bégon.

II

L'autre reliure date du xvi^e siècle (1). Un large encadrement, assez saillant, est formé de larges bandes d'argent sur lesquelles sont frappées au repoussé des feuilles profondément découpées, formant des rinceaux que traverse une longue tige. Le dessin de ces feuilles et leur technique sont très analogues au dessin et à la technique de celles qui recouvrent les faces de la croix de procession.

Le fond de la couverture, aussi en argent, est frappé de grands rinceaux symétriques, formé de tiges déliées portant de légers feuillages, et terminées par des têtes alternativement d'hommes et de femmes. Sur ce fond s'enlève en haut relief le sujet principal de l'ornementation : le Christ en croix, entre la Vierge et saint Jean. Ces deux derniers personnages sont debout sur le piédestal qui porte aussi la croix. La



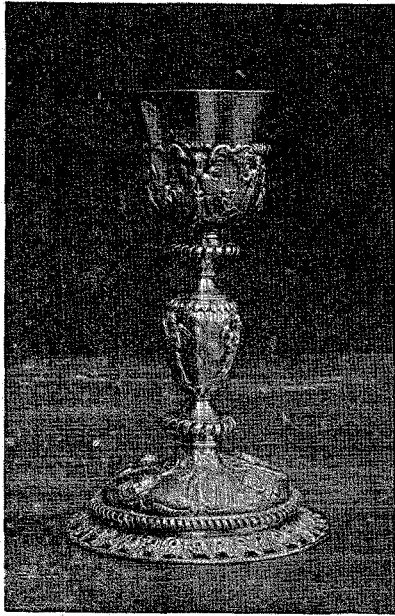
RELIURE D'ÉVANGÉLIAIRE.
(xvi^e siècle.)
Trésor de Conques.

Vierge est à la droite du Sauveur, la tête légèrement inclinée, et les mains jointes. L'apôtre bien-aimé, placé du côté opposé, a les bras croisés et lève les yeux vers son maître. Celui-ci, suspendu à la croix, incline la tête du côté de sa très sainte Mère. Les trois personnages sont habilement traités. Leur arrangement et leurs physionomies n'ont plus la naïveté caractéristique des siècles antérieurs, et on y remarque un souci évident de l'expression dramatique.

(1) Long. : 0.33 ; — larg. : 0.25.

Sur l'arbre de la croix, au-dessous des pieds du Sauveur, un écusson à enroulements porte les armes parlantes du chapitre de Conques : deux mains entrelacées, symbole de la bonne foi, et surmontées d'une couronne.

Enfin, sur les quatre angles de la bordure sont appliqués des médaillons qui portent en relief les symboles des évangélistes : en haut, l'homme de saint Matthieu, et l'aigle de saint Jean ; en bas, le lion de saint Marc, et le bœuf de saint Luc. Tous quatre sont nimbés, et occupent respectivement les places qui leur sont assignées par les règles iconographiques modifiées depuis le xiv^e siècle.



CALICE EN ARGENT DORÉ.
(XVII^e siècle.)
Trésor de Conques.

9. Calice en argent repoussé.

Haut. : 0^m15.

Ce calice, fabriqué au xvii^e siècle, se présente semblable, dans sa forme générale, à bon nombre de calices qui nous sont restés de cette époque. Il a pour nous un intérêt spécial, à raison des représentations qui en forment la décoration. Autour de la coupe, des anges portent les instruments de la Passion. D'autres anges figurés sur le nœud, portent des attributs relatifs à la Flagellation.

Enfin sur le pied, dans quatre compartiments que séparent des têtes d'anges, on voit le Christ en croix, saint Antoine ermite, sainte Catherine et sainte Foy. La présence de notre sainte suffit pour attester que le calice a été fabriqué spécialement pour un sanctuaire où son culte était en honneur.

10. Tapisseries.

On conserve au presbytère de Conques un certain nombre de tapisseries entières ou fragmentées, qui paraissent avoir une origine commune. Plusieurs portent au revers la marque de la fabrique royale de Felletin, dont l'existence est signalée pour la première fois au xvi^e siècle par deux édits, l'un de François I^{er} en 1542, l'autre de Henri II en 1581. Cette fabrique, qui déployait alors une certaine activité (1), ne devait pas occuper un rang bien élevé parmi

(1) E. Müntz, *La tapisserie*, p. 244.

ses similaires, s'il est vrai que, un siècle plus tard, « ces produits étaient achetés par le commerce du royaume et les églises de province qui ne voulaient pas dépasser un certain prix (1). » C'est ce qui explique la sévérité avec laquelle les tapissiers parisiens les jugeaient en 1718 : « J'avais presque envie de ne point parler d'une espèce de fabrique appelée de Feuilletin, ce qui est une bonne



SAINTE FOY EST ARRÊTÉE ET COMPARAIT DEVANT DACIEN.
Tapisserie du XVI^e siècle. — Musée de Conques.

marque pour elle ; mais comme je veux suivre toutes ces fabriques par ordre, j'en dirai ici deux mots... Ses laines sont fort mauvaises, le plus souvent mêlées de poils, ses dessins confus et mal digérés ; enfin, ce sont des tapisseries plus susceptibles d'appas pour les vers que d'admiration pour les hommes (2). » Cependant les manufactures de Felletin semblent s'être relevées cinquante ans plus tard, et avoir alors fabriqué des produits plus appréciés.

(1) Pérathon, *Notice sur les manufactures de tapisserie d'Aubusson, de Felletin et de Bellegarde*, p. 66.

(2) Deville, *Recueil de statuts et de documents relatifs à la corporation des tapissiers*, p. 115.

Les seize tapisseries conservées à Conques appartiennent à quatre séries différentes.

Quatre représentent des paysages et des verdure égayées par des animaux. Sept sont consacrées à la légende des saints de Provence, depuis la scène de Jésus chez Simon jusqu'à la mort de Madeleine à la Sainte-Baume. Une autre a pour sujet les fiançailles de Henri II.

Enfin quatre tapisseries offrent les scènes du martyre de sainte Foy de la façon suivante :

I. Scène principale : sainte Foy est traduite devant Dacien, assis sur un trône élevé. On voit au loin sainte Foy, d'une part saisie dans son oratoire, et d'autre part derrière les barreaux de sa prison (1).

II. Sainte Foy sur le gril ; les bourreaux attisent le feu au moyen de soufflets ; une colombe va déposer une couronne sur la tête de la martyre ; Dacien paraît surpris en voyant tomber la rosée céleste. On voit, au haut, sainte Foy entraînée par les soldats, et saint Caprais en prières sous une grotte (2).

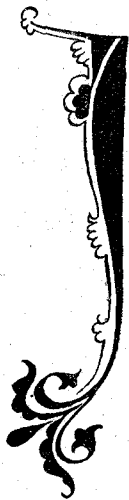
III. Saint Caprais comparait devant Dacien. A droite, sainte Foy est décapitée par un soldat (3).

IV. Martyre de saint Caprais, de saint Prime et de saint Félicien (4).

III. PIÈCES DIVERSES.

1. Reliquaire de Pépin d'Aquitaine.

Long. : 0.18 ; — haut. : 0.18 ; — prof. : 0.09.



USQU'À ces dernières années, le reliquaire de Pépin était comme inconnu. C'est une pièce d'une grande importance au point de vue archéologique. Nous avons dit plus haut que les recherches de Ch. de Linas (5) le font attribuer non à Pépin le Bref, mais à Pépin, fils de Louis le Débonnaire, qui régnait en Aquitaine au ix^e siècle (817-838). C'est, en tout cas, une des pièces les plus anciennes qui existent en France, au moins dans ses parties principales. Comme plusieurs autres pièces du Trésor de Conques, ce reliquaire a été remanié profondément, et des fragments de diverses provenances y ont été ajoutés.

Il est en forme de coffre rectangulaire, couronné d'un toit à quatre rampants, et formé de plaques d'or appliquées sur une âme en bois.

(1) Long. : 3.75 ; — haut. : 3.00.

(2) Long. : 4 ; — haut. : 3.00.

(3) Long. : 4.25 ; — haut. : 3.75.

(4) Long. : 3.50 ; — haut. : 3.75.

(5) Ch. de Linas, *Le reliquaire de Pépin d'Aquitaine au trésor de l'abbaye de Conques.*

L'or employé est en partie rouge ; les parties qui semblent les plus anciennes sont en or jaune.

Cinq des bords de la face principale ont une bordure en filigranes semés de cabochons et d'intailles. Au milieu du coffre est fixé un Christ en croix, entre la Vierge et saint Jean, placés aux extrémités. La croix a une double bordure de filigranes, séparés par une rangée de perles fines serties dans de petites bates. La partie supérieure, qui est en relief sur le toit, porte trois boutons en or bordés de filigranes, deux de forme ronde, le troisième ovale, formé par une agathe blanche translucide. Le triangle formé de chaque côté entre la croix et le toit, est rempli par de petits anneaux de filigrane. Le Christ, barbu, les yeux ouverts, timbré d'un nimbe crucifère, les reins ceints d'un perizonium, est attaché à la croix par quatre clous. Au-dessus de sa tête se lit, sur le champ de la croix, le titre, écrit en lettres de filigrane tordu, semi-capitales, semi-onciales :

IHS OAS
 ARE OVS
 REX IV O
 EORVM

Sur le toit sont représentés en repoussé le soleil et la lune, entourés d'une jarrettière filigranée, semée de perles et de petits saphirs, sur un champ formé d'imbrications en filigranes qui renferment des fleurons.

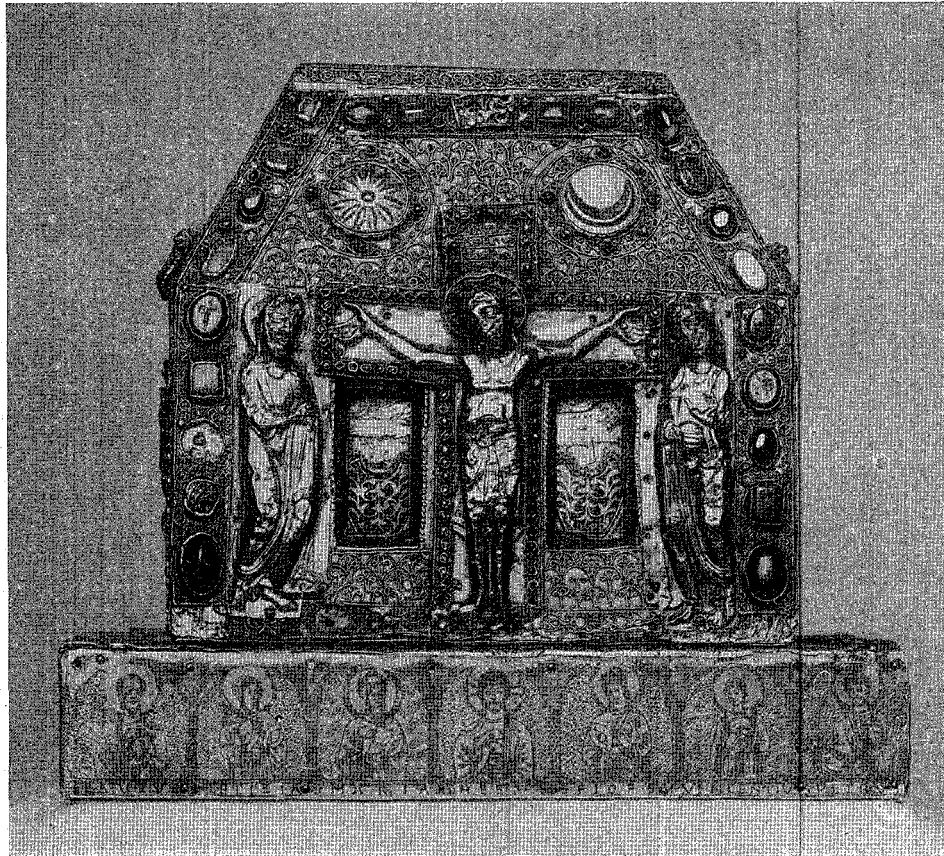
La Vierge, placée, comme il convient, à la droite du Christ, est debout, nimbée et chaussée, vêtue d'une longue robe, les bras ramenés sur la poitrine, la main droite soutenant la main gauche. Saint Jean, debout, sans nimbe, les pieds nus, tient de la main droite un livre fermé ; il ouvre la main gauche. Sous les bras de la croix, deux ouvertures rectangulaires devaient primitivement permettre de voir les reliques contenues dans le coffre. Leurs ébrasements sont revêtus de feuilles d'or estampées de pointes de diamant. Au-dessous des ouvertures sont appliquées des imbrications de filigrane semblables à celles du toit.

Au revers (1), les bordures latérales et celle du bas sont de technique semblable à celles de la face, couvertes de filigranes semés de cabochons et d'intailles. Celle qui est placée à l'intersection de la caisse et du toit est à filigranes touffus de la fin du XIII^e siècle. Quant à celle du sommet, elle est en vermeil repoussé, du XVI^e siècle ; nous trouverons un autre fragment de la même bande sur un tableau-reliquaire de forme hexagone qui fait aussi partie du trésor.

Le coffre est percé de trois baies en plein-cintre dont les archivoltés,

(1) V. la grav. p. 157.

faites de filigranes et de pierres fines, retombent sur des colonnettes torsées. Sous la base des ouvertures court une bande frappée de rinceaux feuillus qui appartiennent au XIV^e siècle. La plaque d'or rouge dans laquelle sont percées les trois baies est lisse. Deux pilastres filigranés et gemmés, ajoutés après coup, séparent les deux ouvertures, et reposent, ainsi que les bandeaux verticaux des extrémités, sur une minuscule galerie en filigranes.



RELIQUAIRE DE PÉPIN (Face). — (IX^e siècle.)
 AUTEL PORTATIF DE BÉGON. — (XII^e siècle.)
 Trésor de Conques.

Le toit du revers, divisé en deux parties égales par un galon vertical filigrané et gemmé surmonté d'un chaton élevé sur de petites arcatures, et orné d'une cornaline gravée, est couvert d'une lame d'or rouge estampé. On y voit, sur un fond de trémies, deux aigles dont les ailes rapportées sont en émail cloisonné sur or ; les couleurs employées sont le rouge, le bleu et le blanc.

D'autres émaux ont été fixés en divers endroits du reliquaire qui nous occupe et forment deux séries. Ce sont d'abord quatre chatons d'émail champ-

levé et translucide sur or, de couleur verte terne. L'un d'eux se voit au milieu de la bordure supérieure de la face principale ; les trois autres sont appliqués sur les plaques d'or qui forment aujourd'hui le fond des ouvertures du revers. Quatre autres chatons, d'émail rouge sur or, sont attachés, les deux premiers sur les plaques d'or qui ferment les baies rectangulaires de la face, les deux autres au-dessus des pilastres du revers, auxquels ils servent de chapiteaux. Nous reviendrons plus loin sur tous ces émaux, dont l'existence et la présence soulèvent des questions encore insolubles pour la plupart.

Les deux faces extrêmes du reliquaire sont aussi bordées de galons filigranés et gemmés. Des trémies gaufrées sur or couvrent la pente du toit, qui porte deux poignées d'argent ciselé à charnières. Les extrémités du coffre sont ornées de médaillons présentant, en relief, l'un un saint assis, d'une main tenant un livre, l'autre saint Jean-Baptiste avec l'agneau sur ses genoux. Ces deux médaillons ont appartenu à un autre reliquaire, fabriqué du temps de l'abbé Bégon, et connu sous le nom de « falot » de saint Vincent (1).

Que le reliquaire de Pépin ait été remanié au xvi^e siècle, cela ne fait pour nous aucun doute, et il a subi alors le sort de beaucoup d'autres pièces du trésor. Nous savons de plus, par un procès-verbal en date du 2 avril 1812, qu'à cette dernière époque il fut soumis à un nouveau remaniement, motivé par la réfection du coffre en bois qui en constitue l'âme. Néanmoins c'est au xvi^e siècle que doit appartenir l'assemblage des parties extérieures tel que nous le voyons aujourd'hui. C'est alors qu'on tailla sans scrupule dans la lanterne de Bégon pour orner les extrémités du reliquaire de Pépin.

Il faut faire deux parts au moins dans les ornements de ce dernier. A la fabrication primitive appartiennent les bandeaux gemmés ainsi que les parties repoussées, c'est-à-dire les trois figures de la crucifixion et les aigles avec leurs ailes en émail cloisonné. La seconde part comprend les plaques d'or jaune qui ferment les baies et les huit chatons champlévés. Ceux-ci semblent tous, par leur dessin, contemporains les uns des autres ; ils offrent tous des feuillages disposés symétriquement. Toutefois, les plaques d'or sur lesquels la plupart sont fixés et dont les ornements en grénetis suivent si bien la courbure des émaux qu'il est impossible de ne pas les croire fabriqués ensemble, portent des restes de lettres qui accusent une époque à laquelle le procédé du champlépage n'était pas encore usité couramment. Le style des émaux champlévés et la forme des lettres seraient antérieurs au vii^e siècle, et leur technique serait postérieure au xi^e, à moins qu'on n'admette avec nous que le champlépage, déjà connu à l'époque franque, n'ait continué à produire des objets dont nous aurions ici

(1) V. plus loin, p. 218.

un spécimen isolé. Il est hors de doute que nous sommes en présence d'additions postérieures ; les deux chapiteaux, en particulier, ont dû remplacer deux pièces plus en rapport par leur saillie avec celle des pilastres qu'ils couronnent, et le chaton vert, placé au sommet de la face principale, semble avoir été mis là pour l'utiliser quand même. En résumé, « la présence de ces émaux sur le reliquaire de Conques constitue un fait inexplicable ; jusqu'ici on ne leur connaît point d'analogues, du moins pour cette période ; et même à une époque plus tardive, un pareil système de décoration constitue une exception très rarement rencontrée (1). »

Le reliquaire de Pépin contient, dans une boîte en bois, l'attestation de sa réfection le 2 avril 1812. Avec cette pièce se trouvent de nombreux objets de toute nature, et plusieurs paquets de reliques, accompagnés de fragments de parchemin portant des indications bien incomplètes. Voici ce qu'on en a pu lire :

I. *Breve de reliquias sancte Marie sancto..... edot sancto Martino sancto Sosto sancto Uplito* (d'origine carolingienne).

II. *Patrocinia sancti Petri sancti Martini sancti Joahne bauptite sancte Marte sancto Chirico et matris ejus Julithe* (IX^e-X^e siècle).

III. *Breve sanctus Martinus* (X^e siècle).

IV. *Breve de pignor[ibus] sanctae Mariae sancti Petri sancti Pauli sancti Andreae sancti... sancti... Georgi et... et sancti Joannis evangelistae et sancti Epoliti mart.* (Ecriture mérovingienne.)

V. *Sanctis... Ex carne Christi* (2) (IX^e-X^e siècle).

VI. *Reliquie sancte Marie* (VII^e-VIII^e siècle).

VII. *Sancti Justi* (X^e siècle).

2. Reliquaire de Pascal II.

Haut. : 0.37 ; — larg. : 0.15-0.19 ; — prof. : 0.08-0.11.

Ce reliquaire, formé d'une âme en bois recouverte de plaques d'argent, dorées en grande partie, se compose d'un massif rectangulaire, porté sur une base chanfreinée et surmonté d'un toit onduleux.

La face antérieure de ce toit est percée d'une ouverture en forme de croix pattée qui a dû contenir une relique de la vraie croix, ainsi que l'atteste l'inscription deux fois répétée : **CRVX XPI** (2). Un encadrement ovale en repoussé entoure cette croix ; des palmettes en relief, ainsi que quatre cabo-

(1) E. Molinier, *L'émaillerie*, p. 71.

(2) Card. Bourret, *S. Martial*, p. 260. — *Conf. ecclés. du dioc. de Rodez*, Hist. ecclés., année 1892, p. 346.

(3) Croix du Christ.

chons, décorent la plaque. La face postérieure de la toiture est couverte d'entrelacs surmontés d'un fleuron, et ornée aussi de plusieurs cabochons. Sur la partie rectangulaire est fixée, au moyen de clous, une plaque d'argent doré sur laquelle est représentée au repoussé une crucifixion d'assez bon style. Le Christ, la tête ceinte du nimbe crucifère, les reins ceints d'une courte draperie, est suspendu par quatre clous à la croix, fichée sur un monceau de crânes. Au-dessus de sa tête se lit l'inscription :

IHS
N A
Z A
R E
NVS
R E X
I V D

A sa droite, la Vierge, portant la main sur son cœur, se tient debout sur une sorte d'escabeau. Elle est vêtue d'une longue robe, et sa tête est enveloppée d'un voile. Du côté opposé, saint Jean, tenant un livre d'une main et portant l'autre à son visage, dans l'attitude hiératique de la douleur, est aussi debout sur un escabeau d'une nature difficile à déterminer. La tête des deux personnages se détache sur un nimbe richement décoré.

Aux deux côtés du titre de la croix, le soleil et la lune, désignés par leurs noms : SOL et LVNA, et représentés par un homme et une femme plongés dans la douleur et entourés chacun d'un croissant, sortent des nuages, figurés par des stries ondulées.

Toute cette scène est encadrée par quatre bandes d'argent. Celle du haut porte encore quelques fragments de filigranes, ainsi que la trace des bates qui sertissaient des pierres aujourd'hui disparues. Celles des côtés sont couvertes de zigzags en repoussé, au milieu desquels se jouent de petites fleurs à six lobes.



RELIQUAIRE DE PASCAL II. — (XII^e siècle.)
Trésor de Conques.

La bande horizontale du bas offre sous les mots : **SIT RELIQVIAS DE**, que nous allons retrouver, les traces d'une main tenant les chaînes d'un encensoir. Entre cette dernière bande et les supports des personnages de la crucifixion, on lit ce vers léonin qui en fait connaître l'origine et la date :

ME FIERI IVSSIT BEGO
CLEMENS CVI DOMINVS SIT (1)

Enfin, la base et ses chanfreins portent, entre des bordures perlées, plusieurs fragments d'inscription qui, joints à celui que nous avons déjà signalé, donnent ce qui suit :

ANNO AB INCA | RNATIONE DOMINI MIL |
LESIMO : C : DOMI | NVS PASCALIS · II · PAPA |
A ROMA HAS MI | SIT RELIQVIAS DE |
/////E+XPI ET SE | PVLCRO EIVS ATQ[VE] |
PLVRIMORVM SANCTORVM (2).

Sur les côtés de la partie rectangulaire, des entrelacs encadrent des cabochons assez gros. Les rampants du toit sont ornés d'un semis de fleurettes. Au revers est fixée une simple plaque de tôle mince.

Pascal II et Bégon, qui moururent l'un en 1118 et l'autre en 1108, étaient montés le premier en 1099 sur le siège de saint Pierre, le second en 1087 sur le siège abbatial de Conques; ils étaient donc contemporains; Pascal avait été moine de Cluny. Les relations qui unissaient l'un et l'autre permettent de croire que le pape offrit à l'abbé les reliques mentionnées dans l'inscription que nous venons de transcrire. On peut cependant se demander si nous avons sous les yeux le reliquaire primitif, tel que le fit faire Bégon. Nous ne le croyons pas. Il a subi dans la suite des siècles des transformations et des réfections qui ont dû lui faire perdre tout son caractère primitif.

Quoique nous soyons assez porté à croire que la plaque sur laquelle est représentée la crucifixion semble plutôt provenir d'une reliure d'évangélaire, nous reconnaissons néanmoins que les caractères de l'inscription relative à Bégon sont parfaitement identiques par leur forme avec ceux de l'inscription inférieure. Cependant, dans cette dernière, la ligne **SIT RELIQVIAS DE** a été tracée postérieurement, sans doute pour combler une lacune, par une main inexpérimentée, dans un morceau de métal provenant de quelque autre monument.

(1) Bégon m'a fait faire; que le Seigneur lui soit clément.

(2) L'an 1100 de l'Incarnation du Seigneur, le seigneur Pape Pascal II a envoyé de Rome ces reliques de la croix du Christ, de son tombeau et de plusieurs saints.

La bande filigranée, ainsi que les bandes verticales, coupées dans une plaque frappée de losanges de manière à en faire des zigzags, ne remontent pas plus haut que le XIII^e siècle, tandis que les ornements des sommet, face, côtés et revers, peuvent bien être contemporains de Bégon. L'influence orientale est évidente dans les entrelacs des faces latérales, si habilement combinés pour encadrer des gemmes avec leurs bates.

Est-il nécessaire d'ajouter que la place attribuée à la relique principale paraît bien disproportionnée avec l'importance de cette dernière et que d'ailleurs la plaque dans laquelle s'ouvre la cavité cruciforme a dû être taillée au détriment d'un autre monument? Les remaniements infligés au reliquaire de Pascal II, si anciens que nous soyons en droit d'en supposer le commencement, ont eu pour résultat évident de le dénaturer complètement et de rendre impossible tout essai de restitution de sa forme primitive.

Ce reliquaire contient, outre plusieurs fragments d'ossements et des dents, des morceaux d'étoffe brochée de diverses couleurs, des débris de bois et de ciment, et un parchemin roulé, couvert d'une écriture que le temps a effacée en majeure partie, de manière à la rendre illisible.

3. Reliquaire de Bégon.

Haut. : 0.39.

Ce reliquaire est plus connu sous le nom de « lanterne » ou de « falot de saint Vincent ». Sa forme rappelle en effet assez bien celle d'une lanterne (1). Sur une base carrée s'élève un édicule hexagone, ajouré et couronné d'un dôme. Ce dernier, côtelé de manière à figurer des tuiles alternativement d'argent et dorées, a pour amortissement un petit cylindre couvert de filigranes et de cabochons. On y insérait probablement ou l'attache d'un anneau, ou la tige d'une croix. A la base du toit, sur une large bande de métal, on lit l'inscription suivante, dont la fin est à peu près inexplicable :

ABBASSANCTORVMBEOPARTEHLE////
ORVMDANIELSTRIHICHAB (2).

Six colonnes à chapiteaux ornés d'entrelacs, et dont le fût est couvert de cordons en spirale séparant des rinceaux ou des imbrications, supportent le toit; elles sont séparées, dans leur moitié supérieure, par des verres qui donnent au

(1) L'église de Beaulieu (Corrèze), possède aussi un reliquaire en forme de lanterne.

(2) Bégon, abbé (a renfermé) ici les restes des saints... de Daniel... — Peut-être s'agit-il, dans les lettres suivantes (TRI | HIC | HAB) des trois enfants et d'Habacuc, mentionnés dans une ancienne liste de reliques conservée à Conques.

reliquaire l'aspect d'une lanterne, et, dans leur moitié inférieure, par six plaques



RELIQUAIRE DE BÉGON. — (XII^e siècle.)
Trésor de Conques.

de métal. Chacune de ces dernières offre une zone de trémies sur laquelle est frappé en relief un buste dont la tête imberbe est nimbée ; la main droite bénit, la gauche tient un rouleau ou volumen. Les six figures sont identiques.

Des palmettes et d'autres ornements, parmi lesquels on lit une fois *ET AGENVS*, ornent les talus triangulaires qui forment la transition entre la partie hexagonale et la base carrée. Cette dernière offrait primitivement sur chaque face, dans un encadrement circulaire, un personnage en relief. Un seul s'y voit encore. C'est, sur un fond finement strié, Samson terrassant un lion, et lui déchirant la gueule de ses deux mains. Samson est barbu, et sa longue chevelure est partagée en deux tresses qui s'enroulent ; il « est long et maigre, et appartient, par le caractère, à l'école de sculpture à qui l'on doit le bas-relief du tympan de la cathédrale d'Autun (1) ».

Les trois autres faces étaient ornées de représentations analogues. Une d'elles a complètement disparu ; elle a été remplacée par une plaque de métal couverte de losanges et de fleurettes, de même provenance que les bandes verti-

cales du reliquaire de Pascal II. Les deux autres ont été enlevées en partie,

(1) Darcel, *Notice des émaux et de l'orfèvrerie du Musée du Louvre*, p. 396. — On pourrait rapprocher de cette représentation un émail de Klosterneubourg et un émail allemand qui offrent le même sujet. Cf. Rupin, *op. cit.*, pp. 43 et 156.

pour être appliquées sur les faces latérales du reliquaire de Pépin, et il est facile de les reconstituer en entier par simple rapprochement. Sur l'une on voit le Christ assis, les pieds nus, posés chacun sur un animal à longue queue, peut-être l'aspic et le basilic des Livres Saints et de l'iconographie médiévale; d'une main il tient un livre, de l'autre il porte la boule du monde; sur la dernière plaque, saint Jean-Baptiste, également assis, tient entre ses mains l'Agneau symbolique qu'il montre au monde, la tête ceinte du nimbe crucifère, la croix soutenue par les pattes (1).

Sur les fragments qui subsistent de la bande de métal qui formait à la base du monument une sorte de plinthe, on voit encore ces inscriptions incomplètes :

SINOSTERDAVIDS/////TANASVPERA[VIT] (2)

AVCTOREMMORTI///// (3)

Samson et David sont, sur le monument qui nous occupe, la figure du Christ vainqueur du démon, annoncé par le Précurseur et glorifié lui-même dans sa puissance.

La présence du nom de Bégon dans une des inscriptions de ce curieux reliquaire en a fait placer par Darcel la fabrication sous le gouvernement de Bégon III, à la fin du XI^e siècle ou au commencement du XII^e. Nous savons par la Chronique de Conques que cet abbé fit faire un certain nombre de pièces du trésor, et nous avons déjà rencontré son nom sur plusieurs de celles qui subsistent. Cependant F. de Lasteyrie a cru pouvoir l'attribuer à un autre Bégon, I^{er} du nom, qui était abbé de Conques à la fin du IX^e siècle : « Sur tous les reliquaires à figures, postérieurs à cette dernière date (888), on trouve la figure de sainte Foy constamment reproduite; elle l'est jusque sur la pierre sépulcrale de Bégon III. Or, non seulement il n'en existe pas la moindre trace sur la *Lanterne de saint Vincent*, mais encore ce reliquaire est le seul où se rencontre la figure du Sauveur, patron de l'abbaye, jusqu'au jour où le corps de la sainte y fut apporté. Et ce n'est pas une seule fois, c'est sous les formes les plus diverses que l'image du Sauveur s'y trouve reproduite (4). »

Nous croyons, quant à nous, devoir nous en tenir au sentiment de Darcel, et dater comme lui le reliquaire en question. Les caractères épigraphiques de ses inscriptions, parfaitement conformes à ceux des autres inscrip-

(1) M. Rupin remarque que ces deux figures ont un tout autre caractère que celle qui représente Samson, et que cette dernière, plus finement ciselée, pourrait bien être plus récente.

(2) C'est ainsi que notre David terrasse Satan.

(3) ... l'auteur de la mort.

(4) F. de Lasteyrie, *Observations critiques sur le Trésor de Conques*. Extr. des *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, 1863.

tions qui sont attribuées sans conteste à Bégon III, sont une présomption de plus à ajouter aux preuves exposées par Darcel.

Le reliquaire de Bégon possède une âme en bois; elle est percée d'une cavité dans laquelle se trouvent vingt-cinq fragments d'ossements renfermés en deux paquets, l'un dans un morceau de soie verte, l'autre dans un tissu de soie brochée de diverses couleurs. Un troisième paquet plus petit renferme de moindres débris.

4. A dit de Charlemagne.

Haut. : 0.42; — larg. : 0.40

Une tradition, recueillie par l'auteur de la *Chronique de Conques* (1), veut que Charlemagne ait envoyé à vingt-trois ou vingt-quatre abbayes, fondées par ses soins, autant de reliquaires affectant chacun la forme d'une lettre de l'alphabet.

Le chroniqueur Mouskès, qui vivait au XIII^e siècle, s'est fait l'écho de cette tradition; il l'avait trouvée mentionnée déjà dans les *Grandes chroniques de Saint-Denis* :

Or vous dirai-je tout premiers
Les noms de XXIII mostiers
Que li boins Carles fist de gré
Sor le nombre de l'a bé cé,
Quar il estoist Kampions Dieu
Si les fist faire en plaisant lieu,
Si comme la gieste de Paris
Le nous tiesmoigne à Saint-Denis (2).

L'auteur nomme alors les abbayes de Saint-Philibert en Poitou (Hermou-tier), Saint-Florent-le-Vieil, Saint-Sauveur de Charroux; après quoi il ajoute :

Et quant vers France vint adonques,
Si funda le moustier de Conces [Conques].

Enfin, après l'énumération des vingt-trois « moustiers », il conclut :

Et de trestous aornemens
Les aorna [les églises], de viestemens]
Et de rentes et de biaux dons
Pour avoir à Dieu gueredons
Et] saintes reliques y mist
Que partout pourkaça] et quist

(1) « Cui monasterio Conchas, primo inter monasteria per ipsum [Carolus] fundata, tribuit literam alphabeti A de auro et argento ibi relinquens et suis magnis privilegiis ditans. »

(2) *Chronique rimée de Philippe Mouskès*, publiée par le Bou de Reiffenberg, t. I, v. 3624.

Et tant si fist-il par son gré
 Sont les laitres de l'a bé cé
 Si qu'el front de cascune glise
 A une laitre par devise,
 Et qui l'estorie en meskeroit
 Il i alast, s'es i veroit (1).

Plus tard, dès 1315, Bernard Gui consignait la même tradition dans les *Fleurs des Chroniques*. Ce n'est cependant que dans sa dernière rédaction, en 1327, qu'il put insérer la liste qu'il cherchait depuis plusieurs années. Elle mentionne vingt-quatre abbayes au lieu de vingt-trois ; ce sont, à quatre près, celles qu'indiquait Philippe Mouskès (2).

On connaît une sentence d'excommunication portée au XIII^e siècle contre le ravisseur d'une lettre C en or, appartenant à l'abbaye de Brioude (3), qui pourtant n'est désignée sur aucune des listes connues.

Malheureusement les caractères intrinsèques du singulier monument, connu sous le nom d'A de Charlemagne, ne permettent pas de lui assigner une aussi haute antiquité, et il semble qu'on doive prendre à la lettre l'inscription qui se lit sur le côté gauche :

ABBAS FORMAIT BEGO RELIQVIASVELO[CAVIT] (4)

Ce vers léonin paraît bien, entre ses deux bordures de grenetis, avoir été tracé pour la place où il se trouve, et qu'il remplissait exactement lorsqu'il était complet. L'A dit de Charlemagne est donc une pièce de plus à ajouter à celles que fit faire l'abbé Bégon, qui gouvernait l'abbaye de Conques à la fin du XI^e et au commencement du XII^e siècle.

Elle a la forme d'un A majuscule dont la traverse horizontale n'est indiquée que par deux amorces tout-à-fait rudimentaires. L'âme en bois disparaît complètement sous un revêtement de plaques de vermeil ornées de diverses manières.

(1) V. 3680. — « Ce trait, dit M. G. Paris (*Hist. poét. de Charlemagne*, p. 356) se retrouve dans le *Karl Meinet*, f° 540, v. 32-36 ; dans la chronique de Weihenstephan, ch. IX ; dans Jacques d'Acqui (*Monumenta Hist. Patr.*, s. III, col. 1496), et dans plusieurs autres textes. »

(2) Cf. L. Delisle, *Notice sur les manuscrits de Bernard Gui*, dans les *Notices et Extraits des manuscrits de la Biblioth. Nation.*, tome XXVII, 1879, p. 374.

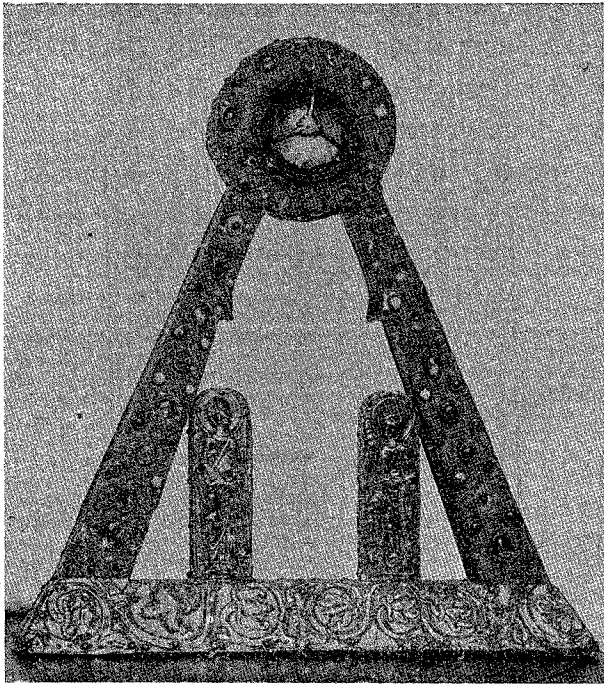
(3) « *Ex auctoritate Dei... excommunicavimus et maledicimus profundissima et immensa voragine plena et tartareorum ereditate sociata virum illum qui furatus est auream litteram beati Juliani scilicet C. Il s'agit de saint Julien de Brioude. Cette abbaye avait-elle donc, elle aussi, sa lettre d'or ? M. Delisle a constaté, il est vrai, que dans le texte original, le mot *litteram* est surmonté du mot *crucem*, correction tracée par une autre main, mais peu de temps après la transcription de la sentence. Ce document n'en est pas moins fort curieux, et il faut avouer qu'il donnerait un certain air de vraisemblance à la tradition recueillie par le *Liber mirabilis*. » F. de Lasteyrie, *Observations critiques sur le Trésor de Conques*, p. 17.*

(4) Bégon, abbé, l'a fait faire et y a place des reliques.

Les deux faces des jambages sont couvertes de filigranes striés d'un beau dessin, parmi lesquels sont placées des pierres disposées de sorte qu'une grosse alterne avec deux petites. Ces pierres sont serties dans des bates dont la base est cerclée d'un fil tordu. Plusieurs bates sont vides de leurs pierres.

Les plaques qui recouvrent les tranches extérieures sont repoussées. D'un côté se trouve l'inscription que nous avons mentionnée, et, à la place des lettres détruites, un fragment portant la représentation de deux pieds ; de l'autre, entre des ornements quadrillés, ces lettres : *SVMDOMINIQVEERVXC* (2). Cette mention, qui nous est arrivée très incomplète, se rapportait sans doute aux reliques

contenues dans le reliquaire.



A dit DE CHARLEMAGNE. — Face. — (XII^e siècle.)
Trésor de Conques.

Ce dernier forme la partie supérieure de l'A. Il est de forme circulaire, et sa tranche est couverte d'un champ de trémies, comme aussi les faces intérieures des jambages. Cette ornementation, qui semble bien appartenir à la fabrication primitive du monument, nous l'avons remarquée aussi sur le reliquaire de Bégon. N'est-ce pas, avec l'identité des caractères employés pour les inscriptions, une présomption de plus en faveur de l'origine commune des deux monuments ?

A la face antérieure du reliquaire, est enchassé dans une sertissure formée de petits anneaux juxtaposés, un gros cabochon en cristal, maintenu par un étrier à trois branches, ajouté postérieurement. Autour, une large bande annulaire est couverte de filigranes élégants encadrant les bates de quatorze cabochons, dont la plupart ont disparu.

Le revers porte à son centre une intaille antique, sertie dans un anneau qu'entourent deux cercles de jolis dessins filigranés, limités eux-mêmes par deux autres anneaux en forme de jonscs striés. Cet ensemble est bordé de sept rosaces de filigranes sur fond d'or, alternant avec six boutons et un trèfle en

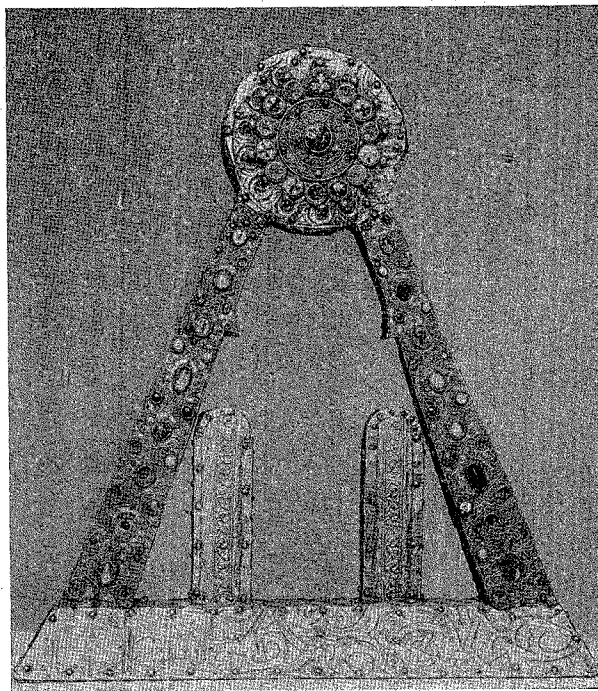
(2) ... et la croix du Seigneur...

émail cloisonné. Des six boutons, cinq présentent des croix à redens, et sont analogues à ceux qui ornent la couronne de la statue d'or de sainte Foy. Le sixième, qui orne maintenant le côté gauche du fauteuil de cette statue, a été remplacé par un médaillon d'émail cloisonné du *xiv^e* siècle. Enfin le médaillon tréflé, aussi cloisonné, est occupé par une croix en émail blanc posée sur deux volutes, le tout sur fond vert. Tous ces émaux, sauf celui du *xiv^e* siècle, offrent une grande analogie avec ceux qui ornent la couronne de sainte Foy ; les uns et les autres ont la même provenance ; il est infiniment probable qu'ils ont été fabriqués à Conques même.

Une petite boule en or, séparée par un double filet filigrané en deux parties dont chacune est couverte de boucles en filigrane tordu, est soudée à l'extérieur de chaque médaillon, et porte elle-même une minuscule perle d'or.

Tout cet ensemble, qui constitue un fort beau joyau, est appliqué sur une plaque d'argent doré, ornée de quatorze oves en repoussé, d'un travail grossier et barbare.

Les deux jambages reposent maintenant sur une traverse horizontale, habillée de plaques d'argent de diverses provenances, portant des ornements et des inscriptions au repoussé. Du côté du cabochon, on voit de vigoureux rinceaux ornés de fleurs et de stipules ; leur travail et leur caractère permettent de les dater du commencement du *xii^e* siècle. Du côté opposé, un des fragments porte des entrelacs caractéristiques de l'art du *viii^e* siècle, et fréquents dans l'ornementation des manuscrits carolingiens. Un autre fragment offre l'inscription incomplète d'un titre de croix :



A dit DE CHARLEMAGNE. — Revers. — (*xii^e* siècle.)
Trésor de Conques.

IHS
NAZAF
NVS
ZEX
IDFO

Sur cette base sont posées debout deux sortes de petites stèles de bois recouvertes de lames d'argent repoussé. Sur la face principale se voit un ange ailé, debout, les pieds nus, tenant un encensoir; l'ange de droite tient de plus, de la main gauche, une boîte à encens (1). Les chaînes des encensoirs et leurs attaches offrent la même disposition que celles qui sont représentées sur la base du reliquaire de Pascal II et sur le fragment de matrice que nous avons trouvé dans le coffre en cuir orné d'émaux. Sur le revers, court un fort beau galon portant des feuillages entre deux lignes de grènetis. Ces fragments, ainsi que ceux qui couvrent les faces de la base, proviennent d'autres monuments, et nous avons tout lieu de voir dans leur addition, par analogie avec d'autres travaux similaires, une œuvre du xvi^e siècle (2).

L'A dit de Charlemagne contient, en quatre paquets renfermés dans des tissus de soie, des reliques de saint Laurent et de saint Artémon (3), martyrs, de saint Amans, de saint Honorat et de saint Cyprien, martyr. Les quatre paquets sont eux-mêmes contenus dans une enveloppe de drap d'argent.

A supposer que la tradition signalée par le chroniqueur de Conques eût quelque fondement, il faudrait encore expliquer pourquoi la première lettre de l'alphabet aurait été offerte à une abbaye dont la notoriété était alors restreinte, et qui d'ailleurs n'occupe que le quatrième rang sur les listes qui nous ont été transmises. En tout cas, si la pièce a existé, elle aurait depuis longtemps disparu, à moins que nous n'en ayons des vestiges dans quelques fragments de travail incontestablement carolingien, qui se retrouvent sur certaines pièces du trésor. Quant au monument qui nous occupe, il est sorti des ateliers de Bégon, au moins dans ses parties principales, et n'a rien de commun avec le légendaire A de Charlemagne.

Aussi problématique paraît être l'existence de deux grandes croix d'orfèvrerie qu'un abbé de Conques, du nom d'Aigmarus, vivant en 816, aurait, au témoignage de Mabillon (4), donné, l'une à son église, l'autre à celle de Figeac.

(1) On voit dans le trésor de Saint-Servais, à Maestricht, deux figures d'anges, en cuivre doré et repoussé, du xii^e siècle, rappelant d'une manière singulière, par leur attitude et leurs attributs, ceux qui ornent l'A de Charlemagne. — Cf. *Le Trésor sacré à Maestricht*, p. 23; — Reusens, *Éléments d'archéologie chrétienne*, I, p. 556.

(2) Cf. plus bas, p. 229.

(3) Saint Artémon, dont il est ici question, est un saint anonyme dont le corps, trouvé dans les catacombes de Rome, fut transféré à la cathédrale de Rodez en 1839, sous l'épiscopat de Mgr Giraud. Il est probable qu'une parcelle de ses reliques fut alors donnée à l'église de Conques, en même temps que celles de saint Amans et de saint Honorat; ce dernier était un patricien accouru à Rodez pour mettre à mort saint Amans, qui le convertit.

(4) « Inter alia ornamenta magnas duas crucifixi vultus imagines fecit opere argentario, auro, lapidibusque pretiosis adornatas: quarum majorem Figiaci, ad designandam loci præerogativam, minorem Conchis posuit. » *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, t. II. — Hâtons-nous de dire que le nom d'Aigmarus ne figure dans aucune des listes connues des abbés de Conques. Au surplus, la prédominance accordée à Figeac serait de nature à nous inspirer quelque défiance, et à nous faire croire à une invention faite pour le besoin de la cause.

Darcel semblait disposé à croire que notre A pourrait bien avoir été suspendu à l'un des bras de la première de ces deux croix ; à l'autre bras aurait pendu un oméga (1). Le fragment de titre employé à orner la base actuelle de l'A aurait appartenu à la croix elle-même. Ce dernier trait est, après ce que nous avons dit plus haut, le seul qui puisse offrir quelque vraisemblance.

Quant à nous, puisque le champ est ouvert aux conjectures, nous admettrions volontiers que Bégon III ait fait placer sur la *trabes* ou poutre ornée qui, suivant la tradition romane devait se trouver au-dessus de l'entrée du chœur de son église, un grand crucifix aux bras duquel étaient suspendus l'alpha et l'oméga (2). La première de ces deux lettres nous serait restée dans l'A dit de Charlemagne.

5. Tableaux-reliquaires.

Ces deux tableaux, désignés ordinairement sous le nom de « phylactères (3) », consistent en une âme en bois, sur laquelle ont été cloués des fragments d'orfèvrerie de provenances et d'époques diverses. Ils ont la forme : l'un, d'un pentagone irrégulier, ou d'un carré surmonté d'un triangle (4) ; l'autre d'un hexagone irrégulier, ou plutôt d'un rectangle surmonté d'un trapèze (5).

Parmi les fragments qui en composent l'ornementation, plusieurs ont une origine commune. Ce sont d'abord trois plaques carrées et un cercle de verroteries rouges et bleues, carrées et triangulaires, serties dans des cloisons en or fixées sur un fond ; on sait que les objets similaires ne sont pas rares dans les musées, et que pareille décoration, appliquée à de nombreuses fibules, se voit aussi sur la poignée de l'épée de Childéric, sur les couronnes de Guarazarar, et sur une belle plaque appartenant au cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale. Tous ces objets, d'origine franque, appartiennent par conséquent à la fin du v^e ou aux vi^e et vii^e siècles.

On trouve aussi, sur les deux phylactères, quatre fragments d'inégale importance d'une même frise ornée de cabochons que relie des dessins en filigrane strié et peu touffu. Les bates qui sertissent les cabochons sont entou-

(1) *Le Trésor de Conques*, p. 30. — Citons pour mémoire l'opinion de F. de Verneilh, qui voyait dans notre monument un reliquaire destiné à contenir la relique de la circoncision du Sauveur, que l'église de Conques se vante encore de posséder.

(2) Cette explication pourrait concilier l'opinion de Darcel avec l'impossibilité objectée par F. de Lasteyrie à la confection d'une croix de dimensions proportionnées avec celles de l'A de Conques. *Observations critiques...*, p. 18.

(3) Mgr Barbier de Montault définit le phylactère : « Un reliquaire de forme et matière indéterminées, affecté exclusivement à la conservation de parcelles de reliques. »

(4) Haut : 0.41 ; — larg. : 0.27.

(5) Haut : 0.34 ; — larg. : 0.30.

rées à leur base d'un filigrane tordu, qui ne permet pas de faire remonter ces pièces au delà du XII^e siècle. Enfin cinq cabochons ronds, de moyenne dimension, sont sertis dans des bates larges et saillantes, striées à la base.

On trouve en outre, sur le tableau pentagone : une large bordure courant sur quatre des bords, limitée par un double filigrane tordu, et couverte de dessins de filigranes aussi tordus, semée de cabochons disposés deux et un,

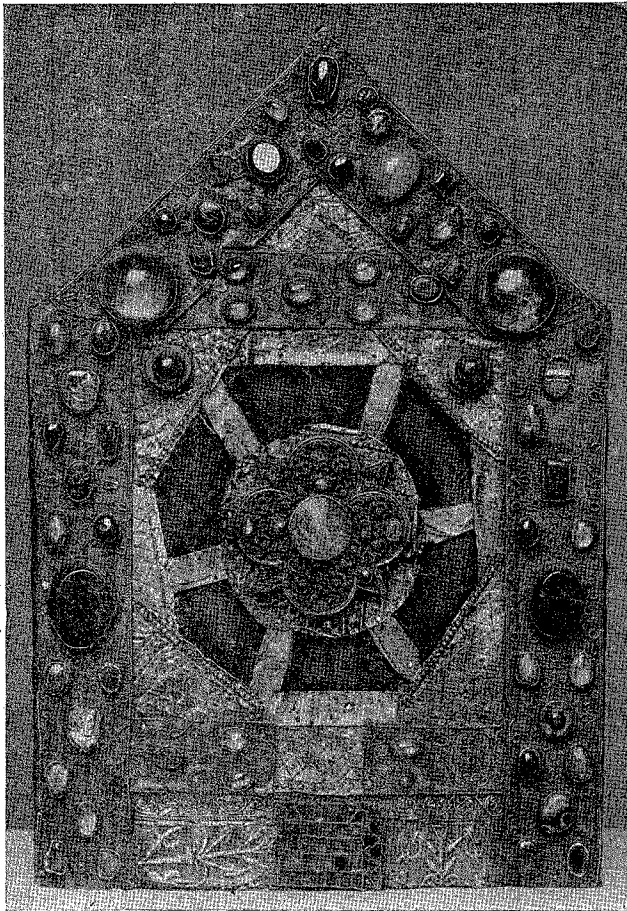


TABLEAU-RELIQUAIRE PENTAGONAL. — (XII^e-XVI^e siècles.)
Trésor de Conques.

parmi lesquels on voit quelques pierres gravées en creux et un seul camée ; — plusieurs fragments d'une plaque gaufrée de triangles et bordée d'un rang de perles ; — une frise étroite, frappée de rinceaux portant des fleurs et des fruits : la présence d'une feuille de lierre permet de l'attribuer à la fin du XIII^e siècle ; — deux fragments de lames d'argent repoussé sur lesquelles s'épanouissent symétriquement, de chaque côté d'une tige, des branches feuillagées de style oriental, dont le dessin accuse le VIII^e ou le IX^e siècle ; — enfin, au centre, maintenu au milieu d'une plaque de verre par six bandelettes de métal, un joli bijou qui a pu constituer primitivement un petit phylactère ou un mors de chape. Il est en forme de quatre lobes à redens, couvert de tigelles recourbées en filigrane cordé et touffu se terminant par des sortes de fruits, et au milieu desquelles étaient sertis dans leurs bates douze petits cabochons dont plusieurs manquent aujourd'hui. Au centre est encadré un disque en nacre exfoliée.

Quant au phylactère hexagone, on y voit : trois plaques ou fragments de plaques lisses d'inégales grandeurs, ayant une bordure perlée et portant, sertis dans des bates ou des griffes, plusieurs cabochons et une pierre gravée ; —

parmi lesquels on voit quelques pierres gravées en creux et un seul camée ; — plusieurs fragments d'une plaque gaufrée de triangles et bordée d'un rang de perles ; — une frise étroite, frappée de rinceaux portant des fleurs et des fruits : la présence d'une feuille de lierre permet de l'attribuer à la fin du XIII^e siècle ; — deux fragments de lames d'argent repoussé sur lesquelles s'épanouissent symétriquement, de chaque côté d'une tige, des branches feuillagées de style oriental, dont le dessin accuse le VIII^e ou le IX^e siècle ; — enfin, au centre, maintenu au milieu d'une plaque de verre par six bandelettes de métal, un joli bijou qui a pu constituer primitivement un petit phylactère ou un mors de chape. Il est en forme de quatre lobes à redens, couvert de tigelles recourbées en filigrane cordé et touffu se terminant par des sortes de fruits, et au milieu desquelles étaient sertis dans leurs bates douze petits cabochons dont plusieurs manquent aujourd'hui. Au centre est encadré un disque en nacre exfoliée.

deux morceaux d'une plaque d'argent portant en relief, dans un reste d'encadrement ovale, les pieds et le bas de la robe d'un personnage impossible à déterminer ; — une frise d'argent repoussée de rinceaux dorés d'un bon style, offrant des feuillages et se rattachant symétriquement à un motif central qui porte deux têtes d'oiseaux : c'est une pièce du XII^e siècle ; — un fragment de la plaque sur laquelle des losanges encadrent des fleurs de lis et des fleurons, qui se retrouve sur la statue d'or de sainte Foy et sur la reliure d'évangélaire ornée d'émaux ; — des bordures en jones finement striés ; — une frise portant une ligne de sept cabochons ronds, séparés par de petits boutons, autour de chacun desquels rayonnent quatre petites consoles en S, accostées d'autres consoles placées sur le fond ; la monture des cabochons est identique à celle des cinq cabochons isolés que nous avons signalés parmi les fragments communs aux deux phylactères, et qui devaient appartenir au prolongement, aujourd'hui perdu, de la frise que nous décrivons : elle paraît appartenir au XV^e, peut-être même au XVI^e siècle. Enfin, dans l'espace rectangulaire du milieu sont rapprochés plusieurs fragments que Darcel décrit ainsi :

« Les fragments disjoints, qui doivent avoir jadis formé un ensemble, se composent d'une lentille de verre gris bleu, dans une large sertissure d'argent doré, portant neuf perles solidement enchassées. Un jonc strié la sépare d'un anneau de verres pourpres triangulaires (1) qu'entoure un second anneau en argent niellé ; deux jones, séparés par une partie lisse légèrement conique, bordent le tout. Des quatre plaques niellées qui devaient accompagner cette partie circulaire, il n'en reste que trois. Malgré l'irrégularité de leurs formes, il est facile de voir que ces plaques devaient, dans l'origine, composer les quatre faces d'une pyramide tronquée dont le cercle que nous venons de décrire occupait la base supérieure (2).

« Des places sont réservées dans le dessin niellé de l'anneau et des plaques pour la sertissure des pierres qui manquent aujourd'hui, à l'exception de deux seulement, qui sont peut-être des additions postérieures.

« Le dessin de ces nielles, où les feuilles cordiformes se trouvent alliées avec les feuilles trilobées, où des oiseaux béquètent des graines en forme de point, où l'on rencontre même les lacis mérovingiens ; la présence de ces verres pourpres que l'on est accoutumé à ne rencontrer que dans les bijoux francs ; la grossièreté de ces travaux exécutés sur métal précieux : tout nous fait songer à ces enluminures barbares des manuscrits du VIII^e siècle. Quand nous aurions

(1) Nous l'avons mentionné en parlant des parties communes aux deux reliquaires.

(2) Les intervalles qui séparent ces plaques à la partie supérieure sont remplis, à gauche par une lame estampée de fleurs de lis dont nous connaissons d'autres fragments ; à droite par un ornement du XVI^e siècle dont nous avons remarqué la suite au sommet du revers du reliquaire de Pépin.

là les vestiges de l'orfèvrerie de ces époques reculées, quelque don du roi Pépin, ou au moins de ses contemporains, il n'y aurait rien d'étonnant (1). »

Trois ouvertures rectangulaires, l'une au sommet, les autres aux deux côtés, servaient à placer les reliques sous verre. On lit sur une feuille de parchemin disposée au fond de l'une d'elles :

HIC | IACENT | MVLTA | CORPORA | SACTORY | & | SACTARV̄.

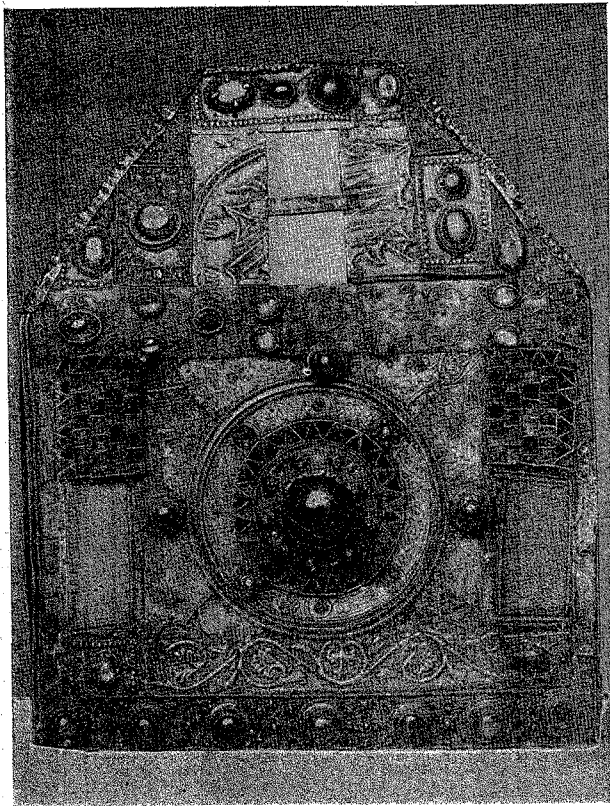


TABLEAU-RELIQUAIRE HEXAGONE. — (XII^e-XVI^e siècles.)
Trésor de Conques.

Ainsi, depuis l'époque franque jusqu'à la Renaissance, presque tous les siècles sont représentés sur ces deux reliquaires par quelque débris intéressant pour l'histoire de l'orfèvrerie. Peut-on conjecturer l'époque à laquelle ont été réunis ces fragments? La chose est difficile. Cependant, si on retient, d'une part, que le fragment le plus récent par son origine, est du xv^e ou du xvi^e siècle, et que d'autre part, les caractères de l'inscription sur parchemin du reliquaire hexagone lui sont contemporains, il semble au moins probable que, dans leur forme actuelle, les deux phylactères remontent à cette époque. La plupart des pièces du trésor de Conques ont alors

subi des remaniements et des réfections plus ou moins complètes. Nous savons que « les protestants, en 1561, pénétrèrent jusque dans les gorges de Conques, pillèrent l'abbaye et tentèrent d'incendier l'église. Le trésor du reliquaire avait été soustrait à l'avidité des hérétiques (2) ». Il est permis de croire que, cachées avec précipitation, peut-être sous terre, les pièces d'orfèvrerie se trouvèrent bien endommagées lorsqu'elles revirent le jour. Peut-être même certains objets, qui

(1) Darcel, *Le Trésor de Conques*, p. 36.

(2) L. Servières, *Hist. de l'égl. du Rouergue*, p. 333.

n'auraient pu être dissimulés à temps, avaient-ils été mis en pièces. C'est alors sans doute qu'on résolut de les rendre de nouveau dignes de figurer dans le *reliquaire*, et que des ouvriers d'un goût peu éclairé furent chargés de cette besogne, qu'il accomplirent surtout à coup de cisailles et de marteaux. C'est à cette époque aussi qu'on travaillait à consolider le chœur de l'église, rendu caduc par l'incendie, et qu'on y enmura le coffre qui contenait le plus précieux trésor de l'abbaye, les reliques de sainte Foy. Le double tournois de 1590, qui fut trouvé auprès du coffre, doit donner, au moins approximativement, la date de ces travaux.

Dans le reliquaire pentagone, de nombreux objets sont partagés en sept paquets, dont trois sont entourés d'étoffes de soie de diverses couleurs, et les quatre autres placés dans des boîtes de formes variées, dont une est en os gravé de figures géométriques, d'origine franque. Parmi les objets, se trouvent des ossements plus ou moins considérables, des lambeaux d'étoffes, des cheveux, une dent, des fragments de statuette, les restes d'un papier du *xvi*^e siècle portant les traces d'une inscription devenue illisible, de petits boutons recouverts de fil d'or.

Deux boutons semblables se trouvent dans le reliquaire hexagone, qui contient en outre soixante débris d'ossements dont plusieurs sont assez considérables, des morceaux d'étoffes diverses, du plomb, du bois, de la pierre, des débris de statuette. Parmi les ossements, quatre proviennent d'un crâne, et l'un d'eux porte les lettres $\Lambda \Omega$. On a conjecturé qu'ils pourraient provenir du chef de saint Antonin martyr, mentionné dans le catalogue des reliques de Conques.

6. Croix reliquaire à double traverse.

Haut. : 0.20 ; — long. des traverses : 0.06, 0.10.

Les croix à double traverse étaient ordinairement des reliquaires contenant une relique de la vraie croix. Destinées à être tantôt portées à la main, tantôt exposées debout sur l'autel, elles se terminaient le plus souvent, à la partie inférieure, par une douille qui permettait de les placer sur un pied mobile.

La croix du trésor de Conques répond à ces données. Sur une boule en argent doré munie d'une douille, s'élève une croix de même métal, à double croisillon. A chaque intersection est pratiquée une cavité cruciforme destinée à contenir les reliques. Un fil de métal tordu forme l'ornementation qui comporte une bordure continue, quatre petits quatrefeuilles et trois petits cercles, enfin une ouverture simulée, avec archivoltte brisée retombant sur deux colonnettes.

Ce petit monument semble dater du *xiii*^e siècle.

7. Vierge-Mère assise.

Haut. : 0,36.

Le fauteuil sur lequel est assise la Vierge est muni de bras ornés chacun de trois boules côtelées ; ils s'appuient sur un arc trilobé inscrit sous un arc en



VIERGE-MÈRE. — (XIII^e siècle.)
Trésor de Conques.

plein cintre. Le siège est plein, et ses extrémités rectangulaires sont couvertes d'une plaque d'argent ornée de losanges qui encadrent alternativement des fleurs de lis et des fleurettes (1). Ce qui se voit de la face antérieure est frappé de losanges contenant des croix, d'un dessin mou et incorrect. Au revers sont frappées des trémies ; une porte s'ouvre au milieu. Ce trône est posé sur une plate-forme circulaire dont la tranche porte, limités par trois rangs de perles, des rinceaux à feuilles recourbées et dentelées ; le rang de perles intermédiaire est coupé de distance en distance alternativement par une croix pattée et par une fleur de lis couchée.

La Vierge porte un manteau et un voile sur lequel est posée une couronne dentelée, ornée de gemmes. Les yeux, percés à jour, ont peut-être contenu autrefois des prunelles en émail ou en pierres précieuses. Sur chaque épaule une sorte d'agrafe émaillée

présente, entouré d'un cercle vert, un écu d'azur chargé d'une tour percée d'une porte et reliée à une courtine crénelée, surmontée de trois croisettes en

(1) C'est encore le dessin que nous avons déjà rencontré sur plusieurs autres monuments du trésor.

sautoir. C'est la reproduction identique d'un émail que nous avons remarqué sur la statue d'or de sainte Foy. La Vierge est chaussée, comme le veulent les règles iconographiques. L'enfant Jésus est assis sur le genou gauche de sa mère, qui appuie la main gauche sur l'épaule de son fils, et pose la droite sur son propre genou droit ; de cette dernière main elle tenait primitivement un objet qui a depuis longtemps disparu. L'enfant, vêtu d'une longue robe, bénit de la main droite et appuie la gauche sur un livre fermé.

Ce groupe, dont les proportions sont loin d'être heureuses, a été exécuté au XIII^e siècle ou tout au plus à l'extrême fin du XII^e. Sur une âme en bois sont appliquées des plaques d'argent dont les assemblages sont le plus possible dissimulés dans les plis. Cependant les bords de la feuille qui couvre le dos, et les clous qui la fixent sont parfaitement apparents. Quelques parties sont dorées.

Une cavité intérieure contient, réunis dans plusieurs étoffes enveloppées dans un seul morceau de drap d'or, des fragments d'ossements et d'autres matières dont la provenance n'a pu être déterminée.

8. Gémellions et bassins.

Plusieurs miniatures de manuscrits nous font connaître parfaitement l'usage primitif des *gémellions*, ainsi appelés parce qu'ils allaient par paire. « Ces pièces, sortes de plats d'une médiocre profondeur, sont décorées généralement d'une série d'écussons émaillés, les uns conformes aux règles du blason, les autres absolument de fantaisie, ou bien de représentations empruntées à la vie civile : scènes de chasse ou de danse, jongleurs et ménestrels, etc. Tous les personnages, souvent assez bien dessinés, sont réservés et gravés sur un fond d'émail. Au revers se voient presque toujours des ornements gravés : une fleur de lis, un griffon ou tout autre motif de décoration formant le centre d'une rosace dont les extrémités viennent mourir sur les bords du plat (1). »

C'était, au moyen âge, un usage constant de ne pas se mettre à table dans une maison de quelque importance sans s'être au préalable lavé les mains. Pour cela, l'un des deux gémellions, généralement muni d'un bec ou d'un petit goulot, servait à verser sur les mains du convive l'eau que l'on recueillait dans l'autre (2). Plus tard, le premier bassin fut remplacé par

(1) E. Molinier, *L'émaillerie*, p. 180.

(2) « Le maistre d'hostel appelle l'Eschanson et abandonne la table et va au buffet et treuve les baciens couverts que le sommelier a apporté et appresté, il les prend et baille l'essay de l'eau au sommelier et s'agenouille devant le Prince et lève le baciens qu'il tient de la main senestre et verse de l'eau de l'autre baciens sur le bord d'iceluy et en fait crénance et essay et donne à laver de l'un des baciens et reçoit l'eau en l'autre baciens et sans recouvrir lesdits baciens, les rend au sommelier. » Olivier de la Marche, *Estat de la maison de Charles le Hardy*, p. 678.

l'aiguïère. Les gémellions furent employés aussi aux usages liturgiques, et bon nombre de documents attestent qu'ils servirent à l'autel pour le lavement des mains du prêtre.

Lorsque, par suite de l'invention des cuillers et des fourchettes, l'usage de se laver les mains avant les repas eut disparu, et qu'à l'autel les gémellions eurent été remplacés par d'autres ustensiles (1), on les employa à recevoir à l'église les offrandes des fidèles. Aussi beaucoup d'entre eux ont-ils perdu au moins en partie leur émail, que les pièces de monnaie jetées sans précaution ont brisé et fait disparaître.

Les deux gémellions que possède le trésor de Conques ont été longtemps employés à ce dernier usage, ce qui explique leur état de conservation peu satisfaisant.

Le premier (2) a sur son ombilic l'écu de France, *d'azur aux fleurs de lis d'or sans nombre*, entouré de rinceaux sur fond vert. Autour, six arcs de cercle, tangents à l'ombilic, se terminent à leur intersection par des fleurs de lis, et forment autant de compartiments au milieu desquels apparaissent en réserve, sur fond bleu lapis, trois musiciens et trois danseuses : l'une des trois danse sur les mains. Les musiciens jouent de la harpe, de la vielle et du tambourin. Les écoinçons formés entre les arcs de cercle et l'ombilic portent des fleurons réservés sur fond blanc. Sur le bord du plat court une bordure dentelée et émaillée. Au revers, dans deux cercles concentriques, est gravée une rosace à huit pointes qui se détache sur un fond pointillé.

Le second gémellion (3) a pour bordure un cordon en zigzags. Son ombilic présente aussi l'écu aux armes de France, autour duquel rampent trois basilics. Autour, six femmes debout et vêtues de longues robes soutiennent, au milieu de médaillons d'émail vert, six écus entourés de rinceaux qui se répètent deux à deux et qui portent des armes probablement de fantaisie, ou au moins d'exécution défectueuse : *d'or, au sautoir vivré de sable* ; — *d'argent, à la croix de gueules évidée et fichée, au chef de sable* ; — *d'or, au lion rampant de gueules, armé et couronné de sable*. Le fond est émaillé de bleu et de blanc. Au revers, un écu inscrit dans un cercle et entouré de fleurons, contient une fleur de lis fleuronnée.

Ces deux gémellions datent du XIII^e siècle (4), et proviennent vraisemblablement de Limoges, qui s'était fait une spécialité de leur fabrication.

(1) « On peut suivre l'usage des deux bacs jumeaux, à l'église, jusqu'au XVII^e siècle concurremment avec celui des burettes. » L. de Laborde, *Glossaire français du moyen âge*, p. 150.

(2) Diam. : 0.22.

(3) Diam. : 0.24.

(4) On sait que les fleurs de lis des armes de France furent réduites à trois sous le roi Charles V.

On conserve aussi à Conques deux larges bassins de cuivre doré appartenant, croyons-nous, au ^{xvi}e siècle (1). Ils portent au centre : l'un, un agneau pascal, au nimbe crucifère, soutenant la hampe crucifère d'une bannière frappée d'une croix ; l'autre, une patère entourée de godrons saillants disposés en rosace, et de deux zones concentriques remplies par des lettres gothiques qui se succèdent sans former aucun sens. Le premier porte aussi une zone circulaire sur laquelle on lit, plusieurs fois répétée, cette phrase incorrecte : **DER IN FRID GEHWART**, mise pour **DER IN FRIEDE GEHWART**, qui signifie : *Ceci garde en paix*.

Cette même inscription se retrouve fréquemment sur des bassins analogues. La langue germanique dans laquelle elle est écrite, la forme des lettres employées, l'ornementation godronnée, font croire qu'ils sont sortis des ateliers, sinon de Dinant, au moins de Nuremberg, d'Augsbourg ou de Brunswick, où l'on fabriqua ces sortes d'objets au ^{xvi}e et au ^{xvii}e siècles. Beaucoup d'entre eux portent le nom du fabricant, M. Luther ; de là cette légende que ces bassins servaient de vasques baptismales chez les Réformés.

Toute la décoration de nos deux bassins est repoussée en relief.

9. Bras-reliquaire de saint Georges.

Haut. : 0.57.

C'était, au moyen âge, une tradition constante de donner à un reliquaire une forme qui permit de reconnaître la nature de la relique qu'il contenait, surtout lorsqu'il s'agissait d'un os de la tête ou du bras. De là le grand nombre de chefs et de bras-reliquaires qui subsistent encore aujourd'hui.

Le saint Georges dont il s'agit ici était un moine de Conques, qui devint évêque de Lodève en 877 (2).

Le reliquaire semble appartenir à la fin du ^{xiii}e siècle. D'une double manche sort une main bénissante à la manière latine, c'est-à-dire les trois premiers doigts levés, et les deux autres repliés sur la paume de la main. La manche intérieure, plus étroite, est couverte de losanges renfermant des griffons et des fleurons dorés. Au bas de la manche extérieure, est frappée une croix dont les branches sont coupées en biseau ; l'image du Sauveur y est attachée avec trois clous. Au-dessus de la croix, un aigle nimbé prend son vol. Plus haut est pratiquée une ouverture rectangulaire par laquelle on peut voir la relique ; cette ouverture est fermée par une porte ornée de deux réseaux de

(1) Diam. : 0.40 et 0.45.

(2) V. plus haut, p. 97.

filigrane tordu, rehaussés de petites pierres disposées symétriquement; le travail en est délicat et soigné.

Les plaques d'argent, en partie dorées, qui forment cette pièce, sont fixées sur une âme de bois. La manche de dessus, autrefois unie, est aujourd'hui toute plissée par les chocs et les accidents qu'elle a dû subir.



BRAS-RELIQUAIRE DE SAINT GEORGES.
(XIII^e siècle).
Trésor de Conques.

La relique du saint, longue de 37 centimètres, est enveloppée dans une étoffe de soie noire rattachée par un galon de soie verte, couvert d'un dessin en cuivre argenté. Il s'y trouve aussi dix dizaines d'un rosaire à grains noirs ressemblant à du jais, montés sur un fil de laiton.

10. Chefs-reliquaires.

Haut. : 0.35.

Les deux chefs du Trésor de Conques ont contenu les crânes de sainte Marse et de sainte Libérate ou Livrade, martyrisées l'une en Espagne, l'autre en Aquitaine. Ils présentent cette particularité assez peu commune, que les parties simulant les chairs, c'est-à-dire le visage et la gorge, sont habilement figurées par de la toile collée sur un relief en bois, et peinte en couleur de carnation. Les cheveux sont représentés au repoussé sur une plaque d'argent clouée autour du visage. Le haut de la robe, aussi en argent, est orné sur le devant de cinq petits cabochons simulant une agrafe.

« Le derrière de la tête, maintenu à l'aide de charnières et de goupilles, peut s'ouvrir et permettre ainsi d'introduire dans l'intérieur des reliques d'une certaine dimension (1). »

Ces deux chefs remontent au XIV^e siècle.

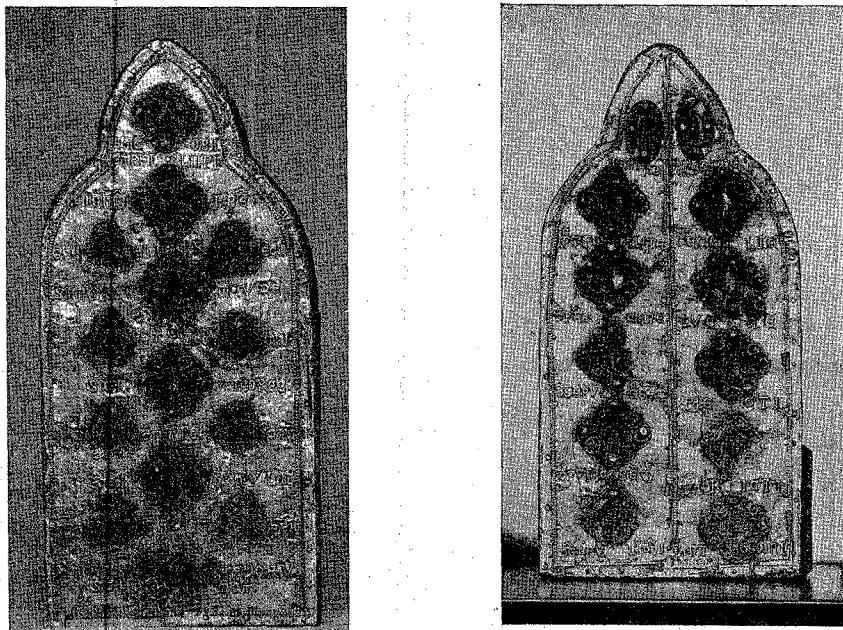
(1) E. Rupin, *op. cit.*, p. 454.

11. Triptyque formant deux reliquaires.

Haut. : 0.43 ; — largeur de chacun : 0.20.

La partie centrale d'un triptyque et ses deux volets ont servi à constituer deux reliquaires. Pour cela, les deux volets réunis par leur bord extérieur forment une ogive trilobée analogue à celle formée par le fond, avec bordure perlée.

Le tableau du milieu, monté, comme l'autre, sur une planchette dont les tranches et le revers sont garnis de tôle, est percé de six ouvertures qua-



TRIPTYQUE RELIQUAIRE. — (XIII^e siècle.)
Trésor de Conques.

drilobées, cantonnées de huit ouvertures trilobées, quatre de chaque côté. Chacun des volets présente une ouverture elliptique et, au-dessous, cinq cavités trilobées. Toutes ces ouvertures ont une bordure qui suit leurs contours, et qui se compose de deux fils tordus dont l'un suit le bord, et dont l'autre lui est parallèle à une certaine distance. Entre les deux sont compris d'élégants enroulements filigranés que terminent de délicats fleurons et qui encadrent des saphirs, des cornalines blanches et des grenats. Malheureusement beaucoup de ces bordures sont mutilées ; trois même, qui avaient complètement disparu, ont été remplacées tant bien que mal — plutôt mal — sans doute à l'époque où tant de pièces du trésor ont été si maladroitement rapetassées.

Un cordon de perles forme bordure à chacun des trois éléments primitifs des deux reliquaires ; les reliques que contenaient primitivement les vingt-

six alvéoles du triptyque sont désignées par des inscriptions en relief. Pour conserver aux reliques leur degré d'importance, il faut lire les inscriptions dans l'ordre ascendant.

On lit sur le panneau central :

H[IC] S[VN]T RELIQVI[A]E AP[OSTO]LORV[M] | S[AN]C[T]I PET[R]I | MART[IN]I |
STEPH[AN]I | S[AN]C[T]I PAVLI | [BENE]D[ICT]I | NNOC[EN]CIV[M] | S[AN]C[T]I
ANDRE[A]E | [SIL]VEST[R]I | VI[N]CE[N]CII | SIMO[N]IS [E]T IVD[A]E |
GERALDI | LAV[R]E[N]CII | IOH[ANN]IS B[A]B[TISTA]E | IACOBI ET PHILIPPI |

sur le volet de droite :

D[E] SEPVLC[R]O D[OMI]NI | D[E] TVNICA B[EATA]E M[ARIA]E | D[E]
SEPVLC[R]O B[EATA]E M[ARIA]E | D[E] PA[N]E C[O]EN[A]E | M[ARIA]E
MA[G]DALEN[A]E | AGATH[AE]

sur le volet de gauche :

ANTO[N]INI | MAVRICII | PRIECTI | LVCI[A]E | C[A]ECILI[AE] | ANASTASI[A]E |

Les plaques de métal dont se composent ces reliquaires sont d'argent doré. La forme des lettres et des abréviations, ainsi que la nature et la forme des ornements filigranés permettent de les attribuer au XIII^e siècle.

12. Monstrance circulaire.

Haut. : 0.50.

Ce petit monument, élégant et intéressant, se compose de deux parties fabriquées à des époques sensiblement différentes.

La base allongée, qui repose sur quatre petits lions accroupis, se compose de quatre lobes aigus sur lesquels sont gravées, sur fond quadrillé, les scènes de la Flagellation, de la Résurrection, de la descente aux Limbes, et du Jugement dernier. Une petite galerie ajourée court sous le bord de cette base ; une seconde galerie de même dessin surmonte cette dernière. Elle porte, par l'intermédiaire d'une moulure en doucine piquée de fleurettes, un cylindre de cristal maintenu par quatre tiges articulées qui soutiennent un toit squammeux à lucarnes reliées par une bordure crénelée. Au-dessus s'élève un édicule à jour formé par six contreforts supportant des frontons à crochets ; un second édicule de même forme, mais aveugle, le surmonte et porte, au lieu de frontons, une rangée de créneaux. Toute cette partie, la plus ancienne, date du XIV^e siècle. Les caractères de l'ornementation l'indiquent, ainsi que le style des figures gravées sur le pied et le détail des costumes. La partie supérieure, ainsi que

les deux branches torses qui sortent du sommet de l'édicule à jour, appartiennent au xv^e siècle.

Une tige cylindrique, emmanchée dans l'édicule supérieur du pied, porte la monstrance proprement dite. Elle consiste en un anneau qu'entourent six lobes encadrant chacun un rinceau. Un cercle extérieur porte sur sa tranche des crochets à feuillages. Ce cercle était orné sur sa face de huit pierres taillées, serties dans des bates; une de ces pierres a disparu.

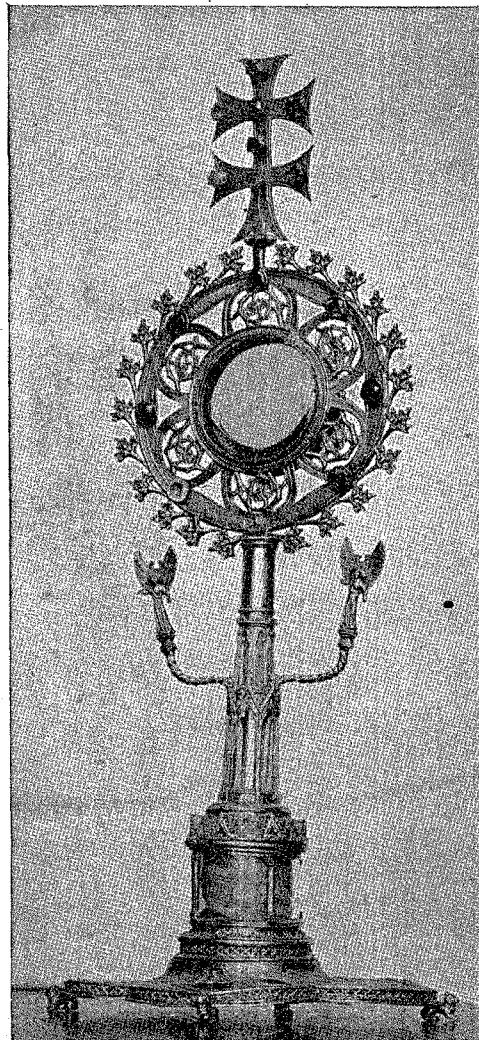
Sur le bouton qui forme l'amortissement supérieur, est rivée une croix à double croisillon, dont les extrémités sont pattées, et qui est ornée de huit pierres maintenues par des griffes.

Enfin sur le lobe antérieur du pied, au milieu de la Résurrection, est fixée une rosace en émail cloisonné transparent, serti dans une bâte pyramidale côtelée, en tout semblable à certains des bijoux qui décorent le haut de la statue d'or de sainte Foy.

Le cylindre de cristal qui surmonte le pied de cette monstrance contient un fragment assez considérable d'ossement, renfermé dans des étoffes de soie; rien n'en fait connaître la provenance.

Darcel voyait dans cette pièce (1) un des plus anciens ostensoirs connus, de forme discoïde. Mgr Barbier de Montault conclut du choix des gravures du pied et de la présence de la croix du sommet, que nous sommes certainement en présence d'un reliquaire de la vraie Croix.

Qu'elle ait servi d'ostensoir dans le passé, comme cela est certain, cela ne prouve pas que telle ait été la destination primitive de ses diverses parties.



MONSTRANCE CIRCULAIRE.

Reliquaire du XIV^e-XVI^e siècles. — Trésor de Conques.

(1) *Le trésor de Conques*, p. 41.

(2) *Congrès archéol. de France*, tenu à Vienne, 1879, p. 569.

La présence de la croix double ne prouve pas davantage, en l'espèce, en faveur d'un reliquaire de la vraie Croix ; un examen rapide suffit pour faire voir qu'elle a été maladroitement ajustée à l'amortissement brisé par quelque accident ; on a dû, pour l'installer à la place qu'elle occupe, arracher une neuvième pierre dont la place est visible à sa partie inférieure.

Ainsi le monument actuel se compose, non pas seulement de deux pièces de diverses provenances, mais de trois : le pied, la montre, et la croix. Le pied appartenait incontestablement à un reliquaire dont le couronnement a péri ; la montre était peut-être un phylactère destiné à contenir des reliques ; la croix ornait quelque reliquaire de la vraie Croix. Nous sommes porté à croire qu'au *xvi*^e siècle, époque où le chapitre restaura ce que les moines avaient laissé, l'ouvrier chargé de remettre en état ce qui subsistait de débris après les injures du temps ou peut-être après les déprédations des huguenots, aura eu l'idée de composer un ostensor par la réunion de ces trois éléments, auxquels il ajouta deux angelots d'une autre provenance. A l'exclusion de la croix, dont l'importance est exagérée, l'ensemble ne manque pas d'élégance, et pourrait inspirer la composition d'un ostensor plus gracieux et plus artistique que la plupart de ceux qui se fabriquent de nos jours.

13. Reliquaires pédiculés.

Nous réunissons sous cette dénomination commune cinq reliquaires de formes diverses, surmontant des pieds analogues à ceux des calices et des ciboires. Nous allons les décrire successivement.

I. (1) Sur une base à six lobes s'élève une tige hexagone interrompue en son milieu par un nœud, dont les six côtes portent chacune une facette en losange. Au-dessus, la tige s'évase pour porter un cylindre de verre vertical, serti entre deux anneaux bordés chacun d'une double crête découpée à jour. Une flèche aiguë à dix pans, séparés chacun par une crête, s'élève au-dessus, et se termine par une boule surmontée d'une croix dont les bras cylindriques ont leurs extrémités taillées en biseau. De part et d'autre du cylindre de verre, des contreforts, découpés et ornés de pinacles, de fenêtrages et de gargouilles, relient les deux viroles. Toute la partie métallique est en argent.

Le reliquaire contient des cheveux de la Sainte Vierge.

II. Le second reliquaire (2), aussi en argent, et contenant des reliques de sainte Foy, a moins d'importance et plus de simplicité. La base carrée et

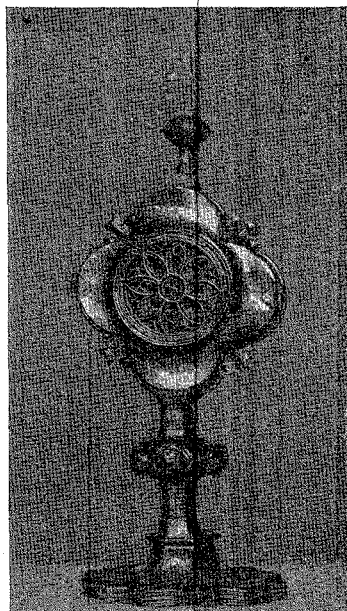
(1) Haut. : 0.46.

(2) Haut. : 0.30.

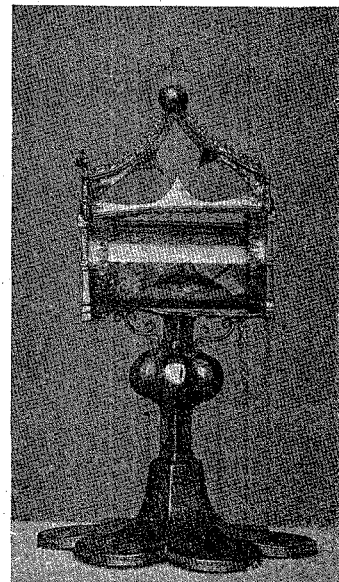
plate supporte la tige, aussi carrée, et coupée en son milieu par un nœud. Le tube vertical en verre, qui forme le reliquaire, est enfermé dans un cylindre de métal percé de quatre ouvertures que séparent des contreforts à pinacles. L'amortissement est formé par un cône terminé par une boule surmontée d'une croix.

III. Le troisième reliquaire (1) est aussi à cylindre vertical. Celui-ci, en verre vert, est maintenu entre deux viroles festonnées, réunies par trois contreforts. La virole supérieure est surmontée d'un toit hexagonal en doucine et imbriqué, que termine une boule portant une croix. La virole inférieure repose, par l'intermédiaire d'une tige hexagone, qui traverse un nœud orné de six roses et de feuillages, sur une base à six faces légèrement concaves.

Toute la partie métallique de cette monstrance est en argent portant des traces de dorure.



RELIQUAIRE PÉDICULÉ. — (XV^e siècle.)
Trésor de Conques.



RELIQUAIRE PÉDICULÉ. — (XV^e siècle.)
Trésor de Conques.

Sur la base on voit un écu champlé dont les émaux ont disparu. Nous croyons y reconnaître les armoiries qui se trouvent sous la coupole de l'église de Conques et qui portent *écartelé d'argent et de gueules*. Il nous a été impossible de les identifier.

Ce reliquaire contient des reliques des saints Innocents, de saint Probus, de saint Fidèle et de saint Honoré ; plusieurs autres fragments d'ossements sans désignation ; un morceau de vêtement de saint François de Sales.

IV. Un autre reliquaire (2) diffère des trois précédents en ce que le cylindre de verre, au lieu d'être vertical, est disposé horizontalement. Il est serti entre deux anneaux ornés de feuillages découpés et gravés, soudés sur deux plaques rondes, coupées verticalement chacune par un contrefort. La tige hexagone, reliée aux anneaux par deux consoles en S, et coupée par un gros nœud côtelé, est portée sur une base à six

(1) Haut. : 0.29. — (2) Haut. : 0.29.

pans arrondis découpés en six lobes, dont la tranche est ornée d'un cordon perlé.

A la partie supérieure, une plaque triangulaire, disposée verticalement, et ajourée d'un trilobe, relie les deux contreforts. Ses deux bords supérieurs sont ornés de crochets en forme de choux frisés. L'amortissement consiste en une boule surmontée d'une croix pattée.

Dans ce reliquaire a été placée une relique considérable trouvée dans la petite châsse de sainte Foy, ainsi que la plaque de plomb qui l'accompagnait, et sur laquelle est gravée cette inscription qui atteste que l'ossement est une relique de saint Paul.

RELIQVIE
SPA/LI
AP-ËI

Aussi est-il désigné ordinairement sous le nom de « Reliquaire de saint Paul ».

V. Le dernier reliquaire pédiculé (1) est en forme de quatre-lobes dont les angles rentrants sont remplis par des feuilles. Au centre, une rosace ajourée à huit rayons permettait d'apercevoir la relique qui y était contenue. A la partie supérieure, une courte tige ronde porte, par l'intermédiaire d'une boule, une croix terminale. Une tige hexagonale, interrompue par un nœud dont les six boutons portent chacun une Sainte-Face, relie le reliquaire à son pied. Celui-ci est à six lobes avec redans, et sa tranche porte une rangée de perles entre deux filets. Ce reliquaire est en cuivre doré.

Les différentes pièces que nous venons de décrire appartiennent au xv^e siècle.

14. Croix à douille.

Haut. : 0.30 ; — larg. : 0.15.

Les quatre extrémités de cette croix se terminent chacune par une sorte de trèfle, orné en son milieu d'un cabochon, et, sur chaque lobe, d'un bouton ovoïde strié. L'intersection de la tige et de la traverse s'élargit en un carré au milieu duquel est appliqué le nimbe cruciforme du Christ. Une mou-lure saillante court autour de la croix. Sous les pieds du Christ a été fixée une rosace de filigranes ornée d'un cabochon, dont le travail accuse le xiii^e siècle. Une douille surmontée d'un nœud côtelé porte cette croix, et servait à la placer sur un pied mobile ou à l'extrémité d'une hampe.

Ce petit monument date du xv^e siècle.

(1) Haut. : 0.32.

15. Pyxide en argent.

Haut : 0.10.

Cette petite boîte cylindrique, surmontée d'un couvercle à charnière en forme de cône amorti par une croix, servait sans doute primitivement, comme les pièces similaires, à porter le viatique aux malades. Cet usage leur fut conservé jusque vers le xvi^e siècle, et alors beaucoup d'entre elles reçurent les reliques destinées à être scellées dans les autels que l'on consacrait. C'est sans doute pour servir à cet usage que la pyxide du trésor de Conques est doublée de plomb à l'intérieur.

Elle est ornée, sur la surface extérieure, d'un dessin en pointillé figurant des festons terminés par des fleurs de lis, qui semblent en faire une œuvre du xv^e siècle.

TROISIÈME PARTIE

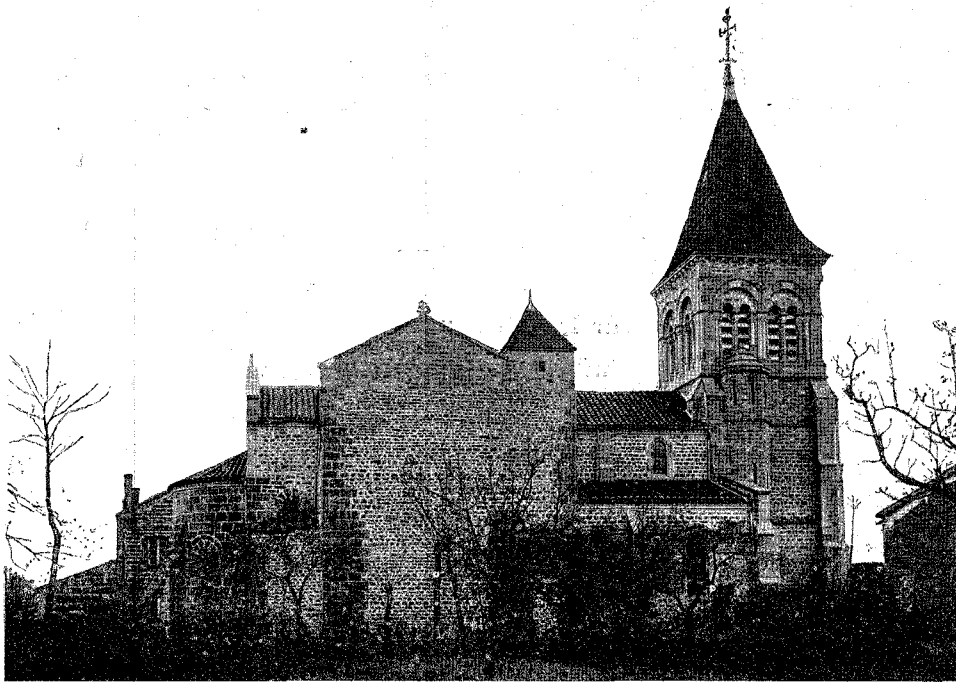
CULTE DE SAINTE FOY



STATUE D'ARGENT DE SAINTE FOY
Trésor de Conques

Hélios. Dujardin

Phot. Bouillet



SAINTE-FOY-SAINTE-SULPICE (LOIRE). — Eglise. — (XII^e et XIX^e siècles.)

CHAPITRE PREMIER

LES PÈLERINAGES



PAR suite des merveilles qui s'opéraient auprès des reliques de notre sainte à Conques, le pèlerinage de sainte Foy s'y forma et s'y développa rapidement. De toutes parts, non seulement du Rouergue et de l'Aquitaine, mais de la France et de l'Europe entière accouraient les pèlerins, qui s'arrêtaient sur leur route pour prier dans les sanctuaires alors célèbres. Des guides rédigés pour leur usage leur indiquaient la route à suivre et les dévotions à satisfaire, et nous avons montré plus haut (1) qu'il y avait, en particulier entre Saint-Jacques de Compostelle et le sanctuaire de Sainte-Foy, des relations de pèlerinage qui influèrent non seulement sur la diffusion du culte des deux saints, mais aussi sur les développements de l'art du haut moyen âge.

Le pèlerinage de Conques, comme plusieurs autres, jouissait du privilège de remplacer, dans certains cas, le grand pèlerinage de Rome ; à ce

(1) P. 129-130.

titre il était du nombre de ceux qui portaient le nom de *Romipetagia*. Les chemins fréquentés par les pèlerins prirent le nom de *cami Roumiou* ou de *costo Roumivo*, et les pèlerins eux-mêmes s'appelaient récemment encore *Roumiours* (1).

On ne se mettait en route qu'après avoir reçu de la main d'un prêtre, qui les avait bénis sur l'autel, l'escarcelle et le bourdon, *peram et baculum peregrinationis*. On portait sur les vêtements un signe distinctif, une livrée propre au saint qu'on allait vénérer, moyennant quoi on avait droit à certaines immunités, et surtout à l'hospitalité ; la personne du pèlerin devenait dès lors sacrée et inviolable.

Les pèlerinages s'accomplissaient à pied, parfois à cheval, plus souvent à dos de mulet, et de grandes fatigues ainsi que des dangers de toute sorte attendaient ceux qui avaient le courage de les entreprendre. Ils auraient été trahis par leurs forces, et beaucoup auraient succombé en route si la charité chrétienne, si féconde et si vive dans ces âges de foi, n'eût pourvu avec une affectueuse sollicitude à leur soulagement et à leur défense. Des établissements hospitaliers et parfois des postes militaires assuraient aux pieux voyageurs protection et soins empressés. Dans les pays déserts, aux passages difficiles, avaient été élevés des édicules qui, la nuit, étaient surmontés de feux destinés à guider les pèlerins et à les empêcher de s'égarer. Des lumières signalaient de même les édifices disposés pour leur donner asile. Les nombreux monastères qu'ils rencontraient sur leur route s'ouvraient généreusement aussi pour leur offrir l'hospitalité. Un des plus célèbres de ceux que possédait le Rouergue, l'hospice d'Aubrac, avait été spécialement institué pour recueillir les pèlerins et leur assurer un refuge.

Arrivés à Conques, les pieux voyageurs se dirigeaient vers la basilique et se prosternaient aux pieds du très saint Sacrement ; ils allaient ensuite rendre leurs devoirs empressés à sainte Foy devant la châsse qui contenait ses reliques, et le plus souvent devant la statue d'or où était renfermé le chef de la glorieuse martyre.

Ensuite, après avoir pourvu aux nécessités matérielles, ils revenaient à l'église, la visitaient, et faisaient brûler, en l'honneur de la sainte, des cierges qui se vendaient à la porte. Nous savons par le *Livre des miracles* que ce commerce était important ; nous y voyons aussi que la sainte frappa d'un châtement miraculeux un étranger qui se proposait de réaliser sur cette vente des bénéfices trop considérables en élevant le prix de la c

Le soir venu, commençait la sainte veille, qui était la partie la plus

(1) Cf. *Lib. mirac.*, liv. I, c. I.

importante du pèlerinage. Tous les pèlerins, un cierge allumé à la main, passaient la nuit en prières devant les saintes reliques, tandis que les moines, dans la partie de l'église qui leur était réservée, célébraient l'office solennel ou chantaient les psaumes et les prières de la liturgie. Les pieux visiteurs, à leur tour, chantaient des lais rustiques ; le plus souvent c'étaient les poésies des troubadours célébrant le martyr et les miracles de la sainte, ou les gestes de quelque autre saint ; quelquefois même, c'étaient des poésies plus frivoles quoique innocentes, au scandale des moines de l'abbaye. Ceux-ci tentèrent bien parfois d'interdire ces lais champêtres, ainsi que les chants tumultueux et les cris aigus des paysans ; ils fermèrent même, pour la nuit, les portes de l'église à tout venant ; mais sainte Foy elle-même intervint en faveur des pèlerins (1) ; il fallut donc tolérer ces chants populaires dont les visiteurs usaient, dans leur naïve simplicité, pour tromper la longueur des veilles.

Au milieu de la nuit, les voûtes de la basilique retentissaient du chant des moines qui célébraient l'office divin. Alors les pèlerins entraient dans une sorte de ravissement céleste ; leur vue se perdait dans les ombres mystérieuses des voûtes sombres ; la basilique aux vastes proportions leur paraissait grandir encore ; le calme et le mystère de la nuit saisissaient vivement l'imagination, tandis que les graves harmonies du chant liturgique ravissaient les âmes, et que la prière s'élevait ardente vers la glorieuse vierge dont l'image vénérée, assise sur son trône d'or constellé de pierreries, étincelait sous les feux de mille cierges.

Alors la sainte faisait éclater les merveilles de sa puissante intercession. Tout à coup les aveugles recouvraient la vue, les malades la santé, les morts même ressuscitaient ; en une seule nuit, peu avant l'arrivée de Bernard d'Angers, qui écrivit le *Livre des miracles*, onze malades furent guéris. Les prodiges étaient si nombreux, opérés avec une telle prodigalité, parfois même empreints d'un tel caractère de naïve facilité, que souvent on les désignait sous le nom de *Badinages de sainte Foy* (2).

Saisis d'enthousiasme, les pèlerins acclamaient alors leur protectrice ; les cloches sonnaient leurs plus joyeuses volées (3), que se répétaient les rochers d'alentour ; les moines chantaient le *Te Deum* d'actions de grâces, que tous reprenaient avec joie (4).

Tant de bienfaits miraculeux devaient provoquer la reconnaissante générosité des princes, des riches, des pauvres eux-mêmes. Des donations opulentes

(1) *Lib. mirac.* liv. II, c. XII.

(2) Cf. *Lib. mirac.* liv. I, c. XXIII, XXVIII. — V. plus haut, I^o p., c. IX.

(3) Liv. II, c. I.

(4) Id.

formèrent peu à peu un vaste patrimoine. Ce fut l'origine du merveilleux trésor que nous avons décrit. Ce fut aussi la source d'un autre trésor, celui des pauvres dont le monastère était le refuge et l'Hôtel-Dieu. Sainte Foy se plaisait à protéger l'innocent et le faible ; elle délivrait les prisonniers, redressait les torts, guérissait les malades, punissait et faisait trembler les oppresseurs et les tyrans, vengeait le crime impuni. Elle régnait, et son règne était celui de la charité et de la justice. Elle attirait auprès de son trône tous ceux qui avaient besoin de sa protection ou de son secours ; nobles et vilains, peuples et rois, riches et pauvres accouraient aux pieds de la sainte, et en retour de ses bienfaits, la couvraient d'or et de bijoux. On a justement comparé le concours des pèlerins qui accouraient à Conques au mouvement religieux qui de nos jours entraîne des populations entières vers le sanctuaire de Lourdes (1).

Il n'est donc pas surprenant que le bourg de Conques ait été au moyen âge bien plus florissant qu'aujourd'hui. Quelques auteurs portent à neuf cents et plus le nombre des moines de l'abbaye. Mais le *Livre de l'Épervier* (2), écrit en 1349, porte la population de la ville à 730 feux, ce qui suppose environ 3.000 habitants. Il n'y en a guère plus de 500 à l'heure actuelle.

Les innombrables pèlerins attirés à Conques par la renommée de sainte Foy ne se bornèrent pas à apporter à son sanctuaire de riches offrandes. Ils voulurent aussi marquer leur reconnaissance par des donations faites au monastère de Conques. Le cartulaire de l'abbaye, qui nous en a conservé le souvenir authentique, permet de suivre les progrès du culte de la glorieuse sainte.

La diffusion eut lieu tout d'abord dans le Rouergue. Voici, pour cette région, les paroisses dans lesquelles le cartulaire signale des donations, avec la date de ces dernières :

883, Saint-Cyprien, Nauviale, Espalion, Barriac ; — 887, Flagnac ; — 900, Firmy, Almont ; — 901, Aubin ; — 902, Entraygues, les Albres d'Asprières ; — 904, Auzits, Viviez, Estaing ; — 910, Salles-la-Source, Grandvabre ; — 911, Pruines ; — 914, Bozouls ; — 916, Mur-de-Barrez ; — 918, Clairvaux ; — 924, Livinhac-le-Haut ; — 932, Montézic, Lacapelle-Balaguier ; — 934, Vialarels de Decazeville ; — 935, Cadeyrac ; — 940, Calmont ; — 948, Pégueyrolles ; — 950, Noailhac ; — 960, Sénergues ; — 961, Belcastel ; — 962, Maleville, Coubi-sou, Montsalès ; — 963, Valzergues ; — 964, Taussac ; — 966, Asprières ; — 968, Agrès, Lapanouse, Saint-Félix-de-Lunel ; — 974, Rulhe ; — 984, Saint-Christophe, Sonnac, Campourès, Rodelle, Fijaguet de Bozouls ; — 1001, Escandolières ; — 1002, Mouret, Bromme, Saint-Parthem, Muret, Espeyrac, Veyreau ;

(1) Cf. *L'art français*, 6 janvier 1895. Article de M. Desjardins.

(2) *Le Livre de l'Épervier*, publié par L. Constans, p. 171.

— 1007, Lacalm, Engualès, Sévérac-l'Église, Saint-Santin, Espalion, Prades-d'Aubrac, Balzac, Golinac, Onet-le-Château, Alrance, Centrés, Marcillac, Florentin ; — 1031-1060, Saint-Juéry, Laguiole, Saint-Julien-d'Empare, Salvagnac-Saint-Loup, Rignac, Prades-de-Ségur, Claunhac, Pomiès, Orhaguet, Pomayrols, Campagnac, Cassagnes-Comtaux, Trébosc, Perse d'Espalion, La Besse-Vors ; — 1060, Sonnac, Villecomtal, Ségonzac, La Couvertoirade, Alrance, Arjac ; — 1075, Flavin, Pont-de-Salars, Galgan ; — 1086, Agnac, Annat, Villeneuve, Foissac, Vaureille, Anglars, Roussy ; — 1087, Cransac, Souyri, Signalac ; — 1099, Saint-Saturnin, Saint-Martin-du-Larzac, Vezins, Ségur ; — 1115, Aubrac, Privezac, Labastide-Lévêque, Sainte-Juliette, Saint-Just.

La partie du Rouergue où le Cartulaire signale le plus grand nombre de donations est celle où se trouvent Noailhac, Almon, Firmy, Flagnac, Decazeville, Aubin, Viviez. Ce sont les paroisses actuelles du bassin houiller. Cette contrée, où le souvenir et le culte de sainte Foy se sont conservés particulièrement vivaces, fournit encore de nos jours le plus grand nombre de pèlerins à son sanctuaire.

Au ^{xvi}^e siècle, un certain nombre de prieurés et de cures du Rouergue relevaient de l'abbaye de Conques. La pancarte des bénéfices du monastère (1) nous en fournit la liste suivante :

Grandvabre, Lunel, Monedières de Grandvabre, Saint-Félix de Lunel, Saint-Marcel, Sénergues, Montignac, la Bessennois, Firmy, Flagnac, Livinhac-le-Haut, Viviez, Bournazel, Rignac, Balsac, Clairvaux, Nauviale, Marcillac, Campuac, Coubisou, Espeyrac, Golinac, Claunhac, Trébosc, Campagnac, La Roque-Valzergues, Saint-Saturnin, Notre-Dame d'Aures, Perse d'Espalion, Flaujac, Albinhac, Bars, Brommat, Bromme, Valon, Prades-de-Ségur, Prévinquières-de-Rieupeyrroux, Campouriez, Lacalm et Chaniès, Orhaguet, Saint-Rome-de-Tarn, Sainte-Foy de Coussergues près de Varen, aujourd'hui du diocèse de Montauban.

Le grand nombre de ces paroisses et leur situation dans toutes les régions du Rouergue, montrent combien le culte de sainte Foy y était répandu et en quel honneur il y était tenu. Chacune de ces localités entretenait avec l'abbaye de Conques des relations suivies, participait au rayonnement intense de la protection de la sainte, et formait un centre de dévotion à la puissante patronne.

Il n'est donc pas surprenant que bon nombre de localités de la province aient été le théâtre ou l'origine de quelqu'un des innombrables miracles accomplis par son intercession. En voici l'indication d'après le *Livre des miracles*.

(1) *Liber omnium beneficiorum et parochiarum diocesis Ruthenensis. 1510. — Pancarta beneficiorum ecclesiasticorum Reverendi in Christo Patris Abbatis Conquensis. 1623.* — Ces deux documents manuscrits sont conservés au prieuré de Conques.

Espeyrac : le miracle inouï qui rendit à Guibert, vers l'an 980, ses yeux violemment arrachés, fut le point de départ d'un mouvement général de pèlerinages vers Conques :

Vialarels, aujourd'hui Decazeville : résurrection d'un mulet ; retour d'un faucon perdu ;

Aubin : châtement du seigneur ; délivrance d'un prisonnier ;

Cassagnes-Comtaux et Escandolières : châtement des seigneurs ;

Rodez : pendant le synode tenu dans la plaine de Saint-Félix, quadruple guérison, recouvrement d'un olifant ; plus tard la comtesse Richarde est forcée d'offrir à sainte Foy une broche d'or qu'elle lui avait d'abord refusée ;

Castelpers : évasion merveilleuse d'un prisonnier ;

Entraygues : guérison d'un cheval aveugle ;

Villecomtal : au château de Servières, délivrance merveilleuse d'un captif ;

Millau : châtement miraculeux d'un blasphémateur ; résurrection d'un enfant ;

Brommes : guérison d'une enfant percluse ;

Golinhaç ; évasion d'un prisonnier ;

Cayssac : guérison d'une jeune fille ;

Almont : délivrance d'un prisonnier et châtement du seigneur de Belfort ;

Campagnac : délivrance d'un possédé ;

Château de Carlat, sur les confins du Rouergue : guérison du seigneur.

Cependant le culte de sainte Foy n'avait guère tardé à dépasser les limites du Rouergue et à déborder, dans les provinces voisines d'abord, puis dans la France entière. Il franchit ensuite les limites du royaume. Le cartulaire de l'abbaye de Conques contient les actes authentiques des donations faites au monastère, la plupart du temps en actions de grâce pour les faveurs reçues par l'intercession de sainte Foy. C'est un guide précieux, à la lumière duquel on peut suivre le mouvement d'extension du culte de notre sainte.

Dès l'an 918, il pénètre en Auvergne, et surtout dans la partie de cette province qui constitue aujourd'hui le département du Cantal ; de là il entre dans le Quercy.

Peu après, en 928, il s'étend jusqu'aux Alpes, dans le comté de Gap. L'acte du cartulaire qui nous l'apprend affirme que le lieu dont il s'agit se trouve sur le chemin du pèlerinage de Rome ; peut-être serait-il permis d'en conclure que les moines de Conques, en se rendant auprès du tombeau des saints Apôtres, avaient, sur leur route, fait connaître leur sainte et déterminé ces pèlerinages lointains.

De Gap, le culte de sainte Foy s'étendait au comté de Sisteron en 932, au

diocèse de Nîmes en 976, au Comtat-Venaissin en 1003, au comté d'Orange, au Tricastin.

Dès le commencement du XI^e siècle, le rayonnement s'accroît tout à coup ; il y a comme une expansion subite et générale. Les serviteurs de sainte Foy se multiplient de tous les côtés à la fois, dans le nord de l'Auvergne, dans les diocèses d'Agde, de Carcassonne, de Tulle, de Périgueux, dans le Roussillon, et surtout dans le diocèse de Toulouse. La comtesse de Toulouse, Arsinde, venue à Conques à la fin du X^e siècle, avait obtenu par ses prières la naissance de deux fils, et, en reconnaissance, avait déposé ses bracelets aux pieds de la statue de sainte Foy. A sa suite tout le pays toulousain s'ébranla, envoya d'innombrables pèlerins à Conques et enrichit notre sainte de nombreuses donations. Au XII^e siècle, l'abbaye comptait dans ce seul diocèse plus de trente églises sous sa dépendance. Le *Livre des miracles* contient bon nombre de récits qui confirment à chaque pas les données du Cartulaire.

Dans la seconde moitié du XI^e siècle, le mouvement s'accroît encore. L'Auvergne et le Quercy, toujours à la tête, redoublent de ferveur et envoient de nouvelles donations. Le Vivarais, le comté de Narbonne, le Limousin, l'Albigeois, le comté d'Uzès, le pays de Comminges, le Gévaudan, le Périgord, la Brie imitent cet exemple. L'évêque d'Agen et ses diocésains consentent à aller vénérer à Conques les reliques qui leur ont appartenu. De là sainte Foy pénètre dans le Bordelais, où son culte devient rapidement florissant ; elle descend dans les diocèses de Dax et d'Auch, et en Navarre (1).

Si nous montons plus au nord, nous voyons que la ville de Chartres possédait déjà, au X^e siècle, un oratoire dédié à sainte Foy. Au siècle suivant, la Normandie empruntait à Conques sa patronne et son nom pour les donner à l'église Sainte-Foy de Conches. Peu après, Gaultier Guiffard ou Gifard, comte de Longueville, et sa mère, accompagnés des seigneurs de Trouville, de Saint-Laurent, d'Épouville, du Bec de Mortagne, de Pouille, de Neuville, de Beaunay, de Criquetot, de Granville, se rendirent en pèlerinage au tombeau de notre sainte : à leur retour fut construit le monastère de Sainte-Foy de Longueville.

Citons en passant les sanctuaires consacrés à la jeune sainte en Franche-Comté et en Alsace, où le prieuré de Schlestadt demeura un des centres les plus importants de son culte.

Il fut porté de bonne heure en Espagne : nous l'y trouvons florissant dès la première moitié du XI^e siècle, au témoignage du *Livre des miracles*. Au XII^e siècle, l'abbaye de Conques recevait en donation le prieuré de Roncevaux,

(1) Cf. *Cartul.*, et *Introd.*, p. XIII.

et l'abbaye de Saint-Cucufat célébrait en l'honneur de la sainte un office spécial.

Son nom fut porté jusqu'en Orient à l'époque des croisades. Le *Livre des miracles* nous apprend, en particulier, qu'un oratoire dédié à sainte Foy s'élevait sur les bords de l'Euphrate (1), et qu'il était desservi par un moine de Conques.

En Angleterre, sainte Foy fut honorée de bonne heure, et nombreuses sont encore aujourd'hui les églises placées sous son vocable.

En Belgique, Liège possède depuis longtemps une église dédiée à sainte Foy. Plusieurs églises de Suisse et d'Italie l'honoraient comme patronne.

Cet examen, pour rapide et général qu'il soit, suffirait déjà à montrer combien le nom de notre sainte, si peu connu aujourd'hui, était répandu et honoré dans l'Europe du moyen âge. Beaucoup de ses sanctuaires sont maintenant détruits, oubliés ou inconnus. Nous avons cru qu'il serait de quelque intérêt de rechercher, en même temps que les noms de ceux qui subsistent encore, ce que le temps et les révolutions ont laissé subsister à leur égard de renseignements historiques et artistiques.

Le résultat de ces recherches fait l'objet des chapitres qui vont suivre.

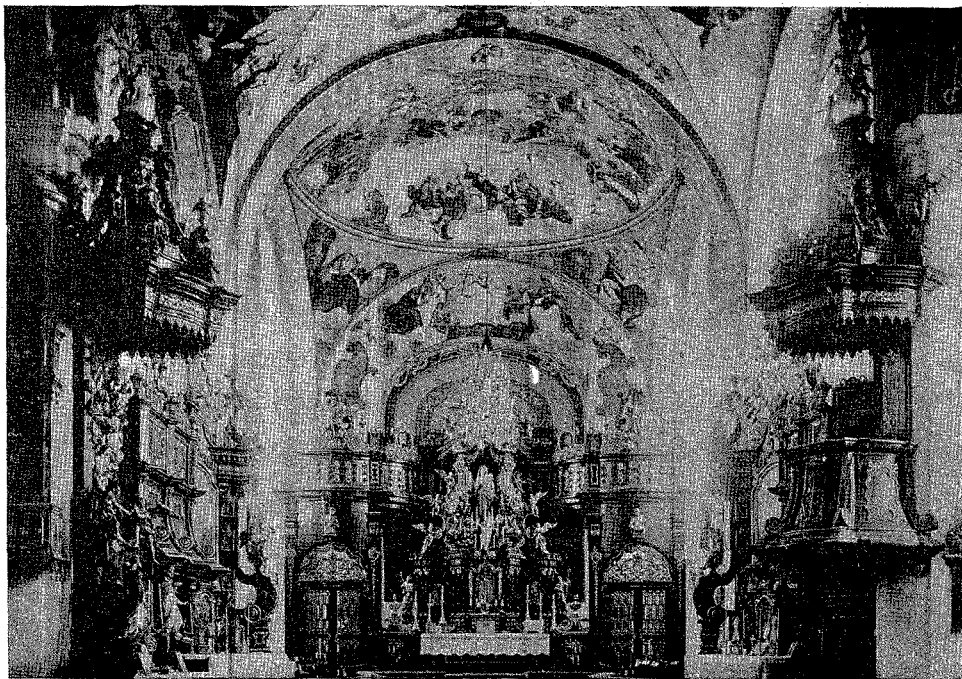
(1) *Liber mirac. Append.*, p. 241.



Le Culte de Sainte Foy en France.

- † Archevêché
- ⦿ Evêché
- ⦿ Eglise actuellement sous le vocable de sainte Foy.
- Culte aujourd'hui disparu.
- ▲ Eglise dont une Chapelle est dédiée à sainte Foy.
- ⦿ Chapelle isolée.
- ⦿ Monument, Statue, Tableau, Fontaine.
- ⦿ Prièrre.





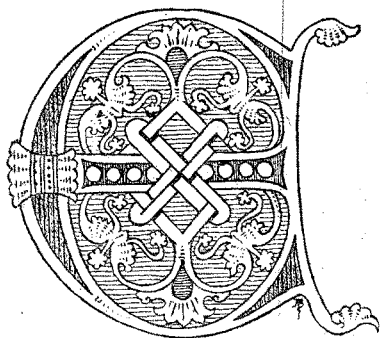
BAMBERG (BAVIÈRE). — Eglise Sainte-Foy. — (XVIII^e siècle.)

CHAPITRE DEUXIÈME

CULTE ET MONUMENTS

I. FRANCE

DIOCÈSE D'AGEN

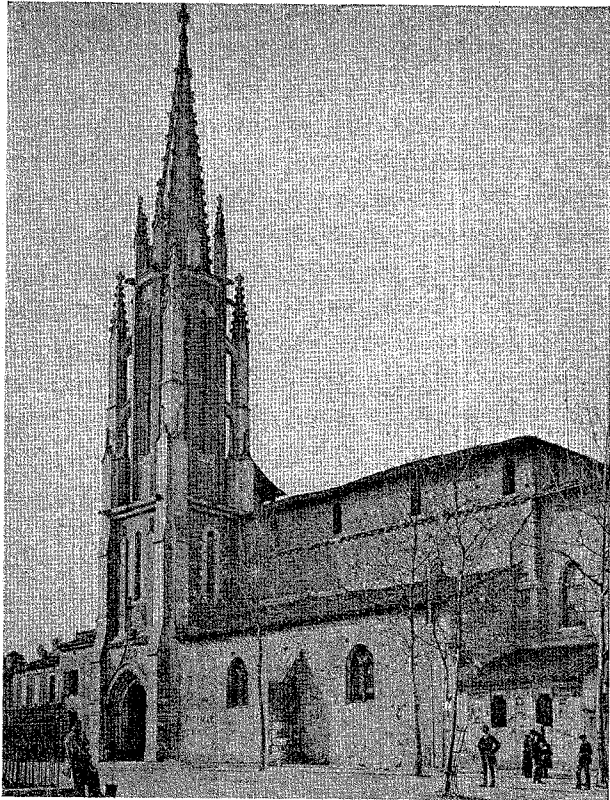


LUE de Dieu pour être le théâtre de la naissance temporelle et de la naissance éternelle de sainte Foy, la terre d'**Agen** avait gardé le souvenir de ces événements qui y avaient laissé des traces durables. Même après que les précieuses reliques de notre sainte furent transportées à Conques, on continua à l'honorer au lieu de son martyre. Il n'est donc pas surprenant que de nombreux sanctuaires se soient élevés en son honneur autour de celui qui rappelait cet événement, et que le diocèse actuel d'Agen compte un nombre relativement considérable d'églises placées sous le vocable de sainte Foy (1).

(1) Dans la carte ci-jointe l'on remarquera que la teinte blanche, signalant les régions où le culte de sainte Foy a été en honneur, présente comme une longue trainée, du Nord-Est au Sud-Ouest, c'est-à-dire de l'Allemagne à l'Espagne, et semble figurer la voie indiquée aux pèlerins par l'ancien guide de

L'ancienne église **Sainte-Foy d'Agen** n'existe plus. Malgré des protestations motivées et réitérées, elle a été démolie en 1892 pour faire place à un boulevard. On trouva alors au-dessous du dallage de la nef, à trois ou quatre mètres de profondeur, un certain nombre de sarcophages en pierre paraissant d'origine mérovingienne et carolingienne. La flèche de l'église, construite il y

a une vingtaine d'années, a seule été respectée. On a édifié dans son axe, depuis la disparition de l'église, un modeste oratoire destiné à conserver le souvenir de l'un des plus anciens sanctuaires d'Agen.



AGEN.— Eglise Sainte-Foy.
(XIII^e et XIX^e siècles.)

Une église primitive avait été élevée en cet endroit au v^e siècle par saint Duleidius. C'était une simple *cella* rectangulaire, construite en briques, qui céda au xiii^e siècle la place à celle qui vient, par un vandalisme inexcusable, de disparaître à son tour. « Celle-ci, écrivait en 1874 M. Tholin, archiviste du département, est la première construction ancienne qui frappe les yeux du voyageur lorsqu'il franchit

l'enceinte de la gare d'Agen. Ce premier coup d'œil est défavorable, car on croirait plutôt voir une grange qu'un édifice religieux.

« La nef, qui était d'abord unique, appartient à la première époque gothique, c'est-à-dire à la seconde moitié du xiii^e siècle. Elle comprend trois travées voûtées en grandes croisées d'ogives légèrement surhaussées. Les arcs, dont les moulures sont assez fines, reposent sur des consoles dont la plupart ont été refaites. Les fenêtres, à cintres brisés, sont étroites, munies à l'intérieur de colonnettes dans leurs montants, comme les baies romanes. On remarque

Saint-Jacques de Compostelle. Ce Codex trace aux pèlerins qui viennent d'Allemagne et de Bourgogne leur itinéraire à travers la France par le Puy et par Conques, où il signale la station de sainte Foy, et de là jusqu'à Compostelle. Il est probable que cet itinéraire n'a pas été sans une réelle influence sur la direction suivie par le développement du culte de notre sainte. — Cf. le *Codex de Saint-Jacques de Compost.*

des cordons qui forment un encadrement en forme de merlon autour de ces fenêtres. Les murs sont en grande partie bâtis en briques beaucoup plus petites que celles qu'on avait employées dans la construction des Jacobins.

« A l'extérieur, un cordon, au profil carré, posé sur un rang de modillons bruts, circule aux deux tiers environ de la hauteur. Au-dessous de la charpente à angles très obtus, on a ménagé une sorte de retraite qui a des baies en plein cintre faisant sans doute l'office de créneaux, car l'église était reliée à l'enceinte fortifiée.

« Tel était, au XIII^e siècle, le sanctuaire dédié à l'illustre martyr agenais. Plus tard, vers le XV^e siècle, on fut obligé d'agrandir ce modeste édifice, insuffisant pour le service d'une paroisse. On éleva des bas-côtés et un chevet pentagone parementés en pierre et flanqués de contreforts sur les angles. On fit dans les murs des ouvertures en brèche pour établir la communication entre les trois nefs. Ces archivoltés sans moulures, basses et lourdes, rappellent de tous points les épaisses arcades, dites cornières, qui abritent les côtés d'une des rues de la ville. On recouvrit par des croisées d'ogives longitudinales les deux travées de chaque bas côté. Le style du remplage des fenêtres et les profils des arcs accusent la dernière période gothique (1) ».

Le lecteur nous saura gré d'avoir conservé par cette citation le souvenir du sanctuaire vénérable qui n'existe plus. Ajoutons qu'au siècle dernier, l'église Sainte-Foy « était reliée à l'enceinte fortifiée de la ville, et entrant dans le système de défense (2) ».

Au centre du village de **Pujols** (3) s'élève une église connue sous le nom de **Sainte-Foy-la-Jeune**. C'est un petit édifice comprenant une nef à trois travées, dont deux sont bordées de chapelles de chaque côté. Le chevet est pentagone, « seules les chapelles et le sanctuaire sont voûtés, et leur clef de voûte ornée de feuilles et du chiffre entrelacé du Christ... La partie occidentale est surmontée d'un clocher, percé de quatre arcades et arc-bouté par deux murs, qui s'élèvent dans le sens de l'axe (4) ». Toute la construction appartient à la dernière période gothique.

Ce qui en fait l'intérêt, ce sont les peintures de la fin du XV^e siècle ou du commencement du XVI^e découvertes, sous plusieurs couches de badigeon, par M. l'abbé Gerbeau, curé de Pujols. De ces peintures, l'une offre « la perspective d'une ville fortifiée devenue le théâtre d'un martyr, et la victime qu'on immole

(1) *Etudes sur l'archit. relig. de l'Agenais*, p. 262.

(2) Durengues, *Pouillé histor. du dioc. d'Agen pour l'année 1789*, p. 183.

(3) Canton et arrond. de Villeneuve sur Lot.

(4) Gerbeau, *Essai histor. sur la baronnie de Pujols en Agenais*, p. 213.

est une noble patricienne comme l'indique le vêtement et la ceinture caractéristique de couleur rouge. A gauche de la victime, le bourreau tient au clair un badelaire prêt à s'abattre sur la tête virginale, car c'est, à n'en pas douter, la scène du martyre de la vierge agenaise, sainte Foy (1) ».



SAINTE FOY.
Peinture murale du xv^e siècle.
Eglise de Pujols (Lot-et-Garonne).

une représentation de sainte Foy dont la figure est empreinte d'une remarquable expression. « Trois couleurs ont servi à peindre cette charmante fresque posée sur fond blanc. La jeune martyre est revêtue d'une robe rouge brique, enveloppée d'un manteau jaune pâle ombré de noir. Elle a le front ceint d'une couronne de comte, entouré d'un nimbe géminé, à fond jaune tendre (2). »

Jusqu'à la Révolution, il y eut à Pujols deux églises paroissiales, l'une dédiée à saint Nicolas, l'autre à sainte Foy (3) : c'est cette dernière qui nous occupe. Lors du rétablissement du culte, les deux paroisses furent réunies en une seule, dont l'église Saint-Nicolas devint le centre. Tou-

tefois le culte n'y fut transféré complètement que quelques années plus tard, après qu'on eut pu y faire des restaurations urgentes. C'est alors, vers 1820, que l'église Sainte-Foy-la-Jeune cessa d'être livrée au culte.

« A huit cents mètres sud-ouest de Pujols, et au milieu du fertile domaine de Mothès, une église s'élevait, il y a 70 ans, sur le bord d'un chemin, aujourd'hui déplacé pour arrondir un champ. La main du temps a, sans doute,

(1) Gerbeau, *op. cit.*, p. 215.

(2) Gerbeau, *op. cit.*, p. 218. — M. Gerbeau a bien voulu nous faire parvenir la photographie de cette peinture, nous en donnons la reproduction.

(3) « Sous le grand autel, dit Nicolas de Villars dans ses *Mémoires*, il y a une petite chambrette où anciennement on venoit dormir par dévotion pour recouvrer santé. » Durengues, *op. cit.*, p. 269.

commencé la ruine de cet antique édifice, mais celle des hommes n'a pas manqué de l'achever (1). » Cette église, appelée **Sainte-Foy-la-Vieille** et vulgairement **Sainte-Fennotte**, avait été construite dans l'enceinte d'un vaste cimetière gallo-romain dont l'exploration, si on en juge par les débris mis au jour par les travaux de culture, fournirait de nombreux et intéressants monuments. Dès le commencement du xvi^e siècle, cette église fut dépouillée de son indépendance au profit de Sainte-Foy-la-Jeune, dont elle ne fut plus qu'une modeste annexe.

Au xviii^e siècle, il se passa à Pujols un événement qui provoqua de la part de la population un pieux enthousiasme en faveur de la dévotion à notre sainte. « Il était question de déplacer le maître-autel de l'église Sainte-Foy-la-Jeune. Muni d'une autorisation épiscopale, et procédant à sa démolition, M. Depouy, curé de la paroisse, trouva sous la grande pierre du maître-autel « une boîte en fer blanc », cachetée avec de la cire rouge. Elle contenait un parchemin où on lisait ce qui suit :

M.C.C.C.C.X.C.VII, die xvii mensis septembris, Ego nicolaus epus aginens. consecravi altare hoc in honorem stae fidis et Reliquias stae fidis in eo inclusi, singulis ꝛꝑi fidelibus hodie unum annum et in die anniversario consecrationis humoi ipsum visitantibus xl dies de vera indulgentia, in forma ecclesiae consueta, concedens, nicolaus epus aginens.

« La boîte contenait, en outre, des reliques de sainte Foy, enveloppées dans du papier attaché avec de la soie noire, portant l'inscription : *de cerebro sanctae Fidis*.

« Cette pieuse découverte ne tarda pas à être connue de la population de Pujols, des habitants de Villeneuve et des paroisses environnantes qui demandèrent avec instances la célébration d'une fête particulière, en l'honneur de cette invention (2). »

Après une enquête ordonnée par l'évêque, ce désir fut exaucé, et les reliques placées dans un reliquaire. « Peu de temps après, à la requête des paroissiens, une confrérie fut érigée en l'honneur de *Notre-Dame-Sainte-Foy*, qui vit s'enrôler sous sa bannière un grand nombre de fidèles des paroisses, même les plus éloignées de la région, ainsi qu'en témoignent les nombreux registres de l'église (3). »

Plusieurs autres localités, dans le diocèse d'Agen, portent le nom de Sainte-Foy. En voici les noms : **Sainte-Foy de Blaymont** (4) ; **Sainte-Foy**

(1) Gerbeau, *op. cit.*, p. 239.

(2) *Id.*, p. 243.

(3) *Id.*, p. 244.

(4) Commune de Blaymont ; canton de Beauville ; arrondissement d'Agen.

de Montpezat (1) ; Sainte-Foy-la-Petite (2) ; Sainte-Foy de Pech-Bardat (3) ; Sainte-Foy de Jérusalem (4) ; Sainte-Foy d'Authé (5) ; Sainte-Foy de Grézac ou d'Epine (6) ; Sainte-Foy des Cailles (7) ; et Sainte-Foy de Frespech (8).

Aucune des églises de ces localités n'offre d'intérêt, et, comme pour les autres églises du diocèse, on ne possède aucun document relatif à leur origine. Voici, au surplus, ce que nous savons de l'état, en 1789, de certaines d'entre elles :

Sainte-Foy-la-Petite. « Eglise dite vulgairement Sainte-Fenote, longue de 14 cannes, large et haute de 5. Elle n'est pas lambrissée (9). »

Sainte-Foy de Frespech. « Eglise longue de 15 pas, large de 8, le chœur est voûté. Du côté de l'Épître, il y a une petite chapelle voûtée, dédiée à Notre-Dame (10). »

Sainte-Foy de Jérusalem. « L'église, du XI^e siècle, est longue de dix cannes (11), large de 4, haute de 8. Le sanctuaire est voûté. Du côté de l'Épître s'ouvre une chapelle voûtée, séparée de la nef par un arceau. Le clocher est sur l'arceau du sanctuaire... Outre la fête patronale de sainte Foy, on célèbre une fête votive, le jour de sainte Apollonie, qui est la grande dévotion du lieu (12). »

Cette église — et cela explique son nom — appartient aux chevaliers du Temple ; elle était une dépendance de la commanderie de Sauvagnas, située à six kilomètres de là, et qui est aujourd'hui le siège d'une paroisse et d'une commune.

De toutes ces églises, celle de Sainte-Foy des Cailles est la seule mentionnée par le Cartulaire de Conques, à l'occasion de la donation faite à l'abbaye de l'église Saint-Martin des Cailles, qui se trouvait dans le voisinage de Sainte-Foy (13).

DIOCÈSE D'AIRE

L'église de la paroisse **Sainte-Foy** (14) est sous le vocable de notre sainte. C'est un édifice petit et ancien, à une seule nef et sans aucun ornement. Elle a été restaurée au milieu de ce siècle.

Toutefois la fête patronale est celle de sainte Quitterie, patronne d'Aire :

(1) Commune de Prayssas ; arrondissement d'Agen.

(2) Commune et canton de Duras ; arrondissement de Marmande.

(3) Commune de Lacépède ; canton de Prayssas ; arrondissement d'Agen.

(4) Paroisse de St-Arnaud ; commune de Pont-du-Casse ; arrondissement et canton d'Agen.

(5) Commune d'Authé ; canton de Tournon ; arrondissement de Villeneuve.

(6) Commune et canton de Penne ; arrondissement de Villeneuve.

(7) Id. — (8) Id.

(9) Durengues, *op. cit.*, p. 516. — (10) Id. p. 294.

(11) La canne valait 2 m. 29 c. — (12) Id. p. 185.

(13) Cf. *Cartul.*, n° 49. — *Recueil des travaux de la Société... d'Agen*, tome VII, p. 91.

(14) Canton de Villeneuve de Marsan ; arrondissement de Mont-de-Marsan.

une fontaine située dans la commune porte le nom de cette dernière sainte, et ses eaux passent pour guérir les maux de tête. Sainte Quitterie semble n'avoir laissé à sainte Foy que l'honneur de donner son nom à la commune.

Nous savons que l'église de Sainte-Foy avait été détruite, et ses ornements pillés, lors des guerres de religion (1). Ses archives durent disparaître à la même époque.

DIOCÈSE D'ALBI

Le diocèse de **Castres** (2), réuni aujourd'hui à celui d'Albi, « honorait sainte Foy d'un culte spécial. Elle avait dans sa liturgie un office propre, et, sur la route qui mène de Castres à Saint-Pons, un oratoire desservi par plusieurs prêtres. Le quartier où était bâtie cette chapelle porte encore — 1898 — le nom de sainte Foy (3) ». Le plan de la ville de Castres, levé en 1674, reproduit en 1788 et enfin donné en 1893 dans l'*Albia christiana*, mentionne, parmi les portes des fortifications, « la porte de Fuzier, ou de sainte Foy ».

La chapelle, qui était l'église paroissiale de Villegoudou, fut détruite pendant les guerres de religion, au xvi^e siècle. Lors du rétablissement du culte catholique à Castres, après 1629, les nombreux privilèges qui avaient été accordés à sainte Foy furent transférés à Saint-Jacques, qui n'était précédemment que la chapelle de l'hôpital (4).

Aujourd'hui une seule église, celle de **Peyrole** (5), est sous le vocable de sainte Foy, auquel est joint celui de sainte Rufine. Elle a cessé d'être le centre d'une paroisse en 1757, pour devenir une simple annexe.

Une partie de la paroisse actuelle de **Saint-Jean de Marcel** (6) avait, avant la Révolution, une église dédiée à sainte Foy ; il n'en subsiste que des ruines pittoresques. On a conservé cependant une cloche sur laquelle se lit l'inscription suivante :

IHS MA IOSEPH SIT NOMEN DOMINI BENEDICTUM
IE SUIS SAINCTE FOY DE MARCEILS 1671

Sainte Foy est encore aujourd'hui patronne secondaire de l'église neuve de Saint-Jean de Marcel ; elle est représentée sur une de ses verrières.

(1) *Pouillé du diocèse d'Aire. (Bulet. de la Soc. de Borda, 1884, p. 118.)* — M. Tartière, archiviste des Landes, nous a obligeamment transmis ces renseignements.

(2) Chef-lieu d'arrondissement.

(3) Salabert, *Les saints du diocèse d'Albi*, II, p. 118.

(4) Voir « *le Tarn* », 1873.

(5) Canton de l'Isle-d'Alby ; arrondissement de Gaillac.

(6) Canton de Valderiès ; arrondissement d'Albi.

DIOCÈSE D'ANGERS

Le cartulaire de l'abbaye du Ronceray signale, dès la fin du ^x^e siècle, l'existence de la petite paroisse de **Sainte-Foy** (1). Richilde, abbesse du Ronceray, l'avait fondée « dans une lande inculte et inhabitée au milieu des bois, sans doute pour y retenir quelques pauvres bûcherons. Le petit hameau qui s'y forma obtint du comte Foulques, par l'intercession de la fondatrice, une immunité complète de toutes servitudes et des impôts extraordinaires, seul attrait qui pût y attirer et retenir quelques familles pauvres. Ces privilèges furent confirmés successivement par les comtes et les seigneurs suivants (2). »

Le plan de l'église de Sainte-Foy présentait un rectangle terminé par un chœur semi-circulaire. Sa longueur était de vingt mètres, sa largeur de 5^m 50. Aux deux côtés de l'abside étaient deux petits autels sous le vocable de sainte Foy et de sainte Emérance. Un petit clocher surmontait le portail, en avant duquel s'étendait le cimetière.

La paroisse fut supprimée par ordonnance épiscopale du 15 septembre 1768, malgré les protestations du seigneur et du curé, et la chapelle de Beau-lieu fut érigée en église paroissiale.

Dès le milieu du ^{xviii}^e siècle, l'église de Sainte-Foy tombait en ruines. Elle fut incendiée en janvier 1794. Enfin son emplacement fut aliéné par la commune, en 1833 ; il est aujourd'hui occupé par une maison particulière. Une croix de pierre, élevée solennellement en 1843, rappelle seule la paroisse Sainte-Foy.

Cependant, en 1838, un tailleur de pierres du nom de Fernay, désireux de conserver le culte de notre sainte, fit construire en son honneur, dans l'église de **Saint-Lambert du Lattay**, une chapelle qui fut restaurée en 1851. On y voit une statue moderne de sainte Foy. Notre sainte est encore honorée à Saint-Lambert. Chaque année, une des processions des Rogations fait une station devant la croix du cimetière de Sainte-Foy, et on y chante une antienne en l'honneur de la sainte.

Est-il vrai, comme le veut la tradition locale, que le culte de la vierge d'Agen et ses reliques aient été apportés dans ce pays par l'écolâtre Bernard d'Angers ? Nous l'ignorons. Néanmoins on conserve au presbytère de Saint-Lambert une petite chronique paroissiale qui attribue cette origine à l'ancienne

(1) Village de la commune de Saint-Lambert du Lattay ; canton de Thouarcé ; arrondissement d'Angers. — « Ecclesiola sancte Fidei in parochia sancti Lamberti martyris. » (Cartul. du Ronceray, III, c. 59.)

(2) C. Port, *Dictionn. histor. de Maine-et-Loire*.

paroisse. L'abbesse du Ronceray aurait reçu de Bernard les reliques de la jeune sainte, et c'est pour les honorer qu'elle aurait conçu l'idée de sa fondation.

Il existe encore dans le diocèse d'Angers une ferme (1) qui porte le nom de **Sainte-Foy**. La chronique que nous venons de citer attribuée à l'abbesse du Ronceray la fondation de deux églises en l'honneur de notre sainte dans le diocèse d'Angers. La seconde de ces églises aurait-elle disparu en laissant son nom à cette ferme ?

DIOCÈSE D'ANNECY

Deux paroisses du diocèse d'Annecy ont aujourd'hui encore sainte Foy pour patronne : Contamine-sur-Arve et la Clusaz.

C'est vers le XII^e siècle que l'église paroissiale de **Contamine-sur-Arve** (2) prit le vocable de sainte Foy. En 1083 elle s'appelait Notre-Dame. Donnée peu après aux Bénédictins de Cluny, elle fut rebâtie par eux, et dédiée à notre sainte ; à l'église conventuelle fut réservé le titre de Notre-Dame.

L'église paroissiale est mentionnée sous le vocable de Sainte-Foy dans le procès-verbal d'une visite pastorale de 1516. En 1589, les hérétiques de Berne, guerroyant en Faucigny contre le duc de Savoie, détruisirent par le feu l'église paroissiale de Contamine, « qui estoit sous le vocable de Sainte-Foy ». On lui substitua alors l'église conventuelle, qui passe depuis pour être dédiée à cette sainte, dont on y célèbre la fête le 6 octobre.

Au sujet de l'ancienneté du culte de sainte Foy à **la Clusaz** (3), on lit dans les archives de cette paroisse :

« La paroisse de la Clusaz est sous le vocable de sainte Foy, martyre d'Agen. Cette sainte ne fut d'abord connue que dans le couchant de la France, qui avait été le théâtre de ses souffrances. Il se fit au X^e siècle, par l'intercession de sainte Foy, un grand nombre de miracles qui répandirent son culte dans les provinces les plus éloignées de la France. On est porté à croire que la paroisse de la Clusaz fut établie vers cette époque, et qu'elle choisit pour patronne sainte Foy au moment où ses miracles firent adopter son culte par plusieurs diocèses, et surtout par celui d'Annecy. »

L'église de la Clusaz eut, en 1580, la visite pastorale de l'évêque de

(1) Commune de St-Paul-du-Bois ; canton de Vihiers ; arrondissement de Saumur.

(2) Canton et arrondissement de Bonneville.

(3) Canton de Thônes ; arrondissement d'Annecy.

Genève, Claude de Granier (1). Quelques années plus tard, « du mercredi dixième octobre mil six cent et sept, Mgr Ill^{me} et Rév^{me} François de Sales a visité l'église paroissiale de sainte Foy de La Clusaz... »



SAINTE FOY, SAINT FRANÇOIS DE SALES ET SAINT CLAUDE.
Tableau du XVII^e siècle. — Eglise de La Clusaz (Savoie).

L'église actuelle, construite en 1821 dans le style roman, n'a qu'une seule nef d'une quarantaine de mètres de longueur. Elle n'offre aucune particularité remarquable. On y voit cependant un curieux tableau où saint François de Sales et saint Claude sont représentés en prières devant sainte Foy. Peut-être y a-t-il là un souvenir de la visite faite par le saint évêque de Genève.

On célèbre solennellement à La Clusaz, le 6 octobre, la fête de sainte Foy. Ce jour-là les reliques de la sainte sont exposées à la vénération des fidèles (2).

Sainte Foy avait encore dans l'ancien diocèse de Genève, un autel ou une chapelle dans les églises d'**Alby** (3), et de **Cologny** près Seyssel (4) : cette dernière église est aujourd'hui détruite.

DIOCÈSE D'AUCH

Le diocèse d'Auch compte deux localités dédiées à sainte Foy : Soubère et Toujouse.

« **Soubère** n'est plus paroisse ; elle est annexe de Mauléon. Au XVII^e siè-

(1) « Il. et Rev. Claudius de Granier episcopus et princeps Genèvevis visitavit parrochiam ecclesiam sanctae Fidei loci clusae... »

(2) M. l'abbé Cohanier, curé de la Clusaz, a bien voulu recueillir à notre intention les matériaux de cette notice.

(3) Chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Annecy.

(4) Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saint-Julien.

cle, elle avait deux annexes, Cucassé et Labeyric. Elle n'a conservé que la première au XVIII^e siècle, la seconde est passée à Mauléon.

« La paroisse de Soubère et ses annexes furent cruellement maltraitées par les huguenots en 1569-1570. Les protestants, conduits par Sansot Capin, de Cazaubon, saccagèrent et ruinèrent les trois églises, enlevèrent les livres et brûlèrent les ornements, « en particulier trois pluviaux de satin et damas « avec les garniments de capes et diacres et trois calices d'argent. » Géraud de Barailon, prêtre et curé de Soubère, tomba deux fois aux mains des hérétiques (1). »

L'église de Soubère, telle qu'on la voit aujourd'hui, est presque tout entière du XVI^e siècle ; cependant quelques parties du chevet et de la sacristie ont été conservées de l'église romane démolie à cette époque, lors du passage des huguenots. Elle se compose d'une seule nef, à trois travées, terminée par une abside à cinq pans. Aux clefs de voûte du chœur sont sculptés les quatre Évangélistes.

On voit encore autour de l'édifice les restes d'une litre funéraire qui présente les armoiries des Maniban, anciens seigneurs du lieu.

Toujouse est une paroisse du canton de Nogaro. « Les nombreux documents que nous possédons sur cet antique fief ne nous permettent pas d'en dire l'origine...

« Malgré les murailles qui la protégeaient, l'église de Toujouse n'échappa point aux huguenots qui lui prirent tous les livres, les ornements, par les ordres de Capin de Cazaubon... L'église Sainte-Foy était l'église paroissiale... (2) »

Elle présente une grande analogie avec celle de Soubère, dont elle est contemporaine.

DIOCÈSE D'AUTUN

Dans le diocèse actuel d'Autun, la seule paroisse de **Burzy** (3) est sous le vocable de sainte Foy. Son église était autrefois une simple chapelle vicariale du diocèse de Macon.

Il existe dans le canton de Semur-en-Brionnais une paroisse du nom de **Sainte-Foy**. Elle a été formée en 1861 par la réunion de trois anciennes paroisses. Son église est sous le vocable de sainte Claire.

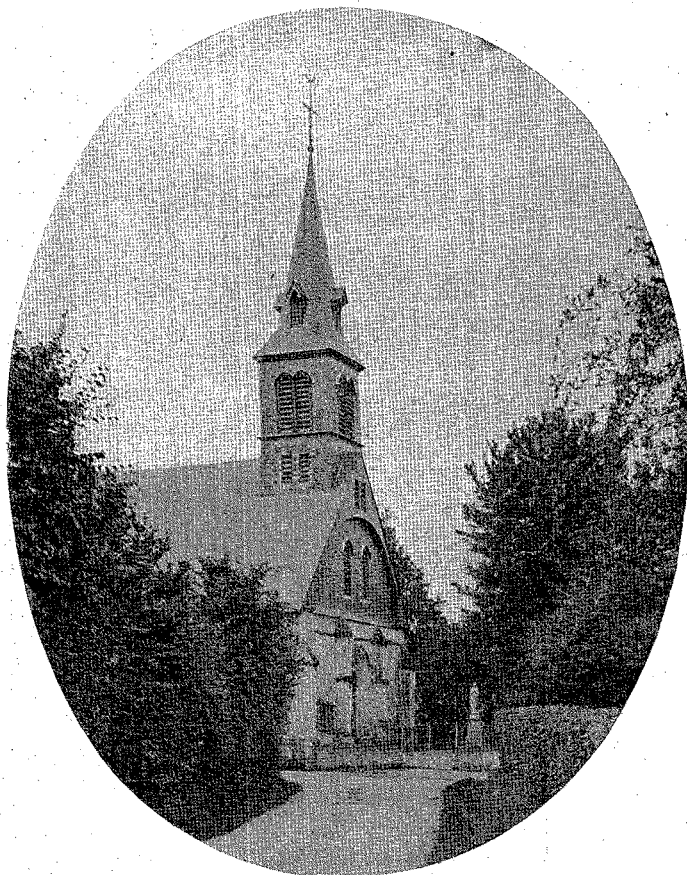
(1) Cazauban, *Pouillé du diocèse d'Aire*, p. 33.

(2) Cazauban, *op. cit.*, p. 33.

(3) Canton de Saint-Gengoux ; arrondissement de Macon.

DIOCÈSE DE BAYEUX

« L'église de **Sainte-Foy-de-Montgommery** (1) s'élève dans la vallée de la Vic, près de la route de Vimoutiers à Livarot ; elle est orientée du nord au midi. La partie la plus ancienne de cette église est le chœur, qui date du



SAINTE FOY DE MONTGOMMERY (CALVADOS).
Eglise. — (XIII^e-XIX^e siècles.)

xiii^e siècle. Le chevet, droit, présente une fenêtre géminée en lancette ; une fenêtre semblable éclaire le chœur du côté de l'Évangile. La nef remonte seulement au xvi^e siècle. Les murs sont construits en grand appareil. Des châssis garnissent les fenêtres, qui sont carrées. Une seule fenêtre, à l'ouest, offre des compartiments flamboyants. Un gâble ou fronton, revêtu d'essente, termine le portail. La porte, à linteau, est encadrée dans une ogive et flanquée de deux contreforts. Le clocher, qui surmonte le portail, est moderne et se fait re-

marquer par une forme disgracieuse. La cloche a été fondue par Lavillette en 1816. L'ancien clocher était placé à l'extrémité de la nef, près du chœur.

« On remarque à l'intérieur de l'église le maître-autel à la romaine, dont l'un des gradins est orné de deux jolis tableaux peints sur bois, représentant l'un, Jésus-Christ ; l'autre, la sainte Vierge (2). »

Ajoutons à cette description, un peu sèche, que l'église de Sainte-Foy de Montgommery est mentionnée dans la charte de fondation de l'abbaye de

(1) Canton de Livarot ; arrondissement de Lisieux.

(2) De Caumont, *Statistique monum. du Calvados*, tom. V, p. 641.

Saint-Pierre-sur-Dives, sous Guillaume le Conquérant, neveu de la comtesse Lesceline, fondatrice de ce monastère, morte en 1058. Le culte de sainte Foy dans ce pays semble donc remonter au XI^e siècle.

Enfin nous savons, par l'ordinal de l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dive (1), que l'office de sainte Foy y était célébré chaque année.

DIOCÈSE DE BAYONNE

Centulle IV, descendant direct de Caribert, roi d'Aquitaine, et souverain du Béarn, avait épousé, en 1070, Gisla, sa pupille, dont il était parent à un degré prohibé. Peu après son avènement, le pape Grégoire VII chercha à rompre ce mariage que le légat, Amatus, déclara de nulle valeur, et écrivit à ce sujet à Centulle une lettre où, tout en l'engageant à faire pénitence, il rendait hommage à ses qualités et à ses vertus. Le prince céda aux exhortations de Grégoire, et le légat prononça la dissolution du mariage. Gisla, qui s'était soumise avec une pieuse résignation à la séparation prononcée, se retira au monastère de Marigny, au diocèse de Laon, qui dépendait de l'abbaye de Cluny.

Centulle, désireux de donner un témoignage éclatant et irrécusable de son repentir, fonda à **Morlaas**, en 1079, l'abbaye de Sainte-Foy. Il assura à l'église des rentes et des privilèges nombreux. Gaston IV, fils de Centulle et de Gisla, lui fit à son tour de nombreuses largesses. A son retour de la Terre-Sainte, jaloux de témoigner à Dieu sa reconnaissance pour la protection qui ne lui avait jamais manqué, ce dernier consacra sa ville de Morlaas à Dieu, à saint Pierre et à sainte Foy, défendant expressément que nul homme fût assez téméraire pour envahir son territoire ou faire logement dans les maisons de la ville. Ce fut sur l'autel de sainte Foy que ce prince prononça plus tard l'affranchissement de la ville de Morlaas.

Le cartulaire de Morlaas nous fait connaître les origines et les premiers développements du prieuré de ce lieu, dont le service religieux avait été confié aux moines de saint Benoît.

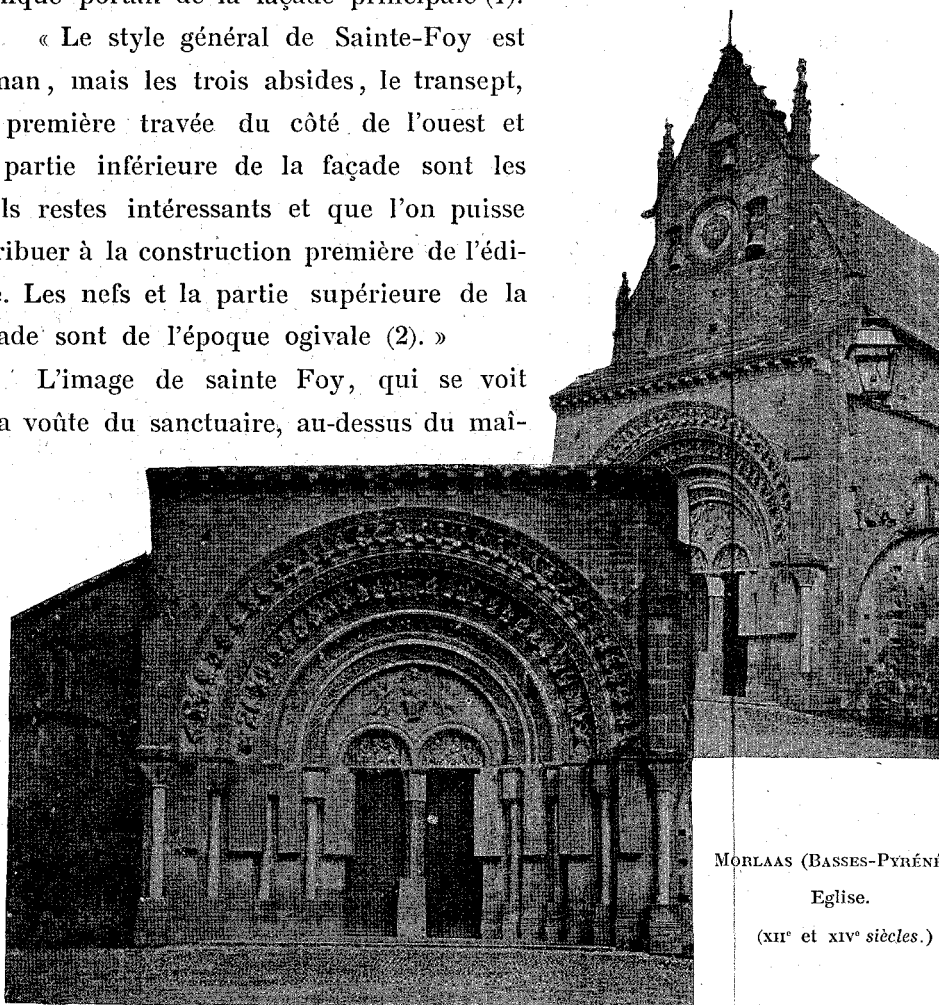
Après une longue période de prospérité, des événements désastreux, depuis le commencement du XVI^e siècle, amenèrent la destruction presque complète du corps principal de l'église. Il fallut, en 1570, en interdire l'accès aux fidèles, qui ne purent y rentrer qu'en 1620, lors de l'arrivée de Louis XIII à Pau. Les travaux indispensables ne purent être menés que lentement, à cause de la pénurie des ressources et des agitations politiques, et ne furent terminés qu'en 1724.

(1) -Ordinal de l'abbaye de Saint-Pierre sur Dives, publié par l'abbé J.-B. Blin, p. 131.

C'est seulement de nos jours qu'on a pu restaurer le chœur, ainsi que le magnifique portail de la façade principale (1).

« Le style général de Sainte-Foy est roman, mais les trois absides, le transept, la première travée du côté de l'ouest et la partie inférieure de la façade sont les seuls restes intéressants et que l'on puisse attribuer à la construction première de l'édifice. Les nefs et la partie supérieure de la façade sont de l'époque ogivale (2). »

L'image de sainte Foy, qui se voit à la voûte du sanctuaire, au-dessus du maî-



MORLAAS (BASSES-PYRÉNÉES).
Eglise.
(XII^e et XIV^e siècles.)

tre-autel, a été peinte il y quelques années seulement. L'église est à trois nefs, terminées par trois absides.

On lit sur un pilier l'inscription suivante :

ANNO : DNI : M : CCC : I : A QVEST : PILLA :
RET : AOTS : AYTAR : FE : FAR : EN :
PER : DE : THEZA : QVI : DIVS : PE :
RDON : AD : HONOR : DE : DIV : E : DE :
CSENT : ORENS : E : DE : SENTE : FEE ·

qui peut être traduite ainsi : L'an du Seigneur 1301, Pierre de Thèze, à qui

(1) De Bordenave d'Abère, *Morlaas et sa Basilique*. — L. Cadier, *Cartulaire de sainte Foi de Morlaas*.

(2) Ch.-C. Le Cœur, *Le Béarn : Histoire et promenades archéologiques*, p. 289. — Laplace, *Notice historique et archéologique sur Sainte-Foy de Morlaas*. C'est M. Laplace, ancien curé de Morlaas, et M. Lartigues, curé actuel, qui nous ont mis à même de rédiger ces lignes.

Dieu pardonne, a fait faire ce pilier et cet autel en l'honneur de Dieu, de saint Orens et de sainte Foy.

Des reliques de notre sainte, données à l'église de Morlaas par l'évêque de Rodez, y furent solennellement transférées, le 21 avril 1883, par l'évêque de Bayonne (1). Nous empruntons au journal *l'Univers* du 24 mai suivant le récit des fêtes qui eurent lieu à cette occasion :

« Mgr l'évêque de Rodez a envoyé récemment à M. le doyen de Morlaas, des reliques de sainte Foy, patronne de cette cité. Une fête a été organisée pour l'installation des reliques ; Mgr l'évêque de Bayonne l'a présidée. Sa Grandeur, précédée d'un nombreux clergé qui portait la châsse, don gracieux de M. le doyen, a parcouru processionnellement une partie de la ville. Une foule immense, accourue des communes voisines de Pau, suivait le cortège un cierge à la main. M. le chanoine Touchet (2), secrétaire général de l'évêché, a prononcé un éloquent discours. Mgr l'évêque a présenté les reliques de sainte Foy à la vénération des fidèles, qui se sont succédé devant le sanctuaire pendant une heure. Il a ensuite donné le salut du Très Saint-Sacrement. Le vénéré prélat, s'adressant aux fidèles, les a exhortés à suivre l'impulsion donnée par Mgr l'évêque de Rodez pour la propagation et l'affermissement de la foi, leur demandant de ne pas oublier dans leurs prières le docte et pieux prélat qui s'est empressé de donner les précieuses reliques lorsqu'il a connu les généreux efforts des paroissiens de Morlaas, dociles à la voix de leur respectable pasteur, pour maintenir le culte de sainte Foy, « l'Agnès des Gaules ».

DIOCÈSE DE BEAUVAIS

Il est question, dans le *Libre des miracles* (3), d'une église construite à Noyon en l'honneur de notre sainte. Le souvenir en est aujourd'hui si complètement perdu, qu'elle n'est mentionnée par aucun autre document. On ne trouve d'ailleurs dans le diocèse actuel de Beauvais aucune trace du culte de sainte Foy.

Il existe cependant, dans l'église de **Bailleul-sur-Thérain** (4), un tableau peint sur bois, sur lequel sont représentées les scènes du martyre de la vierge d'Agen. Elle est debout au milieu du panneau, tenant de la main gauche un livre ouvert, la droite appuyée sur son gril. A sa droite on la voit d'abord

(1) V. le *Mémorial des Pyrénées*, n° du 22-23 avril 1883. — Cf. *l'Univers*, 24 mai.

(2) Aujourd'hui évêque d'Orléans.

(3) Liv. I, c. XXXIV.

(4) Canton de Nivillers ; arrondissement de Beauvais.

attachée à une croix (1), puis flagellée par deux bourreaux. Du côté opposé, sa mère l'encourage en lui montrant le ciel, tandis qu'un ange vient la fortifier ; des bourreaux lui crèvent les yeux ; elle refuse de sacrifier aux dieux devant un temple ; enfin elle est couchée sur le gril, sous lequel les bourreaux attisent le feu. Au dernier plan du tableau, s'étendent des collines sur lesquelles s'élèvent une tour et des moulins à vent. Dans le ciel apparaît la figure du Père Eternel (2).

Ce curieux tableau appartenait primitivement à un sieur Ménard qui habitait, à peu de distance de Bailleul, la ferme dite de la Maison Rouge ; cette dernière dépendait de l'abbaye cistercienne de Froidmont, située dans la même région.

DIOCÈSE DE BELLEY

Dans ce diocèse, la paroisse de **Château-Gaillard** (3) se fait remarquer par sa dévotion envers sainte Foy. De temps immémorial, elle la choisit pour sa patronne, et se distingua toujours par une vive piété à l'égard de cette héroïque martyre. Aussi voit-on, chaque dimanche, de nombreux cierges brûler devant son autel et sa statue ; le 6 octobre est un jour de grande fête, où l'on se fait gloire et honneur de recevoir la sainte communion.

On raconte de nombreuses guérisons opérées par l'intercession de sainte Foy, et on rapporte des grâces signalées qui lui sont dues.

Il n'y a pas d'édifice spécial consacré à son culte ; une chapelle est placée sous son vocable dans l'église paroissiale, de construction récente. D'ailleurs, Château-Gaillard, qui était avant la Révolution une annexe d'Ambérieu, n'a été érigé en paroisse qu'à la suite du Concordat.

DIOCÈSE DE BESANÇON

Vaucluse, dont les ruines imposantes dominant la vallée du Dessoubre, dut probablement sa fondation à une colonie venue de l'abbaye d'Agaune. Ce monastère avait déjà une certaine importance au IX^e siècle, car, le 8 août 870, il était assigné en partage, avec plusieurs autres monastères considérables, à Louis-le-Germanique. Donné le 27 juin 1096, à l'archevêque de Besançon, Hugues III, il fut cédé en 1107 à l'abbaye de Cluny.

(1) On voit que la plus étrange fantaisie a guidé le peintre et lui a fait admettre des supplices dont il n'est nullement question dans la légende de sainte Foy. Nous rencontrerons ailleurs, et notamment à Conches (Eure), des représentations aussi peu conformes à la vérité.

(2) Voir plus bas (ch. IV) ce que nous disons des scènes représentées sur ce tableau.

(3) Canton d'Ambérieu ; arrondissement de Belley.

C'est aux Bénédictins de Vaucluse que **Rosureux** (1) doit son existence. Ils y bâtirent d'abord un oratoire en l'honneur de sainte Foy, et, plus tard, y firent construire deux moulins. Ce petit ermitage ou hameau n'était connu alors que sous le nom de Sainte-Foy, et désigné ainsi dans les chartes de l'époque. Il fut très fréquenté au moyen âge, et les religieux avaient eux-mêmes une grande dévotion pour la vierge martyre. Appartenant à la même famille religieuse que les moines de l'abbaye de Conques, ils en apportèrent ou en reçurent vraisemblablement le culte et la dévotion à sainte Foy, qu'ils propagèrent avec autant de succès que de zèle.

Le modeste oratoire de Rosureux fut bientôt visité par de pieux pèlerins, et l'affluence prit un tel accroissement qu'au xvi^e siècle il fallut songer à construire une chapelle, et la faire desservir par un religieux du prieuré.

A la même époque fut instituée la Confrérie de sainte Foy. Dans le principe, les habitants de Rosureux pouvaient seuls en faire partie ; plus tard, les paroisses du voisinage voulurent elles-mêmes s'y associer. Sur leurs instances, les religieux de Vaucluse sollicitèrent du Souverain Pontife l'autorisation nécessaire. Paul V accueillit favorablement leur supplique, et, par une bulle donnée à Sainte-Marie-Majeure, en date des ides de septembre de l'an 1615, il enrichit la Confrérie de nombreuses indulgences, et les étendit à tous les fidèles qui voudraient en faire partie. Ferdinand de Rye, archevêque de Besançon, en donnant l'*exequatur* à la bulle pontificale, recommanda spécialement la Confrérie à tous les prêtres de la ville et du diocèse « parce qu'il est reconnu, disait-il, que ce qui en fait l'objet importe souverainement au salut du peuple ».

Depuis ce jour, les pèlerinages devinrent de plus en plus nombreux et fréquentés. Toutes les paroisses des environs tenaient à honneur de s'y rendre chaque année. On retrouve, dans les comptes conservés aux archives communales, le détail de la dépense votée annuellement pour la procession, ainsi que pour la messe célébrée par les Bénédictins. L'affluence était surtout grande le lundi de la Pentecôte et le 6 octobre, jour de la fête de sainte Foy. La foule était alors si considérable, qu'il fallait célébrer le saint sacrifice en plein air ; on voit encore au mur de l'église deux gros crochets de fer qui servaient, dit-on, à suspendre une chaire à prêcher. Pour occuper, durant la journée, les pieux loisirs des pèlerins, des acteurs, choisis et exercés par les religieux de Vaucluse, représentaient sur des théâtres rustiques le martyre et la mort de la « chère sainte » — le « mystère de sa passion » —, ou bien racontaient ses miracles et ses bienfaits (2).

(1) Canton de Bussey ; arrondissement de Montbéliard.

(2) L'abbé Bouchey, *Sainte Foy, son martyre, ses reliques...* — Cf. L'abbé Loye, *Hist. de la baronnie de Beivoir*.

Le pèlerinage de sainte Foy à Rosureux fut florissant jusqu'à la Révolution. Puis, à part quelques pèlerinages isolés et peu nombreux, on sembla avoir un peu oublié la dévotion à la vierge d'Agen. C'est en 1875 que l'abbé Faivre, alors curé de Rosureux, entreprit de rendre au culte de sainte Foy son ancienne splendeur. Il y réussit, et depuis lors, le 6 octobre de chaque année, les fidèles des villages voisins accourent en foule pour célébrer la fête de la glorieuse martyre. Très souvent aussi, dans le courant de l'année, des pèlerins viennent prier sainte Foy au pied de son autel, et de nombreux témoignages attestent que des faveurs de tout genre ont été obtenues par son intercession. L'abbé Faivre rétablit aussi la Confrérie, qui compte aujourd'hui environ cinq cents membres inscrits. Elle n'a pas d'autre règlement que la bulle de Paul V.

L'église paroissiale de Rosureux, devenue le sanctuaire de sainte Foy après la destruction de la chapelle primitive, fut réduite en cendres en 1834 par un incendie qui détruisit la plus grande partie du village. L'église actuelle, construite après cette catastrophe, n'a aucun style et n'offre aucune particularité remarquable.

Parmi les objets qui furent sauvés de l'incendie, et qui existent encore, deux nous intéressent plus spécialement (1).

C'est d'abord l'original de la bulle de Paul V, dont nous avons parlé. Ecrite sur une feuille de parchemin de 70 centimètres de largeur sur 50 de hauteur, elle est illustrée de magnifiques vignettes et calligraphiée selon les règles de la chancellerie pontificale. A un cordon de soie est appendu le sceau de plomb qui présente, au droit, les effigies des saints apôtres Pierre et Paul, et, au revers, l'inscription : PAULUS PAPA V.

L'autre objet est un reliquaire en argent, en forme de vase pédiculé, mesurant environ 30 centimètres de hauteur. Sous le pied, on lit cette inscription : A LA DÉVOTION D'HONORABLE PIERRE MONIOT DE CHAMÉSY ET LAURENT CROPRE DUDIT LIEU POUR LE SERVICE DE L'AUTEL DE SAINTE FOY A ROSUREUX. 1633. Il ne porte aucune représentation de notre sainte.

L'église de Rosureux possède deux reliques de sainte Foy. L'une — *ex ossibus sanctae Fidis* — a été donnée le 9 avril 1873 par l'évêque d'Agen. L'autre, extraite de la statue d'or de Conques, a été, à la demande de Mgr Paulinier, archevêque de Besançon, accordée en 1878 par Mgr Bourret, évêque de Rodez.

Sainte Foy est, de temps immémorial, honorée comme patronne secondaire à **Montandon** (2). Chaque année, le 6 octobre, on bénit solennellement

(1) V. la grav. hors texte.

(2) Canton de Saint-Hippolyte ; arrondissement de Montbéliard.

le pain et le sel destinés aux animaux. Le dimanche suivant, on célèbre la fête dans les familles ; à la messe paroissiale, les jeunes filles offrent chacune un cierge en l'honneur de sainte Foy.

L'église de Montandon possède trois tableaux relatifs à notre sainte. Sur l'un, elle est représentée debout dans sa prison. Sur le second, placé au rétable d'un autel latéral, elle est à genoux et un ange lui apparaît pour la consoler. Le troisième ornaît autrefois le devant de l'autel de la sainte. Elle y est représentée deux fois : d'abord à genoux, la palme à la main, devant une apparition de la sainte Vierge tenant l'Enfant Jésus ; puis, étendue sur le grill au-dessus d'un brasier ardent. Ce troisième tableau se trouve aujourd'hui au presbytère.

La paroisse **des Allemands** (1) a pris sainte Foy pour patronne il y a 250 ans, assure-t-on, sans qu'aucun document puisse nous apprendre à quelle occasion ni dans quelles circonstances.

L'ancienne église, incendiée en 1874, possédait quelques reliques de la sainte, qui jouissaient d'une grande vénération dans le pays ; elles n'ont pu être soustraites aux flammes. Une nouvelle église, de dimensions moyennes, a été construite de 1876 à 1878. Sur un des vitraux du sanctuaire est représentée sainte Foy avec les instruments de son supplice. Au rétable de l'autel de sainte Foy, a été placé un tableau où se voit le martyre de la sainte patronne. Enfin un reliquaire en bois doré, reproduisant la forme de l'église actuelle, doit renfermer quelques fragments de ses reliques.

Au sommet d'une colline qui domine la vallée de la Loue, sur le territoire de **Mouthier** (2), s'élevait une chapelle de Sainte-Foy. Un Annuaire de 1846 en parlait en ces termes : « A environ trois cents mètres de Mouthiers, du



SAINTE FOY ET LA VIERGE. — *Tableau du XVII^e siècle.*
Eglise de Montandon (Doubs).

(1) Canton de Montbenoît ; arrondissement de Pontarlier.

(2) Canton d'Ornans ; arrondissement de Besançon.

côté de Lods, sur un terrain élevé qui domine la nouvelle route royale, et environnée de tous côtés de vignes et de vergers, on aperçoit une chapelle dédiée à sainte Foy, et construite dans un style entièrement gothique. Elle fut vendue pendant la Révolution, et depuis lors elle a appartenu à différents particuliers. Présentement elle est la propriété de M. Léonel de Moustier, qui se propose de la restaurer, car elle tombe en ruines. » Depuis cette époque, la chapelle Sainte-Foy a disparu presque complètement ; c'est à peine, en effet, s'il en subsiste la base des murs.

Un monastère bénédictin exista à Mouthier-Hautepierre et y établit sans doute le culte de sainte Foy.

Dans l'église paroissiale de Mouthier existe un tableau qui représente sainte Gertrude et sainte Foy. Notre sainte, vêtue d'une robe blanche et d'un manteau rouge, a la tête couronnée ; elle tient un gril d'une main ; de l'autre elle porte une palme.

On voit aussi dans cette église deux bustes-reliquaires de vierges. Ils sont en bois ; mais l'absence d'inscriptions et la perte des authentiques de leurs reliques empêchent de leur assigner un nom (1).

DIOCÈSE DE BORDEAUX

Le nom de **Sainte-Foy-la-Grande** (2), que porte une localité du diocèse de Bordeaux, rappelle que les moines de Conques y fondèrent un prieuré après qu'ils eurent été autorisés, en 812, à posséder des établissements religieux sur les bords de la Dordogne. Ils y avaient encore un prieur en 1561, car nous voyons qu'à cette date il fut chassé par les protestants. Nous ne connaissons pas la date de la fondation du couvent de Sainte-Foy ; elle ne dut pas être postérieure de beaucoup à 812. La tradition locale a conservé le souvenir du lieu où il se trouvait, au nord-est de la ville, en dehors de ses murs. Louis XIII y assista, en 1622, à la fête du Saint-Sacrement.

L'église actuelle de Sainte-Foy-la-Grande ne date que de 1851. Trois autres édifices l'avaient précédée sur le même emplacement. Déjà, au XIII^e siècle, les Templiers y avaient élevé un beau monument, qui fut rasé dès le début des guerres de religion. Il n'en subsista que la façade et le clocher. La façade existe encore, avec le porche, la chapelle des fonts baptismaux, les deux tri-

(1) Pour tout ce qui concerne le diocèse de Besançon, nous ne saurions trop remercier de son active obligeance M. l'abbé C. Perrin, directeur au grand séminaire. Il ne faut pas séparer de son nom celui de M. l'abbé Jacquier, curé de Rocureux.

(2) Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Libourne. Le qualificatif La-Grande fut donné à cette localité par opposition à Sainte-Foy-la-Petite, du diocèse d'Agen, auquel appartenait aussi jadis Sainte-Foy-la-Grande.

bunes qui surmontent le porche et les deux chapelles, ainsi que la base du clocher. La flèche fut renversée en 1650 par un violent orage.

Lorsque Louis XIII eut soumis les villes de la Saintonge, il vint mettre le siège devant Sainte-Foy, qui ne tarda pas à faire sa soumission. Quelques familles se déclarèrent catholiques, et le roi, pour leur donner satisfaction, fit bâtir, en l'appuyant contre la façade de l'ancienne église, une chapelle à peine assez grande pour abriter deux cents personnes.

Après la révocation de l'édit de Nantes, Mascaron, évêque d'Agen — Sainte-Foy relevait alors de l'évêché d'Agen — obtint des subsides de Louis XIV pour faire construire une église aux lieu et place de la chapelle de Louis XIII, devenue insuffisante pour la population. C'est cet édifice, du style le plus lourd, qui a été remplacé en 1851 par l'église actuelle, adossée comme les précédentes à la façade du XIII^e siècle. Trois nefs, voûtées en pierre, se terminent par une abside flanquée de deux absidioles. Le style adopté est celui du XIII^e siècle.

Sur le désir de l'archiprêtre de Sainte-Foy, l'abbé de Langalerie, qui mourut archevêque d'Auch, le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, donna, le 4 octobre 1851, sainte Foy comme patronne secondaire à la nouvelle église, dont la sainte Vierge est la patronne principale.

Lors de sa consécration, le 28 septembre de la même année, une parcelle des reliques de la vierge d'Agen avait été mise dans la pierre sacrée du maître-autel, avec des reliques de plusieurs autres saints. Une relique plus considérable est conservée dans un magnifique reliquaire. On la porte processionnellement tous les ans à travers les rues de la ville au jour de la fête de sainte Foy. Nous empruntons au registre des archives de l'église les lignes suivantes :

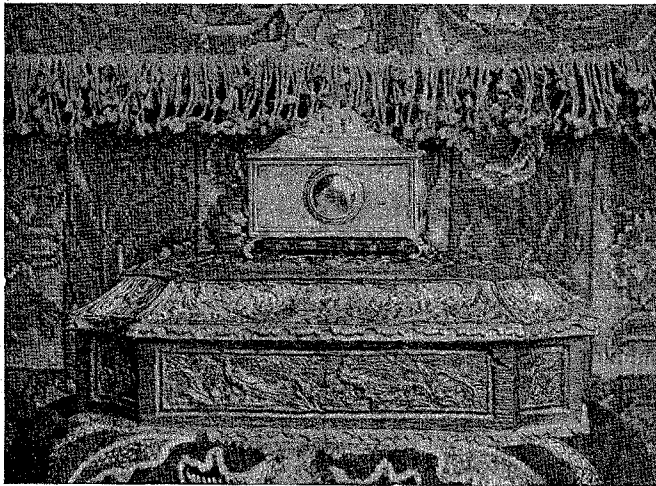
« Le douze octobre mil huit cent soixante-dix-neuf est une date mémorable pour la paroisse de Sainte-Foy-la-Grande. S. G. Mgr l'évêque de Rodez avait bien voulu donner à Mgr de Langalerie, pour la paroisse de Sainte-Foy, une relique insigne de la sainte patronne de la ville. La réception de ce précieux trésor a été un événement religieux et l'occasion d'une splendide fête.

« Mgr le Cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, présidait la cérémonie. Son Eminence avait à ses côtés : MMgrs de Langalerie, archevêque d'Auch ; Grimardias, évêque de Cahors ; Bourret, évêque de Rodez ; Fonteneau, évêque d'Agen. Avant la messe pontificale, chantée à neuf heures par Son Eminence, les reliques ont été apportées processionnellement à l'église sur les épaules de quatre prêtres. A vêpres, Monseigneur de Rodez a prêché le panegyrique de sainte Foy. Après les vêpres, la procession s'est déroulée à travers des rues magnifiquement décorées. . . . Le soir, la ville entière était illuminée.

C'est l'avis unanime que, de mémoire d'homme, on n'avait jamais vu pareille fête à Sainte-Foy (1) ».

Sainte-Foy-la-Longue (2) appartenait, avant la Révolution, au diocèse de Bazas. Son église n'est plus aujourd'hui qu'une chapelle de secours, desservie par le curé de la paroisse de *Saint-André-du-Bois*. Nous ne possédons aucun renseignement relatif au culte de sainte Foy dans cette localité. Les archives manquent, et les habitants n'ont gardé à ce sujet aucun souvenir ni aucune tradition.

En 1734, Delabat de Savignac, conseiller au Parlement de Bordeaux, obtint, par l'intermédiaire de Balsa ou Balsac de Firmy (3), conseiller au Par-



RELIQUAIRE DE SAINTE FOY
(XVIII^e siècle)
appartenant à la famille Delabat de Savignac.

lement de Toulouse, une relique authentique de sainte Foy. Le chapitre de Conques lui fit présent d'un fragment d'ossement, de la grosseur d'un demi-pouce. L'authentique de cette relique fut signé par le chapitre, et l'évêque de Bordeaux, François de Maniban, en fit la reconnaissance canonique. Elle fut renfermée alors, dit le procès-verbal, « dans une petite châsse d'argent, dorée

en dedans, d'environ trois pouces de long, haute et large d'environ un pouce et demi, appuyée sur quatre petits pieds d'argent, ayant sur le dessus une couronne de fleurs gravées et surmontée d'une petite croix avec deux consoles, le tout d'argent. Nous avons procédé à la bénédiction de ladite châsse, ensuite nous y avons renfermé la relique de sainte Foy, qui a été assujettie par deux tresses d'argent, et posée de façon à pouvoir être aperçue à travers les trois cristaux qui sont à la partie antérieure et à chaque côté de ladite châsse...

(1) Ces lignes relatives à Sainte-Foy-la-Grande, sont la reproduction presque textuelle de deux lettres de M. l'abbé Nogradat, curé de cette ville.

(2) Commune du canton de Saint-Macaire ; arrondissement de La Réole.

(3) Jean-André, baron de Balsa ou Balsac, seigneur de Firmy, non loin de Conques, conseiller au Parlement de Toulouse en 1727, avait un frère archidiacre de Rdez, et un fils doyen du chapitre de Conques. — De Barrau, *Documents général.*, IV, 228.

au-devant de laquelle est gravée cette inscription : SAINTE FOY VIERGE ET MARTYRE A AGEN.

Cette châsse existe encore, avec les reliques qu'elle n'a cessé de contenir. Elle est conservée par les descendants de Delabat de Savignac, qui pense avoir eu pour ancêtres des membres de la famille même de sainte Foy. La famille de notre sainte se serait éteinte dans celle des Destignols ; la famille Destignols dans celle des Despens, et enfin les Despens-Destignols dans la famille Delabat de Savignac, à la fin du xvii^e ou au commencement du xviii^e siècle.

Quoi qu'il en soit de cette lignée, la dévotion à sainte Foy s'y est toujours conservée très vive. En particulier, depuis leur alliance avec la famille qui se dit issue de celle de notre sainte, tous les Delabat de Savignac, hommes et femmes, ont reçu au baptême le nom de Foy. Toutes les chapelles élevées sur leurs terres étaient dédiées à la glorieuse martyre. Lorsque des jeunes filles des familles Despens et Delabat se trouvaient à Agen, elles seules jouissaient, jusqu'en ces derniers temps, du privilège d'être préférées à toutes les autres pour porter la châsse de sainte Foy dans les cérémonies publiques. A l'époque de la Restauration, deux d'entre elles furent choisies pour porter ses reliques lors de leur translation solennelle à Villeneuve d' Agen.

De précieux monuments du culte de sainte Foy sont encore conservés par la famille Delabat de Savignac. Outre la châsse dont nous avons parlé plus haut, elle possède six tableaux de grande dimension, qui représentent les principales scènes de la vie et du martyre de sainte Foy. En voici l'énumération : 1^o Baptême de sainte Foy ; — 2^o Sa confirmation par saint Caprais ; — 3^o La sainte confesse sa foi devant le tribunal de Dacien ; — 4^o Elle subit le supplice du gril ardent ; une colombe vient éteindre le brasier ; — 5^o Sainte Foy et saint Caprais en prison ; — 6^o Décollation de sainte Foy (1). — Ces peintures sont conservées dans la chapelle de Monclairon, dédiée à notre sainte, comme les chapelles de Bastoney et de Lausac. Toutes trois se trouvent dans le Bordelais. La dernière n'appartient plus aux Delabat.



SAINTE FOY.
Email du xvii^e siècle.
Collection Delabat de Savignac.

(1) V. les gravures de ces peintures, *passim*.

Un petit tableau encore en leur possession représente la sainte debout, entourée de nuages, tenant d'une main un gril, de l'autre un glaive et la palme du martyr.

Enfin la famille Delabat conserve une statue de sainte Foy et deux émaux qui portent la signature de N. Laudin, émailleur de Limoges (1). Tous deux représentent notre sainte debout, l'un avec ses attributs, l'autre enchaînée et marchant sur un gril ardent (2).

Les Despens-Destignols récitaient de temps immémorial une commémoration de sainte Foy dont nous donnerons le texte dans un autre chapitre de cette histoire (3).

DIOCÈSE DE CAHORS

Deux paroisses de ce diocèse sont dédiées à notre sainte : Belmont et Cras.

Il est de tradition encore à **Belmont** (4) que le moine Aronide, lorsqu'il emportait à Conques les reliques de sainte Foy, se reposa au lieu où se trouve aujourd'hui le cimetière de cette paroisse. Une chapelle élevée en cet endroit peu de temps après l'événement, pour en consacrer le souvenir, aurait été détruite par les Albigeois, ou plus probablement par les huguenots à l'époque des guerres de Religion. Quoi qu'il en soit de cette tradition locale, les quelques maisons qui s'élèvent aujourd'hui encore auprès du cimetière de Belmont portent le nom de village de Sainte-Foy.

Avant la Révolution, Belmont appartenait au diocèse de Montauban, et faisait partie de la paroisse de Mazerac. La paroisse actuelle fut érigée après le Concordat, et prit sous sa dépendance Saint-Pierre de Balach, qui formait auparavant une paroisse. L'évêque de Cahors dut, pour cela, céder à de vives instances et surtout à la promesse qui lui fut faite de construire une église à Belmont. On se contenta longtemps d'une vaste grange, remplacée depuis une quarantaine d'années par un édifice plus décent et plus convenable à la dignité du culte.

Une des chapelles de l'église nouvelle est dédiée à sainte Foy, dont la statue se dresse au-dessus de l'autel. La fenêtre qui l'éclaire est ornée de vitraux où sont représentées sainte Philomène et sainte Foy. Au-dessous de la porte d'entrée de l'église, on a placé, en 1884, une verrière qui offre, dans

(1) V. les grav. p. 5 et 275.

(2) On remarquera, sur les reproductions que nous en donnons, l'analogie frappante qui existe entre cette représentation et la partie gauche du quatrième tableau mentionné plus haut.

(3) V. 4.

(4) Commune et canton de Lalbenque; arrondissement de Cahors.

trois médaillons, le baptême de sainte Foy, sa décollation et son triomphe dans le ciel.

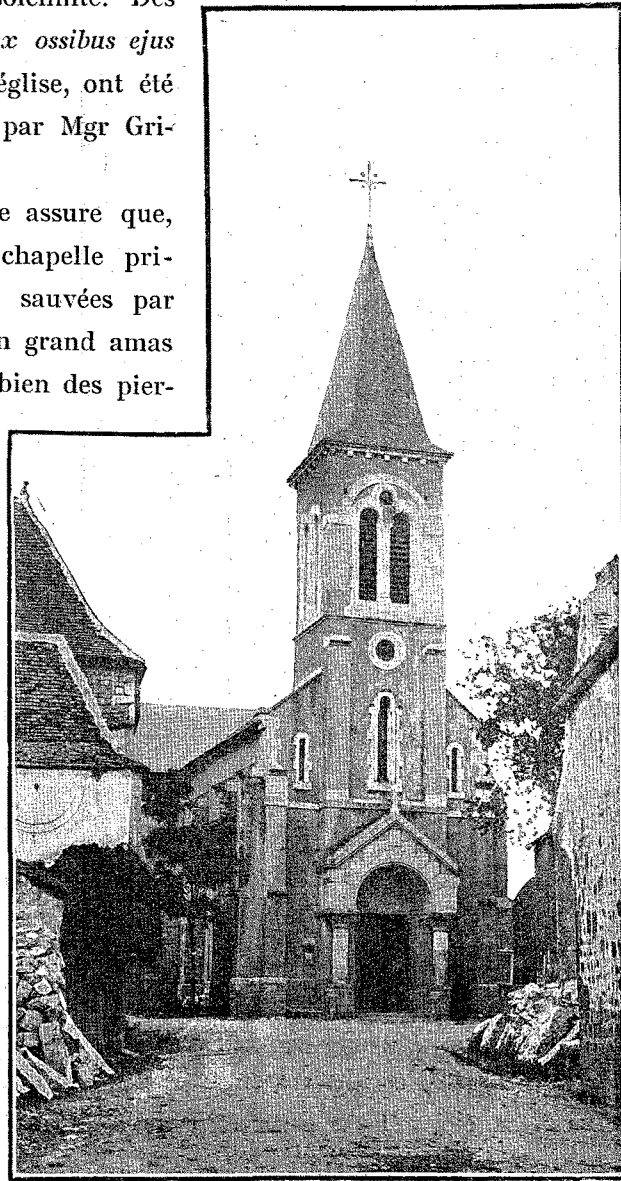
Le culte de sainte Foy est en grand honneur à Belmont, et sa fête s'y célèbre chaque année avec solennité. Des reliques de la jeune vierge — *ex ossibus ejus* — qui sont conservées dans l'église, ont été offertes, le 20 septembre 1876, par Mgr Grimaudias, évêque de Cahors.

Une autre tradition locale assure que, lors de la destruction de la chapelle primitive, les cloches en ont été sauvées par les habitants et cachées sous un grand amas de pierres. On a déjà remué bien des pierres dans le pays sans que cette tradition ait pu se confirmer.

L'église de **Cras** (1) a été reconstruite en 1885 et consacrée l'année suivante. Sainte Foy est représentée sur une de ses verrières. Aucune tradition locale, rien dans les archives ne nous renseigne au sujet des origines du culte et du patronage de notre sainte.

Il existe encore dans le clocher de Cras une cloche portant la date de 1582. Les inscriptions qu'on y lit nous apprennent que la présente cloche a été faite par

les habitans de **Cras** à l'honneur de la beuote **Virge** (sic) **Marie** **Saint Jean-Baptiste** et de **Sainte Foy** notre patronne (2).



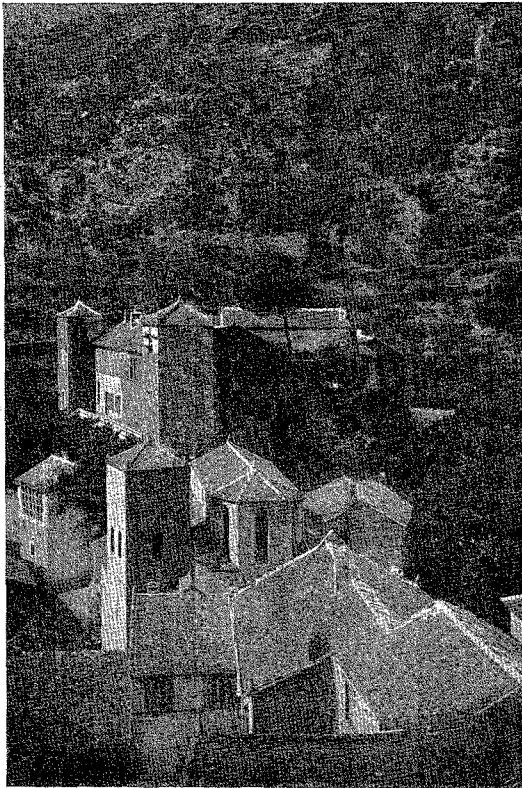
CRAS (LOT).
Eglise. — (xix^e siècle.)

(1) Canton de Lantzès ; arrondissement de Cahors.

(2) Nous remercions de leur obligeance MM. les curés de Cras et de Belmont.

DIOCÈSE DE CARCASSONNE

Rien ne permet de dire à quelle époque sainte Foy est devenue la patronne de **Roquefère** (1). Toutefois, un acte daté de 1240 porte la signature de Symphorien, alors chapelain de Roquefère — *Symphorianus capellanus de Rocafera* — et permet par suite de conjecturer que la paroisse existait déjà à



ROQUEFÈRE (AUDE).

cette époque. Dans la suite, un certain nombre de documents font mention de l'église Sainte-Foy de Roquefère.

L'église actuelle fut construite en 1858, sur le même emplacement et de mêmes dimensions que l'ancienne église romane, dont le clocher a été conservé (2). Ce dernier, qui consiste en une tour carrée, faisait partie des défenses de la petite ville ; aussi est-il percé de meurtrières et muni de mâchicoulis. Placé à l'angle nord-est du chevet, il est relié par celui-ci à une tour crénelée qui le flanque au sud-est. L'église tout entière était enclavée dans l'enclos du château fort, et une cour de peu d'étendue la séparait du logis seigneurial.

L'église actuelle, qui a conservé une notable partie des murs de

l'ancien édifice, est divisée en trois nefs. Elle a subi, de 1880 à 1885, des modifications qui ont eu pour effet de lui donner un aspect plus attrayant et plus gracieux. Dans une des trois fenêtres qui en éclairent le chœur, est représentée sainte Foy tenant à la main la palme du martyr.

Un tableau, placé dans le collatéral de gauche, offre une des scènes du martyre de sainte Foy. Elle est peinte debout, devant le proconsul Dacien assis sur son siège. La main droite posée sur sa poitrine et les yeux levés au ciel, la jeune vierge repousse de la main gauche l'encens que lui offre le

(1) Canton de Mas-Cabardès ; arrondissement de Carcassonne.

(2) V. la grav. p. 77.

prêtre des idoles. Des soldats romains se tiennent derrière elle ; deux d'entre eux la saisissent déjà et s'apprêtent à l'étendre sur le grill disposé sur un foyer ardent.

Enfin l'église de Roquefère possède une relique de sainte Foy, donnée en 1879 par l'évêque de Rodez, Mgr Bourret. Le reliquaire qui la contient se voit dans une niche pratiquée, depuis quelques années seulement, dans le mur du collatéral de gauche, au-dessous du tableau que nous venons de mentionner (1).

DIOCÈSE DE CHARTRES

Bernard d'Angers, dans l'Épître dédicatoire du *Livre des miracles* de sainte Foy, nous apprend que de son temps, il y avait déjà à **Chartres** une chapelle dédiée à notre sainte. Bernard, alors qu'il suivait les leçons de Fulbert, aimait à y aller prier, et c'est là qu'il eut la pensée de faire le vœu de se rendre à Conques pour y être témoin des prodiges qui s'accomplissaient auprès du tombeau de sainte Foy.

La chapelle de Sainte-Foy avait été construite hors de la ville, dont l'enceinte ne fut commencée qu'en 987 et continuée dans la suite des siècles. Nous savons, par une bulle d'Innocent III, que « du temps de l'évêque Pierre de Celles (1181), Sainte-Foy fut enclose dans la ville par l'enceinte continue.

« En 1099, Yves, évêque de Chartres, voulant établir des chanoines réguliers dans son diocèse, choisit un petit collège de chanoines séculiers de Saint-Jean et de Saint-Vincent, sis au faubourg de la porte Châtelet ; mais le saint homme s'aperçut bientôt que le revenu de cette maison était moins que suffisant pour y entretenir convenablement une congrégation religieuse, et ce fut pour obvier à cet inconvénient qu'il y unit le chapitre de Saint-Etienne et entre autres cures celle de Mondonville-la-Saint-Jean et la chapelle Sainte-Foy qui en dépendait, ainsi qu'il appert par lettres dressées à ce sujet. Plus tard, vers 1150, l'évêque Gosselin de Lèves érigea cette chapelle en église paroissiale du nouveau bourg nommé du Châtelet, à cause du château ou palais des évêques qui s'y trouvait construit (2). »

C'était « un prieuré-cure, dépendant de l'abbaye de Saint-Jean-en-Vallée, ordre de saint Augustin, congrégation de France, conférence de Chartres... »

Un état des charges de la paroisse en 1630 atteste que Sainte-Foy

(1) M. l'abbé Froumen, curé de Roquefère, nous a fait parvenir de précieuses notes et d'intéressantes photographies.

(2) A. F. Coudray-Meunier, *Notice histor. sur l'égl. Sainte-Foy (Théâtre de Chartres)*.

était « l'église la plus ruineuse et du plus grand entretien de la ville de Chartres (1).

« L'Assemblée Nationale ayant ordonné la vente des biens de l'Église, Sainte-Foy fut fermée le 5 juin 1791, et vendue, le 22 janvier 1793, au sieur Morin, architecte, moyennant la somme de 9,750 livres, aux conditions de l'abattre dans un délai de six mois du jour de la vente, d'acquitter les contributions foncières des années 1791, 92 et 93, etc. La municipalité de Chartres excepta de cette vente les vitraux, fers, tombes qui s'y trouvaient, et qu'elle fit enlever pour servir à l'entretien de la cathédrale qui était alors la seule paroisse de la ville, car ce ne fut qu'en frimaire an II (décembre 1793) que... la commune de Chartres transforma sa basilique chrétienne en temple de la Raison, dont l'inauguration eut lieu le 30 frimaire (20 décembre 1793)...

« Après l'expiration du délai donné pour la démolition de l'église, l'acquéreur ayant négligé de remplir cette condition de la vente, fut mis en demeure d'y obtempérer. Selon toute probabilité, après avoir abattu le clocher, renversé la façade occidentale de l'église, l'architecte obtint de l'administration de laisser debout ce qui restait du monument, de même que, sur sa proposition, le Conseil municipal délibéra, dans sa séance du 22 frimaire an III (2 décembre 1794), que l'église Sainte-Foy serait convertie en salle de spectacle.

« Suivant le plan d'alignement tracé par l'ingénieur Quévanne, une façade toute bourgeoise... fut construite, des appartements établis sur le côté occidental de l'église, la nef transformée en une salle de spectacle de forme elliptique, et la scène occupa l'emplacement du sanctuaire... (2). »

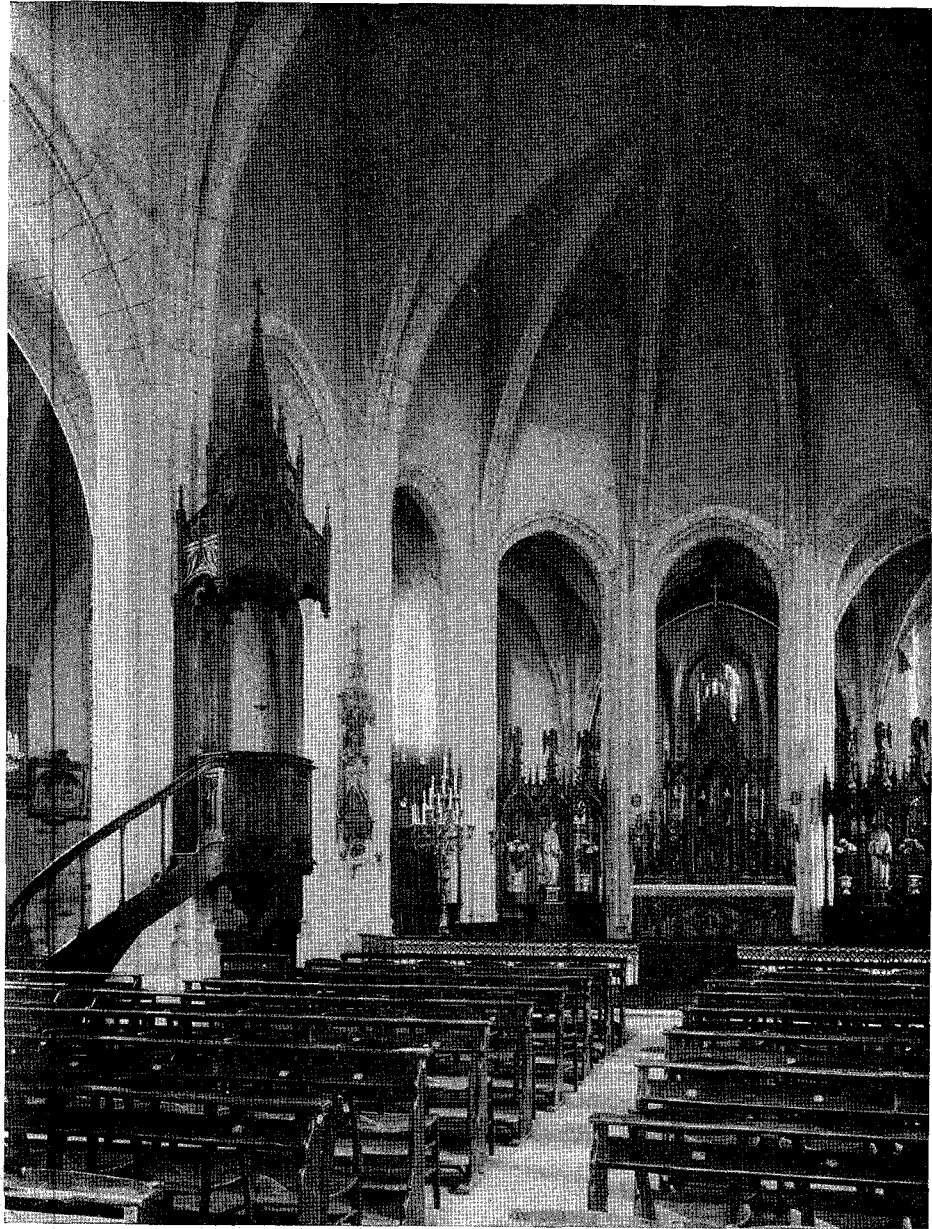
Cette profanation subsista de longues années. Enfin, le 15 septembre 1855, après bien des difficultés, le supérieur des Pères Maristes de Chartres put devenir acquéreur du théâtre et le rendre au culte. L'église fut solennellement réconciliée le 6 octobre 1859, et, le 13 octobre 1862, la consécration en fut faite en grande pompe.

Il ne subsiste actuellement de l'église, remaniée à diverses reprises et surtout au *xvii*^e siècle, que le chœur et trois travées de la nef (3). La voûte haute a été reconstruite et surbaissée, mais les collatéraux ont été conservés tels qu'ils étaient lorsque l'église était entière.

(1) Au *xvii*^e siècle, l'église Sainte-Foy fut choisie par M. Olier pour y fonder le premier séminaire de la compagnie de Saint-Sulpice, dont il fut le fondateur : « Qui ne sait, disait Mgr Pie, évêque de Poitiers, que le pieux Olier avait choisi la paroisse de Sainte-Foy pour y fonder son premier séminaire ? Lui et les membres de sa compagnie naissante y habitèrent plus d'une année ; ils y prêchèrent une de leurs plus fructueuses missions. Et s'il n'entra pas dans les desseins de Notre-Seigneur d'y fixer le berceau de cette savante et modeste compagnie ; si la maison, élevée à ses frais, auprès de l'église de Sainte-Foy, dut être bientôt abandonnée, du moins le souvenir de ce premier essai est demeuré vivant dans les âmes. »

(2) A. F. Coudray-Meunier, *op. cit.*

(3) V. la grav. hors texte.



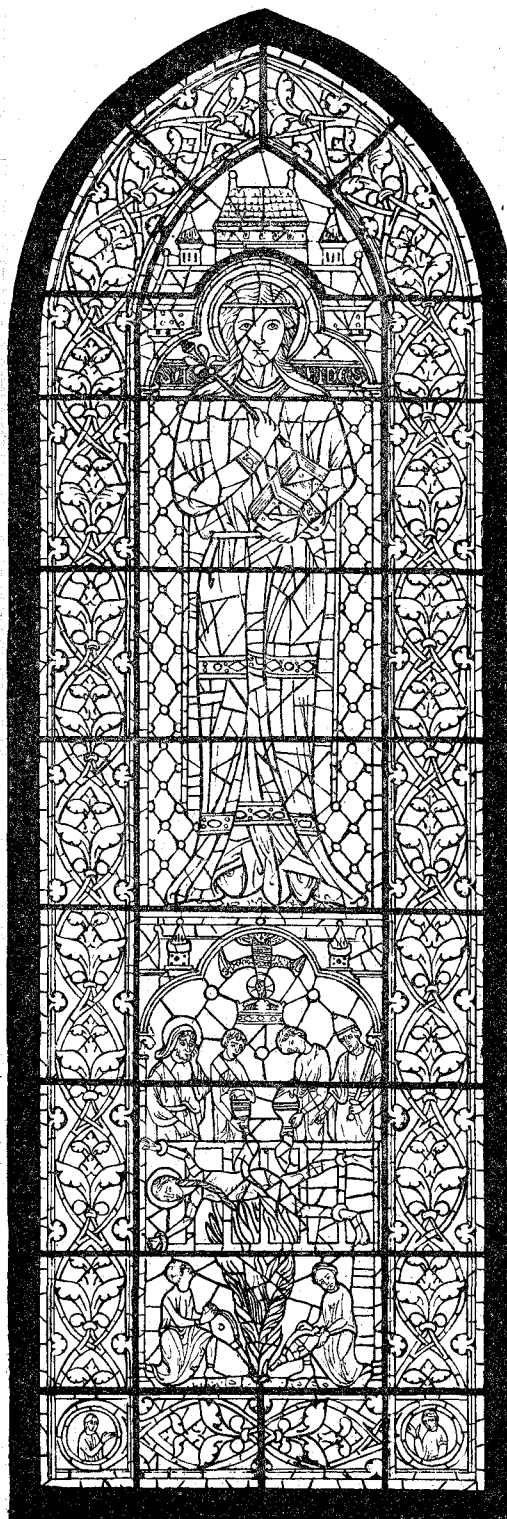
CHARTRES
Chapelle Sainte-Foy
xv^e siècle (V. p. 279).

Depuis que les Pères Maristes ont pris possession de la chapelle de Sainte-Foy, ils n'ont cessé de travailler au rétablissement et à la diffusion du culte de la vierge agenaise. Chaque année ils célèbrent sa fête avec éclat ; de nombreux fidèles se pressent dans le sanctuaire pour chanter les louanges de sainte Foy et entendre de quelque bouche éloquente le récit de sa vie et de ses vertus (1).

Une des remarquables verrières de la cathédrale de Chartres est consacrée à notre sainte. C'est celle qui remplit la seconde des fenêtres hautes de la troisième travée méridionale. Entourée d'une belle bordure de feuillages entrelacés, elle est partagée en deux zones superposées. A la partie supérieure, sous une arcade trilobée que surmontent des pinacles et des toitures, sainte Foy est debout, en pied, de grande proportion. La tête est nimbée et ceinte d'un bandeau étroit ; les cheveux tombent sur les épaules. Une longue robe, retenue par une ceinture et ornée de broderies, tombe jusque sur les pieds, qui sont chaussés. La sainte tient d'une main un livre, de l'autre une sorte de sceptre terminé par un fleuron. Son nom : *SĀ FIDES*, se lit à la hauteur des épaules.

Au-dessous, sous une autre arcature trilobée, on voit sainte Foy

(1) Le R. P. Besson, supérieur actuel des Pères Maristes, est, en grande partie, l'auteur de ces lignes. Nous lui associons, dans notre gratitude, M. l'abbé Clerval, supérieur de la Maîtrise de Chartres.



SAINTE FOY.
Verrière du XIII^e siècle. — Cathédrale de Chartres.

attachée sur le gril. Plusieurs bourreaux attisent les flammes, les uns au moyen de soufflets, les autres en y versant de l'huile. D'un côté, Dacien, armé d'un glaive, excite les bourreaux. De l'autre, un personnage nimbé — sans doute saint Caprais — se tient dans l'attitude de la douleur. Au-dessus de toute cette scène, une colombe descend du ciel, apportant une couronne à la glorieuse martyre.

La présence de notre sainte, au milieu des prophètes, des apôtres et des saints qui ont illustré le diocèse de Chartres, atteste combien son culte devait y être populaire au moyen âge.

DIOCÈSE DE CLERMONT-FERRAND

A peu de distance de Volvic se voient encore les ruines imposantes du château de **Tournoël** (1), que Philippe-Auguste avait donné en 1213 à Guy de Dampierre, et qui passa plus tard dans diverses maisons par suite d'alliances et d'acquisitions successives. Dans la basse-cour du château existait, dès le ^{xiii}^e siècle, une chapelle Sainte-Foy. Elle fut détruite pendant les guerres de la Ligue, au ^{xvi}^e siècle.

DIOCÈSE DE DIJON

Guy de Grancey, comte de Saulx-Tavannes, donna à l'abbaye de Conques (2), en juillet 1086, tout ce qu'il possédait au petit hameau de **Chevigny** (3), près de Val Suzon, à la condition que ladite abbaye établirait en ce lieu un prieuré du nom de Sainte-Foy. Jarenton, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, dont le monastère possédait beaucoup de biens dans les environs, s'y opposa vivement. Ce fut en vain, car le nouveau prieuré devint promptement célèbre, et les fidèles accoururent en foule pour vénérer dans son église les reliques de la jeune sainte. Le village perdit bientôt son nom de Chevigny, et, dès le ^{xiii}^e siècle, ne fut plus connu que sous le nom de Sainte-Foy.

Cependant, éprouvé par la guerre, la peste, et aussi par les querelles que lui suscitaient l'abbaye de Saint-Bénigne et la collégiale de la Sainte-Chapelle de Dijon, le modeste prieuré vit rapidement décroître sa prospérité. Dès le ^{xiv}^e et le ^{xv}^e siècles, il n'avait guère d'autre vie que celle que lui apportaient les pèlerins. Vers 1450, il ne comptait plus qu'un très petit nombre de religieux ; en 1469, il n'y restait que le prieur, « avec son varlet ».

(1) Commune de Volvic ; canton et arrondissement de Riom.

(2) *Cartul. de Conques*, n^o 445 et 458.

(3) Commune de Val-Suzon ; canton de Saint-Seine ; arrondissement de Dijon.

A la fin du xv^e siècle, le 4 des ides d'avril 1487, un bref du pape Innocent VIII mit en commende le prieuré, jusqu'alors régulier, de Sainte-Foy, et en confia l'administration au chapitre de la Sainte-Chapelle.

Néanmoins le culte de notre sainte n'y perdit pas. Non seulement il persista à Sainte-Foy même, où l'on se rendait en pèlerinage, surtout le lundi de la Pentecôte, mais il fut en grand honneur à la Sainte-Chapelle même. « Les chanoines de cette dernière s'engagèrent à célébrer chaque année, perpétuellement, dans leur église, la fête et le service solennel de sainte Foy, avec service des morts précédé de vigiles, le lendemain de ladite fête et de celle de la Chaire de saint Pierre. » On promit aussi de faire acquitter exactement en l'église du prieuré les services qui y était fondés. Enfin, pour qu'on pût en plus grande dévotion honorer « madame sainte Foy en ladite Sainte-Chapelle », on pria l'abbé de Conques de donner des reliques de la sainte, que les chanoines feraient enchâsser richement. En effet, on fit faire une statue d'argent qui tenait à la main un reliquaire contenant ses précieux restes : on en possédait dès lors aux deux sanctuaires.

A la suite de réclamations élevées par l'abbé de Conques, qui se plaignait d'avoir été tenu en dehors des négociations, il fut convenu qu'il y aurait association ou communion de prières, de bonnes œuvres et de secours entre son abbaye et le chapitre de la Sainte-Chapelle. A tout religieux de Conques qui passerait à Dijon, le chapitre serait tenu de fournir pendant trois jours la prébende d'un chanoine, à charge de réciprocité. Une prébende devait être érigée à la nomination de l'abbé de Conques. « On convient en outre que la fête de sainte Foy sera célébrée solennellement en la Sainte-Chapelle avec sonnerie et orgue, comme aux fêtes solennelles et qu'il en sera usé de même pour celle de saint Jean l'Évangéliste par le monastère de Conques. »

Cet état de choses subsista jusqu'à la Révolution. Alors tout disparut, culte et reliques. Les bâtiments subsistent encore à Sainte-Foy ; mais l'église, qui était bien modeste, est profanée et profondément défigurée, les habitations ont perdu tout caractère religieux. Le tout a été transformé en une agréable résidence (1).

L'église **Notre-Dame de Dijon** possédait quelques fragments des reliques de sainte Foy, mais on ne leur rendait pas un culte spécial.

L'**abbaye de Flavigny** conservait aussi quelques parcelles de ses ossements, enchâssées dans un reliquaire en forme de bras.

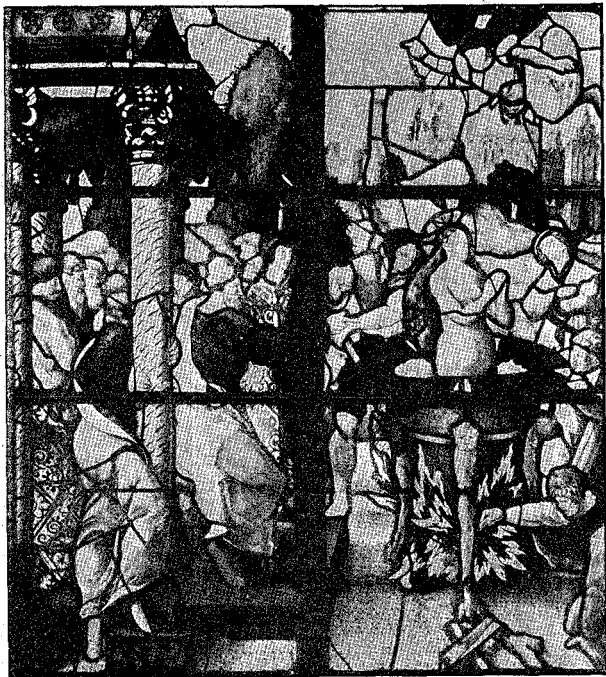
(1) Cf. J. d'Arbaumont, *Le prieuré de Chevigny-Sainte-Foy. (Mém. de l'Acad. de Dijon.)* — Courtépée, *Descript. génér. et partic. du duché de Bourgogne.* — E. L. Lory, *Sainte-Foy ; ses sources.*

DIOCÈSE D'EVREUX

Lorsque Rollon, après avoir reçu le baptême, eut épousé la fille du roi Charles le Simple, ce dernier lui donna, sous condition d'hommage, la partie de la Neustrie appelée depuis Normandie, dont il fut le premier duc. Il partagea ses nouvelles possessions entre ses hommes d'armes. L'un de ces derniers,

appelé Malahuec, à qui échet la terre de Tosny, la transmit à ses descendants, qui en prirent le nom.

Roger I de Tosny alla, en 1034, porter secours à don Sanche d'Aragon, qui guerroyait contre les Maures. La guerre terminée, il fit le pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle, visita Conques d'où il rapporta des reliques de sainte Foy, et fit construire l'abbaye de Châtillon. Un petit château fort — *castellum* — qui défendait de ce côté les approches de **Conches** (1), donnait son nom au monastère.



SCÈNE DU MARTYRE DE SAINTE FOY.
Vitrail du XVI^e siècle. — Eglise de Conches (Eure).

Le *Livre des miracles* de sainte Foy nous apprend que Gotheline, ou Godehilde, épouse de Roger de Tosny, ayant obtenu par l'intercession de notre sainte la guérison d'une maladie fort grave, lui en témoigna sa reconnaissance en élevant une église en son honneur (2).

Cette église, qui semble bien être l'église de Conches, fut détruite au XIV^e siècle, et remplacée par l'église actuelle, qui date de la fin du XV^e et du commencement du XVI^e siècles (3).

Elle n'était pas encore terminée lorsque, en 1590, elle eut beaucoup à souffrir de la part des huguenots, qui ravagèrent la ville, pillèrent l'abbaye et démantelèrent la vieille forteresse qui protégeait l'une et l'autre. En 1620, on

(1) Chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Evreux.

(2) Liv. III, c. I.

(3) V. la grav. hors texte.

entreprit de couvrir la nef d'une voûte aussi élevée que celle du chœur. On consacra à ce travail le produit d'une amende infligée par le Parlement de Paris à un ancien trésorier prévaricateur, du nom de Jean Lanudo. L'œuvre resta néanmoins inachevée, et on se contenta de construire la vilaine voûte en bois qui déshonore encore aujourd'hui cette partie du monument.

Deux larges tours, fortement contrebutées par de robustes contreforts, flanquent la façade, celle de droite servant de piédestal à une légère flèche de bois et de plomb, découpée à jour. L'étage inférieur des tours forme une sorte de porche intérieur, au delà duquel la nef se compose de huit travées avec bas côtés éclairés par de larges fenêtres à remplages flamboyants. Elles sont remplies par de magnifiques verrières consacrées, celles de droite, à la glorification de la sainte Eucharistie, celles de gauche aux grandeurs de la Sainte Vierge. Le chœur comprend les deux dernières travées de la nef et une abside à sept pans, séparés par de légers faisceaux de colonnettes qui vont s'épanouir à la voûte.



SCÈNE DU MARTYRE DE SAINTE FOY.
Vitrail du XVII^e siècle. — Eglise de Conches (Eure).

L'abbaye de Châtillon avait pour abbé, en 1509, Nicolas Levasseur, prieur d'Acquigny. Ami éclairé des arts, doué d'un cœur généreux, il voulut contribuer aux travaux de construction et d'ornementation de l'église Sainte-Foy. On lui attribue la construction du chœur. Il est certain qu'il fut le donateur des magnifiques verrières qui ornent cette partie de l'édifice, et son image se voit à la partie inférieure de la fenêtre du milieu (1).

Chaque fenêtre du chevet, haute de plus de dix mètres, est divisée en

(1) Cf. D^r Semelaigne, *Essai sur l'histoire de Conches*. — Alex. Gardin, *Notice histor. sur la ville de Conches*. — A. Bouillet, *L'église Sainte-Foy de Conches et ses vitraux*. — Le même, *L'église Sainte-Foy de Conches, dans la Normandie monumentale et pittoresque*.

deux parties par une traverse trilobée. Chacune de ces deux parties contient trois sujets superposés : six par fenêtre. Les trois tableaux supérieurs représentent des scènes de la vie du Sauveur ; des trois tableaux de la partie inférieure, les deux premiers représentent des épisodes de la vie et du martyre de sainte Foy, et le troisième est consacré aux donateurs et à leurs saints patrons.

Voici, avec l'explication en vers qui les accompagne, l'indication du sujet des tableaux relatifs à sainte Foy.

I. Naissance de sainte Foy. Deux femmes lavent l'enfant qui vient de naître.

Comme Sophie a grant ioye enfanta
Dont à son cuer grandement conforta
La vierge Foy par bathesme nommée
Amis devers sa très noble lignée.

II. Sainte Foy, à l'école, se tient debout devant le maître qui parait l'interroger.

La mère print de la nourrir grant cure
En bonne escolle fust misse pour apprendre
Souvent dispute de chose fort obscure
Contre le maistre qui ne le peult entendre.

III. Sainte Foy prêche devant un auditoire assez nombreux.

Comme en grande compagniz
Yceux que de Dieu l'esprit
Veult convertir par son precher
Par sa bouche toucher.

IV. Le proconsul Dacien essaye de convertir sainte Foy, tandis que la mère de la jeune fille lui montre le ciel.

Voyant sa mère y estre examinée
Dung senateur de la loy quelle presche
Luy dist alors fille ma bien aimée
Que pour mourir ton salut ne sempesche.

V. Sainte Foy, malgré les instances de Dacien, refuse de sacrifier aux faux dieux. On voit, au second plan, la sainte frappée de verges par le bourreau.

Le sénateur livre entre les mains
De Dacien prevost qui severti comprendre
La faire avouer ses dieux, mais elle ais (?)
Rien ne les prise donc la fait battre nud.

VI. Sainte Foy, nue jusqu'à la ceinture, est tenaillée en présence de Dacien.

Voiant qua son Dieu ne renonce
 Convertissans plusieurs par son precher
 Les mammelles sont à Foy tenaillez
 Dont sa force en rien ne diminue.

VII. Le temple des idoles s'écroute à la prière de sainte Foy, et écrase les idolâtres.

Dacianus prevost de rage sue
 En deulx parties scier yl la commande
 Tirans troubles quant sur eulx vint la nue
 La vierge en Dieu tous ses fait recommande.

Il faut remarquer que ces vers ne semblent pas se rapporter au tableau qui les surmonte.

VIII. Sainte Foy est couchée sur un gril ardent, et une colombe lui apporte du ciel la couronne de gloire. Au premier plan, saint Caprais se présente pour confesser sa foi.

Dedens fis mettre sus ung gril pour rotir
 Fut mys la vierge pour consumer en cendre
 Caprase après vint offrir martir
 Quant vid sus elle la coulombe descendre.

IX. Sainte Foy est plongée dans une chaudière sous laquelle des bourreaux entretiennent le feu. Un ange descend du ciel pour la consoler et la fortifier.

Dacianus par ses méchans tourmens
 En ung vaisseau plain duille et plomb dedans
 Laisser mais sainte Foy veult contraindre
 La fait plonger. Lange vint tout estaindre.

X. Sainte Foy refuse encore une fois de sacrifier aux idoles, malgré les instances de Dacien. Saint Caprais est suspendu à une potence, et des bourreaux lui déchirent le corps avec des ongles de fer.

La dicte vierge pour tourmens que seust faire
 Sitos son chef de sa chair fait deschirer
 Dont grant douleur en eust au cueur la mère
 Quand elle le vid ainsi la martirer.

XI. Sainte Foy a la tête tranchée.

Après voiant qu'il ne peult convertir
 Son chef commande de son corps divertir
 Veult quon la mene prontement
 Et au supplice cruellement.

XII. La mère de sainte Foy contemple le corps de sa fille, étendue à terre au milieu de son sang.

Après avoir souffert mort par martire
La bonne vierge a Dieu rendit l'esprit
La povre mère en lamente et soupire
Lapariteur repentit du délit.

XIII. Des femmes ensevelissent les précieux restes de sainte Foy, en présence de sa mère et de plusieurs personnages de distinction. Des gens estropiés viennent solliciter leur guérison.

Devotz et paiens de nuit prindrent le corps
Povres malades paralyticques ecloppés
Ensepvelir dont eurent grant reconfort.
Furent gueris par la vierge aussitot.

XIV. De nombreux pèlerins sont agenouillés et prient autour de la châsse qui contient les reliques de sainte Foy.

Comme le peuple venoit en pelerinage
Pour prier sainte Foy vierge cher tenue
En dons offrandes chacun se monstre large
Tant sa dévotion porte de grant value.

XV. La mère de sainte Foy meurt auprès du corps de sa fille.

Comme ainsi que lon treuve en escrit
La bonne mere a Dieu rendit l'esprit
Près du tombeau de fille bien-aimée
De grand douleur le cueur martire.

Les verrières de Conches, indépendamment de l'intérêt qu'elles présentent pour nous au point de vue iconographique, forment un ensemble de décoration remarquable (1). C'est sans contredit, en dehors de Conques, le monument le plus considérable élevé par l'art à la gloire de notre aimable petite sainte.

L'église de Conches possède, depuis 1887, un maître-autel en bronze doré. On y a représenté, dans trois panneaux surmontés d'arcades surbaissées, la

(1) Nous trouvons dans un ouvrage récent les invraisemblables lignes que voici :

« L'église Sainte-Foy de Conches présente une grande variété de sujets dans ses vitraux. Par une ingénieuse interprétation du vocable, et suivant en cela l'exemple de l'empereur Constantin, qui donna le nom de sainte Sophie à la basilique qu'il faisait élever au Seigneur en témoignage de sa foi, le chœur de l'église de Conches rappelle le vocable, tout en retraçant la légende de sainte Sophie (!) et de sa mère. En effet, Sophia voulant dire Sagesse, et la plus grande sagesse consistant à avoir la foi, sainte Sophie se trouve être un personnage réel représentant admirablement la vertu théologale. Les deux existences de la sainte et de sa mère, liées ensemble, offrent, du reste, la vivante interprétation de cette vertu... Les sept fenêtres du chœur de Sainte-Foy de Conches forment un tout homogène et bien particulier dont la partie supérieure retrace la vie de Jésus-Christ, tandis que dans la partie inférieure se développe tout au long la légende de sainte Sophie... » L. Ottin, *Le vitrail, son histoire, ses manifestations à travers les âges et les peuples*, p. 185 et 188.

naissance de sainte Foy, sa comparution devant le proconsul et sa décollation. L'abbé Jouen, curé de Conches, avait légué en mourant une somme importante destinée à faire en partie les frais de cet autel.

Il existe, dans le chœur de la cathédrale d'Evreux, une verrière où se trouve représentée sainte Foy. La sainte est debout, vêtue d'une longue robe que couvre en partie un ample manteau. Elle tient un livre de la main gauche et une palme de la main droite. Au-dessous on lit : S. FEDIS. Plus bas se voient les armes de Paul Capranica, qui fut évêque d'Evreux de 1420 à 1427, et qui sans doute fit exécuter cette verrière.

DIOCÈSE DE FRÉJUS ET TOULON

Le culte de sainte Foy à **Artigués** (1) est fort ancien. Nous savons en effet, par une charte du cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille (2), que le 21 avril 1093, Pierre II, fils de Geoffroy I^{er}, vicomte de Marseille, religieux de Saint-Victor et archevêque d'Aix, cédait et transmettait à perpétuité à Richard, abbé de Saint-Victor, et à ses successeurs, les églises paroissiales de Saint-Jacques d'Esparron et de Sainte-Foy d'Artigues.

Le village d'Artigues était alors situé, à peu de distance de son emplacement actuel, sur une colline où l'on voit encore ses ruines, et qui a conservé le nom de Colle d'Artigues. Il fut détruit vers la fin du xiv^e siècle, pendant les guerres de religion qui désolèrent la Provence, dont la possession était disputée par les armes entre Louis d'Anjou et Charles de Duras. Les habitants, restés sans abri, s'étaient retirés à Rians où ils ne formèrent bientôt plus qu'une commune avec la population du lieu, quoique les territoires demeurassent distincts. C'est en 1600 qu'ils se constituèrent de nouveau en communauté distincte, tout en continuant à faire partie de la paroisse de Rians.

Cependant l'église de l'ancien village d'Artigues subsistait encore : on la désignait dans les actes sous les noms de Chapelle ou église Notre-Dame, église Sainte-Foy, et quelquefois église Notre-Dame de Sainte-Foy.

Elle fut réparée, et la population revint progressivement se grouper autour de son ancienne église. A sa demande, le vicaire de Rians et le chapitre de Grignan durent, par ordre de l'archevêque d'Aix, y assurer le service religieux. Enfin, le 7 juillet 1688, Artigues fut érigé en paroisse, et un vicaire perpétuel y fut établi.

Cependant l'église était insuffisante et la commune n'avait pas de cime-

(1) Canton de Rians ; arrondissement de Brignoles.

(2) N° 920.

tière. C'est alors qu'on résolut de construire une nouvelle église, une maison curiale et un cimetière, « à défaut de quoi, disait la sentence de l'archevêque, l'ancienne église serait interdite et aucune fonction curiale n'y pourrait plus être exercée ». En 1745, l'église actuelle était achevée et livrée au culte.

Sainte Foy en est la patronne titulaire, et son image se voit au rétable du maître-autel, auprès de celle de la sainte Vierge, comme pour rappeler les deux vocables de l'ancienne église. On en célébrait autrefois la fête le 6 octobre, quel qu'en fût le jour. Mais, en 1725, une ordonnance épiscopale, rendue à la requête du curé et du consul, en transféra la solennité au dimanche. Depuis plusieurs années, elle se célèbre avec un éclat remarquable, et les étrangers y accourent en grand nombre.

Le 6 octobre 1895, en particulier, plus d'un millier de personnes assistaient à la fête de sainte Foy. La fanfare de Rians accompagna la procession qui fit le tour du pays, et ses accents, mêlés au bruit du canon, alternèrent avec le chant des cantiques pour célébrer les gloires de la sainte patronne (1).

En 1878, après les fêtes de la translation des reliques de sainte Foy de Rodez à Conques, l'église d'Artigues reçut un fragment considérable de ses ossements par l'intermédiaire du curé de Conques, originaire du diocèse de Fréjus.

Chaque année, les habitants d'Esparron, commune peu distante de celle d'Artigues, y vont en pèlerinage, en exécution d'un vœu fait à une époque très reculée. « On raconte qu'un orage venu du côté de la Colle d'Artigues, où se trouvait la chapelle de Sainte-Foy, s'abattit sur le territoire d'Esparron, et anéantit les récoltes. En vue d'être préservés d'un pareil malheur dans la suite, nos ancêtres firent vœu d'aller, chaque année à pareil jour, à raison d'une personne par famille, avec le curé et le consul, en pèlerinage à Artigues afin de demander à Dieu, par l'intercession de sainte Foy, la bénédiction et la conservation des fruits de la terre. On dit qu'une année on négligea de remplir cet engagement solennel, et que, cette année-là, un orage ravagea de nouveau le pays. Depuis, on y a toujours été fidèle. Quelque temps qu'il fasse, on va assister à la grand'messe célébrée par le curé d'Esparron, puis à la procession, et, s'il n'y a pas toujours exactement un membre de chaque famille, la population d'Esparron y est largement représentée.

« Avant la Révolution, la Communauté d'Esparron payait annuellement une allocation à la paroisse d'Artigues en retour de l'usage fait de son église au jour du pèlerinage. Ce paiement se trouve relaté dans les anciens comptes

(1) Nous empruntons ces détails à une lettre de M. l'abbé Imbert, curé d'Artigues (1895).

de la communauté. Aujourd'hui, une quête, ordinairement abondante, remplace cette allocation (1). »

Outre le tableau du rétable, qui représente notre sainte, l'église d'Artigues possède deux statues de sainte Foy. La première date du XVII^e siècle. Elle est en bois peint et doré, et ne mesure pas plus de 30 centimètres de hauteur. Le curé d'Artigues la porte entre ses mains dans les processions qui se font parfois pour demander à Dieu la pluie par l'intercession de la sainte.

L'autre statue, toute moderne, a 80 centimètres de hauteur. Elle est en carton-pierre doré et polychromé. Elle est ordinairement placée sur le côté du maître-autel.

On conserve aussi dans l'église actuelle un tableau provenant de l'ancien édifice. On y voit, aux pieds de la Vierge, sainte Foy et sainte Agathe. Au-dessous des deux saintes, les âmes du Purgatoire sont plongées dans les flammes. La présence de sainte Agathe, patronne d'Esparron, auprès de la patronne d'Artigues, est une nouvelle preuve des liens qui unissaient les deux paroisses.



SAINTE FOY. — Statue du XVII^e siècle.
Eglise d'Artigues (Var).

Sur le territoire de la paroisse de **Lorgues** (2) se trouve un hameau qui porte le nom de Sainte-Foy. Il existait autrefois dans ce lieu une chapelle dédiée à notre sainte ; un prêtre de Lorgues y allait chaque année célébrer la messe le 6 octobre ou le dimanche suivant. Cette chapelle fut démolie par le propriétaire du château voisin, on ne sait pour quelle raison. Sur les plaintes des habitants du hameau et les observations, paraît-il, de l'autorité diocésaine, le même propriétaire aurait fait reconstruire une chapelle sur un autre emplacement. Toutefois cette dernière n'aurait été ni bénite, ni, par suite, livrée au culte.

« L'église de **Gaillet** (3), aujourd'hui détruite, était située au sommet de la commune du Vieux-Gaillet. Cette église servait de paroisse à un village qui

(1) Ces renseignements nous sont fournis par une lettre d'un des principaux habitants d'Esparron.

(2) Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Draguignan.

(3) Commune de Tourvy ; canton et arrondissement de Brignoles.

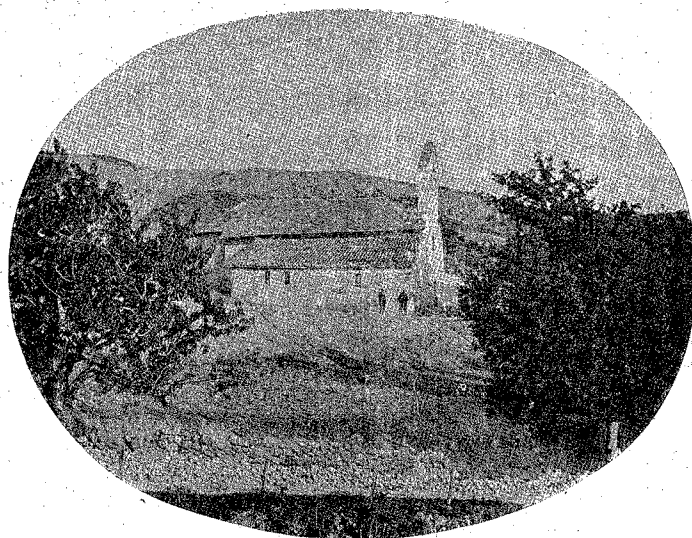
n'existe plus, et dont l'origine paraît remonter au x^e ou xi^e siècle. Elle avait sainte Foy pour patronne, et appartenait à la collégiale de Barjols (Var) (1). »

DIOCÈSE DE GAP

La paroisse de **Châteauvieux-sur-Tallard** (2), dans le diocèse de Gap, est sous le vocable de sainte Foy. Son église fut ruinée en 1562 par les Réformés. Nous voyons que, le 29 juillet 1599, la nouvelle église « Sainte-Foy fut trouvée fort avancée, le presbytère, voûte et les murailles d'alentour

toutes faictes, n'y ayant encores toutefois aucun autel, fons baptismalles, ni cloches en estat (3) ».

Le 5 décembre 1608, Charles Salomon du Serre, successeur de Paporin de Chaumont, trouve l'église « soubz le tiltre de Mons^r saint Foy (*sic*)... en bon estat, bien couverte d'ardoise et blanchie par dedans (4) ».



CHATEAUVIEUX-SUR-TALLARD, (HAUTES-ALPES).
Eglise. — (xvii^e siècle.)

Il paraît que, « dès 1340, la paroisse de Châteauvieux était sous le vocable de sainte Foy (5). »

Il existe actuellement encore à Châteauvieux une petite chapelle Sainte-Foy, à quelque distance de l'église paroissiale. Elle était jadis très fréquentée, et le but d'un pèlerinage assez suivi. Elle est située dans un petit bois, sur la route qui de Gap va à Tallard, et de là à Sisteron et en Provence (6).

(1) Lettre de M. l'abbé Verlaque.

(2) Canton de Tallard ; arrondissement de Gap.

(3) *Procès-verbaux des visites de Pierre Paporin de Chaumont, évêque de Gap*. Ms. f^o 497 v^o, aux archives départementales des Hautes-Alpes, G. 779.

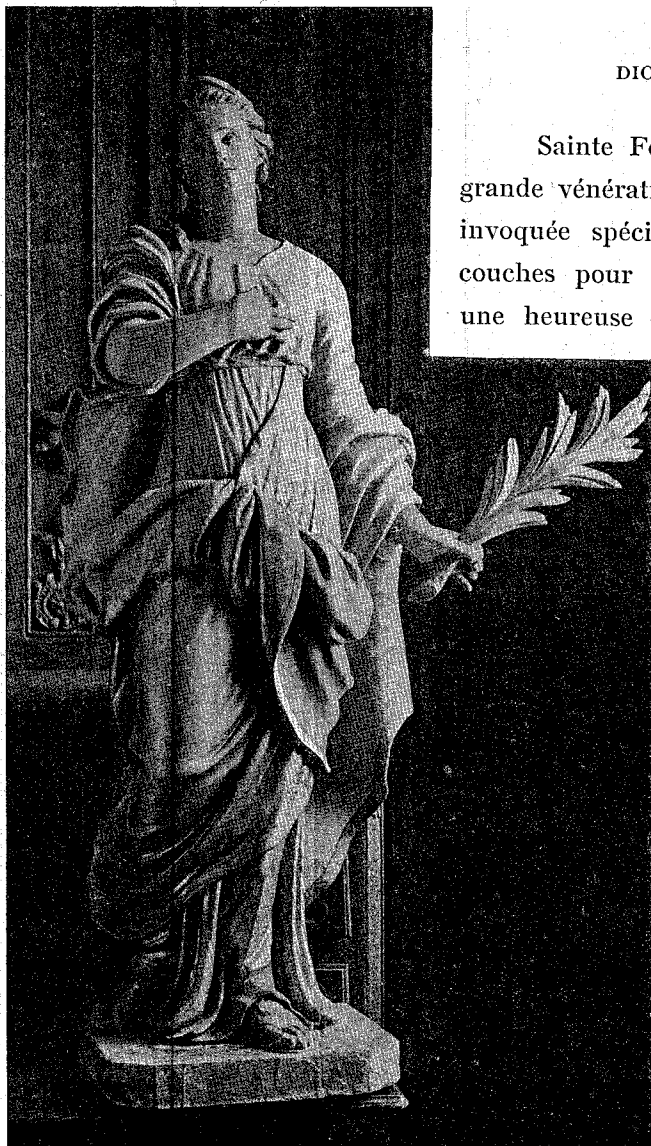
(4) *Visites*, f^o 117. Archives des Hautes-Alpes, G. 783.

(5) J. Roman, *Tableau histor. des Hautes-Alpes*, I, p. 90.

(6) M. l'abbé Guillaume, archiviste du département, et M. l'abbé David, curé de Châteauvieux, ont, à des titres divers, droit à notre gratitude.

DIOCÈSE DE GRENOBLE

Le pouillé du diocèse de Grenoble, en date de 1497, mentionne l'existence d'une chapelle sous le vocable de sainte Foy dans l'église de **Domène** (1). Aucune église du diocèse actuel ne l'honore comme sa titulaire.



SAINTE FOY.

Statue du XVIII^e siècle. — Eglise de Plesnoy (Haute-Marne).

DIOCÈSE DE LANGRES

Sainte Foy est aujourd'hui encore en grande vénération à **Plesnoy** (2). Elle y est invoquée spécialement par les femmes en couches pour obtenir par son intercession une heureuse délivrance. On lui demande

aussi la guérison des enfants malades ou débiles ; pour cela, on prend de leur linge et on le fait toucher à l'image de la sainte.

L'église de Plesnoy faisait autrefois partie du doyenné du Moge, et dépendait, comme succursale, de Marcilly (3). Démolie au siècle dernier, elle fut alors remplacée par l'église actuelle, construite en 1776. A la nef, dépourvue de caractère, on ajouta, en 1867, un chœur de style gothique.

Rien ne permet d'établir à quelle époque remonte le culte de sainte Foy à Plesnoy. Il est certain cependant que l'église

qui a précédé l'édifice actuel était sous le vocable de notre sainte, car un

(1) Chef-lieu de canton de l'arrond. de Grenoble.

(2) Canton de Neuilly-l'Evêque ; arrondissement de Langres.

(3) Roussel, *Le diocèse de Langres*, 1873, II, p. 436.

acte de fondation de la confrérie du Saint-Rosaire en 1724 atteste qu'elle était à cette époque la patronne de la paroisse ; plusieurs années plus tard, les comptes de la fabrique pour l'année 1747 se terminent par cette mention : « Les présents comptes de recettes et de dépenses des deniers de l'église *Sainte-Foy de Plesnoy* pour l'année 1747 ».

A droite du chœur de l'église actuelle, on voit une statue de sainte Foy. Elle est en bois, presque de grandeur naturelle, et semble dater du xvii^e siècle ; les vêtements sont dorés. On conserve aussi dans l'église de Plesnoy des reliques de sa patronne.

Enfin il existe dans la paroisse une association de sainte Foy, affiliée à celle dont le siège est à Conques.

Sur le territoire de Plesnoy et à proximité du village, se trouve un endroit désigné communément le *Pré de Sainte-Foy*. On y voit aussi la *fontaine de Sainte-Foy* (1).

DIOCÈSE DE LIMOGES

Aucune église, aucune chapelle n'est actuellement sous le vocable de sainte Foy dans le diocèse de Limoges. Toutefois notre sainte était autrefois connue et vénérée en Limousin, et surtout dans l'abbaye de Saint-Martial, aujourd'hui complètement détruite. Ce culte s'explique par les rapports qui existèrent entre cette abbaye et celle de Conques, dont les possessions, au temps du roi Henri I^{er}, s'étendaient jusqu'en Limousin (2).

Parmi les manuscrits de Saint-Martial que possède aujourd'hui la Bibliothèque Nationale, plusieurs contiennent la Passion de sainte Foy, son office et des hymnes en son honneur. C'est dans un de ces manuscrits, écrit au x^e siècle, que nous avons trouvé la plus ancienne version de la légende de notre sainte (3).

DIOCÈSE DE LUÇON

La fondation de l'église de **Sainte-Foy** (4), en Vendée, est antérieure au xi^e siècle. Nous savons en effet que sa donation au monastère de Marmoutiers fut confirmée, vers 1090, par Pierre II, évêque de Poitiers : « *Ego Petrus, damus et concedimus sancto Martino Majoris Monasterii ecclesiam Sanctae Fidis*

(1) M. l'abbé Jourdeuil, curé de Plesnoy, a été pour nous le plus aimable des hôtes et le plus complaisant des correspondants.

(2) Cf. *Cartul.*, Introd., p. XV.

(3) *Lat.* 5301, f^o 328 r.-330 v. — V. plus loin, aux *Appendices*.

(4) Canton et arrondissement des Sables-d'Olonne.

perpetuo habendam ». Depuis lors, la cure de Sainte-Foy fut à la présentation de l'abbé de Marmoutiers ; l'évêque conférait le titre.

L'église de Sainte-Foy possède depuis 1893 une relique de sa patronne. La translation solennelle en a été faite le 29 mai 1894. Le culte de la sainte martyre a pris un nouvel accroissement depuis ce jour.

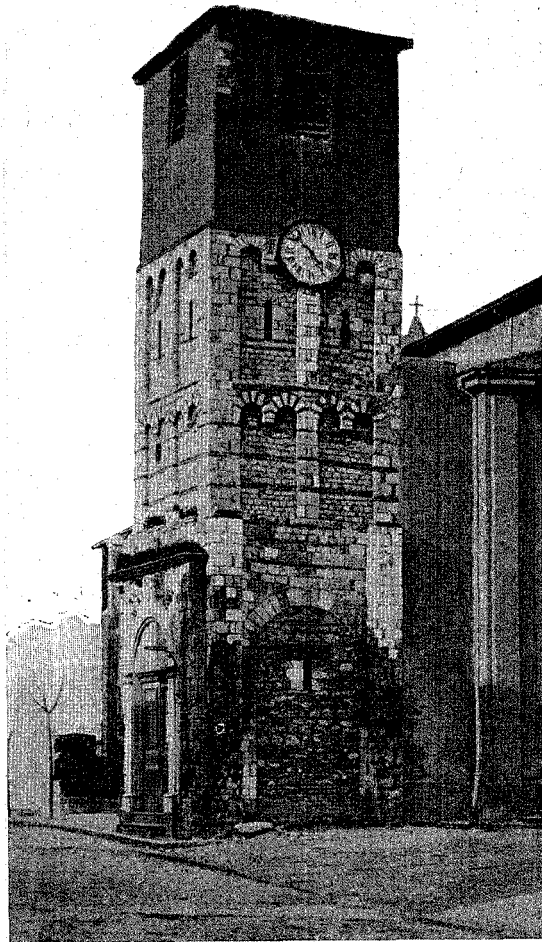
DIOCÈSE DE LYON

Les deux départements qui composent le diocèse de Lyon possèdent l'un et l'autre plusieurs églises placées sous le vocable de sainte Foy.

Entre Lyon et le bourg actuel de **Sainte-Foy-les-Lyon** (1), s'élevait autrefois une chapelle dédiée à saint Martin, qui était le siège de la paroisse. On en voyait encore des vestiges au milieu de ce siècle. L'église actuelle a pris la place de la chapelle du château, qui elle-même était déjà dédiée à sainte Foy. Quelques débris du château subsistent encore. C'est autour de sa chapelle, devenue église paroissiale, que se groupa peu à peu le bourg actuel. La transformation était déjà faite au commencement du xvi^e siècle, ainsi

que l'atteste un plan qui date de cette époque, et qui représente le bourg à peu près tel qu'il est aujourd'hui, avec son église consacrée à sainte Foy.

On ignore pourquoi les châtelains du vieux château avaient dédié leur chapelle à la vierge d'Agen. Remarquons seulement, sans prétendre en tirer aucune conclusion téméraire, que les sanctuaires du diocèse de Lyon consacrés à sainte Foy se trouvent à proximité du chemin qui, du Puy, conduisait les pèlerins de saint Jacques à Compostelle par Conques et Moissac (2).



SAINTE-FOY-LES-LYON (RHÔNE).
Tour de l'église (xi^e siècle) avant sa récente restauration.

(1) Canton de St-Genis-Laval ; arrondissement de Lyon.

(2) R. P. Fita, *Le codex de saint Jacques de Compostelle*, p. 3.

De l'ancienne église de Sainte-Foy-les-Lyon, il subsiste le clocher, qui remonte au XI^e siècle. C'est à cette époque que fut construit le château, destiné à défendre la route de la vallée du Gier.

Au milieu du XVI^e siècle, — en 1646 — le curé de Sainte-Foy, par l'entremise d'un lyonnais, banquier en cour de Rome, se procura une relique de sainte Foy. La relique a péri pendant la Révolution. Mais l'authentique a survécu ; il atteste les négociations qui eurent lieu à cette occasion et porte la signature du prévôt de Conques.

D'autres reliques, assez considérables, furent apportées de Conques en 1887 et en 1888. Elles sont contenues aujourd'hui dans un magnifique buste-reliquaire, œuvre de M. Armand Caillat, l'habile et consciencieux orfèvre de Lyon. La tête, d'une belle expression, est couronnée d'un diadème orné de diamants et d'autres pierres précieuses ; un riche collier entoure le cou, et supporte le médaillon dans lequel sont placées les reliques de la sainte.



SAINTE FOY.
Vitrail du XIX^e siècle. — Nouvelle
église de Fourvières à Lyon.

Deux statues, exécutées à la même époque, se voient, l'une à l'extérieur de l'église, l'autre à l'intérieur. Cette dernière est l'objet de la vénération des fidèles, et le culte de sainte Foy est en grand honneur dans la paroisse (1).

Deux autres paroisses dans le Rhône honorent sainte Foy comme patronne : **Sainte-Foy-Largentièr**e (2) et **Cenves** (3). Nous n'avons pu recueillir à leur égard aucun renseignement intéressant. A Lyon même, dans la nouvelle église de Notre-Dame de Fourvières, une des verrières du chœur, consacrée à la glorification des Vierges, offre une image médiocre de sainte Foy. Elle est représentée debout, les yeux levés vers le ciel, maintenant de ses mains attachées par une corde, une palme et un glaive.

Dans le département de la Loire, trois sanctuaires sont dédiés à sainte Foy. **Sainte-Foy-Saint-Sulpice** (4) ne porte ce nom que depuis le com-

(1) M. l'abbé Vianey, alors vicaire à Sainte-Foy-les-Lyon, a mis à notre disposition le résultat de ses recherches. Nous lui associons, dans nos remerciements, M. l'abbé Bernard, aujourd'hui curé de Oz-en-Oisans (Isère).

(2) Canton de Saint-Laurent ; arrondissement de Lyon.

(3) Canton de Monsols ; arrondissement de Villefranche. L'église de Cenves ne date que de 1882. Le 28 décembre 1893, la voûte du porche s'est effondrée avec fracas ; le reste de l'édifice menace ruine, et la paroisse manque des ressources nécessaires pour assurer sa conservation.

(4) Canton de Boën ; arrondissement de Montbrison.

mencement de notre siècle, à la suite de l'annexion à Sainte-Foy de la paroisse Saint-Sulpice. C'était auparavant Sainte-Foy-en-Bussy. Le plus ancien texte, où Sainte-Foy apparaisse sous le nom de sa glorieuse patronne, est la charte de fondation de la grange de Rioux, donnée par le comte Guy II, à l'abbaye de la Bénisson-Dieu, le 24 novembre 1160. C'était alors un petit prieuré, une *obédience* dépendant de l'abbaye de l'Île-Barbe, de Lyon, avec paroisse.

L'église, dont le style accuse le XII^e siècle, se composait primitivement de trois nefs terminées chacune par une abside, avec transept et coupole centrale, probablement surmontée d'un clocher (1). Dans des circonstances mal connues, vraisemblablement au cours des guerres avec les Anglais, les trois nefs furent ruinées, et le clocher démoli.

L'ordonnance extérieure est simple ; elle se distingue surtout par une grande pureté de lignes et par l'extrême finesse avec laquelle sont appareillées les parties construites en pierre de taille (2). Des contreforts rectangulaires, terminés par une corniche et un rampant à une seule pente, épaulent les voûtes intérieures. Sur les murs de l'abside principale, un bandeau dont la gorge est ornée de sphérules court à la hauteur de l'imposte des fenêtres, s'arrondit autour de leurs archivoltes, et couronne les montants des contreforts. La corniche qui marque la naissance de la toiture a été *piquée à fond*, et les murs, tant de cette abside que des autres parties de l'édifice, ont été exhausés.

L'intérieur se recommande, comme l'extérieur, par la justesse et l'harmonie des proportions.

La partie la plus intéressante est le sanctuaire, composé d'une courte travée voûtée en berceau et d'une abside un peu moins large, voûtée en cul de four. Au point de jonction, de hautes et minces colonnettes meublent les angles rentrants. Deux ordres de colonnettes plus petites, disposées sur deux plans différents, décorent le pourtour de l'abside. Les unes reposent sur un stylobate élevé et continu ; elles garnissent les pieds droits de trois grandes arcatures appliquées à la muraille. Les autres ont leurs bases posées sur un deuxième ressaut, à la hauteur du glacis des fenêtres ouvertes dans des arcatures inscrites dans les premières. Cette ordonnance est du plus bel effet. Toutes ces colonnettes, ainsi que celles qui limitent l'entrée de l'abside, ont le fût conique et effilé, faisant corps avec leur énorme astragale ; les bases sont attiques, à tores volumineux, d'égal diamètre et largement espacés.

De petites arcades mettent le chœur en communication avec les absidioles latérales. Ces dernières, d'une conception plus simple, sont éclairées chacune

(1) La longueur dans l'œuvre était d'environ 28.65.

(2) V. la grav. p. 245.

par une seule fenêtre. Les faces latérales sont tapissées d'arcatures retombant sur des consoles moulurées en forme de pyramides renversées, analogues à celles qui se voient dans la nef de l'église de la Bénisson-Dieu.

Le transept, long de 18 mètres, a ses deux travées extrêmes voûtées en berceau. Les piliers sont renforcés par des colonnes engagées, surmontées de chapiteaux d'un travail simple, mais ferme, qui procède du chapiteau corinthien (1).

La nef et le clocher, reconstruits récemment, font le plus grand honneur au talent de l'architecte chargé de ce travail.

On ignore dans quelles circonstances cette église a été placée sous le vocable de sainte Foy. Elle ne possède ni reliques, ni représentation ayant un caractère ou un intérêt artistique ou archéologique.

La paroisse de **Cervières** (2), dont sainte Foy est la patronne, paraît être un démembrement de celle de Saint-Pierre-des-Salles ; sa création a dû être motivée par la construction, à la fin du XII^e siècle, d'un château fort qui dominait l'ancienne route de Clermont à Lyon. Mais l'édifice actuel est beaucoup plus moderne, et ne remonte guère qu'au XV^e siècle. C'était, à l'origine, une chapelle sur plan rectangulaire, que l'adjonction, au XVI^e et au XVII^e siècles, de deux bas côtés a transformée en une église à peu près carrée. De dimensions médiocres, elle est surtout remarquable par les trois fenêtres ouvertes dans son chevet plat, et par son clocher carré, curieusement surmonté d'un petit campanile. Sur le portail principal, ouvert dans le collatéral sud, est une figure de sainte Foy, d'assez grande proportion, sculptée en pierre de Volvic. Il résulte d'un titre conservé dans les archives de la paroisse, que cette statue, d'assez bonne exécution, ne remonte qu'à l'année 1764.

On vénère à Cervières des reliques de sainte Foy, mais on ne sait ni à quelle époque ni d'où cette église les a reçues. On ignore également dans quelles circonstances notre sainte a été donnée pour patronne à la paroisse. Le plus ancien acte connu où soit mentionné le vocable de Sainte-Foy de Cervières paraît être le testament d'un prêtre des Salles, daté du 10 janvier 1402. Le testateur y fait un legs « *luminarie ecclesie beate Fide virginis Cerverie* ». Ce n'est là sans doute qu'une limite inférieure, et le culte de la vierge agenaise à Cervières peut être beaucoup plus ancien.

Nous sommes mieux renseignés au sujet de **Sainte-Foy-du-Châtelet** (3).

(1) Nous avons mis à profit, au sujet de Sainte-Foy-Saint-Sulpice, les notes fournies en 1892 par M. Vincent Durand, et en 1897 par M. l'abbé Cros, curé de la paroisse.

(2) Canton de Noirétable ; arrondissement de Montbrison.

(3) Commune de Chambles ; canton de Saint-Rambert ; arrondissement de Montbrison.

C'était un prieuré dépendant de l'abbaye de Conques, à qui Hugues I^{er}, archevêque de Lyon, le donna, dans les dernières années du XI^e siècle, en même temps que l'église de Saint-Victor-sur-Loire. Le Cartulaire nous a conservé (1) l'acte de cette double donation.

L'église du prieuré du Châtelet paraît remonter à la fin du XI^e siècle ou au commencement du XII^e; elle doit donc être à peu près contemporaine de la donation de l'archevêque Hugues.

DIOCÈSE DE MARSEILLE

La carte des communes d'Arles et des Saintes-Maries, levée par Véran, porte l'indication d'une chapelle construite sous le vocable de sainte Foy dans la commune d'Arles, au nord de la plaine de la Crau.

« C'est vraisemblablement la même qui est nommée *ecclesia sancte Fidei de Vacheriis* dans une bulle d'Alexandre III, donnée au Latran, le 7 des ides d'avril (2), par laquelle ce pape confirme un échange passé entre l'abbé de Saint-Victor et l'archevêque d'Arles, et attribuant à celui-ci le domaine de Vaquières contre l'église de Saint-Gabriel. L'échange est de 1168 (3). »

DIOCÈSE DE MEAUX

Le prieuré de **Coulommiers-en-Brie** (4) fut fondé par Thibaut, premier du nom comme comte de Champagne, troisième comme comte de Blois. Vers l'an 1080, ce prince offrit l'église de ce prieuré à l'abbaye de Conques, à laquelle il envoya un calice en argent, comme gage de sa générosité. Plus tard, sa dévotion l'ayant porté à visiter ce monastère, il renouvela sa donation, et la confirma par l'offrande d'une coupe d'or.

De retour dans ses états, Thibaut, à la suite d'un mécontentement dont nous ignorons les causes, révoqua sa donation et plaça le prieuré sous la dépendance des bénédictins de l'abbaye de Rebais, située à douze kilomètres de Coulommiers. Les moines de Conques réclamèrent, et un procès s'engagea. « Henri, fils de Thibaut, en partant pour la croisade, enjoignit à Adèle, sa femme, fille de Guillaume, roi d'Angleterre, et de Mathilde, de le terminer.

(1) N° 502. — Un accord entre l'église de Lyon et les religieux de Conques, touchant les églises de Saint-Victor-sur-Loire et de Sainte-Foy-du-Châtelet, conclu vers 1145, a été publié d'après une copie trouvée dans les papiers de la Mure, dans le t. XIV des *Procès-verbaux des séances de la Soc. des lettres de l'Aveyron*, Rodez, 1887, p. 38.

(2) Archives de l'Archevêché d'Arles. Livre noir, f° 37.

(3) Ces renseignements nous sont fournis par une lettre de l'archiviste adjoint des Bouches-du-Rhône, en date du 13 juin 1895.

(4) Chef-lieu de canton et d'arrondissement, départ. de Seine-et-Marne.

Adèle soumit l'affaire à une réunion d'évêques et de seigneurs qui donnèrent satisfaction aux moines de Conques, le 28 janvier 1101 (1).

« Le 5 juillet 1107, après la mort d'Henri, Adèle confirma, en l'augmentant, la concession faite d'abord par Thibaut, » et « le prieuré prit le nom de la glorieuse martyre d'Agen (2). Le pèlerinage ne tarda pas à s'organiser en l'honneur de la sainte ; des indulgences nombreuses lui furent accordées, en 1331, par le pape Jean XXII, et ne contribuèrent pas peu à lui donner de l'importance. Il eut, au xv^e siècle, sa plus grande renommée : plusieurs guérisons de maladies d'yeux y furent constatées et consignées en des procès-verbaux dont on a la copie (3). »

Avant cette époque, et peut-être dès l'origine du pèlerinage, une confrérie en l'honneur de sainte Foy avait été fondée. On en possède les comptes de 1412 à 1456 ; ils fournissent de curieux renseignements touchant son importance, son organisation et son personnel (4).

L'église du prieuré de Sainte-Foy s'élevait à une centaine de mètres à l'est de l'église paroissiale, placée comme aujourd'hui sous le vocable de saint Denis. On y comptait sept chapelles, ornées de beaux vitraux. Elle fut démolie en 1807 ; néanmoins son portail subsista jusqu'en 1867. Les reliques de sainte Foy avaient été transportées dans l'église paroissiale.

C'est en 1523, sous le gouvernement de Charles Juvénal des Ursins, prieur commendataire de Sainte-Foy de Coulommiers, que ces reliques avaient été accordées à la prière de Olivier Morin, sacristain du prieuré, par Antoine de Rousselet, abbé de Conques. Le procès-verbal de translation nous apprend que leur reconnaissance se fit dans l'église du prieuré, avant la grand'messe, le jour où on célébra la fête de l'*Illatio* — *Illatio* — des reliques de sainte Foy, c'est-à-dire le 4 mai (5).

« La grande fête de la confrérie de Sainte-Foy était célébrée chaque année le premier dimanche de mai : par là même ce jour était devenu la date officielle du pèlerinage, lequel en somme durait toute l'année. Sainte Foy figure bien dans tous les calendriers au 6 octobre ; mais la proximité de la saint Denis, patron de la paroisse, et de la foire importante qui accompagnait cette fête à Coulommiers, fit reporter au printemps la solennité en l'honneur de la patronne du prieuré. A partir de 1523, on eut une raison de plus de

(1) *Cartul.*, *Introd.*, p. CXII, et n° 470.

(2) *Cartul.*, n° 485.

(3) A. Vernon, *Les comptes de la confrérie de Sainte-Foy de Coulommiers au XV^e siècle*, p. 3.

(4) M. l'abbé Vernon, dont nous ne saurions trop louer l'obligeance, a réuni ces renseignements, dans l'intéressant mémoire cité dans la note précédente.

(5) La fête de l'*Illatio* rappelle sans doute la translation des reliques de sainte Foy d'une église ancienne dans l'église actuelle. — V. plus haut, p. 62.

maintenir cette fête au premier dimanche de mai : le prieuré reçut à cette date les premières reliques de sainte Foy. L'anniversaire de la translation de ces reliques fut donc uni au pèlerinage. Les solennités duraient trois jours (1). »

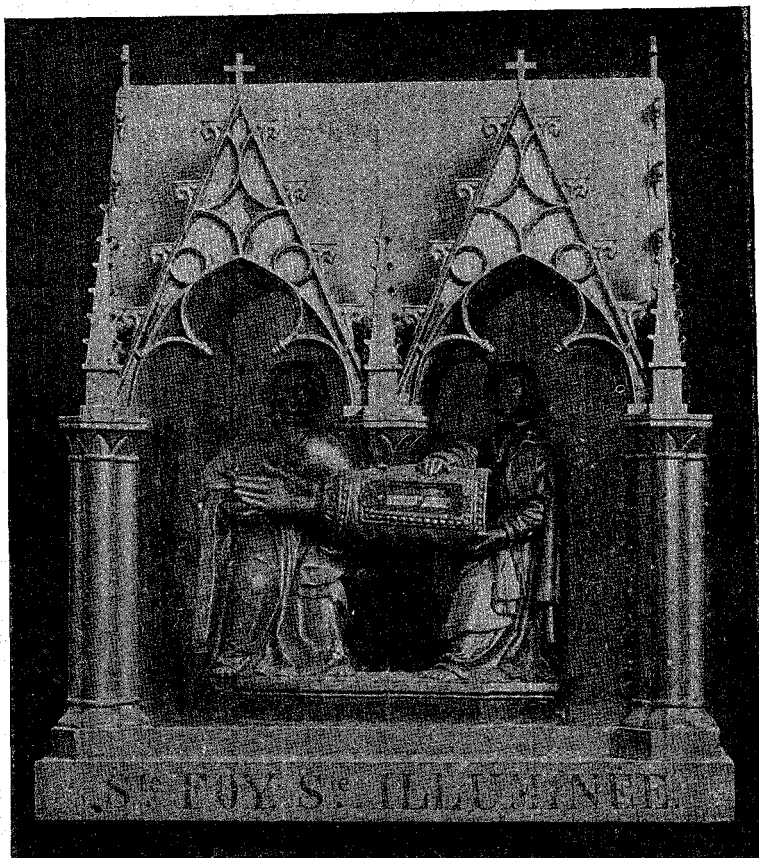
Aujourd'hui encore, le premier dimanche de mai est jour de fête, même profane, pour la ville tout entière.

Les reliques que possède encore Coulommiers, prises d'un bras de la sainte, sont renfermées dans un curieux reliquaire du xv^e siècle en forme de bras, porté par deux figures qui représentent des chanoines réguliers (2); le tout est contenu dans une châsse de fabrication récente.

Dans le procès-verbal de la recon-

naissance de cette relique, il est dit : « Autour de la base de ce reliquaire étaient écrits ces mots en caractères très anciens : *Du bras de sainte Foy, qui fut apporté de Conques à Sainte-Foy de Coulommiers le vii^e jour de may mil cinq cens et xxiii*. Au devant du bras était un verre au travers duquel on lisait, en caractères aussi fort anciens : *de brachio sanctae Fidis* ».

Une chapelle de l'église paroissiale est dédiée à sainte Foy. Le rétable, de style Louis XIII, encadre un tableau qui représente la sainte, et qui fut peint en 1834 par Bazin. On y voit aussi une statue en bois de la jeune vierge (3); les pieds sont en argent, et contiennent des fragments de ses reliques. Cette



BRAS RELIQUAIRE DE SAINTE FOY.
(xv^e siècle.) — Eglise de Coulommiers (Seine-et-Marne).

(1) A. Vernon, *op. cit.*, p. 11.

(2) Haut. : 0.33.

(3) Haut. : 0.96.

statue, moderne, en a remplacé, en 1861, une ancienne, qui lui a servi de modèle. Les pèlerins lui baisent les pieds avec vénération.

Dans cette chapelle se trouve aussi une verrière moderne, sur laquelle sont représentées les scènes du martyre de sainte Foy. Elle a été exécutée en 1878 par M. Tiercelin, peintre verrier à Paris, originaire de Coulommiers (1).

DIOCÈSE DE MONTAUBAN

Sainte Foy a été longtemps comptée au nombre des patrons secondaires de l'abbaye Saint-Pierre de **Moissac** (2). Voici à quelle occasion elle reçut ce titre.

Lorsque l'abbé Durand mourut en 1071, on lui donna pour successeur un Agenais, Hunaud de Béarn, prieur du monastère de Saint-Martin-de-Layrac, qu'il avait lui-même fondé sur ses propres terres. Ce monastère étant situé aux portes d'Agen, tout près, par conséquent, du lieu où sainte Foy avait souffert le martyre, le prieur Hunaud avait voulu manifester sa dévotion envers l'illustre vierge en la donnant pour protectrice à sa maison naissante. Il tint à renouveler cet acte de piété lorsqu'il devint abbé de Moissac. C'est pourquoi le nom de sainte Foy fut inscrit, par son ordre, dans le *Lectionnaire* de l'antique abbaye.

Le charitable prélat fit plus encore. Par son ordre fut bâtie, au couchant du monastère, la *Logie* ou *Hôtellerie de Sainte-Foy*. Elle était, selon toute probabilité, adossée au cloître et à la base du clocher, sur une partie de la place qui s'étend aujourd'hui devant l'église Saint-Pierre. Il n'en reste plus aucune trace. D'après l'article 7 des statuts et coutumes du monastère, mis en ordre par l'abbé Auger de Durfort, et rendus exécutoires le 8 avril 1331, cet édifice était destiné au logement des prieurs qui se rendaient accidentellement à Moissac ou qui y venaient par invitation pour assister aux séances des chapitres généraux; toutefois il était aussi affecté aux malades, et servait par conséquent d'infirmerie (3).

Il y avait autrefois à Moissac une belle cloche, datée de 1270 (4). M. Laroque, archéologue fort distingué, affirmait y avoir lu le nom de sainte Foy. Cette cloche n'existe plus; elle a été refondue en 1847.

L'abbaye de **Grandselve**, qui faisait autrefois partie du diocèse de Tou-

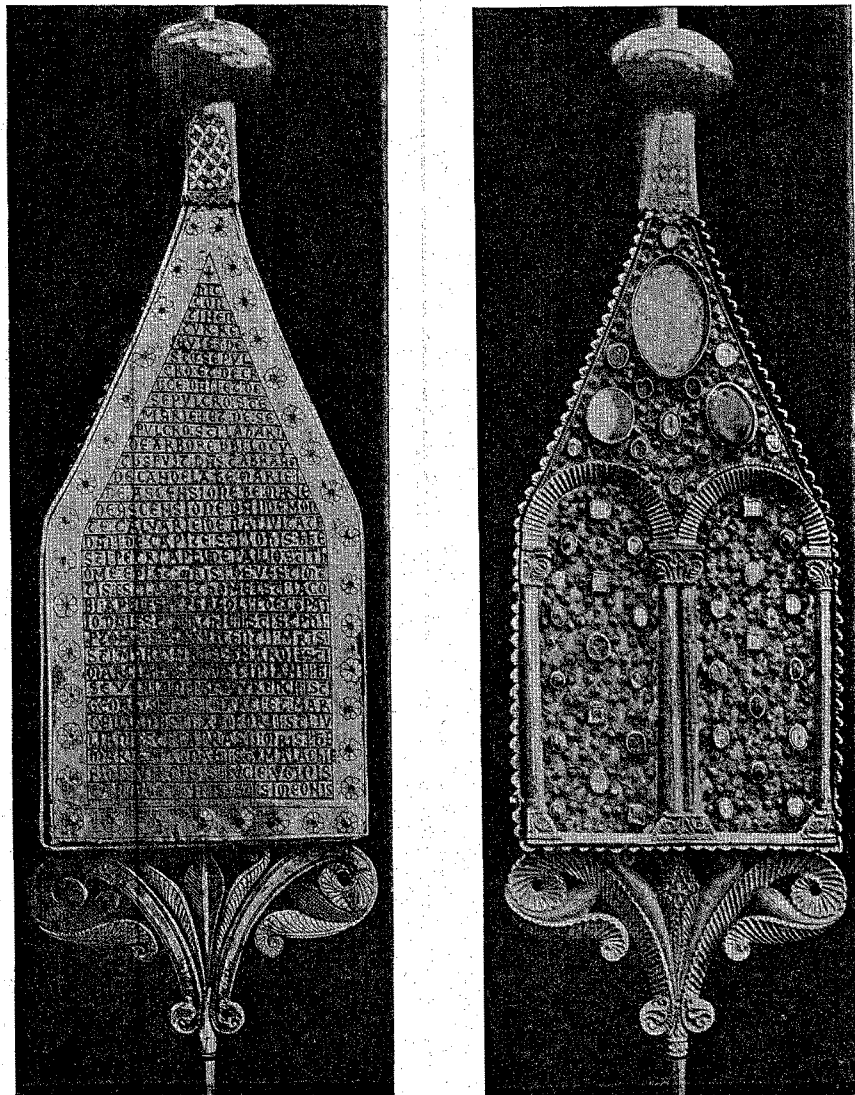
(1) Nous devons la majeure partie de ces détails à M. l'abbé Jarry, ancien curé de Coulommiers. Ils ont été confirmés par son successeur actuel, M. l'abbé Marianval.

(2) Chef-lieu d'arrondissement et de canton du Tarn-et-Garonne.

(3) *Archives départ. de Tarn-et-Garonne*, série G. Basse 773 : Répertoire d'Andurandy, n° 1498. — Cf. Rupin, *L'abbaye et les cloîtres de Moissac*, p. 125.

(4) Cf. *Annales archéol.*, t. XVI, p. 325; t. XXII, p. 219.

louse, possédait des reliques de notre sainte. Il ne paraît pourtant pas qu'aucun des dix-neuf autels de son église ait jamais été dédié à sainte Foy. Lorsque la Révolution amena pour Grandselve une ruine complète, « les objets précieux



RELIQUAIRE du XIII^e siècle. — Eglise d'Ardus (Tarn-et-Garonne).

que renfermait l'église, les bijoux, les reliquaires et les châsses furent transportés aux archives et placés sous les scellés (1) ».

Deux de ces objets se trouvent aujourd'hui dans l'église d'Ardus. Ce sont deux reliquaires phylactères affectés, comme les autres pièces de ce nom, à

(1) *Deux phylactères du trésor de Grandselve*, par M. le chanoine F. Pottier (Extr. du *Bulletin archéol. de Tarn-et-Garonne*), Montauban, 1895. Nous empruntons à cet intéressant mémoire la description des deux reliquaires de Grandselve, dont M. le chanoine Pottier nous a gracieusement communiqué les photographies que nous reproduisons. Il serait superflu de louer son obligeance ; tous les archéologues l'ont éprouvé.

conserver des parcelles de reliques enveloppées dans des sachets d'étoffe munis d'une étiquette de parchemin. L'un de ces reliquaires (1), en forme de tableau surmonté d'un pignon est décoré sur sa face principale de colonnettes portant une double arcature de feuillages, de palmettes, de filigranes, et de gemmes dont plusieurs, gravées en intailles, sont d'origine antique. La face postérieure porte une longue inscription qui mentionne les reliques contenues dans le phylactère, et notamment celle de sainte Foy : + HIC CONTINENȚVR : RĒ-[LI]QVIE... FIDIS VIRGINIS :...

L'examen fait en 1895 par ordre de Mgr Fiard, évêque de Montauban, a permis de constater que ces dernières consistent en « petits fragments d'ossements noirâtres enveloppés dans de la soie rouge, avec cette inscription : FIDIS VIRGINIS ». Le reliquaire, formé d'une âme en bois recouverte de lames de cuivre fortement doré, a perdu son pied et son amortissement anciens.

Le second phylactère se compose d'un disque en bois revêtu d'argent (2), en partie doré. Sur la face principale est représenté, dans une auréole elliptique, le Christ en majesté, assis entre l'alpha et l'oméga, bénissant de la main droite, la gauche appuyée sur l'Évangile ouvert. Entre la bordure de l'auréole et celle du disque sont disposés les symboles des quatre évangélistes. Au revers, autour d'une ouverture centrale (3) que remplissait apparemment un camée, se développe, sur six cercles concentriques séparés par un filet doré, une inscription niellée, qui donne la désignation des reliques. On y lit : + HIC EST... : D FIDE VIRGINIS... Quant aux reliques de notre sainte, ou bien elles ont disparu, ou bien l'inscription qui y était attachée n'existe plus.

Ces deux intéressants et précieux monuments, de travail vraisemblablement toulousain, appartiennent au commencement du XIII^e siècle.

Près de Valence d'Agen (4), existait encore, en 1520 (5), l'église **Sainte-Foy de Malcot** — *sancta Fides de Malcot*, — annexe de Cornillas, à la présentation du chapitre de Saint-Caprais d'Agen. Il est question de ce lieu de Sainte-Foy dans des lettres d'Arnaud Garcie, vicomte de Lomagne et d'Auvillars, en date du 4 mars 1308, confirmant les conventions faites entre les officiers du roi d'Angleterre et les habitants d'Auvillars, concernant les limites de la juridiction de cette ville. La paroisse n'avait qu'un très petit territoire, situé entre les paroisses d'Espalais et de Valence et qui relevait du temporel des

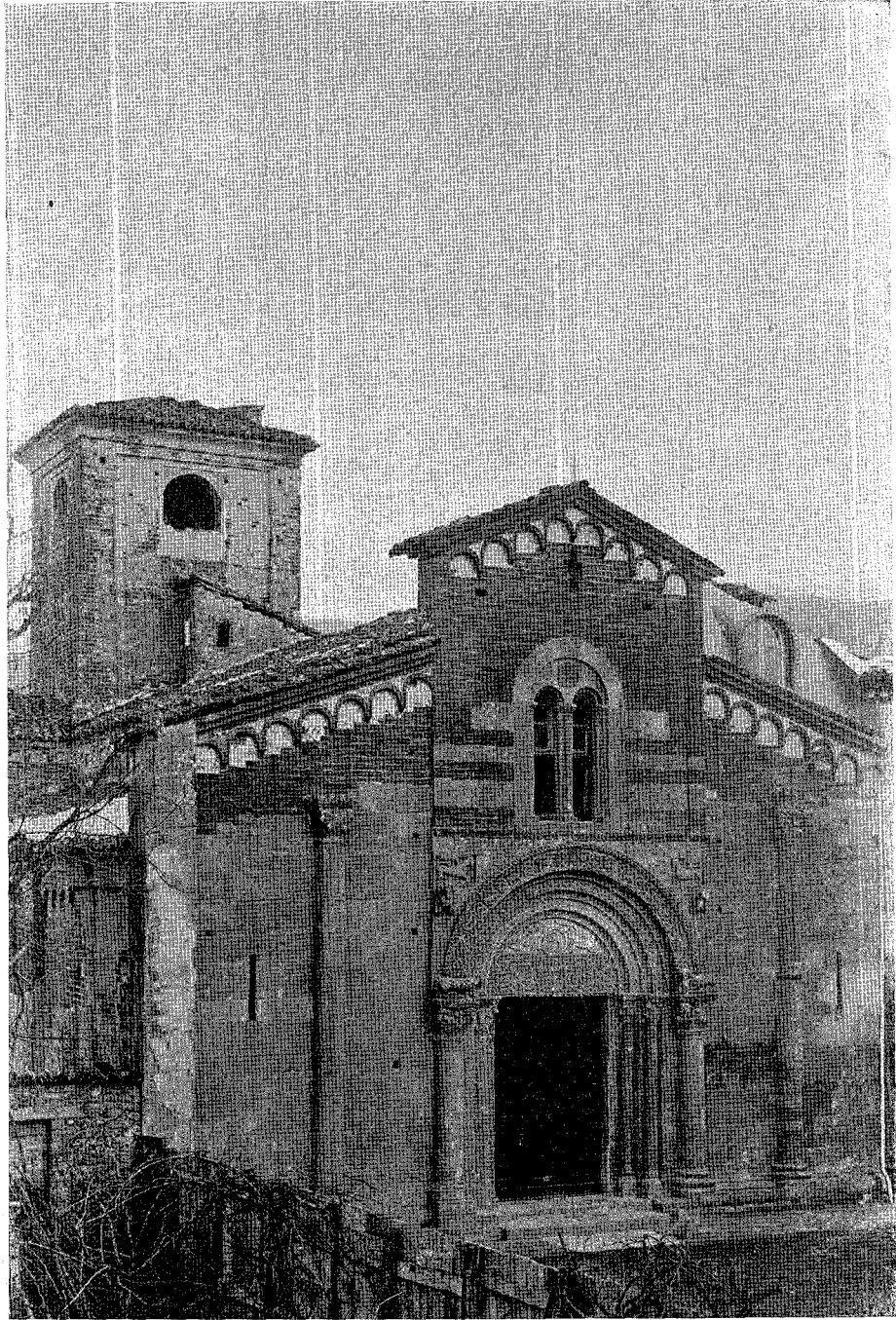
(1) Haut. : 0.68 ; — larg. : 0.19 ; — épais. : 0.05.

(2) Diam. : 0.215 ; — épais. : 0.025.

(3) Diam. : 0.07.

(4) Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Moissac.

(5) Pouillé de Jean Valerie.



CAVAGNOLO (Italie)
Église Sainte-Foy
xii^e siècle (V. p. 367).

seigneurs d'Espalais. Cependant un arrêt du grand conseil l'attribua, le 27 juillet 1554, à Amanien de Timbronne, seigneur de Valence. Plusieurs terres dépendaient de la commanderie de Golfech (1).

L'église de Sainte-Foy, dont il reste à peine quelques substructions sans caractère, dut être détruite pendant les guerres de la Réforme (2).

Dans le canton de Saint-Antonin, à 1500 mètres environ au sud de Varen (3), ancien doyenné bénédictin, on voit encore les ruines d'une chapelle appelée autrefois **Sainte-Foy-de-Coussergues**. Elle fut apparemment démolie pendant la Révolution.

Là existe encore une fontaine qui porte le nom de notre sainte. Une croyance populaire veut que son eau ne soit jamais malfaisante, même lorsqu'on la boit en état de sueur.

DIOCÈSE DE MONTPELLIER

Il existe à **Montpellier** une chapelle Sainte-Foy, qui appartient aujourd'hui aux Pénitents blancs.

Le premier édifice de ce nom fut élevé par le roi Pierre d'Aragon, seigneur de Montpellier. « Annexe de la paroisse Saint-Denis jusqu'au XIII^e siècle, il fut annexé à la paroisse de Notre-Dame des Tables par une bulle du pape Grégoire IX. Guillaume Halène, recteur de l'église et prieuré de Sainte-Foy, résigna et unit son prieuré à celui de Notre-Dame, le 30 juin 1342, entre les mains de Hugues Combret, chanoine de Maguelone et prieur de Pignan, ce qui fut fait à genoux de la part de Guillaume Halène (4). »

La chapelle Sainte-Foy continua néanmoins à servir au culte ; elle était desservie par quatre chapelains. Elle fut rebâtie, ou du moins considérablement embellie à la suite d'un vœu, par le duc d'Anjou en 1379. En 1562, pendant les guerres de religion, elle fut, comme presque toutes les églises de la ville, détruite par les huguenots. Il n'en resta guère que la façade, qui dut sa conservation à cette circonstance que « les Trésoriers de France obtinrent des Religionnaires qu'on épargnerait ce frontispice, parce qu'il sert de butte à l'arceau qui part du Bureau des Finances et va s'appuyer sur la muraille de Sainte-Foy (5) ». Cet arceau existe encore.

(1) Archives de la Haute-Garonne. *Fonds de l'ordre de Malte*, I. XIII.

(2) Cf. Mouleng, *Documents histor. sur le Tarn-et-Garonne*, t. III, p. 321.

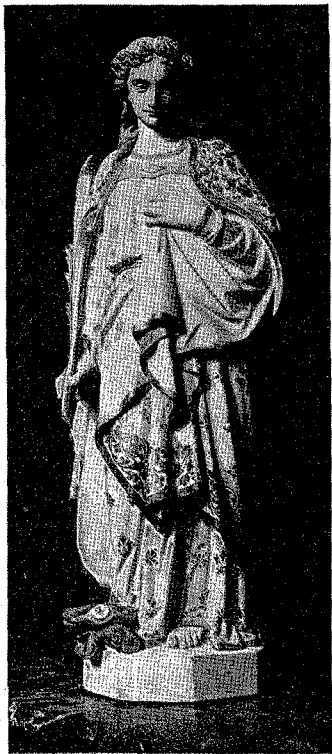
(3) Arrondissement de Montauban. — Le canton de Saint-Antonin, avant la Révolution, faisait partie du diocèse de Rodez.

(4) D'Aigrefeuille, *Hist. ecclés. de Montpellier*.

(5) D'Aigrefeuille, *op. cit.*, II, p. 254.

En 1623, le sol et les dépendances de l'église furent concédés par l'évêque de Montpellier aux Pénitents blancs, afin qu'ils pussent relever de ses ruines l'église de Sainte-Foy pour y exercer leurs œuvres de piété et de dévotion. L'œuvre de reconstruction, commencée en avril 1624, fut terminée à la fin de cette même année, et les Pénitents purent prendre possession de leur chapelle pour y célébrer la fête de Noël.

Depuis cette époque jusqu'en 1791, la fête de sainte Foy fut célébrée



SAINTE FOY.

(Statue du XIX^e siècle.)

Chapelle des Pénitents blancs,
à Montpellier.

annuellement dans l'église, sauf en l'année 1629, où la peste sévit à Montpellier avec une telle violence, qu'un grand nombre d'habitants abandonnèrent la ville pour se soustraire à la contagion. On put cependant célébrer les offices jusqu'au jour de la Nativité de Notre-Dame. Mais Dieu, écrit l'auteur du *Manuscrit historique* des Pénitents blancs, « touché de nos larmes et fléchi par les prières de tant de saintes âmes qui l'invoquaient tous les jours, fit cesser le fléau dont il nous avait châtié, et la ville ayant été désinfectée, notre chapelle feust ouverte et l'on commença à y faire publiquement l'office divin le dimanche sixième jour d'octobre de l'année 1630, jour et feste de sainte Foy dont elle porte le nom, et la Compagnie ordonna des prières publiques pour le repos des âmes des confrères qui étoient morts de la peste ».

Le 22 septembre 1632, le roi Louis XIII et la reine arrivèrent à Montpellier afin d'y faire cesser les troubles suscités par le mécontentement du duc d'Orléans, qui avait pris les armes contre l'Etat.

Leur séjour se prolongea jusqu'au 4 décembre. Pendant ce temps, le roi et la reine assistaient à la messe dans la chapelle Sainte-Foy. Le premier dimanche de ce mois, ils y communièrent, puis ils y assistèrent aux vêpres, qui furent chantées en musique. Onze ans plus tard, les Etats de Montpellier se rendirent à la chapelle afin de prier pour le roi Louis XIII, qui venait de mourir.

Dans bien des circonstances on y célébra des prières publiques, en particulier à l'occasion du jubilé accordé par le pape Urbain VIII en 1634.

Le 29 mai 1650, sur l'ordre de l'évêque, la chapelle Sainte-Foy fut affectée au service de la paroisse Notre-Dame, dont on allait reconstruire l'église. Cette réédification dut être terminée avant 1658, car cette année-là, les prières du jubilé accordé par Alexandre VII se firent dans la nouvelle église.

Les Pénitents blancs continuèrent jusqu'en 1791 de célébrer, le 6 octobre de chaque année, la fête de sainte Foy. Ce n'est qu'en 1802, après avoir exercé clandestinement leurs œuvres de charité et de dévotion, qu'ils louèrent leur ancienne chapelle, avec l'intention de l'acquérir dès que les circonstances le permettraient ; ce qui arriva en 1804. Ils avaient obtenu du cardinal Caprara, légat *a latere*, la confirmation des indulgences que leur avaient accordées précédemment les souverains Pontifes. Plusieurs originaux de ces concessions avaient péri pendant la tourmente révolutionnaire, en particulier la pièce qui accordait une indulgence plénière au jour de la fête de sainte Foy.

Depuis le Concordat, cette fête se célèbre dans la chapelle des Pénitents, le deuxième dimanche d'octobre (1).

La rue dans laquelle se trouve cette chapelle portait le nom de rue Sainte-Foy. On lui a substitué, il y a quelques années, celui de rue Jacques Cœur.

Il résulte des réponses faites, en 1684, à un questionnaire de l'évêque de Montpellier, que l'église de **Vailhauquès** (2) était déjà sous le vocable de sainte Foy, après avoir eu pour patron saint Saturnin. La fête de notre sainte s'y célébrait le 6 octobre de chaque année ; mais on n'y possédait aucun fragment de ses reliques (3).

Il y avait, en 1688, à **Viols** (4), deux chapelles domestiques, « savoir celle de saint Jean de Cambasagnes et celle de sainte Foy. Celle de saint Jean est en assez bon état, l'autre n'est pas de mesme, et elle a resté profanée. On va dire quelquefois la messe à celle de saint Jean (5) ».

DIOCÈSE DE MOULINS

Il existe, auprès de la ville d'**Ebreuil** (6), au nord-ouest, une côte assez élevée qui la domine, et qui porte un village du nom de Sainte-Foy. Tout à côté on voit encore quelques ruines d'une ancienne chapelle.

Quant au culte rendu à sainte Foy, soit dans la paroisse, soit dans le village qui porte son nom, on n'en trouve actuellement aucune trace. Il est impossible de savoir si ce culte y a jamais existé. On ne peut dire davantage pourquoi le village porte le nom de notre sainte, et à quelle occasion il lui fut donné.

(1) Ces détails nous sont fournis par une lettre écrite à M. l'abbé Servières en 1879 par M. Teissier, archiviste de la confrérie des Pénitents blancs.

(2) Canton des Matelles ; arrondissement de Montpellier.

(3) Archives départ. de l'Hérault, série G.

(4) Canton de Saint-Martin-de-Londres ; arrondissement de Montpellier.

(5) Arch. départ. de l'Hérault, série G. — (6) Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Gannat.

DIOCÈSE DE MOUTIERS DE TARENTEISE

Une seule paroisse de ce diocèse, celle de **Sainte-Foy de Tarentaise** (1), est sous le vocable de la vierge d'Agen. Ni les archives, ni la tradition ne



BUSTE RELIQUAIRE DE SAINTE FOY.
XVIII^e siècle. — Eglise de Sainte-Foy de Tarentaise (Savoie).

nous apprennent à quelle époque et à quelle occasion sainte Foy en est devenue la patronne. C'était chose faite cependant à la fin du XII^e siècle. En 1184, le pape Lucius III, confirmant par une bulle les droits du chapitre cathédral de Tarentaise sur diverses paroisses du diocèse, nommait parmi ces dernières l'église Sainte-Foy (2).

La congrégation des Rites a ac-

cordé à la paroisse Sainte-Foy, le 5 juillet 1889, le privilège d'un office propre pour le jour et l'octave de la fête patronale, qui se célèbre le 6 octobre. D'ailleurs, le culte de la jeune sainte est en grand honneur dans le pays, et bon nombre de personnes y portent son nom.

On vénère dans l'église deux reliques de sainte Foy. Elles ont été données, l'une en 1880, par Mgr Bourret, évêque de Rodez ; l'autre en 1881 par le curé de Conques.

Nombreuses sont les représentations de notre martyre dans l'église Sainte-Foy de Tarentaise. On n'en compte pas moins de dix dont voici l'énumération :

(1) Canton de Bourg-Saint-Maurice ; arrondissement de Moutiers.

(2) « Eapropter... statuentes ut quascumque possessiones, quaecumque bona eadem Ecclesia in praesentiarum juste et canonice possidet... firma vobis vestrisque successoribus et illibata permaneant. In quibus haec propriis duximus exprimenda vocabulis : Lccum ipsum in quo Ecclesia ipsa sita est cum appenditiis suis ; *Ecclesiam Sanctae Fidis, cum decimis et appenditiis suis*... Datum Veronae per manum Alberti presbiteri Card. Sanctae Romanae Ecclesiae Cancellarii, secundo Nonas Januarii, Incarnationis Dominicae anno millesimo centesimo octogesimo quarto. »

1° Au rétable du maître-autel, un grand tableau, peint en 1678, et représentant sainte Foy sur le gril.

2° Sur un *antependium* ou devant d'autel en soie blanche, l'image brodée de sainte Foy et celle de sainte Madeleine, séparées par le monogramme du Sauveur ; des tulipes et des vases de fleurs ornent le fond (1).

3° Une statue placée à gauche du rétable, où elle fait pendant à celle de sainte Madeleine.

4° Une autre statue, restaurée assez récemment, et fixée à un pilier de l'église.

5° Une troisième statue, placée contre un des angles de la chaire ; les autres angles sont occupés par les quatre Docteurs de l'Église latine.

6° Sur une riche croix processionnelle en argent, une statuette en argent repoussé de sainte Foy, ayant encore pour pendant sainte Madeleine (2).

7° On retrouve les deux saintes brodées sur les deux faces d'une bannière en soie rouge.

8° L'image de sainte Foy est encore brodée à la main sur le chaperon d'une chape en velours rouge (3).

9° Un buste en bois doré, posé sur un socle, contient les reliques de notre sainte (4).

10° Enfin on la voit représentée sur un des émaux qui ornent l'ostensoir (5).

DIOCÈSE DE NEVERS

La paroisse de **Bitry** (6), qui appartenait avant la Révolution au diocèse d'Auxerre, est la seule paroisse du diocèse de Nevers qui soit placée sous

(1) V. la grav. p. 33. — (2) Id., p. 55. — (3) Id., p. 15. — (4) V. la grav. à la page précédente.

(5) M. l'abbé Garçon, ancien curé de Sainte-Foy-de-Tarentaise, décédé depuis, nous a été d'un précieux concours. Remercions encore, en même temps que M. l'abbé Mollier, son successeur actuel, M. Ducloz, l'habile imprimeur de Moutiers, dont l'entremise dévouée nous a procuré les photographies que nous reproduisons. Enfin nous devons à l'obligeance de M. L. de Farcy, l'auteur si compétent de *La broderie du XI^e siècle jusqu'à nos jours*, les notes suivantes : « Le chaperon (V. la gravure, p. 15) porte au centre la figure de sainte Foy, accompagnée de deux croix et de deux soleils au milieu desquels se lisent les monogrammes du Christ et de la Vierge. Les lettres sont brodées en *bouillon* sur un plat-fond de *couchure*, entouré d'une baguette en lame et de rayons ou *raies de soleil*, alternativement droits et flamboyants. La date de 1644, inscrite au-dessous de la figure de la sainte, est précieuse. Rien de plus commun à cette époque, que les chiffres ou monogrammes du Christ et de la Vierge, entourés de rayons : ils sont parfois combinés ensemble, mais le plus souvent séparés. — Le parement d'autel (V. la gravure, p. 33) est orné d'un chiffre du Christ démesurément grand, accompagné de deux figures en pied et brodées de sainte Foy et de sainte Madeleine, et de deux vases de fleurs. Quatre bouquets sont semés entre les principaux motifs de décoration. Les vases, ornés de deux anses, ont la forme classique, usitée au commencement du XVII^e siècle. Quant aux fleurs, elles sont intéressantes à examiner, pour qui veut se rendre compte du degré d'avancement de l'*horticulture* à cette époque. Sous Henri IV et Louis XIII on cultivait, dans le jardin du Roi, des fleurs pour servir de modèles aux brodeurs. M. de Jussieu, dans un mémoire adressé à l'Académie des sciences (t. IV, p. 2), explique fort bien qu'on cultiva tout exprès des fleurs étrangères pour avoir une plus grande variété, et qu'on les faisait venir des pays les plus éloignés, afin d'en donner des dessins aux brodeurs. » (Cf. L. de Farcy, *La broderie du XI^e siècle jusqu'à nos jours*, p. 101. — II. Havard, *Dict. du mobilier*, I, p. 416.

(6) Canton de Saint-Amand ; arrondissement de Cosne.

le patronage de sainte Foy. On ignore à quelle époque et dans quelles circonstances il lui fut attribué.

Le 6 octobre 1753, le curé de Bitry, du nom de Fusier, inaugura solennellement l'office de sainte Foy, qui fut alors chanté au milieu d'un grand concours d'assistants. Cet office, très complet, avait, non seulement pour le jour de la fête, mais pour tous les jours de l'octave, des leçons propres. On en conserve, à l'église de Bitry, deux exemplaires ; l'un, de petite dimension, est imprimé, et contient le texte complet de l'office ; l'autre, qui a les proportions d'un livre de lutrin, renferme, avec leur notation en plain-chant, les parties de cet office qui se chantaient au chœur (1). On cessa de le chanter au bout d'un siècle, en octobre 1853.

L'église de Bitry possède une statue de sainte Foy. Notre sainte est aussi représentée, munie de son gril, sur une curieuse tapisserie et sur une bannière dont on se sert encore en certaines circonstances, notamment au jour de sa fête (2).

Des reliques de sainte Foy ont été données, en 1836, par l'évêque de Rodez, Mgr Giraud, qui mourut cardinal archevêque de Cambrai. Elles sont conservées dans une châsse qui contient aussi des reliques de plusieurs autres saints. On a célébré pendant quelques années, au mois de juillet, l'anniversaire de leur translation à Bitry (3).

DIOCÈSE DE NIMES

Tout le quartier haut de **Laudun** (4), construit autour de la chapelle des Pénitents, située au sommet de la colline sur laquelle est bâtie la petite ville, porte le nom de Sainte-Foy. On ne connaît pas la raison de cette dénomination. La chapelle des Pénitents possède, depuis 1882, une relique de notre sainte, placée en 1884 dans un reliquaire en bois doré. Chaque année, depuis cette époque, on y célèbre la fête de sainte Foy, et sa relique est livrée à la vénération des fidèles, qui se font un honneur de prendre part en grand nombre à cette pieuse solennité.

Sur le territoire de **Blannaves** (5), au milieu du château de Salveria,

(1) Nous donnerons dans la VI^e partie des détails plus complets au sujet de ces deux livres.

(2) V. la grav. hors texte.— « Cette bannière, taillée dans un damas à grands ramages, date du milieu ou de la fin du xvi^e siècle. La sainte est en application, ornée de quelques points de broderie, sommairement exécutée en hachures parallèles. Le terrain fleuri, sur lequel est placée la sainte, est exécuté de la même façon. En somme, quelques cordonnets d'or et de soie, des hachures en broderie sur certaines parties des draperies, font tous les frais de cette image de sainte Foy. » Note de M. L. de Farcy.

(3) M. l'abbé Léger, curé de Saint-Franchy, nous a procuré, avec une obligeance infatigable, les documents relatifs au culte de sainte Foy, à Bitry.

(4) Canton de Roquemaure ; arrondissement d'Uzès.

(5) Canton de la Grand'Combe ; arrondissement d'Alais.

existait aussi une ancienne chapelle du titre de Sainte-Foy. Il ne reste de l'un et de l'autre que des ruines sans intérêt.

Sainte Foy est honorée à **Manduel** (1) depuis quelques années. Les écoles libres, qui ont été placées sous son patronage, ont prospéré rapidement ; la protection a été des plus visibles. En reconnaissance, on a érigé dans l'église une belle statue surmontée d'un dais qui est une œuvre d'art du pur style moyen âge.

Dans la ville même de **Nîmes**, le culte de sainte Foy a été aussi inauguré en 1899 par l'érection d'une statue dans la chapelle des Petites-Sœurs de l'Assomption, gardes-malades des pauvres à domicile. Le T. R. P. Pernet, des Augustins de l'Assomption, fondateur de la Congrégation des Petites-Sœurs, estimant que, pour aller au cœur du peuple, l'on ne pouvait trouver d'auxiliaire plus puissant que l'invocation de la sainte qui, dans son nom et son martyre, offre comme une personnification de la foi dans ce qu'elle a de plus généreux, autorisa l'érection solennelle de cette statue, don d'une famille (2) de la ville.

[DIOCÈSE DE PAMIERIS

Deux localités, dans ce diocèse, portent le nom de Sainte-Foy.

Sainte-Foy, aujourd'hui annexe de la paroisse de Malegoude (3), était au xvi^e siècle une seigneurie de la maison de Lévis. C'était alors un gros bourg défendu par un château-fort maintenant ruiné en grande partie. De ce bourg considérable il ne resta pas, en 1673, pierre sur pierre. Le chœur seul de la petite chapelle de Sainte-Foy a survécu, mais déshonoré par bien des réparations maladroites. Elle datait, paraît-il, du xi^e ou du xii^e siècle. La voûte, en plein cintre, était peinte, ainsi que le pourtour de l'autel. Mais les peintures ont si bien disparu sous le badigeon et le crépissage qu'il n'est plus possible de déterminer ce qu'elles représentaient.

On ignore à quelle époque le culte de notre sainte a été introduit dans ce pays. Les quelques habitants de ce hameau ne connaissent le nom de sa patronne qu'à cause des réjouissances qui accompagnent encore la célébration de la fête patronale, le 6 octobre de chaque année. Un reliquaire sans valeur, donné à la chapelle de Sainte-Foy en 1863, contient peut-être, avec d'autres reliques, des fragments des précieux restes de la vierge d'Agen.

Sainte-Foy-de-Serveilhas (4), petit hameau, payait dime au chapitre cathédral, et était affermé tantôt avec Serveilhas, tantôt avec Saint-Victor,

(1) Canton de Marguerittes, arrondissement de Nîmes. — (2) Celle de M. Achille Sabatier.

(3) Canton de Mirepoix ; arrondissement de Pamiers. — (4) Id.

Artise ou Madière. Il confinait à Serveilhas, petit territoire possédant une seigneurie qui dépendait de la sénéchaussée de Pamiers. On y voit encore des pans de murs très épais qui paraissent avoir appartenu à un château.

Sainte-Foy n'a pas d'église. Cependant sur la carte de Cassini, au nord-est et à une faible distance du hameau, figure l'indication d'une croix brisée qui semble marquer la place d'une ancienne église, ou au moins d'un ancien oratoire. Le nom et le culte de sainte Foy peuvent avoir été introduits dans cette localité par les moines clunisiens de Lézat, qui semblent avoir formé la communauté religieuse de l'abbaye d'Escosse, mentionnée dans de très anciens documents.

Peut-être ne sera-t-il pas sans intérêt de mentionner qu'en 1305, le couvent des frères prêcheurs de Pamiers avait un lecteur en philosophie qui se nommait frère Jacques de Conques (1). On peut croire qu'il ne fut pas tout à fait étranger à la diffusion et au développement du culte de sainte Foy dans l'ancien diocèse de Mirepoix.

DIOCÈSE DE PARIS

Il existe à Paris une « rue Sainte-Foy », qui commence à la place du Caire pour finir à la rue Saint-Denis, à proximité de la porte de ce nom. « Elle est tracée sans nom, dit Jaillot (2), sur les plans de Gomboust (1652) et de Bullet (1676), quoique lors de leur publication elle fût déjà connue. On l'appela d'abord rue *du Rempart*, ensuite *des Corderies*, enfin rue *Sainte-Foy* : elle portait ce dernier nom dès 1644. »

« Cette rue, ajoute Lazare (3), était presque entièrement bordée de constructions en 1630, et portait le nom de rue *du Rempart*, en raison de sa proximité du mur d'enceinte construit sous Charles V et son successeur. Elle prit ensuite la dénomination de rue *des Cordiers*. Dès 1664, une enseigne représentant sainte Foy, lui avait fait prendre le nom qu'elle conserve aujourd'hui. »

Cependant le plus ancien plan de Paris où nous la trouvons indiquée est celui de Jouvin de Rochefort (1676) (4).

Au témoignage des auteurs du siècle dernier qui nous ont laissé la description de la cathédrale Notre Dame de Paris, un autel y était dédié à sainte

(1) *Bibl. publ. de Toulouse*. Ms. 490. f° 392 A. — Cf. *Les frères prêcheurs à Pamiers, aux XIII^e et XIV^e siècles*, par l'abbé Ch. Douais. (Congrès archéol. de France, 1884, p. 281.)

(2) *Recherches... sur la ville de Paris*, IX^e quartier, p. 43.

(3) *Dictionnaire des rues de Paris*.

(4) Edition de 1690.

Foy. Il était placé dans la partie de la chapelle actuelle de Saint-Marcel où s'élève le tombeau de Mgr de Quélen, archevêque de Paris (1).

DIOCÈSE DE PÉRIGUEUX

Plusieurs paroisses du diocèse de Périgueux portent le nom de sainte Foy.

Sainte-Foy de Belvès, petite commune de 200 âmes, est, pour le culte, une annexe de Doissac (2), dont elle est peu distante. L'église, construite au XIII^e ou au XIV^e siècle, a été brûlée pendant les guerres de religion. Elle n'a été incomplètement restaurée que depuis une vingtaine d'années. Cependant l'autel en bois sculpté, qui est ancien, a été réparé à la même époque que l'église. On y voit une statue récente de sainte Foy, et on y conserve des reliques de la jeune martyre. Sa fête votive y est célébrée solennellement.

Sainte-Foy de Longa (3) possédait un prieuré bénédictin dépendant de l'abbaye de Brantôme. L'église est romane. On y a trouvé deux panneaux d'un ancien autel en noyer dont les sculptures habilement faites représentent sainte Catherine et sainte Foy. Notre sainte est patronne de l'église, et on y célèbre sa fête le 6 octobre.

On y conserve, depuis 1872, une relique de la vierge d'Agen, donnée par M. Turq Calsade, alors curé de Conques, qui l'avait extraite de la châsse d'argent. Elle est renfermée dans un reliquaire en forme de monstrance.

Sainte-Foy des Vignes, annexe de la paroisse de Ginestet (4), était une paroisse avant la Révolution.

Le château de **Grignols** (5), qui appartient jusqu'en ces derniers temps aux Talleyrand, avait sa chapelle sous le vocable de sainte Foy. Le château est en ruines, et la chapelle a complètement disparu.

Nous savons qu'en 1304 Raymonde Ebrard, femme de Dragon Mascole, damoiseau demeurant au château de Grignols, léguait par testament six deniers de rente au chapelain de l'église Sainte-Foy de Grignols : *Item lego pro salute anime mee cuilibet capellano ecclesiarum Sancte Fidis, de Bruco, Sancti Johannis d'Estissac, etc..... sex denarios renduales... Dalum die martis ante festum Ascensionis Domini, anno ejusdem millesimo ccc quarto* (6).

(1) Voir *Description historique des curiosités de l'église de Paris*, par M. C. P. G., p. 215.

(2) Canton de Belvès; arrondissement de Sarlat.

(3) Canton de Sainte-Alvère; arrondissement de Bergerac.

(4) Canton de la Force; arrondissement de Bergerac.

(5) Canton de Saint-Astier; arrondissement de Périgueux.

(6) L'abbé Lespine, Tom. VIII, p. 113 (Bibl. Nat. Fonds Périgord).

DIOCÈSE DU PUY

Nous savons par le Cartulaire (1) que Pons I, vicomte de Polignac, Elisabeth sa femme, et Armand son fils donnèrent à l'abbaye de Conques, en 1105, l'église de **Bains** (2). C'est sans doute à cette époque que remonte le culte de sainte Foy dans cette paroisse, qui est encore aujourd'hui sous son vocable.

L'église de Bains, qui est du XII^e siècle, semble avoir été construite pour le prieuré érigé en vertu de la donation de 1105. Depuis quelques années, elle possède des reliques de sainte Foy, accordées par Mgr Bourret, évêque de Rodez.

DIOCÈSE DE RENNES

Sainte-Foy-de-la-Forêt était une chapelle située dans les bois, au sud de Rennes, sur la rive gauche de la Vilaine. Elle appartenait au XII^e siècle à l'abbaye de Saint-Georges (3). Les papes Alexandre III en 1164, Innocent III en 1208 et Eugène IV en 1442, confirmèrent l'abbesse de ce monastère dans la possession de Sainte-Foy et de ses dépendances, *ecclesiam Sancte Fidis de Foresta cum pertinenciis suis* (4).

Cette chapelle n'existe plus depuis fort longtemps, mais elle donna naissance à un manoir situé en Toussaints, appartenant en 1428 au chanoine Jean de Beaumont, en 1513 à Jean de Beaucé, et plus tard au seigneur de la Prévalaye.

Il existe encore en cet endroit une « ferme de Sainte-Foy », auprès de laquelle on visite le chêne dit d'Henri IV (5).

DIOCÈSE DE RODEZ

Les nombreuses possessions de l'abbaye de Conques dans le Rouergue avaient dû singulièrement contribuer à propager dans ce pays le culte de sainte Foy. Il ne semble cependant pas que beaucoup d'églises y aient été placées sous son vocable. Peut-être même la possibilité de se rendre à Conques, quoique diminuée par la difficulté des routes, avait-elle empêché d'adopter le

(1) N° 475. — Cf. *Introd.* p. XCVIII.

(2) Canton de Solignac; arrondissement du Puy.

(3) La célèbre abbaye de Saint-Georges-de-Rennes avait été fondée au commencement du XI^e siècle, par Alain III, duc de Bretagne, pour sa sœur Adèle, qui en fut la première abbesse. Dans l'espace de huit siècles, de sa fondation à sa ruine à l'époque révolutionnaire, elle eut 45 abbesses, dont plusieurs d'un mérite supérieur et de vertus éminentes.

(4) *Cartul. S. Georgii*, pp. 169, 173 et 279.

(5) Cf. Guillotin de Corson, *Pouillé histor. de l'Archev. de Rennes*, t. V, p. 640.

patronage de notre sainte; on préférerait sans doute se rendre, pour la prier, dans le sanctuaire même qui possédait ses précieuses reliques.

Quoi qu'il en soit, le diocèse de Rodez ne possède aujourd'hui, en dehors de Conques, que cinq localités dédiées à sainte Foy.

Campagnac (1), chef-lieu de canton, n'était jadis qu'une annexe de Canac (2), et possédait un prieuré uni à celui de Perse; la chapelle avait été construite par les religieux de Conques, et placée sous le patronage de leur sainte. Elle n'en est plus maintenant que patronne secondaire, après saint Cyr et sainte Julitte.

Nous savons par le cartulaire de Conques (3) que, vers la fin du XI^e siècle, l'abbé Odolric et le prieur Bertrand reçurent divers droits et une maison à Campagnac, en échange de la donation faite à Aldebert le Sarrasin de la viguerie et du manse de *Petra*, aujourd'hui disparu.

Le *Livre des miracles* raconte la guérison d'un possédé opérée à Campagnac (4).

L'église de **Lacalm** (5) est aussi dédiée à sainte Foy. L'abbaye de Conques avait reçu, dès le XI^e et le XII^e siècles, des donations importantes situées en ce lieu, qui portait alors le nom de *Bella Calme*.

Avant la révolution, Lacalm faisait partie du diocèse de Saint Flour. Il résulte du procès-verbal de la visite accomplie en 1713 par l'évêque, que l'abbé de Conques présentait alors à la cure de Lacalm, dont le titulaire était à ce moment l'abbé de Conquans, chanoine de Conques (6).

L'église de Lacalm, maintes fois remaniée et en partie reconstruite au siècle présent, offre un ensemble assez disparate. Le maître-autel est dédié à sainte Foy et à saint Roch. Il est dit dans le procès-verbal que nous venons de mentionner : « Avons vu les saintes reliques dans un reliquaire de cuivre où sont renfermés deux os du devant de la tête de sainte Foy et d'autres sans titre avec un de saint Paul et avec l'autentique de plusieurs de nos prédécesseurs ». Ce reliquaire n'existe plus. Au vitrail qui surmonte le maître-autel est représentée en buste sainte Foy, couronnée de roses et portant la palme du martyr. Au-dessus du maître-autel, du côté de l'épître, se dresse une statue de la sainte, d'origine récente. Elle est aussi représentée sur une

(1) Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Millau.

(2) Pouillé de 1510.

(3) N^o 188.

(4) P. 592.

(5) Canton de Sainte-Geneviève; arrondissement d'Espalion.

(6) Archives de la fabrique de Lacalm.

bannière. Le village de Buffières, qui fait partie de la paroisse de Lacalm, célèbre sa fête patronale le jour de sainte Foy, tandis que le reste de la paroisse fête Notre-Dame de septembre.

Montrozier (1) n'a été érigé en paroisse qu'en 1828 ; c'était auparavant une annexe de Trébosc.

En 1510, Montrozier était un prieuré de l'ordre de saint Benoît, dépendant de l'abbaye de Conques, et sécularisé à la même époque (2). La chapelle est peut-être celle que l'on voit encore dans la basse-cour du château, et qui semble remonter au x^e siècle. Elle est élevée sur une grande salle voûtée. Elle appartient au château, construit primitivement par les comtes de Rodez, qui y firent un moment leur résidence. Rebâti en 1681, il a été récemment restauré.

Quant à l'église de la paroisse, construite au xi^e siècle, il n'en subsiste que le sanctuaire, auquel a été adossée l'église actuelle, dont la construction n'est pas terminée. L'église ancienne était dédiée à la Sainte-Croix. D'après l'*Ordo* du diocèse de Rodez, la nouvelle église est sous le vocable de sainte Foy, qui a toujours été la patronne du lieu.

Sainte Foy de **Trébosc** (3) était un prieuré à la collation de l'abbé de Conques. Son église avait été donnée à l'abbaye en 1050 par Hugues, comte de Rouergue, et sa mère Richarde. A la même époque, Bérenger et sa femme Stéphanie lui faisaient aussi l'abandon d'un fief de l'église de Trébosc, qui lui appartenait (4).

L'église de Trébosc, de style ogival, est bien conservée. Le tableau qui surmonte le maître-autel représente sainte Foy sur le gril, une colombe vole dans les airs au-dessus d'elle. On conserve dans l'église une croix en argent du xv^e siècle, qui provient de Conques.

Chaniès (5), qui a été le siège du prieuré de Sainte-Foy de Chanieys, faisait partie, avant la Révolution, du diocèse de Saint-Flour. Il existe encore, parmi les archives de la fabrique de Lacalm, un état des fondations de l'église paroissiale Sainte-Foy de Chaniès.

L'église, très modeste et sans aucun intérêt, possède une médiocre statue de sa patronne.

(1) Canton de Bozouls ; arrondissement de Rodez.

(2) In ista parochia (Trébosc) est una capella quae dicitur nexa de Trebosc et vocatur Montrosic ; olim prioratus erat regularis ordinis S. Benedicti, sed dependens ab abbatia Conquensi, sed secularisata abbatia, prioratus fuit secularis. (Pouillé de 1510).

(3) Canton de Laissac ; arrondissement de Millau.

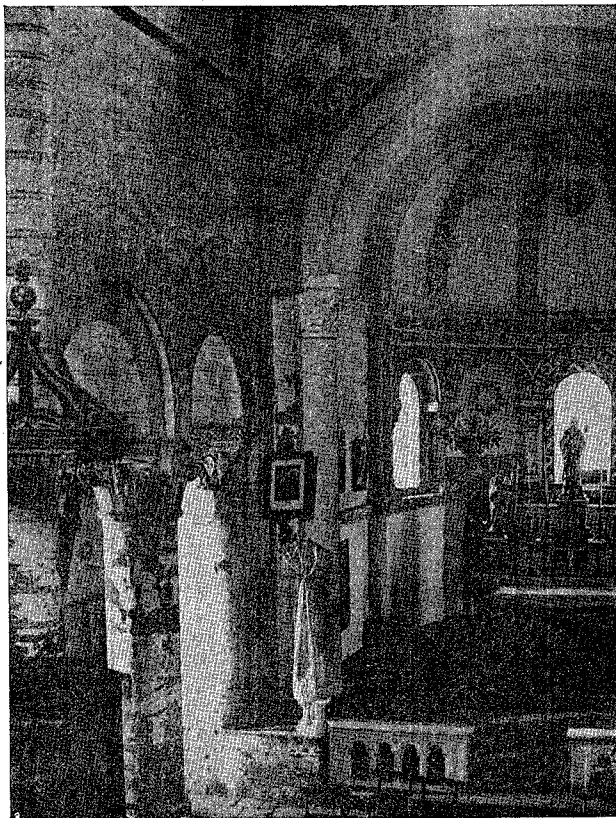
(4) Cf. *Cartul.*, n^o 8 et 9.

(5) Commune de Cantoin ; canton de Sainte-Geneviève ; arrondissement d'Espalion.

Auprès d'Espalion, on voit, dans le cimetière de cette ville, la curieuse chapelle de **Perse**, seul reste du prieuré de ce nom, donné en 1060 à l'abbaye de Conques par Hugues de Calmont (1). Il résulte de la charte de cette donation que Perse était un centre d'habitation important et ancien. La vie s'en est retirée pour se concentrer à Espalion.

Nous empruntons à Mérimée son intéressante description de l'église aujourd'hui isolée.

« J'ai visité dans le cimetière d'Espalion, au hameau de Perse, une chapelle assez curieuse, et qui me paraît fort ancienne. Sa forme est une croix latine, terminée par trois absides communiquant latéralement les unes avec les autres par une arcade. Au milieu de chaque transept est un pilier qui s'aligne avec ceux de l'entrée



PERSE (Aveyron).— Eglise.
(XII^e siècle.)

du chœur. Dans la nef, la voûte est en berceau renforcée d'arcs doubleaux fort épais. Quant à la courbe qu'elle décrit, elle me paraît une ogive à pointe obtuse, mais je n'oserais cependant affirmer que ce soit sa disposition primitive, non que cette voûte ait été réparée, mais elle a tellement souffert, et maintenant elle est tellement déjetée, que sa forme est difficilement reconnaissable. Dans les transepts seulement, les voûtes sont d'arêtes et garnies de nervures carrées. — Fenêtres en plein cintre fort étroites, quelques chapiteaux historiés dans le chœur et les transepts, tous d'une sculpture grossière : ceux de la nef ne présentent que de larges feuilles simplement épannelées. Autour de l'abside principale et du chevet, on voit quelques modillons fantastiques, et au-dessus des fenêtres, des archivoltes ornées retombant sur de petites colonnettes ; mais toutes les sculptures de cette décoration sont des plus mé-

(1) Cartul., n° 572.

diocres. La muraille occidentale est nue. On remarque pourtant dans l'appareil un arceau et un tympan qui a pu être orné, mais il ne paraît pas qu'il y ait jamais eu de porte. L'entrée de l'église est pratiquée dans la muraille sud de la nef. La porte est en plein cintre avec un tympan dont le bas-relief représente le Jugement dernier et le pèsement des âmes. Ici, comme à Conques, l'entrée de l'enfer est une gueule de monstre qui engloutit les damnés. Dans le haut du tympan, une rangée de saints me paraît indiquer le paradis. Sur la muraille, à gauche de la porte, un bas-relief qui se liait peut-être à la composition principale, représente plusieurs rois ou du moins plusieurs personnages la couronne en tête. Tout cela est sculpté très maladroitement, et le travail en est aussi barbare que possible. Je suppose que l'église de Perse date du commencement du XI^e siècle (1). »

La nomination du prieur de Perse dépendait entièrement de l'abbé de Conques, « à qui appartenaient de droit les revenus de la première année, mille livres environ, de quelque manière que le bénéfice vint à vaquer. Indépendamment de cette retenue, le prieur était obligé de délivrer annuellement au chapitre de l'abbaye, le jour anniversaire de la passion de sainte Foy, patronne des deux églises, 32 setiers de froment et 40 petits écus revenant, réduction faite, à 55 livres. Outre cela, par transaction du 21 novembre 1312, le prieur s'obligea à nourrir cinq religieux vivant en communauté et envoyés par l'abbé de Conques. Une seconde transaction du 30 décembre 1420 réduisit ce nombre à deux (2). »

D'après le Pouillé de 1510, l'église de Perse est dédiée à saint Hilarian. Il semble néanmoins qu'elle était dédiée auparavant à sainte Foy, au moins comme patronne secondaire (3).

« Le culte de sainte Foy, nous écrivait récemment M. Affre, était, ce semble, en grand honneur à Perse. Mes bons yeux d'autrefois me firent découvrir sur un mur de cette église, à gauche du point occupé par la chaire, des traces d'une peinture représentant une femme debout et tenant une palme. A côté d'elle, à la hauteur de la tête, on distinguait encore assez bien les deux lettres ES, qui sont les deux dernières du mot FIDES. J'ai toujours pensé que là était un autel dédié à la martyre d'Agen; et cette opinion me paraissait corroborée par ce dicton de nos devanciers :

(1) Mérimée, *Notes d'un voyage en Auvergne*, p. 192.— Cf. L. Servières, *Hist. de saint Hilarian*. A. Bouillet, *Le Jugement dernier dans l'art aux douze premiers siècles*, p. 34.

(2) *Simple récits historiques sur Espalion*, par M. Affre, p. 103.

(3) Une bulle de Paul IV, datée de 1555, nous a conservé les noms des personnages qui exercèrent alors les fonctions de prieur et de curé de Perse : Joannes Bonservant providitur de prioratu S. Fidis de Persa. Petrus Barras providitur de parochiali S. Fidis de Persa. — P. Calmet, *Varia documenta ex archiv. Vaticano*, 1896.

Sento Fe d'Ogénès
 O Counquos lo trouborés,
 Mais per lo bien trouba,
 O Perzos bous cal ona (1).

Toutefois rien aujourd'hui ne peut nous faire comprendre cette sorte de prééminence attribuée à Perse sur l'antique et célèbre abbaye de Conques.

A **Notre-Dame d'Aures** (2) il existe un terrain ou tènement qui porte, au moins sur le cadastre, le nom de Sainte-Foy. Dans la sacristie de l'église se trouve une statue en pierre de sainte Foy portant son gril.

D'après le procès-verbal de la visite épiscopale que fit, en 1524, François d'Estaing, évêque de Rodez, la petite église de **Saint-Michel de Cadamarans** (3) possédait, entre autres reliques, un fragment du manteau dans lequel avait été enveloppé le corps de sainte Foy (4).

Dans ses *Lettres sur l'histoire de Rodez* (5), M. Affre, ancien archiviste de l'Aveyron, rapporte que Bernardonis, surnommé d'Argalenque, fonda à Rodez, dans le cimetière du Bourg, une chapelle dédiée à sainte Foy. Il y avait déjà, dans le même cimetière, une autre chapelle sous le vocable de saint Nazaire.

Un des autels de l'église de **Grandvabre** (6) possède un rétable en pierre sculptée et dorée. Au milieu, la sainte Vierge, assise, tient sur ses genoux le corps inanimé de son divin Fils, que vénèrent le donateur et la donatrice du monument. Aux deux extrémités se tiennent debout sainte Foy et sainte Catherine, reconnaissables à leurs attributs. Ce morceau de sculpture semble dater du xv^e siècle (7). On se rappelle qu'une tradition place à Grandvabre la sépulture de Dadon, le fondateur du monastère de Conques.

On voit, dans une des chapelles de la cathédrale de Rodez, un assez médiocre tableau du xviii^e siècle, qui représente sainte Foy subissant le supplice du gril ardent.

(1) Sainte Foy de l'Agenais
 A Conques vous la trouverez ;
 Mais pour la bien trouver,
 A Perse vous faut aller. — *Bulletin d'Espalion*, 9 mai 1896.

(2) Commune d'Arvieu ; canton de Cassagnes-Bégonhès ; arrondissement de Rodez.

(3) Paroisse d'Estaing.

(4) De pallio in quo sancta Fides involuta fuit... Cf. Bion de Marlavagne, *Hist. de la cathédrale de Rodez*, p. 177, n. 1.

(5) P. 195.

(6) Canton de Conques ; arrondissement de Rodez.

(7) V. la grav. VI^e partie, ch. I^{er}.

La restauration du culte de l'illustre martyre a étendu le patronage de la sainte à plusieurs autres sanctuaires. Ainsi l'église d'**Entraygues** (1)

possède une chapelle dédiée à sainte Foy. Plusieurs chapelles privées ont été dédiées à la même sainte, entre autres celle du palais épiscopal de Rodez et celle du vicomte de Lanzaç, au château de la Guizardie, dans la paroisse de **Villecomtal** (2).



MARTYRE DE SAINTE FOY.
Tableau du XVIII^e siècle. — Cathédrale de Rodez.

que jusqu'à nos jours se sont succédé dans notre pays (6). « Dédicée d'abord à la Vierge Marie, elle avait reçu plus tard le vocable de Sainte-Foy, d'où le nom de Prieuré de Sainte-Foy de Longueville.

« En 1740, à l'exception de l'église, les religieux avaient résolu de rebâtir tout leur prieuré, et, en 1752, il ne leur restait plus à reconstruire qu'une aile du logis conventuel, à l'ouest, qui devait faire symétrie à celle existant déjà à l'autre extrémité, et un corps de bâtiment, aussi au couchant, qui aurait

DIOCÈSE DE ROUEN

Le prieuré de **Longueville** (3) fut fondé vers la fin du XI^e siècle, en 1084 (4) ou 1093 (5), par Gaultier Guiffard, un des chevaliers de Guillaume le Conquérant, pour douze bénédictins de l'ordre de Cluny, portés depuis au nombre de vingt-six.

L'église, souvent remaniée, « offrait un magnifique assemblage des types d'architecture qui depuis cette épo-

(1) Chef-lieu de canton, arrond. d'Espalion.

(2) Canton d'Estaing, arrond. d'Espalion.

(3) Canton de Longueville; arrondissement de Dieppe.

(4) *Neustria Pia*.

(5) *Chronicon Fiscannense* (Labbe, *Nova bibl. ms.*, I, p. 326).

(6) D. Guillmeth, *Notice histor. sur le bourg et les environs de Longueville*.

relié les logis à l'église, comme faisait celui qui existait déjà du côté du levant. Mais ces derniers compléments de l'œuvre ne furent pas réalisés (1). »

L'église fut détruite entre l'an II et l'an IX, sept cents ans après sa fondation. Les ruines furent dispersées, et on en rencontre des débris à tous les coins du bourg. Quant à l'ancien logis conventuel, converti en filature, il a disparu en janvier 1890. Un incendie survenu au mois de septembre précédent n'avait laissé que les murs ; « on les a rasés ; un élégant parterre en occupe la place. De l'antique prieuré, il ne reste plus maintenant que d'insignifiantes constructions, des débris épars dans le bourg et quelques dénominations dont le souvenir disparaîtra bientôt à son tour (2) ».

L'église du prieuré possédait des reliques des saints Innocents et de sainte Foy. « On n'ose croire que ces reliques, trouvées en 1790, fussent celles qu'avaient données plusieurs siècles auparavant deux moines du prieuré : *Fratres Dominus Johannes (sic) de Ango dedit nobis pulcrum fertam argenti S. Fidis... Dominus Theobaudus de la Ferté quondam celerarius, dedit nobis manum argenteam in qua est ciroteca S. Fidis* (3). Les reliques passèrent à l'église voisine, Sainte-Foy-sur-Longueville : « Avons donné, par ordre de MM. les Administrateurs du Directoire du district de Dieppe, deux reliquaires argentés ayant appartenu aux ci-devant religieux de cette paroisse, à MM. les maires et officiers municipaux de la paroisse de Sainte-Foy, en présence de M. le curé de cette paroisse, en habit sacerdotal et de son clergé, accompagnés de leur corps de garde nationale, pour être lesdites reliques transportées en procession solennelle et déposées en l'église Sainte-Foy (4). »

L'église actuelle du bourg de Longueville est dédiée à saint Pierre.

A trois kilomètres de Longueville se trouve le village de **Sainte-Foy** (5). L'église, dédiée à notre sainte, remonte au XI^e siècle. Il reste de cette époque le bras méridional du transept, et le clocher, consistant en une belle tour carrée placée entre le chœur et la nef. Le reste a été reconstruit au XVIII^e siècle.

« L'abbé Cochet croyait qu'en ce village fut d'abord établie une collégiale remplacée bientôt par le prieuré de Longueville. Toujours est-il que les moines de Longueville y possédaient l'église, les dîmes et un fief.

« Une vieille chapelle en tuf, du XI^e siècle est le seul débris d'une madrerie dite de la Madeleine.

(1) *Revue cathol. de Normandie* : Le Verdier, *Notes sur le dernier état... du prieuré de Longueville* 1892-93, p. 405.

(2) *Id.*, p. 402.

(3) *Nécrologe du Prieuré.*

(4) *Registre municipal*, 6 octobre 1791.

(5) *Commune de Longueville ; arrondissement de Dieppe.*

« En 1109, le duc de Buckingham confirma à l'église de Sainte-Foy la terre de Heppes en Angleterre, avec une rente annuelle de dix mille harengs (1). »

L'église de Sainte-Foy possède des reliques de sa patronne. Elles y furent transférées solennellement par Mgr Affre, archevêque de Paris (2), qui, à cette occasion, officia et prêcha dans cette église.

DIOCÈSE DE SAINT-CLAUDE

Sainte Foy est la patronne des Goubots, petit hameau d'une soixantaine d'habitants, qui fait partie de la commune de **Rahon** (3). Ce hameau, bâti au bord du Doubs, qui le ravage souvent par ses inondations, possède une chapelle sous le vocable de sainte Foy : on y célèbre sa fête le 6 octobre de chaque année par une messe solennelle. Au-dessus de l'autel, dans une petite niche, se voit une statuette de notre sainte.

Les habitants du pays ont conservé pour elle une grande dévotion, et on y vient en pèlerinage pour demander la cessation des fléaux. En 1892, cinq paroisses environnantes y sont allées en procession pour obtenir de la pluie, et leurs prières furent exaucées.

Le hameau se nommait autrefois Port-Aubert, et formait une ville importante. Un prince des Goubots lui donna son nom. Ses descendants entretiennent encore aujourd'hui la chapelle, construite par eux en remplacement de celle que la Révolution avait détruite. Ils recueillirent alors la statuette, qu'ils ont rétablie après la reconstruction.

Le culte rendu à sainte Foy à **La Doye** (4) remonte à une époque reculée. Les paroisses voisines, et même quelques paroisses assez éloignées, s'y rendaient en pèlerinage pour implorer la protection de l'illustre martyre. Ce concours de fidèles dura jusqu'en 1793.

La Doye ne formait pas alors une paroisse. Au lieu de l'église actuelle, il n'y avait qu'une très petite chapelle, où l'on venait invoquer la sainte en faveur des enfants et des bestiaux malades. On conserve encore l'usage de faire bénir du pain et du sel sur l'autel de sainte Foy. Au jour de sa fête, beaucoup de fidèles des environs viennent à La Doye dans cette pieuse intention.

D'après une tradition constante du pays, les religieuses de l'abbaye de

(1) J. Bunel et A. Tougard, *Géogr. du départ. de la Seine-Inférieure*.

(2) Mgr Affre était originaire du diocèse de Rodez.

(3) Canton de Chaussier ; arrondissement de Dôle ; départ. du Jura.

(4) Canton de Nozeroy ; arrondissement de Poligny.

Château-Châlon (1) avaient une grande dévotion pour sainte Foy, ainsi que le témoigne une ancienne peinture conservée encore dans l'église, et restaurée avec soin par le curé actuel. Or La Doye étant une dépendance de l'abbaye, la juridiction de l'abbesse s'étendait sur l'humble chapelle. Pour satisfaire sans doute sa piété et celle des dames chanoinesses de l'abbaye, l'abbesse ordonna que la statue fût transférée de la chapelle de La Doye dans l'église abbatiale de Château-Châlon. Mais l'ordre donné ne put être exécuté. Les *ravisseurs*, disent les habitants de La Doye, étaient à peine arrivés à mi-côte du mont dit de Blois, que la statue devint fort pesante, et qu'ils ne purent avancer davantage. Ils revinrent à La Doye, et déposèrent leur fardeau à la place qu'il avait jusqu'alors occupée.

La statue ancienne a disparu à la Révolution, ainsi que les reliques de la sainte. Lorsque des jours plus calmes furent revenus, les habitants de La Doye s'empressèrent de se procurer une statue de sainte Foy, exécutée sur le modèle de celle qui avait péri. C'est celle que l'on vénère encore aujourd'hui dans l'oratoire construit au-dessous des moulins. Une autre statue qui se voit dans l'église paroissiale, au-dessus de l'autel, a été offerte par un habitant du pays qui habite aujourd'hui à Paris.

On trouve, dans un inventaire de l'abbaye de Château-Châlon, dressé en 1660 (2), la mention suivante : « Un livre couvert de parchemin écrit, contenant le journalier de l'abbaye, commencé le cinquième mars mil six cent quarante sept finy par la permission octroyée à Denys Vernier de La Doix d'offrir le cierge et affixer des images le jour de la feste sainte Foy; lad. permission dattée du vingt cinquième septembre mil six cent cinquante-trois (3) ».

On voit dans l'église de **Blye** (4) une statue en bois de sainte Foy. Elle tient dans la main droite un livre fermé, dans la gauche une palme. C'est une œuvre du XVIII^e siècle, sans mérite artistique. Elle était placée avant la Révolution dans un oratoire élevé au-dessus du village, en un lieu qu'on nomme encore La Chapelle. Il n'en reste aucun vestige. La statue mutilée fut apportée à l'église après avoir été réparée. Elle n'est l'objet d'aucun culte spécial, et même beaucoup d'habitants du pays ignorent le nom de la sainte qu'elle représente (5).

(1) Canton de Voiteur ; arrondissement de Lons-le-Saulnier.

(2) F^o 7.

(3) Arch. du Doubs, ch. des comptes.

(4) Canton de Conliège ; arrondissement de Lons-le-Saulnier.

(5) M. Chatel, ancien archiviste du Calvados, et M. l'abbé Brune, curé de Baume-les-Messieurs, ont recueilli à notre intention la plupart des éléments de cette notice.

Un autel de l'église de **Graye-et-Charnay** (1) est dédié à sainte Foy, et surmonté de sa statue. Cette dernière a remplacé depuis une vingtaine d'années une autre statue, reléguée à cause de sa vétusté dans la sacristie, où elle achève de tomber en poussière. On voyait aussi dans l'église, avant 1860, un tableau relatif à notre sainte.

Quoique la fête de sainte Foy ne se célèbre pas d'une manière solennelle, elle ne passe cependant pas inaperçue. Chaque année, le 6 octobre, les femmes et les jeunes filles communient, et un certain nombre d'habitants assistent à la messe. De temps immémorial on offre des œufs comme honoraires de cette messe. Ce jour là aussi, chaque famille fait bénir un morceau de pain destiné à être donné aux animaux domestiques pour les préserver des maladies. On raconte qu'en 1872, alors qu'une terrible épidémie sévissait sur les animaux d'une commune voisine, les habitants de cette localité envoyèrent une députation chargée de prier sainte Foy ; dès que les pèlerins l'eurent implorée, le fléau cessa.

Lorsque les habitants de Graye-et-Charnay veulent obtenir la pluie ou le beau temps, quelques personnes vont dans toutes les familles et recueillent des œufs comme honoraires des messes que l'on fait dire à cette intention.

Les habitants du pays, qui ont grande confiance en sainte Foy, l'invoquent encore en faveur des malades de leurs familles

Dans l'église de **Nantey** (2), village situé à deux lieues de Graye-et-Charnay, se trouve une chapelle dédiée à sainte Foy. Les habitants des environs s'y rendent en pèlerinage le 6 octobre de chaque année.

DIOCÈSE DE SAINT-FLOUR

Molompise (3) — *Molendinum pisinum* — était déjà connu au commencement du IX^e siècle. Par suite d'un accord survenu, en septembre 823, entre le chapitre de Laon et l'abbaye de Conques, cette dernière avait fondé un prieuré à Molompise. En conséquence, Bertrand, vassal du roi et fondé de pouvoirs de l'église Sainte-Marie de Laon, fit à Anastase, abbé de Conques, cession de plusieurs *mas* ou *manses*, métairies situées à Molompise, et reçut en échange des vignes et des terres situées en Auvergne. Louis le Débonnaire, qui avait autorisé les négociations, avait désigné pour y présider l'évêque de Clermont, Stabilis.

(1) Canton de Saint-Amour ; arrondissement de Lons-le-Saulnier.

(2) Id.

(3) Canton de Massiac ; arrondissement de Saint-Flour.

Près des manses cédés à l'abbaye de Conques, se trouvait le château d'Aurose (Aurouze), dont le seigneur, nommé Robert, fut frappé d'un châtement miraculeux pour avoir maltraité le gardien des terres de l'abbaye (1).

C'est à la suite de quelque agression contre le fief de Molompise, qu'une grande et solennelle procession fut organisée, à la fin du x^e siècle, par les moines de Conques, de leur abbaye jusqu'à Molompise. Ils portèrent ainsi la statue d'or de sainte Foy et « la châsse d'or donnée, dit-on, par Charlemagne. Les châsses vénérables étaient précédées de la croix processionnelle couverte d'or, décorée de reliquaires et resplendissante de pierres précieuses. Celle-ci était accompagnée de jeunes novices portant, les uns les livres des Évangiles, d'autres l'eau bénite ; d'autres encore frappaient sur des cymbales ou sonnaient de l'olifant, cors d'ivoire que les nobles pèlerins avaient offerts à l'église de Conques, en guise de décoration (2). » Une multitude de prodiges, dont le *Livre des miracles* nous a laissé le souvenir, s'accomplirent au cours ces solennités.

Molompise paraît avoir été le foyer principal de la dévotion à sainte Foy dans l'Auvergne. D'après une statistique des paroisses du diocèse de Saint-Flour, « l'origine du sanctuaire de Notre-Dame du Bon-Secours qui existe dans cette paroisse remonte au commencement du viii^e siècle, sous Charles Martel. Une grande victoire fut remportée à cette époque sur les Sarrasins d'Espagne, le 6 octobre, jour de la fête de sainte Foy. En souvenir de cette victoire, jugée miraculeuse, on éleva sur ces lieux une chapelle à la Sainte Vierge, et la paroisse de Molompise choisit sainte Foy pour patronne. Depuis lors cette dévotion s'est soutenue. »

Plus tard l'église de Molompise fut érigée en « prieuré compris dans l'archiprêtré de Blesle ; il dépendait de l'abbaye de Conques, mais il était à la présentation de l'abbesse de Blesle : le prieuré d'Ussely, qui lui avait été réuni, était à la nomination de l'abbé de Conques (3) ».

L'église de Molompise, élevée au xii^e siècle, a été reconstruite en grande partie au xv^e ; on n'a conservé de la construction primitive que le chœur. Au chevet, une peinture moderne représente le buste de sainte Foy, qui a aussi une statue dans l'église.

On y conserve aussi depuis longtemps des reliques de notre sainte.

A sept kilomètres de Saint-Flour se trouve la paroisse de **Tanavelle** (4) dont « l'église, placée sous l'invocation de sainte Foy, est fort ancienne et

(1) *Liber mirac.*, liv. III, c. X.

(2) *Liber mirac.*, liv. II, c. IV.

(3) *Dictionn. statist. du Cantal*, tom. IV, p. 356. — Cf. *Dictionn. topogr. du Cantal*, 1897.

(4) Canton et arrondissement de Saint-Flour.

connue au ix^e siècle ; elle était alors sous le patronage du Saint-Sauveur. Cette église fut donnée en 1058 et 1059 au monastère de Conques par Robert, comte de Rodez et Philippie, sa mère (1) ».

Tanavelle se trouve mentionnée dans le *Livre des miracles* (2).

DIOCÈSE DE SOISSONS

L'église de Chartèves (3) dédiée à saint Caprais, évêque d'Agen, est le but d'un pèlerinage autrefois assez fréquenté. Cette église possédait un tableau qui représentait sainte Foy, et qui depuis longtemps a été enlevé pour être porté dans l'église de **Mont-Saint-Père** (4) où il se trouve encore aujourd'hui.

On raconte à ce sujet que Chartèves ayant son pèlerinage de saint Caprais, Mont-Saint-Père voulut avoir le culte et le tableau de sainte Foy.

Néanmoins le culte de notre sainte est à peu près nul à Mont-Saint-Père.

DIOCÈSE DE TOULOUSE

Entre les années 1065 à 1087, un seigneur du nom de Dodon de Samathan tint à confirmer et à augmenter la donation que son père Elie avait faite à l'abbaye de Conques pour l'établissement d'une sauveté au lieu appelé Péraïrols et plus tard Peyrolières (5).

Déjà les moines venus de Conques y avaient construit un village et une église. Cette dernière était une des trente que l'abbaye possédait au xii^e siècle dans l'ancien diocèse de Toulouse (6).

Au commencement du xiii^e siècle, un malheureux moine de Conques fut blessé, nous ne savons dans quelles circonstances, à **Sainte-Foy de Peyrolières** (7), pris et finalement pendu haut et court, revêtu de sa robe monacale. Ce meurtre avait été commis sans doute avec la complicité ou à l'instigation du comte Bernard de Comminges. Aussi toute sa famille, ses aides et ses complices, notamment Frédéric d'Aspet, Guillaume et Bernard de Sabonnères, Pierre de Seisses, Bernard Guillaume de Lanta, Jean et Pierre de Frousins, tous hommes d'armes, et tous ceux qui avaient pris quelque part au forfait,

(1) *Dictionn. statist. du Cantal*, tom. V, p. 430. — Cf. *Dictionn. topogr. du Cantal*, 1897. — *Cartul. de Conques*, Introd., p. XC et n^o 46, 523.

(2) *Append.*, p. 253.

(3) Canton de Condé ; arrondissement de Château-Thierry.

(4) Canton et arrondissement de Château-Thierry.

(5) Canton de Saint-Lys ; arrondissement de Muret.

(6) *Cartul.*, n^o 66.

(7) *Cartul.*, n^o 454.

furent, avec l'autorisation du Pape, excommuniés par l'archevêque de Toulouse. C'est pour échapper aux conséquences de cet anathème que le comte de Comminges, Blanche son épouse, et ses fils Bernard et Fortanier, firent avec l'abbé de Conques Vésian, assisté d'Aymeric, prieur de Sainte-Foy de Peyrolières, un accord qui partageait entre ces deux derniers la seigneurie de Sainte-Foy. L'acte en fut rédigé par le notaire Saint-Paul, dans le cloître du monastère de Saint-Pierre, saint Louis étant roi de France, et Raymond comte de Toulouse, au mois de février 1233. Par suite, les droits et émoluments, qui auparavant étaient indivis entre l'abbé et le prieur, furent partagés également entre l'un et l'autre.

Ce premier accord fut ratifié en 1240 (1).

Les moines de Conques avaient apporté à Peyrolières une précieuse relique de leur sainte, sur laquelle nous n'avons aucun renseignement. Nous savons seulement que, le 13 janvier 1573, les huguenots s'emparèrent de la ville, y mirent tout à feu et à sang, et brûlèrent toutes les images et les reliques que possédait l'église.

Par un acte du 13 mars 1603, le prieuré de Sainte-Foy de Peyrolières fut uni au collège des Jésuites de Toulouse. L'abbé de Conques Jean Mignot, qui était en même temps prieur de Peyrolières, l'avait échangé contre le prieuré de Tréban (2), qui avait pour prieur le R. P. Gordon, recteur du Collège de Toulouse (3).

Dès leur arrivée à Peyrolières, les Jésuites se préoccupèrent de donner satisfaction au vœu le plus ardent de la population, qui était de posséder des reliques de sainte Foy. Dès le 5 octobre 1611, sur la demande du R. P. Chambon, provincial d'Aquitaine, les reliques désirées étaient solennellement déposées dans l'église de Peyrolières; elles avaient été apportées de la collégiale de Saint-Caprais d'Agen. Ces reliques ont péri à leur tour à l'époque de la Révolution. Le 30 vendémiaire an III — 21 octobre 1794 — les représentants du gouvernement révolutionnaire firent apporter sur la promenade publique les objets du culte, qui furent d'abord brisés, puis brûlés en leur présence.

Depuis la Révolution, Sainte-Foy de Peyrolières est devenue une paroisse. Un des curés — c'était alors M. Brice du Pac — demanda et obtint de l'évêque d'Agen, en 1850, la relique de sainte Foy qu'on y vénère aujourd'hui (4).

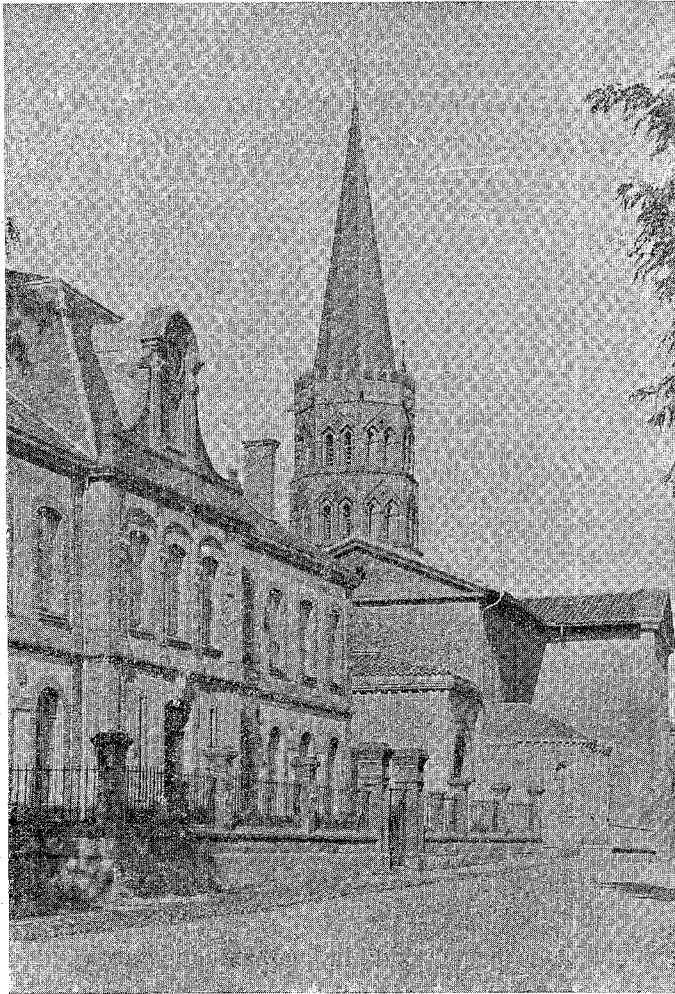
(1) L'igamet, *Histoire administrative des communes du Midi de la France*. Préface.

(2) Trébose, canton de Bozouls (Aveyron).

(3) On conserve aux archives de la Haute-Garonne le Cartulaire de Sainte-Foy de Peyrolières. Il forme deux volumes in-folio, contenant 84 pièces écrites de 1184 à 1644.

(4) « A cette époque M. l'abbé du Pac donna mission à son vicaire M. l'abbé Fabre, mort depuis curé doyen de Saint-Nicolas de Toulouse, d'aller trouver Monseigneur l'Evêque d'Agen et de solliciter auprès de lui une parcelle des précieuses reliques de notre chère sainte. Cette mission eut le plus heureux succès. M. l'abbé reçut de Monseigneur l'Evêque le meilleur accueil et revint à Sainte-Foy porteur de la précieuse relique que nous possédons. » (Extrait du registre de paroisse.)

L'église Sainte-Foy de Peyrolières remonte, par son chœur et une sacristie aujourd'hui abandonnée, au XIII^e siècle. La nef a été reconstruite au siècle dernier, à la suite d'un incendie causé par la foudre dans la nuit du 26 au 27 juin 1782. D'importants travaux de restauration s'exécutent depuis quelques



SAINTE-FOY DE PEYROLIÈRES (HAUTE-GARONNE).
Eglise. — (XIII^e siècle.)

années dans cette église.

Déjà le transept, qui menaçait ruine, a été reconstruit; un porche gracieux a été élevé; des peintures décoratives sont en cours d'exécution à l'intérieur. Au-dessus du maître-autel se dresse une statue de sainte Foy, érigée à la suite de réparations faites en 1840.

L'église Sainte-Foy de Peyrolières possède aussi un grand pavillon en bois sculpté et doré sur lequel repose un buste de la sainte.

Avant la Révolution de 1789, la fête de sainte Foy se célébrait dans cette localité le 6 octobre; elle était d'obligation. On avait bien essayé, dès 1785, d'en renvoyer la solennité au

dimanche suivant. Mais la commune ayant été frappée coup sur coup de plusieurs fléaux pendant les années qui suivirent, le peuple y vit un châtement du Ciel. Alors la municipalité adressa, le 13 septembre 1789, une pétition à l'archevêque de Toulouse pour le supplier de rétablir « la fête de sainte Foy telle et de la manière que la paroisse la solennisait avant son changement ».

Le Concordat de 1802 renvoya de nouveau la fête au dimanche suivant. C'est ainsi qu'elle se célèbre aujourd'hui. Avant la grand-messe a lieu une

procession où le pavillon de sainte Foy est porté par plusieurs hommes. Des réjouissances extérieures accompagnent la célébration de la fête locale (1).

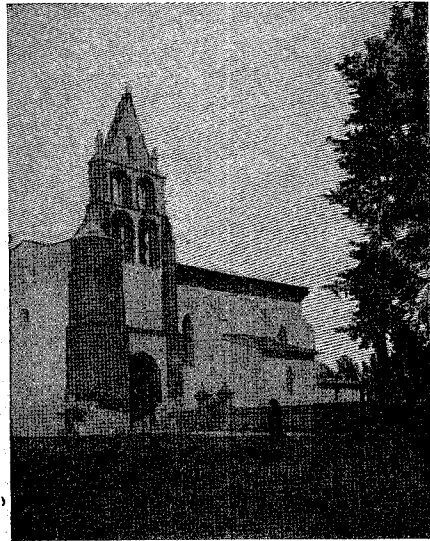
Nous savons par le Cartulaire de Conques que Bernard Gauzbert, avec son épouse et plusieurs autres personnages, donnèrent à l'abbaye, entre 1073 et 1087, l'église de **Cépet** (2). Ils y ajoutaient un territoire sur lequel ils abandonnaient leurs droits, sans doute pour l'établissement d'une sauveté (3). Après 1112, Pierre de Saint-Cirice donnait, en se faisant moine, une propriété dans la paroisse de Notre-Dame de Cépet (4).

L'église de Cépet était une des trente que l'abbaye de Conques possédait au XII^e siècle dans l'ancien diocèse de Toulouse. En 1318, une bulle de Jean XXII donnait l'église de Cépet au chapitre collégial de Saint-Etienne-les-Tescou, avec plusieurs autres églises de la région (5).

L'église actuelle ne date que du XV^e siècle. Elle se compose d'une nef sans bas côtés, mais flanquée de deux chapelles voûtées dont une seule, celle du nord, semble contemporaine de l'édifice. La nef principale est couverte d'une voûte qui n'a été construite qu'en 1888. Au sud s'ouvre la porte, accostée d'une grosse tour contenant un escalier, et surmontée d'un clocher-arcade à deux étages couronnés par un pignon ajouré.

La longueur de l'église est de 26 mètres seulement.

Sur un des quatre vitraux qui ornent les fenêtres du sanctuaire est représentée sainte Foy debout, la main appuyée sur un glaive. Avant la réfection du chœur et l'installation de cette verrière, accomplies en 1888, on voyait, dans une niche, une statue de sainte Foy, en bois doré, de grande dimension, représentant la sainte debout, une palme à la main. Cette statue existe encore, mais, paraît-il, en assez mauvais état.



CÉPET (HAUTE-GARONNE).
Eglise. — (XV^e siècle.)

(1) C'est à M. l'abbé Sans, curé de Sainte-Foy de Peyrolières, que nous devons les renseignements relatifs au culte de sainte Foy dans sa paroisse.

(2) Canton de Fronton; arrondissement de Toulouse.

(3) *Cartul.*, n° 64.

(4) *Cartul.*, n° 561.

(5) Cf. Archives de Tarn-et-Garonne. Série G, I. 1062.

Le maître-autel, construit en marbre, semble être celui à l'érection duquel une somme de 300 livres fut affectée en 1789 (1).

L'église de Cépet, située à quelques mètres seulement du Girou, dont les eaux l'ont plus d'une fois envahie, est isolée du village ; le cimetière l'entoure. D'après une tradition locale, le village était autrefois situé sur l'autre rive du Girou, adossé au coteau, et possédait là son église.

Un procès-verbal de visite pastorale nous apprend qu'en 1596, il y avait à l'église de Cépet un reliquaire et « des reliques de sainte Foy (2) ». Ces dernières avaient depuis longtemps disparu lorsque, en 1866, le curé de Cépet (3) se rendit à Agen, d'où il rapporta un fragment d'ossement de la sainte, renfermé dans un médaillon d'argent que l'on conserve dans un reliquaire en forme de monstrance discoïde. La translation de cette relique fut l'occasion d'une grande fête précédée d'un triduum de prières et terminée par une procession solennelle. Chaque année, le 7 octobre, jour où la fête de sainte Foy est célébrée dans le diocèse de Toulouse, la relique est exposée à la vénération des fidèles, et aussi le dimanche suivant, qui est le jour de la fête du village.

Les registres de catholicité conservés à la mairie remontent jusqu'à 1611 ; on y voit que de temps en temps le nom de notre sainte se donnait au baptême.

Le culte de sainte Foy a presque disparu à Cépet, et si on célèbre chaque année sa fête, c'est plutôt un sujet de réjouissances extérieures que de cérémonies religieuses. Il y avait autrefois des confrères de sainte Foy, qui possédaient une cloche dite de la Confrérie ; il y avait aussi des « marguilliers de la table de Sainte-Foy (4) ». La confrérie n'existe plus depuis la Révolution. Néanmoins, à l'église, à certains exercices, comme la récitation du chapelet, on ajoute des invocations à plusieurs saints, et en particulier à sainte Foy ; il en est de même dans les prières qui se récitent en famille.

L'abbaye de Conques possédait, au XII^e siècle, l'église **du Born** (5). Elle l'avait reçue, de 1061 à 1065, de Pons, fils de Bernard, et de plusieurs autres seigneurs (6). Plus tard, dans les dernières années du XI^e siècle, Haton Isnard et Giraud de Cépet donnaient à l'abbaye du Saint-Sauveur et de Sainte-Foy de Conques un alleu situé au Born (7).

Castelmaurou est encore une des trentes églises que possédait l'abbaye

(1) Archives du Tarn-et-Garonne. Série G, I. 1063.

(2) Archives de la Haute-Garonne. Fonds de l'archevêché, Visites pastorales.

(3) M. Descoffres.

(4) Archives de la Haute-Garonne.

(5) Canton de Villemur ; arrondissement de Toulouse.

(6) *Cartul.*, n° 60.

(7) *Cartul.*, n° 464.

dans l'ancien diocèse de Toulouse au XII^e siècle. Amélius, évêque de Toulouse, et Bernard de Quintil, seigneur du lieu, y avaient établi, en 1106, une sauveté en l'honneur de Dieu et de sainte Foy (1).

L'église actuelle, de construction récente, possède une relique minime de sainte Foy.

Dans le trésor de **Saint-Sernin de Toulouse**, si riche en reliques, se voit un reliquaire moderne surmonté des statuettes de sainte Foy et de sa sœur, sainte Alberte, et contenant des fragments des précieux ossements des deux martyres.

DIOCÈSE DE TULLE

Par une charte (2) qui doit se placer au voisinage de 1065, « Adémar ou Ay-mard de Monceaux donne à l'abbaye de Saint-Sauveur de Conques, où repose le corps de la bienheureuse

vierge sainte Foy, son mas ou domaine **du Chastang** (3) avec la justice et la seigneurie qu'il y tient en fief : il fait ce don pour le bien de son âme et de celle de ses parents. Pierre Bernard, de Tulle, son frère Adémar et sa femme Aitelde font le même don pour tout ce qu'ils possèdent dans ce mas. Les vicomtes intéressés de Ventadour, de Turenne et de Comborn souscrivent la charte et abandonnent leur suzeraineté. Farelde d'Aubusson, femme d'Adémar de Laroche, appose aussi son seing et s'associe à l'œuvre.

« Un demi-siècle après environ, Hugues de Monceaux ajoute à la donation



SAINTE FOY ET SAINTE ALBERTE.
Reliquaire du XIX^e siècle.— Saint-Sernin de Toulouse.

(1) *Cartul.*, n° 547.

(2) *Cartul.*, n° 79.

(3) Canton et arrondissement de Tulle.

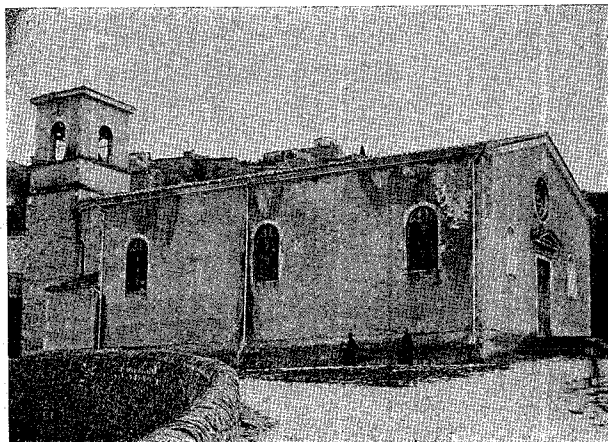
le bois de la Plagne et le capmas qui s'y trouve : c'est après 1108. Pierre de Monceaux, son frère, et leur mère commune Adalgus (sic) conseillent et confirment (1).

« Dans la propriété lointaine qui leur était ainsi acquise, les religieux de Conques bâtirent une église, qu'ils dédièrent en l'honneur de sainte Foy, leur chère patronne ; puis ils firent de cette église le siège d'un prieuré non moins que d'une paroisse, l'un et l'autre à leur nomination (2). »

La cure continua à dépendre de l'abbaye de Conques jusqu'à la Révolution.

On trouve mentionnée en 1578, sous le nom de « Fount senta Caquita », une fontaine située au Chastang et dédiée à sainte Foy. Son nom, qui signifie « la fontaine de la sainte qui parle », et, par suite, qui fait parler, lui est

venu de ce que ses eaux avaient la réputation de délier la langue des enfants en retard de parler (3).



MIRMANDE (DRÔME).
Eglise. — XII^e-XIX^e siècle.

DIOCÈSE DE VALENCE

Sainte Foy a été, pendant plusieurs siècles, patronne du lieu et titulaire de l'église à **Mirmande** (4). Il est impossible, en l'absence de documents écrits, de préciser l'époque à laquelle remonte ce patronage. La tradition elle-même est muette à cet égard.

Quoi qu'il en soit, Mirmande a changé de patron depuis la construction de sa nouvelle église, il y a environ un demi-siècle. Mgr Chatrousse, évêque de Valence, la plaça sous le vocable de saint Pierre, comme patron principal, et de sainte Foy, comme patronne secondaire.

Cependant l'ancienne église Sainte-Foy subsiste encore au sommet du village, d'où elle domine au loin la vallée du Rhône. Cet édifice, d'un certain

(1) *Cartul.*, n° 495.

(2) *Dictionn. histor. et archéolog. des paroisses du diocèse de Tulle*, par M. l'abbé Poulbrière. (*Sem. relig. du dioc. de Tulle*, 26 mars 1892.)

(3) Cf. *Les fontaines en Limousin ; cultes, pratiques, légendes*, par M. L. de Nussac ; dans le *Bull. archéol. du comité des trav. histor. et scientif.*, 1897, p. 154 et 169.

(4) Canton de Loriol ; arrondissement de Valence.

caractère, paraît remonter au XII^e ou au XIII^e siècle, avec des retouches postérieures, notamment du XVI^e siècle. Mais on n'y remarque ni peinture, ni objet ayant trait à la sainte. Un tableau qui la représentait a été détruit. Son culte privé y avait pourtant été conservé, tant que l'église fut en état de l'avoir. Mais, par suite de l'incurie, il n'y est plus célébré depuis plusieurs années.

Les archives et la tradition sont également muettes au sujet du culte de sainte Foy dans la paroisse de **Poët-Cellard** (1), comprenant à peine une centaine de catholiques ; le reste des habitants est protestant. L'église est de construction récente. Peut-être possède-t-elle encore un tableau qui représente sa sainte patronne.

Outre ces deux paroisses, deux autres établissements religieux étaient dédiés à sainte Foy dans les limites actuelles du diocèse de Valence.

Le premier était un prieuré de ce nom, sur le territoire de **Pierrelatte** (2), vis-à-vis de Bourg-Saint-Andéol, non loin du Rhône, dans l'ancien diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Nous ignorons s'il en subsiste autre chose que le simple souvenir.

Le second est le célèbre hôpital **Sainte-Foy de Romans** (3), fondé au XI^e siècle par Léger, archevêque de Vienne. L'auteur de l'histoire des hôpitaux de Romans (4) estime que cet établissement de bienfaisance, le plus ancien et le plus important de tous ceux dont il s'occupe, tira son nom du petit bourg construit hors des remparts de la première enceinte, où se trouvait l'ancienne abbaye de Saint-Barnard. Quoi qu'il en soit, l'hôpital Sainte-Foy a subsisté jusqu'à la Révolution avec son église, son cimetière et ses vastes bâtiments, lesquels, complètement remaniés, sont devenus la maison-mère des sœurs de Sainte-Marthe de Romans (5).

DIOCÈSE DE VERDUN

Sainte Foy est honorée à **Marville** (6) sous le nom de sainte Fine.

« Il y a bien une sainte Fine, vierge, originaire de Toscane, dont la fête est marquée au 12 mars, mais elle ne fut pas martyre, et par conséquent ce n'est pas d'elle qu'il s'agit. Ce ne peut être non plus de sainte Foi, fille de

(1) Canton de Bourdeaux ; arrondissement de Die.

(2) Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Montélimar.

(3) Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Valence.

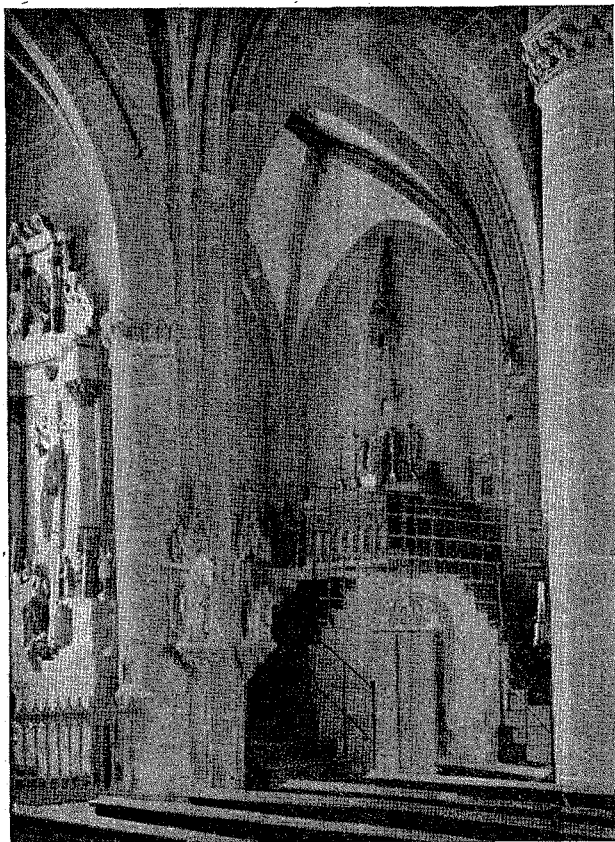
(4) D^r Chevalier, *Hist. des hôpitaux de Romans*, p. 26-23.

(5) Nous devons la plupart des renseignements relatifs au diocèse de Valence à l'obligeance de M. l'abbé Berthier, curé de Mirmande, et de M. le chanoine Perrossier, archiviste diocésain.

(6) Canton et arrondissement de Montmédy.

sainte Sophie ; mais, d'après l'ancienne peinture qui représente la vierge martyre avec un gril, c'est certainement sainte Foy d'Agen (1) ». D'ailleurs, *Fine* semble dériver de *Foy* ; on dit encore : Ma fine ! pour éviter de jurer par sa foi.

Une des chapelles latérales de l'église de Marville, du côté de l'Évangile, est dédiée à sainte Fine. Seule de toutes les chapelles de l'église, elle est élevée



MARVILLE (MEUSE).
Chapelle Sainte-Foy, dans l'église. — (xv^e siècle.)

au-dessus d'une chapelle inférieure, qui n'est plus livrée au culte ; aussi y accède-t-on par un double escalier. Elle peut remonter au xv^e ou au xvi^e siècle. L'origine en est inconnue ; nous savons seulement qu'elle était à la charge du chapelain.

Au-dessus de l'autel, qui est orienté et adossé au mur, se voit la peinture que nous avons déjà mentionnée, et qui semble dater du xvii^e ou du xviii^e siècle (2). La sainte y est représentée sous les traits d'une jeune femme dont les cheveux flottent sur les épaules. Elle est vêtue d'une robe de nuance carminée, que couvre en partie un manteau azuré relevé sur le bras droit. De la main droite elle tient une palme, de la gauche un gril. Elle est abritée par une niche dont le cintre est surbaissé et dont la partie sphérique est formée par un coquillage ; des guirlandes de fleurs pendent de chaque côté. Au bas, on lit dans un cartouche : **SANCTA FIDES — ORA PRO NOBIS.**

Sur un pilier se dresse une statuette ancienne de la sainte, couronnée, et portant les mêmes attributs (3). Sa robe bleue, relevée sur le devant, laisse

(1) Nous remercions vivement notre confrère et ami M. L. Germain, qui a bien voulu nous donner la primeur des notes qu'il avait recueillies au sujet de Marville, avant même qu'il les eût publiées. Nous avons pu les contrôler et les compléter nous-mêmes lors d'un voyage que nous avons fait dans ce pays au mois de juillet 1895.

(2) V. la grav. p. 15.

(3) V. la grav. p. 83.

voir une jupe d'or. Un petit vêtement rouge couvre ses épaules ; elle a au cou un collier.

A Marville, la dévotion à sainte Foy était purement populaire. Elle n'avait pas de fête particulière, ni de culte général ; on la priait individuellement, surtout pour demander par son intercession la guérison des petits enfants. Souvent une mère, tout en vaquant aux travaux du ménage, tourmentée de quelque inquiétude, dit tout à coup à l'un de ses enfants : « Va à l'église et dis une prière à sainte Fine », sans lui expliquer à quelle intention.

Cependant, en 1895, le curé de Marville voulut, à notre instigation, faire revivre le culte de sainte Foy et rétablir son pèlerinage. La fête de notre sainte fut célébrée avec une solennité et un éclat inaccoutumés. A l'appel du pasteur, bon nombre de fidèles des paroisses environnantes étaient accourus pour y assister. Les reliques de sainte Foy, envoyées de Conques, furent placées dans un reliquaire d'un beau travail et portées processionnellement dans les rues de la ville. Enfin une confrérie fut instituée pour réunir dans son sein les personnes désireuses d'honorer plus spécialement sainte Foy et de se mettre plus particulièrement sous sa protection (1).

A **Brabant-en-Argonne** (2), sainte Fine a, dans l'église, un autel surmonté d'un ancien tableau qui la représente avec les attributs d'une vierge martyre.

Sur le territoire de cette paroisse se trouve la *fontaine de Sainte-Fine*, dont les eaux minérales sont réputées presque merveilleuses.

Autrefois on faisait un pèlerinage public à sainte Fine de Brabant le lundi de la Pentecôte. Sainte Fine est très vénérée dans le pays, et l'origine de son culte à Brabant semble remonter à une haute antiquité.

Dans l'église de Saint-Sauveur de **Verdun**, près de la porte d'entrée, se trouve, ou du moins se trouvait, il y a quelques années, une statue de sainte Foy ou sainte Fine.

Il y a encore un pèlerinage en l'honneur de sainte Fine à **Grimaucourt-en-Woëvre** (3) ; on y honore une statuette sans aucun caractère artistique, qui est reléguée avec d'autres de même valeur dans une tribune, où elle est l'objet d'un pèlerinage et d'un culte quasi superstitieux.

Nous savons par l'histoire de **Saint-Mihiel** (4) que les capucins, venus dans cette ville en 1588, relevèrent l'église de l'ancien prieuré de Saint-Blaise

(1) Cf. *Semaine relig. du dioc. de Verdun*, 19 octobre 1895.

(2) Canton de Clermont ; arrondissement de Verdun.

(3) Canton d'Etain ; arrondissement de Verdun.

(4) Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Commercy.

et se procurèrent des reliques de sainte Fine que le peuple invoquait contre certaines maladies. D'après Dumont (1), sainte Fine était invoquée contre la teigne. Cette dévotion « procura aux Capucins de nombreuses visites, accompagnées de messes votives et ensuite d'actions de grâce ».

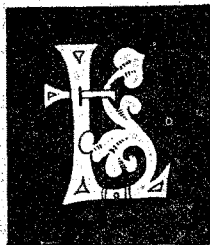
DIOCÈSE DE VERSAILLES

L'église de **Jouy-Mauvoisin** (2) est placée sous le vocable de sainte Foy. Elle dépendait, avant la création de l'évêché de Versailles, en 1802, du diocèse de Chartres (3).

Il nous a été impossible d'obtenir aucun renseignement à son sujet, malgré nos demandes réitérées.

II. ALSACE

DIOCÈSE DE STRASBOURG



L'ÉGLISE Sainte-Foy de **Schlestadt** « doit son origine à une pieuse dame, la comtesse Hildegarde. Mariée à Frédéric de Büren, un seigneur de la Souabe, Hildegarde fut la mère d'une grande race ; l'un de ses fils devint évêque de Strasbourg ; un autre fonda le château de Hohenstaufen et devint duc de Souabe et d'Alsace ; son arrière petit-fils est connu sous le nom glorieux de Frédéric Barberousse (4). »

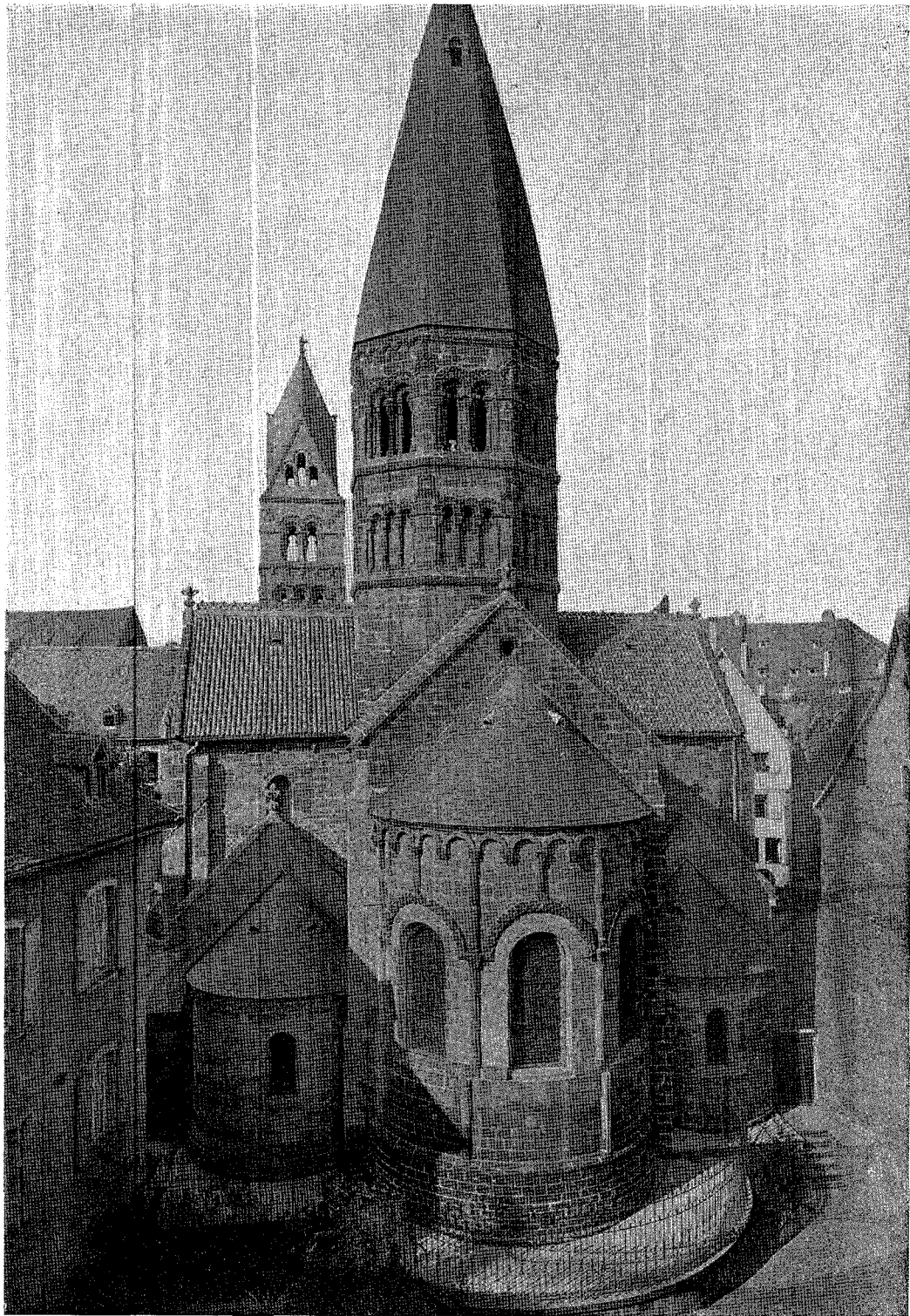
En 1087, Hildegarde, déjà veuve, fit construire à Schlestadt, où elle paraît s'être retirée, un petit couvent et une église qu'elle consacra au Saint-Sépulcre, dont le plan fut exactement reproduit dans une chapelle souterraine. C'était à l'époque où l'affluence des pèlerins en Terre Sainte faisait pressentir le mouvement prochain des Croisades. Trois ans plus tard, lorsque l'empereur Henri IV alla guerroyer en Italie, trois des fils d'Hildegarde étaient dans sa suite : Othon, évêque de Strasbourg, Conrad, et Frédéric, celui qui devait être la souche des Hohenstaufen. A leur retour dans leur patrie, ces deux derniers visitèrent les principaux sanctuaires de France qui se trouvaient sur leur pas-

(1) Dumont, *Hist de Saint-Mihiel*, III, p. 6.

(2) Canton de Bonnières ; arrondissement de Mantes.

(3) Le *Pouillé du diocèse de Chartres*, publié en 1648, nous apprend qu'à cette époque Jouy-Mauvoisin avait pour patron le doyen de Gassicourt, et que la cure était à la collation de l'évêque de Chartres.

(4) *Sainte-Foy de Schlestadt, son Saint-Sépulcre et ses tombes*, par le chanoine L. Dacheux, p. 4.



SCHLESTADT (Alsace)
Abside de l'église Sainte-Foy
xi^e siècle

sage. A Conques, ils furent reçus par l'abbé et les moines avec une grande solennité et beaucoup de cordialité. Le récit qu'ils firent à leur mère de leur pèlerinage au sanctuaire de sainte Foy décida Hildegarde à donner son église à l'abbaye de Conques (1). Elle comptait doter plus richement sa fondation, mais elle n'en eut pas le temps. L'année même où elle avait accompli sa donation — c'était le 4 février 1094 — Hildegarde, sa fille Adélaïde et son fils Conrad mouraient de la peste.

Désireux de compléter l'œuvre de leur mère, les quatre frères survivants, Othon, évêque de Strasbourg, Frédéric, Louis et Gauthier, firent don au prieuré, le 23 juillet 1095 (2), de tous les biens qu'ils avaient reçus en héritage à Schlestadt, et en assurèrent ainsi l'existence pour l'avenir. Les premiers religieux avaient été envoyés de Conques, ainsi que leur prieur. Les successeurs de ce dernier restèrent toujours dans la suite à la nomination de l'abbaye rouergate.

« Comme on l'a vu, Hildegarde avait dans le début consacré l'église au Saint-Sépulcre. Les moines de Conques introduisirent le culte de sainte Foy (3), et dans les chartes de la fondation les deux dénominations paraissent tour à tour, parfois ensemble. En 1094, il n'est question que du *Saint-Sépulcre*. En 1095, Othon ne parle que de *sainte Foy* dans la charte du 4 février ; dans celle du 23 juillet, il dit que sa mère a commencé la fondation en l'honneur du *Saint-Sépulcre* et de *sainte Foy*. Le pape Pascal II, dans sa bulle de 1106, parle du couvent de Schlestadt, qui porte le nom du *Saint-Sépulcre* et où l'on honore aussi *sainte Foy*. Encore en 1153, Frédéric Barberousse rappelle que l'église de Schlestadt est faite à l'image du *Saint-Sépulcre*, et en 1170, l'antipape Calixte III, dans une bulle où il confirme les privilèges du couvent, parle de la *Cella S. Fidis. . in villa Sletztat, quae S. Sepulcri vocabulo est appellata* (4). »

Cependant le premier vocable fut peu à peu oublié, et sainte Foy demeura seule en possession de l'église. Celle-ci avait été reconstruite dans le courant du xii^e siècle, telle à peu près que nous la voyons aujourd'hui. Ce n'est probablement qu'après le milieu du xvi^e siècle que la crypte du Saint-Sépulcre fut comblée et oubliée pour n'être retrouvée et restaurée que de nos jours (5).

Le premier prieur de Sainte-Foy de Schlestadt, désigné par Bégon III,

(1) Un manuscrit de la Bibliothèque de Schlestadt contient un récit de cette fondation, écrit au xii^e siècle, mais rempli de circonstances merveilleuses que nous mentionnons plus loin. Nous en avons publié le texte original à la suite de notre édition du *Livre des miracles*.

(2) Cf. *Cartul. de Conques*, n^o 575.

(3) Ils durent y introduire aussi le *Livre des miracles de sainte Foy*. — Cf. le *Liber miraculorum sancte Fidis*, publié d'après le manuscrit de Schlestadt, par M. A. Bouillet.

(4) La chapelle de Sainte-Foy dans la ville de Sletztad, appelée du nom du Saint-Sépulcre. — Dacheux, *op. cit.*, p. 7.

(5) Elle est encore mentionnée par Beatus Rhenanus, qui mourut en 1547.

abbé de Conques, se nommait Bertram. Il jouit, ainsi que ses successeurs, des droits que possédaient Hildegarde et ses fils, et en particulier de ceux d'exercer la haute justice, de percevoir les revenus du péage, et de nommer les magistrats. L'empereur Frédéric II ayant nommé, vers 1214, Wolflin de Haguenau comme préfet de l'Alsace, celui-ci éleva Schlestadt au rang de ville libre et l'entourna de murailles. Toutefois Frédéric voulut avoir part aux droits qui appartenaient au prieuré de Sainte-Foy. Il passa, en conséquence, en 1217, avec le prieur un contrat d'échange en vertu duquel ce dernier lui céda moitié de ses droits de péage et de haute justice dans la ville de Schlestadt. Dès lors l'Empereur et le prieur nommèrent conjointement le magistrat de la ville et le receveur des impôts. De son côté, Frédéric accordait au couvent tous les biens qu'il possédait à Schlestadt et dans les deux localités voisines, Burner et Kinzheim.

Plus tard, en 1281, l'empereur Rodolphe de Habsbourg modifia tout cet arrangement ; toute la juridiction fut dévolue au pouvoir civil, qui nomma le magistrat, et les revenus du péage revinrent en entier au prieur, qui en désigna le percepteur.

Mais la ville, qui ne laissait échapper aucune occasion d'acquérir les droits dont jouissait encore le couvent, obtint en 1299 le tiers des droits de péage, et acheta le reste, en 1416, du prieur Bégon de Sparone, pour la somme de quarante-quatre livres de pfennigs strasbourgeois. Le prieuré perdit ainsi successivement tous ses droits les plus avantageux.

Les moines avaient rendu de grands services par l'instruction qu'ils donnaient, mais leur influence avait dû diminuer à mesure que les autres ordres religieux, chevaliers de Saint-Jean, Dominicains et Franciscains étaient venus se fixer à Schlestadt au XIII^e siècle. Les nouveaux venus ouvrirent des écoles, et leur connaissance du pays, dont ils étaient originaires, leur assura une influence plus grande que celle que pouvaient avoir des étrangers. Aussi lorsque, au XV^e siècle, l'école paroissiale de la ville devint florissante, il n'était plus depuis longtemps question des Bénédictins comme éducateurs.

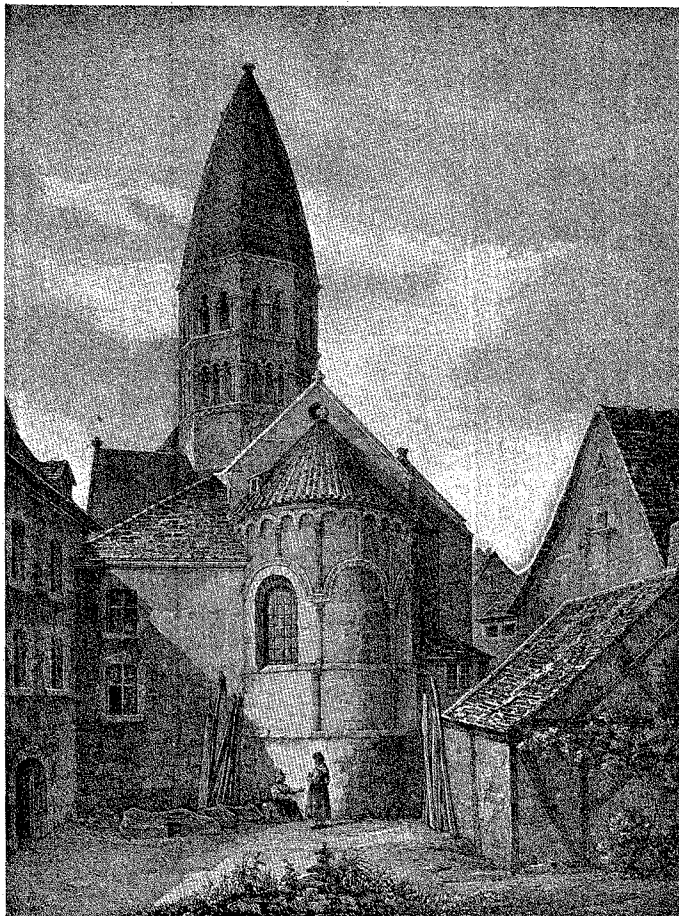
Ce fut en vain que le Pape Urbain V affermit, en 1367, les privilèges du prieuré. Rien ne put désormais empêcher sa chute. Le dernier prieur que nomma l'abbaye-mère fut Raymond de la Romiguière. Lorsqu'il retourna à Conques en 1424, pour y prendre la charge d'abbé, le Pape revendiqua le droit de nommer le prieur de Schlestadt et mit le prieuré en commende. Il fut donné, en 1452, par Nicolas V au cardinal Olivier Caraffa, archevêque de Naples. Pie III l'unit, en 1503, à la mense épiscopale de Strasbourg, à la demande de l'évêque Albert. Guillaume, successeur de ce dernier, vendit, en 1536, une grande partie des possessions du monastère à la ville de Schlestadt, pour la somme de vingt-six mille florins d'or. L'archiduc Léopold d'Autriche, qui administra ensuite

le diocèse de Strasbourg, donna le reste, avec les bâtiments, par lettres du 23 mars 1616, aux Jésuites de la province de Mayence pour y établir un collège.

Pendant plus d'un siècle, les Jésuites répandirent à Schlestadt et aux environs la bonne semence de la prédication et de l'éducation. Ils administraient les sacrements et faisaient le catéchisme. De leur collège sortirent un grand nombre d'hommes qui se firent un nom dans les classes élevées de la société.

Ils avaient reçu l'église en mauvais état. Pendant les années 1615 et 1616, ils lui firent subir des restaurations conformes à leur goût et à leurs besoins. L'invasion des Suédois porta une rude atteinte à leurs œuvres. Le 13 décembre 1632, Schlestadt dut ouvrir ses portes à l'ennemi. Les Suédois accomplirent, pendant les années 1633 et 1634, les exercices de leur culte dans l'église Sainte-Foy.

Quand les jours de tristesse et de rudes privations furent passés, les Jésuites élevèrent autour de l'église les constructions qui subsistent encore aujourd'hui (2). Ils ne devaient pas en jouir longtemps. Il y avait à peine six ans qu'elles étaient achevées, lorsque la Société de Jésus fut dissoute en France, en 1764. A la fin de 1765, les Pères durent quitter Schlestadt. Les revenus du collège furent sequestrés et employés en partie à l'établissement de dix bourses au profit de



SCHLESTADT (ALSACE).

Abside de l'église Sainte-Foy en 1828 (1).

(1) D'après une planche des *Antiquités de l'Alsace...* 2^e série, par J.-G. Schweighäuser.

(2) C'est actuellement l'école normale d'institutrices.

dix enfants originaires de la ville. Les bâtiments furent abandonnés et remis, par lettres patentes du 7 novembre 1767, au Magistrat de Schlestadt, qui y logea les officiers de la garnison (1).

En 1769, il fut question de démolir l'église Sainte-Foy pour établir à sa place une promenade à l'usage des officiers. Heureusement le cardinal Constantin de Rohan, évêque de Strasbourg et grand aumônier de France, fit échouer à la fois le projet de la municipalité et les coupables intrigues de Choiseul en sa faveur. L'église fut sauvée.

Elle n'eut pas trop à souffrir pendant la période révolutionnaire. Elle avait été fermée le 31 juillet 1791. Lorsqu'on voulut descendre les cinq cloches, la plus grosse brisa les quatre autres, à la grande joie des ennemis des Jacobins. L'édifice servit de magasin à fourrages, et c'est ce qui sauva le mobilier (2).

A l'époque de la réouverture des églises, le curé de Saint-Georges, qui était avant la Révolution la seule paroisse de la ville, revint de l'émigration, mais trouva son église trop délabrée pour en reprendre possession. Aussi s'installa-t-il provisoirement dans l'église Sainte-Foy, où il resta deux ans. Quand il put retourner à Saint-Georges, en 1803, un de ses vicaires, M. Vion, originaire de Schlestadt, eut assez d'influence pour faire ériger Sainte-Foy en église paroissiale ; il en fut le premier curé (3). Le 21 décembre 1846, Sainte-Foy devint une cure de seconde classe.

Le plan de l'église Sainte-Foy de Schelstadt est celui que présentent la plupart des édifices religieux de la région du Rhin, et qui a été emprunté à l'Italie septentrionale. Il offre une nef séparée de deux bas côtés par des piliers alternant de grosseur. Toutes les travées, aussi bien celles des bas-côtés que celles de la nef, sont plantées sur un carré et voûtées en voûte d'arête avec arcs doubleaux et nervures diagonales : deux compartiments des collatéraux correspondent à un seul de la nef haute. Il n'est pas sans intérêt de constater que les arcades qui séparent la nef des bas côtés sont légèrement brisées au sommet ; cette particularité ne peut que confirmer notre opinion, qui nous fait placer dans le second tiers du XII^e siècle la reconstruction de l'église que nous décrivons.

Au delà d'un large transept terminé par deux murs plats, s'élèvent, dans le prolongement de la nef et des collatéraux, une abside et deux absidioles, toutes trois voûtées en cul de four, et précédées d'une travée carrée.

(1) Cf. la chronique des Jésuites, dans *Jahrbücher des Jesuiten zu Schlestadt und Rufach*, 1615-1765, publiés par l'abbé J. Gény.

(2) Nous avons emprunté la plupart des renseignements qui précèdent à une brochure publiée en 1894 par M. l'abbé Gény, à l'occasion du huitième centenaire de la fondation du prieuré, sous ce titre : *Fides-Büchlein*. — Cf. Grandidier, *Œuvres inédites*.

(3) M. Vion mourut curé de la cathédrale de Strasbourg.

Les gros piliers qui séparent les travées de la nef se composent chacun de quatre demi-colonnes couvrant en partie les faces d'un noyau carré. Celle de ces demi-colonnes qui se trouve du côté de la nef monte beaucoup plus haut que les autres, pour supporter, par l'intermédiaire d'un chapiteau, les arcs doubleaux qui séparent les travées, les arcs formerets qui couronnent les murs longitudinaux, et les nervures qui se croisent au sommet et au centre de chaque travée. Ces dernières, resserrées à leur naissance entre les deux autres arcs, affectent la forme de fuseaux, que l'architecte a cherché à dissimuler au moyen d'une sorte de faux chapiteau.

Quant aux piliers intermédiaires, dont la fonction principale est de séparer les travées des collatéraux, chacun d'eux représente assez bien un faisceau de quatre colonnes. L'une d'elles monte, comme pour les gros piliers, le long du mur de la nef pour se terminer par un chapiteau qui porte simplement un amortissement en talus. Tous les chapiteaux de tous les piliers sont reliés par un cordon de billettes qui couronne leurs tailloirs.

Dans la partie du mur qui s'élève au-dessus de ce cordon jusqu'au formeret, sont percées, à chaque travée, deux fenêtres en plein cintre, largement évasées. Cette partie de la construction ne date que de quelques années. Les Jésuites, à l'époque où ils étaient en possession de l'église Sainte-Foy, l'avaient éventrée pour établir des tribunes au-dessus des bas côtés. Il avait fallu alors élever le mur extérieur de l'édifice, et le surmonter d'un toit qui couvrait à la fois la nef et les tribunes. Le chanoine J. Mury, qui administra la paroisse, de 1867 à 1896 (1), a conçu et réalisé le projet de rendre à son église, autant qu'il était possible, sa physionomie primitive. Les tribunes ont été supprimées ; les murs extérieurs ont été réduits à leur hauteur normale ; les chapiteaux simplement ornementaux ont dû être rétablis, malheureusement avec une profusion d'ornements d'un goût douteux que ne rachète pas le souci de la pureté du style ; les trois toitures ont été rétablies.

Il a fallu, à la même époque, reconstruire une des chapelles absidales, qui avait été détruite et remplacée par une sacristie ; repercer une des ouvertures de l'abside, bouchée pour l'établissement d'un rétable ; refaire entièrement le dallage de l'église.

C'est à l'occasion de ces travaux que fut retrouvée sous le transept de l'édifice, la chapelle du Saint-Sépulcre, depuis si longtemps ignorée. « En déblayant, on découvrit deux escaliers, l'un à droite, l'autre à gauche, qui conduisaient dans une espèce de vestibule, d'où l'on pénétrait dans un second

(1) L'aimable et cordiale hospitalité que les auteurs de ce livre ont reçue à plusieurs reprises de M. le chanoine Mury leur a laissé de cet homme de bien un souvenir qui ne saurait s'effacer.

réduit voûté, où se remarquaient à droite les traces d'un tombeau ; un examen attentif fit retrouver toute la disposition intérieure du Saint-Sépulcre ; les dimensions même correspondaient à celles du caveau de Jérusalem. ... Le doute n'était plus possible ; on se trouvait en face du Saint-Sépulcre de Hildegarde, renouvelé peut-être au douzième siècle, mais à la même place que l'ancien (1). »

La vénérable chapelle a été conservée et restaurée avec grand soin ; les deux entrées des escaliers sont entourées d'une belle balustrade en fer forgé ; la partie supérieure du tombeau a reçu l'aménagement et la décoration nécessaires pour qu'on y puisse célébrer le Saint Sacrifice.

En continuant les fouilles sous le pavé du chœur, on mit à jour les substructions d'une abside qui s'appuyait directement sur les piliers du transept, sans l'intermédiaire d'une travée carrée, comme cela a lieu aujourd'hui. On avait, sans aucun doute, retrouvé les traces du chœur de l'église construite par Hildegarde pour abriter la chapelle du Saint-Sépulcre.

Une autre découverte fut accomplie à la même époque. Dans une tombe qui se trouvait sous le pavé du chœur, on trouva une quantité de débris de toute sorte, et notamment un bloc de mortier sur lequel l'architecte crut reconnaître l'empreinte d'un corps humain. On y coula du plâtre et on en retira le moulage d'un buste de femme dont la physionomie est calme et douce, et dont les traits empreints de mélancolie portent le cachet d'une indéniable noblesse. On voulut d'abord y reconnaître Hildegarde : mais « l'on croit pouvoir admettre aujourd'hui que la précieuse trouvaille se rapporte bien plutôt à la fille de la comtesse, sa *bien-aimée* Adelaïde, comme elle l'appelle dans la charte de fondation (2) ». Ensevelie sans doute pendant l'épidémie de peste noire qui ravagea l'Alsace au déclin du XI^e siècle, elle fut inhumée précipitamment et le mortier qui fermait son tombeau, filtrant à travers le sable et le gravier, durcit rapidement sur le corps ; quand celui-ci fut tombé en décomposition, le moule resta, et en garda l'empreinte fidèle.

Les travaux de restauration accomplis aux frais du gouvernement, à l'instigation de M. Spies, maire de la ville à cette époque, par M. Winkler, architecte, se sont aussi appliqués à l'extérieur de l'église.

Les deux tours qui surmontent la façade, inachevées ou découronnées, avaient été, au XVIII^e siècle, surmontées, l'une d'un toit en bâtière, l'autre d'un étage portant une toiture de profil bulbeux. Depuis leur restauration, elle offrent l'une et l'autre deux étages percés d'ouvertures élégantes et richement décorées. Au-dessus, l'architecte a élevé des flèches de pierre dont les arêtes naissent au

(1) L. Dacheux, *op. cit.*, p. 8.

(2) *L'empreinte humaine de Schlestadt*, dans *La Nature* du 10 juin 1893. — Cf. L. Dacheux, *op. cit.* — *L'Art français*, 6 janvier 1895. Art. de M. G. Desjardins.

sommet de quatre frontons d'une acuité quelque peu exagérée. Il n'y avait pas lieu, semble-t-il, d'emprunter à l'architecture allemande cette forme de flèches, alors que l'école rhénane offrait des tours analogues terminées d'une manière plus rationnelle (1).

En même temps que l'on rétablissait la toiture, dont la crête trop ornée forme un anachronisme, on reconstruisit, entre les deux tours, un pignon dont l'ornementation contraste par trop avec la simplicité de la construction primitive (2). Celle-ci, plus sobre, et aussi plus rude, nous montre encore, à la partie inférieure, un porche ouvert par une large porte et éclairé par deux fenêtres géminées. Ces ouvertures s'encadrent dans trois arcades en relief que supportent des colonnettes, et sur lesquelles repose un cordon horizontal; cette sorte d'arcature s'appuie elle-même sur les chapiteaux de trois longues colonnes, dont deux ont pour bases des lions accroupis.

La tour centrale, construite au-dessus du carré du transept, est octogone et se compose de deux étages. Comme pour les tours de la façade, l'étage inférieur est orné d'une riche arcature aveugle; l'étage supérieur est ajouré d'ouvertures géminées et élégamment décorées; au-dessus s'élève une flèche pyramidale de pierre, dont les côtés légèrement convexes lui donnent un caractère particulier (3).

Rhénane par son chœur sans rond point, par son plan général, par sa triple tour, par les chapiteaux cubiques de ses piliers intérieurs, l'église de Schlestadt l'est encore par les petites arcatures qui courent sous la toiture de ses trois absides (4). Cependant il est possible de reconnaître que l'influence des moines bâtisseurs de Conques s'est fait ici sentir. Les preuves abondent. Ce sont les rangées de billettes qui courent au-dessus des trois fenêtres de l'abside principale, ainsi que des ouvertures du clocher central; ce sont les colonnettes engagées et superposées qui, à l'abside, ont pris la place des bandes lombardes si usitées le long du Rhin; ce sont aussi, à l'intérieur, certaines bases de piliers ornées de boules semblables à celles qui se voient à Conques; c'est encore la décoration caractéristique de quelques chapiteaux. Il y a là un ensemble de particularités qui attestent les liens qui unissaient le prieuré de Sainte-Foy d'Alsace à l'abbaye du Rouergue.

Le chanoine Mury a voulu, dans la restauration de son église, rappeler

(1) Nous n'en voulons pour exemples que les tours de la façade de l'église de Guerbéviller.

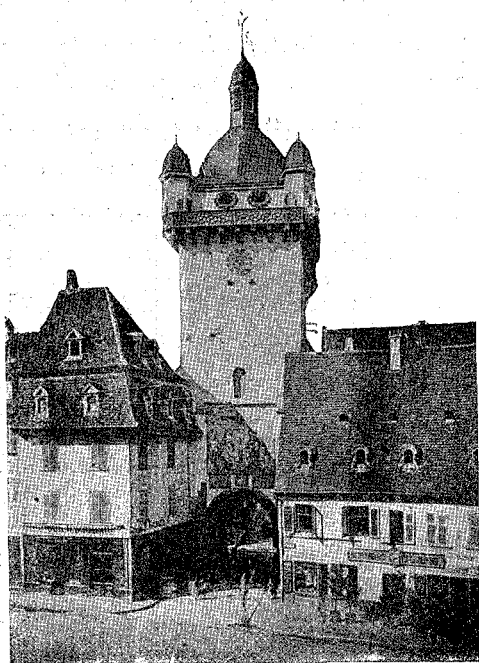
(2) Nous ne mentionnons que pour mémoire les deux gargouilles qui flanquent ce pignon. C'est encore un anachronisme flagrant.

(3) V. la grav. hors texte. — Cf. Viollet-le-Duc, *Dict. raisonné d'architecture*, III, p. 317.

(4) Pourquoi l'architecte, qui avait eu l'heureuse idée de couvrir en tuiles le toit de la nef et celui du transept, a-t-il cru devoir employer l'ardoise aux absides? S'il y a gagné en légèreté, c'est sans contredit au dépens du caractère de l'édifice.

ces liens et affirmer le culte de sa sainte patronne. Sur les verrières des trois fenêtres du chœur sont représentées, au milieu sainte Foy, et, des deux côtés, sainte Hélène et Hildegarde, qui avaient construit, l'une le Saint-Sépulcre de Jérusalem, l'autre celui de Schlestadt. Aux deux fenêtres du transept sud, se voient saint Benoît et sa sœur sainte Scolastique, pour rappeler que le prieuré avait été offert aux Bénédictins de Conques. Enfin, au nord du transept, l'Alsace est représentée dans la personne de sainte Odile, sa patronne, et du pape alsacien saint Léon IX.

Le culte de sainte Foy est en honneur à Schlestadt, et sa propagation n'a



SCHLESTADT (ALSACE).
La « fausse porte ». — (XVI^e siècle.)

pas été un des moindres soucis du zélé pasteur. Il était à Rodez et à Conques lors de la translation solennelle des reliques de la jeune martyre, et il en revint avec le désir de la faire connaître et aimer à son peuple. Il rapporta de son pèlerinage une relique considérable de la sainte, qui est aujourd'hui en grande vénération, et dont la fête se célèbre chaque année avec solennité.

Le 6 octobre 1894, en particulier, fut fêté d'une manière spéciale le huitième centenaire de la donation, faite par Hildegarde, du prieuré de Schlestadt au monastère de Conques, et par suite à sa glorieuse patronne. La vieille église, qui avait trouvé une nouvelle jeunesse, était ornée de tentures, de fleurs et de verdure. La fête fut présidée par l'évêque de Strasbourg, Mgr Fritzen,

et le panégyrique de sainte Foy y fut prêché par Mgr Marbach, son coadjuteur. La grand'messe fut chantée par M. le vicaire général Hiltz, et, le soir, après vêpres, l'archiprêtre de la cathédrale de Strasbourg, M. Kieffer, fit entendre en langue française les louanges de la sainte.

Il existe à Schlestadt un autre monument du culte de sainte Foy. Au-dessous de l'arcade d'une ancienne porte (1), restaurée depuis peu à la suite d'un incendie qui dévora une partie considérable de la ville, a été rétablie une

(1) Appelée aujourd'hui la Fausse-Porte.

teinture murale. On y voit représenté le Christ en croix, entre la Vierge et saint Jean, sainte Foy et saint Christophe.

Une statue de sainte Foy se voit aujourd'hui sur un des autels de l'église de **Heidolsheim**, sur la route de Markolsheim, à trois kilomètres du Schnellenbühl.

L'église de la paroisse de **Châtenois**, à peu de distance de Schlestadt, est dédiée à saint Georges. Toutefois, les anciens registres archidiaconaux font mention de six bénéfices fondés sur différents autels de cette église. Au nombre de ces bénéfices se trouvait une chapellenie de Sainte-Foy (1).

Enfin la grande nef de la cathédrale de **Strasbourg** possède une verrière de grande dimension, sur laquelle est représentée sainte Foy. La sainte est debout, entre deux bordures fleurdelisées, sur une sorte d'escabeau. Vêtue d'une longue robe retenue par une ceinture, elle regarde à sa droite, en inclinant légèrement la tête. De la main gauche elle porte une palme et retient les plis élégants du long manteau qui l'enveloppe en partie. De la main droite, elle présente un objet rond qui semble suspendu à son cou, et qui pourrait être une large médaille. La robe et le manteau sont décorés de bandes richement ornées. La tête est ceinte d'un bandeau à fleurons. Un large nimbe l'entoure, sur lequel est écrit le nom de la sainte : **§ FIDES**. Elle est abritée sous un dais important au sommet duquel voltigent deux colombes. Cette belle figure semble dater du **xiv^e siècle**.

(1) Cf. *Œuvres histor. inédites* de P. A. Grandidier, V. p. 310.

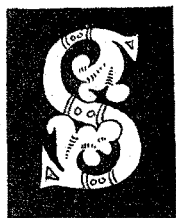


SAINTE FOY.

Vitrail de la cathédrale de Strasbourg.
(xiv^e siècle.)

III. ALLEMAGNE.

DIOCÈSE DE BAMBERG (BAVIÈRE)



SAINT OTHON, devenu évêque de **Bamberg** en 1103, construisit dans cette ville un petit monastère avec une église en l'honneur de sainte Foy. Peut-être, lorsque, quelque temps auparavant il dirigeait les travaux de construction de la cathédrale de Spire, avait-il eu occasion de visiter l'église Sainte-Foy de Schlestadt et d'en rapporter la dévotion envers la sainte. En 1124, le couvent devait être en pleine activité, car dans une charte datée de cette année, saint Othon mentionne qu'il a élevé en l'honneur de Dieu et de la vierge sainte Foy un monastère sur le côté ouest du mont Saint-Michel de Bamberg, et qu'il en a fait don aux moines de ce lieu. Il les dotait, par cette pièce, de seize fermes et d'un moulin situé près de Hurspach. Othon publia, à l'occasion d'un synode tenu à Bamberg, une seconde charte plus solennelle, datée du 25 mai 1137, qui nous apprend d'une manière plus précise le but, la dotation et l'expansion de la fondation. Il avait notamment été convenu avec l'abbé Hermann et le couvent du mont Saint-Michel, qu'il serait fourni au monastère de Sainte-Foy sept prêtres et deux frères lais « qui devaient journellement y avoir sollicitude pour le service de Dieu. » Le monastère Saint-Michel devait céder une parcelle de terrain destiné à former un jardin potager et fruitier.

L'abbé Hermann accepta avec empressement l'incorporation du nouveau monastère au sien et s'engagea à exécuter fidèlement le contrat. Plein de reconnaissance, il donna à saint Henri le titre de *fundator* et à saint Othon celui de *reparator*, parce que le premier avait élevé les constructions, et que le second, lorsqu'elles menaçaient ruine, les avait relevées plus magnifiques. De plus, à la mort de saint Othon, le couvent du mont Saint-Michel s'engagea à célébrer une messe solennelle chaque semaine, et un service annuel pour le repos de son âme.

Tout alla bien, semble-t-il, jusqu'au milieu du xv^e siècle. Mais, à cette époque, la situation embarrassée du couvent de Saint-Michel avait gravement influé sur celui de Sainte-Foy. L'église et la maison, les revenus et tous les accessoires étaient dans un tel état que la ruine et la décadence s'annonçaient proches. La charge de prieur, que le titulaire était devenu incapable de remplir à la suite d'une grave maladie, fut mise en commende et conférée à vie à Johann Kautsch, licencié en droit ecclésiastique, prévôt du chapitre de Saint-Gangolff de Teuerstadt.

Un tableau contemporain de ces événements, provenant de l'ancienne église Saint-Martin, et conservé aujourd'hui au Musée de la ville de Bamberg, dont il représente la plus ancienne vue connue, atteste que des travaux importants furent alors entrepris pour la reconstruction de Sainte-Foy. Néanmoins ni le nouveau prieur, qui n'en eut peut-être pas le temps, ni son successeur immédiat Johann Wambacher ne contribuèrent efficacement à sauver de la ruine le prieuré « qui était tout désolé, détruit et tombé en ruines aussi bien dans les choses spirituelles que dans les temporelles ».

Le silence se fait ensuite autour du prieuré de Sainte-Foy, et dure un siècle et demi. C'est à peine si des rapports financiers nous ont conservé le souvenir de quelques menues réparations accomplies durant ce temps. Puis, au commencement du xvii^e siècle, furent entrepris des travaux de construction sur la nature desquels nous n'avons aucune indication précise.

Lors de l'occupation de Bamberg par les Suédois, l'église dut avoir beaucoup à souffrir, car elle reçut, en 1660, une nouvelle consécration de l'évêque de Wurtzbourg.

Sous l'abbé Anselme Geissendorffer, élu le 8 mai 1724, sembla commencer une ère nouvelle de prospérité. Malheureusement l'abbé, animé des meilleures intentions, dépassa le but qu'il s'était proposé en manquant de clairvoyance ; esprit trop absolu, il se créa à lui-même des difficultés insurmontables qui amenèrent sa déposition. Néanmoins pendant son administration, de 1727 à 1740, l'église avait été agrandie et pourvue d'une chaire et de plusieurs autels qui subsistent encore et sont d'un remarquable travail. Les fresques qui décorent la voûte du chœur datent de la même époque (1).

Il n'est pas sans intérêt de mentionner que, moins d'un siècle après l'invention de l'imprimerie, une presse était déjà installée à Sainte-Foy. Le typographe Johann Sensenschmidt vint, un peu avant 1481, d'Eger à Bamberg. L'abbé d'alors, Ulrich Hang, protecteur zélé des sciences et des arts, lui accorda un emplacement pour sa presse dans le prieuré de Sainte-Foy. Dans le cours de l'année 1481, Sensenschmidt imprima une série de missels et de bréviaires. Le seul missel bénédictin fut tiré à 500 exemplaires.

Le prieuré de Sainte-Foy succomba, en même temps que l'abbaye du mont Saint-Michel, victime de la sécularisation. Quand, en 1804, elle eut été transformée en hospice d'aliénés, un des religieux sécularisés continuait d'y habiter et y remplissait les fonctions curiales. On célébrait la fête patronale de l'église au jour de saint Pierre et saint Paul ; on célébrait aussi le patronage de sainte Foy le 6 octobre. Plus tard, la cure fut desservie par le clergé de la cathé-

(1) V. la grav. p. 253.

drale ; elle l'est aujourd'hui par le curé de l'hôpital civil, installé au mont Saint-Michel.

Depuis 1869, l'établissement des aliénés est aux mains des filles de la charité de Saint-Vincent de Paul. Grâce aux ressources abondantes qu'elles ont reçues de la bourgeoisie de Bamberg, elles ont pu restaurer avec soin leur église, « en sorte qu'elle compte maintenant, avec ses autels rococo tout rayonnants d'or, parmi les plus belles églises de la ville (1) ».

IV. ANGLETERRE

DIOCÈSE DE LONDRES



TERMINÉE primitivement par un chœur assez court, l'ancienne cathédrale de Saint-Paul de Londres, a fait place à l'édifice actuel, plus vaste. A très peu de distance de son abside, s'élevait l'église paroissiale de Sainte-Foy.

Au milieu du XIII^e siècle — vers l'année 1256 — l'évêque de Londres et le chapitre de Saint-Paul conçurent le projet de détruire l'abside de la cathédrale pour la remplacer par un chœur plus vaste, flanqué de deux collatéraux et terminé par un chevet droit percé d'une grande fenêtre (2). Il était nécessaire, pour cela, de faire disparaître l'église Sainte-Foy. Les paroissiens y consentirent, à condition qu'on leur donnât en échange une partie de la crypte qui allait supporter le nouveau chœur, sous l'emplacement même de leur ancienne église. L'évêque le leur accorda, et assura à la nouvelle église tous les droits dont jouissait l'ancienne. Elle prit le nom de *Sainte-Foy-la-vierge-sous-Saint-Paul*. C'est le vocable sous lequel la paroisse est encore désignée aujourd'hui dans les documents officiels.

Auprès de la partie de la crypte concédée à la paroisse Sainte-Foy, s'en trouvait une autre qui, sous le nom de chapelle de Jésus, était le centre de réunion de toutes les principales confréries de la cité de Londres ; ces confréries furent dissoutes par Edouard VI en 1551. On permit alors aux paroissiens de Sainte-Foy d'échanger leur local contre celui de la chapelle de Jésus, plus éclairée et mieux aérée.

Les choses restèrent en cet état jusqu'au grand incendie qui dévora, en

(1) Cf. *Kalender für katholische Christen.*, 1885.

(2) Cf. Sir W. Dugdale, *The history of St. Paul's cathedral in London*, 1658, 1716 et 1818.

1666, treize mille maisons et quatre-vingt-dix églises. On résolut, à la suite de cette catastrophe, de ne reconstruire que la moitié des églises incendiées, et d'affecter chacune à deux paroisses. La partie méridionale de la cathédrale avait été totalement détruite, ainsi que la partie de la crypte affectée à la paroisse Sainte-Foy. Près de la porte du Parvis, on construisit une nouvelle église qui réunit les deux vocables des paroisses de **Saint-Augustin-de-Cantorbéry** et **Sainte-Foy**, quoique les paroisses elles-mêmes demeurassent distinctes.

Lorsque la cathédrale eut été réédifiée, l'aile du nord de la crypte, construite sous le nouveau chœur fut, après des discussions fort prolongées et assez aigres, donnée à la paroisse de Sainte-Foy. Les paroissiens y eurent leur sépulture jusqu'en 1856, époque où le Parlement interdit les inhumations dans la Cité.

Les grilles en bois qui limitaient l'église ont été enlevées depuis peu d'années ; une inscription gravée sur le dallage en indique les limites anciennes.

Quant à l'église Saint-Augustin et Sainte-Foy, où les paroissiens se réunissent actuellement, elle a été complètement restaurée et embellie en 1878 (1). Le Révérend W. H. Milman, recteur de cette paroisse, avait fait, en 1877, le pèlerinage de Conques. A son retour, il fit placer, au rétable de l'autel, un tableau divisé en trois panneaux. Au milieu est représentée l'Ascension du Sauveur : saint Augustin à droite, et sainte Foy à gauche, contemplant Jésus qui monte au ciel.

Entre la salle du chapitre de l'abbaye de **Westminster** et le bras méridional du transept de l'église abbatiale, se trouve une chapelle fort obscure, autrefois dédiée à sainte Foy. Au XIII^e siècle, l'entretien de la construction qui l'entoure était à la charge du sacristain, ou *revestiarius*, et de là lui est resté le nom de Revestry. De nos jours, la chapelle porte par erreur le nom de Saint-Blaise.

On y voit encore, au-dessus de l'emplacement de l'autel, une arcade sous laquelle est représentée sainte Foy, peinte sur la muraille. Elle est vêtue de rouge. Sur sa tête est une couronne ; ses cheveux pendent sur ses épaules. De la main droite, elle appuie un livre sur sa poitrine ; de la gauche elle tient un gril. A sa gauche est agenouillé un moine, de la bouche duquel sort cette prière, exprimée en vers léonins :

*Me juves, culpa gravis premit, erige, virgo suavis,
Fac mihi placatum Christum deleasque reatum.*

(1) V. la grav. hors texte.

Cette peinture porte la date de 1406.

Dans un faubourg du nord-est de Londres, appelé **Stocke Newington**, une église succursale a été construite en 1875 et mise sous le vocable de sainte Foy ; ce titre a été emprunté à l'église de Sainte-Foy-sous-Saint-Paul (1).

Un certain nombre d'églises paroissiales d'Angleterre ont été mises sous le vocable de sainte Foy. A défaut de renseignements plus complets, nous ne pouvons donner à l'égard de la plupart que les courtes indications fournies par le dictionnaire historique et géographique publié sous ce titre : *The National Gazetteer* (2).

DIOCÈSE DE CANTORBÉRY

A **Maidstone**, dans le comté de Kent, il y a, outre l'église de Tous-les-saints, cinq autres églises paroissiales ; l'une d'elles fut dédiée, en 1871, à sainte Foy dont elle porte le nom.

Il subsiste à Maidstone des restes d'une autre église Sainte-Foy. Selon les uns, c'était une église paroissiale ; selon d'autres, c'était une simple chapelle. Sous le règne d'Elisabeth, les Walloons y célébraient leur culte, que suivaient des presbytériens anglais.

DIOCÈSE DE HEREFORD

Bacton, paroisse du canton de Webtree, dans le comté de Hereford, à dix milles au sud-ouest de Hereford, sa ville postale.

L'église est dédiée à sainte Foy et possède un monument élevé à la mémoire de Blanche Parry, dame de la chambre à coucher de la reine Elisabeth.

Le bénéfice est une cure du diocèse de Hereford.

DIOCÈSE DE LINCOLN

Kelstern, paroisse du canton de Louth Eske, dans le comté de Lincoln, à cinq milles et demi au nord-ouest de Louth.

L'église, dédiée à sainte Foy, est surmontée d'une tour carrée. On y voit

(1) Ces pages, relatives au diocèse de Londres, ont été revues par le Rev. W.-H. Milman, recteur de Saint-Augustin-et-Sainte-Foy. Nous le remercions vivement de son concours précieux et éclairé.

(2) *The National Gazetteer: a topographical Dictionary of the British Islands*, London 1868. — Ajoutons que le Rev. H. Milman a bien voulu encore revoir et compléter ces notes.

un monument élevé par sir Francis South à sa femme Elisabeth. Ce monument, curieux par ses sculptures et ses inscriptions, porte la date de 1604.

Newnton Longville, paroisse du canton de Newport, dans le comté de Bucks, à deux milles au sud-ouest de Fenny Stratford, et à dix milles de Buckingham.

L'église fut fondée vers 1080, par Walter Giffard, fondateur de l'abbaye de Longueville (1), en Normandie, et dédiée à sainte Foy en 1106. Elle appartenait primitivement à l'abbaye voisine, qui dépendait elle-même de Longueville. Elle comprend une nef, un chœur et deux bas-côtés : celui du nord a été bâti en 1415 par Guillaume de Wytream : ses armoiries ornent l'une des deux piscines que possède l'église. On y voit aussi plusieurs monuments anciens. Enfin elle est surmontée d'une tour qui contient six cloches.

Le savant Grocyn, précepteur d'Erasmus, et l'un de ceux qui ont fait revivre au xv^e siècle le goût de la littérature classique, fut recteur de la paroisse.

On voit, à l'extérieur du sanctuaire, une statue de sainte Foy.

DIOCÈSE DE NORWICH

Little Witchingham est une paroisse du canton d'Eynsford, dans le comté de Norfolk, à deux milles au sud-est de Reepham.

L'église est dédiée à sainte Foy. Les registres paroissiaux remontent à 1565.

« En 1105, rentrèrent au château d'Horsford Robert Fitz-Walter et Sybille, sa femme, après un pèlerinage à Rome et une dure captivité en France, où ils s'étaient vus enfermés dans une forteresse et mis aux fers par des brigands. Délivrés, puis traités pendant douze jours avec la plus généreuse hospitalité à l'abbaye de Conches, qui possédait alors les restes de sainte Foy, ils avaient fait vœu de consacrer à la martyre, sur leurs domaines, un sanctuaire placé sous la dépendance de cette même abbaye. En conséquence, ils amenaient avec eux deux moines, Bernard et Girard, qui voulurent d'abord bâtir le monastère et la chapelle dans un lieu nommé encore Kirkescrofte, c'est-à-dire probablement, le Clos-de-l'église. Mais suivant une ancienne chronique, le diable détruisait chaque nuit le travail du jour précédent. Force fut donc de placer le prieuré à **Horsham**. On y déposa les chaînes rapportées de prison par les seigneurs du lieu, et que le chroniqueur prétend y avoir encore vues.

« Ce récit est extrait d'un vieux manuscrit, mentionné par Dugdale, historien anglais, roi d'armes de l'ordre de la Jarretière, qui vivait de 1605 à

(1) V. plus haut p. 320.

1686. Le manuscrit paraît conservé chez les propriétaires actuels du manoir d'Horsford, dans la famille Lennard (1). »

L'auteur des lignes qui précèdent s'est mépris, sur la foi de celui dont il n'était que le rapporteur fidèle (2). Ce n'est pas à l'abbaye de Conches qui d'ailleurs ne possédait pas le corps de sainte Foy, mais à Conques que Robert Fitz-Walter donna, pour accomplir son vœu, l'église de Horsham avec ses dépendances. Le récit de ce vœu a été conservé par le *Monasticon Anglicanum* (3). De son côté le Cartulaire de l'abbaye de Conques nous apprend que Henri I^{er}, roi d'Angleterre, concéda l'établissement à Horsham d'une foire annuelle qui devait durer trois jours : la veille, le jour et le lendemain de la fête de sainte Foy. Un peu plus tard, le même souverain approuve la donation des églises, terres et dîmes que Robert de Fitz-Walter et Sybille sa femme, avaient faite à l'abbaye de Conques. Enfin Herbert, puis Ebrard, évêques de Norwich, accordent des indulgences, l'un aux fidèles qui visiteront l'église au jour de la fête de sainte Foy, l'autre pour le jour de la fête de la translation de ses reliques (4).

« C'est dans le cimetière actuel du village [d'Horsham], cimetière dont les murs renferment encore une foule de pierres sculptées, et dans un verger adjacent, que de nombreux débris indiquent l'emplacement de l'église abbatiale, ses dimensions et même son architecture. A une faible profondeur on a retrouvé le mur et la plate-forme qui supportaient l'extrémité du monument, derrière le chœur, en même temps que, du côté de la nef, les travaux mettaient au jour des soubassements énormes, le piédestal de l'une des colonnes, enfin bien des fragments du carrelage qui formait le pavé. Il devait y avoir six piliers semblables de chaque côté de la nef (5). »

En 1535, lors de la rupture entre l'Angleterre et l'Eglise romaine, « le prieur d'Horsham, et ce fut le dernier, s'appellait John Sarysbury. Dans une lettre à Thomas Cromwell, premier secrétaire de Henri VIII, lettre inédite jusqu'ici et retrouvée dans les archives du Record-Office de Londres, ce prieur proteste contre la dissolution projetée du monastère, et demande, moyennant caution, la main-levée du séquestre mis sur ses biens.

« L'année suivante, la décision du Parlement qui, malgré les remontrances des chefs d'ordres religieux, prononce la suppression des petits monastères,

(1) Comte de Salvandy, *Notice sur sainte Foy, à Conches et en Norfolkshire*. (Extr. du *Recueil des travaux de la Société libre de l'Eure*, 4^e série, tome III, 1878.)

(2) Rév. J. Ballance, *Notice sur le prieuré de Sainte-Foy et l'église paroissiale d'Horsham*. — Cf. du même auteur : *Parochial leaves. Détails sur le Prieuré de Sainte-Foy à Horsham, en Norfolkshire*.

(3) Nouv. édit., tcm. III, p. 626.

(4) Cf. *Cartul. de Conques, Intrcd.*, p. CXV, et n^o 519-522.

(5) De Salvandy, *op. cit.*, p. 7.

n'arrête pas ses efforts pour sauver son couvent de la ruine. Il se fait donner, par un personnage nommé Richard Southwell, une recommandation auprès du secrétaire du roi, pour présenter, comme moyen de défense, une charte dont il ne lui reste, est-il dit, que la copie, l'original ayant été dérobé par un frère déjà sorti de son obédience. Malgré tout, peu de temps après, les moines recevaient l'ordre de déguerpir, la chapelle et les principaux bâtiments du couvent étaient rasés, et Richard Southwell s'adressait de nouveau à lord Cromwell, mais cette fois dans le seul intérêt du prieur, pour le lui représenter comme dénué de tout abri et demander son envoi dans une autre maison.

« John Sarysbury fut nommé doyen de Norwich, et Richard Southwell obtint la concession du prieuré, qui passa ensuite, par voie d'échange, aux mains de Richard Erlington...

« A défaut du couvent, il ne restait désormais, à Horsham, que l'église paroissiale, consacrée également à sainte Foy, église rebâtie au commencement du xv^e siècle sur d'anciennes fondations. En la restaurant, on vient de trouver, encastré dans la brique mais reposant encore sur sa base primitive, un fragment considérable du troisième pilier de la nef, pilier en pierre, octogone (1). »

DIOCÈSE DE PETERBOROUGH

Kilsby, paroisse du canton de Fawsley, dans le comté de Northampton, à cinq milles et demi au nord-ouest de Daventry.

L'église, dédiée à sainte Foy, possède une tour surmontée d'une flèche et contenant quatre cloches.

Kilsby est situé sur l'ancienne voie romaine connue sous le nom de « Watling Street ».

Newton in the Willows, paroisse du canton de Corby, dans le comté de Northampton, est à un mille de la ville de Geddington, et à trois milles et demi au nord-est de Kettering.

L'église, dédiée à sainte Foy, est un édifice très ancien, surmonté d'un clocher de date plus récente.

DIOCÈSE DE SAINT-ALBAN

Hexton, paroisse du canton de Cashio et de la circonscription de Saint-Alban, dans la contrée de Herts, fut donnée à l'abbaye de Saint-Alban par

(1) De Salvandy, *op. cit.*, *passim*.

Sexi le Danois. Elle est désignée sur la carte de Domesday sous le nom de Hegastanestone. Après la Dissolution, elle fut donnée aux Lees par Henri VIII.

L'église, dédiée à sainte Foy, a été presque entièrement reconstruite aux frais de M. Lantour ; elle a coûté 3,000 livres sterling (1). Elle possède une chapelle où l'on voit un tombeau.

On a trouvé dans le sol de cette paroisse de nombreuses pièces d'or et d'argent d'origine romaine, saxonne ou danoise. Près du cimetière de l'église existe une fontaine qui a conservé jusqu'à nos jours le nom de « puits de sainte Foy ».

Le diocèse de Saint-Alban est de création tout à fait moderne.

DIOCÈSE DE WINCHESTER

Havant est une ville possédant un marché et une bibliothèque paroissiale, dans le district de Fareham, du comté de Hants, à vingt-sept milles au sud-est de Southampton, et vingt-huit milles de Winchester.

L'évêque a le patronage de la cure.

L'église, dédiée à sainte Foy, est construite en forme de croix ; une tour gothique couronne la croisée du transept ; on y trouve des traces d'architecture normande et des parties plus récentes. Une plaque de cuivre porte la date de 1413.

DIOCÈSE DE WORCESTER

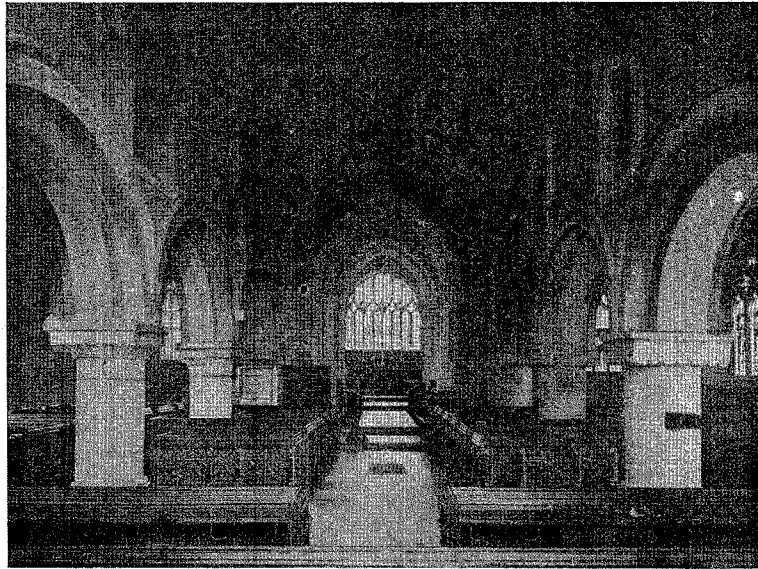
A l'extrémité sud-est du comté de Worcester, dans le canton de Middle Oswaldstow, à cinq milles au nord de Tewkesbury, se trouve la paroisse d'**Overbury**.

L'église, dédiée à sainte Foy, dont on y célèbre la fête le 6 octobre, est de construction ancienne. Elle fut élevée au milieu du XI^e siècle, sous Edouard le Confesseur ; Ealdred était alors évêque de Worcester. On peut suivre dans l'édifice actuel toutes les contributions que les siècles successifs n'ont cessé de lui apporter, et qui en ont considérablement modifié le plan et augmenté l'étendue. Au XII^e siècle, fut élevée au sud une porte qui existe encore ; au XIII^e fut ajouté le chœur ; les nefs furent agrandies au XIV^e ; pendant les XV^e, XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, furent accomplis de nombreux travaux de détail ; en 1850, on reconstruisit le côté sud et on ajouta un porche devant la façade

(1) 75.000 francs.

occidentale. Enfin l'église tout entière fut l'objet de minutieux travaux de restauration, en 1879-1880. Sur la jonction de la nef et du chœur s'élève une tour importante ; construite dans le style du xiv^e siècle, appelé perpendiculaire par les Anglais, elle a pour substructions des restes d'une tour plus ancienne (1).

A **Berrow**, paroisse du district inférieur du canton de Middle Oswaldstow, il n'y avait, en 1224, qu'une simple chapelle, appelée *Berga*, qui fut à cette époque réunie à « l'église mère de



OVERBURY (ANGLETERRE).
Eglise. — (xii^e siècle.)

Sainte-Foy d'Overbury (2) ». L'église de Berrow, dédiée à sainte Foy, possède une tour carrée. Elle a été entièrement restaurée en 1858.

Trois églises ont été récemment dédiées à sainte Foy dans les colonies anglaises. Ce sont les suivantes :

1^o **Durban**, dans le diocèse de Maritshourg, dans le Natal, au sud de l'Afrique. L'église est sous le vocable de saint Cyprien et de sainte Foy.

2^o **Above Rochs**, dans le diocèse de la Jamaïque. L'église est dédiée au saint Sauveur et à sainte Foy.

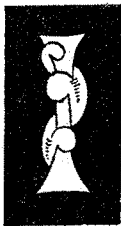
3^o **Rotoura**, entre Paupo, Auckland et La Nouvelle-Zélande, dans le diocèse de Wai. Sainte Foy est seule patronne de l'église.

(1) Nous empruntons ces détails à une intéressante brochure qui nous a été obligeamment offerte par le recteur actuel d'Overbury, le Rev. C. Glynn, qui en est l'auteur: *Overbury church*. (Extrait des *Transactions of the Bristol and Gloucestershire Archaeological Society*, vol. XIX, p. 41.)

(2) C. Glynn, *op. cit.*

V. BELGIQUE

DIOCÈSE DE LIÈGE



Il existe à **Liège**, au cœur d'un quartier populeux et ouvrier, au centre d'une paroisse de plus de 14.000 âmes, une grande église dédiée à sainte Foy.

Le territoire sur lequel elle s'élève se trouvait primitivement hors des murs de la ville, et dépendait d'Herstal, la résidence de la dynastie illustrée par Charlemagne. C'est là que, en 1109, une première église fut construite par l'évêque Obert, qui l'érigea en paroisse sous le vocable de notre sainte, et en attribua la collation au prévôt de sa cathédrale. Reconstituée une première fois au moyen âge, elle menaçait ruine de nouveau, lorsque, il y a une vingtaine d'années, Mgr de Montpellier, alors évêque de Liège, en ordonna la réédification sur un plan plus vaste. Ses intentions furent si bien réalisées, qu'il put s'écrier un jour : « Paroissiens de Sainte-Foy, j'avais toujours pensé qu'au centre de cette population si industrielle un beau temple s'élèverait quelque jour en l'honneur de votre sainte patronne. Ce vœu est exaucé. Il vous fallait une église, on vous a fait une cathédrale ! »

Comment et à quelle époque le culte de sainte Foy a-t-il pénétré en Belgique ? Y a-t-il été importé en même temps que le culte de saint Caprais était introduit à Chèvremont (1), où les Liégeois aiment encore aujourd'hui à se rendre en pèlerinage ? Le culte de la sainte martyre a-t-il été apporté par quelque moine de Schlestadt, où une église avait été bâtie en son honneur quinze ans seulement avant celle de l'évêque Obert ? Il est impossible aujourd'hui de répondre à ces questions d'une manière satisfaisante. N'oublions pas — la preuve s'en trouve à toutes les pages de ce livre — que le culte de sainte Foy avait reçu au moyen âge une diffusion extraordinaire ; quelque pèlerin témoin des merveilles opérées au tombeau de la sainte, quelque malade guéri miraculeusement par son intercession, n'aurait-il pu avoir la pensée de lui témoigner sa gratitude en propageant son culte et en lui élevant un sanctuaire ? Quoi qu'il en soit, le culte de la puissante thaumaturge a dû être très populaire et très florissant au pays de Liège, car aujourd'hui encore il y jouit d'une grande faveur. Presque chaque jour, des pèlerins accourent à son autel de tous

(1) Saint Caprais fut, sur la petite montagne de Chèvremont, l'objet d'une vénération extraordinaire jusqu'à la destruction de l'église élevée en son honneur. A cette époque, des reliques importantes du saint furent transportées à la cathédrale de Liège, où elles sont encore conservées, et le 20 octobre de chaque année, les chanoines célèbrent encore sa messe et son office.

les points du diocèse, pour demander la guérison de leurs infirmités. Ce sont ordinairement des personnes atteintes de maladies affectant les organes de la vue, qui viennent lui demander de renouveler en leur faveur les prodiges des anciens jours.

Au commencement de l'année 1879, un compte-rendu des fêtes célébrées à Rodez et à Conques, au mois d'octobre précédent, fut adressé à M. l'abbé Cartuyvels, curé de Sainte-Foy de Liège. Le zélé pasteur vit dans ce fait une invitation providentielle à donner dans sa paroisse un nouvel essor au culte de sa patronne. A sa prière, l'évêque de Liège, Mgr de Montpellier, s'adressa à Mgr Bourret, pour lui demander une relique de sainte Foy. L'évêque de Rodez envoya aussitôt à M. Cartuyvels un fragment du chef de la sainte, en écrivant qu'il l'avait lui-même extrait de la statue d'or, priant en retour « qu'on fit de belles fêtes à la jeune sainte ».

Ce désir fut exaucé.

« Le dimanche 5 octobre

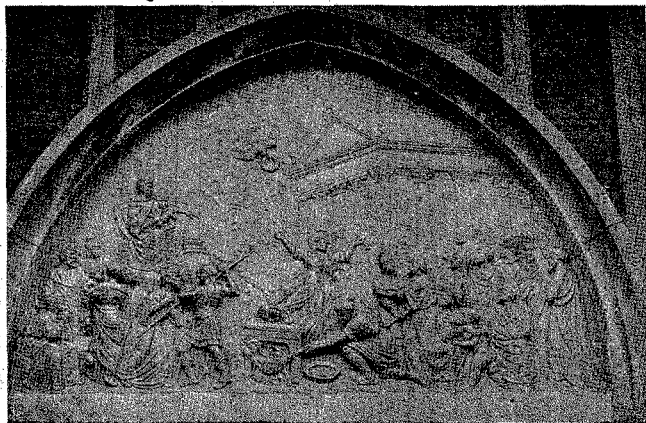
1879, une affluence extraordinaire encombra, dans la populeuse paroisse, les rues dans lesquelles la relique tant désirée allait faire son apparition. Le cortège était ouvert par le patronage des jeunes filles, portant des oriflammes où se trouvaient retracés les titres et l'histoire de sainte Foy. Au centre des députations, la châsse de sainte Foy, un vrai bijou artistique, était portée par le



LIÈGE (BELGIQUE).
Eglise Sainte-Foy. — (xix^e siècle.)

R. P. Louis de Gonzague, celui-là même qui, à Conques, avait découvert le corps si longtemps caché de la sainte. Mgr Doutreloux, évêque coadjuteur, fermait la marche, entouré d'un nombreux clergé et des notables de la paroisse et de la ville. A l'église, le panégyrique de l'illustre martyr fut prêché par Mgr Cartuyvels, vice-recteur de l'Université catholique de Louvain, devant un auditoire de plus de trois mille personnes (1). »

« Depuis lors, le culte de sainte Foy est resté au premier rang des sol-



LIÈGE (BELGIQUE).
Eglise Sainte-Foy. Tympan du portail. — (xix^e siècle.)

licitudes du pasteur et des fidèles. Chaque année, au mois d'octobre, une neuvaine, très aimée des paroissiens, se célèbre en l'honneur de la sainte. Elle se clôture par une procession du Très Saint-Sacrement où se retrouve en entier le *cortège de sainte Foy*, qui a paru, en été, comme la partie la plus belle et la plus caractéristique

de la procession de la Fête-Dieu (2). La châsse de sainte Foy est portée alors sur les épaules de quatre jeunes filles vêtues de blanc. Quatre autres portent sur des coussins rouges les instruments du martyr : verges, chaînes, gril et glaive. Enfin, un groupe très nombreux de petites filles, également en blanc, porte de fraîches couronnes de roses, des branches de lis et des palmes, emblèmes de la virginité et du martyr (3). »

La châsse de la sainte est en forme d'édicule richement ouvré. Pendant la neuvaine de la fête, elle est exposée dans le chœur de l'église, et entourée de lumières. A la fin de l'office de chaque jour, on en extrait la relique, que les fidèles vont vénérer et baiser.

Construite entièrement en briques, l'église de Sainte-Foy de Liège a sa façade surmontée d'une tour carrée, au-dessus de laquelle un étage octogone percé de hautes fenêtres porte une flèche aiguë qui se voit de loin.

Au tympan du portail, a été sculpté, en 1897, une représentation en relief du martyr de sainte Foy. Au milieu, la jeune vierge est étendue sur le bû-

(1) *Revue relig. de Rodez et de Mende*, 15 juillet 1892.

(2) *V. la grav.* p. 65.

(3) *Id.*

cher ; une colombe lui apporte du ciel une couronne. A gauche, assis sur un trône élevé, Dacien ordonne son supplice. Une foule d'assistants sont refoulés par des soldats. Au fond, à droite, se dresse le temple de Diane (1).

A l'intérieur, la nef principale est flanquée de bas-côtés dont elle est séparée par de hauts piliers.

Au-dessus d'un triforium aveugle, de larges et hautes fenêtres déversent dans l'édifice une abondante lumière. Au delà du transept, le chœur à quatre pans termine la nef, accosté lui-même de deux chapelles de dimension médiocre. Celle de droite est dédiée à sainte Foy, dont la statue domine l'autel.

Tout l'intérieur de l'église est couvert de peintures d'une grande sobriété de tons, qui lui donnent un caractère gracieux et agréable. La voûte est semée d'étoiles d'or.

La statue de sainte Foy, œuvre remarquable du xvii^e siècle, est en pierre, revêtue d'une peinture artistique (2).

« A une certaine époque les maîtres de la Confrérie de Sainte-Foy jugèrent bon de lui substituer une Vierge habillée qu'ils placèrent au-dessus de l'autel. Un jour — c'était vers 1840 — Mgr Van Bommel, un des évêques les plus distingués qui occupèrent à Liège le siège de saint Lambert, visitait l'église : « Mais où est donc, demande-t-il au curé, votre célèbre statue ? — Monseigneur, les maîtres de la Confrérie l'ont placée en dehors de l'église, au-dessus de la porte d'entrée. — Je ne l'entends pas ainsi, dit l'évêque. C'est une magnifique œuvre d'art, et j'exige qu'elle reprenne son ancienne place. Elle fera prier. » Et c'est ainsi que la statue



LIÈGE (BELGIQUE).

Eglise Sainte-Foy. Chapelle Sainte-Foy. — (xix^e siècle.)

(1) Ce tympan a été sculpté par M. Rixgens sur les dessins et sous la surveillance de M. Noppius, ancien statuaire, qui a voulu affirmer ainsi sa dévotion à sainte Foy.

(2) V. la grav. p. 358.

qu'on admire encore aujourd'hui se retrouva à l'autel du pèlerinage de Sainte-Foy (1). »

Terminons ce qui concerne le culte de notre sainte à Liège, en rapportant le récit d'un événement qui se passa dans son église quatre ans après qu'elle eut reçu sa relique. Nos pères n'auraient pas manqué de le mettre au nombre de ces prodiges qu'ils se plaisaient à appeler les « jeux de sainte Foy ».

« Le 12 décembre 1883, des voleurs s'introduisirent, la nuit, dans l'église de Sainte-Foy, brisèrent à la sacristie le coffre-fort blindé en sable, et dérobèrent un grand nombre d'objets sacrés. Mais ce qui attrista profondément la population, ce fut cette nouvelle qui en un instant fit le tour de la paroisse : le reliquaire de Sainte-Foy a disparu !

« La police vint constater les dégâts et put voir, dans cette montagne de sable sortie des lamelles fracturées du coffre-fort, des débris de toute espèce, de peu de valeur pour la plupart, que les malfaiteurs n'avaient pas emportés. Ces constatations faites, le sacristain de la paroisse eut l'idée de reprendre par le menu, une pelle à la main, les objets qui nageaient dans le sable. Tout à coup un pressentiment le saisit. C'est comme une voix secrète qui lui dit : Tu vas retrouver sainte Foy ! Et en effet la relique était là devant lui entière, intacte, brillante, parfaitement conservée et reconnaissable. La « petite sainte » avait laissé emporter le reliquaire qui lui servait de manteau, et, pendant l'opération du sacrilège, s'était échappée de la main des brigands pour rester au milieu de ses chers paroissiens.

« La relique a été examinée par les sœurs de la Miséricorde de Liège qui l'avaient enchâssée dans le reliquaire. Les sœurs ont parfaitement reconnu le morceau de linge qu'elles avaient ajouté, quatre années auparavant, pour joindre entre elles deux parcelles qui s'étaient séparées. Après l'attestation de ces religieuses et le rapport du curé, Mgr de Liège a permis que la relique, dans un reliquaire plus précieux qu'auparavant, fût de nouveau, et plus que jamais, exposée à la vénération des fidèles (2). »

Il n'existe pas en Belgique, à notre connaissance, d'autre sanctuaire dédié à sainte Foy, ni d'autre monument de son culte.

(1) Lettre de M. l'abbé Cartuyvels, curé de Sainte-Foy de Liège.

(2) *Revue relig. de Rodez et de Mende*, 15 juillet 1892.

GOIGS,

ALABANÇA DE
Verge, y Martyr San-
Igleſa Parroquial
Bisbat



QUE EN

LA GLORIOSA
ta Fe, ſe cantan en ſa
de Calonge del
de Vich.



Puix per Santa prodigiosa,
la Terra, y Cel vos corona;
moſtraunos, que ſou Patrona,
Verge, y Martyr Fe glorioſa.

Agem Patria celebrada
ſe emerà en vòſtre nobleſa,
lo Mon vos honrà ab riquesa
que per vos ſou, deſpreciada;
lo Cel, la gracia de hermoſa,
Jefus lo nom de Fe os dona;
moſtraunos, que ſou Patrona,
Verge, y Martyr Fe glorioſa.

Se immortalizà conſtant
vòſtre Catholich valor,
quant de Decio al vil furor
acobardareu triufant;
vencent la furia rabioſa
de martiris, que eſquadrona;
moſtraunos, que ſou Patrona,
Verge, y Martyr Fe glorioſa.

Sobre de encefſas graellas
deſnua foreu poſada,
mes del incendi guardada,
manifeſtau marvellas;
veſtine la gala precioſa

V. Specie tua, & pulchritudine tua.

ab que Deu vos galardona;
moſtraunos, que ſou Patrona,
Verge, y Martyr Fe glorioſa.

Alli eſparcint reſplandors
devallà lo Esperit Sant,
à vòſtre cap enlalsant
bella corona de flors;
com à Paloma gracioſa
ſe veu la Tercer Perſona;
moſtraunos, que ſou Patrona,
Verge, y Martyr Fe glorioſa.

Sant Capraſſi, que eſpantà
dins vnas rocas eſtava,
mitant lo que en vos paſſava,
ilqué corrent, y alentà;
à vòſtres peus, no repola
ſins que ſer Chriſtià blaſona;
moſtraunos, que ſou Patrona,
Verge, y Martyr Fe glorioſa.

Ales ores predicareu
à Capraſſi, y à demes gent;
y à Jefus omnipotent,
vos junt ab ells adorareu;
de Martyr la palma honroſa,
à Capraſſi perficiona;

O R E M U S .

Deus qui inter cetera potentia tua miracula, etiam in sexu fragili victoriam Martiris contuliſti,
concede propitius; ut qui Beata Fidei Virginis, & Martyris tue natalitia colimus, per ejus ad
te exempla gradiamur. Per Dominum noſtram, &c.

Barcelona: En la Eſtampa de IOAN IOLIS, al carrer dels Cotonets.

moſtraunos, que ſou Patrona,
Verge, y Martyr Fe glorioſa.

Venjatiu lo infel Tirà
per victoria tant ſagrada,
manà foſſeu degollada
y mes confus delirà;
perque veureus Fe animoſa
molts mes à la Fe apaffiona;
moſtraunos, que ſou Patrona,
Verge, y Martyr Fe glorioſa.

Ja que ab tot rendiment canta
Calonge la vòſtra gloria,
teniunos ſempre en memoria
amparaunos Verge Santa;
perço eſta Terra oblequioſa,
ſacrificis amontona;
moſtraunos, que ſou Patrona,
Verge, y Martyr Fe glorioſa.

TORNADA.

Puix per Santa prodigiosa,
la Terra, y Cel vos corona;
moſtraunos, que ſou Patrona,
Verge, y Martyr Fe glorioſa.

V. Intende proſperè procede, & regna.

LOUANGES DE SAINTE FOY

Image populaire imprimée à Barcelone (Espagne)

xvii^e siècle (V. p. 385).

VI. ESPAGNE

DIOCÈSE DE BARCELONE



On voit, dans le diocèse de Barcelone, deux chapelles dédiées à sainte Foy : Santa Fé del Panades et Santa Fé del Fogàs.

Santa Fé del Panades est située sur le territoire de la paroisse de La Granada. On y voit une statue de notre sainte, ayant pour attributs une palme et un gril. Au rétable de l'autel, qui semble remonter aux premiers temps de la Renaissance, la sainte est représentée, d'une part sur le gril, et de l'autre subissant le supplice de la décollation. Entre ces deux scènes se trouvait l'image en pied de sainte Foy ; la partie inférieure a été sciée à une époque inconnue pour pratiquer une niche destinée à abriter une statue de saint Antoine de Padoue. Il ne reste de la représentation primitive que la partie supérieure du corps, et la main droite qui tient une palme.

La chapelle actuelle de Santa Fé del Panades porte la date de 1672. Elle est construite dans le style de la Renaissance, avec quelques ornements d'un gothique de mauvais goût. Elle servait autrefois d'église paroissiale au village du même nom, et avait pour annexe l'église et la bourgade de Puigdalba. Lors de la dernière délimitation des paroisses, le titre fut donné à cette dernière localité, et Santa Fé fut agrégée à La Granada. La population continue à honorer la sainte martyre, et non saint Christophe, patron de la Granada.

On conserve à Santa Fé une relique qui consiste en un fragment du chef de la martyre d'Agen ; son authenticité atteste qu'elle fut apportée du monastère de Saint-Cucufat del Vallès. Il subsiste encore un authentique d'une autre relique provenant du même monastère et donnée en 1764 par F. Bonaventure de Guyola, qui en était alors abbé. Une note, écrite en 1813 dans le nécrologe, atteste que les Français pillèrent à cette époque l'église et les archives, et que la relique disparut alors.

Sainte Foy est honorée dans cette localité comme patronne titulaire. Un coutumier, daté de 1696, nous apprend qu'à cette époque on célébrait sa fête le 6 octobre. Plus tard, sur la demande des habitants, elle fut transférée au dimanche suivant ; néanmoins la tradition ancienne a laissé des traces, et tout travail est suspendu le 6.

Aucun document ne permet de déterminer l'époque à laquelle fut élevé

le sanctuaire de **Santa Fé** sur la paroisse de **Fogàs**. On sait cependant, par les archives paroissiales, que les limites de la paroisse furent déterminées en 820 d'abord, puis en 1301. Il n'existe, paraît-il, dans la chapelle aucun monument, tableau ou statue, de la sainte (1).

Dans le district de Montseny, où se trouve Santa Fé de Fogàs, grande est la dévotion à sainte Foy. Les fidèles contribuent par de nombreuses offrandes à l'éclat de son culte. On vient de loin, de Girone, de Vich, de Lérida, pour la remercier des bienfaits obtenus par son intercession. Il n'est pas rare que des pèlerins se rendent de Madrid à Fogàs où on les voit se prosterner aux pieds de l'illustre martyr.

La paroisse de San Cugat del Valès, près de Barcelone, où fut autrefois un célèbre monastère de Bénédictins, passe pour posséder de nombreuses reliques, parmi lesquelles il y en aurait de sainte Foy. On y trouve en effet des coffrets et des sachets contenant des reliques ; mais aucune indication n'atteste qu'il s'en trouve de notre sainte.

DIOCÈSE DE COMPOSTELLE

Nous avons dit ailleurs (2) que le culte de sainte Foy avait sans doute été apporté à Compostelle par les pèlerins qui se rendaient au sanctuaire de Saint-Jacques. Conques était une des principales stations recommandées à ceux qui allaient prier l'apôtre, et le *Livre des miracles* (3) de sainte Foy confirme sur ce point les données du *Codex* à l'usage des pèlerins.

De plus, au commencement du XII^e siècle, un chanoine du nom de Bernard, originaire d'Agen, devint évêque de Salamanque, et en dernier lieu archevêque de Compostelle. Il y a tout lieu de croire qu'il ne resta pas étranger à la diffusion du culte de sa sainte compatriote.

La cathédrale de **Saint-Jacques** — Santiago — de Compostelle est, par son plan, presque identique à Saint-Sernin de Toulouse, et par suite, elle offre de grands traits de ressemblance avec l'église de Conques. Des cinq chapelles qui entourent le chœur, celle du nord, qui est la plus voisine du transept, était dédiée à sainte Foy. Elle est de forme semi-circulaire, voûtée en quart

(1) Cette assertion, qui nous est fournie, ainsi que tout ce qui précède, par une intéressante lettre de l'évêque de Barcelone, est contredite par la phrase suivante, empruntée à la même lettre : « Le curé de Fogàs dit que l'image de la sainte représente une noble et tendre jeune fille, avec la palme du martyr dans la main droite, laquelle jeune fille fut martyrisée en l'an 303 ; ses restes ont été transférés en dernier lieu à St-Cucufat del Vallès, dans ce diocèse de Barcelone. »

(2) P. 246.

(3) Cf. *Liber mirac.*, Appendix, p. 42, 232. — *Le Codex de Saint-Jacques de Compostelle.*

de sphère. Les trois fenêtres en plein-cintre qui l'éclairent sont, comme à Conques, séparées par des colonnes qui reposent sur une corniche ornée de billettes.

Au xiv^e et au xv^e siècles, on célébrait dans cette chapelle une fête en l'honneur de saint Barthélemy ; une fondation de messes, qui devaient se dire en l'honneur de ce saint dans la chapelle, a fait remplacer, au xvi^e siècle, le vocable de sainte Foy par celui de saint Barthélemy ; elle porte maintenant le nom de ce dernier.

DIOCÈSE DE SARAGOSSE

Le culte de sainte Foy est de temps immémorial en honneur à **Saragosse**, où il a pris cependant une plus grande importance depuis le xiv^e siècle. Peut-être a-t-il été introduit dans cette ville à l'époque où Don Alfonso la reprit sur les Maures. C'était en 1118. On sait en effet que Don Pedro I^{er}, frère de Don Alfonso et son prédécesseur sur le trône d'Aragon, avait fondé à Barbasastro, en l'honneur de sainte Foy, un monastère (1) qui plus tard passa aux mains des chevaliers de Saint-Jean. On en voit aujourd'hui encore les ruines informes. Un beau portail roman, qui seul avait échappé à la destruction, a été récemment transféré au cimetière de la ville, auquel il sert d'entrée.

Les fondations accomplies à Saragosse en l'honneur de sainte Foy sont au nombre de trois, toutes trois très importantes.

— Les moines cisterciens fondèrent, au xiii^e siècle, un couvent en l'honneur de notre sainte dans la plaine de Fuenclara. Mais l'insalubrité du site les obligea à se déplacer. Ils choisirent, à 15 kilomètres de Saragosse, le beau vallon de l'Huerva. C'est là qu'en 1344 le noble don Miguel Perez Zapata leur construisit un magnifique monastère, qui devint un des plus célèbres parmi ceux de l'Aragon. Le moine Gamberto y écrivit sa *Cronica serenissima*. Les abbés de l'Huerva étaient seigneurs de Cuarte et Cadrete. Lorsque les religieux furent expulsés, en 1835, l'Etat aliéna le célèbre édifice, dont aujourd'hui encore les ruines imposantes attestent l'ancienne grandeur.

— Sur les ruines de la mosquée que les Maures de Saragosse possédaient dans le quartier où ils étaient relégués, et qui conserve encore aujourd'hui le nom de Moreria Cerrada, fut élevée une petite chapelle dédiée à sainte Foy. Sa construction datait sans doute du temps des rois catholiques. Auprès de cette chapelle s'établirent quelques femmes retirées du monde et désireuses de vivre dans la pénitence. Leur fondateur, don Inigo Marca de Bolea y Portugal,

(1) Cf. *Cartul*, n^o 466.

chevalier descendant des marquis de Torrès, homme très vertueux, obtint du prince Don Philippe la cession du sanctuaire de Sainte-Foy en faveur de cette communauté naissante. D'autre part, le pape Jules II, par un bref daté du 25 janvier 1550, avait autorisé les religieuses à se soumettre à la règle des Dominicaines ou à celle des Franciscaines. Elles choisirent la première.

La communauté des Dominicaines de Sainte-Foy subsista jusqu'à l'époque du siège de Saragosse en 1808. Après la prise de la ville, les Français la supprimèrent. Rétablie dans un autre local, elle fut chassée en 1837 et se réfugia dans le couvent des Dominicaines de Sainte-Rose, puis, en 1841, chez celles de Sainte-Agnès. Cette dernière communauté, au sein de laquelle moururent toutes les religieuses de Sainte-Foy, a conservé le culte de leur patronne, et célèbre sa fête chaque année, le 6 octobre.

Quant à la maison elle-même, comme elle avait beaucoup souffert des désastres de 1808, elle dut subir d'importants travaux de restauration et fut destinée à recevoir un musée provincial et une école des beaux-arts. On y voyait une immense cour intérieure et de magnifiques clôtures. Enfin, en 1895, l'édifice, qui menaçait ruine, fut entièrement démoli.

— Plusieurs charitables habitants de la paroisse Saint-Gilles, réunis en confrérie sous le patronage de sainte Foy, fondèrent, au commencement du *xiv^e* siècle, une hôtellerie contenant huit lits, pour y soigner les malades pauvres de la paroisse. Mais lorsque, au *xv^e* siècle, le roi Alphonse V eut fondé le grand hôpital général de N.-D. de Grâce, les hôpitaux paroissiaux, devenus inutiles, disparurent les uns après les autres; celui de Sainte-Foy partagea leur sort.

Néanmoins la confrérie a survécu et elle existe encore aujourd'hui sous la forme d'une association de nobles seigneurs, placée sous la présidence du curé de Saint-Gilles. Elle exerce un patronage sur les fondations de bienfaisance créées par l'ancienne confrérie. L'association possède dans l'église paroissiale une chapelle où elle célèbre en grande pompe la fête de sainte Foy, le 6 octobre. L'autel, qui a sans doute remplacé un autel plus ancien, est de style rococo et date du commencement du *xviii^e* siècle. Au tableau du rétable est peinte sainte Foy tenant la palme et le gril. Sur d'autres tableaux plus petits sont représentés les épisodes de son martyre.

Dans la sacristie, ornée avec profusion de peintures du siècle dernier, exécutées aux frais de diverses corporations et de particuliers, la confrérie a fait placer deux grands tableaux qui représentent, l'un sainte Foy, l'autre saint Laurent. Nous ne savons si le rapprochement de ces deux saints aurait eu pour motif la similitude de leur martyre (1).

(1) Nous devons ces intéressants détails sur le culte de notre sainte à Saragosse à la grande obligeance de l'archevêque de cette ville. Nous lui en sommes profondément reconnaissants.

DIOCÈSE DE VICH D'OSONA ET DE SOLSONA

La paroisse de **Santa-Fé de Raurich** est située dans le district appelé la Segarra, du nom de la rivière qui l'arrose. Sainte Foy en est la patronne titulaire.

Avant la délimitation des paroisses, accomplie en 1878, Raurich dépendait de la paroisse de Montargull, qui aujourd'hui en est dépendante. Il ne reste aucun vestige de l'ancienne église ; on sait seulement qu'elle était semblable à l'église actuelle de Montfret. Raurich ne possède pas de reliques de notre sainte. On y voit cependant sa statue ; elle a pour attributs une palme et un gril ; elle date du xvii^e siècle.

Dans un document daté de 1299, il est déjà fait mention des églises de Montargull ; toutefois leur titulaire n'y est pas mentionnée. Enfin, aux archives paroissiales d'une paroisse voisine, Sainte-Colombe de Averalt, chef-lieu d'un archiprêtré, il existe un document daté de 1348, dans lequel on lit : « *Petrus Mironis (1) dominus in parte de Alvespino... meum facio testamentum... Item [dimitto] sanctae Fidei de Rourich sive operi [ecclesiae] X solidos... Item sanctae Fidei de Montfret... quinque solidos* ».

L'église **Santa-Fé de Montfret**, dont il est question dans le testament de ce Pierre Miron, n'est plus le siège d'une paroisse. Actuellement, Montfret est une maison de campagne qui dépend de la paroisse de Aguilo, située, comme Raurich, dans le district de la Segarra. L'ancienne église lui sert de chapelle ; on y voit une statue en pierre de notre sainte ; les bras sont brisés et les attributs ont disparu.

Calonge, autre paroisse du district de la Segarra, a pour patronne sainte Foy, dont elle célèbre la fête le 6 octobre. On voit dans l'église, édifice du xiii^e siècle bien conservé, une statue (2) moderne de notre sainte, portant une palme à la main droite, et une croix à la main gauche.

Le *Livre des miracles* (3) rapporte les circonstances dans lesquelles les magistrats de Calonge, pressés par les fréquentes irruptions des Sarrasins, placèrent leur ville sous la protection de sainte Foy et la lui donnèrent en toute propriété, promettant de lui faire un don considérable chaque année, si elle les protégeait contre leurs ennemis. Les moines de Conquès envoyèrent aux

(1) Peut-être n'est-il pas sans intérêt de rapprocher ce nom de celui du frère Miron qui, en 1296, avait la charge d'intendant de l'église Sainte-Foy de Schlestadt. — *Liber mirac. sancte Fidis*, Préface, p. XXVI.

(2) Haut : 1.40.

(3) Liv. IV, c. VI.

habitants de Calonge un étendard portant l'image de la sainte ; ceux-ci le mirent à leur tête, et triomphèrent de leurs ennemis.

Il est certain qu'à la fin du x^e siècle, au début de la reprise de l'Espagne sur les Maures, alors que la victoire n'était pas encore tout à fait assurée dans cette région, on rendait déjà un culte à sainte Foy dans le château-fort de Calonge. En 994, mourut dans ce château l'évêque de Vich, Arnulphe, des suites de blessures reçues au siège de Cordoue où il avait accompagné don Ramon, comte de Barcelone.

Le *Libre des miracles* raconte encore comment à Calonge sainte Foy délivra un prisonnier qui par reconnaissance prit l'habit monastique, et comment elle guérit un paralytique (1).

Santa Fé de la Marca est une chapelle rurale élevée dans la commune de Santa-Coloma de Queralt. La construction, de style roman, a subi de profondes modifications qui lui ont fait perdre son caractère primitif. On y vénère une statue de notre sainte : c'est une œuvre du xvi^e siècle, sculptée en bois, et de peu de valeur.

Santa Fé, petite localité de la province de Lérida, appartient à l'évêché de Vich jusqu'en 1598, date à laquelle elle passa dans l'évêché de Solsona, qui venait d'être créé. L'église, construite au xiii^e siècle, a subi quelques légères modifications par suite de



SAINTE FOY.
Statue du xiii^e siècle.
Eglise de Santa Fé de Lérida (Espagne).

l'addition de deux chapelles latérales. L'image de sainte Foy que l'on voit au-dessus du maître-autel est une œuvre contemporaine. La gravure ci-jointe représente celle qui l'a précédée ; elle se trouve aujourd'hui au musée épiscopal de la ville.

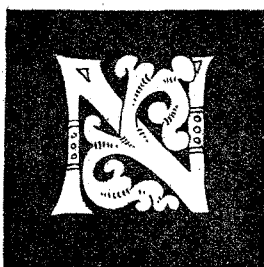
(1) Liv. IV, c. VI.

La paroisse de **Montargull** est aussi dédiée à sainte Foy.

Une charte du cartulaire de Saint-Sernin de Toulouse (1) rapporte que, le 15 décembre 1128, l'église de **Santa Fé d'Artajona** fut consacrée par Sanche, évêque de Pampelune, et mentionne, parmi les reliques qui furent placées dans l'autel, celles de sainte Foy (2).

VII. ITALIE

DIOCÈSE DE CASAL



ous devons une mention particulière à la remarquable église de Sainte-Foy de **Cavagnolo** située à quelque distance de Turin, non loin du lieu où s'élevait encore, vers la fin du iv^e siècle, la cité d'Industria, — l'ancienne Bodencomagas — dont les ruines, longtemps ignorées, ne furent retrouvées qu'en 1745. Une ancienne tradition veut que saint Maur, disciple de saint Benoit, se rendant en Gaule à la prière de l'évêque du Mans, ait fondé auprès de l'église Sainte-Foy une abbaye de Bénédictins. D'après la même tradition, Sainte-Foy aurait été visitée, au vi^e siècle, par le diacre Pélage, qui plus tard devint pape, et auparavant par saint Prosper d'Aquitaine, évêque de Reggio, auteur de divers ouvrages théologiques.

Quoi qu'il en soit des conjectures plus ou moins plausibles qui entourent l'origine de l'abbaye de Cavagnolo, il paraît pourtant certain qu'elle appartenait primitivement aux religieux de l'ordre de saint Benoit. Il semble non moins certain qu'ils s'y trouvaient encore en 1309, et qu'ils y restèrent jusqu'à la fin de l'année 1536 ; c'est vers cette époque que l'abbaye dut être érigée en prieuré.

D'après la pancarte de ses bénéfices, Conques possédait ce prieuré au commencement du xvii^e siècle, et il y était désigné sous le nom de *prioratus sanctae Fidis de Visterno* (3) *seu Cavanholio* ou *Cavanholio*.

A la fin du même siècle, en 1697, il n'y avait plus de moines à Cava-

(1) N° 664.

(2) « Dedicata est ecclesia ista in honore beati Saturnini martiris a Sancio, Pampilonensi episcopo, et ab Arnaldo, Carcassonensi episcopo, et a Michaele, Tirassonensi episcopo, anno ab incarnatione Domini M^o C^o XX^o VI, XVIII^o Kal. decembris. Recondite sunt reliquie beati Saturnini martiris atque pontificis, et sancti Calixti pape, et sancti Velosiani martiris, et sancti Exuperii confessoris, et sancti Yrenei martiris, et sancte Fidis virginis. »

(3) Visterno était un château très ancien, situé dans la commune de Cavagnolo, sur la rive droite du Pô — Cf. *Cartul., Introd.*, p. CXIX.

gnolo, et le monastère était en commende. Nous connaissons le nom de deux des commendataires seulement : Auguste Philibert Scaglia, fils de Victor des comtes de Verrua, abbé de Saint-Just de-Lucques, de Saint-Etienne d'Ivrée et de Selve, conseiller et ministre d'Etat, ambassadeur près de Louis XIV, chancelier du grand Ordre, mort le 27 janvier 1697 ; et Paul Coardi, mort en 1728 et enseveli dans l'église Sainte-Foy, où l'on voit son modeste tombeau.

L'année même de la mort de ce dernier, le pape Benoît XIII unissait par une bulle le prieuré et la commende de Sainte-Foy à la mense épiscopale d'Acqui, à la demande de l'évêque Roero, qui venait y prendre parfois quelque repos. On voit encore, dans les appartements qui lui étaient réservés, la représentation de ses armes épiscopales.

Par une autre bulle du 22 juillet 1797, le pape Pie VI, par suite du désistement de l'évêque d'Acqui, donna l'investiture du monastère à l'évêque de Casal, Charles Ferrero. L'évêché de Casal en resta possesseur jusqu'en 1867, époque où le gouvernement s'en empara en vertu de la loi de 1855 relative aux biens ecclésiastiques, et le vendit à un juif de Chieri. Ce dernier se disposait à détruire le couvent et à transformer l'église en écurie, lorsque l'un et l'autre furent acquis, en 1881, par un prêtre du diocèse de Turin, du nom de Frattini.

Ce dernier les posséda jusqu'en 1895. Dans cet intervalle, il y eut un projet de traité entre ce prêtre et le gouvernement, qui voulait classer l'église comme monument national ; les fréquents changements de ministère empêchèrent ce projet d'aboutir. Enfin, en 1895, le monastère fut acheté par les Pères Maristes qui remirent à neuf les bâtiments d'habitation, et y établirent une école apostolique (1).

L'église Sainte-Foy de Cavagnolo remonte au XII^e, peut-être même à la seconde moitié du XI^e siècle (2). Nous en empruntons la description à la notice que lui a consacrée le comte Ed. Mella : « L'Eglise de Sainte-Foy est de grandeur moyenne. Elle mesure à l'intérieur 22 m. 77 de longueur sur 9 m. 96 de largeur. Elle se divise en trois nefs. La grande nef a 7 m. 35 c. entre les deux rangées de piliers qui la limitent. Ces mesures ne sont pas constamment les mêmes, ce qui constitue dans ce monument, comme dans tous ceux de cette époque, une irrégularité caractéristique. Quoique construite dans la dernière période du style, cette église est cependant du plus pur style romano-lombard, soit dans son architecture, soit dans son ornementation. Elle est belle de sa simplicité même, si j'en excepte la porte d'entrée dont le tympan est d'une

(1) Ces détails historiques nous ont été fournis avec une extrême obligeance par le R. P. Falletti, mariste de Cavagnolo.

(2) Mella, *Chiesa di S. Lorenzo a Montiglio d'Asti*. — Du même auteur : *S. Secondo a Cortazzone d'Asti*, dans les *Att della Società di Archeologia*, 1877, I, fasc. 5.

riche ornementation (1). Peut-être il y avait la même ornementation, ou un peu moindre, dans l'ouverture géminée qui certainement était percée au-dessus du tympan de la porte. — Le corps de la bâtisse est en grès, en brique et, dans certaines parties, en cailloutage.

« Certaines fenêtres étroites, en manière de barbacane, ainsi que la voûte en berceau de la grande nef, particularité assez rare dont les éléments appartiennent à la caractéristique de l'architecture antérieure à l'an mille, pourraient bien faire reculer la date de la construction de ce monument que nous avons attribuée, avec la masse des documents (2), à la seconde moitié du xii^e siècle, conformément à l'opinion de l'architecte Darthein et de l'archéologue Claricetti de Milan.

« Chaque nef se termine par une abside. L'abside gauche est bouchée ; la droite est détruite ; il ne reste que celle du centre, dont les fenêtres sont cependant bouchées. Deux choses étonnent singulièrement celui qui examine la structure de cette église. Première particularité : tandis que, vue de l'extérieur, la tour occupe l'extrémité de la partie qui précède l'abside principale, et que les deux bras du transept s'étendent sur les flancs de la nef en se terminant par un fronton, selon l'usage, sur les deux fronts latéraux, cependant la nef croisière (le transept ?) ne paraît nullement à l'intérieur, comme si elle n'existait pas, et les nefs mineures (latérales) se continuent sans interruption jusqu'à leurs absides aujourd'hui détruites. La voûte à arêtes de la grande nef, dont le niveau n'a pas été altéré, ainsi que les deux seules fenêtres pratiquées dans l'arceau formé par la voûte à arêtes au-dessus de laquelle s'élève le campanile communiquant avec les nefs extérieures, révèlent l'existence de deux chambrettes qui forment la saillie extérieure de ces nefs, c'est-à-dire un second étage au-dessus des voûtes des nefs latérales.

« L'autre particularité de cette église, qui se retrouve à Saint-Michel de Pavie, à l'antique dôme de Brescia et à l'église plus antique encore de Bologne, et ailleurs en Italie et en France, c'est qu'elle n'a pas de charpente pour soutenir le couvert. Les ardoises furent posées immédiatement sur une couche de mortier frais étendu sur l'extrados des voûtes et façonné en plan incliné comme s'il formait un seul bloc.

« Nous laissons à de plus experts dans l'art d'expliquer les anciennes peintures et sculptures, le soin de déterminer si les sculptures du tympan de la porte ont une signification symbolique ou sont purement imaginaires, et si,

(1) V. la grav. hors texte.

(2) D'après ces documents, l'abbaye de Sainte-Foy dépendait de l'abbaye de Saint-Soluteur de Turin. Dans le registre des morts de cette abbaye, on cite un *Oddo abbas S. Fidei*.

comme nous le croyons, les deux bustes, sculptés en haut relief et placés sous les chimères, représentent Adam et Ève, ainsi qu'on le voit dans bien d'autres monuments (1).

DIOCÈSE DE GÈNES

La ville de **Gènes** n'avait pas, au XIV^e siècle, l'étendue qu'elle possède aujourd'hui. L'enceinte, construite en 1155 pour résister aux attaques du cruel Frédéric Barberousse, laissait l'église Sainte-Foy « dans la campagne, sur le bord du petit cours d'eau qui coule entre les collines de Saint-Barnabé et de Castellazzo. Elle avait sa porte principale sur la mer, là où se trouve aujourd'hui la petite place dite de Sainte-Foy (2) ». Une nouvelle enceinte, élevée en 1336, la mit dans la ville.

Il est impossible de préciser l'époque de la fondation de l'église, et de dire pour quel motif elle fut consacrée à la vierge d'Agen. Certains estiment qu'il s'agit, non pas de cette dernière, mais de son homonyme, sœur de sainte Espérance et de sainte Charité, honorée le 1^{er} août, comme ces deux dernières, principalement en Italie. Son culte aurait été apporté en 569 par des seigneurs Milanais émigrés à Gènes avec leur évêque Honorius pour fuir la persécution des Lombards.

Mais l'antiquité du culte rendu dans cette église à la martyre agenaise, et la fixation constante de sa fête, non au 1^{er} août, mais au 6 octobre, doivent faire écarter cette opinion. Ajoutons que le Pré — c'est le nom du territoire sur lequel s'élève l'église — a toujours eu pour habitants des navigateurs en communication constante avec la Provence et le Bas Languedoc, où de tout temps notre sainte Foy était connue et honorée. On serait en droit d'en conclure qu'ils auraient apporté à Gènes sa connaissance et son culte. « Il paraît d'ailleurs que cette induction est confirmée par une tradition orale qui se conserve parmi le peuple. »

On a voulu faire remonter la fondation de l'église à l'an 1100. Toutefois le premier document qui la mentionne n'est que de 1142. C'est l'acte de la vente faite à Arnald Vacca d'un terrain situé auprès de Sainte-Foy (3). Le nom de Vacca est resté à la porte, flanquée de deux tours, qui subsiste encore auprès de l'église, et qui faisait partie de l'enceinte de 1155.

(1) Mella, *Cenno storico-artistico sull'Abbazia e chiesa di S. Fede*

(2) *Memorie storiche di St. Fede vergine e martire e della chiesa ad essa intitolata in Genova* — C'est à ce Mémoire que nous empruntons la plupart des renseignements qui suivent.

(3) « Cartula vendicionis quam facio ego Albericus abbas monasterii sancti Syri Januensium (des Gênois)... tibi Arnaldo Vace de terra... prope dictum monasterium in fossato de Sancta Fide... millesimo CXLII, mense madii, indicione IIII ». *Pergamena dell' Archivio gov. Abbazia di S. Siro, marzo 11.*

En 1184, le notaire Lanfranc datait un acte d'une maison voisine du rivage de Sainte-Foy (1). Déjà, à cette époque, Sainte-Foy était sous le patronage des chevaliers du Saint-Sépulcre, appelés plus tard chevaliers de Malte, et dépendait de leur commanderie de Saint-Jean-du-Pré. Un acte de vente à la date de 1161 en fait foi (2).

En 1353, Sainte-Foy était le siège d'une paroisse et peut-être depuis de longues années. Enfin, au témoignage de l'historien Giustiniani, qui écrivait en 1535 (3), la paroisse de Sainte-Foy comprenait alors soixante-onze maisons, et peut-être aussi l'église Sainte-Marthe, qui plus tard fit place à la magnifique église de l'Annunziata.

Une bulle du pape Paul V, datée du 9 août 1614, autorisa la cession de l'église Sainte-Foy par les chevaliers de Malte aux clercs réguliers Mineurs, institués depuis peu. Le P. Paul Spinola, qui était en 1673 supérieur de la maison, « recueillit d'abondantes aumônes des fidèles ; il abattit l'antique et petite église, qui avait sa porte principale là où se trouve aujourd'hui la porte latérale et s'étendait du sud au nord, avec les habitations qui y étaient annexées, et construisit l'église actuelle sur de nouveaux fondements. L'inscription suivante, gravée au-dessus de la porte, conserve le souvenir de cet événement :

**ECCLESIAM SANCTAE FIDEI, COMMENDAE
 HOSPITALIS STI IOANNIS HIEROSOLIMITANI
 OLIM SUBIECTAM ET RELIGIONI CLERIC.
 REGIMINI A FRE ANNIBALE MINALIO
 COMMENDATARIO APOSTOLICA AVCTORITATE
 CONCESSAM EIVSDEM RELIGIONIS CLERICI
 AD DIVINI CVLTVS PROPAGATIONEM
 REAEDIFICANDAM AVGENDAM ET EXORNANDAM
 CVRAVERVNT INSIGNIAQVE HAEC GRATI
 ANIMI MONVMENTVM POSVERVNT
 ANNO 1676**

Le 4 juin de l'année 1716, jour de la fête de saint François Caracciolo, fondateur des clercs Mineurs, la nouvelle église fut consacrée par l'évêque d'Aleria, en Corse. Au titre de Sainte-Foy fut ajouté, sur le désir des bienfaiteurs, celui de Notre-Dame de la Miséricorde. La nouvelle église, écrivait

(1) « Actis januae in ora S. Fidei. »

(2) *Liber Chartarum*, II, 720.

(3) *Annali*.

Ratti (1), « se divise en trois nefs séparées par dix colonnes de marbre blanc ; elle possède des autels en bois sculpté, d'une grande magnificence... Le chœur a été peint par Revello, avec de petits anges par Boni. Les décorations de l'autel de marbre sont du Lombard Martin Rezi. »

L'église, telle qu'elle existe actuellement, est loin de répondre à la description de Ratti (2). A une époque antérieure à 1797, « on enleva les quatre colonnes les plus voisines du portail principal ; par suite, l'édifice fut raccourci de deux travées, et l'espace retranché fut affecté à la construction d'une maison qui existe encore... De grands embarras matériels forcèrent sans doute les religieux à raccourcir ainsi leur église, et à tirer des revenus des appartements qu'ils construisirent à cet effet ; le prieur qui avait entrepris ces travaux, le P. Asdente, vendit, à la même époque, une grande partie du mobilier de l'église, et en particulier les chandeliers de bronze de tous les autels, les lampes d'argent, etc. (3) ».

Les clercs Mineurs, comme tous les autres religieux, furent expulsés de leur couvent et de la ville de Gênes en 1797, et leurs biens furent vendus. Dès lors, la cure de Sainte-Foy, qui ne tarda guère à avoir pour titulaires des prieurs séculiers, traversa des phases variées et des vicissitudes de toute sorte. Après une longue période d'épreuves, on put enfin, en 1837, travailler à réparer les ravages que l'église avait subis. La toiture fut refaite, le campanile reconstruit et pourvu de trois cloches, les objets du culte rétablis.

Enfin, en 1868, en reconnaissance de la protection divine, qui avait, l'année précédente, préservé absolument la paroisse de toute atteinte de choléra, d'importants travaux de restauration furent entrepris, qui mirent l'église Sainte-Foy dans l'état où elle se trouve aujourd'hui. Un généreux chrétien, du nom de Luxardo, qui avait déjà reconstruit à ses frais le campanile, voulut contribuer pour la plus large part à l'œuvre nouvelle. A peine était-elle commencée que ce bienfaiteur mourut, riche de mérites et de vertus, à l'âge de 81 ans. Sa veuve, héritière de ses volontés, les exécuta ponctuellement ; elle voulut même contribuer pour sa propre part à la restauration entreprise.

Les travaux, commencés le 20 avril, furent menés avec une telle activité, qu'ils étaient terminés le 12 décembre de la même année. Il serait hors de propos d'entrer dans le détail des restaurations dont l'église tout entière fut alors l'objet. Disons seulement que le prieur Mongiardino fit replacer dans la chapelle dédiée à sainte Foy un tableau en remplacement de celui qui en avait

(1) *Belleze della città di Genova.*

(2) V. la grav. VI^e partie, ch. II.

(3) *Memorie storiche...*

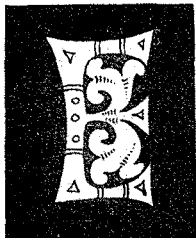
été enlevé en 1769, à l'occasion de la béatification de François Caracciolo. « Ce tableau est de petite dimension : il représente le martyr de la sainte. Elle se tient debout, attendant le coup de la mort ; le bourreau a déjà dégainé son épée, mais il demeure en suspens, écoutant la parole d'un prêtre des idoles, vieux et barbu, qui montre à sainte Foy la statue de Diane, et tente une dernière fois de la faire apostasier. Derrière on voit le tyran Daciën (1). » Du ciel descendent deux petits anges dont l'un apporte à la jeune martyre une couronne et une palme, tandis que l'autre montre son nom inscrit sur le livre de vie.

Le culte de sainte Foy est peu répandu à Gênes, parce que jamais les curés de son église, réguliers et séculiers, n'ont travaillé à le faire connaître et à le propager. Depuis la fin du siècle dernier, le patronage de la sainte Vierge, sous le titre de « Mère de Miséricorde » a été joint à celui de sainte Foy, et c'est depuis cette époque que la vierge d'Agen n'est plus honorée que dans une des chapelles secondaires de l'église.

Cependant on récite maintenant, dans le diocèse de Gênes, un office propre en l'honneur de notre sainte.

VIII. SUISSE

DIOCÈSE DE BAË



RIGÉE seulement en 1619, la paroisse **des Bois** (2) fit d'abord partie de la paroisse de Montfaucon, puis de celle de Saignelegder. La construction de l'église fut commencée en 1627. Le 28 juin 1629, des commissaires épiscopaux se rendirent aux Bois pour visiter cette église et faire voter le choix d'un patron ou d'une patronne. Les paroissiens choisirent alors sainte Foy, dont le culte était populaire dans le voisinage et dans tout le diocèse de Besançon. Le 15 août de la même année, l'église fut consacrée par Jean Bernard ab Angeloch, évêque in partibus de Chrysopolis, et suffragant du prince-évêque de Bâle.

La vieille église, devenue insuffisante, fut démolie en 1830, et on commença alors la construction d'une nouvelle, qui fut achevée en 1834. Elle est assez vaste ; la nef est soutenue par des colonnes élancées ; le chœur est en demi-cercle ; au dessus de l'autel on voit une haute statue de sainte Foy ; elle

(1) *Memorie storiche*... — V. la grav. p. 31.

(2) District des Franches-Montagnes ; canton de Berne.

y a remplacé un tableau, aujourd'hui bien détérioré, que l'on conserve dans le grenier du presbytère.

La nouvelle église fut consacrée en 1864 par Mgr Lachat, évêque de Bâle. Le clocher avait été reconstruit en 1850 ; il renferme cinq cloches qui furent bénites en 1882.

On possédait aux Bois, depuis 1880, une parcelle des reliques de sainte Foy, donnée par le curé de Rosureux, au diocèse de Besançon, qui l'avait sans doute distraite de celles que possédait son église. Le 4 octobre 1891, sur la demande de M. l'abbé Gentil, curé actuel des Bois, une relique plus considérable fut envoyée de Conques.

Grâce à une démarche faite la même année à Rome, l'autorisation a été accordée de réciter chaque année l'oraison et de lire la légende de sainte Foy, empruntées l'une et l'autre au Propre du Bréviaire d'Agen.

La paroisse d'**Epauvillers** a aussi choisi sainte Foy pour patronne secondaire. Cette paroisse fait partie du doyenné de Sainte-Ursanne. C'est le préfet de Sainte-Ursanne, nommé Reuttener, qui se chargea de faire peindre, en 1830, le tableau de sainte Foy destiné à être placé au dessus du maître-autel dans l'église des Bois.

DIOCÈSE DE LAUSANNE ET GENÈVE

L'église de **Saubraz**, qui faisait, comme les deux précédentes, partie de l'ancien diocèse de Genève, était aussi dédiée à sainte Foy. Elle est tombée, en 1536, aux mains des protestants qui la possèdent encore.

Voici ce qui se lit au sujet de Saubraz dans une notice sur la paroisse de Rolle (1), dont elle dépend actuellement : « Saubraz situé à deux lieues nord-ouest d'Aubonne, était une paroisse sous le patronage de sainte Foy. Elle dépendait de l'abbaye du Lac-de-Joux. Son église fut brûlée en 1251. Dans la visite de 1481, l'évêque renouvela toutes les ordonnances faites par son prédécesseur, et dont aucune n'a été exécutée. Les paroissiens sont dans une telle pauvreté, qu'il est douteux qu'ils puissent les observer ; à cause de leur indigence, ils n'ont pu payer aucune dépense. Le curé s'appelle Etienne Tornier.

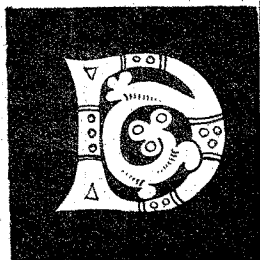
« En 1518, la paroisse a six feux, et son bénéfice s'élève à 10 florins. Elle est desservie par son curé Aimon de Tornavolo, religieux de l'ordre des Prémontrés. L'évêque ordonne, pour la fête de l'Eucharistie, de faire un ciboire de laiton, et pour la fête de la Toussaint un autre ciboire, afin d'y conserver pendant l'année le corps de Jésus-Christ... »

(1) Par M. l'abbé Dupraz, ancien curé de Rolle, aujourd'hui curé d'Echallens.

Des reliques de sainte Foy « furent transportées, en Suisse, dans le monastère de **Saint-Gall**, s'il faut en croire Burkard, chroniqueur qui florissait vers la fin du XI^e siècle. Son récit est empreint d'une teinte merveilleuse. Il rapporte que Vodalric, vingt-sixième abbé de Saint-Gall, essayant de construire ce monastère, plus il en bâtissait la veille, plus il s'en écroulait le lendemain. Un jour, après tant de travaux inutiles, il s'assied tristement sur ces ruines, et, plongé dans la douleur, il médite sur la cause de ces désastres. Tout à coup, il voit se présenter devant lui un étranger mystérieux qui lui adresse ces paroles : « Si tu veux mettre fin à tes douleurs, va faire un pèlerinage dans la « ville d'Agen, rapportes-en des reliques de sainte Foy, et fais construire une « chapelle en son honneur. Tous tes chagrins disparaîtront par la vertu de « la sainte ».

« A ces mots, le personnage mystérieux s'évanouit comme une ombre, et Vodalric, obéissant à la voix de l'étranger, s'achemine vers Agen. Il en rapporte des reliques de la vierge martyre, fait construire une chapelle sous son patronage, et, vainqueur de toutes les résistances, il termine son monastère, et y fait porter les saintes reliques (1085) (1). »

IX. ASIE.



DANS la *Revue religieuse* du diocèse de Rodez ont été publiées récemment (2) les deux lettres suivantes adressées au R. P. Marie-Bernard, curé de Conques. La première a été écrite par Mgr Ramond, évêque titulaire de Linoë, vicaire apostolique du Haut-Tonkin :

« Hu'ng Hoà, 8 mai 1898.

« Cher et Révérend Père,

« J'ai reçu, nous avons reçu la petite histoire de sainte Foy (3), et au nom de mes confrères et au mien, je suis heureux de vous offrir mes remerciements. J'aime cette petite sainte dont j'ai vénéré les reliques dans la cathédrale de Rodez, pendant que j'étais au grand séminaire. Je venais de recevoir le sous-diaconat ; je ne pensais pas encore aux missions. Quelques mois après, cependant, je partais pour Paris.

(1) Barrère, *Hist. relig. et monum. du diocèse d'Agen*, I, p. 195.— Cf. Pertz, *Monum. Germaniae*, II, p. 157-158.

(2) 29 avril 1898.

(3) Par M. l'abbé L. Servières, 1896.

« D'ailleurs, sainte Foy me rappelle les doux souvenirs de mon cher Aveyron. Que de grâces n'a-t-elle pas répandues autour d'elle ! Avec la plus vive joie, je lui consacrerai une chapelle dans l'humble église qui doit servir de cathédrale à ma nouvelle mission.

« Déjà les généreux habitants d'Agen m'ont offert sa statue et une petite somme pour son autel. Si je ne craignais d'être indiscret, volontiers je demanderais au beau diocèse de Rodez la cloche de sainte Foy. Tant de miracles opérés dans tout l'Occident par cette aimable sainte ne me donnent-ils point l'espérance que son intercession serait puissante dans ces pays infidèles de l'Orient ? Comme de son temps, nous vivons au milieu des ténèbres du paganisme. Nous avons à soutenir les luttes pour la foi. Le Tonkin a aussi ses martyrs, moins puissants sans doute, puisque le règne de Notre-Seigneur est loin d'être encore établi. Sur 2.500.000 habitants, ma jeune mission ne compte que 20.000 chrétiens.

« Nous avons donc un grand besoin de miracles et de secours divers pour ramener à Dieu toutes ces pauvres âmes. Sainte Foy, qui les répandait avec tant de profusion dans son sanctuaire de Conques, se plaira, je l'espère, à accorder quelques-unes de ses faveurs à ma jeune mission. Elle se trouve en face de toutes les difficultés du début ; toutes les œuvres sont à créer. Mon premier soin a été d'élever un petit-séminaire où 40 élèves étudient le latin, sous la direction de mon provicaire, le Père Bessière, lui aussi Rodézien.

« Veuillez donc, bien cher Père, me recommander avec ma mission à l'intercession de sainte Foy et agréez l'assurance de mes sentiments tout dévoués en Notre-Seigneur.

« A. P. M. RAMOND,

« *vicaire apostolique, Hu'ng Hoà.* »

La seconde lettre est du R. P. Bessière, provicaire apostolique, supérieur du petit-séminaire, dont il vient d'être fait mention :

« Petit-séminaire de Hà thach (Haut-Tonkin) le 7 mars 1898.

« Mon Très Révérend Père,

« Je viens de recevoir l'histoire de sainte Foy, la grande sainte si chère à notre vieux Rouergue, et je vois sur l'adresse : « Envoi du Père Marie-Bernard, Conques ».

« Certes, mon Révérend Père, vous ne pouviez point me procurer de plus douce joie, joie d'autant plus douce que je n'avais aucune raison de l'espérer.

« Puisque vous avez eu la grande bonté de songer au petit missionnaire

du Haut-Tonkin, veuillez lui permettre de vous offrir ses plus sincères remerciements.

« J'ai été bien heureux de parcourir ces pages qui me rappellent les plus doux souvenirs de ma vie. Quand eut lieu la translation solennelle des reliques de Rodez à Conques, j'étudiais au Séminaire de philosophie à Rodez et je fus témoin des inoubliables manifestations qui eurent lieu en ces jours bénis.

« Depuis cette époque déjà reculée, je n'ai point perdu de vue sainte Foy et je lis toujours avec une profonde émotion, dans la *Revue religieuse* que je reçois fidèlement, le récit des fêtes qui ont lieu tous les ans à Conques, fêtes auxquelles votre zèle, mon Révérend Père, a su donner un éclat incomparable.

« En lisant ces comptes rendus, j'éprouve chaque fois un regret, et je me reproche de ne pas avoir accompli le pèlerinage de Conques avant mon départ pour les Missions. Ce regret est devenu bien plus cuisant encore après la lecture de l'histoire que vous avez bien voulu m'envoyer.

« Mais je vais pouvoir me consoler un peu, car sainte Foy ne sera bientôt plus une étrangère dans les montagnes du Haut-Tonkin. Monseigneur Ramond est en train de construire à Hu'ng Hoà, sa résidence, une modeste église dont l'un des autels sera dédié à sainte Foy. Une statue de la sainte est en route, si elle n'est déjà arrivée. J'espère que la bonne sainte voudra montrer ici, comme elle l'a fait ailleurs, la puissance de son bras et qu'elle y opérera quelques-uns de ces miracles dont elle était autrefois si prodigue et que les peuples émerveillés appelaient si bien les « jeux de sainte Foy ».

« A vous, mon Révérend Père, qui avez tant fait pour relever son culte, elle ne saurait rien refuser. Aussi je vous prie de vouloir bien être assez bon pour lui confier la mission du Haut-Tonkin. C'est une jeune mission, détachée naguère du Tonkin Occidental ; elle est encore à son berceau, puisqu'elle ne compte que deux ans d'existence. Ses besoins sont immenses, car tout y est à créer.

« Veuillez surtout lui recommander le petit-séminaire de Hà thach ouvert depuis un an et demi seulement, et dont je suis plus spécialement chargé. Je lui confie ce jeune séminaire, espoir de la mission. Je lui confie mes quarante élèves ; puisse-t-elle les garder comme de jeunes plantes encore tendres et ne pas les laisser se faner aux rayons trop vifs du soleil ou à la froidure de l'hiver. Qu'elle garde aussi le Supérieur qui met en elle toute sa confiance !

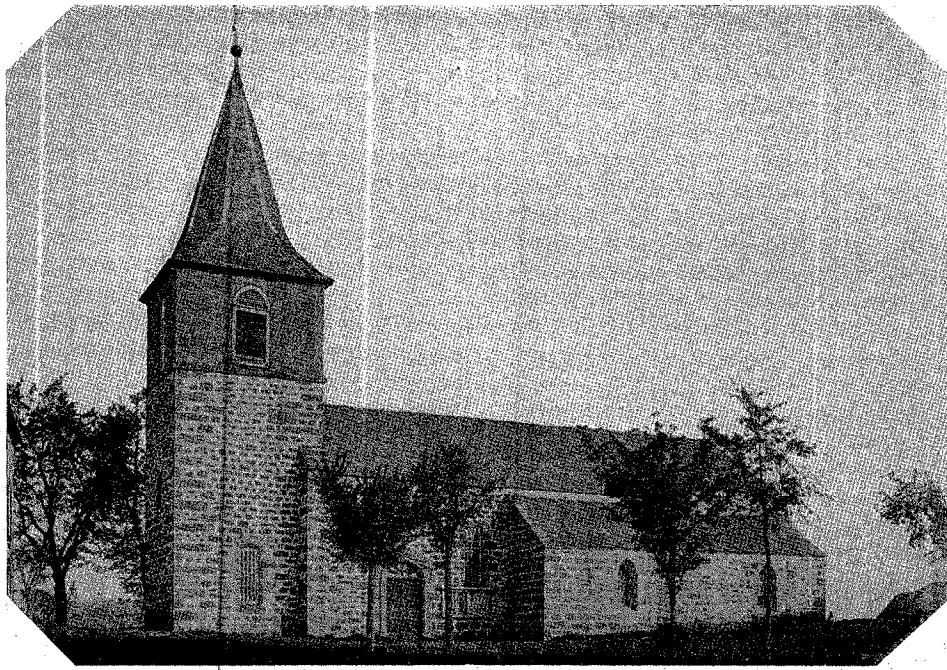
« Veuillez agréer, mon Révérend Père, avec mes remerciements, l'expression de mon profond respect et de mon entier dévouement.

« A. BESSIÈRE, *pr. v. ap. sup.* »

Le R. P. Gauja, originaire d'Agen, parti du séminaire des missions étrangères de Paris en 1896 pour l'Extrême-Orient, a aussi travaillé, dès son arrivée au Tonkin, à y propager le culte de sainte Foy. Sur sa demande, Mgr Ramond, dont nous avons cité le nom plus haut, consentit à ériger un autel en l'honneur de la grande thaumaturge dans la cathédrale que Sa Grandeur faisait construire à Hu'nghoa. Le R. P. Gauja demanda à ses compatriotes d'Agen de lui venir en aide pour faire les frais de cet autel.

L'évêque d'Agen, Mgr Cœuret-Varin, y contribua le premier par une généreuse offrande, et recommanda chaudement cette souscription à ses paroissiens ; elle fut bientôt couverte ; un prêtre tout dévoué au culte de notre sainte voulut de plus offrir une statue artistement décorée.

Avant même que cette image eût traversé les mers et pris place sur l'autel, sainte Foy a manifesté sa puissance en délivrant miraculeusement, à la prière d'un fervent missionnaire, une personne atteinte de folie ou possédée du démon. Le fait s'est passé à Nga-Quan, à huit kilomètres au nord de Yen-Bai. Depuis lors, cette chrétienne n'a cessé de persévérer dans la foi et la piété.



TANAVELLE (CANTAL).
Eglise.

CHAPITRE III

DÉVOTIONS PARTICULIÈRES



AINTE FOY a de tout temps été l'objet des hommages populaires. Elle-même en était avide, et on voit, par maint passage du *Livre des miracles*, que si elle se plaisait à récompenser ses fidèles serviteurs, elle savait aussi tirer vengeance des dommages causés à ses possessions et à ses pèlerins. Elle provoquait des offrandes, et exigeait impérieusement l'accomplissement des promesses qui lui étaient faites. Elle voulait que son image et ses reliques fussent honorées, et punissait rigoureusement tout préjudice causé à son culte.

Le peuple, de son côté, aimait à implorer la protection de cette aimable martyre de douze ans, dont on célébrait partout les louanges et dont on racontait tant de traits merveilleux. Les humbles et les petits vont d'instinct vers ceux qui leur ressemblent, et la dévotion populaire s'adresse de préférence à

ceux des élus que la simplicité de leurs vertus semble lui rendre plus accessibles. C'est à cette sorte d'affinité que sainte Foy dut de jouir d'un culte si largement répandu, surtout dans les régions où l'abbaye de Conques étendait ses étonnantes possessions. Aussi ne craignons-nous pas d'être taxé d'exagération en affirmant qu'après saint Martin de Tours, le glorieux thaumaturge des Gaules, il n'est peut-être pas de saint dont le culte ait été, pendant le haut moyen âge, aussi populaire que celui de notre sainte.

Il n'est donc pas surprenant que ce culte se soit manifesté de tant de façons diverses. Il n'a pas seulement inspiré la liturgie officielle de l'Eglise ; il a aussi donné naissance à une liturgie locale et populaire, plus accessible à la dévotion des fidèles.

Déjà nous avons signalé au passage les confréries en l'honneur de sainte Foy, érigées dans un certain nombre de paroisses placées sous son vocable : Pujols (Lot-et-Garonne), Coulommiers (Seine-et-Marne), Cépet (Haute-Garonne), Rosureux (Doubs), Plesnoy (Haute-Marne), Marville (Meuse). De ces confréries, les trois dernières sont les seules qui existent actuellement. Deux sont d'origine ancienne ; la troisième a été fondée en 1895 à l'occasion de la restauration du culte de sainte Foy. Toutes sont affiliées à la confrérie de Conques. Cette dernière, fondée à une époque très reculée, avait cessé d'exister lorsque Mgr Bourret, évêque de Rodez, la rétablit en 1874. « Le but de l'œuvre, disent les statuts, est le raffermissement, la conservation, l'extension et la pratique de la foi catholique, si violemment attaquée de toutes parts (1). »

A La Doye (Jura) et à Montandon (Doubs), on a conservé l'usage de bénir du pain et du sel destinés aux animaux. Dans la première de ces localités, cette bénédiction se fait sur l'autel même de sainte Foy ; dans toutes deux elle a lieu chaque année le 6 octobre, jour de la fête de la patronne.

Dans bon nombre des églises qui lui sont dédiées, l'usage s'est conservé de faire brûler des cierges devant son image. Nous avons vu qu'à La Doye, un cierge spécial était chaque année confié à un nouveau titulaire.

A Conques (2) et à Plesnoy (Haute-Marne), les femmes en couches recourent à la protection de sainte Foy. On lui demande encore, comme à La Doye, la guérison des enfants malades.

Enfin, dans mainte localité, comme à Artigues (Var) et à Rahon (Jura), on a plus d'une fois imploré par son intercession la cessation des fléaux nuisibles aux biens de la terre.

La dévotion à sainte Foy a inspiré, en plus d'un endroit, des prières

1) Voir aux *Appendices* (IV, 3) les statuts de l'*Association de Sainte-Foy*

(2) Voir aux *Appendices*, IV, 4.

spéciales. Nous donnerons plus loin les litanies qui se récitent à Conques. Dans les litanies des saints d'Agen, approuvés par l'évêque de cette ville, se trouve l'invocation suivante :

*Sancta Fides, flos virginitate et effuso
sanguine rutilans, ora pro nobis.*

Sainte Foy, fleur de virginité, em-
pourprée dans le sang de votre mar-
tyre, priez pour nous.

Plusieurs cantiques ont été composés en l'honneur de sainte Foy, surtout à l'occasion de l'invention et de la translation de ses reliques. A ces cantiques, que l'on trouvera plus loin, nous pourrions ajouter deux sortes de complaintes (1) qui autrefois se chantaient en Espagne dans les églises de Calonge et de Raurich.

Il eût été intéressant de retrouver quelqu'un des *Mystères* destinés au théâtre, que la légende de sainte Foy n'a pu manquer d'inspirer au moyen âge. Nos recherches à cet égard sont restées infructueuses ; à défaut d'un texte dont la trouvaille aurait été une singulière bonne fortune, nous devons nous contenter de la trop courte mention que voici (2) : En 1506, « les habitants de Vadencourt (en Thiérache) lui firent [au chapitre de la cathédrale de Laon] une supplique pour faire jouer publiquement une pièce *en l'honneur de sainte Foy*. Le chapitre exigea que cette pièce serait pendant trois mois entre les mains du butiller, afin d'être examinée (3) ».

M. l'abbé Bouchey, dans son opuscule relatif à sainte Foy et à son culte à Rosureux (4), affirme que les pèlerins s'y pressaient « autour des théâtres rustiques, sur lesquels des acteurs pieux représentaient le martyr et la mort de la chère sainte, le mystère de sa passion, comme on disait alors, sur lesquels on racontait ses miracles et ses bienfaits ». Nous avons tout lieu de craindre que cette affirmation ne manque quelque peu de fondement.

Enfin nous trouvons, dans un ouvrage relatif aux saints que les corporations prenaient comme patrons, la mention suivante : « ... Nous avons dit que le culte de sainte Foy s'était étendu en Normandie ; c'est probablement à cette circonstance qu'est dû le patronage réclamé par les *Peigners*, les *Cornetiers* et les *Tablettiers* de la ville de Rouen (5) ».

(1) Voir aux *Appendices*, IV, 7. — V. la grav. hors texte.

(2) Elle nous a été obligeamment fournie par M. Petit de Julleville, dont le nom fait autorité en la matière.

(3) Dom Grenier, *Introduction à l'histoire de la Picardie*, 1856, p. 410. — M. Ed. Fleury dans : *Cinquante ans de l'histoire du chapitre de Laon* reporte la date de cette requête au 11 juillet 1561.

(4) *Op. cit.*, p. 81. — Cf. plus haut, p. 269.

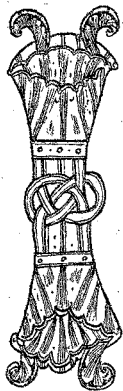
(5) L. du Broc de Segange, *Les saints patrons des corporations*, II, p. 320.



SAINTE FOY.
Tableau du xvii^e siècle.
Bailleul-sur-Thérain (Oise).

CHAPITRE IV

ICONOGRAPHIE



Il ne fut permis à aucune époque de rendre un culte public aux saints, même martyrs, sans l'autorisation des évêques. « Mais le mot de canonisation, en tant qu'il désigne un décret du souverain pontife, précédé des longues et scrupuleuses formalités destinées à constater la sainteté d'un personnage, ce mot est relativement moderne, comme la chose qu'il exprime (1). »

C'est au xii^e siècle que le Saint-Siège s'est réservé le droit exclusif de proclamer la sainteté de ceux à qui on peut rendre le culte liturgique. Dans la primitive Eglise, quand un chrétien avait souffert le martyre pour la foi, on élevait un autel sur son tombeau, et on y célébrait le saint Sacrifice. Néanmoins, ce culte ne pouvait être établi que par l'autorité de l'évêque, qui s'assurait auparavant de la sincérité des actes du

(1) Martigny, *Dict. des antiquités chrétiennes*. Art. CANONISATION.

martyre. C'est seulement après cet examen et cette approbation, que les noms des martyrs pouvaient être inscrits sur les diptyques, et qu'il était permis de leur rendre un culte public. C'est la plus ancienne, et aussi la plus simple formule de canonisation.

Il semble bien que saint Dulcidius, évêque d'Agen, ait suivi cette procédure primitive lorsque, au commencement du ve siècle, il fit construire une basilique pour y transporter les reliques de sainte Foy. Alors commença, sous l'autorité du pontife, ce culte public qui devait, dans la suite des siècles, prendre une si prodigieuse extension et devenir l'occasion de si éclatantes merveilles. Dieu s'est plu à attester ainsi combien la vierge d'Agen lui était agréable, et quelle puissance d'intercession lui a valu la générosité de son sacrifice.

La représentation matérielle des saints, aussi bien que le culte qui leur est rendu, ne va pas sans des règles rigoureuses. L'attitude, le costume, les attributs, sont autant de caractéristiques destinées à faire connaître à l'œil du chrétien leur genre de vie et la manière dont ils ont honoré Dieu et confessé leur foi. C'est ainsi que, en dehors de la figuration des scènes de leur légende, les saints sont ordinairement représentés debout; « ils se tiennent devant Dieu avec respect et dignité, car ils partagent sa gloire (1) ».

Les vierges sont vêtues d'une robe ample sur laquelle est souvent jeté un manteau; les cheveux flottent sur les épaules; si elles sont martyres, elles portent à la main une palme et une couronne. On voit souvent des vierges qui ont en même temps la palme à la main et la couronne sur la tête; il semble que ce double attribut convienne surtout à celles qui ont combattu pour défendre leur foi et conserver leur virginité. Sans revenir sur le détail des représentations de sainte Foy que nous avons rencontrées jusqu'ici, on voit que les caractéristiques que nous venons d'énumérer leur conviennent.

Toutefois ces attributs généraux, qui conviennent à toutes les vierges ne sauraient suffire à les différencier les unes des autres, s'ils n'étaient accompagnés d'attributs spéciaux. Ceux-ci, motivés ou par un trait de la vie de la sainte, ou par les circonstances de son martyre, lui appartiennent en propre, et surtout, s'il y en a plusieurs, empêchent de la confondre avec d'autres.

Sainte Foy est en possession de ces attributs spéciaux et personnels. Tantôt on voit au-dessus d'elle la colombe qui lui apporta une couronne glorieuse; tantôt le peintre a représenté la rosée qui tomba du ciel pour éteindre le brasier au-dessus duquel elle fut étendue. Mais surtout on lui met dans les mains le gril sur lequel elle subit le supplice du feu, et le glaive qui lui

(1) X. Barbier de Montault, *Traité d'iconographie chrétienne*, II, p. 291.

trancha la tête. Nous avons eu, dans les pages qui précèdent (1), occasion de signaler une statue conservée en Espagne qui sort de la tradition ordinaire, car elle porte d'une main une palme et de l'autre une croix, peut-être comme symbole de la foi pour laquelle elle combattit (2).

Indépendamment des monuments peints ou sculptés où la vierge d'Agen se voit en pied, nous savons déjà qu'il existe des reliquaires en forme de bustes ou de bras, destinés le plus ordinairement à rappeler par leur figure la nature de la relique qu'ils renferment. Nous avons notamment signalé des bustes à Sainte-Foy de Tarentaise et à Sainte-Foy-les-Lyon, et un bras à Coulommiers. Rappelons que, dans cette dernière église, la statuette de notre sainte a les pieds en argent, parce que c'est dans cette partie que se trouvent les reliques.

Enfin toutes les matières ont servi à célébrer sainte Foy ou à dire ses gloires et ses grandeurs. L'or, l'argent, le bois, la pierre, le marbre ont été employés à façonner ses statues et ses reliquaires. On voit son image sur des broderies, sur des tapisseries, sur des émaux ; des tableaux représentent des épisodes de sa vie et de son martyre ; des vitraux offrent son image ou son histoire avec tout l'éclat des couleurs vivifiées par la lumière ; Callot lui a donné place parmi les saints gravés par sa pointe ; l'imagerie populaire de l'Espagne l'a mise au milieu de ses complaints, et, malgré l'inanité de nos recherches, nous ne pouvons qu'à grand-peine nous convaincre qu'elle n'a jamais inspiré les fabricants d'images d'Epinal.

Nous donnons, dans cet ouvrage (3), la reproduction de deux estampes françaises exécutées au XVII^e siècle, représentant toutes deux notre sainte, mais conçues dans des données très différentes. La première (4) s'inspire des éléments fournis par l'histoire et par la légende. On y voit la sainte assise devant une ouverture qui laisse voir à l'horizon les abords de la ville d'Agen ; elle tient à la main le gril, instrument de son supplice ; sur ses genoux sont des roses, rappelant un des miracles que lui attribuait alors la légende (5) ; elle fait un geste de surprise à la vue d'un ange qui lui apporte du ciel la palme du martyre et la couronne d'immortalité et de gloire.

L'autre estampe (6) est plutôt allégorique. Sainte Foy est debout ; elle

(1) P. 365.

(2) J. E. Wessely, dans son *Iconographie Gotes und der Heiligen*, dit (p. 182 et 419) qu'un tableau de la cathédrale de Winchester représente sainte Foy étendue sur un lit, les mains coupées. Le Rév. W. Stephens, doyen de Winchester, à qui nous nous sommes adressé à ce sujet, nous a répondu que sainte Foy est représentée *debout* sur une des verrières de la cathédrale, et que jamais elle n'y a été représentée *sans mains*.

(3) V. les grav. hors texte.

(4) D'après l'épreuve conservée à Bitry (Nièvre).

(5) V. la grav. hors texte.

(6) D'après l'épreuve que nous avons acquise chez un marchand d'estampes, à Paris.

élève de la main droite un cœur qui exprime l'ardeur de sa foi, tandis qu'un cube, sur lequel s'appuie son bras gauche, en dit la fermeté et la constance. Sur sa ceinture sont dessinées les deux mains jointes qui symbolisent la bonne foi.

Un certain nombre d'églises, surtout en Italie, honorent, à la date du



SAINTE SOPHIE, SAINTE FOI, SAINTE ESPÉRANCE ET SAINTE CHARITÉ.
Groupe du XVI^e siècle. — Eglise de Cernay (Doubs).

1^{er} août, sainte Foi, sainte Espérance et sainte Charité, toutes trois filles de sainte Sophie ou Sagesse. Elles souffrirent le martyre à Rome en l'année 122, sous l'empereur Adrien. Antiochus, préfet de la ville, devant lequel elles furent traduites comme chrétiennes, « ne put les ébranler ni par les prières, ni par les menaces. « Qu'y a-t-il de plus agréable répondaient-elles, que de souffrir pour le Christ ? » Sur l'ordre du préfet, on saisit la jeune Foi, âgée seulement de douze ans, on la dépouilla de ses vêtements, on lui

attacha les mains derrière le dos, et on la battit de verges avec une cruauté inouïe. Outré de la constance avec laquelle elle avait supporté ce supplice, le juge lui fit couper les seins, et par un prodige il en coula du lait au lieu de sang. On jeta ensuite la jeune vierge dans une fournaise ardente, d'où elle sortit intacte, puis dans une chaudière pleine de poix et de bitume en ébullition. Enfin, voyant que tous ces horribles tourments ne lui avaient fait aucun mal, Antiochus entra dans une violente fureur et lui fit donner un coup d'épée qui permit à son âme d'aller auprès de l'Époux céleste (1). » Après elle, ses deux sœurs souffrirent aussi le martyre.

Les vitraux de l'église de Conches (Eure) et le tableau conservé dans l'église de Bailleul-sur-Thérain (Oise) témoignent qu'à une certaine époque cette

(1) *Acta sanctorum*. Août I. p. 19.

légende fut mise en œuvre sans discernement. On donna à notre sainte Foy des traits qui appartenaient à sainte Foi de Rome ; des circonstances du martyre de celle-ci furent appliqués à la vierge d'Agen.

C'est ainsi que le peintre verrier de Conches donna à la mère de cette dernière le nom de Sophie, et représenta la sainte subissant les supplices de la flagellation et de la mutilation de la poitrine, et plongée dans une chaudière ardente. Le tableau de Bailleul a été inspiré par plus de fantaisie encore, et le peintre a figuré sainte Foy dans des tourments que ne mentionnent les légendes ni de l'une ni de l'autre martyre. Et cependant il a eu sans contredit l'intention de glorifier notre sainte, qui figure à la place d'honneur ; les attributs dont elle est munie ne laissent aucun doute à cet égard.

Par contre il existe dans l'église de Cernay (1) un groupe en pierre qui représente, à n'en pas douter, sainte Sophie assise, ayant devant elle ses trois filles Foi, Espérance et Charité. Or sainte Foi tient de la main droite un gril, attribution que ne justifie aucun trait de la légende relative aux quatre saintes. On conserve dans l'église de Fertans (2) et aux archives de Besançon des groupes similaires ; les têtes manquent à ce dernier, mais le gril a subsisté à la main de sainte Foi.

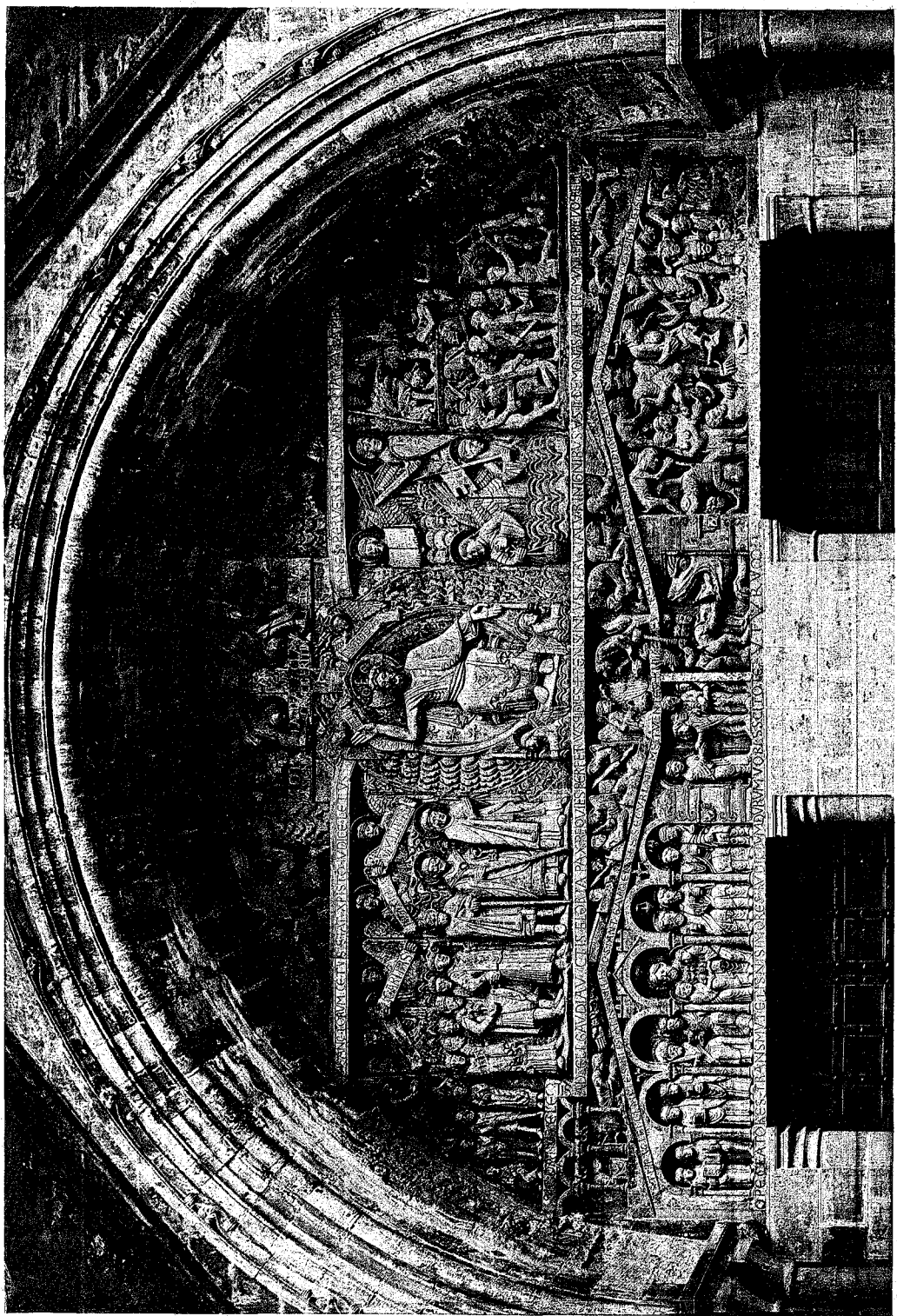
Le groupe de Cernay appartient au milieu du xvi^e siècle ; le tableau de Bailleul a été peint, au plus tard, au xvii^e siècle. On voit qu'on s'inquiétait alors assez peu de se conformer aux récits traditionnels relatifs à la vie des saints, et que parfois la similitude des noms pouvait donner occasion à d'étranges confusions.

(1) Canton de Maiche ; arrondissement de Montbéliard (Doubs).

(2) Canton d'Armancey, arrondissement de Besançon (Doubs).

QUATRIÈME PARTIE

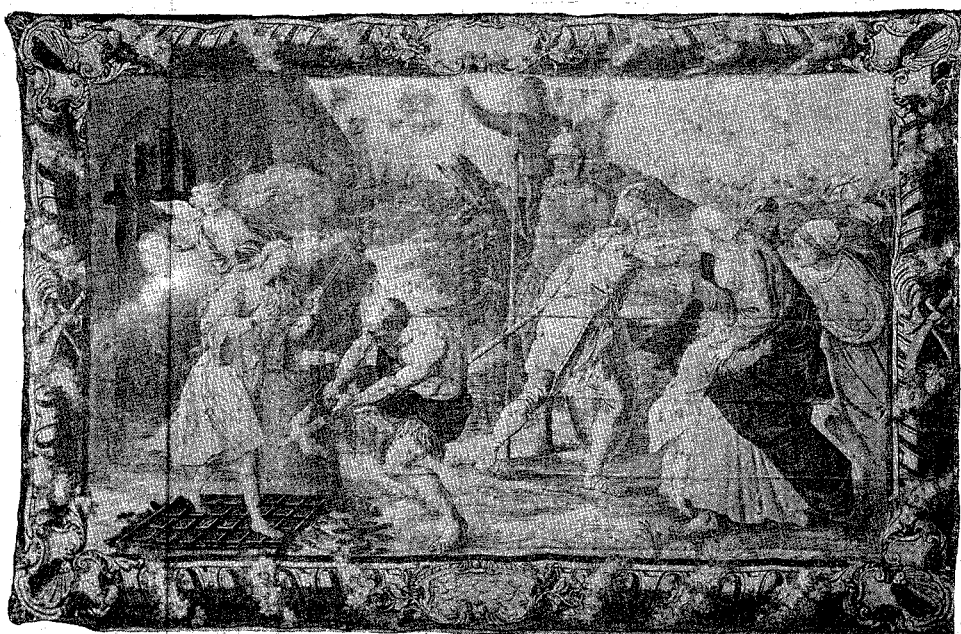
ÉTUDES CRITIQUES



Phot. Bouillet

Héhog, Dujardin

TYMPAN DU PORTAIL DE L'ÉGLISE DE CONQUES

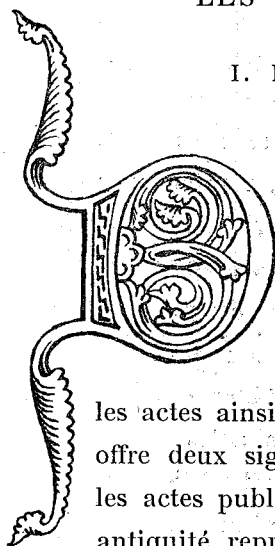


SAINTE FOY SUR LE GRIL.
Carton de tapisserie du XVII^e siècle.
Collection Delabat de Savignac.

CHAPITRE PREMIER

LES ACTES DU MARTYRE DE SAINTE FOY

I. L'ÉGLISE ET LES ACTES DES MARTYRS



Dès l'origine, l'Église attachait le plus grand prix au recueil des récits de la passion de ses martyrs. Au I^{er} siècle, d'après le *Liber pontificalis*, le pape saint Clément aurait institué sept *notaires* pour écrire ces annales, et, au III^e siècle, le pape saint Fabien aurait établi sept sous-diacres apostoliques pour diriger l'œuvre des notaires et classer les actes ainsi recueillis dans les archives de l'Église. Or le mot *notarius* offre deux significations : il désignait les fonctionnaires appelés à rédiger les actes publics ; il désignait aussi des sténographes qui, dès la plus haute antiquité, reproduisaient par écrit la parole, au moyen de signes abrégés appelés *notae*. L'incroyable rapidité de ce mode d'écriture nous est attestée par les anciens auteurs. D'après M. l'abbé Duchesne, l'auteur du *Liber pontificalis* aurait confondu ici les deux acceptions de ce mot : de l'emploi d'un *notarius* sténographe dans un cas donné, il aurait conclu à l'institution du corps

de fonctionnaires qu'il veut doter d'une origine aussi haute que possible, en lui donnant pour première attribution la rédaction officielle des actes des martyrs (1).

Quoi qu'il en soit, les fidèles se nourrissaient de la lecture de ces écrits, à l'instar de celle des saints livres, et cette lecture contribuait singulièrement à entretenir leur courage pour les grands combats. Aussi les persécuteurs eurent-ils à cœur d'entraver l'office des notaires apostoliques par des obstacles de toutes sortes et finalement par des décrets portant peine de mort. Arnobe reprocha aux païens cette hostilité féroce. Au surplus nous avons vu plus haut que la persécution de Dioclétien s'était montrée plus rigoureuse qu'aucune autre contre les recueils proscrits des actes des martyrs et contre leurs rédacteurs.

Toutes ces rigueurs étaient impuissantes, elles n'empêchaient nullement les chrétiens de recueillir les actes de leurs frères martyrs. Tantôt ils gagnaient à prix d'argent les commis du greffe, où les registres publics étaient déposés, et en tiraient copie. Tantôt les notaires, confondus dans la foule, exécutaient leur office dans le secret. Tantôt — ce fut, vers la fin, le cas le plus fréquent — plusieurs fidèles avaient ordre de se mêler à la multitude païenne et de recueillir soigneusement dans leur mémoire l'interrogatoire des martyrs et les détails de leur passion ; aussitôt après, un notaire ou scribe, désigné par l'évêque, recueillait ces dépositions, les collationnait et leur donnait la rédaction définitive.

Il paraît que l'on trouve un très petit nombre d'actes romains dans la catégorie proprement dite des actes authentiques ou sincères. « Dans d'autres pays, en Afrique surtout, dit M. Duchesne, il s'en est conservé en assez grand nombre. Cela tient sans doute à ce que l'autorité ecclésiastique s'en est plus occupée en Afrique qu'elle ne l'a fait à Rome (2) ».

Les actes *sincères* ou authentiques des martyrs peuvent se diviser, d'après dom Ruinar¹, en plusieurs classes : 1° les actes *présidiaux*, reproduction des procès-verbaux des greffes des présidents : ce sont généralement les plus anciens ; mais bientôt les persécuteurs interdirent la confection elle-même de tout procès-verbal de l'interrogatoire des martyrs ; — 2° les actes *originaux*, mémoires écrits par les martyrs eux-mêmes ; ceux-ci sont rares ; — 3° les actes recueillis par les notaires chrétiens, d'après leur propre témoignage ou d'après celui des chrétiens qui avaient assisté au martyre ; — 4° les actes rédigés un peu plus tard d'après les précédents originaux ou d'après les traditions publiques, ou d'après les récits des anciens témoins : nous verrons que les Actes de sainte Foy appartiennent à cette série ; — 5° les actes rédigés d'après les auteurs ecclésiastiques primitifs.

Les actes de chacune de ces classes peuvent être sincères et véritables ;

(1) L. Duchesne, *Le Liber pontificalis*, t. I, Introd., p. cr. — (2) Id.

mais leur autorité est évidemment inégale. Ce qui ajoute aux actes sincères un caractère particulier d'autorité, c'est que la lecture n'en était permise aux fidèles qu'après qu'ils avaient été reconnus et approuvés par les évêques. On les lisait publiquement à l'église, au jour ou à la vigile de la fête des martyrs, excepté à Rome où cette pratique paraît avoir été interdite ; les fidèles en écoutaient la lecture debout, comme celle de l'Évangile lui-même, au témoignage de saint Césaire d'Arles.

II. TEXTES ANCIENS

I. TEXTES IMPRIMÉS

Au xv^e siècle, Mombritius (1), Pierre de Natalibus (2) et Jean de Westphalie (3) avaient déjà publié, les deux premiers une analyse, le dernier une paraphrase des Actes de sainte Foy. Surius (4) inséra dans sa vaste compilation, imprimée en 1569, les Actes de sainte Foy *ex pervetustis manuscriptis codicibus*. Le P. Labbe, qui semble n'avoir pas connu cette publication, introduisit dans sa *Bibliotheca nova manuscriptorum*, vers le milieu du xvii^e siècle, les Actes de sainte Foy *ex quamplurimis codicibus*. Ces deux éditions, quoique tirées de manuscrits différents, n'offrent entre elles que des variantes insignifiantes. Les Bollandistes, en 1770, publièrent la Passion de sainte Foy, d'après un manuscrit de la bibliothèque de la reine Christine de Suède. Le P. Joseph Ghesquière accompagna cette publication d'une étude des plus touffues. Enfin les nouveaux Bollandistes, au 20 octobre, ont publié, sous le titre d'*Acta S. Caprasii*, les deux Passions réunies de sainte Foy et de saint Caprais. Ils ont puisé leur version dans un manuscrit de Grimberg, collationné sur des manuscrits de Trèves, d'Utrecht, de Rouge-Cloître et sur le texte du P. Labbe. Le texte de la Passion publié au 6 octobre est le même que celui qu'on voit au 20 octobre ; il a été complètement isolé, par découpage, de la Passion complète de sainte Foy et de saint Caprais, comme la suite le fera comprendre ; on a retranché le prologue et l'épilogue.

Toutes ces diverses publications offrent en substance le même texte. Le P. Ghesquière croyait que la version reproduite au 6 octobre était, à cause de sa brièveté, la plus ancienne et la plus pure, et comme le fidèle écho des Actes primitifs. Or ce texte n'est qu'une coupure d'une version retouchée et altérée comme nous verrons.

(1) *Sanctuarium sive Vitae Sanctorum collectae ex codicibus manuscriptis.*

(2) *Catalogus sanctorum.*

(3) Louvain, 1485.

(4) *De probatis sanctorum historiis ex Al. Lipomani et mss. codicibus collectis.*

II. ACTES MANUSCRITS

Il n'est presque pas de collection de manuscrits un peu importante, aussi bien en France qu'à l'étranger, qui ne possède quelque exemplaire des Actes ou plutôt de la Passion de sainte Foy. Bruxelles en conserve six qui datent des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles. A la seule Bibliothèque Nationale de Paris on en compte vingt-quatre exemplaires qui s'échelonnent du X^e au XV^e siècles. Parmi ces textes nous choisirons les plus anciens, les moins suspects de retouche.

Ces divers textes peuvent se classer en deux groupes principaux : le premier, formé par deux manuscrits du X^e siècle, les plus anciens que nous connaissions ; le second par presque tous les autres manuscrits. Le premier groupe comprend : 1^o un manuscrit de la Bibliothèque Nationale, exécuté au commencement du X^e siècle (1) : nous le désignerons sous la simple initiale P ; 2^o un autre manuscrit du X^e siècle, tiré de la Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier (2) : nous le désignerons sous l'initiale M. La version du premier groupe est reproduite aux Appendices du présent volume ; celle du second a son type le plus connu dans la *Passio SS. Fidis et Caprasii*, publiée par les Bollandistes au 20 octobre, et dont les *Acta S. Fidis*, reproduits au 6 octobre, ne sont qu'une coupure.

Les deux versions sont sensiblement différentes. De leur comparaison il résulte clairement que la seconde n'est qu'une retouche de la première. Autant le style de la plus ancienne est généralement simple, sobre et même rude ou incorrect, autant on sent dans la seconde la préoccupation de faire œuvre littéraire. La trame du récit est la même, les faits essentiels sont identiques ; mais l'auteur de la retouche s'est ingénié à en corriger le laconisme, soit en ajoutant des circonstances insignifiantes, soit en développant certains détails purement accessoires, soit en intercalant des commentaires destinés à frapper davantage l'esprit du lecteur. En possession d'un texte sans ornement, il a pris à tâche d'y broder des amplifications, d'y ménager des transitions, d'y introduire même des détails historiques capables de préciser davantage les faits et d'attester son érudition. Ainsi le texte primitif, sans transition, met en scène le préfet qui mande la jeune Foy à son tribunal. Le correcteur n'a pas manqué, dans cette occasion, de construire une période où il insère savamment la mention des empereurs

(1) Lat. 5301, fol. 328 r^o ; 329 v^o.

(2) H 152, fol. 231 v^o ; 237 r^o. — Nous devons la transcription de ce manuscrit avec le relevé de toutes ses corrections à M. Berthélé, archiviste de l'Hérault : nous lui en exprimons ici toute notre gratitude.

Dioclétien et Maximien. De même, dans l'interrogatoire, lorsque le préfet demande à la sainte quel est son nom, celle-ci répond simplement : « *Fides vocor*, je m'appelle Foy. » Le correcteur a arrondi cette réponse, trop sommaire pour lui, il l'a décorée d'une antithèse ; et il a écrit : *Fides et nomine et opere vocor*, « Je m'appelle Foy et je justifie ce nom par mes œuvres ». Nous retrouvons le texte de cette addition dans la partie du *Livre des miracles* éditée par le moine de Conques (1) ; prétentieuse dans son apparente simplicité, elle nous offre, prise sur le fait, une amplification de panégyriste qui altère malheureusement un texte historique. Les martyrs confessaient hautement leur foi, ce qui est conforme au devoir d'un chrétien, mais ils ne se glorifiaient pas de leurs œuvres saintes, ce qui eût été opposé à la modestie chrétienne.

Nous trouvons, au XI^e siècle même, un texte qui affirme la retouche et qui caractérise en quelques mots la version primitive et la correction. Le moine anonyme de Conques, qui entreprend, après la mort de Bernard d'Angers, c'est-à-dire vers le milieu du XI^e siècle, de continuer son œuvre, s'exprime ainsi dans son Prologue : « Quant à la Passion de sainte Foy, composée sans art à l'époque même de son martyre et rédigée sans goût, avec une concision excessive et pleine d'obscurité, il a été de notre devoir d'en redresser, d'en corriger et d'en polir la forme. *Passionem vero inertis studio ab ipsis tormentorum rudimentis compositam et nimia brevitatis obscuritate contortam, ad rectum iter lucubratiori sermone corripere officii nostri existit.* Nous ajoutons, continue le moine, ce texte au récit des miracles de la sainte, et nous donnons à ce recueil le titre de *Panaretos*. »

Nous avons un manuscrit qui nous offre précisément un exemplaire du *Panaretos*, renfermant les Actes de la sainte avec le Livre des miracles ; c'est celui de la Bibliothèque de Schlestadt, écrit au XII^e siècle (2). D'après cette affirmation du moine, on pourrait croire qu'il est lui-même l'auteur de la retouche. Mais il n'en est pas ainsi. En effet nous retrouvons, dans un manuscrit du X^e siècle de la Bibliothèque Ambrosienne de Milan (3), le même texte ainsi corrigé. Or ce texte, antérieur à notre moine, est identique avec celui du P. Labbe, des *Acta Sanctorum* et du manuscrit de Schlestadt. En quoi donc a consisté le travail du moine ? Celui-ci, ce semble, se sera contenté d'adopter la version du manuscrit de Milan, qu'il aura rencontrée dans quelque

(1) *Nomine et opere Fides sancta*. — Liv. III, c. XX.

(2) Ce qui achève de le démontrer c'est le titre qu'on lit au bas de la page du prologue du III^e livre, en écriture cursive du XVI^e siècle : *Panaretos auctoris innominati*.

(3) P. 113 sup. fol. 123 r^o ; 136 v^o. — Nous avons voulu nous assurer auprès du directeur de la Bibliothèque Ambrosienne si le manuscrit est bien du X^e siècle et si le texte est conforme à celui du P. Labbe, comme l'affirment les Bollandistes (*Analecta Bolland.*, 1892, p. 360-362). Nous avons reçu une réponse affirmative.

monastère, de la faire sienne et de la publier, de préférence à la plus barbare, dans son Panaretos. Cette version fut désormais seule acceptée et reproduite en tous lieux.

Nous écartons donc la version fournie par le plus grand nombre des manuscrits, comme offrant un texte retouché, altéré, et nous retenons le seul texte des deux plus anciens manuscrits, comme se rapprochant le plus de la rédaction primitive. Nous allons en étudier les éléments.

Le manuscrit P présente une forme barbare dans la construction des phrases ; en sorte qu'un grand nombre d'entre elles sont incorrectes et plusieurs très obscures ; on y trouve de nombreuses et évidentes fautes de copiste, parfois des omissions de mots ou même de lignes entières ; la finale de l'épilogue est certainement tronquée. M, par une particularité remarquable, nous offre deux versions à la fois : l'une, la plus ancienne, constituée par le texte primitif non corrigé et apparaissant sous les grattages ; elle est presque identique avec P ; l'autre, postérieure, formée par les corrections ou additions qui sont au nombre de deux cent quatre-vingt-sept. Il est évident que ces corrections ne sont pas une simple révision de l'œuvre du *scriptor* par le *corrector* ; c'est une véritable transformation dans laquelle ce dernier a conservé, il est vrai, la trame et même des phrases du récit, mais en modifiant profondément la forme de ces dernières, en remplaçant les expressions ou les locutions barbares par d'autres plus élégantes, et en ajoutant des mots qui arrondissent la période. Pour exécuter son œuvre, il s'est servi d'une version qu'il avait sous les yeux et qui lui servait de guide. De cette version nous avons retrouvé un exemplaire dans un manuscrit de la fin du XI^e siècle (1) ; les deux textes sont à peu près identiques.

Signalons maintenant les trois seules variantes importantes de nos deux manuscrits.

A l'interrogation du préfet : « Quel est ton nom ? » P ne met dans la bouche de sainte Foy aucune réponse directe. M répond : « Je m'appelle Foy ». Il est évident que le copiste du premier a omis une ligne de son texte : *Respondit : Fides vocor. Preses dixit : Qui est cultus fidei tue? Beata Fides respondit...* L'œil du scribe, trompé par la répétition de ce dernier mot, a passé du premier *respondit* au second, en omettant le texte qui se trouvait entre les deux.

Seconde variante — c'est la plus importante — : *Preses nomine Dacianus ingressus est*, dit P, « le préfet s'appelait Dacien » ; — *Preses cujus nomen nostra sollicitudo non potuit invenire ingressus est*, dit M, et avec lui le manuscrit

(1) Bibl. Nat., lat. 5288, fol. 13.

n° 5288, signalé plus haut ; « le préfet dont je n'ai pu trouver le nom, malgré les recherches les plus minutieuses ». Il faut l'avouer, le fait de l'intervention de Dacien dans la passion de sainte Foy est bien ébranlé par ce texte. L'explication la plus naturelle de cette variante, c'est que le correcteur ou le copiste, ayant sous les yeux ce passage : *Preses ingressus est civitatem*, y a intercalé cette naïve mais honnête réflexion : *Preses [cujus nomen nostra sollicitudo non potuit invenire] ingressus est civitatem*. Un copiste, moins naïf et moins honnête et voulant trancher du savant, aura écrit : *Preses Dacianus ingressus est*. La Passion de saint Vincent de Saragosse parle ainsi de Dacien : *Daciano cuidam presidi*, un certain Dacien ; le correcteur présumé de la Passion de sainte Foy s'exprime avec plus d'assurance : *Preses Dacianus* ; comme s'il voulait dire : ce fameux Dacien. La nuance est facile à saisir, et elle n'est pas en faveur de ce dernier écrivain.

Troisième variante. L'épilogue contenant l'histoire de l'élévation des corps des saints martyrs est incomplet dans le manuscrit de Paris ; celui-ci s'arrête au milieu d'une phrase et avant la fin du récit, qui se trouve suspendu et qui se termine brusquement par ce tronçon de doxologie ajusté au hasard : *In secula seculorum, Amen*. Le manuscrit de Montpellier présente la fin du récit couronné par une doxologie complète et bien amenée. Evidemment la finale, dans le premier manuscrit, est tronquée, soit que la dernière page, plus usée, de l'original fût devenue illisible, soit qu'elle eût été déchirée ou coupée.

Le texte se divise de la manière suivante : 1° Prologue, 2° Passion de sainte Foy, 3° Passion de saint Caprais, 4° Epilogue contenant le récit de l'élévation des reliques.

Ce texte est-il celui de la rédaction primitive ? Non certainement, du moins dans son ensemble. La seule inspection démontre que la Passion de sainte Foy et celle de saint Caprais, distinctes primitivement, ont été soudées gauchement ou même simplement juxtaposées par un ajusteur maladroit. La Passion de saint Caprais, au moyen d'un accord de facture différente, est soudée sans art à celle de sainte Foy. Ceci ressort clairement de l'épilogue qui, nous allons le voir, était composé exclusivement pour la seule Passion de saint Caprais. Celui qui souda ensemble les deux Passions ne fit que remplacer le singulier par le pluriel et introduisit ainsi la sainte dans un récit qui jusque-là ne s'appliquait qu'au seul saint Caprais. De plus le rédacteur, après avoir ajusté bout à bout les deux Passions et être arrivé à la décollation de saint Caprais, se vit obligé de ramener la mention de sainte Foy, afin de donner quelque unité à son récit. La phrase devient alors embarrassée, obscure, incorrecte : *Duci eum [Caprasium] ad delubrum precepit et geminatam passionis gloriam cum beatissima martyre Fide consummacione certaminis amputatis capitibus*

martyrii gloriam coronavit. Dans cette période, l'auteur unit les deux martyrs dans une même scène, non sans gaucherie et hésitation. Mais voici que, dans la phrase suivante, il les fait mourir le même jour, le 6 octobre, tandis que le martyrologe hieronymien, dont le remaniement remonte à l'an 600, mais dont les éléments étaient encore plus anciens, fixe le martyre de sainte Foy au 6 octobre et celui de saint Caprais au 20, conformément à la liturgie et à la tradition (1). La phrase *De quorum martyrum passione pridie nonas octobris...* devait appartenir au texte de la Passion de sainte Foy, dont elle a été séparée par l'intercalation de la Passion de saint Caprais; elle doit venir après ces mots : *Sunt martyrii coronam consecuti. De quorum...* La doxologie, qui termine cette dernière phrase, servait donc de finale à la Passion de sainte Foy, qui primitivement n'avait pas d'épilogue. Et la doxologie qui couronne l'épilogue était celle qui clôturait la Passion de saint Caprais. C'est ainsi que s'explique la présence de deux doxologies dans la même pièce.

L'épilogue, dans lequel est racontée l'élévation des corps des saints martyrs, appartenait primitivement à la seule Passion de saint Caprais. Ce qui le démontre, c'est que dans ce texte, où l'on ne désigne par leur nom ni sainte Foy ni saint Caprais, on emploie le masculin singulier : *sancti martyris corpus*, ce qui s'applique au seul saint Caprais. Lorsque la Passion de sainte Foy fut ajoutée à celle de saint Caprais, le rédacteur ne modifia nullement l'épilogue; il ne fit que changer le singulier en pluriel, appliquant ainsi aux deux saints ce qui avait été réservé jusque-là au seul saint Caprais. Mais, dans cette correction, il laissa subsister, par oubli, plusieurs mots au singulier. Nous surprenons le correcteur sur le fait dans le manuscrit M; ce dernier, en effet, nous montre encore, sous les grattages, le masculin singulier dans tous les substantifs et le singulier dans tous les verbes. Il suit de là que si l'élévation du corps de saint Caprais par saint Dulcidius nous est connue directement par le texte de l'épilogue, il n'en est pas de même pour celle des reliques de sainte Foy. Si nous associons cependant sainte Foy à saint Caprais dans cette translation, c'est seulement sur la foi de l'arrangeur du texte. En outre le prologue soit de la Translation rythmée, du x^e siècle, soit de la Translation en prose, du xi^e, précisent davantage et nous apprennent ce que saint Dulcidius fit pour sainte Foy.

Le prologue, par la nature de son contenu et par son style, offre un spécimen de ce genre particulier de littérature, bien connu des hagiographes.

(1) On n'ignorait pas, à cette époque, que le martyre de saint Caprais s'était accompli le 20 octobre, car, dans le manuscrit n° 17002 de la Bibl. Nat., dont nous parlerons plus loin, et qui date du x^e siècle, la passion de ce saint est annoncée deux fois au 20 octobre.

L'apprêt, la recherche, l'obscurité, la banalité, la tournure lourde, gauche, guindée, embarrassée ; des expressions plus ou moins barbares heurtant d'autres expressions élégantes et prétentieuses : voilà bien ce qui se retrouve dans bon nombre des prologues de cette époque, image de la société de ces temps. Les écrivains, simples rédacteurs, abrégiateurs ou arrangeurs d'un texte primitif, éprouvaient parfois une telle difficulté, dans la composition du prologue, qu'ils empruntaient des lambeaux de toutes couleurs et mal cousus à leurs devanciers ou à leurs émules, *carptim in paginis*, comme dit le nôtre. C'est ainsi que le prologue de notre Passion par un double plagiat, s'est inspiré, pour la plus grande part, de celui de la passion de saint Vincent d'Agen (1), et, pour une moindre part, de celui de la passion des martyrs d'Agaune (2). Et ce n'est pas le prologue de saint Vincent qui a été calqué sur celui de sainte Foy ; c'est l'inverse ; en effet les deux textes de la Passion de saint Vincent et de la passion des martyrs d'Agaune ont été entrelacés et fondus dans le Prologue de sainte Foy, de telle sorte qu'un plagiaire n'aurait pu s'inspirer de ce dernier sans laisser la trace des deux emprunts (3). Notre prologue offre encore une similitude marquée avec celui de la Vie de saint Martial (4). Nous en trouverions peut-être d'autres ; mais il est inutile de pousser plus loin nos investigations.

Il en est de même pour l'épilogue, qui est calqué sur celui de la passion de saint Saturnin de Toulouse (5).

Parfois même l'arrangeur poussait l'audace jusqu'à dépouiller un martyr de sa passion tout entière, quand il la trouvait à son gré, pour en affubler de toutes pièces son propre saint ; il se bornait à démarquer, souvent très gauchement, cette parure d'emprunt. Qui donc pouvait être trompé par ce naïf procédé ? Ainsi un manuscrit du x^e siècle nous montre saint Caprais paré sans pudeur du magnifique manteau de la passion de saint Symphorien d'Autun (6). Heureusement l'arrangeur, dans le même manuscrit, a respecté notre sainte et ne lui a pas infligé de travestissement.

Dès lors quelle valeur peut-on attribuer à ces pièces d'emprunt ? Voici, par exemple, la déclaration du Prologue de la Passion de sainte Foy :

« Je me suis borné à faire un choix des plus sobres parmi les nombreux

(1) *Passio S. Vincentii... in pago Agenensi* ; dans Bosquet, *Ecclesiae Gallic. histor.* t. I, pars 2, p. 171.

(2) *Passio Agaunensium martyrum* ; dans Ruinart, *Acta martyrum selecta et sincera*, p. 290. — Voir les éléments de comparaison, p. 5-6, dans l'*Etude critique sur la Passion de sainte Foy et de saint Caprais*, excellent travail publié par M. l'abbé L. Sallet dans le *Bulletin de littérature ecclésiastique* de l'Institut cathol. de Toulouse, livraison de juin 1899, et tiré en plaquette séparée.

(3) Sallet, *op. cit.*, p. 12, note 2.

(4) *Vita S. Martialis*. — Arbellot, *Docum. inédits sur l'apostolat de S. Martial*, p. 34-38.

(5) Ruinart, *Acta sincera*, p. 112. — Cf. Sallet, *op. cit.*, p. 9.

(6) *Bibl. Nat.*, lat. 17002, fol. 107-108 et 217-219.

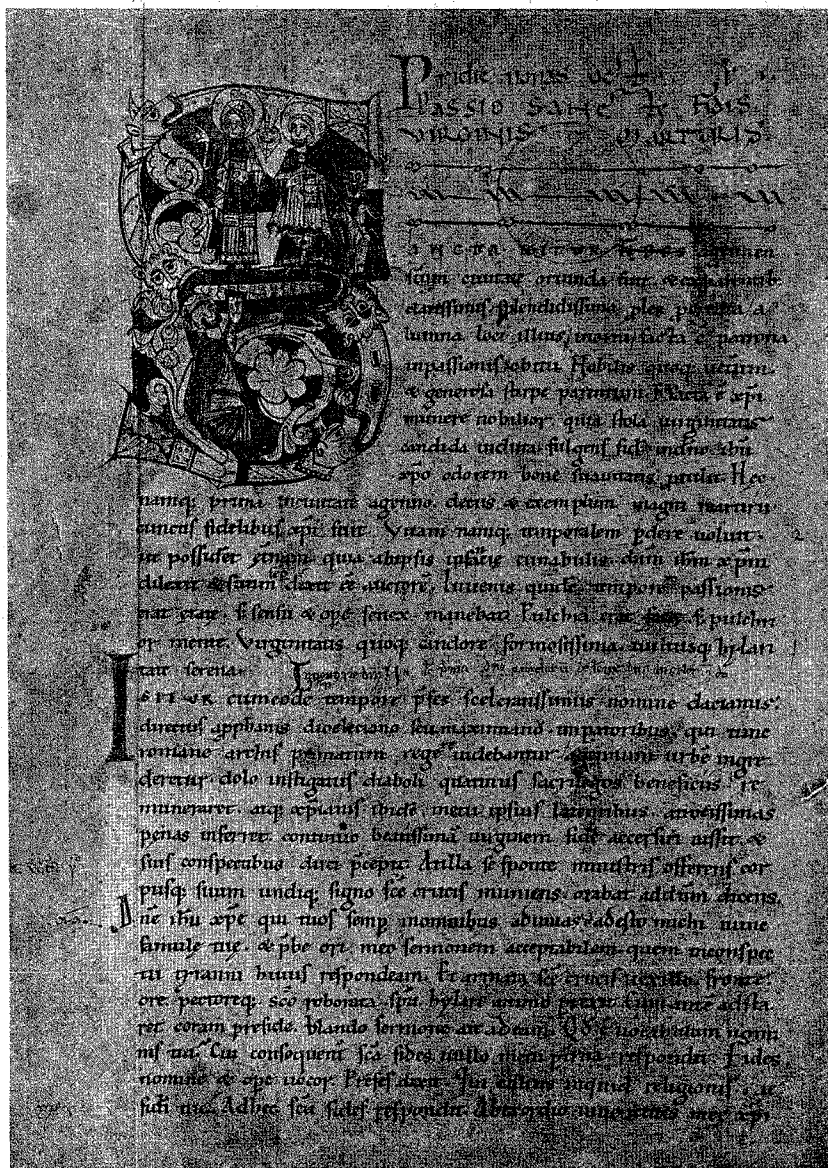
éléments que j'ai trouvés dans la relation des actes de nos saints, et à en composer un récit très concis... Puisque nous avons entrepris, dans cette histoire de la passion de nos saints (Foy et Caprais), de célébrer leurs nobles actions, dans la mesure que Dieu daignera nous accorder, nous nous appliquerons à choisir un petit nombre de matériaux cueillis parmi la multitude de ceux qui ont été publiés dans divers écrits, et nous y apporterons la même foi et le même amour que nous ont transmis les Actes du martyre. Si nous usons de cette concision, c'est que, grâce aux traditions transmises par les générations, la mémoire de ces faits n'est pas encore ensevelie dans l'oubli. »

L'importance de cette déclaration et la disposition favorable qu'elle inspirerait au lecteur sont singulièrement diminuées, sinon annihilées, par le plagiat qui en fait un lieu commun. Heureusement nous trouvons dans la rédaction du corps du récit plusieurs traits qui inspirent confiance dans la sincérité de l'arrangeur. Ainsi, en parlant de l'âge de notre sainte, il s'exprime ainsi : *Juvenis fuisse dicitur passionis tempore*, « la sainte était jeune, dit-on, quand elle subit le martyre ». Et ce début de la Passion est bien l'œuvre du remanieur et non la reproduction du texte primitif, qui ne commençait qu'à la comparution de la sainte devant le préfet. De plus, comme nous l'avons vu, en mentionnant le préfet : « Le préfet, dit-il, dont je n'ai pu trouver le nom, malgré les recherches les plus minutieuses (1) ». Ces délicatesses dans la sincérité du récit ont ici leur valeur. Les correcteurs qui ont voulu plus tard retoucher son œuvre, loin d'user de ces délicatesses, ont écrit sans hésiter : *Juvenis erat*, la sainte était jeune. Bien plus, ils ont trouvé un nom au préfet et l'ont appelé Dacien, sans autre forme de procès. Enfin l'embarras lui-même et la gaucherie de l'auteur dans la soudure des deux Passions nous sont un garant du respect avec lequel il a traité les textes qu'il a mis en œuvre en leur conservant à peu près leur intégrité.

A quelle époque faut-il attribuer l'œuvre de remaniement de notre Passion ? Nous trouvons dans l'épilogue la mention de l'évêque saint Dulcidius, qui aurait vécu, d'après les auteurs agenais, en 405, mais dont l'épiscopat, faute de preuves suffisantes, ne peut guère être placé que dans le cours du v^e siècle, ou au commencement du vi^e siècle. D'autre part cette œuvre est postérieure à l'épilogue de la passion de saint Saturnin qui a servi de modèle à celui de la Passion de sainte Foy. Or l'auteur de l'épilogue de saint Saturnin n'écrivait pas, d'après le contexte, avant le dernier tiers du v^e siècle. La même œuvre est postérieure aussi à la passion des martyrs d'Agaune et

(1) D'après la version du ms. de Montpellier.

à celle de saint Vincent (1), auxquelles elle a fait des emprunts. Or l'auteur de la Passion des martyrs d'Againe, saint Eucher, était évêque de Lyon de 435 à 450 environ, et celui de la Passion de saint Vincent fait allusion au



LA PASSION DE SAINTE FOY.
 Manuscrit de Schlestadt. — (xii^e siècle.)

souvenir laissé auprès des vieillards par la conquête de Clovis en 507; ce qui nous reporte après le milieu du vi^e siècle. Le remaniement de la Passion de sainte Foy ne peut donc avoir eu lieu avant cette dernière époque.

(1) Il s'agit de la seconde passion de ce saint, moins ancienne que la première et la seule qui soit pourvue d'un prologue. — Cf. Sallet, *op. cit.*

Question plus intéressante encore : à quelle époque peut-on faire remonter la Passion de sainte Foy insérée dans la pièce remaniée ? La Passion de sainte Foy aussi bien que celle de saint Caprais existait certainement avant cette composition. Il est facile d'en discerner le texte, qui tranche vivement sur la prose du metteur en œuvre. Nous avons vu en effet que celui-ci, avec une honnêteté des plus visibles, l'a traité avec respect et l'a simplement juxtaposé, à peu près tel qu'il l'avait trouvé. Ainsi le début du récit : *Sancta Fides Aginensium*, etc., jusqu'à la mention du préfet : *Preses ingressus est civitatem*, nous semble appartenir au remanieur. Son style tranche très sensiblement avec la narration du martyr ; autant celle-ci est simple, sobre, rapide, autant le début est recherché, lourd, incorrect même, avec une affectation d'antithèses. Le récit primitif du martyr se présente donc à nous bien détaché, avec la noble simplicité et la sobriété des actes les plus anciens. Ce récit paraît donc être la reproduction de la première relation écrite. A quelle époque fut-il rédigé ? L'analyse seule du texte pourrait nous fournir quelque indication ; malheureusement nous n'en trouvons aucune qui soit positive. Nous n'y découvrons guère non plus d'indications négatives qui contredisent l'antiquité de la relation. Signalons cependant les termes suivants : *Qui est cultus fidei tue ?* tirés de l'interrogatoire de sainte Foy ; ils trahiraient une époque moins reculée. Rappelons aussi la réflexion de l'écrivain : « Le préfet dont nous n'avons pu trouver le nom, malgré toutes nos recherches ». Si cette réflexion, au lieu d'être de l'arrangeur, comme il nous paraît, était du rédacteur primitif, il faudrait nous reporter à une époque plus éloignée du martyr. Nous sommes donc à peu près réduits aux conjectures. Il est possible que la relation primitive de la passion de notre sainte ait été rédigée dans le cours du iv^e siècle ; il paraît cependant plus probable qu'elle date de la première moitié du v^e.

Il pourra être intéressant d'examiner ce que l'on peut tirer d'un nouveau moyen d'information relativement à l'âge et à l'authenticité de notre Passion. Il s'agit de ce que l'on a appelé le *cursus* ou rythme prosaïque. Voici en quelques mots l'histoire de sa découverte.

Dès l'an 1880, dom Pothier avait constaté et signalé le caractère métrique des fins de phrases dans les préfaces et les oraisons liturgiques (1). En même temps, M. Noël Valois signalait la pratique du *cursus*, d'abord dans la littérature épistolaire du moyen âge, surtout du xiii^e siècle, puis dans les bulles pontificales du iv^e au vii^e siècle, et du xiii^e au xvi^e (2). M. l'abbé Duchesne a

(1) *Les mélodies grégoriennes*, XV, p. 237.

(2) *De arte scribendi epistolas apud Gallicos medii aevi scriptores rhetoresque*, p. 70. — *Etude sur le rythme des bulles pontificales*, dans la *Biblioth. de l'Ec. des chartes*, t. XLII, 1881, p. 38.

précisé la reprise du *cursus* dans les bureaux de la chancellerie romaine, à l'avènement du pape Urbain II, en 1088 (1). En 1891, M. l'abbé L. Couture, doyen de la faculté catholique de Toulouse, acheva de donner des indications très précieuses sur l'emploi du *cursus* (2). Enfin dom Mocquereau rappela que Cicéron et Quintilien avaient déjà tracé les règles des principales cadences métriques pour la prose (3) et acheva de déterminer les modes et l'époque des divers *cursus* (4).

Le *cursus* a été en usage pour la prose latine soignée, pour les pièces liturgiques et les documents hagiographiques en particulier. Il y a eu deux périodes dans l'emploi du *cursus*. La première commence aux premiers siècles de l'ère chrétienne et s'étend jusqu'après les premières années du VII^e siècle. Mais il faut observer soigneusement que le *cursus* fut d'abord métrique dans les premiers siècles et devint de plus en plus mixte dès le IV^e siècle jusqu'à la fin du VI^e, époque où le rythme prédomine. La seconde période commence à la fin du XI^e siècle et se prolonge jusqu'au XV^e. Le *cursus* y est exclusivement rythmique et se borne aux trois premières cadences. Ainsi, de la première moitié du VII^e siècle à la fin du XI^e, le *cursus* a subi une éclipse à peu près complète (5).

La critique a cru pouvoir tirer parti des observations qui précèdent pour aider à déterminer, dans une certaine mesure, l'âge d'un document, son interpolation ou son authenticité.

Le récit de la Passion de sainte Foy, tel que nous l'offre la version du X^e siècle, obtenue par la combinaison des deux manuscrits de Paris et de Montpellier, présente des traces notables de *cursus*. En ne tenant compte, pour plus de sûreté, que des fins de phrases, toujours plus caractéristiques, nous avons relevé environ soixante finales pourvues du *cursus*, et douze qui n'en sont pas munies. L'irrégularité de ces dernières peut être attribuée, en partie, aux nombreuses altérations du texte dues aux erreurs des copistes, erreurs dont la trace est manifeste. Ajoutons que le *cursus* métrique domine largement les types rythmiques ; ces derniers ne se trouvent qu'au nombre d'une douzaine. On peut conclure de là que la Passion de sainte Foy remonte au delà du VII^e siècle, époque de la disparition temporaire du *cursus*. La prédo-

(1) L. Duchesne, *Notes sur l'origine du cursus ou rythme prosaïque suivi dans la rédaction des bulles pontificales*, dans la *Biblioth. de l'Ec. des chartes*, t. L, 1889, p. 161.

(2) L. Couture, *Le cursus ou rythme prosaïque dans la liturgie et dans la littérature de l'Eglise latine, du III^e siècle à la Renaissance*; dans le *Compte-rendu du Congrès scientif. internat. des catholiques*, Paris, 1891, 5^e sect., p. 103. — Cf. *Revue des quest. histor.*, t. 51, 1892.

(3) Cicér., *De oratore*, L; *Orator*, 63, 64. — Quintil., *Orat. inst.*, lib. IX, cap. 4.

(4) *Paléogr. music.* t. IV, janv. 1894.

(5) Les règles du *cursus* ont été fort bien exposées par dom GrosPELLIER, *Revue du chant grégorien*, t. V, mars et avril 1897, p. 122-30, 143-7. — Cf. Giry, *Manuel de diplomatique*, 1894, p. 454. — On trouvera les éléments d'une discussion contradictoire sur la valeur du *cursus* dans les *Analecta Bolland.* t. XVI, 1897, p. 501. et année 1898, — et dans les *Origines des églises de France*, par Mgr Bellet, p. 363 et suiv.

minance du *cursus* métrique indiquerait même que ce document a précédé la seconde moitié du *v*^e siècle.

Ces conclusions, plus ou moins rigoureuses, ne font que confirmer celles que nous avons déjà données.

La Passion de sainte Foy, comme presque toutes celles des autres saints, était une pièce liturgique récitée, selon l'usage, à la vigile de la fête de la sainte. C'est pourquoi nous avons vu le pape Pascal II, dans une bulle célèbre, « approuver, pour l'usage de l'église, la Passion ou les Miracles de cette sainte qui ont été écrits par des hommes pieux ».

Ce caractère liturgique de la Passion de sainte Foy, donne à notre document une importance singulière. Les écrits de ce genre étaient soumis à la surveillance des évêques, et toute altération dans leur essence devenait impossible à cause de leur notoriété. Aussi Grégoire de Tours regardait-il les *Acta* des confesseurs et la *Passio* des martyrs comme des documents sacrés, hors de conteste, par opposition au *Liber*, la Vie proprement dite des saints (1).

III. ÉPOQUE DU MARTYRE DE SAINTE FOY.

La Passion de sainte Foy ne nous offre, pour fixer l'époque du martyre de la sainte, que le nom, bien incertain comme nous avons vu, du proconsul Dacien. La version du *x*^e siècle ajoute la mention de Dioclétien et de Maximien, qui ne se trouve pas dans le manuscrit du *x*^e siècle. Mais nous savons que Dacien était prévôt de la Tarragonaise et du nord de l'Espagne, ainsi que du sud de l'Aquitaine sous Dioclétien. C'est lui qui fit mettre à mort saint Vincent de Saragosse dont le martyre est fixé à l'an 304.

Quant à l'année précise du martyre de sainte Foy, le plus ancien monument qui la mentionne est le *Breviarium chronicorum* de saint Adon, écrivain du *ix*^e siècle. Il marque la dix-huitième année du règne de Dioclétien c'est-à-dire l'an 303. Saint Adon, au *ix*^e siècle, devait posséder des documents que nous n'avons plus. On peut s'en rapporter à son autorité, surtout pour des martyrs de son pays. Baronius, le *Gallia christiana* et la plupart des auteurs ont professé cette opinion.

Le P. Ghesquière a indiqué l'année 287 (2). Le seul motif qu'il allègue

(1) Ceci ressort de la façon dont cet historien s'exprime, chaque fois qu'il cite la passion d'un martyr ou les *Acta* d'un confesseur; il les donne toujours comme preuve historique. Comme exemple, voir comment il s'exprime quand ce document fait défaut; ainsi pour saint Eutrope de Saintes (*De gloria martyr.* c. 56) et pour saint Agricole et saint Vital (*Id.*, c. 44).

(2) *Acta SS.*, tom. III octob., p. 270.

est que Constance Chlore gouvernait la Gaule en 303 et que ce prince ne persécutait pas les chrétiens ; tandis qu'en 287 Maximien se trouvait dans la Gaule et l'arrosait du sang des martyrs. Ce motif n'est pas fondé ; car une étude plus approfondie de l'histoire nous apprend que le sud de l'Aquitaine, soustrait à l'influence de Constance, subit diverses persécutions, au commencement du iv^e siècle. Aussi les nouveaux Bollandistes ont-ils adopté la date de 303.

La Passion de sainte Foy et tous les monuments liturgiques fixent au 6 octobre le jour de son martyre.

IV. PATRIE DE SAINTE FOY.

Mentionnons ici simplement la prétention de quelques auteurs espagnols sans critique, qui s'efforcent de revendiquer la sainte comme originaire de leur pays, ou même du Portugal. Les auteurs du *Gallia christiana* (1) ont traité plus sérieusement qu'elle ne le méritait cette prétention, qui n'est appuyée sur aucune preuve et qui ne soutient pas l'examen. Tous les documents sans exception, à la suite de la Passion de la sainte, s'accordent à désigner la ville d'Agen comme la patrie de sainte Foy.

V. DU NOM DE NOTRE SAINTE.

Son nom est *Fides*, au génitif *Fidis* et non *Fidei*. Le bollandiste Sollier, dans son édition du martyrologe d'Usuard, observe que la version *Fidis*, et non *Fidei*, se trouve dans les martyrologes d'Adon, d'Usuard et de Notker, par conséquent dès le ix^e siècle. Raban-Maur et Bède donnent *Fidei*. Florentin de Lucques, le célèbre annotateur du martyrologe de saint Jérôme, a trouvé *Fidei*, même dans les manuscrits d'Usuard et d'Adon ; mais il ajoute que c'est une faute de copiste et qu'il a lu toujours *Fidis*.

Voici, à ce sujet, ce que nous lisons dans l'épître qui clôture le premier livre des *Miracles*, écrit vers l'an 1015 : « On a agité vivement la question de la déclinaison du nom de notre sainte. Il y en a qui le soumettent aux règles de la cinquième déclinaison. Pour nous, *fidèle à l'antique manière d'écrire*, nous soutenons qu'il faut dire FIDES, génitif FIDIS et non FIDEI. C'est aussi le sentiment du seigneur Fulbert, évêque de Chartres, l'homme sans contredit le plus savant de notre siècle... Je vous engage donc à renoncer à l'usage contraire, que vous avez pratiqué jusqu'ici, et à adopter, pour le nom de notre sainte, la désinence que je vous ai signalée, suivant la troisième déclinaison. »

(1) Dioc. d'Agen, évêques.

Cette épître, adressée à l'abbé et aux moines de Conques, nous montre que, jusqu'à l'an 1015, la leçon *Fidei* avait prévalu dans le monastère. A partir de cette époque, la leçon *Fidis* fut adoptée.

VI. A QUEL AGE SAINTE FOY SOUFFRIT LE MARTYRE.

La Passion de sainte Foy se borne à dire : « Elle était jeune, dit-on, à l'époque de son martyre ; mais elle brilla par la maturité de sa raison et de ses



œuvres. « Cette opposition entre son âge et la maturité de sa raison semble indiquer qu'elle était dans sa première jeunesse.

Bernard d'Angers, dans le chapitre I^{er} de son premier livre, raconte en ces termes l'apparition à l'aveugle Guibert : « Une jeune vierge de l'âge le plus tendre — *puellula* — lui apparut... Sa taille était justement celle que les écrits lui attribuent à l'époque de son martyre, celle d'une vierge à peine

MARTYRE DE SAINTE FOY.

Miniature du XIV^e siècle. — Bibliot. de l'Arsenal (5080).

adolescente. » Au chapitre II^e du même livre, sainte Foy apparaît à Gerbert « sous la forme d'une vierge de dix ans environ ». Au chapitre XVII^e : « Elle apparaissait à tous en songe sous la forme d'une très belle jeune fille non encore adulte, *in pulcherrimae necdum adultae puellae specie*. » Si nous reproduisons ces textes, ce n'est pas pour introduire les visions dans les éléments de l'histoire, c'est pour montrer quelle était, au X^e siècle, la tradition générale.

L'auteur des *Sept saints tutélaires d'Agen* (1) prétend que la sainte n'était âgée que de sept ans à l'époque de son martyre. C'est une exagération évidente. Labenazie lui donne treize à quatorze ans : « Elle devait, dit-il, être nubile, car le tyran cherchait à l'ébranler par la proposition d'un mariage avantageux (2). » Mais d'abord les Actes ne parlent nullement d'une proposition

(1) P. 21, 22.

(2) Œuvres manuscrites.

de mariage ; puis l'on sait que chez les païens, surtout dans les climats méridionaux, les jeunes filles étaient nubiles dès l'âge de dix à douze ans. Sainte Agnès n'était âgée que de douze à treize ans quand le refus d'une proposition de mariage fut l'occasion de son martyre.

D'après ce qui précède, on peut admettre sans témérité que notre martyr avait environ le même âge que sainte Agnès. Sainte Foy a été vraiment, comme on l'a dit, l'Agnès des Gaules.

Nous trouvons une confirmation de cette opinion dans la reconnaissance, faite en 1878, des reliques de sainte Foy par deux habiles médecins. D'après l'inspection de certains ossements caractéristiques, ils purent conclure que ces reliques étaient celles d'une jeune adolescente de douze à seize ans (1).

VII. SAINTE ALBERTE, SŒUR DE SAINTE FOY.

La Passion de sainte Foy ne nomme pas sainte Alberte. Nous en trouvons la première mention seulement vers le milieu du XVII^e siècle, dans le *Gallia christiana*. D'après le *Gallia*, sainte Alberte, sœur de sainte Foy, subit le martyre en même temps que celle-ci, et son corps fut transporté à Venerque (2). La bollandiste Henschenius, mort en 1681, apporte le même témoignage (3). Le P. Cortade, dans ses *Sept saints tutélaires* (4), publiés en 1664, et Labenazie, qui écrivait à la même époque, fournissent le même renseignement. Le bollandiste Ghesquière estime que l'existence d'Alberte paraît douteuse (5). L'abbé Barrère admet sainte Alberte dans son *Histoire monumentale d'Agen*, publiée en 1855 (6). Le Propre d'Agen, de 1727, contient l'office de cette sainte, au 11 mars, avec une courte légende qui lui donne le titre de sœur de sainte Foy. Ni le Propre de 1670, ni les précédents n'en font mention. D'après le P. Cortade, Labenazie et le Propre de 1727, le corps de sainte Alberte aurait été transféré d'abord à Périgueux, avec celui de saint Phébade, évêque d'Agen, puis à Venerque, dans le diocèse de Toulouse, toujours avec le corps de saint Phébade.

Depuis combien de temps Venerque possédait-il cette double relique ? Théodore de Bèze lui-même, dans son *Histoire des églises réformées* (7), assure que, en 1562, de toute antiquité, le corps de saint Phébade, était conservé dans cette église.

(1) *Procès-verbaux...*, p. 51. — Voir aux *Appendices*, n° 6.

(2) T. II, p. 70.

(3) *Acta SS.*, t. III apr., p. 366.

(4) P. 137.

(5) *Acta SS.*, tom. III octob., p. 268-269.

(6) P. 36-37.

(7) *Hist. des égl. réformées*, 1580.

En effet à Venerque on vénérât toujours jusqu'à nos temps le corps du saint évêque d'Agen, dans sa châsse. Mais on ignorait où se trouvait le corps de sainte Alberte. Or, en 1884, lorsque l'on voulut opérer la reconnaissance des reliques de saint Phébade, les docteurs-médecins constatèrent que la châsse renfermait les ossements d'un vieillard, et, mêlés à ceux-là, les ossements d'une jeune fille de dix à douze ans. On reconnut aussitôt les reliques de sainte Alberte qui, d'après les documents, n'avaient jamais été séparées de celles de saint Phébade. La châsse qui renfermait ces reliques, et qui est l'œuvre du moyen âge, semble bien présenter l'image de sainte Alberte, inséparable de celle de saint Phébade. Au milieu, l'on voit l'Agneau immolé ; d'un côté se trouve un évêque, saint Phébade, dont le nom se lit sur une banderole ; de l'autre une vierge tenant une palme à la main. Estimant ces documents suffisants, le cardinal archevêque de Toulouse accorda la déclaration d'authenticité aux reliques de sainte Alberte (1).

Si tout ce qui précède peut suffire pour démontrer l'existence d'une sainte du nom d'Alberte (un nom bien suspect pour un nom gallo-romain du iv^e siècle), ce n'est pas suffisant pour démontrer que cette sainte a vécu au iv^e siècle et a été la sœur de sainte Foy. L'on ne peut alléguer sérieusement une tradition qui ne remonte qu'au xvii^e siècle.

VIII. SAINT CAPRAIS.

Saint Caprais a-t-il subi le martyre le même jour que sainte Foy ?

Le texte de notre Passion l'affirme. Mais nous avons vu que c'est par la faute et la gaucherie du remanieur des textes primitifs. Celui-ci, pour justifier l'unification des deux Passions, a dû réunir les deux martyres dans une seule scène ; l'allure de la phrase trahit l'embarras de l'écrivain. Quant à la phrase qui fixe au 6 octobre la passion de nos deux saints, elle appartient à l'ancienne Passion de sainte Foy et ne s'appliquait pas à saint Caprais.

Les plus anciens martyrologes fixent le martyre de sainte Foy au 6 octobre et celui de saint Caprais au 20 octobre. Citons entre autres le martyrologe hiéronymien, remanié vers l'an 600 (2). La liturgie agenaise a toujours conservé les mêmes dates. Le titre de notre Passion porte : « 6 octobre, passion de sainte Foy, vierge et martyre ». Il n'ajoute pas saint Caprais au même jour.

(1) *Le trésor de l'église de Venerque*, par M. l'abbé Melet, p. 81.

(2) *Martyrolog. hieronymianum*, édité par J.-B. de Rossi et L. Duchesne dans les *Acta SS.*, t. II, novemb., pars prior. Cf. *Analeceta Bolland.*, 1898.

IX. SAINT CAPRAIS ÉTAIT-IL ÉVÊQUE ?

Depuis un temps immémorial, l'église d'Agen honorait saint Caprais comme évêque et martyr. Jusqu'au xvii^e siècle, nul n'avait songé à dénier à ce saint sa qualité de pontife. A cette époque, un contradicteur s'éleva (1) ; mais sa voix fut couverte par la multitude des défenseurs. La lutte devint cependant des plus ardentes ; on y mit une passion incroyable par l'effet des rivalités des chanoines du chapitre cathédral et de ceux de la collégiale de Saint-Caprais ; la ville entière fut divisée en deux partis acharnés l'un contre l'autre ; les choses furent poussées à ce point que le métropolitain dut intervenir (2). Au siècle suivant, Argenton et Labrunie, dont nous parlerons plus loin, rouvrirent la querelle et prirent vivement parti contre l'épiscopat du saint. A la fin de leur vie, ils se rétractèrent et se prononcèrent en faveur de cet épiscopat (3). Voici les trois arguments qu'ils invoquaient.

1^o Les anciens documents mentionnent saint Caprais sous le simple titre de martyr ; — 2^o on ne trouve trace de sa qualité d'évêque que depuis le xiv^e siècle, dans les pièces liturgiques ; — 3^o les Actes de sainte Foy et de saint Caprais nous représentent ce saint comme un jeune homme, *video te decorissimum juvenem* ; ce qui exclut la qualité d'évêque.

A ces arguments on a répondu : 1^o Le titre de martyr primait, dans l'Église, celui de pontife ; aussi les documents les plus anciens se contentent-ils souvent de désigner les martyrs pontifes sous la première seulement de ces qualifications. Les exemples abondent. — 2^o C'est ce qui explique le prétendu silence des documents jusqu'au xiv^e siècle ; la liturgie agenaise d'ailleurs n'offre pas de documents anciens. — 3^o Le seul argument positif, tiré du texte *Video te juvenem*, est bien faible, quand on connaît le langage des Romains. Aulu-Gelle prolonge la jeunesse jusqu'à quarante ans. Dans l'interrogatoire du martyr saint Irénée, évêque de Sirmium, le préfet disait au pontife : *Consule tibi, juvenis, consule adolescentiae tuae, sacrificia* (4), « prenez conseil, ô jeune homme, de votre adolescence et sacrifiez aux dieux ». — En matière de tradition, concluent les partisans de l'épiscopat, possession vaut titre ; c'était

(1) « Il subit une condamnation des plus infamantes pour l'abomination de ses mœurs ; ce qui n'est pas une recommandation pour la loyauté de ses convictions. » (Barrère, *Ermitage de Saint-Vincent-de-Pompéjac*, p. 308.) — Ceci à titre de renseignement et non d'argument.

(2) Voir dans le livre de Barrère, que nous venons de citer, les singulières péripéties de ces luttes, dignes d'être chantées par Boileau (P. 295-311).

(3) *Id.*, p. 352.

(4) Dom Ruinart, *Acta sincera*. — Cf. Henschenius, dans les *Acta SS.* ; P. Allard, *La persécution de Dioclétien*, t. I, p. 287.

aux adversaires de montrer l'erreur ; puisqu'ils n'ont pu y parvenir jusqu'ici, nous gardons notre tradition.

Citons en passant un texte inédit contenu dans le manuscrit de Schlestadt et écrit au XII^e siècle : c'est un panégyrique qualifiant ainsi saint Caprais : *Caprasius Agennensium princeps magnificus*.

Comme la question de l'épiscopat de saint Caprais est très secondaire pour notre histoire, il n'est pas de notre objet d'établir une thèse sur ce point. Voilà pourquoi nous nous bornons au rôle de simple rapporteur. Ajoutons que les nouveaux Bollandistes admettent cet épiscopat (1).

C'est ici le lieu d'étudier la réponse de saint Caprais au préfet : *Christianus sum regeneratus in baptismo a sacerdote confirmato nomine Caprasius nuncupor*. Nous l'avons traduite littéralement : « Je suis chrétien ; régénéré dans le baptême par l'évêque qui a comme ratifié mon nom, je m'appelle Caprais. » Tillemont écrit, au sujet de ce texte, dont il avait une leçon altérée : « Saint Caprais dit au juge : *In regenerationis lavacro Caprasius a sacerdote nuncupor*. Il semblerait que c'eût été alors l'usage de donner le nom dans le baptême, au lieu qu'on ne baptisait peut-être alors personne qui n'eût déjà son nom ; et ceux qui demandaient le baptême commençaient par donner leur nom et non par le recevoir (2). » La leçon *confirmato nomine* semble répondre à l'usage rappelé par Tillemont. Le correcteur du manuscrit de Montpellier a établi la phrase de la manière suivante : *Christianus sum et regeneratus baptismo salutari sacerdotis et jam (ou etiam) consecratione confirmatus nomine Caprasius nuncupor*. L'on pourrait peut-être donner à cette correction la traduction suivante : « Je suis chrétien et j'ai été régénéré dans le baptême salutaire ; honoré aussi de la consécration épiscopale, je m'appelle Caprais ». Cette traduction serait conforme à la version d'un ancien manuscrit cité par Labenzie et conservé, dit-il, à Mauzac en Auvergne : *Ille religione christianum, ordine sacerdotem, nomine Caprasium respondit*. Si la correction du manuscrit de Montpellier, tout arbitraire qu'elle soit, offre le sens indiqué, ce qui est douteux, il resterait acquis que, dès le X^e ou XI^e siècle, le correcteur a vu dans cette phrase l'affirmation de l'épiscopat de saint Caprais. Dans le passage suivant on pourrait peut-être voir saint Caprais exerçant les fonctions de pasteur : *Illius terre christicoli per loca evadencia hujus oberrabant quae universa egregius Dei cultor sollicita indagacione perquirens...*

Ce sont des indications plus ou moins précises, mais non des preuves péremptoires. Nous ne les reproduisons qu'à titre de rapporteur.

(1) *Acta SS.*, 20 octob., S. Capras.

(2) Tillemont, *Mém. pour servir à l'hist. eccl.*, t. IV, p. 752. — Cf. Sallet, *Etude critiq. sur la Passion de sainte Foy*, dans le *Bulletin de littérat. ecclés. de l'Institut cathol. de Toulouse*, livraison de juin 1899.

X. SAINT PRIME ET SAINT FÉLICIEN.

Le manuscrit de Milan, du x^e siècle, et un autre de la Bibliothèque Nationale (1), attribué au x^e siècle (au xi^e par les Bollandistes dans les *Analecta*), et après eux toutes les versions du xi^e siècle, affirment que deux frères, Prime et Félicien, pleins d'admiration pour la constance du saint, se déclarèrent chrétiens et subirent le martyre avec saint Caprais et sainte Foy. La principale version du x^e siècle ne contient pas cette mention.

Le P. Papebrock, bollandiste (2), refuse d'admettre l'existence des deux saints agenais. Il explique l'erreur des textes agenais en disant que *peut-être* l'église de Saint-Caprais aurait possédé quelques reliques des martyrs romains de même nom, Prime et Félicien. Le P. Ghesquière (3) réfute le motif allégué par Papebrock ; mais il ne se prononce pas sur le fond de la question dont il renvoie la solution au 20 octobre, lors de la discussion des Actes de saint Caprais. Labrunie et Argenton, s'appuyant sur la seule similitude des noms, assurent que les deux saints dont il s'agit étaient les deux martyrs romains que l'on connaît, et que le Propre d'Agen a eu tort de les admettre comme compagnons du martyre de saint Caprais (4).

Les nouveaux bollandistes, exécutant la promesse du P. Ghesquière, ont discuté la question, au 20 octobre ; ils ont admis l'existence des deux saints agenais.

Ces saints sont inscrits comme compagnons du martyre de sainte Foy dans le poème d'Hildebert, évêque du Mans, à la fin du xi^e siècle, dans le Supplément de Tournai au Martyrologe de Bède, dans les additions du Martyrologe d'Usuard et dans les commentaires dont Baronius orna le Martyrologe romain, par ordre de Sixte-Quint.

Enfin la liturgie agenaise les a honorés comme tels, de temps immémorial. Argenton (5) prétend, il est vrai, que leur culte et leur office ne remontent qu'au xiv^e siècle ; il est vrai de dire que l'on n'a pas trouvé de monument plus ancien de la liturgie agenaise (6).

L'introduction des deux saints dans la liturgie agenaise proviendrait-elle de mauvaises leçons du martyrologe d'Auxerre qui, dans son remaniement, offre, d'après certains manuscrits, des saints étrangers à la Gaule mélangés aux saints

(1) Lat. 17002.

(2) *Acta SS.*, t. II jun., p. 150.

(3) *Acta SS.*, t. III octob., p. 269-270.

(4) *Les livres liturgiq. de l'égl. d'Agen*, p. 38-39.

(5) *Id.*, p. 20.

(6) Cf. Barrère, *Ermitage de Saint-Vincent de Pompéjac*, p. 287-295.

gaulois (1) ? Il serait difficile de le dire. Une étude plus approfondie sur ce sujet ne rentre pas dans notre cadre.

XI. LES COMPAGNONS INNOMMÉS.

La Passion de sainte Foy rapporte qu'un grand nombre des témoins du martyre de notre sainte, dont les noms sont ignorés, entraînés par son exemple, affirmèrent leur croyance à la religion de Jésus-Christ et conquièrent la palme du martyre.

Les Actes de Surlus, et d'autres avec eux, précisent le nombre de ces martyrs innommés et le fixent à cinq cents. Le Propre d'Agen de 1670 affirme que, parmi les douze mille spectateurs du martyre de sainte Foy et de saint Caprais, cinq cents furent convertis par le spectacle de la constance de saint Caprais, et mis à mort par les païens. Le Propre de 1727 contient l'office de ces martyrs, au 26 octobre.

III. AUTEURS MODERNES.

I. QUELS SONT CES AUTEURS.



NUMÉRONS rapidement.

1° *Les sept saints tutélaires d'Agen*, par le R. P. Germain Cortade, religieux augustin (2). — Dans cet ouvrage se trouve une vie de sainte Foy (3). C'est un écrit absolument dépourvu de valeur par lui-même. L'auteur noie son récit dans des amplifications insipides d'un style précieux du plus mauvais goût et empreintes du plus ridicule pathos; il l'a composé, dit-il, pour « le sexe »; il n'y montre aucun souci de la critique. Son livre n'offre quelque intérêt que par les citations de documents disparus: un vieux légendaire de Chartres, un vieux lectionnaire de Moissac, un très ancien directoire de Conques.

2° *Vie de sainte Foy*; — *Vie de saint Caprais*; — *Annales d'Agen*: — tels sont, entre bien d'autres, les titres de trois ouvrages manuscrits composés par Labenazie, chanoine prieur de la collégiale de Saint-Caprais d'Agen, mort en 1724. Cet écrivain, dont nous avons eu les œuvres entre les mains, a recueilli

(1) Voir les éléments de comparaison dans Saltet, *op. cit.*, p. 17.

(2) *Les sept saints tutélaires de l'Agenois*, par le R. P. Germain Cortade.

(3) P. 19-35.

toutes les traditions de l'église d'Agen. Malheureusement il a cherché plutôt la quantité que la qualité, et il a admis dans ses écrits des éléments fort douteux. Il faut donc y faire un choix judicieux; ce n'est pas toujours chose aisée, car il ne cite guère ses sources. Or tant vaut la source, tant vaut le document. Il est évident qu'il est étranger aux notions de la critique. Mais il faut se rappeler qu'il écrivait au commencement du xviii^e siècle; si à cette époque, la critique historique était fondée, les éléments n'en étaient pas encore bien répandus.

Labenzie a eu un contradicteur acharné dans l'abbé Argenton (1723-1780), secrétaire de l'Evêché de l'an 1747 à 1767. Celui-ci a entassé la matière de trois ou quatre volumes in-4^o, le tout demeuré manuscrit. Il s'est donné la tâche de renverser l'édifice du prieur de Saint-Caprais. Il a beaucoup de critique, si la critique consiste à tout détruire et à n'admettre presque rien. Nous ne connaissons son œuvre que par son abrégiateur, l'abbé Labrunie, né en 1733 et écrivant encore en 1799. Ad. Magen, qui a publié et annoté les extraits de Labrunie sur les livres liturgiques d'Agen (1), tout en donnant plus d'une fois raison à celui-ci contre Labenzie, est obligé de reconnaître qu'il devient parfois agressif jusqu'à l'injustice. M. Jules Andrieux, dans son appréciation sur Labenzie, nous semble avoir donné la note à peu près juste : « Ce verbeux prieur a été trop décrié par les uns, trop loué par les autres. Tandis qu'Argenton et Labrunie lui refusent injustement toute autorité, toute logique, les Bénédictins du *Gallia christiana* et, de nos jours, l'abbé Barrère, ont singulièrement surfait sa valeur (2). »

3^o *Histoire religieuse et monumentale du diocèse d'Agen*, par l'abbé Barrère. — Cet ouvrage important mérite des éloges pour ses nombreuses recherches et ses qualités d'exposition. Mais l'auteur a oublié trop souvent de citer ses sources et de les discuter. Il a négligé l'étude critique de ses documents; ce qui diminue considérablement la valeur de son œuvre. La vie de sainte Foy, qu'il a insérée dans cet ouvrage, est la simple traduction des Actes; le texte dont il s'est servi est un manuscrit du xii^e siècle, déjà cité plus haut (3), et qui reproduit à peu près la version même du x^e. L'auteur avance aveuglément sans éclairer sa marche par un travail de critique. Et plus loin, au récit du martyre de saint Caprais, il cite d'autres documents sans les discuter, semblant ainsi attribuer à tous une valeur égale.

Dans la controverse relative à l'épiscopat de saint Caprais, Barrère a

(1) *Les livres liturgiques de l'église d'Agen*; — extrait du *Recueil des travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen*, 2^e série, t. I, 1861.

(2) Bibliogr. de l'Agenais.

(3) P. 396.

pris parti pour la tradition de l'église d'Agen. Il a inséré sa thèse d'abord dans son *Histoire du diocèse d'Agen* ; puis il l'a rééditée avec plus de développements et avec des détails fort curieux sur les péripéties de la discussion, dans l'*Ermitage de Saint-Vincent de Pompéjac* (1).

II. TRAITS DE L'ENFANCE DE SAINTE FOY D'APRÈS DES AUTEURS MODERNES.

Divers auteurs rapportent des traits de l'enfance de sainte Foy, qui ne se trouvent pas dans les Actes.

1° La famille de sainte Foy serait restée païenne, tandis que la jeune sainte était chrétienne. Cette particularité est acceptée par Labenazie et reproduite par le P. Cortade. Sur quel fondement ? Ces auteurs ne le disent pas. Bien que le fait n'offre aucune certitude, cependant l'ensemble du récit du martyre le rend assez plausible.

2° La sainte aurait été confiée à une nourrice chrétienne, de qui elle aurait reçu les premiers enseignements de la religion chrétienne. — D'après le témoignage du seul Labenazie.

3° Sainte Foy aurait été baptisée et instruite par saint Caprais. — D'après le P. Cortade (2), les Propres d'Agen de 1670 et de 1727 et Labenazie (3) qui ajoute : baptisée à l'insu de ses parents.

4° La sainte ayant dérobé des aliments dans la cuisine de ses parents, pour les donner aux pauvres, est rencontrée par son père qui lui demande ce qu'elle porte. Foy répond que ce sont des fleurs ; aussitôt elle déploie son vêtement, et des fleurs apparaissent en effet aux yeux du père étonné. — Ce miracle est raconté par le P. Bajole (4). Il est reproduit par le P. Cortade, qui cite cet auteur, et par Labenazie. Le P. Bajole ne dit pas où il a puisé son récit, ou plutôt il semble invoquer une simple tradition orale : « *On dit* de sainte Foy que comme elle portait du pain à saint Caprais. . . . ». Labenazie assure qu'elle destinait ce pain aux pauvres, et que son père lui demanda ce qu'elle portait. Le P. Bajole affirme, de son côté, que ce pain était pour saint Caprais, réduit à se cacher, et qu'elle fut « appréhendée et interrogée qu'est-ce qu'elle portait », sans spécifier que ce fût par son père. Ces variantes indiquent que Labenazie n'a probablement pas puisé, comme le P. Cortade, dans l'*Histoire d'Aquitaine*.

(1) Append., p. 295-353.

(2) *Les sept saints*, p. 22.

(3) *Vie de sainte Foy*, manuscrite.

(4) *Hist. d'Aquitaine*, p. 71-72.

5° La jeune sainte prêchait publiquement la religion de Jésus-Christ, et avec tant de succès qu'un grand nombre d'idolâtres abjurèrent leurs erreurs (1). — Le P. Cortade a tiré ce trait d'« un vieil Légendaire de Chartres écrit à la main, qui le marque positivement et en termes exprès » (2). Labenazie cite aussi cette tradition, mais il la rejette pour un simple motif de convenance.

6° Sainte Foy avait consacré par un vœu sa virginité à Jésus-Christ. — D'après une séquence qui se trouve dans le manuscrit de la bibliothèque de Schlestadt qui contient le Livre des miracles. Cette séquence commence par ces mots : *Ave gemma claritatis*. On y lit : *Holocaustum fecit Deo votum continentiae*. Le P. Cortade et Labenazie racontent le même trait (3).

7° Le père de la sainte aurait lui-même dénoncé au proconsul sa fille comme chrétienne. — D'après Labenazie, qui invoque à l'appui une sculpture qui se trouvait au monastère de Sainte-Foy de Longueville, dans le diocèse de Rouen. Les nouveaux Bollandistes (4) signalent eux-mêmes cette pierre que l'on voyait encore, au siècle dernier. Labenazie avait reçu, avant l'an 1700, au sujet de cette sculpture, quelques renseignements du P. Jean de Damas, prévôt de Sainte-Foy de Longueville. L'une des faces de la pierre représentait Dacien siégeant sur son tribunal et, devant lui, la jeune Foy dénoncée comme chrétienne par son père qui posait les mains sur les épaules de sa fille. Cette pierre, d'après le P. Jean de Damas, remontait à la fondation du monastère, c'est-à-dire à l'an 1093.

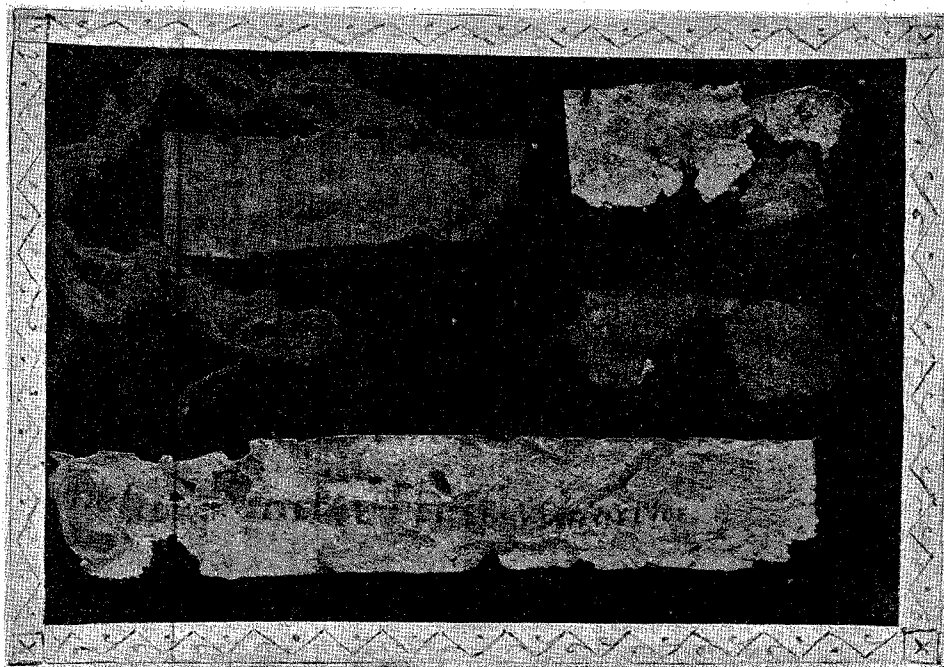
Que faut-il penser de ces divers traits ? Il est évident qu'ils n'ont rien de commun avec l'histoire. Chacun d'eux n'a d'autre valeur que celle des sources mêmes où il a été puisé et que nous avons signalées. Ce sont des légendes qui se sont formées comme un rayonnement indécis autour de la figure si glorieuse de notre sainte. Quelques-unes d'entre elles paraissent plausibles. Mais ces pieux et poétiques récits ne se rattachent pas, pour la plupart, à des monuments assez reculés pour qu'on puisse invoquer en leur faveur l'appui d'une vraie tradition.

(1) Le peintre-verrier qui composa les vitraux de Conches (Eure) a représenté ce trait. V. plus haut, p. 285.

(2) *Les sept saints*, p. 23.

(3) *Id.*, p. 21, 25.

(4) *Acta SS.*, au 20 octobre, S. Caprais.



INSCRIPTIONS accompagnant les reliques de sainte Foy.
Trésor de Conques.

CHAPITRE II

LA TRANSLATION DU CORPS DE SAINTE FOY

I. LE RÉCIT.



On connaît deux versions de la translation *furtive* du corps de sainte Foy, véritable enlèvement, dont le récit est semé d'incidents dramatiques. La première est en vers, la seconde est en prose.

La translation en vers, la plus ancienne des deux, reproduite par les Bollandistes, *ex veteribus manuscriptis*, se compose de 79 quatrains ou strophes de quatre vers. Ces vers, qui riment deux à deux, sont du même rythme que la plupart des hymnes de l'Eglise : *Jesu corona virginum* ; — *O salutaris hostia*. Cette pièce était probablement destinée à être chantée ou lue solennellement, avec les Actes, à la vigile de la fête de sainte Foy ou durant les longues veillées auprès des reliques de la sainte.

Le récit commence à l'élévation des reliques de sainte Foy par saint

Dulcidius, et se termine à l'arrivée du corps saint dans le monastère de Conques. Comme il ne mentionne pas la tentative opérée vers l'an 940, ainsi que l'introduction du chef de la sainte dans la statue d'or, événements signalés dans la version en prose, le P. Ghésquière estime que la translation en vers remonte au delà de l'an 940.

Un passage de cette pièce semble fournir un élément chronologique, mais peu précis. Le moine Aronide, ayant enlevé le corps de sainte Foy, arrive à Figeac :

Lactus venit Figiacum :
 Quem locum procul dubio
 Concharum sub dominio
 Pippinus rex qui fuerat
 Olim construi jusserat.

L'insistance de cette affirmation, *procul dubio*, ne semble-t-elle pas un écho de la rivalité qui s'établit entre Conques et Figeac, chacune de ces abbayes revendiquant la prééminence sur l'autre ? La lutte commença vers l'an 945 pour se terminer en 1096 (1).

La Translation en prose, moins ancienne d'un siècle peut-être, est cependant plus intéressante. Après un récit très bref du martyre de sainte Foy, elle décrit l'élévation du corps de la sainte par saint Dulcidius et les miracles opérés à son tombeau. Puis vient une courte histoire des origines du monastère de Conques, le rapt des reliques par le moine Aronide et leur translation à Conques à travers bien des péripéties. La pièce se termine par le récit d'une tentative miraculeusement empêchée, vers l'an 940, et par la translation du chef de la sainte dans la statue d'or.

A quelle époque remonte ce document ? D'une part, il ne remonte pas plus haut que l'an 1025 environ, car il mentionne le Livre des miracles de la sainte, dont les premiers livres furent publiés à cette date par Bernard d'Angers. D'autre part, il était composé au commencement du xii^e siècle, puisqu'il est reproduit dans le manuscrit de Schlestadt, qui date de cette époque. Le Prologue manque dans ce manuscrit. Mais la conjonction *igitur* du commencement du récit : *Tempore igitur*, montre que ce Prologue existait et que le copiste l'avait simplement négligé.

Quel est l'auteur de ce récit ? Son nom ne nous a pas été transmis. Cet auteur est très probablement le même moine de Conques qui a écrit les derniers livres du *Liber miraculorum*. D'une part en effet ce moine nous

(1) Voir plus haut, p. 100.

affirme qu'il a retouché, comme nous l'avons vu, les Actes de sainte Foy. Le récit de la Translation n'étant qu'un complément des Actes, il devient probable que le moine a dû l'ajouter à son œuvre. D'autre part le style de cette pièce offre les mêmes allures que celui des derniers livres du *Liber*. Le Prologue surtout est très caractéristique. On y trouve les pensées, la manière d'écrire, les expressions et les hellénismes du docte moine. Du reste ces hellénismes émaillent aussi le corps du récit, bien qu'en plus petit nombre. Le document se termine par une petite pièce de vers hexamètres où les hellénismes sont semés à pleines mains. Cette pièce ne se retrouve pas dans le manuscrit de Schlestadt. A-t-elle été ajoutée plus tard? Rien ne l'indique.

Ces hellénismes, cette recherche dans le tour de la phrase ont pu faire croire à quelques-uns que le document portait le cachet de la Renaissance et était une production du xvi^e siècle (1); ce qui aurait affaibli sa valeur historique. Mais les hellénismes, fréquents dans le *Liber miraculorum*, aussi bien que dans la Translation, n'étaient point une spécialité du xvi^e siècle. Le *Livre des miracles* atteste le commerce fréquent des moines de Conques avec l'Orient, où ils ont dû puiser le goût de la littérature grecque. Quant à l'affectation du style, elle n'est pas, dans cette pièce, du genre de la Renaissance. Le style, bien que recherché, offre encore la rudesse, l'incorrection et l'obscurité de siècles plus reculés.

Le moine de Conques a écrit vers le milieu du xi^e siècle. C'est à cette époque qu'il faut placer la composition du récit. Ce document en effet clôt son récit par la tentative de translation du corps de sainte Foy dans l'église construite vers 940. Il ne mentionne pas le transfert solennel des reliques de la sainte dans la basilique actuelle, construite de 1030 à 1065. Il était donc composé avant cette dernière translation; car l'auteur n'eût pas manqué de la signaler. Or celle-ci eut lieu vers la fin de l'abbatit d'Odolric, constructeur de la basilique, c'est-à-dire vers 1060; car il faut admettre que cet abbé ne put achever une telle œuvre avant ce terme. Le récit était donc composé à cette époque.

Ce document nous semble avoir une sérieuse valeur historique. La Translation rythmée, écrite vers le milieu du x^e siècle ou au plus tard au commencement du xi^e, relate des faits assez rapprochés, à la distance d'un siècle à peine; elle mérite donc toute créance. La Translation en prose, écrite vers le milieu du xi^e siècle, reproduit le récit précédent et ajoute quelques faits contemporains. Elle a dû puiser d'ailleurs aux traditions encore vivantes et aux documents disparus depuis cette époque reculée.

(1) G. Desjardins, *Cartul. de Conques*, p. X.

Si nous insistons sur ces considérations, c'est que le fait de l'enlèvement furtif du corps de sainte Foy a paru si singulier à certains de nos contemporains qu'ils ont révoqué en doute sa certitude. On peut en croire les moines de Conques racontant naïvement les méfaits de leurs devanciers du ix^e siècle.

II. ÉPOQUE DE LA TRANSLATION.

D'après les deux documents que nous venons d'apprécier, cette translation aurait eu lieu sous un roi Charles qu'ils appellent le Mineur — *Karolo Minore* — et qu'ils disent avoir été déposé injustement par les principaux du royaume et remplacé par Eudes. Il s'agit de Charles le Gros (884-887). La chronique de Conques place aussi cet événement sous Charles le Mineur ; mais, d'après elle, ce prince régnait en même temps que Eudes et lui survécut en recouvrant par la mort de celui-ci la totalité de ses Etats : ce qui désigne Charles le Simple (893-923), sous le règne duquel d'ailleurs la Chronique mentionne des abbés qui ont vécu dans les premières années du x^e siècle.

Mais nous trouvons une indication plus précise et plus certaine dans le Cartulaire de Conques. La charte n^o 4 constate la présence du corps de sainte Foy dans le monastère, la 4^e année du règne de Carloman. Or ce prince était roi d'Aquitaine depuis 879 ; ce qui nous reporte à l'an 883. Depuis combien d'années avant 883 le corps saint se trouvait-il à Conques ? Pas avant l'an 863. Car c'est l'année où, d'après Aimoin (1), un moine de Conques, nommé Audaldus, ayant tenté sans succès de dérober, au profit de son monastère, le corps de saint Vincent de Saragosse, à Valence, en Espagne, ce corps fut repris peu après et transféré dans l'abbaye de Castres, en 863. Les moines de Conques, au bruit des miracles qui s'opéraient à Castres, songèrent à s'emparer du corps d'un autre saint Vincent, celui d'Agen, dont le corps était déposé à Pompéjac. Ils réussirent dans ce projet et, dans cette occasion, ils entendirent célébrer les miracles qui s'opéraient au tombeau de la vierge Foy, à Agen. C'est alors qu'ils organisèrent l'expédition à la suite de laquelle le moine Aronisde enrichit son monastère du trésor qui en devint comme le palladium.

Au moyen de ces données, établissons une supputation approximative, mais bien fondée. Prenons une année après 863 pour laisser répandre la renommée des miracles opérés à Castres, une autre année pour l'acquisition des reliques de saint Vincent d'Agen qui furent portées à Conques le 21 janvier ; une autre encore pour organiser l'expédition d'Aronisde ; nous voilà en 866.

(1) *Acta SS. Bened.*, saec. IV, pars I, p. 643.

Il fallut au moins, d'après le récit, un délai de dix ans pour mener son dessein à bonne fin ; ce qui nous reporte à l'an 876. Et son *opération* ayant été accomplie au commencement de l'année, le 6 janvier, nous pouvons ainsi arriver à l'an 877 (1). C'est donc de l'an 877 environ à 883 que le corps de sainte Foy a paru à Conques. A l'appui de ceci, une charte dont la date est incertaine, mais qui paraît de peu antérieure à 878 (2), ne mentionne pas le corps de sainte Foy en signalant les principales reliques du monastère.

Reste à expliquer comment les deux récits de la translation, rédigés, surtout le premier, à une époque assez rapprochée de l'événement, ont fixé celui-ci au règne de Charles le Gros, tandis qu'il s'est accompli presque certainement sous le règne de Carloman (879-884). D'abord, à cette époque, tous les successeurs de Charlemagne portaient le nom de Charles : Charles le Chauve, Carloman, Charles le Gros, Charles le Simple. Il était facile, même à moins d'un siècle de distance, de confondre l'un avec l'autre. Et si le corps de sainte Foy est arrivé à Conques en 883, ce qui est très possible, on a pu aisément fixer la date de cet événement au règne de Charles le Gros, qui commença seulement un an plus tard (3).

Adon (4), qui a rédigé sa Chronique jusqu'en 874, mentionne la translation comme un fait accompli ; ce qui en reculera l'époque au moins en 874. Mais ce texte d'Adon semble avoir été interpolé par une main postérieure qui aura voulu mettre la Chronique à jour. En effet la mention de la translation de sainte Foy se trouve intercalée, on ne voit pas pourquoi, au milieu de celle des martyrs de la légion thébaine ; tandis que le Martyrologe du même auteur, en signalant sainte Foy, le jour de sa fête, ne dit rien de sa translation.

C'est le 14 janvier que le corps de sainte Foy arriva à Conques. Chaque année, à cette date, le monastère en célébra désormais l'anniversaire, sous le nom de fête de la Translation.

(1) *Cartul. de Conques*, p. IX-XI.

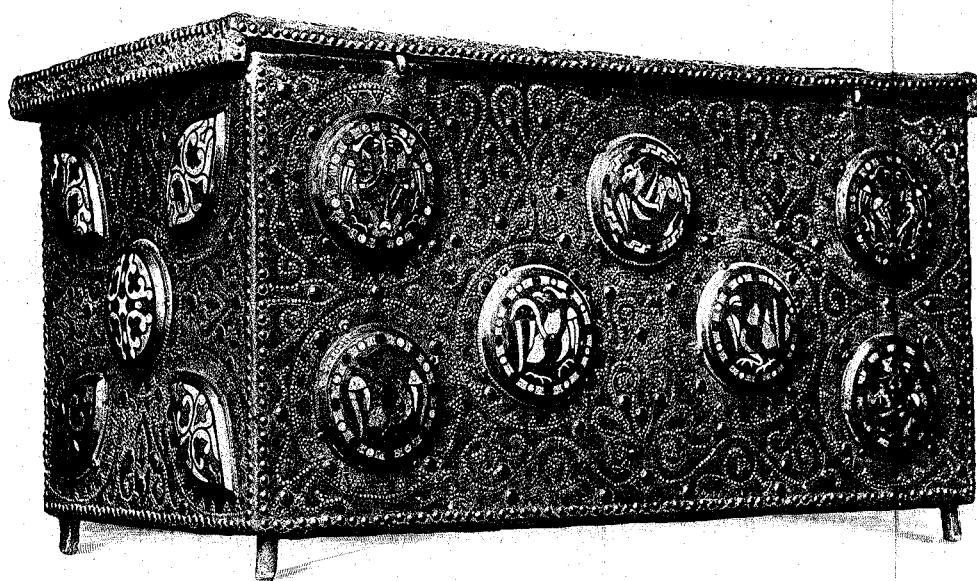
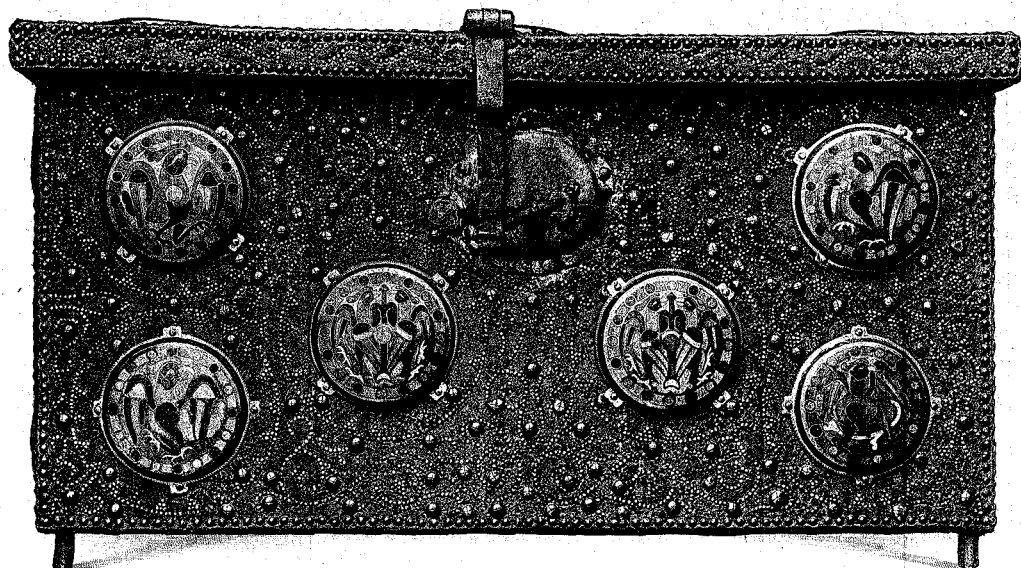
(2) *Cartul.*, n° 153.

(3) Autre explication que nous ne hasardons que pour ce qu'elle vaut. Notons d'abord que la Chronique et les deux Translations mentionnent *Carolo Minore*, Charles le Mineur. Quel est ce prince au surnom inconnu jusqu'ici ? La Translation rythmée, qui est la plus ancienne et a servi de base à l'autre Translation, identifie ce personnage avec Charles le Gros (gros de corps, *crassus*, mais faible d'esprit, *minor*). La Chronique, écrite postérieurement à la Translation rythmée, trouvant dans celle-ci ce surnom inédit d'un roi Charles, juge plus à propos de l'appliquer à Charles le Simple, estimant peut-être que le *Mineur* offre plus d'affinité avec le *Simple*. Pour expliquer l'origine de ce surnom inconnu, ne serait-ce point le cas d'invoquer une erreur de lecture et une faute de copiste ? L'auteur de la Translation, ayant sous les yeux l'original de la charte n° 4 du Cartulaire, qui contient la première mention du corps de sainte Foy à Conques et qui est datée *regnante Karlomanno*, aurait-il lu *Karolo minore* ? L'erreur est très possible avec l'écriture de cette époque.

(4) Mort en 875.

CINQUIÈME PARTIE

LE LIVRE DES MIRACLES DE SAINTE FOY



COFFRE EN CUIR ORNÉ D'ÉMAUX
Contenant les reliques de Sainte Foy
TRÉSOR DE CONQUES

Hélios Dujardin

Phot. Bouillet



SAINTE FOY DANS SA PRISON.
 Carton de tapisserie du XVII^e siècle.
 Collection Delabat de Savignac.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE



URGIES de tous côtés au moyen âge, les écoles, on le sait, furent prospères et leur réputation s'étendit au loin (1). Parmi ces écoles, une des plus célèbres fut celle que Fulbert ouvrit à Chartres à la fin du X^e siècle. « On y accourait, disent les auteurs de *l'Histoire littéraire de la France* (2), des pays les plus éloignés, d'Arles, de Liège, de Cologne, comme des lieux les plus voisins. Les Moines et les Clercs y allaient à l'envi écouter le vénérable Socrate qui la dirigeait. » M. l'abbé Clerval, dans sa remarquable étude sur les écoles de Chartres au moyen âge, nous a fait connaître bon nombre des élèves qui les fréquentaient (3). Au surplus, l'his-

(1) Ce chapitre est, pour la majeure partie, la reproduction de la préface de notre édition du *Liber miraculorum sancte Fidis*.

(2) Tome VIII, p. 262.

(3) A. Clerval, *Les écoles de Chartres au moyen âge du V^e au XVI^e siècle*, p. 58 et suiv.

torien Richer nous raconte le voyage périlleux qu'il accomplit, en 991, de Reims à Chartres, pour aller étudier dans cette dernière ville les *Aphorismes* d'Hippocrate, sous la direction d'Héribrand (1).

Un certain nombre de clercs, à l'exemple de Richer, vinrent de Reims pour perfectionner leurs connaissances scientifiques et littéraires. Parmi eux se trouva vraisemblablement Fulbert, qui devint bientôt le chef le plus illustre des écoles de Chartres. La réputation de son savoir et de sa sainteté attira auprès de lui un jeune homme désireux de profiter des leçons du maître renommé. Il s'appela Bernard, et selon toute probabilité, était originaire d'Angers. Il avait un frère, Robert, surnommé l'Angevin, plus jeune que lui, et qui devint, vers 1054, abbé de Cormery en Touraine. Toutefois, on ne sait rien de leur famille, et on ignore la date de leur naissance.

Durant son séjour à Chartres, Bernard eut occasion d'entendre de la bouche de Fulbert le récit des miracles qui s'opéraient auprès des reliques de sainte Foy, à Conques. Il conçut bientôt une grande dévotion pour l'illustre sainte, et il aimait à aller la prier dans la chapelle qui lui avait été dédiée aux portes de la ville. Toutefois, les merveilles qu'on lui attribuait, et dont la renommée faisait grand bruit, étaient tellement extraordinaires, que notre écolier hésitait à y ajouter foi, et ne pouvait se défendre de douter de leur vérité. L'envie le prit de s'en assurer et, pour cela, de se rendre à Conques. Il s'engagea même par vœu à accomplir ce pèlerinage dès que les circonstances le lui permettraient.

Sur ces entrefaites, il fut rappelé, vers 1010, par Hubert de Vendôme, évêque d'Angers, pour diriger son école épiscopale. « Bernard en prit soin pendant trois ans, et y eut beaucoup à souffrir de se voir, d'une part, empêché par un enchaînement d'affaires, d'accomplir son vœu, et de l'autre engagé avec des étudiants si peu avancés, qu'il ne pouvait profiter des leçons qu'il fallait leur donner (2). » Au lieu de leur enseigner la philosophie, comme il s'y attendait, il fut dans l'obligation de leur apprendre les principes de la grammaire. Cela dura trois années, au bout desquelles notre écolâtre, dégoûté du métier, quitta presque furtivement sa chaire pour accomplir son vœu et entreprendre le voyage depuis longtemps rêvé. Il séjourna vingt-cinq jours à Conques, y recueillit les plus éclatants miracles de la sainte, et en consigna le récit dans un livre qu'il dédia à son ancien maître Fulbert, devenu depuis 1006 évêque de Chartres. Il l'adressa aussi à Adalgerius, alors abbé de Conques, contemporain du roi Robert.

Bernard d'Angers nous apprend que, dans son premier voyage, il était

(1) *Hist.* IV, 50, ap. *Patrol. lat.* de Migne, t. 138, col. 147.

(2) *Hist. littér. de la France*, t. VII, p. 308.

accompagné d'un écolâtre du nom de Bernier (1), qu'il se rendit à Conques une seconde, puis une troisième fois en 1020, cette fois avec Sigebald (2), son secrétaire. Il put alors augmenter sa première relation, et rédiger un second et un troisième livres, d'étendue fort inégale. On conjecture qu'il reprit entre temps la direction de l'école épiscopale d'Angers, et qu'il fit même un séjour à la cour de Guillaume, comte de Poitiers.

« Bernard a laissé un autre écrit de sa façon. C'est la relation d'un pèlerinage qu'il fit, vers 1020, en la compagnie de quelques autres Angevins, à Notre-Dame du Puy en Velay ». Ce voyage peut-être fut l'occasion ou la suite de sa troisième visite à Conques.

Le *Liber miraculorum S. Fidis*, dans son intégrité, se divise en quatre livres. Les deux premiers devraient régulièrement en former trois, puisqu'il contiennent les récits que Bernard d'Angers écrivit lors de ses trois voyages au sanctuaire de Sainte-Foy (3). Les deux autres furent composés par un moine de Conques que nous avons mentionné déjà, et qui entreprit, au XI^e siècle même, de continuer l'œuvre de l'écolâtre et de publier le récit de nouveaux miracles opérés par la sainte. « Nous n'avons pas voulu, dit-il lui-même dans une sorte de prologue, ajouter les chapitres suivants sans prévenir le lecteur qu'ils n'étaient plus du même auteur, dans la crainte que cette confusion nuisit à l'authenticité et à l'autorité de l'ouvrage.... Nous n'y apposons pas notre nom, par respect pour la sainte (4). »

L'œuvre de Bernard d'Angers se trouve mentionnée de bonne heure. Déjà, au commencement du XIII^e siècle, Albéric de Trois-Fontaines, mort après 1241, dit dans sa Chronique : « *Ad sanctum Fulbertum episcopum Carnotensem Bernardus scolasticus Andegavensis edidit libellum miraculorum Sancte Fidis de Conchis, quae passa est in civitate Aginno sub impio Daciano cum beato Caprasio* (5). »

Les différents propres du Bréviaire d'Agen, édités au XVII^e et au XVIII^e siècles d'après le récit de la passion de sainte Foy publié par le P. Labbe, font une mention spéciale de l'œuvre des deux historiens, et semblent établir que la partie rédigée par l'écolâtre d'Angers fut réellement partagée en trois livres, correspondant aux trois voyages qu'il fit à Conques. La même mention des deux auteurs se retrouve dans des écrits du siècle suivant.

Les copies manuscrites du *Liber miraculorum* étaient répandues dans l'Eu-

(1) Liv. I, ch. XIII.

(2) Liv. II, ch. XIV.

(3) Le troisième livre commencerait avec le chapitre VII^e du livre II.

(4) Prologue du livre III.

(5) *Analecta bolland.*, 1889, p. 64. — *Monum. Germaniae*, XXIII, p. 76. — *Hist. littér. de la France*, XVIII, p. 279.

rope entière. Malheureusement certains copistes jugèrent à propos de faire un choix parmi les miracles ; ils les tronquèrent, modifièrent l'ordre primitif, et même confondirent ceux du moine anonyme avec ceux de Bernard, et donnèrent leur compilation comme l'œuvre de ce dernier. Plusieurs même de ces manuscrits, où ne se trouvait pas l'Épître dédicatoire à Fulbert, ne présentaient plus de nom d'auteur.

C'est l'un de ces derniers, provenant de la riche bibliothèque des Chifflet de Besançon, que le P. Labbe publia dans sa *Bibliotheca nova manuscriptorum* (1). La Patrologie latine de Migne reproduisit (2), en 1853, le texte publié par le P. Labbe, en y ajoutant cependant l'Épître dédicatoire d'après Mabillon (3), qui l'avait empruntée à un manuscrit conservé à Chartres.

Les Bollandistes (4), en 1770, publièrent une autre version provenant de la célèbre bibliothèque de la reine Christine de Suède, et conservée au Vatican ; ils y joignirent, sous forme d'appendice, un certain nombre de miracles empruntés, les uns à un manuscrit conservé autrefois à la Chartreuse de Strasbourg, les autres à la *Bibliotheca* du P. Labbe. Ils avaient collationné leur texte avec celui de ce dernier pour les miracles, et avec celui de Mabillon pour le prologue.

Quatre manuscrits alors connus avaient été utilisés pour ces diverses publications.

Le premier, conservé aujourd'hui à la Bibliothèque du Vatican, faisait partie auparavant de la collection de la reine Christine de Suède. Il a été écrit au XII^e siècle. C'est une de ces compilations fantaisistes dont nous avons parlé. On n'y trouve le récit que de vingt-quatre miracles, distribués d'une manière tout à fait arbitraire. Dans la transcription qu'ils en ont donnée, les Bollandistes, ignorant l'œuvre du moine anonyme, que cependant ils soupçonnèrent, et remarquant dans trois de ces récits des particularités et des détails qui leur semblaient étranges et inexplicables, les supprimèrent complètement. Quant aux autres, ils les groupèrent en dix chapitres partagés en trois livres. Puis, dans un appendice, ils recueillirent sept autres récits, dont cinq furent empruntés à la *Bibliotheca* du P. Labbe, et les deux autres à un manuscrit de la Chartreuse de Strasbourg dont nous allons parler. Le style des trois miracles omis par les Bollandistes présente avec celui des autres chapitres du moine anonyme des dissemblances qui pourraient faire soupçonner la collaboration d'un autre moine, qui les aurait introduits à la suite du texte et

(1) Tome II, p. 531.

(2) Tome 161.

(3) *Annal. ord. S. Benedicti*, tome IV, p. 703.

(4) *Octob.* III, p. 302.

avant l'épilogue. C'est ainsi que bon nombre de phrases n'offrent pas de sens compréhensible ; que la trame des récits est lâche et mal ourdie ; qu'on y rencontre, particulièrement dans le troisième chapitre, des digressions singulières ; qu'on y trouve des expressions inusitées jusque-là et des redondances et oppositions de mots tout-à-fait étranges.

Le second manuscrit, qui a fourni aux Bollandistes deux fragments, faisait partie de la bibliothèque de la Chartreuse de Strasbourg. Le catalogue de cette bibliothèque, qui comptait 365 volumes, en partie manuscrits, tous détruits aujourd'hui, fut dressé vers 1525, et forme un volume in-4°, conservé aux Archives de Saint-Thomas de Strasbourg. Il a été publié par M. C. Schmidt (1). Le *Liber miraculorum*, qui n'y est pas mentionné expressément, faisait sans doute partie de quelqu'un des recueils de miracles qui y sont catalogués.

Le troisième ne nous est connu que par la transcription que nous en ont laissée le P. Labbe, et, d'après lui, la *Patrologie* de Migne. Nous savons seulement qu'il faisait partie de la Bibliothèque des Chifflet de Besançon, et qu'il fut communiqué au P. Labbe par le P. Pierre François Chifflet, comme lui de la Compagnie de Jésus. Mais nous ignorons et à quelle époque remontait ce manuscrit, et en quelles mains il passa lors de la dispersion de la riche bibliothèque à laquelle il appartenait.

Le quatrième existe encore. Il provient de l'abbaye de Saint-Pierre de Chartres, et appartient à la bibliothèque de cette ville. La souscription qui se lit au bas d'une des dernières pages (f° 319 v.) indique le nom sous lequel il était désigné, et la date à laquelle il fut terminé (1373) : *Explicit liber qui dicitur Apothecarius moralis monasterii S. Petri Carnoten : divina gratia permitente noviter compilatus anno domini m° ccc° lxxiiij°*. Le *Liber miraculorum sancte ac beatissime Fidis, virginis et martiris, editus a Bernardo scolastico, Andecavine scole magistro* y occupe les feuillets 178 v° -197 r°. Les miracles de sainte Foy y sont au nombre de 24, précédés de l'Épître dédicatoire : *Incipit epistola ad domnum Fulbertum, episcopum Carnotensem...* publiée pour la première fois par Mabillon en 1707. Les nouveaux Bollandistes ont reproduit ceux des miracles, au nombre de onze, qui étaient jusqu'alors inédits. Quatre d'entre eux ne se trouvent que dans ce manuscrit.

A ces quatre manuscrits, dont nous avons fait connaître les éditeurs successifs, nous pouvons en ajouter six autres dont personne avant nous n'avait fait l'objet d'aucune publication.

(1) C. Schmidt, *Zur Geschichte der aeltesten Bibliotheken und der ersten Buchdrucker zu Strassburg*. — Cf. *Revue d'Alsace*, 1877, p. 60 : *Livres et bibliothèques à Strasbourg au moyen âge*, par Ch. Schmidt.

Le plus ancien, écrit à la fin du x^e siècle, a été trouvé en 1890, à Conques, parmi les papiers de la famille Bénazech, dont un des membres contribua, pendant la période révolutionnaire, à sauver le précieux trésor de l'abbaye, où il était chanoine (1). La majeure partie de l'ouvrage a péri ; il n'en subsiste que quinze chapitres complets, et quatre plus ou moins tronqués : tous appartenaient au dernier livre rédigé par le moine anonyme. Quatre de ces chapitres ne se trouvent que dans cette version.

Vient ensuite, par ordre de date, un important manuscrit, écrit dans les premières années du xii^e siècle, et conservé à Schlestadt. C'est au chanoine Mury que revient l'honneur de l'avoir remarqué et signalé le premier. La première copie en a été faite pour nous sous sa direction. Elle a été collationnée sur l'original par M. l'abbé Gény, bibliothécaire de la ville de Schlestadt. Nous l'avons nous-même revue avec tout le soin possible sur le manuscrit, et son texte a fait le fond de notre édition critique du *Liber miraculorum sancte Fidis*.

L'écriture du manuscrit de Schlestadt est de deux mains différentes, l'une ferme et sûre, l'autre moins assurée, et, selon toute apparence, d'une personne plus âgée. Dans les 90 feuillets qui composent le *Livre des miracles*, onze pages seulement sont de la seconde ; la première a écrit tout le reste. De magnifiques initiales, de grandes dimensions, ornées de feuillages et d'entrelacs, quelques-unes même historiées de personnages et d'animaux, sont dessinées au commencement des chapitres. Dans toute la partie du *Liber* qui est l'œuvre de la première main, ces lettres sont rehaussées de bleu, de rouge et de vert ; dans le reste du manuscrit, les rehauts de couleurs n'ont pas été exécutés. Les titres des chapitres sont écrits en rouge. Un correcteur a revu avec soin le travail du copiste. Nous avons remarqué, en faisant notre travail de collation, que ce dernier, lassé sans doute par la longueur de son travail, devient de moins en moins attentif, et laisse échapper des fautes plus nombreuses. Le correcteur, de son côté, semble mettre d'autant plus de soin à les relever, et finit par sacrifier impitoyablement des formes irrégulières qu'il épargnait d'abord. Le manuscrit de Schlestadt est de beaucoup le plus complet de ceux que nous connaissons. Il renferme, après l'épître dédicatoire de Fulbert, 47 miracles dont le récit est mis sous le nom de Bernard d'Angers, et qui forment deux livres. Le prologue qui suit, deux autres livres de miracles au nombre de 48, et l'épilogue ont été composés par le moine anonyme. Ce dernier donna à tout l'ouvrage le nom de PANARETOS, qu'il expliquait ainsi :

(1) Voir plus haut, page 161.

totumque libellum Panaretos quod est omnium virtutum liber nuncupare decrevimus (1).

Au Musée Britannique de Londres appartient une autre version, transcrite en France dans la deuxième moitié du xiii^e siècle. Au verso du premier feuillet se trouve la table des matières, dont l'écriture est de la même main que celle du manuscrit. Ce dernier n'a pas de titre. Les noms des saints dont il y est question sont écrits en tête des pages où il en est fait mention. Enfin, cinquante-deux grandes lettres enluminées forment les initiales des chapitres. Les miracles de sainte Foy, qui s'y trouvent à la suite de la Passion de la sainte, sont au nombre de vingt-et-un. Six d'entre eux ne se trouvent que dans ce manuscrit.

Le xiii^e siècle nous fournit un texte conservé à Namur. Les miracles de sainte Foy y forment cinq chapitres, dont le premier seul est précédé d'un titre. Encore ces chapitres sont-ils composés avec la plus étrange fantaisie, au moyen de fragments empruntés à un recueil plus complet et réunis sans méthode. A la fin du cinquième chapitre a été ajoutée la conclusion du moine anonyme, mais très écourtée. Ce manuscrit a appartenu jadis à l'abbaye de Saint-Hubert, d'après la souscription qui se lit à la fin du volume : *Liber monasterii sancti Huberti in Arduena*. Il appartenait, au moment de la Révolution, à la riche bibliothèque de l'abbaye de Broigne, située à Saint-Gérard, près de Namur. Une partie des manuscrits de cette bibliothèque fut alors déposée à l'hôtel de ville de Namur, et, plus tard, versée dans la bibliothèque publique de cette ville.

La bibliothèque de l'abbaye bénédictine de Melk, aux portes de Vienne (Autriche), possède un manuscrit du xiv^e ou du xv^e siècle, qui contient 37 récits de miracles de sainte Foy. Il semble avoir été compilé d'après celui de Schlestadt. Nous voyons en effet qu'il y est question, dans le premier chapitre, du miracle relatif à la fondation du prieuré de cette ville. De plus, les récits, à l'exception d'un seul, se retrouvent dans le même ordre que dans le manuscrit alsacien. Le manuscrit de Melk, tout en ne fournissant l'indication d'aucun chapitre nouveau et inédit, semblerait être, au moins à notre connaissance, le plus considérable après celui de Schlestadt. Toutefois, il résulte d'un examen moins superficiel qu'il s'agit ici d'un recueil bien différent des autres par la nature de sa composition. Les miracles y sont racontés aussi brièvement que possible, et accompagnés parfois de réflexions empruntées aux Livres saints. Il semble qu'on ait eu le dessein de faire, à l'occasion

(1) « Et nous avons résolu de donner au recueil tout entier le titre de *Panaretos*, c'est-à-dire le livre de toutes les merveilles. »

des merveilles accomplies par sainte Foy, un livre de piété ou de méditations, d'un format commode et portatif. L'auteur a soigné son style, il laisse de côté les aspérités de style de l'original, mais là où ce style lui plaît, il le prend mot pour mot.

Enfin l'abbaye de Klosterneubourg, aussi en Autriche, conserve un manuscrit du Livre des miracles, écrit au xiv^e siècle. Il est identique à celui de l'abbaye de Melk, et semble, comme ce dernier, provenir de Schlestadt.

De ces dix manuscrits (1), celui de Schlestadt est le plus important. Il provient du prieuré de Sainte-Foy, établi dans cette ville par les moines de Conques en 1094. Cette provenance est attestée par les lignes suivantes, qui se lisent au verso de la couverture : *Iste liber est monasterii sancte Fidis in Selezlat Argentinensis dyocesis. Qui ipsum furetur, nunquam per eam sibi requies detur.*

D'autre part, on trouve dans le même volume une liste, datée de 1293, des livres faisant partie de la bibliothèque de l'église Sainte-Foy à *Sletzlat*. Parmi ces livres est mentionné le recueil des Miracles de sainte Foy.

Il est plus difficile de déterminer son lieu d'origine.

Nous ne croyons pas devoir tirer d'autre conclusion de la formule *nostra Gallia* (2), dans le cas où la copie aurait été faite à Schlestadt, qu'une preuve du soin apporté par le scribe à copier exactement le texte qu'il avait sous les yeux.

Mais nous ne saurions oublier ici les relations qui unissaient le prieuré de Schlestadt au monastère de Conques (3). L'abbaye rouergate devait faire participer sa fille d'Alsace à ses faveurs temporelles et spirituelles, et lui donner tout ce qui pouvait entretenir chez elle le culte de leur commune patronne. De là à inférer qu'elle ait pu lui envoyer, pour l'édification des religieux, un recueil contenant le récit des prodiges de la sainte, il n'y a qu'un pas, qu'il ne serait peut-être pas téméraire de franchir. Nous pourrions d'ailleurs nous croire autorisés à le faire par ce fait que certains mots grecs, qui se retrouvent dans les deux manuscrits de Schlestadt et de Conques, y sont accompagnés de la même glose, destinée à les expliquer à des lecteurs incapables de les comprendre.

Ainsi, à défaut de preuves certaines, toutes les présomptions semblent se réunir et prendre corps en faveur de l'origine conquoise du manuscrit dont nous parlons.

(1) Ces pages étaient sous presse, lorsque M. le capitaine du génie Salesses a eu la bonne fortune de découvrir, aux archives de Rodez, un feuillet double provenant d'un manuscrit du *Livre des miracles* dont le reste semble perdu. Cette version fut transcrite dans le premier tiers du xii^e siècle. Nous donnerons plus loin la traduction d'un fragment de ce manuscrit qui était inédit jusqu'à ce jour. — Cf. Bouillet, *Un manuscrit inconnu du Liber miraculorum sancte Fidis*, dans les *Mém. de la Soc. des Antiquaires de France*, 1898.

(2) Liv. II, ch. III.

(3) V^e plus haut, p. 336 et suiv.

Malgré les remaniements qui ont pu être introduits par le moine anonyme, il subsiste encore, entre les récits recueillis par Bernard et ceux qu'il a ajoutés à ces derniers, des différences notables et caractéristiques. Le style des deux premiers livres, en dépit des retouches, est plus vif et plus alerte, et ce n'est que dans les deux autres que se rencontrent quelques expressions grecques.

Les deux écrivains ont-ils vu de la même façon ? Il est permis d'en douter. L'écolâtre, tombé au milieu d'un monde nouveau pour lui, est émerveillé de ce qu'on lui raconte et de ce qu'il voit. Ce qui le frappe, c'est la magnificence du culte rendu à la sainte, c'est la vénération dont sa statue est l'objet, c'est l'empressement des pèlerins, la profusion des cierges qui se consomment, l'éclat et le nombre des présents, la richesse et la beauté des bijoux que possède le trésor, le soin jaloux avec lequel sainte Foy affirme ses exigences et punit ceux qui lui résistent ou lui font outrage. Il décrit avec complaisance l'église et ses diverses parties, la merveilleuse statue d'or, les guérisons qu'on lui a racontées. Il est venu jusqu'à trois fois pour contrôler la vérité de ce qu'il a entendu avec surprise, et il ne veut rien écrire qu'il n'ait soumis à une enquête minutieuse et sévère.

Le moine inconnu, lui, est de la maison, et rien de la maison ne l'étonne plus. Il lui suffit d'ouvrir les yeux pour voir arriver ceux qui viennent rendre grâces, et les oreilles pour entendre et recueillir leurs récits. Les merveilles qui s'accomplissent chaque jour sont si nombreuses, qu'il ne peut les raconter toutes (1). Forcé lui est de choisir dans le nombre, et, lorsqu'il mettra la dernière main au livre qu'il nous a laissé, il ne le fermera pas sans avoir la velléité de l'augmenter encore (2).

Ce qu'il raconte, ce ne sont plus seulement ces miracles faciles et parfois entourés de circonstances plaisantes que le vulgaire appelait les *Badinages de sainte Foy*, mais délivrances ardues de prisonniers, guérisons éclatantes, voire même trois résurrections de morts. Et toutes ces merveilles, sauf quelques exceptions, ce n'est pas par ouï-dire qu'il les a apprises. Ou bien il en a été le témoin (3) ; ou bien il a vu ceux qui en ont été favorisés, lorsqu'ils ont apporté le témoignage de leur gratitude.

Nous aurions voulu trouver dans son œuvre des renseignements qui eussent constitué, par leur réunion, une sorte de biographie de l'écrivain. Il a été si bien absorbé par ce qu'il voyait ou entendait, qu'il n'a pas parlé de

(1) Liv. III, Prologue. — Liv. IV, ch. VII-IX.

(2) Liv. IV, Epilogue.

(3) Liv. III, ch. VII-XV.

lui-même. Depuis longtemps était mort Gerbert — *beatæ memoriae* (1) — qui semble avoir partagé avec Bégon II, de 996 à 1004, le gouvernement de l'abbaye ; depuis longtemps étaient tombés dans l'oubli des faits contemporains de la construction de l'église (2) ; voilà tout ce que nous transmet le moine en dehors des miracles qu'il a pu apprendre ou constater. Nous sommes donc absolument dépourvus de renseignements sur son propre compte. Aucun chroniqueur ne nous fait connaître l'histoire des provinces du Midi de la France et de leur état social pendant le haut moyen âge. Les nombreuses chartes qui nous ont été conservées de cette région, si importantes qu'elles soient, sont impuissantes cependant à combler cette lacune. Aussi, à ce point de vue spécial, les renseignements fournis par l'écolâtre d'Angers et par son continuateur sont-ils d'une haute valeur, et leur importance ne saurait être mise en doute. Les personnages mis en scène ont, pour le plus grand nombre, vécu dans le Rouergue, le Quercy, l'Auvergne ou le Languedoc ; c'est dans ces provinces ou dans leur voisinage que se passent la plupart des faits racontés. Les mœurs souvent brutales des seigneurs, l'oppression des faibles et des petits par les grands et les puissants, mille détails de mœurs et de coutumes, mille renseignements sur les institutions et les usages de la vie privée et de la vie sociale, tout cela passe sous nos yeux à mesure que nous lisons le *Livre des miracles* de sainte Foy. Nous y voyons aussi quelle diffusion prodigieuse avait prise le culte de cette martyre, et quelle confiance en son pouvoir surnaturel poussait vers son tombeau la foule des pèlerins avides de ses faveurs.

La traduction du *Livre des miracles*, que nous allons mettre sous les yeux du lecteur, a été exécutée aussi fidèlement que possible sur le texte latin. Nous nous sommes appliqués à lui conserver dans notre langue le parfum de naïveté et la saveur qui en font une œuvre si intéressante aussi bien pour l'histoire de ces temps peu connus que pour celle de notre sainte elle-même.

Nous croyons cependant utile et intéressant de faire précéder notre version de quelques rapides considérations sur l'authenticité de récits si merveilleux et sur le degré de croyance qu'ils méritent.

Leur authenticité est garantie par l'âge même des manuscrits qui les reproduisent. L'un de ces manuscrits, celui de Conques, est contemporain de l'un des deux auteurs du *Liber miraculorum*. Plusieurs autres, du XII^e siècle, ont été transcrits à peu de distance des faits. Les divers manuscrits qui ont

(1) Liv. III, ch. XIV.

(2) Liv. IV, ch. XXIV.

reproduit le texte latin, à des époques diverses, jusqu'au xiv^e siècle, restent à peu près identiques dans les récits qui leur sont communs.

Les Bollandistes, tout en rendant justice à la sincérité du premier auteur du *Liber*, suspectaient l'authenticité de son œuvre, parce qu'ils n'en connaissaient qu'un texte mutilé, dans lequel le transcritteur avait confondu pêle-mêle les récits de Bernard d'Angers et ceux du moine son continuateur, en les attribuant tous au premier. Apercevant la trace de plus d'une main dans cet écrit hybride, ils avaient conclu à une interpolation. La découverte du manuscrit de Schlestadt a fourni l'explication de la difficulté; ce manuscrit a restitué à l'œuvre primitive son caractère et affirmé la date de son origine.

Examinons brièvement quelle croyance il faut accorder à ces récits merveilleux. La question est complexe; sa solution dérivera de plusieurs éléments.

D'abord, la narration présente en elle-même un caractère de sincérité non équivoque qui frappe tout lecteur. Puis, le premier et principal auteur était un homme des plus graves et des plus cultivés de son temps. La nature même de ses études et de ses occupations devait le rendre circonspect dans le choix de ses récits. En outre le futur historien des miracles, en les entendant raconter par la renommée populaire, les regarda d'abord comme des fables, dit-il lui-même, et n'y ajouta aucune croyance (1). Arrivé à Conques, il se posa d'abord en critique persifleur de la dévotion populaire à la statue d'or de sainte Foy (2). Mais bientôt, au récit des merveilles opérées, à l'attestation des témoins oculaires et des miraculés eux-mêmes, au spectacle des prodiges dont il fut témoin et à la vue de la multitude des pèlerins accourus des contrées les plus lointaines pour rendre grâce à la sainte de ses faveurs merveilleuses, il dut se rendre; il se fit même l'historien des prodiges auxquels il n'avait pas cru jusque-là. Peut-on souhaiter plus de garanties de sincérité et d'impartialité?

Bernard mérite donc quelque créance, quand il dit lui-même : « Je n'accueillerai pas avec crédulité tous les récits que l'on me fera, et je me montrerai difficile pour leur accorder ma croyance... (3) Ces miracles sont récents et incontestables... (4). Je me suis attaché avec le soin le plus scrupuleux à la recherche de leur véracité qui est indiscutable (5). » Il est un miracle, ajoute-t-il, qui est le plus extraordinaire et le plus célèbre de tous : c'est

(1) Epître dédicatoire.

(2) Liv. I, ch. XIII.

(3) *Quicquid narratum fuerit... non simplex ad audiendum nec facilis ero ad credendum.* Epître dédicatoire adressée à Fulbert.

(4) *Miracula... sunt nova et indubia.* Id.

(5) *Quorum inviolabili veritate diligentissime a me exquisita, quia nichil verius.* Id.

la guérison de l'aveugle Guibert dont les yeux, violemment arrachés de leur orbite, ont été merveilleusement reformés et restitués. « Ce prodige étant comme le fondement des autres, j'ai jugé à propos de le placer à la tête du recueil, et ma relation ne fait que reproduire le récit du miraculé, non seulement pour le sens, mais encore mot pour mot, à mesure que je l'écoute, sans souci pour les longueurs (1). » Du reste cet homme, connu de toute la région, survécut trente ans à sa guérison et devint lui-même l'objet de la curiosité universelle ; sa vue fut longtemps l'un des attraits du pèlerinage.

On pourrait croire que ces récits miraculeux étaient acceptés avidement et sans examen par les populations de cette époque dont il est de mode d'accuser l'excessive crédulité. Telle n'est pas l'histoire vraie. Bernard d'Angers a dû consacrer un chapitre entier à la réfutation de ses contradicteurs (2). Et, lorsqu'il raconte un prodige, il ne manque pas de produire ses témoignages et ses références, toujours choisis avec soin. Son continuateur, lui aussi, se plaint maintes fois, et amèrement, de l'ardeur de ses contradicteurs. Pour nous, loin de nous en plaindre, nous invoquons ces contradictions comme une garantie de plus en faveur de l'autorité de ces récits ; leur discussion a forcé l'historien à plus d'exactitude et de sévérité.

Mais si nous concluons à admettre la vérité des faits, la sincérité de l'historien, nous ne voulons pas prétendre pour cela que tous les faits racontés soient des miracles et que, parmi les vrais prodiges, tous soient du même ordre, de la même importance et de la même certitude. La simple lecture suffit pour en juger. Qu'il y ait eu cependant de vrais et nombreux miracles opérés à Conques, ceci nous paraît hors de conteste, car la faveur miraculeuse est la cause et le mobile ordinaire d'un pèlerinage ; et quel pèlerinage a vu une telle affluence que celui de Conques au moyen âge ?

Les divers manuscrits que nous venons de signaler ne contenant pas le même nombre de récits miraculeux, la table que nous donnons ci-après montre ce qu'ils ont de commun et ce qu'ils ont de particulier. Pour plus de simplicité, nous désignerons chacun des manuscrits par une initiale :

S. Manuscrit de Schlestadt. — XII^e s.

C. Manuscrit de Conques. — XI^e s.

V. Manuscrit du Vatican. — XII^e s.

B. Manuscrit reproduit par le P. Labbe.

A. Manuscrit de Chartres. — XIV^e s.

(1) Epître dédicatoire.

(2) Liv. I, ch. VII.

X. Manuscrit de la Chartreuse de Strasbourg, d'après les *Acta Sanct.*

L. Manuscrit de Londres. — XII^e s.

N. Manuscrit de Namur. — XIII^e s.

M. Manuscrit de Melk. — XIV^e s.

TABLE DE CONCORDANCE DES MANUSCRITS

LIVRE PREMIER

S	V	B	A	M	N	L
Epître dédicatoire			Epître dédicatoire			
1	1	1	1	2	1	1
2	2	3	..	2
3	..	2	2	4	..	3
4	18	3	3	5
5	3	6
6	7
7
8	8
9	5	2	4
10	9
11	10
12	11
13	12
14	13
15	4	14	..	5
16
17
18	..	4	4	15
19	..	5	5	16
20
21	17
22	6	6	..	18	..	6
23	19	19
24	7	7	6
25
26
27
28	8	8	7	20
29	9	9	..	21	..	8
30	10	10	..	22	..	9
31	8	23
32	11	11	9	24	3	10
33	12	12	11
34

LIVRE SECOND

<i>S</i>	<i>V</i>	<i>B</i>	<i>A</i>	<i>X</i>	<i>M</i>	<i>N</i>	<i>L</i>
1	13	25
2	..	13	26
3
4	10
5
6	14	14	27	..	20
7	15-16	28	4-5	12-13
8
9
10	29
11	18
12	30
13	2	31
14	1	32
15

LIVRE TROISIÈME

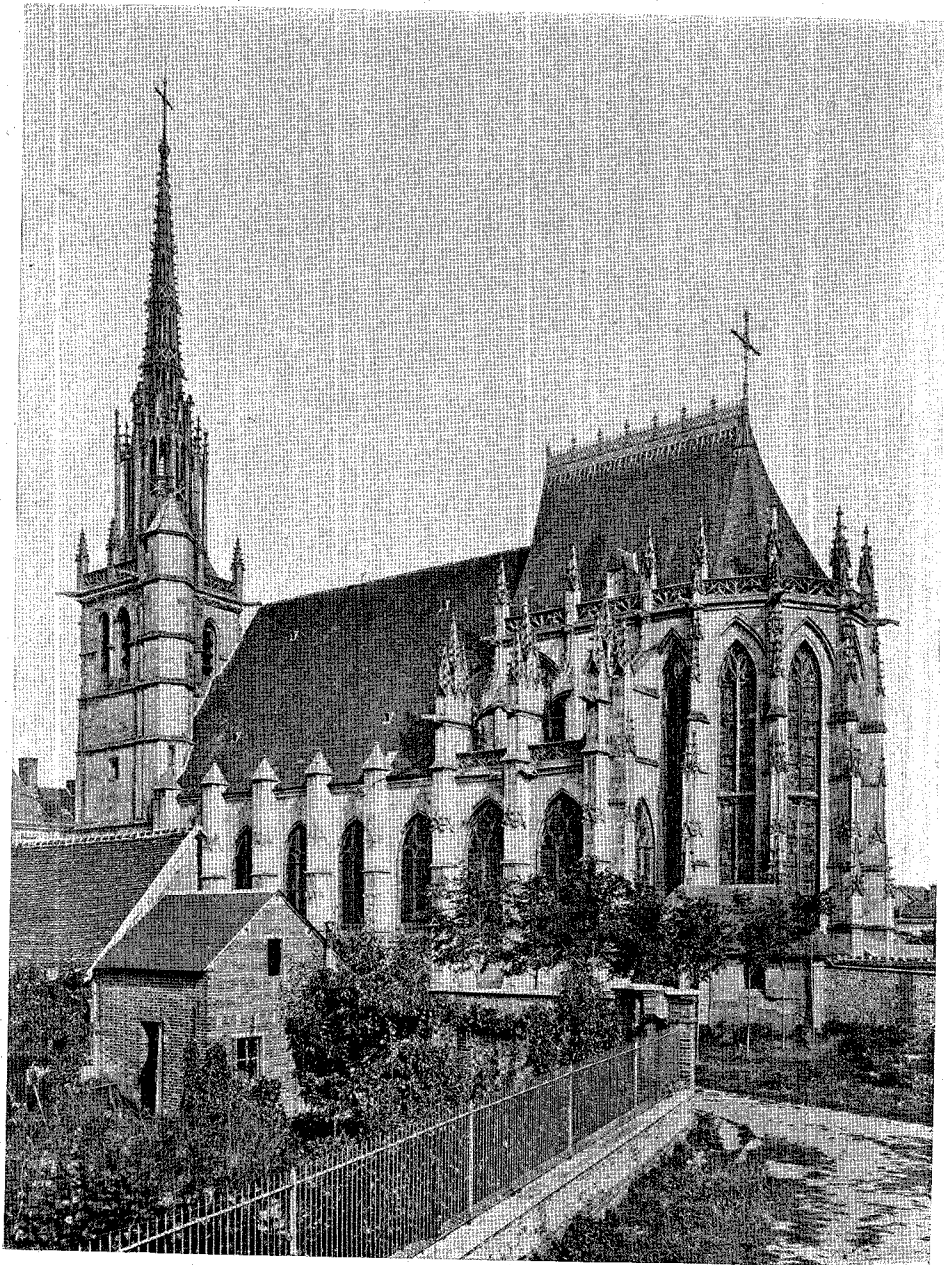
<i>S</i>	<i>B</i>	<i>A</i>	<i>M</i>
Prologue			
1	34
2	33
3	35
4	36
5	37
6
7
8	15	13	..
9	16	14	..
10	..	15	..
11	18	16	..
12	..	17	..
13
14
15
16	22	11	..
17	..	12	..
18
19
20
21
22
23	..	20	..
24

LIVRE QUATRIÈME

S	C	V	B	A	N	L
1	..	17	14
2
3
4
5
6	fragm.
7	9
8	10	..	19
9
10
12
12	17	20
13	18	21
14	19
15	20
16	21
17	22
18	23	..	20
19	24
20	25
21	27
22	28
23	32	..	21	19
24	..	24	5	..

APPENDICES

S	C	V	A	M	L
..	16
..	26
..	29
..	30
..	31
..	21
..	22
..	23
..	24
..	..	22
..	..	23
..	..	24
..	15
..	16
..	17
..	18
..	19
..	21
fondat. Schlest.	fondat. Schlest.	..



CONCHES (Eure)
Église Sainte-Foy
xv^e siècle (V. p. 284)

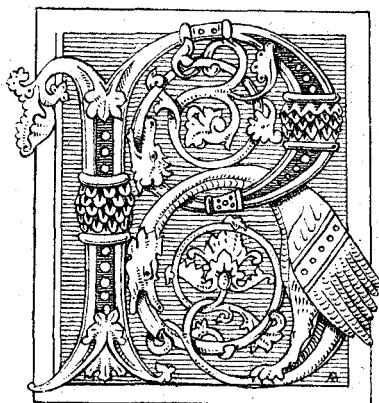


LE LIVRE DES MIRACLES DE SAINTE FOY.
Manuscrit de Schlestadt. — (xii^e siècle.)

LIVRE DES MIRACLES DE SAINTE FOY

ICI COMMENCE LE LIVRE DES MIRACLES DE LA SAINTE ET GLORIEUSE VIERGE MARTYRE FOY,
PUBLIÉ PAR BERNARD, ÉCOLÂTRE, MAÎTRE DE L'ÉCOLE D'ANGERS

Ici commence l'épître au seigneur Fulbert, évêque de Chartres.



ERNARD, le dernier des écolâtres, au plus pieux et au plus savant des hommes, à Fulbert, évêque de Chartres, souhaite la faveur de la souveraine béatitude.

Lorsque j'avais l'avantage de vivre auprès de vous, à Chartres, et de jouir de vos leçons, il m'arrivait souvent de me rendre hors des murs de la ville, à la petite église de Sainte-Foy (1), pour y écrire ou y prier. Or, dans le cours de nos conversations, je m'en souviens, nous nous étions entretenus plusieurs fois de la sainte martyre et des miracles innombrables opérés par la toute-puissante bonté du Christ au monastère de Conques où sont conservées ses précieuses reliques. Ces prodiges étaient célébrés avec un tel enthousiasme par la renommée populaire, ils étaient tellement extraordinaires que je les regardais comme des fables et que je ne pouvais

(1) Voir, p. 279, la notice relative à cette église.

y ajouter foi. Mais la vérité devait, grâce à Dieu, se faire jour. Voyant que l'Europe presque entière s'entretenait de ces miracles et leur accordait créance, je conçus au fond de mon cœur le désir de plus en plus vif de visiter la basilique de la sainte martyre, dans le dessein de m'informer. Enfin la chose en vint à ce point que je formulai un vœu et que, pour le mieux fixer dans ma mémoire, j'en inscrivis l'époque et le jour dans mon livret manuel. Sur ces entrefaites il arriva que je me rendis dans la ville d'Angers, à la prière de l'évêque de cette cité. Là, pendant trois ans, perdant, à vrai dire, en de futiles bagatelles un temps consacré à l'étude, j'ai laissé passer le terme de mon vœu. J'attendais une occasion favorable, mais par suite d'un enchaînement d'occupations et de soucis, je fus déçu dans mon attente et, comme le poisson prisonnier dans le filet, plus je faisais effort pour m'échapper, plus je m'embarrassais dans des liens qui se resserraient davantage. Enfin, craignant de paraître prendre conseil de l'indolence, sous le prétexte de l'opposition des événements, sentant aussi que ces embarras étaient des pièges cachés et presque inextricables, tendus contre moi par la perfidie du démon dans le but de me détourner entièrement de mon pieux dessein par ses artifices, je me suis soudainement arraché à toutes ces occupations, et me voici, par la grâce de Dieu, parvenu au terme désiré de mon pèlerinage auprès du tombeau de la glorieuse martyre.

Ici, dès que j'eus commencé à me livrer aux informations relatives aux prodiges de sainte Foy, j'entendis de diverses personnes le récit d'une telle multitude de miracles que j'en aurais été accablé et découragé, si j'avais eu moins d'ardeur à les recueillir. Or j'ai eu le bonheur de connaître et de voir moi-même un homme dont les yeux, violemment et complètement arrachés de leur orbite, ont été quelque temps après réintégrés sans aucune trace de mutilation, d'après le témoignage de la province tout entière ; en ce moment même, il comparait devant moi, je l'ai devant les yeux, et je vais écrire sa narration sous sa dictée. Ce miracle étant comme le fondement des autres, je crois devoir le placer en tête de ces récits et en reproduire la relation dans toute sa prolixité, telle que je la recueille de sa bouche, non seulement pour le sens, mais encore mot pour mot, sans souci des longueurs. A ce premier récit, dans ma hâte de m'en retourner, j'ai jugé à propos d'ajouter seulement quelques miracles, en très petit nombre. Quant aux autres, j'ai recueilli des notes rapides et sommaires sur les plus remarquables, parmi ceux qui sont de notre époque et dont les témoins, encore à ma portée, fournissent une relation exempte de fables et empreinte de tous les caractères de la plus évidente sincérité. Je me propose, avec l'aide de Dieu, de rapporter ces notes dans mon pays où je les rédigerai à loisir, pour leur donner une forme plus ample et plus digne du lecteur.

Lorsque vous aurez reçu ce recueil, ô le plus docte des hommes, retouchez-en seulement la forme ; car, si mes récits témoignent de mon inexpérience et de mon inhabileté dans l'art de bien dire, du moins je n'ai pas accueilli leur relation avec crédulité et je me suis montré difficile pour leur accorder créance. Si donc il vous semble que le style déshonore un sujet si élevé en se montrant trop inférieur, vous qui, tous l'attestent, brillez sans rival au plus haut sommet de la science, prêtez, sans crainte de m'offenser, à un sujet d'une telle élévation et d'une telle richesse l'élévation et la richesse de votre langage ; ainsi le lecteur ne sera pas dégoûté de cette histoire véridique par l'insuffisance du style, et une matière si excellente ne sera pas avilie par l'indignité de la forme. Ce serait en effet une témérité des plus blâmables d'offrir à l'attention des savants, auxquels ce serait manquer de respect, une histoire dont l'objet est si relevé et si ardu, si je ne m'étais excusé

de cette audace par le motif que je viens d'exposer. Au surplus, j'ajouterai qu'il est préférable de recueillir ces merveilles divines, aujourd'hui qu'elles sont encore récentes et que leur authenticité est palpable, et de les voir publiées dans une forme quelconque, mais sans altération de la vérité, par un scolastique, si ignoré soit-il, plutôt que d'interroger dans l'incertitude tous les points de l'horizon et d'attendre l'apparition fort douteuse d'un historien. Je ne suis donc pas bien coupable, ce me semble, si, contraint par la disette des écrivains, j'ose entreprendre dans la mesure de mes forces la relation des divines faveurs.

Du reste je vous avertis, ô vous tous qui lirez ces pages, de ne point vous choquer au sujet de la disposition observée dans cet écrit et du défaut d'ordre chronologique ; l'urgence inexorable de mon retour ne me laisse le loisir de corriger que les défauts nuisibles au fruit de cette lecture. C'est pourquoi, dans cet écrit où j'entreprends, avec l'aide de Dieu, de retracer les miracles de sainte Foy, les récits ne seront pas rangés par ordre chronologique, mais groupés par similitude. Et, comme je me suis attaché avec le soin le plus scrupuleux à la recherche de leur véracité, qui est indiscutable, je vous prie d'accorder à cette relation une pleine croyance, afin que vous n'ayez pas à regretter plus tard d'avoir manqué aux égards dus à la sainte martyre. Que si vous êtes choqués par le caractère inouï de quelque récit merveilleux, je vous supplie avant tout, ô mes frères, prosterné humblement à vos pieds, de venir, vous aussi sans tarder, après mon départ, en ce lieu même, plutôt pour y chercher la preuve des faits que pour y faire des prières ; de crainte que, sans cette épreuve, vous ne portiez un jugement précipité et contraire à la vérité sur des faits dont vous vous empresserez de proclamer l'authenticité, dès que vous les aurez contrôlés.

Ici finit l'Épître.

LIVRE PREMIER

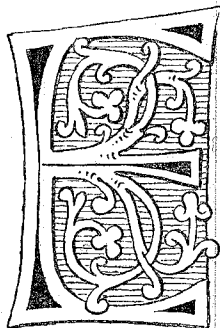
Ici commencent les chapitres du Livre premier.

- I. De Guibert, dont les yeux, radicalement arrachés de leur orbite, furent réintégrés par sainte Foy.
- II. D'un miracle semblable opéré en faveur de Gerbert.
- III. D'un mulet mort qui fut ressuscité.
- IV. Autre miracle semblable.
- V. De celui qui, en se précipitant sur un moine de sainte Foy, fit une chute où il trouva la mort.
- VI. Comment la vengeance divine s'exerça contre ceux qui tentaient de dérober le vin des moines.
- VII. Discussion et réplique où sont confirmés les récits précédents.
- VIII. Quelle fut la mort de Guy.
- IX. Guérison de la fille aveugle d'une veuve.
- X. Du châtimeut dont le ciel frappa celui qui avait attaqué les pèlerins de sainte Foy.

- XI. Comment un blasphémateur de sainte Foy périt écrasé sous les ruines de sa maison.
- XII. De celui qui périt frappé par la foudre.
- XIII. Combien est légitime la coutume locale, populaire et invétérée d'élever des statues aux Saints, puisqu'elle ne nuit nullement à la religion. Du courroux céleste à cette occasion.
- XIV. De celui qui souhaita la chute de la statue.
- XV. De celle qui négligea de se lever devant la statue de la sainte.
- XVI. Du miracle des colombes d'or.
- XVII. Comment sainte Foy quêtait partout de l'or pour la confection d'une table d'autel.
- XXVIII. D'un anneau d'abord refusé et plus tard offert à sainte Foy.
- XIX. Des manches d'or.
- XX. D'une pèlerine qui donna son anneau à sainte Foy, pour être délivrée de ses souffrances.
- XXI. D'un pèlerin qui voulut offrir de l'or en échange d'une bague qu'il avait fait vœu de donner.
- XXII. D'une dame qui s'était emparée d'un anneau qu'une autre en mourant avait légué à sainte Foy.
- XXIII. Comment un faucon fut retrouvé.
- XXIV. D'un marchand malhonnête.
- XXV. Du gardien Gerbert : comment il fut forcé de restituer l'or de sainte Foy.
- XXVI. Du moine Gimon : avec quelle vaillance il combattait les ennemis de sainte Foy.
- XXVII. Comment sainte Foy aime les personnes chastes et repousse celles qui ne le sont pas.
- XXVIII. Comment sainte Foy opère de grands prodiges dans les synodes, et comment un enfant fut l'objet d'un quadruple miracle.
- XXIX. D'un homme aveugle et boiteux qui fut guéri dans la même circonstance.
- XXX. De celui qui, pendu aux fourches patibulaires, fut délivré par l'intervention de sainte Foy.
- XXXI. Comment sainte Foy délivre les prisonniers qui ont recours à elle.
- XXXII. De celui à qui sainte Foy apporta un marteau pour briser ses fers.
- XXXIII. De celui qui, sur l'avis de sainte Foy, s'évada en se précipitant du haut de la fenêtre d'une tour ; intervention merveilleuse d'un âne.
- XXXIV. Epître adressée à l'abbé et aux moines, pour servir d'épilogue au premier livre.

Ici finissent les chapitres. Suit le texte.

I.

De Guibert, dont les yeux, radicalement arrachés de leur orbite, furent réintégrés par sainte Foy.

EN un lieu de ce pays du Rouergue où repose le corps de l'illustre sainte Foy et non loin du bourg de Conques, habite et vit encore un prêtre nommé Gérard (1). Il avait un parent, appelé Guibert, dont il avait été le parrain au sacrement de confirmation et à qui il avait confié la gestion de ses affaires, et celui-ci l'exerçait avec diligence. Or Guibert s'était rendu à Conques pour la solennité de sainte Foy. Après avoir, selon l'usage, célébré la sainte veille, il reprenait, le lendemain, jour même de la fête, le chemin de son pays lorsqu'il fit, par malheur, la rencontre de son maître qui était animé contre lui d'une haine secrète, causée par la jalousie.

Le prêtre, le voyant venir de loin, revêtu des insignes du pèlerin, l'accueillit au premier abord par des paroles affables :

« Voici, Guibert, que tu t'es fait *Romin* (2), à ce que je vois. »

Tel est le nom que l'on donne aux pèlerins, dans ce pays.

« Oui, maître, répondit celui-ci, je viens de la fête de sainte Foy. »

Gérard, après s'être entretenu comme amicalement avec lui, le laisse poursuivre son chemin. Mais à peine avait-il fait quelques pas que ce prêtre, émule du traître Judas, s'il est permis de donner le nom de prêtre à celui qui déshonore le sacerdoce par le sacrilège, se retourne et ordonne à cet homme de s'arrêter un moment ; et, l'ayant rejoint, il le fait cerner et appréhender par ses serviteurs. Saisi de crainte et tout tremblant à cette vue, Guibert demande de quel crime il est accusé. Son perfide maître lui répond avec fureur :

« Tu m'as outragé, et tu te disposes à faire pire encore ; la perte de tes yeux, — c'est le supplice que tu vas subir, — est seule capable de me faire réparation. »

Il n'osa désigner plus ouvertement le genre de crime dont il l'accusait, car il est déshonorant pour un prêtre d'alléguer cette sorte de jalousie, issue à l'occasion d'une femme, et des soupçons dont celle-ci était l'objet. L'intendant, qui ignorait tout, protesta de son innocence absolue de tout méfait.

« Mon maître, dit-il, ce crime dont vous me soupçonnez, révélez-le ouvertement, quel qu'il soit ; je suis prêt à démontrer, par des preuves authentiques, que j'en suis innocent ; j'affirme que l'on ne peut rien trouver dans ma conduite qui soit de nature à justifier votre colère ou celle des vôtres.

— Trêve d'excuses superflues, répondit l'autre, c'en est fait, l'arrêt est prononcé, tu es condamné à perdre la vue. »

L'infortuné, voyant la fureur de son maître croître de plus en plus, sentit que l'heure fatale avait sonné, qu'il était perdu sans ressource et que plus tard il

(1) Ce Gérard, dit M. Desjardins, est probablement le même qu'un Gérard, prêtre de Castaillac (près d'Espéyrac), qui fit une donation au monastère, d'après le Cartulaire. Dans ce cas, la donation faite à sainte Foy serait un témoignage de son repentir et un gage de réparation. — *Cartul.*, Introd., p. LXX.

(2) *Romin*, *rominage*, ou en langue vulgaire *Roumitou*, *roumito*, pèlerin, pèlerinage de Rome et, par extension, toutes sortes de pèlerinages.

ne serait plus temps de recourir aux prières. Cependant, malgré son peu d'espoir, il tenta une démarche de salut :

« Grâce, mon maître, s'écria-t-il, grâce, je vous en conjure, sinon en faveur de mon innocence, du moins pour l'amour de Dieu et de sainte Foy, dont je porte encore la livrée sacrée de pèlerin. »

A ces mots, la bête féroce, sans faire cas ni de Dieu ni de sa sainte, poussa comme un sauvage rugissement de fureur et vomit le blasphème venimeux qu'il couvait dans son cœur :

« Ni Dieu, ni sainte Foy, s'écria ce sacrilège, ne te délivreront aujourd'hui de mes mains ; tu as beau les invoquer, tu n'échapperas pas au châtement ; tu ne saurais trouver une sauvegarde dans tes insignes de pèlerin ; tu m'as outragé trop indignement pour que je te regarde comme inviolable et à l'abri de ma vengeance. »

Aussitôt il ordonna à ses serviteurs de le terrasser et d'arracher violemment les yeux à cet innocent. Mais comme nul d'entre eux — ils étaient seulement trois dont je tais le nom, par horreur de leur barbarie — ne voulait consentir à cette atrocité, il leur commande de tenir étroitement leur victime, descend de cheval, et de ces doigts qui touchaient si souvent le corps sacrosaint de Jésus-Christ, il arrache violemment les yeux de son filleul et les jette à terre avec mépris. Mais alors éclata l'intervention de la vertu du Tout-Puissant, qui ne laisse jamais les hommes privés des soins de sa divine Providence, qui toujours assiste ceux qui l'invoquent d'un cœur sincère et venge ceux qui souffrent des coups de l'injustice. Les hommes qui étaient là méritèrent de voir apparaître une colombe d'une blancheur de neige ; — peut-être fut-ce même une pie, comme le déclare encore l'exécuteur du crime. — Cet oiseau, pie ou colombe, saisit dans son bec les yeux sanglants de l'infortuné, puis, quittant la terre et s'élevant au-dessus de la montagne, vola dans la direction de Conques. L'on ne doit pas s'étonner que Dieu ait confié à une pie la garde de ces yeux dans un lieu retiré, puisqu'il se servit jadis du ministère des corbeaux pour fournir des aliments à Elie dans le désert. Peut-être aussi, par la volonté divine, l'oiseau qui apparut ici avait-il une forme douteuse, ni tout à fait celle de la colombe, ni entièrement celle de la pie. Cependant il n'y eut aucun doute pour les témoins ; les serviteurs affirment avoir vu une blanche colombe, et leur maître une pie marquée de blanc et de noir. Mais, comme Dieu se montrera un jour menaçant aux impies et souriant aux justes, il est possible que la vision ait apparu éclatante de blancheur à ces innocents qui gémissaient en silence sur le crime, tandis qu'elle aura apparu sous de sombres couleurs au coupable. Celui-ci, frappé par cette vision, fut saisi de remords et versa d'abondantes larmes. Comme le lui dit un de ses hommes, ce regret tardif ne pouvait guérir un mal irréparable. Il s'en retourna donc, et désormais s'abstint de célébrer la sainte messe, soit par sentiment d'indignité à cause de son crime, soit plus probablement par négligence, absorbé qu'il était dans les affaires séculières.

La mère de Gérard, touchée de la plus vive compassion pour ce malheur immérité, recueillit Guibert dans sa maison et lui fournit avec beaucoup de charité tout ce qui lui était nécessaire, jusqu'à ce que la blessure fût cicatrisée. Si l'aveugle demeura chez elle durant ce temps, ce ne fut pas sur l'ordre ou l'invitation de son maître, ce fut pour éviter le déchaînement de sa fureur, facile à rallumer par le même rapport infâme qui avait percé son cœur d'une aveugle jalousie. Lorsque Guibert fut guéri, il eut recours, cette année-là même, au métier de bouffon forain pour quêter sa subsistance ; il y fit de tels profits que, de son propre aveu, il

n'éprouvait aucun regret de la perte de ses yeux, tant il trouvait de charme dans ce gain et dans cette vie facile.

Une année s'était écoulée. Or, l'avant-veille de la fête de sainte Foy, Guibert, pendant son sommeil, eut la vision d'une jeune vierge d'une grâce incomparable, presque une enfant, qui s'approcha de lui. Son aspect était tout angélique et d'une parfaite sérénité. Le teint de son visage était d'un blanc relevé par la nuance de la rose; l'expression indescriptible de ce visage était telle qu'aucune beauté ici-bas ne saurait en donner l'idée. Sa taille était celle que sa Passion lui attribue à l'époque de son martyre, celle d'une vierge à peine adolescente et d'un âge encore tendre. Ses vêtements fort amples étaient entièrement tissés de l'or le plus pur et bordés d'une frange ornée de dessins forts délicats et de couleurs variées. Des manches fort larges descendaient de ses bras jusqu'à ses pieds; leur surface tout entière était froncée élégamment de plis très menus. Son voile, replié autour de sa tête en forme de couronne, était enrichi de deux couples de perles d'un éclat extraordinaire. La petite taille de ce corps d'enfant me semble justifier ce que nous lisons dans sa Passion au sujet de son âge encore tendre au moment de son martyre.

Ce ne fut pas, à mon avis, sans un motif mystérieux que la sainte manifesta au voyant, dans la mesure de l'intelligence de cet homme, la beauté de son visage ou la splendeur de ses vêtements; car on trouve dans ces détails une signification des plus élevées. L'ampleur exubérante de ses vêtements peut indiquer l'armure ou le bouclier protecteur d'une foi surabondante; l'or éclatant dont ils étaient tissés figure la splendeur de la grâce de son âme. Que peuvent signifier la finesse des dessins et la rugosité formée par les plis, si ce n'est la recherche de la divine sagesse? Ce n'est pas sans motif que sur la partie la plus noble, c'est-à-dire sur la tête, brillaient quatre pierres précieuses qui peuvent être regardées comme l'emblème des quatre vertus cardinales: la prudence, la justice, la force et la tempérance. Par l'intelligence qu'elle a eue de ces vertus, par la perfection avec laquelle elle les a cultivées et sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, notre sainte se porta de même de tout son cœur à la pratique la plus excellente de toutes les autres vertus, qui dérivent de celles-ci, et, juste appréciatrice du souverain bien, elle courut avec allégresse au-devant du martyre et s'immola à Jésus-Christ comme un pur holocauste. Quant au visage, mentionné par le voyant lui-même au début de la description, nous le réservons ici pour la fin, car, étant l'abrégé et le sommet de la vie, il exprime la charité qui trouve son emblème dans la candeur du visage. La candeur, qui éclipse par son éclat toutes les autres couleurs, représente en effet la charité, la plus parfaite des vertus. Aussi l'avons-nous placée avec raison, conformément au récit de notre narrateur, avant la rougeur du teint qui rappelle le martyre, car on ne peut parvenir à la faveur du martyre sans l'excellence de la charité. C'est pourquoi notre sainte, si agréable, si chère à Dieu, resta invinciblement attachée à cette vertu, lorsque, sous l'impulsion de cet amour, elle se précipita avec allégresse au-devant d'une mort prématurée et cruelle.

Je reviens à mon récit. Appuyée sur le support du lit de l'aveugle, la sainte, de sa douce main, lui toucha légèrement la joue droite et lui dit:

« Guibert, dors-tu?

— Qui m'appelle? Qui êtes-vous?

— Je suis sainte Foy.

— Madame, quel motif vous amène près de moi ?

— Je suis venue uniquement pour te rendre visite. »

Guibert l'ayant remerciée avec effusion, elle reprit :

« Me reconnais-tu ? »

Et lui, comme s'il l'avait déjà vue auparavant et la reconnaissait :

« Oui, Madame, je vous vois parfaitement et je vous reconnais bien.

— Dis moi, comment te trouves-tu ? Tes affaires prospèrent-elles ?

— Fort bien, Madame ; la fortune me favorise, et tout me réussit, par la grâce de Dieu.

— Comment cela se peut-il, puisque tu es privé de la lumière ? »

Comme il arrive dans les songes, il était hors de la réalité et il avait cru jouir de la vue. Ce dernier mot lui rappela la perte de ses yeux.

« Ah ! s'écria-t-il, comment pourrais-je jouir de la lumière, moi qui, l'an passé, au retour de votre fête, ai eu le malheur de perdre la vue, par l'injuste violence de mon maître ?

— Il a très gravement offensé Dieu et vivement irrité le courroux du souverain créateur, celui qui t'a condamné injustement à une pareille mutilation. Mais demain, vigile de la fête de mon martyr, rends-toi à Conques, achète deux cierges, offre l'un à l'autel du Saint-Sauveur et l'autre à celui où repose ma dépouille mortelle, et alors tes yeux, reformés à nouveau, recevront le bienfait de la lumière. Par l'ardeur de mes prières, en effet, j'ai touché le cœur miséricordieux du souverain Juge en faveur de ton malheureux sort ; j'ai sollicité ta guérison avec tant d'insistance que Dieu s'est enfin montré propice et m'a exaucée. »

Ayant ainsi parlé, la sainte le pressa à plusieurs reprises de se mettre en route et le stimula vivement afin de hâter son départ ; et, comme il hésitait, à la pensée de l'achat de la cire, elle ajouta :

« Mille personnes que tu n'as jamais vues te feront l'aumône. En outre, afin d'arriver plus aisément à l'accomplissement de cette démarche, hâte-toi, ce matin dès l'aube, de te rendre à l'église de cette paroisse ; — celle même sans doute où il avait eu les yeux arrachés et qui portait, de temps immémorial, le nom d'Espeyrac (1) — là assiste au saint sacrifice, et tu rencontreras un homme qui te donnera six deniers. »

L'aveugle lui exprime sa reconnaissance d'une telle faveur, et l'apparition s'évanouit. Aussitôt Guibert se réveille, se rend à l'église et raconte en détail sa vision aux assistants : tous la traitent d'extravagance. Nullement ébranlé dans son entreprise, il les supplie chacun à part et tous ensemble de lui prêter douze deniers. Enfin un homme, nommé Hugues, s'approche de lui et jette dans son escarcelle ouverte six sols et une obole et lui en fait don : c'était le léger excédent d'une obole sur le chiffre annoncé dans la vision. L'apparition céleste lui revint alors à la mémoire, et son assurance redoubla au sujet de la promesse de l'effet qui devait suivre. Que dirai-je de plus ? Il arrive à Conques, fait part de sa vision aux supérieurs du monastère, achète les cierges, les offre aux autels désignés et célèbre la sainte veille au pied de la statue de la sainte martyre.

Vers le milieu de la nuit, il lui semble voir deux globules étincelants, de la grosseur du fruit de l'olivier ou du laurier, descendre d'en haut et se fixer dans

(1) Espeyrac, *Spariacus*, canton d'Entraygues, arrondissement d'Espalion, Aveyron, est à 13 kilomètres environ de Conques. (*Cartul.*, n° 131, 555, 559, 564.) Le prieuré de St-Pierre d'Espeyrac fut réuni à la mense de l'abbé de Conques, en 1311.

l'orbite de ses yeux. Ce contact aussitôt lui cause un étourdissement ; peu après il se sent engourdi et le sommeil s'empare de lui. Mais l'heure des matines étant arrivée, il est réveillé par le chant et les éclats de voix des choristes, et il lui semble apercevoir, comme dans une ombre, la lueur des luminaires et les assistants qui circulent. La douleur de tête lui enlevant le sentiment de la réalité, il pouvait à peine croire à ce qui se passait et pensait être le jouet d'un songe. L'étourdissement se dissipant peu à peu, il commence à discerner plus clairement la forme des objets ; plus conscient de lui-même, il se rend compte de l'état de sa vue, et, portant les mains à son front, il s'assure, par le toucher, de la réintégration parfaite de ses yeux dans leur orbite. Aussitôt il invoque le témoignage de ceux qui l'entourent et célèbre par les louanges les plus éclatantes la magnificence d'un tel bienfait du Christ. Ce fut alors dans l'assistance une joie indicible, une allégresse inouïe, une stupeur indescriptible : tous se demandaient, surtout ceux qui avaient connu Guibert, s'ils étaient le jouet d'un vain songe ou s'ils avaient la vision d'une réalité, devant le spectacle d'un prodige si inouï.

C'est alors que se produisit un incident burlesque et digne de risée. Comme cet homme était de la plus naïve simplicité, une pensée lui traversa tout à coup l'esprit et le remplit d'une crainte puérile : peut-être, se dit-il, ce Gérald qui lui avait arraché les yeux, sera venu, comme tant d'autres, à cette grande solennité, et s'il rencontre sa victime, il lui crèvera de nouveau les yeux, à l'aide d'une escorte plus nombreuse de ses gens. Dominé par cette frayeur, il profite de la confusion qui s'était produite autour de lui et se dérobe furtivement à la foule tumultueuse. Il n'avait pas encore acquis une pleine certitude au sujet du recouvrement de sa vue, tant son esprit était bouleversé par l'événement, lorsque, pressé par la foule des pèlerins qui accouraient à l'église, au lever du jour, il se heurte contre un âne qui vient à sa rencontre. Dirigeant alors ses regards vers le conducteur de l'animal, il l'interpelle avec vivacité :

« Hé ! qui que tu sois, sot ânier, lui dit-il, dirige mieux ta monture et ne heurte pas les passants. »

Cette rencontre ayant achevé de faire la certitude dans son esprit au sujet de sa guérison, il accéléra sa fuite et courut se réfugier auprès d'un chevalier qu'il connaissait, dans un château situé au sommet d'une roche élevée et dans une position tellement fortifiée par la nature qu'il paraissait inaccessible à toutes les machines d'attaque ; il n'était pas à plus de seize milles de Conques. C'est là qu'il élut refuge, à cause de la position inexpugnable de cette vallée. Les moines eurent beaucoup de peine à l'en arracher et à le ramener au monastère ; il ne céda à leurs instances que lorsqu'ils lui eurent assuré une parfaite sécurité. Une multitude de visiteurs, attirés par la renommée d'un miracle si inouï, affluent au monastère, non seulement du voisinage, mais encore des régions les plus lointaines, s'empressent à l'envi de venir le contempler, et sont heureux, à leur départ, de lui laisser quelques dons. C'est la réalisation de la promesse que sainte Foy lui avait faite, lors de son apparition : « Mille personnes que tu n'as jamais vues te feront des présents ». La sainte, selon le langage des saintes Écritures, avait employé un terme numérique précis pour une multitude indéterminée.

Dans le but de rendre l'accès du miraculé plus facile et de lui procurer à lui-même un domicile plus fixe, l'abbé Arlaldus (1), de pieuse mémoire, lui confia,

(1) Arlaldus II gouvernait l'abbaye de Conques avant 990.

avec l'assentiment unanime des frères, la charge de présider à la vente de la cire qui, grâce à la munificence divine, abonde au monastère. Guibert y réalisa des profits importants. Mais la prospérité, comme il arrive à l'humaine faiblesse, l'enorgueillit; il tomba dans les pièges d'une femme et avilit la dignité du miracle dont il avait été l'objet. Mais la vierge sa bienfaitrice ne voulut pas laisser cet outrage impuni; elle lui fit sentir aussitôt son courroux en privant de lumière l'un de ses yeux, mais sans lui enlever l'œil lui-même. Elle l'amena par ce moyen à la pénitence de son péché et rendit à son client repentant l'usage de l'œil perdu. Le malheureux Guibert ne tarda pas à retomber dans la bourbier du vice; son ingratitude fut punie du même châtement divin; à chacune de ses rechutes, il perdait l'usage d'un œil et le recouvrait chaque fois par la pénitence. A la fin, ne mettant plus de terme à ses chutes réitérées, il fut puni par la perte totale de la vue. A la suite de cet événement, il se résolut à la pénitence, et, pour qu'elle fût plus parfaite, il rasa sa barbe, traça la couronne monacale sur sa tête et sollicita son admission dans la cléricature, bien qu'il fût ignorant et illettré. Dieu, dans sa miséricorde, fut si touché qu'il lui rendit encore une fois l'usage de la vue. Et cependant, après de si rudes austérités, il se laissa encore emporter par la passion et tomba dans le désordre; mais Dieu ne lui envoya plus le châtement ordinaire. Et maintenant Guibert, déjà vieux, tombé dans un extrême mépris par suite de ses honteux déportements et réduit à l'indigence, vit des aumônes publiques des frères; il se contente de peu, le plus souvent de la seule distribution du soir, heureux de pouvoir apaiser sa faim, à l'abri des inquiétudes soulevées par tant d'inconstance.

Je proteste devant Dieu, la vérité même, et sans ombre de mensonge, que tout ce que je viens d'écrire, je l'ai recueilli de la bouche de Guibert lui-même et que je n'ai rien ajouté pour embellir ma narration. Je m'estimerais vraiment bien répréhensible si je prétendais qu'un écrit mensonger pût obtenir la faveur et l'approbation de sainte Foy, la vierge si chérie de Dieu et admise dans son intimité pour l'éternité, lorsque nous savons qu'elle a subi un cruel martyre pour la vérité qui est Jésus-Christ. Si quelques écrivains, d'un crédit reconnu, ont cru pouvoir, comme tous le savent, rapporter et décrire dans le plus grand détail des faits merveilleux remontant même à une époque reculée, sur la foi d'un seul narrateur qui n'a nullement été témoin de ces événements, pourquoi donc ne tenterais-je pas, dans la mesure de mes moyens, de sauver de l'oubli un fait accompli à notre époque et sous mes yeux, et auquel viennent rendre un témoignage irrécusable l'Auvergne, le Rouergue, le pays Toulousain et d'autres régions encore? Ce qui achève de décider le plus chétif des écrivains, ce qui l'oblige invinciblement en quelque sorte à aborder une œuvre si ardue et semée de périls, c'est, comme je l'ai déjà dit, le manque d'historiens. Si d'aventure, en effet, dans cette région, il s'est révélé quelque rare littérateur, j'ignore pourquoi il n'a pas entrepris de raconter un tel fait; aurait-il dédaigné cette œuvre, ou se serait-il défié de ses forces; est-ce honteuse paresse, ou bien ignorance dans l'art de bien dire? Beaucoup, il est vrai, se vantent d'exceller dans cet art, mais leurs œuvres démentent cette prétention.

C'est pourquoi j'ai résolu de m'exposer plutôt à être taxé de témérité qu'à être accusé d'indifférence, et je me décide à fixer par l'écriture ces faits encore tout récents et d'une certitude facile à constater, tandis que, si je laissais ce soin à d'autres après moi, l'on ne manquerait pas d'élever des doutes sur la réalité de ces événements et de les suspecter, au détriment de la vérité. Le fait que je viens de raconter, Dieu, dans sa bonté, a daigné l'entourer de circonstances qui ne

laissent place au doute d'aucun côté. Ainsi il n'a point accordé la guérison à Guibert aussitôt que celui-ci eut les yeux arrachés; il la différa une année entière; il donna une grande notoriété à cette privation des yeux devant toute la région et devant un grand nombre de personnes, à l'occasion de la profession de bouffon forain, exercée par l'aveugle; et quand celui-ci fut ainsi connu de tous, il lui rendit les yeux et la vue. Aussi ce prodige ne le cède en rien à celui de l'aveugle-né de l'Évangile (1); il est même bien plus admirable.

C'est l'accomplissement de la promesse que fit à ses disciples Celui qui est la souveraine vérité, de leur donner le pouvoir d'opérer des miracles encore plus grands que les siens: « Celui qui croit en moi, dit-il, opérera les mêmes merveilles que moi et de plus grandes encore, car je vais à mon Père (2) ».

II.

D'un miracle semblable opéré en faveur de Gerbert.

Comme la bonté de Dieu exauce les bons désirs et ne se lasse pas de combler les vœux de ses fidèles amis, il arrive, par une disposition de sa Providence, qu'après avoir tant désiré de contempler la merveille opérée en faveur d'un homme, je puis, chose incroyable et inespérée, constater comme une autre édition du même prodige dans un second miraculé. Oui, j'ai devant moi Gerbert, qui, après avoir subi la même mutilation des yeux, a été favorisé tout récemment d'un prodige semblable de restitution. Si, dans l'épître qui précède, je n'ai fait aucune mention de lui, que nul n'en soit choqué, car, ayant entrepris d'écrire la relation de la guérison de Guibert, que j'avais demandé nommément à voir, j'avais manifesté la volonté formelle de n'entendre aucun autre récit miraculeux, tant que je serais absorbé par le premier. Or, à peine avais-je terminé cette relation, que l'on me présenta à l'improviste Gerbert ici présent, dont je n'avais jamais entendu parler. Le premier des miraculés est bien connu; il est célébré par la renommée la plus lointaine, parce qu'un plus long espace de temps s'est écoulé depuis sa guérison merveilleuse, qui date de six lustres (3), et il était encore jeune à cette époque. Le second, dont nous commençons à écrire la relation, nous affirme que sa guérison ne remonte pas au delà de trois ans.

Il serait oiseux de raconter avec quelle sollicitude j'ai recherché de tous côtés les preuves authentiques de ce prodige. Outre les témoignages de ceux qui sont prêts à soutenir la vérité de leur déposition par le serment prêté sur les reliques de la sainte martyre ou par l'épreuve du feu, nous avons les anciennes cicatrices qui rayonnent encore autour des yeux dont elles défigurent les contours ravagés par des sillons tracés dans la peau. La mutilation avait eu lieu à la lueur douteuse du crépuscule du soir; le patient agitait vivement sa tête de côté et d'autre sous la pression des doigts de ses bourreaux. C'est pourquoi les cicatrices des plaies qu'il reçut ainsi, dans les préliminaires de l'exécution où ses yeux furent arrachés, sont une confirmation éloquente des témoignages précédents. Que nul donc ne doute de la vérité de ce récit et ne s'imagine que je raconte des sornettes, ou que je narre quelque fable de mon invention, ou que j'assemble des rêveries à propos d'un sujet où Dieu

(1) S. Jean, IX.

(2) S. Jean, XIV. — D'après ce que l'historien dit plus loin, la guérison de Guibert eut lieu vers l'an 982. — Voir liv. II, ch. I et VII, la fin de l'histoire de Guibert.

(3) Trente ans.

même est en cause. Je préférerais certes m'abstenir totalement d'écrire que d'altérer la parole de Dieu par mes mensonges. Voici donc le récit.

Gui, seigneur du château de Calmilliacum (1), en Velay, était un homme des plus inhumains; il avait un naturel féroce. Un jour, par un de ces actes de cruelle tyrannie qui lui étaient familiers, il fit saisir et jeter dans un cachot trois vassaux de l'église de Sainte-Marie du Puy, et protesta avec d'horribles serments, ou plutôt par un vrai parjure, comme la suite le montrera, qu'il ne les laisserait sortir que



DÉCOLLATION DE SAINTE FOY.

Sculpture sur bois dans l'église de Conques. (XVII^e siècle.)

pour les mener à la potence. Or il arriva qu'un homme nommé Gerbert, d'une condition au-dessus de la médiocre, vint à passer seul devant le cachot où ces infortunés étaient soumis à la torture des entraves. Ceux-ci savaient que c'était un homme plein d'humanité et que, mu uniquement par un motif d'amour de Dieu, il avait racheté de ses propres deniers plusieurs prisonniers. C'est pourquoi d'une voix unanime ils implorèrent son secours et le supplièrent, au nom de Jésus-Christ, de sa divine Mère et de la sainte martyre Foy, de s'employer de tout son pouvoir à les sauver au plus tôt d'une mort inévitable. Or, l'année précédente, Gerbert, conduisant une expédition à travers le Rouergue, s'était détourné de sa route pour faire le pèlerinage de Sainte-Foy, non tant pour y accomplir ses dévotions que pour y rendre visite à Guibert l'*Illuminé*, dont il avait depuis longtemps entendu célébrer la guérison, mais qu'il n'avait pas encore vu; il lui avait fait une aumône aussi généreuse que ses

moyens le lui permettaient. De ce pèlerinage il avait rapporté au fond de son cœur un tel amour pour sainte Foy qu'il lui voua désormais un culte spécial, de préférence à tous les autres saints. C'est pourquoi lorsqu'il entendit les prisonniers lui adresser des supplications si pressantes et faire appel à notre sainte, il ne put s'empêcher d'employer tous les moyens pour leur porter secours, au péril même de sa vie, tant l'invocation de ce nom avait touché son cœur pénétré d'amour pour cette sainte.

Ému d'une profonde pitié, qui lui arrache même des larmes, il s'empresse de se procurer deux couteaux à lames très aiguës, les cache sous son vêtement et les donne aux prisonniers avec une corde pour escalader le mur, en ne leur imposant

(1) Le Monastier, *castrum Calmilliacum*, chef-lieu de canton, arrondissement du Puy, Haute-Loire. Ce *castrum* comprenait, dans une même enceinte, un château, une église et un monastère. Le monastère fut fondé vers 680 par saint Calmilius, duc d'Auvergne, d'où son nom de *Calmilliacum*. Dans la suite, il prit le nom d'un de ses abbés, saint Théofrède, vulgairement saint Chaffre, martyrisé en 732. (*Hist. du Monastier*, par l'abbé Th. de l'Herm. — Cf. *Gall. christ.* II, col. 761.)

d'autre condition que la promesse de ne pas le dénoncer et le perdre, s'ils étaient ressaisis. Mais ceux-ci, dans leur impatience, ne surent pas attendre les ombres propices de la nuit. Avec une précipitation intempestive, ils tranchent les liens de cuir qui entravent leurs pieds et se hâtent de prendre la fuite, sans aucune précaution pour assurer leur salut. Trahis par la lumière du jour, ils sont ressaisis. Somnés, par le moyen des tortures, de révéler le nom de leur libérateur, ils dénoncent Gerbert. L'infortuné, pris en flagrant délit d'un méfait que j'appellerai proprement une bonne action, se voit accusé par le féroce seigneur du dessein de livrer le château lui-même par la trahison. Point de retard ; le seigneur furieux, sans même attendre au lendemain, condamne Gerbert sans merci à avoir les yeux arrachés à l'instant même, sur le crépuscule du soir. Aussitôt ses compagnons de milice, malgré leur répugnance, l'entourent, le ferrassent ; mais, comme il était d'une force prodigieuse, il oppose une longue résistance, se débattant vigoureusement en agitant la tête d'un côté et de l'autre ; ce n'est qu'après de pénibles efforts qu'on parvient à lui arracher les yeux. Tandis qu'il se débattait ainsi, les mains mal assurées de ses exécuteurs lui firent de leurs ongles de telles blessures autour des yeux, que le seul témoignage de ces cicatrices suffirait pour produire la conviction dans l'esprit. Quant aux prisonniers qui avaient été de nouveau incarcérés, ils ne subirent, par la faveur divine, aucune disgrâce, aucun traitement fâcheux : ce fut sans aucun doute un effet de la protection de sainte Foy.

L'infortuné Gerbert, à qui l'existence était devenue odieuse, se dirigea aussitôt dans la campagne, pour y boire du lait de chèvre ; on prétend en effet que ce lait est un poison foudroyant pour tout homme affecté d'une récente blessure. Mais personne ne consentit à lui en donner. Il tenta alors de se laisser mourir de faim et s'abstint de toute nourriture durant huit jours et huit nuits. La dernière nuit, tandis qu'il oubliait un moment ses maux dans le sommeil, il vit, comme dans une vision, l'apparition d'une vierge qui ne semblait pas âgée de plus de dix ans. Son aspect était plein de grâce, son visage d'une beauté indescriptible ; son vêtement tissu d'or était bordé d'une frange ornée de dessins variés, d'une élégance merveilleuse. Elle s'approche de lui, glisse sa main gauche sous la tête de l'aveugle, tandis que sa main droite semble replacer les yeux dans leur orbite. Se réveillant aussitôt, Gerbert se précipite de son lit pour se jeter aux pieds de la céleste apparition ; mais elle s'était évanouie. Ne la trouvant plus, il exhale hautement sa peine et fait retentir la maison entière de ses cris et de ses lamentations. Ses deux serviteurs s'éveillent et lui demandent la cause de ses doléances. Il leur raconte alors l'apparition de la vierge sa patronne, et comment elle lui a reformé les yeux ; puis il manifeste l'intention de se rendre aussitôt à Conques. Ceux-ci font éclater leurs risées et traitent d'insigne extravagance la rêverie de leur maître, qui se flatte de recouvrer la vue à l'exemple de Guibert l'Illuminé. Mais lui, se levant dès l'aube, sent que toute sa tristesse s'est évanouie comme une nuée ; il est pénétré d'une telle paix et d'une telle joie qu'il est impossible de ne pas voir la main de Dieu dans ce relèvement. Puis, ayant demandé à manger, il se trouve restauré et remis.

Après quelques jours, fidèle au souvenir de l'apparition, il ordonna qu'on le conduisît au saint monastère de Conques. Mais ses serviteurs, traitant le projet de leur maître d'absurde rêverie, ou plutôt n'ayant pour lui que du dédain, ne firent aucun cas des ordres de l'aveugle ; ils finirent même par l'abandonner en le voyant trahi par la fortune et déchu ; tant il est vrai que l'adversité fait tomber le masque de la fausse amitié. Gerbert, loin de perdre sa confiance en la miséricorde

divine, entreprit, grâce à l'assistance de quelques amis, le voyage tant désiré. Arrivé au monastère, il implora le secours du Tout-Puissant, et, lorsqu'il fut rentré à l'hôtellerie, ses yeux commencèrent à distinguer quelque lueur. Mais, sentant que le miracle se produisait, il se glorifia trop indiscretement du don de Dieu et, avant la fin du repas, se trouva replongé dans les ténèbres. Il recourut alors à la prière et y consacra plusieurs jours; enfin, grâce à la bienfaisante intervention de sainte Foy, il eut le bonheur de recouvrer et les yeux et la vue, et avec eux l'ancienne beauté de son visage.

Dans la suite, il tenta, par tous les moyens, de revenir à la vie militaire, sa première condition; mais aussitôt il en était empêché par une intervention divine. Enfin la noble dame Théotberge, épouse du comte Pons (1), le persuada que, s'il voulait faire son salut, il ne devait jamais abandonner sainte Foy, ni secouer le joug de son service.

« Il est manifeste, dit-elle, que sainte Foy n'a pas opéré en votre faveur un si grand miracle pour vous laisser de nouveau emporter dans le tourbillon et les dangers de la milice terrestre; elle a eu plutôt l'intention de vous attacher étroitement et pour toujours à son service, et de vous assurer ainsi le port de l'éternel salut. »

Gerbert, touché par la vive et salutaire réprimande de la dame et docile à son sage conseil, ne se montra plus rebelle et ne tenta plus de se soustraire à la volonté de Dieu. C'est ainsi qu'on le voit en ce même lieu, voué au service très fervent de Dieu et de sa sainte, se contentant de la simple nourriture des moines; c'est un homme de mœurs douces et d'un commerce agréable, eu égard à nos idées et à notre temps. Aussi les supérieurs de ce lieu l'ont en grande amitié; de son côté il professe à leur égard une déférence et un dévouement inaltérables, et un extrême attachement. J'aime à considérer, brillants comme des diamants au milieu des cicatrices qui les encadrent, ces yeux, non de cristal, mais de chair, rétablis contre toutes les lois de la nature et reflétant la lumière, comme avant leur disparition. Cependant, pour prévenir ses vellétés de retour à la vie séculière, à laquelle pouvaient le rappeler, conformément à l'humaine fragilité, l'ambition ou les perfides suggestions de ses proches, Dieu permit dans la suite la perte de l'œil gauche, dont la lumière seulement fut retirée.

O sainte Foy, c'est ici que brillent les admirables effets de votre miséricordieuse bonté. Vous ne guérissez les corps que pour mieux guérir les âmes; vous ne retirez la lumière des yeux du corps que pour illuminer plus vivement les yeux de l'âme. Et vous, pieux lecteurs, inscrivez ce prodige sur les tablettes de votre cœur, exaltez les mérites de la sainte martyre Foy, efforcez-vous d'imiter ses vertus et ses œuvres, accourez à son tombeau et demandez-lui avec confiance le salut de vos âmes. Car il est évident que celle qui répand avec une telle profusion ses bienfaits sur nos corps, qui ne sont cependant que la plus humble partie de nous-mêmes, les versera encore avec plus de libéralité, si nous l'en prions avec foi, sur nos âmes qui sont bien plus précieuses (2).

(1) Pons, comte de Gévaudan et du Forez. Au sujet de Pons et de Théotberge, voir Baluze (*Hist. de la maison d'Auvergne*, I, p. 43-44; II, p. 49) et l'*Hist. de Languedoc*, II, p. 145-146.

(2) Voir, plus loin (liv. II, chap. I), un autre miracle opéré en faveur du même Gerbert.

III.

D'un mulet mort qui fut ressuscité.

Par un effet de la toute-puissance de Dieu, sainte Foy a ressuscité des animaux ; ce genre de miracles mérite , non moins que les autres, d'être publié et célébré. Il ne conviendrait nullement qu'une créature raisonnable rougît de rapporter ce que le souverain Créateur n'a pas dédaigné lui-même d'opérer. Lecteur ou auditeur , gardez-vous de traiter d'absurde la relation suivante d'un prodige de cette sorte, car elle sera accompagnée d'une seconde de même nature , que vous serez obligé d'écouter. Est-il donc inouï que l'Auteur de toutes choses, qui est plein de bonté, témoigne de la condescendance pour sa créature, quelle que soit sa nature, puisqu'il est écrit : « Seigneur , vous répandez vos bienfaits sur les hommes et sur les bêtes (1) ? » Voici donc le récit.

Un chevalier, du nom de Bonfils, dont le fils porte le même nom et vit encore, se rendait du pays Toulousain à Sainte-Foy, lorsque, arrivé à peu de distance du bourg de Conques, à deux milles environ, il voit le mulet qui lui sert de monture tomber atteint de je ne sais quel mal et périr aussitôt. Il livre donc le cadavre à deux paysans et les charge de le dépouiller de sa peau. Puis il se rend auprès de la sainte pour l'amour de laquelle il avait entrepris son voyage, et, prosterné sur le pavé, lui adresse ses prières et formule ses vœux. A la fin, se trouvant au pied de la statue d'or de la sainte martyre, il exprima sa plainte au sujet de la perte de son mulet. C'était une bête très remarquable et pour ainsi dire incomparable ; c'est pourquoi sa perte lui avait été très sensible , d'autant que l'ennemi de tout bien avait causé lui-même ce dommage pour décourager le pèlerin dans l'exercice de son œuvre de piété. Tant de constance dans la foi nous paraît digne de grandes louanges. Aussi , dans le moment même où le pèlerin terminait sa prière, ô prodige ! le mulet, dont on avait saisi les jambes pour le dépouiller de son cuir, se met à ruer, repousse loin de lui les paysans et, revenu à la vie, se redresse d'un bond soudain sur ses pieds ; puis il court en hennissant à travers les sommets des montagnes, sur les traces d'autres animaux de son espèce et s'élance dans le bourg de Conques. Là , comme se plaisent à nous le répéter les témoins de cette scène, ce fut un curieux spectacle de voir cette bête bondir de joie à la manière des êtres sans raison , témoigner ainsi son allégresse de son retour à la vie et galoper dans tous les sens devant l'église , sur la place publique , reconnaissant en quelque sorte la bonté de son Créateur et , par des hennissements répétés, rendant grâce à Dieu, « qui donne leur nourriture aux bêtes de somme et entretient les petits des corbeaux qui crient vers lui (2) ».

Les paysans, accourus à la poursuite du mulet, leurs couteaux sanglants à la main, racontent à ceux qui doutent encore le prodige qu'ils ont vu. La vérité de ce fait ne fut pas assurée seulement par la déposition orale des témoins, mais encore par une sorte d'écrit fortement gravé et enlevant tout doute et toute erreur, c'est-à-dire les sillons tracés fraîchement par le couteau sur chacune des cuisses de l'animal ; cependant les déchirures en avaient été subitement et solidement fermées et ne laissaient que des cicatrices qui paraissaient fort anciennes et même bordées

(1) Ps. XXXV, 7.

(2) Ps. CXLVI, 9.

de poils blanchissants. Tout le reste de sa vie, le mulet porta sur lui cette marque visible de son retour à la vie.

Le chevalier, en reconnaissance, offrit à Dieu et à sa sainte un écu d'or et retourna dans son pays. Puis il renvoya le mulet et le laissa au service de sainte Foy, et chaque année pendant longtemps il offrit de nombreuses donations à sa bienfaitrice.

IV.

Autre miracle semblable.

Un chevalier d'illustre naissance, nommé Gérard (1), habitant d'un bourg du Rouergue appelé Vialarels (2), distant de Conques de six mille pas environ, revenait de Rome. Or le mulet qui lui servait de monture, et que son frère le clerc Bernard lui avait prêté, vint à tomber, frappé de je ne sais quel mal. Le pèlerin, se souvenant des miracles opérés par sainte Foy, dont il était le voisin, fit vœu d'offrir à la sainte, pour la guérison de l'animal, un cierge aussi long que celui-ci. Le mulet, loin de se remettre, s'affaiblit de plus en plus et succomba. A cette vue, le pèlerin proposa au maître de l'hôtellerie de lui vendre la peau du mulet. Mais l'hôtelier, qui était un rusé fripon, lui en présenta un prix dérisoire, persuadé que le cuir lui resterait toujours, même pour rien. Gérard, outré d'indignation à la vue de cette mauvaise foi, saisit un couteau et trace de grands sillons en long et en large sur les flancs du cadavre de l'animal pour que l'hôte déloyal, après son départ, n'ait pas sujet de se féliciter d'avoir gagné un cuir en bon état. Après cette opération, le chevalier s'arme de son bâton de pèlerin, en enfonce la pointe dans l'œil du mulet gisant à terre, frappe l'animal sur la croupe et s'écrie avec emportement :

« En aurait-il coûté beaucoup à sainte Foy d'ajouter la guérison de cette bête à celles qu'elle a déjà opérées et de s'attirer ainsi le don d'un cierge d'une telle longueur ? C'est un double malheur qui me frappe : me voici sans monture au milieu de ma route, et, de retour dans mon pays, je devrai payer cent sols à mon frère. »

Telle était en effet la somme convenue entre les deux frères, pour le cas de perte du mulet. Il achevait à peine ces paroles, lorsque l'animal, subitement rendu à la vie, se dresse d'un bond sur ses pieds. Et, pour que personne ne puisse douter de la réalité de la mort de la bête, les cicatrices des sillons tracés sur la peau avaient toutes pris, dès le premier moment, l'éclat des traits du pinceau sur une toile ; on ne voyait aucune trace fraîche de sang ; mais, par un effet semblable à celui qui a été signalé dans le récit précédent, les poils qui bordaient les cicatrices avaient déjà pris comme une teinte de vétusté. Au comble de la joie à la vue d'un tel miracle, Gérard reprend le chemin de son pays, rend les actions de grâces les plus éclatantes à Dieu et à sa sainte, et raconte partout ce prodige extraordinaire. L'honorabilité et la sincérité du gentilhomme étaient connues de tous ; d'ailleurs à

(1) Avant le XI^e siècle, les seigneurs n'ajoutaient pas encore à leur nom celui de leurs terres. Ce ne fut que dans le cours de ce siècle qu'ils commencèrent à prendre le nom d'un château ou d'un fief. Voilà pourquoi, dans ces récits, composés au commencement du XI^e siècle, les nombreux seigneurs mentionnés ne sont désignés que sous les simples noms de Gérard, Bernard, etc.

(2) *Villaris* n'est pas Villecomtal, comme le pensent les Bollandistes, mais Vialarels, distant de Conques de 16 à 17 kilomètres par le sentier direct. C'était un petit village construit sur le penchant de la colline au bas de laquelle se trouve aujourd'hui Decazeville. (Voir *Cartul.*, n^{os} 155, 156, 184, 335, 428, 452.) L'église de Vialarels fut unie, en 1087, au monastère de Montsalvy (Cantal). — Cf. Bosc, *Mémoires*, p. 416.

ceux qui auraient eu la pensée d'accuser la véracité ou le sérieux de son récit, il montrait à l'appui les flancs du mulet zébrés de cicatrices.

Je tiens ce miracle non seulement des moines, mais d'une multitude d'autres personnes qui ont vu mille fois Gérard lui-même. Je suis suffisamment certain de la vérité de leur relation; cependant, si Gérard était encore en vie, je ne me tiendrais pour satisfait que lorsque je lui aurais rendu visite en retournant dans mon pays; je n'aurais pas eu d'ailleurs à me détourner considérablement de mon chemin, car son habitation est peu éloignée d'ici.

Je suis, il est vrai, par l'incapacité de mon esprit et le poids de mes péchés, bien indigne de la tâche que j'ai entreprise. Mais du moins je suis loin d'être assez imposteur pour publier sciemment des mensonges, et je n'aurais eu garde d'affronter les nombreux démentis que m'attirera le récit d'un prodige si singulier, si je n'avais été convaincu de la vérité indubitable de ce fait. C'est qu'il serait criminel de taire les œuvres véridiques de Jésus-Christ par crainte des hommes; quant à ceux qui se rendent coupables de cette lâcheté, je redoute vivement que Jésus-Christ ne refuse de les reconnaître dans le ciel auprès de son Père, car il a dit lui-même: « Celui qui me reniera devant les hommes, je le renierai aussi devant mon Père qui est dans les cieux (1). » Il a dit encore: « Si quelqu'un rougit de moi et de mes paroles, le Fils de l'homme rougira de lui à son tour devant son Père et devant les anges du ciel, lorsqu'il reviendra dans tout l'éclat de sa majesté (2). » Loin de moi, ô Christ, la pensée de rougir de manifester vos œuvres de vérité devant les hommes; loin de moi la crainte de les retracer dans mon livre, de peur que vous-même ne rougissiez de me reconnaître devant votre Père qui est dans les cieux, et que vous ne m'effaciez de votre livre de vie, écrit de votre main divine. Mais c'est assez; quel est l'insensé qui pourrait douter de la résurrection future des hommes, lorsque nous voyons les bêtes elles-mêmes revenir à la vie?

V.

De celui qui, en se précipitant sur un moine de sainte Foy, fit une chute où il trouva la mort.

Le miracle que je vais raconter est de nature à exciter l'admiration des amis de Dieu et l'effroi des impies.

Un religieux de ce monastère, nommé Bergand, avait donné, avant de prendre le saint habit, tout son patrimoine à Dieu et à sainte Foy, à titre d'héritage. Mais, ayant appris qu'un méchant homme avait fait invasion dans ce bien, il se rendit dans son pays, cette année même à l'époque de la moisson, afin de s'opposer par les moyens légaux à cette usurpation d'un bien déjà cédé. Or il advint que Rainon, du château d'Aubin en Rouergue (3), chevauchait, j'ignore pour quel motif, dans ces parages avec trente cavaliers. Il se trouvait déjà à six milles du château, lorsque de loin il aperçut le moine à cheval avec son escorte, traversant la route où il se

(1) S. Math., X, 33.

(2) S. Luc, IX, 26.

(3) Aubin, chef-lieu de canton, arrondissement de Villefranche. Le château, dont on voit encore les ruines sur un coteau très escarpé, appartient d'abord aux comtes de Rouergue, puis à la maison d'Estaing, et plus tard aux comtes de Rodez. Raymond, comte de Rouergue, par son testament en 961, l'avait donné à deux enfants naturels. (Bosc, *Mém.*, p. 378-404. — Cf. de Barrau, *Docum. hist. et géol.*, I, p. 334.) Voir plus loin, liv. IV, c. IV.

trouvait. Il demanda à ses hommes quels étaient ces voyageurs ; lorsqu'il l'eut appris, un moment après, alléguant un motif imaginaire, il précipite les chevaux et, frémissant et pâle de fureur, il profère les menaces les plus insensées. Ce seigneur, depuis longtemps, avait été excommunié par les religieux du monastère, pour les indignes traitements qu'il leur avait infligés, et il se trouvait encore sous le coup de cette censure. Mais pourquoi m'attarder à retracer ses propos impudents et ses menaces furieuses, puisque le lecteur attend avec impatience le dénouement ? Ce misérable, aveuglé par une triste cupidité, enflé d'un immense orgueil, jeté hors de lui par la rage d'une fureur bestiale, ayant perdu le sentiment de la crainte de Dieu et de sa sainte, enfonce violemment les éperons dans les flancs de son coursier, qu'il lance à toute vitesse, et se précipite avec furie vers les voyageurs inoffensifs. Il allait bientôt les atteindre, lorsque, par un effet de la vengeance divine, son cheval se renverse subitement, les sabots en l'air, la tête dans la poussière. Le cavalier, précipité en avant, est projeté au loin avec une telle violence, qu'il périt le cou tordu et le crâne fracassé et mis en pièces.

Ainsi, celui qui, prenant l'initiative, brûlait de maltraiter le pieux moine ou même de lui ôter entièrement la vie, fut lui-même prévenu par la justice divine qui le frappa de mort et le précipita dans l'enfer, où il devint l'associé des réprouvés ou la proie des démons. L'un de ses compagnons, son écuyer, l'ayant suivi dans cette démarche criminelle, mais avec l'intention, dit-on, de s'interposer dans l'attaque imminente, fit, lui aussi, une chute dangereuse, dans ce même lieu qui était cependant une plaine. Par la permission de Dieu, qui discerne les intentions, son épée seule fut brisée, et il se tira sain et sauf de cette aventure avec son cheval.

Quel spectacle, pour un écolâtre tel que moi, de contempler l'Orgueil, non dans l'abstraction, comme je l'ai lu dans la Psychomachie de Prudence, mais substantiellement incarné dans un corps, étendu terrassé, et précipité sans retour du faite de son faste superbe dans le gouffre sans fond du grand abîme, creusé perfidement sous ses pieds par le piège du péché !

Le moine aperçut de loin cette chute ; mais, ignorant quelle en était la cause et quel en fut le dénouement, il poursuivit tranquillement sa route, termina heureusement ses affaires et reprit le chemin du monastère. Or le frère de Rainon, nommé Hector, cherchait à se saisir du moine, comme si celui-ci était coupable de la mort de son frère ; il se vantait de le mettre en pièces sans merci ; mais la justice de Dieu le prévint, et il périt subitement dans une guerre.

Vous qui avez le cœur enflé d'orgueil, instruisez-vous par cet exemple, convertissez-vous enfin de votre perversité et apprenez à agir avec droiture, de crainte que l'heure du jugement ne sonne pour votre malheur, ou qu'une mort soudaine ne vous précipite dans la réprobation. Aussi bien l'injustice ne triomphe pas toujours, et les jugements de Dieu ne sont point chose digne de mépris.

VI.

Comment la vengeance divine s'exerça contre ceux qui tentaient de dérober le vin des moines.

Voici un trait non moins merveilleux de la bonté de Dieu en faveur de sainte Foy.

Il a eu pour théâtre le château de Cassagnes (1), situé dans la même province, à huit milles de Conques.

Le chevalier Hugues, qui commande dans ce château, voyant l'occasion favorable, il y a trois ans, donna à deux de ses serviteurs l'ordre de s'emparer du vin des moines, déposé dans un village appelé Molières (2), et voisin de sa résidence dont il n'est séparé que par une distance de deux milles. Ceux-ci, ayant pris un chemin différent, parcoururent, chacun de son côté, les maisons des paysans, à la recherche des chars nécessaires pour le transport du vin. Le premier, nommé Benoît, s'adressa à un paysan ingénu qui lui donna le pressant conseil de se désister de sa coupable entreprise. Le serviteur lui répondit par les blasphèmes suivants :

« Est-ce que sainte Foy boit du vin ? Sot paysan, ignores-tu que quiconque ne boit pas n'a nul besoin de vin ? »

Ce misérable, indigne du nom qu'il portait, ignorait lui-même que celui qui touché aux serviteurs des saints touche aux saints eux-mêmes, et non seulement aux saints, mais encore à Notre-Seigneur, qui ressent lui-même toutes leurs injures, car ceux-ci sont vraiment ses membres, unis à sa personne et comme sa propre substance. Le paysan lui répondit que celui qui était chargé de la clé du cellier était absent. L'émissaire lui dit avec jactance qu'il portait la clef au bout de son pied et qu'il n'y avait point de porte si massive qu'il ne brisât du premier coup. A ces mots, il frappe un coup violent sur le mur de la maison où il se trouvait et qui en est ébranlée : il prétend montrer par là avec quelle vigueur il frappera sur la porte du cellier. Puis s'étant remis en marche, il arrivait encore loin du cellier, lorsque, s'appêtant à frapper un second coup, il lève le pied avec arrogance et fléchit le jarret. Dans ce mouvement, les nerfs se paralysent, se raidissent entièrement et perdent leur jeu et leur vigueur ; les membres sont frappés de rigidité, et le misérable tombe dans la poussière, le visage contracté jusqu'aux oreilles par un horrible rictus ; le flux subit de ses entrailles trahit les douleurs aiguës qui le torturent ; il meurt misérablement après deux jours de cruelles souffrances.

Après avoir raconté le trépas du premier émissaire, passons au second ; il s'appelait Hildebert. Celui-ci avait enlevé de force à un paysan un quartier de porc. Insensible aux supplications et aux larmes de ce pauvre homme, et à l'invocation des saints, il refuse de restituer cet objet et répond par ces paroles d'insultante arrogance :

« Ce quartier succulent, je le ferai griller à point par tranches, sur des charbons ardents ; je m'en rassasierai avec délices ; puis le vin des moines arrosera mon gosier et le réjouira. Tel le vautour, après un jeûne prolongé, avisant dans une basse-cour une geline bien dodue, l'enlève dans ses serres, la déchire, assouvit sa faim, puis s'élançant à plaisir dans les airs, d'une aile plus légère, aspire la brise pour réjouir son gosier rassasié. »

Il achevait à peine ces paroles, qu'il se plaint d'une douleur à la tête ; une violente inflammation s'étend rapidement jusqu'à la gorge qu'elle envahit entièrement ; la douleur ne lui laisse aucun relâche et, chose horrible, son cou enfle au

(1) Cassagnes-Comtaux, *Casannas*, *Cassannias* d'après le Cartulaire, canton de Rignac, arrondissement de Rodez. Hugues de Cassagnes, le héros de notre récit, est mentionné dans le Cartulaire (n° 14, 15, 295).

(2) Les Molières, *Molaris*, dans la commune et la paroisse d'Escandolières, canton de Rignac, étaient à deux milles du château de Cassagnes. Le Cartulaire mentionne la donation de la terre de *Molarias* (n° 257) en 1001, et l'augmentation de ce domaine (n° 125).

point que sa dimension surpasse celle de la tête. Spectacle hideux ! Son gosier d'une glotonnerie insatiable se remplit subitement d'une horrible pourriture gangréneuse ; le misérable ne survécut pas plus de trois jours ; il expira, frappé par la vengeance divine. C'est ainsi que sainte Foy connaît l'art de gonfler la gorge du vautour jusqu'à satiété et de repaître sa glotonnerie au moyen de mets meurtriers. Il expie maintenant son mépris du pauvre ; il est torturé par les peines de l'enfer, celui qui ne craignit pas d'offenser la bienfaisance des saints.

La renommée ne tarda pas à répandre jusqu'au château la nouvelle de ce prodige, dont le récit fut rapporté avec toutes ses circonstances. Mais le seigneur, loin d'être frappé de crainte, ne renonça point à son entreprise, et plein de fureur, il se disposa à partir lui-même pour enlever la proie qui lui avait échappé. Son épouse Sénégonde s'efforce de le détourner de son criminel dessein et lui en remontre l'impiété et l'abomination ; la noble dame le presse d'y renoncer et de respecter le vin du monastère, dans la crainte que ce sacrilège ne soit puni à l'avance par le châtement d'une mort subite et que la sainte irritée ne frappe le téméraire d'un coup fatal. Loin de se rendre, cet homme féroce se laisse emporter par une aveugle fureur ; il se précipite sur son épouse, la frappe du poing et lui inflige des blessures ; le sang jaillit du visage de la dame jusque sur le vêtement du mari. Celui-ci s'élançe au dehors, se précipite plein de rage du haut du château sur la pente qui s'étend au-dessous et court accomplir son coupable dessein. Mais, en descendant la rampe tortueuse, il chancelle ; dans le trouble de sa fureur, ses pieds glissent et il tombe sur le flanc en se brisant deux côtes ; ses membres meurtris sont défaillants ; le misérable éprouve les effets mérités du courroux du souverain Juge, l'insensé a reçu le châtement dû à ses méfaits. Ses serviteurs l'emportent à demi mort et le gardent trois mois dans sa couche, près du trépas. Il revint à la santé, grâce aux mérites de sa pieuse épouse ; à mon avis, la femme fidèle rendit la vie au mari coupable. Elle lui persuada de faire un pèlerinage au tombeau de la sainte. Docile cette fois, il se rendit auprès de sainte Foy pour lui offrir les plus ardentes actions de grâces, et, à son retour, il renonça à ses habitudes d'orgueil et de violence.

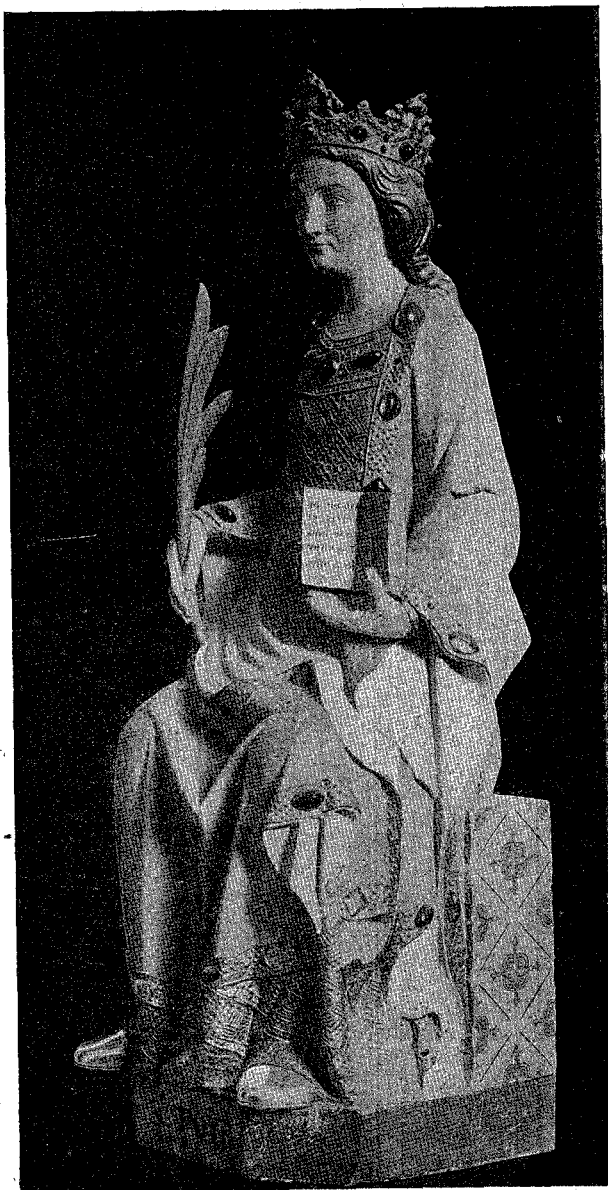
VII.

Discussion et réplique où sont confirmés les récits précédents.

La dernière moitié du récit du miracle précédent est rédigée, contre ma coutume, en vers hexamètres. C'est un moine, nommé Arséus, qui m'a arraché cette versification, presque de vive force, par ses instances réitérées. Cependant, afin d'éviter que l'œil ne soit choqué par la bigarrure de ce texte, différent du précédent, j'ai préféré que les vers suivissent l'alignement de la prose, de crainte que l'attention du lecteur ne fût distraite intempestivement par le rythme et la mesure.

Les miracles que je viens de raconter sont les seuls dont j'ai écrit la relation durant mon séjour dans le bourg de Conques, qui a duré trois semaines et quatre jours. J'ai laissé le manuscrit entre les mains des moines, mais je leur ai interdit, de la manière la plus formelle, de laisser transcrire ce volume inachevé et imparfait, avant qu'il ne fût complété par l'insertion des miracles qui restent à rédiger, et qu'il ne fût soumis à la lecture et à la correction très attentive d'un maître éprouvé ; après quoi, le livre ainsi châtié pourra, je l'espère, prendre rang parmi

les écrits autorisés. Ces prodiges choisis, tels je les ai recueillis de la bouche des seuls témoins oculaires, tels je les ai consignés à la hâte et brièvement, comme je l'ai déjà dit, sur des feuilles de parchemin que j'ai rapportées chez moi. Et maintenant je m'applique à leur donner une forme plus soignée sans cependant rien ajouter d'oiseux, mais plutôt en retranchant bien des longueurs et en résumant les relations que j'ai reproduites. Faire un choix judicieux des points saillants parmi les éléments d'un fait, voilà le mérite le plus glorieux de l'historien. Si en effet les récits que je me propose d'écrire ne manquent pas d'être accueillis par le lecteur bienveillant comme dignes de toute admiration, il en restera certainement une multitude presque infinie d'autres moins éclatants; on en remplirait une vaste bibliothèque; mais obtiendrait-on autre chose que l'ennui et le dégoût? Il est donc plus avantageux, plus judicieux de condenser une matière si abondante ou de ne présenter au lecteur qu'un choix parmi les faits les plus intéressants. Il est d'autres miracles dont, par la faveur divine, nous avons été témoin nous-même, durant la courte période de notre séjour en ce lieu; pour ceux-là il n'est pas besoin d'autres témoins: nous les raconterons aussi en leur lieu. Mais, avant de poursuivre notre œuvre, il est d'une nécessité absolue, inévitable, que nous fassions relâche pour un moment, afin de revenir sur les faits déjà racontés, pour les discuter et donner la réplique.



SAINTE FOY.

Reliquaire du XIX^e siècle.

Eglise de Coulommiers (Seine-et-Marne).

Naguère plusieurs de nos compatriotes de l'Anjou se rendirent, pour leur dévotion, en pèlerinage dans cette célèbre et populeuse ville dont l'ancien nom, presque oublié, était, si je ne me trompe, *Anicium*, et qu'on appelle aujourd'hui vulgairement le Puy de Sainte-Marie. Là nos pèlerins firent la rencontre d'un homme impie et hérétique qui se disait fixé dans le voisinage de Conques. Ayant appris qu'ils étaient de l'Anjou :

« Vous connaissez sans doute, leur dit-il, un certain Bernard qui est venu, cette année, à Conques ; ah ! que de mensonges il a laissés, dans son écrit sur sainte Foy ! Est-il raisonnable en effet, est-il possible de croire à la guérison d'aveugles dont les yeux avaient été arrachés et qui leur seraient restitués, et à la résurrection d'animaux morts ? J'ai bien ouï dire que sainte Foy avait opéré, et encore rarement, des miracles d'une autre sorte, comme les autres saints ; mais des bêtes ressuscitées ! Pour quelle nécessité Dieu aurait-il fait ce miracle ? Aucune personne de sens rassis ne peut, ne doit même l'expliquer. »

Quel homme aveugle et insensé ! O endurcissement du cœur humain ! La lumière qu'il a reçue dans son esprit il l'a changée en ténèbres ; la nature viciée dont il a hérité par sa naissance, il ne l'a point réformée dans le baptême ; au contraire il l'a encore pervertie davantage après le sacrement de la régénération. Cet homme, assurément, s'il avait vécu au temps de la Passion du Seigneur, aurait refusé, comme les Juifs, d'ajouter foi à la résurrection de Lazare ou au rétablissement de l'oreille de Malchus. Un tel homme est vraiment fils du démon, ennemi de la vérité et suppôt de l'Antéchrist. Il n'est pas enfant de Dieu, car, au lieu d'écouter la parole de Dieu, il a tenté, à l'instar du démon jaloux de tout bien, de semer l'ivraie de l'erreur dans le champ de ce petit écrit inspiré par la piété. Il n'est pas surprenant qu'un ignare paysan, étranger à toute connaissance, sans aucune expérience des voies divines et, qui plus est, l'âme chargée de mensonge et de perversité, soit tombé dans une erreur si grossière, lorsque les pharisiens eux-mêmes et les docteurs de la loi, qui se glorifiaient d'être issus de l'illustre race des saints prophètes, n'ont pas su reconnaître, à la marque des prodiges, le Christ déjà annoncé. Les miracles dont ils étaient si souvent les témoins, ou bien ils les ont entièrement niés, ou bien ils se sont efforcés en vain de les dénaturer en les attribuant à l'ennemi du salut. Cet homme chétif à cervelle creuse mérite d'être associé à cette race et d'y prendre rang par sa perfidie et son incrédulité. Le démon, après s'être efforcé de s'opposer de mille manières à mon voyage de Conques, voyant que, à cause de l'intervention divine, il n'avait pu l'empêcher, avait repris en quelque sorte de nouvelles forces et m'avait opposé cet homme, dans le but d'intimider, non seulement les âmes inexpérimentées, mais encore l'auteur même de cet écrit, inébranlable dans son témoignage en faveur de la vérité de ces récits ; il a usé de toute son astuce et de tout son art dans le mensonge pour affaiblir du moins mon courage et m'empêcher de continuer la relation des autres miracles. Mais, grâce en soient rendues à l'Auteur de toute vérité, l'ennemi infernal n'a pu trouver pour cet office d'impiété d'autre suppôt qu'un homme illettré et absolument dépourvu de toute espèce de science. C'est un effet de la disposition de la divine Providence, qui veut que les champions de la vérité en soient plus vigilants à se préserver du venin de l'hérésie.

Que ne puis-je appréhender un jour, à Conques, cet homme d'une si haute intelligence ! J'en atteste le Seigneur, source de toute vérité, et aux regards de qui nul mensonge ne peut se cacher, il me serait trop facile de lui démontrer victorieusement, du moins devant des auditeurs de bonne foi, qu'il mérite plutôt le nom de pharisien que celui de chrétien. Bien que ses ineptes propos, pleins de la plus tortueuse malice, soient tout ce qu'il y a de plus immonde et de plus exécration, cependant ils m'excitent à exposer, aussi bien que l'Esprit-Saint daignera l'inspirer à mon cœur de pécheur, les motifs qui ont déterminé le divin Ouvrier à opérer ces merveilles si étonnantes. Je crains en effet que celles-ci ne choquent la simplicité de quelque chrétien et ne lui paraissent dénuées de raison ou de nécessité, ou

bien ne lui semblent incroyables, sous le prétexte que j'ai raconté des résurrections d'animaux dépourvus de raison, plutôt que des résurrections d'hommes, le Créateur exerçant moins sa sollicitude sur les bêtes, mais bien davantage sur les hommes, infiniment plus précieux à ses yeux. Mais au contraire il est plus conforme à la nécessité et à la raison que les animaux, dont la fin dernière est le service de l'homme, soient rendus à la vie, et que l'homme, dont la destinée suprême est une vie éternelle, dont la vie présente est un pur exil ou un passage à une autre vie par l'espérance de la résurrection, jouisse du repos sans retour après la mort ; et les élus ne doivent pas être soumis au tourment de revivre pour être de nouveau plongés dans l'exil de cette misérable existence. Cette espérance de la vie future inspirait au prophète David ces accents d'indicible allégresse, dictés par l'Esprit-Saint : « C'est pour cela que mon cœur a tressailli de joie et que ma langue a fait éclater ses transports ; bien plus ma chair reposera dans l'espérance (1) ».

Du reste l'espérance de la résurrection des hommes se grave avec plus d'assurance dans notre esprit, lorsque nous voyons parfois les bêtes, bien inférieures à l'homme, rappelées à la vie. Si, dans une époque où la religion éprouvait une décadence, comme nous le lisons dans l'histoire des temps des saints Pères, quelques-uns prétendaient que le corps humain n'était pas assez noble pour mériter la résurrection, dans notre siècle lui-même, le genre de prodiges dont nous venons de parler aura son utilité : il ravivera dans les âmes la foi en la résurrection et confirmera l'autorité des saintes Ecritures contre les attaques des impies. Au surplus celui qui voit de vils animaux rappelés de la mort à la vie et qui doute de la résurrection de l'homme, créé à l'image de Dieu, apprendra combien il est déchu de l'antique foi ; il verra cependant que Dieu n'a pas cessé d'étendre sur lui sa sollicitude, puisque par ce miracle frappant il lui offre une démonstration de la résurrection des corps. Et lors même que Dieu n'aurait eu d'autre motif, en opérant ce miracle, que de venir en aide aux pieux pèlerins qui avaient besoin de ces animaux pour monture, c'est une raison très plausible et une utilité que l'on peut alléguer. Ce genre de miracles n'a donc rien qui contredise la raison ou qui n'offre un motif d'utilité.

Mais si notre paysan, convaincu par ces raisons de l'utilité de ce miracle, exprimait néanmoins le regret de ne voir cette thèse appuyée d'aucune autorité, nous lui montrerions que le cas n'est pas inouï et qu'on en trouve de semblables dans les annales religieuses. Ainsi nous voyons que jadis saint Sylvestre, par ses prières, ressuscita un bœuf. Et si notre ignare paysan ne peut comprendre pour quel motif Dieu a opéré un tel miracle, qu'il consulte l'antique manuscrit qui contient ce récit. Si cet homme illettré n'y trouve pas ce motif, qu'il apprenne que, en comparaison des savants, il n'est lui-même qu'une bête dépourvue de raison et tout à fait indigne de discuter sur les choses de Dieu. Je puis même raconter un fait bien plus extraordinaire et bien plus étonnant que la résurrection du bœuf. Dans notre siècle lui-même, un médecin de Reims, nommé Bérenger, homme d'un orgueil impudent, ayant proféré un blasphème contre saint Martin de Tours, en le comparant à un âne, fut frappé par la justice du Tout-Puissant : il fut pour un temps, dit-on, métamorphosé en âne. Sur sa tombe, en mémoire de ce changement monstrueux, on grava cette épitaphe plaisante, en vers :

(1) Ps. XV, 9.

« Ici, ô hommes, n'accordez d'autre chant funèbre qu'un braiement à celui qui a réuni dans une seule personne la double forme de l'homme et de l'âne (1). »

Suivent les autres vers attribués au moine Azolin, disciple du savant Gerbert. Le fait relatif à Bérenger, il ne faut, à notre avis, ni le rejeter absolument, ni l'admettre entièrement. Mais quant à celui qui fait l'objet des récits précédents, nous ne saurions élever à son sujet le moindre doute, et il est difficile de refuser l'adhésion à un récit que nous tenons, non d'une rumeur fabuleuse ou d'écrits apocryphes, mais en toute certitude de la bouche de mille témoins oculaires, et nous sommes aussi assuré de la vérité de ces faits que si nous avions eu le bonheur de les voir de nos propres yeux.

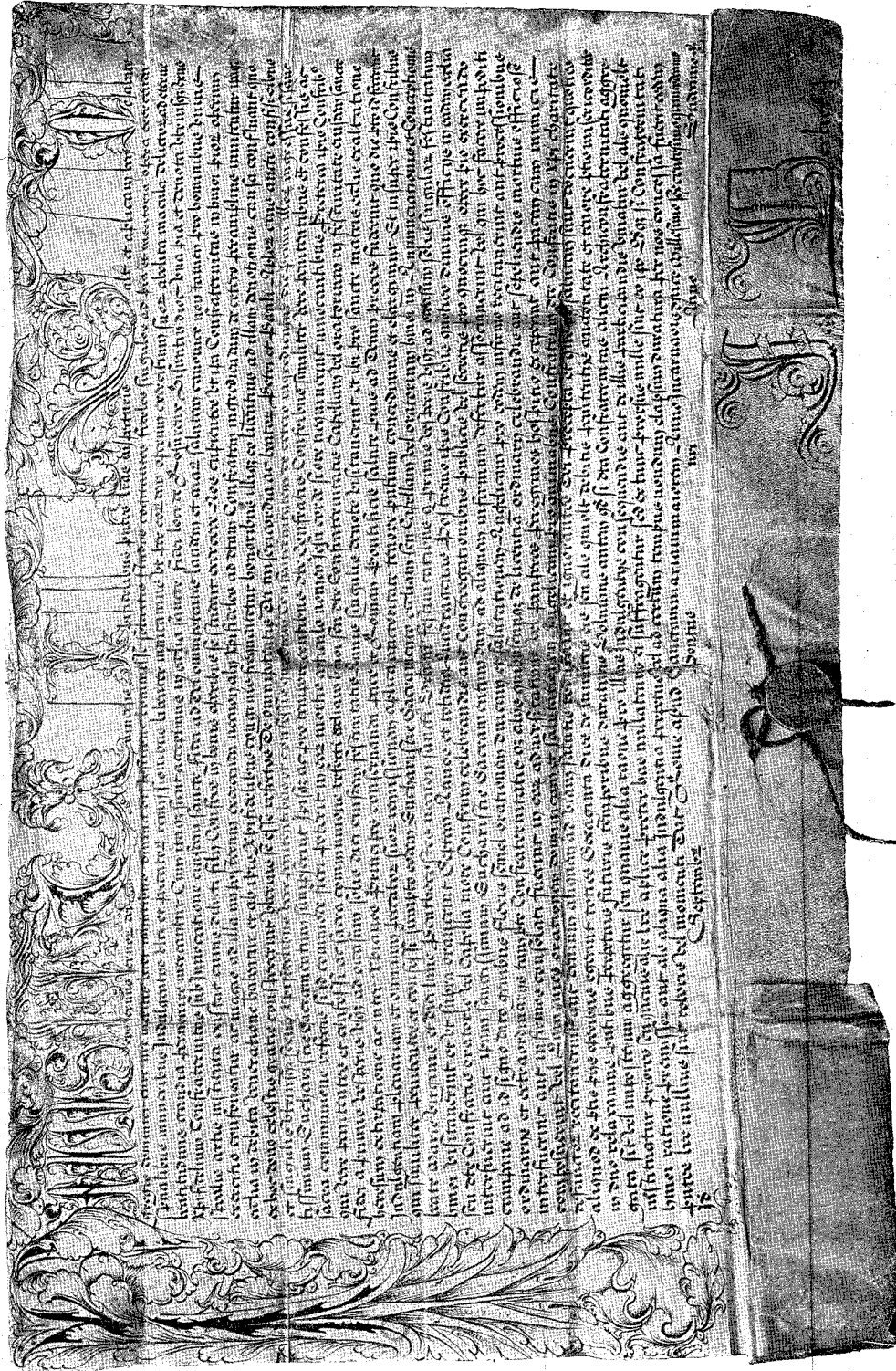
Mais quelqu'un peut-être contestera la solidité de cette preuve d'autorité ; j'y consens. Je me contente alors d'invoquer la volonté de Dieu, dont l'autorité souveraine peut bien tenir lieu de toute autre. Si nous bornons en effet notre croyance aux seuls miracles qui ont eu déjà leurs semblables, nous avons la prétention de borner aussi la toute-puissance du Créateur, d'après la faiblesse des conceptions humaines. Moïse n'aurait pas eu foi à la parole du Seigneur, qui lui ordonnait de diviser les flots de la mer, s'il avait subordonné cette croyance à l'existence d'un miracle semblable ; Dieu en effet n'avait jamais auparavant divisé la mer de cette sorte. Et cependant Moïse, avant l'événement, crut à la division de la mer Rouge. Nous aussi, nous croyons à cette division, bien que les siècles précédents ne présentent aucun autre miracle de ce genre. Quelle absurdité y a-t-il donc à ce que Dieu, usant du seul droit de sa volonté, opère quelque prodige encore inédit, en vertu des mérites de ses saints ? N'est-il pas écrit : « Le Seigneur a opéré tout ce qu'il a voulu dans le ciel et sur la terre, dans la mer et dans la profondeur des abîmes (2) » ?

Il faut donc accepter sans hésitation les résurrections d'animaux qu'il aura plu au Tout-Puissant d'opérer par l'intercession de sainte Foy, pour l'édification des âmes et le profit de la foi. C'est lui qui, pour le bien de notre corps et pour notre service dans les travaux, confia à Noé la garde des bêtes dans l'arche, afin de les préserver du calaclysme. Ceux qui refusent leur croyance à la résurrection des bêtes de somme, s'ils ne sont point convaincus par ces raisons, ne le seront pas davantage par la vue même du prodige. Quand l'esprit est aveuglé, les yeux du corps eux-mêmes sont fermés.

Au sujet du miracle des aveugles dont les yeux, arrachés de leur orbite, ont été rétablis à leur place et rendus à la lumière, comme je l'ai vu, si quelqu'un refuse de croire à mon témoignage de chrétien, qu'il se rende lui-même sur les lieux ; là il verra les miraculés, entendra leur récit, recueillera le témoignage de la province entière ; alors il déposera là-même ses doutes et son incrédulité. Ces miraculés, je les ai vus de mes yeux, je les ai conviés à ma table, je leur ai donné des deniers, comme je l'ai dit, et jamais ne viendra le jour qui me verra ébranlé dans ma conviction. Et encore, si j'avais voulu, j'aurais pu raconter plusieurs autres miracles dont ces mêmes hommes ont été l'objet. Car, dès qu'ils tentent de se soustraire pour retourner aux affaires du monde, aussitôt ils en sont empêchés par une intervention divine : tantôt c'est la perte d'un œil, tantôt c'est l'affaiblissement d'un membre qui les forcent de demeurer en ce lieu. Bien plus, comme je

(1) Hic homines threnos asini suspiria fundant,
Si geminis formis una medulla fuit.

(2) Ps. CXXXVI, 6.



BULLE DU PAPE PAUL V
approuvant la confrérie de sainte Foy de Rosureux (Doubs)
1615 (V. p. 269).

J'ai déjà raconté, autant de fois Guibert, poussé par la passion, se livre au désordre avec sa complice, autant de fois il est frappé par la justice divine.

Mais arrière ce profane qui m'a arrêté durant un jour entier, et m'a entraîné bien loin du droit chemin de mon récit. Faisons rentrer dans son lit, d'où nous l'avions détourné, le cours de notre discours, égaré si loin; renouons dans l'ordre convenu la trame de notre relation des miracles.

VIII.

Quelle fut la mort de Guy.

Voici maintenant le récit de la mort d'un impie nommé Guy. Nous le tenons de Gerbert, dont nous avons souvent parlé. Sans autre préambule, entrons en matière.

Guy avait entendu très souvent raconter les merveilles que la toute-puissance de Jésus-Christ a opérées par l'entremise de sainte Foy; mais il n'en demeurait pas moins obstiné dans son esprit de dénigrement impudent. Toutes les fois que l'on parlait devant lui du rétablissement des yeux de Gerbert, il se répandait, dit-on, en de si horribles blasphèmes, qu'il poussait l'insolence jusqu'à proférer des imprécations contre sainte Foy elle-même, parce qu'elle avait rendu la lumière à des yeux arrachés; ne pouvant nier l'évidence du miracle divin, il l'attribuait, à l'instar des perfides pharisiens, à une intervention malfaisante. Aussi, après un assez long délai, la mort du pécheur, selon la parole du prophète, fut si épouvantable (1), que lorsqu'il rendit son âme, toutes les personnes présentes sentirent une odeur insupportable. En outre elles virent un énorme serpent s'élançant de la couche du mourant, fendre le flot pressé des assistants, déployer çà et là ses anneaux avec souplesse, s'enfuir en rampant sur une trace sinueuse et enfin disparaître. C'est ainsi qu'une perte manifeste de l'âme et du corps fut le châtement de ce misérable blasphémateur de la sainte; après avoir suivi les leçons et les exemples du démon par sa perversité, il suivit aussi ce dernier dans l'enfer.

IX.

Guérison de la fille aveugle d'une veuve.

Le Seigneur m'ayant accordé, durant mon séjour dans le même monastère, comme je l'ai dit, la faveur d'être témoin de quelque-une des merveilles divines, je dois en retracer le récit.

Parmi d'autres pèlerins accourus de diverses contrées en ce lieu, il y avait une veuve qui passait la nuit en prières pour la guérison de sa fille aveugle. Cette dernière, qui priait avec sa mère, recouvra pleinement, par l'intervention de sainte Foy, dès la première veille, la lumière perdue de ses yeux. A cette vue, les gardiens et quelques moines, qui veillaient à leur tour, selon l'usage, accoururent aussitôt avec précipitation à ma cellule. Et comme ils savaient que j'étais très désireux d'être témoin de quelque nouveau prodige, ils se disputaient la parole pour me l'annoncer.

« Voici, disaient-ils, ô heureux Bernard, le miracle que vous souhaitiez si

(1) Ps. XXXIII, 22.

ardemment de voir opérer par sainte Foy avant votre départ. Il n'était pas juste, disiez-vous, qu'étant venu de si loin pour écrire l'histoire de ses prodiges, vous fussiez privé de la faveur d'être témoin oculaire de quelqu'un d'entre eux. »

C'est que, à mon arrivée, dès que j'eus fait connaître le but de mon pèlerinage, les moines eux-mêmes m'avaient honoré d'une excellente hospitalité, m'avaient fourni tout ce qui m'était nécessaire pour l'accomplissement de mon vœu et avaient même mis à ma disposition des serviteurs zélés avec la mission d'obéir à mes ordres durant mon séjour. Je me lève donc promptement de la couche où je commençais de reposer, et, dans l'excès de ma joie, je cours d'un pas peu grave, je l'avoue, à travers le monastère, et je vois la jeune fille ouvrir les yeux, contempler la lumière des cierges et fixer sa main qui lui offrait un pauvre petit denier ; elle distingue la pièce et la prend avec reconnaissance.

Il me serait impossible de rapporter le nombre et les circonstances des guérisons de toutes sortes qui sont opérées constamment en ce lieu par la divine bonté. Ainsi, peu de temps avant mon arrivée, onze malheureux, affligés des maux les plus divers et les plus graves, avaient été entièrement guéris en une seule nuit. Nous n'entreprendons donc pas de raconter la guérison de tous les infirmes que l'on porte ici tous les jours ; ces récits rempliraient une vaste bibliothèque ; nous nous bornons à recueillir les prodiges opérés pour le châtement des pervers ou ceux qui offrent quelque chose d'extraordinaire ; et encore nous en retranchons une grande partie ; leur relation formera un volume exigü, mais précieux. Cependant les miracles que j'écarte aujourd'hui, pour éviter la prolixité, ou encore ceux que l'on me racontera plus tard, je les réserve pour la matière d'un second livre, si on le juge à propos.

X.

Du châtement dont le ciel frappa celui qui avait attaqué les pèlerins de sainte Foy.

A la même époque, durant mon séjour dans le monastère, il se produisit un prodige des plus terrifiants. Je ne l'ai point vu moi-même, bien que j'eusse pu en être témoin. Mais celui qui l'a vu me l'a raconté en public et m'en a garanti la vérité sous la foi du serment. Je proteste ici que, tant que Dieu me conservera ma saine raison, jamais je ne souillerai sciemment ces pages de la moindre inexactitude. Dieu n'aime pas les vains discours, et il abhorre les louanges qui lui viendraient du mensonge. Au surplus, je ne reçois ni n'espère aucun profit de cette œuvre. Je ne recherche que la protection de sainte Foy dans les épreuves de ma vie.

Un chevalier du Limousin, nommé Gérard, avait accompli avec grande dévotion le pèlerinage de Sainte-Foy. Or son ennemi, nommé Gérald, guetta son retour et se porta à sa rencontre, à la tête de quinze hommes d'armes. Infidèle au respect qu'il devait à Dieu et à la sainte dont l'objet de ses embûches était le pèlerin, il l'attaqua dans la chaumière d'un paysan où celui-ci avait trouvé l'hospitalité. Le pèlerin, se voyant entouré d'ennemis, implora le secours d'en haut, dans l'anxiété de son âme, car il n'avait avec lui d'autre personne de sa suite qu'un seul serviteur. A ce moment, terrifiés par je ne sais quel fracas miraculeux, les soldats qui entouraient la maison s'enfuirent précipitamment, laissant seulement un des leurs au siège de la chaumière. Gérard, enfermé dans l'intérieur, n'attendait que la mort. Cependant, animé

de l'esprit qui poussa Moïse contre l'Égyptien et Samson contre les Philistins, il saisit la hache du paysan, s'élança au dehors avec impétuosité, tue d'un coup l'un des assaillants, fait prisonnier l'autre qui était le chef, Gérard, l'enchaîne et l'emmène dans son château.

Quel fut dans la suite le sort du prisonnier ? Nul n'a su me le dire. Le hameau que l'on désigne comme ayant été le théâtre de cet événement s'appelle Sulpiac : il est à trente milles de Conques. C'est ainsi que ce traître, ennemi de Dieu, « tomba dans l'embûche qu'il ne voyait pas et fut pris dans le piège qu'il avait lui-même posé perfidement (1) » : le coupable fut saisi dans le filet qu'il avait tendu contre l'ennemi.

XI.

Comment un blasphémateur de sainte Foy périt écrasé sous les ruines de sa maison.

Voici encore un trait miraculeux de la vengeance divine, qui était arrivé à une autre époque, avant mon voyage de Conques. Il sera, pour les clercs et pour ceux qui sont employés au service religieux dans la maison de Dieu, un stimulant de leur zèle dans le culte divin ; il sera aussi un sujet d'effroi pour les violateurs des biens de la sainte Église de Dieu, ou bien pour ceux qui ont envahi injustement les possessions des saints et en jouissent comme si elles étaient leur propriété légitime. A notre époque en effet, il en est un grand nombre qui, méritant d'être appelés antéchrists, ont l'audace, dans leur aveugle cupidité, d'usurper les droits de l'Église, de ne témoigner aucun respect aux ministres sacrés, de les accabler d'injures et de mauvais traitements, et même de les mettre à mort. Nous avons vu des chanoines, des moines, des abbés, déposés de leur dignité, dépouillés de leurs biens et massacrés ; nous avons vu des évêques, les uns proscrits, les autres chassés sans motif de leur siège, d'autres mis à mort par le fer ou soumis au supplice atroce du feu pour la défense des droits de l'Église. Et c'étaient des chrétiens qui commettaient ces forfaits, si toutefois on peut encore donner le nom de chrétiens à des hommes qui attaquent la religion dans sa constitution et se montrent en toute circonstance les ennemis de Jésus-Christ et de la vérité. Ces hommes criminels, rassurés par l'impunité dont ils ont joui jusqu'ici, ne témoignent aucune crainte des châtiments divins, ne les appréhendent pas même pour l'avenir et refusent de croire au jugement futur, parce que, malgré leurs forfaits, tout leur réussit constamment, qu'ils voient tous leurs vœux comblés et qu'ils poursuivent le cours de leur existence, préservés de tout châtiment et de tout mal. On ne constate dans leur vie aucune atteinte de la vengeance divine ; aussi, quand ils entendent parler du futur jugement du Christ, ils le traitent de fable absurde. Il est donc opportun que la justice divine châtie dans cette vie quelques-uns de ces mécréants, afin qu'une impunité trop prolongée n'enhardisse pas leur insolence jusqu'à les porter à croire que l'on peut en vain provoquer la justice de Dieu. Au surplus, lorsque l'impiété, qui décrie le joug si suave du service de Jésus-Christ et se rit des avertissements les plus sacrés, sera intimidée par les châtiments présents, elle modèrera sa malice par crainte d'une punition plus sévère ou bien elle se convertira entièrement pour rentrer amendée dans la voie du salut. Quant à ceux qui étaient

(1) Ps. XXXIV, 8.

disposés à marcher sur ces traces perverses, qu'ils soient terrifiés par de tels exemples, qu'ils renoncent à leurs mauvais desseins, et qu'ils s'empressent de faire pénitence et de se ranger dans la société des enfants de lumière. Mais c'est assez de préliminaires ; arrivons donc à notre sujet.

Une noble dame, nommée Doda, commandait un château nommé Castelnau (1), situé dans le Quercy, sur la rivière de la Dordogne. Elle avait détenu injustement, pendant sa vie, un fief de sainte Foy, à savoir une ferme qui porte le nom d'Alans (2). Parvenue au terme de sa carrière et sentant déjà les douleurs et les défaillances de la fin, elle pourvut au salut de son âme et restitua cette terre à l'abbaye de Conques. Son petit-fils Hildegair, héritier de ses grandes richesses et de tous ses autres titres, seigneur d'un château renommé, situé dans l'Albigeois et connu sous le nom de Penne (3), eut la témérité d'envahir de nouveau cette ferme et de l'enlever au monastère de Conques. Les moines eurent recours à l'assistance divine pour arracher leur propriété des mains de ce puissant ravisseur ; c'est pourquoi ils résolurent de porter, selon leur coutume, avec toute la pompe d'une nombreuse procession, la vénérable statue de leur sainte patronne dans leur terre envahie. Au sujet de cette statue, comme l'on pourrait croire à quelque superstition, j'exposerai plus loin mon sentiment.

Or l'un des vassaux d'Hildegair, dont le nom m'échappe — il ne m'est pas possible en ce moment de courir à Conques pour le retrouver — voulant fêter solennellement le jour de Noël, se trouvait dans un grand festin, au milieu d'une brillante réunion de ses vassaux et de ses serviteurs. Échauffé par le vin, il se livra, comme il arrive en pareil cas, à divers propos orgueilleux et insultants ; dans le cours de ses vaines déclamations, il en vint à dénigrer et à attaquer les serviteurs de sainte Foy, les traitant honteusement d'impur fumier, et protestant qu'il ne tenait aucun compte de la démarche des moines qui transportaient, dans la terre contestée de part et d'autre, leur statue ou plutôt une larve grotesque et hideuse. Cette déclaration ne l'empêcherait nullement, disait-il, de soutenir par la force et à outrance le droit de son suzerain, et même il trouverait son bonheur à accabler cette statue de toutes sortes d'opprobres et enfin de l'écraser sous ses pieds. Avec quelles moqueries et quels rires insultants l'insensé se complut à répéter ces indignités jusqu'à trois et quatre fois, il serait oiseux de le dire.

Tout à coup un tourbillon envoyé par la vengeance divine se déchaîne avec un fracas épouvantable ; la terrasse tombe réduite en pièces d'un seul coup, la charpente craque et se disloque, la toiture entière s'écroule avec l'étage inférieur. Cependant personne ne périt de cette nombreuse assemblée, si ce n'est le blasphémateur,

(1) Castelnau, *Castellum Novum*, désigne le château de Castelnau de Bretenoux, à la lisière septentrionale du Quercy, au bord de la Dordogne (commune de Prudhomat ; canton de Bretenoux ; arrondissement de Figeac ; Lot). Ce château, construit en partie vers 1080, fut incendié en 1851 et n'offre plus aujourd'hui que des ruines imposantes. — Cf. Poulbrière, *Castelnau de Bretenoux*, 1874. — *Cartul. de l'abbaye de Beaulieu*, 1859. Éclaircissement XXI.

(2) Le Cartulaire conserve la charte (n° 480) en vertu de laquelle Doda (vraisemblablement notre Doda) légua, au x^e siècle, à l'abbaye de Conques l'église d'Alans avec un manse, afin de pourvoir au salut de son âme. Il est question, dans cette charte, d'un fief que détenaient les enfants de Saxet d'Hildegair, peut-être le même qu'Hildegair dont il est question dans ce récit. D'après une autre charte (n° 302), l'abbé Bégon II acquit de l'abbaye, par échange, Alans, près de Coubisou. M. Desjardins pense que l'Alans de Doda pourrait bien être l'Alans de Coubisou (*Cartul.*, p. LXXI). Coubisou, canton d'Estaing ; arrondissement d'Espalion ; Aveyron.

(3) Penne, sur la rivière de l'Aveyron et sur la frontière du Tarn-et-Garonne, à 13 kilomètres de Saint-Antonin (canton de Vaour ; arrondissement de Gaillac ; Tarn).

son épouse et ses cinq serviteurs. Et, afin que personne ne puisse attribuer, comme il arrive en pareil cas, la chute de la maison à un cas fortuit et la mort de ces hommes à cette simple chute et non à un coup de la justice divine, Dieu voulut que les sept victimes, emportées au loin à travers les fenêtres, fussent retrouvées à une grande distance de la maison. Leurs restes sont ensevelis dans le cimetière de Saint-Antonin (1), en Albigeois.

Apprenez, vous tous, hommes rapaces et envahisseurs des biens de l'Église, combien sont irrésistibles les châtements de Dieu et équitables ses jugements. Sa vengeance ne cède à aucune puissance ; si elle épargne dans le présent, elle frappera plus durement un jour ; si elle diffère de châtier dans le temps, elle vous réserve une punition plus redoutable et plus terrible dans les flammes éternelles.

XII.

De celui qui périt frappé de la foudre.

Raymond, comte de Rouergue (2), fils de ce Raymond qui, si je ne me trompe, fut assassiné plus tard en se rendant au pèlerinage de Saint-Jacques, fit présent à sainte Foy, avant d'entreprendre le voyage de Jérusalem, dans lequel il mourut, de vingt et un vases d'argent, ornés de fines ciselures en relief et dorés dans les principales parties, selon les règles de l'art de l'orfèvre. Il donna aussi la selle dont il se servait ordinairement et qu'il avait enlevée aux Sarrasins dans une bataille où il fut vainqueur : elle n'était pas estimée moins de cent livres. Des parties de cette selle, détachées avec discernement, on confectionna une grande croix d'argent où l'on sut conserver les riches ciselures des Sarrasins. Elle est d'un travail et d'un art si délicats que nul orfèvre n'est capable aujourd'hui de l'imiter, ni même d'en reconnaître et d'en apprécier tout le mérite. En outre, il légua par testament un don bien plus riche encore, une terre nommée Pallas (3), avec d'abondantes salines (4). Cette terre et ses salines sont situées dans la province de Gothie, sur ce point du rivage où la mer d'Espagne vient former les îles de la Méditerranée.

Or, à la mort de Raymond, une dame de très noble lignée, nommée Graside, épouse de Bernard, surnommé le Velu, s'éleva avec violence et obstination contre cette donation, prétendant que ce fief avait été la propriété de son premier mari, Raymond, fils de Roger, comte de Carcassonne, mais qu'il avait été usurpé de force par l'autre Raymond, dont j'ai parlé au commencement. Elle prétendait qu'après la mort de ce dernier, son fils Guillaume, qu'elle avait eu de Raymond, son premier

(1) Saint-Antonin, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Montauban, appartient au Rouergue et au diocèse de Rodez jusqu'à la formation du département de Tarn-et-Garonne, en 1808.

(2) Raymond III, comte de Rouergue (961-1010), était fils de Raymond II et de Berthe ; il sera question de cette dernière au chapitre XXVIII de ce premier livre. Pour les donations de Raymond II à l'abbaye de Conques, voir l'*Hist. de Languedoc* (II, p. 93-537) et les *Mém.* de Bosc (p. 404). L'épouse de Raymond III se nommait Richarde, peut-être celle dont il sera question au ch. X^e du II^e livre. Raymond III sera encore mentionné au ch. XXVIII du présent livre et au ch. V du II^e.

(3) « La pancarte (des bénéfices de l'abbaye de Conques) met dans le diocèse d'Agde l'église de Saint-Sauveur et Sainte-Foy de Pallas, lieu disparu, autrefois situé sur les confins des communes de Mèze et de Loupian, et dont le nom est resté à un cours d'eau qui se jette dans l'étang de Thau. » (*Cartul.* p. c.) La donation de Raymond III figure dans le *Cartulaire* (n^o 17). La seigneurie de Pallas fut, à la même époque, l'objet de nombreux litiges (Cf. *Cartul.*, n^{os} 18 et 20). Il sera encore question de Pallas au ch. IV du liv. II, et aux ch. XX et XXI du liv. III. — Bernard le Velu était le même que Bernard d'Anduze.

(4) Cf. liv. II, c. IV, finale.

mari, devait rentrer de plein droit en possession de cette terre, son patrimoine légitime. Un premier jugement, rendu à Conques, n'ayant pas satisfait pleinement les deux parties, celles-ci convinrent de tenir à ce sujet un plaid sur le territoire même en litige.

Au jour fixé, l'abbé Airadus (1) et les principaux du monastère, accompagnés d'une suite honorable de chevaliers et de vassaux, se rendirent au lieu convenu. Bernard le Velu et l'opposante, son épouse, se présentèrent fièrement, soutenus par une forte troupe de leurs vassaux. L'on prépare aussitôt la salle du plaid, on y dispose des sièges, les avocats des parties occupent leurs places. Alors, ainsi qu'il arrive quand les arbitrages des hommes ont force de loi, chacun plaide pour son opinion, il s'élève un bruit confus, le tumulte devient général, il est malaisé de discerner le vrai du faux. A la fin, Bernard, inflexible soutien de la justice et du droit, opinant en faveur des moines, réprimande avec menace et autorité ceux qui contestent avec tant d'emportement (2). Ceux-ci reviennent à la charge avec plus de fureur encore. Enfin le seigneur arbitre fait triompher son autorité ; il calme les colères et force les rebelles à rentrer dans l'ordre. Il ne se prononça contre le fils du premier lit qu'après avoir exposé clairement ce qui était conforme à la vérité. Déjà l'accord était établi ; la dame, moyennant une certaine somme d'argent, consentait à se désister de ses insatiables réclamations, lorsqu'un jeune emporté, nommé Pons, bouillant de fureur, mais néanmoins d'une noble et très puissante famille, poussé par une rage infernale, se précipite au milieu de l'assemblée et intervient de la manière la plus fâcheuse dans cet accord.

« Eh quoi ! s'écria-t-il, serons-nous assez sots pour nous laisser tromper par les fourberies de ces imposteurs et pour laisser dépouiller de son patrimoine le fils de notre suzeraine ? Qu'il vienne, le plus courageux et le plus fort de leurs champions, nous nous battons en combat sigulier, et le sort des armes tranchera la querelle. Je me fais fort d'être victorieux, et désormais ni sainte Foy ni ses odieux suppôts n'auront l'audace de venir dans notre juridiction usurper nos droits et nos terres. »

En prononçant ces paroles, son visage était blême ; il roulait des yeux égarés, il grinçait des dents ; ses poings se choquaient, simulant le combat. Ses vociférations insensées jetèrent le trouble dans toute l'assemblée et excitèrent à tel point l'animosité de ses compagnons, que ceux-ci commencèrent à courir aux armes. L'accord fut rompu, le tumulte fut réprimé avec peine et l'assemblée se dispersa. Les moines de Conques avec les leurs ne virent d'autre parti à prendre que de mettre leur vie en sûreté par une prompte retraite et de se soustraire ainsi à l'insolence de ce forcené. Mais, grâce au secours divin et à l'intervention très sensible de sainte Foy, l'événement devait avoir une issue différente, et l'espérance allait rentrer dans ces cœurs abattus. Le ciel fit briller ses armes, contre lesquelles sont impuissants les efforts des faibles mortels. Mais pourquoi m'attarder à tant de considérations et différer le dénouement attendu avec impatience ? Au moment de la dispersion générale, le jeune furieux, du consentement de son seigneur, se mettant à la tête de cinquante de ses hommes d'armes, se porta au-devant des moines sur la route où ceux-ci devaient passer. Chevauchant à quelque distance de sa troupe, en compagnie seulement de deux de ses écuyers, il leur faisait part de ses projets homicides contre les moines :

(1) Airadus, doyen en 1007, devint abbé peu de temps après. (*Cartul.*, n° 325, 102, 160, 178, etc.)

(2) Le Bernard dont il est question dans cette phrase ne semble pas être le même que Bernard le Velu. Il apparaît ici comme un arbitre entre l'épouse de ce dernier et les moines.

« Eh quoi ! disait-il, aurions-nous la lâcheté de les laisser partir sans les surprendre et les châtier ! O malheur ! j'ai le cœur torturé, je souffre une intolérable douleur à la vue de l'impunité de tels scélérats et au spectacle de notre indolence. Si notre suzeraine écoute mes conseils, son injure sera vengée par l'extermination de ces misérables, avant même qu'ils aient franchi les bornes de notre territoire, et ma fureur sera apaisée. »

Telles étaient, avec d'autres semblables, les menaces insensées proférées par ce téméraire, bercé dans une sécurité trompeuse et plein de mépris pour Dieu et ses saints. Mais Dieu, dans sa sagesse, avait décrété que l'événement allait avoir une issue entièrement différente et fatale à son ennemi. Le misérable n'avait pas encore cessé de parler, lorsque soudain l'air est ébranlé par un violent ouragan ; une épaisse nuée envahit le ciel, jusque-là d'une parfaite sérénité ; un éclair effroyable brille à l'improviste, suivi d'un coup de tonnerre des plus terribles, et la foudre, comme un trait, frappe la tête du coupable. C'est ainsi que, par l'effet du feu du ciel, finirent les forfaits de ce misérable en même temps que son existence. Il ne laissa qu'un cadavre entièrement noirci comme un charbon : tel le tronc d'un grand chêne que le laboureur impitoyable voit avec peine occuper une place dans une terre soigneusement défrichée. Celui-ci emploie tous ses efforts à le rouler et à le jeter dehors. Mais, impuissant contre une telle masse, il porte le feu sur diverses parties du colosse et abandonne gisant le tronc réduit en noir charbon. Tel est l'horrible spectacle que présente le corps de ce misérable, consumé dans tous ses membres. Le mulet lui-même, qui servait de monture à cet impie, gît terrassé ; la lance du chevalier est brisée en éclats. Les deux écuyers sont étendus à demi-morts de terreur, devant leurs montures effrayées. Les autres hommes d'armes, épouvantés par cet éclat de la vengeance divine, et ne se trouvant pas en sécurité en face de cette catastrophe, se dispersent précipitamment de tous côtés ; chacun se sépare de son compagnon.

O hardi chevalier, guerrier qui ne connus jamais la peur, fort entre les forts, qui élevais ta fierté jusqu'au ciel, qui comptais pour rien les saints de Dieu, où est maintenant ta puissance ? où est ta force ? où est ta vaillance ? où sont ta fureur et tes menaces ? où est ta vigueur invincible ? où sont, dis-moi, ces muscles puissants, ces bras redoutables qui se dressaient contre le ciel et frappaient les airs pour défier au combat ? où est cette ardeur furieuse, insensée, et cette ostentation qui faisait parade des larges épaules et des membres vigoureux ? Tu appelles aux armes, tu brûles de batailler ; tu périras par le glaive. Voici le divin guerrier qui précipita jadis Lucifer de son trône élevé ; du haut de la citadelle céleste, il combat contre toi, il te frappe du trait enflammé de la divine justice, et te voilà gisant misérablement dans la poussière. Tu es réduit en un si triste état que ton cadavre ne peut pas même fournir une proie aux bêtes sauvages et aux vautours. Que t'est-il donc arrivé ? quelle stupeur t'a paralysé ? quelle défaillance a frappé ton esprit ? Eh quoi ! lâche, tu ne te pares pas du bouclier ? tu ne dardes pas ta lance ? tu ne lances pas le javelot ? tu ne tires pas l'épée ? tu n'éperonnes pas ta monture ? tu ne fais pas caracolier en cercle ton coursier écumant ? Ah ! c'est que peut-être tu guerroies contre le Très-Haut et non contre une coule de moine ; tu as affaire avec le Tout-Puissant et non avec un personnage méprisable. Cependant ce personnage, si humble qu'il soit, n'est pas assez méprisable pour ne mériter point d'avoir Dieu lui-même pour défenseur et pour protecteur. Contre un tel champion il est malaisé d'avoir le dernier mot ; il ne se laisse pas tromper, et quiconque s'oppose à sa volonté ne pourra

jamais se vanter d'avoir l'avantage. A ses yeux la force humaine n'est que faiblesse, la sagesse mondaine, folie. Abandonne donc ton entreprise. Cesse, oh ! cesse de persécuter les serviteurs de Jésus-Christ, et contente-toi de remplir humblement le rôle qui t'a été imposé. Précurseur et avant-coureur du dernier et pervers antéchrist, dont tu as ignoré sans doute la défaite future, tu as pu présager, par l'horreur de ta propre mort, comment il sera justement précipité, par la force divine, du haut de son trône orgueilleux. Mais c'est assez accabler des traits ironiques de notre indignation un malheureux qui, ayant été un homme, mériterait plutôt notre pitié ; hâtons-nous d'arriver au terme de ce trop long récit.

A la nouvelle de cette catastrophe, la dame intraitable, frappée d'épouvante et redoutant le châtement de Dieu, envoie des messagers chargés de rejoindre l'abbé de Conques et de le ramener auprès d'elle. Il ne fut pas nécessaire de faire à celui-ci le récit de l'événement ; il avait déjà rencontré sur son chemin le cadavre de son ennemi gisant dans la poussière, car le malheureux, comme nous l'avons dit, s'était porté en avant. A la fin, les moines s'en retournèrent avec la satisfaction d'un double avantage : ils avaient recouvré leur possession, et ils étaient délivrés d'un ennemi acharné.

XIII.

**Combien est légitime la coutume locale, populaire et invétérée d'élever des statues aux saints, puisqu'elle ne nuit nullement à la religion.
Du courroux céleste à cette occasion.**

Les châtements terribles exercés par la justice divine contre les blasphémateurs de sainte Foy sont innombrables, et, à cause de leur multitude, on ne peut les rapporter tous. Nous allons bientôt en raconter un des plus merveilleux ; mais auparavant nous devons parler de la statue de la sainte martyre.

D'après un ancien usage et une coutume antique, spécialement en vigueur dans toute la région de l'Auvergne, du Rouergue et du pays Toulousain, et dans les autres pays voisins, chaque église fait confectionner une statue de son patron, en or, en argent ou en tout autre métal, selon ses ressources, et y renferme avec honneur soit le chef, soit quelque autre relique insigne du saint. Cette pratique était regardée par les hommes instruits — sans intention d'injure — comme une superstition ; un tel rite semble, en effet, un reste du culte rendu aux dieux, ou plutôt aux démons. Moi aussi j'ai été assez peu sensé pour la regarder comme une chose digne de blâme et absolument opposée à la loi chrétienne. M'étant d'abord rendu à Saint-Géraud (1), je vis sur l'autel la statue de ce saint resplendissante de l'or le plus pur et des plus précieuses pierreries. Son visage était animé d'une si vivante expression, que ses yeux semblaient fixer ceux qui le considéraient et que le peuple prétendait discerner, à l'éclat de son regard, si la demande était exaucée. Me tournant alors en souriant — je confesse ma faute — vers mon compagnon Bernier, je lui demandai en latin :

« Que dis-tu, frère, de cette idole ? Jupiter ou Mars auraient-ils trouvé cette statue indigne d'eux ? »

Bernier, qui partageait mon sentiment, plaisanta agréablement au sujet de cette statue et la cribla des traits de ses ironiques louanges, non sans quelque semblant de

(1) A Aurillac, Cantal. — Saint Géraud avait été comte d'Aurillac. Il mourut en 909 ; son corps fut enseveli dans l'église de l'abbaye bénédictine qui prit son nom.

raison. En effet le culte suprême n'étant dû qu'au seul Dieu souverain et véritable, il semble inconvenant et absurde de confectionner des statues de pierre, de bois ou d'airain, excepté pour représenter Notre-Seigneur sur la croix. Il est d'usage, dans la sainte Église universelle, d'employer la sculpture ou le métal fondu pour le divin Crucifié, afin que son image excite notre piété à l'égard de la Passion du Seigneur ; mais pour représenter les saints au souvenir et aux yeux des hommes, on doit se contenter de l'écriture véridique du livre ou de la peinture qui reproduit leur image sur des murs enduits de couleurs. Employer la statuaire pour les saints, nous ne saurions le tolérer en aucune manière, sinon en raison de l'antiquité de l'abus et en faveur d'une coutume invétérée et irréformable parmi le peuple simple. Cet abus a tellement prévalu dans les régions signalées plus haut, que si j'avais exprimé ouvertement, dans cette occasion, quelque blâme contre la statue de saint Géraud, j'aurais peut-être été maltraité comme un grand criminel. Trois jours après, nous étions au sanctuaire de sainte Foy. A notre entrée dans le monastère, il se trouva que l'on venait d'ouvrir le lieu réservé où l'on conserve la vénérable statue de la sainte. Lorsque nous avons paru devant elle, l'espace était si resserré, la foule prosternée sur le sol était si pressée, qu'il nous fut impossible de tomber à genoux. Alors, restant debout, à mon grand regret, j'élevé mes regards vers la statue et je formule textuellement cette prière :

« O sainte Foy, vous dont une relique est renfermée dans cette statue, soyez-moi favorable au jour du jugement. »

Puis je jette à la dérobée à l'écolâtre Bernier, mon compagnon, un coup d'œil significatif accompagné d'un sourire moqueur ; tant je trouvais absolument déraisonnable, insensé, de voir cette multitude d'hommes pourvus de raison adresser leurs supplications à un objet sans parole et sans intelligence. Ce discours peu sensé, ces conceptions étroites ne procédaient pas d'un esprit entièrement éclairé ; j'ai donné avec mépris le nom de Vénus et de Diane à cette statue, et pourtant elle n'est pas regardée comme un oracle que l'on consulte ou une idole à laquelle on offre des sacrifices ; elle est simplement honorée en mémoire de la sainte martyre, pour glorifier le Dieu souverain. Dans la suite, j'éprouvai les plus vifs regrets de ma conduite peu sensée à l'égard de cette sainte amie de Dieu. A ce propos, voici, entre autres miracles, le récit qui me fut fait au sujet d'un clerc, nommé Odalric, par le seigneur Adalgérius, alors doyen et plus tard, comme je l'ai appris, abbé du monastère (1), homme des plus respectables et des plus sincères.

La vénérable statue de sainte Foy avait été, un jour, transportée en procession dans un autre lieu pour conjurer quelque calamité. Or ce clerc, qui s'estimait plus savant que les autres, égara tellement l'esprit du peuple qu'il détourna entièrement la foule d'offrir ses prières devant la statue, portant ainsi une grave atteinte à l'honneur de la sainte martyre et se livrant à d'ineptes déclamations contre son image. La nuit suivante, tandis qu'il reposait ses membres appesantis par la boisson, la sainte lui apparut en songe comme une reine majestueuse et menaçante :

« Et toi, misérable, lui dit-elle, pourquoi as-tu l'audace de jeter le blâme sur ma statue ? »

A ces mots, elle frappa son adversaire d'une verge qu'elle tenait à la main et le laissa meurtri. Il ne survécut que le délai nécessaire pour raconter, le lendemain, ce qui lui était arrivé.

(1) Adalgérius, doyen en 1012, était abbé en 1019 (*Cartul.*, n° 244, 80, 181, 209). C'est à lui que Bernard d'Angers adresse une épître (c. XXXIV de ce livre).

Il n'y a donc plus lieu de contester la vénération due à la statue de sainte Foy, puisque le malheureux qui jeta le blâme sur elle fut traité comme s'il avait blasphémé contre la sainte elle-même. Ce n'est pas une idole immonde qui reçoive un culte d'oracle ou de sacrifice, c'est un pieux mémorial, devant lequel le cœur fidèle se sent plus facilement et plus vivement touché de componction, et implore avec plus de ferveur la puissante intercession de la sainte pour ses péchés. Ou mieux encore, d'une manière plus instructive pour l'esprit, c'est une châsse renfermant des reliques vénérables de la jeune vierge; seulement l'orfèvre à son gré lui a donné une forme humaine quelconque. Illustre comme l'arche de l'Ancien Testament, elle renferme un trésor bien plus précieux que celle-ci, le chef même tout entier de la célèbre martyre, de celle qui est sans contredit l'une des plus belles perles de la Jérusalem céleste et par l'intercession de laquelle Dieu opère des merveilles si étonnantes que, dans notre siècle, nous n'en avons jamais oui ni appris de pareilles, opérées ailleurs en l'honneur de tout autre saint. La statue de sainte Foy n'est donc pas un objet que l'on doive détruire ou conspuer, car cette pratique du culte n'a induit personne dans les antiques erreurs, n'a nullement amoindri l'honneur dû aux saints et n'a causé aucun préjudice à la religion.

XIV.

De celui qui souhaita la chute de la statue.

Aux éclaircissements que nous venons de présenter à l'occasion de la vénérable statue, ajoutons le récit d'un autre miracle opéré grâce à elle.

A l'occasion d'un fléau au sujet duquel un jeûne avait été ordonné, la sainte statue, dépositaire du chef de la sainte, fut portée au dehors en procession, au milieu d'un immense concours de peuple. Or l'on fit la rencontre d'un voyageur qui, venant du côté opposé, passa tout près de la statue. A la vue de cette châsse étincelante d'or et de pierreries, cet homme, aveuglé par une vile cupidité, se mit à dire :

« Oh ! que je souhaiterais que cette statue glissât des épaules des porteurs et tombât maintenant à terre ! Je recueillerais aussitôt, et plus abondamment que tout autre, les pierreries détachées et les lames d'or brisées. »

L'insensé murmurait encore ces paroles, lorsque le mulet qui lui servait de monture, baissant profondément la tête entre ses jambes de devant et lançant bien haut ses pieds de derrière, se redressa sur son cavalier, le renversa sous lui et, après l'avoir précipité dans la boue, se roula sur lui et l'écrasait du poids de sa croupe. Le malheureux aurait péri étouffé, si les assistants ne s'étaient empressés de voler à son secours et de l'arracher à cette pression mortelle. Tous rendaient grâce à Dieu qui vengeait de la sorte sa sainte contre un simple propos offensant.

XV.

De celle qui négligea de se lever devant la statue de la sainte.

Nous ne devons pas entièrement passer sous silence les traits moins éclatants; nous ne devons pas moins nous étendre sur les circonstances des principales guérisons miraculeuses.

Racontons le triple miracle opéré sur une jeune fille pauvre et percluse de

tout son corps. Transportée au monastère de Sainte-Foy, elle y avait recouvré la vigueur de ses membres, au point qu'il ne lui était resté aucune trace de contraction. Dans la suite, s'étant fixée pour quelque temps en ce lieu, elle vivait pauvrement du travail de ses mains. Mais cette œuvre de la miséricorde de Dieu ne tarda pas à être suivie d'un effet rigoureux de sa vengeance. La souveraine justice châtia la criminelle révolte de l'orgueil. C'est ainsi que ce récit n'est pas sans affinité avec les précédents, qui ont montré les sévérités de la vindicte divine.

A l'occasion d'une calamité, un jeûne public ayant été prescrit, la vénérable statue fut portée au dehors en procession, au milieu d'une immense multitude de personnes de tout sexe. Tous ceux qui se trouvaient dans les maisons se précipitaient au dehors, selon l'usage en pareille circonstance, et se prosternaient au devant de la statue ; la plupart des habitants du voisinage eux-mêmes accouraient à sa rencontre. La jeune fille, ce jour-là, travaillait au tissage pour sa maîtresse ; celle-ci l'avertit sévèrement, lui donna même l'ordre réitéré et pressant d'abandonner son ouvrage et de se lever devant la procession. La jeune fille ne fut pas touchée par la crainte du Seigneur, ni charmée par le chant des louanges divines qui retentissait à ses oreilles ; elle ne fit aucun cas des avertissements de sa maîtresse, tant elle était attachée à son ouvrage. A l'instant même elle fut frappée soudain par la colère divine ; elle ressentit dans ses membres des douleurs atroces, et elle demeura courbée et repliée sur elle-même, comme dans l'attitude de son travail, le corps entier contracté et les nerfs totalement paralysés, de sorte qu'elle ne pouvait plus pousser les outils du tissage et que la navette demeurait adhérente à ses doigts crispés.

Alors, déposant l'orgueil et l'arrogance qui étaient entrés dans son cœur à la suite du merveilleux bienfait qu'elle avait reçu de Dieu, elle confesse aussitôt humblement, d'une voix entrecoupée par la douleur, la faute dont elle vient de se rendre coupable envers sainte Foy. Mais ses souffrances ne lui laissèrent un seul instant de répit que lorsqu'elle se fut fait porter à la procession, derrière la châsse d'or à laquelle elle fit cortège durant tout le parcours et jusque dans le monastère. Là, après plusieurs nuits de veilles et de prières, elle eut le bonheur de voir ses membres redressés par la vertu des mérites de la glorieuse martyre. Ainsi fut réparé le scandale causé à l'occasion de la sainte statue, que jamais personne n'a pu outrager sans être puni. L'on ne doit pas être surpris de l'honneur rendu à cette châsse en raison de la vénérable relique d'une si glorieuse martyre, puisque, par l'excellence de ses mérites, la sainte fait l'ornement du chœur même des anges.

XVI.

Du miracle des colombes d'or.

Voici un miracle fort gracieux, qui fut opéré à notre époque, mais il y a déjà longtemps, au sujet de deux colombes d'or. Si le lecteur veut prêter à ce récit une oreille attentive et la simple croyance d'un cœur bienveillant, je vais commencer par la description de la statue de la sainte, qui est désignée par les habitants de ce lieu sous le nom de *Majesté* de sainte Foy.

Elle est faite d'or fin et ornée avec beaucoup d'art, aux bordures des vêtements, de pierres précieuses élégamment enchâssées. Sa tête est couronnée d'un riche diadème d'or constellé de pierreries. Des bracelets en or ornent ses bras d'or ; ses

pieds d'or reposent sur un escabeau d'or. Le trône disparaît sous les pierres précieuses et les riches plaques d'or qui le décorent. Les sommets de ses supports, qui font saillie en avant, sont surmontés de deux colombes d'or émaillées de pierreries, qui complètent gracieusement la décoration du trône. Elles furent l'objet du miracle dont je vais faire le récit.

Bernard, alors abbé de Beaulieu et plus tard évêque de Cahors (1), était possesseur de ces deux colombes d'or. Sainte Foy lui apparut en songe et les lui demanda. Il ne se rendit point à cet avis, mais la sainte revint à la charge une seconde et une troisième fois. Il comprit enfin que l'avis venait du ciel et il entreprit le pèlerinage de Conques, emportant un égal poids d'or. Mais, ne pouvant se résoudre à donner les deux bijoux demandés, il offrit seulement l'or qu'il avait apporté, persuadé que la sainte s'en contenterait. Or, à son retour, sainte Foy lui apparut de nouveau en songe, le pressa vivement de lui donner les deux bijoux et déclara que tout son or ne pouvait remplacer les colombes. Enfin il se vit forcé, malgré ses résistances, de restituer les deux colombes d'or qui n'étaient plus dans ses mains que comme un dépôt ; il les plaça sur les sommets des appuis du trône, dont elles sont l'ornement signalé par tant de souvenirs.

Pourquoi donc sainte Foy quêtait-elle de l'or avec tant de sollicitude ? Nous allons l'expliquer dans les chapitres suivants.

XVII.

Comment sainte Foy quêtait partout de l'or pour la confection d'une table d'autel.

Le monastère de Conques était primitivement dédié au Saint-Sauveur. Mais, lorsque le corps de notre sainte martyre, enlevé furtivement par deux moines, eut été transporté, il y a déjà longtemps, d'Agen à Conques, la multitude des miracles qu'il opéra fit donner à l'abbaye le nom de Sainte-Foy. De nos jours, le miracle inouï opéré en faveur de Guibert, dit *l'Illuminé*, ayant eu un immense retentissement dans l'Europe presque entière, une multitude de fidèles léguèrent à sainte Foy leurs biens et quelques bénéfices par droit de testament. Ainsi le monastère, pauvre jusque-là, commença dès lors de s'enrichir et d'acquérir une grande célébrité. Durant la période qui précéda le miracle de Guibert, ce lieu n'offrait pas autant de richesses ; on n'y voyait ni un aussi grand nombre de châsses d'or ou d'argent, de croix, de bassins, dont l'un est entièrement d'or, enrichi de toutes sortes de pierreries, et deux sont en argent, ni autant de candélabres, d'encensoirs, ni la table d'autel, ni autant d'ornements de tout genre. La principale richesse du trésor, c'était la glorieuse statue de la sainte, d'ancienne confection ; aujourd'hui elle serait considérée comme l'un des bijoux les plus ordinaires, si elle n'avait été entièrement transformée et si on ne lui avait donné un plus bel aspect. On admire, en outre, un crucifix de fort grande dimension, tout d'argent fin ; à la réserve de la couronne et du vêtement qui couvre les reins, qui sont en or : je ne me souviens pas d'avoir jamais vu or plus éclatant ; plusieurs tablettes d'autel en argent doré par parties

(1) Bernard, abbé de Solignac avant 979, puis de Beaulieu en Limousin, vers 984, fut élevé sur le siège de Cahors, sous le nom de Bernard II, vers 1005. En 1028, il avait un successeur. — Cf. Deloche, *Cartul. de l'abbaye de Beaulieu*, 1859, p. CCLIII. — *Gall. christ.*, I, col. 126.

et orné de pierres précieuses ; enfin la table du maître-autel, qui n'a pas moins de sept pieds et deux pouces de long. La mesure dont il s'agit ici n'est pas le pied normal, mais celle que les paysans ont coutume de déterminer de leurs deux mains étendues en juxtaposant l'extrémité des pouces (1). L'église de Saint-Martin de Tours possède bien deux tables d'autel plus grandes, mais elles ne sont pas plus ornées de pierreries ni plus artistement ciselées. Il y a encore bien d'autres objets précieux, tels que des couronnes, des calices et des vases de diverses sortes. J'en ometts ; car l'énumération des manteaux, des chapes et des autres ornements nous entraînerait trop loin de notre sujet.

Bien que des donations multipliées eussent enrichi le monastère de terres immenses et de nombreuses possessions, néanmoins, par l'effet des largesses innombrables, soit des habitants du pays, soit des pieux pèlerins, on vit affluer en abondance l'or, l'argent et les pierres précieuses. A la vue de cette provision d'or si considérable, les supérieurs furent encouragés dans le dessein de faire confectionner une nouvelle table pour le maître-autel. On se mit à l'œuvre : mais comme le plan de ce projet était conçu dans de très vastes proportions, la réserve de métal précieux fut épuisée, et il manqua plus encore d'or ou de pierres précieuses. C'est pourquoi il n'y avait presque plus de personnes possédant anneau ou fibule ou bracelet, ou aiguilles de tête ou bijoux semblables, de qui sainte Foy n'eût obtenu ces objets précieux pour la confection de la table, soit par le moyen d'une simple demande, soit par l'obstination de ses instances, soit par ses sollicitations de quêteuse, apparaissant à chacun en songe, sous la forme d'une vierge non encore adulte et de la beauté la plus éclatante. Elle adressait non moins assidûment ses demandes aux pèlerins, qui affluaient de tous côtés.

On confectionna ainsi une table d'autel si belle, si grande, qu'il me paraît impossible d'en trouver une plus précieuse, sinon dans le ciel même, dont je n'ai pas encore gravi les sommets, mais où l'on voit sans doute bien des objets d'un art encore plus exquis. Il resta une quantité d'or qui fut employée ensuite à d'autres objets sacrés.

XVIII.

D'un anneau d'abord refusé et plus tard offert à sainte Foy.

Une noble dame, déterminée par la renommée des miracles de sainte Foy, entreprit le pèlerinage de Conques. S'étant mise en chemin, elle avait fait quelques pas à peine hors du seuil, lorsqu'il lui revint en mémoire que sainte Foy avait l'habitude de venir en songe demander leurs anneaux aux pèlerins. Elle se retourna aussitôt, appela sa servante, ôta sa bague de son doigt et la lui confia en dépôt :

« Prends ce bijou, dit-elle, et garde-le jusqu'à mon retour, de peur que si je le porte avec moi à Conques, sainte Foy ne me le demande et ne me force à le lui donner. »

Elle voulut user de ruse, comme si aucune finesse pouvait tromper la clairvoyance de Celui qui voit toutes choses, même avant l'événement. Qu'ajouterai-je ? La dame se met en chemin, accomplit ses dévotions et revient tranquillement dans sa maison. La nuit suivante, elle voit une vierge lui apparaître en songe. Elle lui

(1) Deux emfans, qui font ensemble environ 45 centimètres.

demande qui elle est ; celle-ci lui répond qu'elle est sainte Foy, puis la presse avec autorité de lui faire don de son anneau. La dame ayant protesté qu'elle n'en avait aucun, la sainte lui dit qu'elle voulait l'anneau que celle-ci avait confié à sa servante, de crainte d'être obligée de le donner. Le matin, à son réveil, la dame se persuade que la vision céleste n'était qu'une chimère, un vain songe. Mais pourquoi faire attendre davantage le dénouement ? Soudain, elle ressent dans tout son corps une fièvre si ardente qu'elle peut à peine trouver une heure de répit. Au bout de trois jours de cruelles souffrances, elle rentre enfin en elle-même, reconnaît sa faute et confesse son indocilité. Puis elle donne l'ordre de préparer sa monture, afin de retourner auprès de sainte Foy, et aussitôt l'ardeur de la fièvre se trouve calmée. Elle se met en route, entièrement guérie, et revient pleine de joie, estimant avoir fait un profit considérable en échangeant son anneau contre le rétablissement de sa santé.

XIX.

Des manches d'or.

Le Seigneur a opéré par sainte Foy une telle multitude de miracles de cette sorte, qu'il est impossible de les retenir tous ou même d'écrire tous ceux que l'on a retenus. A ceux que j'ai déjà racontés j'en ajouterai cependant quelques-uns que j'ai appris ; mais je me garderai soit d'être obscur par excès de laconisme, soit d'être fastidieux par excès de diffusion. Je connais le vieux dicton : Ce qui est rare est précieux. Voilà pourquoi, parmi cette masse de prodiges, je ne publie que de rares exemples, afin qu'ils soient précieux. Le Seigneur daignera donc me pardonner si j'en néglige volontairement un si grand nombre.

Arsinde, épouse de Guillaume (1), comte de Toulouse et frère de ce Pons qui fut tué perfidement par Artaud, son fils d'un premier lit, possédait deux bracelets d'or ou plutôt deux manches qui montaient jusqu'au coude, émaillées de pierres précieuses et d'un travail merveilleux. Une nuit qu'elle se trouvait seule dans sa noble couche, elle vit en songe une jeune vierge de la beauté la plus éclatante, qui semblait passer devant elle. Après avoir admiré sa grâce incomparable, elle lui adressa la demande suivante :

« Dites-moi, Madame, qui êtes-vous ? »

— Je suis sainte Foy, répondit la sainte de sa douce voix ; bannissez tout doute, noble dame.

— O ma sainte dame, reprit la comtesse du ton le plus suppliant, pourquoi avez-vous daigné visiter une pécheresse ? »

La sainte lui fit alors connaître le motif de sa visite :

« Donnez-moi, dit-elle, vos manches d'or, portez-les vous-même à Conques et déposez-les sur l'autel du Saint-Sauveur : tel est le but de ma visite auprès de vous. »

La comtesse, pleine de prudence, ne se laissa pas dépouiller d'un tel bijou sans une compensation :

« O ma sainte dame, dit-elle, j'exécuterai vos ordres de grand cœur, si vous daignez m'obtenir un fils de la bonté de Dieu.

(1) Guillaume *Taillefer*, comte de Toulouse, avait épousé Arsinde en premières noces, vers 975. La comtesse était, à ce que l'on croit, fille de Geoffroi Grisegonelle, comte d'Anjou. (Cf. *Hist. de Languedoc*, t. III, p. 175.)

— Le Créateur tout-puissant, répondit la sainte, accordera sans aucune difficulté cette faveur en considération de sa servante, si vous ne refusez pas ce que je demande. »

Le lendemain, la comtesse, mise en sollicitude par cette réponse, s'informa soigneusement dans quel territoire était situé le lieu nommé Conques. Le bruit des prodiges qui s'y accomplissaient s'était rarement jusque-là répandu au dehors. Quand elle eut appris ce qu'elle demandait, elle accomplit ses devoirs de pèlerin, apporta à Conques ses manches d'or et les offrit avec grande vénération à Dieu et à sa sainte. La noble dame demeura quelques jours à Conques, honora de sa présence la solennité de Pâques, puis retourna dans sa patrie. Conformément à la promesse de la céleste vision, elle conçut, puis mit au monde un enfant mâle; quelque temps après, elle eut encore un autre fils : l'aîné fut appelé Raymond, le cadet Henri.

Les manches d'or furent employées dans la suite à la confection de la table d'autel (1).

XX.

**D'une pèlerine qui donna son anneau à sainte Foy,
pour être délivrée de ses souffrances.**

Il sera intéressant de raconter par quel moyen sainte Foy extorqua à une autre femme son anneau d'or.

Elle était venue dévotement en pèlerinage à Sainte-Foy, malgré la défense de son mari. Étant sortie du monastère et rentrée à l'hôtellerie, comme elle était près de devenir mère, elle se sentit subitement prise par des douleurs si vives, qu'elle semblait près de rendre l'âme. Que faire? L'infortunée n'avait pas l'espoir d'arriver à terme, et si un accident survenait avant ce moment, oserait-elle alors se présenter devant son mari? Dans son anxiété extrême, elle recourut à grands cris à l'intercession de sainte Foy, ne cessant d'implorer son assistance. A la fin, comme elle n'éprouvait aucun soulagement, elle se fit porter à l'église par de charitables fidèles, tira son anneau de son doigt et l'offrit à Dieu et à la sainte pour sa guérison. L'assistance de la bienfaisante sainte fut si efficace et si prompte, que la femme souffrante et anxieuse recouvra à l'instant même la santé et la joie et se trouva aussi bien portante que les jours précédents. Elle rentra à l'hôtellerie à l'aide de ses propres jambes, et put retourner joyeusement à sa maison avant l'expiration de son terme, qui était imminent.

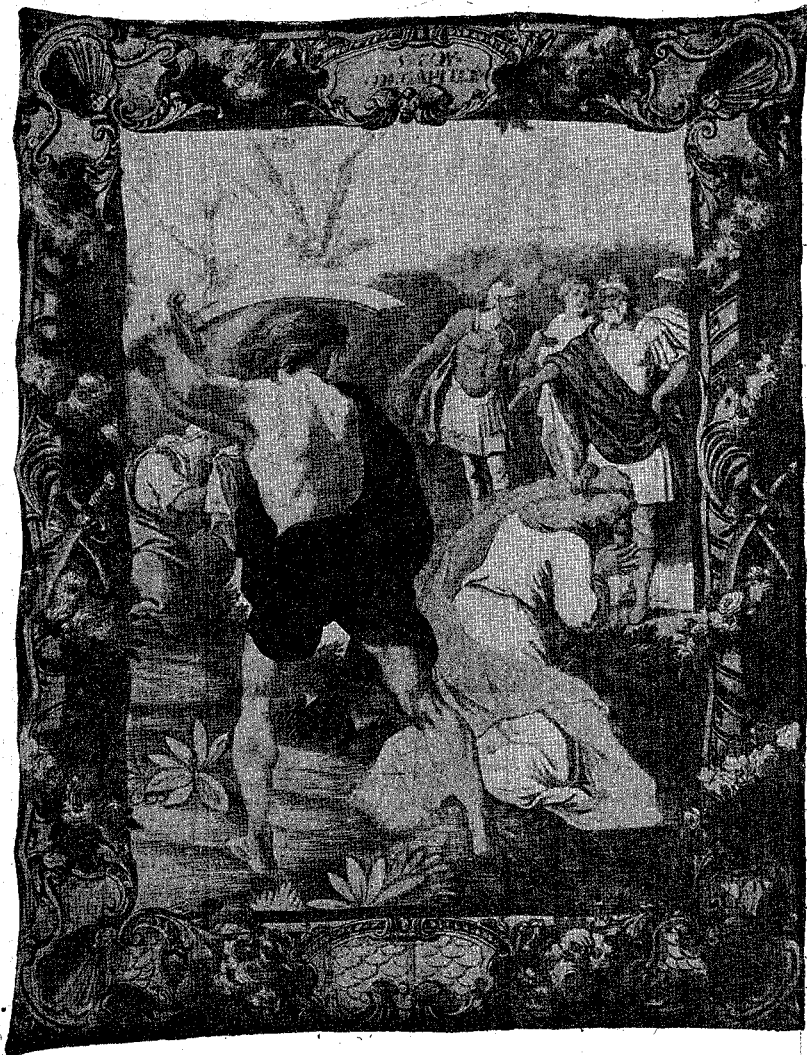
XXI.

**D'un pèlerin qui voulut offrir de l'or en échange d'une bague qu'il
avait fait vœu de donner.**

Un jeune homme de l'Auvergne, nommé Guillaume, s'était engagé par vœu, sous le coup d'une peine imminente et cruelle, à donner à sainte Foy une bague précieuse, dans laquelle était enchâssé un magnifique jaspe. L'événement lui ayant été favorable au delà de ses espérances et tout ayant tourné à son gré, il se rendit à Conques pour accomplir son vœu. Il s'approcha de la Majesté de la sainte ;

(1) Ce miracle a été célébré dans un chant composé en langue d'oc, au commencement du x^e siècle, et reproduisant fidèlement notre récit. (Voir aux *Appendices*, n° 4.)

mais pensant qu'il pouvait racheter le bijou en offrant en échange un autre objet, il donna trois pièces d'or à la place de la bague. Puis il s'en retourna. Arrivé à la distance de six milles, il se sentit tout à coup accablé par le sommeil : il s'étendit



DÉCOLLATION DE SAINTE FOY.

Carton de tapisserie du XVII^e siècle. — Collection Delabat de Savignac.

sur le sol et dormit quelques instants. A son réveil, il ne trouve plus à son doigt la bague qui ne l'avait pas quitté jusque-là. Il fouille ses compagnons, mais sans succès ; il cherche dans ses propres vêtements, mais en vain ; il détache même sa ceinture, pensant que la bague en tombant se sera glissée sous ses vêtements ; il n'est pas plus heureux. Que faire ? Chagrin et confus, il remonte à cheval et revient en toute hâte auprès de la sainte. Prosterné au pied de sa statue, il épanche ainsi, d'une voix pleine de larmes, sa plainte de la perte du bijou :

« O sainte Foy, pourquoi

m'avez-vous enlevé mon anneau ? Rendez-le moi, je vous en supplie ; agréez comme une satisfaction le recouvrement de cet objet dont je vous fais entière donation, et il ne sera plus perdu pour moi, mais retrouvé. Je l'avoue, j'ai péché contre Dieu et contre vous ; mais, ô sainte dame, détournez vos regards de ma faute, pour les diriger vers votre bonté et vers votre clémence accoutumée. Ne jetez pas un pécheur dans l'abîme de la tristesse, mais accordez-lui le pardon et un retour joyeux vers son pays. »

Tandis qu'il adressait ainsi, et avec d'autres semblables discours, ses instances à la sainte, il abaisse ses regards vers le sol. Chose merveilleuse, mais digne de foi pour un cœur fidèle, il aperçoit la bague sur le pavé. Il la saisit aussitôt et

la restitue à la sainte avec une joie extrême. Les assistants furent remplis d'admiration en voyant la puissance de sainte Foy éclater à l'occasion d'objets de si peu d'importance.

XXII.

D'une dame qui s'était emparée d'un anneau qu'une autre en mourant avait légué à sainte Foy.

Il est un petit lieu fortifié, contigu au bourg de Conques, qui avait naguère pour seigneur, sous la suzeraineté des moines, un homme nommé Austrin (1), dont nous avons mentionné déjà le fils. Le miracle que nous allons raconter a été opéré à notre époque même.

La femme d'Austrin, appelée Stéphanie, avait légué en mourant son anneau à sainte Foy. Son mari, en épousant sa nouvelle femme, Avigerne, lui mit au doigt cette bague, regardant les dernières recommandations de sa première épouse comme les paroles d'une mourante en délire. Quelque temps après, par un juste châtement du ciel, ce doigt, qui, par suite d'une coupable négligence, portait avec ostentation une parure qui ne lui appartenait pas, enfla douloureusement, au point que l'anneau fut presque entièrement enseveli dans les chairs tuméfiées et qu'il était impossible de le couper avec le tranchant du fer sans entamer le doigt. Les médecins furent appelés pour réduire la violence de ce mal, mais leurs remèdes furent impuissants. La douleur étant devenue absolument intolérable, on eut recours à l'assistance du Ciel. Les coupables confessèrent ouvertement leur faute, et la femme épuisée par la souffrance fut amenée au tombeau de la sainte martyre. Après avoir persévéré deux nuits dans la sainte veille, elle y consacra encore une troisième, celle qui précédait le dimanche. Dans cette dernière, la douleur devint si violente que la dame ne cessa, durant la nuit entière, de pousser des cris lamentables. Enfin, lorsque retentit le chant de Matines, la miséricorde divine, descendant du trône sublime où siège la majesté souveraine, daigna visiter l'infortunée et ne permit pas à des souffrances si cruelles de torturer plus longtemps cette humaine nature, et aux larmes du repentir d'arriver jusqu'au désespoir. Au moment même où la dame en pleurs s'essuyait le visage de son mouchoir, l'anneau, sans blesser le doigt, fut projeté violemment, comme s'il avait été lancé par une arbalète, et roula sur le pavé avec un son prolongé. A cette occasion, les habitants du bourg firent éclater, en ce jour de dimanche, les plus vives réjouissances, pour célébrer la guérison de leur voisine et compatriote, arrachée à une telle torture par l'intervention de sainte Foy.

L'on raconte, de tous côtés, dans toutes les parties du monde, d'innombrables miracles de ce genre, opérés par sainte Foy; il est impossible d'en écrire ou même d'en faire le récit. Ni l'écriture ni la parole ne suffisent à retracer les grands prodiges de notre sainte.

(1) Austrin de Conques et Avigerne, sa femme, figurent dans diverses pièces du Cartulaire (n° 23, 32, 33, 196, 365, 366) comme des bienfaiteurs ayant légué des dons innombrables à l'abbaye. Il sera encore question d'Avigerne au ch. XX du liv. IV, et de son fils Austrin au ch. X du liv. II. — Cet *oppidulum*, contigu au bourg de Conques, petit lieu fortifié ou petit château, serait-il Montignac, jadis chef-lieu d'une vicairie carolingienne et dont l'église avait été donnée à l'abbaye par Louis le Débonnaire ?

XXIII.

Comment un faucon fut retrouvé.

Il s'est opéré, dans le même bourg, par la puissance de Jésus-Christ, une multitude de miracles pour des objets de si petite importance, que les habitants de ce lieu, dans leur langage naïf, les appellent les *badinages* de sainte Foy. A cause de leur multiplicité, ils n'ont pas trouvé d'historien, et, si l'on en raconte quelques-uns, leur singularité en rendra la croyance difficile. Cependant il est impossible d'étouffer ou d'éteindre de sitôt la vérité de ces faits, et plus elle est en butte aux attaques perfides des incrédules, plus en est accrue sa force de résistance. Comme un phare éclatant, s'il est battu par la fureur de la tempête, n'en brille que plus vivement, de même la vérité, au milieu du tumulte soulevé par les contradicteurs, continue sa marche, la tête haute, et plus elle subit d'attaques, plus elle gagne en force et devient inexpugnable, faisant briller avec plus d'éclat sa lumière aux yeux des hommes. Mais s'il en est qui refusent d'ajouter foi à ces faits, que m'importe ? Dieu, qui les a opérés et qui m'a inspiré de les recueillir, sait bien à quelles personnes, en quel lieu et en quel temps il sera donné d'y croire et de tirer profit de cette confiance.

Si, dans notre siècle pervers, la plupart des hommes ont dévié de l'esprit primitif de notre religion, pour s'égarer à la poursuite des caprices de leurs passions, néanmoins le souverain dispensateur de tout bien ne permet pas qu'aucun temps, aucune époque soient privés des témoignages de sa bonté, et de nos jours encore il n'a pas suspendu l'opération de ses merveilles par le ministère de ses saints, bien qu'elles soient devenues plus rares à cause des péchés des hommes. Et de même que sa sagesse est insondable et inépuisable, de même on ne pourra jamais mesurer ni déterminer la variété de ses œuvres, et, s'il lui plaît, il saura toujours opérer des choses nouvelles et inouïes. Car il est impossible au génie de l'homme, comme le dit Boèce, de concevoir toutes les ressources que le divin Ouvrier peut mettre en œuvre ou de les décrire par la parole. Mais revenons à notre sujet, et commençons le récit des petits miracles, ou, si l'on peut s'exprimer ainsi, des *badinages* de sainte Foy.

Un chevalier, nommé Gérard (1), le même que nous avons mentionné à l'occasion de la résurrection de son mulet, était renommé pour son habileté dans tous les exercices de sa noble condition. Il se rendit à Rodez, auprès de son seigneur suzerain (2), et le pria de lui prêter un faucon incomparable dont il était possesseur. Celui-ci y consentit aussitôt, mais à la condition expresse et acceptée que, si Gérard venait à perdre l'oiseau de chasse, tous ses biens seraient confisqués. Tous deux acceptèrent la convention ; mais l'un, plus astucieux, y vit une occasion de satisfaire la convoitise insatiable de son avarice et l'espoir d'usurper le bien d'autrui, l'autre y vit l'avantage d'avoir à son service, ne fût-ce que pour un temps, un si noble oiseau (3).

Avant de retourner dans son pays, Gérard fut obligé de faire un voyage dans l'Albigeois. Là il lâcha une seule fois le faucon et le lança, mais sans résultat, et

(1) De Vialarels (Decazeville) ; voir plus haut, chap. IV.

(2) Raymond III, comte de Rouergue ; voir plus haut, chap. XII.

(3) Le faucon était regardé, à cette époque, comme l'apanage distinctif de la plus haute noblesse.

l'oiseau ayant plané au hasard, disparut dans l'immensité des airs. Le chevalier eut beau courir longtemps à sa poursuite; ses efforts pour le rappeler furent vains. Il retourna donc dans son pays, accablé de fatigue, le cœur percé par la tristesse et l'angoisse; c'est qu'il connaissait depuis longtemps l'impitoyable dureté, la colère implacable de son suzerain.

« Que je suis malheureux! s'écriait-il, que mon sort est cruel! Je vais devenir la proie d'un tyran inexorable! O honte! ô déshonneur! Que me reste-t-il, sinon l'alternative d'être dépouillé de mes biens et réduit à l'existence la plus ignominieuse? Quelle perspective cruelle de voir déjà poindre le jour où, réduit à la misère, je serai traité de mendiant par ceux qui me veulent du mal! »

Ses serviteurs s'empressèrent autour de lui pour adoucir l'amertume de sa douleur et lui prodiguèrent à l'envi leurs consolations; mais il ne les écouta pas et ne trouva aucun soulagement dans leurs paroles; sa plainte n'en devint que plus vive; il refusa toute nourriture et demeura à jeun jusqu'au soir. A la fin, son épouse affectuonnée s'approcha de lui résolument:

« Mon ami, lui dit-elle, pourquoi te tourmenter de la sorte? Pourquoi cette inquiétude? A quoi bon succomber sous la désolation? Pourquoi défigurer par la tristesse ton visage autrefois si riant? A quoi bon gémir si amèrement et sans résultat sur un accident qui ne peut plus se réparer? Cependant, si tu fais vœu de te rendre nu-pieds, demain matin, auprès de sainte Foy, et de lui offrir un cierge, j'ai la confiance que Dieu te viendra en aide. Reprends donc virilement ton courage, affermis ton cœur et ne désespère pas d'obtenir grâce auprès de Dieu, par l'intercession de sainte Foy. Dérive ton front, rends la joie à ton visage, et viens prendre place à table au milieu des tiens avec ta gaieté accoutumée. Il n'est pas difficile à Dieu d'accorder que tu te lèves de là plus joyeux. N'est-il pas juste qu'une épouse sensée donne de sages avis à son mari? Dans les peines, rien n'est aussi funeste que le désespoir. »

Consolé et fortifié par ces paroles, le chevalier formule avec ferveur le vœu qu'on lui a suggéré et se met à table sans aucune trace de tristesse, sentant bien que la joie lui avait été rendue par une intervention divine, et pressentant quelque heureux événement. Au milieu du repas, ô surprise! tout à coup une oie domestique s'élance du dehors, et volant dans la salle, occasionne du tumulte parmi les convives. Aussitôt le faucon perdu fait irruption dans l'appartement et fond sur l'oie avec la rapidité de la foudre. Ce qu'il y eut de plus merveilleux dans cet insigne prodige ce fut le retour du noble oiseau qui, parti d'un pays étranger, sut si industrieusement trouver le chemin de ce lieu qui lui était entièrement inconnu. Quelle allégresse! Quelle ivresse! Quelles actions de grâces adressées au ciel! Quelle joie de n'avoir plus à redouter le courroux du suzerain et d'avoir l'assurance de conserver son patrimoine! Le miracle en est célébré avec d'autant plus d'enthousiasme. Aussi, dès le lendemain, le chevalier s'empressa d'accomplir son vœu et de rendre, pour un tel bienfait, mille actions de grâces à Dieu et à sainte Foy.

XXIV.

D'un marchand malhonnête.

Un marchand auvergnat se rendit un jour à Sainte-Foy, pour y faire ses dévotions. Son attention fut sollicitée par l'activité du commerce de la cire; celle-ci,

à cause de la multitude des pèlerins qui offrent des cierges, est à un très bas prix. A cette vue, il songe à son habileté bien connue dans l'art du commerce, et il se dit à lui-même :

« Que j'ai été peu avisé ! Quels beaux profits j'eusse pu réaliser, si j'avais su ! J'aurais pu m'enrichir et faire fortune. Mais ce que j'ai négligé par ignorance, je vais le réparer sans retard et vivement par mon activité et mes fréquents voyages d'aller et de retour. Prenons résolument nos dispositions, et mettons à l'instant même la main à l'œuvre. »

Là-dessus, il aborde le marchand de cierges, débat minutieusement le prix d'une quantité de cire, en achète une grande masse pour dix sols et en remplit plusieurs sacs. Notre homme, tout satisfait, se proposait de réaliser un profit pour le moins quatre fois supérieur à cette somme ; il se disait en lui-même :

« Oh ! oh ! voilà certes un beau début ; que sera-ce donc lorsque j'aurai fait plusieurs voyages ? »

Mais arrivons vite au dénouement. Il restait encore un beau cierge qui n'avait pu trouver place dans la masse vendue. Poussé par la cupidité, cet homme le cache dans son sein, le gros bout sous sa ceinture, l'autre extrémité sortant de ses vêtements sous sa barbe. Mais la toute-puissante justice de Celui qui voit tout ne voulut pas laisser plus longtemps cachée l'impudence de ce voleur. Tout à coup le cierge, allumé par le feu du ciel, se met à brûler vivement le sein qui l'emprisonnait et à laisser échapper au dehors des vapeurs enflammées, au milieu d'un tourbillon de fumée ; un faisceau de flammes jaillit vivement, enveloppe la barbe dans un grand incendie et s'élève jusqu'à la chevelure qui brûle en crépitant. La poitrine ne peut même protéger le dos ; les flammes enveloppent et brûlent les épaules dans leurs tourbillons. Quel spectacle terrifiant ! Le malheureux, affolé, poussait des hurlements horribles, piétinait avec fracas, grinçait des dents, ouvrait des yeux hagards, tordait affreusement tous ses membres et, dans l'excès de la souffrance, courait çà et là. Tel un serpent, frappé à l'improviste, tantôt roule ses spirales en boule, tantôt s'élance comme un trait redoutable, en dressant sa tête flexible, puis prend la fuite, mais en est empêché par sa blessure ; alors il se retourne menaçant contre celui qui l'a frappé, fixe sur lui son œil sanglant, et sa gorge fait entendre un sifflement. Ainsi notre infortuné court d'un côté, puis de l'autre, se jette en avant, se rejette en arrière, se roule sur le pavé, se redresse vivement et perd entièrement la respiration, sous la violence de l'impulsion qui l'agite. Enfin, à bout de forces dans tout son être, il est pressé du regret de sa faute. Il se précipite alors avec des cris lamentables vers le tombeau de la sainte martyre, et il n'a pas plutôt jeté toute la cire à ses pieds, que les flammes vengeresses s'évanouissent. Il ne songea pas à regretter la perte de son argent, trop heureux d'avoir échappé à une telle torture.

Dans cet événement, je ne crois pas exagérer en proclamant combien la bonté de sainte Foy fut grande et merveilleuse, pour avoir sauvé le bon marché de la cire, en faveur de ses pèlerins, contre les entreprises de la cupidité, si bien réprimées.

XXV.

Du gardien Gerbert ; comment il fut forcé de restituer l'or de sainte Foy.

Je ne dois pas négliger non plus de rapporter ce qui arriva à un jeune homme, nommé Gerbert, qui fut plus tard serviteur de l'église.

Passant un jour devant l'atelier où la table d'or avait été confectionnée, il trouva par hasard, parmi les scories rejetées par le fourneau, un fragment de terre glaise dans lequel les orfèvres avaient fondu de l'or. La violence du feu ayant soulevé ce tesson, avait produit une boursouffure dans le fond; une parcelle du précieux métal avait coulé dans cette cavité et y était restée cachée. Le jeune homme, ayant vu briller une paillette d'or dont l'extrémité sortait au dehors, se douta que le têt devait recéler un fragment de métal; il s'approche pour s'en assurer, brise le tesson et découvre dans la cavité un globule d'or fin, du poids exact de neuf deniers et une obole. Gerbert, qui n'avait jamais eu d'or en sa possession, fit éclater une joie extrême et confia sa trouvaille à un de ses amis, pour la recéler. Quelques jours après, il tomba malade et se coucha, et l'un de ses yeux fut atteint d'une violente douleur. Sainte Foy lui apparut en songe, non cette fois sous la forme d'une jeune vierge, mais, contre sa coutume, sous la forme de la vénérable statue, lui demanda avec sévérité l'or qu'il avait caché, et se retira d'un air courroucé. La nuit suivante, elle lui apparut sous le même aspect et se retira avec le même air menaçant, mais après lui avoir fait promettre de rendre l'or dès le lendemain. Le jeune homme s'étant néanmoins obstiné dans sa résistance, la même vision lui apparut encore pour la troisième fois, mais avec une expression bien plus terrible :

« Réponds, infâme voleur, lui dit-elle, pourquoi ne me rends-tu pas mon or que je te redemande si souvent ? »

En lui adressant ces paroles de réprimande, elle dirige vers lui la pointe d'une baguette de coudrier qu'elle portait à la main, visant l'œil endolori, comme pour le blesser. Gerbert, pour éviter le coup, balançait la tête avec rapidité et ne cessait de crier de toutes ses forces en demandant grâce. Cet homme cupide fut frappé d'une telle terreur, que le lendemain il rapporta l'or et l'offrit à Dieu et à sainte Foy. Jamais dans la suite, ainsi qu'il me l'a raconté lui-même, il n'éprouva plus d'atteinte de son mal.

XXVI.

Du moine Gimon ; avec quelle vaillance il combattait les ennemis de sainte Foy.

Ajoutons encore quelques récits à la série de ces miracles que les habitants du bourg, dans leur langage rustique, appellent les *badinages* de sainte Foy. Ce que nous allons raconter va paraître plus incroyable encore que ce qui précède ; et cependant, chose surprenante, rien, dans les fastes de la vie des saints, n'est plus véritable que ceci. Je n'ignore nullement que ceux d'entre mes lecteurs qui sont malveillants révoqueront en doute ce récit, ne le trouvant pas assez certain. Pour eux il n'est rien qui ne puisse être trouvé en défaut, grâce à leurs interprétations malignes. Mais, lorsqu'il s'agit de publier la vérité reconnue, il n'est pas moins criminel de rechercher l'adulation des amis que de reculer devant les attaques des ennemis. Loin donc de tout fidèle la pensée que moi, chrétien, gagné par les faveurs ou effrayé par les menaces, je pourrais altérer la vérité en exagérant ou en diminuant ! Pourrais-je, sans détriment pour mon salut, outrager la parole de Dieu en y mêlant l'alliage du mensonge, ou bien tromper les âmes en leur présentant l'erreur sous les couleurs de la vérité ?

Les gestes merveilleux et, je crois, inouïs, que je vais décrire, du moine Gimon, prieur du monastère, m'ont été racontés par une multitude de personnes qui l'ont connu. Ce moine, en revêtant l'habit religieux, ne pouvant dépouiller la fougue guerrière dont il avait été possédé dans le monde, la tourna contre les malfaiteurs. Au dortoir, à côté de ses vêtements monastiques, il avait suspendu au chevet de son lit sa cuirasse, son casque, sa lance, son épée et toute son armure toujours prête. Il avait aussi dans l'écurie un coursier de combat tout équipé. Lorsqu'il y avait à réprimer quelque attaque, quelque pillage des malfaiteurs, il se chargeait lui-même de ce devoir. Il conduisait ses hommes d'armes au combat, les précédait, et enflammait vivement le courage des pusillanimes en faisant briller à leurs yeux la récompense du triomphe ou la gloire du martyr. Il assurait qu'il importait bien plus de combattre les mauvais chrétiens, qui attaquaient la loi divine et avaient abandonné sciemment leur Dieu, que les païens qui n'avaient jamais connu le vrai Dieu. Il ajoutait que celui qui veut se rendre digne du commandement doit ne pas céder à la lâcheté et, si la nécessité l'exige, ne pas reculer devant l'obligation de réprimer vaillamment les agressions des scélérats, de crainte que le prétexte de la patience ne couvre le vice de la pusillanimité.

Un grand nombre de malfaiteurs tremblaient à son approche et prenaient souvent la fuite avant le combat. Quelquefois, enhardis par leur nombre, ils opposaient résistance; mais alors éclatait visiblement l'intervention de sainte Foy; ils étaient mis en déroute par des forces moins nombreuses. Si parfois, ce qui était rare, la multitude des agresseurs était telle que, se défiant de sa faiblesse, la troupe peu nombreuse des défenseurs n'eût pas l'audace de les combattre, alors le moine se rendait, avec sa confiance absolue et accoutumée, au pied du tombeau de la sainte martyre et adressait à celle-ci les représentations les plus familières, avec une assurance qui, d'après son expérience, n'avait jamais été trompée. Il allait jusqu'à menacer sainte Foy de frapper sa statue ou de la précipiter dans la rivière ou dans un puits, si elle ne châtiât au plus tôt les criminels agresseurs. Ce pieux emportement ne l'empêchait pas d'adresser à la sainte les supplications les plus humbles et les plus pressantes. J'estime que c'est Dieu lui-même qui lui avait inspiré cette forme naïve de prière; du moins il excusait ce que celle-ci avait d'étrange et de menaçant, car elle venait d'un cœur droit et pur. Dieu ne juge pas l'homme sur la forme de ses paroles, mais sur ses intentions et ses œuvres. Les bonnes paroles ne justifient pas l'hypocrite; de même les paroles rudes ne condamnent pas le juste. Cette maxime s'accorde avec celle que nous lisons dans l'Évangile, au sujet du père qui avait donné un ordre à ses deux enfants. Le premier avait accueilli ce commandement avec des paroles d'humble soumission; mais sa conduite ayant démenti ses paroles, le père ne le récompensa point. Le second répondit d'abord par des paroles de révolte, puis, se ravissant, il s'empressa d'exécuter l'ordre paternel; celui-ci fut récompensé. Et le Seigneur lui-même, voulant confondre la feinte douceur, ajoute: « Ce n'est pas celui qui se borne à me dire: Seigneur, Seigneur! qui entrera dans le royaume des cieux; c'est celui qui exécute la volonté de mon Père (1) ». J'estime donc qu'il ne faut point condamner Gimon pour la forme rude de sa prière; car ce moine, comme on nous l'a appris, était irréprochable dans toutes ses œuvres.

Il est vrai qu'il portait les armes dans des expéditions militaires. Mais, si l'on veut bien interpréter, l'on comprendra que, par cette pratique, loin de violer la

(1) S. Math. VII, 21.

régularité monastique, il la relevait vigoureusement. On ne doit le juger que sur l'intention qui l'animait. Et plutôt à Dieu que le moine tiède et négligent, secouant enfin sa lâcheté, se portât à une activité aussi vaillante pour le bien de son monastère, au lieu de trahir la sainteté de sa livrée par les iniquités cachées de son cœur ! On voit aujourd'hui, en effet, de nombreux antéchrists qui semblent n'avoir d'autre objectif, dans leur vie, que de contredire toute vérité et de s'opposer à tout bien, de piller les biens des saints, de fouler aux pieds les censures des pontifes, de ne faire aucun cas des droits des monastères et de railler insolemment, par une impudence digne des Philistins, la milice du Dieu vivant. Et si la toute-puissance vengeresse suscite, de quelque côté que ce soit, l'un de ses serviteurs et arme son bras pour châtier et mettre à mort quelques-uns de ces agresseurs, faudra-t-il en faire un crime à ce dernier ? Ne lisons-nous pas que l'apostasie du César Julien fut châtiée par le martyr saint Mercure, déjà mort, qui perça cet empereur de sa lance (1) ? Celui qui a ressuscité ce saint, pour châtier son ennemi, a bien pu armer notre moine pour la défense de son Église. Dieu, qui s'est servi d'un homme mort pour une telle mission, ne peut-il pas se servir d'un homme vivant pour le même ministère ? Et s'il est arrivé à Gimon de mettre à mort quelque mécréant, j'estime que l'on doit lui imposer la même pénitence qu'à David pour avoir tué le philistin.

Non, ce n'est pas un véritable homicide celui que le Seigneur des armées et le roi de la valeur militaire a suscité pour être comme l'ange protecteur de sa famille. Et de même que le prophète ne peut prédire que ce que Dieu lui met dans la bouche, de même notre moine n'a pu exécuter d'autres exploits que ceux que l'Esprit de force a inspirés à son cœur. Ce champion, ce défenseur de tout bien a montré un zèle éclairé pour la gloire de Dieu et une juste indignation contre les fils de Bélial. Et nul ne peut révoquer en doute que sa vaillante mission n'ait été agréable aux yeux de Dieu. Car lorsque le parti de ses impies agresseurs était trop considérable et trop puissant, aussitôt, comme nous l'avons dit, il avait recours à l'arme ordinaire de la prière, et ses mérites lui obtenaient d'être exaucé de Dieu. Tantôt par ses vives représentations, tantôt par ses humbles supplications, il arrachait au ciel son assistance, et ce qu'il ne pouvait par la force des armes il l'obtenait par la puissance de Dieu. C'est ainsi qu'un grand nombre de ces malfaiteurs périrent misérablement sous les coups variés de la vengeance divine, les uns précipités du haut des rochers, les autres étouffés en mangeant, d'autres saisis d'une fureur dans laquelle ils se donnaient eux-mêmes la mort. Quand l'heure du châtement avait sonné pour eux, la mort se présentait à eux sous les formes les plus diverses.

Gimon n'était pas seulement chargé de diriger les moines et de veiller à l'observation de la règle, il était encore gardien du sanctuaire. A cette époque, ce lieu de l'église était presque solitaire et privé de l'affluence des pèlerins (2) ; il n'était pas illuminé avec autant d'éclat que de nos jours ; une seule lampe veillait devant le saint autel. Mais, comme il s'éteignait souvent, le moine gardien, selon la coutume, se levait et le rallumait. Et lorsque Gimon, accablé de lassitude par le travail, ou

(1) Saint Mercure, officier de l'armée, martyrisé à Césarée en Cappadoce, l'an 250. Saint Basile, dans une vision, l'an 363, entendit Jésus-Christ donner à saint Mercure l'ordre de frapper de mort l'empereur Julien. Celui-ci prit une lance et exécuta ce commandement. — Au sujet de cette version de la mort de Julien l'Apostat, voir saint Jean Damascène (*De sacris imag. orat. I*) et Baronius qui la discute longuement (*Annal. an. 363*).

(2) D'après un passage du chap. II du livre II, Gimon vivait avant la guérison miraculeuse de Guibert, c'est-à-dire avant l'an 980, et à cette époque les pèlerins n'affluaient pas encore à Conques.

assoupi par ses oraisons prolongées, était vaincu par le sommeil, il sentait une main qui touchait légèrement sa joue, et il entendait une douce voix qui l'avertissait de rallumer la veilleuse. Réveillé par cette intervention, il se levait vivement, s'approchait du luminaire, et, le trouvant éteint, au moment où il avançait la main pour le saisir, il le voyait tout à coup rallumé par une main divine. Souvent aussi, la lampe éteinte ne s'étant pas rallumée de la sorte, il la portait auprès des charbons ardents, et, dans le trajet, elle se rallumait merveilleusement dans sa main. Il revenait à sa couche; mais à peine avait-il goûté un peu de repos, que la même apparition se renouvelant, comme par jeu, jusqu'à trois et quatre fois, le réveillait, le forçait de se lever malgré ses gémissements, et de revenir auprès du luminaire. A la fin, bouillant d'impatience, le vieillard, d'un naturel ardent, éclatait en vives récriminations contre sainte Foy, et lui reprochait de se jouer de lui et de le harceler sans raison; il exhalait son naïf emportement dans l'idiome de son pays natal. Ayant ainsi mis un terme aux miracles, il revenait à sa couche, ou bien, le plus souvent, il profitait de l'occasion pour se livrer à la psalmodie et à l'oraison, et veillait ainsi tout le reste de la nuit.

Du reste, il s'exerçait avec tant de constance à la méditation, qu'il y employait souvent tout le jour et toute la nuit, et qu'on l'entendait murmurant sans cesse quelque prière. Quelquefois, lorsqu'il exerçait, la nuit, les fonctions de gardien dans l'église, il entendait résonner le métal de la statue d'or. Docile à cet avertissement du ciel, il s'empressait de rallumer la lampe de la manière que j'ai déjà raconté. C'était pour lui comme une faveur habituelle, et plus fréquente que pour tout autre, de jouir, en diverses manières, des entretiens et des avertissements divins. On ne s'étonnait pas qu'il fût trouvé digne de ces douceurs, car rien d'impur ne pouvait trouver accès ni dans son corps ni dans son âme. Toujours prêt à tous les travaux pour le bien de ses frères, il ne se laissait surpasser par personne dans la pratique de la vertu d'obéissance. Quant à la vivacité et à l'ardeur de son tempérament, il se conformait à ce précepte : Faites éclater votre indignation, mais gardez-vous de pécher (1). Le trait suivant fera apprécier l'éminence de sa vertu : il exerçait un tel ascendant non seulement sur les autres frères, mais encore sur l'abbé lui-même, qu'il les rangeait tous sous le joug d'une parfaite discipline, non par l'effet de sa science ou de ses discours, mais par la force de ses exemples.

XXVII.

Comment sainte Foy aime les personnes chastes et repousse celles qui ne le sont pas.

On raconte beaucoup d'autres traits édifiants du moine Gimon : mais ce que nous en avons rapporté suffira aux amis de sainte Foy. L'exemple de ce moine nous montre quelle céleste charité la sainte témoigne à ceux qui l'honorent, surtout à ceux d'entre eux qui pratiquent fidèlement la vertu de chasteté.

Un habitant du même bourg m'a assuré que s'il avait le malheur de franchir la première clôture de l'église sans s'être purifié de toute souillure, contractée même légitimement, il ne manquait jamais d'en être puni dans la journée; tant sainte Foy supporte avec peine l'audace de ceux qui entrent dans son sanctuaire sans être purs.

(1) Ps. IV, 5.

O sublime et admirable prérogative accordée aux mérites d'une jeune vierge, à qui il a été donné d'opérer de telles merveilles aussi bien dans les petites occasions que dans les grandes !

Ainsi les titulaires des bénéfices m'ont raconté ce trait touchant de la miséricordieuse bonté de la sainte. Lorsqu'ils sont privés injustement de leurs biens par la dureté de leurs supérieurs, ils recourent à l'assistance de sainte Foy, et aussitôt, par l'effet d'une intervention divine, ils recouvrent les bonnes grâces de leurs chefs.

Il convenait de rapporter ce trait. S'il y en a de plus remarquables que je passe à dessein sous silence, il y en a peu que j'aie appris avec plus de satisfaction, car celui-ci inspire une vive reconnaissance pour la divine bonté, qui ne dédaigne pas de s'occuper des moindres afflictions des opprimés et de leur venir en aide.

XXVIII.

Comment sainte Foy opère de grands prodiges dans les synodes, et comment un enfant fut l'objet d'un quadruple miracle.

Je ne dois pas non plus passer sous silence que, parmi les nombreuses châsses de saints qui, d'après la coutume de cette province, sont apportées dans les synodes, celle de sainte Foy, occupant comme le premier rang, brille par la splendeur de ses miracles. Ceux-ci étant trop nombreux, nous n'en voulons pas grossir notre volume qui en deviendrait fastidieux ; nous nous contenterons d'en rapporter deux seulement.

Le très révérend Arnaud, évêque de Rodez (1), avait convoqué, pour ses seuls diocésains, un synode où furent apportées, par les diverses congrégations de moines ou de chanoines, les châsses ou les statues d'or renfermant les corps des saints. La phalange de ces châsses était rangée sous des tentes et des pavillons, dans la prairie de Saint-Félix, située à un mille environ de la ville (2). Ce lieu était illustré par les majestés d'or (3) de saint Marius, confesseur pontife (4), et de saint Amans, aussi confesseur et pontife (5), par la châsse de saint Saturnin, martyr (6), par la statue d'or de sainte Marie, mère de Dieu (7), enfin par la majesté d'or de sainte

(1) *Arnaldus*, évêque de Rodez (... 1025-1031) et successeur de Deusdedit IV qui n'est signalé que jusqu'en 1004. Il faut donc reculer de douze à quinze ans pour le moins la première date, indéterminée d'ailleurs, de l'épiscopat d'Arnaud, puisque l'historien des miracles écrivait ceci vers l'an 1012. Le synode dont il est ici question fut donc tenu entre l'an 1004 et l'an 1012.

(2) Cette prairie est située au nord et au pied de la colline où s'élève la ville de Rodez. Saint-Félix devint le siège d'un prieuré. S. Vincent Ferrier y prêcha, en 1416. (L. Servièrès, *Hist. de l'égl. du Rouergue*, p. 309 ; — Bosc, *Mém.* p. 174 ; — Lunet, *Hist. du collège de Rodez*, p. 22.)

(3) On donnait le nom de *Majesté* à la statue assise d'un saint, renfermant une relique insigne.

(4) Saint Marius ou Mary, disciple de saint Austremoine, évêque de Clermont, était un des patrons de l'église et de l'abbaye de Vabres en Rouergue. La châsse dont il est ici question provenait probablement de ce monastère, fondé en 862.

(5) Saint Amans, évêque de Rodez (401-445 environ) et patron du diocèse. La Majesté d'or de ce saint devait provenir du monastère fondé vers 600 autour de la basilique de Saint-Amans et sous le patronage de ce saint, à Rodez.

(6) Apôtre et premier évêque de Toulouse et patron de l'abbaye de femmes de Saint-Sernin-lez-Rodez, aujourd'hui Le Monastère, sous Rodez. Cette abbaye, fondée au ix^e siècle, avait fourni vraisemblablement la châsse mentionnée ici.

(7) On peut présumer que cette statue d'or appartenait à la cathédrale de Rodez, dédiée à Notre-Dame ; elle renfermait peut-être quelques-unes des reliques de la Mère du Sauveur que l'on conserve encore dans cette église. — A la suite de la statue d'or de la sainte Vierge, le manuscrit de Chartres ajoute la mention de la *croix d'or de la vraie croix*.

Foy. Il y avait en outre un grand nombre d'autres châsses de saints, qu'il est inutile d'énumérer ici. Dans cette occasion, la bonté du Tout-Puissant daigna glorifier sa servante par un miracle insigne que je choisis entre plusieurs autres.

Un jeune garçon, affligé dès sa naissance de quatre infirmités, aveugle, boiteux, sourd et muet, fut porté par ses parents au pied du trône élevé où l'on avait placé avec honneur la statue de la sainte. L'enfant s'y trouvait depuis une heure environ, lorsque, éprouvant l'effet de l'intervention divine, il se lève guéri de tous ses maux à la fois, parlant, entendant, voyant et marchant parfaitement. Comme la multitude faisait éclater des manifestations bruyantes à l'occasion d'un tel prodige, les vénérables membres du synode, qui siégeaient un peu plus loin, se demandèrent l'un à l'autre :

« Quelle est la cause de cette clameur populaire ? »

— Ce peut-il être autre chose, répondit la comtesse Berthe (1), que l'un des badinages habituels de sainte Foy ? »

Lorsqu'on se fut informé, l'assemblée tout entière, remplie d'étonnement et d'allégresse, célébra unanimement les louanges divines. Et tous, dans l'ivresse de la joie, se plaisaient à répéter le bon mot de la vénérable comtesse au sujet des badinages de sainte Foy.

XXIX.

D'un homme aveugle et boiteux qui fut guéri dans la même circonstance.

Dans la même occasion, un homme aveugle et boiteux veillait, la nuit, pour obtenir sa guérison, devant la statue de saint Marius, confesseur, dont les prodiges merveilleux, opérés au loin et de tous côtés, sont célébrés avec enthousiasme par un grand nombre de peuples. Au crépuscule du jour, le sommeil s'empara subitement de lui, et il lui sembla entendre une voix qui lui disait :

« Adresse-toi à sainte Foy ; il ne te sera accordé d'être délivré de ton infirmité que par son intercession. »

Réveillé par cette réponse, il se traîne comme il peut vers la statue de la sainte. A son arrivée, il ressent la bienfaisante influence du patronage auquel il a été renvoyé. A peine en effet a-t-il franchi le seuil du pavillon, que ses veines retrouvent une nouvelle sève et ses nerfs une nouvelle vigueur ; ses membres contractés se redressent, l'enveloppe de la prunelle de ses yeux éteints se rompt, livre passage à un flot de sang, et aussitôt ses yeux sont inondés de lumière. Rien ne manqua à la perfection de sa guérison ; la main du céleste médecin avait traité elle-même ses membres infirmes.

XXX.

De celui qui, pendu aux fourches patibulaires, fut délivré par l'intervention de sainte Foy.

Tandis que je poursuivais mon œuvre relative à sainte Foy et que divers narrateurs, pour satisfaire à mes pressantes demandes, me faisaient le récit de tous

(1) Berthe, comtesse de Rouergue, fille de Boson, marquis de Toscane, et nièce d'Hugues, roi d'Italie, était célèbre par sa beauté et sa piété. Veuve en secondes nocces de Raymond II et mère de Raymond III, comte de Rouergue, elle survécut à ce dernier, qui mourut en 1010. (Cf. Bosc, *Mém.* p. 135.)

ces miracles, je notai parmi tous ces prodiges celui que je vais raconter ; il était en effet célébré à l'envi par toute la population avec magnificence et enthousiasme. J'attendis, pour le livrer à la publicité, l'occasion de m'informer exactement auprès des témoins eux-mêmes du fait miraculeux.

Un très noble seigneur, Adhémar, surnommé d'Avallène, lieu situé dans les montagnes du Limousin, avait à son service des serviteurs et des vassaux innombrables. L'un d'eux lui avait enlevé plusieurs chevaux et s'était enfui. Plus tard son seigneur, l'ayant rencontré par hasard, lui fit arracher les yeux et le laissa aller. Quant au compagnon du malheureux, un ami inséparable, mais qui n'avait pas été complice du larcin, le seigneur le fit enchaîner, comme s'il eût été coupable du même crime. L'infortuné eut beau nier et protester de son innocence au sujet de ce vol, ce fut en vain ; il en appela alors à sainte Foy, mais il reçut de cet homme barbare la réponse suivante :

« Les scélérats, quand ils se voient saisis, ne songent-ils pas toujours à invoquer l'assistance de sainte Foy ? J'en donne ma parole ; ton appel sera puni du dernier supplice. »

A ces mots, il le fait placer sur un cheval et le dirige vers le château ; là il le jette dans un cachot ténébreux, creusé profondément sous terre, d'où il devait, le lendemain, le livrer aux fourches, pour être pendu. Que fait alors l'infortuné ? Plongé dans les plus épaisses ténèbres, tremblant à la pensée du sort qui l'attendait, il ne put goûter le sommeil durant la nuit entière, et il ne cessa d'adresser toutes les prières qu'il savait à Dieu et à sainte Foy. Vers le milieu de la nuit, il vit venir, du côté de la porte, une jeune vierge d'une ineffable beauté. Il pensa d'abord que c'était une servante du château, mais, ne voyant dans sa main ni cierge ni flambeau d'aucune sorte, il ne s'expliquait pas pourquoi elle était toute brillante de clarté. Elle s'approcha de lui et lui demanda, comme si elle l'ignorait, pour quel crime il avait été jeté dans cette prison. L'infortuné lui raconte tout, puis il lui demande qui elle est. Elle lui répond qu'elle est sainte Foy.

« Gardez-vous, lui dit-elle, de perdre courage et de vous livrer à la défiance ; mais au contraire ne cessez d'invoquer hautement le nom de sainte Foy. Demain vous subirez néanmoins le supplice auquel vous avez été condamné ; mais je vous promets que le Dieu tout-puissant vous arrachera aux étreintes mêmes de la mort. »

A ces mots, la vision céleste disparut, et le prisonnier passa le reste de la nuit tout tremblant d'émotion à la suite de cette apparition surnaturelle et extraordinaire ; mais, comme cette vision était un bienfait de Dieu, son cœur ne ressentit aucun trouble.

Le matin, on le tire de sa prison pour le conduire devant le tribunal du seigneur. Plus l'infortuné s'applique à invoquer le nom de sainte Foy, plus son juge, plein de méchanceté, se hâte de le condamner au gibet. On le conduit donc au lieu du supplice, et le seigneur, non content de donner ses ordres à ses serviteurs, veut paraître lui-même, escorté d'une nombreuse suite d'hommes à cheval. Le condamné que l'on menait enchaîné, docile à la recommandation reçue, ne cesse un seul moment d'invoquer le nom de sainte Foy, jusqu'à ce que, sous la pression de la corde qui le suffoque, la voix expire dans son gosier. Peu après, les hommes abandonnent le pendu et s'éloignent ; mais, parvenus à une petite distance, ils se retournent et s'aperçoivent que la potence est vide. Ils reviennent en tumulte, serrent plus étroitement encore le condamné et le pendent de nouveau, puis ils s'en vont.

Foy. Il y avait en outre un grand nombre d'autres châsses de saints, qu'il est inutile d'énumérer ici. Dans cette occasion, la bonté du Tout-Puissant daigna glorifier sa servante par un miracle insigne que je choisis entre plusieurs autres.

Un jeune garçon, affligé dès sa naissance de quatre infirmités, aveugle, boiteux, sourd et muet, fut porté par ses parents au pied du trône élevé où l'on avait placé avec honneur la statue de la sainte. L'enfant s'y trouvait depuis une heure environ, lorsque, éprouvant l'effet de l'intervention divine, il se lève guéri de tous ses maux à la fois, parlant, entendant, voyant et marchant parfaitement. Comme la multitude faisait éclater des manifestations bruyantes à l'occasion d'un tel prodige, les vénérables membres du synode, qui siégeaient un peu plus loin, se demandèrent l'un à l'autre :

« Quelle est la cause de cette clameur populaire ? »

— Ce peut-il être autre chose, répondit la comtesse Berthe (1), que l'un des badinages habituels de sainte Foy ? »

Lorsqu'on se fut informé, l'assemblée tout entière, remplie d'étonnement et d'allégresse, célébra unanimement les louanges divines. Et tous, dans l'ivresse de la joie, se plaisaient à répéter le bon mot de la vénérable comtesse au sujet des badinages de sainte Foy.

XXIX.

D'un homme aveugle et boiteux qui fut guéri dans la même circonstance.

Dans la même occasion, un homme aveugle et boiteux veillait, la nuit, pour obtenir sa guérison, devant la statue de saint Marius, confesseur, dont les prodiges merveilleux, opérés au loin et de tous côtés, sont célébrés avec enthousiasme par un grand nombre de peuples. Au crépuscule du jour, le sommeil s'empara subitement de lui, et il lui sembla entendre une voix qui lui disait :

« Adresse-toi à sainte Foy ; il ne te sera accordé d'être délivré de ton infirmité que par son intercession. »

Réveillé par cette réponse, il se traîne comme il peut vers la statue de la sainte. A son arrivée, il ressent la bienfaisante influence du patronage auquel il a été renvoyé. A peine en effet a-t-il franchi le seuil du pavillon, que ses veines retrouvent une nouvelle sève et ses nerfs une nouvelle vigueur ; ses membres contractés se redressent, l'enveloppe de la prunelle de ses yeux éteints se rompt, livre passage à un flot de sang, et aussitôt ses yeux sont inondés de lumière. Rien ne manqua à la perfection de sa guérison ; la main du céleste médecin avait traité elle-même ses membres infirmes.

XXX.

De celui qui, pendu aux fourches patibulaires, fut délivré par l'intervention de sainte Foy.

Tandis que je poursuivais mon œuvre relative à sainte Foy et que divers narrateurs, pour satisfaire à mes pressantes demandes, me faisaient le récit de tous

(1) Berthe, comtesse de Rouergue, fille de Boson, marquis de Toscane, et nièce d'Hugues, roi d'Italie, était célèbre par sa beauté et sa piété. Veuve en secondes nocces de Raymond II et mère de Raymond III, comte de Rouergue, elle survécut à ce dernier, qui mourut en 1010. (Cf. Bosc, *Mém.* p. 135.)

ces miracles, je notai parmi tous ces prodiges celui que je vais raconter ; il était en effet célébré à l'envi par toute la population avec magnificence et enthousiasme. J'attendis, pour le livrer à la publicité, l'occasion de m'informer exactement auprès des témoins eux-mêmes du fait miraculeux.

Un très noble seigneur, Adhémar, surnommé d'Avallène, lieu situé dans les montagnes du Limousin, avait à son service des serviteurs et des vassaux innombrables. L'un d'eux lui avait enlevé plusieurs chevaux et s'était enfui. Plus tard son seigneur, l'ayant rencontré par hasard, lui fit arracher les yeux et le laissa aller. Quant au compagnon du malheureux, un ami inséparable, mais qui n'avait pas été complice du larcin, le seigneur le fit enchaîner, comme s'il eût été coupable du même crime. L'infortuné eut beau nier et protester de son innocence au sujet de ce vol, ce fut en vain ; il en appela alors à sainte Foy, mais il reçut de cet homme barbare la réponse suivante :

« Les scélérats, quand ils se voient saisis, ne songent-ils pas toujours à invoquer l'assistance de sainte Foy ? J'en donne ma parole ; ton appel sera puni du dernier supplice. »

A ces mots, il le fait placer sur un cheval et le dirige vers le château ; là il le jette dans un cachot ténébreux, creusé profondément sous terre, d'où il devait, le lendemain, le livrer aux fourches, pour être pendu. Que fait alors l'infortuné ? Plongé dans les plus épaisses ténèbres, tremblant à la pensée du sort qui l'attendait, il ne put goûter le sommeil durant la nuit entière, et il ne cessa d'adresser toutes les prières qu'il savait à Dieu et à sainte Foy. Vers le milieu de la nuit, il vit venir, du côté de la porte, une jeune vierge d'une ineffable beauté. Il pensa d'abord que c'était une servante du château, mais, ne voyant dans sa main ni cierge ni flambeau d'aucune sorte, il ne s'expliquait pas pourquoi elle était toute brillante de clarté. Elle s'approcha de lui et lui demanda, comme si elle l'ignorait, pour quel crime il avait été jeté dans cette prison. L'infortuné lui raconte tout, puis il lui demande qui elle est. Elle lui répond qu'elle est sainte Foy.

« Gardez-vous, lui dit-elle, de perdre courage et de vous livrer à la défiance ; mais au contraire ne cessez d'invoquer hautement le nom de sainte Foy. Demain vous subirez néanmoins le supplice auquel vous avez été condamné ; mais je vous promets que le Dieu tout-puissant vous arrachera aux étreintes mêmes de la mort. »

A ces mots, la vision céleste disparut, et le prisonnier passa le reste de la nuit tout tremblant d'émotion à la suite de cette apparition surnaturelle et extraordinaire ; mais, comme cette vision était un bienfait de Dieu, son cœur ne ressentit aucun trouble.

Le matin, on le tire de sa prison pour le conduire devant le tribunal du seigneur. Plus l'infortuné s'applique à invoquer le nom de sainte Foy, plus son juge, plein de méchanceté, se hâte de le condamner au gibet. On le conduit donc au lieu du supplice, et le seigneur, non content de donner ses ordres à ses serviteurs, veut paraître lui-même, escorté d'une nombreuse suite d'hommes à cheval. Le condamné que l'on menait enchaîné, docile à la recommandation reçue, ne cesse un seul moment d'invoquer le nom de sainte Foy, jusqu'à ce que, sous la pression de la corde qui le suffoque, la voix expire dans son gosier. Peu après, les hommes abandonnent le pendu et s'éloignent ; mais, parvenus à une petite distance, ils se retournent et s'aperçoivent que la potence est vide. Ils reviennent en tumulte, serrent plus étroitement encore le condamné et le pendent de nouveau, puis ils s'en vont.

Ils jettent encore une fois un regard en arrière, retournent vers la potence et trouvent de nouveau le pendu détaché et étendu à terre. Quelques-uns commencent alors de s'écrier que c'est un miracle de sainte Foy; mais le seigneur, comme une bête féroce, les réduit au silence par ses objurgations menaçantes; puis, employant des cordes neuves, il fait serrer le cou du patient avec un redoublement de vigueur et de cruauté et observe le pendu jusqu'à ce qu'il se croit certain d'une complète strangulation. Néanmoins, en descendant la pente de la colline, il ne peut s'empêcher, dans son inquiétude méchante, de tourner en arrière un regard haineux. A la vue du miracle renouvelé, il accourt et, ayant trouvé le pendu délié et sain et sauf, il hésite sur ce qu'il doit faire. La troupe tout entière acclame alors hautement le miracle de sainte Foy, proclame son maître coupable d'un attentat monstrueux et proteste qu'elle ne souffrira plus le renouvellement d'un crime si abominable. Le seigneur, touché de repentir à la vue de ce prodige, implora le pardon de sa victime qui s'y refusa, disant que c'était à sainte Foy qu'il fallait aller exposer le litige. Adhémar, ne pouvant vaincre la résistance de cet homme, s'empressa de se rendre, lui aussi, à Sainte-Foy, nu-pieds et sans armes, accompagné de quinze pages de sa maison. Ce fut un touchant spectacle de voir les deux Adhémar — tous deux portaient le même nom — plaidant au pied de la statue d'or, le condamné accusant son puissant juge, et celui-ci confessant sa faute et offrant de la réparer. Les principaux du lieu, intervenant, infligèrent au coupable l'amende légale pour le meurtre d'un homme et réconcilièrent les parties.

Ce miracle, je l'ai déjà dit, était dans la bouche de tout le monde; mais les moines m'en ont fait un récit plus concordant et plus exact. Et, afin d'en confirmer encore la certitude, ils ont fait venir en témoignage un cousin d'Adhémar, qui l'avait accompagné à Conques, après le fait miraculeux. Si le temps ne m'eût manqué, j'aurais pu mander le pendu lui-même ou me rendre auprès de lui; il est encore plein de vie, car il n'y a que cinq ans, m'a-t-on dit, que le miracle a été opéré.

XXXI.

Comment sainte Foy délivre les prisonniers qui ont recours à elle.

Le genre de prodiges le plus renommé entre tous et le plus célèbre, celui qui est pour sainte Foy comme une spécialité, c'est la délivrance des prisonniers qui ont recours à son assistance. En leur donnant la liberté, elle leur recommande d'emporter leurs lourdes entraves ou leurs chaînes et de se diriger vers Conques pour y rendre grâce au Saint Sauveur. Elle ne fait aucune distinction entre l'innocent et le coupable. Tout captif qui implore son secours avec instance et persévérance ne tarde pas à expérimenter le pouvoir étonnant dont le Seigneur a doté sa servante. Les portes munies de chaînes et de serrures sont brisées, les verrous de fer sont arrachés; la miséricordieuse bonté de Dieu ouvre les antrès que l'impitoyable cruauté des hommes tenait solidement fermés. Les prisonniers, délivrés de leurs liens, s'en échappent librement, chargés du trophée de leurs énormes fers; libres, ils serrent dans leurs mains ces chaînes qui naguère les tenaient captifs. Le cachot rend à la vie ceux qu'il gardait pour la mort; ceux que les passions avaient précipités depuis longtemps dans le crime reviennent à la lumière et au repentir après tant d'adversités; les malheureux, précédés par leurs trophées, sont ramenés

dans le sanctuaire de l'église de la sainte martyre. Après avoir longtemps gémi dans les ténèbres horribles du cachot, ils saluent avec allégresse la lumière à laquelle ils sont rendus et ils font retentir la basilique des accents joyeux de leurs louanges et de leur reconnaissance envers Dieu et sa bienfaitante sainte.

Ce genre de miracles se reproduisit avec une fréquence si prodigieuse que l'amas énorme des entraves de fer, nommées en langue vulgaire *bodies*, encombraient le monastère. Les supérieurs des moines firent forger cette immense quantité de fers et l'employèrent à la confection d'un grand nombre de portes. La basilique offre à l'extérieur, par la diversité de ses toitures, l'apparence d'un triple édifice ; mais à l'intérieur ces trois parties, par l'ampleur de leurs communications, se réunissent en un seul vaisseau. Cette trinité dans l'unité offre, à mon avis, de toute manière, l'image de la souveraine et divine Trinité. Le côté droit est dédié à l'apôtre saint Pierre, le gauche à la sainte Vierge Marie et la nef du milieu au Saint Sauveur. Mais comme cette nef est plus fréquentée à cause de la célébration de l'office divin, on y a transféré des reliques insignes de la sainte martyre (1), extraites du local spécial qu'elles occupent. Presque toutes les issues, tous les passages à travers une basilique si pleine de détours, sont fermés au moyen des portes dont ces entraves ou ces chaînes ont fourni la matière. A vrai dire, elles sont la plus admirable décoration de l'église, après les richesses du trésor, où brillent, dans une gracieuse variété, tant de bijoux d'or et d'argent, tant d'ornements et de manteaux, tant de pierreries.

J'exprimai aux supérieurs du monastère mon regret de ce qu'ils n'avaient point conservé par écrit le nom, la lignée, la demeure d'un si grand nombre de prisonniers. La tâche aurait été peu aisée, dirent-ils ; si jamais ils avaient espéré trouver un historien, ils lui auraient réservé des notes laconiques que celui-ci aurait rédigées et développées ; enfin, ils l'avouaient à leur confusion, ils étaient familiarisés à tel point avec ces sortes de prodiges, renouvelés tous les jours, qu'ils n'y prêtaient plus leur attention. Ils ignoraient même le nom de celui qui avait apporté les énormes chaînes que j'ai vues suspendues sous les sculptures de la coupole. Le miracle étant tout récent, les fers n'avaient pas encore été soumis à la forge. J'appris cependant que le château où le prisonnier avait été enchaîné porte le nom de Broussadel (2), et le seigneur celui d'Emmon.

XXXII.

De celui à qui sainte Foy apporta un marteau pour briser ses fers.

Les moines furent également unanimes pour me rapporter le trait que voici.

Un prisonnier gémissait depuis longtemps au fond d'un cachot et ne cessait d'invoquer le secours de sainte Foy. Un jour, en pleine veille, la sainte lui apparut. Il lui demande son nom ; elle lui répond qu'elle s'appelle sainte Foy et lui présente un marteau portant les marques de la plus grande vétusté et couvert

(1) Il s'agit du chef de sainte Foy, enfermé dans la statue d'or.

(2) Broussadel, *Brucciadul*, autrefois Brossadol, simple ferme de la commune de Saint-Georges, canton de Saint-Flour, Cantal. Chez les seigneurs de Brossadol, le prénom d'Aimon, que l'on trouve déjà vers 1025 (charte de fondation du second monastère de Saint-Flour par saint Odilon), resta héréditaire pendant trois siècles. — Boudet, *La Jacquerie des Tuchins*, p. 134 et suiv.

d'une rouille épaisse. Elle lui ordonne de briser ses entraves avec cet instrument, de se rendre en toute hâte à Conques et d'y porter les tronçons de ses chaînes. Il s'empresse d'obéir; la porte de la prison s'ouvre d'elle-même, sans intervention humaine; le prisonnier s'échappe et se rend directement à Sainte-Foy; là, plein de reconnaissance, il offre les plus vives actions de grâces à Dieu et à sa sainte pour ce bienfait signalé.

Le marteau demeura suspendu environ trois ans en ex-voto, pour être, aux yeux des pèlerins, comme un mémorial de ce grand prodige. J'ai vivement regretté qu'on l'ait employé à la matière des portes. Chose étonnante! D'où la sainte a-t-elle pu tirer un marteau matériel! Mais nous ne devons pas avoir la prétention d'approfondir les œuvres de Dieu avec notre faible intelligence; contentons-nous de donner notre croyance à ce fait certain.

XXXIII.

**De celui qui, sur l'avis de sainte Foy, s'évada
en se précipitant du haut d'une tour;
intervention merveilleuse d'un âne.**

Avant de commencer la relation de ce prodige merveilleux, à jamais mémorable et rédigé avec concision pour les lecteurs délicats, je supplie Celui qui est la source de toute vraie science de daigner accorder à mon âme une abondante communication de la divine sagesse et à mon esprit aride la rosée féconde de l'Esprit-Saint. Ainsi je pourrai raconter ces récits véritables dans un style approprié au sujet et propre à favoriser l'édification du lecteur; alors ma narration ne s'écartera pas de la rectitude du bon goût et ne sortira pas de sa voie à la poursuite des futilités ennemies du vrai.

Un chevalier était prisonnier du très noble seigneur Amblard, dans le château de Castelpers en Rouergue (1). Ayant obtenu de ce dernier, moyennant des otages, la faculté de sortir sous prétexte de quelque affaire, il fit en cachette le pèlerinage de Sainte-Foy, puis, fidèle à sa parole, il vint reprendre ses fers. Avant de raconter comment il s'évada peu après, grâce à une intervention divine, nous devons décrire brièvement ce site et ce pays.

C'est une région montagneuse, où s'élèvent des rochers affreux et escarpés à une telle hauteur que de là la vue s'égare sur de vastes horizons. Mais au milieu de ces rochers, quand l'on rencontre quelque plaine, elle est d'une telle fertilité de production que nulle autre ne me semble plus féconde en dons de Cérès et en présents excellents de Bacchus. J'attribue sa fertilité à son élévation au-dessus de nos régions (2); ce qui, d'un côté, l'expose aux froids rigoureux de l'hiver, mais de l'autre, la rapproche du soleil, dans cette province méridionale (3),

(1) Castelpers, *Castrum Persum*, village de la commune de Saint-Just, canton de Naucelle, arrondissement de Rodez, est situé sur un rocher escarpé, au confluent du Céor et du Giffou. Du château de Castelpers, jadis le siège de l'une des plus anciennes baronnies du Rouergue, il ne reste aujourd'hui que des ruines insignifiantes. (*Hist. de Languedoc*, t. II. *Preuves*, col. 296; — de Gaujal, *Études histor.*, t. IV, p. 364; — de Barrau, *Docum. hist. et généal. sur le Rouergue*, t. I, p. 697.)

(2) Les régions de l'Anjou et celles du pays Chartrain.

(3) Castelpers est situé dans le sud du département de l'Aveyron, près de la frontière du département du Tarn, et non loin des célèbres possessions que le monastère de Conques avait aux Planques, dans le Tarn. (Cf. I. III. c. XIV.)

et la soumet aux fortes chaleurs de l'été. En effet, durant l'été, le soleil, plus voisin, y verse des effluves d'extrême chaleur ; durant l'hiver, par suite de son altitude, ce pays est glacé sous le souffle de l'aquilon qui ne rencontre aucun obstacle. Par l'effet de ces phénomènes extrêmes, cette terre se trouvant fortement battue, ses éléments vicieux sont dissous et elle évacue ses sucres inutiles. Ainsi amendée, elle produit des fruits plus agréables et plus doux. Une telle région, comme nous l'avons dit, étant si différente de la nôtre par ses montagnes et ses rochers, les murs de ce château, établis sur la roche la plus compacte et la plus dure, s'élèvent bien au-dessus de nos pays et semblent planer dans les airs. Les bâtiments qui servent de demeure aux habitants de cette forteresse sont situés du côté le plus accessible et le plus propice à l'habitation ; ils sont flanqués d'un donjon qui se dresse sur le lieu le plus élevé, du côté qui est hérissé d'affreux précipices. Dans cette même direction, et sur la terrasse du sommet, se trouvait l'appartement du seigneur ; il pouvait s'y livrer paisiblement au sommeil, au milieu de sa famille. Outre cet appartement, on voyait sur la même terrasse, mais du côté qui regarde le reste du château, le cachot où était détenu le prisonnier, chargé d'énormes chaînes qui entravaient ses jambes, sous la garde de trois geôliers.

Tandis que l'infortuné adressait incessamment ses lamentations et ses prières à sainte Foy et qu'il était sur le point de se livrer au désespoir, les gardiens vinrent à s'endormir et la sainte lui apparut clairement, éclatante de beauté. Il lui demanda qui elle était ; elle répondit qu'elle était sainte Foy et elle ajouta que ses pressantes supplications l'avaient pour ainsi dire importunée, que ses appels prolongés avaient exercé sur elle une sorte de violence, et que Dieu l'envoyait vers lui ; c'est pourquoi elle était venue pour le délivrer.

« Que tardez-vous ? dit-elle, sortez par le milieu du corps de garde et échappez-vous par les fenêtres du haut de la tour. »

Sur la parole de la sainte, le prisonnier se met en mouvement et se traîne en rampant. Mais le cliquetis des fers réveille le seigneur et provoque sa méfiance. D'une voix menaçante il appelle une servante et lui donne l'ordre de rappeler à leur devoir les geôliers négligents. Elle s'empresse d'obéir, puis elle ferme la porte et se retire dans sa loge. Au bout de quelques heures, la sainte apparaît de nouveau au prisonnier et le presse de réitérer sa tentative. Celui-ci obéit aussitôt, mais ayant trouvé la porte fermée, il se rejette désappointé sur son grabat. Amblard, réveillé une seconde fois par le cliquetis des fers, renouvelle le même ordre à la servante. Celle-ci, par une permission de Dieu, après avoir accompli sa tâche, laisse la porte du corps de garde ouverte. Bientôt un sommeil plus profond s'appesantit sur les habitants du château. Sainte Foy apparaît alors une troisième fois au prisonnier et lui reproche vivement et avec plus de sévérité sa lâcheté et son inaction. Le malheureux allègue pour excuse l'obstacle de la porte et se plaint amèrement d'avoir été déjà déçu deux fois.

« Ne balancez pas, dit-elle, l'issue vous est ouverte, et Dieu vous aidera. »

Le prisonnier, plein de confiance en Dieu, se traîne péniblement comme il peut ; il parvient avec grande peine à pénétrer dans le corps de garde, et escalade la fenêtre. Là il est épouvanté par la profondeur du précipice. Alors sainte Foy vient près de lui pour soutenir son courage défaillant ; elle le précède et l'attire en lui montrant le chemin et lui adresse une mâle exhortation :

« Courage et confiance, lui dit-elle, il n'y a point d'autres moyens d'évasion. C'est ainsi que jadis le peuple d'Israël, qui avait attaqué la tribu de Benjamin, pour

venger le crime de la ville de Gabaa, ne put obtenir le triomphe, d'après l'oracle divin lui-même, qu'à la troisième tentative, comme nous le lisons dans l'Écriture (1). »

A la fin le prisonnier, pressé par l'horreur de son sort, reprend courage ; au mépris du danger, il avance les pieds hors de la fenêtre dans le vide et s'élançait dans le précipice. Jamais duvet plus léger n'a reçu plus mollement, plus agréablement Sardanapale sur sa couche, que ce rocher si dur n'a accueilli doucement le prisonnier. Une force divine le soutient si efficacement que, quoique n'ayant point reçu d'ailes de la nature, il semble néanmoins voler à l'aise plutôt que tomber. Enthardi par ce miracle, il n'hésite pas à franchir un autre précipice encore plus profond qui s'ouvrait au-dessous des rochers servant de base à la tour massive ; un troisième bond dans la partie inférieure le dépose sur la terre ferme. Chose merveilleuse et terrible ! Quel est l'homme assez téméraire pour affronter un péril si redoutable ? Je ne puis m'empêcher de frémir vivement, je l'avoue, rien qu'en écrivant un tel récit. Dieu, qui voulait glorifier sa sainte par un si grand miracle, donna au prisonnier le courage de dominer l'épouvante qu'inspirait un tel précipice. Il n'éprouva, il est vrai, aucun mal ; mais dans sa première chute au pied du donjon, le bruit des fers avait retenti jusqu'aux oreilles du seigneur endormi. Réveillé par ce cliquetis, il entre dans une fureur extrême, fait savoir l'événement à ses serviteurs, les déclare coupables et les proclame dignes de la potence ; finalement il leur ordonne avec menace de se lancer sur le champ à la poursuite du fugitif. Tous traitent cet ordre de ridicule, assurant qu'il sera assez tôt d'attendre le jour pour recueillir un cadavre broyé et fracassé. Le seigneur rejette cet avis et leur commande de se munir de torches et de lanternes et de courir en toute hâte du côté où la descente est plus aisée, afin de se saisir du fugitif.

Ce dernier voit briller les torches et entend se rapprocher les clameurs des hommes lancés à sa poursuite ; sa perplexité est extrême, entravé qu'il est dans sa fuite par les énormes chaînes qui paralysent ses mouvements. Cependant il aperçoit un bosquet qui, comme providentiellement, se trouve tout près de là ; il se traîne dans cette direction en rampant, comme il peut, et emploie toutes ses forces pour y arriver. Plus efficacement que nul aiguillon, l'impérieuse nécessité le pressait vivement ; et nul ne lui reprochait mieux sa lenteur que lui-même, qui la comparait à celle de la tortue. Tandis qu'il était dévoré d'anxiété à la pensée du danger et qu'il commençait à pénétrer dans l'épaisseur du taillis, il eut la surprise d'apercevoir devant ses yeux un âne. Aussitôt il passe sa ceinture nouée en guise de frein dans la bouche de l'animal et s'élançait sur son dos, en travers, comme il peut, à la manière des femmes, les jambes tournées du même côté, à raison de la nécessité, sans souci pour sa dignité d'homme. C'en était fait de lui sans contredit, si l'âne avait tardé à fuir un seul moment. Jamais coursier de combat ou de roi ne courut d'un trot plus rapide ou plus doux que cet âne qui volait à travers ce pays, dans la direction où le fugitif se croyait le moins exposé à être poursuivi. Mais loin de s'estimer en sûreté, le cavalier tend l'oreille, retient son souffle, puis tourne la tête et explore du regard pour écouter ou pour voir si quelqu'un court après lui. Ce ne fut qu'après avoir parcouru la distance de huit milles, qu'il se crut hors d'atteinte.

Le jour commençait à poindre, et l'aurore, par sa lueur, invitait les hommes à reprendre leurs travaux. Le fugitif attache alors sa monture à une branche et se détourne légèrement du sentier, vers un endroit où il aperçoit des cailloux plus durs.

(1) Jug. XX.

Il frappe à coups redoublés sur ses fers et les brise aussi facilement que de la glace. Mais pendant ce temps l'âne merveilleux avait disparu. Il eut beau regarder de tous côtés et faire les recherches les plus minutieuses, il ne put apercevoir dans aucune direction ni l'animal ni même sa trace. Seule la ceinture, comme pour attester le miracle, flottait à l'arbre où il l'avait attachée. Le fugitif se dirigea à pied vers le sanctuaire de sainte Foy.

Jamais peut-être avant ce jour, dans la basilique du Saint-Sauveur, le peuple de Conques n'avait contemplé un spectacle plus beau, plus saisissant que celui-là : le noble chevalier, plein de distinction, d'une haute stature et d'une magnifique prestance, fendant les flots des assistants, pour arriver au tombeau de la sainte, portant triomphalement sur les épaules ses énormes chaînes ; tel un lion qui a rompu sa cage et qui regagne, chargé de son lourd collier de fer, l'asile de la forêt qui l'a vu naître. Devant tout le peuple, il se débarrasse du cruel fardeau qu'il avait encore sur les épaules et, se retrouvant libre après son heureux retour dans sa patrie, il remplit de joie tous les assistants et les moines par le récit de sa merveilleuse aventure. Son retour inespéré combla d'allégresse ses amis plongés depuis longtemps dans le chagrin.

Que faut-il penser de l'humble animal qui se présenta au fugitif dans cette conjoncture ? Ne serait-ce pas un ange bienfaisant qui se serait manifesté sous la forme d'une humble monture ? N'est-ce pas sur un semblable animal que le Sauveur lui-même voulut s'asseoir, pour humilier l'orgueil humain ? Il choisit cette vile monture, bien qu'il fût le *Seigneur dominant sur tous les peuples et que sa gloire surpassât les cieux* (1).

O mérite incomparable d'une jeune enfant ! O prérogative admirable concédée à une femme ! O grâce merveilleuse, ineffable, accordée à une vierge ! Les prodiges qu'elle opère, la plume ne peut suffire à les écrire, la langue est impuissante à les raconter. Ce n'est pas seulement ici où reposent ses reliques que la puissante sainte multiplie ses merveilles, c'est encore, comme l'ont raconté ceux qui sont journellement les témoins de ses miracles, sur toute la terre qu'elle manifeste son action prodigieuse, sur mer, dans les prisons, dans les maladies, dans les dangers de toutes sortes, dans toutes les nécessités, j'en ai fait moi-même l'expérience ; et quiconque l'implore d'un cœur droit éprouvera les effets de sa protection. Partout où retentit le nom de sainte Foy, là retentissent aussi les merveilles qu'elle opère, à l'honneur et à la gloire de Jésus-Christ, Dieu tout-puissant, qui régit tout ce qui existe et qui, dans l'unité éternelle avec le Père et le Saint-Esprit, règne durant tous les siècles. Ainsi soit-il.



SAINTE FOY.
Buste-reliquaire du XIX^e siècle.
Eglise de Sainte-Foy-les-Lyon.

(1) Ps. CXII, 4.

XXXIV.

**Épître adressée à l'abbé et aux moines pour servir d'épilogue
au premier livre.**

Au révérendissime et sérénissime Adalgerius (1), abbé du saint monastère de Conques et à tous les autres frères, serviteurs de Dieu et de sainte Foy, que Bernard, le dernier des écolâtres, salue à jamais dans le Seigneur.

J'ai publié, comme vous me l'avez demandé, une nouvelle édition des miracles de sainte Foy. Au milieu des tourmentes de l'adversité, qui ont longtemps tenu mon âme dans l'abattement et m'ont laissé à peine le temps de respirer, ce travail a été mené à bonne fin, grâce au secours divin qui m'a assisté, j'en ai la confiance, dans ma faiblesse. De peur que plus tard, ne serait-ce que dans une seule occasion de peu d'importance, ce livre ne fût taxé d'être apocryphe, je n'ai pas voulu exclure de son titre le nom de l'auteur. Plus je suis empressé à publier mon nom, plus je me montre inférieur à Sulpice Sévère. Il était impossible de trouver, dans le monde entier, un écrivain plus autorisé que ce dernier pour raconter la vie de saint Martin, et cependant, pour éviter l'atteinte de la vanité, il mutila le titre préliminaire et voulut que cette page gardât la discrétion au sujet de son nom. Nous, au contraire, nous faisons parade de notre personnalité au commencement, au milieu et à la fin, de peur que l'ignorance du nom de l'auteur ne soit un motif de douter du contenu de son livre et que cette incertitude ne jette du discrédit sur les œuvres de sainte Foy.

On a agité vivement la question de la déclinaison du nom de notre sainte. D'aucuns veulent le soumettre aux règles de la cinquième déclinaison. Pour nous, fidèles à l'ancienne manière d'écrire, nous soutenons qu'il faut dire : *Fides*, génitif *Fidis*, comme on dit : *nubes, nubis* ; *soboles, sobolis*. C'est aussi, si je ne me trompe, le sentiment du seigneur Fulbert, évêque de Chartres, l'homme assurément le plus savant de notre siècle. A sa table, le jour de la fête de la martyre sainte Foy, j'ai vu et lu moi-même, et j'ai entendu lire et répéter, jusqu'à deux ou trois fois, le génitif *Fidis* et non *Fidei*. Si nous adoptons l'autre déclinaison, le nom de notre sainte ne se distinguerait plus de celui de la vertu de foi ou de celui de cette autre vierge Foi, qui souffrit le martyre à Rome avec ses deux sœurs Espérance et Charité, sous l'empereur Adrien. Je vous engage donc charitablement à renoncer à l'usage contraire, que vous avez pratiqué jusqu'ici, et à adopter pour le nom de notre sainte les désinences que je vous ai signalées, suivant la troisième déclinaison.

Je vous adresse ce recueil des miracles de sainte Foy. C'est vous-même, ainsi que les habitants de la province, qui m'en avez communiqué la relation textuelle. Ces récits, dignes d'être publiés, je les ai rédigés dans un latin dépourvu de distinction, selon la faiblesse de mes moyens. Faites à ce volume un bienveillant accueil, et, par amour pour sainte Foy, donnez-lui hautement les louanges les plus magnifiques, non pour l'œuvre sans art de l'écrivain méprisable, mais pour la scrupuleuse exactitude de ses récits et sa fidélité à reproduire dans leur ordre les relations de vous tous qui — on le sait — avez été témoins de ces faits si merveilleux. Du reste, afin que rien de ce qui y est consigné ne paraisse appuyé ou affirmé sur ma seule autorité, notre livre a été soumis à des hommes compétents ; je ne parle pas du seigneur Fulbert, à qui j'ai adressé l'épître préliminaire et qu'une foule d'obstacles

(1) Cf. ch. XIII.

m'ont empêché d'aller trouver, mais de mon très révérend maître Raynold, écolâtre de Tours, homme très versé dans les sciences libérales. Il a fait un si grand cas de ce volume, que, se sentant gravement malade, dans ma maison, il l'appliqua sur sa tête, comme le livre des Évangiles lui-même, dans la persuasion qu'il serait soulagé par l'intercession de sainte Foy. Quelque temps auparavant, dans une occasion favorable, j'avais montré cette édition encore inachevée aux deux frères Wantelme et Léowolf, mes amis, chanoines de Saint-Quentin du Vermandois (1), d'une illustre naissance et d'un mérite plus illustre encore. Leur zèle, rehaussé par leur opulence, a porté leur renommée au loin dans toutes les régions de l'univers. Ils se jetèrent sur le volume avec une telle avidité, qu'ils me l'arrachèrent des mains. Ils y avaient quelque droit, disaient-ils, car, dans leur ville de Noyon (2), sous l'influence de la célébrité des grands prodiges de sainte Foy, s'élevait une nouvelle église en son honneur. Mais comme je n'avais point d'autre exemplaire transcrit de mon livre, ils durent se retirer les mains vides, en me priant instamment de le leur envoyer sans retard.

J'invoque encore l'autorité de Jean Scot — non pas l'ancien, mais un autre — qui est le parent et l'élève de l'écolâtre Raynold, mentionné plus haut. Jamais la duplicité hérétique ni l'adulation mensongère n'ont pu trouver d'accès dans son âme. De nul autre, dans notre temps, on ne peut rapporter des actions plus éclatantes, sinon de celui qui hériterait de ses œuvres. Mu par son amitié fraternelle, il a porté sur ma chétive personne un jugement d'une telle bienveillance, qu'il n'a pas craint de me ranger au nombre des docteurs. J'attribue cette flatteuse comparaison à la même affection qui aveugle la tendresse des mères pour leurs enfants. Elles savent, en vertu du discernement inné à l'esprit humain, porter un jugement exact sur la beauté des autres ; mais, lorsqu'il s'agit de leurs enfants, elles les trouvent toujours beaux, si difformes qu'ils soient réellement. C'est ainsi que l'amitié a influencé Jean Scot jusqu'à lui faire dire que je n'étais pas inférieur aux docteurs des anciens temps. Sa naïve indulgence m'a exalté au-dessus de mes mérites ; mais je ne me laisse pas séduire par cette appréciation trop flatteuse, et je ne suis pas assez peu sensé pour m'estimer comparable à ces anciens docteurs auxquels je ressemble, pour ainsi dire, comme le singe ressemble à l'homme. A la vérité on doit approuver le maître qui donne des louanges à son disciple pour l'encourager ; mais le disciple doit s'estimer bien inférieur à ces louanges, afin de réprimer l'orgueil qui l'entraînerait dans la chute. Plusieurs autres hommes savants et judicieux ont lu mon livre et lui ont donné à peu près le même témoignage.

Par cet écrit j'ai fait connaître sainte Foy à un grand nombre de personnes qualifiées qui entendaient parler d'elle pour la première fois ; un grand nombre aussi ont appris de moi des miracles de la sainte qui leur étaient inconnus jusque là. Ainsi mon seigneur Hubert, évêque de cette cité d'Angers (3), jeune prélat plein de distinction, doué de la plus aimable bonté, se propose de dédier un autel au culte perpétuel de sainte Foy, dans la nouvelle cathédrale qu'il fait entièrement reconstruire. Le seigneur Gautier, le vénérable évêque de Rennes (4), touché par la renommée

(1) Chef-lieu d'arrondissement du département de l'Aisne.

(2) Chef-lieu de canton, arrondissement de Compiègne, Oise, autrefois siège d'un évêché.

(3) Hubert de Vendôme, évêque d'Angers (1010-1047) reconstruisit la cathédrale en 1020 et la consacra en 1030. — Cf. *Gall. christ.* XIV, col. 553.

(4) Gautier est mentionné comme évêque de Rennes entre 1014 et 1022. (*Gall. christ.* XIV, col. 744). — Saint-Thomas de Rennes, d'abord *hôpital ou prieuré*, devint un collège au xvi^e siècle. (Cf. du Paz, *Hist. généalog.* I, p. 381. — Guillotin de Corson, *Pouillé histor. du dioc. de Rennes*, III, p. 321.)

des miracles de notre sainte, m'assure lui-même qu'il lui dédie un autel secondaire dans la basilique de l'apôtre saint Thomas, qu'il fait élever dans sa ville épiscopale. Notre excellent et opulent compatriote, si connu pour ses éminentes qualités, Gui, prévôt de la cathédrale d'Angers, est animé d'un si ardent amour pour sainte Foy, qu'il se dispose à lui dédier une belle chapelle dans la splendide église de Saint-Martin de Vertou (1), qu'il fait reconstruire. Un grand nombre d'autres personnes, qu'il est inutile d'énumérer, pour ne pas rendre ces pages fastidieuses, et qui étaient privées du délicieux aliment des merveilleux gestes de l'illustre sainte, ont fait leurs délices de ce festin royal que je leur ai procuré, en ont rendu grâce à Dieu et m'ont comblé moi-même de louanges, malgré mon indignité, de ce que j'ai employé tant de soin et de sollicitude pour sauver de l'oubli et conserver par mes écrits les miracles si étonnants de sainte Foy.

Pour ce labeur je ne demande d'autre récompense que d'éprouver les effets de la puissante protection de sainte Foy, lorsque mon âme misérable, couverte de péchés, quittera cette vie. J'invoque cette sainte au-dessus de toutes les autres, comme ma patronne spéciale : puissé-je ressentir son intervention si efficace contre les suppôts de l'iniquité ! Et lorsque, en vertu de la miséricorde de Jésus-Christ, notre doux Sauveur, j'aurai obtenu de participer au fruit éternel de la rédemption, daignez, ô sainte Foy, m'admettre avec vous dans l'éternelle félicité des saints et partager avec moi pour toujours un rayon de votre gloire. Ainsi soit-il.

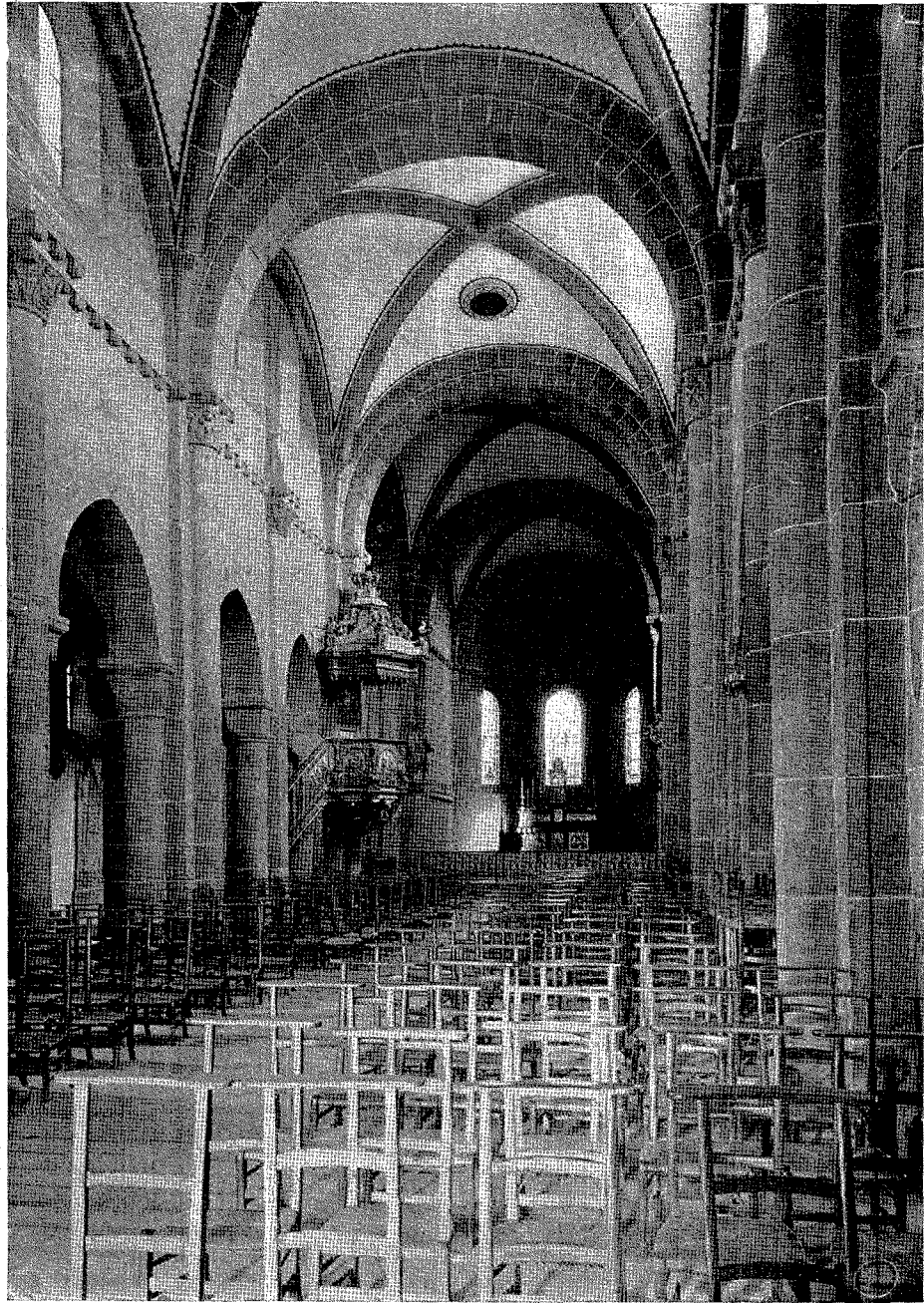
Ici finit le premier livre des miracles de sainte Foy, vierge et martyre.

LIVRE DEUXIÈME

Ici commencent les chapitres du livre deuxième.

- I. Second miracle opéré en faveur de Gerbert.
- II. Comment Raymond fit naufrage, fut pris par des pirates et emmené dans plusieurs pays étrangers ; comment il fut ensuite délivré par le secours de sainte Foy et recouvra ses biens qui lui avaient été enlevés.
- III. D'un homme dont l'œil fut guéri sur mer par sainte Foy, et du miracle d'un navire qui fit entendre un craquement.
- IV. Des miracles innombrables opérés par sainte Foy dans le cours d'une procession en Auvergne.
- V. Comment des vases sacrés, tombés dans un précipice, furent préservés, et comment Hugues fut frappé de mort par la main de Dieu.
- VI. D'un pèlerin fait prisonnier et chargé de chaînes, qui fut subitement délivré par l'intervention de sainte Foy.
- VII. De celui que sainte Foy guérit merveilleusement d'un coup d'épée.
- VIII. Ce qui advint à l'abbé Pierre, sur le chemin de Rome.

(1) Vertou, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Nantes (Loire-Inférieure). Saint Martin, abbé de Vertou, mourut en 601. (Cf. Auber, *Hist. de saint Martin, abbé de Vertou*, 1869, p. 195. — *Acta SS.* octob. X, p. 814).



SCHLESTADT (Alsace)
Intérieur de l'église Sainte-Foy
xi^e siècle (V. p. 336).

- IX. Comment l'abbé Pierre, sur le chemin de Sainte-Foy, fut quatre fois délivré miraculeusement des embûches de ses ennemis.
- X. Du miracle de la fibule d'or qui avait été refusée à sainte Foy par la comtesse Richarde.
- XI. Comment un voleur rendit un olifant qu'il avait volé.
- XII. Du miracle des portes de l'église et de celles de l'intérieur, qui s'ouvrirent d'elles-mêmes, à la prière des pèlerins.
- XIII. Comment sainte Foy guérit miraculeusement le frère de l'historien qui avait les membres tordus.
- XIV. De celui qui, après avoir invoqué sainte Foy, recouvra la santé avec une promptitude surprenante.
- XV. D'un psautier retrouvé par l'intervention de sainte Foy.

Ici finit la table des chapitres.

Ici commence le livre deuxième des miracles de sainte Foy vierge et martyre.

I.

Second miracle opéré en faveur de Gerbert.



GERBERT, qui avait eu les yeux arrachés, fut guéri de la même manière que Guibert l'*Illuminé* ; nous rappelons au souvenir du lecteur ce fait que nous avons raconté dans le livre précédent. Par une disposition attentive et merveilleuse de la divine Providence, il avait pu constater sur lui-même le miracle qu'il avait tant admiré dans un autre ; en voyant en effet Guibert pour la première fois, il l'avait proclamé bienheureux — c'était son expression — pour avoir été l'objet d'un bienfait infiniment plus précieux que toutes

les prospérités de ce monde ; ce même bonheur, contre toute espérance, il l'avait obtenu lui aussi. Plus tard, de crainte que, trompé par une orgueilleuse présomption, il ne fût tenté de retourner à la dangereuse profession des armes à laquelle il avait renoncé, il perdit, par une disposition de la justice divine, la lumière de l'un de ses yeux précédemment guéris ; en sorte cependant que cet oeil conserva l'intégrité de sa forme et que l'œil droit ne fut nullement atteint. Nous avons déjà raconté cela et nous avons ajouté que désormais sa vie avait été édifiante et tranquille, sans aucune pensée de retour au monde. La relation exacte de ce miracle nous l'avions recueillie dans notre premier voyage et nous avons noté sommairement, avec les autres récits, tout ce que nous avons vu et entendu ; à notre retour dans notre pays, nous avons rédigé cette relation dans une forme plus correcte et plus développée. Quelques années s'écoulèrent, comme je viens de le dire, durant lesquelles je ne suis pas retourné à Conques et je n'y ai adressé aucune missive. Or, dans cet intervalle, Gerbert fut l'objet d'un autre miracle qui ne cède pas au premier.

Un jour qu'il se promenait sur la place de l'église, tenant et agitant de la main, en se jouant, une peau d'agneau, il vit se précipiter furieux vers lui un habitant du bourg, nommé Bernard et surnommé Porcel. Ce dernier, qui avait perdu la

veille un cuir tout semblable, se persuada par erreur que Gerbert le lui avait volé. Echauffé par la boisson, hors de lui, ce misérable sans autre examen accabla Gerbert d'insultes, l'accuse d'avoir volé son bien et, sans la moindre preuve légale, tenta de venger à l'instant ce prétendu crime. Gerbert, irrité d'une aussi injuste agression — car il y a peu d'hommes qui garderaient leur sang-froid si on les flétrissait même justement — répondit non moins vivement et ne laissa sans réplique aucune des insultes de son adversaire. Ils se donnaient tous deux en spectacle, échangeant dans cette violente altercation des invectives de toutes sortes ; enfin ils en vinrent aux coups de poing. La lutte fut d'abord égale de part et d'autre ; nul ne reculait, lorsque Bernard, poussé par une violente fureur, s'écarta un moment du lieu du combat pour chercher perfidement une arme. Dans une telle précipitation, comme il arrive ordinairement, il n'eut pas le choix ; une broche de cuisine à rôtir lui étant tombée sous la main, il en porta à son adversaire un coup brutal dans l'œil demeuré sain et y enfonça entièrement la pointe de l'instrument. La prunelle est perforée et la violence du coup déchire en lambeaux le reste de l'œil. Enfin les voisins accourus mettent fin à la lutte.

Gerbert, les vêtements couverts de sang et les deux yeux aveuglés, s'empresse de se faire conduire à l'église ; là il adresse à grands cris ses plaintes au ciel et invoque l'assistance de sainte Foy. Durant trois mois entiers, il veilla toutes les nuits devant le sanctuaire, lassant tout le monde de ses clameurs infatigables et se répandant en doux reproches contre sainte Foy :

« Sainte Foy, s'écriait-il, patronne de Conques, pourquoi ne protégez-vous pas l'œil que vous avez autrefois rendu reformé ? Pourquoi n'avez-vous pas pris la défense du malheureux que vos bienfaits avaient attaché à votre service ? »

Il ne cessait d'exhaler tous les jours ces plaintes ou d'autres semblables, et il arriva ainsi jusqu'aux approches de la fête de saint Michel. Or, la nuit qui précède la veille de cette solennité, sainte Foy apparut en songe à Gerbert et lui dit :

« Demain, après vêpres, joignez-vous à la procession des moines, devant l'autel de Saint-Michel : c'est là que Dieu vous rendra l'œil. »

Le lendemain, à l'heure indiquée, fidèle à l'avis qu'il avait reçu en songe, l'aveugle accompagna la procession jusqu'à la chapelle de Saint-Michel. Là, pendant le chant de l'antienne qui suit l'Évangile (1), le divin Ouvrier, qui ne connaît rien de difficile, daigna réparer le mal causé à son ouvrage. Ne pouvant tenir plus longtemps contre tant de larmes et de supplications, il reforma une troisième fois l'œil déjà créé à deux reprises. Il le reformera encore une quatrième fois, au jour de la résurrection générale, et cependant, dans cette régénération définitive, cet homme ne recevra pas un plus grand nombre d'yeux que les autres n'en ont reçu de la nature. Gerbert, tournant de tous côtés l'œil qui lui avait été rendu et constatant qu'il voyait clairement les objets qui l'entouraient, retint les cris de joie qu'un événement si heureux était sur le point de lui arracher, se précipita soudain d'une course rapide dans l'escalier de la terrasse qui, à l'entrée du monastère, s'élève au-dessus de la voûte de la chapelle de Saint-Michel, et se jeta, avant tout autre, sur les cordes des cloches. Les serviteurs chargés de la sonnerie le suivent en toute hâte et, sans hésiter sur la nature du prodige qui vient de s'accomplir, mettent en branle le carillon tout entier. Le chœur, de son côté, entonne le *Te*

(1) Nous retrouverons plus loin, dans l'office de Bitry, le souvenir de cet usage de chanter une antienne après l'Évangile.

Deum et chante les louanges de Dieu ; les cris de joie, les acclamations éclatent de toutes parts ; c'est une allégresse à laquelle nulle autre ici-bas ne se peut comparer.

L'heureux Gerbert, objet de tant de faveurs et de prodiges, mourut peu de temps après ; il partage sans nul doute, dans l'éternelle patrie, la félicité sans bornes avec sa glorieuse bienfaitrice qui, sur terre, l'avait retenu près d'elle après avoir refait ses yeux.

Si par cette mort j'ai été privé de voir Gerbert dans mon second pèlerinage, j'ai eu du moins l'avantage, par la grâce de Dieu, de revoir Guibert, le premier guéri, à qui le miracle dont il a été l'objet a valu le surnom d'*Illuminé*. Je le trouvais bien vieilli. Et, lorsque je me disposai à m'en retourner, il versa d'abondantes larmes sur mon départ :

« Vous me quittez, mon seigneur et mon père, me dit-il ; vous avez été mon bienfaiteur et mon conseiller. Je suis avancé en âge, accablé par la vieillesse, et je sais que je vous vois ici-bas pour la dernière fois. Que Dieu et sainte Foy vous récompensent d'être venu de si loin pour recueillir avec tant de soin les miracles de la sainte et les publier dans vos écrits. »

Je baisai alors jusqu'à trois et quatre fois ses yeux, objet d'un si grand miracle, je lui dis adieu et je m'éloignai. Je m'étais attaché à cet homme ; mon cœur était aussi serré que celui du père qui quitte ses enfants bien-aimés ou son épouse chérie, pour entreprendre un voyage au delà des mers, dans l'incertitude de les revoir un jour. Si jamais Dieu m'accorde la faveur de me ramener encore une fois à Conques et de retrouver Guibert vivant, je professe une telle admiration et une si ardente affection pour ce prodige, que j'en rendrai la mémoire impérissable par des écrits pompeux et que je le livrerai à l'admiration de tous les siècles. N'est-ce pas juste ? Notre époque perverse a-t-elle jamais pu se glorifier d'avoir ouï parler d'un miracle aussi insigne ? Mais il est temps de mettre fin à ces trop longs discours et de nous occuper des autres récits qui nous restent à raconter.

II.

Comment Raymond fit naufrage, fut pris par des pirates et emmené dans plusieurs pays étrangers ; comment il fut ensuite délivré par le secours de sainte Foy et recouvra ses biens qui lui avaient été enlevés.

Il convient maintenant de raconter ce qui arriva à Raymond, originaire du pays toulousain, seigneur des plus illustres par sa naissance et son opulence, possesseur dans ce même pays du château que l'on nomme vulgairement le Bousquet (1). Ayant entrepris le pèlerinage de Jérusalem, il traversa la plus grande partie de l'Italie et s'embarqua dans le port de Luna (2), célèbre chez les anciens, sur un vaisseau qui devait traverser la Méditerranée ; il se proposait ainsi d'arriver par

(1) Le château du Bousquet existe encore dans la commune de Saint-Pierre de Lages, canton de Lanta, arrondissement de Villefranche, Haute-Garonne. — Une église du Bousquet est mentionnée par le Cartulaire de Saint-Sernin, dans les environs de Vacquiers et de Buzet, à six lieues au nord-est de Toulouse. (Douais, *Cartul. de l'abbaye de Saint-Sernin de Toulouse*, p. 2).

(2) Port aujourd'hui détruit, à l'extrémité méridionale de la Ligurie, à l'embouchure de la Magra, près de la Spezzia.

mer plus rapidement à la ville sainte. Déjà une grande partie de la traversée avait été favorisée par le calme de la mer, lorsque le vaisseau fut assailli par une tempête subite, fit naufrage et se brisa sur un écueil. Le navire fut mis en pièces, le pilote avec l'équipage tout entier fut englouti dans les flots. Seuls Raymond et le fidèle écuyer qui l'accompagnait échappèrent au naufrage. Ce dernier, soutenu par une épave, fut rejeté sur la côte d'Italie.

Persuadé que son maître avait péri dans les flots, il se rendit chez un homme à qui Raymond avait, suivant l'usage des pèlerins, confié une partie de son argent, reprit la somme et rapporta ce dépôt à l'épouse de son maître, en lui racontant ses malheurs et en lui faisant connaître la mort de Raymond. Celle-ci simule d'abord la douleur ; mais bientôt, loin de s'abandonner à la désolation et aux pleurs, selon la pratique des épouses vertueuses, elle change de rôle, se pare avec élégance pour attirer les regards des hommes et, variant ses parures, elle suscite sans retenue les recherches de divers prétendants. Enfin elle s'attache à celui qui lui paraît le plus distingué, au gré de son caprice ; elle lui donne le château ; elle lui aurait même abandonné le reste de son bien et, aveuglée par sa passion insensée, elle aurait dépouillé de leur héritage paternel les filles qu'elle avait eues de Raymond ; mais un vieil ami de ce dernier, nommé Hugues Excafridus, prit en mains leurs intérêts contre les entreprises de leur mère et réussit, par son autorité et son habileté, à les soustraire à l'humiliation de la privation de leur dot, en faisant saisir et en détenant pour elles la moitié des biens paternels, augmentés d'une somme d'argent, à la réserve du château. Il ne tarda pas à les marier ; il donna les deux sœurs pour épouses à ses propres fils.

Revenons à Raymond. Il avait saisi une épave du navire, et fut entraîné, non vers les côtes d'Italie, mais vers celles d'Afrique. Il invoquait sans cesse l'intercession de sainte Foy et avait constamment son nom à la bouche. Trois jours déjà s'étaient ainsi écoulés, et il n'avait rencontré ni homme ni monstre marin ; mais il était tellement épuisé, brisé par la fureur de la mer, qu'il ne lui restait plus d'autre sentiment que l'instinct de la conservation, commun avec les bêtes. Tout à coup il tombe au milieu d'une flotte de galères montées par des pirates du pays de Turlande (1) et abondamment pourvues d'un grand appareil de filets de guerre, de traits, de flèches, de boucliers et d'autres armes. Ces barbares, qui couraient avec ardeur à la recherche d'une proie, avaient, ce jour-là même, consulté le sort et reçu pour réponse qu'ils en trouveraient une sans tarder. En effet ils font la rencontre du naufragé, le recueillent et l'assaillent de cris sauvages en lui demandant quelle est sa naissance et sa condition. S'ils ne s'occupèrent pas de son argent, c'est qu'ils virent bien qu'il avait tout perdu dans le naufrage. La violence des flots, comme je l'ai dit, lui avait presque fait perdre le sens ; il avait presque oublié qui il était ; il ne put donc répondre un seul mot ; il n'avait d'ailleurs jamais appris leur langue et il ignorait leurs mœurs. Les pirates, ayant terminé leur course, retournèrent dans leur pays. Là ils interrogèrent de nouveau le captif ; celui-ci, déjà remis par la nourriture et le repos, répondit qu'il était chrétien, mais il leur cacha la noblesse de sa naissance et de sa condition, et se fit passer pour agriculteur. On lui mit donc une bêche entre les mains et on lui ordonna de travailler. Ce labeur lui était inconnu et ses mains étaient trop délicates ; aussi cet homme de condition libérale s'acquitta

(1) L'identité de ce pays n'a pu être précisée. D'après le contexte, il s'agit des Etats barbaresques de la côte septentrionale d'Afrique.

maladroïtement de sa tâche, et les barbares le maltraitèrent inhumainement et l'accablèrent de coups.

Il fut alors forcé de se faire connaître et d'avouer qu'il n'avait jamais exercé d'autre profession que celle de l'art militaire. Aussitôt ils le mettent à l'épreuve et lui reconnaissent une très grande habileté dans le maniement des armes. Entre autres pratiques de cet art, il montra qu'il savait si adroitement s'abriter sous les armes et se couvrir du bouclier, qu'il se rendait comme invulnérable. Les barbares, à cette vue, le font entrer dans les rangs de leur armée et le conduisent dans un grand nombre d'expéditions. Il y eut bientôt acquis un tel renom qu'on l'honora d'un grade élevé. Mais, dans une bataille contre les Barbarins (1), ces derniers, restés vainqueurs, mirent à mort ou firent prisonniers leurs ennemis, et Raymond fut captif pour la seconde fois. Ses nouveaux maîtres, après l'avoir éprouvé, le traitèrent, eux aussi, avec honneur et le conduisirent dans divers combats. A la fin, ils furent mis en déroute par les Sarrasins de Cordoue (2), dont Raymond devint le prisonnier. Ceux-ci éprouvèrent aussi sa valeur et son habileté en maintes occasions ; ils se félicitèrent avec enthousiasme d'avoir à leur service un chevalier si vaillant, car avec lui toutes leurs expéditions étaient couronnées de succès. Mais parfois le succès inespéré dont on se vante avec forfanterie est suivi, comme d'un châtement, par un revers imprévu. Dans un combat contre les Arabes, ils demeurèrent vainqueurs, mais ils perdirent ce fameux chevalier, qui tomba entre les mains de l'ennemi.

Enfin la guerre éclata entre les Arabes et Sanche, comte de Castille, prince très puissant, guerrier des plus habiles. Celui-ci, soutenu par un secours manifeste du Christ tout-puissant, infligea à ses ennemis une terrible défaite (3) et leur enleva non seulement Raymond mais encore une multitude de prisonniers chrétiens. Tous ces noms bizarres de peuples ne semblent plus être les noms primitifs ; l'ignorance ou la négligence en ont fait oublier la plupart ou les ont transformés en appellations barbares. Sanche, ayant appris que Raymond était chrétien et ayant eu connaissance de la noblesse de son origine, fut saisi d'admiration au récit de ses aventures extraordinaires, le combla de présents et lui rendit la liberté ainsi qu'aux autres chrétiens. Avant le départ de Raymond, sainte Foy lui apparut en songe et lui dit :

« Je suis sainte Foy, que tu as invoquée avec tant de constance durant ton naufrage. Retourne avec sécurité dans ton pays, tu y recouvreras tes biens et ton rang. »

Le chevalier se lève et reprend le chemin de sa patrie. Près d'arriver au château, il apprend que son épouse a contracté un autre mariage. Il pensa qu'il n'était pas prudent de se présenter de suite et se cacha, pendant quelque temps, dans la chaumière d'un paysan voisin, afin d'observer et d'attendre les dispositions de la Providence. Il était méconnaissable, soit par le costume de pèlerin dont il était revêtu, soit par l'effet de l'âge. Trois lustres s'étaient écoulés depuis son exil (4) ;

(1) C'étaient, selon toute apparence, les Berbères ou indigènes de l'Afrique septentrionale ; d'où il suivrait que les Turlandais seraient les Arabes.

(2) Prise en 711 par les Maures, la ville de Cordoue fut, après 756, la capitale du califat d'Occident.

(3) Il s'agit de la bataille de Djebel-Quinto, que don Sanche de Castille et son allié musulman Soliman-ben-el-Hakem gagnèrent, en 1009 ou 1010, sur le roi de Cordoue, Mohammed-el-Mohdi. Les partisans de ce dernier se nommaient les *Alabites*. (Cf. Fauriel, *Hist. de la poésie provençale*, I, p. 446).

(4) Trois lustres, c'est-à-dire quinze ans, avant la bataille livrée en 1009 donnent la date de 994 pour le naufrage de Raymond.

c'est pourquoi on avait perdu tout espoir au sujet de son retour. Or un jour, en prenant un bain, il fut servi par une femme avec qui il avait jadis entretenu des relations; celle-ci, le reconnaissant à quelque marque particulière qui n'était plus couverte par les vêtements, s'écria :

« N'êtes-vous pas le seigneur Raymond que l'on disait avoir péri depuis longtemps dans un naufrage en se rendant à Jérusalem ? »

Il le nia d'abord.

« C'est vraiment vous-même, reprit-elle, et il vous est impossible de vous dissimuler devant moi qui vous ai si intimement connu. »

Aussitôt, dans le plus grand secret, elle porta cette malencontreuse nouvelle à la châtelaine. C'est ainsi qu'il fut trahi par l'effet d'une ancienne faute. La dame, consternée par la réapparition de son mari, ne songea qu'à faire périr Raymond en secret et au plus tôt, sans révéler son infamie. Tandis qu'elle cherche en son esprit le moyen d'exécuter son projet, il s'écoule quelque temps, faute d'une occasion favorable pour accomplir le crime; mais Raymond averti en songe se hâta de fuir le danger et de mettre sa vie en sûreté. Du reste il avait eu la pensée de prendre cette précaution, même auparavant; il ne s'était approché du château que sur l'ordre formel de la sainte. Il est à croire que la volonté divine avait tout conduit pour le convaincre de la perfidie de son épouse. Ayant appris que ses filles étaient mariées selon leur condition, il se réfugia auprès du père de leurs époux, lui raconta ses aventures et lui fit connaître le crime de son épouse. Hugues Excafridus, à l'aide de ses vassaux, de ses amis, de ses fils, de ses gendres, chassa du château l'usurpateur et y réintégra son vieil ami. L'on décida que Raymond devait reprendre son épouse : tels sont pour ce cas les décisions des anciens Pères; il n'y avait là rien de déshonorant. Le second mari, se voyant débouté par cette sentence, en reconnut la justice et la rectitude, et se montra disposé à abandonner ce qui appartenait à un autre. Mais Raymond refusa de reprendre son épouse, à cause de ses desseins homicides; cette intention criminelle lui avait été encore plus sensible que la violation du lien conjugal.

Pour compléter brièvement le récit qui précède, on a ajouté que les premiers pirates avaient donné à Raymond une potion composée avec des simples, à l'aide d'incantations magiques qui avaient pour effet, comme l'eau du Léthé, d'oblitérer à tel point la mémoire de ceux qui y goûtaient, que désormais ils ne se souvenaient plus ni de leur famille ni de leur patrie. Par un effet de la miséricorde divine, sainte Foy, dit-on, lui apparut, dissipa cette altération de la mémoire et lui rendit l'usage de son intelligence; mais après cela il garda encore une certaine lenteur de mémoire. Dieu le voulut ainsi, afin que cette trace de son ancien mal fût comme un témoin destiné à faire connaître à tous de quels maux le Seigneur avait délivré cet homme.

III.

D'un homme dont l'œil fut guéri sur mer par sainte Foy, et du miracle d'un navire qui fit entendre un craquement.

Je vais raconter très brièvement le fait merveilleux qui suit.

L'abbé de Conques, alors simple moine (1), se rendait en pèlerinage à Jéru-

(1) Il s'agit de l'abbé Adalgérius. — Cf. ch. XIII du liv. I.

salem. En passant à Ephèse, il prit pour compagnon de route et pour guide un clerc nommé Pierre, originaire de notre Gaule et de la ville du Puy : celui-ci avait quitté depuis longtemps sa patrie pour se fixer en Orient, avec l'intention d'y faire fortune. Comme tout négociant qui a parcouru les diverses parties de l'univers, il connaissait les routes de terre et de mer, les hôtelleries, les chemins, les lois, la langue et les mœurs de tous ces pays lointains. Nos voyageurs, pour se délasser des fatigues du chemin, entreprirent une excursion sur la mer voisine, dans l'intention de revenir au même point du rivage ; Pierre éprouva alors une vive douleur à l'un de ses yeux, qui se mit à enfler progressivement. Comme le mal augmentait toujours et lui causait une douleur intolérable, le clerc, pressé par la souffrance, fit vœu d'offrir une pièce d'or au Saint-Sépulcre, en l'honneur de sainte Foy. Dès qu'il eut prononcé ce vœu, il se trouva subitement guéri. Mais bientôt, rendu arrogant par cette guérison soudaine, il regretta le vœu qu'il venait de faire. Cette douleur, disait-il, ayant disparu fortuitement, il ne se croyait pas tenu d'offrir sans motif une telle somme. Ses compagnons de voyage se récrièrent alors et condamnèrent sa conduite ; mais il ne renonça pas à son incrédulité et ne sut pas couvrir du silence la perversité de son cœur :

« Si sainte Foy, dit-il, a guéri mon œil, comme vous le prétendez, qu'elle le manifeste par un miracle plus éclatant, et j'y croirai. Que ce navire, par exemple, tremble et craque tout entier ; sinon je me délie de mon vœu. »

A peine eut-il parlé que le vaisseau, fortement ébranlé, fit entendre un craquement terrible dans toute sa membrure, comme s'il avait touché un écueil et fait naufrage. Les matelots furent tellement épouvantés par ce fracas horrible, qu'ils cessèrent de diriger le navire et ne songèrent qu'à jeter un suprême cri d'angoisse. Mais ce n'était qu'un avertissement du Ciel à l'adresse du clerc incrédule ; à l'instant le vaisseau redevint calme et tranquille comme auparavant. Tous, pénétrés de joie autant par la préservation du danger que par la vue du prodige, adressèrent les plus vives représentations au clerc sur son infidélité et ses résistances. Celui-ci, voyant que le danger était conjuré, accepta de bon cœur ces justes reproches qui le couvraient de confusion.

Je me proposais de négliger ce miracle ; c'est à la prière pressante du seigneur abbé que j'en ai écrit le récit.

IV.

Des miracles innombrables opérés par sainte Foy dans le cours d'une procession en Auvergne.

Dans une autre circonstance, la statue de sainte Foy, avec la châsse d'or donnée, dit-on, par Charlemagne et sans laquelle on ne porte jamais au dehors la vénérable statue, fut transportée solennellement en Auvergne, dans une terre appartenant à sainte Foy et désignée par les habitants de ce lieu sous le nom de Molompise (1). Cette procession avait pour objet de revendiquer contre tout envahisseur ce fief, qui devait contribuer à l'entretien du monastère. D'après un usage

(1) Molompise, *Molendinum Pisinum*, commune et paroisse du canton de Massiac, arrondissement de Saint-Flour, Cantal. L'abbaye de Conques possédait déjà un prieuré en ce lieu, avant l'an 823. Cf. *Cartul.* p. VI, LXXXVIII ; n° 460. — Deribier, *Dict. statist. du Cantal*, IV, p. 356.

établi et une coutume constante, lorsque quelqu'une des terres de sainte Foy est injustement envahie, de quelque manière que ce soit, par des usurpateurs, les moines y portent solennellement la statue de leur sainte patronne, en témoignage de la revendication de ses droits lésés. Pour cela, ils ordonnent une procession solennelle du clergé et du peuple, portant à la main des cierges et des lampes, au milieu de la plus grande pompe. Les châsses vénérables sont précédées de la croix processionnelle couverte d'or, décorée de reliquaires et resplendissante de pierres précieuses. Parmi les jeunes novices, les uns portent les livres des Evangiles et l'eau bénite, les autres frappent sur des cymbales ou sonnent des olifants, sorte de cors d'ivoire que les nobles pèlerins ont offerts au monastère en guise de décoration. Dans ces processions, la sainte opérât une multitude vraiment incroyable de miracles. Mais, dans ce récit, nous ne parlerons que de celle qui fut exécutée en Auvergne.

La nouvelle de cette procession s'étant répandue au loin dans toute la région, des légions de malades se portaient de tous côtés sur sa route. La sainte en guérit un si grand nombre, qu'il serait impossible d'y croire, si nous n'avions l'attestation de ceux qui en ont été témoins. Les porteurs des vénérables châsses ayant fait une halte sous un poirier, pour se reposer de leurs fatigues, une multitude étonnante d'infirmes, pour ne parler que de ceux-ci, y recouvre la santé, par la grâce de Jésus-Christ ; il est impossible d'en évaluer le nombre. Et encore la route entière avait été semée de pareils bienfaits de la largesse divine. Lorsque la procession fut arrivée à son terme, Dieu, dans sa bonté, opéra en ce lieu une multitude si inouïe de prodiges, que les moines n'eurent pas même le loisir, durant toute la journée, de prendre leur nourriture. Car, lorsqu'un miracle s'opérait, il était d'usage, pour le célébrer, de chanter à l'instant même, de faire retentir les trompettes et de sonner les cloches, mélange de sons graves et aigus qui n'était pas dépourvu de charme. Sur le soir, après l'office, les religieux, accablés, rompus de fatigue, s'étaient mis à table pour réparer leurs forces par une modeste collation, lorsque soudain, avant d'avoir eu le temps de goûter aux aliments, un nouveau miracle les obligeait de se lever à la hâte pour ne point priver la manifestation divine du tribut accoutumé de louanges solennelles. Ils s'empressaient de revenir à leur collation, mais aussitôt un autre miracle les rappelait auprès de la sainte. L'événement s'étant renouvelé jusqu'à trois et quatre fois, les moines furent forcés de passer à jeun la journée entière, jusqu'à l'entrée de la nuit. Entre mille nous choisissons trois de ces miracles qui offrent quelque chose des badinages de la sainte et surtout des leçons plus particulières.

Un sourd-muet de naissance, nommé Etienne, se tenait constamment comme attaché au brancard qui servait à porter la vénérable statue d'or. A la fin, sollicité par je ne sais quelle sensation, il plonge vivement les doigts dans le conduit de ses oreilles et le frotte avec force. Bientôt un flot de sang jaillit comme un ruisseau et rompt l'obstacle qui s'opposait à la parole et à l'ouïe. La première parole qu'il prononça fut celle-ci :

« Sainte Marie, venez à mon secours ! »

Il n'avait jamais pu entendre jusque-là une voix humaine ; c'est pourquoi, s'il put prononcer ces mots inconnus pour lui, ce ne fut incontestablement que par une intervention divine et par un effet inexplicable à la raison humaine. Au même moment, les chants éclatent, les cloches sonnent, les trompettes retentissent. Etienne, épouvanté par un tel fracas, si inouï pour lui, s'élançait de tous côtés, comme un insensé, pour prendre la fuite et faisait des efforts désespérés pour s'échapper des

maïns de ceux qui l'entouraient ; il semblait avoir perdu la raison et être devenu furieux ; il ne se calma que lorsque le bruit eut cessé. Il aurait été plus avantageux pour lui de rester sourd et muet en conservant l'usage de la raison, que de demeurer privé du don d'intelligence après être tombé en démence dans de telles circonstances. Mais le miracle fut complet ; il ne laissa aucune trace d'infirmité ni dans son esprit ni dans son corps.

Une vieille femme, paralysée de tout le corps depuis six ans, n'avait cessé, mais en vain, de demander sa guérison à sainte Foy. Bien qu'elle eût habité Conques dès son enfance, et qu'un grand nombre d'infirmités de tous les pays eussent été guéries sous ses yeux, il ne lui fut pas donné d'être délivrée de son mal ; ce bienfait était réservé pour la circonstance présente. La suprême bonté daigna, en ce jour, opérer ce miracle ; bien mieux, elle l'enveloppa dans un badinage destiné à servir de leçon aux jeunes écoliers du monastère. La malade, pauvre et dénuée de tout, gisant à terre au milieu de la foule qui se pressait autour de la statue, n'avait éprouvé aucun soulagement, tandis que tous les autres infirmes étaient guéris et pleins de joie ; elle n'était qu'un objet d'embarras pour la multitude. A la fin, les folâtres écoliers de la famille des moines, qui la connaissaient pour la plupart, se mirent à interpeller la pauvre femme et à l'accabler de leurs railleries :

« Que fais-tu là, disaient-ils, sottie vieille ? Pourquoi encombres-tu la place ? Es-tu assez simple pour croire que sainte Foy négligera les jeunes filles et les personnes de notre âge, pour accorder la santé à une femme décrépite qui est à charge ? A quoi donc te servirait la santé ? Tes rides font horreur ; ta voix grêle fait rire ; tes plaintes lamentables fatiguent tout le monde. Retire-toi de cette place, vieille importune ; cesse de t'enrouer pour avoir crié tout le jour. Ton mal c'est l'extrême vieillesse ; ce mal est le plus fâcheux de tous ; il est incurable. Et tu oses implorer ta guérison ! »

Tandis que ces jeunes écoliers débitaient toutes ces folies, tout à coup la vieille se lève vivement, entièrement redressée, délivrée de toute douleur et guérie subitement ; elle marche d'un pas assuré et rend grâce à Dieu. J'ai vu moi-même plus tard cette femme à Conques, où elle s'est fixée, chez une pieuse veuve nommée Richarde, qui l'a recueillie. Elle est toujours pleine de santé et d'enjouement et a encore la force de se livrer à un travail actif. Ce miracle fut accueilli néanmoins avec une grande joie par ceux même qui venaient de la railler, aussi bien que par les autres. Ils ignoraient donc, ces jeunes fous, que Jésus-Christ avait daigné rendre la santé à deux malades invétérés qui n'espéraient plus leur guérison : à une vieille femme, courbée depuis dix-huit ans (1), et à un vieillard paralytique qui gisait depuis trente-huit ans sous le portique de la piscine (2). Il était juste et sage, ce semble, que Dieu, après avoir différé si longtemps la guérison de cette femme, ou bien en punition de ses péchés, ou bien afin de manifester en elle les merveilles de son opération, daignât enfin lui faire miséricorde et la relever de son lit de douleur (3), afin de donner une leçon à ceux qui la raillaient. C'est ainsi que Dieu, dans sa bonté, diffère souvent d'exaucer nos vœux et qu'il en réserve l'accomplissement, malgré notre indignité, pour un temps que sa Providence juge plus opportun.

Là aussi se trouvait une jeune fille, originaire de l'Auvergne, qui avait été

(1) Luc, XIII.

(2) Jean, V.

(3) Ps. XL, 4.

sourde et muette de naissance; en outre les doigts de ses mains, engagés dans l'intérieur de la paume, n'avaient jamais été développés. Déjà à Conques sainte Foy avait opéré en sa faveur un triple miracle, en lui donnant l'usage de l'ouïe, de la parole et de la vue, mais elle avait laissé ses mains dans leur infirmité native. Longtemps après, ayant appris la nouvelle de cette procession, la jeune fille se rendit en toute hâte à Molompise et passa toute la journée devant la statue de la sainte, ne cessant de crier devant tous les assistants :

« Sainte Foy, vous m'avez autrefois rendu la vue, l'ouïe et la parole; je vous prie, en témoignage de ce miracle, de le compléter en guérissant ces mains, qui jusqu'ici ont été impropres au travail par leur contraction, et en les rendant entièrement aptes à remplir leur fonction. »

Elle répétait cette prière sans se lasser. Les assistants étaient émus et attendris par les accents suppliants de cette voix enfantine, rehaussée par l'éclatante beauté de la jeune fille, par sa rare distinction et par une fleur de grâce des plus charmantes. Le ciel ne fut pas moins touché de la ferveur de sa prière. La nuit suivante, la sainte veille avait été prolongée jusqu'au chant du coq, lorsque, à la vue de tous les assistants, les poings de l'infirme se redressent d'eux-mêmes peu à peu, les doigts émergent successivement et les mains contractées sont déliées par l'action du divin Ouvrier et rendues aptes au travail. Ce ne fut pas en vain qu'elle avait déposé sa plainte devant la relique de sainte Foy; elle reçut du divin médecin un don inappréciable et gratuit, la reconstitution de ses mains.

Cette procession fut vraiment merveilleuse; elle mérite d'être célébrée magnifiquement. Et si nous admirons les faits miraculeux qui se produisirent en présence de la relique, combien plus n'admirerons-nous pas ceux qui ont été opérés loin d'elle? Des malades accourus de loin, à la nouvelle de la procession, n'ayant pu, trahis par leurs forces, arriver à temps pour joindre le cortège déjà rentré au domicile, se portèrent vers l'arbre sous lequel, comme nous l'avons dit, la relique avait stationné; ils y obtinrent sans délai leur guérison. Leur nombre était si considérable, qu'il fut impossible de les compter; Dieu seul le connaît.

Une semblable procession, faite à une autre époque dans la Gothie, ne fut pas moins signalée par d'éclatants prodiges. Elle eut lieu lorsque sainte Foy prit possession de la terre ou des salines qui lui avaient été données par le comte Raymond (1). Nous avons vu, dans le premier livre, comment le jeune téméraire, qui s'opposait à cette donation, fut frappé par la foudre vengeresse. Le divin Créateur ne cesse d'opérer de semblables merveilles en faveur de sa sainte. Il les a prodiguées tant dans les processions dont nous venons de parler que dans celles qui eurent lieu dans plusieurs autres régions.

V.

Comment des vases sacrés, tombés dans un précipice, furent préservés, et comment Hugues fut frappé de mort par la main de Dieu.

Le fait que je vais raconter est merveilleux; beaucoup le regarderont comme incroyable. Longtemps je l'ai tenu caché, par crainte du scandale, mais maintenant je dois à la vérité de le publier. Il n'est pas rare aujourd'hui que des hommes pervers

(1) Cf. liv. I, c. XII.

soient élevés aux plus hauts emplois et investis de la puissance de ce monde. C'est ainsi que, dans notre époque, l'abbaye de Conques fut soumise à la direction de l'abbé Hugues, ou plutôt désolée par sa tyrannie. A sa mort, son frère Pierre lui succéda ; après ce dernier, ce fut aussi un troisième frère, nommé Etienne, qui prit sa place et qui, encore aujourd'hui, dans la fleur de sa jeunesse, occupe le siège abbatial et jouit même des châteaux et des nombreuses possessions du monastère. Ces trois frères avaient un oncle, nommé Bégon, évêque de Clermont (1), qui, durant toute sa vie, les poussait plutôt à ravager par leur tyrannie l'abbaye soumise à leur autorité qu'à la couvrir de leur protection. Or l'on assure que jusqu'ici, parmi les offenses contre sainte Foy, nulle n'a jamais été plus sûrement châtiée que les attentats commis contre le monastère, soit par les membres eux-mêmes de la communauté, soit par les étrangers. L'opulence a donné plus de hardiesse pour se livrer au péché ; la conduite indigne de plusieurs parmi les moines, le faste et l'orgueil de ces hommes pervers sont cause que les miracles des saints ont cessé. Tant il est vrai que la médiocrité est la sauvegarde des vertus, lorsque l'esprit n'est ni abattu par l'excès de la misère, ni enflé par l'orgueil des richesses ! Je parle pour l'ordinaire de notre vie séculière ; car il faut porter un tout autre jugement sur l'état de perfection qui se glorifie de ne rien posséder en ce monde. Mais c'est assez de digression ; retournons à notre sujet.

Hugues, l'aîné des trois frères, ayant été blessé dans un combat, fut pris et jeté dans un cachot du château de Gourdon (2). Le vainqueur, qui cependant était son cousin, ne voulut consentir à lui rendre la liberté que moyennant une forte rançon. A cette nouvelle, l'évêque Bégon, à la tête d'une forte troupe de ses vassaux, se dirigea en toute hâte vers Conques, dans l'intention de piller le trésor de sainte Foy, pour la rançon de son neveu. Il y avait là les quatre chapes les plus précieuses, un grand encensoir d'argent et un gros calice de même matière ; il les prit et les chargea sur un mulet. En gravissant la pente abrupte de la montagne voisine, la bête marchait avec plusieurs autres sur l'étroit sentier couvert de glace, lorsque soudain son pied glisse et l'animal roule jusqu'au fond de l'affreux abîme. La mule fut précipitée avec une telle violence, qu'elle roula cent fois sur elle-même avant de toucher le lit du ruisseau, à travers les rochers qui le bordent de chaque côté. Mais, ô merveille ! la bête n'eut aucun mal ; les vases sacrés ne furent ni contusionnés, ni tordus, et même les chapes ne furent nullement mouillées par l'eau du torrent. La profondeur effroyable du précipice atteste combien fut merveilleuse cette préservation. D'ailleurs, pour le montrer davantage encore, les courroies de la croupe et du poitrail furent déliées, brisées ; la selle fut mise en pièces ; le calice et l'encensoir au contraire, mille fois plus fragiles, furent entièrement préservés. L'abbé, le doyen et un nombre convenable de serviteurs laïques accompagnaient tristement et à regret les sacrilèges ravisseurs (3), gémissant sur le pillage d'ornements si précieux, et priant Dieu tout bas de leur rendre ces dépouilles sacrées. Dieu, dans sa miséricorde, les exauça sans retard,

(1) Bégon était lui-même abbé de Conques, en même temps que Hugues. Au sujet de cette époque tourmentée, voir plus haut le chapitre III de l'histoire de Conques et, aux *Appendices*, la liste des abbés de Conques.

(2) Gourdon, chef-lieu d'arrondissement du Lot. On voit encore les ruines du château, qui existait dès l'an 961. (*Hist. de Languedoc*, nouv. édit. V, p. 247.)

(3) Ce récit doit se placer peu de temps avant l'an 1010, car Bégon et Raymond III moururent cette année, peu de temps, dit le texte, avant ces événements. L'abbé dont il est question dans cette phrase devait donc être Arlaldus III, abbé régulier ; il avait pour doyen Gérald en 1007 et ensuite Airadus. (Voir la liste des abbés, aux *Appendices*.)

car par suite de cet accident, les objets du trésor furent rapportés au monastère. Cependant le lendemain, les ravisseurs, poursuivant leur premier dessein, se disposèrent à emporter leur butin au château de Gourdon. Mais une intervention divine allait renverser ces projets.

Pendant la nuit, le gardien laïque de la cire, nommé Etienne, se livrait au sommeil dans la cellule voûtée qui subsiste encore, affectée à la même destination, au côté droit de l'église. Sainte Foy lui apparut sous la forme d'une femme exténuée ; son visage était pâle et amaigri ; elle s'appuyait, comme accablée de fatigue, sur un bâton de pèlerin. Elle l'appelle trois fois ; il s'éveille et l'aperçoit distinctement, au milieu d'une vague clarté qui illuminait tout l'appartement. Stupéfait d'étonnement, à cette vue, il se demandait par quelle issue et comment cette femme avait pu pénétrer dans ce bâtiment massif, muni d'une porte bardée de fer et solidement fermée par un verrou de fer. Il lui demanda :

« Qui êtes-vous ? »

Elle répondit qu'elle était sainte Foy. Il reprit :

« D'où venez-vous ? »

— Il y a déjà treize ans, dit-elle, que je ne suis venue ici. »

Que signifie cette réponse ? Je laisse à de plus perspicaces le soin de le deviner. Le gardien lui demanda pour la seconde fois :

« Madame, d'où venez-vous donc ? »

— J'arrive, dit-elle, du château de Gourdon, où j'ai frappé de mort Hugues, pour la rançon duquel on enlevait hier les ornements de mon trésor. Mais on ne pourra emporter ces objets. »

Puis elle ajouta :

« Il y a encore trois hommes, des plus puissants de cette province, qui ont certainement résolu chacun de leur côté de me nuire. Ils se préparent à diriger leurs traits contre moi ; ils sont dans la force de l'âge, il est vrai, mais leur vie ne tardera pas à avoir une fin prématurée. »

A ces mots, elle disparut. Le lendemain, dès le matin, la troupe sacrilège, loin de songer à restituer les objets précieux, avait déjà chargé en toute hâte son butin sur le mulet et poussait la bête sur le chemin, lorsqu'un émissaire arrive et apporte la nouvelle de la mort de l'abbé Hugues. Alors Etienne, voyant la réalisation de la prophétie de sa vision, se décida à faire aux supérieurs du monastère le récit exact de ce que Dieu lui avait manifesté. Il leur révéla même la prédiction de la sainte au sujet de la mort imminente de ses trois adversaires. S'il avait hésité d'abord à communiquer sa vision c'est qu'il était simple et timide. J'aurais à raconter beaucoup de choses sur sa conduite exemplaire et sur la sainteté de sa vie ; mais ceci m'éloignerait de mon sujet.

Or l'on conjecture que l'un de ces trois hommes était l'évêque Bégon, qui inspira à ses neveux de si funestes conseils contre sainte Foy ; il mourut en effet peu de temps après. Le second était sans doute le frère d'Hugues, Pierre, qui vers le même temps, se rendant à Jérusalem, chargé d'une grande quantité d'or dont il avait violemment dépouillé le trésor de sainte Foy, périt misérablement sur mer dans une tempête. Durant l'espace de temps fort court qu'il avait survécu à son frère, il avait été, pour les moines de Saint-Sauveur, une épine et un fléau de l'enfer. Le troisième est, à ce que l'on croit, Raymond, comte de Rouergue (1), bien qu'il ait fait, comme je

(1) Raymond III. Cf. chap. XII du I^{er} livre.

J'ai déjà dit, de nombreuses donations à sainte Foy. Il menaçait de détruire la ville importante, assise sur la crête de la colline qui se prolonge au-dessus du monastère, et de construire sur ses ruines un château fort. Or, vers le même temps, il mourut sur le chemin de Jérusalem. C'était, il est vrai, un prince juste et très pieux ; mais il était résolu à élever sa forteresse, afin de soumettre par la force à son joug et à sa domination ceux qui négligeaient de lui rendre l'hommage de suzeraineté. Il est certain que, s'il lui avait été permis de l'exécuter, ce projet aurait jeté une grave perturbation dans la situation et les conditions d'existence de la localité. Or, comme nous l'avons déjà dit, nulle offense n'est plus sensible à sainte Foy et nulle n'entraîne à une ruine plus soudaine que les entreprises dirigées contre la ville ; tant cette grande sainte apporte de l'empressement à châtier et à réprimer les attaques des méchants et à exercer sa sollicitude envers le troupeau que lui a confié le Seigneur. Mais peut-être la mort du comte fut-elle un effet de miséricorde prévenante du Père céleste qui voulait, non le châtier, mais le sauver en l'arrachant à l'imminence du mal qu'il était sur le point de commettre, et en le préservant d'une fin coupable qui lui aurait enlevé le fruit de ses mérites.

VI.

D'un pèlerin fait prisonnier et chargé de chaînes, qui fut subitement délivré par l'intervention de sainte Foy.

Quelques pèlerins du Limousin, se rendant au sanctuaire de sainte Foy, passaient près du château qui porte le nom de Turenne (1) et dont le seigneur était Ebalus. Ils firent la rencontre d'un habitant du château, qui était leur ennemi et qui s'appelait Gozbert ; c'était un clerc, mais il n'avait du clerc que le nom et il était plutôt absorbé dans les occupations de la milice terrestre. Sous un vain prétexte, il les enferma tous dans un cachot. Le seigneur Ebalus était absent. Son épouse, dame Béatrix, qu'il abandonna peu après par le divorce, ayant appris cette arrestation, fait savoir à Gozbert que, s'il désire conserver plus longtemps ses bonnes grâces, il élargisse de suite ces *Romins* (2) et ne les retienne pas une heure de plus prisonniers dans l'enceinte du château. Celui-ci, n'osant pas résister absolument aux ordres de la dame :

« Par égard pour l'autorité de la dame, dit-il, je vais relâcher les captifs, mais à la réserve d'un seul qui m'a offensé trop gravement ; celui-là, il me serait trop dur de lui rendre la liberté. Si la dame n'en est pas satisfaite, qu'elle sache qu'elle n'obtiendra pas ce que je n'accorderai jamais certainement à sainte Foy elle-même. »

Aussitôt, il ouvre les portes aux autres et fait enchaîner celui-ci au moyen d'entraves désignées en langue vulgaire sous le nom de *bodies*. L'on frappe vigoureusement avec un marteau sur les clous destinés à river étroitement les fers ; mais ils sont subitement rompus et les chaînes elles-mêmes sont brisées en éclats. On

(1) Turenne, commune du canton de Meyssac, arrondissement de Brive, Corrèze, possède encore des ruines importantes du château de ses vicomtes. Ebolus ou Ebalus, seigneur de Turenne, avait épousé Béatrix, fille de Richard I, duc de Normandie (Cf. *Acta SS.* octob. III, p. 317).

(2) Pèlerins. — Cf. I, I, ch. I.

apporte d'autres entraves ; même résultat. Une troisième fois encore, de nouveaux fers subissent le même sort.

« Je le vois bien, s'écrie alors Gozbert, si je n'y veille soigneusement, sainte Foy va m'arracher de force mon ennemi. Mais je saurai agir de manière à déjouer ses espérances. »

Alors, au moyen de cordes, il lui attache étroitement les bras croisés sur la poitrine ; il ramène ses mains de chaque côté autour du cou et les fait lier avec force entre les épaules. La corde, enroulée sous les aisselles, vient se nouer rudement sur le ventre, en sorte que le malheureux, torturé par les liens qui broyaient ses membres d'une façon inouïe, était sur le point d'être suffoqué et que sa respiration haletante allait s'affaiblissant avec la vie. Puis le bourreau enferme sa victime dans un cachot isolé, sous la garde sévère de douze soldats armés de lances, dont il connaissait la dureté à toute épreuve. Ceux-ci avaient ordre, au cas où le prisonnier serait délivré de ses liens par une intervention divine et miraculeuse, de se jeter tous ensemble sur lui et de le percer de coups, afin qu'il ne pût se vanter d'échapper vivant. Au bout de quelques moments, l'infortuné mourant de soif sous une telle angoisse, eut à peine la force de demander à boire, tant ses membres étaient comprimés sous l'énorme pression de ses liens. L'un des gardes alors apporte de l'eau et se dispose à relâcher la corde qui rattachait les bras repliés au cou, afin de pouvoir approcher le liquide de sa bouche, lorsque tout à coup les nœuds serrés se délient d'eux-mêmes, et les cordes restent simplement suspendues aux bras qu'elles avaient liés.

Le prisonnier, se sentant délivré par une intervention divine, se hâta de prendre la fuite. Alors les gardes, selon l'ordre de leur maître, saisissent leurs lances pour le percer de coups ; mais subitement paralysés par la puissance de Dieu, ils s'arrêtent comme pétrifiés, incapables de faire un seul mouvement ou même de préférer une parole. L'ange du Seigneur les frappa de telle sorte qu'il les réduisit à l'immobilité des statues de pierre. Un seul d'entre eux, à travers les angoisses de la suffocation, fit entendre un cri lamentable et put à peine arracher à son gosier cette exclamation :

« Ah ! voilà qu'il s'échappe ! »

Après cela il retomba dans l'immobilité. Pendant ce temps le fugitif se réfugia en toute sécurité auprès de la dame Béatrix. Celle-ci, le lendemain, le fit escorter jusqu'au delà des bornes du territoire du château. L'heureux libéré, qui s'appelait Pierre, rejoignit ses compagnons et arriva à Conques avec eux. Là il rendit ses actions de grâces au Seigneur pour sa délivrance, et laissa, en ex-voto du miracle, les cordes qui, après s'être relâchées, étaient demeurées suspendues à ses bras ; puis il s'en retourna plein d'allégresse dans son pays.

Un an et demi après mon second voyage à Conques, une affaire m'ayant amené à la cour du seigneur Guillaume, comte de Poitiers (1), j'y rencontrai la dame Béatrix, qui avait été envoyée là par son frère Richard (2), comte de Rouen. Je recherchai avec empressement un entretien avec elle, et je lui demandai aussitôt de me raconter le miracle. Sa relation fut de tout point conforme à celle que

(1) Guillaume, comte de Poitiers, dont il s'agit ici, n'est pas, comme le disent les Bollandistes, Guillaume IV, surnommé *Fier-à-Bras*, mais son fils Guillaume V, qui lui succéda en 990 et mourut en 1030. Guillaume V, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, l'un des princes les plus accomplis de son siècle, était lié d'une étroite amitié avec Fulbert, le maître de notre historien.

(2) Richard II le Bon, duc de Normandie.

n'avaient faite les moines de Conques. Ceci peut être allégué comme une preuve convaincante à quiconque élèverait des doutes sur leur véracité, et même servir à confirmer les autres récits qu'ils m'ont communiqués.

VII.

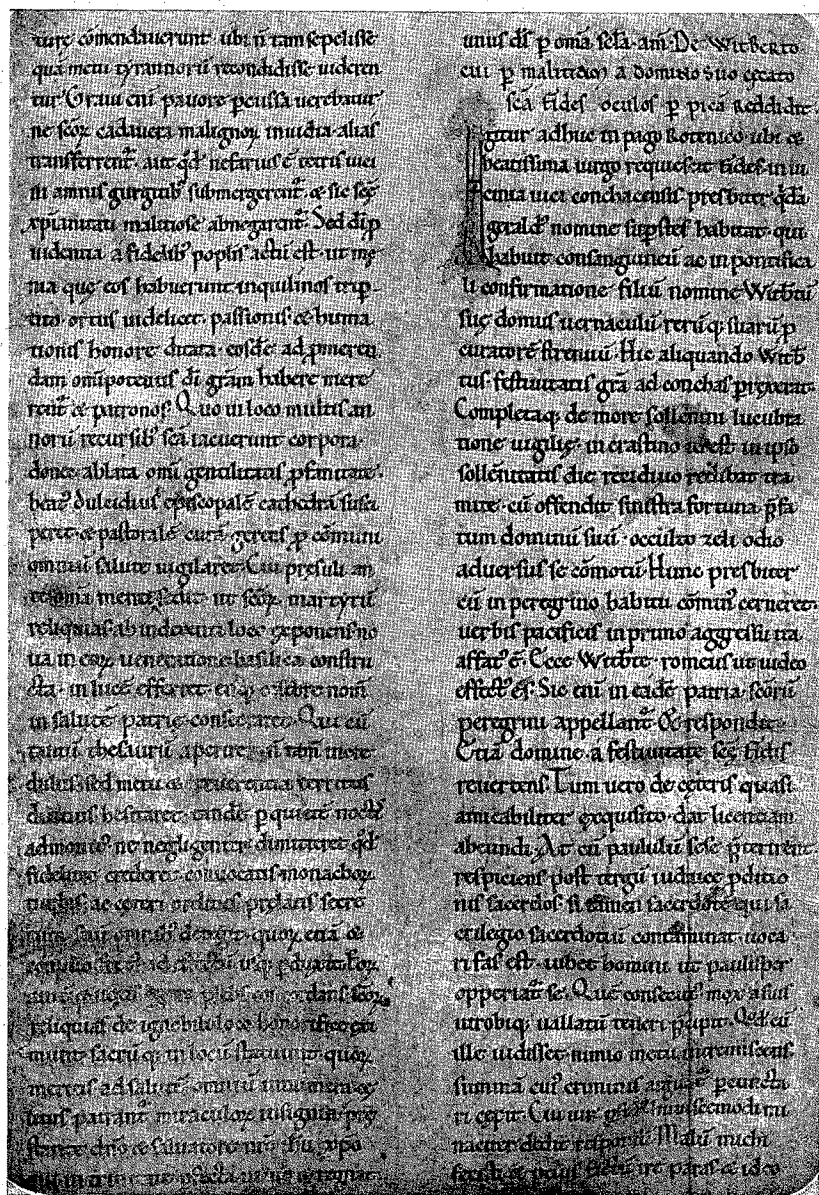
De celui que sainte Foy guérit merveilleusement d'un coup d'épée.

L'année mille et vingtième de l'Incarnation de Notre-Seigneur, indiction troisième, je me rendis à Conques pour la troisième fois, attiré par mon affection pour sainte Foy et aussi par le désir de revoir Guibert l'*Illuminé*. Je ne le retrouvai plus de ce monde et j'en éprouvai une profonde douleur, bien que, j'en ai la douce confiance, il ait en partage le bonheur des élus dans la terre des vivants, après que le Seigneur l'avait illustré par un prodige si éclatant. Ils ne sauraient désespérer de son salut ceux qui l'ont assisté dans ses derniers moments et ont été témoins de l'ardeur de sa foi et du calme de sa fin, qui néanmoins ne fut nullement imprévue, car, dit-on, il en avait pressenti l'heure, sans même qu'il en eût été averti par la douleur et la maladie. Après avoir célébré les solennités, je me disposais à m'en retourner, lorsque les religieux firent auprès de moi les instances les plus pressantes et me supplièrent d'ajouter un troisième livre au récit des miracles de sainte Foy. J'opposai d'abord un refus obstiné et je protestai que c'était superflu, et qu'il leur serait impossible de me produire des miracles plus éclatants que les premiers ou même d'en trouver de pareils. Ils insistèrent alors sur la nécessité de cette œuvre et, pour me gagner à leur cause, ils m'assurèrent qu'ils connaissaient un prodige sans pareil dans les fastes sacrés, comme j'en jugerais moi-même. Cédant à une ardente curiosité, je demandai que l'on me fit ce récit. Ils me racontèrent alors que le sanctuaire de Sainte-Foy avait été visité naguère par un clerc de l'Auvergne, nommé Pierre, d'une très illustre naissance et d'un rang des plus élevés. Ils lui montrèrent le nouveau petit volume de notre premier travail et lui en firent connaître l'auteur. Alors il exprima les regrets les plus vifs de ne s'être pas trouvé ici à mon passage ou bien de ce que je ne m'étais pas détourné de mon chemin pour me rendre moi-même dans son pays. Et voici le merveilleux prodige dont il fit le récit et qu'il faut placer au rang des plus éclatants.

Un chevalier, son vassal, nommé Raymond, du bourg de Valières (1) — nom muni d'une terminaison de pluriel — commandant à cinquante hommes d'armes, réprimait un jour une émeute, lorsqu'il fut atteint d'un furieux coup d'épée d'une violence telle qu'il eut le nez coupé en deux, sur le milieu des joues, l'une des mâchoires entièrement partagée, l'autre à demi tranchée, et la racine de la langue détachée de la gorge. Sa face n'offrait plus qu'une ouverture béante au-dessous des yeux, ouverture si énorme que les os de la moitié inférieure du visage pendaient horriblement. Ses serviteurs et ses amis le transportèrent dans sa maison et le gardèrent à demi mort, l'espace d'environ trois mois. Son existence, condamnée par une blessure à jamais incurable, était pour ses amis un sujet de peine plutôt

(1) Valières est mentionné dans le Cartulaire (n° 374), au XI^e siècle; il y est question d'un Raymond qui fait donation d'une terre située à Valières, *in parrochia Sancti Desiderii*. S'agit-il de la paroisse de Saint-Dier ou de celle de Saint-Diéry, ou de celle de Saint-Didier de Paunat (Puy-de-Dôme)? Il n'existe de Valières aujourd'hui dans aucune de ces paroisses. Cf. *Cartul.* p. XCII.

que de joie ; ne pouvant plus faire passer la nourriture par la bouche , ils étaient obligés d'introduire des aliments liquides dans l'ouverture béante de son gosier. L'infortuné , après avoir traîné si longtemps une existence devenue à charge , conçut



LE LIVRE DES MIRACLES DE SAINTE FOY. — Manuscrit de Namur. — XIII^e siècle.

à la fin le projet de se faire transporter, dès le lendemain, au sanctuaire de sainte Foy et de manifester ses intentions par signes, comme il pourrait. Sa pensée n'était pas de demander la guérison corporelle, qui lui semblait absolument impossible, mais d'obtenir pour son âme le secours de la divine miséricorde, en allant mourir soit sur le chemin du pèlerinage, soit auprès de sainte Foy.

Son dessein était ainsi arrêté, lorsque, la nuit survenant au milieu de son

abattement et de ses cruelles angoisses, il tombe dans un profond sommeil. Or il voit sainte Foy lui apparaître sous la forme d'une gracieuse et toute jeune vierge, d'une splendeur et d'un charme tels que nulle beauté humaine ne saurait lui être comparée. A la demande du blessé, elle fait connaître son nom ; elle ajoute que, puisqu'il ne peut, malgré son désir, se rendre auprès de sainte Foy, elle accourt elle-même, par l'ordre de Dieu, pour lui porter secours. A ces mots, elle adresse pour lui une prière, à haute et intelligible voix, et la conclut par l'Oraison Dominicale. Dès que la prière est terminée, l'habile médecin, introduisant ses doigts dans la bouche du blessé, redresse et consolide l'une après l'autre les dents qu'une infecte putréfaction avait ébranlées. Puis, lui posant sa main sous le menton, elle le relève, referme la plaie béante et, par une merveille de restauration divine, elle rend la vie à ces lambeaux pendans d'un visage mort. Après avoir ainsi donné la guérison au blessé, elle lui ordonne de se rendre aussitôt à Conques pour témoigner sa reconnaissance au saint Sauveur.

Aux premières lueurs de l'aube, le chevalier s'éveille ; il porte la main à son visage ; il le trouve entièrement réformé. Pour s'assurer, par une épreuve décisive, de la réalité du miracle, il veut constater s'il a recouvré l'usage de la parole. Il appelle d'abord à grands cris ses serviteurs, et, pressé par la faim qu'avait aiguïlée sa longue abstinence il leur demande d'une voix éclatante de lui donner à manger. Ceux-ci, réveillés par cette demande à une heure si matinale, pensent d'abord entendre quelque insensé ; puis, reconnaissant le son de voix de leur maître, ils demeurent immobiles de stupéfaction. Comme elle résonne toujours, ils accourent précipitamment, munis de flambeaux et, contre toute espérance, ils trouvent leur maître parfaitement guéri. Leur surprise est extrême ; le chevalier leur raconte le dessein qu'il avait formé la veille, et la visite céleste qu'il a reçue durant son sommeil. Après avoir réparé ses forces par des aliments substantiels, il se met en chemin et se rend au sanctuaire de sainte Foy ; puis il revient chez lui promptement ; mais comme il était laïque et peu instruit, il ne songea pas à communiquer aux moines le récit d'un miracle si éclatant. Mais, sur l'avis du seigneur Pierre, qui déjà avait raconté le fait, il revint à Conques, non pas une fois mais à plusieurs reprises. Les personnes qui le fréquentent attestent que l'on voit encore sur son visage un mince filet rouge marquant la trace du glaive.

VIII.

Ce qui advint à l'abbé Pierre, sur le chemin de Rome.

A cette époque et l'année même où l'on m'avait fait, à Conques, toutes ces relations (1), je revenais de Rome. Or il se rencontra que cet abbé Pierre revenait du même pèlerinage, escorté, selon sa coutume, d'une nombreuse suite de gentils-hommes, ses vassaux, montés sur de magnifiques mulets harnachés avec un luxe royal. Je poursuivais ma route à la suite de mes compagnons, lorsqu'il me joignit et me demanda d'où j'étais. Avec la réserve d'un étranger s'abouchant avec un étranger, je me bornai à répondre que j'étais de l'Anjou. Charmé pourtant de la société de ces Aquitains, je chevauchai en leur compagnie et m'entretins avec eux.

(1) L'an 1020.

Pierre avait une chevelure blonde ; il était de taille moyenne, large d'épaules ; les contours de ses membres révélaient la noblesse de sa naissance. Suivant la mode inculte de son pays où souvent les clercs eux-mêmes, bien que se piquant de régularité et se rasant la tête, portent la barbe, il avait une longue barbe. C'est pourquoi je ne le reconnus pas pour un clerc.

Ayant remarqué quelque culture dans ma conversation, il s'entretint avec moi avec beaucoup de science et de distinction. Je lui demandai alors s'il était clerc ; il me répondit qu'il était même abbé. Tel était en effet le titre qu'on lui donnait, bien qu'il ne fût pas le supérieur des moines ; mais il était à la tête de plusieurs monastères (1). Il ajouta qu'il s'appelait Pierre. A ce nom, la pensée me vint qu'il était peut-être celui dont on m'avait parlé à Conques. Nous nous fîmes alors mieux connaître l'un à l'autre, et, par suite de l'accord de nos sentiments, nous nous félicitâmes mutuellement de notre rencontre. Dans cette occasion, il me fit une relation, mieux attestée encore, du miracle précédent, raconté par d'autres. Puis il ajouta le récit du miracle suivant, digne d'être rapporté.

IX.

Comment l'abbé Pierre, sur le chemin de Sainte-Foy, fut quatre fois délivré miraculeusement des embûches de ses ennemis.

L'abbé Pierre se proposait depuis longtemps de se rendre à Sainte-Foy ; mais il en était empêché par les pièges que lui tendaient ses ennemis. Partagé, durant ce long délai, entre la dévotion et l'appréhension, il prit enfin conseil des intérêts de son salut, céda à l'amour et refoula la crainte, et, animé d'une vive confiance, il se disposa à braver la mort.

Or son ennemi s'étant posté en un lieu favorable, à la tête de ses hommes, Pierre, qui n'avait pris aucune précaution, le rencontra tout à coup sur son chemin, loin du territoire de chacun des deux adversaires. Il ne s'en aperçut que lorsqu'il vit défiler les rangs de ses ennemis débouchant à sa rencontre sur le même chemin où ceux-ci savaient, par des espions, qu'il devait passer. Ils se croisèrent de si près qu'ils auraient pu s'entretenir ensemble face à face, sans autre séparation que de petits arbrisseaux, et Pierre aurait pu être atteint, en passant, par les lances de ses adversaires. Mais, par un effet visible de l'intervention divine, dans cette circonstance, nul de la troupe ennemie ne porta les yeux du côté où il se tenait ; leur attention était absorbée par diverses futilités ; ils s'informèrent même soigneusement, auprès d'autres voyageurs qui passaient, s'ils avaient rencontré nos *Romins*. Pierre voyait et entendait tout ; ses compagnons le pressèrent de prendre vivement la fuite. Le conseil était peu utile : les chevaux des pèlerins étaient harassés de fatigue, ceux de la troupe ennemie étaient frais et reposés. Que ferez-vous, Pierre, dans une conjoncture si difficile ? A quoi vous résoudrez-vous, à la fuite ou à l'immobilité ? Mais il est dangereux de demeurer en ce lieu, et il est peu honorable de prendre la fuite. Si cependant ce dernier parti offrait plus de sécurité, la sécurité prévaudrait sur le point d'honneur. Vos hommes vous pressent instamment de fuir. Mais vous, dans l'ardeur de votre foi, dans la fermeté de votre

(1) C'étaient évidemment des prieurés et non des abbayes proprement dites.

confiance, loin d'être dépourvu de sens et de prudence, vous voyez qu'il ne reste qu'à placer votre espérance dans la protection des saints. Vous retenez donc vos hommes et vous les rassurez en leur montrant le miraculeux aveuglement des ennemis. Ceux-ci, en effet, devenus le jouet d'une singulière illusion, s'éloignent de ceux qu'ils recherchent et s'égarèrent dans les sentiers perdus de la campagne, errant à l'aventure. Pierre, au contraire, poursuivant son droit chemin, traverse sans encombre la rivière sur une barque, tandis que ses ennemis, lassés de leurs vaines recherches, reviennent bientôt après sur la route. Là ces derniers s'engagent à la suite des pèlerins, sur la piste de leurs chevaux. Mais, arrivés devant la rivière et apprenant du batelier que Pierre l'avait traversée depuis longtemps, ils rebroussement chemin et retournent chez eux.

Au retour de l'abbé Pierre, son ennemi, à la tête d'une forte troupe, vient se poster sur son passage, mais en un autre lieu, et se présente à l'improviste. A la vue de tous ces hommes d'armes qui se précipitent sur lui avec impétuosité, l'abbé comprend que cette fois il est aperçu et perdu. Il enfonce alors violemment ses éperons dans les flancs de son coursier et crie à ses compagnons et aux conducteurs des bêtes de somme qui le précédaient de courir de toutes leurs forces et de se sauver en toute hâte. Les chevaux étaient fatigués d'une longue route et chargés de fardeaux ; mais la protection visible de Dieu leur donna des ailes, à ce point qu'ils laissaient loin derrière eux non seulement les chevaux ennemis, mais encore celui de Pierre qui était le meilleur de tous. Pierre, qui chevauchait le dernier, se tournait de temps en temps vers ceux qui le poursuivaient et leur adressait des paroles de défi. Après avoir ainsi parcouru une longue distance, il arrive dans un bourg fortifié où il trouve main-forte, et s'y réfugie. Naguère il lui semblait impossible d'échapper par la fuite, et maintenant en sûreté et à l'abri de toute poursuite, il raille son ennemi déçu et rend grâce au ciel de ce bienfait signalé. L'ennemi, plein d'astuces, simule le repentir et, hors des murs, s'adressant à Pierre, lui jure qu'un pèlerin de sainte Foy n'a rien à redouter de sa part. C'était une perfidie ; il ne cherchait qu'à l'attirer en rase campagne, sous le prétexte d'une absolue sécurité. L'abbé, sans défiance, après avoir laissé paître et reposer les chevaux une partie de la journée, reprend sa route en toute confiance, persuadé que les ennemis s'étaient retirés. Mais ceux-ci, cachés dans le flanc de la montagne voisine, guettaient les pèlerins au passage, pour se jeter sur eux par derrière. Ils auraient aisément exécuté leur projet, si une rencontre fortuite n'eût renversé leurs espérances. Lorsque Pierre les eut dépassés, il se trouva tout à coup en face d'une autre troupe d'ennemis, qui arrivait par hasard du côté opposé. Le chef des nouveaux arrivants ayant reconnu Pierre, se précipite aussitôt sur lui et, la menace à la bouche, met sa lance en arrêt. Mais il retient son premier coup ; avant de frapper, il veut se donner le plaisir de savourer sa vengeance et d'accabler sa victime sous la terreur et les menaces ; puis il pousse sa lance d'une main sûre de son coup ; mais l'un des compagnons de Pierre se jette subitement au-devant et détourne l'arme mortelle. L'ennemi n'eut pas le loisir de porter un troisième coup, car au même instant, les hommes d'armes qui étaient en embuscade accouraient à toute vitesse à la poursuite de Pierre. Rencontrant cette nouvelle troupe qui appartenait, pour des griefs différents, à un autre parti de leurs ennemis, ils se précipitent sur elle avec fureur et ne songent plus même à l'abbé. Celle-ci est obligée de laisser aller aussi l'abbé Pierre. Ce fut un singulier spectacle. Et nul n'intervenant pour arrêter le combat, les deux troupes se précipitent l'une sur l'autre,

boucliers contre boucliers, lances entremêlées, tous animés d'une égale fureur, faisant retentir le cliquetis des armes, perçant les poitrines, et, chose horrible ! frappant en aveugle et au hasard, se déchirant mutuellement les chairs, tronquant cruellement les membres, s'arrachant les entrailles.

Tels deux lions des plus féroces : l'un ayant rencontré un cerf, l'abat d'un seul coup et contemple sa victime d'un œil farouche ; il prend plaisir d'abord à modérer ses morsures, afin de piquer plus vivement l'aiguillon de sa faim ; il presse les flancs de sa victime et entr'ouvre sa gueule redoutable ; il retarde le coup de la mort afin de prolonger l'assouvissement de sa volupté. Bientôt il s'apprête à employer la force de sa puissante mâchoire pour déchirer enfin l'animal sans défense, lorsque survient à l'improviste l'autre lion ; les deux bêtes féroces se jettent l'une sur l'autre avec fureur, non tant pour se disputer la proie que pour défendre leur vie, et pendant ce temps le cerf s'échappe sain et sauf.

Ainsi, tandis que les deux troupes sont aux prises, Pierre s'échappe sain et sauf. Celles-ci se livrent de furieux assauts, non plus pour se disputer la prise de Pierre, mais pour défendre leur vie ; elles reçoivent les coups qu'elles destinaient à un autre. Ils furent pris dans leurs propres filets et furent victimes des pièges qu'ils avaient eux-mêmes tendus sur la route (1). Leur iniquité retomba sur leur tête (2) ; par un juste châtement, ils furent abreuvés au calice de la colère de Dieu (3). Dans ce combat, un grand nombre d'hommes tombèrent grièvement blessés ; quatre furent tués de chaque côté.

Pierre arraché sain et sauf, par la protection divine et par l'intervention visible de sainte Foy, au filet du chasseur, ne se détourna pas même de son chemin et parvint heureusement au terme de son voyage, ne cessant de faire éclater son allégresse et d'exalter la puissance de Dieu et les merveilles de sainte Foy.

Telle est la relation que j'ai recueillie de la bouche même de Pierre. Et maintenant revenons aux autres récits des moines et des habitants de Conques.

X.

Du miracle de la fibule d'or qui avait été refusée à sainte Foy par la comtesse Richarde.

On me raconta le fait suivant qu'il faut ajouter au chapitre des badinages de sainte Foy.

La comtesse Richarde (4) possédait une fibule d'or travaillée avec un art des plus délicats ; c'est une sorte de bijou désigné en latin sous le nom de *spinæ* et vulgairement sous celui d'épingle. Après la mort de Raymond, son mari, elle vit en songe sainte Foy qui lui demandait avec instance le don de ce bijou, comme si la jeune sainte était encore charmée par ces objets qui séduisent les jeunes filles de son âge et piquent leur convoitise. Comme nous l'avons dit, en effet, dans le premier

(1) Ps. CXXXIX, 6.

(2) Ps. VII, 17.

(3) Is. LI, 17.

(4) Richarde, veuve de Raymond III, présida longtemps à l'administration des comtés de Rouergue et de Narbonne. (Cf. Bosc, *Mém.* p. 139. — *Cartul.* n° 8, 15, 566.)

livre, ce fut à l'âge le plus tendre, d'après ce que nous lisons, que la sainte subit le martyre (1).

Pressée de plus en plus par les instances réitérées de la sainte, Richarde fit part de sa vision à Haustrinus (2), fils de cet Haustrinus que nous avons mentionné plus haut. Docile au conseil de celui-ci, elle se rendit à Conques, mais elle se contenta d'offrir, à la place du bijou, son poids d'or en échange.

Elle s'en retourna. Or, elle était à peine à deux milles de Conques, lorsque son coursier d'apparat se livra à des bonds joyeux et prit une allure plus vive que celle de ses pareils. Dans ce mouvement, la fibule d'or s'accrocha à une branche et y demeura suspendue. On la chercha longtemps et minutieusement; ce fut en vain. Après leur départ, une pieuse femme, habitante de ces lieux, ayant aperçu le bijou et ignorant à qui il appartenait, ne songea pas à garder cette parure trop riche pour une paysanne; elle la jugea digne d'être offerte à sainte Foy. Par cet artifice, comme dans d'autres circonstances pareilles, sainte Foy acquit double profit.

Peu de jours après, Richarde revient à Conques: elle n'était pas éloignée de ce lieu, puisqu'elle était comtesse de Rouergue (3). Prosternée en oraison, elle aperçoit par hasard la fibule d'or piquée à la tête de la statue de la sainte. Saisie d'étonnement, elle s'informe de ce qui s'est passé, et rend grâce à Dieu du châtement infligé d'une telle manière à son indocilité.

Cet or fut employé dans la suite à quelque ouvrage nécessaire. Telle était d'ailleurs certainement l'intention de sainte Foy, dans la demande de cet objet; car, dans le ciel l'illustre vierge, resplendissante de gloire, ne manque pas de parures ni de bijoux d'un éclat merveilleux.

XI.

Comment un voleur rendit un olifant qu'il avait volé.

Nous ne devons pas dédaigner de publier le trait suivant où brille la bonté de sainte Foy qui voulut bien rendre à l'un de ses pauvres serviteurs un objet perdu.

Le lecteur se souvient du synode convoqué sous la ville de Rodez (4) et devant lequel, entre bien d'autres reliquaires, l'on avait déposé la châsse de sainte Foy, qui fut glorifiée par des miracles éclatants. Nous avons raconté quelques-uns de ces prodiges. Joignons-y le récit du trait suivant qui fut regardé comme miraculeux par les assistants et qui souleva leurs applaudissements.

L'un des familiers du monastère, chargé de sonner de l'olifant pendant la procession, selon l'usage déjà signalé plusieurs fois, perdit, pendant son sommeil, cet instrument dont il avait la garde et qui était des plus précieux. Ne l'ayant point trouvé à son réveil, malgré ses recherches, auprès de la foule qui l'environnait, et

(1) *L'Histoire de Languedoc*, portant *maritum* au lieu de *martyrium* (II. Pr. col. 6), en conclut que la comtesse Richarde s'était mariée très jeune et lui applique tout ce passage. Or, au I^{er} livre, il a été question de sainte Foy et de sa jeunesse lors de son martyre — *statura puellaris* (c. I) — et il n'a été fait aucune mention de Richarde jusqu'ici. L'historien du Languedoc s'est donc mépris, et Bosc après lui (*Mém.* p. 427). Il faut voir dans tout ce passage la martyre d'Agen, mise à mort à l'âge où les jeunes filles recherchent ce qui flatte leur vanité.

(2) Au sujet d'Haustrinus (Austrin) voy. liv. I, chap. XXII.

(3) Conques est à 39 kilomètres de Rodez.

(4) Liv. I, ch. XXVIII.

ne possédant aucune ressource qui lui permit de racheter l'objet perdu, il entra dans le pavillon où reposait la statue de sainte Foy et fit éclater tout haut sa douleur et ses plaintes. Durant tout le jour, il ne donna aucun relâche à ses cris et à ses gémissements, jusqu'à ce qu'elle eut fait connaître le voleur.

Celui-ci, le lendemain, venait de la ville et accourait vers le lieu du synode, comme pressé par quelque affaire; chemin faisant, il ne cessait de sonner de la trompette volée. Les éclats retentissants de l'instrument attirent vivement l'attention de la foule; le voleur vient tomber aveuglément au milieu des serviteurs de sainte Foy. Au son de l'instrument, à sa forme, ils reconnaissent l'olifant de la sainte; on l'arrache au voleur qui n'oppose ni réclamation ni résistance. Celui-ci, revenu de sa surprise, se trouve couvert de confusion devant le public. On ne lui infligea point d'autre châtiment; la honte est parfois aussi amère que la mort.

XII.

Du miracle des portes de l'église et de celles de l'intérieur qui s'ouvrirent d'elles-mêmes à la prière des pèlerins.

D'après une ancienne coutume, les pèlerins célèbrent toujours des veilles, dans l'église de Sainte-Foy, munis de cierges et de torches. Pendant ce temps, les clercs et les hommes lettrés chantent les psaumes et les offices de la vigile. Les personnes illettrées, de leur côté, chantent des lais champêtres et d'autres frivolités de ce genre, pour tromper la fatigue et la longueur des nuits. Cette pratique semble une profanation choquante des saintes veilles. Je ne manquai pas de m'élever fortement, au chapitre des moines, contre cet usage absurde et intolérable, et je prouvai, par toutes sortes d'arguments, qu'il fallait le réprimer sans hésiter. A ma grande surprise, ils me protestèrent que cette coutume était légitime et louable, qu'elle était ratifiée par l'approbation du ciel et que l'abolir ce serait s'opposer à la volonté de Dieu. L'abbé parla alors ainsi :

« Du temps de ce vaillant Gimon, dont il a été déjà question, les supérieurs du monastère avaient maintes fois interdit ces chants tumultueux, ces cris aigus et sauvages des paysans, ces plaintes indignes du lieu saint. Mais ils ne purent réussir à les réprimer. Alors, de l'avis unanime des moines, il fut résolu que les portes de la basilique seraient fermées, le soir, et que le peuple ne serait plus admis aux veilles sacrées. Cette mesure fut exécutée à plusieurs reprises. Or, un soir, après le repas, une multitude de pèlerins, plus nombreux que de coutume, munis de cierges et de flambeaux, vint assiéger les portes de l'église, poussant de grandes clameurs et demandant l'entrée de la basilique. On refuse absolument de leur ouvrir. Mais tout à coup, pendant notre sommeil, voilà que, sans aucune impulsion, les barres de clôture tombent, les portes roulent sur leurs gonds; les portes elles-mêmes de l'intérieur, qui ferment pour plus de sûreté le sanctuaire des reliques, s'ouvrent aussi. Ces dernières ne sont jamais ouvertes que par le seul gardien; nul n'est admis à les franchir que les personnages jugés dignes de cette faveur. A minuit, nous nous levons pour le chant des matines et nous trouvons l'église remplie d'une telle multitude de pèlerins célébrant la veille sacrée, que nous avons de la peine à fendre ses flots pressés pour gagner nos places. Nous étions dans la plus extrême surprise, car nous avons toutes les clés dans nos mains; nous demandâmes donc

quel moyen violent avait été employé. On nous raconta alors le prodige qui venait de s'opérer et qui nous fut attesté unanimement par toute la multitude ; nous ne pûmes donc lui refuser notre adhésion. Ce miracle, qui fut opéré avant celui de Guibert l'Illuminé, j'en ai été le témoin dans mon enfance et je l'admire aujourd'hui que je suis avancé en âge (1).

— Je le vois bien maintenant, répondis-je, ce miracle peut être considéré en effet comme une manifestation de la volonté divine. Du reste, rentrant en moi-même et faisant réflexion sur tout ceci, je reconnais que l'on peut tolérer ces lais rustiques mais innocents, que les paysans chantent avec une naïve simplicité. Peut-être, si l'on en réprimait l'usage, on porterait une grave atteinte au pèlerinage. Je ne veux pas dire que Dieu soit dignement honoré par ces plaintes futiles ; ce qui l'honore, c'est la pénitence des saintes veilles et la droiture de ces âmes simples. C'est ainsi que jadis il fut permis aux Israélites d'immoler en sacrifice des animaux, à l'instar des idolâtres ; seulement ils ne les offraient pas aux fausses divinités, mais au vrai Dieu. Et cependant l'on sait que de tels sacrifices ne pouvaient plaire parfaitement à Dieu ; car Dieu ne recherche que le sacrifice d'un cœur contrit, le sacrifice de justice (2). Mais, par condescendance pour la dureté de leur cœur, il tolérait ces rites grossiers et ces cérémonies extérieures, pourvu que tout cela lui fût adressé. De même il tolère que ces hommes simples chantent leurs lais comme ils savent, pourvu qu'ils les consacrent à lui seul. Si d'autres se croient plus sages en ne partageant pas mon avis, qu'ils prennent garde de se laisser entraîner hors du sens pratique et exact par les hautes spéculations de leur science ; qu'ils craignent de se mettre en opposition avec le sentiment de Dieu lui-même. Loin de moi cependant la pensée que Dieu puisse demander qu'on l'honore par de telles plaintes ineptes ou du moins futiles. Je prétends seulement qu'il les tolère et les agréé pour l'intention religieuse qui les inspire et par condescendance pour l'ignorance et la simplicité de ces hommes. Dieu est un père compatissant, plein de pitié pour la faiblesse de ses enfants ; il connaît la fragilité de leur nature ; loin de rechercher dans l'homme ce qui peut le condamner, il s'efforce de découvrir dans le cœur du pécheur la racine du salut. »

Cette réponse, qui n'avait d'autre mérite que la simplicité de mon faible savoir, contribua cependant efficacement à rassurer ceux d'entre les moines qui pouvaient conserver encore quelque scrupule. Ainsi les rôles furent changés ; j'avais pris la parole pour reprendre ; c'est moi qui fus repris par mon propre discours ; je me combattis avec mes propres armes et je fus vaincu dans ce combat. Insensé que j'étais, j'avais eu la témérité d'apprécier la bonté de Dieu à la mesure étroite de l'esprit humain.

XIII.

Comment sainte Foy guérit miraculeusement le frère de l'historien qui avait les membres tordus.

Naguère la divine miséricorde, malgré ma profonde indignité, a daigné opérer en ma faveur un miracle, par l'intercession de sainte Foy. Le lecteur voudra bien ne

(1) L'abbé qui vient de clore ainsi son récit est Adalgerius (Cf. ch. XIII du liv. I). Il nous apprend que ce miracle eut lieu avant celui de la guérison de Guibert, c'est-à-dire avant l'an 980.

(2) Ps. L. 18, 20.

point m'accuser de vaine gloire si je le raconte. J'acquitte une dette sacrée en le publiant.

Mon frère (1) était affligé d'une maladie grave ; depuis longtemps s'était écoulé le jour où l'on s'attendait à la guérison ; on s'était trompé sur la nature du mal, et l'infirmes éprouvait des souffrances si aiguës, si horribles dans tout son corps, que ses membres se tordaient dans d'affreuses convulsions qui remplissaient les spectateurs de douleur et d'effroi. Le trouble de son cerveau avait paralysé à tel point l'usage de la raison, que des appels réitérés parvenaient à peine à obtenir de lui quelques mots intelligibles. Nul espoir de guérison ; nous n'attendions que la mort. La même année, d'ailleurs, plusieurs personnes avaient été atteintes du même mal et y avaient succombé. Vivement touché à la vue des souffrances de ce frère chéri et ne me confiant nullement en mes mérites, je pressai les assistants de recourir à l'intervention de sainte Foy. Mais, voyant qu'ils jugeaient cette démarche inutile, je m'adressai moi-même à la sainte et m'écriai avec véhémence :

« O sainte Foy, quel avantage me revient-il de publier partout votre puissance, si dans mon angoisse vous me refusez le bienfait de votre assistance ? Ah ! je vous en supplie, rendez-moi mon frère. Et pour que nul ne doute que c'est à vous que nous serons redevables de sa guérison, faites, je vous en conjure, que dès demain il éprouve un soulagement à ses cruelles souffrances. Si vous m'exaucez, je fais vœu de conduire mon frère pieds nus à votre sanctuaire. »

C'était insensé de ma part, j'en conviens. Fixer un délai à la divine miséricorde et lui imposer la limite du jour, au gré du caprice d'un homme, c'était provoquer plutôt la colère de Dieu que sa clémence. Néanmoins, plein de confiance dans sa patiente bonté, je déposai aussitôt, entre les mains d'un diacre présent, un gage de mon vœu.

L'intervention de sainte Foy se montre si prompte et si efficace que, le même jour, au bout de deux heures environ, le calme succède à la tempête et les atroces douleurs ont disparu. Un sommeil bienfaisant s'empare soudainement du malade, une transpiration salutaire et abondante le soulage ; le moribond recouvre peu à peu le libre usage de ses membres revivifiés. Après quelques jours, il se trouva tout à fait guéri.

XIV.

De celui qui, après avoir invoqué sainte Foy, recouvra la santé avec une promptitude surprenante.

Mon secrétaire Sigebaud, écolâtre et prêtre comme moi, qui m'a accompagné cette année (2) au pèlerinage de Sainte-Foy, était affligé naguère, lui aussi, d'une grave maladie. Il éprouva tout à coup des souffrances si vives, si atroces, que l'inflammation du cerveau lui enleva l'usage de la vue. Ce qu'il y avait encore de plus grave, c'est qu'une humeur maligne assiégeait la poitrine et le cœur ; il semblait prêt à rendre l'âme au milieu de violentes suffocations. Il eut alors la pensée de s'adresser à sainte Foy ; il fit le vœu de se rendre en pèlerinage à son

(1) Il s'agit peut-être de Robert (Cf. *Chap. prélimin.*, p. 426), qui devint, vers 1047, abbé de Cormery en Touraine. Nous savons qu'il consacra, en 1054, le 13 septembre, la nouvelle église de son monastère. (*Gall. christ.* XIV, col. 260.)

(2) En 1020.

tombeau. Aussitôt sa respiration se calme ; la guérison se déclare si soudainement qu'il n'est pas possible d'élever le plus léger doute sur la miraculeuse intervention de sainte Foy.

XV.

D'un psautier retrouvé par l'intervention de sainte Foy.

Deux de mes élèves se rendaient, pour une affaire, dans un lieu voisin de la ville d'Angers, à la distance de trois milles. Ils avaient déjà fait la moitié du chemin, lorsqu'ils se reposèrent sous l'ombrage d'un bosquet, et le plus jeune d'entre eux y laissa par mégarde un psautier qui lui avait été prêté. Ils poursuivirent leur chemin et ne revinrent qu'à la tombée de la nuit, au moment où l'obscurité commençait à se répandre. Alors le livre égaré leur vint à la pensée. Celui qui l'avait perdu, pensant l'avoir laissé au lieu d'où ils venaient, manifesta l'intention d'y revenir, mais il fut détourné de ce dessein par le plus âgé qui avait hâte de rentrer à la ville, et il n'eut pas le courage de voyager dans les ténèbres. Comme il était contristé par cet accident et qu'il exhalait vivement son chagrin, son compagnon lui conseilla de promettre un cierge à sainte Foy pour le recouvrement du livre et de retourner, le lendemain matin, au lieu d'où il venait, car peut-être la volonté de Dieu aurait-elle préservé le volume de tout rapt. Dans le cours du chemin, ils n'avaient pas encore atteint le bosquet où le livre avait été égaré ; mais il ne pouvait leur venir à la pensée que le psautier y avait été laissé. Le vœu ayant été formulé, ils récitent leurs psaumes avec ferveur et arrivent à la ville.

Le jour suivant, le jeune écolier ayant repris le même chemin, arriva devant la forêt où, sans le savoir, il avait perdu son livre ; il passait outre, croyant l'avoir laissé plus loin. Tout à coup, par une permission de Dieu, il s'écrie à haute voix et presque sans y penser :

« Sainte Foy, rendez-moi mon psautier ! »

Un pâtre, qui avait entendu cette exclamation, lui demanda, de l'intérieur du bosquet, ce qu'il cherchait. Il raconta sa mésaventure. Le pâtre alors lui fit connaître celui qui avait recueilli le livre égaré. L'écolier ayant ainsi retrouvé le psautier, s'en retourna à la ville et y arriva dans le même temps qu'il lui aurait fallu pour parvenir au lieu où il croyait avoir laissé son livre. Le cœur plein de joie, il rendait gloire à Dieu et publiait partout cette merveille de sainte Foy.

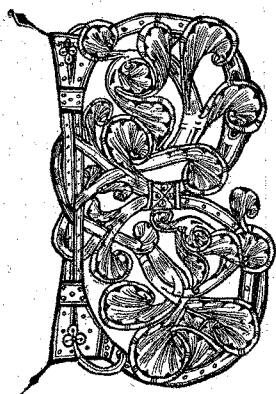
Cet événement doit être plutôt attribué à l'intervention de la sainte qu'à un effet du hasard, à raison de la rencontre du berger à cet endroit précis et de l'exclamation de l'écolier, la seule qu'il eût proférée jusque-là. Nous voyons par là comment Dieu exauce ceux qui invoquent avec simplicité son assistance miséricordieuse, même pour des objets de peu d'importance. S'il s'agit d'honneurs considérables que quelqu'un aurait perdus, ils ne lui sont pas indispensables, bien que leur privation lui soit douloureuse. Il n'est donc pas nécessaire qu'ils lui soient rendus, car souvent les dignités de ce monde causent la perte temporelle ou même éternelle de ceux qui les possèdent. La plupart du temps elles causent les deux à la fois. Car la haute puissance enfle l'orgueil ; alors on ne se contente plus de ce que l'on possède, on convoite avec ardeur le bien des autres, dans l'aveuglement d'une folle ambition, et on est victime de son imprudence. Les grands honneurs entraînent d'ailleurs les maux les plus opposés : la mollesse, si on ne

les soutient pas dignement ; le péché, si l'on s'y attache vivement. Cependant nous avons vu souvent des hommes privés injustement de leur dignité, humiliés par toutes sortes de tribulations et plus tard rétablis par Dieu dans leurs honneurs. Les exemples abondent et dans le passé et dans le présent. A ce propos, si le témoignage de mes deux élèves n'eût été discordant en quelques points, j'aurais ajouté un récit des plus admirables que n'auraient pas dédaigné les lecteurs les plus difficiles.

Ici se termine le second livre des miracles de sainte Foy, vierge et martyre.

LIVRE TROISIÈME

Ici commence le prologue du livre troisième.



BIEN que cet ouvrage soit d'une médiocre étendue, il renferme cependant plusieurs prologues. Que nul n'en soit étonné et ne se perde en recherches minutieuses : le motif qui a rendu ces prologues nécessaires, c'est que cet écrit se compose de livres divers et qu'il est l'œuvre de plusieurs auteurs. Si toutes les parties de l'ouvrage eussent été composées par le même écrivain, il suffirait d'un seul titre sous lequel seraient rangées toutes les matières qui suivent. Mais la nécessité, ayant imposé un changement d'écrivain, a imposé par là même un prologue pour la nouvelle œuvre. Par cette disposition, conforme à l'usage, on évite l'incertitude au sujet des auteurs, et l'on établit ce qui appartient à chacun. Faute de cette précaution, l'on aurait jeté une ténébreuse et irrémédiable confusion dans l'esprit du lecteur, et celui-ci, égaré et découragé, n'attribuerait aucune autorité à cet ouvrage. C'est afin de préserver d'un sort si ignominieux ce pieux livre que nous déclarons avoir pris la plume après la mort de Bernard, ce docteur si accompli dans la double science théorique et pratique, et avoir entrepris d'écrire et de publier les miracles qui ont été opérés après son passage.

Quant à la Passion de la sainte, composée sans art, à l'époque même de son martyre, et rédigée sans goût avec une concision excessive et pleine d'obscurité, il a été de notre devoir d'en redresser, d'en corriger, d'en polir la forme. A la suite nous ajoutons la relation d'un petit nombre de miracles choisis au milieu d'une multitude dont nous avons cueilli la fleur, et nous nous proposons de donner au recueil tout entier le titre de *Panaretos*, c'est-à-dire le livre de toutes les merveilles. Enfin, par crainte de jeter quelque déshonneur sur cet ouvrage, en affirmant notre personnalité, nous n'y apposons pas notre nom dépourvu d'autorité, et nous nous contentons de lui donner le titre qu'il portera désormais à travers les siècles (1).

Fin du prologue.

(1) On lit au bas de la page, dans le manuscrit, en écriture cursive du xvi^e siècle : *Panaretos autoris innominati.*

Ici commencent les chapitres du livre troisième.

- I. De l'épouse d'un gentilhomme qui fut arrachée à la mort.
- II. D'un pèlerin qui fut arraché à un horrible gouffre.
- III. D'un soldat dont l'œil, transpercé par un voleur, fut guéri par sainte Foy.
- IV. D'un jeune homme qui fut délivré de ses entraves et de sa chaîne.
- V. D'un semblable miracle opéré en faveur d'un chevalier.
- VI. D'un aveugle à qui la vue fut rendue.
- VII. D'un chevalier, auquel sainte Foy rendit la chevelure qu'il avait perdue.
- VIII. Résurrection d'un jeune homme.
- IX. De celui qui, confiant en la protection de sainte Foy, faisait passer ses enfants à travers les flammes.
- X. De celui qui attaqua un moine de sainte Foy.
- XI. D'un cheval à qui l'œil fut rendu par l'intervention de sainte Foy.
- XII. Autre miracle semblable.
- XIII. D'un soldat dont la maison fut incendiée à l'occasion des oies de sainte Foy.
- XIV. De celui qui, à la tête de cinquante cavaliers, se disposant à envahir une terre de sainte Foy, fut frappé d'aveuglement avec ses compagnons.
- XV. De celui qui, enchaîné par des entraves, invoqua sainte Foy et s'échappa sain et sauf.
- XVI. D'une dame qui, s'étant rendue coupable d'une agression sacrilège contre sainte Foy, mourut misérablement.
- XVII. Comment Siger, qui s'était rendu coupable d'injustes attaques contre sainte Foy, périt misérablement.
- XVIII. De celui qui, par la vertu de l'étendard de sainte Foy, remporta la victoire sur ses ennemis.
- XIX. D'un pèlerin qui fut délivré par sainte Foy des mains des Sarrasins.
- XX. D'un petit enfant qui fut ressuscité à Millau.
- XI. D'un soldat qui enleva la paille d'un paysan de sainte Foy; d'un méchant cavalier qui fut frappé de mort.
- XXII. D'une jeune fille percluse dont les membres furent redressés par sainte Foy.
- XXIII. D'un chevalier, en considération duquel sainte Foy rendit la parole à trois muets.
- XXIV. D'un prêtre qui se saisit d'un pèlerin se rendant à sainte Foy.

Fin des chapitres.

Ici commence le livre troisième des miracles de sainte Foy, vierge et martyre.

I.

De l'épouse d'un gentilhomme qui fut arrachée à la mort.

C'est par une opération de l'Esprit-Saint que les merveilles les plus étonnantes et les miracles les plus bienfaisants ne cessent d'éclater aux tombeaux des saints et que l'illustre vierge et glorieuse martyre de Jésus-Christ, brillant dans l'immensité du monde entier par l'éclat de ses prodiges, comme on l'a vu clairement dans les livres précédents, écrits par Bernard, parcourait toutes les régions de l'univers et ne

refusait à personne sa faveur et ses bienfaits. Nul de ceux qui étaient dans l'épreuve n'a été privé de son assistance quand il l'a invoquée avec l'ardeur de la foi et la confiance de l'amour. Mais à quoi bon tant de discours ? Ne tardons pas davantage à entrer dans le récit des faits réduits à leurs traits principaux.

Dans le pays de Normandie vivait, à cette époque, un chevalier des plus illustres par la noblesse de sa lignée et des plus puissants par l'élévation de sa dignité : Roger était son nom. Sa noble épouse, appelée Goteline, atteinte d'une maladie très grave, se trouvait déjà aux portes de la mort. Par l'ordre du grand prince Richard (1), les principaux seigneurs, plongés dans la douleur, se rassemblèrent autour de la mourante qui était comme le chef de toute la noblesse, et, ayant reconnu sur son visage, par un examen attentif, tous les signes d'une mort certaine, ne songeaient qu'à s'entretenir de l'ordre de ses obsèques. Tout espoir de retour à la vie étant perdu, un évêque, inspiré sans doute d'en haut, tint le discours suivant au chevalier Roger :

« La renommée nous a appris naguère que, dans la province d'Aquitaine, une grande sainte, vierge et martyre, nommée Foy, s'illustre par les prodiges les plus éclatants et les plus inouïs. Si vous consentez à vouer votre épouse au pouvoir bienfaisant de cette sainte, j'ai la confiance qu'elle l'arrachera aux étreintes de la mort et vous la rendra entièrement guérie et pleine de santé. »

Le chevalier, dans l'ardeur de son désir de la guérison, s'empressa de déposer un gage entre les mains du prélat, voua son épouse à la sainte martyre et s'engagea à conduire la dame à son sanctuaire, si elle recouvrait la santé, et à y offrir de riches présents. Quelques moments après, la dame pousse un profond soupir, comme si elle sortait d'un long sommeil léthargique, ouvre les yeux et promène ses regards interrogateurs autour d'elle, en les portant attentivement sur tous les visages. Enfin elle demande quelle est la cause de ce rassemblement des seigneurs auprès d'elle; puis, sentant la chaleur circuler peu à peu dans ses membres que la mort avait glacés tout à l'heure, elle les met en mouvement et recouvre pleinement la santé, par la puissante intervention de la sainte martyre. Mais, comme un grand nombre de personnes, victimes des violences de son mari et exilées de son territoire, traînaient sa mort, elle craignit de s'exposer à leurs embûches et ne put se rendre au tombeau de sainte Foy. Elle se contenta d'élever une église en l'honneur de la sainte; elle laissa ainsi aux siècles futurs un monument qui glorifiera éternellement la mémoire auguste de l'admirable guérisseuse.

II.

D'un pèlerin qui fut arraché à un horrible gouffre.

Voici un autre prodige inouï, opéré vers la même époque, dans des circons-

(1) Probablement Richard II, dit le Bon, duc de Normandie (996-1027). Roger et son épouse Goteline sont vraisemblablement Roger I^{er} de Tosny et sa femme Godehilde. Cette dernière, après avoir eu plusieurs enfants de Roger, épousa en secondes noces le comte d'Evreux (Cf. *Gall. christ.* XI, instr. col. 130). Roger s'était rendu, l'an 1034, en Espagne, au secours du roi d'Aragon. A son retour, il avait construit l'abbaye de Châtillon. L'église que fit construire Goteline après sa guérison était sans doute celle de Conches, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Evreux, Eure; la ville naissante semble avoir emprunté son nom à Conques, *Conchae*. Reconstituée au xv^e siècle, l'église de Conches est encore sous le vocable de sainte Foy. (Cf. D^r Semelaigne, *Essai sur l'hist. de Conches*. — A. Bouillet, *L'église Sainte-Foy de Conches et ses vitraux*.)

tances effrayantes. Il nous paraîtrait absolument incroyable, si nous ne savions que rien n'est impossible à Dieu.

Des pèlerins de la province qui porte de toute antiquité le nom d'*Interclusana*, se rendant au tombeau de la sainte martyre, passaient par un lieu nommé vulgairement Saban (1), à deux milles de la ville d'Albi. Là, à travers un chaos de rochers qui enserrent son cours, la rivière mugissante se précipite avec un bruit horrible dans un gouffre épouvantable, d'où ses ondes écumantes rejouissent dans les airs en tourbillonnant violemment. L'épaisse vapeur qui s'élève, le fracas dont les oreilles sont terrifiées, tout fait croire que cet abîme est un soupirail de l'enfer. C'est dans ce gouffre, dit-on, que saint Salvi, évêque d'Albi, précipita jadis les esprits infernaux qu'il avait chassés de la ville et qui, ayant fixé leur demeure en ce lieu maudit, y soulèvent, de ces bas-fonds jusqu'au plus haut des airs, cette sombre nuée. L'approche de ce précipice est inaccessible au pied du voyageur ; l'œil ne peut même en mesurer la profondeur. Sur une dent de rocher, au point le plus resserré de la rivière, on a cependant jeté une passerelle, consistant en une claie de branchages ; les voyageurs la franchissent à la hâte avec effroi.

Nos pèlerins, au retour de leur voyage, étant arrivés en ce lieu, avaient déjà traversé sans accident le précipice, lorsque l'âne de l'un d'eux, passant le dernier, enfonça son pied jusqu'au jarret dans l'un des intervalles du treillis et se renversa sur la passerelle, courant un danger imminent. Aussitôt son maître accourut pour le dégager. Au même moment, l'animal, par un suprême effort, parvint à retirer son pied ; mais, dans la violence de ce mouvement, il heurta son maître à la poitrine et le précipita dans l'abîme. L'infortuné, entraîné par le tourbillon, disparut en un moment dans les profondeurs du gouffre, et y resta englouti près d'une heure. Pendant ce temps, tous ses compagnons, auxquels s'étaient joints les marchands qui faisaient le commerce dans ce lieu de passage, étaient descendus sur les deux rives et les exploraient avec anxiété, reprochant hautement à sainte Foy d'avoir laissé périr cet infortuné au retour même du voyage qu'il avait entrepris à son sanctuaire, et guettant le moment où le cadavre broyé remonterait à la surface des flots. La rivière, au sortir du gouffre de la cascade, se calme, élargit ses bords et reprend un cours tranquille. C'est là, sur les deux rives, que la troupe nombreuse interrogeait l'abîme, lorsque l'un des assistants, dirigeant ses regards au milieu des vagues bouillonnantes, aperçoit sur la surface de l'onde une tête qu'il prend pour un oiseau aquatique voguant sur l'eau. Il montre du doigt cet objet à ses compagnons. Le courant ayant entraîné cette épave près du rivage, l'un des pèlerins tend une perche que le noyé, car c'était lui, s'empresse de saisir ; celui-ci échappe ainsi sain et sauf à ce terrible accident sans en éprouver le moindre mal. Son escarcelle elle-même, dont la courroie s'était nouée à son bras droit, s'était conservée intacte, par une protection divine. A cette vue, tous les assistants, répandant des larmes de joie, font éclater des acclamations en l'honneur de cette merveille divine, et célèbrent par les louanges les plus magnifiques la puissance sans bornes de sainte Foy dont la main bienfaisante, comme ils se plaisent à l'affirmer hautement, vient d'arracher une victime au gouffre et à la mort.

(1) *Sabanum*, Saut-du-Sabot, ou plutôt Saut de Sabo, lieu du département du Tarn, à 5 kilom. environ d'Albi, sur le territoire de la commune de St-Juéry. A cet endroit, une des trois branches que forme le Tarn se rétrécit tout à coup et tombe en haute cascade. (Bastie, *Descript. du départ. du Tarn.*)

III

D'un soldat dont l'œil, transpercé par un voleur, fut guéri par sainte Foy.

Peu de temps après et tout récemment, des voleurs s'étant introduits furtivement dans un château de l'Auvergne qui porte le nom de Châteauneuf (1), enlevèrent des chevaux et les emmenèrent. Malgré l'heure avancée, la sentinelle du sommet de la tour s'en étant aperçue, poussa des cris d'alarme, réveilla les soldats du château et ceux du dehors et leur dénonça le vol qui se commettait. Tandis que les bandits, à la faveur de l'obscurité de la nuit, se sauvaient précipitamment, l'un d'eux se retournant subitement, dirigea au hasard dans les ténèbres la lance qu'il tenait à la main, dans l'intention de frapper à l'improviste ceux qui le poursuivaient. Or l'un des plus jeunes de ces derniers, nommé Bernard, du château de Valeilles (2), monté sur un coursier des plus rapides, se précipitait à travers les ténèbres sur les pas des voleurs, guidé par le son des sabots des chevaux ; il les serra de près, lorsqu'il tomba de tout son élan sur la pointe de la lance qu'il ne voyait pas. Le coup fut si violent que le fer, après avoir transpercé la prunelle de l'œil, ressortit derrière l'oreille. Ses compagnons arrivent après lui, le relèvent grièvement blessé et baignant dans son sang, et le portent dans son lit. Sa blessure s'envenima de jour en jour, sa tête enfla prodigieusement ; les humeurs emprisonnées lui causèrent des souffrances intolérables ; la mort devint imminente.

Son maître, le seigneur du château, venait le visiter et le consoler. Or, un jour, dans le cours de son entretien, il lui persuada d'offrir à sainte Foy l'anneau d'or qu'il portait au doigt, à l'intention d'obtenir la guérison de sa blessure, ou bien le secours de la miséricorde divine pour le salut de son âme. Le malade, docile à ce conseil, s'engagea en outre, si elle lui rendait la santé, à lui apporter en présent une pièce d'or désignée vulgairement sous le nom de *mancon* (3). Ce vœu fut aussitôt suivi de la bienfaisante et merveilleuse intervention de sainte Foy. Une abondance d'humeurs corrompues et infectes jaillit de la blessure, jusqu'à complet épuisement ; et la tête, par l'intervention divine, revint à son état normal. En peu de temps le jeune homme se trouva si bien guéri qu'il ne conserva de sa plaie qu'une légère cicatrice visible à tous les regards ; c'était comme un souvenir du prodige opéré par la puissance de la sainte à la suite du vœu formulé pour la guérison d'une si horrible blessure.

IV.

D'un jeune homme qui fut délivré de ses entraves et de sa chaîne.

Voici un miracle opéré vers la même époque ; nous en avons été témoins et il a excité notre plus vive admiration.

Un jeune homme nommé Hugues, habitant de Conques, issu d'une famille de

(1) Châteauneuf, *Castellum novum*, près Malet, commune de Sarrus, canton de Chaudesaigues, Cantal ; château aujourd'hui détruit.

(2) *Castellum Vallilicis*, Valeilles, commune de Neuvéglise en Planèze, canton de St-Flour, Cantal. Dans le Cartulaire de Conques (n° 441) il porte le nom de *Vallelas*.

(3) Le *mancon* (*Manco* ou *Mancusa*) était une monnaie d'or en usage dans l'Europe occidentale, au moyen âge. — Cf. Du Cange.

ce bourg et fils du noble et puissant Siger (1), fut fait prisonnier par ses ennemis, conduit dans un autre château et enfermé dans un ténébreux réduit, où il fut soumis à la faim et aux privations, et chargé d'énormes chaînes. Son cou était comprimé par un fort collier de fer, ses jambes étaient retenues par de lourdes entraves. De si cruelles tortures devaient promptement amener sa mort. Derrière lui se trouvait un tonneau dans l'intérieur duquel était rivée la chaîne de fer ; il était impossible au prisonnier de se dégager. Poussé à bout par de si cruels tourments, l'infortuné ne cessait d'implorer l'assistance de sainte Foy, au milieu de cette torture intolérable. Une nuit qu'il s'était endormi de lassitude, il lui semblait égrener des raisins et les manger, tandis que ses fers gisaient à terre. Jadis l'échanson de Pharaon, abattu par la rigueur de sa prison, eut un pareil songe qui, expliqué par Joseph, lui apporta la consolation (2). Notre prisonnier, lui aussi, après avoir invoqué sans relâche la divine miséricorde, par les mérites de sainte Foy, ne tarda pas à recevoir la grâce de la délivrance. La nuit suivante, la bienfaitrice sainte lui apparut en songe et le pressa de s'enfuir :

« Levez-vous promptement, lui dit-elle, et sauvez-vous d'ici. »

Il se réveille alors et, persuadé de la réalité de sa vision, il étend les mains autour de lui, et cherche une pierre ou quelque autre objet pour dégager les cercles du tonneau. Il trouve un caillou et un de ces pieux de bois que les paysans appellent un échalas. Au moyen de ces objets, il parvient à détacher, à coups répétés, les cercles du vaisseau qui servait de réservoir à grain, à l'exception du dernier qui entourait la base. Le tonneau était encore debout ; mais il fut facile au prisonnier d'en retirer la douve à laquelle était rivé son collier. Puis, au moyen du même échalas, il creusa, sous la porte de sa prison, une ouverture, comme une chatière, par laquelle il s'échappa. Avec les mêmes outils, il détacha les serrures du cachot et les emporta dans sa fuite. Lorsqu'il se vit en sûreté, loin du château, il brisa, au moyen d'une pierre, l'une de ses entraves et la fixa à sa ceinture ; l'autre demeura attachée à sa jambe ; puis, chargé de ce fardeau, il accéléra sa marche. Ayant rencontré un enfant sur son chemin, il le persuada, par ses douces paroles et ses promesses, de se charger de la pièce de bois, à laquelle était fixé le collier, et de marcher à ses côtés. Et il reprit vivement son chemin vers sa maison. Plus loin, se voyant à l'abri de toute poursuite, il rompt la lourde planche et augmente la vitesse de son pas. Enfin, pleinement rassuré, il brise avec un marteau son collier et aussi l'autre entrave et s'empresse de venir, sous nos yeux, déposer le trophée de sa merveilleuse délivrance aux pieds de sa sainte bienfaitrice, qui l'avait exaucé avec tant de bonté et qui l'avait arraché à la captivité par ses avertissements et son secours.

V.

D'un semblable miracle opéré en faveur d'un chevalier.

Vers le même temps, sainte Foy opéra un prodige aussi surprenant. En voici la relation, aussi concise que les précédentes, mais avec les développements nécessaires à sa parfaite intelligence.

(1) Siger était seigneur du château de Conques. Voir au chap. XVII du même livre, sa fin misérable.

(2) Gen. XL.

Dans le château de Conques (1) vivait un chevalier, nommé Bernard, homme recommandable en tout point, sauf en un seul où il a succombé aux pièges du démon et s'est rendu absolument odieux. Il avait un neveu, nommé Deusdet, auquel il avait voué une haine implacable, comme à son plus mortel ennemi, par convoitise pour son patrimoine qu'il se proposait d'usurper. L'ayant rencontré un jour, il se saisit de lui et, l'ayant fait prisonnier en trahissant sa confiance, il l'amena avec lui, le jeta dans un noir cachot souterrain, situé sous une tour, et le chargea de fers aux jambes et aux mains. L'infortuné, dénué de tout secours, ne cessait d'implorer avec larmes l'assistance de sainte Foy, et mettait toute sa confiance en son intercession. Son oncle dénaturé, redoutant son évasion, avait pris les précautions les plus minutieuses. Il avait enlevé du cachot toutes les pierres, toutes les pièces de bois qui s'y trouvaient ; il avait enfermé le cou du prisonnier dans un collier de fer dont la chaîne, passant dans une étroite ouverture de la muraille, était très solidement scellée au dehors. Il négligea cependant d'emporter et laissa dans la prison une perche qui atteignait jusqu'au plancher supérieur de la tour. Mais c'est assez de préliminaires.

Une nuit, le prisonnier sommeillait légèrement, lorsqu'il voit apparaître une jeune vierge d'une beauté à laquelle rien sur terre ne peut être comparé. Elle l'appelle plusieurs fois par son nom :

« Pourquoi dors-tu ? lui dit-elle.

— Madame, qui êtes-vous ?

— Je suis sainte Foy. Vaincue par tes instances et touchée de tes maux, je viens t'engager à t'évader de cette prison et te presser de fuir en toute hâte. »

A ces mots, elle s'élève vers le ciel. Le prisonnier s'éveille aussitôt, étend la main sur le sol, et trouve un caillou placé là par une intervention surnaturelle. Au moyen de ce caillou, il brise aisément la chaîne de son collier, qui était rivée au delà de la muraille ; mais, craignant de faire trop de bruit, il ne brise pas ses entraves et les garde intactes. Puis, par un suprême effort, il grimpe jusqu'au sommet de la perche. Là il arrive devant l'ouverture qui servait d'issue aussi bien pour entrer que pour sortir ; mais il y trouve des geôliers couchés sur le seuil ; il les écarte aussitôt, non sans danger, puis il passe au milieu d'eux et se hâte de prendre la fuite.

Pendant l'aube du jour commençait à poindre et permettait déjà de distinguer les objets. Le fugitif, n'osant encore rentrer au monastère de Conques, se dirige vers le sommet de la montagne, et ayant rencontré un paysan, il lui emprunte une hache, brise l'une de ses entraves, rattache l'autre à sa ceinture, comme il l'a raconté depuis en plaisantant, et monté sur un cheval, court en toute vitesse se réfugier au château qui porte le nom de Belfort (2). Là il brise l'autre entrave, qu'il envoie à sainte Foy et arrive lui-même bientôt après, rendant à Dieu et à la sainte les plus vives actions de grâces, et racontant à tous les assistants l'histoire de sa captivité et de sa délivrance.

(1) Voyez plus loin, chap. XVII.

(2) *Bellofortis*. Le château de ce nom a disparu ; il a fait place à un hameau du même nom (commune d'Almon, canton de Decazeville ; arrondissement de Villefranche, Aveyron). (Cf. *Cartul.* n° 240.) Le château de Belfort donna son nom à la maison de Belfort ou Beaufort-de-Saint-André (H. de Barrau, *Docum. généalog.*, III, p. 157). Il était à environ 9 kilomètres à l'ouest de Conques.

VI.

D'un aveugle à qui la vue fut rendue.

La Normandie a été le théâtre du miracle suivant, qui mérite de trouver place dans ce recueil.

Un homme d'un âge mûr, gardant des chevaux, passait la nuit en plein air dans la campagne. Or, accablé de lassitude, il se laissa surprendre par le sommeil et s'endormit profondément. A son réveil, il ouvrit les yeux pour regarder l'endroit où paissaient ses chevaux, mais il ne put rien voir. Il se trouva plongé dans les ténèbres ; pendant son sommeil, il avait perdu la vue ; il était aveugle. Aussitôt il appela à son secours et se rendit à tâtons à sa maison. Il était dans cet état d'affliction, quand il lui vint à la pensée d'entreprendre divers pèlerinages afin d'obtenir, par l'intercession des saints, le recouvrement de la vue. Il commence par se rendre à Rome. Là, après avoir prié avec ferveur, accablé de fatigue, il se livra au sommeil. Il entendit en songe une voix qui l'avertissait de revenir dans sa patrie et de se rendre au pèlerinage de Sainte-Foy, car c'est en ce lieu qu'il devait recouvrer la vue. Il ne fit aucun cas de cette vision ; il ne connaissait pas d'ailleurs le lieu qui lui était indiqué ; il rentra donc dans son pays et, n'ayant éprouvé aucune amélioration, il demeura encore aveugle pendant deux ans.

Enfin il se ravisa et entreprit le pèlerinage de Sainte-Foy, conduit par son jeune fils. Prosterné sur le pavé de la basilique, il adressa à la sainte de longues et ferventes prières, lui confiant tout le sujet de ses inquiétudes ; puis, ayant terminé ses oraisons, il se retira à l'écart, et s'y livra au sommeil. O merveille ! il lui semble, dans une vision, que deux oiseaux d'une merveilleuse beauté volent vers lui, piquent dans ses yeux deux flambeaux ardents et reprennent leur vol léger dans les airs. Saisi de frayeur, il s'éveille, appelle l'enfant et se fait de nouveau conduire devant l'autel de la sainte. Là il se prosterne entièrement dans la poussière, redouble ses prières et demande instamment que la vue lui soit rendue. Peu après, il se relève ; mais, saisi d'une violente douleur aux tempes et au cerveau, il est obligé, pour se tenir debout, de s'appuyer sur l'épaule d'un paysan qui se trouvait près de lui. Bientôt un flot de sang jaillit de ses deux yeux et inonde entièrement sa barbe et ses vêtements. Au bout d'un moment, il commence à percevoir quelque lumière ; il lève aussitôt les yeux, distingue de plus en plus nettement les objets qui l'entourent et les désigne du doigt. Plein de joie et de reconnaissance, il prolongea son séjour à Conques pour faire constater le miracle. Enfin il reprit joyeusement le chemin de son pays, conduit par ses propres yeux auxquels sainte Foy avait rendu miraculeusement la lumière.

VII.

D'un chevalier, auquel sainte Foy rendit la chevelure qu'il avait perdue.

Tandis que nous sommes appliqué à raconter des miracles si prodigieux et presque incroyables, à la gloire de notre illustre sainte, d'autres plus dignes encore d'occuper la renommée surgissent de toutes parts et nous obligent d'interrompre notre relation et de la laisser inachevée. Si donc nous n'abrégeons leur récit, notre vie entière n'y suffira pas et nous ne finirons jamais. Nous n'ignorons pas que l'œuvre

entreprise par nous, en ce moment, est comme infinie. Mais, tant que la vie et les forces ne nous manqueront pas, nous ne nous lasserons jamais de recueillir les éclatants miracles opérés tous les jours par l'illustre vierge, et de confier au parchemin ces monuments de sa gloire impérissable. Ses louanges ne s'éloigneront jamais de nos lèvres ; si la lenteur et l'infériorité de notre esprit sont capables de les affaiblir, elles n'en recevront néanmoins aucun préjudice, car lors même que notre langue deviendrait muette, notre pensée ne cesserait pas un seul instant de les célébrer. C'est que nous avons la confiance que ses mérites nous obtiendront de passer du côté gauche au côté droit du souverain Juge et d'être transformés de boucs impurs en innocents agneaux à la robe immaculée. Animé toujours par l'espoir de cette récompense, nous repoussons toute inspiration de la lâcheté et nous ne laisserons jamais tomber dans l'oubli, par notre inaction, les merveilles que nous avons eu le bonheur de contempler de nos yeux. Pour commencer d'acquitter notre dette, consignons sur cette page le récit d'un miracle que Dieu lui-même a opéré, dans sa toute-puissance, par les mérites de la sainte martyre.

Un brillant chevalier, nommé Bernard, originaire de Granson, en Auvergne (1), fut atteint d'une grave maladie, à son retour du pèlerinage de Rome. Il guérit, mais il perdit tout l'ornement de sa chevelure, comme une forêt touffue qui se dépouille de sa couronne de feuillage, vers les ides de septembre. Il fut si humilié de cette infirmité, qu'il renonça au métier des armes et aux réunions joyeuses des seigneurs ses pareils et, comme un enfant, il ne se plaisait que dans la compagnie de sa mère. Pour comble d'infortune, les seigneurs voisins, oubliant l'amitié qui les avait unis à lui, faisaient impunément, sans même être inquiétés, invasion de tous côtés sur ses terres. Tant de peines aigrèrent son esprit et le jetèrent dans un tel trouble que sa raison commençait à en être ébranlée : la mort lui semblait moins dure qu'une telle vie.

Une nuit, après avoir repassé dans son esprit tous ses chagrins, il avait enfin cédé au sommeil, qui lui procurait l'oubli de tous les maux, lorsqu'un vieillard de haute taille et de l'aspect le plus vénérable et le plus bienveillant lui apparut et lui dit :

« Pourquoi es-tu si triste et si abattu ? Cesse de craindre et de te désoler ; si tu veux suivre mes avis, tu recouvreras tous les avantages de ta personne, dont tu déplores la perte. Empresse-toi d'aller en pèlerinage au sanctuaire de sainte Foy ; c'est elle qui te rendra l'ornement de ta jeunesse. »

Le chevalier, tombé dans l'abîme du désespoir, traita ce conseil de folie et répondit que sainte Foy était impuissante à lui rendre la parure de sa tête, tombée déjà depuis sept ans. Quand le jour fut venu, il raconta sa vision à sa mère qui était très âgée ; celle-ci la traita d'absurde rêverie. La nuit suivante, le même vieillard apparut de nouveau en songe au chevalier et lui renouvela le même avis en y ajoutant les instances les plus pressantes. Celui-ci ne fit pas plus de cas de cet avertissement que du premier. La troisième nuit, la glorieuse vierge Foy lui apparut elle-même, et, après lui avoir rappelé les avis du vieillard son messager :

« Ne diffère plus, ajouta-t-elle, entreprends le pèlerinage de Conques. Recom-

(1) Granson, *oppidum Gravissonis*, plus exactement *Granssonis*, lieu détruit, commune de Faverolles, canton de Ruynes, arrondissement de Saint-Flour (Cantal). Il est appelé *Granson* dans une charte du XI^e siècle, du cartulaire de Saint-Flour. Il y eut longtemps une chapelle. En langue vulgaire : *Gransoua*.

mande à l'abbé Gerbert (1) de ma part de célébrer le divin sacrifice en mon honneur, devant le monument où reposent mes reliques, et tiens-toi debout à sa gauche, jusqu'à la fin de l'Évangile. Après l'offertoire, recueille l'eau qui aura servi à laver les mains de l'abbé, laves-en ta tête et passe au côté droit de l'autel. »

Le chevalier, éveillé dès l'aube, se leva aussitôt et s'empressa de raconter sa nouvelle vision à sa mère. Celle-ci, devenue déjà plus croyante, y ajouta foi et, ayant pris tout ce qui était nécessaire pour le voyage, se rendit avec son fils au monastère de Conques. Ils firent connaître à l'abbé tous les détails de la vision et les avis qu'il avait reçus. Celui-ci, avec l'humilité qui convient à des pères si parfaits, protesta qu'il était indigne du ministère qu'on lui demandait. Mais, vaincu par leurs pressantes instances, il accomplit avec piété et charité les prescriptions de la sainte. La nuit suivante, le chevalier veillait et priait aux pieds de sainte Foy, lorsqu'un tendre duvet, semblable à celui des enfants nouveau-nés, apparut sur la surface de sa tête chauve. Le matin, il reprit le chemin de son pays. Or, dans le trajet, le sommet de sa tête se colora d'une teinte rosée, comme si le sang en eût coulé. Arrivé à sa maison, il rasa ce léger duvet, auquel succédèrent d'autres cheveux plus forts et plus épais ; peu à peu le chevalier, grâce à l'intervention de notre sainte, recouvra l'ornement de sa chevelure et la dignité de sa noble condition.

VIII.

Résurrection d'un jeune homme.

Nous venions de terminer le récit succinct que l'on vient de lire, nous avons hâte de passer à d'autres, et voilà que survient un autre miracle à peine croyable. De crainte que la mémoire n'en périsse, si nous le négligeons, nous allons de suite le confier à ces pages.

Dans la région qui porte vulgairement le nom d'*Ultraclausana* (2), deux époux, engagés depuis longtemps dans les liens du mariage, se voyaient affligés de stérilité. D'un commun accord, ils entreprirent le pèlerinage de sainte Foy et offrirent leurs vœux à l'illustre martyre. A peine étaient-ils de retour que l'épouse se sentit exaucée et, après le terme ordinaire, elle eut un fils. Or l'enfant, ayant à peine vécu trois lustres (3), fut ravi à l'affection de ses parents par une mort prématurée. Ceux-ci, mis au comble de la désolation par un deuil si cruel, ne cessaient d'adresser leurs plaintes mêlées de larmes amères à sainte Foy, et la suppliaient de leur rendre l'enfant qu'ils avaient perdu.

« Glorieuse sainte, s'écriaient-ils, pourquoi nous avoir jadis remplis de joie par votre bienfaisance, puisque vous saviez à l'avance que la perte de ce bienfait, trop tôt ravi, devait nous plonger dans une désolation plus profonde ? Il était à vous celui que nous pleurons. Pour l'obtenir, nous avons visité votre sanctuaire ; prosternés dans la poussière au pied de votre autel, nous avons eu le bonheur de

(1) Il s'agit sans doute de Girbert, associé comme abbé *secundum regulam* au gouvernement de Bégon II (Cf. *sup.* 1. II, c. V) et que la Chronique fait mourir au cours d'un pèlerinage à Jérusalem. Il est mentionné par le Cartulaire, de l'an 996 à l'an 1004. (*Cartul., Introd.*, p. XIII. — N° 125). Le fait raconté ici se serait donc passé dans les premières années du XI^e siècle ou à la fin du X^e.

(2) Cf. chap. II de ce livre.

(3) Quinze ans.

voir notre prière exaucée, et Dieu, ô tendre mère, avait comblé nos vœux par votre intercession. A quoi nous a servi, ô bienheureuse et glorieuse mère, d'obtenir cette faveur, puisque nous sommes réduits à en pleurer la perte ? O vierge bénie du Christ, nous implorons votre pitié si secourable ; rendez à la vie, rendez à ses parents cet enfant, don de votre main qui avait fécondé notre union. Vous avez le pouvoir de nous rendre ce que vous aviez su nous donner et que la nature nous avait refusé. Comme le premier, ce second prodige fera éclater votre souveraine puissance et l'efficacité des mérites de votre martyr.»

Telles étaient, entre bien d'autres, les plaintes et les prières que les parents éplorés, inconsolables, versaient sur le cercueil de leur fils perdu sans retour. Ils tenaient étroitement embrassé ce corps sans vie et éclataient en sanglots. Déjà les porteurs venaient enlever le cercueil et se dirigeaient vers l'église pour la sépulture. Alors les infortunés parents implorèrent à grands cris sainte Foy avec des accents qui fendent le cœur des assistants, et d'une voix entrecoupée par les sanglots, suppliaient la sainte de leur rendre celui qu'elle leur a donné et qu'ils ont perdu. Au milieu de ces cris lamentables, tout à coup le jeune homme lève la tête, du fond du cercueil, s'efforce d'écarter le suaire qui couvre son visage, et s'étonne du tumulte qui se produit autour de lui. La mère, qui se tenait toujours penchée sur le cercueil, sentant son fils revenir à la vie, dégage vivement le visage et les mains du ressuscité et, dans l'ivresse du bonheur, mêle les larmes de la joie à celles de la désolation dont son visage était encore inondé.

A ce spectacle, la troupe des assistants demeure interdite et comme glacée par la surprise ; une profonde stupeur les paralyse dans l'immobilité. Enfin, quand le ressuscité eut secoué la torpeur de la mort, ses parents lui demandèrent si son âme, réellement séparée de son corps, s'était envolée dans un autre monde, ou si, seulement plongée dans un sommeil léthargique, elle n'avait cessé d'habiter son corps paralysé. Il répondit qu'il avait véritablement quitté ce monde et que son âme avait été conduite dans un lieu de ténèbres. Sainte Foy l'en avait tirée par sa puissance et l'avait réunie de nouveau à son corps pour reprendre le cours de sa vie terrestre. Ce qui rend le témoignage des parents encore plus certain en faveur de ce prodige si extraordinaire, c'est que ceux-ci amenèrent ce nouveau Virbius (1) au tombeau de sainte Foy, pour qu'il racontât lui-même tous les détails du miracle. Là, devant les habitants accourus de tout le voisinage, il fit le récit de ce prodige, qui nous jeta dans l'admiration et qui nous arracha d'abondantes larmes de joie.

Ce miracle en rappelle un autre semblable qui fut opéré par le saint prophète Elisée sur un enfant mort (2). Il y a cette différence que la mère de notre ressuscité avait obtenu ce fils par ses ardentes supplications adressées à la sainte martyre, tandis que l'autre, n'étant plus d'âge à espérer de postérité, prenait la promesse du prophète pour une raillerie. Mais, à la réserve de cette différence dans la manière dont la même grâce fut accordée aux deux mères, toutes deux ne tardèrent pas à gémir sur la perte de ce don, puis, pressées par la même douleur, à se prosterner pareillement en suppliantes au pied de leurs bienfaiteurs, en leur redemandant avec instances leur trésor perdu ; toutes deux devinrent de plus en plus pressantes dans leurs sollicitations et poursuivirent de leur importunité leurs protecteurs auprès de Dieu. Le saint prophète, encore vivant, obtint par ses mérites la

(1) Nom sous lequel les Latins honoraient Hippolyte rappelé à la vie.

(2) Lib. IV Reg, IV, 35.

résurrection de l'enfant ; notre glorieuse vierge et martyre était déjà sortie de ce monde et associée au chœur des anges, quand elle opéra le même prodige ; car la sainteté de sa vie et les labeurs de son martyre lui ont mérité d'échanger cette vie pour la gloire du ciel. C'est pourquoi nous voyons tous les jours, à son tombeau, les esprits immondes tourmentés dans les corps des possédés, torturés et frappés d'invisibles fléaux par son intervention et enfin chassés et obligés de lui demander à grands cris qu'elle cesse de leur infliger tant de supplices. Ils n'agissent pas tous de la même manière : les uns jettent des cris humains, d'autres rugissent comme des lions ou grognent comme des pourceaux ; d'autres sifflent comme des serpents, et tous, ne pouvant résister à la puissance accordée à la sainte par le Seigneur, abandonnent les corps des possédés et prennent la fuite.

Nous avons raconté comment notre jeune homme, avant sa résurrection, avait été plongé dans le ténébreux abîme. Quelques-uns peut-être opposeront des difficultés à ce récit. Comment croire, diront-ils, qu'un enfant à peine parvenu à son adolescence, et ne s'étant jamais rendu coupable, d'après le témoignage de ses voisins, ni d'homicide ni d'aucune faute grave, ait pu être condamné à un châtement aussi sévère ? Les considérations suivantes fourniront une réponse satisfaisante à ces doutes. Parmi les diverses périodes qui se succèdent dans la vie humaine, depuis la première enfance jusqu'à la dernière vieillesse, il en est deux plus paisibles que les autres : ce sont les deux extrêmes ; les vices de la nature y sont moins impétueux. Mais, entre ces deux périodes, l'homme est plus ardent et plus facile à la séduction de toutes les voluptés. C'est pourquoi le droit romain affranchissait l'enfant de la tutelle à l'âge de quatorze ans, et émancipait la jeune fille, plus précoce, à l'âge de douze ans.

D'après ces données, notre jeune homme, étant adolescent, aurait bien pu être déjà entamé par la contagion du vice. Son âme, destinée au bonheur du ciel, aurait dû auparavant expier ses souillures. Car ce séjour divin n'admet ni tache, ni flétrissure, ni imperfection quelconque. Son roi Jésus-Christ y rayonne de l'éclat de la sainteté, de la pureté, de l'innocence, de la gloire ; ses hôtes doivent pareillement briller de l'auréole de la sainteté pour être dignes d'y habiter. Eloigné de ce lieu de délices par les souillures de son âme, le client de notre sainte a été rappelé à cette vie par sa puissante patronne, afin d'apprendre, par cette leçon mémorable, à éviter avec soin de retomber dans le séjour des tourments et à tendre de toutes ses forces à la céleste patrie par la pratique des bonnes œuvres, de peur d'être de nouveau victime de la rigueur des jugements de Dieu. S'il y a échappé une fois par l'intervention de l'illustre sainte, c'est afin qu'il se rende digne, quand la mort le frappera de nouveau, d'être reçu dans l'éternelle gloire.

IX.

De celui qui, confiant en la protection de sainte Foy, faisait passer ses enfants à travers les flammes.

Le fait dont nous allons retracer le récit a été maintes fois raconté par bon nombre de nos frères ; nous y ajoutons une croyance aussi absolue qu'aux divines Écritures.

Dans le Périgord, vivait un chevalier d'illustre naissance, nommé Hélié, sei-

gneur du château de Montagrier (1). Il était marié, mais il voyait avec douleur son union frappée de stérilité. Ayant entrepris le pèlerinage de sainte Foy, il obtint la faveur tant désirée d'être père ; Dieu lui donna même deux enfants. Il les chérissait d'un amour extrême et il les appelait, non ses fils, mais les enfants de sainte Foy. Pour donner une preuve manifeste de la faveur à laquelle il devait leur naissance, il faisait allumer un grand feu au milieu de la cour, devant les assistants qui tentaient en vain de le détourner de son dessein, et ordonnait à ses enfants de passer nu-pieds et nu-jambes à travers les flammes. Ceux-ci obéissaient et se précipitaient avec empressement dans le feu. Chose merveilleuse ! ils passaient et repassaient sans éprouver le moindre mal.

Il résolut d'amener ses enfants à la glorieuse martyre, leur mère spirituelle. Or la saison était si rigoureuse, que toutes les rivières étaient fortement débordées et que la tourmente était déchaînée dans toute sa violence. Son épouse et tous les membres de la famille le pressaient de remettre son pèlerinage à un temps plus favorable. Il résista à leurs instances, n'éprouvant aucune crainte pour son voyage. Il ne redoutait disait-il, aucun naufrage avec les enfants de la sainte, et il se promettait, en leur compagnie, de braver la furie des flots sur une frêle nacelle. Il exécuta en effet ce dessein, se rendit à la basilique de la sainte, voua et consacra ses enfants à leur mère spirituelle, et raconta à leur sujet mille choses merveilleuses aux frères de notre sainte congrégation. Après avoir célébré les pieuses solennités, il s'en retourna plein de joie et sans éprouver d'accident dans son pays.

X.

De celui qui attaqua un moine de sainte Foy.

Le fait que nous allons raconter brièvement a eu pour théâtre le territoire de l'Auvergne. Le château d'Aurouze (2), comme beaucoup d'entre vous le savent, n'est séparé que par une courte plaine du petit village appelé vulgairement Molompise, qui appartient à sainte Foy. Le seigneur de ce château, appelé Robert, irrité contre le moine gardien de cette terre, vint l'attaquer dans l'intention de le mettre à mort. Mais les paysans et les serviteurs de sainte Foy lui résistèrent vigoureusement et le mirent en fuite avec sa troupe. Cette honteuse défaite mit le comble à sa fureur ; il profita de la nuit pour tendre ses embûches et faire éclater sa vengeance. Sans tarder, suivi de cinq hommes ses complices, il franchit, à la faveur, des ténèbres, les barrières de la maison du moine et fait reculer la barre de clôture de la porte avec la pointe de son épée. Tout à coup il s'arrête sur le seuil, immobile et comme interdit. Ses hommes le pressent d'entrer ; il leur répond qu'il se trouve plongé dans les plus épaisses ténèbres : or la lune brillait dans tout son éclat. Ce bruit de paroles avait réveillé un jeune homme. Celui-ci se lève vivement de sa couche et, sans prendre le temps de s'habiller, il saisit une pique, perce le bouclier de Robert, jette celui-ci dehors, pousse la porte et ferme les serrures.

(1) Montagrier, *Castrum Montagrierium*, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Ribérac, Dordogne ; il ne subsiste du château que quelques ruines. — Cf. Vie de Gourgues, *Diction. topogr. de la Dordogne*, 1873.

(2) Le château d'Aurouze, *castrum Aurosa*, commune de Molompise, canton de Massiac, arrondissement de Saint-Flour, Cantal, est mentionné dans le Cartulaire de Conques (n° 394) dès l'an 1019. — Cf. Dérivière du Châtelet, *Diction. statist. du Cantal*, p. 207.

Le seigneur, sentant ses yeux privés de lumière, ordonne à sa troupe de battre en retraite : tous prennent une fuite précipitée. Arrivés à la petite plaine et redoutant d'être poursuivis par l'ennemi, ils abandonnent leur maître seul et tremblant au milieu des ténèbres et courent se cacher lâchement dans les rochers voisins. Bientôt, n'apercevant aucun ennemi, ils reviennent auprès de leur maître et le trouvent perclus de tous ses membres et la bouche horriblement contractée jusqu'à l'oreille. Ils le couchent sur un drap et le rapportent au château. Le matin, ils viennent à l'église du village et, dissimulant les événements de la nuit, ils implorent humblement la paix et concluent un traité. Cependant le moine était parti précipitamment pour Conques. Ne pouvant donc le trouver, ces hommes, à la vue de leur maître dangereusement malade, se décident à le transporter jusqu'à l'église, pour le vouer à sainte Foy. Durant une semaine entière, ils célèbrent, au pied de son autel, les veilles sacrées, avec des cierges allumés.

La miséricordieuse sainte lui restitue enfin la santé et les forces. Le seigneur fait éclater les plus vives actions de grâces envers sa bienfaitrice, célèbre sa gloire et ses mérites, et trois jours après, accompagné de ses serviteurs, il se rend, nu-pieds, à Conques, auprès de son tombeau. Là il fait connaître aux religieux le motif de son pèlerinage, se réconcilie cordialement avec le moine son voisin, et s'en retourne, le cœur plein d'une douce joie. Désormais il protégea avec amour le fief de sainte Foy, témoigna le plus profond respect à l'église de ce lieu, et la visita fréquemment et avec piété.

XI.

D'un cheval à qui l'œil fut rendu par l'intervention de sainte Foy.

Parmi cette multitude de miracles, il en est un fort singulier que nous allons raconter, mais que nous croyons devoir auparavant justifier des attaques d'une critique ignorante. Nous alléguons, à cet effet, l'exemple et la pratique de nos pères dans la foi. Le grand saint Grégoire, dans ses récits si autorisés et si sincères, raconte le trait suivant de Fortunat (1), évêque de Todi (2), homme d'une sainteté éminente. Un capitaine amena un jour au saint évêque son cheval qui était agité incessamment par une frénésie inexplicable. Le saint calma sa fureur et lui rendit la douceur par l'imposition de la croix. Le maître du cheval, en reconnaissance du miracle, fit présent de sa monture à l'évêque. Celui-ci, pour ne point affliger le donateur, accepta le cheval ; mais, dans sa charité, il voulut l'acheter, bien qu'il n'en eût aucun besoin. C'est ainsi que la divine bonté prend soin de toutes choses, selon cette sentence du psalmiste, digne de remarque : « Seigneur, vous prendrez soin des hommes et des bêtes (3) ». Le récit que nous allons présenter achèvera de démontrer ce que nous venons de dire.

Un gentilhomme du château de Miermont (4), en Auvergne, possédait un cheval

(1) Saint Fortunat, évêque de Todi, vivait au VI^e siècle.

(2) Todi en Italie (antique Ombrie).

(3) Ps. XXXV, 7.

(4) Miermont, *Murmontis castrum*, près d'Espinasse, canton de Saint-Gervais, arrondissement de Riom, Puy-de-Dôme. La carte de Cassini indique cette localité, qui est mentionnée aussi dans le Cartulaire de Conques (n^o 553 et 554).

de grand prix. Un jour qu'il l'avait fait saigner, selon l'usage, il l'attachait par le licol à un poteau au haut duquel étaient fixées des chevilles aiguës, coupées dans de minces branches d'arbre et destinées à suspendre divers objets. Le cheval impatient, dans la vivacité de ses mouvements, ayant levé brusquement la tête, heurte l'un des crochets, qui lui crève l'œil et le lui arrache entièrement. A cette vue, le gentilhomme affligé recueillit l'œil du cheval, qui pendait le long de la mâchoire, et le remplaça doucement dans son orbite. Un rassemblement considérable s'était formé autour de ce spectacle. Docile au conseil qu'on lui donnait de toutes parts, le gentilhomme fit vœu d'offrir à sainte Foy un cierge de la longueur de son cheval; puis il assujettit l'œil crevé au moyen de bandelettes, et reconduisit l'animal dans son écurie. Il était fort triste, car son coursier était une bête d'une vigueur incomparable, et n'avait point d'égal pour la rapidité de sa course. L'intercession de sainte Foy fut un remède d'une vertu merveilleuse. Le jour suivant, l'œil du cheval était aussi sain que si jamais il n'eût éprouvé d'accident. Le gentilhomme raconta ce miracle extraordinaire à une nombreuse assistance devant l'oratoire même de sainte Foy.

XII.

Autre miracle semblable.

Voici un autre miracle tout pareil, et qui mérite de prendre place dans ce recueil. Bon nombre d'entre vous connaissent le château qui porte vulgairement le nom d'Entraygues (1) et qui est situé à un peu plus de huit milles de Conques. Un chevalier de ce château possédait un cheval déjà fort vieux. Comme cet animal était incomparable pour sa docilité et la douceur de son pas, le chevalier l'envoyait à l'abbé, lorsque pour une cause grave on devait porter au loin la statue de la sainte. Un jour, un trait lancé en jouant par un jeune homme, frappa par hasard l'œil du cheval et l'arracha si violemment de l'orbite, que cet œil restait suspendu par un filament le long de la mâchoire de l'animal. Le chevalier, qui était doué d'une tranquillité d'âme admirable, se contenta de sourire à cette vue, et exhala sa douce plainte, disant que cet accident causait plus de préjudice à sainte Foy qu'à lui-même.

« O sainte Foy, s'écria-t-il, quelle perte irréparable vous venez de subir ! Votre vieux serviteur vient de perdre un œil par une disgrâce imméritée ; il ne pourra plus vous continuer ses services. »

A ces mots, il recueille l'œil arraché, le replace dans son orbite béant et ramène le cheval à l'écurie. Or il était suivi par de nombreux curieux, qui se livraient à mille observations railleuses, entremêlées d'éclats de rire :

« Voilà le vétéran des coursiers, s'écriaient-ils, le vénérable centenaire, à bout de forces et achevé par ce coup ; l'infortuné, pour comble de malheur, a perdu la vue ! Il n'est plus bon qu'à servir de pâture aux oiseaux de proie et aux bêtes sauvages ! »

Le maître du cheval les laissa dire ; il donna à la bête sa place et sa ration accoutumées. Le lendemain, il entre dans l'écurie pour la visiter. Quelle n'est pas

(1) Entraygues, *Inter Aquas*, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Espalion, au nord-ouest du département de l'Aveyron, au confluent de la Truyère et du Lot.

sa surprise de trouver l'œil parfaitement guéri, sans nulle cicatrice, jouissant de la lumière! Reconnaisant aussitôt le merveilleux prodige opéré par la sainte, il s'empresse de montrer le cheval guéri à tous les voisins qui avaient été témoins, la veille, de la perte de son œil. Ceux-ci rendirent témoignage de l'intervention miraculeuse de sainte Foy.

XIII.

**D'un soldat dont la maison fut incendiée à l'occasion des oies
de sainte Foy.**

En nous appliquant à décrire les miracles incomparables de la très glorieuse vierge et à raconter les prodiges modernes qui surpassent encore en nombre les anciens, il nous semble parcourir avec un charme inexprimable des prairies émaillées de fleurs. Parmi ces fleurs nous choisissons les plus belles, les plus gracieuses; nous cueillons les plus fraîches, les plus parfumées parmi les merveilles récemment opérées par la sainte et transmises jusqu'à nous par des témoins dignes de foi, et nous en tressons une guirlande qui sera pour les générations futures un monument des mérites de la sainte martyre. Entre tant de prodiges, en voici un qui est bien connu de la congrégation de vos frères.

Il est en Auvergne un lieu, appelé Planèze (1), qui tire son nom de la configuration du pays en forme de plaine, où il est situé. Dans ce lieu vivait un chevalier, nommé Amblard. Ce chevalier était en guerre ouverte avec les autres seigneurs, ses voisins, qui se disputaient avec acharnement la préséance. Peu à peu la querelle dégénéra et causa de grands dommages à la multitude des petits. Les soldats des deux partis, en effet, se livraient des combats dans le cours desquels ils portaient le fer et la flamme dans les demeures et les asiles des paysans. De chaque côté on était réduit à l'extrémité lorsque ces derniers, voulant prévenir les incendies, se virent obligés d'éteindre entièrement leurs feux, afin d'ôter aux troupes de chacun des partis une arme si désastreuse pour leurs chaumières. Les soldats d'Amblard, ne pouvant trouver, par suite de cette précaution, du feu pour accomplir leurs projets, assaillirent, pour s'en procurer, un petit hameau voisin, nommé Pierrefiche (2) qui appartenait à sainte Foy. Ils y en trouvèrent en effet, mais ils ne purent en emporter avec eux. Dirigée par un souffle divin, la flamme s'élançait vers eux avec un crépitement prodigieux et, léchant leurs vêtements et leur barbe qui portaient les traces de leurs ravages, elle les forçait à se sauver hors des maisons par une fuite précipitée. L'un d'eux cependant, poussé par une honteuse gloutonnerie, fit irruption dans une basse-cour et enleva deux jeunes oies. Ses compagnons lui adressèrent mille représentations; ce fut en vain. Il emporta donc son butin et fit rôtir les deux oisons. Il se disposait à les servir sur la table, cuits à point, quand tout à coup, la graisse de ces animaux ayant coulé sur les charbons ardents, des tourbillons de flammes s'élançant du foyer

(1) Le mot *Planicies*, qui se lit dans le texte latin, désigne ici le plateau de la Planèze, qui s'étend entre l'Alagnon et la Truyère et comprend, outre les cantons nord et sud de Saint-Flour, une partie de ceux de Murat, de Pierrefort et de Chaudesaigues. Quant au lieu de *Planicies*, signalé dans notre texte, peut-être s'agit-il du village de Saint-Mary-le-Plain ou des Plains, dans le canton de Massiac, arrondissement de Saint-Flour.

(2) *Petraflaxa*. Il s'agit ou de Pierrefitte (commune de Talizat) ou de Pierrefiche (commune d'Oradour), l'une et l'autre situées en Planèze; plus probablement de cette dernière, car Conques avait des possessions dans son voisinage. — Cf. *Cartul.*, n° 364, et chap. III du présent livre, page 530, note 2.

jusqu'aux combles et consomment en un moment la table du festin et la toiture de la maison. Les nombreux convives qui se disposaient à prendre part à ce honteux repas ont à peine le temps de se sauver; ils acclament unanimement le miracle de sainte Foy et reconnaissent qu'il a eu pour cause le rapt commis dans le hameau qui était sa propriété.

XIV.

De celui qui, à la tête de cinquante cavaliers, se disposant à envahir une terre de sainte Foy, fut frappé d'aveuglement avec ses compagnons.

Sainte Foy possédait, dans le Quercy, dès une époque reculée, une terre dont les tenanciers, se prévalant d'une longue possession, se prétendaient les légitimes propriétaires fonciers. Nos frères, résolus à revendiquer les droits de la sainte, furent unanimement d'avis de transporter solennellement dans ce lieu la statue d'or qui renferme le chef vénérable de notre patronne. Dès que l'on y fut arrivé, le précieux trésor fut déposé dans l'église construite dans ce lieu, qui porte le nom de Belmont (1). Le lendemain matin, la statue fut portée sur une autre terre de sainte Foy, usurpée depuis longtemps par un chevalier du nom de Rainfroi; de là on la reporta dans l'église de Belmont. A cette nouvelle, le chevalier usurpateur, saisi d'une violente colère, rassemble une troupe de cinquante cavaliers et se dirige vers ce lieu, pour tirer des moines une éclatante vengeance. Mais, ô prodige! dès que son pied foule cette terre, qu'il tenait d'un héritage illégitime, il est frappé d'aveuglement avec tous ses hommes. Il demande aussitôt à un paysan qui passait quel est le nom du hameau où il se trouve. Celui-ci tout étonné lui répond que c'est le village de La Fargue (2). Le chevalier stupéfait déclare à ses hommes qu'il est frappé d'aveuglement; ceux-ci lui répondent qu'ils éprouvent tous le même effet.

« Nous avons agi en insensés, leur réplique Rainfroi; si nous ne renonçons de suite à notre dessein, nous serons plus fortement châtiés encore. »

Il députe donc aux moines des émissaires de paix, se fait conduire nu-pieds, avec ses compagnons, auprès des saintes reliques et, entièrement prosterné à terre au pied de la vénérable statue, il implore le pardon de sa témérité. Puis il déclare qu'il abandonne, après sa mort, cette terre à sainte Foy et qu'il la retranche de l'héritage de ses enfants, sauf le bon plaisir des frères de la sainte congrégation. Dès qu'il a formulé ce vœu, il recouvre la vue avec tous ses compagnons.

La relique fut portée peu après au monastère de Conques, et le chevalier se rendit aussitôt à Toulouse, pour exercer ses fonctions à la cour. Là, pendant la nuit, sainte Foy lui apparaît et lui dit :

« Rainfroi, me reconnais-tu ?

— Madame, comment pourrais-je vous reconnaître, puisque je ne vous ai jamais vue ?

(1) *Bellusmons*, église de N.-D. de Belmont ou des Planques, commune de Tanus, canton de Pampebonne, arrondissement d'Albi, Tarn. Cette église fut donnée à sainte Foy vers 1060 (*Cartul.* n° 57). Aujourd'hui abandonnée, elle remonte au XIII^e siècle dans ses parties les plus anciennes. Il sera encore question de ce lieu aux chapitres 30 et 31 du IV^e livre.

(2) La Fargue, *Forgae*, à quatre kilomètres de Las Planques, sur le territoire de la paroisse de Mirandol, était, d'après le Cartulaire, une dépendance de N.-D. de Belmont (n° 548).

— Je suis sainte Foy à qui tu as abandonné, il y a trois jours, mais seulement après ta mort, la terre que tu possédais injustement. Je n'ignore pas combien ce désistement est artificieux. Je viens donc t'avertir de renoncer à tes prétentions avant ta mort, pendant ta vie même. »

Le chevalier, frappé de terreur, répondit qu'il ne manquerait pas d'exécuter ses ordres. Lorsque le jour fut arrivé, Rainfroï, dominé par la cupidité, ne fit plus aucun cas de cette vision. Un second avertissement de la sainte n'eut pas plus de succès. La troisième nuit, sainte Foy lui apparut encore et le menaça des plus terribles peines, s'il ne se désistait présentement de son usurpation ; son châtimeut serait irrévocable ; sa postérité elle-même serait à jamais l'objet de l'horreur et de l'exécration universelle. Le chevalier, frappé d'épouvante, s'empressa de se rendre auprès du tombeau de la sainte, afin de désarmer son courroux. Là il fit une résignation définitive de ses prétentions et de celles de sa postérité sur le fief usurpé, en faveur de l'abbé Gerbert (1), d'heureuse mémoire, et des autres frères de la communauté, se bornant, en retour, à supplier l'aimable et puissante sainte de lui assurer une place parmi les élus.

XV.

De celui qui, enchaîné par des entraves, invoqua sainte Foy et s'échappa sain et sauf.

Vers la même époque, un jeune homme, nommé Etienne, se dirigeait vers le château de Servières (2) pour s'en emparer, afin de venger la mort de son père qui y avait été tué. Il rencontra et attaqua, avant d'y arriver, un jeune chasseur, innocent de ce meurtre, mais possesseur d'une terre que l'agresseur convoitait comme étant à son gré. Etienne, qui le guettait depuis longtemps, se jeta sur lui et le saisit, et, comme celui-ci refusait de lui abandonner cette terre, il l'emmena prisonnier. Il le chargea d'énormes fers, l'enferma dans une haute salle, hors du donjon, fit passer sa chaîne à travers la charpente jusqu'au dehors et en fixa l'extrémité à un poteau de fer placé à l'extérieur. Dans son angoisse, le prisonnier ne cessait d'implorer l'assistance de sainte Foy avec les accents les plus suppliants et de se recommander à sa miséricordieuse pitié. Sa mère elle-même se rendit auprès du tombeau de la sainte martyre et, devant ses reliques, lui voua la cause de son fils captif.

Une nuit, le prisonnier fut averti en songe de tenter une évasion. A son réveil, il aperçoit à sa portée une scie de bois. Il la saisit aussitôt, en enlève le manche, introduit le nouvel instrument dans l'ouverture qui donnait issue à la chaîne, imprime des secousses répétées au poteau de fer qui la fixait au mur et réussit enfin à le détacher de l'anneau auquel il était assujéti. La chaîne ayant été arrachée du mur, il se demanda avec anxiété comment il pourrait s'échapper d'une tour si élevée. Cette tour, en effet, était perchée sur une roche telle que le Caucase, et au pied de cette roche était béant un abîme effroyable qui semblait menacer de mort quiconque

(1) Il s'agit probablement ici de l'abbé Girbert, qui gouverna le monastère de l'an 996 à l'an 1004. C'est donc à cette époque qu'il faudrait placer le fait raconté dans ce chapitre (Voy. plus haut, chap. VII du même livre, page 535, note 1).

(2) *Cerverium castrum*. Servières, aujourd'hui Servières, était un château-fort construit sur un rocher escarpé, et dominant un abîme du côté du midi (commune de Villecomtal, canton d'Estaing, Aveyron). Il fut la propriété successive des comtes de Rouergue, des comtes de Rodez et de la maison de Servières (Bosc, *Mém.* p. 318, 405) ; il n'en reste aujourd'hui que quelques ruines.

d'en haut y plongeait les regards. Mais le captif, n'ayant, selon le mot du poète, d'autre ressource que le désespoir, et se voyant dans l'alternative de subir les embûches de ses ennemis ou de périr précipité au fond de l'abîme, préféra s'exposer lui-même à la mort plutôt que de supporter plus longtemps un si cruel traitement. Résolu à se précipiter, mais partagé entre la crainte et l'espérance, il aperçoit des balistes accrochées au mur. Il en détache aussitôt les cordes, les ajoute l'une à l'autre, en fixe l'extrémité à la porte de l'appartement et s'élance dans l'espace, suspendu par ce léger soutien. Parvenu au bout de la corde, il n'avait pas encore franchi la moitié de l'espace. Cependant, confiant en la protection de sainte Foy, il se lance dans le vide.

Le cliquetis des fers avait réveillé les geôliers qui annoncèrent à grands cris l'évasion du prisonnier. Le jour commençait à poindre ; le captif, embarrassé par ses chaînes, se cacha sous un amas de sarments. Le Seigneur le protégea si efficacement et le déroba si bien à tous les regards, qu'il échappa aux recherches minutieuses de la multitude des paysans, accourue des environs pour le marché qui devait se tenir en ce lieu (1) ce jour-là. Nul ne put le découvrir, car Dieu lui-même le cachait. Le jour se passa ainsi ; lorsque la nuit fut venue, il profita des ténèbres pour prendre la fuite et, parvenu à une habitation isolée dans la campagne, il brisa ses entraves au moyen d'une hache, et, ainsi dégagé, il rentra à sa maison. Peu de temps après il apporta ses chaînes au tombeau de la sainte et nous fit le récit de son évasion que nous recueillîmes aussitôt par écrit. Puis il célébra solennellement la sainte veille au pied du tombeau de sa libératrice, et adressa à Dieu et à sainte Foy les plus ardentes actions de grâces.

XVI.

D'une dame qui, s'étant rendue coupable d'une agression sacrilège contre sainte Foy, mourut misérablement.

La province du Quercy a été le théâtre d'un fait merveilleux qui est l'œuvre de la toute-puissance de Dieu. Puisqu'il a daigné opérer ce prodige pour l'amour de sa glorieuse vierge, il est juste que nous en retracions le récit dans ce recueil.

Une noble dame de ce pays, cédant à l'avarice que l'on dit être naturelle à son sexe, ou sûrement à une suggestion du démon, convoitait ardemment une terre donnée à sainte Foy et contiguë à la sienne. Par ses ordres, les bouviers qui labouraient pour les moines furent attaqués, accablés de mauvais traitements et expulsés de leurs sillons. Le lendemain, elle s'empara de cette terre et la fit travailler pour son propre compte par ses serviteurs. Mais la vengeance divine ne tarda pas à éclater. Tandis que la dame ordonnait à ses serviteurs et les pressait vivement de changer les bornes de ce champ, elle tomba tout à coup comme paralysée de tous ses membres, poussa des cris effroyables et rendit son âme maudite au démon. A ce terrible spectacle, les laboureurs, saisis d'épouvante, abandonnent leur charrue, prennent la fuite, accourent près de leur seigneur, et, d'une voix entrecoupée par la frayeur, lui rapportent ce qui vient d'arriver. Celui-ci, désolé de la mort tragique de son épouse, fit enlever son cadavre et lui donna la sépulture. A la suite d'un

(1) Servières, qui est aujourd'hui un hameau de la paroisse de Villecomtal, était jadis un chef-lieu de paroisse comprenant les hameaux qui entouraient Villecomtal ; cette dernière localité ne fut fondée qu'à la fin du XIII^e siècle. L'église de Servières subsiste encore.

tel châtement, la terre de sainte Foy fut désormais sacrée pour tous, et les moines ne furent plus troublés dans leur possession.

XVII.

Comment Siger, qui s'était rendu coupable d'injustes attaques contre sainte Foy, périt misérablement.

Tandis que nous nous appliquons à réunir avec le plus grand soin dans ce recueil tant de récits, venus de toutes les directions, voici qu'un autre miracle frappe au seuil de notre livre. Nous ne saurions lui en refuser l'entrée.

Un chevalier, nommé Siger, habitait le château de Conques (1). Fier de son illustre origine et de sa valeur dans les combats, il ternissait cependant l'honneur de son rang par son hostilité envers sainte Foy. Gonflé d'un fol orgueil et dominé par une cupidité insatiable, il ne manquait aucune occasion d'usurper les biens de la sainte, d'insulter cruellement ses moines, de frapper et de mutiler ses serviteurs. Fréquemment repris avec douceur par les supérieurs du monastère, il justifiait cet oracle de la Sagesse : « La parole ne corrige jamais l'insensé (2) ». Il ne se désistait donc nullement de ses œuvres perverses. Les pères de la communauté, impuissants à s'opposer à ses sacrilèges entreprises, recourent par des prières assidues à leur sainte patronne et la supplient instamment de les délivrer de cet intolérable fléau. Bien plus, retirant de sa douille l'étendard de la croix du Seigneur, ils exposent sur la place publique la croix (3) avec les châsses et la statue de la sainte martyre, et exhortent l'assemblée des fidèles à obtenir de la justice de Dieu, par l'intercession de sainte Foy, le châtement de cet odieux tyran et la préservation de l'héritage du Seigneur contre la fureur de ce monstre.

A la suite de ces supplications, le misérable, frappé d'un mal affreux et mortel, fut livré aux châtements de l'enfer. Mais il est écrit que la postérité de l'impie périra (4), comme il arriva à Sodome et à Gomorrhe (5) que la justice divine anéantit jusqu'aux fondements, ne faisant pas même grâce à un seul de leurs rejetons, de peur que sa race ne souillât la terre des iniquités de ses pères. Trois des fils de Siger le suivirent de près dans la tombe ; le quatrième, frappé de paralysie, mourut misérablement peu après ; nul d'entre eux ne laissa de postérité. De leurs trois sœurs qui leur survécurent peu de temps, la première, victime de la fureur jalouse de son mari, qui l'avait abandonnée, tomba paralysée et périt dans la plus profonde misère ; la seconde, frappée avec ses enfants de la lèpre de l'éléphantiasis, succomba dans de cruelles douleurs ; la troisième ne put pas même hériter des biens paternels, car, ayant suivi un serviteur qui l'avait séduite, elle fut déchue de son rang. La tour elle-même, confidente des desseins sacrilèges de cette race maudite, fut renversée de fond en comble par un vent d'une extrême violence et s'écroula avec un effroyable

(1) Ce château était situé sur un roc isolé qui se dresse au milieu du faubourg de Conques, au confluent de l'Ouche et du Dourdou. Il n'en reste que quelques ruines. On voit encore en ce lieu une petite chapelle, dédiée aujourd'hui à Notre-Dame de la Salette ; c'était la chapelle du château, sous le vocable de Notre-Dame. (Cartul. n° 558.) — Cf. chap. IV et V du présent livre.

(2) Prov. XVIII, 12.

(3) Une telle exposition indique que cette croix renfermait une relique de la vraie croix.

(4) Ps. XXXVI, 28.

(5) Cf. Is. I, 9.

fracas. C'est ainsi que la puissante sainte sut briser un insolent orgueil et anéantir une race funeste. C'est ainsi que la justice divine délivra le saint lieu des invasions de cette famille sacrilège.

XVIII.

De celui qui, par la vertu de l'étendard de sainte Foy, remporta la victoire sur ses ennemis.

Le miracle que je vais rapporter offre en même temps un motif de confiance aux fidèles et un sujet de terreur aux ennemis de Dieu.

Dans le pays de Nîmes vivait un chevalier des plus illustres par sa haute noblesse et sa vaillance dans les combats ; il s'appelait Frédolus. Son épouse lui



DÉCOLLATION DE SAINTE FOY.
Miniature du XVI^e siècle.
Biblioth. de l'arsenal (3684).

fut perfidement enlevée par un ravisseur qui usa de quelque charme diabolique et qui, chose horrible à dire, contracta avec elle une union adultère. A la suite de cet attentat, le scélérat, animé d'une haine féroce contre Frédolus, ne cessa de lui tendre des embûches et de tramer contre sa vie. Ayant sollicité l'aide de Matfred de Lodève et de plusieurs autres hommes puissants, il poussa la rage jusqu'à diriger contre Frédolus une troupe de sept cents chevaux et de porter le pillage et un ravage affreux dans ses terres. Celui-ci fut indigné d'un tel outrage ; mais, se voyant trop faible pour résister à des forces si considérables, il implora, de

toute la ferveur de son âme, la protection du Dieu tout-puissant. Par l'effet d'une inspiration divine, sainte Foy lui vint tout à coup à la pensée. Aussitôt, abandonnant à son fils la défense du château, il prend ce qui lui est nécessaire pour le voyage et se rend à la basilique de la sainte martyre. Là il répand aux pieds de la sainte toutes les amertumes de son cœur, sollicite son secours et passe toute la nuit, avec ses hommes, dans la veille et la prière. Le matin, il stipule en faveur de sainte Foy la donation, en propriété perpétuelle, d'un domaine dans ses possessions ; puis il demande à nos frères un étendard de la sainte martyre, dans la confiance que, sous ce drapeau, il taillera en pièces les rangs pressés des troupes ennemies.

Ayant obtenu cet objet, il se hâte de retourner dans son pays. Là sans tarder, il réunit une troupe de cent cinquante chevaux, et, plein de confiance dans le pouvoir de la sainte, il attaque un ennemi bien supérieur en nombre. Lui-même remplissant la fonction d'enseigne, précède sa troupe et, brandissant l'étendard de la sainte, se précipite contre les ailes de l'armée ennemie, au seul cri, sans cesse répété, de :

« Sainte Foy, à la rescousse ! » La sainte intervint en effet si puissamment que le plus grand nombre des adversaires tomba sous le fer de la petite troupe ; le ravisseur adultère, chef de l'expédition, succomba percé d'un glaive, comme un tronc d'arbre sous la cognée. Dès qu'ils le virent mort, ses soldats s'empressèrent de prendre la fuite ; Frédolus remporta une éclatante victoire, sans perdre un seul des siens, et s'enrichit des dépouilles du vaincu. Il rentra en triomphe dans son château ; ensuite plein d'allégresse, il s'empressa de se rendre auprès de sa protectrice, sainte Foy, et fit éclater les louanges les plus magnifiques en l'honneur de la puissante auxiliaire qui avait donné la victoire à la petite troupe contre la multitude de ses ennemis.

XIX.

D'un pèlerin qui fut délivré par sainte Foy des mains des Sarrasins.

Le fait suivant, dont on nous a communiqué le récit et qui est l'œuvre d'une admirable disposition de la toute-puissance divine, mérite de trouver place dans ce livre.

Le serviteur d'un chevalier nommé Raymond, avait accompli avec grande ferveur le pèlerinage du Saint-Sépulcre. Au retour de sa première visite, il tomba entre les mains de pasteurs Sarrasins, qui l'accablèrent de coups et de mauvais traitements, et exigèrent pour sa rançon plusieurs talents d'or. Comme il ne pouvait leur donner cette somme, ils le tourmentèrent cruellement, le dépouillèrent de tous ses vêtements et le flagellèrent. Puis ces païens allument un grand feu et y jettent les ceintures du pèlerin, afin de les réduire en cendres et d'en retirer l'or qu'ils y croyaient caché. Le malheureux, se voyant entre les mains de ces bourreaux impitoyables, invoque avec des cris lamentables la protection de sainte Foy et lui confie son triste sort.

« O sainte Foy, s'écriait-il, illustre vierge et martyre, jusqu'ici j'ai toujours éprouvé l'heureux effet de votre protection. Bien souvent vous m'avez préservé de la faim, de toutes sortes de dangers et des plus terribles tempêtes. Mettez le comble, je vous en supplie, à tant de bonté, et délivrez-moi des mains cruelles de ces païens. »

Tandis qu'il répandait ainsi ses larmes et ses prières, les flammes du foyer, s'élevant en forme de cercle au-dessus des ceintures de cuir, les entourèrent de leurs replis, sans les atteindre et sans leur nuire. Les stupides bergers, après avoir applaudi avec admiration à ce spectacle merveilleux et s'être livrés aux démonstrations d'une joie enfantine, attribuèrent ce phénomène, non à la puissance de Dieu, mais à quelque cause fortuite et inconnue. Puis, satisfaits et apaisés, ils abandonnèrent le pèlerin et coururent rejoindre leurs troupeaux sur la montagne. Celui-ci, transporté de joie et de reconnaissance envers Dieu et envers sa libératrice, reprit ses vêtements et, continuant sa route, arriva heureusement au terme de son voyage.

XX.

D'un petit enfant qui fut ressuscité à Millau.

Nous ne devons pas passer sous silence un éclatant prodige, opéré par l'illustre vierge devant une multitude de témoins qui nous l'ont rapporté.

Dans la Septimanie, il est une église dédiée à notre glorieuse martyre et située en un lieu qui, dans toute la région, porte le nom de Palais (1), nom qui rappelle la noblesse princière de ses seigneurs. Sur la décision des chefs du monastère, la vénérable statue d'or de la sainte fut transportée solennellement dans cette église. Or, sur leur route, ils devaient traverser le célèbre bourg de Millau (2). Mais ils évitèrent d'y entrer, déployèrent des tentes sur le gazon, dans une prairie, et déposèrent avec honneur la statue sainte sous un pavillon, placé au centre du campement. Les habitants du bourg, transportés d'une immense joie à cette nouvelle, accourent nu-pieds et avec mille témoignages de vénération, auprès d'une sainte si renommée, lui offrent leurs plus humbles hommages et lui consacrent leurs personnes et leurs familles.

Cependant l'un de leurs compatriotes, nommé Lambert, saisi du délire de l'impiété, se livra, à la vue de ce grand concours de peuple, aux railleries les plus ineptes et aux blasphèmes les plus injurieux contre la sainte, et refusa de suivre la foule. Sainte Foy ne pouvait tarder de châtier de tels outrages et de donner une éclatante leçon, profitable à tous. Tout à coup le blasphémateur se trouble, perd l'esprit et tombe dans la folie; à peine sait-il retrouver le chemin de sa maison. Le châtement céleste ne se borna pas à frapper ce misérable; il s'étendit jusqu'à son jeune fils, qui fut atteint entre les bras de sa nourrice. Ce petit enfant ressentit tout à coup une violente douleur à l'un de ses yeux; une enflure prodigieuse s'y déclara aussitôt et gagna peu à peu le front et toute la tête; l'enfant fut bientôt à l'extrémité. A ce cruel spectacle, sa mère, folle de douleur, saisit son fils dans ses bras, et jetant des cris de désolation, court se précipiter aux pieds de la sainte et dépose l'enfant devant elle.

« Glorieuse vierge, s'écrie-t-elle, ô sainte Foy, qui avez si bien justifié votre nom par vos œuvres, jetez du haut du ciel un regard de compassion sur cette infortunée que l'excès de la douleur amène à vos pieds. Laissez-vous fléchir par les cris d'une mère abîmée dans l'angoisse par la mort de son fils unique. O douce sainte, montrez-vous compatissante envers une malheureuse dont tous les membres sont torturés par la douleur. Que votre passage parmi nous soit marqué par des bienfaits et non par des châtements! Illustre vierge, de quel crime a pu se rendre coupable envers vous ce petit enfant, qui ne sait pas même bégayer? Il a encouru le châtement avant d'être capable de péché. O grande sainte, rendez-le moi, du moins en considération de son innocence, ou bien je ne pourrai lui survivre. O glorieuse mère, ô patronne vénérable, vous voyez à vos pieds une mère qui se désole sur la mort du fruit de ses entrailles. Ne lui refusez pas votre assistance. Si vous avez été offensée par les fautes de ses parents, épargnez du moins celui que la candeur de l'âge a préservé de toute souillure. N'arrachez pas à la mère un fils qui est tout son amour et qu'elle chérit de toute son âme plus que la vie elle-même. »

Tandis qu'elle répandait ainsi, au pied de la vénérable statue, l'abondance de ses prières et de ses larmes, on vint lui annoncer le triste état de son mari, rentré à la maison. Aussitôt elle laisse le petit enfant comme inanimé entre les bras de sa nourrice, devant la statue, et revient à la hâte au logis, où elle trouve son mari malade dans son lit. Elle lui adresse les plus vifs reproches, le contraint d'avouer

(1) Il s'agit, dans ce chapitre et dans le suivant, de la procession dirigée vers Palais, dans la même occasion que celle qui est mentionnée au chap. xii du I^{er} livre. — Cf. chap. iv du livre II.

(2) Millau, *Amelianen*, chef-lieu d'arrondissement du département de l'Aveyron; en roman *Amelhau*.

sa faute, lui persuade de se lever du lit et le rappelle à lui-même. Pendant ce temps, le petit enfant expirait dans les bras de sa nourrice, au pied de la statue, à la vue d'une nombreuse multitude. Il demeura ainsi froid, inanimé, toute la nuit, devant la sainte relique. Mais tout à coup, au premier chant du coq, il recouvra le mouvement et la vie, à la profonde stupéfaction des assistants, qui le regardaient comme mort. Quelques instants après cette résurrection, on voyait le père s'approcher humblement de la sainte relique, demander pardon de sa faute à la sainte et recouvrer aussitôt la santé. Il rendit les plus vives actions de grâce à sa bienfaitrice et retourna joyeux et guéri à sa maison, avec son fils ressuscité.

Ce voyage fut signalé par un si grand nombre d'autres miracles, opérés par la sainte, qu'il serait impossible de les reproduire tous sur le parchemin.

XXI.

D'un soldat qui enleva la paille d'un paysan de sainte Foy ; d'un méchant cavalier qui fut frappé de mort.

Le lieu de Palais, dont nous venons de parler, est dominé par un château qui porte le nom de Loupian (1). Or un chevalier, nommé Bernard et surnommé le Velu (2), vint, à la tête de mille chevaux et d'un nombre presque aussi considérable de fantassins, mettre le siège devant le château. Il ravagea par le fer et le feu toute la campagne environnante et détruisit tout ce qui s'y trouvait. Les paysans cependant, à la nouvelle de cette attaque, avaient eu le temps de transporter leurs meubles et leurs provisions dans l'église (3) ; ils les y avaient entassés et n'avaient laissé derrière eux que leurs chaumières vides. Les soldats, frustrés du pillage, se répandirent dans les villages voisins et, emportant tout ce qu'ils purent, remplirent leur camp de butin.

Un soldat, pressé par la nécessité, eut la témérité de faire irruption dans l'église et d'enlever une botte de paille à un paysan. Il chargea son butin sur son cheval et piqua des deux pour s'éloigner. Mais, ô prodige ! il eut beau ensanglanter des éperons les flancs de sa monture, il ne put la faire avancer d'un pas. Outré de dépit et de colère, il bondit à terre du côté de la croupe, saisit un pieu et frappa la bête à coups redoublés sur les cuisses et les côtes. Ce fut en vain. Il la décharge alors de son fardeau et s'élance de nouveau sur son dos. La bête aussitôt se précipite en avant avec une rapidité telle qu'elle n'en avait jamais déployé une pareille. Le soldat la ramène et la charge de nouveau de la botte de paille. Le cheval reprend alors sa première immobilité et résiste obstinément à tous les efforts. Peut-être, à l'exemple de la monture de Balaam (4), voyait-il, lui aussi, un ange armé d'une épée nue et menaçante ; comme elle, il se serait plutôt laissé tuer par son maître, que d'avancer d'un pas. Entre ces deux bêtes de même genre, mais non de même espèce, la seule différence était que la première fut douée

(1) Château de Loupian, *Castrum Lupianum*, dans la commune de ce nom (canton de Méze, arrondissement de Montpellier, Hérault), près de Palais ou Pallas. Le Cartulaire mentionne (n° 17) Guarnerius de Loupian vers l'an 1010. (Cf. liv. I, c. XII.)

(2) Cf. liv. I, chap. 12.

(3) On sait que les églises étaient considérées comme des asiles inviolables pour les personnes et les choses. L'Église punissait de l'excommunication la violation de cette immunité.

(4) Cf. Nomb. XXII, 25.

pour un moment de la parole humaine pour protester contre les mauvais traitements qu'elle n'avait pas mérités, tandis que notre coursier ne manifestait l'objet de sa vision que par des cris plaintifs. Mais n'insistons pas davantage. A la fin, le soldat vaincu fut forcé de reconnaître la main de Dieu; il déposa son fardeau, restitua au paysan l'objet enlevé et confessa sa faute devant la nombreuse assistance. Le cheval déchargé se livra aussitôt à des bonds impatients, comme si, au sortir d'un bain, il avait voulu se réchauffer par le mouvement.

Le paysan, touché de la protection merveilleuse que sainte Foy avait exercée sur son bien, fit, en l'honneur de la sainte, don au soldat de la botte de paille et la chargea lui-même sur le garrot de la monture. Alors, par une disposition merveilleuse de la toute-puissance divine, cet objet, que le soldat n'avait pu emporter quand il était le produit du vol, devint d'un transport aisé dès que sa possession fut légitimée par la donation.

De retour auprès de ses compagnons, le soldat leur fit le récit de ce qui lui était arrivé; tous étaient dans l'admiration. L'un d'eux cependant ne témoigna qu'un profond dédain pour cette manifestation de la puissance divine. Bien plus, suivi de deux complices, il fit violemment irruption dans le cloître de l'église, pénétra dans le garde-manger des moines et y enleva du pain et du vin. Puis, ayant considéré les troupeaux que les paysans avaient rassemblés dans cet asile, et toutes les subsistances qu'ils avaient accumulées, il assura ceux-ci, avec serment, qu'il reviendrait bientôt, pour enlever tout ce butin. Dès qu'il se fut éloigné, la troupe des paysans adressa aussitôt les plus vives supplications à sainte Foy, sous la protection de laquelle ils s'étaient réfugiés, la priant de leur épargner ce malheur. Le ciel ne fut pas sourd à leur demande. Le sacrilège envahisseur, enflé d'orgueil à la vue du succès de son entreprise, tenta, avant de revenir auprès de ses compagnons, de pénétrer seul dans le château assiégé. Mais il fut rencontré à l'écart par le fils du seigneur de ce manoir; celui-ci le perça d'un coup de lance, dont le téméraire mourut misérablement. A cette nouvelle, les paysans, reconnaissant l'intervention visible de leur sainte patronne, adressèrent les plus vives actions de grâces à Dieu et à la sainte martyre. Désormais nul n'osa les inquiéter.

XXII.

D'une jeune fille percluse, dont les membres furent redressés par notre sainte.

Voici un autre éclatant miracle que nous ne pouvons passer sous silence.

Dans le pays du Rouergue, sur le bord d'un torrent qui porte le nom de Bromme (1), on voit une église dédiée à sainte Foy. Dans cette paroisse vivait un paysan dont la fille, âgée de sept ans, était entièrement percluse de toute la partie inférieure du corps. Encouragé par la renommée des miracles de sainte Foy, il plaça l'enfant sur le bât de sa bête de somme et l'apporta avec confiance au tombeau de la sainte. Muni de cierges allumés, il passa toute la nuit dans la sainte veille et ne

(1) Bromme, *Brogna*, dans la commune de Mur-de-Barrez (chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Espalion; Aveyron). — Cf. *Cartul.*, n° 40, 41, 42, 361, 384. Le prieuré de Brommes était de la mense de l'abbé de Conques (Pouillé de 1510), et notre texte nous apprend que son église était, au XI^e siècle, sous le vocable de sainte Foy, tandis que le Pouillé de 1510 la présente comme dédiée à saint Martin.

cessa de prier pour la guérison de sa fille. Le matin, un prêtre célébra le saint sacrifice pour l'heureux retour des pèlerins.

Or, par une intervention divine, au moment de la communion, la petite percluse ressentit de vives douleurs dans ses membres ; quelques moments après, elles cessèrent, et l'enfant se trouva entièrement guérie. Ses muscles et ses nerfs s'étaient tendus, ses pieds s'étaient raffermis, tous les membres atrophiés avaient recouvré le mouvement et la vie. A cette vue, la multitude des assistants fit éclater les plus joyeuses acclamations en l'honneur de Dieu et de la sainte martyre, et rendit les plus vives actions de grâces pour un bienfait si merveilleux.

XXIII.

D'un chevalier, en considération duquel sainte Foy rendit la parole à trois muets.

Le fait suivant, arrivé vers la même époque, est assez remarquable pour prendre rang dans ce recueil.

Un chevalier, se rendant au pèlerinage de notre sainte pour y prier, amenait avec lui un jeune homme qui était muet de naissance. Ils célébrèrent, selon la coutume, la sainte veille. Dès que l'aurore, abandonnant la couche de Titon, se fut levée, le muet parla distinctement ; les prémices de sa parole furent une action de grâces à sa bienfaitrice. Le chevalier qui l'avait amené, rempli de joie à la vue de ce miracle, rendit grâces avec allégresse, lui aussi, à la sainte, et retourna dans son pays. L'année suivante, il revint auprès de sainte Foy, en compagnie d'un autre muet ; par l'effet de la divine miséricorde il le ramena aussi bien guéri que le premier. Une troisième fois, le soldat, se rendant encore au même pèlerinage, rencontre, sur son chemin, un muet nommé Gozmar, qui s'adresse à lui et lui demande l'aumône par un simple mouvement des lèvres. Le chevalier le prend en croupe et l'amène auprès de la sainte afin d'obtenir d'elle sa guérison, comme il avait obtenu celle des deux autres. En entrant dans l'église, il donne un cierge au muet et adresse à la sainte de longues prières pour tous deux. Mais le muet ne recouvrait pas la parole. A la fin, le chevalier, attribuant cet insuccès à ses péchés, s'écria :

« O grande sainte, les années précédentes vous m'avez accordé deux fois la faveur d'un miracle ; deux fois je m'en suis retourné d'ici plein de joie. Mais cette année, je le vois bien, mes péchés me rendent indigne de recevoir le bienfait auquel votre bonté m'avait accoutumé. Je présume que mon âme doit être souillée de quelque péché, puisque j'ai la douleur de me voir privé des faveurs qui m'étaient accordées jusqu'ici. »

Ayant ainsi exhalé sa plainte :

« Allons à l'hôtellerie, dit-il, et après y avoir restauré nos forces, nous viendrons prendre congé de la sainte et nous partirons. »

Ils avaient à peine traversé la moitié de la basilique, que le muet, par un effet de la volonté divine, s'écria distinctement :

« Auparavant, mon seigneur, je dois offrir ce cierge, car je n'en ai pas encore offert. »

A ces mots, le chevalier, plein d'une joie inexprimable, s'empresse de revenir

à l'autel de la sainte, se prosterna sur le pavé et rend les plus vives actions de grâces à Dieu et à la sainte martyre, qui lui avaient accordé trois fois une faveur si prodigieuse. Il est assez puissant pour donner la parole aux muets, par les mérites de son illustre vierge, celui qui, la veille de la mort de César, fit parler distinctement un bœuf qui labourait et lui fit dire ces paroles : « Rome, prends garde à toi (1) ».

XXIV.

D'un prêtre qui se saisit d'un pèlerin se rendant à Sainte-Foy.

Le miracle suivant clôturera dignement ce recueil.

Un chevalier nommé Régimbaud, du château de Turiès (2), dans l'Albigeois, se rendant au pèlerinage de sainte Foy, à l'approche des fêtes de Noël, fut rencontré en chemin et arrêté par un prêtre, nommé Hadimar, son ennemi, qui le jeta dans les fers. Ayant engagé sa parole de se reconstituer prisonnier à son retour, il put continuer sa route. Arrivé à la basilique, il se prosterna aux pieds de la sainte, lui exprima sa douleur d'avoir été fait prisonnier, et la supplia instamment de lui venir en aide. Après avoir célébré les fêtes, il revint auprès d'Hadimar et reprit ses chaînes. Mais Celui qui relève les opprimés et délivre les prisonniers (3) frappa le prêtre, pour le forcer à rendre la liberté à son prisonnier, des pieds jusqu'à la tête d'un mal horrible, d'où s'exhalait une humeur d'une odeur insupportable à tous ses serviteurs.

Il se décida alors à rendre la liberté au captif, que la fidélité à son serment lui avait ramené, et entreprit le pèlerinage de Sainte-Foy. Ne pouvant l'exécuter à pied, il se servit d'une monture. Lorsqu'il fut arrivé, il confessa publiquement sa faute devant la sainte, et, devant tous les religieux, témoigna le plus vif regret, en se frappant violemment pour expier son péché. Après avoir adressé à la sainte les plus ardentes prières, il retourna dans son pays et fut exaucé par la divine miséricorde ; dans un court intervalle, l'enflure disparut et il se trouva entièrement guéri. Quand il eut recouvré ses forces, il entreprit encore le pèlerinage de Jérusalem. Son voyage ayant été béni de Dieu, il se rendit de nouveau, à son retour, auprès de sainte Foy, se plaça sous son patronage et sous celui de tous les moines, et fut désormais l'un des plus fervents habitués du pèlerinage.

Mais c'est assez des récits qui précèdent pour fournir un aliment suffisant à l'intérêt du lecteur le plus studieux. Et puisque ce premier livre contient un nombre déjà bien considérable de miracles, nous réservons les autres prodiges pour un second, afin que ce recommencement renouvelle l'attention du lecteur. Dans les deux livres, il aura ainsi trouvé le récit des merveilles étonnantes que le Tout-Puissant a daigné

(1) Valère-Maxime rapporte un prodige analogue : « Bello etiam punico secundo constitit Cn. Domitii bovem dixisse : Cave tibi, Roma. » (*De dictis*, lib. I, c. VI, § 5.) C'est sans doute celui que notre auteur attribue à César.

(2) Le château de Turiès, *Turusia*, situé à un kilomètre de Pampelonne (chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Albi, Tarn), sur une crête de rochers enserrés par le Vaur. Il n'en reste qu'une tour à éperon, à demi ruinée ; c'était le donjon. (Cf. E. Cabic, *Les gorges du Vaur*, p. 19-27.)

(3) Ps. cxlv, 8.

opérer par les mérites de sa glorieuse martyre, à l'honneur et à la gloire du nom ineffable et redoutable de Celui qui règne dans les siècles éternels. Ainsi-soit-il.

Ici finit le livre troisième.

LIVRE QUATRIÈME

Ici commencent les chapitres du livre quatrième.

- I. D'un mort qui ressuscita et qui fut l'objet de plusieurs autres miracles sur le chemin du pèlerinage de sainte Foy.
- II. D'une gourde qui avait été laissée vide.
- III. D'un enfant à qui on avait crevé les yeux.
- IV. D'un homme enchaîné qui s'échappa des mains de ses ennemis.
- V. D'un paysan qui avait été garrotté.
- VI. De celui qui fut délivré des mains des Sarrasins.
- VII. Comment un chevalier fut délivré de ses entraves.
- VIII. Comment Raymond fut délivré de ses entraves et de sa chaîne.
- IX. D'un autre chevalier qui, saisi par ses ennemis, fut merveilleusement délivré de leurs mains.
- X. D'un chevalier qui avait reçu une blessure.
- XI. D'une épaisse forêt, dont les arbres étaient couverts de feuillage.
- XII. D'une jeune fille percluse.
- XIII. Comment un paralytique fut redressé.
- XIV. D'un chevalier qui recouvra deux fois la vue.
- XV. D'une veuve qui était aveugle.
- XVI. D'un seigneur qui, dans de nombreuses occasions, offensa notre sainte.
- XVII. D'un chevalier qui par suite d'une blessure avait la main percluse.
- XVIII. Résurrection d'un mulet.
- XIX. Semblable miracle opéré en faveur de l'âne d'un homme pauvre.
- XX. D'une dame qui fut guérie de la difformité de hideuses verrues.
- XXI. D'un paysan pervers.
- XXII. De celui dont sainte Foy guérit de diverses maladies la famille et les troupeaux.
- XXIII. D'un chevalier atteint d'une grave infirmité intestinale.
- XXIV. D'un ouvrier de l'église qui, atteint par une grande masse de pierres, fut merveilleusement préservé de tout mal.

Ici finissent les chapitres. Suit le texte.

*Ici commence le livre quatrième des miracles de sainte Foy,
vierge et martyre de Jésus-Christ.*

I.

**D'un mort qui ressuscita et qui fut l'objet de plusieurs autres miracles,
sur le chemin du pèlerinage de sainte Foy.**



AGNÉ par l'ardent amour qui nous enflamme pour la très glorieuse vierge Foy, l'athlète invincible du Christ, nous reprenons aujourd'hui cet écrit, resté longtemps interrompu, et nous supplions cette sainte si illustre, cette martyre si chérie de Dieu, de nous accorder le secours de son intercession souveraine. Du haut des célestes demeures, mêlée aux chœurs des anges, tandis que nous nous taisons, elle remplit des prodiges de sa puissance le monde entier et le fait retentir de l'éclat de ses merveilles. Si elle ne se montre pas visiblement aux peuples, elle ne cesse pourtant de se

manifeste par les prodiges les plus étonnants. Il n'y a pas un seul pays, d'un pôle à l'autre, qui ne connaisse son nom et qui ne redise sa gloire. Un tel honneur n'est-il pas dû aux mérites de cette illustre vierge, en qui, dès ses plus tendres années, a brillé la noble fleur de la chasteté avec l'or éclatant d'une vie parfaitement pure ? N'est-ce pas d'elle qu'il a été dit « : Tandis que le roi se reposait sur son trône, je l'ai embaumé du parfum le plus exquis (1) » ? Oui, le parfum de sa vie sainte et pure a embaumé le roi suprême jusqu'au plus haut des cieux où il a posé son trône. Dans toute sa personne, elle était la bonne odeur de Jésus-Christ, selon le mot de l'Apôtre (2). Les flammes allumées pour la torturer ont fait monter vers le ciel les vapeurs de cet encens ; du vase d'albâtre de son corps, brisé par les tourments du martyre, s'est échappée une myrrhe exquisite dont l'odeur très suave, après avoir embaumé la cour céleste, s'est répandue jusqu'aux extrémités du monde. Partout le nom illustre de la glorieuse vierge est accueilli avec un religieux amour ; sa mémoire sera éternellement entourée d'une juste vénération. Ainsi que l'attestent ses étonnants miracles, dès que les tourments du martyre l'ont délivrée du poids de ce corps mortel, elle a échangé cette existence pour une autre, affranchie de tout lien, et grâce à laquelle elle parcourt avec la rapidité de la pensée les espaces de ce monde et se trouve présente dans tous les lieux où les affligés implorent son intercession. Dès qu'elle paraît, toutes les maladies perdent leurs propriétés nuisibles et sont anéanties par la seule invocation de son nom ; l'impitoyable mort elle-même se voit obligée de reculer et d'abandonner ceux qu'elle avait déjà marqués du sceau de sa pâleur livide, dès que la vierge bénie, appelée par d'ardentes prières, intervient pour rendre aux cadavres les couleurs de la vie. Que dis-je ? L'abîme qui engloutit tant d'âmes

(1) Cant. I, 11.

(2) S. Paul, 2 Cor. II, 15.



S.^{TE} FOY, Natif d'Agen Vierge et Martire en 387.

O Dieu, qui nous avés rendu ce jour solennel par la naissance de Sainte Foy, faites la grace à ceux qui marchent sur ses traces, d'en recevoir des joyes spirituelles et conduisés leurs âmes dans la vye du salut éternel par notre Seigneur amen.-oit-il. Se vend à Paris chez M^{rs} Noblet et Patou.

SAINTE FOY

Estampe française

Fin du XVII^e siècle (V. p. 385).

avec avidité, comme un monstre dévorant, est forcé de rendre les victimes dont sa faim insatiable aspire à se repaître avec une voracité de harpye. Si le Seigneur a couronné l'illustre vierge de tant de gloire, c'est pour récompenser son amour envers lui, car elle n'a pas craint d'affronter les supplices les plus rigoureux et de subir la mort la plus cruelle. L'éclatante renommée, visitant d'une aile infatigable les lieux les plus reculés de la terre, invite tous les infortunés à recourir à sa protection comme à un refuge assuré. Ils savent avec quelle facilité elle exauce les prières, avec quelle prodigalité elle répand ses bienfaits.

Un habitant du pays toulousain, nommé Hunald, eut le bonheur de recevoir de notre sainte martyre l'un de ces bienfaits les plus merveilleux et d'éprouver l'un des effets les plus admirables de cette puissance.

Il avait un fils à qui il avait, selon l'usage, confié la garde d'un troupeau de bœufs. Or un soir, celui-ci ayant ramené le bétail, laissa par mégarde l'un des bœufs dans le pâturage. En faisant rentrer ses bêtes à l'écurie, il s'aperçut qu'il restait une place vide et qu'il manquait un bœuf à son troupeau. Aussitôt il part secrètement et court, mais en vain, la plus grande partie de la nuit, à la recherche de la bête égarée. Ne l'ayant pas retrouvée, il revient triste et abattu. Que faire ? Il redoute si fort la sévérité de son père, qu'il n'ose rentrer ouvertement et faire connaître la perte qu'il vient de subir. Il attend que tous soient endormis, et gagne clandestinement sa couche. Mais dès qu'il repose ses membres rompus de fatigue par la course, il est subitement saisi d'un mal si douloureux qu'il lui semble que tous ses os se disloquent. Bientôt les souffrances deviennent plus aiguës encore ; ses membres se paralysent ; il perd toute connaissance.

Le matin, le père voyant son fils atteint d'un mal si grave, ne songe plus à sa colère ; il éclate en sanglots dans l'appréhension de la mort imminente de l'enfant. Dans sa douleur extrême, il implore à grands cris le secours si efficace de sainte Foy et supplie ardemment la sainte de rendre la santé à son fils. Néanmoins le malade demeure plongé dans son immobilité ; la chaleur de la vie semblait réfugiée au fond de sa poitrine. Il demeure privé de ses sens durant neuf jours ; ses yeux sont fermés et comme éteints. Enfin le dixième jour, un dimanche, à ses yeux vitreux, à la sueur froide qui découle de son front sur son visage, à la suspension des pulsations de son cœur, constatée par la main posée sur son côté gauche, on reconnaît clairement tous les caractères de la mort ; c'en est fait. On se dispose à la sépulture ; on dépose le cadavre sur un cercueil et on célèbre ses funérailles par les pleurs et les lamentations. Le lendemain, on transportait le cadavre à sa dernière demeure, lorsque le père, emporté par la vivacité de son amour, se précipite tout éploré sur le corps glacé de son fils, l'inonde de ses larmes, et fait retentir l'air de ses cris de douleur. A ces plaintes lamentables, il mêle l'invocation fréquente de sainte Foy ; il la supplie avec des accents déchirants de lui rendre son fils, et il réitère incessamment cette demande :

« Illustre vierge chérie de Dieu, brillante lumière du monde, sainte martyre, qui êtes si prompte à porter secours aux malheureux, exaucez ma voix suppliante, manifestez votre puissance et daignez m'assister dans ma cruelle infortune. Nul de ceux que le malheur a jetés à vos pieds ne s'en est retourné déçu ; jamais vous ne lui avez retiré votre main. Ce que j'implore de vous, je sais que vous pouvez me l'accorder ; ma confiance n'est pas vaine, car vos mérites ont obtenu du Seigneur ce pouvoir. Il n'est plus, mon fils unique, mon seul bien ici-bas, l'objet de tout mon amour, l'unique espérance de ma race. Après ce malheur,

la vie m'est odieuse; elle ne sera plus pour moi qu'une trop longue amertume. O vierge du Seigneur, si jamais votre cœur a été touché par les plaintes des affligés, si jamais vous vous êtes laissé fléchir par leurs larmes, de grâce, rappelez à la vie mon enfant qui n'est plus. »

Tandis que ce père éploré exhalait en ces termes et de bien d'autres manières ses plaintes désolées et se jetait avec des cris déchirants sur le corps inanimé de son fils, tous les assistants, émus et attendris, mêlaient leurs pleurs aux siens et suppliaient, d'un commun accord, la puissante sainte d'exaucer celui qui invoquait ainsi son nom.

Aussitôt, ô merveille! la cruelle mort, forcée de reculer, abandonne son butin et prend la fuite; la gueule du monstre avide rend à regret la proie qu'elle avait saisie. Tout à coup le cadavre glacé se réchauffe à la chaleur d'un foyer vivifiant; on le voit tourner lentement la tête d'un côté et de l'autre; l'âme, infusée tout à coup dans ses membres raidis, fait circuler la vie jusqu'à leurs extrémités. Le mort se lève sur son séant, et ouvre ses paupières encore vacillantes. Puis il met tous ses membres en mouvement et se dresse sur ses pieds; alors il reprend avec son père le chemin de la maison.

A la vue de ce miracle inouï, les assistants versent des larmes de joie, se répandent en actions de grâces, acclament la puissance des mérites de sainte Foy et, lui offrant leurs vœux et leurs présents, ils lui consacrent leur personne et leur famille. Puis ils sortent de l'église de Saint-Georges (2), où ils s'étaient rendus pour la sépulture, et s'en retournent chez eux.

Peu après, le père du ressuscité et sa parenté l'interrogèrent curieusement et lui demandèrent ce qu'il avait vu ou éprouvé durant les neuf jours qu'il était demeuré couché, privé de ses sens et comme mort, et comment, et par quelle intervention, au moment de la sépulture, il était revenu à la vie. Le ressuscité pousse alors un profond soupir et tout tremblant fait le récit suivant:

« Je passe tout ce qui précède et j'arrive à ce que j'ai éprouvé au moment de mon trépas; je vais le dire brièvement et avec toute la sincérité de mon cœur. Lorsque mon âme fut dégagée des liens de mon corps, elle fut livrée à des esprits noirs et affreux qui l'entraînèrent jusqu'au bord d'un épouvantable abîme. O terreur inexprimable! Dois-je le taire ou le dire? J'étais sur le point d'y être précipité, lorsqu'un homme d'une beauté et d'un éclat merveilleux, qui était, comme je l'appris plus tard, l'archange saint Michel, le grand prévôt du paradis, apparut en la compagnie de sainte Foy, plus éclatante que le soleil. A la vue de ces barbares bourreaux, qui se préparaient à exercer avec une fureur inextinguible leurs tortures contre moi, le prévôt du paradis s'écria:

« Artisans de tous les maux, pourquoi déployez-vous ainsi votre cruauté sur « cette jeune victime? Eh quoi! cette âme créée par notre grand Dieu, vous allez la « plonger sans pitié dans cet abîme? Cessez de la tourmenter: tel est l'ordre de Dieu; « grâce à l'intervention de la glorieuse vierge Foy qui m'accompagne, il veut que « cette âme vous soit arrachée et soit réunie à son corps. »

« A ces paroles, les agents infernaux, saisis d'une horrible terreur, retirèrent

(2) Il s'agit sans doute de Saint-Georges, commune du canton de Cologne, arrondissement de Lombez, département du Gers. Avant 1318, toutes les paroisses du diocèse de Lombez appartenaient au diocèse de Toulouse. Saint-Georges est à peu de distance de Saint-Orens, dont il sera question dans la suite de ce récit.

leurs mains toujours prêtes au mal et s'arrêtèrent tremblants, frappés d'une épouvante indicible, à la vue des célestes messagers. Alors la bienheureuse Foy se précipite au travers des noires phalanges, arrache violemment mon âme de leurs mains, la conduit près de mon corps prêt à être enseveli, et l'y unit de nouveau pour revivre merveilleusement, comme vous voyez (1). »

Après le récit de cette vision ou plutôt de ces faits véridiques, le père et le fils, accompagnés de leurs voisins, se rendirent avec empressement en pèlerinage au monastère de la sainte, en actions de grâces d'un bienfait si extraordinaire. Or, à la descente d'une montagne abrupte qui domine le Dourdou (2), la monture du jeune homme broncha et s'abattit avec grand fracas, et le cavalier fut précipité à terre. Mais, par une intervention divine et une protection particulière de la sainte, le jeune homme ne roula pas dans les abîmes affreux qui bordent l'étroit sentier et se releva aussitôt sans aucun mal.

Enfin les pèlerins, arrivés à la basilique, adressèrent avec allégresse leurs remerciements au Dieu tout-puissant et, prosternés aux pieds de la glorieuse sainte, lui offrirent avec leur vénération les présents d'usage, bénirent et proclamèrent hautement les merveilles de sa puissante intercession. Puis ils se rendirent à l'hôtellerie, et lorsque la nuit fut venue, ils se dirigèrent, munis de flambeaux, vers la basilique, pour y célébrer la pieuse veille, aux pieds de la sainte. Or notre ressuscité (3), qui s'appelait Bernard et à qui le démon tendait une embûche, ayant marché sur un plancher où se trouvait une ouverture cachée, fut précipité en bas, de toute la hauteur de l'étage. Ses amis accoururent aussitôt; par une nouvelle protection de sainte Foy, non seulement il n'eut aucun mal, mais encore dans sa chute il s'était trouvé comme sur un lit de plumes. Le lendemain, les vénérables frères de ce monastère, désireux d'apprendre tous les détails du miracle opéré en sa faveur, le prirent à part et lui posèrent avec sagacité les interrogations les plus minutieuses, au sujet de ce qu'il avait vu dans l'autre monde. Celui-ci, invoquant à l'appui de sa sincérité le témoignage de Dieu même, pour qui rien n'est caché, leur fit un récit entièrement conforme à celui que nous venons de retracer.

Voici un autre trait de protection dont fut l'objet notre ressuscité; nous ne pouvons le passer sous silence. On y verra briller la puissance exercée au-dessus

(1) Il serait possible que le lieu d'expiation ici désigné fût seulement le purgatoire. La présence des démons ne nuit pas à cette supposition. Car, dit saint Thomas, si « les âmes dans le purgatoire ne sont pas punies par les démons... mais par la justice divine..., cependant il est possible qu'ils les conduisent au lieu des supplices et que les démons, qui se réjouissent des peines des hommes, les accompagnent et assistent à leur purification. » (*Somme théolog.* Append. II, 3.) Il semble cependant plus probable que l'historien veut désigner l'enfer même comme le lieu, l'abîme, où les démons voulaient précipiter l'âme de Bernard. Saint Thomas nous fournira une explication qui enlèvera à ce miracle ce qu'il semble présenter d'hétérodoxe au premier abord. Après avoir mentionné le récit d'un miracle semblable opéré par le pape saint Grégoire-le-Grand en faveur de l'empereur Trajan, et accepté par tout le moyen âge, il ajoute : « Parmi ceux qui ont été miraculeusement ressuscités, il y en a plusieurs qui avaient été damnés. Il faut penser qu'ils n'étaient pas finalement condamnés à l'enfer, à cause de leurs mérites, mais qu'il devait être autrement disposé d'eux, d'après les causes supérieures, selon lesquelles il était prévu qu'ils reviendraient à la vie. » (*Somme*, Suppl., LXXIII, 5.)

(2) Le Dourdou est une petite rivière qui prend sa source au sud-est d'Espalion, coule au fond de l'abîme de Bozouls, arrose les vallons de Villecomtal, Nauviale et Saint-Cyprien, s'engage dans les gorges schisteuses de Conques et se jette, 7 kilomètres plus loin, dans le Lot, près de Grandvabre. La couleur rouge qui caractérise ses eaux lui vient des grès rouges qu'elle traverse avant d'arriver à Conques.

(3) Le texte lui donne ici le surnom de *Virbius*, qui devint celui d'Hippolyte, quand Esculape lui eut rendu la vie.

de tous les autres saints par notre patronne, l'illustre vierge sainte Foy, la sainte si admirable qui sait arrêter les criminels dans l'exécution de leurs forfaits.

Un an plus tard environ, le jeune homme ressuscité, plein de reconnaissance pour sa bienfaitrice, revenait en pèlerinage à son tombeau, en compagnie d'un homme nommé Garsias, nom fréquemment usité parmi les Gascons, originaire du bourg de Saint-Orens, appelé vulgairement Marciac (1). Garsias emportait une pièce de toile, pour en tirer plus de profit par une exportation lointaine, selon la pratique du commerce. En arrivant devant l'église de Lucasine, il fut attaqué par des voleurs qui lui enlevèrent sa toile. Mais sa grande piété l'eut bientôt consolé de cette perte et il poursuivit son chemin. Le larron convoque aussitôt les couturières, leur livre joyeusement la pièce d'étoffe et les presse de lui confectionner promptement des braies ou hauts de chausses.

Mais c'est ici qu'éclata la merveilleuse puissance de Dieu. Lorsque les ouvrières voulurent entreprendre leur travail, l'étoffe prit subitement la dureté de la pierre et émoussa le tranchant des ciseaux, comme si elle eût été de bois. Les tentatives réitérées ne firent que multiplier les miracles. Il fallut reconnaître l'intervention de Dieu et de la sainte martyre, qui protégeait de toute atteinte l'étoffe volée. Le coupable, frappé de terreur à la vue de ce prodige, serra l'étoffe merveilleuse, la restitua aux pèlerins à leur retour, et leur demanda humblement pardon de son méfait. Ceux-ci, remplis d'admiration pour la protection miraculeuse de la sainte, retournèrent dans leur pays en rendant mille actions de grâces à leur bienfaitrice.

II.

D'une gourde qui avait été laissée vide.

Tandis que de telles merveilles s'opéraient, il se produisit un fait remarquable qui eut du retentissement et excita l'admiration ; nous croyons qu'il n'est pas indigne de figurer dans ce livre.

Des paysans de l'Auvergne, se rendant au pèlerinage de sainte Foy, s'arrêtèrent, après avoir traversé le Lot (2), sous un arbre appelé vulgairement *rixiac*, se reposèrent de leurs fatigues à son ombre, et vidèrent une gourde de vin qu'ils portaient avec eux, pour se désaltérer, car la chaleur était accablante. Puis, avant de se remettre en marche, ils suspendirent la gourde vide aux branches de l'arbre et l'y laissèrent, sous la garde de la sainte qu'ils allaient visiter. Après lui avoir rendu leurs devoirs à son tombeau, ils se demandaient, au retour, s'ils retrouveraient leur gourde, lorsque, arrivés près de l'arbre, ils la décrochèrent. O merveille ! ils l'avaient laissée vide, ils la trouvèrent remplie d'un falerne généreux qui bouillait comme au soleil d'automne le vin nouveau. Frappés d'étonnement à cette vue, ils reconnaissent l'intervention divine et la puissance de la sainte, à la garde de laquelle ils avaient confié la gourde vide. Puis ils se partagent cet excellent bienfait

(1) Marciac, *Marciacus*, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Mirande (Gers). Saint-Orens, commune du canton de Mauvezin (arrondissement de Lectoure, Gers). Les moines de Conques avaient, dans le voisinage, un prieuré à Saint-Martin-de-Goine, arrondissement et canton de Lectoure (Cf. *Cartul.* n° 398). Saint Orens est le nom d'un évêque d'Auch.

(2) Le Lot, *Hollitis*. Le Cartulaire écrit *Ottis* (n° 32, 33, 572) ; l'idiome du pays dit *Oit*.

du ciel et y font goûter généreusement tous les pèlerins qu'ils rencontrent, à la gloire de la grande sainte, jusqu'à complet épuisement de la gourde. Enfin, après avoir rendu à Dieu et à son illustre martyr les plus vives actions de grâces, ils reprirent joyeux leur route poudreuse et arrivèrent heureusement dans leur pays.

III.

D'un enfant à qui on avait crevé les yeux.

Le miracle suivant, que nous croyons ne pas pouvoir passer sous silence, n'est pas inférieur aux précédents. Dieu s'est plu à y faire briller l'éclat des mérites de son admirable vierge.

Un habitant de Conques, nommé Hugues, frère bâtard de l'orgueilleux viguier de ce lieu et fier de cette parenté, s'était rendu odieux à tout le pays par son insupportable arrogance et par sa méchanceté. Or il avait voué une haine irréconciliable à un villageois, nommé Benoît, d'un hameau voisin ; il ne cessait de l'accabler d'outrages et de harceler sa patience par d'incessantes invectives. Celui-ci, à la fin, outré par tant de provocations, se jeta sur lui dans un moment de fureur, et le laissa mort. Puis, redoutant la vengeance des puissants parents de sa victime, il abandonna tous ses biens et prit la fuite. Son épouse, ne voulant se séparer de son mari, partagea son sort. Ne pouvant emmener leur jeune fils, âgé de cinq ans, ils le laissèrent dans la maison. Les parents d'Hugues, ayant trouvé cet enfant, et voyant que le meurtrier leur avait échappé, se saisirent du jeune innocent et firent retomber sur lui leur fureur égale à celle d'Oreste ; mais dédaignant de mettre à mort un être aussi chétif, ils eurent la barbarie de lui crever les yeux, en enfonçant dans ses prunelles des chevilles aiguës, et le laissèrent à demi-mort. Mais le Dieu tout-puissant qui prend soin des malheureux dénués de tout secours, n'abandonna pas l'infortuné et lui servit de père. Les habitants de ce hameau le recueillirent et le transportèrent devant la porte de la basilique, où ils le dressèrent à demander l'aumône, comme les autres mendiants, auprès des pieux fidèles.

Il vécut ainsi de la charité, pendant plusieurs mois. Or, un jour, sur le soir, les habitants de Conques le conduisirent devant l'autel de leur sainte patronne et supplièrent instamment la puissante martyre de favoriser l'enfant de quelqu'une des merveilles dont elle était si prodigue. Tout à coup, tel qu'une étincelle qui ranime peu à peu le charbon refroidi et finit par le mettre tout en feu, un rayon de lumière commence à pénétrer dans les prunelles éteintes de l'enfant. Celui-ci, portant vivement la main vers les objets placés à sa portée, comme s'il les apercevait à travers la lueur douteuse de la lune, s'écrie, avec une pétulance toute enfantine, qu'il commence à voir. Cette exclamation rappela au souvenir des assistants l'aveugle qu'avait guéri le Sauveur et qui s'écriait qu'il voyait les hommes marcher comme des arbres (1). A son exemple, notre petit enfant sent peu à peu sa vue devenir plus claire ; bientôt il reconnaît et désigne tous les objets qu'on lui présente. A ce spectacle, tous les assistants font éclater leur allégresse par des cris de joie et des acclamations, et font retentir les voûtes de la basilique des louanges de la sainte. La population tout entière, avertie par ces chants de triomphe, envahit l'église, et tous, hommes, enfants,

(1) Marc, VIII, 24.

vieillards, redoublent leurs acclamations et leurs applaudissements, au point qu'ils étouffent la voix des orateurs qui veulent prendre la parole. Alors se vérifia à l'égard de l'enfant la parole du psalmiste : « Mon père et ma mère m'ont délaissé ; mais le Seigneur m'a recueilli (1) ». Les religieux du monastère, pleins de charité, le recueillirent en effet et l'entretenrent avec eux jusqu'à ce que, la mort l'ayant enlevé, il se fût envolé au ciel.

IV.

D'un homme enchaîné qui s'échappa des mains de ses ennemis.

Un chevalier, appelé Déodat, gardait un prisonnier nommé Raynold, dans son château d'Aubin (2), situé, comme on sait, à environ six milles de Conques. Voulant le décider, par les mauvais traitements, à payer promptement sa rançon, il le dirigea vers une prison plus dure, qui se trouvait dans un autre de ses châteaux. Le captif, au milieu des tourments, ne cessait d'invoquer à grands cris l'assistance de sainte Foy. Déodat, qui n'avait pu arriver à ses fins, donna l'ordre qu'on lui ramenât le prisonnier, pour le soumettre à de plus cruelles tortures. Les geôliers placèrent donc l'infortuné sur un cheval, serrèrent étroitement ses reins et ses jambes au moyen de cordes solides qu'ils fixèrent à la selle, lui lièrent les mains derrière le dos, attachèrent ses pieds sous le ventre du cheval et le ramenèrent ainsi garrotté vers le château d'Aubin. A la tombée de la nuit, ils arrivèrent au-dessus d'un bois, qui s'étendait sur tout le penchant d'une colline. Alors le prisonnier invoqua à grands cris le secours de sainte Foy et redoubla ses prières et ses vœux. La miséricordieuse sainte se laissa toucher par de si ferventes supplications. Tout à coup les liens qui seraient étroitement le captif éclatent et se rompent, comme des fils de chanvre, au contact de la flamme. Le prisonnier, sentant l'intervention de la sainte, s'élance vivement à bas de son cheval, se sauve par une fuite précipitée et s'enfonce dans un épais fourré. Aussitôt les gardiens se jettent à sa poursuite et le cherchent de tous côtés à l'aide de fins limiers. Mais la protection du ciel le couvrit si efficacement, que les chiens le touchèrent maintes fois en passant, sans le découvrir.

Les gardiens, voyant leurs efforts infructueux, pensèrent que le fugitif était déjà bien loin et renoncèrent à toute autre recherche. Celui-ci demeura caché pendant deux jours. Enfin, dès que ses ennemis se furent éloignés, à demi-mort de lassitude et de faim, un dimanche, il se dégagea du milieu des ronces, où il s'était tenu caché, et, jetant autour de lui, dans la campagne, un regard craintif et inquisiteur, il n'aperçut qu'un pâtre qui gardait son troupeau. Celui-ci, le voyant sortir furtivement de sa retraite, le reconnut pour le fugitif que l'on poursuivait vainement et qui s'était tenu caché pendant deux jours dans les ronces.

« N'êtes-vous pas, lui dit-il, ce fugitif qui a échappé pendant deux jours à toutes les recherches ? Sauvez-vous au plus vite et éloignez-vous d'ici. »

Raynold lui ayant répondu qu'il ne connaissait aucun chemin, le pâtre lui apprit quel était le lieu où il se trouvait, et lui indiqua la direction qu'il devait suivre pour éviter la rencontre de ses ennemis. Grâce à cette indication, il revint dans son pays et s'empressa, peu après, de se rendre à la basilique de sa bienfaitrice.

(1) Ps. XXVI, 10.

(2) Voir l. I, c. V.

Là il publia la merveilleuse protection dont la sainte l'avait favorisé, rendit à celle-ci les plus vives actions de grâces, accomplit fidèlement les vœux qu'il avait faits et retourna plein de joie et de reconnaissance dans sa maison.

V.

D'un paysan qui avait été garrotté.

Après le miracle que nous venons de raconter et qui est des plus étonnants, en voici un autre qui ne lui est guère inférieur et qui n'est pas moins admirable.

Des voleurs ayant fait irruption, à la faveur des ténèbres de la nuit, dans un hameau voisin de Conques, avaient enlevé soit dans les parcs, soit dans les étables, les bestiaux de plusieurs paysans, et les avaient conduits et recelés dans le village qui porte depuis longtemps le nom de Golinhac (1). Deusdet, l'un des paysans volés, irrité de la perte qu'il venait de subir, se rendit secrètement dans ce village, la nuit suivante, qui était celle du samedi, afin de s'y livrer à des recherches. Il y trouva en effet une génisse qu'il avait élevée, l'enleva furtivement et se mit en devoir de ramener chez lui ce butin doublement volé. Mais il fut trompé dans ses espérances ; il fut rejoint par ses ravisseurs et ramené lui-même avec sa proie dans le village. Là on lui attacha les jambes au moyen d'entraves, on lui lia étroitement les mains derrière le dos, comme à un voleur, et on l'emprisonna dans l'appartement d'un étage élevé. Durant ce barbare traitement, il ne cessa, jour et nuit, d'invoquer à grands cris l'assistance de sainte Foy. La miséricordieuse sainte ne manqua pas de lui accorder le secours qu'elle ne refuse jamais aux misérables. Un jour, qu'il était plongé dans cet assoupissement qui n'est ni le sommeil ni la veille, mais qui est propre aux prisonniers, sainte Foy lui apparut avec un visage céleste et un vêtement splendide :

« Levez-vous promptement, lui dit-elle ; je vous fournirai les moyens de vous sauver. »

Réveillé par ces paroles, il reconnaît l'apparition dont il vient d'être favorisé par la sainte et secoue, par un puissant effort, ses bras garrottés. Les liens se rompent aussi aisément qu'un fil usé ; ses bras deviennent libres ; les chaînes qui liaient ses jambes tombent à ses pieds ; il les charge sur ses épaules, sous les yeux de plusieurs spectateurs, et se sauve promptement. Arrivé à Conques, il s'empresse d'offrir à l'illustre sainte l'hommage de ses chaînes, et rend les plus vives actions de grâces au Dieu tout-puissant et à la sainte qui l'avait si merveilleusement délivré de ses liens. A notre avis, son emprisonnement fut la punition de ce qu'il avait violé la sainteté de la nuit du dimanche par cette tentative de recouvrement, auquel il donnait les apparences d'un vol.

(1) Golinhac, *vicus Goliniacensis*, commune du canton d'Entraigues, arrondissement d'Espalion, Aveyron, mentionné dès le XI^e siècle dans le Cartulaire (n^{os} 215, 355, 442, 527). Le prieuré de Golinhac est signalé au XVI^e siècle comme dépendant de l'abbaye de Conques (*Cartul.* p. LXIX).

VI.

De celui qui fut délivré des mains des Sarrasins.

Passons sous silence l'Ausonie d'Orient (1), et recueillons les prodiges nombreux et éclatants que notre sainte opéra dans l'Ausonie d'Occident ; leur importance nous fait un devoir de les publier. Cette contrée offre une plaine d'une étendue assez considérable, propre aux pâturages et arrosée par la rivière de Sègre, qui lui a donné son nom. Dans cette plaine charmante, se dresse une petite ville, nommée Colonic (2), qui possède depuis longtemps une église dédiée à sainte Foy.

Les magistrats de la cité, animés d'une vive dévotion à l'égard de notre sainte et désireux d'entretenir et de resserrer leur union avec la vénérable basilique de Conques, adressèrent à l'abbé et aux religieux des messagers chargés d'une lettre. Ils leur faisaient savoir que, pressés par les fréquentes irruptions des Sarrasins, ils plaçaient leur ville sous la protection de sainte Foy et lui en conféraient la propriété. Mais, comme ils étaient séparés du tombeau de la sainte par une distance très considérable, ils s'engageaient à un tribut annuel d'une somme d'or, pour contribuer à la décoration de la basilique, et si leur sainte patronne leur obtenait la victoire dans les combats, ils s'obligeaient encore à lui faire don de la dîme de toutes les dépouilles enlevées sur les Sarrasins.

Les moines, ravis de voir que le culte de leur glorieuse patronne florissait aux extrémités du monde, accueillent avec empressement le message et l'émissaire, et se concertent pour examiner ce qu'ils peuvent faire de mieux en faveur de ces clients lointains. Adoptant enfin l'avis le plus judicieux, ils se décident à leur envoyer, avec un message d'amitié, un étendard de leur sainte qui, placé à leur tête, devait les animer, par son invocation, à vaincre leurs ennemis. Les habitants de Colonic, pleins d'un nouveau courage à la vue de cet étendard, se précipitèrent sur les Sarrasins en invoquant le nom de la sainte, les taillèrent maintes fois en pièces, et, chargés de dépouilles, revinrent triomphants dans leur ville. Fidèles à leur vœu, ils offrirent, à l'exemple du patriarche Abraham, la dîme de leur butin à sainte Foy, qui était ici la figure du grand prêtre Melchisédech. Car de même que celui-ci offrit le pain et le vin pour rendre grâces à Dieu de la victoire remportée par le patriarche Abraham, de même notre pure vierge, pour obtenir les grâces de délivrance par l'invocation de son nom, avait jadis été elle-même, aux yeux du Seigneur, prêtre et agréable victime sur l'autel du gril de fer, au milieu des flammes ardentes.

Dans le faubourg de cette ville, vivait dans une honnête aisance un homme simple et paisible, nommé Oliba. Or un Sarrasin, du château voisin de Balaguer, étant venu dans ce lieu pour traiter quelque affaire, remarqua cet homme et sa

(1) L'Ausonie est le nom poétique de l'Italie. C'est là sans doute pour notre historien l'Ausonie d'Orient, à laquelle il fait simplement allusion, et qu'il avertit de ne pas confondre avec l'Ausonie ou plutôt l'*Ausona* d'Occident, où il place le théâtre de son récit. Celle-ci est l'Espagne, et, dans l'Espagne le diocèse d'Ausone ou Vich d'Osona, en Catalogne, non loin de Barcelone, et aussi de Balaguer, dont le château est cité au cours de ce récit. La rivière de Sègre (*Segarra*) arrose ce pays. Le Cartulaire de Conques mentionne (n° 467) le diocèse de Vich d'Osona, dans lequel l'abbaye possédait, à la fin du XI^e siècle, l'église de Taganament.

(2) Colonic, *Colonicum*, aujourd'hui Calonge, dans le diocèse de Vich, en Catalogne, Espagne. Cette paroisse reconnaît sainte Foy pour patronne et titulaire. — Dans le même diocèse, deux autres paroisses, celles de Raurich et de Montargull sont dédiées à sainte Foy. (V. plus haut, p. 365.)

position, et, poussé par une ardente cupidité, il résolut de l'enlever, afin de lui extorquer une riche rançon. Aidé du secours de quelques complices, il s'introduisit furtivement dans sa maison, s'empara de sa personne, l'enleva de force et lui lia étroitement les pieds et les mains. Puis ce monstre, plus cruel que la furie Tisiphone, et qu'une tigresse privée de ses petits, ne pouvant jamais se rassasier des tortures de sa victime, enferma l'infortuné dans une étroite niche et plaça autour de sa tête des pièces de bois armées de pointes de fer, de sorte que le captif ne pouvait ni prendre sa nourriture, ni s'appuyer un seul instant pour dormir, ni reposer ses membres accablés de lassitude.

Le prisonnier, ayant souvent entendu célébrer les miracles de notre sainte, ne cessait, jour et nuit, d'invoquer son secours à grands cris; il s'engageait même à se consacrer à son service jusqu'à la fin de ses jours et à prendre l'habit religieux dans le monastère de Conques. Dieu, dans son ineffable miséricorde, touché des plaintes lamentables de cet homme si cruellement torturé, envoya vers lui la sainte martyre, dans les ténèbres de la nuit. La bienfaisante sainte lui apparut tandis que ses paupières étaient appesanties par le sommeil, brisa et jeta à terre tous ses fers et tous les instruments de torture et ne se retira qu'après l'avoir entièrement délivré. Mais celui-ci, redoutant la mort horrible à laquelle il s'exposait, n'eut pas le courage de prendre la fuite; le lendemain, il fut encore saisi et soumis à la même torture. La puissante sainte, par la volonté de Dieu, brisa ses fers une seconde et même une troisième fois. Alors le bourreau s'avoua vaincu; il ne crut pas pouvoir lutter contre le ciel. A la faveur d'une trêve conclue avec les chrétiens, il ramena le malheureux dans sa maison. Celui-ci publia aussitôt le miracle étonnant dont il avait été favorisé, renonça à ses biens, et, en accomplissement du vœu qu'il avait fait dans sa prison, s'empressa de revêtir l'habit monastique et de se rendre à Conques avec un seul compagnon. Il y vécut saintement, le reste de ses jours, dans la ferveur du service de Dieu et de la dévotion à sa bienfaitrice, jusqu'à ce qu'il eut payé son tribut à la mort.

Son compagnon, Guillaume, racontait aussi un miracle dont il avait été lui-même l'objet. Ayant été frappé de paralysie dans sa jeunesse, il perdit l'usage de la main gauche qui demeura recourbée et adhérente au flanc, ne pouvant ni s'élever jusqu'au visage ni se mouvoir d'aucune manière. Ses parents, voyant son infirmité incurable, le portèrent dans l'église de Sainte-Foy, à Colonic, et implorèrent en sa faveur l'assistance de la sainte. Sa guérison fut instantanée; il se joignit à ses parents pour faire éclater les plus ardentes actions de grâces en l'honneur du Roi tout puissant et de sa grande sainte.

VII.

Comment un chevalier fut délivré de ses entraves.

Les miracles opérés par notre sainte sont si multipliés et se sont opérés en tant de lieux du monde entier, que leur récit serait capable de lasser la plume d'un saint Jérôme. Aussi en négligeons-nous des milliers et ne rapportons-nous que ceux que nous avons pu recueillir de la bouche des acteurs eux-mêmes ou des témoins oculaires. C'est ainsi que le prodige suivant nous a été raconté par celui même qui en a été l'objet, à la suite de cruels traitements.

Adalhelme, noble et puissant seigneur du château de Rochedagoux (1), avait fait prisonnier, d'après l'abus fréquent de nos temps, un chevalier de l'Auvergne, nommé Robert, et l'avait jeté dans un cachot. Pendant la sainte Quarantaine, le prisonnier, à la faveur d'une caution, put recouvrer sa liberté pour un délai déterminé, et rentrer chez lui. Or, aux approches de Pâques, Adalhelme, accompagné d'une nombreuse suite, se rendit à la basilique de sainte Foy, pour y faire ses dévotions. A cette nouvelle, Robert s'empresse de l'y rejoindre, dans l'espoir d'obtenir la remise de sa prison, en considération de Dieu et de sa sainte martyre. Au milieu de la solennité du saint sacrifice et devant le saint autel, l'abbé, les moines et la nombreuse assistance tout entière se réunirent pour fléchir le farouche seigneur. Celui-ci, dominé par une avarice et une dureté infernales, refusa avec obstination, soit au nom de Dieu, soit à celui de la glorieuse sainte, de remettre la peine de la prison et même de rabattre un seul denier de la rançon. Il préféra imiter la funeste obstination du Pharaon de Memphis, plutôt que de pratiquer la parole du Seigneur : « Si vous ne pardonnez à vos frères du fond du cœur, mon Père ne vous pardonnera pas non plus (2) ».

Quelle ressource restait maintenant à l'infortunée victime, sinon d'exécuter la parole donnée et de se reconstituer prisonnier ? Il retourna donc à la maison et il fut de nouveau enfermé dans le cachot. Le féroce tyran, plus dur que le plus cruel des habitants de l'Achémenie (3), chargea de chaînes énormes les jambes du prisonnier, lui refusa pendant deux jours toute nourriture et toute boisson, et ne lui accorda, la troisième nuit, qu'une croûte de pain moisi. Le captif, pour se livrer au sommeil, n'avait pour tout grabat que la dure, sans nul appui, sans nul manteau. L'infortuné, au milieu de ses tortures, ne cessait d'implorer le secours de sainte Foy ; la miséricordieuse sainte le délivra maintes fois de ses entraves et de ses lourdes chaînes. Adalhelme, dans sa perversité, ne fit aucun cas de ces prodiges éclatants. Surpassant même ce tyran qui enfermait des hommes dans un taureau d'airain et les brûlait vivants, il enferma sa victime dans une étroite cage de bois, qu'il fit construire au plus haut étage de la tour, et soumit ses jambes à la torture dans des *bodies* ou entraves, où pouvaient à peine s'introduire les pieds d'un enfant de sept ans. En outre des geôliers furent chargés de veiller pour empêcher son évasion.

Or, une nuit, les ténèbres envahissant la terre augmentaient l'horreur de l'obscurité du cachot, l'infortuné gisait à terre ; un léger sommeil, au milieu de ces épaisses ténèbres, donnait quelque relâche à la torture de ses membres, lorsque tout à coup apparaît à ses yeux la glorieuse sainte, éclatante d'une splendeur incomparable. Elle s'informe de ses souffrances et lui dit d'une voix douée d'un charme tout céleste :

« Ne tarde plus ; hâte-toi de prendre la fuite, sans souci de tes chaînes ou de ta prison ; tous tes fers sont rompus. »

A ces mots, la radieuse apparition s'envole dans les cieux. Le captif s'éveille, le cœur inondé d'une immense joie, voit à terre ses énormes chaînes qu'il ne peut songer à emporter, à cause de leur poids, ouvre sans effort l'étroite porte munie de serrures et de verrous, passe sur le corps des geôliers endormis sur le seuil de la prison, et d'un bond vigoureux franchit l'étage où il se trouvait. La bâtisse de la

(1) Rochedagoux, *Roca Dafulgi* et mieux *Dagulft*, commune du canton de Pionsat, arrondissement de Riom, Puy-de-Dôme. De ce château on ne voit plus que de faibles restes.

(2) S. Math. XVIII, 35.

(3) Province de l'ancienne Perse.

tour n'était qu'un assemblage de pierres sans ciment, reliées au moyen de poutres : le prisonnier réussit à y percer une ouverture, s'évade et parvient heureusement à sa maison. Il s'y arrête à peine et s'empresse de se rendre auprès de sa libératrice et de lui témoigner la plus vive reconnaissance, tandis que la basilique retentissait des louanges divines et des actions de grâces que réclamait un tel bienfait.

VIII.

Comment Raymond fut délivré de ses entraves et de sa chaîne.

Voici un autre miracle presque semblable au précédent ; il réclame d'être ajouté à notre recueil. Les circonstances en sont si merveilleuses que nous devons le proposer à l'admiration de tous les âges.

Un grand nombre d'entre vous ont entendu parler de Raymond, renommé par l'impiété de ses actes, la noblesse de sa naissance et le faste de son orgueil. Né au château de Montpezat (1), il était fils de Bernard, l'illustre seigneur de ce château.

Comme ce lieu était proche de la ville de Cahors, Raymond fut placé à l'école canonique pour y apprendre les lettres et pour être incorporé plus tard au chapitre des chanoines. Pendant ses études, il contracta le mal terrible et incurable de l'épilepsie, qui le saisissait à chaque nouvelle lune. Ses parents le prirent d'autant plus en aversion qu'ils ne pouvaient fonder aucune espérance de grandeur sur son intelligence ou ses aptitudes. Le jeune homme, entendant célébrer de tous côtés les miracles de sainte Foy, entreprit le pèlerinage de son tombeau et obtint de sa bienveillance la faveur de la guérison. Tous les ans, en reconnaissance d'un tel bienfait, il se rendait auprès des reliques de sa patronne. Ses parents et ses proches, qui convoitaient son patrimoine, lui témoignaient une haine abominable. Ils se saisirent enfin de lui et le livrèrent à un puissant seigneur, nommé Gosbert, envers lequel il s'était rendu coupable de nombreuses injures et qui était animé contre lui d'une haine irréconciliable (2). C'était au commencement du saint temps de Carême qui, par la frugalité de son observance, porte à la pénitence et efface les péchés. Le prisonnier, chargé d'énormes chaînes, enroulées autour de son corps, fut soumis, durant ce temps, à une pénitence bien plus dure que celle des ermites, mais forcée et partant moins salutaire. Une seule fois le jour, vers le soir, on lui donnait pour toute nourriture du pain moisi et aussi dur que la pierre ; il avait de la peine à l'avaler en le trempant dans l'eau. Et comme on redoutait sa vigueur extraordinaire, on l'avait attaché, comme un lion de Gétulie, à des entraves et à une triple chaîne qui le serraient tellement qu'il ne pouvait faire un seul mouvement du pied ou de la main. Cette chaîne, formée d'anneaux d'une force redoutable, entourait et pressait cruellement, dans ses nombreux replis, les jambes, la poitrine et les bras, et son extrémité, se détachant du dos du captif, traversait le mur de la tour massive, dans

(1) Montpezat, *Mons Pensatus*, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Montauban, Tarn-et-Garonne. (Cf. *Cartul.* n° 535.)

(2) Gausbert I de Gourdon de Castelnaud était en guerre avec son voisin Bernard, seigneur de Montpezat. Lorsque Raymond, fils de ce dernier, eut été guéri par sainte Foy, son père et ses frères, désireux de se débarrasser de lui, le livrèrent en otage à Gausbert, en garantie d'un arrangement qu'ils lui avaient proposé. Gausbert jeta le jeune homme en prison dans le château de Castelnaud-de-Montratier, voisin de celui de Montpezat, à quelque distance de Cahors (Cf. Périé, *Hist. du Quercy*, I, p. 400).

toute son épaisseur, et venait se river au dehors, à de forts barreaux de fer dont elle ne pouvait être arrachée que par le long travail de la lime.

Pendant ce barbare traitement, le prisonnier ne cessait de se recommander à sainte Foy ; il invoquait son assistance à tout moment. Après cinq semaines de telles tortures, brilla le jour où l'anniversaire du triomphe du Seigneur ramène, en l'univers entier, au milieu des palmes et des fleurs, la joie la plus vive dans tous les cœurs (1). Cette universelle allégresse, qui retentissait dans le monde entier, n'eut aucun écho dans le triste cachot du captif. Mais Dieu, dans sa miséricorde toujours attentive pour les cœurs désolés, jeta un regard sur le barbare traitement infligé par le cruel bourreau à son prisonnier, et se laissa toucher par les instances de sainte Foy. La nuit suivante, tandis que le prisonnier cherchait dans le sommeil l'oubli de ses maux, un jeune homme, tout resplendissant d'une vive clarté, lui apparut et lui dit :

« Raymond, veilles-tu ou dors-tu ?

— Qui êtes-vous, seigneur ? répondit-il dans son sommeil.

— Je suis, dit celui-ci, le martyr Etienne, lapidé par les Juifs et admis au sein des chœurs célestes ; j'ai été mandé vers toi pour te conduire promptement auprès de sainte Foy. »

Raymond ayant demandé où se trouvait cette glorieuse vierge :

« Lève-toi, dit l'apparition, car ceci n'est pas un vain songe, suis-moi sur le champ, et tu verras celle que je t'ai nommée. »

Le prisonnier, docile à l'injonction, suivit son guide mystérieux, et celui-ci, l'ayant transporté au-dessous de Conques, sur le pont du Dourdou, lui dit :

« Mon fils, dirige tes regards sur le sommet de cette montagne couronnée d'une nuée et considère la clarté de la gloire de Dieu qui y resplendit. Au milieu de cette éclatante lumière, vois briller la glorieuse Foy, vierge et martyre, entourée d'une multitude d'anges, et sache quel honneur est dû à ses mérites. C'est à elle que l'on peut appliquer véritablement ce texte du Cantique des cantiques : « Elle est belle entre toutes les filles de Jérusalem (2) ». Elle est remplie de charité et d'amour ; les reines, en la voyant, l'ont célébrée dans le séjour des élus. Les habitants de la cité éternelle, remplis d'admiration pour l'éclat merveilleux de sa sainteté et la contemplant quand elle montait vers les cieux, couronnée du laurier de la victoire, ne purent que s'écrier : « Quelle est celle-ci qui s'élève brillante comme l'aurore, « belle comme la lune, radieuse comme le soleil, redoutable comme une armée rangée en « bataille ? (3) » Elle est vraiment élue, vraiment sainte, vraiment placée à la tête des vierges à la suite de la Mère de Dieu, dont l'élévation ne peut connaître de rivale ».

Après avoir écouté avec ravissement ce céleste panégyrique, Raymond, élevant ses regards, contempla avec une joie inexprimable la vision qui lui était montrée. Il vit un globe de feu brillant d'un éclat extraordinaire ; au milieu, la vierge rayonnante de beauté disait aux anges qui l'entouraient :

« Le lieu où nous sommes a la gloire de posséder mes ossements ; je vous prie de le sanctifier par votre bénédiction. »

Les anges, se rendant avec joie aux désirs de la vierge, élevèrent leurs mains éclatantes de lumière et tracèrent le signe adorable de la croix, et ce lieu, ainsi

(1) Le dimanche des Rameaux.

(2) VI, 8.

(3) Cant. VI, 3, 9.

béni et sanctifié, reçut une abondance merveilleuse de sainteté et de grâce. Pendant que s'accomplissaient ces événements merveilleux et divins, une vapeur épaisse s'éleva tout à coup de la rivière, s'abattit sur le pont, enveloppa Raymond d'un nuage humide et fit découler une pluie abondante sur ses vêtements.

Frappé par cette vision, le prisonnier revient à lui et, portant les mains sur ses vêtements, les trouve, conformément à sa vision, ruisselants de pluie. Il étend les mains devant lui; il se trouve délivré de toutes les chaînes qui étaient naguère enroulées autour de son corps. Il se dirige vers la porte, toujours fermée au moyen de verrous massifs et de lourdes serrures, et la trouve toute ouverte. Comprenant alors la réalité de la précédente vision, il n'hésite plus et ne songe qu'à s'évader, et, redoublant de confiance et de courage, il traverse en courant la salle des geôliers, se précipite dans les escaliers, passe à travers les gardes endormis et arrive jusqu'aux appartements supérieurs. Là il s'arrête en suspens pour aviser à ce qu'il doit faire. Les chaînes étant d'un poids énorme, il ne peut songer à les charger pour les apporter à la basilique de la sainte. Il avise alors une tablette de jeu d'échecs, qui était accrochée au mur; il s'en saisit et l'emporte en témoignage de son évasion. Puis il s'élance du haut du mur qui était élevé; mais il ne se fait aucun mal et prend une fuite rapide.

Il était nu-pieds; aussi il ne tarda pas à faire une chute sur le chemin pierreux. Quand il se releva, il se trouva devant une femme qui tenait des chaussures à la main.

« Etes-vous, lui dit-elle, ce Raymond que sainte Foy vient de délivrer de ses fers ? »

Sur sa réponse affirmative, elle posa les chaussures à terre devant lui :

« Chaussez-les, dit-elle, et hâtez-vous de vous éloigner d'ici, tandis que le moment est propice. »

Ce secours si opportun, s'imposant à son attention, lui fit comprendre que celle qu'il avait devant lui n'était autre que sainte Foy. Mais à peine avait-il formé cette pensée, que l'apparition s'était évanouie. Ainsi réconforté par les encouragements d'une telle bienfaitrice, il reprend et accélère sa course; les hommes lancés à sa poursuite ne peuvent atteindre celui que sainte Foy protège si bien. Courant à travers ses ennemis, sans être aperçu par eux, il arrive enfin dans la ville de Cahors.

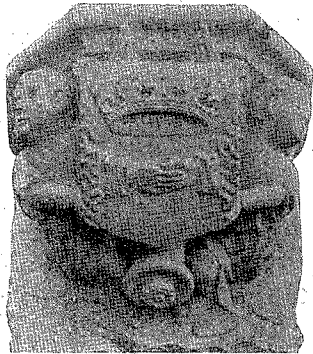
Là il s'empresse de rendre ses actions de grâces au martyr saint Etienne, qui avait été le précurseur de sa délivrance, et, épuisé par les privations et par la course qu'il vient de faire, il se contente d'envoyer au plus tôt, en reconnaissance de sa délivrance, un cierge à sainte Foy. Or, dans la nuit où nous célébrons la mémoire de la trahison dont le Sauveur fut victime pour notre rédemption et pour la réprobation des Juifs, il se trouvait dans la sacristie de Saint-Etienne (1), pour préparer le chant d'une leçon dont on l'avait chargé pour l'office du matin. Surpris par le sommeil, il s'y endormit. Sainte Foy lui apparut dans la vision indécise du songe, comme le soleil qui perce la nuée du matin; elle lui dit d'un ton de reproche :

« Est-ce ainsi, ô le plus insensé des hommes, que tu te laisses dominer par la torpeur et que tu négliges de te rendre auprès de mes reliques et d'y offrir, à l'occasion de ces saints jours de Pâques, les actions de grâces que tu me dois ? »

(1) Il s'agit de la sacristie de la cathédrale de Cahors; cette église, consacrée en 1119, mais fortement remaniée au XIII^e siècle, était dédiée au premier martyr saint Etienne.

Que tardes-tu ? Secoue cette torpeur, emporte la tablette de jeu qui sera le monument de ta délivrance, entreprends à pied le pèlerinage de Conques et va promptement y célébrer les fêtes de Pâques. »

Ému par cette vision, Raymond se réveille et va trouver Gérard, qui préluait aux fonctions épiscopales du siège de Périgueux et qui se rendait à Toulouse, ainsi que Bernard, évêque de Cahors (1), et leur communique avec terreur l'ordre qu'il vient de recevoir en songe. Les prélats, ayant ouï ce récit, lui ordonnèrent d'obéir aux injonctions reçues et de n'y mettre aucun retard, sous quelque prétexte que ce fût. Sans plus tarder et sans prendre plus d'un compagnon, Raymond se met



CUL DE LAMPE DU XV^e SIÈCLE.
Musée de Conques.

en route, conformément au commandement de la sainte. Dès qu'il fut arrivé au terme de son pèlerinage, chargé de la tablette de jeu, il s'empressa de se prosterner et d'épancher son cœur dans la prière. Puis, ayant tracé le signe de la croix sur son front et sur son cœur, il fit publiquement le récit détaillé des merveilles que sainte Foy venait d'opérer en sa faveur en le délivrant de la cruelle pression de ses énormes chaînes. Les assistants l'écoutaient dans un profond silence ; l'assemblée était nombreuse et composée de gens de tout sexe. Or, parmi les auditeurs, se trouvait par hasard le fils même de Gosbert, venu lui aussi avec une escorte, pour faire ses dévotions. Il fut saisi d'une indicible stupeur et se demandait avec le plus vif étonnement comment le captif

avait pu se délivrer de telles chaînes. Le saisissement de Godefroi redoubla encore, à la vue de la tablette qui lui appartenait à lui-même et que Raymond, après l'avoir enlevée et apportée sur ses propres épaules, avait déposée en ex-voto aux pieds de la libératrice. Tous alors reconnaissant la merveille de l'intervention divine, font retentir la basilique de leurs acclamations en l'honneur de la puissance accordée à sainte Foy par le Seigneur qui glorifie ses mérites par toutes sortes de prodiges.

IX.

D'un autre chevalier qui, saisi par ses ennemis, fut merveilleusement délivré de leurs mains.

Le miracle suivant diffère du précédent par la manière dont il fut accompli, mais l'objet en est le même, et il célèbre aussi hautement la puissance de notre glorieuse sainte. Nous l'ajoutons donc à la suite.

Un grand nombre d'entre vous connaissent le château de Salignac (2), en Périgord. Le seigneur de ce château, nommé Bernard, animé d'une vive dévotion envers sainte Foy, avait la pieuse coutume de se rendre chaque année à son pèlerinage. Un jour,

(1) Bernard II, évêque de Cahors vers 997, avait un successeur en 1028 (Cf. liv. I, ch. XVI). Gérard de Gourdon, qui ne monta sur le siège de Périgueux qu'en 1037, ne put donc se trouver cette année-là à Cahors avec l'évêque Bernard, qui avait un successeur. Les mots de notre récit : *qui préluait aux fonctions épiscopales*, pourraient laisser supposer que Gérard était coadjuteur de l'évêque de Périgueux, dix années avant de devenir titulaire de son siège. S'il en était ainsi, la concordance serait établie. (Cf. *Gall. christ.* II, 1459.)

(2) Le château de Salignac, non loin de Sarlat (Dordogne), fut six cents ans plus tard le berceau de Fénelon.

s'étant mis seul en route, portant au côté l'escarcelle, insigne du pèlerin, il se dirigeait vers une hôtellerie où il devait trouver des compagnons de pèlerinage, pour faire chemin le lendemain avec eux. Or le soleil cachait déjà sa tête sous les flots de l'océan, lorsqu'il fit la rencontre fortuite d'Archambaud, son ennemi mortel, suivi de cinq hommes d'armes. Fait prisonnier par eux, il eut beau invoquer hautement le nom de sainte Foy, il fut retenu sans merci. Mais sa prière ne fut pas vaine, et la sainte ne tarda pas à lui fournir l'occasion d'échapper de leurs mains. Elle amena vers lui, à la faveur d'une erreur de route, causée par l'obscurité de la nuit, le frère de Bernard, suivi d'un seul écuyer. Celui-ci, ayant heurté la troupe ennemie, au milieu des ténèbres, jette des cris d'alarme et demande qui ils sont. Le prisonnier, reconnaissant la voix de son frère, s'empresse de lui crier qu'il est tombé entre les mains de ses ennemis et de lui demander secours. Ce dernier, à la pensée de délivrer son frère, se précipite au combat avec une fougue impétueuse ; oublieux de lui-même et des siens, il ne craint pas de s'exposer à la mort, seul contre cinq et ne calcule ni le nombre ni la qualité de ses adversaires. Bernard, sans armes, se jette avec audace sur Archambaud et avance sa main pour le saisir ; à ce moment, par l'effet de la puissance divine et de l'invocation de sainte Foy, la lance de l'un des ennemis lui tombe sous la main. Muni de cette arme, il s'élance au combat avec autant de vaillance que jadis Jonathas contre les Philistins (1). Les deux frères, unissant leurs efforts, mettent en fuite leurs adversaires et demeurent maîtres du terrain. L'heureuse issue de la lutte redouble la confiance et la joie de Bernard. Rejoint par des compagnons de route, il s'achemine vers la basilique de Sainte-Foy, afin de rendre à sa libératrice les plus vives actions de grâces pour une telle faveur. Plein de confiance en la lance merveilleuse, il ne fit désormais aucune difficulté de combattre avec un petit nombre des siens contre un ennemi bien supérieur, sachant bien qu'il avait toujours pour auxiliaire la sainte qui lui avait procuré une arme, par la main de l'ennemi. Plus tard, il l'offrit à sainte Foy, en ex-voto du miracle ; on la conserve encore aujourd'hui ; elle sert de hampe pour porter les bannières.

Bornons ici les récits des délivrances des prisonniers. Le nombre de ces prodiges augmente tous les jours et devient immense. La langue humaine peut à peine effleurer les principaux ; une vie entière de travail ne suffirait pas à les décrire tous. Notre ambition doit se borner à puiser dans ce vaste océan, au moyen d'une petite coupe, afin d'étancher l'ardeur de la soif des fidèles par ce doux breuvage. Ne cessons jamais néanmoins de célébrer ces prodiges, à la gloire du Tout-Puissant, qui, toujours admirable dans ses saints, daigne combler les hommes de tant de bienfaits, par les mérites de son illustre martyr.

X.

D'un chevalier qui avait reçu une blessure (2).

Voici maintenant les prodiges étonnants de guérison qui réclament leur tour dans notre récit, et parmi eux d'abord le miracle que nous allons raconter.

(1) 1^{er} liv. des Rois, XIV, 13.

(2) Dans le texte, il y a eu transposition entre le titre de ce chapitre et celui du chapitre XVII du même livre ; nous maintenons le titre en signalant l'erreur.

Deux seigneurs de l'Albigeois se faisaient une guerre acharnée et signalée par maints combats où la fortune donnait la victoire aux uns et précipitait les autres dans les abîmes de Leucate. Les vaillants gagnaient pied ; les timides cédaient la place. Dans l'une de ces rencontres, on combattait corps à corps, les mains touchaient les mains, on n'employait d'autre arme que le glaive ; nos chevaliers frappaient et recevaient de grands coups. L'un d'eux, nommé Rigald, après avoir terrassé maints adversaires, reçut un trait qui lui perça le bras droit et dont le fer s'enfonça profondément dans les côtes. A la suite de cette grave blessure, son bras fut paralysé, au point qu'un fer rouge placé sur la main du blessé ne provoquait aucune sensation. L'infortuné, accablé par le désespoir, préférait la mort à une vie rendue inutile et odieuse par une telle mutilation. Obligé de renoncer au métier des armes, il perdit complètement l'usage du cheval.

Son seigneur, sous lequel il avait fait ses premières armes et qui lui avait conféré le baudrier de chevalier, désolé du malheur qui lui était arrivé, cherchait avec ardeur un moyen de lui procurer la guérison. Un jour, selon sa coutume, il s'était rendu en pèlerinage auprès de sainte Foy. Le soir, il sortit de l'hôtellerie, avec un grand nombre d'autres pèlerins, munis de cierges allumés, et se dirigea vers la basilique. Or un vent violent s'éleva et éteignit tous les cierges ; leur flamme se changea en épaisse fumée. Les pèlerins les allument de nouveau. Alors le seigneur, désireux d'obtenir la guérison du blessé, dit :

« Voici le signe manifeste par lequel je reconnaitrai que la sainte daignera guérir notre ami Rigald ; que mon cierge demeure seul allumé jusqu'à notre arrivée à la basilique, tandis que la violence du vent aura éteint tous les autres. »

Sa demande fut aussitôt exaucée. Il accomplit ses dévotions, et, à son retour, il fit connaître à Rigald la marque de protection qu'il avait obtenue en sa faveur, et lui conseilla d'entreprendre aussitôt avec confiance le pèlerinage de Sainte-Foy. Le chevalier, bien que sa confiance fût peu vive, se rendit à Conques et implora l'assistance de la sainte martyre. Dans la célébration de la veille sacrée, au pied du tombeau de la sainte, il fut pris par le sommeil et s'y abandonna entièrement. Il entendit alors, sans voir personne, une voix qui lui disait :

« Pourquoi demeures-tu plongé dans un si profond sommeil ? Lève-toi promptement et munis-toi aussitôt du signe de la croix. »

La voix renouvela le même avertissement jusqu'à trois fois. Alors, frappé d'étonnement, il se dresse sur ses pieds, et, sans plus penser à son infirmité, il lève sa main droite, paralysée jusque-là, et exécute l'ordre donné par la voix. A ce mouvement, il revient à lui et reconnaît la faveur de la guérison qu'il vient de recevoir de la bonté de Dieu, par les mérites de sainte Foy. Aussitôt il fait part joyeusement à ses compagnons du bienfait qu'il a reçu, et tous font éclater la plus vive joie à la vue de cette guérison miraculeuse.

XI.

D'une épaisse forêt, dont les arbres étaient couverts de feuillage.

La vérité du récit qui va suivre est confirmée par le témoignage sensible du merveilleux monument qui est, encore aujourd'hui, l'objet de l'étonnement des habitants de tout le pays.

Arnaud, évêque de Rodez, d'heureuse mémoire, ayant convoqué un synode (1), ordonna, pour en rehausser la solennité, que les châsses des saints y fussent portées de tous les points de son diocèse. Adalgerius (2), de vénérable mémoire, abbé de Sainte-Foy de Conques, envoya des serviteurs auprès d'un seigneur, nommé Bernard et surnommé *Astrinus* (3), pour le prier de lui donner des branches de sa forêt, afin de dresser une tente de verdure à la sainte. Celui-ci, dominé par l'avarice, répondit qu'il avait déjà donné gratuitement de la verdure à d'autres saints, mais qu'il ne donnerait rien, sinon à prix d'argent, pour sainte Foy, la plus opulente de tous. L'abbé accepta cette condition et convint de lui donner sept sols de ce feuillage. On coupa donc, dans la partie indiquée du bois, les branches nécessaires, et on dressa un dôme de verdure sous lequel fut placée la statue de la glorieuse sainte, qui y opéra les miracles les plus éclatants.

Mais la sainte voulut manifester quel détriment la cupidité cause à nos âmes et à nos biens. Au retour du printemps, qui répare les pertes subies par les arbres et revêt ceux-ci d'un vert manteau de feuillage, nul des arbres, qui avaient été payés à prix d'argent, sans condition de retour pour la sainte, ne reverdit, tandis que les autres se couvrirent de feuilles comme de coutume. A notre avis, la sainte voulut ainsi garder entièrement ce qu'elle avait acquis définitivement de ses deniers; car un objet vendu sans retour demeure de droit en possession de l'acheteur, tandis qu'un objet prêté par complaisance doit rentrer, selon toute justice, en la possession du prêteur. La céleste acheteuse ayant donc payé son bois, l'employa à son usage; elle refusa de le rendre; c'était son droit. Elle n'avait, il est vrai, nul besoin de le garder; mais elle voulut montrer, par cette leçon, combien la cupidité doit être extirpée de tous les cœurs et combien les intérêts de Dieu doivent être préférés à tous les profits.

XII.

D'une jeune fille percluse.

Dans un autre temps, une jeune fille paralysée de tous ses membres se fit transporter d'un village nommé Cayssac (4), afin d'obtenir de la miséricorde de Dieu le bienfait de la guérison par la puissante intercession de sainte Foy. Par l'insouciance des porteurs elle fut abandonnée sur la rive opposée du cours d'eau qui baigne le pied des rochers servant de base au bourg de Conques (5). Là elle demandait l'aumône aux passants. Souvent, dans la nuit, comme elle l'a raconté plus tard, les bêtes sauvages venaient s'attaquer à son visage et à ses membres dépourvus d'abri, et il lui était impossible de faire un mouvement pour les chasser avec la

(1) Il a été question de ce synode au chapitre XXVIII du livre I^{er}. L'évêque Arnaud, d'heureuse mémoire, étant mort l'an 1031, l'auteur de ce récit écrivait après cette époque.

(2) Pour l'abbé Adalgerius, voir le ch. XIII du liv. I.

(3) Bernard, surnommé *Astrinus*, est peut-être le même que le riche seigneur dont il a été question au chap. XII du I^{er} livre, sous le nom d'*Austrinus*.

(4) Cayssac, *Cassiacum*, chef-lieu de paroisse (commune de La Loubière, canton de Bozouls), à 9 kilomètres nord-est de Rodez, était le siège d'un prieuré de la mense de l'abbesse de Nonenque (Pouillé de 1510).

(5) Ce cours d'eau était ou bien le Dourdou (*Dordo* ou *Dordonius*), ou plus probablement la Louche, (*Latacia* d'après le Cartulaire, n° 108). La Louche ou l'Ouche est un torrent qui se déverse dans le Dourdou sous Conques.

main ou avec son bâton. Elle demeura ainsi plusieurs jours dans cet état misérable, sans que personne lui fit la charité de la porter au monastère. A la fin, par la permission de Dieu, les magistrats du lieu, touchés de compassion, la firent transporter sur un grabat, devant le monastère. Là, étendue devant le premier vestibule, à la porte principale du temple, elle demanda longtemps l'aumône à ceux qui entraient pour prier, comme autrefois le boiteux guéri par saint Pierre (1). Enfin, du haut du ciel, la vierge sainte Foy fit l'œuvre de Pierre. Le soir du jour dont la solennité est caractérisée par la décoration des rameaux verdoyants et des palmes du triomphe (2), la percluse se lève de terre entièrement guérie, et, d'un pas assuré, elle se dirige vers le tombeau de la sainte. A la vue de ce miracle, les assistants, ivres de joie, font retentir des acclamations unanimes en l'honneur du Tout-Puis-sant, qui a daigné investir sa sainte martyre d'un pouvoir si fécond en merveilles.

XIII.

Comment un paralytique fut redressé.

Voici un autre miracle qui ne diffère guère du précédent ; confions-en le récit à cette page qui l'attend.

Un homme nommé Humbert, de l'Agenais, fut porté auprès de la sainte par ses parents, pour obtenir le bienfait de la guérison. Dès sa naissance, la partie inférieure de son corps, au-dessous des reins, était comme privée de vie. Durant plusieurs années, il fut entretenu par les aumônes des fidèles. Enfin Dieu jeta sur lui un regard de miséricorde. C'était la nuit qui suit la grande solennité de l'Assomption de la Mère de Dieu. Il célébrait la sainte veille, avec un grand nombre d'autres fidèles, auprès du tombeau de notre sainte martyre, lorsque tout à coup il ressentit des douleurs aiguës dans ses membres paralysés, et se mit à pousser des cris perçants. Au milieu de ses souffrances, il ne cessait d'invoquer hautement l'assistance de sainte Foy ; il suppliait la sainte avec larmes de lui venir en aide. Tout à coup, l'on entend un craquement subit : ses membres contractés se redressent ; ses jambes, qu'il avait reçues inertes de sa mère, sont remplies de vigueur par l'effet de l'invocation de la sainte. Délaissant désormais les escabeaux qui lui servaient à faire sur le sol, quand il voulait se déplacer, des bonds de sauterelle, il se met à courir avec allégresse et d'un pas assuré au milieu de la foule.

XIV.

D'un chevalier qui recouvra deux fois la vue.

Guillaume, du château qui porte le nom de Carlat (3), chevalier d'illustre naissance et vaillant à la guerre, avait reçu à la tête une blessure d'où résulta une fluxion des yeux qui lui fit perdre complètement la vue. Il fut guéri par

(1) Act. III, 2.

(2) Le dimanche des Rameaux.

(3) Carlat, *Carlatum*, commune du canton de Vic, arrondissement d'Aurillac. Le château de Carlat appartient longtemps aux comtes de Rodez (Bosc, *Mém.* p. 180). Il a donné le nom de Carladez à la région qui l'environne et qui était à cheval sur le *pagus Rutenicus* et le *pagus Arvernicus*.

l'intervention de sainte Foy. Or, un jour, un homme d'armes, dans une querelle avec un de ses serviteurs, ayant visé de la pointe d'un bâton l'œil de ce dernier, Guillaume se jeta entre eux pour les séparer et reçut dans l'œil le coup destiné à un autre. Sa bonne action eut un résultat désastreux. Le coup fut si violent, que le sang jaillit aussitôt de la blessure et qu'une douleur cuisante de la tête obligea le seigneur à demeurer couché sans ouvrir les yeux. En proie aux plus vives souffrances, désespérant de sa guérison, il recourut à son refuge accoutumé et implora ainsi le secours de sainte Foy, avec les plus ardents soupirs :

« O illustre sainte Foy, vous qui surpassez dans l'art de guérir les médecins les plus renommés, pourquoi avez-vous permis qu'il m'arrivât un accident si cruel ? Ne deviez-vous pas protéger d'un tel malheur cet œil auquel vous aviez rendu la lumière ? Que m'a servi de recevoir de vous un bienfait si cruellement ravi ? Puisque vous l'avez ainsi permis, rendez-moi ce que vous m'aviez donné. O bienheureuse vierge, si digne de toute louange et si compatissante pour les misérables, n'abandonnez pas votre protégé, dans ce malheur que vous seule pouvez réparer. Jetez sur moi un regard de compassion, prêtez l'oreille à ma prière, ayez encore une fois pitié de mon malheur, et que l'onction de votre charité rende de nouveau la vue à mes yeux éteints. »

Après cette douce plainte, il protesta qu'il ne prendrait ni breuvage, ni nourriture, jusqu'à qu'il eût frotté ses yeux avec de l'eau, bénite au contact de la *Majesté* de sainte Foy. Aussitôt un de ses serviteurs s'empresse de courir à Conques, qui était éloigné d'un jour de chemin, et revient en toute hâte vers son maître. Dès que Guillaume eût répandu sur ses yeux le liquide béni, la douleur de la tête se calma subitement, mais les yeux demeurèrent toujours plongés dans les ténèbres. C'était sept jours avant la solennité de sainte Foy. Guillaume se rendit aussitôt auprès de la sainte et veilla pendant les nuits à son tombeau, priant avec ferveur.

Le jour même de la fête, après la célébration du saint sacrifice, l'aveugle, conduit par un guide, se retirait de l'église, lorsqu'il lui sembla apercevoir les assistants, comme à la lueur douteuse du crépuscule ; mais il ne les distinguait pas encore clairement. Aussitôt il retourne à l'autel, se prosterne au pied de la *Majesté* de la sainte, et là peu à peu ses yeux recouvrent graduellement la lumière et enfin distinguent clairement tous les objets. La foule des assistants fait alors éclater son admiration par des chants de triomphe en l'honneur du Seigneur et de sainte Foy, et s'estime heureuse d'avoir été témoin d'un tel prodige.

XV.

D'une veuve qui était aveugle.

O grand Pontife saint Front (1), vous êtes nommé à juste titre le prince et la gloire de l'Aquitaine. O homme apostolique, disciple de Pierre, vous avez, le premier, porté les enseignements de votre maître aux extrémités de l'Hespérie.

(1) La tradition locale, constatée dès le ix^e siècle, réclame pour fondateur du siège de Périgueux, saint Front, dont la date est indéterminée (Cf. L. Duchesne, *L'origine des diocèses épiscopaux dans l'ancienne Gaule*, ap. *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, 1889, p. 366). Notre auteur admet cette tradition et aussi celle qui fait de saint Front l'un des soixante-douze disciples du Christ, attaché ensuite à saint Pierre, puis envoyé en Gaule par le chef des Apôtres ou par saint Clément.

A votre voix, les dogmes saints brillent d'un nouvel éclat, les autels des faux dieux sont délaissés, et les temples du vrai Dieu rayonnent de gloire. Il ne convient pas que votre nom glorieux soit absent de ce livre qui glorifie notre illustre vierge dans le monde entier, puisque vous avez daigné enrichir ce recueil de vos propres dons, en lui faisant part de vos puissantes œuvres, de vos prodiges étonnants ; et d'ailleurs elle est bien la vôtre cette maison que notre sainte glorifie par ses merveilles.

Une femme de ce pays (1), inconsolable de la perte de son époux, versait tous les jours des larmes si abondantes, que ses yeux noyés en perdirent totalement la vue. Pour la recouvrer, elle visita de nombreux sanctuaires de saints ; ce fut en vain. Il y avait neuf ans qu'elle était aveugle. Elle avait épuisé vainement tous les remèdes. Or, une nuit, elle reçut en songe l'avis d'entreprendre le pèlerinage de Sainte-Foy ; elle y recevrait aussitôt la grâce qu'elle avait en vain demandée ailleurs. A son réveil, docile à l'avertissement, elle accomplit l'ordre reçu et se rend à Conques en compagnie d'autres pèlerins. La nuit, dans l'hôtellerie, elle implorait avec ferveur l'assistance de la sainte, lorsque tout à coup elle sent sa tête saisie d'une douleur comme d'une intolérable migraine et d'un vertige semblable à celui de l'ivresse, qui causait une vive souffrance à ses tempes et à son front, et lui procurait une incessante agitation sur sa couche. Alors elle se fait conduire par un enfant dans l'église de la sainte. Là elle répand un torrent de larmes ; mais ô surprise ! ces larmes sont du sang qui jaillit abondamment de ses yeux et rougit le pavé de la basilique. Lorsque le flot en fut épuisé, un rayon de lumière frappa ses yeux ; peu à peu elle distingua les objets qui se trouvaient dans l'église. Avant le coucher du soleil, sa vue était devenue entièrement claire. Alors elle rendit de vives actions de grâces au Seigneur et à sa sainte martyre. Entraînés par son exemple, les assistants y joignirent les acclamations de leurs louanges ; l'allégresse de son cœur, à la suite d'un tel bienfait, se changea en une allégresse générale.

C'est ainsi, ô vénérable père (2), que notre vierge vous rendit entièrement guérie votre fille, privée de la lumière par l'amertume de la douleur et du regret. Nous vous saluons, ô gloire des pontifes ; nous vous rendons grâce du présent inestimable que vous avez fait à la sainte, votre compagne céleste. Comme la topaze enchâssée prête son éclat à l'or, ainsi cette perle, dont vous nous avez fait présent, enrichit l'écrin de ce *Panaretos* (3). Régniez à jamais dans le Seigneur au plus haut des cieux, en compagnie de notre illustre vierge.

XVI.

D'un seigneur qui, dans de nombreuses occasions, offensa notre sainte.

Les pages des précédents livres sont remplies de récits qui font voir combien notre sainte, soldat et noble champion du Christ, s'est montrée clémente le plus souvent, mais parfois terrible, à l'égard de ses ennemis. Elle proportionnait ses châtiments de telle sorte qu'ils aboutissaient ordinairement à la correction des coupables, parfois cependant, mais à regret, à leur perte lamentable. Du haut

(1) Le Périgord.

(2) Saint Front.

(3) Voir le Prologue du livre III.

du ciel, se conformant entièrement aux maximes divines, elle sait allier jusqu'à la perfection ces deux préceptes opposés : « Ne soyez pas toujours disposé à punir » ; et : « Rendez aux superbes selon leurs mérites (1) ». La vierge sage, observant entre les deux un juste tempérament, retient le plus souvent sa main, et, au lieu de frapper, l'offre pleine de miséricorde aux coupables repentants. Mais parfois aussi, quand ils ont dédaigné trop longtemps sa longanimité, elle les frappe sans retour. Ceux à qui elle pardonne et qu'elle a comblés de ses grâces, elle ne les châtie que plus terriblement, s'ils abusent de sa bonté. Le récit suivant va, en peu de mots, justifier ces considérations.

Le château de Belfort (2) est bien connu. Son farouche seigneur, nommé Hector, voisin trop proche du bourg de Conques, pille, ronge jusqu'au bout les terres de sainte Foy. Pour comble de témérité, il attaque à main armée les serviteurs des moines et les met à mort. C'était le jour très saint où l'on célèbre l'anniversaire du martyr et du triomphe glorieux de notre sainte, solennité si vénérable pour tous les chrétiens. A cette fête accourt de diverses contrées une multitude de fidèles. Or il advint que ce méchant seigneur se mêla à la foule pieuse, attiré, non par la solennité, mais par sa passion insensée pour une malheureuse complice de ses désordres qu'il suivait en tout lieu. Il la conduisit à l'écart dans un bâtiment dépendant de l'abbaye et l'y fit asseoir, afin de s'entretenir à l'aise avec elle. Mais à cette grande solennité était accourue une telle affluence qu'il fallut faire place à un grand nombre d'autres dames, plus nobles, plus honorées et plus puissantes. Hector, aveuglé par sa passion, s'emporta jusqu'à les repousser par la force, et même à les frapper avec le poing. A la vue de cette grossière insolence, les hommes d'armes chargés de la garde, outrés d'indignation, se précipitent sur lui, et le frappent à leur tour. La lutte s'engage ; on échange des coups de part et d'autre ; le peuple s'agite au bruit de cette querelle ; la basilique retentit des cris et du tumulte de la multitude. Désireux de mettre un terme à une lutte si malheureuse, les moines eurent la pensée de recourir à la *Majesté* de leur sainte ; ils la tirèrent de son sanctuaire et la portèrent sur le lieu où la querelle était la plus ardente, au point de rappeler les fureurs d'Erinnys, la principale des Furies. A peine apparut-elle que, grâce à l'intervention de la sainte, les esprits s'apaisèrent, le combat cessa, et l'on n'eut à déplorer ni mort ni blessure grave. Mais le coupable seigneur, cause de tout mal, hors de lui et furieux de voir son insolence et sa scélératesse réprimées, sort secrètement avec les siens, se dirige vers les écuries du monastère, enlève les chevaux de ses adversaires et les emmène dans son château. Il ne les rendit que plus tard, contraint par la force.

Lorsque la statue d'or de la sainte fut apportée au milieu du tumulte des combattants, pour les apaiser, il arriva un trait merveilleux digne d'être rapporté. La statue est ornée d'un beau crucifix d'or et d'ivoire ciselé avec art et suspendu à son cou. Or l'un des combattants, poussé par ses adversaires, porta la main par mégarde sur la statue, et, ayant rencontré le crucifix, le fit tomber à terre. A cette vue, les moines reportent en toute hâte la précieuse statue dans l'église. Puis, le tumulte étant apaisé, ils allument des flambeaux, font les plus minutieuses recherches dans tous les recoins, recueillent épars sur le pavé les fragments du

(1) Psal. XCVIII, 2.

(2) Voir liv. III, ch. V. — L'abbaye de Conques avait, depuis 838, d'importantes possessions à Flagnac et dans d'autres territoires voisins de Belfort.

crucifix brisé et les renferment dans une salle close. Après les offices de la solennité et avant de se rendre au réfectoire, ils visitent de nouveau les membres brisés du crucifix, et, faisant retomber la faute de l'accident sur la sainte elle-même, ils lui reprochent sa négligence à le prévenir. Puis ils recueillent tristement les fragments brisés et les replacent sur la croix polie et rajustée.

Celui qui s'attribuait devant les Juifs en fureur le pouvoir de rétablir après trois jours le temple de son corps, qu'il leur laissait briser (1), daigna, aussitôt après le départ des moines, rétablir le crucifix dans son intégrité. Le divin ouvrier, par la vertu des mérites de sa sainte martyre, appliqua son pouvoir à relier les membres brisés, et il le fit avec une perfection telle que l'on ne put retrouver trace des fractures. Cependant il négligea de remettre à leur place les clous qui attachaient le crucifix. Le motif, à notre avis, en est que le Sauveur, quand il annonça le rétablissement de son corps, ne fit aucune mention des clous. Assurément s'il laissa ce détail inachevé, ce ne fut pas impuissance de sa part, puisqu'il avait fait le plus difficile. Quand les chefs du monastère s'aperçurent du prodige, ils furent transportés d'une immense joie et, faisant éclater leur allégresse, ils allèrent prendre leur repas, le cœur plein de reconnaissance.

Quant à celui dont l'arrogance avait causé cet accident, si quelqu'un souhaite de savoir ce qu'il devint, nous lui apprendrons qu'il fut honteusement surpris dans ses infâmes désordres et abandonné par son épouse et ses enfants indignés. Vagabond comme Caïn, il erra dans diverses contrées et termina sa vie dans la misère et l'opprobre. Tel fut le châtement que sa méchanceté encourut de sainte Foy, non seulement pour le trait abominable que nous venons de raconter, mais encore pour bien d'autres offenses dont il s'était rendu coupable envers elle.

XVII.

D'un chevalier qui, par suite d'une blessure, avait la main percluse (2).

Nous avons raconté précédemment la guérison miraculeuse opérée, par les mérites de sainte Foy, en faveur d'un chevalier blessé dans une bataille (3). Parlons maintenant d'un autre chevalier qui fut guéri d'une manière différente.

Celui-ci avait suivi l'un des plus illustres seigneurs du Rouergue, nommé Gérard, dans une expédition militaire en Quercy. S'étant jeté dans une mêlée pour apaiser une sédition, il eut le flanc percé d'un trait. Les médecins inexpérimentés cicatrisèrent prématurément la plaie et bouchèrent toute issue à la profonde suppuration déterminée par les lésions internes. Par suite, les organes intérieurs étaient menacés de gangrène, et les humeurs emprisonnées fermentèrent au-dedans, en provoquant une tumeur au-dehors. Le jeune chevalier, en proie à de cruelles souffrances, ne cessait d'invoquer à grands cris l'intervention de sainte Foy. Une nuit que le sommeil accordait quelque repos à ses membres endoloris, il eut une vision dans laquelle il lui semblait être prosterné sur le pavé devant l'autel de la sainte, à Conques ; là il implorait à grands cris l'assistance de sa puissante patronne. Pen-

(1) S. Math. XXVI, 61.

(2) Ce titre conviendrait mieux au chapitre X, et réciproquement.

(3) Chap. X.

dant sa prière, il lui sembla voir la sainte martyre, une verge à la main. Il s'adressa à elle avec larmes :

« O miséricordieuse patronne, lui dit-il, vous dont le cœur est si compatissant, venez à mon secours, tandis que mes membres ne sont pas encore glacés et qu'il me reste un souffle de vie, avant que je ne sois plongé dans les ombres du trépas. Je n'ignore pas que vous savez faire reculer la mort et lui arracher ceux que vous protégez. »

La sainte, tournant vers lui son visage toujours radieux, toucha légèrement de sa verge la plaie du blessé. Ce contact fut si efficace, que de la plaie, rouverte comme par un tranchant, il s'échappa une humeur fétide qui souilla le pavé. Le chevalier, saisi par cette odeur, témoignait du dégoût. La charitable guérisseuse lui dit avec douceur :

« Ne te trouble pas, mon fils ; pour nous, qui exerçons l'office de médecin, nous n'éprouvons point de répugnance pour les ulcères du corps humain, mais plutôt pour les puanteurs de l'âme pécheresse. Je suis venue pour t'accorder le bienfait de la guérison. Mais je te recommande, dès que tu te reconnaîtras guéri, d'entreprendre aussitôt le pèlerinage de Conques, de témoigner ta gratitude au saint Sauveur et de me rendre à moi-même, devant mes reliques, le tribut de louanges qui m'est dû. »

A ces mots, elle remonta aux cieux et disparut. Le chevalier, revenu à lui-même, se réveille et repasse attentivement dans son esprit les paroles de la bienfaitante sainte. Dès que les humeurs se furent échappées à flots de sa blessure rouverte, il crut sentir que la tumeur se cicatrisait, il y porta la main pour s'assurer de la réalité du fait. Il constata ainsi, par le toucher, la vérité de ce qui venait de se passer. L'humeur s'étant évacuée par la blessure béante, la douleur se calma ; le chevalier se trouve entièrement guéri. Aussitôt il se rend à la basilique de Sainte-Foy pour acquitter le juste tribut de sa reconnaissance.

XVIII.

Résurrection d'un mulet.

Nous allons maintenant vous présenter le récit succinct d'un prodige des plus merveilleux, opéré de notre temps par la glorieuse servante du Christ, sur le chemin du pèlerinage de saint Pierre, prince des apôtres.

Dans la province d'Italie appelée la Lombardie, un chevalier du Rouergue, nommé Garbert, rencontra un noble et vaillant seigneur du Poitou. Après s'être salués mutuellement, les deux pèlerins s'associèrent et poursuivirent ensemble leur voyage. Chemin faisant, ils s'entretenaient de mille choses diverses ; dans le cours de la conversation, ils vinrent à parler des merveilles de sainte Foy, et le pèlerin du Rouergue se mit à célébrer avec enthousiasme les miracles de la sainte. Le Poitevin accueillit ce récit par le témoignage de la plus vive admiration. Les pèlerins arrivèrent ainsi au bourg de Saint-Dominus (1) et se rendirent à l'hôtellerie. Là le mulet du seigneur poitevin, auquel son maître tenait beaucoup, fut saisi d'un mal si grave, que, à la pointe du jour suivant, il était sur le point d'y succomber. Garbert, se

(1) « Entre Parme et Plaisance, sur la voie *Emilia*, dans la Gaule Cisalpine ou Lombardie Cispadane, est située la ville de Saint-Dominus, qui emprunta son nom à saint Dominus, martyrisé en ce lieu, pendant la persécution de Dioclétien. Quelques-uns pensent que cette ville est l'antique Julia Fidentia et a échangé ce nom pour celui de l'illustre martyr. » (Ughello, *Italia sacra*, II, p. 62.) — Aujourd'hui Borgo San-Donnino, chef-lieu de circonscription, à 24 kilomètres de Parme.

souvenant des merveilles que sainte Foy avait plus d'une fois opérées à l'égard de animaux, demanda à son compagnon s'il avait essayé quelque remède pour guérir cet animal ?

« Aucun, répondit celui-ci.

— Vous n'avez pas oublié, reprit Garbert, tout ce que je vous ai raconté au sujet de la puissance de sainte Foy. Offrez à la sainte une pièce d'or et aussitôt votre mulet sera guéri. »

Celui-ci, sans plus tarder, tire de son escarcelle un besant d'or et le présente au chevalier, pour qu'il le donne à sainte Foy. La sainte différa d'exercer sa puissance, se réservant de la montrer ensuite avec plus d'éclat ; elle n'intervint nullement pour rendre la santé au mulet et prolonger sa vie. Que faire ? Déjà le jour qui se lève invite les pèlerins à poursuivre leur chemin. On traîne hors de l'écurie le cadavre de l'animal ; son maître n'en retire que le prix de la peau. Nos pèlerins se remettent en route, pleins de tristesse, aussi bien celui qui avait reçu la pièce d'or, comme gage de la guérison, que celui qui se voyait contraint de subir la perte de sa monture. Le chevalier du Rouergue, pénétré d'une confusion extrême pour avoir trop présumé de la puissante intercession de sainte Foy, tire le besant d'or pour le rendre à son compagnon et le lui tend non sans rougir.

A ce moment, son attention est attirée par un bruit qui retentissait derrière eux, celui du galop précipité d'un coursier et du pas rapide d'un homme courant à sa poursuite. Il se retourne et voit de loin le mulet galopant sur la route, et le maître de l'hôtellerie faisant de vains efforts pour le joindre. A ce spectacle, Garbert fait éclater sa surprise par des acclamations en l'honneur de sainte Foy, et remet victorieusement dans son escarcelle la pièce d'or qu'il avait tendue avec tant de confusion. Les pèlerins arrêtent le mulet et interrogent le maître de l'hôtellerie sur ce qui s'est passé.

« Oh ! que vous êtes heureux, s'écrie celui-ci, d'être sous le patronage d'une vierge si puissante, qui étend sa protection non seulement sur vos âmes, mais encore sur les corps dont elle est l'admirable guérisseuse ! Cette vierge, si grande par ses mérites et ses œuvres, ne cesse de vous assister dans vos besoins. Elle va jusqu'à rendre la vie à vos bêtes ! Ce mulet, que vous voyez maintenant plein d'ardeur, était tout à l'heure étendu sur la terre, montrant les dents, sans mouvement et sans vie ; il était déjà entre les mains de ceux qui devaient le dépouiller de sa peau, lorsque tout à coup, votre sainte lui ayant redonné la vie, il se dresse d'un bond subit, nous échappe et court se remettre à votre service. »

A ce récit, toute la troupe des pèlerins fait éclater à l'envi des acclamations et remplit les airs des louanges de sainte Foy. Le seigneur poitevin rendit avec joie les huit pièces d'argent qu'il avait reçues pour la peau de l'animal et poursuivit sa route, de concert avec son compagnon, vers le sanctuaire des saints apôtres. A leur retour, les pèlerins offrirent la pièce d'or, objet du vœu, avec mille actions de grâces.

XIX.

Semblable miracle opéré en faveur de l'âne d'un homme pauvre.

Puisqu'il s'agit de la résurrection des bêtes, il convient d'insérer dans ce récit le prodige que le Seigneur, par les mérites incomparables de sainte Foy, daigna opérer sur un animal de même espèce, dans le bourg même de Conques.

L'un des serviteurs des religieux consacrés dans ce lieu au service de Dieu, un homme marié, possédait un âne qui l'aidait à gagner sa vie dans son petit commerce. Or, un jour, l'humble bête de somme, ayant été atteinte d'un mal des plus graves, était sur le point de périr et de causer ainsi un dommage irréparable à son maître. Celui-ci, désolé à la pensée de perdre son unique gagne-pain, s'empressa d'offrir un cierge à la glorieuse martyre, pour la guérison de l'animal, et, prosterné au pied des reliques de la sainte, il la pria avec ferveur de l'exaucer. Ses prières furent vaines ; elles ne devaient être exaucées qu'après la mort de la bête. Elle ne tarda pas à périr ; c'était la ruine de la pauvre famille. On tire au dehors le cadavre destiné à devenir la proie des animaux sauvages et des oiseaux de rapine, et on se met en devoir de le dépouiller de sa peau. Déjà la peau de l'une des cuisses était enlevée ; le tranchant du fer avait entamé l'autre. L'infortuné serviteur, voyant la misère en perspective, adressait toujours ses plaintes et ses prières à sainte Foy, parfois avec de douces et affectueuses paroles, plus souvent avec des reproches amers :

« O sainte Foy, lui disait-il, vierge mille fois bénie, puissante protectrice des misérables, vous qui avez été jusqu'ici mon refuge et ma compatissante patronne, exaucez-moi et retirez de cet abîme de lamentable détresse cet infortuné, le plus misérable des hommes, que vous aviez jusqu'ici nourri de vos bienfaits, que vous aviez couvert du manteau de votre protection et que vous aviez daigné préserver des funestes effets de nombreuses calamités. Vous êtes mon unique espérance, mon salut, mon refuge assuré contre les coups de l'adversité. O glorieuse dame, si vous prenez soin des superbes palais des riches, si vous soulagez ceux-ci fréquemment dans leurs maux, si vous les assistez avec tant d'empressement dès qu'ils vous invoquent, combien plus attentive doit être votre main à protéger les petits intérêts des pauvres, surtout de ceux qui sont à votre service ! Je sais que vous avez le pouvoir de rendre la vie à cette bête qui était ma ressource ; vous êtes célébrée partout pour avoir opéré souvent de semblables merveilles. »

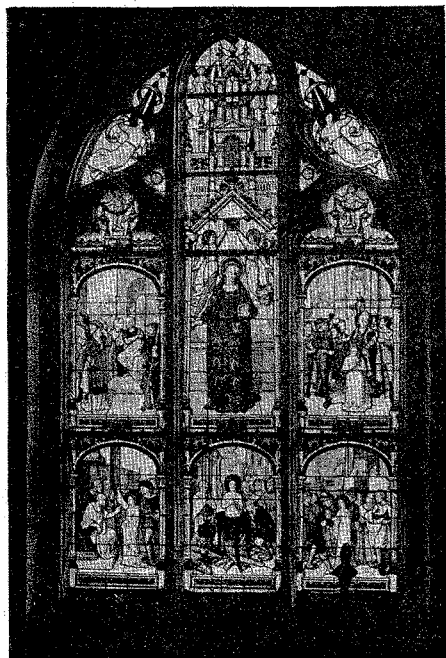
A ces mots, il s'éloigne tout en larmes du cadavre de l'animal et court de nouveau en toute hâte à la basilique de la sainte, un cierge à la main. A peine l'a-t-il allumé que le corps glacé de l'âne retrouve tout à coup la chaleur en recouvrant son principe vital ou un autre semblable, et se redresse miraculeusement sur ses pieds. O lecteur, qui que vous soyez, quel étonnement vous eût saisi, quelle stupeur vous eût frappé devant le spectacle que présentait cet animal portant sur son dos les stigmates de la mort, un lambeau de sa peau dépouillée pendant sur sa cuisse ! Quel est le cœur de rocher à qui un tel spectacle n'arracherait des larmes de joie ? C'est ainsi que la sainte console ce pauvre désolé et lui rend l'humble auxiliaire de son négoce. Elle ne délaisse point dans l'angoisse ce protégé qu'elle avait nourri de ses bienfaits et qui avait grandi sous son aile maternelle. O sainte Foy, vous êtes toujours aussi propice à ceux qui vous invoquent, vous les assistez dans l'adversité, votre nom est devenu glorieux par les incomparables prodiges qui vous ont acquis une telle célébrité.

Quant au lambeau de peau resté pendant, il ne doit être pour personne un sujet d'inquiétude. Sainte Foy, dédaignant de recourir à l'art médical que l'on puise dans les traités des plantes vulnérables, préféra l'efficacité souveraine de l'intervention céleste. Sa gloire avait éclaté dans l'œuvre principale ; elle brilla de même dans ce petit détail.

XX.

D'une dame qui fut guérie de la difformité de hideuses verrues.

Avec quel éclat sainte Foy a fait briller, dans les petites choses aussi bien que dans les grandes, une puissance digne d'être célébrée par toutes sortes de louanges, c'est ce que démontre le témoignage de ses innombrables prodiges. Si, encouragé par l'autorité imposante de tant de miracles, nous ne faisons pas difficulté d'en présenter



SAINTE FOY.
Vitrail du XIX^e siècle.
Eglise de Coulommiers (Seine-et-Marne).

la fidèle relation à vous qui en avez été les spectateurs, c'est pour l'édification des âges futurs. Si l'on nous a reproché d'avoir jusqu'ici traité avec une concision trop laconique cette sublime matière digne d'exercer l'art des plus éloquents écrivains, du moins nous ne nous serons pas laissé écraser par la masse de tant de prodiges qui surgissent innombrables de tous côtés, et nous ne les aurons point passés sous silence. Nous avons préféré traiter sommairement et d'une manière rapide plusieurs sujets édifiants pour le lecteur, plutôt que de nous attarder à chacun d'eux avec une prolixité fastidieuse, en donnant aux petites choses l'importance des grandes. Ces récits sont combinés dans de telles proportions que le lecteur d'une part sera charmé par la sobriété de l'exposition, et, d'une autre, y apprendra pourquoi l'univers entier retentit du bruit des merveilles de la vierge sainte, de l'illustre martyre. Si je ne m'abuse, mon œuvre est présentée de telle sorte que le lecteur ne sera pas dégoûté par une diffusion fastidieuse et que l'ignorant

ne sera pas rebuté par une obscure concision. Comment en effet les péripéties de la narration pourraient-elles exciter l'intérêt des auditeurs, si leur attention était paralysée par des obscurités qui les empêchent de comprendre? Si la foi vient de l'entendement (1) et si l'entendement s'instruit par la parole, il importe avant tout que la parole du narrateur soit présentée avec un tel art qu'elle soit capable de charmer l'esprit des auditeurs par sa douce insinuation et de les captiver par l'intérêt du récit. Mais c'est assez discouru. Venons maintenant au récit des gestes merveilleux de la grande sainte; fixons-les dans cet écrit.

Dès son bas âge, une jeune damoiselle de noble naissance avait la main droite bosselée de grosses verrues qui avaient été rebelles à l'action du suc de genièvre et du jus laiteux de l'euphorbe tithymale. Dès qu'elle eut l'âge nubile, elle devint l'épouse d'un gentilhomme de sa condition. A table, elle s'efforçait de cacher, sous un pli de son voile, sa main parsemée d'excroissances. Comme elle était voisine

(1) Rom. X, 17.

du lieu saint où réside notre glorieuse vierge, elle s'y fit conduire avec son mari pour y faire ses dévotions. Dès son arrivée, elle se met en prières, et aussitôt son esprit est obsédé par la pensée de ces verrues importunes qui lui causent un si cruel chagrin, et elle passe la veille tout entière à implorer sa guérison. Le matin, après les prières, la petite caravane reprend le chemin de son pays.

Lorsqu'ils eurent gravi le sommet sourcilleux de la montagne, les pèlerins se prosternent à genoux, adressent un dernier salut affectueux à la glorieuse vierge et la supplient instamment encore une fois de leur accorder les faveurs qu'ils sont venus implorer de sa bonté. En se relevant, ils tracent le signe victorieux de la croix sur leur front et sur leur cœur et se remettent en marche. La jeune dame jette alors un regard sur sa main difforme. O merveille ! les verrues ont disparu ; la main est aussi nette que si jamais elle n'avait été déformée. Telle la main de Moïse, au commandement du Seigneur, se couvrait de lèpre et, un moment après, sur le même commandement, redevenait parfaitement saine (1). Cependant la main de la dame parut marquée d'une extrême délicatesse de peau et d'une teinte rosée ; c'était comme le léger stigmaté d'un mal récemment guéri. La dame, stupéfaite et joyeuse, cacha d'abord à son mari la grâce qu'elle venait de recevoir. De retour dans sa maison, elle sortit de son sein sa main qui fut trouvée aussi parfaitement guérie que si jamais elle n'avait eu aucun mal. A cette vue, son mari et ses proches se félicitent de cette faveur merveilleuse et célèbrent d'une voix émue les louanges de la grande sainte qui ne cesse de faire éclater sa puissance prodigieuse.

Mais, ô dessein mystérieux de la suprême Sagesse qui, ayant poli les hauteurs sublimes du firmament, a voulu que la terre fût bosselée de montagnes d'inégale grandeur, pour quelle cause, pour quel châtement les verrues disparues de la main droite reparurent-elles sur le pied droit ? Nous savons, ô Dieu, que vous ne faites rien sans motif et que votre Providence indiscutable ne peut jamais errer dans ses dispositions. Rien de ce qui arrive ne vous reste caché. Lorsque la suivante de la dame, après lui avoir ôté son manteau, l'eût déchaussée, alors apparut sur le pied l'amas de verrues que sainte Foy, par la permission divine, avait extirpé de sa main. Celle-ci en avertit aussitôt son mari. Le lendemain, ils retournèrent tous deux à la basilique de la sainte pour lui offrir leurs remerciements et leurs hommages et pour se purifier des fautes qu'ils pouvaient avoir commises.

Néanmoins Avigerne (2), tel était le nom de la dame, garda toujours ces verrues à son pied, en témoignage de la faveur qu'elle avait reçue. Cette marque indélébile lui rappela, toute sa vie, l'obligation qu'elle avait contractée de rendre gloire à la puissance de sainte Foy.

XXI.

D'un paysan pervers.

Le moine Deusdet, dont nous venons de parler (3), avait d'abord construit une église en bois, en l'honneur de sainte Foy, à Sardan, dans le territoire de Bazas.

(1) Exod. IV, 6, 7.

(2) Cette Avigerne ou Avierne est la même que celle dont il a été question au chap. XXII du liv. I et qui était la seconde femme d'Austrin de Conques.

(3) Ce moine est en effet désigné sous le nom de Deodatus au chapitre précédent du manuscrit conservé à Conques (Append. I, 2). Il est question, dans le *Cartulaire*, vers l'an 1076 (n° 50), d'un moine de même nom, constructeur d'églises dans le Bazadais.

L'humble édifice, simple assemblage de poutres et de planches, n'offrait aucune beauté dans sa forme ; mais il était honoré de la vertu du Très-Haut. Des paysans, qui travaillaient à arracher un bois afin de le défricher, passaient tous les jours devant l'église et ne manquaient jamais de s'incliner profondément devant elle. L'un d'eux, poussé par une détestable impiété, se mit à blâmer cette pratique :

« Je suis surpris, leur dit-il, de votre stupidité. Tous les jours, vous vous prosternez devant cette mesure et vous vous imaginez que les prières que vous y offrez vous obtiendront le salut. Pour moi, mieux avisé que vous, je la regarde comme une baraque de forge. »

Le misérable ! Il n'avait pas compris que cet édifice, par sa consécration sainte et par sa dédicace à la glorieuse vierge, était rempli de la divine puissance. C'est par une semblable erreur que les hérétiques, méconnaissant le mystère de la grâce divine, refusent à l'eau, qui sert de matière au sacrement de la régénération, toute autre vertu que sa propriété naturelle et n'admettent pas qu'elle puisse changer de destination. Ils ignorent, ils ne veulent pas croire qu'il y a deux éléments distincts dans le sacrement : l'eau et la grâce, et que l'union de ces deux éléments, par la vertu divine, forme le sacrement. De même l'édifice matériel, auquel on joint la bénédiction spirituelle, devient un temple vénérable de notre mère la sainte Eglise.

Notre téméraire paysan, atteint de la même démence, fut forcé, par un châtiement qui frappa son corps, de donner son adhésion à cette doctrine qu'il blasphémait en pleine santé. Châtié en effet par la justice divine, le misérable, qui s'était élevé contre l'œuvre de Dieu, fut aussitôt terrassé par une force invisible ; ses genoux pliés violemment se contractèrent douloureusement ; il se roula dans la boue et fut atteint d'une sorte de folie. Ses compagnons, stupéfaits à ce spectacle, se frappent vivement la poitrine, rendent hautement gloire à Dieu, recueillent l'infortuné blasphémateur et le transportent dans l'église, offrant, d'un commun accord, les prières les plus ferventes pour sa guérison. La nuit suivante ils célèbrent avec lui la veille sacrée. Ils ne tardent pas à voir leurs prières exaucées et à éprouver les bien-faisants effets de la miséricorde toujours prête de sainte Foy. La même puissance merveilleuse, qui avait terrassé l'arrogant blasphémateur, le releva et le guérit après qu'il se fut humilié.

Dès lors, cette église inspira au loin la plus profonde vénération ; on comprit que sainte Foy l'avait choisie pour l'un des centres où elle fait éclater les prodiges de sa puissance.

XXII.

De celui dont sainte Foy guérit de diverses maladies la famille et les troupeaux.

Dans le pays toulousain, en un lieu nommé Belcassé (1), un agriculteur, appelé Arnald, cultivait sa terre avec l'aide de ses bœufs. Il nous a raconté que sainte Foy l'avait souvent préservé des funestes effets d'accidents fâcheux et l'avait fréquemment protégé dans ses malheurs. Un homme qui habitait sa maison fut attaqué d'une maladie dangereuse, qui le conduisit aux portes du tombeau. Arnald eut aussitôt

(1) Saint-Martin de Belcassé, *Bellocassinus*, dans la commune de Castel-Sarrasin, chef-lieu d'arrondissement du Tarn-et-Garonne. Avant 1318, cette région faisait partie du diocèse de Toulouse.

recours à son refuge habituel, à la sainte dont il avait si souvent éprouvé la protection, et lui rappela toutes les faveurs qu'il en avait déjà reçues.

« O glorieuse vierge, lui dit-il, ô bienfaisante sainte qui toujours m'avez exaucé, qui jamais ne m'avez repoussé, et qui pouvez tout ce que vous voulez, j'ai recours à votre puissance et à votre bonté en faveur de mon hôte dangereusement malade, il n'a plus qu'un souffle de vie. O dame toute puissante, conservez-lui la vie prête à s'éteindre, rendez-lui la santé. Son rétablissement que nous implorons nous comblera de joie et ajoutera un nouveau titre à votre gloire. »

Il venait à peine de terminer cette prière, lorsque sainte Foy, touchée de tant de confiance, accorda la guérison à cet homme. L'épouse d'Arnald elle-même fut, bientôt après, atteinte d'une forte fièvre, qui la réduisit à l'extrémité. Le mari recourut encore une fois à sa ressource accoutumée. Sainte Foy, toujours propice, envoya à la malade une abondante transpiration, qui dissipa aussitôt la fièvre.

L'infection de l'air, dans ce pays, ne tarda pas à empoisonner les herbages et les sources ; les pâturages de notre cultivateur furent atteints. Les troupeaux de ses voisins furent frappés ; leur bétail, haletant et suffoqué, périssait en écumant. Le bœuf le plus fort des troupeaux d'Arnald fut atteint de cette peste ; l'enflure s'était manifestée au fanon. A ce signe, reconnu comme avant-coureur infaillible de la mort, Arnald ordonne à ses serviteurs de se disposer à dépouiller la bête de sa peau. Le mal faisait des progrès rapides ; une épaisse vapeur, qui se dégageait de l'animal, annonçait déjà sa fin ; les serviteurs accouraient, prêts à exercer leur office. Dans ce court intervalle, le cultivateur se tourne vers son épouse :

« Hélas ! lui dit-il, combien je suis perplexe ! Je vous l'assure, le malheur nous a ôté l'esprit ; nous avons perdu le sens et le conseil de notre sagesse. Je ne sais plus ce que je puis faire, ni ce que je veux ou ne veux pas ; je ne possède plus mon savoir-faire ordinaire. Je ne vois qu'une seule ressource, trop tardive, il est vrai, pour la conservation de cette bête, mais propre à conjurer la perte du reste du troupeau. Fabriquons un cerce de la longueur de l'animal qui se meurt, et offrons-le pour qu'il soit allumé devant l'autel de sainte Foy. »

Aussitôt la femme, docile et pleine de confiance, étend sur le bœuf un fil pour mesurer son corps inanimé et prêt à être dépouillé. Au même moment, les membres glacés de l'animal recouvrent la chaleur de la vie ; le bœuf relève la tête, se redresse sur ses jambes, se secoue et ne conserve plus aucune trace de son mal. La guérison de cette bête fut le garant de la préservation du reste du troupeau ; la contagion n'y fit point d'autre victime.

XXIII.

D'un chevalier atteint d'une grave infirmité intestinale.

Voici un genre de guérison bien singulier : je ne dois pas pour cela le passer sous silence. J'estime que ce trait est un des badinages de la sainte. La bonne sainte ne se pique-t-elle pas d'avoir des remèdes merveilleux pour les variétés les plus extraordinaires des maux auxquels peut être sujette notre nature dégénérée ? Parfois elle se plaît à imaginer des potions admirables, que n'ont jamais versées à leurs clients ni le fils de Phébus, ni les médecins du Pont, ni la main fourchue du centaure Chiron. Elle ne s'arrête point à user du tranchant du fer pour opérer

les membres atteints, ou à murmurer des charmes d'enchantement pour calmer les cruelles souffrances. Son commandement suffit à tout ; il a le pouvoir d'opérer toutes les merveilles. A sa voix les prisons s'ouvrent, les cachots souterrains deviennent béants, les chaînes de fer fondent comme la glace sous l'action du soleil, les instruments de torture perdent leur pouvoir de nuire. L'impitoyable mort elle-même recule frappée de stupeur en se voyant arracher la proie qu'elle avait déjà saisie et en contemplant ses victimes rendues à la vie et reprenant leur carrière brisée. L'enfer lui aussi, qui garde irrévocablement les condamnés de la justice divine, a connu les mêmes étonnements et les mêmes regrets. Bien des fois il a rugi en se voyant enlever des victimes délivrées par l'illustre vierge ; elle les a ramenées sur la terre ; elle a introduit dans le ciel ces âmes arrachées à des passions coupables et à une vie criminelle. De nos jours encore, cette vierge toujours miséricordieuse écoute les prières de ses clients et n'oublie jamais ni les témoignages, quels qu'ils soient, de leur vénération, ni leurs demandes, durant leur vie entière. La pieuse vierge les conserve et les presse affectueusement dans son cœur, les dépose devant le trône du Très-Haut et les présente au Roi des rois dont elle est la fidèle assistante. Ses douces prières apaisent la justice divine irritée, obtiennent le pardon des coupables et leur ouvrent le ciel. Cette puissante patronne fait inscrire le nom de ses concitoyens de la terre dans le livre de vie des habitants du ciel, et leur obtient de devenir les citoyens de l'éternelle patrie.

Et maintenant, après que j'ai célébré, par ces vers épiques (1), quelques-unes des gloires que l'illustre martyre fait éclater sur terre et dans le ciel, mon récit réclame d'être présenté au lecteur.

Un vaillant chevalier de l'Auvergne, par un accident des plus malheureux, éprouva une rupture intérieure à travers laquelle les intestins déplacés firent irruption. Il en conçut un si profond chagrin qu'il ne cessait d'invoquer la mort comme une délivrance. Après un long délai, déchu de la chevalerie au rang de simple fantassin, il demanda conseil à son épouse au sujet de son mal qu'elle connaissait. Sur l'avis de celle-ci, il résolut de demander sa guérison à l'intervention de sainte Foy. Pour accomplir son dessein, il part, malgré l'opposition et les objections de sa femme et se transporte à la basilique de la glorieuse sainte. Là, prosterné aux pieds du tombeau de la sainte, il la supplie avec larmes, de toute la ferveur de son âme, de le guérir. La nuit suivante, après avoir veillé et prié devant ses reliques, il s'était endormi de fatigue, lorsque tout à coup la sainte martyre lui apparut et lui adressa la parole avec la modestie qui sied aux vierges :

« Dormez-vous ? lui dit-elle.

— Oui, répondit-il.

— Jusqu'ici, reprit-elle, parmi les genres de maladies que j'ai guéries en grand nombre, on ne s'est jamais adressé à moi pour celle qui fait l'objet de votre demande. Mais je ne veux pas vous laisser retourner sans avoir fait quelque chose pour vous ; voici comment vous guérirez. Connaissez-vous le forgeron établi dans votre voisinage ?

— Oui, je le connais personnellement.

— Allez le trouver au plus tôt, et priez-le de s'armer de son marteau le plus lourd, celui dont il se sert pour broyer le fer ardent qui sort de la fournaise, et

(1) Le prologue qui précède est en vers hexamètres, dans le texte latin.

de frapper de toutes ses forces sur votre mal que vous aurez étalé sur son enclume; vous serez alors subitement guéri. »

Le chevalier s'éveille, profondément étonné par cette recommandation, qu'il est tenté de prendre pour une amère dérision, et il se demande longtemps ce que signifie une telle vision. Après de longues tergiversations, il prend son parti et s'en retourne chez lui, fermement résolu de braver la mort. Il va trouver secrètement le forgeron désigné, et lui fait connaître confidentiellement l'ordre qu'il a reçu de la sainte. A cet étrange récit, celui-ci ne peut s'empêcher de proférer des exclamations de la plus vive surprise, et proteste avec serment qu'il ne se prêtera jamais à une telle extravagance qui tient du délire.

« Croyez-moi, lui dit-il, les paroles que vous avez entendues ne viennent pas de la bienfaitrice sainte, mais de quelqu'un qui a voulu se moquer de vous. Si vous poussez la crédulité jusqu'à exécuter un tel ordre, vous vous rendrez coupable de suicide. Pour moi, je ne consentirai jamais à coopérer à un si grand crime, car je suis assuré que vous y trouveriez une mort certaine. »

Le forgeron, pour se défendre des pressantes instances du solliciteur, a beau objecter avec énergie la vive appréhension qu'il éprouve au sujet des parents qui vengeraient la mort cruelle occasionnée par un tel coup; le chevalier l'assure que toutes ses craintes sont vaines. Alors, sans discuter davantage, le chevalier étale sur l'enclume le siège de son mal et se dispose à recevoir le coup fatal. Le forgeron s'arme d'un énorme marteau et, de tout l'effort de son bras, l'élève au-dessus de sa tête. A la vue de cette masse énorme suspendue menaçante au-dessus de lui, le patient, saisi soudainement d'un violent effroi, fait un bond subit en arrière, tombe avec fracas sur le sol et reste étendu comme sans vie. Dans cette chute violente, ô prodige ! la masse intestinale reprend subitement sa place dans l'intérieur de son corps, de sorte qu'elle n'en sortit jamais plus durant la vie entière du chevalier. Ainsi il se releva entièrement guéri, sans avoir recouru à l'effet révulsif d'aucune potion médicinale, mais simplement par un badinage, pour ainsi dire, de sainte Foy; ce qui a fait de ce trait un plaisant sujet d'étonnement pour la postérité. C'est ainsi qu'il fut délivré d'un fardeau incommode et d'un sujet de cruel opprobre. C'est ainsi que la crainte d'une mort horrible fournit à la sainte martyre l'occasion de faire éclater sa gloire et fut suivie de l'immense joie d'une guérison merveilleuse.

Que personne ne s' imagine que ce fait soit une plaisanterie de notre invention, à laquelle on ne doit accorder aucune créance. Nous invoquons à l'appui le témoignage de Robert, abbé du monastère de Chanteuge (1), vieillard des plus graves et des plus vénérables. C'est de lui que nous tenons ce récit. Quant au chevalier guéri, il réside dans un pays éloigné; il n'a jamais paru depuis devant nous. Mais celui qui nous a raconté ce fait n'est pas de ceux qui cherchent à amuser le public par d'ineptes plaisanteries et des contes badins; c'est l'homme le plus recommandable par sa gravité et sa sincérité. Faire difficulté de croire à sa parole, ce serait douter des bienfaits même de Dieu.

(1) Chanteuge, *Cantojolense monasterium*, dans le diocèse de Clermont, puis de Saint-Flour. Le *Gallia christiana* mentionne un abbé du nom de Robert, qui fut ensuite abbé d'Issoire sous le règne de Lothaire, c'est-à-dire vers 936. (*Gall. christ.* II, col. 437).

XXIV.

D'un ouvrier de l'église qui, atteint par une grande masse de pierres, fut merveilleusement préservé de tout mal.

Depuis longtemps le fait dont je vais présenter le récit était enseveli dans le silence de l'oubli, comme le fer qui est caché sous une épaisse couche de rouille. De nouveaux miracles, sans cesse surgissants et plus remarquables, avaient fait négliger celui-ci. Quoi qu'il en soit, nous ne voulons pas laisser périr par notre négligence la mémoire de ce prodige et nous allons combler cette lacune en ajoutant ce récit aux autres. Comme la borne qui limite les champs, il servira de clôture à ce second livre qui est déjà bien étendu et qui demande un terme. Ce miracle, bien qu'il occupe le dernier rang, ne doit pas être moins célébré que les autres, parce que, à la suite d'un cruel malheur, il nous rendit soudainement la joie d'une guérison inespérée. Notre confrère, qui jouit d'une considération si haute par l'intégrité et la sainteté de sa vie, le moine Saluste (1), encore vivant, en a été le témoin oculaire.

Ce religieux, par l'ordre du père du monastère, se rendit, avec vingt-six paires de bœufs, à la montagne (2) où les tailleurs de pierres préparaient des matériaux pour les constructions du monastère (3), et attela les bœufs à un immense fardier chargé de pierres, dont les unes devaient servir d'entablements et les autres étaient destinées aux énormes soubassements. Or le char, ainsi pesamment chargé, en descendant la déclivité de la montagne, traversa une sorte de taillis récemment coupé, mais encore hérissé de troncs aigus. Dans ce dangereux passage, les troncs, s'introduisant à travers les rayons des roues, empêchent celles-ci de tourner et arrêtent les bœufs et les hommes. Tous ceux qui accompagnaient le convoi réunissent aussitôt leur industrie et leurs efforts et poussent des épaules et des bras le chariot dont l'essieu fait fumer les moyeux, par l'effet du poids excessif qui le surcharge. L'un d'eux, Huguès, qui dirige ce travail, se place au milieu, armé d'un fort épieu, en guise de levier, et fait de grands efforts pour dégager la roue embarrassée dans les troncs. Mais tout à coup le pied lui manque et il tombe sous le lourd véhicule, qui lui écrase les jambes, et le traîne à travers les rejetons du taillis, l'espace de six pas.

A cette vue, tous abandonnent leur occupation, accourent vers lui, pleins d'anxiété et d'effroi, et invoquent d'une seule voix l'assistance de sainte Foy, partagés entre la stupeur et la douleur. Dès qu'ils l'ont soustrait à la mort, ils le déchaussent et constatent que l'os de la jambe engagée s'est recourbé comme une faucille. Tandis que tous se désolent et implorant à grands cris le secours de la sainte, l'estropié saisit lui-même à deux mains sa jambe recourbée et en redresse les os, comme de la cire molle. Alors l'affliction se change en transports d'allégresse ; des larmes de joie coulent de tous les yeux. L'heureux client de sainte Foy s'empresse aussitôt de reprendre

(1) Dans le Cartulaire, il est question de plusieurs moines du nom de *Saluster* qui ont vécu dans la première moitié du XI^e siècle.

(2) Cette montagne, à en juger par le calcaire jaune qui domine dans une partie de l'église, serait située près de Lunel, en amont de l'Ouche.

(3) D'après le titre du chapitre et d'après quelques indications ultérieures (*ad basilicam saxeam deduxit onus*), il s'agit plutôt de la construction de l'église que de celle du monastère. Du reste, le monastère fut reconstruit par le même abbé qui avait rebâti la basilique ; il s'appelait Odolric (1030-1065). La chronique de Conques lui attribue les deux constructions : *basilicam ex maxima parte consumnavit... ac etiam monasterium fecisse creditur.*

avec allégresse son travail et conduit sans autre accident la lourde charge jusqu'à la basilique de la glorieuse martyre. Là il la dépose et rend les plus ardentes actions de grâces à la puissante bienfaitrice, qui l'a sauvé miraculeusement d'un si terrible danger.

Un prodige si merveilleux, accompli par Dieu à la prière de sainte Foy, est demeuré longtemps enseveli dans le silence, parce que la construction, où furent employées les pierres dont nous venons de parler, offre des lézardes béantes dans ses arceaux et menace ruine. Nous ignorons la cause de cet accident. Peut-être faut-il l'attribuer à un fait analogue à celui que raconte saint Grégoire, évêque de Tours (1), au sujet de l'église dédiée à saint Antolian, martyr de Clermont. Cette église, d'après une révélation du ciel, occupait l'emplacement d'où l'on avait retiré de nombreux corps saints. C'est pourquoi elle se crevassa et finit par se renverser de fond en comble, par la volonté de Dieu. Voyant que notre basilique menaçait d'avoir le même sort, nous avons gardé jusqu'ici le silence sur le prodige dont les pierres qui la composent ont été l'occasion.

Mettons fin à ces récits. Aussi bien nous en sommes averti par l'étendue de cet opulent recueil, qui, grâce à la protection divine et aux mérites éclatants de la très glorieuse vierge et illustre martyre de Jésus-Christ, l'admirable sainte Foy, est répandu dans le monde entier. Ce n'est pas que nous ayons épuisé les miracles de la sainte, car elle en accroît merveilleusement tous les jours le nombre ; mais nous les retranchons de ce livre pour leur réserver une plus large place dans un troisième, si toutefois Dieu prolonge assez nos jours pour nous permettre d'exécuter ce projet (2).

La glorieuse vierge sainte Foy a opéré en effet une multitude étonnante de miracles ; elle les a semés aux quatre points cardinaux ; il serait aussi difficile de les recueillir tous que de les écrire. Elle franchit, sous la conduite du divin navigateur, l'immensité des mers et voyage dans tous les royaumes de l'univers. Réunissant les clartés variées, les divers mérites de tous les saints en une seule splendeur incomparable, elle apparaît comme un soleil éblouissant, donné par la miséricorde divine à ce monde en décadence, pour l'illuminer d'un pôle à l'autre du radieux éclat de ses miracles sans pareils. Tous les peuples jouissent des bienfaits dont elle est si prodigue. A son commandement, l'Erèbe lui-même ouvre ses portes aux âmes qu'elle en fait sortir. Les pays lointains, plus encore que le lieu où sont honorées ses dépouilles, retentissent de ses bienfaits, répandus avec une étonnante libéralité. Et pourtant, à son sanctuaire vénéré, la multitude des malades obtient la santé qu'elle vient implorer, les aveugles la vue, les possédés leur délivrance, les paralytiques le mouvement, les estropiés le redressement, les fiévreux le calme, les épileptiques la guérison, les mourants un prompt retour à la vie. Son intercession brise les forces des armées, assure un triomphe éclatant à ceux qui l'invoquent, a plus d'efficacité que les armes, plus de puissance qu'aucune force.

Comme Elie, elle rouvre le ciel fermé par nos crimes ; comme Pierre, elle fait lever les paralytiques de leur grabat ; comme Paul, elle chasse les nuées orageuses de la mer et ramène la sérénité ; comme Nicolas, elle apaise les plus

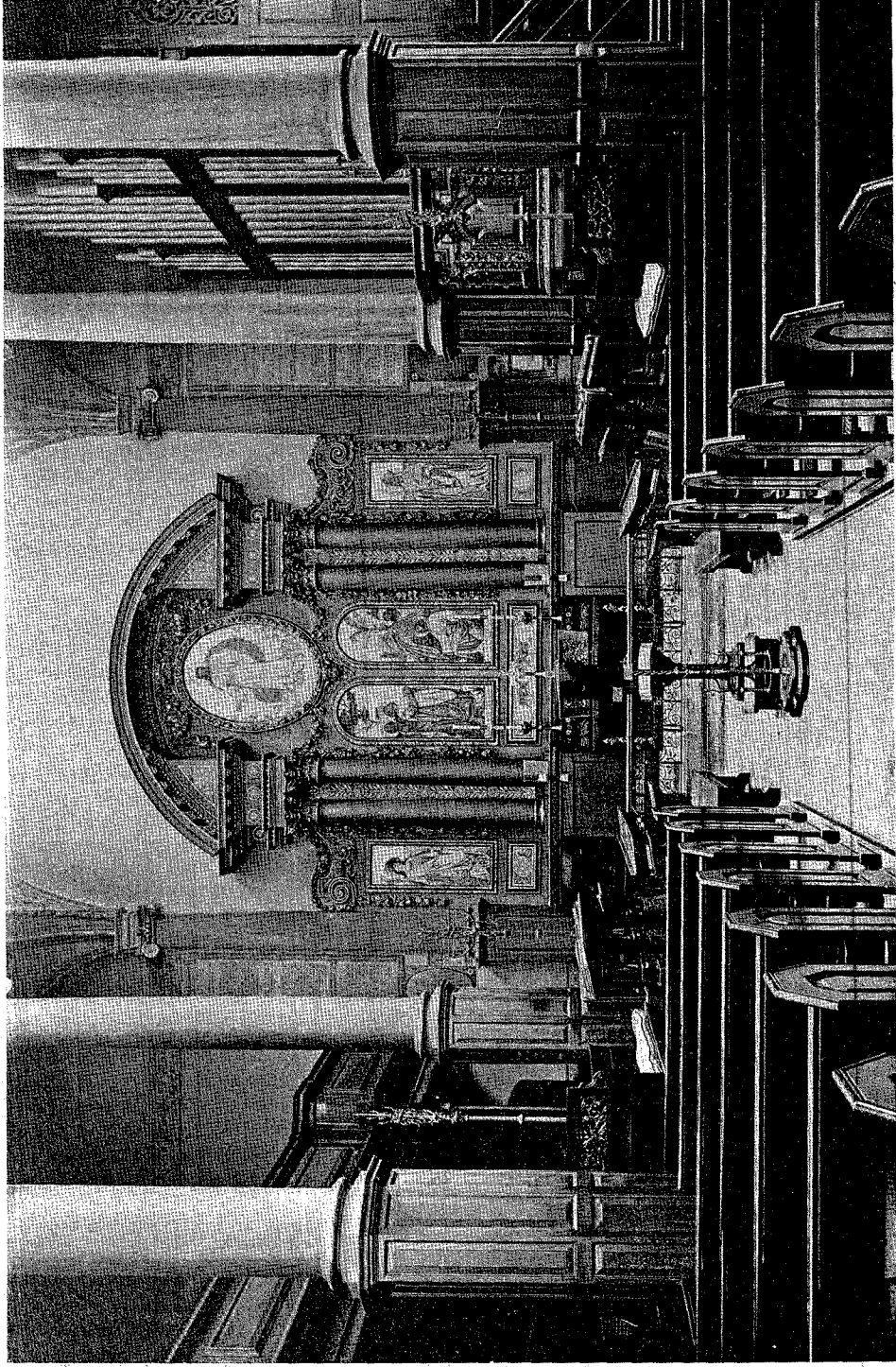
(1) *Lib. in gloria martyrum*, cap. 64.

(2) Ce projet n'a pas été exécuté ; nous ne trouvons nulle part la trace d'un troisième livre composé par le moine anonyme.

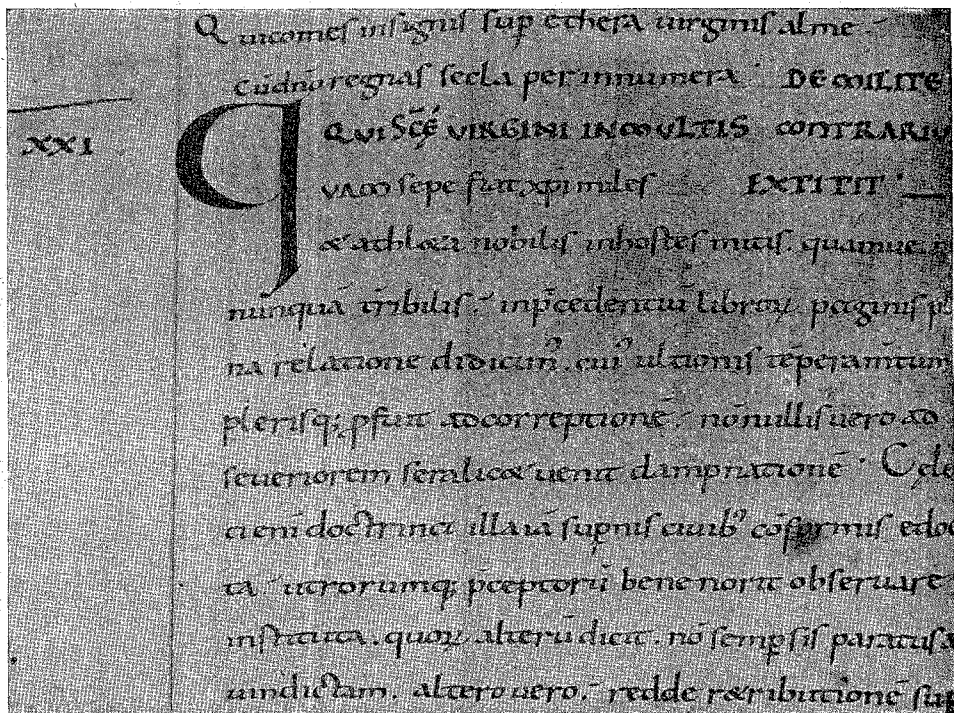
violentes tempêtes ; comme Martin de Sabarie (1), elle ressuscite les morts. Nul genre de miracles où elle soit surpassée par quelqu'un des saints, car en elle éclatent tous les genres de sainteté réunis. Elle est sans contredit l'assistante favorite de la Mère de Dieu, car elle éclipse les autres saints par l'éclat de la virginité et domine dans le chœur des martyrs par la gloire des lauriers cueillis dans sa passion. Bienheureuse, puissante et incomparable vierge, elle est la perle du paradis, l'épouse sans tache de l'Agneau céleste, l'astre radieux de la terre, la protectrice toute puissante du peuple chrétien, la gloire des vierges, la fleur des martyrs, l'admiration des anges, l'ornement des cieux, le salut de la patrie, le boulevard de l'Eglise, la terreur de l'enfer, la porte des célestes parvis, le remède souverain des infirmes, le suave médicament des malades, la cité inexpugnable de refuge pour ceux qui sont dans la tribulation. C'est peu pour elle de guérir les corps ; elle purifie aussi des taches du péché, obtient du Seigneur le pardon de nos fautes et se fait l'interprète fidèle et assidu de nos prières auprès de la divine miséricorde.

Nous avons recours avec confiance à des mérites si glorieux, et nous supplions cette incomparable vierge, qui verse de tels bienfaits dans ce lieu d'exil, de nous tirer du tombeau de nos péchés où nous gisions comme morts, afin qu'au jour redoutable de la résurrection, les boucs impurs soient transformés en candides agneaux et que, par son assistance, nous soyons placés à la droite du souverain Juge et admis à la félicité éternelle. Nous la conjurons de nous donner cette robe nuptiale avec laquelle nous pourrions nous asseoir au banquet divin auquel, grâce à cette vierge sage, nous serons conviés, et où nous ferons notre entrée triomphale aux noces célestes, portant à la main l'éclatant flambeau où se consume l'huile de l'allégresse, aux côtés de Jésus, à qui appartient toute gloire et toute suprême domination avec le Père et le Saint-Esprit, durant tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

(1) Aujourd'hui Stein-am-anger, en Pannonie, patrie de saint Martin de Tours.



LONDRES
Église Saint-Augustin et Sainte-Foy
xix^e siècle (V. p. 349).



LE LIVRE DES MIRACLES DE SAINTE FOY.
 Manuscrit de Conques. — XI^e siècle.

SUPPLÉMENT

1^o RÉCITS SPÉCIAUX AU MANUSCRIT DE CONQUES (1)

I. (2)

DÈS que la vierge sainte Foy lui eut accordé son pardon et l'eut ramené dans ce séjour de l'humaine malice, il ouvrit ses yeux que la mort avait éteints et, retrouvant ses forces, il s'écria d'une voix entrecoupée de soupirs et de larmes :

« Malheureux, que faisons-nous ? Pourquoi nous laissons-nous séduire par les misérables charmes de ce monde ? Ce que nous voyons c'est le néant ; ce que nous ne voyons pas c'est la vraie réalité. Oh ! comme l'attrait de ces vanités passagères nous cache les pièges semés sous nos pas, et comme notre orgueil prépare notre perte ! Rien ne nous reste ; nos seules œuvres nous accompagnent. Cette aveugle cupidité, qui, se déchainant sans frein, nous précipite dans toutes sortes d'abîmes, par quels atroces supplices elle est châtiée, au milieu des plus cruelles flammes ! O chers amis, détournez-vous de cette peste mortelle ; ne vous laissez point séduire aveuglément par ses charmes trompeurs, si vous ne voulez perdre les biens

(1) Voir plus haut, p. 430.

(2) Ce qui subsiste du manuscrit ne commence qu'à cet endroit. Ce fragment de chapitre pourrait être intitulé : *Résurrection d'un voleur*.

de l'éternelle vie, récompense des seuls justes. Venez à mon secours, de grâce. J'étais sur le point d'être précipité par la glorieuse sainte Foy dans l'éternel abîme, lorsque j'ai été sauvé par l'intervention miséricordieuse des deux princes du ciel, l'archange saint Michel et l'apôtre saint Pierre. J'avais volé, il y a trois jours, la génisse d'un villageois. Sainte Foy, prenant en mains les intérêts de son protégé, plaida en sa faveur ; je fus mis en accusation ; personne ne se présenta pour me défendre. Ma cause, aggravée par le vol des écus que j'ai enlevés injustement aux parents du défunt, ayant été perdue, la sainte était sur le point de me faire condamner à la peine de l'enfer. Mais, grâce à l'intercession des deux grands saints, j'ai obtenu de paraître à la vie devant vous, afin que je puisse réparer le dommage que j'ai causé et l'offense que j'ai faite. Dans la crainte que vous ne veniez à oublier et à négliger cette réparation de mes crimes, j'implore votre pitié, dont j'ai éprouvé les heureux effets depuis mes premiers ans. Si vous n'exercez envers moi cette miséricorde, vous m'exposez à une perte irrévocable et éternelle. Quant à vous, je vous en avertis, gardez-vous de pareilles fautes, de crainte de subir une mort imprévue et de tomber dans l'abîme de la perdition. Si vous négligez cet avis, vous tomberez dans cet abîme, vous serez précipités dans l'océan de soufre, et votre perte sera irrévocable. Aimez la justice, évitez l'avarice, parlez selon la vérité, gardez la paix et que nul d'entre vous ne cause aucun mal à son prochain. Si vous agissez ainsi, vous serez heureux. »

Puis, afin de leur donner une idée de l'horreur de son épouvante, il leur fit un tableau complet de tout ce qu'il avait vu ; et les profonds soupirs de sa poitrine oppressée attestaient les vives impressions de sa terreur. Il ne se lassait point de les presser d'éviter la convoitise des biens de ce monde ; il les adjurait, en versant des larmes abondantes, de se contenter de leurs possessions et de ne plus enlever injustement le bien d'autrui. Il protestait qu'il n'était revenu dans ce monde que pour les reprendre de leurs mauvaises actions, en se donnant lui-même comme un terrible exemple du sort réservé aux pécheurs.

Quand il eut terminé ces paroles, suivies de bien d'autres exhortations, il fit donation à la vierge sainte Foy, en fief perpétuel, d'une partie de ses biens fonds, à l'intention d'obtenir le pardon de ses péchés. Ses amis confirmèrent l'acte par leur caution. De plus, en réparation de la mort déplorable du villageois et du rachat injuste opéré par les parents, il stipula, d'après l'estimation des prêtres, la restitution d'une somme prélevée sur ses biens, dans le but de mériter l'absolution de son crime et de se libérer des terribles expiations de la justice divine.

Après avoir reçu la grâce de l'absolution, il ne tarda pas, de crainte de retomber dans de plus grandes fautes, à rompre les liens qui le retenaient dans cette misérable vie et, sur l'ordre de Dieu, il s'évola en toute liberté vers le ciel.

Si quelqu'un élève jamais quelque doute sur ce récit, qu'il sache bien que nous le tenons de ceux qui ont affirmé en avoir été les témoins.

II.

D'un chevalier qui périt par l'épée en dévastant une terre de la vierge sainte Foy.

Puisque notre glorieuse martyre ne se lasse point de multiplier les merveilles, nous nous enhardissons, confiant en sa protection, à nous élever jusqu'à la tâche

d'historien, bien que l'amour qui nous anime pour cette vierge si illustre soit à peine capable de tirer de la source aride de notre faible esprit une seule goutte d'eau. C'est que les œuvres de notre sainte sont empreintes d'un tel charme, que le cœur est comme inondé d'ineffables délices par leur récit. Plus on les entend raconter, plus on aime à écouter de si hautes merveilles. Dans ces gestes de la grande sainte on voit éclater et la splendeur des merveilles, et le reflet d'une si haute sainteté, et la souveraine édification de toutes les âmes. Quel est en effet le cœur si endurci qui ne se sente pénétré de componction pour ses péchés, à la lecture de mes récits ?

L'injuste ravisseur, dont nous avons raconté l'histoire, allait être condamné à un terrible châtement ; et, sans l'intervention des deux princes du ciel, il était sur le point d'être précipité par la vierge sainte Foy dans les abîmes éternels. Moins heureux, le héros du récit qui va suivre ne fut pas trouvé digne de la protection d'un seul défenseur ; il dut subir le terrible châtement qu'il avait mérité.

Arnald était son nom ; il habitait l'Agenais, d'après la relation certaine de nombreux témoins. Sa belle-fille avait donné des terres à sainte Foy ; il eut l'audace de les envahir brutalement et de les annexer à ses propriétés. Pour comble d'impunité, il se faisait un plaisir de ravager les terres que sainte Foy possédait près de ses domaines et d'en enlever récoltes et mobilier, comme un butin conquis. Bien plus, cet audacieux violateur eut la témérité d'envahir l'église de Saint-Michel, située sur la colline des Cailles (1), propriété de sainte Foy, et, poussé par une fureur sacrilège, il s'empara de tonneaux de vin, déposés en ce lieu sous la garde de la sainte, et les transporta dans ses caveaux. Le religieux, nommé frère Déodat (2), que ses supérieurs avaient établi gardien de ce lieu, ressentit un profond chagrin de ce sacrilège. Il en fit parvenir la nouvelle à l'abbé et aux autres dignitaires, et les supplia humblement de recourir à l'invocation de sainte Foy. Mais, comme la peine et l'inquiétude assiégeaient son cœur de plus en plus vivement, sa sainte patronne lui apparut en songe, la nuit suivante, et lui dit :

« Dépose tout trouble et toute crainte ; le Seigneur, touché par vos prières, vous rendra la sécurité en frappant l'ennemi d'une mort soudaine. »

Fortifié et consolé par cette vision, il s'empressa, dès le matin, de communiquer la révélation de la sainte à ses frères abattus par la même peine. L'effet ne se fit pas attendre. Arnald étant sorti avec ses hommes, à la faveur des ombres du crépuscule, pour se rendre en je ne sais quel lieu, fut aperçu par son ennemi Isarn, qui l'avait guetté toute la nuit dans une embuscade. Arnald étant tombé aveuglément sur le parti d'Isarn, celui-ci lui blesse un grand nombre d'hommes, fait les autres prisonniers, et se jette à la poursuite d'Arnald qui s'efforce de se réfugier dans la terre même de sainte Foy, objet de ses déprédations. C'est là que, par un juste châtement de Dieu, le fugitif est frappé par le glaive de son ennemi ; c'est là qu'il périt misérablement, en punition de ses crimes. Telle jadis la scélérate Jézabel, jetée en proie à des chiens furieux, inonda de son sang la vigne de Naboth qu'elle avait eu la témérité d'envahir criminellement, après en avoir fait mourir le possesseur (3).

(1) Le Cartulaire fait mention (n° 49) d'une église de Sainte-Foy-des-Cailles, qui existe encore auprès du château de Penne, commune et canton de Penne, arrondissement de Villeneuve, Lot-et-Garonne.

(2) Ce Déodat est mentionné sous le nom de Deusdet, au début du chapitre suivant du manuscrit de Conques : c'est le ch. XXII du IV^e livre (V. plus haut, p. 581).

(3) IV liv. des Rois. IX, 33, 36.

III.

Guérison d'un possédé furieux.

Un homme possédé de l'esprit malin, après avoir longtemps erré dans les forêts et les montagnes, entra par hasard dans l'église de Campagnac (1), que beaucoup d'entre vous ont vue. Portant çà et là ses regards torves et égarés, il les fixe tout à coup sur l'autel et, se précipitant avec violence de ce côté, il enlève vivement un corporal qui se trouvait sur la table de l'autel et le jette à terre. A cette vue, les ministres de l'église réprimandent ce furieux, puis ils invoquent pour lui la miséricorde de Dieu et l'intercession de sainte Foy, patronne de cette église. Enfin ils allument les flambeaux, afin de forcer le démon à se retirer, par la vertu des mérites de la grande sainte. A peine la lumière brille-t-elle que, ô merveille ! l'infortuné rejette, par la bouche, des flots de sang et en même temps l'immonde esprit lui-même, qui ne peut résister plus longtemps à l'ordre de Dieu. A cette vue, tous les assistants exaltent la puissance d'en haut qui, entre les mains de notre sainte, éclate en merveilles si étonnantes.

IV.

De ceux qui, dans diverses régions, tentaient de dévaster la terre de sainte Foy, et d'une vision merveilleuse.

Vers le milieu du territoire qui s'étend entre les villes d'Albi et de Cahors, est située l'église de Sainte-Foy de Belmont (2), placée sous la protection d'un chevalier, nommé Amélius Guy. Celui-ci avait pour ennemis irréconciliables deux chevaliers vivant dans des régions différentes, mais unis dans la même haine. Or il advint que tous deux, sans s'être concertés, se dirigèrent, le même jour, avec leurs hommes et leurs chevaux, vers les terres d'Amélius pour les piller. Mais, comme les possessions de ce dernier avaient été déjà dévastées plusieurs fois, les agresseurs avaient la pensée de se porter sur la terre de sainte Foy où ils devaient trouver un facile butin ; car les paysans de la région environnante y avaient établi leur refuge, sous la protection révéree de la sainte. Bref, ils s'avancent en armes, prêts au combat, d'un côté Raymond d'Albi, de l'autre Arnold de Cahors, avec tous les hommes qu'ils avaient pu recruter. Mais dès qu'ils approchèrent, par des côtés opposés, de la terre de sainte Foy, il se produisit un événement si merveilleux que l'on ne peut s'empêcher de l'attribuer à l'intervention du ciel. Arnold, après avoir chevauché presque toute la nuit, aperçoit au loin, à la faible lueur de l'aurore, une troupe de soldats en marche, se précipitant au combat. Trompé par cette demi-obscurité, il ne doute point qu'il ne se trouve en face d'Amélius qui se sera porté au devant de lui. Il se précipite aussitôt

(1) Campagnac, *Campaniacus*, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Millau, Aveyron. C'était encore, au xvi^e siècle, une annexe de Canac, d'après le Pouillé de 1510. Le prieuré de Campagnac était alors uni à celui de Perse, qui appartenait à Conques. (Cf. *Cartul. Introd.* p. LXXV, n^o 188 ; — Servières, *Hist. de S. Hilarian*, p. 169). L'église de Campagnac était autrefois et est encore dédiée à sainte Foy.

(2) Notre-Dame de Belmont ou des Planques, située dans la commune de Tanus, département du Tarn (Cf. liv. IV, c. XIV et le ch. V qui fait suite à celui-ci), à quelque distance des confins du Quercy. (Cf. *Cartul. Introd.* p. cii.)

de ce côté. L'aurore commence déjà à dissiper les ténèbres ; mais, avant qu'elle ait pu le tirer de son erreur, il distingue, sur le côté opposé de la colline, un bataillon qui se dirige de son côté et une troupe de casques étincelants qui fond sur lui, en ordre de combat.

Aussitôt il crie : « Aux armes ! aux armes ! » il dresse ses étendards et il se précipite tête baissée dans la mêlée. Le choc est terrible ; les plus vaillants succombent de part et d'autre ; aucun parti ne veut lâcher pied, et bientôt le champ est jonché de cadavres. Enfin la victoire demeure aux Albigeois ; les Cadurques, réduits à un petit nombre, prennent la fuite et laissent le champ à leurs adversaires. Mais bientôt ils s'arrêtent, honteux de leur défaite, furieux de la perte de leurs compagnons ; ils reprennent courage, se rallient avec ordre et se précipitent avec une nouvelle ardeur sur le champ de bataille, pour venger leur désastre dans un combat plus heureux. Dès qu'ils arrivent au lieu du carnage, ils rencontrent les vainqueurs occupés à dépouiller les cadavres. Ils fondent sur eux avec fureur, frappent d'estoc et de taille et, vainqueurs à leur tour, ils les mettent en fuite et s'emparent à la fois des dépouilles des ennemis et de celles des leurs. Les Albigeois battus, ne sachant de quel côté diriger leur fuite, se portent, pour s'y réfugier, vers le château dont le seigneur était Amélius, contre qui ils venaient de préparer leurs embûches. Sainte Foy les livra entre ses mains, de la même manière qu'Elisée avait jadis remis les brigands au pouvoir du roi de Samarie (1).

Les habitants du château, à cette vue, font éclater la joie la plus vive ; ils célèbrent par des chants d'allégresse les louanges et la puissance de Dieu et de son illustre martyr sainte Foy, qui leur avait livré prisonniers, sans effusion de leur propre sang, ces agresseurs dont ils avaient eu si souvent à déplorer les attaques victorieuses. Les Albigeois, après avoir fait humblement leur soumission à la sainte, s'en retournèrent dans leur patrie, reconnaissant hautement l'intervention redoutable de Dieu et de sainte Foy dans la catastrophe qui leur avait causé la perte lamentable de tant de compagnons.

Peu après, Raymond, le chef qui avait dirigé cette attaque sacrilège, fut frappé par le glaive de la justice divine ; sa tête enfla tout entière et tomba en pourriture, exhalant une odeur insupportable ; il périt misérablement, et son âme fut précipitée dans les abîmes du Tartare. Quant aux Cadurques, ils se félicitèrent d'abord de la victoire qu'ils avaient remportée dans le second combat et du gain qu'ils avaient amassé. Dans la suite ils conçurent un vif regret de leur tentative sacrilège et résolurent d'en implorer le pardon. Ils prirent avec eux, pour délégué, Guillaume, prévôt de Saint-Etienne (2), et se rendirent pieds nus, à la basilique de la glorieuse sainte Foy. Là, d'un cœur contrit, ils font l'humble aveu de leurs fautes et en demandent la rémission. Ils célèbrent les saintes veilles au pied de la vénérable Majesté de la martyre et, après lui avoir rendu les plus vives actions de grâces, ils retournent dans leur patrie.

(1) I Reg. VI, 19, 20.

(2) Saint Etienne est le titulaire de la cathédrale de Cahors. Ce Guillaume était donc prévôt du chapitre cathédral.

V.

XXXI. Des moissons des moines.

Voici une autre œuvre récente de notre glorieuse martyre. Attestée par de nombreux témoins, elle mérite d'être sauvée de l'oubli.


La campagne qui s'étend autour de l'église dont nous venons de parler (1) abonde en fertiles pâturages et est favorable à l'élevage des troupeaux. Un chevalier nommé Aichard avait des possessions contiguës à cette église. Le nombreux troupeau de ses cavales ne cessait d'endommager les champs et les récoltes des paysans. Cédant enfin aux réclamations réitérées de ceux-ci, le chevalier fit conduire ses bêtes dans d'autres quartiers. Il garda cependant l'une d'elles, la plus remarquable de toutes par sa haute taille et sa superbe encolure ; c'était son coursier favori. Or elle ne cessait de causer les plus graves dommages aux paysans. Ceux-ci en étaient exaspérés. Voyant que la bête ravageait comme à plaisir et des dents et des pieds les jeunes blés des moines, ils implorèrent à cris redoublés l'intervention de sainte Foy ; ils suppliaient tous les jours leur puissante protectrice d'éloigner d'eux cette peste mal-faisante.

Un jour, ô événement merveilleux ! tandis que la bête broutait dans les champs, son ventre se rompit par le milieu et ses entrailles se répandirent à terre. Le cadavre entièrement vidé, comme jadis celui du misérable Arius, tomba lourdement sur le sol, par un coup de la justice divine. Ceux qui furent témoins de ce fait prodigieux y reconnurent la puissance vengeresse de la sainte martyre, qui ne laisse pas longtemps triompher la témérité de ceux qui l'outragent.

2^o RÉCITS SPÉCIAUX AU MANUSCRIT DE LA REINE DE SUÈDE (2)

I.

D'un paysan délivré du démon.

 N approchant du terme de nos récits, nous devons opposer un dédain absolu à l'esprit de dénigrement de notre siècle dégénéré, car notre cœur s'appuie avec fermeté sur cette parole divine : « A moi la vengeance et le châtement (3) ». Quel est l'homme de foi qui pourrait s'empêcher de célébrer les louanges d'une vierge si illustre et les merveilles que le Christ daigne opérer à nos yeux par ses mérites ? Les œuvres que le Seigneur ne craint point d'exécuter, le serviteur ne doit pas rougir de les publier et même de les imiter. Il convient donc de présenter, même à une génération rebelle, les récits qu'il nous reste à consigner dans cet écrit.

(1) Notre-Dame de Belmont ou des Planques.

(2) Voir plus haut, p. 428.

(3) Hébr. X, 30.

Un paysan était possédé du démon. Son nom échappe à ma mémoire ; la multitude des miracles de la sainte et le manque d'écrivains pour les recueillir sont la cause de l'oubli où s'ensevelissent bien des choses dignes d'occuper l'attention. Ce malheureux se livrait de tous côtés à de furieux emportements ; il s'exposait à la mort en courant comme un insensé à travers les sommets bordés de précipices. Bien des fois même il s'était précipité du haut de roches escarpées jusqu'au fond d'abîmes affreux où il devait être écrasé. Hélas ! quelle tyrannie cet ennemi du genre humain exerce sur les hommes ! Tandis qu'il flatte l'imprudence des pervers, il séduit les bons et les expose au danger d'une mort éternelle.

L'infortuné possédé, après avoir ainsi été agité longtemps par ces fureurs insensées, après avoir été conduit sans succès à plusieurs saints pèlerinages, fut enfin amené à Conques, les bras fortement enchaînés. Il faut observer que ce n'est pas toujours le mobile de la religion, mais souvent le mouvement de la dévotion populaire, qui entraîne aux pieds de la vierge sainte Foy les fidèles attirés par ses miracles. Lorsque le possédé fut arrivé en ce lieu, on essaya plusieurs fois de le relâcher et de lui ôter les liens. Mais aussitôt il courait se jeter dans les horribles précipices qui bordent le Dourdou. On désespérait de sa guérison, lorsque, sur l'avis de sa mère, on s'avisait d'offrir à la sainte un vil animal, un âne. Aussitôt l'infernal envahisseur fut chassé, et le possédé se trouva parfaitement guéri.

Admirez ce qu'il advint de là. C'est par le don d'un animal digne de mépris que fut chassée une bête mille fois plus méprisable.

II.

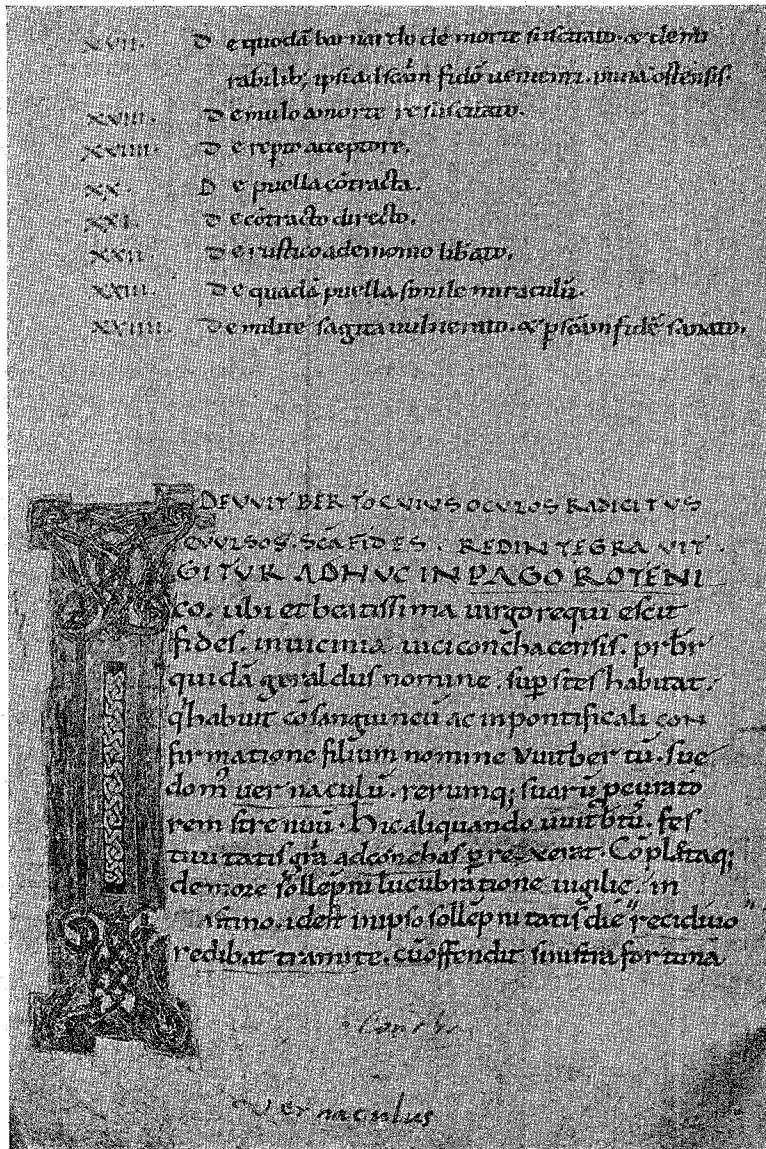
D'une jeune fille qui fut l'objet d'un miracle semblable.

Naguère une jeune fille affligée du même mal nous fut amenée par ses parents, qui venaient implorer en sa faveur l'intervention de sainte Foy. Ayant entendu célébrer les merveilles de la sainte, ils avaient résolu avec une ferme confiance d'expérimenter son pouvoir, et ils recouraient à son intercession. Les premiers jours, la possédée ne cessa de se livrer à sa fureur ; elle échappait fréquemment à tous pour se réfugier dans des retraites où elle se tenait cachée. Ses protecteurs et ses amis finirent par la délaisser ; elle leur causait de tels ennuis, comme il arrive ordinairement en pareil cas, qu'ils abandonnèrent sa guérison au céleste médecin.

Sa fureur était si violente qu'une femme de sa parenté se vit obligée de se retirer. Souvent, comme nous en avons été plusieurs fois témoins, la possédée se présentait à l'improviste devant cette femme et menaçait de l'écraser sous les pierres qu'elle lui lançait. S'étant ainsi réduite à l'isolement le plus absolu, elle se tourmentait elle-même de mille manières et courait comme une insensée à travers les bois et les rochers des environs. Un jour cependant une force divine la poussa vers la basilique. C'était le second samedi qui précède la fête de Pâques. Se trouvant accablée de fatigue et comme anéantie par une faiblesse générale, elle prenait quelque repos dans l'enceinte sacrée, lorsque tout à coup, devant la nombreuse assistance, elle vomit une quantité de sang et, brisée par cet effort, demeura gisante à terre comme morte.

Quand on la vit reposer si profondément, on poussa des acclamations de

toutes parts : nous commençons tous à publier hautement sa délivrance par l'intercession de sainte Foy. Réveillée par ces clameurs, elle se relève de terre et, levant les mains vers le ciel, elle pousse des cris stridents qui glacent d'horreur toute l'assistance.



LE LIVRE DES MIRACLES DE SAINTE FOY.
 Manuscrit du Vatican.
 XII^e siècle.

Le cœur rempli d'une vive allégresse, la jeune fille guérie se sent attirée vers le lieu saint; elle comprend qu'elle doit y rentrer pour rendre ses actions de grâces à sa sainte bienfaitrice. Elle se lève et arrive devant la porte que l'on désigne sous le nom de *Grille de fer*; elle en trouve la serrure fermée, comme c'est l'ordinaire. Alors du fond du cœur elle invoque l'appui de sainte Foy, et aussitôt, par un effet miraculeux de la volonté divine, la porte s'ouvre d'elle-même. A la vue du

Alors les manifestations d'allégresse se changèrent en signes de confusion et de tristesse. La possédée ne cessait d'exhaler bruyamment sa fureur; elle fut alors chassée du lieu saint : personne ne pouvait supporter le spectacle de ces horribles accès. Après ces cris épouvantables, elle recouvre tout à coup le calme, s'assied tranquillement au milieu de nombreux témoins, dans une dépendance de l'église, et, transformée par la joie, se sent entièrement délivrée. C'est ainsi que souvent l'esprit immonde, lorsqu'il est forcé de sortir du corps des possédés, signale sa défaite par un redoublement de fureur qui jette ses victimes hors d'elles.

double prodige, le peuple fait éclater unanimement son allégresse et acclame de toutes ses forces un fait si merveilleux. Quant à nous, nous célébrons avec transport les louanges du Roi de gloire qui ne cesse de glorifier par tant de miracles son illustre servante. Tandis que j'écris ce récit, elle honore, je ne puis en douter, notre bourg de sa présence permanente.

III.

D'un chevalier blessé d'une flèche qui fut guéri par sainte Foy.

Notre siècle décadent, dans son esprit de dénigrement, s'élève contre notre œuvre ; n'accordant son attention qu'à ce qui le flatte, il se détourne avec mépris de ce qui lui serait plus utile. S'abandonnant à toutes les licences de la parole, il ne met aucun frein au dérèglement de ses discours ; sa langue n'observe aucune retenue. Or si la droiture et la retenue sont bannies de ses discours, il apparaît clairement que sa conscience est pleine de dérèglement ; car, ainsi que le dit un poète, tel l'extérieur, tel l'intérieur (1). Mais ô ignominie révoltante, perversité impudente, licence intolérable ! n'a-t-il pas perdu l'honneur avec la réserve, n'a-t-il pas renoncé à la vertu par son libertinage, n'a-t-il pas renié la religion en méconnaissant le respect ? Mais il ne convient pas de nous attarder à de telles considérations, car la langue qui veut célébrer les gloires éclatantes de sainte Foy doit demeurer absolument étrangère au contact de ces honteuses aberrations. Venons donc à notre récit.

Le château de Filigières est connu d'un grand nombre pour la force de ses remparts et de sa garnison. Mais il arrive trop souvent que les fortifications les plus redoutables occasionnent plutôt du détriment qu'elles ne donnent de l'avantage à leurs maîtres. En effet, en leur inspirant la présomption, elles les exposent souvent à de cruelles déceptions ; en exaltant l'arrogance des défenseurs, elles attisent la fureur des assaillants. Le seigneur de ce château, appelé Giselfroi, se porta un jour, avec une troupe de soldats, contre un château voisin pour l'assiéger ou même, s'il pouvait, pour l'envahir. Quand il fut arrivé devant ses murs, les deux partis déployèrent aussitôt toutes les ressources de leur courage et de leur habileté. Les assiégeants élevèrent une machine de guerre contre les murs ; tous les arts du siège sont mis à contribution : le bélier avec sa haute structure, les terrassements d'approche, la catapulte qui lance les quartiers de roche avec un sifflement sinistre, la tortue et le mantelet roulant, les échelles posées contre les murs et d'où les assiégeants tentent de pénétrer dans le fort.

Or, tandis que le combat était des plus ardents des deux côtés et que, selon la coutume, la victoire hésitante passait tour à tour d'un camp à un autre, un chevalier de Filigières, nommé Mathfred, à la tête de ses hommes, se portait rapidement de tous côtés, combattant avec furie. Il allait et venait, il encourageait ses hommes, les rangeait habilement, leur donnait des armes et les dirigeait. Jusque-là le succès secondait ses efforts ; mais c'était en vain que sa force en était augmentée, car chacun des combattants déployait grande vaillance, dans l'espoir de voir ses exploits célébrés par toutes les bouches et de s'attirer l'attention et la préférence du maître. Notre chevalier avait entendu raconter que, au combat de Marathon, on

(1) *Qualis vultus erit talia corda gerit.*

estimait comme un déshonneur de n'avoir pas reçu de blessure. La plus belle gloire d'un héros c'est d'offrir sur son corps de larges cicatrices. Parmi les fiers défenseurs du peuple brille Mucius (1), avec son bras mutilé. Lorsque le grand [Pompée] surprit les retranchements de César, parmi tant de visages dépourvus de cicatrices, celui du borgne Scéva (2) fut le plus beau. La plus grande gloire est due à qui supporte les plus grands travaux. Quant aux hommes timides, lâches et vils, leur vertu, au contraire, est traitée d'inactive. La fortune serait bien mal avisée de favoriser de tels pusillanimes.

Cependant les flots irrités emportent le navire ; les vagues mugissent et s'enflent sous le souffle de la tempête ; la nuit sinistre répand ses épaisses ténèbres. Or tandis que le chevalier se disposait à semer le carnage, comme un lion qui se délecte à sucer le sang humain, il ne prenait pas garde qu'il était sous l'influence d'une cruelle destinée, tel que le tigre désolé par la perte de ses chers petits. En ce moment, un habile archer le guette ; sa flèche vise lentement, puis tout à coup siffle et atteint le chevalier sous l'œil, au milieu de la joue. Le malheureux peut déjà apprécier ce que coûtent les sollicitudes de ce monde. En effet le trait s'était enfoncé si profondément à côté du nez, dans la joue, que le fer y disparaissait complètement jusqu'à la hampe ; indice d'une blessure des plus dangereuses. On arracha le bois, mais le fer demeura dans la plaie. Les médecins employèrent toutes les ressources de leur art ; mais ils furent forcés de déclarer que la flèche s'était enfoncée dans les profondeurs du crâne et qu'ils ne connaissaient aucun moyen de la retirer sans danger de mort. Telle fut la conclusion des praticiens les plus habiles. On ne pouvait en effet arriver à aucun résultat favorable, jusqu'à ce que l'on se fût redonné quelque confiance en écartant la peau et en enlevant les chairs tout autour de la plaie. Cette opération ayant été jugée trop dangereuse, l'on conclut qu'il serait téméraire d'arracher le trait par quelque moyen que ce fût. Cependant l'un des médecins, se flattant d'en savoir plus que les autres, ne se rendit pas à cet avis. Il applique le fer et le feu sur la blessure et il cherche à saisir la flèche par l'ouverture, mais il ne peut y parvenir. A la vue de la profondeur où s'est enfoncé le fer, il craint pour les suites de son entreprise, et renonce à son dessein. Il s'assure ainsi que toute opération est inutile.

Un jour s'était ainsi écoulé dans ces tentatives. Tout espoir était perdu ; le blessé lui-même ne conservait aucune espérance, ce qui est le comble de l'infortune. Dans cette triste conjoncture, l'épouse du seigneur Giselfroi, sous l'inspiration du ciel, va trouver la femme du blessé. En la voyant accablée sous le poids de sa douleur et en proie à une terrible angoisse, elle sent son cœur touché de compassion et lui parle ainsi :

« O épouse si dévouée, si vous exécutez le conseil que je vais vous donner, votre mari recouvrera la santé que vous n'espérez plus, et votre cœur sera comblé d'une joie extrême. »

Celle-ci s'empressant de lui promettre son adhésion, la dame reprit :

« Nous savons tous que la vierge sainte Foy, patronne du bourg de Conques, vient au secours de ces sortes d'infortunes et accorde infailliblement à ceux qui l'invoquent avec confiance la guérison de ces maux. Si donc vous implorez son

(1) Seevola.

(2) Cassius Scéva, centurion, ayant perdu un œil et reçu plusieurs autres blessures, ne quitta point le poste dangereux qui lui avait été assigné par César, au combat de Dyrrachium où Pompée fut victorieux.

secours dans ce malheur avec toute l'ardeur de votre piété et si vous lui témoignez une ferme confiance, vous aurez sans tarder le bonheur d'obtenir la guérison demandée. »

Aussitôt l'épouse, fidèle à sa mission, adresse sa prière à la sainte du cœur le plus ardent ; elle redouble ses vœux pour obtenir d'elle cette grâce signalée. Lecteur, croyez-le bien, elle ne manquera pas d'être exaucée. La prière pénètre jusqu'au sommet du ciel, sainte Foy conjure tous les dangers. Aussitôt le malade s'endort et trouve le repos, comme s'il attendait le secours de la céleste guérisseuse. Quand on le vit ainsi endormi, on eut la pensée de rappeler encore une fois le médecin, pour voir s'il consentait à tenter de nouveau ce qu'il avait déclaré impossible. Car il est plein de sens cet adage du poète : Un labeur obstiné vient à bout de tout. L'infortuné va recevoir une grande joie ; bien plus, il donnera la consolation à bien d'autres affligés. Voici la puissante guérisseuse qui descend du haut du ciel et qui vient rendre visite au blessé gisant et n'attendant plus que la mort.

Tandis qu'il reposait et qu'il était enseveli dans un profond sommeil, le médecin était arrivé et inspectait la blessure. O bonheur ! la flèche qu'il avait vue naguère enfoncée jusqu'au fond du crâne, il la voit maintenant détachée sur le bord de la blessure. Il la saisit légèrement et la retire sans le moindre effort et sans éveiller le blessé. Plus de danger pour lui ; la joie revient dans tous les cœurs, on acclame la glorieuse sainte Foy. Ces cris et ce tumulte réveillent le malade échappé à la mort. Il demande quel est le motif de ce bruit extraordinaire et de cette affluence. Les assistants remplis de joie lui racontent aussitôt l'événement qui vient de se produire ; ils lui présentent le fer qui avait causé tant de mal. Il n'osait croire à leurs paroles, s'imaginant que par une feinte ils avaient le dessein de le consoler dans la tristesse que lui inspiraient les approches de la mort. Son épouse accourt en ce moment et ne peut se lasser de se faire raconter les circonstances dans tous leurs détails, avant de croire complètement au prodige.

Que dirai-je de plus ? Il est entièrement guéri et il se dirige aussitôt vers Conques. Là il vient nous faire part de son immense bonheur ; il nous raconte le miracle. Le peuple tout entier accourt ; aussitôt on chante les louanges du Très-Haut, et, en souvenir du prodige, la flèche est suspendue sous le lambris (1).

(1) V. la suite, p. 587.

3^o RÉCITS SPÉCIAUX AU MANUSCRIT DE CHARTRES (1)

I.

D'un jeune homme ressuscité par sainte Foy.



L est, dans le pays Toulousain, un bourg bien connu de nous et auquel les habitants du voisinage ont donné le nom de Colomiers (2). Dans ce lieu était un homme opulent, appartenant à cette noblesse moyenne qui a un grand nombre d'inférieurs et peu de supérieurs ; il était honoré comme le seigneur du bourg. De son mariage avec une femme noble et vertueuse, il avait eu un fils unique, nommé Raymond. Ce fils, il l'éleva avec une extrême sollicitude, comme son unique héritier en qui il plaçait, par un sentiment commun à tous les pères, la consolation et l'appui de sa future vieillesse.

L'enfant grandit, puis devint adolescent, enfin jeune homme, donnant à ses parents les plus flatteuses espérances d'avenir, tempérées à peine par quelque réserve. La perte de ce fils n'en devait être plus tard pour eux que plus amère, plus douloureuse. Dès qu'il fut parvenu à cet âge, il tomba malade, et son mal s'étant aggravé, il donnait déjà les signes d'une mort prochaine. Amaigri, exténué par la durée de la maladie, il fut à bout de forces, et tous les remèdes ayant été impuissants, il s'éteignit et rendit le dernier soupir. Tandis que les parents se livraient à la désolation, les voisins, accourus à la nouvelle de ce deuil, ne songeaient qu'à préparer les funérailles et, soulevant le corps de sa couche, ils le paraient pour l'ensevelir. Pendant ces préparatifs, sa mère, dont le cœur, comme celui de toutes les femmes, était plus sensible à la douleur, subissait les tortures de l'angoisse. Dans l'excès de sa douleur elle se précipite, déchirant ses vêtements, s'arrachant les cheveux, mais ne pouvant proférer une seule parole. Respirant enfin et rompant ce long silence, elle s'écrie, d'une voix entrecoupée de sanglots :

« Malheureuse que je suis ! Que me sert de survivre à mon fils qui n'est plus ? Tant que mon fils me manque, rien ne me plaît que la mort. O douleur ! Plût à Dieu que je ne t'eusse pas engendré ! Tu ne méritais que trop de survivre à ta mère ! »

Quand elle eut cessé d'épancher en de telles lamentations la douleur de son âme, elle songea au pouvoir merveilleux de sainte Foy, dont elle avait entendu naguère raconter les nombreuses merveilles, publiées dans cette région. Alors elle se mit à implorer sans relâche le secours de la sainte. Mais pourquoi m'attarder ? Le corps est déposé sur le brancard et transporté à l'église pour les derniers devoirs que l'on doit remplir envers les morts avant la sépulture. Mais à peine les porteurs ont-ils déposé leur fardeau sur le pavé sacré, que la mère éclate en sanglots, comme si elle ne faisait que commencer ses lamentations. Elle s'écriait et répétait souvent que, si sainte Foy lui rendait son fils, elle le vouait à son service et s'engageait,

(1) V. plus haut, p. 429.

(2) Colomiers, *Columbarius vicus*, arrondissement de Toulouse, à dix kilomètres environ à l'ouest de cette ville, dans la direction de Pibrac. Dans la bulle de délimitation du diocèse de Toulouse (1318) cette localité est appelée *Columberiiis*; dans d'autres documents de la même époque, *Colomeriis*.

en reconnaissance de cette résurrection, à porter elle-même, chaque année, à Conques et à offrir deux pièces d'or comme un tribut d'hommage perpétuel.

« O sainte Foy, disait-elle, consolez ma douleur amère. Que votre intercession, ô vierge puissante, m'obtienne ce que j'implore. Les merveilles que vous avez déjà opérées nous donnent la confiance que vos mérites m'obtiendront l'objet de mes vœux. Je vous en supplie donc, rendez-moi le fils que la mort m'a ravi ; sinon, de grâce, ôtez-moi cette vie odieuse. Si vous daignez me le rendre, il sera, toute sa vie, votre serviteur ; il ira en pèlerinage à votre basilique de Conques, et je fais en son nom le vœu qu'il vous donnera chaque année en offrande deux pièces d'or. »

A peine avait-elle terminé cette prière, entrecoupée de sanglots et de cris de douleur, que le cercueil où était couché le cadavre s'agite et que le jeune homme se lève plein de vie, sous les regards stupéfaits des nombreux assistants. L'heureuse mère déposa ses vêtements de deuil et reprit ceux de son vertueux veuvage.

Le ressuscité s'empressa de se rendre à Conques ; c'est là que nous l'avons vu nous-mêmes ; et, en présence de tous les assistants, il offrit sur l'autel de sainte Foy les deniers d'or que sa mère avait promis pour sa résurrection.

II.

D'un Sarrasin qui, fait prisonnier, fut délivré par sainte Foy (1).

En rédigeant le recueil si abondant des miracles de sainte Foy, je m'efforce de rappeler à mon souvenir un fait qui semblerait absolument incroyable si le Seigneur, qui se proposait de glorifier les mérites de ses élus par de nombreux prodiges, n'avait déclaré que tout est possible à ceux qui croient en lui et n'avait dit : « Si vous dites à cette montagne : ôte-toi et jette-toi dans la mer, et si vous n'avez dans le cœur aucune hésitation, il vous sera fait selon votre parole (2), » et : « Tout ce que vous demanderez en mon nom je vous le donnerai (3) ».

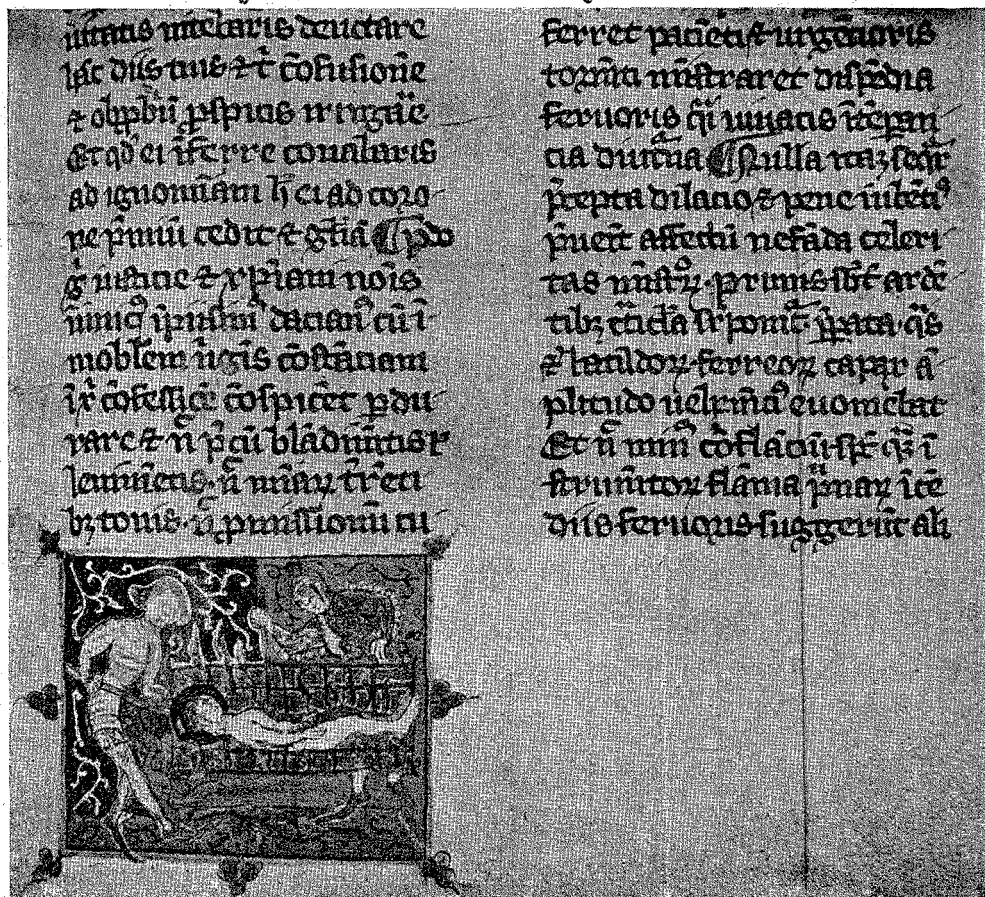
Dans la région de Jérusalem vivait un païen de race sarrasine, doué d'une valeur éprouvée dans les combats. Un jour que, dans une bataille, il s'était avancé dans une plaine nommée Aretha, à un mille environ de Damas, il fut d'abord favorisé par la fortune des armes ; mais ensuite, par une disposition particulière de la Providence, qui éprouve les enfants bénis de Dieu et surtout par un dessein secret du Très Haut qui voulait glorifier la vierge et martyre sainte Foy, comme l'événement le montra clairement, il fut fait prisonnier avec un grand nombre de ses compagnons et emmené dans une ville appelée Galiba. Là il fut jeté en prison sous une forte garde et étroitement garrotté par une chaîne de fer. Cette chaîne, d'un poids extraordinaire, faisait plusieurs fois le tour de son cou et retombait pour envelopper dans de puissants circuits ses jambes et ses pieds. Ses geôliers exigeaient pour sa rançon quinze cents de ces pièces d'or que nous appelons vulgairement *besants*. Et, afin de lui extorquer plus promptement cette somme énorme, ils l'avaient privé, depuis trois jours, de tout aliment et de tout breuvage.

(1) On trouvera plus loin (p. 622) une version un peu différente de ce récit, fournie par le fragment de manuscrit que possèdent les archives de Rodez, et dont nous avons raconté l'invention récente.

(2) Marc, XI, 23.

(3) Jean, XIV, 13.

Or il se trouvait, en ce même endroit, mais hors du cachot, un autre prisonnier, originaire de l'Aquitaine, qui seul, entre tous les habitants de ce lieu, connaissait les merveilles de sainte Foy et était venu dans ce pays comme tant d'autres, pour guerroyer contre les infidèles. Voyant son compagnon de captivité si cruellement torturé, il lui raconta comment une vierge, nommée sainte Foy, était renommée en



LE LIVRE DES MIRACLES DE SAINTE FOY.
Manuscrit de Chartres. — XIV^e siècle.

tout lieu par ses miracles, rendant la vue aux aveugles, guérissant les malades, délivrant les prisonniers, ressuscitant même les morts. Il l'engagea à implorer son secours, en l'assurant qu'il pouvait avoir confiance d'obtenir sa délivrance par les mérites de la sainte. L'infortuné, touché par ces paroles, se jette aussitôt à genoux, autant que pouvaient le lui permettre ses entraves, et adresse à la sainte la prière suivante :

« O bienfaisante vierge sainte Foy, dont la renommée est si glorieuse, jetez un regard sur mon malheur, si ce que l'on m'a dit de vous est véritable. Je vois que vous avez grand crédit auprès du Roi des rois. Puisque vous êtes favorisée d'une telle puissance, sauvez-moi, je vous en conjure. Délivrez-moi, de grâce, de ces chaînes qui m'écrasent. Je me rendrai à l'église, je demanderai le baptême, et je renoncerai au monde pour embrasser l'état monastique. Je fais vœu de me

rendre, vêtu d'un cilice, en pèlerinage à votre basilique. Telles sont mes promesses, si vous m'accordez ma délivrance.»

A peine a-t-il terminé cette prière que ses chaînes se détachent de tous ses membres et le laissent libre de ses mouvements. Il s'agissait maintenant de sortir; là était le plus difficile. Ce cachot avait la forme d'un coffre; il était bardé de fer de tous côtés, et consolidé par des chaînes et des serrures de sûreté. De plus, la garde en était confiée à deux Sarrasins qui se tenaient au-dessus, nuit et jour. Mais le prisonnier, de plus en plus confiant en la puissance de sainte Foy, dirigea tous ses efforts sur la trappe du cachot; poussant de la tête et des épaules, il parvint à la forcer; il écarta en même temps ses gardiens. Il sortit alors, portant à la main comme un trophée ses énormes chaînes, et se dirigea vers la porte extérieure de la maison. L'ayant trouvée munie de ferrures inébranlables, il fit le tour de la maison, à la recherche d'une autre issue. Il finit par rencontrer une ouverture des plus étroites, fermée au dehors par une lourde pierre. Il réussit encore, à grands efforts, à repousser cet obstacle et put se glisser sain et sauf au dehors. Il se rendit aussitôt à une église qu'un frère, nommé Robert, avait élevée en l'honneur de sainte Foy sur les rives de l'Euphrate, et y déposa sa chaîne.

De retour à Jérusalem, il s'empressa d'exécuter la promesse qu'il avait faite à Dieu et à sainte Foy; il embrassa la foi chrétienne, et reçut au baptême le nom de Jean en échange de celui de Ferré, que lui avaient mérité sa force et sa vaillance. Il prit ensuite l'habit monastique et, vêtu d'un cilice, il se dirigea vers le monastère de Conques.

En passant à Constantinople, il rendit visite à l'empereur Michel (1) et lui raconta toutes les merveilles dont il avait été l'objet. Tandis que tous deux s'entretenaient de ces prodiges, tout à coup se présente à l'improviste cet Aquitain qui avait été le compagnon de captivité de Jean, comme nous l'avons dit, et qui lui avait fait connaître dans sa prison les merveilles de sainte Foy. Il raconta au prince comment lui-même aussi avait été délivré de captivité par l'intervention miraculeuse de la sainte. L'empereur, frappé par les preuves manifestes de ces prodiges éclatants, félicita avec effusion les deux hommes et les renvoya pleins de joie de tant de faveurs.

Jean reprit la route de l'Aquitaine, et, parvenu au monastère de Sainte-Foy de Conques, il se répandit en actions de grâces pour un tel bienfait. Puis il fit le récit de toutes les faveurs dont il avait été comblé par la sainte, et en présence de nous tous, il suspendit, comme ex-voto du miracle, le cilice qui le couvrait, devant le tombeau de la sainte martyre.

III.

D'un certain Arnald, réduit en esclavage par les Sarrasins et délivré avec ses compagnons par sainte Foy.

Parmi les innombrables élus qui peuplent le ciel, quelques-uns, comme l'on sait, se distinguent par l'excellence de leurs mérites. Nous estimons que, entre ces

(1) Notre auteur désigne ici un des trois empereurs grecs qui portèrent, à cette époque, le nom de Michel: Michel IV, dit le Paphlagonien (1034-1041); Michel VI, le Stratiotique (1056-1057); Michel VII, Parapinace (1071-1078). Quant à Michel V, dit Calaphate, il ne régna que cinq mois (1041-1042).

derniers, la glorieuse sainte Foy brille au premier rang. Cette conviction n'est pas simplement le produit d'une vaine imagination ou d'une préférence partielle ; elle est fondée sur la multitude des prodiges qu'elle opère et qui démontrent la supériorité de ses mérites. Nous choisissons un de ces miracles et nous en publions le récit, afin que l'éclat de cette merveille achève de lever tous les doutes au sujet de l'excellence de notre sainte.

Un homme, nommé Arnald, du bourg de Cardona (1), sur la frontière d'Espagne, ayant entendu célébrer les merveilles de notre martyre au-dessus de celles des autres saints, avait formé le projet de se rendre dans l'Aquitaine, auprès de son tombeau, pour y prier. Mais la rigueur de l'hiver, qui venait de se déchaîner, lui semblait trop pénible pour le voyage, il remit son pèlerinage à une saison plus favorable. Dans l'intervalle, les besoins du commerce l'attirèrent, avec quelques compagnons, en Espagne, dans une ville appelée Balaguer (2). Quand il eut terminé ses affaires, il reprit le chemin de sa patrie ; mais il fut saisi et fait prisonnier avec ses amis par les infidèles. Ceux-ci les dépouillèrent de leur argent et se disposèrent à les emmener dans une région éloignée, afin de les vendre. Dans le partage des captifs, Arnald avec trois de ses amis échut à un groupe de quatre soldats. Ceux-ci se divisèrent. Deux d'entre eux prirent les devants, afin de chercher en quel lieu ils pourraient trouver un prix plus élevé de leurs esclaves. Les deux autres demeuraient à la garde des captifs, l'un marchant devant, le glaive nu, l'autre, armé d'une lance, se tenant derrière les prisonniers. Les quatre prisonniers étaient attachés à une même chaîne de fer qui entourait leur cou dans des circuits fortement noués ; leurs mains étaient liées par des menottes de fer. Arnald et ses compagnons étaient ainsi traînés inhumainement sur les chemins. Or il advint qu'après une longue marche, captifs et geôliers brisés de fatigue s'endormirent au milieu du chemin. Tandis qu'ils étaient plongés dans un profond sommeil, sainte Foy apparut à Arnald et lui dit :

« Tu dors, Arnald ?

— Qui êtes-vous ? répondit-il.

— Je suis, répliqua-t-elle, la martyre Foy, dont tu te proposais de visiter le tombeau. Lève-toi, et délivre avec toi tes compagnons de chaîne. Apprends que je t'ai délivré le premier ; j'ai brisé la chaîne qui enserrait ton cou et j'ai ouvert tes menottes. »

Quand la vision fut évanouie, les infidèles se réveillèrent, firent lever les captifs et les forcèrent de se remettre en marche. Durant la route, Arnald raconta la vision à ses amis et leur persuada qu'il ne fallait nullement désespérer, mais implorer la sainte. Dans l'ardeur de sa confiance, il voulait se jeter seul sur les deux brigands ; mais ses trois compagnons lui donnèrent le sage conseil de se retenir et d'attendre l'heure du repas, quand leurs mains auraient été déliées. Ils craignaient qu'Arnald ne pût seul tenir tête aux deux Sarrasins. Ils arrivèrent ainsi près d'une fontaine ; on leur délia les mains pour leur permettre de prendre leur repas. Quand ils se furent assis, Arnald, dont le cou et les mains étaient libres, soupira du fond de son âme et adressa avec larmes, du cœur et des lèvres, l'invocation suivante et d'autres semblables à sainte Foy.

« C'est maintenant, ô vierge secourable, que vous devez nous assister dans notre malheur. Agréez nos prières, accordez-nous votre aide miséricordieuse. Qui-

(1) Cardona, *Gardona*, 3.000 habitants, place forte avec château fort, vers le centre de la Catalogne. Cette ville est mentionnée dans le *Cartulaire*. (*Introd.* p. CXVII. — N° 467.)

(2) Balaguer, *Balegaris*, place forte de 6.000 habitants, à l'ouest de la Catalogne, non loin de Lérida.

conque vous adresse ses vœux suppliants ne tarde pas à ressentir l'effet de votre secours. Vous donnez la force aux faibles, la guérison aux malades. Nul ne demeure dans le besoin s'il vous implore avec ferveur. Nous sommes tout tremblants, donnez-nous la force et rendez-nous à la liberté; brisez ces chaînes sous lesquelles nous gémissons. »

Quand il eut ainsi prié, soupirant plus encore du fond de son cœur, il se leva, animé de la plus vive confiance en la puissance de la sainte, se jeta sur la lance du Sarrasin qui marchait derrière, et lui en porta un coup terrible qui lui transperça le visage. Le blessé tombe; l'un des captifs, nommé Bonfils, le frappe du pied si vigoureusement à la gorge qu'il lui coupe la parole. Les deux autres se jettent sur l'infidèle et l'achèvent. Le Sarrasin survivant, celui qui était porteur du glaive, voyant le sort infligé à son compagnon, saute sur sa mule et se sauve en toute hâte. Alors Arnald pénètre dans un bois avec ses amis dont le cou était toujours rivé à la chaîne; là il brise leurs liens.

Libres désormais, ils reviennent sur leurs pas et arrivent sur les bords de la rivière d'Ebre (1), qu'ils avaient passée en bateau lorsqu'ils étaient emmenés en captivité. Mais ils ont soin d'éviter le port, de crainte d'être reconnus. Ils se dirigent donc sur un autre point, en se recommandant à leur sainte protectrice. Là Bonfils, l'un d'eux, charge ses compagnons l'un après l'autre sur ses épaules et les dépose sur la rive opposée. De là il leur fallut encore huit jours de marche pour traverser les pays soumis aux infidèles. Grâce à la protection de sainte Foy, qu'ils ne cessaient d'invoquer, leur retour à travers ces pays s'effectua sans le moindre accident; on les prit pour des habitants de la région; ils parvinrent enfin en pays chrétien. De retour dans leur patrie, ils se rendirent en pèlerinage à la basilique de leur libératrice, portant leur chaîne et l'enroulant autour de leur cou, avec une profonde humilité. Tous venaient contempler ce spectacle touchant. Les captifs libérés offrirent à la sainte leurs actions de grâces et laissèrent leur chaîne à son tombeau.

IV.

D'un autre jeune homme ressuscité.

Sur les confins de la Normandie, se trouve un village appelé *Ranis* (2) où demeurait un homme du monde, distingué par sa noble origine, l'éclat des honneurs et l'abondance des richesses. Afin que rien ne manquât à son bonheur, il avait conclu la plus noble des alliances et en avait eu de nombreux enfants dont l'éducation était l'objet unique de ses sollicitudes et des labeurs de sa vie. Telle est d'ailleurs l'inclination de la nature; c'est là le principal bonheur des pères.

Mais, après avoir consacré tant de soins à cette œuvre et dès que ses fils adultes arrivaient à l'âge de la force, ils étaient frappés par les coups les plus imprévus et les plus cruels. Ces enfants, objets de tant de sollicitudes, il les avait perdus en divers temps et par diverses maladies. Cependant, dans l'amertume de sa douleur, il avait conservé une consolation. Un de ses enfants lui restait. Sur ce

(1) L'Ebre. *Iberis*, qui coupe en deux, du N.-O. au S.-E. la province d'Aragon et se jette dans la Méditerranée, à l'extrémité méridionale de la Catalogne.

(2) Aucune indication ne permet d'identifier ce nom.

fil unique il avait d'autant plus concentré toutes ses affections que celui-ci lui donnait de grandes consolations. Mais rien n'est plus fragile que les biens de cette vie, exposés à tant de hasards. Ce dernier enfant, lui aussi, partagea le sort de ses frères ; consumé par les ardeurs de la fièvre, il rendit le dernier soupir. Le père, à ce coup, fut frappé d'une douleur si vive et si au-dessus de toute expression qu'il tomba comme mort, privé de l'usage des sens et de la mémoire. La mère n'était pas moins affligée. A cette nouvelle, les parents et les voisins accoururent pour porter quelque consolation à la douleur des pauvres parents, les relever par de douces paroles, et en même temps assister aux funérailles du défunt. Les consolations qu'ils prodiguèrent, loin de porter un adoucissement, ne firent que raviver les larmes. Alors ils eurent recours à un expédient extraordinaire. Ils persuadèrent aux parents d'implorer la puissance de sainte Foy, dont le crédit se manifeste au-dessus de celui de tous les autres saints par l'éclat des miracles. Le père et la mère, calmés un moment, se rendirent au conseil de leurs amis. De concert avec tous les assistants, ils firent éclater, d'une voix entrecoupée de sanglots et presque paralysée par l'angoisse, les accents de leur plainte en ces termes :

« O vierge Foy, qui brillez dans les cieux au-dessus de la plupart des autres saints, soyez propice à ceux qui vous implorent. Nous avons foi en vos merveilles si éclatantes, nous avons confiance en votre pouvoir ; nous implorons donc votre secours. Exaucez nos supplications et manifestez-nous votre puissance en guérissant notre douleur et en comblant tous nos vœux. Ce que nous vous demandons n'est pas au-dessus de votre pouvoir ; de grâce, rendez-nous celui que nous pleurons. C'est sa mère, c'est son père en larmes qui vous implorent. Ranimez ce corps gisant sous le pouvoir de la mort, rendez-lui la vie qu'un trépas cruel lui a ôtée. Ce miracle fera éclater votre puissance et chanter vos louanges ; il sera ajouté par la renommée à vos œuvres merveilleuses. »

Tandis que tous adressent à la sainte à grands cris et avec de profonds soupirs du cœur de telles invocations, tout à coup le cadavre, qui allait être déposé dans la tombe, s'agite dans un frémissement, écarte le suaire dont il était déjà couvert, et l'enfant, appelant ses parents, affirme à toute l'assistance qu'il a été rendu à la vie par la puissance de sainte Foy. Les assistants, à la vue de ce prodige si étonnant, étaient partagés entre la stupeur et la joie. Tout ce qu'ils avaient entendu dire de la grande sainte, ils le croyaient plus que jamais sans l'ombre d'un doute, et ils proclamaient que ses miracles étaient vraiment dignes d'être célébrés hautement. Peu de temps après, le père et la mère du ressuscité firent le vœu de se rendre en pèlerinage au monastère de Conques. Lorsqu'ils y furent arrivés, ils offrirent pour la résurrection de leur fils un collier d'or qu'ils déposèrent sur l'autel de la sainte martyre.

4^o RÉCITS SPÉCIAUX AU MANUSCRIT DE LONDRES (1)

I.

De deux paysans délivrés de la captivité des Arabes.



NOTRE langue serait bien coupable, à notre avis, si elle se refusait à raconter ce que la bonté de notre Créateur daigne opérer pour glorifier notre grande sainte.

Un paysan, nommé Gumfred, habitant du bourg de Girone (2), travaillait à la culture des vignes, avec un compagnon nommé Raymond, qu'il s'était associé, lorsque tous deux furent faits prisonniers par les Sarrasins et emmenés dans la ville de Tortose (3).

Telle est en effet la méchanceté des Arabes que cette race a la réputation universelle d'être non seulement celle du monde qui commet les plus grands crimes, mais encore la plus dépravée dans ses inclinations et dans ses appétits. C'est au sujet de telles natures que le poète Horace a émis cet adage: « Il sera aussi âpre à la curée qu'un chien de chasse (4). » De même ces êtres dégradés, comparables à des brutes, ne reculent devant aucun forfait pour satisfaire leur soif du lucre le plus odieux. Si quelqu'un a de la peine à croire à tant de perversité, il pourra s'en convaincre par l'exemple suivant.

Nos deux prisonniers, durant quatre ans environ, demeurèrent chargés de chaînes et furent appliqués tous les jours à de rudes travaux publics. La nuit, accablés sous le poids des fers, ils étaient enfermés dans une fosse profonde, dans une sorte d'ancre où ils étaient étroitement gardés, comme des ours. Accablés de mauvais traitements, épuisés par la fatigue des veilles prolongées, ils passaient souvent la nuit dans l'insomnie, en attendant les dures souffrances du lendemain. Gumfred, qui connaissait la puissance merveilleuse de sainte Foy, ne cessait de l'invoquer; bien souvent il l'adjurait à grands cris d'avoir pitié de son sort:

« O vierge sainte Foy, disait-il, si digne d'être célébrée, si glorieuse parmi les saints, illustre martyre d'un mérite si éclatant, épouse immortelle du Roi éternel, exauce les prières que nous t'adressons, délivre-nous de cette prison ténébreuse, arrache-nous à la captivité de cette engeance digne des éternels châtimens. »

Tandis que les prisonniers subissent un traitement si barbare et si injuste, arrivent les calendes de février, jours de fête célébrés par les Sarrasins avec des rites païens et abominables. Exaltés par l'orgie des réjouissances où ils se sont plongés, ces barbares forment le projet de passer les prisonniers au fil de l'épée. En attendant, tout entiers à leurs plaisirs, ils courent avec avidité se repaître des bouffonneries de leurs histrions. Par une permission de Dieu, due aux mérites de sainte Foy, il arriva que le gardien de la prison, ne voulant pas se priver de la fête, s'aban-

(1) V. plus haut, p. 431.

(2) Girone ou Gérone, *Gerundensis pagus*, ville de la province de nom, en Espagne, Catalogne.

(3) Ville d'Espagne, dans la province de Tarragone, en Catalogne.

(4) Horace, Sat. II, 5.

donna à l'ivresse et au sommeil, et oublia de fermer la porte du caveau où étaient renfermés les deux chrétiens. C'est alors que Gumfred, averti en songe, adressa ainsi la parole à son compagnon :

« Après avoir invoqué avec ferveur la protection de sainte Foy dans notre malheur, nous n'avons plus maintenant qu'à nous sauver au plus vite d'ici sous sa conduite. Elle-même me l'a recommandé, je te l'affirme ; secouons notre torpeur, employons tous nos efforts à nous assurer la liberté. »

Aussitôt ils voient toutes les chaînes et les entraves dont ils étaient chargés tomber miraculeusement, après qu'ils eurent imploré la sainte. Ce prodige leur fournit le premier moyen de sortir de ce sombre tombeau. Se voyant libres, ils se dirigent vers le dehors, résolus à affronter tous les périls. Ils préférèrent perdre la vie en suivant les indications du ciel que rester ainsi sous la menace incessante d'une mort cruelle. Tandis qu'ils marchent plein de joie, en s'encourageant mutuellement par la considération de la miséricorde divine, tout à coup l'allégresse fait place à une subite épouvante. Si la sainte en effet n'accourt promptement à leur appel, nul doute que leurs efforts ne soient inutiles. Ils aperçoivent au loin des cavaliers qui courent à la recherche des fugitifs, et aussitôt ils implorent le secours de leur puissante conductrice. Puis ils se séparent pour plus de sécurité et courent chacun de son côté ; mais ils sont forcés de s'arrêter. Gumfred trouve à s'abriter dans le creux d'un rocher, y passe le reste de la journée et profite de la nuit pour reprendre sa marche. Dès que la lumière, dangereuse pour lui, vient à luire, il se cache de nouveau dans quelque retraite et attend les ténèbres pour continuer sa course. Le troisième jour, il arrive à Tarragone (1) ; là, les chrétiens l'accueillent avec toutes sortes d'égards. N'ayant pris aucune nourriture depuis deux jours, il était complètement épuisé ; on s'empressa de le rétablir en lui donnant toutes sortes d'aliments. De ce lieu, il se dirigea d'abord vers sa patrie afin de rassurer sa famille sur son sort. Puis il se disposa à se rendre auprès de sainte Foy pour lui témoigner, suivant son pouvoir, sa légitime reconnaissance. Nous l'avons vu ici nous-mêmes et sa visite nous a comblés de joie.

Quant à son compagnon, le pèlerin ignorait ce qu'il était devenu. Mais on peut être rassuré sur le sort de ce protégé de la sainte, lors même qu'il lui fût resté peu fidèle. Puisque notre puissante vierge le favorisa d'une protection si constante, elle ne put permettre qu'il retombât dans sa première infortune.

II.

D'un certain Pierre qui fut délivré de sa chaîne et de ses liens.

Cet écrit a pour mission de révéler au monde les mérites incomparables de notre vierge, à la gloire de notre créateur dont la puissance merveilleuse éclatera dans ce grand prodige.

Un jour un chevalier, dont le nom m'échappe, du château qui porte en langue vulgaire le nom de Najac (2), ayant tendu des embûches à ses ennemis, tomba lui-

(1) Tarragone, *Terracona*, ville d'Espagne, chef-lieu de la province du même nom, en Catalogne.

(2) Château de Najac, *Nagiacum castellum*, Najac, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Villefranche, Aveyron, était un des sept bailliages de Rouergue et le siège d'une châtellenie royale (Cf. Bosc, *Mém.*, p. 368 ; — de Barrau, *Documents hist. et géol.*, II, p. 572). Il en subsiste des ruines imposantes.

même dans leurs pièges, tant il est vrai que celui qui tend des pièges aux autres risque d'y tomber lui-même, ne prenant pas garde à ceux qu'on lui prépare (1). Notre chevalier, fait prisonnier par ses ennemis, fut fortement enchaîné et emmené aussitôt au château qui porte le nom de Montirat (2). Là il est étroitement lié par des entraves d'une force extraordinaire et chargé d'une chaîne énorme. Se voyant dans ce triste état et convaincu que la mort ne tarderait pas à être le résultat de ce supplice incessant, il ne cesse d'invoquer sainte Foy et d'implorer de tout son cœur sa délivrance. Après avoir persévéré quelque temps dans sa prière, ne voyant arriver aucun secours, il perdit courage. Telle est en effet la pratique de plusieurs : lorsqu'ils ont un vif désir dans le cœur, ils s'appliquent à prier pour sa réalisation avec une ferveur incomparable ; mais, croyant leurs efforts inutiles, ils se retournent tout d'un coup et ne font plus aucun cas de ce qu'ils avaient jusque-là convoité si ardemment. C'est ainsi que notre prisonnier, pressé par l'abattement, ne sut pas persévérer dans l'accomplissement de sa démarche. Il hésite et se demande ce qu'il faut faire ; il pense avec inquiétude à sa délivrance. La foi, dont le cri arrive jusqu'au ciel, n'avait pas imprimé dans son cœur des traces assez profondes, car, selon l'usage de ses pareils, il avait déjà détourné son esprit de Dieu.

Or, la nuit suivante, pendant son sommeil, la glorieuse vierge lui adressa l'avertissement suivant :

« J'ai vu avec satisfaction que la douleur de ta cruelle situation t'a suggéré la bonne pensée de me prier avec ferveur. Mais puisque ta constance s'est démentie au-delà de toute mesure, je pense que tu n'auras pas grande confiance dans le succès de ta démarche. Cependant la ferveur du commencement rachètera la tiédeur qui a suivi. Lève-toi donc promptement et sors d'ici en toute sécurité. »

A son réveil, il ne fait pas grand cas de cet avis et se rendort. La bienfaisante vierge se présente à lui et de nouveau lui adresse le même avertissement de se sauver et de n'avoir aucune crainte des hommes. Mais lui ne se rend pas compte de la sublimité d'une telle vision et ne se met pas en peine, comme il l'aurait dû, de sa délivrance. La sainte n'abandonnera pas néanmoins sa bienfaisante entreprise, afin que l'issue de son œuvre proclame sa gloire. Une troisième fois, elle revient à la charge d'un ton de reproche et ne craint pas d'importuner le captif en lui renouvelant la recommandation de se sauver. Cette fois le prisonnier, en s'éveillant, a la conscience d'un si grand bienfait, comprend que le secours est arrivé et délibère en lui-même sur ce qu'il doit faire. Or, tandis qu'il s'entretient dans ces pensées, que mille projets se croisent dans son esprit et que, dans son inquiétude, il ne sait plus à quoi se résoudre, il sent tout à coup son pied droit entièrement délivré de ses entraves et libre de ses mouvements. Alors il dresse l'oreille et tourne ses regards dans toutes les directions. Précaution bien inutile, puisque la nuit couvrait encore tout de ses ténèbres. Enfin il ne diffère plus d'agir ; mais sa tentative sera vaine si la glorieuse vierge n'intervient elle-même par sa puissance. Sept gardes en effet l'entouraient de tous côtés, le surveillaient étroitement et l'empêchaient de mettre son projet à exécution. Mais il est d'expérience que quiconque place en notre sainte sa confiance éprouve l'effet de sa protection. Les gardes étaient ici en nombre impair ; ce qui marquait leur impuissance, comme il arriva pour un des lévites.

(1) Cf. Prov., XXVI, 27. — Eccle., X, 8.

(2) Château de Montirat, *Montis Irati castrum*, dans la commune du même nom, canton de Monestiès, arrondissement d'Albi, Tarn, non loin de Najac, sur les rives escarpées du Viaur. Les seigneurs de Montirat ne sont cités qu'à la fin du XI^e siècle. L'ancien château a complètement disparu.

Muni du secours d'en haut et de la protection constante de la glorieuse martyre, il se lève aussitôt de sa couche, et, portant à la main ses entraves détachées, il s'empare de la clef de sa chaîne : il avait peut-être remarqué l'endroit où on l'avait posée ; d'ailleurs celle qui l'a pris sous sa protection le guide et l'aide en toute chose. Aussitôt il ouvre la serrure de sa chaîne et, toujours portant ses entraves, il descend hardiment par une échelle tressée avec des verges de coudrier. Puis il court se cacher, pour le reste de la nuit, dans l'épaisseur d'un bois voisin, attendant de régler sa conduite d'après les circonstances. Lorsqu'ils s'aperçurent de l'évasion de leur prisonnier, les gardes, tremblants pour eux-mêmes, se mettent en devoir d'explorer tous les recoins de la forêt, à l'aide de lanternes et de torches. Ils passent ainsi toute la nuit sans sommeil, employant tous leurs efforts à paralyser l'effet de l'intervention divine. Enfin, voyant leurs recherches entièrement vaines ils retournent à l'endroit d'où ils étaient partis. Alors notre évadé saisit un caillou et brise l'entrave qui tenait attaché l'un des pieds ; puis il continue son chemin. Il arrive ainsi, le cœur rempli de joie, au glorieux tombeau de sainte Foy, et nous offre en ex-voto ses énormes chaînes. Après avoir satisfait, comme il convenait, à son vœu et à sa dévotion, il reprit avec allégresse le chemin de son pays.

III.

Comment un vieillard, privé de l'usage de tous ses membres, le recouvra plus tard.

Nous ne sommes nullement porté à décliner les critiques de nos censeurs, bien que ceux-ci nous adressent force menaces de blâme, non sans quelque causticité. Si en effet nos écrits ne sont pas dignes d'éloges, du moins nous savons louer ceux qui ont du mérite. Aussi nous félicitons-nous de tout notre cœur de ce que nous sommes poursuivi aussi bien par la jalousie de nos amis que par les attaques de nos ennemis. Mais passons, et racontons le trait suivant.

Robert, comte de Rouergue (1), homme d'une vaillance des plus surprenantes et d'un mérite qu'on ne saurait assez célébrer, fut atteint d'une grave maladie, durant son séjour à Rodez, et fut bientôt réduit à l'extrémité. Voyant qu'aucune médication ne pouvait le soulager et convaincu qu'aucun secours humain ne pouvait le guérir, il résolut de recourir au remède merveilleux de la plus merveilleuse des saintes martyres ; car il avait pleine confiance en son pouvoir pour obtenir de Dieu le rétablissement de sa santé. Cette pensée releva son courage ; l'espoir revint, et l'on put se flatter d'une amélioration. Or, comme il était, d'après le témoignage de tous, un homme très avisé, il députa à Conques plusieurs de ses gens pour demander qu'un grand nombre de moines se rendissent auprès de lui, afin de l'aider par leurs conseils et leurs prières à accomplir le vœu de son cœur. Quant à son épouse, car il était

(1) Robert, comte de Rouergue, était d'abord comte d'Auvergne. Il épousa, au plus tard en 1051, Berthe, fille d'Hugues, comte de Rouergue, qui mourut en 1053 sans descendance mâle. A la mort de ce dernier, Berthe devint comtesse de Rouergue, et Robert, son mari, prit le titre de comte de Rouergue et de Gévaudan. Cette comtesse Berthe, qui était l'arrière-petite-fille de celle dont il est question plus haut (liv. I, c. XXVIII), mourut sans postérité en 1066 ; Robert se maria en 1069, avec Judith, fille du comte de Melgueil (Cf. Bosc, *Mém.*, p. 141 ; — de Barrau, *Documents hist. et géneal.*, I, p. 210 ; — de Gaujal, *Etudes histor.*, I, p. 212). Robert vivait encore, mais fort âgé, en 1095.

marié, il ne la consultait pas ; elle n'était pas encore d'un âge nubile et d'ailleurs, même après avoir passé les années de son enfance, elle n'avait aucune inclination pour lui (1). Il résolut donc de prendre l'avis des principaux de son entourage et de faire connaître aux moines de Sainte-Foy les secrètes dispositions de son cœur. Les ayant réunis autour de lui, il leur dit :

« Puisque les remèdes humains ont été impuissants à guérir mon mal, j'ai résolu de recourir à la salutaire intervention de la puissante vierge. Si donc par ses prières elle fléchit le Seigneur et m'obtient la guérison, je sou mets à son gouvernement mon église dite vulgairement de Tanavelle (2), située dans le diocèse d'Auvergne (3) et désormais je traiterai avec honneur et je protégerai de toute manière ses sujets et en général tout ce qui sera de sa juridiction. »

Telle est la déclaration qu'il ne craignit pas de faire et que nous ne devons pas craindre de rapporter. Par une merveille visible, à peine le vœu fut-il prononcé que la guérison s'ensuivit. Le Tout-Puissant voulut ainsi exaucer cette demande, non seulement pour le rétablissement du malade, mais encore pour l'exemple dont bien d'autres pourront profiter. Il ne faut donc pas s'étonner de la promptitude de la guérison que la sainte ne jugea pas à propos de différer. Le comte, se voyant rétabli, s'acquitta de son vœu et se montra toujours fidèle dans son accomplissement.

Peu de temps après, il advint que les moines de Conques portèrent solennellement la statue miraculeuse de la sainte à l'église de Tanavelle. Tel était en effet l'usage de nos anciens : lorsqu'une dépendance du monastère était enrichie par des donations convenables ou par les bénéfices de quelque église, ou par l'adjonction de propriétés, on y transportait la châsse des reliques, pour placer cette terre sous la protection de la sainte ; c'était comme une prise de possession de la part de notre vierge qui, par sa présence corporelle, consacrait à jamais ses droits de propriété. La demande du transfert de la statue ayant été adressée au supérieur et ayant reçu son approbation, on procéda à l'exécution. La châsse est donc transportée avec toute la solennité possible, et aussitôt le peuple accourt de tous côtés et témoigne une immense allégresse. Sur le passage on porte tous les malades, tous les infirmes ; plusieurs d'entre eux sont soudainement guéris. Venons maintenant au récit du prodige que nous nous sommes proposé de rapporter.

Le troisième jour, le bruit de cette procession s'étant répandu de tous côtés, il y eut un énorme concours de peuple de tout sexe, au milieu duquel on vit accourir une nombreuse et bruyante troupe de jeunes gens de Brioude (4). Je soupçonne déjà que notre vierge (que l'on me pardonne l'expression) va se montrer comme fière en se mettant sans infériorité en comparaison avec Paul, et d'abord avec Pierre, sauf le respect dû à la prééminence de l'apostolat, au sujet de la guérison du boiteux dont le mal était invétéré (5). Mais quoi ? Sa gloire brille à l'égal de

(1) D'après la construction de la phrase dans le texte, il semble que c'est le comte lui-même qui n'était pas d'âge nubile. L'apparence du contexte, ainsi que la comparaison de cette phrase avec un passage absolument semblable de Sidoine Apollinaire (*Épit.* liv. VII, ép. 2) montrent qu'il s'agit de l'épouse.

(2) Tanavelle, *Tanavilla*, commune du canton et de l'arrondissement de Saint-Flour, Cantal. L'église de cette localité était connue dès le IX^e siècle. (*Dictionn. statist. du Cantal*, V. p. 430). Elle fut donnée à l'abbaye de Conques en 1058 par Robert II d'Auvergne, comte de Rouergue, et sa mère Philippie, qui confirmèrent leur donation en 1059 (*Cartul. Intro.*, p. XC; n^o 46, 523).

(3) Le diocèse d'Auvergne ou de Clermont comprenait les départements actuels du Puy-de-Dôme et du Cantal.

(4) Chef-lieu d'arrondissement, Haute-Loire.

(5) Act. III, 1-11.

celle des anges ; elle exerce les fonctions d'apôtre dans ses miracles, elle est couronnée de l'auréole des martyrs, elle participe à l'immense félicité des confesseurs et, mêlée au chœur des vierges, elle peut contempler l'Agneau face à face. Et si sa parole ne retentit pas dans toutes les parties du monde, cependant je doute que ses gestes merveilleux soient inconnus de quelque contrée de la terre. Mais pourquoi nous attarder à ces louanges et faire attendre le récit annoncé ? Reprenons donc le fil de notre narration.

Or la troupe bruyante de nos jeunes gens, traversant un bourg appelé Massiac (1), rencontra un vieillard décrépît et de l'âge le plus avancé, qui, privé dès sa jeunesse, de l'usage de ses membres, souffrait depuis cette époque de la plus cruelle infirmité : ses membres raidis et comme fixés le long de son corps n'avaient aucune liberté de mouvement et ne lui permettaient pas même de s'asseoir pour se reposer. Paralysé par cette infirmité, accablé par la langueur incessante de son mal, dénué de ressources, il se joignait patiemment à une compagnie de pauvres pour mendier. Apprenant que ses camarades se précipitaient sur le passage de la sainte, il mit sa confiance en elle et il se résolut à faire l'épreuve d'un pouvoir qu'il avait entendu si souvent célébrer. Comme il ne pouvait que se tenir couché, il implora un aide pour se faire conduire vers elle et lui demanda de le placer sur son passage, afin de se trouver sous l'influence de son merveilleux pouvoir qui dompte les maux de toutes sortes. Dieu permit qu'on l'écût et que l'on fût touché de pitié. On le place donc sur un cheval disposé pour recevoir un tel fardeau, et l'on arrive ainsi au bourg de Talizat (2). Là on apprend de ceux qui s'en retournaient que les porteurs de la sainte statue, après avoir pris possession de la propriété, reprenaient le chemin du monastère. On hésite alors sur ce qu'il convient de faire, on délibère mal à propos. On se décide à l'aventure à refuser de continuer l'aide promise et à abandonner l'infirmes dans ce village, afin de courir sans embarras et plus promptement vers la sainte qui n'a plus pour eux le nom de Foy, mais celui d'une simple martyre ou même seulement d'une vierge. On le laisse donc seul, sans asile ; mais il n'est point pour cela privé de secours : O glorieuse vierge Foy, notre ressource et notre foi, voici celui qui a été réservé expressément à votre puissance pour être guéri par vous ; exaucez celui qui dans sa foi vous implore avec ardeur.

Lorsque l'infortuné se vit privé de tout appui, il se livra à une désolation bien légitime et au tourment d'une cruelle angoisse. Qui pourrait exprimer aujourd'hui l'amertume des larmes qu'il répandit en implorant sainte Foy ? Mais, si je ne m'abuse, bientôt vont éclater les merveilles de la puissance divine qui a rendu notre sainte si glorieuse dans le ciel. O antiquité, oppose, si tu veux, tes antiques prodiges aux nouvelles merveilles. O grand apôtre au mérite si éminent, permettez-moi de le dire, qui donc, réserve faite de votre rang, peut être comparé à celle qui est notre gloire ? Voici que notre petite vierge ambitionne d'opérer des prodiges plus grands que les vôtres. Ce n'est plus en effet par l'ombre du corps, ou mieux par la parole, par l'imposition de sa main ou par la vertu de sa ceinture, comme le fit Paul (3), que Dieu opère ses merveilles ; son seul nom invoqué de loin provoque et obtient les bienfaits divins. Nous trouverions bien d'autres sujets de comparaison,

(1) Massiac, *Masiacum*, chef-lieu de canton, arrondissement de Saint-Flour, Cantal. (Cf. *Cartul. Introd.* p. XCII, n° 526).

(2) Talizat, anciennement Talaizat, se nommait alors *Talasiacum* ; aux ix^e et x^e siècles, *Taladicium* ; au xiii^e *Talaisiacum* ; dans le canton N. de l'arrondissement de Saint-Flour, Cantal.

(3) Act. XIX, 2.

mais nous ne devons pas mettre plus longtemps en cause ces hommes célestes à qui tant de puissance a été conférée au ciel et sur la terre, de peur que l'on nous accuse d'être, ce qu'à Dieu ne plaise, les détracteurs des saints.

Revenons donc à l'histoire de notre infirme. Tandis qu'il implore sans trêve l'appui de sainte Foy, tout à coup, par la volonté de Dieu, le vieillard se dresse sur ses pieds restaurés et ne chancelle nullement, contrairement à ce qui arrive ordinairement en pareil cas. La guérison que la foi a demandée a été obtenue de sainte Foy sans réserve. Ce vieillard aux membres rajeunis parvint rapidement jusqu'à nous en marchant ou plutôt en courant avec ses propres jambes, dans l'intention de nous faire la relation de ce qui lui était arrivé ; or nous étions à la distance de deux milles environ. Dès qu'il nous eut rejoints, il fut accueilli de tous avec un empressement bien mérité, et d'un cœur plein d'allégresse il s'unit à nous pour rendre gloire à Dieu et mille actions de grâces à la merveilleuse sainte. Comme une preuve sensible du prodige, il portait encore les marques de son ancien mal ; nous avions aussi le témoignage irrécusable de ceux mêmes qui l'avaient transporté jusqu'au village. Il était aisé de constater qu'il était mal assuré et chancelant sur ses jambes. Ce n'était pas surprenant : il n'avait pas l'habitude de la marche, et cette longue course l'avait fatigué. On le voyait toucher de ses mains ridées le brancard de la sainte statue, et tous ses mouvements étaient ceux d'une personne qui s'essaie et qui débute ; cependant il était impossible de douter de son grand âge. Comment n'être pas frappé d'admiration à cette vue ? Une partie des assistants fondait en larmes, l'autre poussait des cris de joie ; les uns y trouvaient un sujet de pleurs, les autres un motif de réjouissance. Ceux qui ont assisté avec nous à ce touchant spectacle vivent encore et sont des témoins irrécusables du prodige. Ils s'appliquent à glorifier Dieu qui est admirable dans ses saints (1) et merveilleux dans ses œuvres et qui fait retentir la gloire de sainte Foy aux quatre points cardinaux dans les trois parties du globe terrestre.

IV.

Autre miracle opéré par Jésus-Christ en faveur de deux prisonniers, pour la glorification de notre vierge.

Puisque nous avons à cœur de poursuivre, dans cet écrit, le récit des éclatants prodiges de l'illustre vierge, efforçons-nous de raconter ceux qui restent encore, dans le style qui leur convient. Cet écrit sera ainsi pour la postérité un enseignement, pour les âmes droites une édification, pour les impies haineux un châtement, pour nous une récompense. Avant même d'en tracer le commencement et tandis que le sujet en était à peine conçu dans mon esprit, il m'arriva, il est vrai, une contradiction si imprévue que j'en suis tout étonné ; ou plutôt non, je n'en suis pas étonné : Qui d'ailleurs peut échapper au dénigrement des hommes envieux et perfides ? Mais, ce qui est surprenant et digne de remarque, ils ne redoutent pas, comme le dit Cicéron dans ses Philippiques, le sort de ceux dont ils imitent les actes pervers. Il n'importe. Car dit saint Augustin, là où manque la connaissance de l'éternelle et immuable vérité, là aussi la vertu devient mensongère, même avec des mœurs honnêtes. Salomon à son tour a pro-

(1) Ps. LXXII, 36.

noncé cette parole prophétique : « Les siècles futurs ne les exalteront pas ; mais ceci est une vanité et une affliction d'esprit (1) ». Enfin, s'ils n'imposent silence à leur langue envenimée, je les en ferai repentir, j'en ai éprouvé le moyen. Et maintenant venons au récit que nous devons exposer.

Nous venons de voir comment un chevalier fut fait prisonnier, puis délivré par une intervention miraculeuse. Nous allons raconter semblable aventure de deux autres chevaliers, mais dans des circonstances différentes.

Dans cette province de Rouergue où est déposé et surtout vénéré le corps saint de la vierge si célèbre par ses miracles, deux chevaliers de noble extraction, illustrés par leur propre mérite et remarquables par leur opulence ; furent faits prisonniers, comme il arrive dans ces querelles trop fréquentes, durement traités et emmenés au château de Montmurat (2) qui était, dit-on, des mieux fortifiés contre toute tentative d'évasion. L'un d'eux s'appelait Bégon, l'autre Arnald. Je les ai vus souvent tous deux ; il m'en souvient parfaitement. Dès qu'ils furent arrivés à ce château, ils subirent le sort cruel réservé à leurs pareils. Par un raffinement de barbarie, chacune de leurs jambes fut enfermée dans une entrave et soumise sans relâche à une pression des plus douloureuses. Ils étaient soigneusement gardés par des géoliers. Leur triste situation se prolongeait sans adoucissement, et nulle combinaison, si subtile fut-elle, ne se présentait pour leur fournir l'espoir de s'évader. Leur esprit était d'ailleurs comme engourdi par la violence de la douleur ; dans leur abattement ils n'avaient pas même la pensée qu'ils pouvaient être secourus. Enfin ils retrouvèrent le sentiment. Jusque là ils avaient perdu même le souvenir du refuge unique et assuré, je veux dire, sans offense pour la foi, celle dont les mérites sont au-dessus de toute louange humaine, sainte Foy, cette puissante sainte qui ne refuse jamais, en quelque lieu que ce soit, de porter secours à ceux qui l'implorant par des prières ferventes. Maintenant tous deux se souviennent d'elle et ne cessent plus de l'invoquer. Ils mêlent leurs larmes à leurs prières ; son nom ne s'éloigne plus un seul moment de leurs lèvres ni de leur cœur, comme il arrive fréquemment à ceux qui sont au combat ou qui se trouvent dans quelque danger extrême.

Or, tandis qu'ils s'adressent à la sainte dans leur incessante prière et qu'ils implorant assidûment son secours et son intervention, voici que la glorieuse vierge apparaît dans une vision à l'un d'eux, durant la nuit, et lui dit :

« Puisque vous vous êtes adressés à moi avec tant de confiance pour obtenir mon intercession dans votre calamité, je ne dédaignerai pas de vous faire miséricorde, malgré votre indignité, et de vous accorder l'aide que vous demandez. »

Puis il sembla au prisonnier qu'elle ajoutait encore ces paroles :

« Tenez-vous prêts, car demain vos vœux seront exaucés, et dès que vous aurez reçu mon avis, n'ayez plus crainte de personne. L'ordre qui vous sera donné au sujet de votre délivrance, les avertissements qui vous seront adressés, vous les exécuterez aussitôt avec fidélité. En sortant d'ici ne vous laissez troubler par aucune frayeur ; mais voyagez hardiment sur le chemin public, et si vous faites quelque rencontre défavorable, vous n'en éprouverez pas le moindre mal. »

A son réveil, le prisonnier, convaincu que cet avis venait du ciel, et plein de

(1) Eccl. IV, 16.

(2) Montmurat, *Mons Miratus*, département du Lot. Les seigneurs de Montmurat firent dès le XI^e siècle des donations au monastère de Conques. (*Cartul.* n° 271, 459, 468, 598).

confiance en une si heureuse promesse, s'empressa de communiquer à son compagnon d'infortune ce qu'il avait vu ou mieux ce qu'il avait entendu. Il est impossible de peindre la joie qui remplit le cœur de tous deux, à ce récit. Ils célébrèrent avec allégresse les merveilles de ce grand Dieu qui est l'espérance des fidèles et la foi des croyants, qui exauce les prières des humbles et ne méprise jamais l'appel de ceux qui l'invoquent avec confiance.

Le jour suivant était près de son terme ; nos deux prisonniers l'avaient passé dans l'attente, et déjà leur espoir s'était attiédi, lorsque deux bouffons d'humeur folâtre s'arrêtèrent devant le château pour y demander l'hospitalité de la nuit. L'un d'eux était de Conques, l'autre de Carlat (1). Comme ils ne sont connus que par leurs incessantes bouffonneries colportées en tout lieu, la postérité ne peut trouver aucun intérêt à rechercher leurs noms. Et comme la censure des méfaits stigmatise à jamais les méchants aussi bien que l'éloge des belles actions immortalise les bons, nous avons jugé à propos de nous abstenir de transmettre à la postérité par nos écrits le nom de nos deux visiteurs. Dès qu'ils font leur entrée, ils tirent leurs épées du fourreau, selon la pratique de ces évaporés qui ne savent jamais agir en hommes sérieux, et les brandissent par manière de jeu en courant çà et là et en frappant de tous côtés d'estoc et de taille comme des furieux ; puis ils profèrent des clameurs insensées :

« Allons, s'écrient-ils, hors d'ici, race dégénérée ; sauvez-vous, âmes viles ; éloignez-vous, hideuse engeance ; car vos possessions nous ont été livrées par le seigneur de ce château. »

Les prisonniers, frappés par ces exclamations dont ils reconnaissent fort bien les auteurs, attendaient d'abord, dans un sentiment de surprise, l'issue de cette scène. Puis, convaincus que tout ceci est en leur faveur, ils se disposent à accomplir les ordres qu'ils ont reçus du ciel, sans crainte d'opposition ni d'obstacle. Ils s'encouragent mutuellement à l'action, ils s'assurent l'un à l'autre que la parole de Dieu ne peut les induire en erreur, et tous deux s'accordent à conclure qu'ils doivent se soumettre à la direction céleste elle-même. Le jour, quoique sur son déclin, avait encore toute sa lumière. Les deux prisonniers, portant toujours à leurs jambes les entraves et les fers qui les pressaient comme auparavant, sortent ensemble, par l'effet de la protection divine, de la tour où ils étaient gardés avec tant de barbarie et se sauvent aussi promptement qu'ils le peuvent. A leur sortie, ils rencontrent des hommes qui traitaient leurs affaires. Mais grâce à une intervention divine, ceux-ci furent tellement illusionnés qu'ils prirent les fugitifs, non pour des étrangers, mais pour deux des leurs. Plus loin, à peine nos prisonniers arrivent-ils à l'issue du village, qu'ils font la rencontre du seigneur même du château, qui s'appelait Hector (2). Mais ils ne pouvaient éprouver aucune frayeur, protégés qu'ils étaient par leur céleste conductrice. Le seigneur était entouré de quelques-uns des siens et s'entretenait avec eux ; il était tout absorbé par l'exposition d'une affaire. Les fugitifs passent devant lui ; mais personne de l'entourage ne les reconnaît et n'en dit mot au seigneur, qui ne se détourne même pas et ne les aperçoit pas.

Enfin, dociles à l'avertissement de leur bienfaitrice, ils marchent avec assu-

(1) Voir plus haut, p. 572, note.

(2) C'est sans doute cet Hector, seigneur de Montmurat, qui fit une donation à l'abbaye de Conques au XI^e ou au XII^e siècle. (*Cartul.* n° 468.)

rance sur la voie publique, où ils ne redoutent plus les embûches de l'ennemi, et ils s'avancent d'un pas assuré, dédaignant la recherche des antres, des rochers et des cavernes, évitant les sentiers écartés qui pourraient offrir plus de périls. Arrivés sur le bord du Lot (1), ils ne trouvent aucune barque pour passer la rivière; et, comme la nuit tombait déjà, ils passent à gué et se rendent chez eux avec leurs entraves qui s'étaient relâchées. Là ils brisent aussitôt les clous qui reliaient leur instrument de supplice. Mais transportés de joie, ils ont à peine la patience d'attendre un jour pour se reposer et s'empressent d'accomplir le pèlerinage de Sainte-Foy, nu-pieds, comme il convenait. Là ils offrent à la sainte leurs énormes chaînes de fer avec les plus vives actions de grâces.

V.

Comment Guillaume de Reims fut guéri d'une paralysie.

Mu par l'affection profonde que nous avons vouée à sainte Foy, nous nous étudions à retracer les éclatants prodiges qu'elle opère et nous nous efforçons de tout notre pouvoir à ne point nous trouver au-dessous d'une si noble tâche. Aussi, ô Dieu de bonté ! nous nous croyons obligé de ne point accepter les récits fondés sur des témoignages étrangers, bien que véridiques, et de ne reproduire que les faits dont nous sommes nous-même témoin ; c'est le moyen de leur donner une entière certitude.

Un habitant de Reims, nommé Guy, absorbé par les affaires de la vie mondaine et engagé dans l'état militaire, entreprit d'appliquer son fils Guillaume à l'étude des lettres. Père d'une très nombreuse famille, il avait pensé, pour ce motif, à consacrer ce fils au service du Seigneur. Mais combien l'esprit des gens du monde est sujet à la versatilité ! Le véridique Horace l'a dit excellemment :

Chassez le naturel, il revient au galop (2).

Le père ne tarda pas à arracher son fils aux lettres pour l'enrôler dans la milice, et, poussé par l'inclination qui porte chacun à rendre les siens semblables à soi-même, il ne craignit pas d'exposer ce fils aux pièges et aux séductions du monde. Mais la Providence divine, pleine de compassion pour les misères humaines et attentive à ne laisser personne hors de l'atteinte de sa justice et surtout hors de l'influence de sa miséricorde, usa envers ce jeune homme de sa verge toute paternelle pour le ramener. Voici comment. Selon l'usage des jeunes gens de son âge, notre milicien se livre à son ardeur pour les jeux, les fêtes et les spectacles ; il ne songe qu'à jouir du présent, oublieux du passé et dédaigneux de l'avenir. Tel qu'un coursier indompté, il prend les goûts de ses compagnons, il déprave son cœur en le nourrissant des vanités mondaines. Or, tandis qu'il se livrait à la fougue de ses passions et qu'il courait à la recherche des plaisirs, il dut, un jour, accompagner le prince, au service duquel il était attaché, dans une expédition assez lointaine contre des ennemis qu'il s'agissait de repousser. Il y avait quelques jours qu'ils étaient dans ce pays, lorsque la troupe fut en proie à deux fléaux : la famine qui la torturait, le froid qui l'abattait par sa rigueur.

(1) Le Lot, *Oltis*. Voir plus haut, p. 558, note.

(2) *Epit.* I, 10.

Dans ces conjonctures, notre jeune soldat, après un long jeûne, n'eut pour sa part qu'un pain de seigle ; il s'en nourrit avidement. Après quoi il versa d'abondantes larmes sur son triste sort et sur ses souffrances. Pour apaiser sa faim, il en vint jusqu'à dévorer des aliments malsains qui, en trompant la nature, causaient les maux les plus funestes. Ainsi nourri, il est saisi par un profond sommeil ; le froid de la nuit l'engourdit et le laisse sans force. Au milieu de la nuit, une fièvre ardente et une soif dévorante brûlent ses entrailles jusque dans leurs profondeurs et consomment la moëlle même de ses os ; la mort est imminente. Ne pouvant supporter les ardeurs d'une telle souffrance, il se voit forcé de boire à la vase d'un marais empesté, comme à la coupe du Phlégéon. Ainsi le mal ne pouvait qu'empirer et aboutir à une mort prochaine. Aussitôt de ce corps débilité jaillit une sueur abondante, le ventre se gonfle, le visage s'altère, les autres membres éprouvent une contraction extraordinaire. Tout le monde, les médecins eux-mêmes hésitaient, se demandant s'il y avait hydropisie ou paralysie. Au bout de quelque temps, les soins assidus des médecins rendirent bien la santé à la partie supérieure du corps ; mais la partie inférieure, celle qui est au-dessous des reins, demeura comme morte et paralysée. Ses parents, navrés de douleur, étaient comme humiliés d'une telle infirmité, car ils tenaient un haut rang parmi leurs concitoyens par leur opulence, le nombre de leurs serviteurs et la quantité des redevances qu'ils percevaient. Malgré cela, ils en furent réduits à ne plus attendre de remède que de Dieu seul.

Un jour, muni d'un seul cheval et accompagné de deux serviteurs, à l'insu de son père, comme il l'a avoué lui-même, il entreprit de visiter, de divers côtés, les saints pèlerinages, dans l'alternative ou bien d'obtenir par les mérites des saints la guérison d'un mal si grave qui ne permettait plus de compter sur aucun soulagement humain, ou bien de mourir dans les fatigues de ces pérégrinations. Telle est, en effet, la fierté de ces hommes de noble lignée, qu'ils aiment mieux s'exiler de leur pays que n'y pouvoir rester sans quelque déshonneur. C'est ainsi que notre infirme, exilé volontaire pour toujours, parcourut non seulement la France, mais encore la Germanie, la Celtique, la Belgique, la Ligurie (1). De l'Italie, il retourne sur ses pas, avec l'intention de visiter l'Hibernie et l'Espagne entière. Bien qu'il eût traversé le Rouergue, il n'avait point passé dans la région de Conques et n'avait point visité la glorieuse sainte Foy dont le martyre a reçu un éclat si singulier. C'est pourtant elle à qui, de préférence aux autres saints, était réservée la gloire de cette guérison, comme nous allons voir. Notre pèlerin, de retour de Saint-Jacques (2), passe par Toulouse, se détourne, comme pour l'éviter, du pèlerinage de la grande sainte, par crainte des abîmes et de l'escarpement de la route, et se dirige vers Limoges, afin d'adresser ses prières à l'insigne confesseur Martial. En ce lieu, il se trouve dépourvu de tout secours ; ses serviteurs avaient pris la fuite en secret et l'avaient abandonné à la Providence divine. Telle est la méchanceté des serviteurs : s'ils ne sont réduits par la sévérité des maîtres, ou retenus par l'appréhension intéressée de l'avenir, ils ne connaissent point la fidélité.

Dans cette ville, le pèlerin eut un songe pendant la nuit ; il lui sembla qu'il se trouvait au pied du tombeau de sainte Foy. Le matin, il demanda conseil sur ce

(1) La Celtique comprenait la région de la Gaule située entre la Garonne et la Seine, et s'étendait à l'est jusqu'au delà de la Suisse. La Ligurie comprenait la région qui s'étendait entre le golfe de Gènes, les Alpes, le cours du Pô et la Trébie. L'Hibernie est l'Irlande actuelle.

(2) Cf. *Le Codex de Saint-Jacques de Compostelle*.

songe aux habitants de la cité. Tous furent d'avis que s'il entreprenait le pèlerinage de Conques et s'il implorait le secours de la grande sainte, il obtiendrait sa guérison : car elle exauce tous ceux qui l'invoquent. Fidèle à ce conseil, il s'adjoint un compagnon et se met en marche vers Conques. S'étant arrêté dans un bourg, pour y passer la nuit, il se trouva, le lendemain, privé de sa monture. Son compagnon, qui pourtant, mu comme par une inspiration du ciel, l'avait engagé lui-même dans ce pèlerinage, avait enlevé le cheval, cette nuit même, et s'était enfui, en abandonnant le client de sainte Foy. Celui-ci achète une autre monture à un prix qui semble vil à son empressement, refuse tout compagnon de route, s'engage seul dans les chemins abruptes et gagne le lieu du pèlerinage de la sainte martyre.

O vierge céleste, épouse du Roi éternel, c'est maintenant que vont être glorifiés la puissance de vos mérites et vos privilèges merveilleux que la terre entière acclame de ses louanges.

Le pèlerin, arrivé au terme, persévéra deux jours dans la prière. Le troisième jour, saisi de découragement, il s'en retourna. Il n'était pas encore bien loin, lorsque, rentrant en lui-même, il se sent tout à coup comme convaincu qu'il doit revenir sur ses pas ; l'espérance était rentrée dans son cœur avec la fermeté de la foi et la vigueur de la charité. De retour à Conques, il se fait déposer devant le tombeau de la sainte ; là il invoque la puissante martyre et se recommande à sa miséricordieuse bonté. Tout à coup il est ravi hors de lui-même, comme dans une extase, et il attend le bon vouloir de Dieu. Soudain sa peau éclate, ses muscles et ses nerfs reprennent leur jeu, son sang coule de toutes parts ; l'infirme se trouve guéri subitement, il se redresse sur ses pieds. Il y avait déjà quatre ans, m'a-t-il appris lui-même, qu'il souffrait de son mal. Il adressa de vives actions de grâces à Dieu et exalta la grande sainte auprès de laquelle il était arrivé perclus et qu'il quittait, grâce à ses bienfaits, entièrement guéri. Il retourna plein d'allégresse dans sa patrie ; il avait été apporté auprès de la sainte ; il s'en revint marchant seul et sans effort.

VI.

Comment un mort fut rendu à la vie par sainte Foy.

Tandis que, marchant sur les traces de nos devanciers, je poursuis ma carrière d'un pas mal assuré, mais affermi par la protection de l'illustre sainte Foy, les artifices de la contradiction m'accablent de leurs traits ; bien plus, les attaques manifestes de la haine cherchent à entraver mon œuvre. Jusqu'ici j'avais échappé aux injures des langues médisantes ; elles se sont déchainées dès que j'ai entrepris l'œuvre présente. Il arrive ainsi souvent que, par la disgrâce de la fortune, la méchanceté des hommes de mal est assez puissante pour enlever à l'homme de bien le fruit de ses bonnes œuvres et même, ô ignominie ! pour le jeter sous les pieds des envieux et, après l'avoir comme déshonoré, lui infliger le châtement dû aux malfaiteurs. Qui donc aurait pu croire qu'une habitante du ciel, notre illustre sainte Foy, serait en butte à des attaques si téméraires ! Devant tant de perversité, écoutez le cri de notre indignation :

« O vous dont la puissance éclate par tant de merveilles, vous dont les mérites brillent si vivement, et qui êtes notre gloire, notre honneur, notre secours, notre espérance suprême, notre lumière, notre remède, notre salut, notre ressource

toujours prête, vierge Foy, daignez exaucer mon humble prière. Accordez-moi de mépriser les clameurs de la haine jalouse, de connaître la vérité et de la faire briller pour toujours ; réprimez les tromperies et les entreprises de l'ennemi, ne permettez pas qu'il ait la puissance de prévaloir contre celui qui exalte vos louanges. Je suis accablé de maux ; que votre protection les écarte toujours et m'accorde de monter près de vous au royaume céleste. Inclinez votre oreille, vierge fidèle, à ma prière, et que votre gloire éclate et aujourd'hui, et dans tous les siècles et dans toute l'éternité. »

Mais, comme nous mêlons souvent la plainte de notre cœur aux louanges de notre illustre vierge, on pourrait croire que nous nous détournons de notre sujet. C'est pourquoi il est de toute convenance que la plume, vouée à un si noble emploi, dédaigne absolument les extravagances de ces histrions. Fidèle aux enseignements de notre maître, je me refuse à rechercher leur approbation pour ce panégyrique sincère. Mais c'est assez. Voyons encore une fois combien notre sainte se montre charitable.

Naguère, sur le territoire de notre Rouergue, des hommes nobles et vaillants firent construire le château qui s'appelait *Cingna* (1), refuge à l'usage des bestiaux, ou fort d'Aigremont (2). Or les seigneurs de ce château étaient en lutte continuelle avec ceux d'un autre château. Hélas ! combien les puissants du monde se laissent entraîner par la mobilité de leur fortune et emporter misérablement par leurs passions sur des pentes qui les égarent ! Ce n'est que dans le royaume du bien souverain et ineffable que l'on sera à l'abri de ces fluctuations. Mais revenons à notre récit.

Un jour que le château était attaqué par une forte troupe armée, il arriva un événement qui devait porter la douleur parmi les agresseurs, mais aussi, par ses suites, la joie parmi nous. Les habitants du château d'Aigremont opposent une résistance acharnée aux envahisseurs, et, encouragés par la force des remparts qui les protègent, ils déploient toute leur vaillance pour leur défense et s'efforcent de se montrer, par leurs exploits, dignes du nom de leur château.

Leurs ennemis ayant tourné le dos, ils se livrent à de grandes démonstrations de joie ; la fuite des assaillants excite l'ardeur des assiégés. Dans la mêlée, chacun déploie toute sa vigueur pour se défendre. Mais dès que l'un des partis lâche pied, il arrive constamment que l'autre trouve de nouvelles forces pour le poursuivre. Aussi les défenseurs d'Aigremont s'empressent de tourner toutes leurs flèches et toutes leurs balistes contre le dos des fuyards. C'est alors que la fortune montra un visage sévère. En effet, dans cette conjoncture, un soldat, nommé Bernard et surnommé Gérard, tournant honteusement le dos à l'ennemi sans se défendre, fut atteint par le trait d'une baliste qui lui perça le crâne par le milieu ; il fut porté mourant dans sa maison par ses compagnons survivants. Tous ceux qui fuient et tournent le dos à l'ennemi ne peuvent ordinairement montrer les cicatrices de leurs blessures que de ce côté. Ainsi fut-il pour celui-ci.

Grand Dieu ! à la nouvelle de cette terrible blessure, aussi difficile à explorer que le labyrinthe, sa mère éclata en sanglots sur le malheur de son fils et ne sut à quel parti se résoudre. Alors dans sa douleur, elle se meurtrit le visage, laisse tomber ses cheveux épars, déchire le vêtement qui couvre son sein et, dans l'anxiété de

(1) Refuge fortifié ? *Cinctus* ?

(2) Aigremont, *Acer Mons*, paroisse de la commune de Villefranche-de-Rouergue, chef-lieu de l'arrondissement de l'Aveyron, est situé sur une colline qui domine cette ville, vers l'est. C'est un lieu fort ancien. Au XIII^e siècle, Villefranche, avant sa fondation proprement dite, n'était qu'un petit village dépendant de la paroisse de Saint-Carpil ou Saint-Jean d'Aigremont (Cabrol, *Annal. de Villefr.* t. I, p. 127-142). Au commencement du XV^e siècle, Aigremont était devenu une chapelle annexe de Villefranche (Pouillé de 1510).

son âme, ne sait où porter ses pas. Cependant ses amis s'empresment et délibèrent sur ce qu'il convient de faire dans cette triste circonstance. Mais la douleur de tous était si grande que, ainsi qu'il arrive souvent, les avis étaient partagés ; les uns étaient empressés d'appeler le médecin, les autres convaincus de l'imminence de la mort, d'autres au contraire rassurés par l'espérance de la guérison. Enfin on court vers le médecin. Celui-ci fait appel à toutes les ressources de son art, se renferme dans un silence méditatif, cherche à lire dans le ciel, interroge anxieusement les pulsations du pouls. Mais, ayant remarqué que des particules de cervelle s'échappaient à travers la blessure, il déclare sur le champ qu'il n'y a plus d'espoir, et que son art est absolument impuissant.

Le blessé demeure dans le même état douloureux durant trois mois. Ayant épuisé toutes les ressources, voyant sa mort assuré, il invoque sainte Foy du fond de son cœur : ses amis l'avaient comme abandonné, il n'avait plus d'espoir que dans la Providence divine. Il la suppliait donc d'avoir compassion de lui et de venir à son aide ; telle était son incessante prière. Quelques jours après, ses membres défaillants annoncent l'approche de la fin ; le mal s'aggrave rapidement ; le malade rend le dernier soupir. On place le cadavre sur un brancard, on prépare les obsèques selon l'usage. Chacun accourt pour pleurer le mort et se livrer à des lamentations impuissantes.

C'est maintenant que va éclater le pouvoir de notre sainte et qu'elle va montrer pourquoi elle a différé de se rendre aux prières des amis du mort, à celles du blessé lui-même et refusé de rétablir sa santé. C'est maintenant qu'elle va montrer ce qu'elle sait faire dans l'alternative de ces deux extrémités, la mort et la vie. La mère du défunt, à demi morte elle-même, élevant alors la voix, implore en ces termes le merveilleux pouvoir de sainte Foy :

« O sainte vierge Foy, ma confiance vous implore en ce moment ; venez à mon secours, vous qui êtes l'épouse du roi des cieux. Voyez mon fils ; il était le constant objet de mon amour ; l'infortuné, le voilà tombé victime du sort le plus cruel. Je vous en supplie, rendez-le moi par votre puissante intervention ; arrachez-le à cette mort cruelle, rendez-lui la vie et le bonheur, vous qui savez si bien consoler dans le malheur. Otez l'angoisse du cœur brisé, calmez sa douleur, rendez-lui l'allégresse, ô vierge bénie ; en retour, nous chanterons d'un cœur reconnaissant vos gloires éclatantes. Hâtez-vous, ô martyre incomparable, modèle de sagesse, daignez exaucer les vœux que nous vous adressons d'un cœur confiant. L'univers entier atteste la légitimité de notre foi ; oui, nous croyons que, par un privilège céleste, vous pouvez rendre la vie et dompter la mort. O vierge fidèle, accueillez favorablement nos prières, que votre cœur compatissant s'attendrisse au spectacle de nos malheurs. »

Devant cette mère éplorée qui frappait à la porte du ciel sans se lasser, par l'abondance de ses prières, notre vierge ne peut résister à tant de larmes, à des plaintes si touchantes. Elle va mettre la main aux grandes œuvres (1) et montrer son pouvoir merveilleux. Déjà elle commence d'apparaître et de faire briller sa ceinture d'or ; mais son urne n'a pas encore puisé dans la source des prodiges. Il est donc opportun d'adresser cette exclamation à la vierge bénie : Revenez ô Sunamite, revenez afin que nous vous contemptions (2).

(1) Prov. XXXI, 19.

(2) Cant. VI, 12.

On avait gardé la dépouille du mort, le jour du décès et le lendemain, afin de donner plus longtemps un objet aux regrets des amis de la famille et aux préparatifs des funérailles solennelles. Mais voici que la troisième aurore d'Hypérion a, par sa clarté, mis les astres en fuite; elle doit apporter une grande joie aux amis du défunt. L'intervention de sainte Foy va faire briller à leurs yeux un prodige qui affermira leur croyance aux futures destinées.

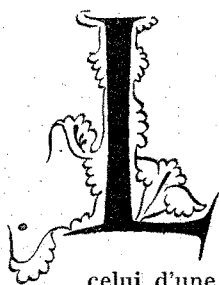
Notre sainte, qui a si souvent fait fléchir les lois de l'Averne sans avoir besoin du charme de la lyre, apparaît dans le royaume de Pluton en brisant tout obstacle; elle vient lui redemander sa proie. Les portes du Ténare s'ouvrent devant elle; elle pénètre dans les antres de l'Erèbe. Les ténèbres fuient à son approche; les prisons de l'enfer s'ouvrent. La mort tremble en se voyant forcée de céder ses droits. La sainte victorieuse emporte son trophée jusqu'au séjour des humains.

Ceux qui assistaient aux obsèques et qui avaient retardé jusqu'alors la sépulture remplacent les larmes de la douleur par les larmes de la joie, d'une joie inexprimable. Au bout de quelques jours, le ressuscité recouvre entièrement la santé; il se félicite à juste titre de la protection de la sainte martyre. Tous avec lui sont d'avis qu'il doit se rendre aussitôt à Conques et y déposer, en ex-voto et comme un mémorial du miracle, le linceuil qui avait enveloppé son corps et les couvre-mains que nous appelons *gants* en langue populaire. Car il y a toujours la détraction de la haine qui s'efforcera, sans doute, selon sa coutume, de dénigrer ce miracle si éclatant; j'ignore pourquoi elle n'est jamais satisfaite; pourtant je ne connais pas de moyen plus efficace que celui qui a été employé pour faire briller pour toujours la certitude de ce prodige aux yeux de tous, et pour glorifier le Dieu qui règne dans les siècles.

J'atteste que le ressuscité est venu à Conques et que je l'ai vu, comme tant d'autres, et contemplé avec admiration. Qui pourra dignement célébrer un miracle si étonnant et élever assez haut son langage après avoir vu sainte Foy opérer de telles merveilles? Enfin, ce qui dissipe les doutes de l'incrédulité, on voit encore, suspendu devant la statue de la sainte, le suaire qui atteste le prodige.

Ici se terminent les miracles de notre vierge.

5^o FRAGMENT RECUEILLI PAR LE *GALLIA CHRISTIANA* (1)

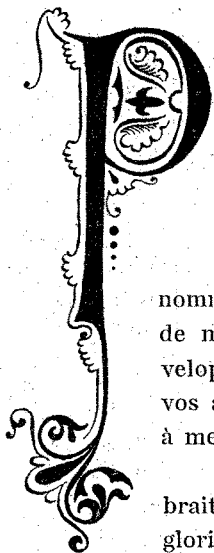


LA ville d'Agen était jadis la plus illustre cité de l'Aquitaine par les nombreuses reliques de ses saints patrons. J'ignore pour quel crime elle a été dépouillée de ses trésors, qui lui ont été enlevés peu à peu dans le cours des temps, les uns par la force, les autres par quelque pieuse fraude. Si jamais vous voyagez en Aquitaine, vous trouverez, comme souvent j'ai trouvé moi-même, diverses églises qui vous diront en vous montrant leurs reliques: Voici le corps d'un martyr apporté d'Agen, voilà celui d'une vierge ou d'un confesseur, ou bien la portion principale de celui d'un autre saint. Mentionnons particulièrement le corps de saint Phébade, apporté à Périgueux...

(1) Le *Gallia christiana* (t. II, col. 856), donne ce fragment comme extrait du livre adressé à Fulbert par Bernard d'Angers. Les Bollandistes le reproduisent d'après le *Gall. christ.* (Oct. t. III, p. 292, *nov. edit.*) On le retrouve encore presque tout entier dans le *Propre d'Agen* de 1727 (6 oct., lect. VI). Il est cité aussi, en

6° FRAGMENTS FOURNIS PAR LE MANUSCRIT DE RODEZ (1)

I.



PENDANT qu'ils imploraient la puissance de sainte Foy, tout à coup Thierry, favorisé du plus insigne des prodiges, manifeste un frémissement dans tout son corps jusque-là inanimé, recouvre ses sens, se soulève et, se tenant sur son séant, rompt son long silence, et dans ses paroles célèbre la gloire de la grande sainte Foy dont il ignorait jusque-là le nom.

« Séchez vos larmes, s'écrie-t-il tout joyeux, mettez fin à votre tristesse ; je le proclame en toute vérité, une glorieuse vierge et martyre, nommée Foy, vient de m'arracher par sa puissance aux étreintes de la mort et de mettre en fuite le mal qui m'avait terrassé ; je sais qu'elle fortifiera et développera ce qui reste de santé dans mon corps. Adressez-lui donc maintenant vos actions de grâces les plus joyeuses, et moi-même bientôt je vais me disposer à me rendre en pèlerinage à son temple vénéré. »

C'est par de tels accents que le vieux Thierry, délivré de son mal, célébrait la merveilleuse puissance et le nom de la vierge et martyre sainte Foy et glorifiait, en présence de tous les assistants, la sainte dont il n'avait jamais jusque-là entendu parler avant cet événement. Il n'y a donc pas de doute que cet homme n'ait été entièrement privé de la chaleur vitale, puisque en ressuscitant, il a parlé de choses qu'il avait absolument ignorées durant sa vie mortelle. Nous avons en effet souvent entendu dire qu'il est parfois arrivé, en certains cas constatés, que l'âme, au sortir du corps, jouit d'une clairvoyance bien plus étendue qu'auparavant et qu'elle voit bien des choses qui lui demeuraient cachées durant son emprisonnement dans le corps qui paralysait son essor. C'est ce que saint Grégoire montre excellemment dans son livre des *Dialogues*, où il disserte avec tant de science sur la subtilité de l'âme ; c'est aussi ce qui ressort clairement du témoignage de ce prodige, car ce que cet homme avait ignoré durant sa vie entière, il l'a appris par la clairvoyance de l'âme échappée de son corps et l'a manifesté dès que son âme, par la vertu des mérites de sainte Foy, en a repris possession pour l'animer de nouveau.

Fidèle à son vœu, cet homme s'empresse, avant même d'avoir recouvré complètement ses forces, de se rendre, à l'aide d'une monture, auprès des reliques de la vierge sainte Foy, afin de lui rendre ses actions de grâces.

II.

Ce recueil déjà si considérable des miracles de sainte Foy, nous nous plaisons à l'enrichir du récit d'un prodige qui semblerait absolument incroyable, si le Seigneur, dans le dessein de révéler les mérites de ses saints, en les glorifiant par

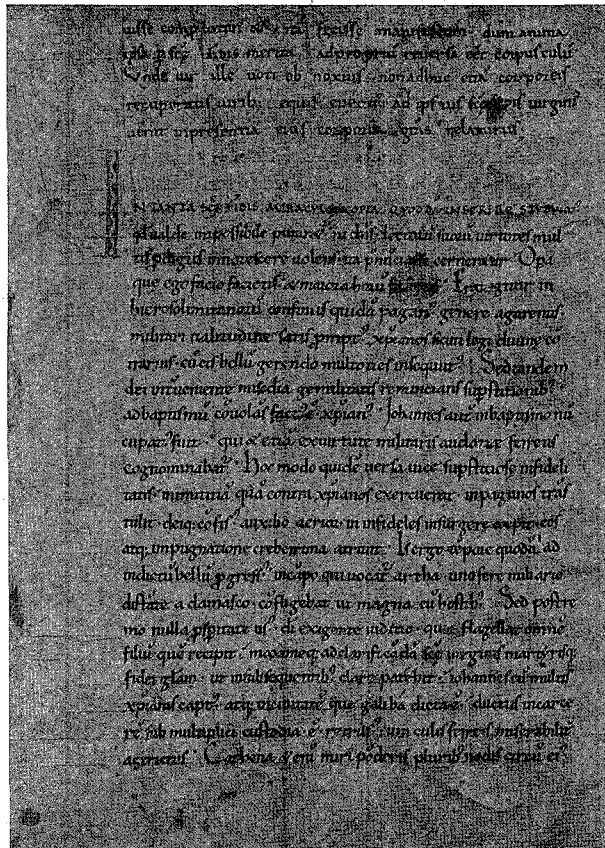
partie, dans les *Sept saints titulaires d'Agen*, par le R. P. Cortade. Il semble que nous ayons là le prologue du récit d'un miracle opéré à Périgueux, à l'occasion des reliques de saint Phébade, évêque d'Agen (350-388), célèbre par ses écrits et ses luttes contre les Ariens. (Cf. Barrère, *Hist. relig. et monum. du diocèse d'Agen.*)

(1) Voir plus haut, p. 432, et p. 601, note.

d'innombrables merveilles, n'avait déclaré lui-même : « Les œuvres que j'opère, vous les opèrerez vous aussi ; vous en ferez même de plus éclatantes (1) ».

Dans la région de Jérusalem vivait un païen de race sarrasine et d'une valeur éprouvée dans les combats. D'abord ennemi juré de la loi divine, il fit maintes fois une guerre acharnée aux chrétiens. Mais enfin, touché de la grâce miséricordieuse de Dieu, il abjura les superstitions païennes, se fit chrétien, reçut le baptême et prit le nom de Jean, en échange du surnom de *Ferré* — homme de fer — par lequel on signalait sa force et sa vaillance. Alors il tourna contre les païens l'ardeur belliqueuse qu'il avait dirigée jusque-là contre les chrétiens, et confiant dans le secours d'en haut, il les poursuivit à outrance et les battit en de nombreuses rencontres.

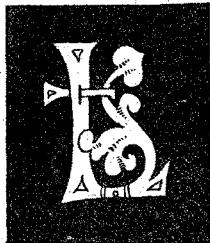
Or les événements de cette guerre l'ayant amené dans une plaine nommée Artha, à un mille environ de Damas, il livra en ce lieu un rude combat aux Sarrasins. Mais cette fois la fortune des armes lui fut entièrement contraire, par une disposition particulière de la Providence, qui éprouve les enfants bénis de Dieu, et surtout par un dessein secret du Très-Haut qui voulait glorifier la vierge et martyre sainte Foy, comme l'événement le montra clairement. Jean fut fait prisonnier avec un grand nombre d'autres chrétiens et emmené dans une ville appelée Galiba. Là il fut jeté en prison sous une forte garde et étroitement garrotté par une chaîne de fer. Cette chaîne, d'un poids extraordinaire, faisait plusieurs fois le tour de...



LE LIVRE DES MIRACLES DE SAINTE FOY.
Manuscrit de Rodez. — XII^e siècle

(1) Jean, XIV, 12.

7° DU MONASTÈRE DE SAINTE FOY, VIERGE ET MARTYRE, DANS LA VILLE
DE SCHLESTADT, AU DIOCÈSE DE STRASBOURG



AN du Seigneur mil quatre vingt sept, un monastère de la vierge sainte Foy fut fondé à Schlestadt, dans le diocèse de Strasbourg, dans des circonstances miraculeuses par Frédéric, duc d'Allemagne, comme il va être raconté.

Les miracles et les prodiges opérés par la sainte martyre Foy se sont tellement multipliés au loin et dans toutes les directions, par la volonté de Dieu, que l'esprit humain peut à peine en effleurer la plus petite partie. Cependant, afin d'exciter plus vivement, auprès des lecteurs et des auditeurs, la vénération due à une si glorieuse martyre, nous estimons qu'il convient de publier et de préserver de l'oubli, autant que nous le pouvons, le miracle par lequel la sainte acquit la possession d'un fief situé en Allemagne. Nous serions vraiment coupable, à notre avis, si nous négligions un pareil fait et si nous l'ensevelissions dans le silence comme une chose de peu de valeur.

Au temps du seigneur abbé Bégon (1), successeur du vénérable abbé Etienne, Frédéric (2), duc d'Allemagne, époux de la fille de l'empereur Frédéric I^{er} qui était le fils de Frédéric, duc de Souabe, et, à cause de cette alliance, le plus honoré de tous les princes de la province, avec ses deux frères, Othon, évêque de Strasbourg (3), et le comte Conrad, attirés par l'éclat inouï des miracles qui ont illustré, comme nous l'avons dit, le nom de notre sainte martyre, ressentirent le désir de visiter sa basilique, en pénitence de leurs péchés, et se rendirent à Conques. L'abbé Bégon avec ses religieux se porta au-devant des illustres visiteurs, en procession solennelle et au son de toutes les cloches. Il les accueillit avec tous les honneurs qui leur étaient dus, les introduisit dans la salle capitulaire et les admit, eux et leurs héritiers à perpétuité, dans l'association des religieux et à la participation de tous les biens spirituels de l'abbaye et de ses dépendances. Les visiteurs furent charmés de voir ce lieu sur lequel l'illustre martyre a jeté tant d'éclat; ils ne furent pas moins charmés de leur commerce édifiant avec les frères du monastère. Aussi, après son heureux retour de ce long voyage, l'évêque Othon, qui par sa dignité et sa prudence exerçait un grand ascendant sur ses frères, se consulta avec le duc et ses autres frères. Ayant obtenu leur assentiment, il députa à l'abbé de Conques un messenger chargé d'offrir à sainte Foy une église construite dans ses terres, sur le modèle de celle de Jérusalem (5), et de lui demander un moine pour la desservir. L'abbé, après

(1) Bégon III de Mouret (1087-1108). Nous avons parlé plus haut (p. 152) de son tombeau et de son épitaphe, qui se voient encore dans un enfeu du mur méridional de l'église de Conques.

(2) Frédéric de Büren, duc de Souabe et d'Alsace, † 1105.

(3) Otton de Büren, évêque de Strasbourg (1086-1100).

(4) Ce mot semble indiquer que ce récit aurait été écrit par le moine auteur des deux derniers Livres des miracles. Le style de cette pièce est conforme à celui des récits précédents.

(5) La comtesse Hildegarde († 1094), épouse de Frédéric de Büren, et mère des quatre frères désignés dans ce récit, avait fait construire à Schlestadt, vers 1087, une église dédiée au Saint-Sépulcre dont elle avait fait reproduire exactement le plan, dans une chapelle souterraine, *ad instar Jherosolymae*, comme s'exprime notre narration. Cette crypte, comblée et oubliée depuis plusieurs siècles, a été récemment remise au jour (1893). L'église donnée à sainte Foy par la comtesse et par ses fils, en 1087, joignit le titre de Sainte-Foy à celui du Saint-Sépulcre dès l'an 1095 (*Cartul.* n° 575). Bientôt après, elle ne fut plus désignée que sous le nom de Sainte-Foy, surtout quand elle eut été agrandie au XII^e siècle. Cette église, restaurée récemment par l'initiative de M. le curé Mury, est un monument intéressant du style roman.

avoir pris l'avis de la communauté, envoya un religieux nommé Bertram, versé dans les sciences et les belles-lettres, et d'un mérite et d'une vertu remarquables. Celui-ci reçut la charge de gouverner l'église et l'administra avec tout le zèle dont il était capable. Dans le principe, des pèlerins accouraient des provinces voisines et même des plus éloignées vers ce sanctuaire; leurs libéralités auraient suffi à l'entretien de plusieurs religieux. Mais peu à peu l'église devint comme déserte, et le religieux qui la desservait tomba dans une telle misère qu'il fut réduit souvent à mendier sa subsistance de porte en porte. Un compagnon, nommé Etienne, religieux d'une grande vertu, se joignit à lui dans la suite pour sa consolation. Pendant deux ans, tous deux endurent la faim, la soif et le froid. Enfin ils songeaient à abandonner ce lieu et à rentrer dans leur patrie, lorsque sainte Foy vint au secours d'une détresse si cruelle et leur rendit une joie inespérée en accomplissant le plus merveilleux des prodiges.

Un chevalier, nommé Walter de Tubelsheim (1), renommé par son extrême bravoure et son habileté dans le métier des armes, accomplissait sa pénitence en ce lieu; il était, selon la pratique de ce pays, couvert d'un cilice et marchait pieds nus. Il avait coutume de veiller toutes les nuits à la porte de l'église, et il prolongeait si longtemps ses exercices et priait avec une telle dévotion, qu'il ne se retirait que lorsque les moines avaient terminé l'office des matines. Or une nuit, après avoir assisté aux matines, prosterné, comme de coutume, il se relevait pour se retirer, lorsque, jetant les yeux du côté de la cour, où s'élèvent aujourd'hui le cloître et d'autres constructions accessoires, il la voit remplie d'hommes vêtus de blanc, portant presque tous une escarcelle sur les épaules et tenant un bourdon à la main, à la manière des pèlerins. Puis, dirigeant ses regards un peu plus bas, sur la voie publique, il la voit encombrée de cavaliers vêtus de rouge et montés sur des chevaux de même couleur. Prenant ces hommes pour des pèlerins, le chevalier se disposait à leur indiquer l'entrée du monastère, lorsque l'un des personnages blancs, l'appelant par son nom, lui défendit d'avancer et lui ordonna de rester à la même place et d'écouter attentivement ce qu'il avait à lui dire. Le chevalier stupéfait lui demanda qui il était pour oser ainsi lui donner des ordres.

« Je suis, répondit l'apparition, le comte Conrad dont tu as reçu, pendant ma vie, des bienfaits signalés qui te faisaient trouver tant de joie à mon service, que tu t'estimais le plus heureux parmi tes pareils. »

A ces mots, le chevalier, frappé d'étonnement et de terreur, tomba aussitôt à terre, privé de sentiment et comme anéanti. L'apparition le rassura et lui dit :

« Walter, ne sois pas effrayé par cette vision extraordinaire; ne tremble pas comme devant un fantôme. Voici une preuve à laquelle tu reconnaitras avec certitude qui je suis. Un jour d'hiver, en revenant tous deux de la chasse, nous arrivâmes au bord de la rivière d'Ill, que nous devons franchir. La rigueur du froid me fit craindre une incommodité pour les chiens, s'ils la traversaient à la nage; je leur évitai ce danger en les conduisant sur une passerelle où ils franchirent le fleuve, tandis que tu traversais à gué avec les chevaux. Sache donc que c'est Dieu lui-même qui m'a permis de m'entretenir avec toi; je ne doute pas que mes frères n'ajoutent foi à ce que je vais dire.

« Je t'adjure, par le serment de fidélité qui t'avait lié à mon service, par les bienfaits dont je t'ai comblé, de dire à mon frère l'évêque qu'il soulage mon

(1) Aujourd'hui Diebolsheim, village du canton de Markolsheim, limitrophe de celui de Schlestadt.

âme, qui n'est plus de ce monde, par ses prières et ses aumônes, surtout en venant au secours de cette basilique dédiée à sainte Foy, en lui donnant la portion de cette terre qui devait me revenir, et en la couvrant de sa protection, afin que je sois délivré des flammes. Et de peur qu'il ne t'accuse d'imposture, voici une preuve certaine à laquelle il reconnaîtra la vérité de tes paroles. Lorsque le duc, lui et moi nous sommes rendus à Conques, nous avons tour à tour introduit le bras dans un brassard que l'on disait avoir appartenu à Charlemagne. Moi seul, à leur grande surprise, en ai pu remplir, avec mon bras, la large capacité. Dis-lui encore ceci qui n'est connu de nul que de lui seul. Lorsqu'il était encore bien jeune, une nuit, lui et moi nous nous dirigeâmes seuls vers une maison où nous avions fixé un certain rendez-vous. Ceux qui étaient dedans, refusant de croire qu'il fût l'évêque, ne consentirent à nous ouvrir que lorsque, à travers une fenêtre, il leur eut montré son anneau. Mon frère se rendra à ces preuves. Avant de mourir, qu'il le sache, il entreprendra le pèlerinage de Jérusalem et reviendra au bout de deux ans. S'il persévère dans l'accomplissement de mes recommandations, l'amour des biens célestes l'enflammera d'une suprême ardeur, en sorte que les biens terrestres auxquels il s'attache avec tant de passion, il les considérera comme périssables et dignes d'un souverain mépris. Mais s'il était infidèle à mes avertissements, qu'il sache qu'il perdrait le prix de ses travaux et qu'il serait enlevé de ce monde plus tôt qu'il ne pense.

« J'avertis mon frère Walter de songer au terme de son pèlerinage. En vain flatte-t-il son orgueil par la magnificence des vêtements, en vain recherche-t-il avec passion les coursiers de race et les armes de prix, en vain applique-t-il ses soins à amasser de grandes richesses, il sera le premier de mes frères qui me suivra.

« Voici la preuve manifeste de véracité que tu donneras au duc Frédéric. Lorsqu'il partit pour se rendre à la cour de l'empereur, je l'accompagnai jusqu'à la porte du bourg; alors il me révéla confidentiellement plusieurs secrets importants qu'il n'a confiés à personne. Il survivra à tous ses frères, sera leur héritier et deviendra le plus puissant et le plus riche de notre famille. Sa race régnera sans interruption sur l'empire romain, jusqu'à la cessation de cet empire, si lui-même et ses descendants ont le soin de couvrir de faveurs cette église que nous avons octroyée, par une donation commune, à sainte Foy, s'ils la placent sous leur protection et leur sauvegarde et s'ils lui procurent la paix et la liberté (1). Je le supplie, par égard pour mes souffrances, d'unir cette terre indivise à l'église de Sainte-Foy, s'il veut que sa famille soit exempte de toute adversité et jouisse d'une prospérité sans fin, et que moi-même je sois délivré des flammes expiatrices et admis à la félicité éternelle. »

Après ces paroles, Walter, rassuré et enhardi, ne craignit pas de lui demander quels étaient ces hommes semblables à des pèlerins, qui étaient rangés autour de la cour.

« Ceux que tu vois vêtus de blanc, dit l'apparition, sont les âmes de ceux qui, ayant mené dans le monde une vie chaste et ayant fait pénitence de leurs péchés, se sont attiré la protection de sainte Foy, par des pèlerinages à son tombeau et par des libéralités à son église. Ils ont évité les peines de l'enfer; cependant ils ne jouissent

(1) Les manuscrits d'Aarau (*Monum. Germ. XV*, p. 9) et de Rodez, antérieurs tous deux à la date de l'avènement des Hohenstaufen (1137), ne contiennent pas cette prophétie relative à l'Empire. — Cf. Bouillet, *Un manuscrit inconnu du Lib. mirac. S. Fidis*, dans les *Mém. de la Soc. nation. des Antiq. de France*, 1898.

pas encore du repos auquel ils aspirent ; mais, en attendant la suprême béatitude, ils sont placés sous la conduite de sainte Foy. »

En prononçant ces paroles, Conrad montrait à son interlocuteur la grande sainte, sous la forme d'une tendre vierge éblouissante de beauté et couronnée d'un diadème ; elle était appuyée sur le seuil de la porte par laquelle les religieux aujourd'hui entrent dans le cloître de leur monastère.

« Les cavaliers couleur de feu, que tu vois vêtus de rouge, sont les âmes de ceux qui, transgresseurs des lois divines et humaines, ont été tués dans les combats ou sont morts sans faire pénitence. Leur châtement est terrible. Je devais partager leur supplice, principalement pour le malheur que j'ai eu de rechercher, avec trop d'empressement et plus qu'il ne convenait, la société des vierges consacrées à Dieu. Mais sainte Foy a daigné me couvrir de sa protection, pour le seul motif que j'avais contribué avec mes frères à la donation de sa basilique. Ces malheureux te paraissent éprouver du relâche dans leurs tourments ; mais ils n'en sont pas moins torturés par les flammes et relégués aujourd'hui jusqu'à Nivelles (1) ; ils y subiront le feu de l'enfer dans le sein d'une certaine montagne. »

A ces mots, le chevalier ayant légèrement détourné les yeux, Conrad disparut tout à coup avec tous les autres qui remplissaient la cour. Walter demeura seul marqua de deux pierres la place que Conrad et lui-même occupaient pendant l'entretien. Il ne découvrit à personne cette vision et se retira lorsque le temps fixé pour sa pénitence fut écoulé.

Peu après, les frères de Conrad arrivèrent dans le bourg pour se partager cette terre. Les moines ne leur demandaient que le moulin, le jardin, le pré et le petit bois ; ils ne purent rien obtenir. Déjà même chacun des trois frères se disposait à faire prêter serment aux tenanciers qui devaient s'établir sur la partie de territoire qui leur était échue, lorsque le chevalier Walter s'approcha d'eux et leur demanda aussitôt un entretien secret. Puis il leur fit un récit exact de la vision qu'il avait eue et des paroles qu'il avait entendues. Ceux-ci, persuadés par les preuves intimes qu'il leur manifesta, versèrent des larmes de regret au souvenir de la mort de leur frère et délibérèrent longtemps sur ce qu'ils devaient faire. Enfin ils opérèrent un nouveau partage et donnèrent une portion convenable avec des tenanciers à sainte Foy, pour le repos de l'âme de leur frère et de leurs parents et pour la rémission de leurs péchés (2).

Ainsi il arriva que les moines, qui avaient vécu misérablement jusqu'à ce jour et qui s'étaient vu refuser une modique subsistance, furent subitement enrichis par la donation de toute cette terre, grâce à l'intervention de leur puissante patronne. Ils glorifièrent le Tout-Puissant qui, dans le secret de ses desseins impénétrables, précipite dans l'abîme et en retire, conduit à la mort et rappelle à la vie, réduit à la pauvreté et rétablit dans la richesse, abaisse l'homme et le relève (3), et vit et règne dans la Trinité divine durant les siècles éternels. Ainsi soit-il (4).

(1) Nivelles, *Nivella*, à 31 kilomètres de Bruxelles, dans le Brabant. Ida, femme de Pépin de Landen y fonda un couvent, en 647.

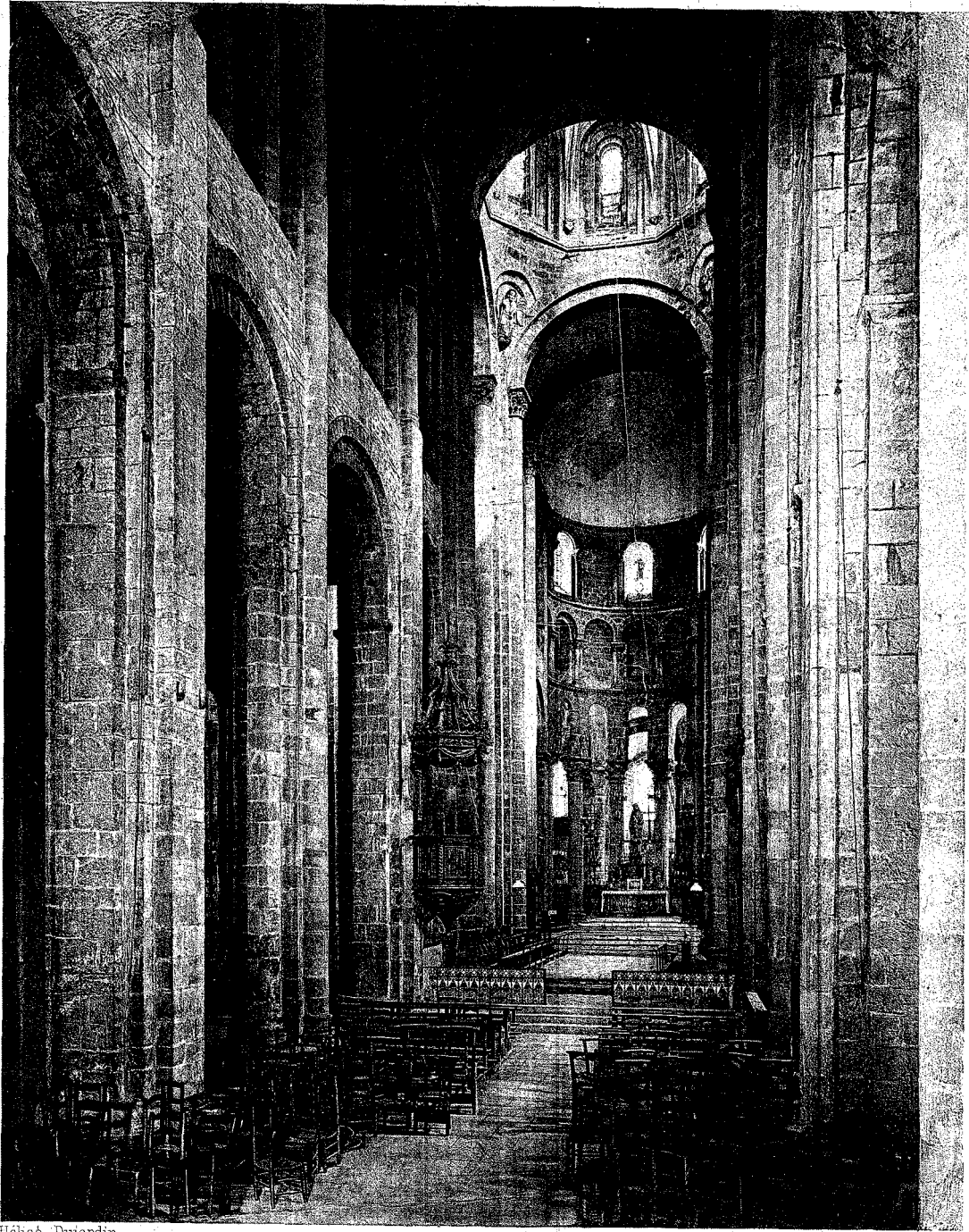
(2) La chartre dont il est ici question se trouve dans le Cartulaire de Conques, n° 675 ; elle est datée du 23 juillet 1095. Elle contient d'amples donations et fait mention du comte Conrad et de sa mère, décédés tous deux.

(3) I^{er} liv. des Rois, II, 7.

(4) L'histoire de la fondation de Sainte-Foy de Schlestadt a été publiée en 1842 par Dorlan dans ses *Notices historiques sur l'Alsace*, I, p. 48-53.

SIXIÈME PARTIE

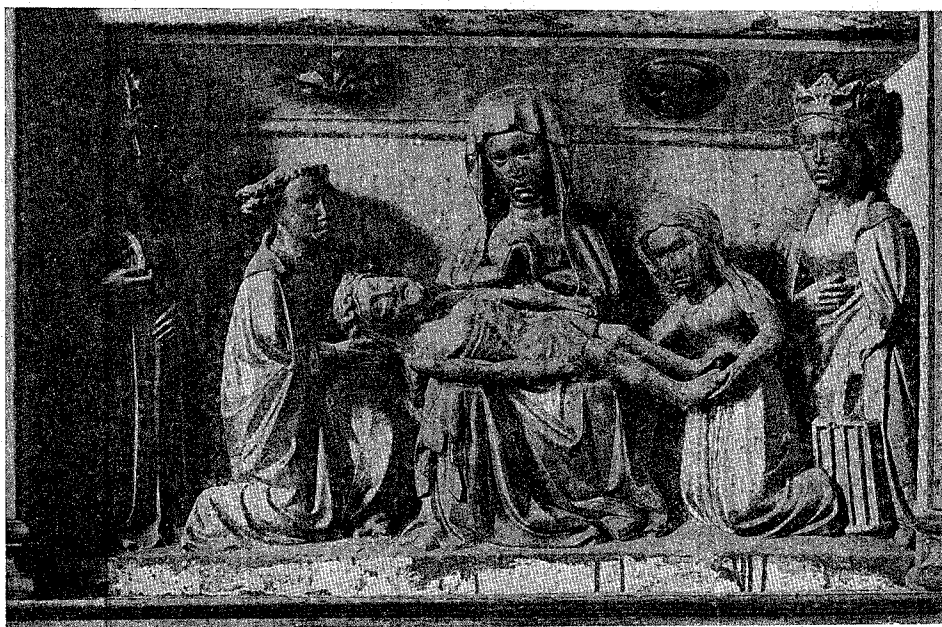
LITURGIE DE SAINTE FOY



Héhog. Dujardin

Phot. Bouillet

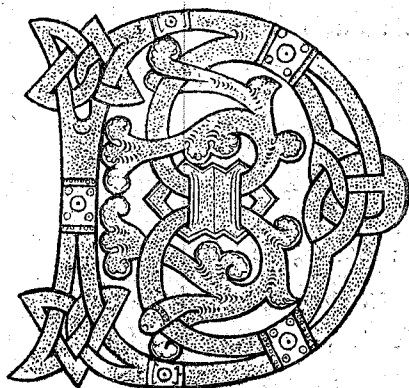
INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DE CONQUES



PIETA ENTRE SAINTE FOY ET SAINTE CATHERINE.
Rétable de la première moitié du xv^e siècle.
Eglise de Grandvabre (Aveyron).

CHAPITRE PREMIER

CALENDRIERS ET MARTYROLOGES



ÉJA assurément l'étonnante diffusion que Dieu accorda de tout temps au culte de la douce martyre d'Agen et la confiance que les peuples lui ont toujours témoignée, suffiraient à attester la puissance de son intercession. Cependant il ne parut pas suffisant à la dévotion de la famille chrétienne d'élever des autels en son honneur, de placer des églises sous son vocable, de rappeler les faits de sa vie par toutes sortes de représentations artistiques. D'autres monuments nous sont parvenus, non plus élevés avec la pierre et le marbre, ou tracés sur l'or et l'émail, mais écrits dans les livres liturgiques. Les grandeurs et la puissance de sainte Foy ont été célébrées dans les Vies des saints comme dans les hymnes de l'Eglise, dans les martyrologes et les calendriers comme dans les Leçons des bréviaires, et

surtout — nous l'avons vu — dans les merveilleux récits de son *Livre des miracles*.

Il ne sera pas sans intérêt, croyons-nous, dans un livre consacré à glorifier notre sainte, de faire connaître, dans la mesure du possible, les plus importantes parmi ces manifestations écrites de ses louanges.

Dès les premiers temps, l'Eglise prit soin de recueillir les reliques de ses martyrs et les actes de leur procès. Déjà, avant la fin du premier siècle, le pape saint Clément, disciple et troisième successeur de saint Pierre, avait « divisé les sept régions de Rome entre les fidèles notaires de l'Eglise, chargés, chacun dans sa région, de rechercher avec le plus grand zèle les actes des martyrs (1). » Au III^e siècle, le pape saint Fabien adjoignit à chacun de ces notaires, qui étaient des diacres, sept sous-diacres pour les surveiller et les seconder.

Ce fut l'origine des calendriers et des martyrologes.

Les premiers calendriers ecclésiastiques marquaient à chaque jour de la semaine les fêtes de Notre-Seigneur et les mystères de la religion. On ajouta d'abord en regard les noms des martyrs au jour où, selon l'expression de saint Cyprien, « ils passaient de la prison à l'immortalité ». Ainsi est disposé le calendrier qui passe pour le plus ancien de tous. Ruinart, qui l'a publié, le fait remonter au pontificat du pape Libère, c'est-à-dire au milieu du IV^e siècle; peut-être même est-il plus ancien encore. Ce calendrier, qui ne contient les noms que de martyrs de l'église de Rome, ne mentionne pas sainte Foy.

Le plus ancien calendrier qui, à notre connaissance, célèbre notre sainte, a été écrit au X^e siècle pour l'abbaye de Saint-Gall, où il est encore conservé. Les bénédictins de Solesmes l'ont publié dans leur *Paléographie musicale* (2). A la fin de ce calendrier se trouvent des saints ajoutés à la même époque, et parmi eux sainte Foy, fêtée avec octave. On y lit en effet :

II Non. Oct. Fidis, virg.

III Id. Octob. Oct. Scae Fidis.

Parmi les calendriers que nous avons compulsés, le plus grand nombre mentionnent sainte Foy seule, sans ses compagnons de martyre. Toutefois, avant le XV^e siècle, on ne la voit guère séparée de saint Caprais. Quelquefois, nous la trouvons nommée avec sainte Enimie.

Dans le calendrier d'un manuscrit du XIII^e siècle, conservé à la bibliothèque de Saint-Marc de Venise, notre sainte est qualifiée d'allemande : *S. Fides alamanna*.

(1) *Liber pontificalis*.

(2) Tome II, p. 89, tableau F.

Enfin, le calendrier de l'église anglicane lui consacre une longue mention ; nous la transcrivons.

Fides (st Faith) Oct. 6 ; virgin and martyr at Agen [in Aquitaine, in the Diocletian persecution, under the president Dacian, 304. Her example encouraged st. Caprasius to endure martyrdom (*Martyr. Rom.* Hieron., Adonis, Usuardi, Notkeri, Rabani ; Tillemont, IV, 543, 752 ; Surius, VII).

Her name of st Faith was attached to seventeen churches in England besides the crypt of old St Paul's. In art she is represented with a bundle of rods or a brazen bed in her hands (1).

Le recueil connu sous le nom de *Martyrologium Hieronymianum* renferme peut-être les plus anciens documents officiels de l'Église romaine. Dans sa forme actuelle, il ne peut remonter au-delà du VI^e ou du VII^e siècle, mais il contient certainement de nombreuses portions de martyrologes plus anciens, appartenant à l'époque des persécutions (2). La plupart des recueils, formés par le soin des notaires des sept régions de Rome, avaient péri dans la terrible persécution de Dioclétien. « Quelques-uns, cependant, purent être sauvés ; et ceux-là forment précisément le fond primitif, la première couche, si l'on peut ainsi parler, du martyrologe hiéronymien (3). »

Quoi qu'il en soit, on y trouve mentionnée, à la date du 6 octobre, la naissance de sainte Foy à la vie éternelle, selon la touchante expression si chère aux chrétiens de l'Église primitive :

Mensis Octobris. — Prid. non.... Agenno civitate, natalis sanctae Fidis, virginis et martyris (4).

Le martyrologe du vénérable Bède, composé au VIII^e siècle, est plus explicite :

Prid. non. Oct. —In Galliis civitate Agavino natale Fidei virginis et martyris, cujus exemplo beatus Caprasius ad agonem martyrii animatus est. (5).

Plusieurs martyrologes furent rédigés au IX^e siècle. Le premier en date est celui que composa, en 842, le moine Wandelbert, de l'abbaye de Prum, dans le diocèse de Trèves. Il est en vers latins, et on y lit au sujet de notre sainte :

Dies 6.

Virgo Fides pridie hinc felici morte triumphat (6).

(1) J. H. Parker, *Cal. of Angl. ch.*, p. 121.

(2) J. S. Northcote et W. R. Brownlow, *Rome souterraine*, p. 23.

(3) *Id.*

(4) Migne. *Patrol. lat.*, XXX, c. 478.

(5) *Patrol. lat.*, XCIV, col. 1064.

(6) *Patrol. lat.*, CXXI, c. 613.

Raban Maur, moine de Fulda, qui mourut archevêque de Mayence, reproduit (1) presque littéralement la mention du martyrologe hiéronymien. Celle que nous avons empruntée au vénérable Bède se retrouve encore au XI^e siècle dans les martyrologes d'Adon (2), archevêque de Vienne en Gaule, d'Usuard (3), moine de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, et de Notker (4), moine de Saint-Gall.

L'insigne église d'Autun eut, comme bon nombre d'autres églises, son martyrologe particulier. Sainte Foy y est désignée dans les mêmes termes (5) que dans le martyrologe hiéronymien.

A la fin du XVI^e siècle, le pape Grégoire XIII fit procéder à une révision complète du martyrologe romain, qui sortit de cet examen tel que nous le possédons aujourd'hui. Nous lisons, à la date du 6 octobre, dans la traduction publiée en 1709 par Chastelain sous le nom de Martyrologe universel :

Vers 287 : A Agen dans la Gaule Aquitanique, le natalice de Ste Foy, vierge et martyre ; dont l'exemple aiant animé S. Caprais au martyre, luy fit achever heureusement son combat (6).

C'est, on le voit, la traduction du texte du vénérable Bède, d'Adon, d'Usuard et de Notker.

Enfin, le Martyrologe gallican, publié à Paris en 1637, fait un récit assez étendu du martyre de la Vierge d'Agen :

Pridie nonas octobris.

.... Agenni Nitiobrigum passio sanctae Fidis Virginis et Martyris: quae eadem ex civitate oriunda splendida nobilique stirpe: pietate christiana et salutari lavacro imbuta jam erat per sanctum Caprasium, cum Dacianus Praeses in Aquitaniam missus ab Imperatoribus Diocletiano et Maximiano, ad indagandos percellendosque Christi cultores, Agennum venit. Cui cum ob ipsum Christi nomen delata fuisset, crucis se signo muniens ultro se impavidam satellitibus obtulit. Ac blanditiis primum tentata a Praeside, ut Dianae sacrificaret, constanter impio operi adversata est. Quare ipso jubente in craticula imposita, catenulis ferreis coarctata, prunis recens ardentibus subinde subjectis, adipe etiam perfusa, quo ustulatis membris flammis magis haerent: ignis, ferri et tormentorum immanitatem, divina virtute superans, trophaeum insigne de persecutore revexit; ornataque Virginitatis monilibus, et palma victoriae, ad nuptias agni coelestis, pro cujus amore fudit animam, ovans triumphansque evolavit. Ipso die ibidem natalis sancti Caprasii.... (7)

(1) *Patrol. lat.* CX, col. 1172.

(2) *Id.* CXXIII, col. 375.

(3) *Id.* CXXIV, col. 543.

(4) *Id.* CXXXI, col. 1157.

(5) *Id.* CXXXVIII, col. 1245.

(6) *Martyrologe universel*, par Chastelain, p. 503.

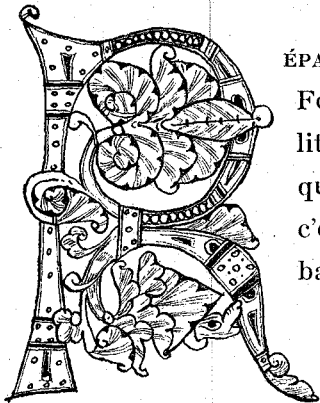
(7) *Martyrologii Gallicani pars posterior*, II, p. 673.



Eglise Sainte-Foy, à Gènes.
(XVIII^e siècle.)

CHAPITRE DEUXIÈME

PIÈCES LITURGIQUES



ÉPANDU comme il l'était au moyen âge, le culte de sainte Foy ne pouvait manquer d'inspirer de nombreuses pièces liturgiques. Qu'il nous soit permis de transcrire celles que nous avons pu rencontrer. Nous donnerons d'abord — c'est justice — celles qui appartenaient en propre à l'abbaye de Conques.

I. OFFICES PROPRES A L'ABBAYE DE CONQUES

La fête de sainte Foy se célébrait à Conques avec Vigile et Octave. On y célébrait aussi le souvenir de la translation et de l'arrivée de ses reliques.

Voici, d'après un *Collectarium* manuscrit du XVII^e siècle conservé à Conques (1), les Antiennes propres des Heures canoniales de ces solennités.

(1) Ms. sur parchemin, de 335^{mm} sur 250^{mm}, écrit sur deux colonnes.

[*Commemorationes ad matut. et vesp.*]

Sequuntur memorie de s^a Fide dum in dextera parte chorus fuerit, dielim faciente. Prima semper duarum antiphonarum sequentium die infrascripta dicitur in matutinis, altera vero in vespis.

— *Die dominica, antiphona prima.* Sancta et venerabilis virgo, digne Fides vocata, parentibus orta nobilibus, splendidissime enituit.

<p><i>Ant. II.</i> O beata, que jam sponsum Virginum complecteris, Jam quocumque vadit agnus, Agnum] virgo sequeris,</p>	<p>Fac orando ne tradamur Ignibus tartareis, Cum frumentum justus] iudex Dividet a paleis.</p>
--	--

— *Die lune, antiphona prima.* Alumna loci sue nativitatis, omnibus extitit in exemplo sancte religionis atque virginitatis.

Ant. II. In Christo fundata mentis soliditate, a cunabulis ipsum agnoscendo dilexit, et suum semper fore authorem novit.

— *Die martis* R.

— *Die mercurii.* Beata Dei virgo Fides constanti animo Daciano respondit : ab exordio nativitatis christiana sum, et Domino Jesu Christo devota mente deservio.

Ant. II. Virgo prudens, contemptis presidis fallacibus blandiciis, ait ad eum : testimoniis cognovi davidicis quod omnes gentium dii demonia sunt, ideo non incongrue sacrificari eis contemno.

— *Die jovis, ant.* In ira commotus censor iniquus, nubila mentis detegens, sancte Fidi penarum minas intentat, sed illa nec crudelitate nec blandimentis avertitur.

Ant. Intrepida igitur virgo beata, prolata sibi audiens minas, in hac voce prorupit : ego enim pro Domino Jesu Christo non solum multa pati, sed et mortem pro nomine ejus gaudens sum parata subire.

— *Die veneris, ant.* Tiranni precepto posita lectulo distenditur ereo, et igne supposito alma virgo maclatur supplicio.

Ant. Penis applicita Fides sanctissima plebs conclamat universa : o impietas et injusta judicia, quia innocens puella sine causa damnatur penali sententia.

— *Sabbato, ant.* Multi enim venientes ad spectaculum passionis sancte Fidis, et videntes constantiam ejus, crediderunt in Dominum Jesum Christum.

Ant. Hec est virgo prudens, meritis et nomine Fides, que in Christo fundata mentis soliditate, a statu rectitudinis nec terrore nec blandimentis potuit submoveri.

— *Dum chorus in sinistra fuerit parte. Die dominica, ant.* Dum beata virgo Fides passionis amico laboraret agone, electus a Deo vir, ipso ducente sociali gratia, intervenit Caprasius.

Ant. Virgo prudentissima, quo progredieris quasi aurora valde rutilans, filia Sion, tota formosa et suavis es, pulchra ut luna, electa ut sol.

— *Die lune.* Compertis vir Dei beate Fidis passionis gestis, orabat ad Dominum ut famulam suam in tanto certamine positam virtute sua faceret esse victricem.

Ant. Elevatis oculis Dei athleta super sanctas martyres columbam de nubibus vidit descendentem, et coronam celestibus margaritis ornatam ipsius capiti inferentem.

— *Die martis, ant.* Apparuit in ipso aspectu virgo gloriosa niveo habitu decorata, et superni luminis splendore mirabiliter refulgens.

Ant. Sic igitur honorificata Fides martyr et virgo sanctissima exultabat in Domini gratia, de prestita dignitatis gloria, segura de certissima jam triumpho victoria.

— *Die mercurii* : Beata Dei virgo. et cetera cum reliquis, per ordinem dextri chori. Adjecte sunt preterea due antiphone sequentes, que improvise in primo defecerant choro, dicende die martis.

Erat enim tempore juvencula, sensu tamen senex et opere, eleganti specie, sed pulchrior mente.

Ant. Judex in urbem Datianus veniens insignem virginem jubet Dei Fidem perquiri, et suo continuo astare conspectui.

☩ Ora pro nobis, beata Fides

☩ Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

Oratio. Questumus, Domine Deus noster : ut nobis beate Fidis virginis et martyris tue veneranda commemoratio salutis prestat incrementum, cujus admiranda vita salutare prebet exemplum. Per Dominum.

Superscripta oratio dicitur tam in matut. quam in vespis.

—
IN NATALI SANCTE FIDIS V. ET M.

In primis vespis antiphone laudum.

Capitulum. Virgo Israel, adhuc ornaberis tympanis tuis, et egredieris choro prudentium ; letabitur virgo in choro, juvenes et senes simul.

Ad Magnif. Ant. Veneranda imminentis diei prepollet solemnitas beate Fidis virginis consecrata martirio, que nominis sui consecuta virtute pro castitatis ac passionis triumpho coronam a Deo meruit adipisci perpetuam.

Oratio. Deus, qui ad celebrandum beate Fidis virginis et martyris triumphum venerabilem tuorum excitas corda fidelium : da ut quam solemnibus veneramur officiis, ejus continuis foveamur auxiliis. Per Dominum.

— *Ad laudes. Ant.* Dum beata virgo Fides passionis amico laboraret agone, electus a Deo vir ipse, ducente sociali gratia, intervenit Caprasius.

Ant. Compertis vir Dei beate Fidis passionis gestis orabat ad Dominum, ut famulam suam in tanto certamine positam virtute sua faceret esse victricem.

Ant. Elevatis oculis Dei athleta super sanctam martyrem, columbam de nubibus vidit descendentem et coronam celestibus margaritis ornatam ipsius capiti inferentem.

Ant. Apparuit in ipso aspectu virgo gloriosa niveo habitu decorata, et superni luminis splendore mirabiliter refulgens.

Ant. Sic igitur honorificata Fides, martyr et virgo sanctissima, exultabat in Domini gratia de prestita dignitatis gloria, segura de certissima jam triumpho victoria.

Capitulum. Lauda, filia Syon : letare et exulta in omni corde, filia Hierusalem : abstulit Dominus iudicium tuum : avertit inimicos rex Israel Dominus in medio tui : non timebis malum ultra.

Ad Benedict. Ant. Inclita Dei martyr Fides, diversis penarum tormentis feliciter devictis, ducta delubrum pro confessione summi regis occubuit finali sententia capitis, sicque confecto stadio sui agonis, percepit bravium eterne salutis et cum lampade virginitatis decoratur gloria passionis.

Oratio. Deus, qui presentem diem beate Fidis virginis martyrio facis esse solemnem : presta ecclesie tue, ut cujus meritis gloriatur, ejus precibus adjuvetur. Per Dominum.

— *In secundis vespis, ut in primis.*

Ad Magnif. Ant. O virgo laudabilis meritis et nomine Fides, que pro puritatis castimonia agnum sequeris inter lilia, et pro certaminis pugna triumphali perornaris

laurea tua, quesumus leti subsidia foveant nos in secula et post mortis funera veniente sponso ad eterna introducat nuptiarum convivia.

Oratio ut supra.

—
IN TRANSLATIONE SANCTE FIDIS

In primis vesp. Ant : Dum beata. *cum reliquis.*

Capit. Virgo Israël. ut supra.

Ad Magnif. Ant. Hec est virgo prudens, meritis et nomine Fidis, que in Christo fundata, mentis soliditate a statu rectitudinis nec terrore nec blandimentis potuit submoveri.

Oratio. Deus qui presentem diem (1).

— *Ad laud. Ant.* Dum beata etc., sicut in die ejusdem.

Sequentia capitula tam in passione quam in ceteris ejusdem festis dicuntur ad horas.

Ad terciam. Capitulum. Quesivi sponsam mihi assumere, et amator factus sum forme illius; generositates glorificat contubernium habens Dei, sed et olim Dominus dilexit eam, doctrix enim est discipline Dei.

Ad sextam. Cap. In aspectu persequentium factus es mihi adjutor, et liberasti me secundum multitudinem nominis tui de manibus querentium animam meam, et de nullis tribulationibus et a pressura flamme que circumdedit me, et in medio ignis non sum estuata. *R.* Deo gratias.

Ad ix. Cap. Liberasti me de perditione, et eripuisti me de tempore iniquo, propterea confitebor et laudem dicam nomini tuo, Domine Deus noster.

Ad vespertas. Cap. Laudabit usque ad mortem anima mea Dominum, qui eruis sustinentes te, et liberas eos de manu angustie, Domine Deus noster.

—
IN ILLATIONE

Oratio, capitula ut in Passione ejusdem, una cum oratione.

* * *

Un missel manuscrit du même siècle, conservé à Conques, contient les messes que nous reproduisons :

IN VIGILIA S. FIDIS, V. ET M.

Introïtus. Adducentur regi virgines (2).

Non dicitur Gloria in excelsis.

Oratio. Deus, qui ad celebrandum (3).

Lectio Libri Sapientiae. Confitebor tibi, Domine Rex.

Graduale. Media nocte clamor factus est: Ecce sponsus venit, exite obviam ei. — *¶* Tunc surrexerunt omnes virgines illae, et ornaverunt lampades suas, et intraverunt cum eo ad nuptias.

(1) V. plus haut, p. 637.

(2) Nous ne transcrivons intégralement que les parties qui sont propres à l'office de sainte Foy.

(3) V. plus haut, p. 637.

✠ *Sequentia Sancti Evangelii secundum Mattheum (XIII, 31).* Simile est regnum coelorum grano sinapis.

Offertorium. Filiae regum in honore tuo, astitit.

Secreta. Hostias tibi, Domine, beatæ Fidis, virginis et martyris tuæ, dicatas meritis, cujus praevenimus solemnia, benignus assume, et ad perpetuum nobis tribue provenire subsidium. Per Dominum.

Praefatio communis.

Communio. Simile est regnum coelorum homini negociatori.

Postcommunio. Adjuvent nos, quaesumus, Domine, et haec mysteria sancta quae sumpsimus, et beatæ Fidis, virginis et martyris tuæ, intercessio veneranda. Per Dominum.

IN FESTO SANCTAE FIDIS, V. ET M.

Die VI Octobris.

Introitus. Gaudeamus omnes in Domino, diem festum celebrantes sub honore sanctæ Fidis, virginis, de cujus passione gaudent angeli et collaudant Filium Dei. — *Ps.* Gaudent angeli et exultant archangeli, laetantur et congratulantur omnes sancti. Gloria.

Oratio. Deus, qui praesentem diem (1).

Lectio Epistolæ Beati Pauli Apostoli ad Corinthios. (II. c. X.). Fratres, qui gloriatur.

Graduale. Concupivit Rex decorem tuum, quoniam ipse est Dominus Deus tuus. — *ŷ* Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam, et obliviscere populum tuum et domum patris tui. Alleluia, alleluia. — *ŷ* Apparuit virgo Fides permanens in certamine, niveo habitu circumdata, et coronâ coelitus missa mirabiliter perornata. Alleluia.

✠ *Sequentia Sancti Evangelii secundum Mattheum. (XIII).* Simile est regnum coelorum thesauro.

Credo.

Offertorium. Afferentur Regi virgines post eam, proximæ ejus afferentur tibi in lætitia et exultatione, adducentur in templum Regi Domino.

Secreta. Suscipe, Domine, preces et hostias meritis beatæ Fidis virginis et martyris tibi dicatas, et concede, ut ejus nobis sint supplicatione salutare, cujus sunt veneratione solemnes. Per Dominum.

Praefatio. Vere dignum et justum est, æquum et salutare nos tibi semper et ubique gratias agere, Domine sancte, Pater omnipotens, æternæ Deus, per Christum Dominum nostrum : Sponsum virginum et virginitatis auctorem, Regem martyrum et coelestis militiae ducem ; qui nascendo de Virgine singulare decus concessit virginibus ; resurgens ab inferis, victoriae signum condonavit martyribus. Hanc igitur geminam gratiam beata Fides ut esset virgo et martyr ab ipso Domino Jesu Christo promeruit. Et ideo cum Angelis et Archangelis, cum Thronis et Dominationibus, cum que omni militia coelestis exercitus, hymnum gloriae tuæ canimus, sine fine dicentes : (2) Sanctus.

(1) V. plus haut, p. 637.

(2) La même préface se trouve dans le missel de l'abbaye de Saint-Augustin de Cantorbéry, publié à Cambridge en 1896, p. 116.

Communio. Dilexisti justitiam et odisti iniquitatem, propterea.

Postcommunio. Quos refecisti, Domine, coelesti convivio, sanctae virginis et martyris juvante patrocinio, supernorum civium fac dignos consortio. Per Dominum.

—
INFRA OCTAVAM

Missa dicitur ut in die festi.

Orationes per totam Octavam.

Pro secunda die. Da, quaesumus, omnipotens Deus, ut triumphum beatae Fidis, virginis et martyris tuae, quem despectis ignibus consummavit in terris, perpetua coelorum luce conspicuum digno fervore fidei veneremur. Per Dominum.

Pro tertia die. Omnipotens sempiternae Deus, qui flammam tuae dilectionis in corde beatae Fidis, virginis et martyris tuae, accendisti; da mentibus nostris eandem fidei charitatisque virtutem, ut cujus gaudemus triumpho, proficiamus exemplo. Per Dominum.

Pro quarta die. Quaesumus, omnipotens Deus, ut qui nostris fatigamur offensis, intercedente beata Fide, virgine et martyre tua, pietatis tuae gratiam consequi mereamur. Per Dominum.

Pro quinta die. Deus, cujus charitatis ardore beata virgo edaces incendii flammam contempto persecutore devicit; concede ut omnes qui martyrii ejus merita veneramur, protectionis tuae auxilio muniamur. Per Dominum.

Pro sexta die. Omnipotens sempiternae Deus, qui per gloriosi bella certaminis ad immortalem triumphum martyrem tuam Fidem extulisti; da cordibus nostris dignam pro ejus commemoratione laetitiam, ut cujus memoriam pio amore amplectimur, ejus precibus adjuvemur. Per Dominum.

Pro septima die. Omnipotens sempiternae Deus, qui fortes et fragiles sempiternae tuae gloriae participes effici largiris; concede propitius, ut sanctae Fidis, virginis et martyris tuae, votivum auxilium sit nostrae fragilitati perpetuum supplementum. Per Dominum.

Pro octava die. Quaesumus, Domine Deus noster, ut nobis (1).

* * *

On célébrait aussi à Conques, deux fêtes en l'honneur de la translation et de l'illation (2) du corps de sainte Foy.

IN TRANSLATIONE S. FIDIS V. ET M.

Die XIV Januarii.

Missa dicitur ut in die festo, praeter orationem sequentem.

Deus, qui praesentem diem beatae Fidis virginis translatione facis (3).

(1) V. plus haut, p. 637.

(2) Il s'agit probablement du souvenir de la translation du corps de sainte Foy de l'église primitive dans la basilique actuelle.

(3) V. plus haut, p. 637.

IN ILLATIONE S. FIDIS, V. ET M.

Die IV Maii.

Introitus. Gaudeamus. *ut supra.**Oratio.* Quaesumus, Domine Deus nostèr, ut nobis (1).*Epistola.* Fratres, qui gloriatur. *de communi Virginum.**Graduale.* Alleluia, alleluia. Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam, quia concupivit Rex speciem tuam. Alleluia. — ¶ Apparuit virgo Fides permanens in certamine, niveo habitu circumdata, et corona coelitus missa perornata. Alleluia.*Evangelium.* Simile est... thesauro. *de communi Virginum.**Offertorium.* Afferentur Regi virgines.*Secreta.* Deus, qui semper es gloriosus in sanctis tuis, qui ut mundi fortia quaeque confundas, in minimis quoque virtutem tuae potentiae demonstras; suscipe hanc oblationem quam tibi pro commemoratione beatae virginis et martyris Fidis offerimus, et praesta, ut apud te nos ejus adjuvet oratio, cujus tibi placuit sancta vita et gloriosa passio. Per Dominum.*Communio.* Dilexisti justitiam.*Postcommunio.* Prosit nobis, Domine, hujus sacramenti sancta libatio, et beatae Fidis, virginis et martyris tuae, nos apud te gloriosa sublevet intercessio. Per Dominum

* * *

Dans un *processionnal* à l'usage du Chapitre de Conques, écrit en 1679 par Jean Reboul, qui se dit : *Musicus Ecclesiae Conquensis*, nous trouvons deux pièces qui nous intéressent plus spécialement :

1° L'antienne suivante qui se chantait pendant la procession à certains jours :

O Fides beata, o virgo clarissima, nostrum omnium vota fac supplicans divino conspectui placabilia, quae femineo sexu postposito, militasti viriliter Christo : ideoque in ipso pugnae certamine columba ferente stegmate perveneris dignissimo.

2° Une hymne que l'on chantait à la procession le jour de la fête de l'illation — IN FESTO ILLATIONIS SANCTE FIDIS — des reliques de notre sainte :

Gaudia solemnè die
Populis Conchensibus
Ferunt divae festa Fidis,
Feriis felicibus.
Gaudeat turba fidelis
Festivis clamoribus.

Fides est cantanda nobis (2),
Non illa qua credimus,
Sed puella Aquitanis
Praelata virginibus,
Vita, fide, fine claris
Inserta martyribus.

(1) V. plus haut, p. 637.

(2) Cf. *inf.*, p. 702.

Quae saeculi voluptates, Parentum delicias Despexit, procorum preces, Delatorum insidias, Curiae turbatas turbas, Et praesidis furias,	Jam nunc dotali corona, Intra sponsi thalamum, Decorata tueatur Se precantem populum, Et canentem sibi clerum Hoc epithalamium.
Fustes, sudēs, uncōs, virgas, Laminas, equuleum, Ungulas, crates, catastas, Carceres, exilium, Laqueos, compedes, flammās, Famem, sitim, gladium.	Salve, sancta, salve, pulchra (1), Post Mariam inclita, Diva nostra tutelarīs, Puellarum gloria, Potens verbis, pollens signis, Summi Patris gratia.

Sit laus, decus, honor, virtus
Patri, Proli, Flamini,
Qui dignatus famulatum
Sanctae Fidis Virginis,
Sponsam sibi sublimavit
In coeli palatiis. Amen.

Nous retrouvons cette hymne dans les offices réimprimés à Rodez en 1817 pour l'église de Sainte-Foy de Conques (2).

* * *

On trouve dans le Propre, imprimé en 1609 pour l'église collégiale de Conques (3), l'hymne suivante, qui se chantait à Laudes, le jour de la fête de notre sainte.

Mente fideli virginis praeconia,
Martyris quoque gesta triumphalia
Pangat devota plebs ecclesiastica,
Die qua felix virgo scandit aethera.

Fidei, spei, charitatis germine,
Meritis fulgens virgo Fides nomine,
Inter prudentes virgines perspicue
Gemino nitet compta diademate.

Martyr insignis atque virgo celebris,
Gratia regis et martyrum principis
Fortis athleta pergens ad supplicium,
Adscivit sibi martyrem Caprasium.

(1) Lorsqu'on chantait cette strophe, les chanoines se mettaient tous à genoux. — Cf. le manuscrit français de la Bibl. Nat. 5456, p. 222.

(2) *Officia SS. Ecclesiae collegiatae Sanctae Fidis de Conchis, Dioecesis Ruthenensis.*

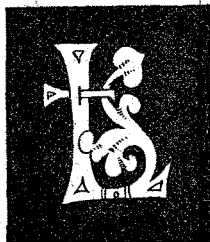
(3) *Officium festorum Conchensis ecclesiae collegiatae dioecesis Ruthenensis.*

Fides invicta et martyr egregius
 Pro Christo certant pariter attentius,
 Spurnentes cuncta tormentorum genera,
 Quae Daciani reperit vesania.

Palnam martyrii et decus virgineum
 Defert [fert] diva Fides ad coeli palatium,
 Agnum sequendo Christum, sponsum virginum,
 Laudando Patrem, necnon Sanctum Spiritum.

Sit Trinitati sempiterna gloria,
 Cui famulatur martyrur victoria,
 Cui assistit angelorum dignitas,
 Cui conlaetatur virginum integritas. Amen.

II. OFFICES PROVENANT D'AUTRES ÉGLISES



Le plus ancien missel qui nous conserve une messe de sainte Foy se trouve aux archives départementales de Lons-le-Saulnier (1). Il provient de l'abbaye de Saint-Claude. La messe *in Natale Sancti* (sic) *Fidis* y est la même que celle du missel manuscrit de Conques. Les seules différences qu'on y trouve se rapportent à l'Évangile et à la Communion. L'Évangile est celui de l'office des Vierges : *Simile est regnum coelorum decem virginibus...* (2) ; la Communion est composée d'un passage différent de la sainte Écriture.

Nous trouvons encore une messe de sainte Foy dans deux Missels conservés à la Bibliothèque de Marseille : l'un écrit au xiv^e siècle, est originaire de **Digne** (3) ; l'autre, du xv^e, d'**Embrun** (4).

Un Missel d'**Auch**, daté de 1491, contient une messe *In Festo Sancte Fidis virginis et martyris*. A part les trois oraisons, qui sont les mêmes que celles de Conques, les autres pièces sont empruntées aux différentes messes du Commun des Vierges.

* * *

Lors de la rédaction, en 1820, du Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque d'Orléans, le n^o 296 (5) contenait, après la relation de la mort de sainte

(1) Ms. 8. f^o 178. (XI^e, XIII^e et XIV^e s.)

(2) Celui de la Messe de Conques est tiré de l'office des Saintes femmes.

(3) Ms. 104, f^o 239^r.

(4) Ms. 105, f^o 197^r.

(5) Ms. 296. *Transitus corporis beatae Mariae Magdalenae in locum qui dicitur Viceliacum, gallic. Vezelai, et officium sanctae Fidis, notis musicis illustratum*. In-4^o, 88 pages. — *Manuscrits de la Bibl. d'Orléans* par A. Septier, Orléans, 1820, p. 171.

Madeleine, un office noté en neumes en l'honneur de sainte Foy. Une partie notable de ce manuscrit, volée par le trop fameux Libri, est maintenant conservée à la Bibliothèque Nationale sous la cote 443 (1). Nous pouvons donner, d'après les deux parties du manuscrit, l'office curieux de sainte Foy. Il fut écrit pour l'usage de la célèbre abbaye de **Saint-Benoît-sur-Loire**, et remonte au XI^e siècle :

IN VIGILIA S. FIDIS

Ad vesperas super psalmos ant.

Haec est virgo prudens, meritis et nomine Fides, que in Christo fundata mentis soliditate, a statu rectitudinis nec terrore nec blandimentis potuit submoveri. Seculorum. Amen.

℞ Emissiones tue paradisi malorum puniceorum cum pomorum fructibus et cinnamomum cum universis lignis Libani. Alleluia.

℣ Veni, sponsa, miscui mirram meam cum aromatibus et cinnamo.
Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto. Et cinnamo. Alleluia.

<i>Prosa.</i>	Candida tu quia supra lilia, O alma ac sacra Fides domina, Purpurea que coruscans stragula Martirum inter catervas, Sic emicas titanica ut lampas Eoa surgens ab unda,	Nova cum virginum chorea Modulans melodia in ethra, Sponsa agni immaculata, Qui regnat huranica in aula, Virginea collegia Cui jugi voce ovatizant alleluia.
---------------	---	---

Ad Magnif. Ant. Veneranda imminentis diei prepollet sollempnitas beata Fidis virginis consecrata martyrio, que nominis sui consecuta virtute, pro castitatis ac passionis triumpho choronam a Deo meruit adipisci perpetuam.

Invitatorium. Laudum votis Christi regis gloriam enarremus in unum quem martir et virgo Fides in eternum sponsum simul possidet atque choronam. Venite.

Ant. in I Noct. Sancta et venerabilis virgo, digne Fides vocata, parentibus orta nobilibus, splendidissime ennituit procreata. ℞ Amen.

Ant. Alumna loci sue nativitatis omnibus extitit in exemplo sancte religionis atque virginitatis. ℞ Amen.

Ant. In Christo fundata mentis soliditate, a cunabulis ipsum agnoscendo dilexit, et suum semper fore novit auctorem. ℞ Amen.

Ant. Erat enim tempore juvenula sensu tamen senex et opere, eleganti specie, sed pulchrior mente. ℞ Amen.

Ant. Judex in urbe Datianus veniens, insignem virginem jubet Dei Fidem perquiri et suo continuo adstare conspectui. ℞ Amen.

Ant. Inquiritur virgo sanctissima, et sponte denudata comprehenditur a ministris, et ad audienciam deducitur presidis ante tribunal. ℞ Amen.

℣ Clarissimis orta natalibus ℞ Sue prosapie mortale respanduit decus.

Ant in II. Beata Dei virgo Fides constanti animo Daciano respondit: ab exordio nativitatis christiana sum, et Domino Jhesu Christo devota mente deservio. ℞ Amen.

(1) Nouv. acquis., lat. 443. (Libri 78).

Ant. Virgo prudens, contemptis presidis fallacibus blandiciis, ait ad eum : testimoniiis cognovi daviticis quod omnes gentium dii demonia sunt, ideo non incongrue sacrificare eis contempno. *R.* Amen.

Ant. In ira commotus censor iniquus, nubila mentis detectans, sancte Fidi penarum minas intentat, sed illa nec crudelitate nec blandimentis avertitur. *R.* Amen.

Ant. Intrepida igitur virgo beata prolata[s] sibi audiens minas in hac voce prorupit : ego enim pro Domino Jhesu Christo non solum pati diversa, sed et mortem pro nomine ejus gaudens sum parata subire. *R.* Amen.

Ant. Tiranni precepto posita lectulo distenditur aereo, et igne subposito, alma virgo mactatur supplicio. *R.* Amen.

Ant. Penis applicita Fides sanctissima, plebs conclamat huniversa o impietas et injusta judicia, quia innocens puella sine causa dampnatur penali sententia. *R.* Amen.

✠ Pulchra erat facie *R.* Elegans specie sed pulchrior fide.

Ad cant. Ant. Multi enim venientes ad spectaculum passionis sancte Fidis et

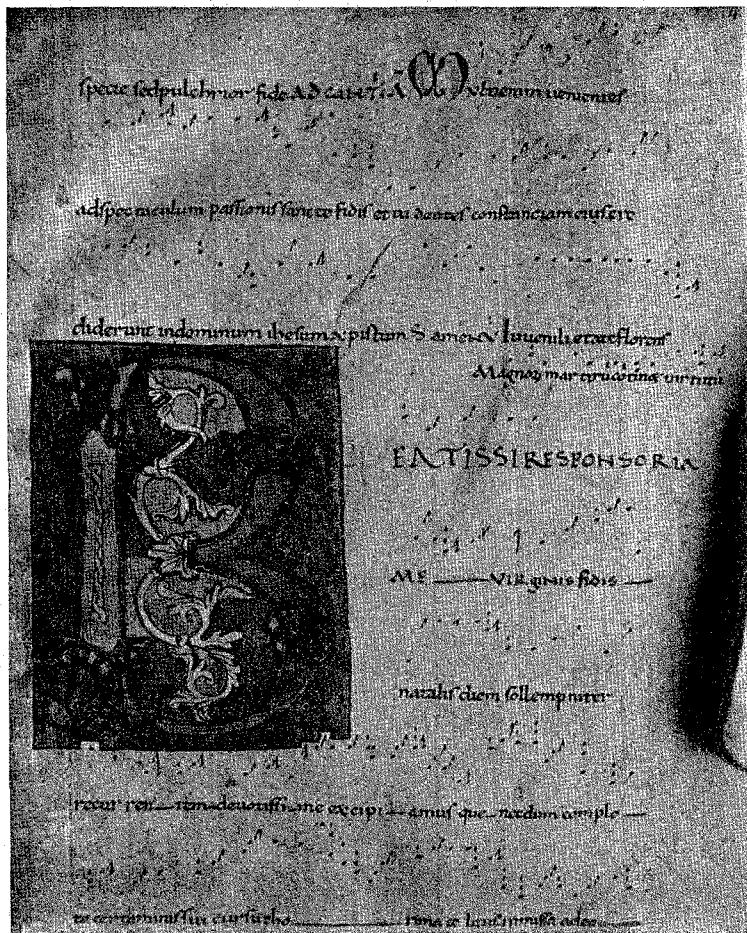
videntes constanciam ejus, crediderunt in Dominum Jhesum Christum. *R.* Amen.

✠ Juvenili etate florens *R.* Magnorum martirum continet virtutum.

Responsoria. Beatissime virginis Fidis natalis diem sollempniter recurrentem devotissime excipiamus, que necdum completo certaminis sui cursu chorona celitus inmissa a Deo, meruit honorari.

✠ Inter candentia virginum lilia et purpurea martirum sarta, agni sequens vestigia, immensis muneribus adornata, innis merito celestibus honoratur. Que necdum.

✠ Virgo prudentissima meritis Fides et nomine nobili genere, nobilior religione, a cunabulis Christum toto corde dilexit, et suum semper dixit auctorem.



OFFICE DE SAINTE FOY.

XI^e siècle.

Manuscrit de la Biblioth. Nat. (nouv. acq. lat. 443).

ŷ In Christo fundata mentis soliditate ejus fragrans, amore sponsum sibi ad-civit. Et suum.

ŷ Cum autem tempus instaret passionis, insignis virgo et Deo amabilis Fides comprehensa a ministris presidis gaudens ibat confida de certaminis sui choronam.

ŷ Sancti Spiritus virtute corroborata in deitatis confessione alacriter properabat. Confisa.

ŷ Gloriosa Dei virgo Fides dum duceretur ad judicandum, oravit Dominum Jhesum Christum ut sibi tribueret sermonum afamina, quibus iudicis astucia viriliter superaret.

ŷ Certandi incipiens stadium, afabilibus sapientie armis muniri precatur. Quibus. Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto. Sicut erat in principio et nunc et semper et in secula seculorum. Amen. Quibus superaret.

Prosa. O vere sancta, prerogative divine dogmate
Jam sitiens imbui, unde virili robore
Apostate mentis constanter exiciale
Aboleret virus, atque cavillatorie
Sibi objecta exuperaret.

ŷ Munivit se beatissima contra futura penarum argumenta scuto inexpugnabili, et vexillum sancte crucis pectore et omnibus imprimet sensibus, constanter presidis tribunal petebat.

ŷ Inquiritur itaque virgo sanctissima, que ultro ministris se exhibens. Constanter.

ŷ Inclita Dei virgo Fides constanti animo dixit tyranno : ab exordio juventutis christiana sum et Domino Jhesu Christo devota mente deservio.

ŷ Interrogata igitur de religionis cultu, vexillo crucis fronte munita ita respondit : Ab exordio.

ŷ Contemptis beata virgo presidis fallacibus blandimentis ait ad eum : testi-moniis cognovi daviticis quod omnia gencium idola demonia sunt, et ideo constanti animo sacrificare eis contemno.

ŷ Ab exordio nativitatis christiana sum, et numquam cum idolis participavi. Et ideo.

ŷ Furore succensus iudex iniquus nubila mentis detectans, alme Fidi penarum minas intentat, virgo autem Domini nec terrore nec blandimentis avertitur.

ŷ Contemptis a virgine fallacibus blandiciis, indicit preses terrore crudelitatis. Virgo.

Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto. Sicut erat in principio et nunc et semper et in secula seculorum. Amen. Virgo avertitur.

Prosa. Theorica referta quia gracia
Labencia calcabat mundi seria
Penarum nec acerba genera
Nec terrificas minarum furias,
Pavida ut puella horrebat
Pacientia omnia superans,
Perpetua nam gaudia ampla
Magis quam scepra inhians,

Illecebras viperea
Tanquam a se pellebat venena,
Rigidaque propter adamans
Inter dira prelia,
Stat sacra athleta
Cedere carnifici nescia,
Nec unguis nec ignivoma
Catasta avertitur.

℞ Imponitur igitur beata virgo aereo igne candenti lectulo ut illius membra plurimo dirumperentur supplicio, conclamavit adstantes omnes populi injusto puellam nobilem et innocentem iudicio dampnari tormentis.

℣ Furore succensus censor iniquus Dei famulam venerandam penis applicare precipit. Ut illius.

℞ Cumque Dei virgo Fides immenso certaminis laboraret agone, visa est niveo habitu decorata, et corona celestibus margaritis ornata super caput ejus imponitur.

℣ Inter amica penarum supplicia, in visione columbe celestis virtus super virginem sanctam ostenditur. Et corona.

℞ Superatis beata virgo multimodis penarum suppliciis ducitur ad delubrum, et amputatione capitis perfecit stadium sui agonis, sicque cum lampada virginitatis decoratur gloria passionis.

℣ Virgo electa a Domino secuta est eum venerando martirii triumpho. Sicque.

℞ Jam nunc, o venerabilis sponsa Christi, servulorum votis attendens in aula summi regis, eam sustolle que Christo coheres fide continua tui nominis es compos effecta, et intra sacra virginum velamina triumphali ennites laurea, ideoque tua rogamus patrocinia, foveant nos in secula.

℣ Peracta virtutum feliciter pugna in superna polorum curia jemina adornata emicas lampada. Ideoque.

Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto. Sicut erat in principio, et nunc et semper, et in secula seculorum. Amen. Ideoque. Foveant nos in secula.

<i>Prosa.</i> Que super titania	Tibi jugi voce concinentia.
Jam rutilant aurea	O pia, o sancta,
Orbis ac tota	Nos tua quesumus numina,
Predicantur machina,	Hec nostra canora
In qua tua magna	Attende benigna carmina
Ac precelsa magnalia	Tua precamina
Emicant laudum preconia	Ut foveant nos in secula.

Ant. matutinalis. Dum beata virgo Fides passionis amico laboraret agone, electus a Deo vir, ipso ducente, sociali gracia intervenit Caprasius. ℞ Amen.

Ant. Compertis vir Dei beate Fides passionis gestis orabat ad Dominum, ut famulam suam in tanto certamine positam virtute sua faceret esse victricem. ℞ Amen.

Ant. Elevatis oculis, Dei athleta super sanctam martirem columbam de nubibus vidit descendentem et choronam celestibus margaritis ornata[m] ipsius capiti inferentem. Seculorum. ℞ Amen.

Ant. Apparuit in ipso aspectu virgo gloriosa niveo habitu decorata et superni luminis splendore mirabiliter refulgens. ℞ Amen.

Ant. Sic igitur honorificata Fides, martir et virgo sanctissima, exultabat in Domini gracia de prestita dignitatis gloria, segura de certissima jam triumpho victoria. Seculorum. ℞ Amen.

℣ Clara mundi lucerna ℞ Tutissima populi fidel[is] patrona.

In Evangelio. Inclita Dei martir Fides diversis
Penarum tormentis feliciter devictis,
Ducta ad delubrum, pro confessione summi regis
Occubuit finali sententia capitis,

Sicque confecto stadio sui agonis,
 Percepit bravium eterne salutis,
 Et cum lampada virginitatis
 Decoratur gloria passionis. *℞* Amen.

Ant. Beatissime virginis Fidis natalis diem sollempniter recurrentem dignis laudibus exequamur, que dum adhuc in certamine foret posita, misit illi Christus ab astris choronam celestibus margaritis ornatam. *℞* Amen.

Ant. Virgo dilecta Deo venerabilis Fides, recoleant agmina precibus tuere per secula, que Christo coheres fide continua tui nominis es compos effecta, et inter coreas virgineas triumphali enites laurea. *℞* Amen.

Ant. O Fides beata, o virgo clarissima, nostrum omnium vota fac supplicans divino conspectui placabilia, que femineo sexu postposito militasti viriliter Christo ideoque in ipso pugne certamine columba ferente in stemate preveniris dignissima. *℞* Amen.

Ant. O virgo laudabilis
 Meritis et nomine Fides,
 Que pro puritatis castimonia
 Agnum sequeris inter lilia
 Et pro certaminis pugna
 Triumphali perornaris laurea,

Quesumus tua leti subsidia
 Foveant nos in secula
 Et post mortis funera
 Veniente sponso ad eterna
 Introducas nubciarum convivia.
 Seculorum. Amen.

IN TRANSLATIONE S. FIDEI

Invitatorium. Christum regem eterna veneremur laude, qui nos hodierna sancte Fidis glorificavit translatione. Venite.

℞ Ad honorem summi regis hodiernam sollempnitatem veneremur cum laudum preconiiis

Quam virgo mirifica et martir inclita Fides sue translationis illustravit gracia.

℥ Merito etenim hec sacra dies divinis laudibus commendatur, canorisque psallentium modis sollempniter celebratur. Quam.

℞ Sancta Christi martyr Fides cujus capiti chorona celitus est emissa, intercede pro nobis ad Dominum Deum.

℥ Quo hoc in seculo tibi valeamus famulari, et post in celis cum sanctis haberi. Interea.

℞ Quam speciosa es, o dilecta, et quam decora karissima in deliciis statura tua assimilata est palme, et hodor oris tui ut odor thuris.

℥ Pone[me] ut signaculum super cor tuum, quia fortis est ut mors dilectio. Et odor.

℞ Emissiones tue. *ut sup.*

℞ Quo abiit dilectus tuus, o pulchra inter filias, quo declinavit sponsus filie Sion; congaudete mecum, ego dilecto meo, et electus meus mihi qui commoratur inter lilia.

℥ Descendit in ortum aromatum ut lilia colligat, inde iter abiit longum, thesaurum secum tulit, die pleno veniet domum suam. Filie.

℞ O pulchra inter mulieres, qualis est dilectus tuus ex dilecto filie Jherusalem, dilectus meus candidus et roseo colore perfusus electus ex omnibus.

℥ Speciosus forma, aspectu decorus, et totus desiderabilis dilectus meus. Candidus.

℞ Surge, propera, sponsa dilecta, castitatis nitore redimita, et ostende faciem tuam Christo Domino, sonetque pro nobis vox tua in auribus ejus.

Ÿ Est namque illi eloquium tuum dulce et facies tua decora. Sonetque.

℞ Dum esset jam in acubitu suo rex, nardus mea dedit odorem suavitatis.

Ÿ Ego flos campi et lilia convallium, ego decus mundi virginitatis nobilium, Nardus.

Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto. Sicut erat in principio et nunc et semper. Nardus. Odorem suavitatis.

<i>Prosa.</i> In evum inclito atque fulgido regi claro	Cujus fulcra renitent et spirant croco
Qui residet sceptro precluens solio,	Forma candido inc lilio
Perpetim de voto cui obsequio	Elegantior rosis ac vernancior
Grata fero aromata dulci cum opobalsamo,	Huic me offero et himmolo
Holosirico conopeo	In odorem suavitatis.

℞ Pulcra es, o Fides, virgo suavis et decora, sicut Hierusalem, terribilis ut castrorum acies ordinata.

Ÿ Oculi tui sicut columbe super rivos aquarum, que velut lac sunt munde. Terribilis.

℞ Nigra sum, sed formosa, virgines Hierusalem, ideo dilexit me rex et introduxit in cubiculum suum.

Ÿ Ego gemmens columba pennis deargentatis, et dorsi mei color in specie auri. Ideo.

℞ Fulcite me floribus, stipate me malis, quia pre nimio celestis sponsi amore languéo.

Ÿ Leva ejus sub capite meo, et dextera illius amplexabitur me. Quia.

℞ Ecce tu pulcra es, o Christi martyr Fides, ecce tu pulcra, oculi tui columbarum, et eloquium tuum dulce, et hodor ungentorum tuorum super omnia aromata.

Ÿ Favum distillans labia, tua mel et lac sub lingua tua. Et odor.

Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto. Sicut erat in principio et nunc et semper. Et odor. Aromata.

<i>Prosa.</i> Fraglantia zimata orta confinio sabeco	Cunctos flores vincis indicos Eufrateo
Ac litore sub hellespontico,	Tellus parit quos a fluvio,
Hoc solum axe sub igneo	O Fides virgo dulcis Christo
Vernat thimo spiceo	Et victrix in prelio,
Ac cortice fraglat cinnameo,	Addictaque jam incendio
Immo quia osse numido rubicundior	Suavior balsamo,
Facta atque preciosior,	Fraglans super omnia aromata.

In Evangelio. Ant. Virgo prudentissima, quo progredieris quasi aurora valde rutilans, filia Sion, tota formosa et suavis es, pulcra ut luna, electa ut sol. ℞ Amen.

Benedicamus altitrono Domino,	Eia omnes una gracias
Qui sue martiri Fidei dedit vivere celo,	Regi regum qui gubernat secla,
Quia ignis exusta incendio,	Quem per albertia lilia
Carnis metam excessit gladio,	Sequitur sponsum Fides sanctissima,
Deo voce celsa dicamus :	Dulce decantans carmen alleluia. Alleluia.

Inclita Dei virgo Fides dixit tyranno : ab exordio juventutis christiana sum, et Domino Jhesu Christo mente servio devota. Alleluia.

¶ Apparuit virgo Fides permanens in certamine, niveo habitu circumdata, et corona celitus missa mirabiliter perornata. Alleluia. Ac quidem de causa passim per vulgata intonuit fama.

Ad tribunalia tirannica
 Ducta impia per jussa,
 Capitali sententia
 Finitur virgo intemerata
 Sacra gestans premia,
 De te, virgo prelibata,
 Sponsi sacra sequens vestigia
 Ejus forma accensa,
 Alma queris gaudia
 Quo letatur plebs redempta,
 Tu Christo gratissima
 Martir scande poli templa. (1)
 Doxa per omnia
 Renitet cosmi climata,
 Uranica turma
 Concinat in altis gloriam,
 Ac voce clara resultet alleluia.
 Hinc terrea cuncta
 Adplaudant nova
 Certamina precelsa,
 Pura, herili laude digna.
 Que Fides egregia
 Deo dicata martir pia
 Exuperavit cuncta
 Prudentum ut psychomachia.
 Nempe exorta
 Nobili prosapia,
 Sacra delegit pudica conubia.
 Vera refert historia
 Hac quidem de causa
 Passim pervulgata,
 Intonuit fama
 In dacianica aulea.
 Comperta ut sunt famina,
 Ad tribunalia
 Tirannica ducta,
 Impia per jussa
 Queritur an sit christicola
 Tum virgo beata,
 Immota neque perterrita,
 Affatur voce serena.
 Hec Fides divina

Suscepta in mente devota
 Inserta fertur gratia.
 Hinc seva caterva
 Neci preparat dari membra
 Tenera per supplicia.
 Accenditur pira
 Medio super craticula,
 Uritur Dei athleta,
 Ambusta ferens latera,
 Sed nondum devicta.
 Tegitur Christi gracia,
 Qua sit obumbrata,
 Ducta ad delubra
 Capitali sententia
 Finitur virgo intemerata,
 Sacra gestans premia,
 juncta virginum chorea.
 Hinc tonant cantica
 De te, virgo prelibata,
 Sponsi sacra
 Sequens vestigia
 Ejus forma accensa,
 Cuncta liquisti machina.
 Ac custodum specula
 Adisti agitata,
 Exorcizans querula,
 Clamitans almisona.
 O beata vigilum turba,
 Pande secreta
 Dilecti cubilia.
 Cujus fama sum vulnerata
 Dudum anxia
 Quero exanimata.
 Caterva theologa
 Predicat subisse poli fulcra,
 Quem cohors virginea
 Spectat inter florida lilia.
 Ah! virgo celibata,
 Alma queris gaudia
 Quo letatur plebs redempta,
 Ac omnis una celica.
 Tanto federe digna,

(1) Cf. Chevalier, *Repert. hymnol.*, n° 6514.

Tu Christo gratissima
 Martir, scande poli templa
 Vita beata merita.
 O virginum gemma,
 Paradisique acola,
 Emunda delicta nostra

Tua prece pia.
 Precelsa suscipe vota
 Hac die te laudantia.
 Exposce gloriosa
 Nobis vite contubernia,
 Quo tecum jungamus fides paradoxa. Alleluia (1).

Prosa. Omnia melliflua
 Dent cantica,
 Et honora
 Collecta agmina,
 Instat quia preclara
 Dies intra
 Orbis ampla
 Dicata spatia,
 Qua Fides alma trophea
 Penetravit ferens ethra
 Victricia.
 Agni sacra vestigia
 Virginalia
 Sequitur per lilia,
 Celsa martirum caterva
 Congaudet una
 Sancte ac beate Fidis merita
 Subisse sua
 Contubernia.
 Digna graciaram vota
 Voce consona
 Reddunt cum ipsa
 Martyre socia
 Regi qui cuncta
 Gubernat secla.
 His turba pia,
 Jam laudibus juncta,
 Nobiscum propria
 Promite gesta
 Inter inclita
 Que sanctorum scripta
 Passione sacra
 Manent lucida ;
 Nam exorta
 Virgo sanctissima
 Ac referta gracia,
 Sempiterna
 Mente devota
 Exercebat

Casta tirocinia.
 Exempla jam
 Cunctis vivifica,
 Ut eterna capiant sacramenta,
 Christi munia
 Implebat
 Solida confidentia,
 Multa ornata
 Virtutum doxa
 Ejus fama longa
 Dum volitat per arva
 Judicialia
 Adiiit jura
 Data iniqua
 Tunc sententia
 Ipsa ad parata
 Suscipitur tormenta,
 Propter etherea
 Privilegia.
 Seva decurrunt flagella
 Per juvenalia membra,
 Omniaque penarum argumenta.
 Stat summa virtute fixa
 Intrepida Christi sponsa,
 Ut intra secreta,
 Thalami functa
 Jam nunc timpana
 Clara ante sacra
 Sonant epithalama,
 Cum sponsalia
 Dotis a Christo sunt data,
 Namque chorona
 Preventa lucida,
 In certamine posita,
 In Christi dextra
 Quievit pace superna.
 Jam compos effecta
 Sancti nominis Fides alma,
 Digna

(1) Cette séquence a été publiée par le R. P. Dreves dans ses *Analecta hynnica medii aevi.*, IX, p. 516.

Prece, seva solve vincla,
 Quo lampada nostra,
 Tua redundante refecta
 Celsa,

Tecum capiamus regna
 Ubi sempiterna
 Fruamur doxa
 In secula (1).

Item ant. de sca Fide processionalis. O decus egregium, o Fides, flos et gemma, virginum, que tui nominis dignitate pollens inter crepitantes rogos ut quondam tres pueri in camino ignis Spiritu visitaris Paraclito, Quem martyr insignis Caprasius cernens videt eum in specie columbe rorantibus alis torrida reprimere incendia teque regio diademate laureatam nivea dealbari stola. Unde fide armatus invictissima cum triumphali palma meruit tecum eternam adipisci gloriam.

v. O quam felix virgo, que pulcra ut luna, electa ut sol digne superni regis frueris talamo atque per triumphum passionis angelorum adderis consorcio, tuorum clemens adesto precibus famulorum, ut tandem mereamur tecum (2).

Alia Benedictio. Infundat Dominus mentibus vestris celestis gratie benedictionem, qui sacrarium sue habitationis intra viscera sancte Fidis preparare dignatus est per virginitatis pudorem. Amen.

Quique eam inter crepitantium rogos flammaram et mirifici splendoris diademate angelica in specie columbe visitatione laureavit, et ab incendio celestis roris aspergine ut quondam tres pueros eripuit, ipse vos ab omni malorum pressura eruat, et in bonis actibus perseverare concedat. Amen.

Quo ejus valeatis et suffragiis in presenti vita muniri et celesti glorie felicitatem demum adipisci, que per tormentorum immanitatem angelorum meruit obtinere dignitatem. Quod ipse prestare dignetur, cujus regnum et imperium sine fine permanet in secula seculorum. Amen.

Benedictio Dei Patris, et Filii, et Spiritus, Sancti super vos descendat. Amen. Deus qui ad celebrandum. (3)

Super obl. Super has, Domine, hostias tua copiosa descendat benedictio, et ut nobis ad salutem proficiant, beate Fidis obtineat intercessione. Per Dominum.

Prefacio. Da, eterne Deus, per Christum Dominum nostrum, qui genitricis sue exemplis et meritis, virginibus virginitatis contulit gloriam, et testibus sue passionis scilicet beatis martyribus martirii palmam condonavit et coronam. Inter quos beata Fides, cujus venerandam prevenimus sollempnitatem, et virginitatis decorem et martirii obtinet dignitatem. Et ideo martyr cum martiribus regnat et virgo cum virginibus et omnibus celestis glorie civibus, in jubilo novum canticum cantat. Cum quibus.

Ad Complet. Esto, Domine, propitius populo supplicanti; et presta: ut cujus preconii gloriamur, ejus intercessionibus adjuvemur. Per.

II. Non. octobris.

SANCTE FIDIS, V. ET M.

Deus qui presentem diem. (4)

Super obl. Suscipe, Domine, preces et hostias. (5)

(1) V. *Analecta hymnica medii aevi*, IX, p. 154. — On retrouve cette prose dans un Missel parisien conservé à la Bibl. Nat. sous le n° 835. — Cf. U. Chevalier, *Repertorium hymnolog.*, n° 14077.

(2) Ici s'arrête ce qui appartient à Sainte Foy dans le Ms. 443 de la Bibliothèque Nationale. Ce qui suit a été transcrit avec une grande obligeance d'après le manuscrit 296 d'Orléans par M. Cuissard, bibliothécaire.

(3) Voir plus haut, p. 637. — (4) Id., p. 637. — (5) Id., p. 639.

Prefacio. Per Christum Dominum nostrum, sponsum virginum (1).

Ad Complet. Quos refecisti, Domine, celesti convivio, beate Fidis (2).

MISSA IN OCTABAS SANCTE FIDIS V.

Quesumus, Domine Deus noster, ut nobis (3).

Super obl. Deus, qui semper es gloriosus (4).

Prefatio. Da, aeterne Deus, qui licet sis magnus in magnis, mirabilia tamen gloriosus operaris in minimis; invicta enim virtutis tue potentia, et magnos fulcis ut magni permaneant, et infirmos roboras, ut ad vincenda hostis antiqui machinamenta convalescant, presta propitius, ut beate virginis et martyris tue Fidis, cujus commemoratione gaudemus, et sacri ejus nominis nos gloriosus exornet effectus, et pius apud te commendet inventus. Per Christum Dominum.

Ad Compl. Prosit nobis, Domine, hujus sacramenti. (5)

Ad Vesperas. Omnipotens sempiternae Deus, qui fortes et fragiles sempiternae tue glorie participes largiris. (6)

Lect. Libri Sapientie. Sapientia filiis suis vitam inspirat, et qui intuetur illam permanebit confidens.

Secundum Marchum. In illo tempore, dixit Jhesus discipulis suis parabolam hanc: Simile est regnum Dei grano sinapis... Seorsum autem disserebat eis omnia.

Hymnum. Hymnum novum decantemus
Generose virginis,
Hymnum novum ac preclarum
Gloriose martyris,
Hymnum faustum sancte Fidis,
Virginis et martyris.

Hymnum Christo decantemus,
Et regi piissimo
Qui decorem sibi Fidis
Amore perpetuo
Concupivit, et eterno
Sociavit thalamo.

Plaudat pòlus, plaudat tellus,
Hoc fecunda germine,
Plaudat chorus monachorum
Tanta letus martire,
Et chorea puellarum
Haec resplendens lampade.

Urbs Agennum primo felix
Tali flore floruit,
Post infelix ob neglecto
Graviter ingemuit,
Cum orbata sua gemma
Lusca mox erubuit.

Istum florem Daciani
Rabies desecuit,
Sed in ortis reparatus
Paradisi floridis,
Vincit omne virgultorum
Decus semper viridis.

In odore ungentorum
Hujus vir Caprasius
Animatus recurrit
Ad sacrum martirium,
Ut tenelle vir puelle
Augeretur viribus.

In odorem ungentorum
Hujus sancte virginis
Jam curramus, et virtutum
Constipati flosculis,
Ante thorum hujus demus
Dulce carmen dramatis.

Salve, sancta, salve, pulchra,
Post Mariam inclitam,
Quam habemus singularum
Feminarum gloriam,
Signis cunctis prepollentem
Summi patris gratia.

(1) V. plus haut, p. 639. — (2) Id., p. 640. — (3) Id., p. 637. — (4) Id., p. 641. — (5) Id., p. 641. — (6) Id., p. 640.

Sit laus, decus, honor, virtus
Patri, Proli, Flamini,
Qui dignatus famulatum

Sancte Fidis virginis,
Sponsam sibi sublimavit
In celi palatiis. Amen (1).

Imnum. Te Christe, sponse virginum,
Laudamus hodie pneumaticum
Sacram canentes martyrem,
Inter choreas celitum.

Corpusque tradit ignibus
Fervens amore spiritus,
Cunctisque penarum modis
Munita vexillo crucis.

Hec namque virgo inclita,
Prima juventutis via
Tua sequens vestigia,
Ad certa venit gaudia.

Pugnante virgine sacra
Ales venit mitissima,
Ejusque gemmis indita
Caput perornat laurea.

Quieta nempe, provida,
Piaque, casta, sobria,
Omni dabat prudentia
Exempla cunctis maxima.

Cyclade vero nivea
Apparuit circumdata,
Taliq̄ Fides gloriosa
Finita est sanctissima.

Virtutis inquam culmine,
Erecta sic altissime
Servans fidem cum nomine,
Consurgit in certamine.

Hujus prece, Jhesu, pia
Adimple nostra gaudia,
Qui de paterna dextera
Sanctis prebes juvamina.

Exhinc tibi laus unico
Patrique perpetim Deo
Cum Spiritu Paraclito
Nostro sonet ab organo. Amen (2).

Alium hymnum. Regnator orbis et redemptor omnium,
De luce lumen ante solem permanens,
Patri coevus ejus ex substantia
Per quem creata cuncta constant tempora.

Quem virgo mater ventre sancto protulit
In veritate carne tectum terrea,
Paterna scepra sed regentem perpetim
Virtute juncta Spiritus Paracliti.

Hujus diei gaudiis letantibus
Adesto nobis virginem rogantibus,
Fidem beatam que corona candida
Ornata fulget inter astra lucida,

(1) Cette hymne se retrouve dans les recueils suivants : 1° *Trop. ms. S. Martialis Lemovicens*, saec. X. (Codex Parisiens. 1240. Add. saec. XI.) — 2° *Breviar. ms. Eliense*, saec. XIII. (Codex Cantabrigens., II, IV, 20.) — 3° *Breviar. ms. S. Audoeni Rotomagens.*, saec. XIII. (Codex Rotomag., 192.) — 4° *Breviar. ms. S. Aldegundis Malbodiens.*, saec. XIV. (Codex Cameracens. 129.) — 5° *Breviar. S. Audoeni Rotomagens*, imprim. Rotomagi, 1521. — Cf. Dreves, *op. cit.* XI, p. 127. — Cf. Chevalier, *Repert. hymnol.*, n° 8294.

(2) On retrouve cette hymne et la suivante dans les recueils indiqués par le R. P. Dreves, *op. cit.*, XI, p. 128 : 1° *Trop. ms. S. Martialis Lemovicens*, saec. X. (Codex Parisiens. 1240. Addit. saec. XI.) — 2° *Breviar. ms. Bethuniense*, saec. XVI. (Codex Atrabatens. 884.) — Cf. Chevalier, *Repert. hymnol.*, n° 17249, 20046.

Quam urbs Aginna stirpe misit preclue,
 Cujus patrona prima fulget inclita
 Ditans eandem duplici victoria,
 Unda cruori sed pudico pectore.

Hanc Dacianus cogit ad libamina
 Offerre lucis idolorum munera,
 Et plus Diane sexui non dispari
 Irridet ista virgo sed sanctissima.

Tunc ad cubile ducta gaudet aereum,
 Ut ureretur flameis vaporibus,
 Sed non fomenta cedit igni torrido
 Experta rorem parvulorum forcium.

Ictu laniste sed perhempta percipit,
 Celeste regnum cum catherva virginum
 Quibus jugati gaudeamus perpetim
 Cum rege summo qui gubernat omnia.

Sit laus perhennis et onor Deo Patri,
 Sit sempiterna doxa Patris Filio,
 Sit par potestas, splendor et Paraclito
 In Trinitatis unitate simplicis. Amen.

* * *

Saint Osmond, qui porta, ou du moins propagea en Angleterre le culte de sainte Foy, était né à Séez vers l'an 1030. Fils du comte de Séez, neveu de Guillaume le Conquérant, il avait d'abord combattu comme chevalier à la bataille d'Hastings. Il renonça ensuite au monde, embrassa l'état ecclésiastique et devint chancelier d'Angleterre. Ses vertus, beaucoup plus que la noblesse de sa naissance, le firent élever sur le siège épiscopal de **Salisbury**. Il composa pour son diocèse un bréviaire qui fut bientôt adopté par plusieurs autres diocèses d'Angleterre. Cette œuvre liturgique, qui fait l'admiration des Anglicans, a été rééditée en 1886, à l'imprimerie et aux frais de l'Université Anglicane de Cambridge (1). On n'a épargné aucun soin pour obtenir une édition magnifique et parfaitement conforme aux premières éditions du bréviaire de saint Osmond et aux manuscrits dont il subsiste encore quelques fragments (2).

On voit, dans ce bréviaire, que la fête de sainte Foy était célébrée le 6 octobre. L'oraison est celle que nous connaissons déjà : *Deus qui praesentem*

(1) Typis atque impensis almae matris Academiæ Cantabrigiæ.

(2) Ces renseignements nous sont fournis par une lettre de M. le chanoine Blin, aumônier de la Miséricorde, à Séez, et auteur d'une Vie des Saints de ce diocèse.

diem... Les leçons de matines sont la reproduction de la Passion, sensiblement telle que l'ont publiée les Bollandistes dans la suite.

* * *

Nous avons eu occasion de voir à la bibliothèque publique de **Conches** (Eure), trois bréviaires provenant de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre et Saint-Paul de Chatillon (1). Deux de ces manuscrits sont du XIII^e siècle; le troisième est du XIV^e. Tous trois contiennent l'oraison suivante :

Quesumus, Domine Deus noster, ut nobis beate Fidis, virginis et martiris tue, hodierna festivitas virtutis prestat incrementum, cujus admiranda vita salutare prebet exemplum. Per... (2)

Un Missel noté provenant de l'abbaye du **Bec**, écrit entre 1270 et 1280 indique, pour le jour de la fête de sainte Foy, la messe du commun des Vierges : *Loquebar*, avec l'oraison : *Deus qui presentem diem*...

* * *

Un Lectionnaire manuscrit conservé dans la bibliothèque de la célèbre abbaye de **Saint-Gall** contient en six leçons le récit de la passion de sainte Foy. C'est la reproduction du texte des Actes. Ce recueil a été écrit au XIII^e siècle (3).

La même bibliothèque possède un bréviaire écrit au XIV^e siècle (4). On y trouve, à la date du 31 octobre, l'office de sainte Foy dont voici la transcription :

S. FIDIS VIRGINIS

[*Ad I^{as} vesp.*] *Capit.*, Confitebor.

☩ Sancta Fides, gaude, jam sponsi vox sonat ad te, pulchra es, amica mea, suavis et decora, sicut cortex mali punici sint gene tue, come capitis tui sicut purpura regis. Quam pulchra es et quam decora, carissima in deliciis.

☩ Statura tua assimilata est palme, odor tuus sicut malorum, guttur tuum ut vinum optimum.

(1) Cf. *sup.*, p. 284.

(2) Cf. H. Omont, *Catal. des Manuscrits de la biblioth. publ. de Conches*.

(3) Cod. 412. *Lectionarium Matulinorum Ord. Bened.*, p. 693.

(4) Ms. 503k. Pgm. 8°. *Breviarium Constantiense pro ord. Benedicti*. — Cf. *Verzeichniss der handschriften der stiftsbibliothek von S. Gallen*.



SAINTE FOY

Broderie d'une bannière de l'église de Bitry (Nièvre)
xvii^e siècle (V. p. 310).

Hymnus. Mare fons hostium,
Portus asilum,
Corona martirum,
Factor telorum,
A te bona fluunt
Ad teque recurrunt.

Virgo flos virginum,
Fides sanctorum
Meritans consortium,
Passa piorum,
Sponsa perempta locum
Intrat sapientum.

Gaudet letitia
Lux hodierna,
Mundi per climata
Signis ornata,
Posuit plebis vota,
Justis prefutura.

Preces, sponsa Christi,
Hujus exaudi,
Pondus quos proprii
Promit delicti,
Fac ut sint soluti,
Laudentque redempti.

Sit laus Deo Patri,
Patris et Proli
Sanctoque Spiritui,
Compar in omni
Potestate Dei,
Per tempora seculi. Amen.

Evangelii antiphona. Magne jocunditatis letitia, tua desiderata, beatissima Fidis, recolimus sollempnia, que perfecte fidei fervens calore, a Christi amore non poterat separari terrore, nunc a dextris talis sponsi gloriosa astans regina, nos illi omnes te laudibus venerantes continuis precibus nos commenda.

Oratio. Deus, qui presentem diem beate Fidis, virginis tue, martirio consecrasti; presta ecclesie tue, ut cujus meritis gloriatur, ejus precibus adjuvetur. Per.

Post benedictionem, de sanctis Caprasio, Primo et Feliciano Ant. Sanctum est vestrum.

Oratio. Magnificet.

Ad Mat. Ant. Viri sancti.

Evang. Simile est regnum celorum thesauro.

Ant. ad Laudes. Gloriosa Dei martire Fide viriliter in agone decertante, sanctus Caprasius, qui sub quadam rupe declinabat, cuncta que intra muros gerebantur prospiciebat.

Ant. Ab ipsius igitur rupis eminentia vidit sanctam martirem super carbonum incendia impiorum graviter torqueri sevicia.

Ant. Precatus est ergo Dominum ut famulam suam in certamine victricem faceret, et aliquam celitus super eam virtutem ostenderet.

Ant. Ad cujus preces columba de nubibus nive candidior descendit, et nimis fulgidam capite gloriose virginis coronam imposuit.

Ant. Ipsa quoque avis blandis circumvolans alis totam vim flammaram extinxit, et quasi superjectis fontibus omnino repressit.

Evangelii Ant. Incitati beate Fidis exemplo sancti Dei Caprasius, Primus et Felicianus mortis se periculo injecerunt, sicque cum illa capitalem accipientes sententiam, cum triumpho martirii ad coronam glorie pariter pervenere.

Oratio. Omnipotens sempiternus Deus.

Ad horas, laudes, in secunda vespera, laudes. Evang. antiph. Magnifice et mirabilis Domine Jhesu Christe ut in sanctis tuis da nobis interventu beate virginis et mar-

tiris tue Fidis, cujus sacra gaudemus sollemnitate, ab omni anime et corporis liberemur adversitate.

* * *

Le culte de sainte Foy est mentionné dans les bréviaires du diocèse de **Grenoble** édités en 1513 et en 1552.

On le trouve aussi dans les plus anciens bréviaires de l'ancien diocèse de **Vienne**, qui remontent au XIII^e siècle ; il fut supprimé dans ce diocèse en 1783.

A Grenoble comme à Vienne, notre sainte n'avait pas d'office propre ; on récitait en son honneur l'office du commun des Vierges.

* * *

Parmi les plus beaux offices du bréviaire de **Lescar**, imprimé en 1541, se trouve celui de sainte Foy. Nous le transcrivons :

S. FIDIS, VIRG. ET MART.

VI Octobris (Semid.)

Ad Vesp. Nunciatur Daciano
 Virginis constantia,
 Quam non flectunt sed nec terrent
 Mine vel supplicia.
 † Jubet ergo capitalis
 Puniat sententia.

Ad Magn. Ant. Ad honorem atque laudem
 Sempiterni Numinis,
 Celebremus diem festum
 Sancte Fidis virginis,
 Que per ignem, per tormenta,
 Calicemque sanguinis,
 Adepta est triumphati
 Bravium certaminis.

Oratio. Deus, qui presentem diem...

Invitat. Adoremus collaudantes
 Christum Dei Filium,
 Cujus fide virgo Fides
 Hujus vite stadium
 Percurrendo comprehendit
 Immortale bravium.

In I Noct. Ant. Virgo Fides, generosis
 Edita parentibus,
 Generosius effulsit
 Actu, verbo, moribus.

Ant. Hec instructa documentis
 Fidei catholice,
 Custodivit vias duras
 Legis evangelice.

Ant. Non est ejus cor elatum
 Titulis mortalium,
 Nec attrivit decor forme
 Castitatis liliū.

Lectio I. Sancta Fides Agennensium civitate... in passionis obitu.

℞ Ex rubente rosa simul
 Et candente lilio
 Virgo Fides coronata
 Vivit ex martyrio,
 ☩ Inter choros angelorum
 Geminato premio.

Lectio II. Hec namque prima... sum dixit esse auctorem.

℞ Virgo stirpe supergressa
 Primos Agennensium
 Sanctitate cumulavit
 Gloriam natalium,
 ☩ Pacta secum custodire
 Semitas fidelium.

Lectio III. Juvenis quidem erat beata Fides... vultusque ilaritate serena.

℞ His enitens ad supremum
 Culmen sanctimonie,
 Holocaustum fecit Deo
 Votum continentie,
 ☩ Rata crimen attractari
 Florem pudicitie.

In II Noct. Ant. Quippe vultu speciosa,
 Corpore juvencula,
 Mente sprevit, actu fugit
 Nuptiarum vincula.

Ant. Cultus ejus et incessus
 Nunciabant de foris,
 Quis affectus possideret
 Officinas pectoris.

Ant. Sic in ea coruscante
 Bono pudicitie,
 Arridebant ei simul
 Et virtutes alie.

Lectio IV. Igitur, cum eodem tempore preses sceleratissimus... et suis cons-
 [pectibus sisti precepit.

℞ Dacianus introgressus
 Urbem Agennensium,
 Christi servos et ancillas
 Trahit ad supplicium
 † Immolare contemntes
 Ejus ad imperium.

Lectio V. Beata itaque Fides sponte se ministris offerens.... hilari animo perrexit.

℞ Ecce Fides evocata
 Clamat ante judicem :
 Christum colo, Christum testor
 Omnium artificem,
 † Ut archanum mei cordis
 Tibi, judex, nunciem.

Lectio. VI. Cum autem astaret coram preside.... me tota mentis devotione committo.

℞ Nihil michi cum Diana,
 Nihil cum Appolline,
 Quos vel opinari deos
 Longe sit ab homine,
 † Dei vestri manufacti
 Dei solo nomine.

In III Noct. Ant. Pectus Fidis, hortus Christi
 Vernans morum floribus
 Et ad flatum lenis Austri
 Fluens aromatibus.

Ant. Hoc in votis ejus erat,
 Hoc in desiderio,
 Ut perennem compararet
 Gloriam martyrio.

Ant. Estimabat enim Christo
 Gratam parum virginem,
 Nisi virgo propter Christum
 Funderet et sanguinem.

Cetere lect. de Comm.

℞ Sponsa Christi contemntente
 Minas, preces, munera,
 Tortor parat universa

Tormentorum genera,
 ☩ Jussus penas innovare,
 Perscrutari viscera.

☩ Ex precepto Daciani
 Carnifex congregitur,
 Cratem profert, subtus carbo,
 Super virgo ponitur,
 ☩ Nihil ille pretermittens
 Ex his que precipitur.

☩ Tortor furens, foveat ignem,
 Flamma surgit altius.
 Rupta cute, vis ardoris
 Penetrat interius,
 ☩ Dum carbones et es candens
 Vulnerant exterius.

In Laud. Ant. Dum in crate pateretur
 Virgo pro justitia,
 Certis signis agoniste
 Claruit victoria.

Ant. Nam columba de supernis
 Visa est descendere,
 Coronamque super caput
 Ustulate ponere.

Ant. Ignis visus est extingui,
 Rore Fides ablui,
 Redditaque sanitati
 Albam vestem indui.

Ant. Ista mente contemplatus
 Sanctus vir Caprasius,
 Coronandam passione
 Fidem novit certius.

Ant. Mox his visis roboratus
 Et exemplo femine,
 Post tormenta decollatur
 Pariter cum virgine.

Ad Bened. Ant. O felices Christi testes
 Et athlete strenui,
 Quibus est collatum morte
 Vita superindui,
 Mementote subvenire
 Devoto conventui,
 Quo vobiscum mereatur
 Summo bono perfrui.

Ad Prim. Ant. Audit Deus et exaudit
 Vota sancte femine,
 Clarificaturus eam
 Proximo certamine.

Ad Tert. Ant. Intrat urbem Dacianus,
 Furit atrox bestia,
 Spondet necem christianis,
 Intonat supplicia.

Ad Sext. Ant. Accersita primum Fides
 Ad tyrannum ducitur,
 Immolare vel feriri
 Gladio precipitur.

Oratio. Quesumus, Domine Deus noster, ut nobis (1).

Ad Non. Ant. Mox his.

In Vesp., Ant. Laud.

Ad Magnif. Ant. O beata, que jam sponsum
 Virginem complecteris,
 Jam quocumque vadit Agnus,
 Agnum virgo sequeris,
 Fac orando ne tradamur
 Ignibus tarthareis,
 Cum frumentum justus iudex
 Dividet a paleis (2).

* * *

Nous trouvons encore l'office de sainte Foy dans un bréviaire de **Brioude** écrit au xv^e siècle, et dans le bréviaire de **Béziers**, publié en 1564, ainsi que dans le Propre de **Montpellier** édité par ordre de l'évêque Colbert en 1736. Dans ce diocèse on cessa de célébrer la fête de notre sainte en 1854, lors du retour à la liturgie romaine.

* * *

Un bréviaire imprimé en 1491 pour le diocèse d'**Orléans** contient trois leçons propres et l'oraison de sainte Foy ; le reste de l'office est emprunté au commun des Vierges ; les bréviaires de 1542 et de 1646, et le missel de 1519 inscrivent sainte Foy dans le calendrier. Le diurnal de 1646 dit : *Sanctae Fidis omnia de communi.*

(1) V. plus haut, p. 637.

(2) *Le Bréviaire de Lescar de 1541*, réédité par M. l'abbé V. Dubarat, p. 193.

Nous avons dit, en parlant du culte de sainte Foy à **Bitry** (Nièvre) (1), que l'on conserve dans cette localité un office de notre sainte. Cet office, que nous avons eu entre les mains, a été composé par « le sieur Fusier, curé de Bitry, diocèse d'Auxerre ». Imprimé en 1754 dans cette dernière ville, avec privilège du Roi, il fut soumis à l'examen du grand vicaire du diocèse, qui en permit l'usage et la publication dans la paroisse de Bitry (2). Le fait est assez curieux pour que nous ayons cru devoir publier de nouveau la majeure partie de cette pièce liturgique intéressante.

OFFICE PROPRE DE SAINTE FOY, VIERGE ET MARTYRE D'AGEN

Le 6 octobre.

Aux I Vespres

Les Pseaumes selon l'usage des lieux

1 *Ant.* Cum adhuc junior essem, quaesivi sapientiam palam in oratione mea, et usque in novissimis inquiram eam. *Eccles. 51.*

2 *Ant.* Cogitans apud me quoniam immortalitas est in cognatione sapientiae, et in amicitia illius delectatio bona ; circuibam quaerens ut mihi illam assumerem. *Sap. 8.*

3 *Ant.* Adii Dominum, et dixi ex totis praecordiis meis : Domine misericordiae, da mihi sedium tuarum assistricem sapientiam et noli me reprobare a pueris tuis. *Sap. 9.*

4 *Ant.* Inclinaui modice aurem meam, et excepi illam, et multum profeci in ea. Danti mihi sapientiam dabo gloriam. *Eccli. 51.*

5 *Ant.* Divitias nihil esse duxi in comparatione illius ; nec comparavi illi lapidem pretiosum, super salutem et speciem dilexi illam. *Sap. 7.*

Capitule. Par. 234. Percussit foedus coram Domino, ut ambularet post eum, et custodiret praecepta, et testimonia, et justificationes ejus, in toto corde suo, et in tota anima sua. *¶ Deo gratias.*

*¶ Haec dicit Dominus Deus : recordabor ego pacti mei tecum, in diebus adolescentiae tuae. * Et suscitabo tibi pactum sempiternum. Ezech. 16.*

*¶ Non sit extrinsecus circumdatio auri, aut indumenti vestimentorum cultus, sed qui absconditus est cordis homo. I Ep. Pierre. 3. * Et suscitabo... Gloria...*

Hymne. Christo ferentem lilia cum rosis
Extolle dignis plebs modulis Fidem,
Vices beatas pange partam
Suppliciis gladioque vitam.

Piis Aginni nata parentibus
Cum lacte veri semina] suscipit,
Sponso vocanti vix adulta
Ad placitum moritura vivit.

(1) P. 310.

(2) *Office propre de sainte Foi, Vierge et Martyre d'Agen. Le VI octobre.* A Auxerre, de l'Imprimerie de F. Fournier, Imprimeur de la Ville, MDCCLIV, in-36. La gravure qui forme le frontispice de ce petit livre (format in-24), représente, non pas sainte Foy, mais sainte Geneviève tenant un cierge qu'un ange allume, tandis qu'un petit démon cherche à l'éteindre au moyen d'un soufflet.

Quantis adornas muneribus tuam
 Unus honorum fons Deus, omnium,
 Agnoque dotas immolato
 Gratuita bonitate sponsam.

Sese medullis pectoris inserit
 Quem traxit infans numinis e sinu,
 Crevitque raptim castus ardor
 Quo fruitur bene fida sponso.

Quam laeta clarum dedicit genus !
 Opes et orbis viluit integer :
 Praeoccupat jam mens anhelis
 Corporis immemor astra votis.

Fluentis aevi nec mala gaudia
 Fallant veneno sedula praecavet,
 In se redit mens et severa
 Imperio domat inde sensus.

Laus summa Patri, summaque Filio,
 Sit Sancte compar laus tibi, Spiritus,
 Per quem fidelis veritati
 Hoste Fides domito triumphat. Amen.

ŷ Testimonium Domini fidele.

ŕ Sapientiam praestans parvulis.

Ad Magnif. Ant. Te elegit Dominus ut sis ei peculiaris. Et scies quia Dominus Deus tuus, ipse est Deus fortis et fidelis custodiens pactum et misericordiam diligentibus se, et his qui custodiunt praecepta ejus. *Deut. 7.*

Oremus. Cordibus nostris quæsumus, Domine, intimum pietatis affectum infunde, ut beatæ Fidis, virginis ac martyris, natalitia gloriosa congruis honoribus praevenire, et sedula imitatione valeamus celebrare. Per Dominum.

A Complies

Ant. Tenebit viam suam, et mundis manibus addet fortitudinem. *Job. 17.*

Hymne. O Christe, da suffragiis
 Fides apud te nos juvet
 Ut quam Patronam novimus
 Puris sequamur moribus.

Nil absque te vel aggredi,
 Vel cogitare possumus,
 Imple tuo nos spiritu,
 Da quod jubes, quod vis jube.

Tu nostra lux, virtus, via,
 Mentis tenebras discute ;
 Cor efficaci robora
 Deduc et ad te gratia.

Somnus jacentes ne premat,
 Nec hostis in nos irruat,
 Tibique casto jugiter
 Deserviamus corpore.

Sit summa laus tibi, Deus,
 Qui virgini tuæ Fidi
 Ignem dedisti vincere ;
 Flammis adure nos tuis. Amen.

Cette doxologie se répète pendant l'Octave à la fin des Hymnes de la même mesure.

Ad nunc dimittis, Ant. Ego ero ei, ait Dominus, murus in circuitu, et in gloria ero in medio ejus. Zach. 2.

Oremus. Mentis nostras, quaesumus, Domine, luce veritatis illumina, et beatæ Fidis meritis ac precibus corpora nostra castitate et corda nostra charitate sanctifica. Per Dominum.

A l'Office de la nuit

*Invitatoire. Dominum dantem sapientiam et fortitudinem. * Dan 3. Venite adoremus. Ps. Venite.*

*Hymne. Deos inanes interea colunt,
Fumant profanis tēpla vaporibus,
Arae ferarum coede foetent,
Sacriligoque madent cruore.*

*In Christianos impietas furit,
Parantur ignes, verbera, compedes,
Plumbum liquescens, stipes, uncus,
Horrificas paritura mortes.*

*Grex ergo Christi providus aufugit,
Diffisa de se virgo Fides latet
Ut obligatum rite sponso
Servet amans sine labe foedus.*

*Sed apprehensis ipsa pericula
Favente Christo dant animos novos,
Poenisque, nedum torta cedant
Membra valent superare poenas.*

*Jubente virgo judice quæritur,
Supplex precatur praesidium Dei
Et ad tribunal Daciani
Prompta, Deo stimulante, pergit.*

*Promissa quae non mollior addidit?
Quas non feroces addidit et minas?
Sed nec puellam dira verbis
Addita verbera dimovēbunt.*

Laus summa, etc., ut in I Vesperis.

Au I Nocturne

Ant. Erant (parentes illius) ambo incedentes in omnibus mandatis et justificationibus Domini sine querela. Luc. I.

Ant. Cum essent justii erudierunt filiam suam secundum legem. Dan. 13.

Ant. Dominus aperuit cor ejus intendere his quae dicebantur. Act. 16.

¶ Non respexit in vanitates

¶ Et insanias falsas. Ps. 39.

Première Leçon.

De Libro Sapientiae. *Cap. 6. 13.* Clara est, et quae nunquam marcessit... prior ostendat... Quoniam dignos se ipsa... deducit ad regnum perpetuum. Tu autem, Domine, miserere nostri. *℞* Deo gratias.

I *℞* Omnium artifex docuit me sapientia; * Est enim in illa spiritus intelligentiae sanctus, incoinquinatus, omnem habens virtutem. *Sap. 7.* *℥* Quae desursum est sapientia, pudica est, pacifica, modesta, plena misericordia et fructibus bonis. *Jac. 3.* * Est enim.

Seconde Leçon.

De Epistola prima beati Pauli Apostoli ad Corinthios. *Cap. 7. 29.* — Hoc dico, Fratres, tempus breve est;... sine impedimento Dominum obsecrandi. Tu autem.

2 *℞* Veni ad corpus incoinquinatum, et scivi quoniam aliter non possem esse continens nisi Deus det; * Et hoc ipsum erat sapientiae scire cujus esset hoc donum. *Sap. 8.* *℥* Fructus spiritus est continentia castitas. *Galat. 5.* * Et hoc...

Troisième Leçon.

De libro Apocalypsis beati Joannis Apostoli. *Cap. 13. 1.* — Vidi de mari bestiam ascendentem... Si quis habet aurem, audiat. Tu autem.

3 *℞* Misit Rex libros in omnes civitates ut sequerentur leges gentium terrae, et quicumque non fecissent morerentur, et praeposuit principes qui haec fieri cogerent, et effugaverunt populum sanctum * in abditis et in absconditis fugitivorum locis. *I Math. 1.* *℥* Facta est persecutio magna in Ecclesia, et omnes dispersi sunt. *Act. 8.* In abditis. Gloria.

Au II Nocturne

Ant. Cum irent omnes ad vitulos quos fecerat Rex, pergebat ad templum Domini, et ibi adorabat Deum Israël. *Tob. 1.*

Ant. Pavens periculum quod imminabat deprecabatur dicens: Domine, qui rex noster es solus, adjuva me, cujus praeter te nullus est auxiliator alius. *Esth. 14.*

Ant. Mitte sapientiam tuam ut mecum sit, et ut sciam quid acceptum sit apud te. Illa deducet me et custodiet in sua potentia. *Sap. 9.*

℥ Paratum cor ejus sperare in Domino.

℞ Confirmatum est cor ejus, non commovebitur. *Ps. 111.*

Quatrième Leçon.

Beata Fides Aginni supra Garumnam in Aquitania desinente tertio saeculo nata est. Hanc parentes genere et opibus insignes, christianae vero Religionis professione clariores ad vitam evangelicam a teneris informarunt. Vix per aetatem rationis compos, Dei praevenientis auxilio, sinceræ pietatis officia tanto mentis ardore coluit, ut terrena cuncta fastidians virginitatem suam Christo consecraverit. Exorta tunc temporis per Gallias Maximiani Imperatoris saevissima persecutione, Dacianus Aquitaniae praeses et Christi nominis hostis infensissimus, Aginnum venit. Hic in Christianos inquisivit, ut eos ab unius et veri numinis cultu horrendis multiplicibusque tormentis ad Gentilium instituta transire cogeret. Infirmittatis suae quisque conscius, verae

Religionis abjurandae metu latebras quaesivit. Ipsa quoque Fides humili propriae virtutis diffidentia juxta Domini praeceptum similiter fugit. Tu autem.

4 *ñ* Factum est verbum Domini: Recede hinc et abscondere; * abiit ergo, et fecit juxta verbum Domini. 3 *Reg. 17* *¶* Dixit Jesus: cum persequentur vos in civitate ista, fugite in aliam. *Matth. 10.* * Abiit.

Cinquième Leçon.

Tanta morum sanctitate castitatisque splendore Virgo sapiens enituerat, ut audita ejus in urbe fama, Dacianus eam ex nomine perquirere satellitibus injunxit. Quod ut audivit Fides, et nonnullos ex iis qui fugerant detectos variisque suppliciis tentatos mortem gloriosissimam pro nomine Jesu constanter oppetiisse, hanc sibi datam a Deo Christum coram hominibus confitendi occasionem existimavit. Tot igitur exemplis accensa humilibus ardentibusque votis a Deo petiit ut sibi quid actura et responsura esset inspiraret. Tum divinae virtutis impulsu prosiliit, et ad praesidis tribunal impavida mente perrexit. Tu autem.

5 *ñ* Factum est verbum Domini, dicens: Vade et ostende te; * Ivit ergo ut ostenderet se. 3 *Reg. 18.* *¶* Ait (Jesus discipulis suis:). Ante praesides stabitis propter me in testimonium illis; quod datum vobis fuerit in illa hora id loquimini. *Marc. 13.* * Ivit ergo.

Sixième Leçon.

Dacianus promissis primum, deinde minis Puellam labefactare frustra conatus est. Tum furore succensus eam omnibus superiorem in craticula ferrea extendi, et suppositis ardentibus prunis, ut aliis terrorem incuteret torreri jussit. Exquisitum hoc supplicii genus praeclara Virgo tanta firmitate perpessa est ut astantium plurimi constantiam ejus et ignis impotentiam stupentes, ad Christi fidem amplectendam, martyriumque subeundum divinitus impulsu sint.

Inter latentes Christianos insignis adolescens Caprasius, Puellae Fidis exemplo roboratus, in civitatem regressus est; et statim pro tribunali Praesidis alacriter se Christianum declaravit. Varie sed frustra tentatus, tandem cum beata Fide martyrium amputato capite consummavit.

Virginis corpus Conchas Ruthenorum vicum in monasterium ejus nomine celebre postea delatum est. Ubi plurima circa annum millesimum edita sunt miracula, quorum collectio, per Bernardum Andegavensem Scholasticum Fulberto Carnotensi Episcopo missa, Martyris cultum ac memoriam propagavit. Tu autem.

6 *ñ* Intuens quemadmodum oporteret accedere, cogitare coepit optimae conversationis actus et Respondit: † Adolescentibus exemplum forte relinquam si pro sanctissimis legibus honesta morte perfungar. 2 *Mach. 6.* *¶* Stetit ante Praesidem; sedente autem illo pro tribunali. *Matth. 27.* * Respondit. Gloria. † Adolescentibus.

Au III Nocturne

Ant. Iratus (Tyrannus) jussit ignem admoveri, et torreri, et cum cruciaretur caeteri se hortabantur mori fortiter, dicentes: Deus consolabitur in nobis. 2 *Mach. 7.*

Ant. Bono animo ferebat propter spem quam in Deum habebat, repleta sapientia. *Ibid.*

Ant. In medio flammae oravit sic: Domine, qui ostendunt servis tuis mala confundantur in omnipotentia tua. *Dan. 3.*

ŷ Cognoscant quia nomen tibi Dominus.
 ¶ Tu solus altissimus in omni terra. *Ps. 82.*

Septième Leçon.

Lectio S. Evangelii secundum Marcum. *Cap. 8.* — Jesus convocata turba cum discipulis suis dixit eis: Si quis vult me sequi deneget semetipsum, et tollat crucem suam et sequatur me. Et reliqua.

Homilia sancti Augustini Episcopi. *Serm. de divers. 47. Veteris Editionis.* Durum videtur et grave quod Dominus imperavit... quanta indigna et intolerabilia pertulerunt. Tu autem.

7 ¶ Domine, ut non loquatur os meum opera hominum propter verba labiorum tuorum ego custodivi vias duras; * Perfice gressus meos in semitis tuis. *Ps. 16.*
 ŷ Magister sequar te quocumque ieris. *Matth. 8.* * Perfice.

Huitième Leçon.

Universaliter dixit, qui vult me sequi... habet ibi locum suum pudicitia conjugalis. Tu autem.

8 ¶ Funes inferni circumdederunt me, misit de excelso Dominus, et * Liberavit me, quia custodivi vias Domini et non egi impie a Deo meo. 2 *Reg. 22.* ŷ Ipse enim dixit: Non te deseram, neque derelinquam. *Heb. 13.* * Liberavit.

Neuvième Leçon.

Hom. 37. in Evang. Qui amat animam suam, etc. Qui amat animam suam, perdet eam. Periculosum est homini animam amare... non ut oderint animam suam, sed ut recte diligant. Tu autem.

¶ Secundum expectationem meam et spem meam in nullo confundar, * sed in omni fiducia sicut semper, et nunc magnificabitur Christus in corpore meo sive per vitam sive per mortem. *Philip. 1.* ŷ Dixit inimicus: Persequar; evaginabo gladium meum: interficiet eos manus mea. *Exod. 15.* * Sed in omni. Gloria.

Hymnus Te Deum.

ŷ *Sacerd.* Salus tua, Deus, suscepit me.

¶ Laudabo nomen Dei cum cantico, et magnificabo eum in laude. *Ps. 68.*

A Laudes

Ant. Gloriose magnificatus est, fortitudo mea, et laus mea, Dominus; iste Deus meus et glorificabo eum; Deus patris mei, et exaltabo eum. *Exod. 15.*

Ant. Probavit me quasi aurum quod per ignem transit, vestigia ejus secutus est pes meus, viam ejus custodivi, et non declinavi ex ea. *Job. 23.*

Ant. Invocavi Dominum Patrem Domini mei, ut non derelinquat me in die tribulationis meae; et exaudita est oratio mea. *Eccli. 51.* — *Cantique. Eccli. 51.* Confitebor tibi, Domine rex... Gloria Patri.

Ant. Ignis ardens etiam suae virtutis oblitus est. Creatura enim tibi factori deserviens, lenior fit ad benefaciendum pro his qui in te confidunt. *Sap. 16.*

Ant. Quod cum vidisset populus cecidit in faciem suam, et ait: Dominus ipse est Deus, Dominus ipse est Deus. 3 *Reg. 18.*

Capitule. Isaïe. 25. Laudabit te (Domine) populus fortis, civitas gentium robustarum timebit te. Quia factus es fortitudo pauperi, fortitudo egeno in tribulatione sua : spes a turbine, umbraculum ab aestu. *℞* Deo gratias.

Hymne. Sponsam Redemptor Sponsus ab aethere
Te praeliantem quam bonus aspicit !
I nunc per ignes ad vocantem :
Et medios propera per enses.

Ferrata crates jam rubet ignibus :
Lectus tenellis sternitur artibus.
[Pompam dolorum sed Puella
Luminibus videt irretortis.

Totos per artus intus it dolor,
Praesens dolorem sed Deus excutit ;
Ardet perustum corpus, ardet
Torrida mens meliore flammâ.

Mirata passam plebs, animosior
Repente Christum plurima personat
Jamjamque Christo sponte vitam
Aemula martyris immolabit.

Stupet Tyrannus sed magis infremit,
Caput verendum Virginis amputat,
Quae sic in Agni nuptialem
Invehitur decorata coenam.

Heu ! quod petisti signat iter cruor,
Rigare saltem fletibus obtine ;
Torrente dulci quo potiris
Nos prece fac, et inebriemur.

Laus summa Patri, summaque Filio,
Sit Sancte compar laus tibi Spiritus,
Per quem fidelis veritati,
Hoste Fides domito triumphat. Amen.

‡ Exaltavit caput meum Dominus

℞ Super inimicos meos. *Ps. 26.*

A Benedictus, Ant. Quis fortis praeter Deum nostrum ? Deus qui accinxit me fortitudine : et complanavit perfectam viam meam. Benedictus Deus meus : et exaltabitur Deus fortis salutis meae. *2 Reg. 22.*

L'oraison ci-après à la messe.

Aux heures les Pseaumes du Dimanche et les Antiennes de Laudes.

A Prime

Ant. Glorioso.

CANON. *Ex concilio Mediolanensi tertio sub sancto Carolo. 1573. Die festo Sancti*

vel Sanctae qui unius cujusque Parochiae patronus est et custos : qui ad illius imitationem magis fideles inflammentur, Parochus praestet cum frequentior in Ecclesia Populus adest, ut ipse aut alius in suggestu res ejus sancte admirabiliterque gestas, morum disciplinam, pietatis studia ac virtutes pronuntiet. Tu autem.

A Tierce

Ant. Probavit me.

Capitule. Dan. 3. Aperiens os suum in medio ignis, ait : ... sicut in holocausto arietum et taurorum, et sicut in millibus agnorum pinguium : sic fiat sacrificium nostrum in conspectu tuo hodie, ut placeat tibi (Domine) quoniam non est confusio confidentibus in te. *R.* Deo gratias.

R. *br.* Fac mecum signum in bonum, * ut videant qui oderunt me et confundantur. Alleluia, alleluia. *Y.* Quoniam tu Domine, adjuvisti me, et consolatus es me. * Alleluia, alleluia. Gloria. Fac mecum. *Ps. 85.*

Y. Voluntarie sacrificabo tibi, et confitebor nomini tuo, Domine, quoniam bonum est,

R. Quoniam ex omni tribulatione eripuisti me. *Ps. 53.*

A la Procession

R. Si tradidero corpus meum ita ut ardeam, charitatem autem non habuero, nihil mihi prodest. * Charitas omnia sustinet, † Charitas nunquam excidit. *I Cor. 13.* — *Y.* Dilectus meus ordinavit in me charitatem. *Cant. 2.* — * Charitas omnia. — Gloria. — † Charitas nunquam.

Si ce R. ne suffit pas on y joindra l'hymne de Laudes.

A la station devant le crucifix.

R. In fide vivo Filii Dei * Qui dilexit me, et tradidit semetipsum pro me. *Gal. 2.* *Y.* Totus desiderabilis. Talis est dilectus meus, et ipse est amicus meus. *Cant. 5.* * Qui dilexit me.

Y. Concupiscit et deficit anima mea in atria Domini.

R. Cor meum et caro mea exultaverunt in Deum vivum. *Ps. 83.*

Oremus. Plebem ad te, Domine, sub beatae Fidis patrocinio confugientem tuae charitatis igne succende, ut cupiditatum aestus te adjuvante superemus, propter eum qui dilexit nos et tradidit semetipsum pro nobis, Dominum nostrum Jesum Christum... Amen.

A l'entrée du Chœur

Ant. Oleum effusum nomen tuum : ideo adolescentulae dilexerunt te. Trahemie post te : Curremus in odorem unguentorum tuorum. Introduxit me rex in cellaria sua : exultabimus et laetabimur in te. *Cant. 1.*

A la Messe

Introit. Probasti cor meum et visitasti, Deus, igne me examinasti, et non est inventa in me iniquitas. In justitia apparebo conspectui tuo. Satiabor cum apparebit gloria tua. — *Ps. 16.* Exaudi, Domine, justitiam meam, * intende deprecationem meam. Gloria. Probasti.

Collecte. Omnipotens Deus, qui beatam Fidem spiritu sapientiae et fortitudinis virginem sanctam et martyrem inclytam effecisti, ejus suffragiis concede, ut eodem nos

replente, simus semper et in bonis sapientes et in malis invincibiles. Per Dominum.

Epître. Lectio Libri Apocalypsis beati Joannis Apostoli. *Cap. 3.* Haec dicit Sanctus et Verus... Scient quia ego dilexi te. Quoniam... et nomen meum novum.

Graduel. Vox Dilecti mei pulsantis : Aperi mihi soror mea, amica mea, columba mea, immaculata mea. Surrexi ut aperirem Dilecto meo. *Cantic.* — 5. ¶ Haec dicit : Ecce sto ad ostium et pulso : si quis audierit vocem meam, et aperuerit mihi januam, intrabo ad illum, et caenabo cum illo, et ipse mecum. *Apoc. 3.* — Alleluia, alleluia. ¶ Exultemus, quia venerunt nuptiae Agni, et uxor ejus praeparavit se ; beati qui ad coenam nuptiarum Agni vocati sunt. Alleluia. *Apoc. 19.*

Prose (1).

Excelsi potentiam
Victricemque gratiam
In Puella canimus.

Fidem ex amoribus
Mundique terroribus
Triumphantem pangimus.

Hanc omnium Conditor
Sponsam (nulli debitor)
Christo gratis seligit.

Frustra tentant noxiae
Sensuum deliciae,
Sponsus totam exigit.

Edocta parentibus
Non nitet monilibus,
Verbo Dei pascitur.

Corpus ornat castitas,
Menti fulget veritas,
Gratia cor uritur.

Christianos perdere
Dacianus nititur,
Quisque suam prodere,
Fidem timens, abditur.

Virgo non ignavia,
Christi sed consilio
Fugit, ac prudentia
Digna fit martyrio.

Fideles quot sunt detecti
Tormentis licet addicti
Christum fortes praedicant.

Audit Virgo, cordi mundo
Subit nova fortitudo,
Palmae fratrum incitant.

Tot exemplis inflammata
Dei nutu pergit recta
Ad tribunal praesidis.

Adulatur nunc dolosus,
Tum minatur furiosus
Robur ut frangat Fidis.

Intentantur frustra poenae,
Flagra, carcer et catenae,
Invicta sed constantia
Puella spernit omnia.

Amore Christi castorum
Gaudens oblita membrorum,
Rubram scandit craticulam,
Coelestem quaerens patriam.

Occisi Virgo beata
Agni carne saginata,
Et praesenti roborata
Ad certamen numine.

Quam constanter non negavit,
Castitate quam ornavit,
Hanc signare festinavit
Fuso fidem sanguine.

Redit Virgo conflictura,
Sub securi stat segura,
Lictor ferit, Virgo vincit
Consummata gladio.

(1) Un certain nombre de strophes de cette prose sont calquées sur celles de la prose de saint Denis, telle qu'elle se chante à Paris. Cette dernière est antérieure au xiii^e siècle.

Socii confessionis,	De Fidis victoria
Consortes sunt passicnis,	Soli Deo gloria.
Consecrantur, coronantur	Amen.
In uno martyrio.	

Avant l'Évangile. Ant. (1). Ps. 118. Declaratio sermonum tuorum illuminat, Domine, et intellectum dat parvulis. Principes persecuti sunt me gratis; et a verbis tuis formidavit cor meum. Pax multa diligentibus legem tuam; et non est illis scandalum.

Évangile. ✠ Sequentia sancti Evangelii secundum Marcum. *Cap. 8.* Jesus, convocata turba cum Discipulis suis, dixit eis: Si quis vult me sequi, ... cum venerit in gloria Patris sui cum Angelis sanctis.

Offertoire. Transivimus per ignem, et eduxisti nos in refrigerium. Introibo in domum tuam in holocaustis; reddam tibi vota mea quae locutum est os meum in tribulatione mea. Holocausta medullata offeram tibi. *Ps. 65.*

Secrète. Fac, Deus, ut corpora nostra semper exhibeamus hostiam viventem, sanctam, et placentem tibi, cui beata Fides virginitatis ac martyrii medullata obtulit holocausta charitatis igne consumpta. Per Dominum.

Préface. Vere dignum et et justum est, aequum, et salutare nos tibi semper et ubique gratias agere, Domine sancte, Pater omnipotens, aeterne Deus; qui beatae Fidi castum virginitatis propositum a teneris infudisti, ut quae tua sunt unice cogitans corpore simul ac spiritu sancta et immaculata permaneret. Qui virginem scuto veritatis tuae circumdatam, per tribulationes malas transire fecisti, ut auro quod per ignem probatur, te examinante, pretiosior efficeretur: Et nos tantum habentes castitatis et fortitudinis exemplum, per munditiam cordis ac patientiam curramus ad propositum nobis certamen, ut cum ea justitiae coronam recipiamus. Per Christum.

Communio. Est merces operi tuo, Virgo; et adhuc dicent: Benedicat tibi Dominus pulchritudo justitiae. Quia inebriavi animam lassam, et omnem animam esurientem saturavi, dicit Dominus. *Jerem. 11.*

Post-Communio. Esurientis animae cibus, Domine, qui beatam Fidem adversus mundum blandientem et saevientem corpore ac sanguine tuo praemunisti; tribue nobis in hac peregrinatione mensae tuae bonis ita saturari, ut cum ipsa sempiternis mereamur deliciis inebriari; Qui vivis...

A Sexte

Ant. Invocavi Dominum.

Capitule. Isaïe, 43. Haec dicit Dominus... Cum transieris per aquas, tecum ero; et flumina non operient te: Cum ambulaveris in igne non combureris, et flamma non ardebit in te: Quia ego Dominus Deus tuus, sanctus Israël, salvator tuus. *R.* Deo gratias.

R. *br.* Audivit Dominus, * et misertus est mei. Alleluia, alleluia. *Y.* Dominus factus est adjutor meus. Alleluia, alleluia. Gloria. Audivit. *Ps. 29.*

Y. Refloruit caro mea

R. Et ex voluntate mea confitebor ei. *Ps. 27.*

(1) « A Auxerre, est-il dit dans l'Avertissement qui précède cet office, on chante une antienne pendant que le Diacre se prépare à aller chanter l'Évangile au lieu destiné: c'est le Diacre lui-même qui entonne cette Antienne relative au sujet de la fête et à la parole de Dieu qui va être annoncée, et qui pour cet effet est appelée Antienne Évangélique: pour n'en pas priver ceux qui voudraient en faire usage, on en a mis une avant l'Évangile. »

A None

Ant. Quod cum vidisset.

Capitule. Act. 13. Gentes gavisae sunt et glorificabant verbum Domini : Et crediderunt quotquot erant praeordinati ad vitam aeternam... Discipuli quoque replebantur gaudio, et Spiritu Sancto. *R.* Deo gratias.

R. br. Innocentes et recti * adhaeserunt mihi, Domine. Alleluia, alleluia. *Y* Quia sustinui te. Alleluia, alleluia. Gloria. Innocentes. *Ps. 24.*

Y Deus meus, sciant quia manus tua haec,

R. Et tu, Domine, fecisti eam. *Ps. 108.*

Aux secondes Vespres

Ant. Effulsit in Templo Dei quasi flos rosarum in diebus vernis, quasi lilia quae sunt in transitu aquae, et quasi thus ardens in igne. *Eccli. 50.*

Ant. Aedificavit (sapiens) domum suam supra petram. Flaverunt venti et irruerunt in illam, et non cecidit; fundata enim erat supra petram. *Matth. 7.*

Ant. Extendens manus in coelum, prodigia facientem Dominum invocavit, qui prout ipsi placet dat dignis victoriam. *2 Mach. 15.*

Ant. Non permisit Dominus ancillam suam coinquinari, sed revocavit gaudentem in victoria sua. *Judith. 13.*

Ant. Dies victoriae hujus festivitatis in numero sanctorum dierum accipitur, et colitur ex illo tempore usque in praesentem diem. *Judith, 16.*

Capitule. Sagesse, 4. Immortalis est memoria illius, quoniam et apud Deum nota est, et apud homines. Cum praesens est imitantur illam, et desiderant eam cum se eduxerit; et in perpetuum coronata triumphat; incoinquinatorum certaminum praemium vincens. *R.* Deo gratias.

R. Desiderium cordis ejus tribuisti ei, Domine; * Et posuisti in capite ejus coronam: † Magna est gloria ejus in salutari tuo. *Ps. 20.* — *Y* Optimam partem elegit quae non auferetur ab ea. *Luc. 10.* * Et posuisti. Gloria. Desiderium.

Hymne. Felices animae plaudite cantibus,
Vestris digna Fides coetibus additur,
Quae mortalis adhuc, corporis immemor,
Vixit non minor Angelis.

Haec jam plena Deo ludicra seculi
Infans sprevit opes, nomen, et omnia
Pro damno reputans, nunc quoque plenior
Toto numine pascitur.

Corpus quae tenerum tradidit ignibus,
Audax cuncta pati, servet ut integram
Casto corde fidem, fervidior sacri
Ignis flumine mergitur.

Christo quod cecidit, Judicis impii
Immiti gladio, virgineum caput,
A justo melius Judice cingitur
Aeterno diademate.

Coelo dum recipis, summe Deus, tuam
Ejus terra memor relliquias collit,
Et foecundo tuo munere Virginis
Virtus insidet ossibus.

Aedes sancta tuo nomine dum sonat,
Tu nos e superis sedibus aspice,
Devotamque Fidi continua, Deus,
Plebem protege gratia.

Nostris divus amor cordibus insitus
Factis usque probet quam sequimur fidem;
Et servata dato sanguine veritas
Reddat Martyris aemulos.

Patri maxima laus, maxima Filio,
Amborumque sacro maxima Flamini,
Quo spirante Fides funere nobili
Agno se dedit hostiam.

Amen.

† Permanet in aeternum.

† In conspectu Dei. *Ps. 60.*

A Magnificat, *Ant.* Domine Deus, qui custodis pactum et misericordiam servis tuis, custodisti quae locutus es ei, et perfecisti; ut haec dies probat. Nunc Domine Deus, respice ad preces ejus, et orantes in loco isto exaudi in universis pro quibus invocaverint te. *Reg. 8.*

Oremus. Mirabilis Deus in sanctis tuis, qui beatam Fidem immortali palma et miraculorum gloriâ sublimasti; renova in nobis quem ejus sacri cineres spirant sanctitatis odorem, ut peractae sollemnitatis fructus in vitam aeternam manentes recipiamus. Per Dominum.

A Complies

Ant. Non recedet laus tua de ore hominum qui memores fuerint virtutis Domini in aeternum. *Judith. 13.*

Hymnus. O Christe.

A Nunc dimittis, *Ant.* Benedictae reliquiae tuae, videbuntque omnes quod nomen Domini invocatum sit super te. *Deut. 28.*

L'oraison comme aux complies du jour précédent.

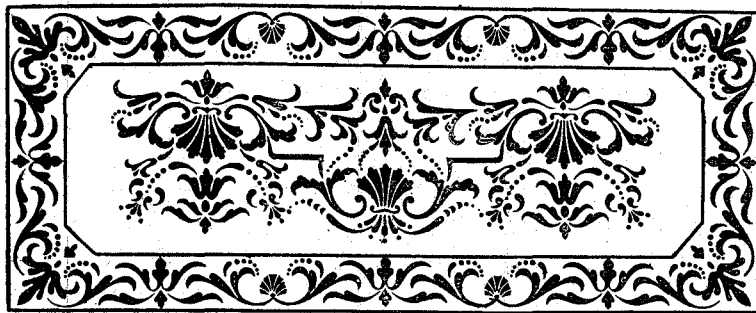
A la suite de cet office se trouvent des « leçons tirées des Saints Pères » pour tous les jours de l'octave de sainte Foy. Nous ne croyons pas utile de les transcrire.

L'église de Bitry possède encore un livre de lutrin contenant les parties de cet office qui se chantaient au chœur, accompagnées de leur notation en plain-chant. C'est un volume in-f^o, de 151 pages, mesurant 0 m. 63 c. de hauteur et 0 m. 47 c. de largeur. Nous en transcrivons le titre, ainsi que le procès-verbal qui le suit :

OFFICE PROPRE DE SAINTE FOI
VIERGE ET MARTYRE
A L'USAGE DE LA PAROISSE DE SAINTE FOI DE BITRY
DIOCÈSE D'AUXERRE

Cet office a été imprimé avec la permission de Monseigneur Charles de Cailus
Evêque d'Auxerre, et l'approbation de M. Mignot, vicaire général.

I.



LE VI. OCTOBRE
SAINTE FOI
VIERGE ET MARTYRE
ANNUEL

Aux premières Vêpres les Pseaumes du jour.

Um adhuc ju-
ni-or ef-fem,

quæfivi fa-pi-en-ti-am pa-lā

OFFICE DE SAINTE FOY.
XVIII^e siècle.
Eglise de Bitry (Nièvre).

A la gloire de Dieu.

L'an mil sept cens cinquante trois le sixième jour d'Octobre (1) fête de sainte

(1) On a écrit en marge : (C'était le samedi.)

Foi Vierge et Martyre Patronne de cette Paroisse, cet Office propre a été pour la première fois célébré et chanté solennellement par Messieurs Viel Chanoine de l'Eglise d'Auxerre et Supérieur du Séminaire faisant l'office de Célébrant, De-lagarde Curé de St-Amand celui de Prêtre assistant, Cheveau Diacre de St-Vrain celui de Diacre, Maumé Vicaire de Bouhi celui de Soû-Diacre, Guérin Chanoine de Cosne celui de Prédicateur, Gromaire Curé et Chantre de St-Jacques de Cosne, Duchamp Prieur de Lainsec, et Rameau Curé de Trégni tous trois celui de Chantres, Brière Curé de St-Vrain, Villarnou Curé de Bouhi, Cury Curé d'Arquien, Duverger Curé de St-Loup des bois, Le-Conte Curé d'Argenou, Versigni Curé d'Aligni, Le-Maitre Prieur de l'Abbaye de Rôches, Tabois desservant du Prieuré de St-Vrain, Digne Vicaire de Dampierre tous assemblés à la prière et invitation de Maître Jean-Louis Fusier Curé de cette Paroisse, par les soins du quel cet office a été dressé, notté et imprimé, et qui y a assisté avec Messire Alexandre Dubois Des Cours, Marquis de la Maison fort, Seigneur de Bitry etc. avec Dame Catherine Chicoyneau son Épouse, et tous les habitants de la paroisse (1).

On conserve à l'église de **Coulommiers** un livre de lutrin contenant aussi, notées en plain-chant, les parties de l'office propre de sainte Foy (2) qui étaient chantées par le chœur. Les paroles qui accompagnent le chant sont identiquement les mêmes que celles de l'office de Bitry. Le livre de Coulommiers, comme celui de Bitry, a été écrit au pinceau, au moyen de matrices perforées, en l'année 1764, sous le gouvernement du prieur commendataire Philippe Pidoux, par un scribe du nom de Robert.

*
* *

Le propre du bréviaire du diocèse d'**Agen** (3) contient, à la date du 6 octobre, l'office suivant :

SANCTAE FIDIS, VIRGINIS ET MARTYRIS

Die VI (octobris).

Duplex 2 classis Cum Oclava. — Omnia de Comm. Virg. praeter sequentia.

In I Vesperis

Hymnus. Festis laeta sonent sidera cantibus ;
Nunc aptate tubas, sumite tympana,
Coetus Angelici : dicite Virginem,
Christi dicite martyrem.

(1) On a écrit au-dessous : *Cet office a été chanté pour la dernière fois le 6 octobre 1853.*

(2) *Office propre de sainte Foy vierge, Martire d'Agen.* 149 pages. 0.56×0.40, papier. — *Expl. : PHILIPPUS PIDOUX, priore commendatar., anno m. d. cc. XIX, fecit robert.*

(3) *Officia propria Diaecesis Aginnensis a S. R. Congregatione approbata ac de mandato Ill. et RR. DD. Joannis de Levezou de Vesins, episcopi Aginnensis edita, 1853.*

Vestris illa fuit debita coetibus,
 Quae mortalis adhuc, nobilis aemula
 Ut vos exprimeret, dedidit genus,
 Virgo corporis immemor.

Sed quid cogis, amor? Fortiter ambiit
 Sponso virgineum fundere sanguinem:
 Obliti meminit tunc bene corporis
 Praeclarae sitiens necis.

Sic qua parte minor, vos supereminet,
 Immortale genus, quae potuit mori:
 Et per damna sui corporis integram
 Testari Domino fidem.

Patri maxima laus, maxima Filio,
 Amborumque sacro maxima Flamini,
 Per quem magnanimae praelia sustinent,
 Spreto funere, Virgines. (1)

Amen.

Ÿ Omnes dii gentium daemonia.

ñ Dominus autem caelos fecit.

Ad Magnif. Ant. Ego non solum alligari, sed et mori parata sum propter nomen Domini Jesu Christi.

ORATIO. Omnipotens sempiternae Deus, qui beatam Fidem, virginem et martyrem tuam, virtute tam copiosa replevisti, ut ignis impetum extinguere mereretur: ejus nobis intercessionem concede, ut divinae caritatis tuae igne succensi, quae militant in membris nostris captivantia in legem peccati incitamentis fortiter obsistere non desistamus. Per Dominum.

Ad Matutinum

Invit. Agnum quem sequuntur Virgines * Venite adoremus.

Ps. Venite.

Hymnus. Virginum robur, Deus, atque custos:
 Sexus imbellis, medios per enses,
 Dum faves, quas non superat virili
 Pectore mortes!

Pro tuis aris animosa Virgo
 Molle dat poenis lacerare corpus:
 Non suos sentit, memor o! tuorum,
 Christe, dolorum.

Non graves plagae, validi nec ictus
 Integram possunt violare mentem:
 Quin sacri crescit magis obstinatus
 Ardor amoris.

(1) Santeuil est l'auteur de cette hymne. — Cf. Chevalier, *Repert. hymnol.*, n° 616.

Sponsa dilecto placitura sponso,
 Despicit ruptum laniata corpus :
 Est suus truncis honor, et venustas
 Est sua membris.

Omnis a Recto fluit ille splendor :
 Christe, sic olim Cruce tensus alta,
 Obsequens Patri, laceros placebas
 Horridus artus.

Summa laus Patri, genitoque Verbo ;
 Et tibi compar, utriusque Nexus :
 Fac tibi semper placeamus uni
 Moribus aequis. Amen.

In I Nocturno

Lect. Confitebor tibi, Domine Rex.

In II Nocturno

Nous donnons seulement les dernières lignes de la sixième leçon, à raison de leur intérêt plus particulier :

Successu vero temporis sanctae Fidis reliquiae Conchas, Ruthenorum vicum, asportatae cum fuerint, in Abbatiae basilica a sancta Fide nuncupata depositae sunt, mirabilia non pauca ad ejus invocationem Deo Optimo Maximo operante. Anno vero octingentesimo septimo supra millesimum, insignem sanctae Fidis reliquiam a Concharum parrocho recuperantes Aginnenses, illas [sic] religiosissime tunc temporis Episcopus in ecclesia quae jampridem in civitate Aginnensi sanctae Fidi dicata est solemniter reponere curavit, Christi fidelium generationi illas commendans.

In III Nocturno

Homil. in Evang. Simile erit regnum coelorum decem virginibus.

Ad Laudes

Hymnus. Quid sacram, Virgo, generosa Martyr,
 Ambiunt frontem duplices coronae,
 Nempe non unum gemino reportas
 Hoste triumphum.

Mollior fregit neque te voluptas ;
 Impotens flexit neque te tyrannus :
 Tu graves poenas, pariterque blandos
 Vincis amores.

Liliis sponsus recubat, rosisque :
 Tu, tuo semper bene fida sponso,
 Et rosas martyr simul et dedisti
 Lilia virgo.

Summa laus Patri, genitoque Verbo ;
 Et tibi compar, utriusque Nexus :
 Fac tibi semper placeamus uni
 Moribus aequis (1). Amen.

Ÿ Liberasti me a pressura flammae,
 R̄ Et in medio ignis non sum aestuata.

Ad Bened. Ant. Cum ambulaveris in igne, non combureris, et flamma non ardebit in te : quia ego Dominus Deus tuus, sanctus Israël salvator tuus.

In II Vesperis

Ant. Psal, etc., ut in I Vesp.

Ÿ Manus Domini confortavit te.

R̄ Ideo benedicta eris in aeternum.

Ad Magnif. Ant. Tu gloria, tu laetitia, tu honorificentia populi nostri, quia fecisti viriliter, et confortatum est cor tuum.

Au jour de l'octave de la fête de sainte Foy, le 13 octobre, on récite le même office. Toutefois, au second nocturne des matines, les leçons sont empruntées au traité de saint Augustin de *sancta Virginitate*.

* * *

On conserve à **Pujols**, dans le diocèse d'Agen, un livre de chant manuscrit, dans lequel nous avons copié ce qui suit :

CAYER DE CHANT DE SAINTE FOY VIERGE ET MARTYRE

Aux 1^{res} Vêpres

Pseaumes de la férie.

Ant. Quid Domini bonum est, et quid pulchrum ejus nisi frumentum electorum, et vinum germinans virgines.

Ant. Laudabunt, et confluent ad bona Domini ; et ultra non esurient : tunc leatabitur virgo in choro.

Ant. Non dicat : Ecce ego lignum aridum ; quia haec dicit Dominus : Qui tenuerint foedus meum, dabo eis in domo mea locum.

Ant. Dabo eis nomen melius a filiis et filiabus : nomen sempiternum dabo eis, quod non peribit.

Ant. Non omnes capiunt verbum istud, sed quibus datum est.

Capit. I Cor. 7. Unusquisque proprium donum habet ex Deo : alius quidem sic, alius vero sic. Dico autem non nuptis, et viduis : Bonum est illis, si sic permaneant.

R̄ Nescitis quoniam corpora vestra membra sunt Christi, membra vestra templum sunt Spiritus Sancti qui in vobis est * Glorificate et † Portate Deum in corpore vestro. Ÿ Ponam tabernaculum meum in medio vestri : ambulabo inter vos, et ero Deus vester. * Glorificate etc. Gloria. † Portate Deum, etc.

(1) Cf. Chevalier, *Repert. hymnol.*, n° 16650.

Hymnus. Festis laeta sonent aethera cantibus.

Ad Magnif. Ego non solum.

Oremus. Omnipotens sempiternae Deus, te supplices exoramus, ut sicut sancta Fides...

A la Messe

Introit. Secundum [sic] puritatem manuum mearum retribuet mihi Dominus, qui praecinxit me virtute, et posuit immaculatam viam meam. — *Psal.* Diligam te, Domine, fortitudo mea : Dominus firmamentum meum, et refugium meum, et liberator meus.

Epitre. Lectio Epistolae beati Pauli Apostoli ad Corinthios. *I Cap. 1.* Videte vocationem vestram, Fratres, quia... in Domino gloriatur.

Graduel. Alleluia, alleluia. ⁊ Infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia. Alleluia.

Prose.

Inbelli virgini
Ut vincat fortior
Certamen Domini
Cunctis potentior
Dat sapientia.

Quantis erroribus
Serpsit, ut carperet,
Quantis terroribus
Egit, ut perderet
Mundi prudentia!

Non est prudentia
Adversus Dominum ;
Quam impotentia
Arma sunt hominum
Cum Deus dimicat!

O coeli lumine
Dignum spectaculum !
In casta virgine
Confusum saeculum
Vim Christi praedicat.

Non illa praelio
Inermis sistitur ;
Dei praesidio
Tuta congregatur
Cum mundi principe.

Dum molles objicit
Mundus blanditias,
Te, Christe, suscipit
Suas delicias :
Tu sponsam suscipe.

Quae dulci vinculo
Christo conjungitur,
Sponsi patibulo
Amans configitur,
Nec sentit vulnera.

Qui moras nectitis,
Lenti crudelius ?
Ictus suspenditis,
Ut mens funestius
Perdatur misera.

Doctis astutiae
Humanae fabulis,
Dei scientiae
Innixa regulis
Fides non fallitur.

Haec est victoria
Quae vincit aemulum,
Haec sapientia
Qua prudens saeculum
Stulti convincitur.

Ut tibi placita,
Pars nostra, Domine,
Eamus, semita ;
Orante virgine,
Da Sapientiam.

Quod transit spernere,
Flere quod fecimus,
Quod manet, quaerere,
Hanc discat animus
Veram prudentiam.

Amen.



SAINTE - FOY

Sollicitée par Dæmon de sacrifier à la Déesse Diane, bien loin de céder aux promesses séduisantes de son juge se donne avec la fermeté d'édienne aux Supplices les plus horribles, et devient une illustre victime de son amour pour Jésus - Christ.

A Paris chez Jean rue St. Jean de Beauvais No. 10.

SAINTE FOY

Estampe française

xvii^e siècle (V. p. 385).

Offert. In me sunt, Deus, vota tua, quae reddam laudationes tibi, quoniam eripuisti animam meam de morte, et pedes meos de lapsu.

Communio. Liberasti me de perditione; propterea confitebor, et laudem dicam tibi, et benedicam nomini tuo Domine.

Aux II Vêpres

Pseaumes du dimanche.

Ant. Virgines accipientes lampades suas, exierunt obviam sponso et sponsae.

Ant. Prudentes acceperunt oleum in vasis suis cum lampadibus, et ornaverunt lampades suas.

Ant. Media nocte clamor factus est: Ecce sponsus venit, exite obviam ei.

Ant. Venit sponsus, et quae paratae erant intraverunt eum eo ad nuptias.

Ant. Virgines sequuntur Agnum quocumque ierit; sine macula enim sunt ante thronum Dei.

Capitulum. *Apoc. 19.* Regnavit Dominus Deus noster omnipotens; gaudeamus, et exultemus, et demus gloriam ei, quia venerunt nuptiae Agni, et uxor ejus praeparavit se.

Hymnus. Festis laeta sonent.

☩ Manus Domini confortavit te,

☩ Ideo benedicta eris in aeternum.

A Magnif. Ant. Tu gloria, tu laetitia, tu honorificentia populi nostri, quia fecisti viriliter, et confortatum est cor tuum.

Oremus. Omnipotens sempiternus Deus.

*
*
*

Le bréviaire de Paris, imprimé en 1738, contenait les commémoraisons suivantes, à la date du 5 et du 6 octobre :

Octob. — Die V. (S. Aureae.)

Ad II Vesp.

Deinde sanctae Fidis, virg. et martyris Ant. Infirmi mundi elegit Deus, ut confundat fortia; ut non gloriatur omnis caro in conspectu ejus. *I Cor. 1.*

☩ Deus praecinxit me virtute.

☩ Et posuit immaculatam viam meam. *Ps. 17.*

Orat. Deus, fortitudo certantium et palma martyrum, qui beatam Virginem Fidem contra tormentorum immanitatem mira virtute roborasti: quaesumus, ut sicut nos ejus triumpho laetificas, ita semper supplicatione defendas. Per.

Die VI. (S. Brunonis.)

Ad Laud.

Pro commem. sanctae Fidis, Mart. Ant. Factus est Dominus firmamentum meum: liberavit me, quia complacui ei: secundum munditiam manuum mearum reddet mihi. *2 Reg. 22.*

☩ Hereditas immaculorum in aeternum erit:

☩ Non confundetur in tempore malo. *Ps. 36.*

Orat. Deus, fortitudo...

(Tout ce qui précède, sauf l'oraison, est du commun des Vierges).

Dans le missel du même diocèse, imprimé en 1830 par ordre de Mgr de Quélen, se trouvent à la suite des oraisons de saint Bruno, les commémoraisons suivantes.

PRO COMMEMORATIONE SANCTAE FIDIS VIRGINIS ET MARTYRIS

Oratio. Oremus. Omnipotens sempiterna Deus, cujus munere beata Fides virginitatis ac martyrii palmam adeptam est : da nobis ejus precibus, ita corporis ac mentis servare puritatem, ut nec blanditiis carnis, nec malorum acerbitate vincamur ; Per.

Secreta. Respice, Domine, munera exultantis Ecclesiae tuae : et qui beatæ Fidi dedisti verbum capere, quod non omnes capiunt, et qua nemo majorem habet, dilectionem habere ; ejus precibus da nobis aures audiendi te in omnibus, et vires te super omnia diligendi ; Per Dominum.

Postcommunio. Oremus. Pretioso cibo nutriti, Domine, vivamus jam non ipsi ; vivat vero in nobis Christus, qui in sponsa sua Fide et vixit ut agnus immaculatus, et ut leo victor occubuit ; Per eundem.

* *

Nous empruntons à un avant-projet de remaniement du Propre du diocèse de **Rouen** la mention placée au 6 octobre.

DIE VI IN FESTO S. BRUNONIS, CONF. COMMEMORATIO S. FIDIS VIRG. ET MART.

In I Vesp. Ant. Veni, sponsa. V. Specie tua.

Oratio. Quæsumus, Domine Deus noster : ut nobis (1).

Lectio IX. Fides, Agnini in Aquitania clarissimis orta parentibus, à teneris annis Christo virginitatem vovit, eamque proprii sanguinis effusione sub finem sæculi tertii nobilitavit. Siquidem Daciano, Maximiani imperatoris praesidi, accusata christianae religionis primum blanditiis sollicitata, deinde igne et aliis cruciatibus vexata, demum cum multis civibus, qui ob ejus constantiam in Christum crediderant, capite plexa est. Cujus etiam et cultus, percelebris in Gallia, ad nostros usque dies in diaecesi Rotomagensi perseveravit ; et reliquiae, tum in parochia cognomine, tum in ecclesia Montis Infirmorum, debito honore asservantur.

Et fit Commem. in Laud.

* *

Le Bréviaire de **Strasbourg** contient l'office de sainte Foy, que nous lui empruntons. Les leçons en ont été rédigées par le chanoine Mury, ancien curé de Schlestadt.

Die VI Octobris.

IN FESTO SANCTAE FIDIS
virginis et martyris. — Duplex.

Omnia de Communi Virginum praeter sequentia.

Oratio. Deus, fortitudo certantium (3).

(1) V. plus haut, p. 637.

(2) Ces reliques consistent en un os du bras de la sainte.

(3) V. plus haut, p. 631. — On récitait, dans le diocèse de Rouen, cette même oraison pour faire mémoire de sainte Foy, le jour de la fête de saint Bruno, avant l'adoption de la liturgie romaine.

In primo nocturno. Lectiones de scriptura occurrente.

In secundo nocturno.

Nous donnons seulement les dernières lignes de la sixième leçon :

Deinde, progressu temporis, ipsius beatae Fidis corpus in Conchense monasterium Diaecesis Ruthenensis fuit translatum et honorifico mausoleo reconditum. Ibi cum multis miraculis sepulchrum claresceret, magna erga gloriosam Christi Martyrem devotio exarsit, et ipsam Alsatiam pervasit. Cui devotioni satisfacere volens Hildegardis, Ecclesiam quam Schlestadii juxta formam Sancti Sepulchri Hierosolymitani crexerat, sub titulo beatae Fidis dedicari obtinuit. Anno demum millesimo octingentesimo septuagesimo quinto, dum Conchensis renovaretur Ecclesia, ibidem Sanctae Virginis ossa reperta sunt et magna cum solemnitate translata. Qua etiam occasione Ecclesia Schlestadiensis ad sanctam Fidem ab Episcopo Ruthenensi plures particulas ex ossibus sanctae Fidis accepit, de quo munere sancto tota Alsatia laetatur.

In tertio nocturno.

Homilia in Evang. Simile erit... decem Virginibus, de Communi Virginum.

Imprimatur.

Argentinae, die 25 octobris 1881.

† Andreas, *Episc. Argentin.*

* * *

Le bréviaire à l'usage de l'église d'**York**, en Angleterre, imprimé en 1882, contient, à la suite de l'oraison : *Deus qui presentem diem...* les actes de sainte Foy, distribués en trois leçons (1).

Le missel de l'église de **Westminster** (2) indique, pour la fête de sainte Foy, la messe *Loquebar*, avec les oraisons que nous avons trouvées dans le missel de Conques (3).

* * *

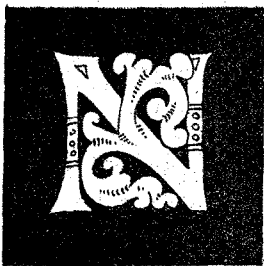
Il serait trop long d'examiner les leçons des différents bréviaires, relatives à sainte Foy. Toutes reproduisent plus ou moins fidèlement les récits de la passion de notre sainte dont il a été question dans la première partie de cet ouvrage. Il est superflu d'y revenir.

(1) *Breviarium ad usum insignis Ecclesiae Eboracensis*, Edinburg, 1883, vol. II, col. 599.

(2) *Missale ad usum ecclesiae Westmonasteriensis*, fascic. II, col. 967. Publié en 1893 dans : *Henry Bradshaw Society London*.

(3) Cf. plus haut, p. 637.

III. PIÈCES DIVERSES



ous pouvons, aux hymnes et aux proses contenues dans les offices que nous avons transcrits, en ajouter plusieurs autres.

Nous les donnons dans l'ordre chronologique des plus anciens recueils où on les trouve.

I (1)

Ave, gemma claritatis
Et instar carbonçuli,
Ave, rosa paradysi
More fragrans balsami,

Fides alma, virgo felix,
Gloriosa meritis,
Assistentes tue laudi
Celi junte gaudiis. Evovae.

Virgo Fides, dilecta Deo, lux inclita mundi,
Auxilium miseris que cito ferre soles,
Ad te clamantum pia suscipe vota precantum,
Ethereo residens solio sponso sociata,
Ad te clamantum pia suscipe vota precantum.

Gloria Patri, et Filio, et Spiritui sancto. Vota.

Ad honorem atque laudem
Sempiterni numinis
Celebremus diem festum
Sancte Fidis virginis (2),
Que per ignem, per tormenta
Calicemque sanguinis
Est adepta triumphati
Bravium certaminis.

Generosius effulsit
Actu, verbo, moribus. Evovae.

Adoremus collaudantes
Christum Dei Filium,
Cujus fide virgo Fides
Hujus vite stadium
Percurrendo comprehendit
Immortale bravium.
Venite.

Hec instructa documentis
Fidei catholice
Custodivit vias duras
Legis evangelice. Evovae.

Non est ejus cor elatum
Titulis natalium,
Nec attrivit decor forme
Castitatis liliium. Evovae.

Virgo Fides, generosis
Edita parentibus,

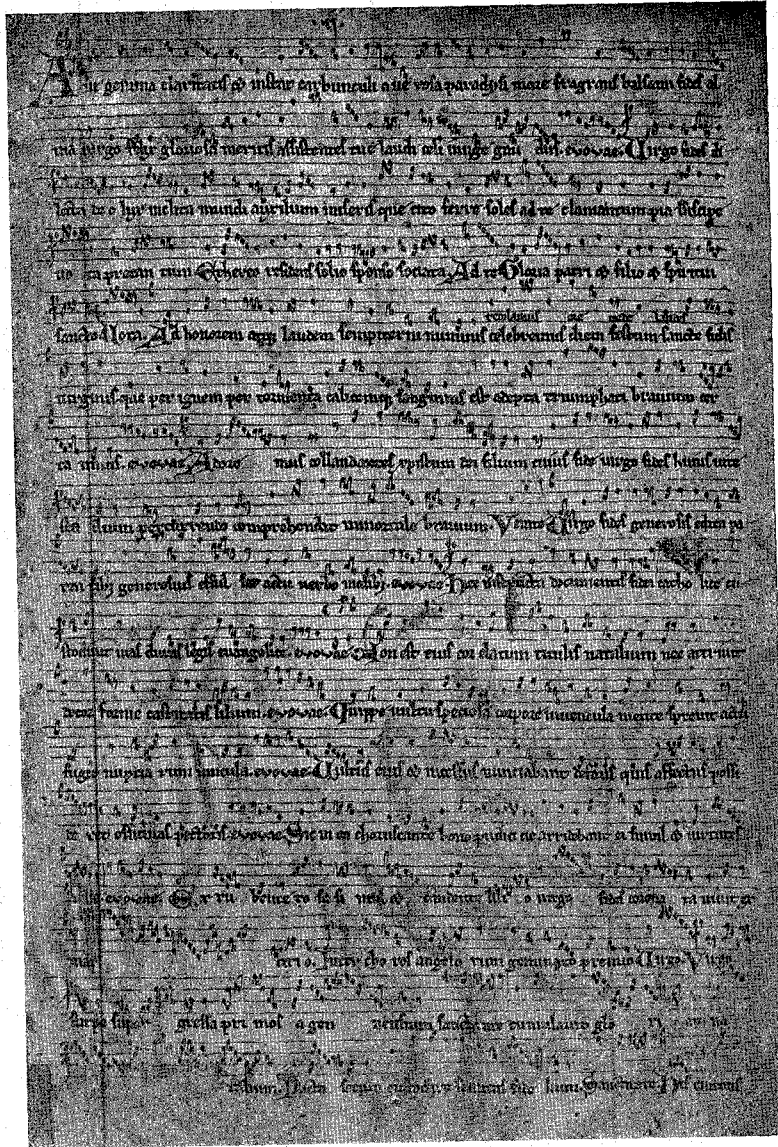
Quippe vultu speciosa,
Corpore juvencula,
Mente sprevit, actu fugit
Nuptiarum vincula. Evovae.

(1) Cette hymne, écrite au XIII^e siècle, avec sa notation musicale, se trouve dans le précieux manuscrit de la Bibliothèque de Schlestadt, dont nous avons parlé, et qui contient le *Liber miraculorum sancte Fidis*. C'est là que nous l'avons copiée. Elle a été déjà publiée en partie par F. J. Mone dans ses *Lateinische Hymnen des Mittelalters*, III^e part., p. 297-300. — Cf. Chevalier, *Repert hymnol.*, n^o 1808.

(2) Autre variante inscrite au-dessus : Reclamus ore corde laudes Fidis virginis.

Vultus ejus et incessus
Nunciabant deforis
Quis affectus possideret
Officinas pectoris. Evovae

Sic in ea choruscante
Bono pudicitie,
Arridebant ei simul
Et virtutes alie. Evovae.



HYMNE EN L'HONNEUR DE SAINTE FOY.

XIII^e siècle.

Manuscrit de Schlestadt.

Ex rubente rosa simul
Et candente lilio
Virgo Fides, coronata
Vivit ex martirio,

Inter choros angelorum
Geminato premio
Virgo Fides coronata
Vivit ex martirio.

Virgo stirpe supergressa
 Primos Agennensium
 Sanctitate cumulavit
 Gloriam natalium,
 Pacta secum custodire
 Semitas fidelium,
 Sanctitate cumulavit
 Gloriam natalium.

His enitens ad supremum
 Culmen sanctimonie,
 Holocaustum fecit Deo
 Votum continentie,

Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto. Trahit.

Pectus Fidis ortus Christi
 Vernat morum floribus,
 Et ad flatum lenis austri
 Fluit aromatibus. Evovae.

Hoc in votis ejus erat,
 Hoc in desiderio,
 Ut perhennem compararet
 Gloriam martirio. Evovae.

Estimabat enim Christo
 Gratam parum virginem,
 Nisi virgo propter Christum
 Funderet et sanguinem. Evovae.

Audit Deus et exaudit
 Vota sancte femine,
 Clarificaturus eam
 Proximo certamine. Evovae.

Intrat urbem Dacianus,
 Furit atrox bestia,
 Spondet necem christianis,
 Intonat supplicia. Evovae.

Accersita primum Fides
 Ad tirannum ducitur,
 Immolare vel feriri
 Gladio praecipitur. Evovae.

Ecce Fides evocata
 Clamat ante judicem :
 Christum colo, Christum testor
 Omnium artificem,

Gloria Patri, et Filio. Super. Ad honorem.

Rata crimen, attrectari
 Florem pudicicie,
 Holocaustum fecit Deo
 Votum continentie.

Dacianus, introgressus
 Urbem Agennensium,
 Christi servos et ancillas
 Trahit ad supplicium,
 Immolare contempnentes
 Ejus ad imperium,
 Christi servos et ancillas
 Trahit ad supplicium.

Ut archanum mei cordis
 Tibi, judex, indicem,
 Christum colo, Christum testor
 Omnium artificem.

Nichil michi cum Diana,
 Nichil cum Appolline,
 Quos vel appellari deos
 Longe sit ab homine ;
 Dii vestri manufacti,
 Dei solo nomine,
 Quos vel appellari deos
 Longe sit ab homine.

Sponsa Christi contempnente
 Minas, preces, munera,
 Tortor parat universa
 Tormentorum genera ;
 Jussus penas innovare,
 Perscrutari viscera,
 Tortor parat universa
 Tormentorum genera.

Ex precepto Daciani
 Carnifex congregitur,
 Cratem profert, subtus carbo,
 Super virgo ponitur,
 Nichil ille pretermittens
 Ex his que praecipitur,
 Cratem profert, subtus carbo,
 Super virgo ponitur.

Tortor furens foveat ignem,
 Flamma surgit altius,
 Rupta cute vis ardoris
 Penetrat interius,
 Dum carbones et es candens
 Vulnerant exterius,
 Rupta cute vis ardoris
 Penetrat interius.

Nunciatur Daciano
 Virginis constantia,
 Quam non flectunt, sed nec terrent
 Mine vel supplicia;
 Jubet ergo capitalis
 Puniat sententia
 Quam non flectunt, sed nec terrent
 Mine vel supplicia.

Tua nobis. Gloria Patri. Sicut erat. Adsit.

Dum in crate pateretur
 Virgo pro justicia,
 Certis signis agoniste
 Claruit victoria. Evovae.
 Nam columba de supernis
 Visa est descendere
 Coronamque super caput
 Ustulate ponere. Evovae.
 Ignis visus est extinguī,
 Rore Fides abluī,
 Redditaque sanitati
 Albam vestem indui. Evovae.
 Ista mente contemplatus
 Sanctus vir Caprasius

O beata et venerata (1)
 Virgo, Fides vocata,
 Quesumus, tuo interventu
 Solve (2) nostra peccata,

Quesumus. Gloria Patri. Sicut erat. Dilue.

Ducta Fides ad delubra
 Cum tribus juvenibus,
 Quia nolunt immolare
 Feriuntur ensibus.
 Uno corde, pari voce
 Spretis deum cultibus,
 Quia nolunt immolare
 Feriuntur ensibus.

O choruscans in superno
 Lapis edificio,
 Virgo martir laureata,
 Mixto rose lilio,
 Tua nobis apud Christum
 Adsit intercessio,
 Quo conscribi mereamur
 In celi palacio.

Coronandam passione
 Fidem novit certius. Evovae.

Mox de visis roboratus
 In tanto certamine,
 Post tormenta decollatur
 Pariter cum virgine. Evovae.

O Fides Deo devota,
 O athlete strenui,
 Quibus est collatum morte
 Vita superindui,

Mementote subvenire
 Devoto conventui,
 Quo vobiscum mereamur
 Summo bono perfrui. Evovae.

Sponsa Dei egregia,
 In celesti palacio
 Diademate gemino
 Laureata.

(1) *Le ms. porte*: venerabilis

(2) *Le ms. porte*: dilue.

O Fides virgo, in celo
 Juncta sponso inclito,
 Illius dono eterno
 Congaudens in thalamo,
 Collegio preclaro
 Angelorum socio
 Nunc ideo devoto
 Corde presens concio
 Conclamitat (1) Domino :
 Solve (2) nostra peccata.

O beata, que jam sponsum
 Virginum complecteris,
 Jam quocumque vadit agnus
 Agnum virgo sequeris,

Fac orando ne tradamur
 Ignibus tartareis,
 Cum frumentum justus judex
 Dividet a paleis. Evovae.

Alta voce chorus iste
 Dulce pangat alleluia,
 Sancta tua, Jhesu Christe,
 Preconizans magnalia,
 Hodierna namque luce
 Virgo Fides, Christo duce,
 Dacianum superat,
 Cum tyranni rugientis
 Penas, minas in tormentis
 Patienter tolerat.
 Preses ergo Dacianus
 Presentata virgine
 Sanctissima
 Nomen suum rogat
 Atque sub quo degat numine
 Pulcherrima.

At illa cum fiducia
 Respondit ei talia :
 Numen (3) Fidis est Messyas,
 Deus natus ex Maria,
 Qui fecit aridam, sidera, maria,
 Qui cuncta condidit sola prudentia,
 Cujus cuncta regit omnipotentia,
 Quos autem colitis dii sunt demonia.
 Dum Fides ista loquitur,
 Dacianus irascitur,

(1) *Le ms. porte* : conclamat.

(2) *Le ms. porte* : dilue.

(3) *Le ms. porte* : nomen.

O impietas !
Cratemque jubet eream
Parari atque flammeam.
O crudelitas !

In hac craticula
Versatur Dei famula,
Servorum inclementia
Exasperat incendia.
Gaudet victrix juvenula
Inter tanta patibula
Combustionis...
Quanta mirabilia,
Columba nempe candida
Nubesque rorè fluida
Flammas extinguunt tenera
Circa virginis latera.
Ita fides vera Fidis
Fidei constanciam
Sanam servat et acervat
Magnam sibi gloriam.
Sed post truncata gladio
Cum beato Caprasio
Christi sequens vestigia
Migrat hinc ad celestia,
Et voce jugi Dominum
Laudat in choro virginum,
Martyrumque per agmina
Nova concrepat carmina :

Ergo leta concio
Promat cum tripudio,
Mellitaque symphonia
Quanta sunt hec sollempnia
Voce cum organica,
Nova cantans cantica,
Voluptuosa neumata
Solvat mater Ecclesia.

Ave jam nunc, beata domina,
Te precantum audi precamina,
Per te nobis culparum venia
Tribuatur divina gracia.
Amen dicat hec chorea.

—
Felix dies et jocunda
In qua Fides virgo munda
De letali transit unda
Ad celi palatia.

Diadema sempiternum
Leta sumit in eternum,
Laudes cantans ad supernum
Regem regis filia.

Contra minas stat secura
Daciani virgo pura,
Sed columba mulcet dura
Flammarum incendia.

Carcer, ignis, crux, pruina,
Nexus, crates, uncus, mina,
Ferra, mucro, mors, ruina
Sunt Fidis supplicia.

Lepra fugit, salus datur,
Claudus vadit, mutus fatur,
Cecus videt, mors fugatur,
Sancte Fidis gracia.

Miles fortis, Sunamitis,
Nos ad pedes vere vitis,
Duc ut tecum, virgo mitis,
Letemur in gloria. Amen.

Per intercessionem beatissimae virginis et martyris Fidis et omnium civium
supernorum a morte eripiat nos rex saeculorum. Amen.

Virginibus sacris jungat nos Fides magistris. Amen.
Virgo suis meritis Fides nos inferat astris. Amen.
Expurget vitiis nos Fides inclyta cunctis. Amen.
Eruat a tetro martyr nos Fides averno. Amen.
Ad palam vitae ducat nos Fides opimae. Amen.
Atria celsa poli reseret Fides sacra nobis. Amen.
Inter coeligenas nos Fides nobilis addat. Amen.
Impetret aeternum Fides sanctissima regnum. Amen.
Sis Fidis precibus nostri, Deus alme, misertus. Amen.
Sanctae sit Fidis virtus protectio cunctis. Amen.
Te duce, Fides hera, scandamus coelica regna. Amen.
Donet virgo Fides coeli nos scandere sedes. Amen (1).

II

Versus de eadem translatione (2).

O quam leta dies emicat ista,	Nobilis tam salubris nulla refluit
Agennis nec erit tristior ulla,	Quam translata Fides virgo sacravit,
In qua virgo Fides martyr et ipsa	Cum nostras voluit visere Conchas,
Servis plena suis gaudia prestat.	Sedem quasque sibi deligit ipsa.

(1) Cf. L. Servières, *Hist. de sainte Foy*, p. 484.

(2) Cette pièce se trouve aussi dans le manuscrit de Schlestadt.

Ista rite die carmine laudes
Conchacensis ei contio cantet,
Ut que presto manet corpore presens,
Nobilis auxilio non sit et absens.

Supra quam valet lingua profari
Preclari meriti maxima martyr,
Nostre percipias cantica laudis,
Per te spem gerimus posse juvari.

Quam pulchra facie, virgo, fuisti,
Tu plus pulchra fide sed intuisti,
Inter celicolas unde refulges,
Multos despiciens inferiores.

Ardens perpetui regis amore,
Multis virginibus visa preesse,
Sponso celsitrono basia figis
Amplexumque tenes quem coluisti.

Duc nos respiciens arce polorum,
Vultum verte tuum, virgo, serenum,
Dignerisque tuum visere templum,
Corpus quod proprium continet alnum.

Ex hoc, virgo, loco noxia pellas,
Hunc et perpetuo munere serva,
Ut segura quies nocte dieque
Nos semper foveat, poscimus et te.

Prepollens meritis martir ubique,
Te pronis petimus mentibus ecce,
Ut te pro famulis subveniente,
Pessit nostra Deo vita placere.

Adtendisse velis vota tuorum,
Ipsis quicquid inest tolle nocivum,
Omnes pelle metus, gaudia prebe,
Pestis possit eos nulla nocere.

Si nos quam satis est deseris ultra,
Non spes auxilii nos habet ulla,
Ut nos respicias ergo precamur,
Magnum namque tuum posse fatemur.

Sanctus vix aliquid prevalet ullus,
Non implere valet quod tua virtus,
Excepta Domini matre Maria,
Est tam virgo potens cognita nulla.

Quos gaudere facis, virgo perhennis,
Translatu proprii corporis almi,
Viventes et in hoc protege seculo,
Post et nos tribuas vivere celo.

Virgo rutilans laude perhenni,
Sponsi valde potens munere Christi,
Da virtute tua prospera cuncta,
Oratuque tuo crimina purga.

Virtus subsidium sit tua forte,
Si quos auxilio constat egere,
Illos et validis viribus auge,
Ne sese doleant succubuisse.

Solamen miseris sis quoque firmum,
Quos sors dura premit mole malorum,
Tristis quosque tenet sollicitudo
Adversis laqueis eripe, virgo.

Adjutrix tua sit dextera presens,
Prestans que bona sunt, aspera pulsans,
Conservans placidos, frange rebelles,
Et tutata pios, contere sontes.

Illustris soboles inclita Fides,
Cum Christo tibi sit gloria perpes,
Nostri cura tibi sit specialis,
Ergo cetus Amen personet omnis.

Benedicat vobis Redemptor humani generis, Filius Virginis, beatissime Fidis
intercedentibus meritis. Amen.

Quique eam, ad exemplum vere fidei, voluit martirio decorari, ita vos faciat
sibi famulari, ut inter celorum cives mereamini connumerari. Amen.

Et qui ad virginis sacre vos fecit celebritatem convenire, dignetur sua nos
benedictione perfundere et ad spiritalium premiorum gaudia perducere. Amen.

Quod ipse prestare dignetur, cujus regnum et imperium sine fine permanet in
secula seculorum. Amen. (1).

(1) Nous avons publié déjà cette formule de bénédiction dans notre édition du *Livre des miracles*,
d'après un manuscrit du Vatican. Cf. *Liber mirac.*, p. 237.

III (1)

Presidium vite qui queritis, ecce venite,
 Quique laboratis si vultis opem pietatis,
 Tollite clamorem sub sancte Fidis honorem,
 Ejus laudando numen simul atque precando,
 Hec ut vestrarum sit portus egrimoniarum.
 Presidium vite qui queritis, ecce venite.

O mundanarum despectrix diviciarum,
 Virtutum telis armata manendo fidelis,
 Nomen de veris rebus duxisse videris,
 Fides preclari meriti bene digna vocari.
 Presidium...

Lucifer ut stellis aliis prelata puellis,
 Judice sub tristi flammis que tuta subisti,
 Exaudi tantum tibi debita vota precantum,
 Possint adjuti quo, per te vivere tuti.
 Presidium...

O pia bellatrix, virtutum semper amatrix,
 Pro voto Cristi gladio caput exposuisti,
 Hoc pacto fortis subeundo pericula mortis,
 Unde tibi letus congaudet in ethere cetus.
 Presidium...

Peste nimis dira Daciani ferbuit ira,
 Ut male puniret quos Christo credere sciret,
 Agmina sanctorum fugiunt ex urbe virorum,
 Sed pugnans hosti tu sola resistere nosti.
 Presidium...

Formoso toto succumbis corpore leto,
 Sanguineis rivis, Christo sed in] ethere vivis,
 Corpus et algescit, sed in astris vita calescit,
 Hic tibi sedes est quo justis scandere spes est.
 Presidium...

Gaudes sidereis, virgo, sociata choreis,
 Celitus eterno regi copulata superno,
 Corporis et vita frueris modo morte petita,
 Obstans hostili rabiei corde virili.
 Presidium...

Laudibus eternis celo celebraris et arvis
 Cujus majestas nomen simul atque potestas,

(1) Cette pièce se trouve encore dans le manuscrit de Schlestadt.

Cunctis clarebunt dum terrea regna manebunt,
 Et si transibunt, tamen haud tua facta peribunt.
 Presidium...

Sponsa Dei magni qui Christus dicitur agni,
 Virginis atque pie virgo nurus atque Marie,
 Sis presens genti non equa sorte dolenti
 Menteque devota que fundimus accipe vota,
 Presidium...

Desolatorum gratissima spes animorum,
 Atque laborantum requies te leta vocantur,
 Martir et insignis precibus moveare benignis,
 Hujus in adversis vite dans prospera mersis.
 Presidium...

Quos titubare vides te poscimus, inclita Fides,
 Conservare velis illesos virgo fidelis,
 Nos validos per te fieri quia scimus aperte,
 Nec prece frustrata quemquam sinis ire vocata.
 Presidium...

Nunc populo mesto presens, pia martir, adesto.
 Te nisu toto petimus cum supplice voto,
 Ut via virtutis sis nobis atque salutis,
 Et quod peccamus solvat tua cura rogamus,
 Prebens tutelam miseris necnonque medelam.
 Nunc populo mesto presens pia martir adesto.

Vincula nostrarum disolvas tristitiarum,
 Robur et augmentum tua fortitudo gementum,
 Te si mens orat pia, non frustrata laborat,
 Ut noxas ploret, sed dico si sua meret.
 Nunc populo ..

Fortunam mesto, depressis gaudia presto,
 Pacem turbatis, perversis vim pietatis,
 Pellens langorem malesanis atque vigorem,
 Exulibus patriam, stolidis rectamque sophiam.
 Nunc populo...

Virtutis vere cultrix, pia virgo, medere
 Cunctorum morbis per climata tocius orbis,
 Perque tuum nomen rectum des omnibus omen,
 Gratibus immensis celebreris ob ista repensis,
 Nunc populo...

Adversis rebus presentibus, alma diebus,
 Virgo tuum munda templum dans cuncta secunda,

Expers meroris ut floreat omnibus horis,
Injiciens mestas curas pellatur egestas.
Nunc populo...

Pro culpis demum Dominum pia flecte supremum,
Cum discussurus judex erit ista futurus,
Tempus ad extremum cogens finire supremum,
Pacifica miram districti judicis iram.
Nunc populo...

Illud ad examen tua plebs tunc leta vivamus,
Sentiat infernis nec juncta sed usa supernis,
Judex iratus ne vindicet ille reatus,
Quam nos torqueri potius velit et misereri.
Nunc populo...

Cum tanquam plebis princeps tunc virgo sedebis,
Vel stupefactorum desudes parte reorum,
Qui sibi non secum fidunt fac vivere tecum,
Dans laqueos illis evadere perdicionis.
Nunc populo...

Nostros placatus Pater audiat ipse precatus,
Illius et Natus concedat nos miseratus,
Roboret et Flatus veniens ab utroque paratus,
Creditor iste Deus personis sub tribus unus,
Laudes mens illi referat gregis ergo pusilli.

IV

Un manuscrit du XII^e siècle, provenant de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges, et qui est conservé à la Bibliothèque Nationale, (1) contient les deux hymnes suivantes :

I

Hodièrne lux diei
Festiva dat gaudia,
Plebs devota plaudat ei
Qui gubernat omnia,
Caprasii viri Dei
Celebrans solemnia.

Dacianus
Vir prophanus
Agennum ingreditur,
Virgo Christi
Fides isti
A ministris sistitur ;
Hoc furente,
Hoc jubente,

Virgo poenis traditur.
In catasta collocatur,
Parantur incendia,
Caprasius deprecatur
Videns hec supplicia,
Quod a Deo tribuatur
Virgini victoria,
Jesu pie, Jesu bone,
Quo martyr Caprasius
Triumphavit in agone ;
Bellator egregius,
Ejus in confessione
Sis nobis propicius.

Amen.

(1) Cf. Barrère, *Hist. du dioc. d'Agen*, p.

II

De supernis ales venit,
Orante Caprasio,
Qui divino rore lenit
Flammas in incendio ;
Vis amoris, vis ardoris
Vincit in supplicio.

Martyr videt quod beata
Fides in certamine
Apparebat decorata
Niveo velamine,
Et corona perornata
Missa coeli cardine.

Vir benignus
Deo dignus

Inter signa cetera
Aquam querit
Rupem ferit
Siccam manu dextera ;
Fons emanat,
Aegros sanat
Aqua salutifera.

Jesu pie, Jesu bone,
Quo martyr Caprasius
Triumphavit in agone,
Bellator egregius ;
Ejus intercessione
Sis nobis propicius.

Amen.

V

Ad Vesperas

Adest dies laetitiae
Sanctaeque Fidis gaudium,
Quam vocabit rex gloriae
Ad summum coeli proemium,

Haec est virgo sanctissima
De numero prudentium,
Sancta Fides, laetissima
Inter choros laetantium.

Fulsit Fides martyrio,
Servans corpus virgineum
Salutis desiderio,
Regnum optans aethereum.

Virgo Fides egregia,
Ora pro nobis Dominum,
Ut det per tua merita
Coelorum plenum gaudium.

Gloria Patri Domino,
Filio et Paraclito,
Qui vitam sine termino
Det nobis coeli solio.

Ad Laudes

Ad laudes hujus virginis
Cantemus omnes dulciter,
Ut ad fructum dulcedinis
Veniamus alacriter.

Clara voce decantemus
Sanctae Fidis victoriam,
Omnipotentem laudemus
Per fidei constantiam.

Nunc cantemus humiliter
Sanctae Fidis officium,
Ut gaudeamus jugiter
Inter choros laetantium.

Gaudeat praesens concio
De sancta Fide virgine,
Quae gaudet coeli solio
Splendens coelesti lumine.

Gloria Patri Domino...

Ad Nocturnum

In matutinis cantemus
 Sanctae Fidis praeconia,
 Filium Dei laudemus,
 Qui det nobis coelestia.

Agennae gaude civitas,
 Agens Fidis memoriam,
 Quam decoravit sanctitas
 Propter suam victoriam.

Laudemus tantam virginem
 Nec non ejus martyrium,
 Ut ad beatitudinem
 Veniamus coelestium.

Cantemus omnes hodie
 Sanctae Fidis memoriam,
 Quam vocavit rex gloriae
 Ad paradisi gloriam.

Gloria Patri Domino... (1)

IV

In I Vesperis

¶ O quam dulcis memoria
 De sancte Fide virgine,
 Quae gaudet coeli curia
 Cum angelorum agmine,
 In paradisi gloria
 Manet cum sancto numine.
 ¶ Beata Fides fulgida
 Virgo et martyr splendida

Ad Magnificat

Ant. Hodie beata Fides
 Virgo et Martyr, floruit,
 Quae martyrii corona
 Coronari meruit,
 Ideo florens ut rosa
 Laetatur cum gloriosa
 Matre virgine
 In coelesti culmine.

Ad Matutinum

Invitat.

Christum, regem gloriae.
 Jesum adoremus,
 Sanctae Fidis hodie
 Festum celebremus.

In I Nocturno

Antiphonae

Sancta Fides igitur
 Agennensi civitate

Ex nobilibus oritur,
 Proles plena sanctitate.

(1) Le R. P. Dreves, à qui nous empruntons cette hymne (*op. cit.* XIX, p. 129) l'a transcrite d'après le *Breviar. ms. Cisterciens. Gallie. saec XIII-XIV.* — *Codex Casanatens.*; B. VI. 17 (1191). *Addit. saec. XIV.* — Cf. *Chevalier, Repert. hymnol.* n° 378, 8676.

Haec induta candida
Stolaque virginitatis
Fulget Fides splendida
Odore suavitatis.

Aetate juvenula
Senex summa honestate
Fuit, sine macula,
Plena magna sanctitate.

Candore formosissima
Vultusque hilaritate
Claruit sanctissima
Jesu Christi bonitate.

Hanc apprehendit Dacianus,
Qui ab imperatoribus
Missus fuit quasi insanus,
Plenus multis sceleribus.

Frontem, os, pectus armavit
Ad Dacianum veniens,
Et ad Dominum oravit
Signo crucis se muniens.

Responsoria

∞ Hodie mundi Salvator,
Nostrae salutis amator,
Sanctam Fidem glorificavit,
In gloria exaltavit
Cum sanctis agminibus
In supernis sedibus.

∞ Quae propter sacrum martyrium
Passa est supplicium
Et consecuta est proemium.

Sancta Fides igitur,
Agennensi civitate
Oriunda, hic colitur,
Mira plena sanctitate,
Nitensque mira claritate.

∞ Nobilis et genere,
Nobilior ex munere
Divinae majestatis.

Istam videns Dacianus
Jubet ad se properare,
Infidelis et insanus
Jubet deos colere,
Quos ipsa vult respuere.

∞ Deum unum colere,
Deos plures despicerere.

O quam dulcis et amoena
Sancta Fides et serena,
Quae suam animam
Transmisit ad gloriam,

∞ Quae propter Dei Filium
Passa est supplicium
Et post sacrum martyrium.

In II Nocturno

Antiphonae

Quae es, inquit Dacianus,
Dic mihi, carissima?
Sum Fides, christiana
A mea infantia.

Hinc totus mundus resonet
Sanctae Fidis sanctitatem,
Nosterque chorus celebret
Ejusdem festivitatem.

Recede, inquit Dacianus,
Ab ista stultitia,
Ad Deos nostros leva manus,
Dans eis sacrificia.

In festo hujus virginis
Cantet turba fidelium,
Chorus beatitudinis
Collaudet Dei Filium.

O infelix Daciane,
Plene magnae invidiae,
Consilium das inane
Contra Regem gloriae.

Gaude, Agennae civitas,
Et tibi sit jucunditas,
Quoniam Fidis sanctitas
Floret in te et charitas.

Responsoria

Candor virginitatis,
Decus mirae caritatis
Est Fides virgo inclita,
¶ Ut Rachel amabilis,
Ut Hesther laudabilis,
Ut Ruth admirabilis.

Virginis praeconium
Sanctae Fidis nobilis
Chorus concinentium
Cantet laetus et humilis,
Cum coelesti curia.
¶ Gaudet cum Dei Filio,
Cum sanctorum collegio.

Magnae dies laetitiae
Beatae Fidis virginis
Illuxit nobis hodie
Atque beatitudinis;
Hanc Dacianus impius
Martyrizavit impie
Fidemque nostram nesciens,
Sed repletus invidia.
¶ O infelix Daciane,
Quam tu miser, quam insane.

Fides post martyrium,
Quod tulit propter Dominum,
Spiritus exhalavit,
Qui ad coelum volavit,
Ubi gaudet quotidie

Cum rege gloriae.
¶ Sancta Fidis anima,
Post dura certamina,
Paradisum intravit.

In III Nocturno

Ad Cantica

Ant. Cantica laetitiae
Decantemus hodie
Ad honorem virginis,
Sanctae Fidis martyris,
Quae propter martyrium
Habet Dei proemium.

Responsoria

O flos virginalis,
Lilium munditiae,
Rosa temporis vernalis,
Fructus patientiae,
Fides; corona regalis
Christi regis gloriae;
¶ Virgo Fides, martyr Christi,
Gaudium laetitiae
Et coelestis patriae.

Felix Fides sanctissima,
O virgo beatissima,
Quae coeli gaudes curia
Inter sanctorum agmina,
¶ Ora pro nobis jugiter,
Ut salvemur perenniter.

O beata sponsa Christi,
Virgo beatissima,
Quae Deo grata fuisti,
Virgo prudentissima,
Suscipe jam devotorum
Tuorum precamina;
¶ Virgo dulcis et decora,
Pro nobis Deum exora.

Hodie beata Fides
Migravit ad Dominum,
Ut, testatur ista dies,
Sustinuit martyrium,
Unde datus sibi quies
Et magnum solatium;
¶ Propter fidem Salvatoris,
Jesu Christi redemptoris,
Pervenit ad gaudium.

SAINTE FOY

In Laudibus

Super Psalmos

Ant. Dominus regnavit,
Quem Fides laudavit;
Laudando laudemus
Deum et amemus.

Ad Benedictus

Ant. Hodie beata Fides
Migravit ad Dominum,
Hodie gaudet in coelis
Sistens ante Dominum.
Unde Deus collaudatur
Nunc et in perpetuum.

Ad horas Antiphonae

Ad Primam

Ant. Ad Primam Fidem laudemus
Cantantes officium,
Cujus festum celebremus
Ejusque martyrium,
Ut cum sanctis exultemus
In choro laudantium.

Ad Tertiam

Ant. In Tertiis decantemus
Nunc sanctae et exultemus
Ei, qui legem posuit,
Peccata nostra diluit.

Ad Sextam

Ant. In Sexta potens laudetur
Et beata celebretur;
Christus, qui nunquam defecit,
Beatam Fidem elegit.

Ad Nonam

Ant. In Nona rerum omnium
Laudemus Christum Dominum;
Qui fecit mirabilia,
Det nobis coelestia.

In II Vesperis

Antiphonae

Adest dies laetitiae,
In quo Fides sanctissima
Conscendit thronum gloriae
Inter sanctos laetissima.

Haec est Fides, quae nescivit
Virum in deliciis,
Sed Jesu Christo fruitur
Sanctis pudicitis,
Tandem ad coelos transiit,
Fruens summis gaudiis.

Haec est Fides speciosa,
Plena sancto flamine,
Virgo redolens, ut rosa,
Mira pulchritudine.
Coelo gaudet jucundosa
Cum sanctorum agmine.

Sancta Fides veneretur
A cunctis fidelibus,
Et verus Deus laudetur
In supernis sedibus,
Et nobis venia detur
De cunctis criminibus.

Ad Magnificat

Post sacrum martyrium
Et dirum supplicium
Fertur ad coelestia
Virgo Fides egregia,
Quae gaudet in coelestibus
Juncta coeli civibus.

Le R. P. Dreves, qui a publié cette pièce, l'a empruntée à un bréviaire cistercien (1) de la fin du XIII^e siècle, conservé dans la bibliothèque de la Minerve.

VII

Gaude, virgo Fides,
Quia virtutibus rides
Ac nobilitate;
Gaude, sancta Fides,
Quia christiana fides
Te ornat speciositate.

Gaude, martyr Fides,
Quia in crate non strides,
Semota penalitate;
Gaude, decollata Fides,
Quia Christum nunc vides
In gaudiosa eternitate.

Gaude, florida Fides,
Quia te celi cives
Laudant in joconditate;
Gaude, beata Fides,
Quia in miraculis dives
Es Dei potestate.

Eya, pia et clemens Fides,
Dele scelerum nives
Nostrorum tua pietate;
Et, o inclita Fides,
Fac nos angelorum concives
Posthac in perhennitate.

Ces louanges de sainte Foy ont été écrites au XIV^e siècle sur le revers de la couverture du manuscrit de Schlestadt qui contient le *Livre des miracles*. Elles ont été publiées déjà, mais d'une manière fautive, par Mone (2).

(1) *Breviar. ms. Cisterciens. Gallic. saec. XIII-XIV. Codex Casanatens., B. VI, 17 (1191).* — Cf. Dreves, *op. cit.* XVIII, p. 68.

(2) *Op. cit.* — Cf. Chevalier, *Repert. hymnol.*, n° 6998.

VIII

Sanctae Fidis ad honorem
 Quae spem dedit et fervorem
 Fidei cultoribus,
 Psallat chorus, psallant corda,
 Et concordī pulsent chorda
 Coniunctis psallentibus.

Haec est virgo benedicta
 Et pro fide Fides dicta,
 Quam constanter tenuit;
 Cujus igne sic ignita
 Et amore sic munita,
 Quod in nullo timuit.

Nam in poenis non expavit,
 Sed in flammis exultavit,
 Prunis crepitantibus,
 Nullam tamen laesionem,
 Nullam sensit ustionem,
 Cunctis admirantibus.

Miro modo visitata
 Per columbam, sic sedata
 Statim sunt incendia;
 Quae in rorem sunt conversa,
 Non est tamen hinc conversa
 Praesidis insania.

Sed in ipsam magis saevit,
 Decollari mox decrevit
 Ejus ob constantiam;
 Sic ad sponsum sponsa venit,
 Quem pro nobis orans lenit
 Impetrando veniam.

Nous empruntons cette prose aux *Analecta liturgica* de MM. Misset et Weale; ils l'ont publiée d'après deux missels à l'usage de l'église d'Evreux (1), conservés, l'un dans la bibliothèque de cette ville, l'autre dans celle de Rouen.

XI

Ad Vesperas

Feri fides fida Fides
 Famosis fragroribus,
 Ferunt festi festa Fidis
 Feriis felicibus,
 Ferveat falanx fidelis
 Festivis favoribus.

Fides est cantanda nobis,
 Non illa qua credimus,
 Sed puella, Aquitanis
 Praelecta virginibus,
 Vita sive fide claris
 Inserta martyribus.

Quae mundi, sexus, aetatis,
 Parentum delicias
 Despexit, procorum preces,
 Delatorum insidias,
 Curiae turbas [minaces]
 Et praefecti furias,

Virgas, fustes, sudes, uncas,
 Laminas, equuleum,
 Ungulas, crates, catastas,
 Carceres, exsilium,
 Laqueos, ruinas, fretum,
 Ignem, [aquam], gladium.

(1) *Miss. ms. Ebroicense saec. XV. Codex Ebroicense. 99. A.* (Ce missel a appartenu à l'évêque Raoul du Fou.) — *Miss. ms. Ebroicense saec. XV. Codex Rotomagens. 304. B.* — Cf. Dreves, *op. cit.* X, p. 173. — Chevalier, *Repert. hymnol.*, n° 18420.

Pro quo nempe, pro te, Christe,
 Cui se paciscitur,
 Quaeque cupit, optat, ambit,
 Suspirat, amplectitur,
 Diligit, amat et ardet,
 Cui juncta jungitur.

Jam nunc dotali corona
 Intra sponsi thalamum
 Decorata, tueatur
 Se precantem populum
 Et canentem sibi clerum,
 Hoc epithalamium.

Le R. P. Dreves a transcrit cette hymne d'après un bréviaire de Béthune, conservé aujourd'hui à Arras (1).

X

Sursum corda tendite,
 Fratres, et impendite
 Laudes Salvatori.

Festa Fidis inclite
 Fidelium edite
 Odas omnes chori.

Hec ut societur Deo,
 Consignat se virgineo
 Castitatis habitu.

Et ut pociatur eo,
 Vult purpurari roseo
 Passionis obitu.

In Agenno quippe nata,
 Generose parentata,
 Stirpe clara et ut paret
 Se claram in moribus.

Cor inflectit ad mandata
 Virgo Dei baptizata,
 Labe caret, Deo paret
 Illustris virtutibus.

Fides fidem comprobavit,
 Et portentis dilatavit
 Insigne sui nominis.

Aegros quosque nam sanavit
 Et sanando predicavit
 In Deo salus hominis.

Daciano presentatur,
 Qui ut virgo deflectatur,

Nunc blanditur,
 Nunc minatur,
 Infertque supplicia.

Ignes struit, sed frustratur,
 In quo mersa ne ledatur,
 Nudis alis
 Ales datur
 Prebens refrigeria.

Sed per fidem dimicantes,
 Velut in palestra stantes,
 Sane quidem
 Sanctam Fidem
 Caprasius conspicit.

Coronari triumphantes
 Et cum sanctis hymnicantes
 Vidit idem
 Et quem pridem
 Metum gessit abjicit.

Vera fide
 Tu arride,
 Ne nos triste
 Quid deside
 Fedum vel se junxerat.

Hac in fide,
 Signa vide,
 Nec diffide,
 Sed arride,
 Bonis en exuberat.

(1) *Breviar. ms. Bethuniense, saec. XVI. Codex Atrebat. 324. — Cf. Dreves, op. cit., XIX, p. 131.*

Cette séquence se trouve dans un recueil manuscrit de pièces de ce genre qui appartient à la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Gall (1).

XI

DE SANCTA FIDE VIRGINE ET MARTYRE

I

Fides, Aginni gloria,
Maximiano barbaris
Vexante sanctos ritibus,
Grandes triumphos rettulit.

Delata saevo judici,
Se sponte plagis obtulit:
Et asperas satellitum
Immobilis risit minas.

Tunc ore, fronte, pectore,
Signo Crucis se munit,
Et Dacianum praesidem
Verbis potens exterruit.

Nil vana saeculi gaudia
In virginis mentem valent,
Dat corpus en secantibus
Ad astra tendens, dexteris.

Extenditur tunc ferreus
Flammisque conflagrans thorus,
Artusque depascunt pios
Subjecta mox incendia.

Liquens adeps effunditur,
Ut flamma sic tenacius
In intimos se viscerum
Sensim recessus inferat.

Sed, o repente, transvolans
Coelo columba labitur,
Lenique pennarum sono
Flatuque mulcet virginem.

Frustra Dianae fictiles
Exposuit hic cultus, Fides
Nec ensibus, nec unguis,
Nec frangitur saevis rotis.

At Praeses intendit prius
Sermone blando flectere,
Promittit aurum, nuptias,
Splendentis et gazas domus.

Æterna laus Patri Deo,
Par Filio, par Flamini,
Quo virgines in victimas
Flammante Christus accipit. Amen.

II

Tunc copiosis imbribus
Ignis furens extinguitur,
Et rore coelesti natans,
Corpus supinum mergitur.

Illæsa surgit victima,
Sed ne paratis laureis
Fraudetur, exciso juvat
Captare coelum vertice.

Hinc Pontifex Caprasius
Succensus ad pugnam Dei,
Dum martyrem se praebuilt
Astris ab antro redditur.

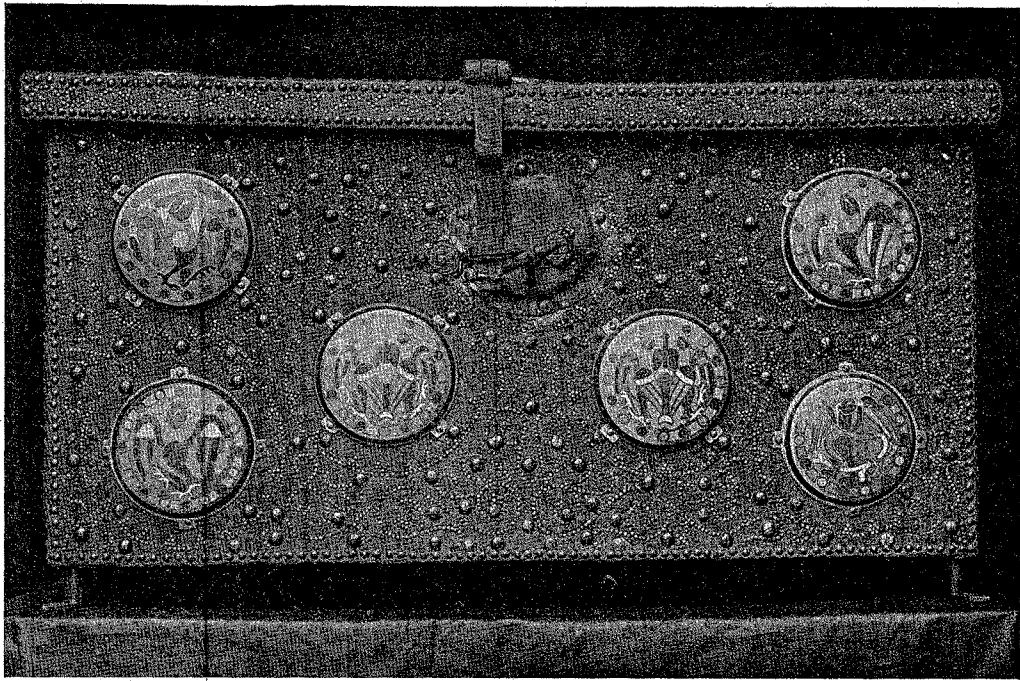
Æterna laus Patri Deo,
Par Filio, par Flamini,
Quo virgines in victimas
Flammante Christus accipit. Amen.

Nous donnons ces deux hymnes d'après un recueil manuscrit du XVIII^e siècle, conservé à la Bibliothèque nationale, et écrit par un chanoine régulier de la célèbre abbaye de Saint-Victor, à Paris (2).

(1) *Collectio S. Gallensis troporum et sequentiarum*. Cod. 546. — Nous devons la copie de cette pièce à l'obligeance du D^r Fah, bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Gall. — Cf. Chevalier, *Repert. hymnol.*, n° 19942.

(2) Lat. 14240. *Hymni sacri, tomus secundus*. Auctore P. Simone Gourdan, Presbytero et Canonico regulari Abbatiae Regalis Sancti Victoris Par., qui obiit 10 martii 1729, ætatis 83. — Cf. Chevalier, *Repert. hymnol.*, n° 6313, 11979.

APPENDICES



COFFRE EN CUIR ORNÉ D'ÉMAUX (1).
(XII^e siècle).
Trésor de Conques.

APPENDICES

I

LA PASSION DE SAINTE FOY ET DE SAINT CAPRAIS (2)

Pridie nonas octobris, passio sancte Fidei virginis et martiris.

Magnorum atque inclitorum Caprasii et Fidis, dum eorum passionum merita revolventes |||||, inclinat potius sermo quam dignis possit laudibus expediri. De quorum gestis atque virtutibus emula scilicet christianis cultibus antiquitas ipsa celere ocuis¹ quam ullis titulorum monumentis volvet² notitie hominum aliqua exinde memorie commendare. Ego pauca de plurimis que relacione gestorum inveni, stilo titubante perstrinxi. Nam unde primum eius adsummam dictionis exordium, cum tantum mihi beatissimorum martirum

(1) V. p. 186.

(2) Le texte que nous publions ici est celui d'un manuscrit du commencement du x^e siècle, qui provient de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges, et qui est conservé à la Bibliothèque Nationale, sous la cote : lat. 5301 (fol. 328-329). Nous lui avons assigné l'initiale P. (V^e plus haut, p. 394). On trouvera dans les notes les principales variantes offertes par la version non corrigée du manuscrit H 152 de la Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier : il remonte aussi au x^e siècle et nous le désignons par la lettre M.

Les parties de ce texte qui sont imprimées en caractères ordinaires constituent les anciennes passions de sainte Foy et de saint Caprais, primitivement distinctes ; le reste, imprimé en italiques, a été ajouté dans un remaniement postérieur. — Cf. Saltet, *Etude critique sur la Passion de sainte Foy et de saint Caprais*, dans le *Bulletin de littérature ecclésiastique*, publié par l'Institut catholique de Toulouse, livraison de juin 1899. Cette étude contient un essai de restitution du texte de la Passion de sainte Foy.

1. silere potius. — 2. voluit.

memoriae laudes existant? Non mihi, sed doctorum subpeditare auctoritas, aut illa antiqua poetarum pompa succendere³, tantum laudis tramitem nec explere poteram nec conari. Nam merita Caprasii et Fidis martirum facilius possunt virtutibus agnosci quam laudibus expediri. Sed quia aridioris ingenii fecunditate minima percellimus⁴, excusse nos mentis devotio a cordis intima re satagit exempli ostensio, hoc est si a laudibus sanctorum, lingue officio minime famulante cessamus, voluntate saltem fidei devocione servemus⁵. Hanc ergo beate passionis causam pro honore gestorum ut copia muneris deitatis permiserit, pauca de plurimis verba castis paginarum carptim in paginis chalamoque insignia testentur, illa utique fide et devocione, qua ad nos martirii ordo pervenit. Nam pro succedencium relatione rei gesta in memoriam nondum interceptit oblivio. Etsi pro martiribus singulis loca singulaque possident ut singule civitates insignes habentur; nec immerito, quia⁶ domino Jesu Christo animas suas tradiderunt.

Sancta igitur Fides Aginensium civitatis oriunda fuit ex⁷ parentibus nobilibus et splendidissima⁸ procreata alumna locis⁹ ipsius¹⁰ nascendi, sed facta est patrona in re¹¹ moriendi. Nobilis veterum generosa stirpe parentum, sed facta est¹² munere nobilior, quia stola virginitatis candida fulgens et fidei in domino Jesu Christo in odorem bone suavitatis; sed prima in civi Aginensi decus et exemplum magni martirii coronam passionis adsumpsit. Vitam temporalem perdere voluit ut possideret eternam, quia a cunabulis dominum Jesum Christum dilexit et suum dixit esse auctorem. Juvenis quidem fuisse dicitur passionis tempore aetate, sed sensu et opere senis apparuit. Pulcra erat facie, sed pulcrior mente. Cum iudex juxta solito advenisset¹³ ut aut sacrilegis beneficio aut favoris promitteret, aut christiana¹⁴ si inveniretur¹⁵ vi¹⁶ persecucionis inferret, tunc preses nomine Dacianus¹⁷ ingressus est civitatem, et continuo beatissimam Fidem arcessiri jussit et suis conspectibus duci precepit.

Cum autem beata Fides a ministris iniquis duceretur, oravit ad Dominum dicens: Domine Jesu Christe qui tuos semper in omnibus adjuvas, adesto nunc mihi famule tue, et prebe hori meo sermonem acceptabilem, quod in conspectu tyranni huius respondeam. Et armavit se scuto inexpugnabili fronti ore//// pectoreque vexillum sanctae crucis depingens, et ita roboratissima¹⁸ animo perrexit. Cum autem adstaret coram preside, blando sermone ait ad eam: Quod est vocabulum nominis tui? Sancta Fides nullo metu terita respondit: [Fides vocor. Preses dixit: Qui est cultus fidei tue? Beata Fides respondit:]¹⁹ Ab exordio juventutis christiana sum et domino Jesu Christo devotissima mente servio. Preses dixit: Accipe consilium pulchritudinis atque juventutis tuae necessarium, et cessa ab hac confessione, et sacratissime Diane sacrificare, quia ipsa est sexui vestro consimilis, et multis te muneribus faciam dicio-rem. Sed sancta Fides Spiritu sancto repleta dixit: A parte²⁰ traditionis²¹ cognovi quia omnes dii gencium demonia, sed tu mihi suadere vis ut eis sacrificare debeam? Preses vero hoc audito ira commotus ait ad eam: Et qui diis nostris demonia dici presumpsisti, aut sacrificare diis, aut diversis te faciam interire tormentis. Sed sancta Fides decus magnum martyrio decorata, has audiens minas, desiderans a terrena vita ad supernam migrare gloriam, in hac vociferatione prorupit dicens: Ego enim pro nomine domini mei Jesu Christi non solum pati sed diversis sum parata impendi

3. succederet. — 4. percellimur. — 5. servimus. — 6. quia pro. — 7. et. — 8. splendidissimis. — 9. loci. — 10. ipsius jure. — 11. jure. — 12. est Christi. — 13. advenisset. — 14. christianis. — 15. invenirentur. — 16. vim. — 17. Les deux mots « Nomine Dacianus » sont remplacés par ceux-ci: cujus nomen nostra sollicitudo non potuit invenire. — 18. roboratissimo. — 19. Les mots intercalés entre crochets sont une addition de M: nous avons vu, dans l'Étude critique, que ces mots avaient été omis par mégarde par le copiste de P. — 20. paterna. — 21. traditione.

tormentis. Tunc preses magis furore succensus iussit satellitibus suis ut sanctam Fidem inferrent in lectum hereum et superposita//// per quatuor partes extendi et ignem subponi precepit ut ei tenera membra tam crudeli disrumperentur supplicio. Cuncti adstantes populi hoc videntes una voce clamaverunt dicentes : O impietas et injusta judicia ! Innocens et Di cultrix et prime dignitatis honore prefulgens cur absque ullo facinore suppliciis mancipatur ? Multi enim sunt, quorum ignoramus nomina, qui illam²² videntes constanciam sancte Fidis, crediderunt in domino Jesu Christo, et gloriosam sunt coronam martyrii consecuti.

Eo tempore, cum hec agerentur, a Deo electus sanctus Caprasius, persecucione sacrilegii seviente, cuncti²³ illius terre cristicole²⁴ per loca evadencia hujus oberabant²⁵. Que universa egregius Dei cultor sollicita indagacione perquirens, sub ruppe quadam non longe a civitate a parte septentrionis posita festinus pervenit ibique dum stupefactus cuncta atque universa secreta cogitatione diligenter rimaretur, vidit sanctam Fidem impiorum²⁶ immensitate torqueri. Elevatis igitur oculis²⁷ intuens in coelum oracionem Domino profusis precibus effundebat ut famulam suam sanctam Fidem in presenti certamine faceret esse victricem. Rursusque atlela Christi elevatis oculis celum tota mentis aviditate prospexit, et iterum humo prostratus petebat ad Dominum ut ei celestem ostenderet virtutem. Tunc²⁸ vidit super sanctam Fidem coronam universis lucentibus et coruscantibus gemmis atque celestibus²⁹ margaritis ornatam, et columbam de nubibus descendentem super caput sancte Fidis intulisse atque ipsam beatam maritrem niveo splendidoque habitu decoratam immenso³⁰ luminis splendore fulgenti³¹ jam segura palma³² triumphi et bravium salutis fuisse victorie consecutam. At hubi cunctam mirabilem Dei virtutem suis aspectibus manifeste vidisset, gaudiis eternitatis exultans. Tunc sanctus Caprasius securus non imparis meritis gloriam subiturus, rupem sub qua habitabat³³ dextera sua percussit et continuo inde fons aque emanavit que usque in hodierna die indeficienter decurrit, et tanta virtutis Dei ibidem advenientibus salutem prestare dignatur ut qui fideliter de ac rupe aurierit quocumque tedio detentus fuerit sancti martiris merito consequetur medicinam.

Hilaris alacer intrepidusque cunctis ignorantibus, locum (34) martirii hubi sancta Fides ad patibulum comprehensa tenebatur improvisus advenit. Quem impius tyrannus statim suis aspectibus statui iussit. Ille vero intrepidus coram preside stetit, et preses ei nomen patriam unde esset genusque perquirebat. Cui beatus Caprasius respondit dicens : In primis quod preclarum est christianus sum et regeneratus in baptismo a sacerdote confirmato nomine Caprasius nuncupor. Preses autem voluit blanditiis eum suadere, ait : video te decorissimum juvenem ; si susceperis sermones meos poteris in palacio³⁵ primus vocari et amicitia³⁶ principis et multa consequi predia. Sed sanctus Caprasius celestibus mirabilibus admonitus ait : In illius desidero habitare palacio quem ab baptismo dilexi, et redemptorem omnium in se credentibus³⁷ cognovi. Preses dixit : Ita tecum volo agere quousque recipias promissionem jam dictam ut³⁸ predia. Sanctus Caprasius dixit : Ab illo credo consequi indeficientia predia qui est fidelis in verbis suis et sanctus in omnibus operibus suis. Preses autem ut vidit immutabilem mentem ejus et sermonem, ait³⁹ suis : Vereor cum omine

22. in illa die. — 23. cuncta. — 24. Les trois mots précédents manquent. — 25. A la place de ces trois mots, ceux-ci : profugus aberrabat. — 26. impiorum penarum. — 27. P porte ici en surcharge : Beatus Caprasius. — 28. Namque ubi de oratione surrexit. — 29. celestibus et innarrabilibus margaritis. — 30. immensique. — 31. fulgentem. — 32. securam palmam. — 33. stabat. — 34. ad locum. — 35. palacio principis. — 36. amicitias. — 37. credentium. — 38. vel.

isto diucius sermonibus certare ne ab eo diucius fatigatus vincar. Tunc jubet ministris eum adsumi et sine ulla pietate carnes ejus laniari. Cumque hoc factum fuisset, fortiter penas tolleravit, videntibus universis qui aderant quorum tormentorum generibus cruciabatur juvenus omnibus⁴⁰ luctus invasit et oculis suis rigabant lacrimis dicentes : O impietas et inaudita judicia ! Quia erat beatus martyr Caprasius amabilis omnibus specialis⁴¹ valde angelicum abens vultum. Sed cum nulla vi omnis⁴² argumentis neque blanditiis neque terroribus flecteri gloriosissimi martiris animum prevaleret, duci eum ad delubrum precepit (1) *et geminatam*⁴³ *passionis gloriam*⁴⁴ *cum beatissima martiris*⁴⁵ *Fide consummatione certaminis amputatis capitibus gloriam*⁴⁶ *coronavit, ut quorum fuit pulchra, venerabilis atque Deo placens vita, esset pulchrior et immarcescibilis in martirii societate felicitas. Dignum felicemque Aginensium urbis locum computamus qui origine martirii*⁴⁷ *et gloriosa certamina meruit habere et sepulturam.*

De quorum martirum passione pridie nonas hoctubris nos gaudere et illustrare voluit qui gloriatur in sanctis⁴⁸ dominus Jesus Christus cui est honor et gloria in secula seculorum. Amen (2).

*Eo tempore in locum martirii sui, propter terrorem gentilium, ut corpus humaretur metuentibus christianis, non dignam sepulturam accepit, ut venerandas ibi sanctas reliquias non tam sepellire quam condere viderentur, donec sanctus Dulcidius episcopatum Agenensis urbis indeptus est, et statim ad hanc operam redit*⁴⁹ *ut pulchra basilica*⁵⁰ *ad recondendum sancti martiris corpus sepultura fabricaret quod ejus meritis adjutus celere tempore construxit. Qui cum venerandi hac*⁵¹ *transferendi illud*⁵² *martiris reliquias dubitaret non pro sua incredulitate sed pro ipsius honore et sepulchrum tante magnitudinis nec aperire presumeret nec movere ne aliqua diminutione membrorum injuriam sanctis reliquiis inferret. Diu ergo*⁵³ *in se revolvens adtamen per quietem somni sensit ne infideliter negligeret quod fideliter credidisset, sed ut magis hoc martiribus prospicere*⁵⁴ *ad honorem et credentibus ad salutem ; suorum*⁵⁵ *monachorum*⁵⁶ *et multorum inito*⁵⁷ *consilio, ad locum venerabilis sepulture constituerunt et secum committante*⁵⁸ *beatus Dulcidius retulit*⁵⁹ *quibus fecisset. Eum committentem beatus Dulcidius quibus ad commemorandi sanctas reliquias una esset voluntas. Mox huiusmodi christianus consensit in secula seculorum. Amen.*

La terminaison, dans le manuscrit P, étant évidemment tronquée par le copiste, nous reproduisons ci-dessous celle du manuscrit M, en reprenant avant les dernières lignes qui sont inintelligibles dans P. Nous donnons le texte non corrigé ; si nous reproduisons quelques corrections ou additions, nous en avvertissons dans les notes.

Statimque monitus et mullorum firmatus consilio ad locum venerabilis sepulture

(1) La Passion de saint Caprais se terminait probablement par les mots : Et amputato capite martyrii gloriam coronavit, qui se lisent plus bas et qui auront été mis au pluriel par le rédacteur.

(2) Cette phrase, comme nous l'avons dit dans l'Étude critique, a été transposée et doit former la conclusion de la Passion de sainte Foy.

39. ait sociis. 40. omnibus. — 41. spetiosus. — 42. nulla jurium argumentis. — 43. geminata. — 44. gloria una. — 45. martire. — 46. martyrii gloria. — 47. originem martyrurum. — 48. sanctis suis. — 49. se dedit. — 50. pulchram basilicam. — 51. ac. — 52. illuc. — 53. ergo ista. — 54. proficeret. — 55. statimque. — 56. monitus. — 57. firma tus. — 58. sepulture multis secum comitantibus. — 59. advenit.

multis secum comitantibus beatus Dulcius advenit cupiens⁶⁰ quo ad commovendum sanctas reliquias una esset omnium concordia et voluntas⁶¹ ut manus perf[icien]do operi adpo[ne]re sunt conati⁶².

Mox universos christianos infestus circumstelit orror ob stuporem necnon⁶³ animi tandem vox omnium⁶⁴ faucibus hesit. Cuncti igitur circumstantes populi utriusque sexus una cum sacerdotibus fixis genibus in oratione prosternuntur. At ubi Dulcius episcopus de oratione surrexit admota manu ad movendam gloriosissimi martyris⁶⁵ sepulturam manu propria levavit mirabile dictu ejusdem sepulture machina⁶⁶ cum tanta velocitate et alacritate ad basilice conplacitum sibi locum pervenit. Ut viri strenui qui ad tollendo predicti potius sequi quam tollere viderentur. Ibique pulcherrime tumulatur ut de reliquo beneficii sui gratia nullus se postulantium concedere⁶⁷ abnegaret. Ille denique prioris sepulture locus⁶⁸ exceptione effusi sanguinis sanctificationis gratiam promeruit. Iste donatus pretiosi corporis presentia gloriatur. Tantum autem idem beneficii et meriti locus meruit sepulture, ut a quocumque fuerit fideliter invocatus, promptus intercessor assistat apud Dominum Jesum Christum, cui gloria est cum eterno Patre per infinita secula seculorum. Amen (1).

TRADUCTION DU PROLOGUE QUI PRÉCÈDE

A la pensée des faits glorieux de la passion des grands et illustres saints Caprais et Foy, la langue reconnaît son impuissance pour les célébrer dignement. D'ailleurs la haine jalouse de l'antique paganisme à l'égard de la religion chrétienne a voulu faire le silence autour des actes merveilleux de ces saints, afin d'en abolir la mémoire et d'empêcher qu'aucune connaissance n'en parvienne à la postérité.

Pour moi, ayant trouvé de nombreux éléments dans la relation des actes de nos saints, je me suis borné à faire un choix parmi eux et à en composer un récit très concis, bien que dans un style mal assuré.

Mais par quoi commencer mon œuvre ? Je suis ébloui par tant de faits dignes d'être célébrés dans la vie de nos bienheureux martyrs. Il aurait fallu que je fusse inspiré par l'autorité des docteurs et enflammé par l'antique magnificence des poètes pour mener à bonne fin ou même pour tenter d'entreprendre une œuvre aussi ardue. Il est plus aisé en effet de concevoir de l'admiration pour les actions glorieuses de nos martyrs Caprais et Foy que de les célébrer dignement.

Mais si notre stérile génie nous refuse toute éloquence, du moins que la piété anime notre faible esprit et l'excite à proposer à l'imitation leurs grands exemples ; et si notre langue refuse son service pour célébrer les louanges de nos saints, du moins offrons-leur le témoignage de notre vénération et de notre foi comme un hommage de notre bonne volonté.

Puisque nous avons entrepris, dans ce récit de leur passion, de célébrer leurs nobles actions, dans la mesure que Dieu daignera nous accorder, nous nous appli-

(1) Au sujet de la Passion de sainte Foy et de saint Caprais, voir les *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, par M. l'abbé Duchesne, t. II, p. 144-146. Cet ouvrage vient de paraître pendant la correction de ces pages.

60. Add. interlin. — 61. Les 3 mots précéd. sont ajoutés en marge. — 62. Les 7 mots précéd. sont ajoutés en marge, et quelques-uns sont tronqués par la reliure. — 63. Add. interlin. — 64. Add. interlin. — 65. *Correct.* gloriosissimorum martyrum. — 66. Les 3 mots précéd. sont ajoutés au-dessus de la ligne ou en marge. — 67. Les 4 mots précéd. sont ajoutés au-dessus de la ligne ou en marge. — 68. Les 4 mots précéd. sont ajoutés entre les lignes.

querons à choisir un petit nombre de matériaux, cueillis parmi le grand nombre de ceux qui ont été publiés dans divers écrits, et nous y apporterons la même foi et le même amour qui nous ont transmis les actes du martyr. Si nous usons de cette concision, c'est que, grâce aux traditions transmises par les générations, la mémoire de ces faits n'est pas encore ensevelie dans l'oubli.

Chacun des lieux, il est vrai, chacune des cités qui possèdent quelque martyr se glorifient de leur saint ; mais ce n'est pas sans raison, car ces héros ont livré leur vie pour Notre-Seigneur Jésus-Christ.

II

LA « TRANSLATION » EN PROSE

PROLOGUE

Le roi glorieux et éternel des cieux, ayant le principe de toutes choses, étant la Sagesse insondable du Père et le monarque absolu de tout ce qui existe, avait prévu et réglé la fin aussi bien que le commencement des créatures, même avant leur existence. De même plus tard il choisit d'avance les élus de la foi du Christ. Ceux-ci, dès le berceau de la religion, se vouèrent à la sainteté et, l'œil de l'âme uniquement fixé sur les choses divines, montrèrent une telle force dans la foi et une constance si ferme dans le martyre que, méprisant les édits des tyrans et les flatteries perfides des séducteurs ainsi que toutes les variétés des supplices, ils ne se laissèrent fléchir ni par les caresses ni par les menaces des persécuteurs qui s'obstinaient à les faire apostasier aux pieds des idoles, sous peine de mort. Ces vaillants athlètes, pour le nom de Jésus dont ils étaient les champions, soutinrent jusqu'à la fin la lutte de cette vie passagère et, retournant vers la patrie après une victoire si insigne, ils reçurent du Seigneur le prix du combat livré.

La même Providence divine, voulant que leur triomphe fût aussi bien célébré sur terre qu'au ciel, permit, dans ses admirables dispositions, qu'il y eût toujours des écrivains, fidèles amis du Christ, pour conserver par l'écriture le souvenir de leur triomphe éclatant et le récit de leur glorieux martyre et de leurs miracles, afin de laisser aux générations futures des exemples pour la conduite et des doctrines pour la foi.

Parmi ces hommes de si grand mérite, je ne suis qu'un ignorant entre les modernes et le dernier de tous, et je ne suis pas digne de prendre place au milieu de cette élite. Mais quoique je sois entièrement dépourvu des ornements et des grâces de l'éloquence et de la rhétorique, cependant, animé plutôt par le zèle du bien que par la confiance en mes forces, j'ose entreprendre de raconter dans cet écrit la translation d'une vierge martyre du Christ, appelée Foy, dont les œuvres furent aussi glorieuses que le nom. Et si, accablé de confusion à la vue de ma faiblesse et de l'impuissance de mon esprit, j'ai tardé jusqu'ici à exécuter ce dessein, cependant, avec le secours d'en haut, je me décide à prendre la plume et à commencer d'écrire dans la mesure de mes forces. Ces forces, il est vrai, ne peuvent se comparer à celles de ces hommes illustres qui, embarqués sur une grande trirème et voguant dans l'océan de la multitude des livres, toutes voiles déployées et enflées par le souffle de l'Auster, ne craignent pas de se lancer dans

la haute mer et à travers une telle immensité, inaccessibles aux sinistres rafales de l'exécrable Borée et sans peur devant les menaces des vagues en courroux.

Et quel n'est pas l'essor de leur esprit, sous la poussée rapide des vents ! Il est tel que l'esquif léger qui vole sur les flots, au milieu des chants de fête des passagers.

Pour moi, au contraire, ma pauvre nacelle est captive au rivage et dépourvue de voiles ; elle navigue dans les parages tranquilles, au grand effort de ma rame ; je vogue avec plus de sécurité dans des eaux plus faciles ; c'est ainsi que je m'achemine doucement au terme proposé et lorsque je sens la fatigue, parfois j'amarre et je fais une halte.

C'est pourquoi, lecteur, ne cherchez pas dans cet écrit les artifices du style ni les ornements du beau langage ni l'éloquence étudiée des rhéteurs. Vous y trouverez la simplicité nue d'un esprit sans culture qui, comme je viens de le dire, a eu pour mobile, dans l'entreprise de cette tâche, plutôt la piété que la confiance en son autorité.

Malgré tout, cependant, confiant dans l'aide du souverain Auteur de toutes choses, et en la conduite miséricordieuse du divin auxiliaire, j'espère parvenir au terme de mes vœux ; je ne faillirai donc pas à la promesse que j'ai faite.

ÉPILOGUE

Quelle langue assez éloquente pourra célébrer dignement les louanges de l'illustre martyr de Jésus-Christ ? Quel est le poète qui, même en épuisant les mille rythmes de son art, pourra élever son inspiration jusqu'à la hauteur des mérites de notre sainte ? Que l'art de la parole incline sa puissance devant une telle gloire ; ses ressources réunies sont insuffisantes pour atteindre jusqu'à ce sommet. O vierge mille fois heureuse, ornement des cieux, sœur des anges, lorsque votre âme animait votre corps, elle soupirait avec ardeur après le Sauveur Jésus. Vous avez alors combattu vaillamment pour lui et triomphé noblement ; vous avez écrasé l'ennemi, vous avez emporté au plus haut des cieux votre glorieux trophée et vous vous êtes unie à cet Epoux qui avait été l'objet de vos ardents désirs. O mérite d'un prix inestimable ! O grande et prodigieuse destinée ! Tandis que votre âme, dans le ciel, méritait de consommer son union avec le Fils de Dieu, vos restes sacrés, sur la terre, transférés d'un autre pays, aspiraient à reposer dans un temple qui fût spécialement dédié à son doux nom de Sauveur Jésus et se refusaient à s'en éloigner. Ainsi, de même que l'épouse était unie à l'Epoux dans sa cour céleste, de même elle s'attachait à lui dans sa demeure terrestre ; nulle distance ne pouvait séparer cette âme chérie de l'objet de son amour ; elle ne pouvait se résoudre à quitter aucun des séjours de leur tendresse mutuelle.

Salut, noble fille de Sion, ô chaste Foy, enfant de la céleste Jérusalem, perle du chœur des vierges, belle comme la rose, pure comme le lis. O jour fortuné, jour sacré, jour glorieux qui a produit à la lumière de ce monde une fleur si éclatante ! O trop heureuse terre de Conques, ornée de cette perle incomparable, de cet astre si radieux ; toi qui resplendis d'une si vive clarté, applaudis et tressaille de joie de voir ton front couronné de cette splendeur éblouissante qui rayonne au milieu des cieux, comme le soleil parmi les astres ! O gloire éclatante des cieux, couronne des martyrs, lumière des vierges, ton visage est resplendissant de beauté

comme l'étoile qui scintille. Au sortir des noces du grand Roi, tu t'avances, magnifiquement parée, brillante comme l'aurore. Noble enfant, réjouis-toi, tes charmes ont séduit le cœur de Jésus, ce soleil véritable, dont l'éclat et la splendeur éclipsent les cieux et la lumière du jour le plus serein. Au Père divin, principe de tout, à son Fils unique et à l'Esprit consolateur, gloire et honneur durant tous les siècles éternels. Ainsi soit-il.

PRIÈRE (*qui fait suite*).

O sainte Foy toujours bénie, vierge incomparable, illustre martyre, gloire du ciel, ornement du paradis, perle de la céleste Jérusalem, épouse de Jésus, douce amie chérie de Dieu, vous avez foulé aux pieds les charmes et les plaisirs du monde; vous avez ardemment soupiré après Jésus, vous n'avez poursuivi que lui seul, et vous n'avez point eu de relâche jusqu'à ce que vous l'avez trouvé, par la grâce du martyre. Maintenant vous le possédez, vous vous attachez à lui, après l'avoir tant désiré; vous le contemplez et vous vous rassasiez de lui sans vous lasser. Vous vous unissez à lui, vous jouissez de lui, vous vous reposez à l'ombre de celui qui était l'objet de vos vœux, et l'aliment dont il vous nourrit remplit votre cœur de suavité. Votre voix est une mélodie pour ses oreilles, votre visage un charme pour ses yeux. Il vous commande comme à sa servante, il vous exalte comme une reine, il vous presse sur son sein comme sa fille, il vous couronne comme sa bien-aimée. C'est que votre amour a été puissant comme la mort. Vous avez sacrifié votre vie l'un pour l'autre; auriez-vous pu vous témoigner un amour mutuel plus profond? Vos cœurs confondus dans une union étroite et indissoluble débordent de la plénitude de leur félicité et exhalent des parfums de vie divine. O glorieuse, ô céleste vierge Foy, élevée par la célébrité de vos prodigieux miracles au-dessus de tous les autres saints, après l'incomparable et divine Marie, mère de Dieu, nous vous en supplions, assistez-nous, pauvres pécheurs, durant cette vie mortelle. O vous, qui n'avez eu d'autre pensée ici-bas que de plaire à notre doux Sauveur et qui maintenant contemplez pour toujours au milieu des anges cet objet de votre amour, implorez auprès de sa miséricorde le pardon de nos péchés et, au jour du jugement suprême, désarmez, par vos supplications, le courroux du souverain Juge et inclinez son cœur à une mansuétude et à une miséricorde infinies. Délivrez-nous, par votre intervention, des flammes éternelles de l'enfer; obtenez-nous d'être admis en votre société et en celle des autres saints, et d'y jouir de la félicité sans fin du paradis. Ainsi soit-il.

* * *

On trouve dans un manuscrit de Brème un long poème en vers léonins qui a pour sujet la passion de sainte Foy. Il est attribué à Hildebert, qui fut évêque du Mans de 1096 à 1125 et ensuite archevêque de Tours jusqu'en 1133 (1).

(1) Acta SS. 20 octob. — Cf. Migne, t. CLXXI.

Un fragment d'une passion métrique de sainte Foy a été publié par M. Dümmler (1), d'après une copie d'un manuscrit de Leyde (2) que l'on disait du ix^e siècle. M. Von Winterfeld a constaté que le feuillet sur lequel se trouve ce fragment n'appartient pas au manuscrit dans lequel il a été intercalé postérieurement (3). L'écriture est du xi^e-xii^e siècle et de la main de l'auteur lui-même, comme le prouvent les corrections. Le manuscrit est originaire de Saint-Gall ; or nous avons vu que l'abbé Ulrich III (1076-1122) avait apporté d'Agen des reliques de sainte Foy et bâti une église en l'honneur de la martyre. Ce sont sans doute ces événements qui ont donné à l'auteur la pensée de rédiger son poème (4).

III

VIES DES SAINTS

Dès le moyen âge, on entreprit des recueils de vies de Saints. Les collections de manuscrits de nos bibliothèques possèdent, sous le nom de Lectionnaires et de Légendiers (5), de nombreuses compilations de ce genre. Toutefois, au moins pour ce qui concerne notre sainte, le texte presque constamment adopté diffère peu de celui de la Passion, et nous avons eu occasion, dans une autre partie de cet ouvrage, de signaler les principales variantes.

Le premier récit qui ait une allure un peu particulière paraît être celui qui se lit dans les *Vitae sanctorum* publiées au xv^e siècle (6) par Mombritius. On sent déjà chez cet auteur le souci de s'affranchir du texte reçu, tout en lui demandant le canevas de son récit, et de faire œuvre personnelle.

Deux autres incunables, la *Viola sanctorum* et le *Liber chronicarum*, imprimés, l'un à Strasbourg en 1487 (7), l'autre à Nuremberg en 1495 (8), contiennent des mentions plus brèves. Un siècle plus tard, Lipomanus, évêque de Vérone, s'est contenté de reproduire, dans la *Vie des Saints* qu'il a publiée,

(1) *Lateinische Gedichte des neunten bis elften Jahrhunderts.* — Cf. *Neues Archiv. der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. X, p. 337.

(2) Voss. lat. Q. 69.

(3) *Zur Passio S. Fidis*, dans *Neues Archiv.* t. XXIII, p. 741.

(4) Cf. *Analecta Bolland.* t. XVII, 1898, p. 466.

(5) Un recueil de ce genre, composé au xiii^e siècle, se trouve, à l'état de versions manuscrites plus ou moins complètes, dans un certain nombre de bibliothèques (Epinal, Lille, British Museum, Bibliothèque Nationale, Arsenal). Il contient, à la date du 6 octobre, le récit de *La vie de sainte Foi la virge.* — Cf. Paul Meyer, *Notice sur un Légendier français du XIII^e siècle*, dans les *Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibl. Nat. et autres bibliothèques*, tome XXXVI. 1898.

(6) Milan, 1469, f^o 276^r.

(7) *Viola sanctorum.* Argent. 1487, f^o CII^r.

(8) *Liber chronicarum*, Nuremb., 1495, f^o CXXV^r.

la passion de sainte Foy et de saint Caprais telle qu'on la trouve dans les plus anciens manuscrits (1).

Les *Annales ecclésiastiques* de Baronius sont encore plus brèves (2).

Le xvi^e siècle nous offre encore dans le *Flos sanctorum*, écrit en espagnol et publié à Venise par Alfonso de Villegas, un long récit de la vie et de la passion de sainte Foy, entremêlé de réflexions morales sur la vertu théologale de la foi.

Baillet, dont la *Vie des Saints* parut dans les premières années du xvii^e siècle, ne donne à notre sainte qu'une mention assez rapide (3).

Quelques années plus tard, Pierre Védeilhé, imprimeur libraire à Villefranche de Rouergue, imprimait une *Vie des Saints*, traduite de l'anglais. Nous empruntons au chapitre relatif à notre sainte les lignes qui le terminent; elles contiennent des indications intéressantes, qui confirment certaines affirmations de notre livre.

Vers l'an 886, les reliques de saint Vincent d'Agen, martyr, et celles de sainte Foy, furent portées à l'abbaye de Conques dans le Rouergue. On les transféra dans la nouvelle église de la même abbaye, vers l'an 1050. Le Pape Urbain V fit donner une partie des reliques de sainte Foy aux moines de Cucufat en Catalogne, vers l'an 1365; et c'était peut-être pour les dédommager du don qu'ils avaient fait à la ville de Montpellier, d'un bras de saint Louis de Toulouse. On honorait autrefois à Glastembury un bras de sainte Foy.

Il y a en France un grand nombre d'églises qui portent le nom de cette sainte. On distingue celle de Longueville en Normandie, qui fut considérablement enrichie par Walter ou Gautier Giffard, comte de Buckingham en Angleterre. Sainte Foy était patronne du Prieuré de Horsam dans la province de Norfolk, auquel Henri I^{er} accorda de grands privilèges. L'Église souterraine de la même Sainte, bâtie sous celle de Saint-Paul de Londres, était aussi fort célèbre (4).

Une *Vie des Saints*, publiée à Londres en langue anglaise, emprunte le récit du martyre de sainte Foy (5) à Surius, qui lui-même avait fait usage des Actes des martyrs et de la rédaction de Lipomanus.

La plupart des nombreuses Vies de saints écrites et publiées dans notre siècle consacrent à sainte Foy au moins de courtes notices. Godescard, le R. P. Giry, Ch. Barthélemy, Mgr Guérin et les autres ont reproduit ou mis à con-

(1) Cf. Lipomanus, *De vita sanctorum*, Venetiis, 1581, V, f^o 309 v^o. « Martyrium SS. Caprasi et Fidei, ut extat ex pervetutis Mss. Codicibus, quibus consentiunt antiqua martyrologia hoc loco et VI octobris, ubi S. Fidei meminerunt. »

(2) Baronius, *Annales ecclesiastici*, 1588-1607, t. III, Anno 303, p. CXXIX.

(3) Baillet, *Vie des Saints*, 1701, t. III, col. 94.

(4) *Vies des Pères, des martyrs et des autres principaux saints*, tirées des Actes originaux, et des monuments les plus authentiques, avec des notes historiques et critiques. Ouvrage traduit de l'anglais. — Villefranche, 1772, t. IX.

(5) *The Lives of the Saints*, London, 1729, t. IV, p. 22.

tribution à quelque degré les sources que nous avons indiquées et étudiées. Il a été fait de même par les auteurs des Vies des saints que publie périodiquement l'imprimerie du *Pèlerin*.

Enfin l'histoire de sainte Foy a aussi tenté la muse de la poésie. Il existe à la bibliothèque du British Museum, à Londres, un manuscrit qu'une note terminale permet d'attribuer à un poète du nom d'Osbern Bockenam. C'est un recueil formé des légendes en vers de plusieurs saintes, parmi lesquelles se trouve sainte Foy. Bockenam était né vraisemblablement en 1393, le jour même de la fête de notre sainte, et cette circonstance explique qu'il ait eu pour la vierge d'Agen une préférence marquée. Il raconte le martyre de saint Caprais, de saint Prime et de saint Félicien, et la translation opérée par saint Dulcidius.

Bockenam semble s'être inspiré du poème signalé plus haut et attribué à Hildebert du Mans.

Comme poète, Bockenam n'est pas aussi indifférent qu'on l'a parfois voulu faire, et son talent mérite quelque estime. On pourrait cependant lui reprocher d'invoquer les dieux de l'Olympe et de les faire intervenir dans ses récits. « De pareilles applications donnent à son style quelque chose de bizarre; sous ces arabesques la légende perd son antique solennité, et les figures vénérables des saints disparaissent quelque peu sous l'érudition du savant docteur. » Bockenam mourut probablement en 1447 (1).

IV

PIÈCES DIVERSES

Nous avons parlé, dans la troisième partie de cet ouvrage (2), des dévotions populaires provoquées par le culte de sainte Foy. Les pièces que nous allons transcrire ici ont été inspirées par ces dévotions, et en sont la véritable manifestation.

1° Litanies de sainte Foy

Kyrie, eleison.
Christe, eleison.
Kyrie, eleison.

Seigneur, ayez pitié de nous.
Jésus-Christ, ayez pitié de nous.
Seigneur, ayez pitié de nous.

(1) Cf. *Osbern Bokenam's legenden*, Herausgegeben von C. Horstmann, Heilbronn, 1883, Préface. —
— Le poème de sainte Foy se compose de 463 vers.

(2) Chap. III.

Christe, audi nos.

Christe, exaudi nos.

Pater de coelis, Deus, miserere nobis.

Fili, Redemptor mundi, Deus, miserere nobis.

Spiritus Sancte, Deus, mis. nobis.

Sancta Trinitas, unus Deus, mis. n.

Sancta Dei Genitrix, ora pro nobis.

Sancta Virgo virginum, ora pro nobis.

Sancta Fides, virgo et protomartyr Aginensis, ora pro nobis.

Sanctae Fides et Alberta, germanae virgines, orate pro nobis.

Sancta Fides quae Deum a teneris notum dilexisti, ora pro nobis.

Sancta Fides, orationi praemature addicta,

Sancta Fides, laus et gaudium parentum, ora pro nobis.

Sancta Fides, obedientiae studiosissima,

Sancta Fides, oculis verecunda,

Sancta Fides, omnia prae virginitate parvi faciens,

Sancta Fides, ad beati Caprasii monita docilis,

Sancta Fides, in splendore natalium humillima,

Sancta Fides, in scientia Jesu Christi consummata,

Sancta Fides, Christum non erubescens, ora pro nobis.

Sancta Fides, judiciis hominum nihil mota,

Sancta Fides, instante persecutione impavida,

Sancta Fides, in edocendis gentibus strenua,

Sancta Fides, fidelium hortatrix animosa, ora pro nobis.

Sancta Fides, charitate erga pauperes inclita,

Sancta Fides, quae meruisti ut flores pro panibus apparerent,

Sancta Fides, ante tribunal persecutoris adducta,

Sancta Fides, inimicos signo Crucis terribans,

Sancta Fides, hilari vultu iterans : *Christiana sum,*

Jésus-Christ, écoutez-nous.

Jésus-Christ, exaucez-nous.

Père céleste, qui êtes Dieu, ayez p. de n.

Fils, Rédempteur du monde qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.

Esprit-Saint, qui êtes Dieu, ayez p. de n.

Sainte Trinité, qui êtes un seul Dieu, a. p.

Sainte Mère de Dieu, priez pour nous.

Sainte Vierge des vierges, p. p. n.

Sainte Foy, vierge et première martyre d'Agen, priez pour nous.

Sainte Foy et sainte Alberte, vierges et sœurs,

Sainte Foy, qui avez connu et aimé Dieu dès votre enfance,

Sainte Foy, si affectivée à la prière,

Sainte Foy, l'honneur et la joie de vos parents,

Sainte Foy, à qui l'obéissance fut si chère,

Sainte Foy, modeste dans vos regards,

Sainte Foy, estimant par-dessus tout la virginité,

Sainte Foy, docile aux leçons de saint Caprais,

Sainte Foy, humble dans l'éclat de la naissance,

Sainte Foy, consommée dans la science de Jésus-Christ,

Sainte Foy, ne rougissant pas de Jésus-Christ,

Sainte Foy, foulant aux pieds tout respect humain,

Sainte Foy, sans crainte à l'approche de la persécution,

Sainte Foy, zélée pour l'instruction des idolâtres,

Sainte Foy, exhortant avec courage les chrétiens persécutés,

Sainte Foy, illustre par votre charité pour les pauvres,

Sainte Foy, qui avez mérité de voir le pain de la charité changé en fleurs,

Sainte Foy, conduite devant le tribunal des persécuteurs,

Sainte Foy, terreur de vos ennemis par le signe de la Croix,

Sainte Foy, répétant avec bonheur : *Je suis chrétienne,*

- Sancta Fides, ad ignem pro Christo damnata,
 Sancta Fides, prope craticulam ardentem orans,
 Sancta Fides, rore coelesti refrigerata, ora pro nobis.
 Sancta Fides, à columba desuper coronata.
 Sancta Fides, beatum Caprasium ad martyrium incitans.
 Sancta Fides, forti agone quingentos paganos Christo lucrata,
 Sancta Fides, illaesa flammis et in carcerem conjecta,
 Sancta Fides, jussa gladio confici, ora pro nobis.
 Sancta Fides, laeta mortem suscipiens,
 Sancta Fides, duplici virginitatis et martyrii palma insignita,
 Sancta Fides, inter martyres praeclara,
 Sancta Fides, praepotens in coelis,
 Sancta Fides, a patribus nostris peramanter invocata,
 Sancta Fides, innumeris miraculis illustrata,
 Sancta Fides, a beato Dulcidio singulari cultu dignata,
 Sancta Fides, Aginnensis Ecclesiae decus eximium,
 Sancta Fides, ecclesiae Ruthenensis decus egregium, ob corpus insigne tuum in basilica monasterii Conchensis translatum,
 Sancta Fides, nostrae juventutis exemplar et praesidium,
 Sancta Fides, soror nostra, ora pro nobis.
- Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, parce nobis, Domine.
 Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, exaudi nos, Domine.
 Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.
 Christe, audi nos.
 Christe, exaudi nos.
- ☩ Ora pro nobis, sancta et gloriosa Fides,
 ☩ Ut digni efficiamur promissionibus Christi.
- Sainte Foy, condamnée pour Jésus-Christ au supplice du feu,
 Sainte Foy, priant devant le grill qui vous attendait,
 Sainte Foy, rafraîchie par une rosée céleste,
 Sainte Foy, couronnée par une colombe mystérieuse,
 Sainte Foy, excitant saint Caprais au martyre,
 Sainte Foy, qui avez converti cinq cents païens par votre supplice,
 Sainte Foy, épargnée par les flammes, et jetée en prison,
 Sainte Foy, condamnée à mourir par l'épée,
 Sainte Foy, acceptant la mort avec joie,
 Sainte Foy, honorée de la double palme de la virginité et du martyre,
 Sainte Foy, illustre parmi les martyrs,
 Sainte Foy, puissante dans le ciel,
 Sainte Foy, si affectueusement invoquée par nos pères,
 Sainte Foy, célèbre par vos nombreux miracles,
 Sainte Foy, que saint Dulcide a jugée digne d'un culte spécial,
 Sainte Foy, la gloire de l'église d'Agén, priez pour nous.
 Sainte Foy, dont les reliques insignes transportées à l'abbaye de Conques, sont l'honneur du diocèse de Rodez, priez pour nous.
 Sainte Foy, modèle et protectrice des jeunes personnes chrétiennes,
 Sainte Foy, qui êtes notre sœur, priez pour nous.
 Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous, Seigneur,
 Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, exaucez-nous, Seigneur.
 Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous.
 Jésus-Christ, écoutez-nous.
 Jésus-Christ, exaucez-nous.
 ☩ Priez pour nous, glorieuse sainte Foy.
 ☩ Afin que nous devenions dignes de recevoir l'effet des promesses de J.-C.

OREMUS.

Domine Jesu, omnium Salvator et castarum sponse animarum, qui per beatam Fidem in suppliciis orantem multos ad verum tui cultum pervenire fecisti, tribue fidelibus tuis, eam in gloria regnantem invocantibus, ut a peccato soluti, tibi caste vivant et in te feliciter moriantur, Qui vivis et regnas cum Deo Patre, in unitate Spiritus Sancti, Deus, per omnia secula seculorum. Amen.

ORAIISON.

Seigneur Jésus, Sauveur de tous les hommes, et époux des âmes chastes, qui avez accordé à sainte Foy, dans les supplices, la conversion de plusieurs infidèles, accordez à vos serviteurs qui l'invoquent dans la gloire, la grâce de sortir du péché, de vivre pour vous dans une chasteté parfaite et de mourir heureusement dans votre amour, vous qui vivez et réglez avec Dieu le Père, en l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

2^o Cantiques et Poésies en l'honneur de Sainte Foy

I

Refrain. A sainte Foy la Grande, amour ! amour et fête !
 Qu'une immortelle gloire environne son front !
 C'est le refrain des fils de l'Aveyron !
 Que la montagne aride au rocher le répète,
 Que le rocher jette au vallon
 Ce cri d'amour des fils de l'Aveyron :
 A sainte Foy la Grande, amour ! amour et fête !
 Qu'une immortelle gloire environne son front !

On vit, en ce temps-là, des enfants et des vierges
 Sur le feu dévorant, sous les sanglantes verges,
 Sourire et regarder au ciel avec amour,
 Et dire aux magistrats effrayés sur leurs sièges :
 « Demain s'écrouleront vos temples sacrilèges,
 Et Jésus-Christ aura son tour. »

Blonde comme l'épi de nos champs que Dieu dore,
 Brillante d'avenir, comme au front de l'aurore
 Les premiers rayons du printemps,
 Foy, la perle d'Agen, apparut dans l'arène,
 Douce comme un agneau, fière comme une reine,
 Vierge et martyre de douze ans !

Quand il vit ce combat du haut de la colline,
 Caprais, le vieux Pasteur, sentit dans sa poitrine
 Se rallumer sa flamme, et, guerrier chancelant,
 Courbé sur son bâton qui le soutient à peine,
 Il s'avance... et l'on voit combattre dans la plaine
 Le vieillard auprès de l'enfant.

Alors il s'en trouva cinq cents, noble phalange,
 Qui dirent : « Le vrai Dieu, c'est le Dieu de cet ange ;

Vive le Dieu qu'adore Foy ! »

Ils étaient altérés d'amour : tu les fais boire
A ton calice, enfant, et ton char de victoire.
Les emporte au Ciel avec toi.

Voyez ! voyez le char de gloire qui s'élève !
Céleste vision qui passes dans mon rêve,
Prends mon âme ! J'ai froid sur la terre, et mon pain
Est mouillé de mes pleurs. O Foy, je veux te suivre
Là-haut, dans l'océan d'azur où l'on s'enivre
Au torrent de l'amour divin !

Dans le drame agité de cette vie humaine
Bien des rôles d'enfant ont ébloui la scène :
Dieu lui-même applaudit le tien ;
Et lorsque sous ses yeux son œuvre se déroule,
De mille acteurs divers laissant passer la foule,
Il te regarde et dit : « C'est bien ! »

L'oiseau s'est envolé de la branche qui tombe...
Mais tu nous as laissé ton corps, blanche colombe,
Et ce corps virginal, doux trésor bien aimé,
Quinze siècles n'ont pu le ravir à nos pères :
Le voilà... rayonnant dans l'or et les lumières,
De gloire et d'amour embaumé !

Oui, nous le possédons, nous en sommes les maîtres,
Nous avons jeté l'or sur l'or de nos ancêtres... —
Et les enfants de saint Norbert,
Sentinelles d'honneur de l'auguste relique,
Abritent sous les plis de leur blanche tunique
L'ange du Ciel dans le désert.

Vierge, quand les fureurs des guerres fratricides
Brisaient les châsses d'or sous les sombres absides,
Et jetaient les martyrs au fond des noirs torrents,
Ta dépouille angélique, ô Foy, que devint-elle ?
Quel Chérubin ardent l'abrita sous son aile
Contre les tigres dévorants ?

Ta gloire se taisait sous les voûtes désertes,
Et, — comme l'alcyon en son nid d'algues vertes
S'endort sur le flot mugissant —
Sous les rochers muets qu'ébranlait le tonnerre,
Dans ces murs qui t'ouvraient leurs entrailles de pierre,
Tu dormais dans l'or et l'argent.

Que doux est ton sourire, ô vierge qui t'éveilles !
Lève-toi, car le monde est plein de tes merveilles,
Lève-toi pour bénir tes enfants prosternés ;

Car ce peuple est ton peuple, ô vierge, ô ma patronne,
Et ces mille brillants de ta double couronne,
C'est lui qui te les a donnés.

Chante, Dourdou rapide, à sainte Foy la Grande
Un hymne de triomphe ; et si l'on te demande
Quelle fièvre t'a pris et t'agite, réponds
Que sainte Foy la Grande a remué tes ondes,
Et que son âme passe en tes gorges profondes
Sur l'aile des flots vagabonds.

Chante ! chante et bondis ! chante, Dourdou rapide,
Chante avec le rocher et la montagne aride,
Avec la plaine et les vallons ;
Chante-la dans tes nuits et dans tes solitudes,
Jette son nom au ciel, aux vents, aux multitudes
Qui passent aux bleus horizons.

Si ma voix n'ose pas dire ton épopée,
Bel ange que Michel arma de son épée
Pour veiller sur notre Aveyron,
Sur ton front virginal couvert d'étoiles blanches
Je veux du moins mêler l'humble feuille des branches
Aux palmes vertes de Sâron.

J'irai, je chanterai, loin des hommes moroses,
Les ruisseaux, le bois sombre et le parfum des roses,
Et les nids pleins d'amour qui dorment sous le ciel ;
Puis ma lyre dira que ton âme est plus pure
Que le bois et la rose et l'onde qui murmure,
Que l'amour du nid maternel.

Je dirai que moins beaux sont les lis sur leurs tiges,
Je dirai que ta main a semé les prodiges
Comme Dieu sème les soleils ;
Que ton bras a reçu la suprême puissance
Pour combattre l'Enfer, protéger l'innocence
Et préparer nos grands réveils.

O Foy, garde-nous bien, car l'horizon est sombre,
Car on entend des voix qui menacent dans l'ombre ;
Les méchants ont crié : « Blasphème et guerre à Dieu !
A bas le Christ, à bas la Croix, à bas l'Eglise ;
Nous ne connaissons plus ni Jésus ni Moïse,
... Nous avons le fer et le feu. »

Et nous, vierge, avec toi, sous ta blanche oriflamme,
Nous braverons l'enfer, et le glaive, et la flamme ;
Amour et gloire au Dieu vivant !

Oh ! tu nous garderas d'avoir peur de ces hommes !
Mourons, s'il faut mourir, car la fange où nous sommes
Ne vaut pas ton Ciel triomphant.

Voyez ! voyez le char de gloire qui s'élève ! —
Céleste Vision qui passes dans mon rêve,
Prends mon âme ! — J'ai froid sur la terre, et mon pain
Est mouillé de mes pleurs. O Foy, je veux te suivre
Là-haut, dans l'océan d'azur où l'on s'enivre
Au torrent de l'amour divin !

A sainte Foy la Grande, amour ! amour et fête !
Qu'une immortelle gloire environne son front !
C'est le refrain des fils de l'Aveyron !
Que la montagne aride au rocher le répète,
Que le rocher jette au vallon
Ce cri d'amour des fils de l'Aveyron ;
A sainte Foy la Grande, amour ! amour et fête !
Qu'une immortelle gloire environne son front !

L'abbé BESSOU.

II

De Rodez à Conques (1)

Ballade à sainte Foy

Levez-vous ! — C'est Elle qui passe
Dans sa parure d'arc-en-ciel.
Les oiseaux chantent dans l'espace,
Les anges chantent dans le ciel :
Triomphe à sainte Foy la Grande !
Volez, mes vers, modeste offrande
D'un cœur épris de sa beauté !
O Vierge, daigne me sourire,
Car les chants que ton souffle inspire
Ont droit à l'immortalité.

Dans la foule, mer orageuse,
Dans ce Paris d'où tu reviens,
As-tu vu, belle voyageuse,
Des bijoux plus beaux que les tiens ?
Voyez ! voyez comme elle est belle !
Ce beau soleil brille pour elle,
Et des coteaux environnants
Mille reflets d'or et d'albâtre
Vont se jouer, danse folâtre,
Sur sa robe de diamants.

Dans l'azur pas un nuage,
Pas un nuage sur nos fronts ;
La brise dort dans le feuillage,
L'amour veille dans nos vallons : —
De Salles-la-Source à Cougousse
Le buis vert, le lierre et la mousse
Se balancent, festons joyeux ;
Chantez, montagnes et collines,
Vignerons aux mâles poitrines,
Voix de la terre et voix des cieux !

De bien t'aimer, sainte Patronne,
L'Aveyron s'est fait une loi :
Notre amour t'a dressé ce trône,
Sur ce trône repose-toi.
Bénis ce peuple et cette ville :
Marcillac est notre Séville,
Marcillac a des coteaux verts ;
Le Créneau baigne ses prairies,
Et moi sur ces rives fleuries
Pour toi j'ai fait mes plus beaux vers.

(1) Ce cantique fut composé à l'occasion de la translation des reliques de sainte Foy de Rodez à Conques, en 1878. Voir plus haut, p. 163.

Ta présence ici nous est douce
 Comme la brise au voyageur,
 Comme à l'oiseau son nid de mousse,
 Comme la grappe au vendangeur.
 Reste avec nous, vierge chrétienne,
 Chaque maison sera la tienne,
 Nous t'aimerons comme une sœur ;
 En te voyant parmi nos anges,
 Nos petits enfants dans leurs langes
 Te souriront avec douceur. —

Tu ne veux pas... Conques t'appelle,
 Tu reviens à tes vieux amis.
 Ils ont une église si belle !...
 Ils t'aiment tant !... Soyons soumis. —
 Poursuis ta marche triomphale,
 Car déjà Combret et Nauviale
 S'avancent pour te recevoir :
 Gais vigneron, sur vos épaules
 Portez-la jusqu'au pont des Saules,
 Sous le vieux chêne au manteau noir.

L'ombre s'allonge dans la plaine.
 De l'horizon, royal passant,
 Le soleil s'éloigne avec peine...
 Voici la lune au front d'argent...
 Sur les ruines de Beaucaire
 Brille l'étoile solitaire
 Comme un phare du vieux castel ;
 Et sur la châsse rayonnante
 Semble veiller, céleste amante,
 Comme une lampe sur l'autel.

Fière comme une citadelle
 Sur ton rocher d'azur bleui,
 O Conques, tu seras bien belle
 Demain, sous le ciel ébloui :
 Brillant cortège de ta sainte,
 Huit évêques dans ton enceinte
 Conduiront dix mille chrétiens ;
 Prépare tes feux de Bengale
 Et l'on dira que rien n'égale
 Des triomphes comme les tiens.

Mais toi, dans ces profondes routes,
 De Combret à Saint-Cyprien,
 Dans ce mystère et sous ces voûtes
 Du ciel immense au front serein ;
 O Foy, cette nuit radieuse,
 Cette lune mystérieuse
 Qui se penche sur ton chemin,
 Ces grands chênes aux longues branches,
 Ces coteaux verts aux cimes blanches,
 Tu ne les auras point demain.

Chantez gaiement, troupes joyeuses,
 Vos chants résonnent dans la nuit
 Comme les voix harmonieuses
 Des vierges que l'Agneau conduit...
 O martyre pleine de grâce,
 Ces chœurs qu'on entend dans l'espace
 Ne se tairont plus désormais ;
 Ce sont les anges d'Aquitaine
 Qui répondent, troupe lointaine,
 A nos refrains Aveyronnais.

L'abbé BESSOU.

III

Les gloires de sainte Foy

Souvenir d'un pèlerinage à Conques (1881).

Des chants du ciel que la terre s'inspire
 A l'allégresse abandonnons nos cœurs !
 Troupe fidèle, à la jeune martyre
 Venez offrir les palmes et les fleurs.

Refrain. Salut, honneur à ta noble mémoire,
 O sainte Foy, brillante fleur des cieus,
 Toi, si puissante au séjour de la gloire,
 Sur notre exil daigne jeter les yeux !

Il t'en souvient : richesse, honneurs, parure,
De ton grand cœur n'obtinrent que mépris.
Toute à Dieu seul, ton âme chaste et pure
Prenait son vol plus haut, vers l'Infini.

Agen te vit descendre dans l'arène.
La jeune enfant monte au bûcher fatal :
Le feu s'éteint, mais la foule inhumaine
Rougit le sol de ton sang virginal.

Le tyran meurt, et ta dépouille chère
Sort du tombeau non moins que de l'oubli.
Le lieu de mort devient un sanctuaire,
D'un feu divin ta cendre a resplendi.

Oui, le Seigneur t'inonde de sa gloire !
Toute langueur guérit à tes genoux.
De tes vertus se redit la mémoire ;
Vers son tombeau, peuples, ébranlez-vous !

Et maintenant, la France et la Belgique
Pour ta couronne unissent leurs fleurons.
Partout s'allume un élan magnifique :
O sainte Foy ! toujours nous t'aimerons !

Daigne écouter notre ardente prière :
Pour imiter tes exploits glorieux,
Ah ! s'il nous faut combattre sur la terre,
Fais-nous cueillir la palme dans les cieux !

G. CARTUYVELS,
curé de Sainte-Foy de Liège.

IV

Refrain. A sainte Foy rendons ensemble hommage ;
Que tout l'honore et la chante en ce jour !
Suivons sa trace, imitons son courage,
Nous l'aimerons dans l'éternel séjour ! (*bis*).

Monde trompeur, son âme généreuse,
Bien jeune encor, méprisa tes attraits,
La douce Foy toujours était heureuse ;
A servir Dieu le cœur trouve la paix.

Vouée au Christ, enfant de son Eglise,
Dans le Seigneur Foy plaça son appui.
Vierge et martyre, elle eut pour sa devise :
Toute à Jésus ! Vivre et mourir pour lui !

O jeune Foy ! reçois notre prière,
 Garde toujours chaste et pur notre cœur !
 Dignes de toi, marchant sous ta bannière,
 Nous te suivrons au chemin de l'honneur !

G. CARTUYVELS.

V

Refrain. Lis éclatant, glorieuse martyre,
 Ton nom est Foy, tu l'as dit à Dacien.
 Dans le prétoire un peuple en foule admire
 Jésus caché, ton unique soutien.

Nos vieux parents ont chanté d'âge en âge,
 O sainte Foy, tes combats merveilleux,
 Et nous, leurs fils, aux pieds de cette image
 Nous t'implorons, daigne exaucer nos vœux.

Le proconsul, le cœur rempli de rage,
 Veut sur un gril brûler ton chaste corps.
 Ton doux époux centuple ton courage,
 Le feu s'éteint, ton amour est plus fort.

En vain Dacien à te vaincre s'apprête.
 « Tuer Jésus ! mon Epoux, mon Sauveur !
 Plutôt mourir ! Tyran, voilà ma tête,
 Fais la tomber sous le fer du licteur. »

Le glaive frappe, et sa force brutale
 Tranche les jours d'une héroïque enfant,
 Qui porte au Ciel sa robe virginale
 Et tout un peuple baptisé dans son sang.

Christ glorieux, au milieu de vos Anges
 Couronnez Foy, couronnez son amour.
 Vierges ses sœurs, aux nombreuses phalanges,
 Recevez-là dans l'éternel séjour.

Que de nos cœurs, ô martyre bénie,
 Monte vers toi la douce effusion.
 Nous t'en prions, n'es-tu pas le génie
 Qui gardera Sainte-Foy-les-Lyon !

L'abbé BOULACHON,
 curé de Sainte-Foy-les-Lyon.

VI

*Cantique en l'honneur de sainte Foy, patronne de Conches.*Air : *Nous voulons Dieu.*

APPEL AUX FIDÈLES

Un concert d'anges nous convie,
 Chrétiens, à chanter avec eux
 L'éclat dont resplendit la vie
 De la Patronne de ces lieux.

Refrain.

La paroisse fidèle
 Affirme ici sa foi;
 Du haut des cieux veillez sur elle,
 Priez pour nous, ô sainte Foy!

NAISSANCE (1)

Chantons, chrétiens ! Foy vient de naître :
 Sa mère en un pieux amour
 La contemple, et prévoit peut-être
 La gloire qui l'attend un jour.

La paroisse fidèle, etc.

L'ÉTUDE

Enfant, au travail, à l'étude
 Elle apporte un soin accompli ;
 Au courage, à l'exactitude
 Elle joint un docile esprit.

La paroisse fidèle, etc.

PRÉDICATION

Pour communiquer la doctrine
 Qu'elle a puisée au Livre-Saint,
 De ses leçons elle illumine
 D'auditeurs un nombreux essaim.

La paroisse fidèle, etc.

OFFRES DE DACIEN

Le Sénateur de la Province
 Offre à la vierge des présents,
 En l'invitant au nom du Prince
 A brûler pour ses Dieux l'encens.

La paroisse fidèle, etc.

MENACES DE DACIEN, REFUS DE SAINTE FOY

Dacien, qui voit son offre vaine,
 Dit, croyant la frapper d'effroi :
 « Quel est ton nom ? — Je suis chrétienne ! »
 Répond au juge sainte Foy.

La paroisse fidèle, etc.

LA FLAGELLATION — 1^{er} SUPPLICE

Alors commence son martyre.
 Le fouet, sur l'ordre de Dacien,
 Par la main du bourreau déchire
 Ses membres que la foi soutient.

La paroisse fidèle, etc.

1) Cette strophe et celles qui suivent correspondent aux sujets représentés dans les vitraux de l'église de Conches, et en suivent l'ordre. — V. plus haut, p. 286 et 387.

LES TENAILLES — 2^e SUPPLICE

Sa chair sous les lourdes tenailles,
Dont sont armés d'affreux bourreaux,
S'ouvre en de sanglantes entailles,
Et se détache par lambeaux.

La paroisse fidèle, etc.

LA DÉCAPITATION — 6^e SUPPLICE

La vierge à genoux sous le glaive
Reçoit enfin le coup mortel,
A l'instant son âme s'élève,
Et triomphante, elle entre au ciel.

La paroisse fidèle, etc.

TENTATIVE DE PROSTITUTION — 3^e SUPPLICE

Dacien veut après ce supplice
De la vierge livrer l'honneur
A ses soldats; mais l'édifice
S'écroule et sauve sa pudeur.

La paroisse fidèle, etc.

MÈRE ET BOURREAU

Spectacle étonnant ! sur la terre
Tandis que gît le corps sanglant,
Dans le calme pleure la mère,
Et l'exécuteur est tremblant.

La paroisse fidèle, etc.

LE GRIL — 4^e SUPPLICE

Dans l'espoir que sa foi succombe,
Sur un gril le bourreau l'étend;
Et dans la Gloire une colombe
Tient la couronne qu'elle attend.

La paroisse fidèle, etc.

LES PÈLERINAGES

Depuis lors en pèlerinage
Vers la sainte on vient de tous lieux,
Et son nom sera d'âge en âge
Plus cher, mais non plus glorieux.

La paroisse fidèle, etc.

L'HUILE BOUILLANTE — 5^e SUPPLICE

L'épreuve de l'huile bouillante
Fait espérer un désaveu:
D'un ange l'aile flamboyante
Du vase ardent éteint le feu.

La paroisse fidèle, etc.

SOUVENIRS

Il vit sur l'autel, les verrières:
Son chiffre couvre le pavé;
Mais en plus profonds caractères
Ce nom dans nos cœurs est gravé.

La paroisse fidèle, etc.

INVOCATION

Par nos pieux chants attendrie,
Sainte Foy, priez le Seigneur
Pour nos foyers, pour la Patrie,
Pour le juste et pour le pécheur.

La paroisse fidèle, etc.

VII

Refrain. Honneur, honneur à la jeune martyre
Pour Jésus-Christ, ô bonne et douce Foy !
Puissions-nous avec un sourire
Recevoir la mort comme toi ! (*bis*).

A la fleur de ses jeunes ans
Jadis une vierge timide,
Avec un courage intrépide,
Souffrit la mort et les tourments. *(bis)*

Par quels prodiges le Seigneur
Révèle au monde sa puissance !
De Foy l'héroïque constance
Des bourreaux lassa la fureur. *(bis)*

Le bon Dieu, des petits enfants
Aimable et naïve patronne !
T'a placée auprès de son trône
Au milieu des saints Innocents. *(bis)*

Il te regarde avec douceur
Lorsque, pour chanter ses louanges,
Tu te mêles aux chœurs des anges
Qui te prennent pour une sœur. *(bis)*

Aussi belle, aussi pure qu'eux,
Comme eux céleste messagère,
Tu vas sur ton aile légère
Sécher les pleurs des malheureux. *(bis)*

Tu descends, dit-on, ici-bas,
Par les nuits calmes et limpides,
Apportant pour les berceaux vides
De beaux enfants entre tes bras. *(bis)*

L'aveugle, grâce à ton secours,
Soulevant sa lourde paupière,
Ouvre ses yeux d'où la lumière
Semblait avoir fui pour toujours. *(bis)*

Fleur du ciel, au calice blanc,
Dis, quels bourreaux de ton enfance
Ont sur ta robe d'innocence
Fait tomber ces gouttes de sang. *(bis)*

Devant les autels des faux dieux
Loin d'ici tu fus immolée,
Mais un ange en cette vallée
Transporta ton corps glorieux. *(bis)*

Depuis mille ans nous t'honorons
Dans cet antique monastère,
Oh ! tu n'es pas une étrangère,
Petite sainte aux cheveux blonds ! *(bis)*

Reste, reste au milieu de nous,
Où l'aimerait-on davantage !
Garde-nous sous ton patronage ;
Nous t'en supplions à genoux. (*bis*)

Hélas ! de funestes erreurs
Séduisent aujourd'hui la France,
Rends-lui son antique croyance,
Ranime la foi dans nos cœurs. (*bis*)

Comte B. D'ARMAGNAC.

VIII

Souvenir de la Translation des reliques de sainte Foy (1878)

Le ciel était élément ; la nuit était sereine,
La lune blanchissait le faite des clochers,
Et ses lueurs donnaient une forme incertaine
Et d'étranges contours à nos âpres rochers.
Sainte Foy reposant dans sa châsse voilée
S'avavançait lentement dans l'étroite vallée,
Pour regagner son noble et glorieux tombeau.
De rudes laboureurs aux puissantes épaules,
Sur les chemins bordés de frênes et de saules,
Portaient avec amour leur précieux fardeau.
Pas de riche demeure et pas une chaumière
Qui ne fût, cette nuit, brillante de lumière.
Les pauvres habitants du plus humble hameau,
Pour honorer la sainte et fêter son passage,
Avaient voulu dresser un arceau de feuillage
Et chacun d'eux avait apporté son rameau.
Les femmes, les enfants, en chantant des cantiques,
De la vierge d'Agen escortaient les reliques,
Et tandis qu'un saint prêtre, apôtre vénéré (1)
A l'âme généreuse, à la voix éloquente,
Dirigeait sans effort la foule obéissante,
Notre premier pasteur, de son peuple entouré,
Suivait pieusement le cortège sacré.
— Et l'on dit, et l'on dit que la foi de vos pères,
Enfants de l'Aveyron, s'affaiblit dans vos cœurs,
Que vous abandonnez leurs pratiques austères,
Leur piété naïve et leurs antiques mœurs !
Comme on vous méconnaît ! Comme on vous calomnie !
Le Rouergue est toujours cette terre bénie,
Cette terre féconde en chrétiens généreux.

(1) M. l'abbé Majorel, missionnaire diocésain, aujourd'hui archiprêtre de Villefranche-de-Rouergue.

Oui, vous êtes restés dignes de vos aïeux
 Et, fidèles à Dieu, fidèles à l'Église,
 Vous gardez fièrement votre noble devise (1).
 Vous savez le néant des choses d'ici-bas ;
 C'est le bonheur du Ciel que votre cœur désire,
 L'univers tout entier ne lui suffirait pas,
 Car c'est à l'infini, c'est à Dieu qu'il aspire.
 Oui, vous êtes chrétiens et vous vous étonnez
 Du fol aveuglement de ces infortunés
 Qui, dédaignant, hélas ! les divines promesses,
 Poursuivent ardemment le pouvoir, les richesses,
 Et, le cœur altéré d'honneurs et de plaisirs,
 Aux biens matériels limitent leurs désirs.
 Vous plaignez ces mortels amoureux de la gloire,
 Qui font d'âpres efforts pour laisser dans l'histoire
 La trace de leurs pas, et pour que l'avenir
 Conserve de leur nom un vague souvenir !
 O grandeurs de ce monde, ô gloire et renommée !
 Qu'êtes-vous ? Qu'êtes-vous ? une vaine fumée
 Qu'un vent léger dissipe et chasse sans retour,
 Une ombre, une vapeur, une blanche rosée
 Dans le sein des vallons par la nuit déposée
 Et qui s'évanouit aux premiers feux du jour.
 Et d'ailleurs cet éclat de la gloire mondaine,
 Quel roi, quel conquérant, quel vaillant capitaine,
 Quel poète inspiré, quels généraux Romains
 Rentrant victorieux d'une guerre lointaine,
 En obtinrent autant qu'en obtiennent nos saints ?
 Qui songe encore à vous, monarques de l'Asie,
 Qui soumettiez le monde à votre fantaisie ?
 Où sont vos ossements, Alexandre et César,
 Attila, qui foulait les peuples sous ton char ?
 Où sont vos ossements, Cicéron et Virgile,
 Homère aux chants divins, Platon, Sophocle, Eschyle ?
 Dans la terre commune ils dorment ignorés ;
 Et l'on voit d'une enfant les restes vénérés,
 De son corps virginal glorieuses reliques,
 Placés sur nos autels dans une châsse d'or,
 Et, revêtus du froc aux couleurs angéliques,
 Les fils de saint Norbert (2) veillent sur ce trésor.
 — Mais le culte et l'encens que, dans nos basiliques,
 Reçoivent les élus ici-bas, que sont-ils
 Auprès de l'éternelle et brillante couronne
 Que Dieu met sur leur front dans son saint paradis ?
 Des célestes splendeurs l'éclat les environne,

(1) Le Rouergue avait pour devise : *Fidelis Deo ac regi.*

(2) Les Prémontrés, que Mgr Bourret a installés dans l'abbaye de Conques.

Leurs regards du Seigneur contèmpnent la beauté
 Et leurs cœurs sont remplis d'ineffables délices.
 Par de trop grands efforts, par trop de sacrifices
 Un bonheur éternel peut-il être acheté ?
 Imitant des martyrs la sublime folie,
 Aimons donc, aimons donc la croix et la douleur.
 Que le voluptueux à la face pâlie
 Nous raille, s'il lui plaît, de son rire moqueur !
 Qu'il traite avec dédain notre foi de chimère !
 Que sur nous de son âme il épanche le fiel !
 Souffrons avec Jésus dans ce monde éphémère,
 Pour être bienheureux avec lui dans le Ciel.

C^{te} B. d'ARMAGNAC.

3^o L'Association de sainte Foy

Association universelle pour le rétablissement, l'extension et la pratique de la foi catholique dans la France et l'Europe, fondée à Conques avant le XIII^e siècle, rétablie par Mgr Bourret, évêque de Rodez, le 11 octobre 1874, sous le patronage des reliques de sainte Foy. Siège central : l'antique église abbatiale et paroissiale de Conques.

Statut fondamental

1. L'antique Association de sainte Foy, si célèbre au moyen âge, est rétablie dans l'église de Conques, desservie par les Pères Prémontrés de la Congrégation de France.

2. Le but de l'Œuvre est le raffermissement, la conservation, l'extension et la pratique de la foi catholique, si violemment attaquée de toutes parts par l'impiété, l'indifférence, le respect humain, la presse, les mauvais livres, les sociétés secrètes et toutes les passions humaines.

3. Tous les fidèles peuvent s'enrôler sous cet étendard de la foi ; mais sont appelés plus spécialement à s'inscrire : 1^o Tous les chrétiens pratiquants qui résistent avec courage à tous les efforts du monde et de l'enfer ; 2^o Tous les chrétiens faibles dans la foi, qui chancellent dans la lutte acharnée qu'ils soutiennent pour leur salut éternel ; 3^o Les parents ou amis des chrétiens non pratiquants, qui retardent leur conversion jusqu'au moment de la mort ; 4^o Ceux qui désirent le salut de tous les mauvais chrétiens qui combattent contre Dieu et la Religion, et que l'on peut faire inscrire pour demander et obtenir leur conversion.

Organisation

L'Œuvre s'établit par chœurs ou familles de dix associés, sous la présidence d'un zéléteur ou d'une zélatrice. Chaque associé fait inscrire son nom, reçoit son diplôme d'admission, et participe dès lors à tous les avantages de l'Association. Aussitôt formé dans une paroisse, un chœur s'occupe d'en former d'autres. Les zéléteurs établissent les chœurs, distribuent les billets, font connaître les décès et remplacent les défunts sur leur liste.

Pratiques

Cette Œuvre est à la portée de tous. Il suffit, après s'être fait inscrire : 1^o D'unir chaque jour ses pensées, ses paroles, ses actions, par esprit de foi, à celles de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; 2^o De répéter le plus souvent possible : *Mon Jésus, miséricorde* ; d'ajouter à ses prières du matin et du soir : Doux cœurs de Jésus et de Marie, soyez notre refuge ; sainte Foy, priez pour nous.

Avantages

1. Les associés forment une alliance de prières et d'efforts pour raffermir la foi pratique dans les âmes. 2. Toutes les œuvres acquièrent un plus grand mérite pour le ciel, par suite de leur union intime avec Notre Seigneur Jésus-Christ. 3. Ils entrent en participation de toutes les messes, communions, œuvres, mérites, pénitences, offices, prières, missions, etc., de la primitive observance de l'Ordre de Prémontré. 4. Chaque jour, la communauté des Pères Prémontrés de Conques fait, soir et matin, après les offices, dans l'église Sainte-Foy, des prières spéciales au nom de toute l'Association et pour ses membres vivants et morts.

Les fidèles qui le peuvent sont très instamment priés de vouloir bien faire une offrande, le jour de leur réception, pour la restauration complète de l'église de l'antique abbaye de Sainte-Foy de Conques.

Approbation

Nous, Joseph-Christian-Ernest Bourret, par la miséricorde divine, et la grâce du Saint-Siège apostolique, évêque de Rodez.

Attendu qu'il existait autrefois, dans les siècles du moyen âge, une vaste association de sainte Foy, dont l'origine remonte au delà du xiv^e siècle ;

Que cette puissante corporation, alors répandue dans la France et l'Europe, n'était que le couronnement d'un culte fervent et universel, remontant sans interruption jusqu'au iv^e siècle ;

Attendu qu'il appert, par les archives encore subsistantes de cette association, qu'elle comprenait des membres appartenant à tous les rangs, à tous les âges de la société, et de tous les diocèses de la France et de l'étranger ;

Attendu que cette confrérie servait puissamment à propager le culte de sainte Foy, et à développer partout la confiance des peuples envers cette illustre martyre ;

Attendu que cette association précieuse a disparu, emportée par la main du temps, ou les tempêtes des révolutions, et que c'est à la piété des enfants à relever ce que la négligence des pères a laissé détruire ;

Que l'Eglise avait enrichi d'indulgences spéciales et de faveurs spirituelles cette confrérie, ce qui offrait partout aux pieux fidèles l'occasion de manifester leur confiance et de donner des marques publiques de leur culte envers cette glorieuse patronne du Rouergue ;

Attendu que le centre le plus puissant de ce culte et les lieux où se sont faits les plus grands concours de peuples, en l'honneur de sainte Foy, ainsi que les plus grands miracles, étaient l'antique église abbatiale et paroissiale de Conques en Rouergue ;

Considérant : qu'il importe de poursuivre activement le grand œuvre de res-

tauration spirituelle et matérielle que nous avons entrepris à Conques, dès le début de notre épiscopat, par les moyens qui peuvent le plus efficacement le mener à bonne fin ;

Et qu'en principe comme en fait, l'ancienne et puissante confrérie de sainte Foy, rétablie de nos jours et propagée de nouveau dans tout notre diocèse et la France entière, sera l'un des plus puissants et des plus rapides moyens de concourir au rétablissement de son culte comme de ramener les peuples autour de son tombeau et à la foi de nos pères,

Déclarons et ordonnons :

Art. 1^{er}. — L'antique Association de Sainte-Foy est rétablie. Son but est l'affermissement, l'extension et la pratique de la foi en Europe par la protection puissante de la très sainte Vierge, et de sainte Foy, vierge et martyre. Le siège de l'Œuvre est dans l'antique église abbatiale et paroissiale de Conques.

Art. 2. — Les pratiques de l'Association sont : 1^o D'unir toutes ses actions, ses paroles, ses pensées, en esprit de foi, avec celles de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; 2^o D'adresser, le plus souvent possible, cette oraison jaculatoire : *Mon Jésus miséricorde !* ; 3^o D'ajouter à ses prières ordinaires : *Doux cœurs de Jésus et de Marie, soyez notre refuge. Sainte Foy, priez pour nous.*

Art. 3. — Tous les anciens privilèges, faveurs et indulgences accordés à cette pieuse Association par l'Eglise et les Souverains Pontifes, sont par nous remis en vigueur, aux mêmes clauses et conditions qu'ils avaient été accordés.

Art. 4. — Un registre est ouvert, au siège de l'Œuvre, pour recevoir le nom de tous les Associés, les offrandes des fidèles, les recommandations, prières, messes, neuvaines, pèlerinages, etc.

Art. 5. — Des zélateurs et zélatrices seront établis pour recevoir et transmettre les noms des associés au siège central de l'Œuvre ; propager la confrérie par toute la France et au dehors ; faire connaître les faveurs sollicitées ou obtenues ; en un mot promouvoir les affiliations dans tous les diocèses, du consentement des Ordinaires.

Un appel sera spécialement adressé à toutes les nombreuses paroisses qui invoquent et reconnaissent sainte Foy comme leur patronne titulaire locale.

Art. 6. — Chaque jour, la communauté des Pères Prémontrés, établie à Conques, récitera, après tous les offices du matin et du soir, au nom de toute l'Association, un *Pater* et un *Ave*, avec l'invocation trois fois répétée : *Sainte Foy, notre puissante patronne, priez pour nous.*

Les fidèles, qui le pourront, sont invités à faire une offrande, selon leurs moyens, le jour de leur inscription, pour la restauration de l'église de Sainte-Foy, et les besoins spirituels et temporels de l'Association. Les associés vivants et les associés défunts auront une part toute spéciale à toutes les messes, communions, œuvres de miséricorde, mérites, pénitences, prières, offices, missions, etc., de la primitive observance de l'Ordre de Prémontré.

Fait et donné à Conques, le jour de la solennité de sainte Foy, le dimanche 11 octobre 1874.

† ERNEST, évêque de Rodez.

N. B. — Pour tout ce qui concerne l'Association, s'adresser au R. P. curé de Conques.

4° La ceinture de sainte Foy

Cette ceinture, dont nous avons parlé plus haut (1), est l'objet d'une dévotion spéciale de la part des femmes qui viennent implorer auprès de la sainte la maternité ou des couches heureuses. Cellés-ci la ceignent tandis que le prêtre récite les oraisons reproduites ci-dessous.

Les personnes qui ne peuvent se rendre à Conques ont la faculté de demander à M. le curé de Conques l'envoi de ceintures bénites, sous forme de cordons ou de rubans. Ces ceintures, sanctifiées par l'attouchement de la ceinture de la sainte, sont bénites par le prêtre qui récite l'oraison reproduite ci-après. Les personnes qui les portent sur elles éprouvent les effets les plus sensibles de la protection de la sainte, ainsi qu'il a été constaté par d'innombrables exemples. Aussi les demandes sont nombreuses et affluent de toutes les contrées.

Formulae benedictionum pro cinguli sanctae Fidis traditione

BENEDICTIO MULIERIS

∞ Adjutorium nostrum in nomine Domini

℞ Qui fecit coelum et terram.

∞ Salvam fac ancillam tuam, Domine

℞ Deus meus sperantem in te.

∞ Mitte ei auxilium de sancto

℞ Et de Sion tuere eam.

∞ Domine exaudi orationem meam

℞ Et clamor meus ad te veniat.

∞ Dominus vobiscum

℞ Et cum spiritu tuo.

OREMUS

Domine Jesu Christe, qui miraculorum tuorum primordiis matrimonium mirabiliter decorasti, quaesumus per virtutem Sanctae Crucis, per merita gloriosissimae Virginis Mariae, sanctae Fidis et omnium Sanctorum atque Sanctarum Dei, quorum reliquiae in praesenti Ecclesia requiescunt, super hanc famulam tuam quam praecingo cingulo sanctae Fidis benignus respicere, † benedicere, † et sanctificare digneris, ut possit in utero concipere, portare, fovere, parere et bene nutrire prolem Deo gratam, in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. Amen.

BENEDICTIO CINGULI

∞ Adjutorium nostrum in nomine Domini

℞ Qui fecit coelum et terram.

∞ Salvam fac ancillam tuam, Domine

℞ Deus meus sperantem in te.

(1) P. 197.

† Mitte ei auxilium de Sancto
 † Et de Sion tuere eam.
 † Domine exaudi orationem meam.
 † Et clamor meus ad te veniat.
 † Dominus vobiscum
 † Et cum spiritu tuo.

OREMUS

Domine Jesu Christe, Fili Dei vivi, benedic † hoc cingulum (*vel* haec cingula), quod, (*vel* quae), in nomine tuo benedicimus, ut quae illud (*vel* illa) gestaverit (*vel* gestaverint) per intercessionem gloriosissimae Virginis Mariae ac merita beatae Fidis Virginis et Martyris, et Sanctorum ac Sanctarum quorum reliquiae in praesenti Ecclesiae requiescunt, prolem habere felicem ac custodire valeat (*vel* valeant). Per Christum Dominum nostrum. Amen.

Deinde aspergatur cingulum.

Approbatæ fuerunt precès istæ per Illustrissimum ac Reverendissimum Episcopum Gabrielem de Voyer de Paulmy, 1^a die januarii, anno 1678.

5^o Chant en langue romane

composé à l'occasion d'un miracle de sainte Foy

Tot hom es tengut de monstrar
 Lo bé quand lo sab ensenhar,
 E ay ves y pauc demonstrat
 De so que yeu sçay per vertat;
 Non m'en veilh an nous veulh contar
 Com fos sancta Fé ioglaresse
 A artous delfonse comtesse
 Qu'era molher Guillem lo Conte;
 Eu aussi yeu vos conte
 He un molt ric adornament
 Molt precios e conivent,
 Doas margas d'aur que attengiant
 Tro a terre, que molt luziant;
 Totos ero menut obradas
 De ricas peiras adornadas.

Un ser quand se iay en son liech,
 L'hi veng per somne, davant se,
 La gloriosa sancta Fé;
 Mas no la ges recogneguda,
 Car sancta Fé l'hi es benguda
 En semblance d'une pieuzella,
 E fos molt resplenden et bella.
 La contessa la regardet,
 E en apres l'hi demandet:
 Dona, digats me si vos plats,

Tout homme est tenu de montrer
 Le bien quand il sait l'enseigner,
 Et je vais en peu de mots démontrer
 Ce que j'en sais pour vérité;
 Ne m'en veuillez, je vous veux conter
 Comme fut sainte Foy jongleresse
 A l'avisée feue comtesse
 Qui était femme de Guillaume le Comte;
 Et aussi je vous conte
 Qu'elle eut un très riche aornement,
 Moult précieux et convenant,
 Deux manches d'or qui atteignaient
 Jusqu'à terre et qui moult luisaient.
 Totalement étaient délicatement ouvrées
 Et de riches pierres aornées.

Un soir qu'elle était couchée en son lit,
 Lui apparut en songe devant elle
 La glorieuse sainte Foy;
 Mais elle ne l'a nullement reconnue,
 Car sainte Foy lui est apparue
 Sous la ressemblance d'une pucelle
 Et fut moult resplendissante et belle.
 La comtesse la regarda
 Et après lui demanda:
 Dame, dites-moi s'il vous plaît,

Qui es vos qui davant mi estats?
 — Contessa, yeu son sancta Fés ;
 — Dona, à que far say venguets
 Aquesta peccairis veser ?
 E sancta Fé l'hi dits per ver :
 Contessa, yeu veils qu'em donez
 Las margas, e que las portez
 A Conquas, yns el mieu Mostier,
 Que a me lay ant grand mestier ;
 Sobre l'altar sant Salvador
 Las me pausats am grand honor.
 La contessa l'hia respondut :
 Dona ben sera attendut
 Aquest dou que vos me querez,
 Car vos aissi las demandez ;
 Mas Dona ieu vos veuilh preguar
 Que un fils me denghes donar,
 Pertal que aghe occasio
 D'attendre la promissio.
 E sancta Fé l'hi dits aprez :
 Contessa, so que vous querets
 A nostre Seignor pregaray,
 Cresets be vo ho attendray ;
 Mais vos so que m'avez promez
 Gardas que vos non oblidez,
 E mos couinens n'attendrez.
 Apres sancta Fé s'en partit,
 E la contessa s'endormit,
 Pueyssas anet ausir la messa,
 E penset fort de la promessa
 Cossi ia attenduda sia ;
 E demandet addez la via
 Drech a Conquas, car mantagudas
 Non ero gairez ni sçabudas
 Las vias, n'il camy adonquas
 Per ont anava yas Conquas.
 Mas sancta Fé las enseignet
 Per las obras que lour monstret.
 E la contessa de Tolosa
 Fos del anar molt voluntosa :
 Tantos vol tener son camy
 Molt honradamen se garny,
 E tenc de mantenen sa via
 Am molt honrada compania.
 E an grand gauch l'an recebuda,
 Si tost qu'à Conquas fo venguda,
 Li Segnhor et totas la gens
 Que eront à Conquas presens.

Qui êtes-vous qui devant moi êtes ?
 — Comtesse, je suis sainte Foy.
 — Dame, pour quoi faire ici venez
 Cette pécheresse visiter ?
 Et sainte Foy lui dit, pour vrai :
 Comtesse, je veux que vous me donniez
 Les manches, et que vous les portiez
 A Conques, dans le mien moustier,
 Qui à moi est en grande amitié,
 Sur l'autel du saint Sauveur
 Mè les posiez avec grand honneur.
 La comtesse lui a répondu :
 Dame, bien sera accordé
 Ce don que vous me quérez ;
 Car vous ici je demandez,
 Mais, dame, je vous veux prier
 Qu'un fils me daigniez donner,
 Afin que j'aie occasion
 De tenir la promesse.
 Et sainte Foy lui dit après :
 Comtesse, ce que vous quérez
 A notre Seigneur je prierai,
 Croyez-le bien, je vous l'obtiendrai ;
 Mais vous, ce que m'avez promis
 Gardez que vous ne l'oubliez
 Et mes conventions me tiendrez.
 Après Sainte Foy de là partit
 Et la comtesse s'endormit ;
 Puis alla ouïr la messe
 Et pensa fort à la promesse
 Comme si déjà tenue était,
 Et demanda ensuite la voie
 Droite pour Conques, car maintenues
 N'étaient guère ni connues
 Les voies, ni le chemin adonques
 Par où on allait à Conques.
 Mais sainte Foy les enseigna
 Par les œuvres qu'elle leur montra,
 Et la comtesse de Toulouse
 Fut d'y aller moult désireuse :
 Bientôt voulut tenir son chemin,
 Moult honorablement se vêtit
 Et tint à faire son chemin
 Avec moult honorable compagnie.
 Et avec grande joie l'ont reçue,
 Sitôt qu'à Conques fut venue,
 Le seigneur et toute la gent
 Qui étaient à Conques présents.

Molt honradamen sen intret
 Yns al mostier, e demandet
 D'esse l'altar sanct Salvador ;
 E mostrero lo lhi senhor.
 E elle apres sa ornamenta,
 E a sanct Salvador presenta
 Las margas qu'avía promesas
 A sancta Fé, e las à mesas
 Sus el altar sanct Salvador,
 Am grand gauch e am grand honor.
 Las margas de fin aur ero ;
 Lhy Senhor pueys las pausero
 En la taulo sanct Salvador,
 Las megro per granda ricor ;
 Las bonas peyras so pausadas
 En la taula ben estagadas.

Pueys fo la contessa menada
 Davant sancta Fé, e mostrada
 Lhy ant la soa Majestat :
 La contessa lor à contat
 Così ly ben per visio
 Sancta Fe quan ly quir lo do ;
 Del tot lor a molt be contat
 Coma era la veritat ;
 E contet so que lhi promez
 La gloriosa sancta Fez.
 Tot lo iorn de la Pasque estet
 A Conquas ; apres s'en tornet
 A Tolosa ; e mantemen
 Attende lhy son cõnvinen
 Sancta Fe : car prens fo dun filh
 La contessa, e sans perilh
 Hac lo quant fo pres d'enfantar.

Ben dec pueys sancta Fez lauzar.
 E lo preyrè qu'el bateghet
 Sapichats que Raimon l'appellet.
 Apres ella es empregnada
 D'un autre filh altra begada :
 Aquest appellero Henric ;
 Lo paire se tenc per molt ric.
 Ainsin attendet la promessa
 Sancta Fe ben à la Contessa.
 Sancta Fez en sia lausada,
 Grasida e glorificada,
 E nos done aver s'amor
 E de Dieu nostre Creator. Amen. (1)

Moult honorablement fit son entrée
 Dans le moutier et demanda
 Où était l'autel du Saint-Sauveur ;
 Et le lui montra le seigneur.
 Et après elle se para
 Et à Saint Sauveur presenta
 Les manches qu'elle avait promises
 A sainte Foy, et les a mises
 Sur l'autel du Saint-Sauveur
 Avec grande joie et grand honneur.
 Les manches de fin or étaient :
 Les seigneurs plus tard les posèrent
 En la table du Saint-Sauveur,
 Les disposèrent avec grand honneur ;
 Les bonnes pierres sont posées
 Dans la table bien enchâssées.

Puis fut la comtesse menée
 Devant sainte Foy, et montrée
 Lui ont la sienne Majesté :
 La comtesse alors a conté
 Comment lui vint par vision
 Sainte Foy pour lui quérir le don ;
 Du tout leur a moult bien conté
 Comment était la vérité,
 Et conta ce que lui a promis
 La glorieuse sainte Foy.
 Tout le jour de la Pâque resta
 A Conques ; après retourna
 A Toulouse ; et bientôt
 Lui tint sa convention
 Sainte Foy ; car grosse fut d'un fils
 La comtesse, et sans peril
 Le mit au monde quand elle fut au mo-
 ment d'enfanter.

Bien dut-elle ensuite sainte Foy louer ;
 Et le prêtre qui le baptisa
 Sachez que Raimon il l'appela.
 Après elle fut enceinte
 D'un autre fils, une seconde fois ;
 Celui-là l'appelèrent Henri ;
 Le père se tint pour moult riche.
 Ainsi tint la promesse
 Sainte Foy bien à la comtesse.
 Sainte Foy en soit louée,
 Remerciée et glorifiée,
 Et nous donne d'avoir son amour
 Et [celui] de Dieu notre Créateur. Amen.

(1) G. Catel, *Hist. des comtes de Tolose*, p. 104-107. Cf. *le Livre des miracles de sainte Foy*, l. I, c. XIX, p. 478.

6° Fragment de « la Vie de sainte Fides d'Agen »

Cançon audi q'es bell' antresca,
 Que fo de razo espanesca ;
 Non fo de paraula grezesca
 Ne de lengua serrazinesca :
 Dolz'e suaus es plus que bresca
 E plus que nuls piments q'omm esca.

Qui ben la diz a lei francesca,
 Cuig m'en qe sos granz pros l'en cresca,

E q'en est segle l'en paresca.
 Tota Basconn' et Aragons
 E l'encontrada dels Gascons
 Saben quals es aqist cançons,
 E s'es ben vera sta razons ;
 En l'audi legir a clerçons,
 E agramadis a molt bons,
 Si qon o mostra'l passions
 En que om lig estas leicçons :
 E si vos plaz est nostre sons,
 Aissi col guida'l primers tons,
 En la vos cantarei en dons.

Chanson j'ouis qui est belle composition,
 Qui fut de récit espagnol ;
 Ne fut de parole grecque
 Ni de langue sarrazine :
 Douce et suave est plus que miel
 Et plus que nul piment (1) qu'homme
 avale.

Qui bien la dit à la française,
 Pense m'en que son grand prix lui en
 croisse,

Et qu'en ce siècle lui en paraisse.
 Toute la Gascogne et l'Aragon
 Et la contrée des Gascons
 Savent quel est ce récit,
 Et si est bien vraie cette raison.
 Je l'ouis lire à jeunes clercs,
 Et elle agréa à moult bons
 Ainsi comme le montre la passion
 En quoi on lit ces leçons :
 Et si vous plaît ce notre chant,
 Ainsi comme le guide le premier ton,
 Je la vous chanterai en don (2).

7° Traduction française de deux cantiques ou goigs espagnols

I

*Cantique qui se chante à la louange de la glorieuse vierge et martyre
 sainte Foy, en l'église paroissiale de Calonge (3),
 diocèse de Vich.*

Grandé sainte, puisque le Ciel et la terre vous couronnent,
 Montrez-vous notre patronne, glorieuse Foy, vierge et martyre.

Agen, votre illustre patrie, s'enorgueillit de votre noblesse. Le monde vous honore pour les richesses que vous avez méprisées. Le Ciel vous donna la grâce et la beauté ; Jésus vous donna le nom de Foy.

Montrez-vous...

Votre constante et catholique valeur s'est immortalisée lorsque vous avez, triomphante, abattu la vile fureur de Dacien, lorsque vous avez vaincu les tourments et la rage du martyre qu'il avait accumulé contre vous.

Montrez-vous...

Sur un gril enflammé vous fûtes jetée sans vêtement. Mais, préservée du feu,

(1) C'était une composition de vin, de miel et d'épicerie.

(2) Raynonard. *Choix des poésies originales des Troubadours*, 1817, II, p. 144.

(3) V. p. 365. — Nous devons la traduction de ces deux pièces à l'obligeance de notre ami M. E. Eude, directeur des *Notes d'Art et d'archéologie*,

vous avez manifesté des merveilles, revêtant une précieuse robe que Dieu vous accorda.

Montrez-vous...

Alors se produisirent des choses éclatantes. Le Saint-Esprit descendit. Sur votre tête s'enlaça une belle couronne de fleurs. Sous la forme d'une gracieuse colombe se révéla la troisième personne divine.

Montrez-vous...

Saint Caprais, qui se tenait rempli d'étonnement dans certains rochers, voyant ce qui se passait en vous, sortit et courut hardiment se jeter à vos pieds. Il n'eut de repos que lorsqu'il se fut glorifié d'être chrétien.

Montrez-vous...

Alors vous avez prêché à Caprais et à tous les autres. Et vous avec eux vous avez adoré Jésus tout-puissant. La palme honorable du martyr conduit Caprais à la perfection.

Montrez-vous...

Le tyran voulut avoir l'avantage dans cette lutte sacrée. Le matin vous fûtes décapitée. Mais lui, confus, ressentit plus de rage encore parce que vous, généreuse Foy, en avez enflammé un plus grand nombre pour la foi!

Montrez-vous...

Voici qu'avec toute déférence Calonge chante votre gloire. Ayez-nous toujours en votre pensée et protégez-nous, vierge sainte, car sur ce sol qui vous révère on accumule les offrandes en votre honneur.

Montrez-vous...

II

Cantique en l'honneur de la glorieuse vierge et martyre sainte Foy, patronne de Raurich (1).

Si dans le Ciel votre foi vous a assuré mille triomphes, soyez notre médiatrice, vierge et martyre sainte Foy.

Vous êtes née en France, fort belle, de parents nobles ; et vous les avez faits plus nobles encore par votre illustre grâce, parce que votre vertu vous a mérité de devenir l'épouse du Christ.

Le président Dacia [sic], cruel ennemi du Christ, d'une volonté très inique, vous appela à son tribunal. Il tenta de décourager votre foi avant d'employer la force.

Foy est mon nom, et je suis chrétienne de cœur. Je tiens Jésus pour mon seigneur, et je l'adore comme mon Dieu ; il se trompe celui qui ne croit pas en lui et qui ne l'adore pas.

En rage fut changée toute la flatterie du tyran. La sainte répondit avec douceur et avec une confiance hardie : Ma vie, enfin, parmi les tourments je la donnerai pour Jésus!...

Jeté sur un gril ardent, votre corps ne fut pas consumé. Le Ciel le revêtit d'une robe blanche et belle ; pour plus grande merveille, une fraîche rosée vous couvrit.

Dans Agen vous fûtes décapitée, avec saint Prime et saint Félicien. Votre

(1) Voir plus haut, p. 365.

âme s'envola au Ciel, accompagnée par les Anges ; et dans le Ciel, pleine de gloire votre Epoux la reçut.

Vous êtes la vierge rare ; pour obtenir tout bien nous avons espérance en vous. Obtenez-nous sans retard le remède à tous les maux. Aidez celui qui s'adresse à vous, puisque par vous tout nous est accordé.

De vous honorer tout le peuple de Raurich se glorifie. Vous protégez contre la grêle ; il espère être préservé par vous, et par vous obtenir de toute manière tous les biens du Seigneur.

Puisque Raurich vous a choisie comme patronne et protectrice, soyez notre médiatrice, vierge et martyre sainte Foy !...

8° Note sur le Psautier de Corbie

Nous lisons dans *l'Introduction à l'histoire de la Picardie*, publiée en 1856 par dom Grenier : « On voit dans la Bibliothèque du Roi, parmi les manuscrits de M. Colbert, une traduction des Psaumes en langue romane, dont l'écriture est vers l'année 1200. Elle fut faite pour une église de la Picardie, où saint Ouen et sainte Foy étaient honorés avec distinction. Ce manuscrit avait passé au xiv^e siècle dans l'abbaye de Corbie (1). »

Ce psautier appartient aujourd'hui à notre Bibliothèque Nationale, où il porte le n° 768 du fonds latin. Il est mutilé en plusieurs endroits, et la plupart des lettres initiales ont été soustraites. Le psautier est écrit sur deux colonnes, le latin à gauche, la traduction à droite. Une grande partie de cette dernière a été effacée. « L'écriture est du commencement du xiii^e siècle, plutôt que de la fin du xii^e, et en tête se trouve un calendrier dont l'écriture est contemporaine du manuscrit ; les grands saints qui y sont marqués en bleu ou en rouge sont saint Ouen, sainte Foy, saint Martin et saint Thomas de Canterbury. On a voulu, sur l'autorité de ces noms, attribuer notre manuscrit à Sainte-Foy de Longueville ; le culte de sainte Foy était trop répandu dans les possessions normandes pour qu'il nous soit permis de conclure ainsi. Le calendrier a été augmenté, sans doute au xiv^e siècle, d'un grand nombre d'anniversaires qui paraissent appartenir à Corbie (2). »

Plus récemment, M. L. Delisle a montré que le manuscrit attribué à l'abbaye de Corbie fait partie d'un groupe d'exemplaires du psautier, qui sont d'origine anglaise, « à en juger par les noms des saints qui figurent dans le calendrier et dans les litanies ». A côté des noms de saints mentionnés plus haut s'en trouvaient d'autres que d'habiles grattages ont fait disparaître, et qui tous étaient des saints propres à l'Angleterre. Un examen minutieux permet de

(1) Cf. *Mém. de l'Acad. des Inscript. et B. Lettres*, XVII, p. 724.

(2) S. Berger, *La Bible française au moyen-âge*, p. 13.

s'assurer que parmi les noms détruits figuraient ceux de saint Cuthbert, au 20 mars ; de saint Dunstan, au 19 mai ; de saint Augustin, archevêque de Cantorbéry, au 26 mai ; de saint Alban, au 22 juin ; de sainte Mildrède, au 13 juillet, etc. (1)

9^o Oraison qui se récite dans la famille Delabat de Savignac

Ant. Adjuvabit eam vultu suo ; Deus in medio ejus non commovebitur.

Ÿ Veni, electa mea.

℞ Et ponam in te thronum meum.

Ant. Immortalis est memoria ejus, quoniam apud Deum nota est et apud homines.

Ÿ Haec est quae nescivit thorum in delicto.

℞ Habebit fructum in respectione animarum sanctorum.

Ant. O quam pulchra est casta generatio cum claritate !

Ÿ Elegit eam Deus, et praelegit eam.

℞ In tabernaculo suo habitare facit eam.

Oremus. Deus, omnium largitor honorum, qui in adolescente famula tua Fide, cum virginitatis flore, martyrii palmam conjunxisti, mentes nostras ejus intercessionem tibi charitate conjunge, ut amotis periculis praemia sempiterna consequamur.

Praesta etiam, Domine, ut qui in terris praeclarae adolescentis beatae Fidis, virginis et martyris tuae, consanguinitatis gaudent honore, ejus in coelis, ipsa interveniente, populares et gloriae sempiternae participes fieri mereantur. Per Dominum.

V.

LISTE CHRONOLOGIQUE DES ABBÉS DE CONQUES (2).

1. *Dadon*. — La Chronique lui donne la qualification de *saint*. Il se démit en 801.
2. *Madraldus*. — 801-819...
3. *Argofredus* ou Geoffroi. — Mentionné seulement par la Chronique.
4. *Anastase*... 823...
5. *Elie*. — ... 838... Qualifié *saint* par le Pouillé de Conques. Le Chroniqueur Aimoin désigne l'abbé Blandin, à l'occasion du rapt des reliques de saint Vincent de Sarragosse. Le Cartulaire désigne, pour la même époque, le suivant :
6. *Bégon I^{er}*. — ... 852-878...
7. *Gibert*. — ... 883... Désigné au n^o 4 du Cartulaire.
8. *Frotaire*. — ... 887...
9. *Arlaldus I^{er}* ou Airaldus. — Probablement en 898, et certainement en 900-903.
10. *Raoul*. — 903-930.
11. *Jean*. — ... 933-935...

(1) Cf. L. Delisle, *Livres d'images destinés à l'instruction religieuse et aux exercices de piété des laïques* ; dans *l'Hist. littér. de la France*, t. XXXI, 1893, p. 263-264.

(2) Cette liste est dressée d'après le Cartulaire (p. XXXIX) jusqu'à la fin du XII^e siècle, d'après la chronique de Conques et d'autres documents. Ces derniers seuls seront sommairement indiqués.

12. *Etienne I^{er}, Bégon II et Hugues.* — Etienne I^{er} gouverna l'abbaye de 942 à 984; il était en même temps évêque de Clermont. Les chartes de 961 à 962 portent que l'évêque Etienne, l'évêque Bégon II et l'abbé Hugues dirigeaient le monastère. Bégon II était sans doute le coadjuteur d'Etienne à qui il succéda sur le siège de Clermont. Hugues était le véritable abbé, *abbas secundum regulam*, abbé régulier. Le *Gallia christiana* suppose qu'Etienne était seulement abbé laïque ou séculier du monastère et qu'il se démit de son évêché en faveur de Bégon, qui partageait avec lui le titre d'abbé séculier de Conques. Depuis cette époque, vers l'an 961, Etienne paraît résider habituellement dans l'abbaye; Bégon, au contraire, retenu par les affaires de son évêché, ne fait que très rarement acte de présence. En 984, Hugues stipule seul au nom de l'abbaye, et Etienne ne reparaît plus. Hugues disparaît aussi, la même année.
13. *Bégon II et Arlaldus II.* — Bégon partage l'administration avec Arlaldus II, qui est mentionné avant 990 et vers 991.
14. *Bégon II et Girbert.* — Girbert, associé à Bégon, est mentionné en 996 et en 1004. D'après la Chronique, il mourut dans un pèlerinage à Jérusalem. Le *Livre des miracles* le mentionne comme un homme d'un grand mérite.
15. *Bégon II et Arlaldus III.* — Arlaldus succède à Girbert en 1004; il est nommé encore en 1007. Bégon mourut en 1010. Le *Livre des miracles* mentionne trois frères, Hugues, Pierre et Etienne, neveux de Bégon II et ses associés successifs à l'abbatit.
16. *Airadus,* — doyen du temps d'Arlaldus, succéda à celui-ci et gouverna, comme lui, peu de temps.
17. *Adalgerius* — a stipulé des actes datés du règne de Robert le Pieux. Bernard d'Angers lui adressa son I^{er} livre des *Miracles* vers 1012 à 1015. La Chronique prétend qu'il devint archevêque de Narbonne; mais on ne le trouve pas dans le catalogue de ce siège.
18. *Oldoric de Maleville* — ne nous est connu que par la Chronique.
19. *Lautard de la Vinzelle,* — vers 1025. — La Chronique suspecte de Figeac place après lui un abbé Guillaume, qui aurait réuni Conques et Figeac sous son gouvernement.
20. *Oldolric.* — ... 1030-1065... Célèbre dans les fastes de l'abbaye, il reconstruisit l'église et le monastère.
21. *Etienne II,* — élu du vivant d'Oldolric, vers 1065, et qualifié *saint* dans un mémoire manuscrit (1). Il assista au concile de Rome, en 1076.
22. *Bégon III de Mouret,* — élu en violation de la bulle de Grégoire VII en 1087, déposé par le concile de Clermont en 1095, rétabli par le concile de Nîmes en 1097, encore abbé en 1107.
23. *Boniface,* — 1107-1119...
24. *Gaucelin,* — vers 1145 (2).
25. *Eudes* — ... 1154... d'après le *Gallia christiana*. C'est probablement le même que celui qui est mentionné sous le nom de *Ot* vers 1150 (3).
26. *Hugues* — ... 1165... d'après le *Gall. christ.*

(1) Ce mémoire semble dater de la première moitié du xix^e siècle et être la copie d'un plus ancien.

(2) *Procès-verbaux de la Soc. des Lett. de l'Aveyron*, 17 avril 1885, p. 37.

(3) *Mém. de la Soc. des Lett. de l'Aveyron*, t. XIII, p. 158.

27. *Izarn*, — de 1160 environ à 1179 environ.
28. *Olruc*. — ... 1175... d'après le *Gallia christiana*.
29. *Gualbert*. — ... 1179-1180...
30. *Raymond*. — 1181 (1).
31. *Bernard*. — 1189...
32. *Gaucelme*. — ... 1190...
33. *V*. — Cet abbé est cité au n° 554 du Cartulaire, à une date incertaine, xiii^e siècle, et par la seule initiale *V*. — Ici finissent les indications du Cartulaire.
34. *Pons* — ... 1199... Le Pouillé de Conques, après cet abbé, insère le nom de Bérard, qui paraît douteux.
35. *Vésian* ou *Vésias*. — ... 1207-1236... Il est mentionné, en 1233, dans un acte relatif à Sainte-Foy de Peyrolières, au diocèse de Toulouse. — Après celui-ci le Pouillé nomme Gérard, qui refusa l'abbatit.
36. *Guillaume II*. — 1237-1245.
37. *Umbert*. — 1245-1248... Il reçut une bulle du pape Innocent IV, au concile de Lyon.
38. *Hugues de Panat*. — ... 1250-1265, se démit de sa charge.
39. *Raymond du Four*. — 1265-1288... mentionné dans les *Privilèges municipaux de Conques*. D'après le Mémoire manuscrit, il se serait démis en faveur de
40. *Hugues de Milhat* ou de Meleto. — ... 1311-1316.
41. *Pierre de Ulmo* (de l'Olm). — 1317 (2).
42. *Guillaume de Cardaillac*. — 1317-1323. Auparavant prieur d'Artacella, au diocèse d'Aix. Il devint abbé de Saint-Victor, de Marseille, et non évêque de Marseille, comme l'affirme par erreur le *Gallia christiana* (3).
43. *Bertrand II de la Barrière*. — 1323-1366. Il était auparavant abbé de Saint-Gilles au diocèse de Nîmes (4).
44. *Raymond de Reilhac*. — 1366-1389. Il était originaire du château de Reilhac, l'un des quatre qui étaient assis sur la colline de Mouret. Il fut envoyé en qualité de nonce apostolique dans le Piémont (5). Serait-il le même que « dom Rémond de Rialac, moine de Conques, en Rouergue (qui) est le premier qui ait fait l'histoire générale des saints de l'ordre (de saint Benoît) qu'il dédia à Pierre d'Abesac, archevêque de Narbonne vers la fin du xiv^e siècle (6) » ?
45. *Raymond de la Salle I*. — 1389-1423. Nommé par le cardinal de Sainte-Suzanne, délégué de l'antipape Clément VII, il conféra dans l'église des Cordeliers de Rodez le baptême à Jean d'Armagnac, fils aîné du comte Bernard ; l'antipape Benoît XIII fut parrain par procureur.
46. *Raymond de la Salle II*, — neveu du précédent, 1423. Le Pouillé de Conques dit que cet abbé fit confectionner les stalles du chœur et le dortoir, et qu'il renouvela les vitraux.
47. *Raymond de la Romiguière*. — 1424-1449. Il força l'évêque de Rodez, Vital de Mauléon, de reconnaître l'exemption du monastère. Le pape Martin V

(1) Id. p. 160.

(2) P. Calmet, *Sommaire des bulles de Jean XXII*, dans les *Annales de Saint-Louis des Français*, octob. 1796, p. 17.

(3) Id. p. 30.

(4) Id. p. 30.

(5) *Varia documenta in archivo Vaticano*, par P. Calmet, 1796, p. 41.

(6) *Hist. de l'Eglise*, par Darras et Fèvre, t. XXXVIII, p. 533.

confirma par une bulle, en 1426, un accord conclu entre l'abbé, le monastère, le prieur, le recteur et les vicaires de Conques, en vertu duquel ceux-ci avaient la faculté de disposer de leurs biens par testament en payant annuellement à l'abbé une somme de 32 livres.

48. *Forton Mancip de Flars*, Fortanus ou Fortanier Mancipi. — 1449.
49. *Guillaume*, — successeur de Forton (1).
50. *Raymond*, — 1451-1456 (2).
51. *Etienne de Barthon*, limousin. — 1456-1465. Les *Varia documenta* mentionnent l'abbé Archambaud en 1459 ; mais il y a quelque confusion.
52. *Louis de Comborn* ou Combronis. — ... 1474... Il était aussi, d'après le mémoire manuscrit, abbé de Bordeaux et de Saint-Augustin de Limoges. Son frère était évêque de Clermont.
53. *Louis de Crevant* (cardinal ?). — ... 1482-1496.
54. *Antoine de Marcenac*. — ... 1513... Il tirait son nom, d'après le mémoire manuscrit, du château de Marcenac près Livinhac. Les armes de sa famille portaient *de gueules au chevron d'argent accompagné de trois roses de même*.
55. *Antoine de Rousselet*. — ... 1514-1540. Il se démit en faveur du suivant, son frère.
56. *Claude de Rousselet*. — 1540-1556. Il ne fit son entrée à Conques qu'en 1552.
57. *Georges d'Armagnac*. — 1556. Il était évêque de Rodez et de Vabres et cardinal. Il se démit de l'abbatit.
58. *Alexandre de Carretto*, prince et marquis de Final. — 1564-1594. Il était aussi abbé de Bonbecombe et de Grandselve. Les armes de cette famille princière portent *d'or à cinq bandes de gueules, chargé en chef d'un lambel d'argent*.
59. *Jean Mignot*. — 1594-1625. Il confirma les privilèges municipaux de Conques, en 1616.
60. *Louis de Crussol*. — 1625-1658. Il était fils du duc d'Uzès et abbé commendataire de Figeac. Comme il n'était que simple clerc, il quitta l'état ecclésiastique et se démit de l'abbatit pour épouser Charlotte de Vernon, veuve de François Fumée des Roches et mère du suivant.
61. *Jean-Armand de Fumée des Roches*. — 1658-1712. Il était aussi abbé de Figeac.
62. *Charles de Very de Renouard*. — 1712-1734 ; natif de Carpentras, mort à Paris, le 1^{er} mars.
63. *Pierre de Durfort-Deyme*. — 17 août 1734 — 10 février 1754. Il avait pour armes : *d'azur à la bande d'or* (3).
64. *François-René d'Adhémar de Panat*, prêtre et vicaire-général du diocèse de Rodez, docteur en théologie de la Faculté de Paris, aumônier des princesses Henriette et Adélaïde de France. — 1754-1790. Il mourut à Rodez en 1797, dans son domicile de la rue des Hebdomadiers, aujourd'hui rue Ségui. Ses armes étaient : *d'or à trois fasces de gueules*.

(1) *Varia documenta*, p. 46.

(2) *Id.*

(3) V. plus haut (p. 115) la crosse de cet abbé.

VI

ARMOIRIES ET SCEAUX

Nous empruntons à l'armorial de d'Hozier les indications suivantes :

« La communauté des habitants du lieu de Conques porte : *de gueules à trois conques [coquilles] d'argent posées deux et une (1).* »

« La ville de Conques porte : *de gueules à un pairle d'argent accompagné de trois conques de même, deux en chef, et une en pointe (2).* »

« Le chapitre de Conques porte : *d'or à une fasce d'azur chargée de trois perles (3) d'argent (4).* »

Sur une pièce du trésor de Conques se trouvent des armoiries qui portent, *d'azur à une foi parée, de... en fasce, mouvant des flancs ; surmontée d'une couronne d...* (5).

* * *

On a retrouvé fortuitement, il y a quelques années, la matrice d'un sceau (6) de l'abbaye de Conques. Elle est en bronze, de forme ovale, aux extrémités aiguës, et a conservé au revers sa poignée de métal.



SCEAU
de l'abbaye de Conques
(XIV^e siècle).

Sur la face principale est gravée la figure de sainte Foy, nimbée et couronnée, tenant de la main droite une palme, et de la gauche un livre qu'elle appuie contre sa poitrine ; elle est placée sous une arcade ogivale surmontée d'un dais. Au-dessous, six moines sont à genoux, trois de chaque côté d'un palmier aux rameaux étendus ; une bande en demi cercle, qui les sépare de la sainte, porte cette prière que sans doute ils lui adressent : *DVC ROS QVO RESIDES INCLITĀ VIRGO FIDES (7)*. Une palmette s'étale sous le sol qui les porte. Autour du sceau, on lit la légende suivante : *S[IGILLVM] P[RI]-*

OR[IS] ET CO[R]VE[R]TVS MOR[ASTERII] CORCHER[SIS] AD CAVSAS ET L[ITTE]RAS CLAVSAS (8).

(1) Languedoc, I, p. 527.

(2) Id. I, p. 1080.

(3) *Sic.*

(4) Languedoc. I. p. 1076.

(5) V. plus haut, p. 207 et 568.

(6) Haut. : 0.072.

(7) Glorieuse sainte Foy, conduisez-nous au séjour où vous habitez.

(8) Sceau du prieur et du convent du monastère de Conques, aux causes et aux lettres closes.

Il date de la fin du XIII^e ou du commencement du XIV^e siècle. C'était, comme l'indique la légende, le sceau que l'on apposait au nom du prieur et de sa communauté, au bas des actes et des lettres qui devaient être scellés pour être mis à l'abri de la curiosité ou de l'indiscrétion.

Il paraît bien que le même sceau se trouve décrit en ces termes dans le procès-verbal de la translation des reliques de sainte Foy au prieuré de Coulommiers (1), daté de 1523 : « Et erant dictae litterae sic clausae et sigillatae quae non poterant aperiri, nec reliquiae in eis inclusae et contentae extrahi absque fractione unius magni sigilli oblongi quod erat sigillum conventus dicti monasterii Conquensis, ut apparere poterat ex ejus descriptione et figuratione quae in ipso sigillo erat, sculpta imago sanctae Fidis in altum elevata et sex imagines monachorum ipsam salutantium. »

A cette même pièce pendait un autre sceau ainsi décrit :

« Alterum magnum sigillum oblongum in cera rubra in quo erat sculpta imago sanctae Fidis, una manu craticulam, altera palmam tenentis et subtus insignia seu arma abbatis. »

Les armes ici désignées étaient celles d'Antoine de Rosselet, qui fut abbé de Conques jusqu'en 1540. Quant au sceau, nous n'en possédons plus que cette mention.

Des actes conservés aux Archives Nationales portent des empreintes en cire qui offrent quelque intérêt.

La première (2), appendue à une charte du 22 août 1251, relative au château de sainte Foy, porte sur sa face : « La Vierge seule, assise vue de face, tenant un sceptre fleurdelisé et un livre (3). »



SCEAU.
(XIII^e siècle.)
Archives nationales.

(1) V. plus haut, p. 300.

(2) Haut : 0.075.

(3) Nous serions plutôt portés à voir dans ce personnage la figure de sainte Foy portant une palme et un livre (ce dernier appuyé sur un gril ?).

On lit autour : ... **IE ET CONVETVS SANCTE FID**... Au revers est représenté l'Agneau de Dieu, avec ces mots : ...**ECCATA TOLLIT DAT N**...

Sur la seconde empreinte (1), attachée à une charte de l'an 1255, est représenté un évêque debout, vu de face. L'inscription qui l'entoure : **S[IGILLVM]**



SCEAU
de Pierre II de Conques, évêque de
Maguelone. (XIII^e siècle.)

PETRI EPISCOPI MAGALONENSIS indique qu'il s'agit de Pierre II de Conques, qui fut évêque de Maguelone de 1249 à 1256 (2).

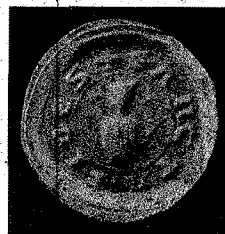
Le troisième sceau (3), qui accompagne une

charte de 1261, est celui de Hugues II de Panat, alors abbé de Conques. Le prélat est représenté « debout, vu de face, mitré, crossé et bénissant », entouré de l'inscription : **+ S[IGILLVM] VGONIS ABBATI[S DE CONCHIS]**.



Sur le contre-sceau, qui est rond et de dimensions plus petites, se trouve un « personnage debout, vu à mi-corps, tenant un sceptre de la main droite, et une fleur de lis à la gauche », avec ces mots :

+ SANCTA FIDES



SCEAU
de Hugues de Panat, abbé de
Conques. (XIII^e siècle.)

Tandis que les trois premiers sceaux sont de

forme elliptique brisée, le quatrième est rond (4). Il date de 1303, et présente « une marmite à trois pieds et à deux anses (chaudière, *conque*), et au-dessus une fleur de lis. » On y lit :



SCEAU.
(XIV^e siècle.)
Archives nationales.

+ S[CEL] COSOLS D[E] CONCA.

Le Musée archéologique du Mans conserve sous le n^o 971 la matrice (5) d'un sceau ogival dont le champ est occupé par une

(1) Haut. : 0.053.

(2) Gams. *Series episcoporum*. — Cf. *Gallia christiana*, X.

(3) Haut. : 0.050.

(4) Diam. : 0.027.

(5) Haut. : 0.040, larg. : 0.025. — Cf. *Catalogue du Musée archéol. du Mans*, II^e p. 1695, p. 31.

fleur de lis entourée de l'inscription : S[IGILLVM] P[RES]B[ITE]RI S[AN]C[T]E
FIDEI DE CONCHES.

Il semble provenir de la paroisse Sainte-Foy de Conches en Normandie.



CACHET
(XVII^e ou XVIII^e siècle.)
Musée de Conches.



SCEAU
(XIII^e siècle.)
Musée archéologique du Mans.

Le musée de Conches possède encore un cachet du XVII^e ou du XVIII^e siècle (1), portant gravée la figure du Sauveur à mi-corps, soutenant le globe du monde et bénissant, avec cet exergue : SALVATOR.

nant le globe du monde et bénissant, avec cet exergue : SALVATOR.

VII

PROCÈS-VERBAL DE L'EXAMEN DES PRÉCIEUX RESTES DE SAINTE FOY

FAIT PAR MM. LES DOCTEURS LALA ET VIALA, LE 29 SEPTEMBRE 1878

.... Voici le procès-verbal de cette nouvelle [et dernière] investigation :

1. Portion d'os iliaque droit avec sa cavité cotyloïde presque entièrement conservée.
2. Tiers moyen d'humérus d'une jeune fille de 12 à 16 ans.
3. Corps de vertèbre *dorsale* dont les apophyses ont disparu, mais dont les traces du canal médullaire sont intactes (os d'une jeune fille de 12 à 16 ans).
4. Radius du bras droit. Toujours d'une jeune fille du même âge. Apophyse à peu près intacte et os complet dans son extrémité inférieure.
5. Portion d'os iliaque gauche comprenant une petite partie de la cavité cotyloïde.
6. Fragment d'os du bassin.
7. Débris du bassin avec sa crête iliaque.
8. Moitié de vertèbre lombaire avec apophyse, qui, réunie avec le n^o 13, constitue la vertèbre presque entière.
9. Tête de cubitus incomplète ; concordance avec l'âge.

(1) Diam. : 0,029.

10. Débris de côte ; concordance avec l'âge.
11. Moitié postérieure d'un côté gauche avec surfaces articulaires conservées.
12. Débris d'humérus.
13. Moitié de vertèbre lombaire correspondante au n° 8.
14. Portion supérieure du sacrum avec ses surfaces articulaires sacro-lombaires.
15. Métatarsien ; concordance avec l'âge.
16. Débris d'un membre présumé le fémur.
17. Débris du bassin.
18. Portion postérieure d'une côte supérieure du côté gauche (concordance avec l'âge.)
19. Tiers moyen présumé d'une clavicule (concordance avec l'âge.)
20. Fragment inférieur du péroné gauche.
21. Extrémité postérieure d'une côte avec ses deux faces articulaires.

Dans le paquet 12 A, d'où sont extraits les ossements sus-énoncés, se trouvent des ossements qu'on n'a pu déterminer complètement, excepté un, qui est un fragment de côte auquel on a donné le n° d'ordre général 22, à la suite des précédents. Le reste porte le n° 23, avec la désignation *d'ossements non déterminés*.

De ce même paquet 12 A du récipient XII, il a été mis à part une sorte de substance résineuse, brûlant avec une odeur de cire, qui a été portée sous cette rubrique au catalogue général sous le n° 40.

Enfin ont été extraits de ce même paquet les deux fragments d'os gravés qui portent l'inscription FID (Fides), et que l'on a désignés sous les deux nos 24 et 25, avec cette indication : *fragments d'os gravés, et 2 fragments de côtes dont l'un porte le nom de FIDES, qui n'auraient dû faire qu'un seul et même n° d'ordre.*

Après l'examen des ossements de ce premier paquet 12 A, les docteurs sont passés à l'examen d'un second, tiré du même sachet, et désigné dans l'inventaire général sous ce chiffre : 12 C (*bis*), et voici la suite de leurs conclusions :

12 C. Une partie des ossements ne peut se déterminer. L'autre partie se détermine ainsi :

1. La moitié supérieure d'une molaire ayant conservé son émail.
2. Une double racine d'une dent.
3. La racine d'une dent canine.
- 3 *bis*. Un fragment de dent.
4. Un fragment de côte à origine douteuse.
5. Un 2^e fragment de côte, partie postérieure avec surface articulaire.
6. Un fragment de fémur, partie moyenne.
7. Fragment de la surface articulaire supérieure de l'humérus.
8. Fragment inférieur de métacarpien, avec une partie de son articulation inférieure ; concordance avec l'âge.
9. Fragments de côte.
10. Fragments de vertèbres.
11. Fragment de cavité particulière.
12. 3 fragments d'os de la face.
13. Fragment du bassin.

Il y a une harmonie parfaite entre ces ossements ; on voit qu'ils ont fait partie d'un même corps. Si nous l'avons fait remarquer particulièrement pour quelques-

uns d'entre eux, c'est que cette harmonie est plus sensible que pour les autres ; mais tous sont bien d'une jeune fille de 12 à 16 ans, ceux du moins que nous avons pu reconnaître.

Signé : Dr LALA.

Dr VIALA.

Extrait des *Procès-verbaux authentiques..... concernant la reconnaissance des reliques de sainte Foy.....* recueillis et coordonnés par Mgr J.-C.-E. Bourret, évêque de Rodez et de Vabres. — Rodez, 1880, p. 49.

ADDITION

Une note relative au *Livre des miracles* a été oubliée dans le cours du tirage. C'est la citation d'un article de M. Carl Weyman : *Apollinaris Sidonius und die Miracula S. Fidis*, dans *Historisches Jahrbuch*, XX Band, 1. Heft, 1899, pp. 55-71. L'auteur établit avec érudition de curieux rapprochements de style entre plusieurs récits de l'Appendice et les œuvres de Sidoine Apollinaire. A la suite, M. Weyman propose des corrections du texte latin qui évidemment a été altéré par l'inintelligence des copistes successifs. La plupart de ces corrections sont fondées, plusieurs sont douteuses, quelques-unes nullement justifiées. M. Weyman regrette qu'elles n'aient pas figuré dans l'édition du texte. Il oublie que la Société, sous les auspices de laquelle ce livre a été publié, n'admet que la simple et exacte reproduction d'un manuscrit, avec notes historiques très brèves. Elle livre ce texte à l'étude des érudits. M. Weyman ajoute enfin les innombrables citations d'auteurs anciens qui émaillent le Livre entier des miracles, et qui montrent quelle était la culture des historiens de ces récits.



INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

MANUSCRITS

- AIX. — Bibl.: Ms. 12 (1040-R. 40), *Livre de l'hebdomaire, à l'usage de l'église métropolitaine d'Aix* (1554).
— — — 20 (527-R. 539), *Livre d'heures* (xv^e s.)
— — — 22 (R. A. 74), *Livre d'heures* (xv^e s.)
— — — 271 (R. 79), *Institutiones Aquensis metropolitanae ecclesie*.
CAMBRAI. — Bibl.: Ms. 806 (xv^e s.)
— — — 855 (xii^e s.) f^o 49, *Passio S. Fidis*.
CHARTRES. — Bibl. de la ville: Ms. lat. 500 (5/A), *Legendarium*.
— — — 1036 (H. I. 51), *Apothecarius moralis S. Petri Carnotensis* (xiv^e s.)
CLERMONT-FERRAND. — Bibl.: Ms. 148 (xiii^e s.) f^o 161, *Passio S. Fidis*.
CONCHES. — Bibl. publique: Ms. lat. III. (xvi^e s.), *Breviarium cum psalterio* (f^o 282).
— — — IV. (xiii^e s.), *Breviarium cum psalterio* (f^o 200).
— — — V. (xiii^e s.), *Breviarium cum psalterio* (f^o 225).
CONQUES. — Bibl. du monastère: Ms. lat. du *Liber miraculorum S. Fidis* (xi^e s.)
— — *Liber omnium beneficiorum et parochiarum diocesis Ruthenensis*, 1510.
— — *Pancarta beneficiorum ecclesiasticorum Rev. in Christo Patris Abbatis Conquensis*, 1623.
— Archives communales.
DIJON. — Bibl. publique: Ms. 641 (xi^e-xiii^e s.) f^o 79, *Passio S. Fidis*.
GAP. — Archives départementales des Hautes-Alpes: Ms. G. 779, *Procès-verbaux des visites de Pierre Papparin de Chaumont, évêque de Gap*.
LONDRES. — Brit. Mus.: fonds Arundel: Ms. lat. 91 (xii^e s.)
LONS-LE-SAULNIER. — Archives départementales: Ms. 8 (f^o 178), *Missa in natale S. Fidis*.
— — (f^o 179) *Passio S. Fidis*.
MARSEILLE. — Bibl.: Ms. 104 (xiv^e s.), *Missel de Digne*.
— — 105 (xv^e s.), *Missel d'Embrun*.
MELK. — Bibl. de l'abbaye: Ms. lat. 897 (Q. 34), (xiv^e ou xv^e s.)
METZ. — Bibl.: Ms. 44, *Necrologium Salvatoris Metensis* (xiii^e s.)
MILAN. — Bibl. Ambrosienne: Ms. P 113 *sup.* (x^e s.)
MONTAUBAN. — Archives de Tarn-et-Garonne: Série G. liasse 773.
— — — 1062-1063.
MONTPELLIER. — Bibl. de l'École de médecine: Ms. H. 152.
— Bibl. de la Société archéol.: *Psautier de Maguelone* (1458 ?).

- NAMUR. — Bibl. communale : Ms. lat. 15 (XIII^e s.)
- ORLÉANS. — Bibl. : Ms. 347, *Office de sainte Foy* (cf. Bibl. Nat. nouv. acq. lat. 443).
- PARIS. — Bibl. de l'Arsenal : Ms. 3684, *Légendier* (XVI^e s.)
- — 5080 (36 H. F.), *Mirouer hystorial* (de Vincent de Beauvais) *translaté en françois par Jehan de Vignay, clerc escolier à Paris* (XIV^e s.)
 - Bibl. Nat. : fr. 137, 143, 144, *fonds Doat*. — 2638-2639, *Bonal, Histoire de la Comté et des Comtes de Rodès*.
 - — — 5456, *Histoire du monastère de Conques*.
 - — — 6732, *Miroir historial de Vincent de Beauvais*.
 - — — 17609, *Pouillé de l'abbaye de Conques*.
 - — lat. 499 (XII^e s.), *Ms. provenant de l'abbaye de Fleury-sur-Loire*.
 - — — 768 (Ancien 3133 du fonds Colbert), *Manuscrit de Corbie*.
 - — — 3809
 - — — 5288.
 - — — 5129, *Procès-verbal de visite pastorale du diocèse de Lyon en 1469*.
 - — — 5288.
 - — — 5301.
 - — — 10051, *Neustria sancta*.
 - — — 12663, 12665, 17048.
 - — *Monasticon benedictinum*.
 - — — 17002.
 - — — 14840, *Hymni sacri Autore P. Simone Gourdan, Presbytero et Canonico Regulari abbatiae Regalis sancti Victoris Parisiensis*.
 - — nouv. acq. 443, *Office de sainte Foy*.
 - — — 9137, 11753, 11755, 11759, 12606, 14636, 14651, 14652, 16733, 17002.
 - Bibl. Ste-Genev. : Collection Guénébault : *Iconographia sancta*, carton n^o 15.
- RODEZ. — Ms. 4 (H), *Bréviaire à l'usage du monastère de Conques* (XIV^e s.)
- Archives communales : Fragment d'un ms. du *Liber miraculorum S. Fidis* (XII^e s.)
- ROME. — Bibl. vatic. : Ms. 467 de la collection de la reine Christine de Suède (XII^e s.)
- SAINT-GALL. — Stifsbibliothek : Ms. 394, 404, 412, 503 k, 615, 915.
- SCHLESTADT. — Bibl. de la ville : Ms. lat. 95, *Liber miraculorum S. Fidis* (XII^e s.)
- TOULOUSE. — Archives département. : *Cartulaire de sainte Foy de Peyrolières*, 2 vol. in-f^o (1184-1644).
- — *Fonds de l'archevêché. Visites pastorales*.
 - Archives de la Haute-Garonne : *Fonds de l'ordre de Malte*.
 - Bibl. publique : Ms. 490.
- VENDOME. — Bibl. : Ms. 44 (XI^e-XII^e s.) f^o 82, *Passio S. Fidis*.
- VENISE. — Bibl. de S. Marc : Ms. 38 (XIII^e s.), *Psalmi cum calendario ecclesiae gallicanae*.

IMPRIMÉS

Acta sanctorum.

Acta sanctorum benedictinorum.

Actes (Les) des martyrs.

ADON (SAINT). *Breviarium chronicorum.*

AFFRE. *Lettres sur l'histoire de Rodez*. Rodez, 1874, in-8^o.

— *Simple récits sur Espalion*. Villefranche, 1850, in-8^o.

- AIGREFEUILLE (C. d'). *Histoire de la ville de Montpellier*. Montpellier, 1876, in-4°.
- Albia christiana*.
- ALLARD (P.). *La persécution de Dioclétien et le triomphe de l'Eglise*. Paris, Lecoffre, 2 in-8°.
- *Le christianisme et l'empire romain*. Paris, Lecoffre, 1897, in-12.
- ALLIAUDI (L'abbé J.-F.). *Pouillé de l'archidiocèse de Tarentaise* (xiv^e s.), dans le *Recueil des mémoires et documents de l'Académie de la Val d'Isère*, t. III, Moutiers, 1875, in-8°.
- Analecta bollandiana*.
- Analecta ecclesiastica seu Romana collectanea de disciplinis speculativis et practicis...* Rome, 1893 et suiv.
- ANDRIEU (J.). *Bibliographie générale de l'Agenais*. Paris, Picard, 1886-1891, 2 in-8°.
- Annales archéologiques*.
- ARBAUMONT (J. d'). *Le prieuré de Chevigny-Sainte-Foy et les origines de la maison de Saulx-Tavannes*, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon*, t. LXXI, 1878, in-8°.
- ARBELLOT (L'abbé). *Documents inédits sur l'apostolat de saint Martial*. 1860.
- Art français (L')*. N° du 6 janvier 1895. Article de M. G. Desjardins.
- AUBER (Le chanoine). *Histoire et théorie du symbolisme religieux*. Poitiers, 1849, 4 in-8°.
- AUDIÈRE (L'abbé). *Le Périgord illustré*. Périgueux, 1851, in-8°.
- BABELON (E.). *Catalogue des camées du Cabinet des médailles*. Introduction. Paris, 1897, in-8°.
- *La glyptique à l'époque mérovingienne et carlovingienne*. Extr. des *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et B. lettres*, 1895.
- BAILLET. *Les vies des saints*. Paris, 1704, in-f°.
- BAJOLE (J.). *Histoire sacrée d'Aquitaine*. Cahors, 1644, in-4°.
- BALLANCE (REV. J.). *Notice sur le prieuré de Sainte-Foy et l'église paroissiale d'Horsham*, publiée dans le *Norfolk chronicle and Norwich Gazette* (23 mai 1874).
- *Parochial leaves. Détails sur le prieuré de Sainte-Foy à Horsham, en Norfolkshire, dans ses rapports avec l'abbaye de Saint-Pierre et Saint-Paul, à Conches, en Normandie*.
- BALUZE. *Histoire de la maison d'Auvergne*.
- BARBIER DE MONTAULT (Mgr X.). *Notes archéologiques sur Montiers et la Tarentaise*, dans le *Recueil des mémoires et documents de l'Académie de la Val d'Isère*, t. III, Moutiers, 1875, in-8°.
- *Traité d'iconographie chrétienne*. Paris, Vivès, 1890, 2 in-8°.
- BARONIUS. *Annales ecclesiastici*. Rome, 1588, in-f°.
- BARRAU (E. DE). *1789 en Rouergue*. Rodez, 1873, in-8°.
- *Notice historique et descriptive de l'ancienne abbaye de Conques*. Rodez, Carrère, 1874, in-8°.
- BARRAU (H. DE). *Documents historiques et généalogiques sur le Rouergue*. Rodez, 4 in-8°.
- BARRÈRE (L'abbé J.). *Ermitage de Saint-Vincent de Pompéjac*. Agen, 1865, in-12.
- *Histoire religieuse et monumentale du diocèse d'Agen*. Agen, 1855-1856, 2 in-4°.
- BARTHÉLEMY (Ch.). *Les vies de tous les saints de France*. Versailles, 1860-1872, 10 in-8°.
- BASTIÉ. *Description du département du Tarn*.
- BEAU (R. P.). *Idée excellente de la haute perfection ecclésiastique en l'hist... de François d'Estaing, évêque de Rhodés*. Clermont, 1656, in-4°.
- BELLET (Mgr). *Origines des églises de France*. Paris, Picard, 1898, in-8°.

- BERGER (S.). *La Bible française au moyen âge*. Paris, 1884, in-8°.
- BERTHELÉ (J.). *Recherches pour servir à l'histoire des arts en Poitou*. Melle, 1889, in-8°.
- BESSON (L'abbé). *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarentaise, Aoste et Maurienne*. Moutiers, 1872, in-4°.
- BÈZE (Th. DE). *Histoire des églises réformées*. 1580.
- BLANCHET (Adr.). *Nouveau manuel de numismatique du moyen âge et moderne*. Paris, 1890, in 8° et atlas (Coll. des *Manuels Roret*).
- BLIN (L'abbé). *L'Ordinal de l'abbaye de Saint-Pierre sur Dive*. Paris, Œuvre de Saint-Paul, 1887, in-8°.
- BOKENAM (O.). *Legenden*. Heilbronn, 1883, in-12.
- BONA. *De rebus liturgicis*.
- BORDENAVE D'ABÈRE. *Morlaas et sa basilique*. Pau et Morlaas, 1883.
- *Notice sur sainte Foy, patronne de Morlaas*. Pau, 1883, in-12 (plaq.)
- BOSC (L.-C.-P.). *Mémoires pour servir à l'histoire du Rouergue*, 2^e édition. Rodez, Carrère, 1879, in-8°.
- BOSQUET (Fr.). *Historia ecclesiae Gallicanae, a J. C... ad datam a Constantino pacem*, 1636, in-4°.
- BOUCHEY (L'abbé). *Sainte Foy, son martyre, ses reliques, son culte, ses miracles, ses offices et prières*. Montbéliard, 1878, in-18.
- BOUDET. *La jacquerie des Tuchins*. Paris, 1895.
- BOUDON DE SAINT-AMANS (J.-Fr.). *Essai sur les antiquités du département de Lot-et-Garonne*. Agen, 1859, in-8°.
- BOUILLET (L'abbé A.). *L'église et le trésor de Conques (Aveyron)*. Macon, 1892, in-12.
- *L'église Sainte-Foy de Conches (Eure) et ses vitraux*. Caen, 1889, in-8°.
- *Le jugement dernier dans l'art aux douze premiers siècles*. Extr. des *Notes d'art et d'archéologie*, 1894, in-4°.
- *Liber miraculorum sancte Fidis*, publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque de Schlestadt. Paris, Picard, 1897, in-8°.
- *Sainte-Foy-de-Conques, Saint-Sernin-de-Toulouse, Saint-Jacques-de-Compostelle*. Extr. des *Mémoires de la Société nat. des Antiquaires de France*, t. LIII, 1893, in-8°.
- *Un manuscrit inconnu du Liber miraculorum sancte Fidis*. Extr. des *Mémoires de la Société nat. des Antiquaires de France*, t. LVIII, 1899, in-8°.
- *Un problème d'orfèverie*. Extr. des comptes rendus de la *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements*. xxiii^e session, 1899.
- BOUQUET. (Dom M.). *Rerum gallicarum et francicarum scriptores*.
- BOURRET (Mgr). *Procès-verbaux authentiques et autres pièces concernant la reconnaissance des reliques de sainte Foy, vierge et martyre*. Rodez, Carrère, 1888, in-8°.
- *Saint Martial, premier apôtre et fondateur de l'église du Rouergue*. Rodez, Carrère, 1895, in-4°.
- BOSIO. *Storia di Vezzolano*.
- Breviarum ad usum insignis Ecclesiae Eboracensis* (York), réédité par la *Society of the Surtees*. Edimbourg, 1880, in-8°.
- Breviarum ad usum insignis ecclesiae Sarum* (Salisbury).
- BRUGELLES (C. DE). *Chroniques ecclésiastiques d'Auch*. Toulouse, 1746, in-4°.
- Bulletin archéologique de la Corrèze*.
- Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*.
- Bulletin monumental*.

- BULTEAU. *Petite monographie de la cathédrale de Chartres et des églises de la même ville*. Chartres, 1872, in-8°.
- BUNEL (J) et A. TOUGARD. *Géographie du département de la Seine-Inférieure*.
- BUTLERS (REV. A.). *Lives of the saints*. Dublin, 1780.
- C. P. G. (P. Gueffier). *Description historique des curiosités de l'église de Paris*. Paris, 1763, in-12°.
- CABIÉ (E.). *Les gorges du Viaur*. Albi, 1890, in-8°.
- CABROL. *Annales de Villefranche*. Villefranche, 1860, 2 in-8°.
- CADIER (L.). *Cartulaire de Sainte-Foy-de-Morlaas, publié par...* Pau, 1884, in-4°.
- CAHIER (R. P. Ch.). *Les caractéristiques des saints*. Paris, Poussielgue, 1866-1868, 2 in 4°.
- CAHIER (Ch.) et MARTIN. *Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature*. Paris, 1848-1856, 4 in-4°.
- *Nouveaux mélanges...* Paris, 1870-1875, 3 in-4°.
- CALLOT (J.). *Les images de tous les saints et saintes de l'année suivant le martyrologe romain*. Paris, Henriot, 1636, in-4°.
- CALMET (L'abbé P.). *Varia documenta quae Ruthenensem et Vabrensem dioeceses respiciunt*. Rome et Rodez, 1896, in-8°.
- CASSINI (C. Fr.). *Carte de la France en 182 feuilles à l'échelle d'une ligne par toise (1/86400°)*. Paris, 1744-1789.
- CASTELNAU D'ESSENAULT (de). *Visite à l'église abbatiale de Conques (Aveyron)*. in-8°.
- Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France.*
- Catalogus codicum hagiographicorum latinorum bibliothecae publicae civitatis Carnôtensis.*
- Excerpt. ex *Anal. bolland.*, Bruxelles, 1889, in-8°.
- CATEL. *Histoire des comtes de Tolose*. Toulouse, 1623, in-f°.
- CATHALA-COTURE (de). *Histoire politiq. ecclésiast. et littér. du Querci*. Montauban, 1785, 2 in-8°.
- CAUMONT (A. de). *Abécédaire ou rudiment d'archéologie. Architecture religieuse*. Caen, 1870, in-8°.
- *Statistique monumentale du Calvados*. Caen, 1847-1862, 5 in-8°.
- CAYLA (L'abbé J.). *Histoire méditée de sainte Foy*. Agen, 1892, in-12.
- CAZAURAN. *Pouillé du diocèse d'Aire (Bulletin de la Société de Borda, 9^e et 10^e années)* 1884-1885, in-8°.
- CHAMPAGNY (de). *Les Césars du III^e siècle*. Paris, 1870, 3 in-8°.
- CHAUMEIL. *Essai historique sur l'histoire du diocèse de Saint-Flour*. 1856, in-8°.
- CHESNAYE DES BOIS (La). *Histoire de la maison d'Harcourt*. In-f°.
- CHEVALIER (Dr). *Essais historiques sur les hôpitaux et les institutions charitables de la ville de Romans*. Valence, 1865, in-8°.
- CHEVALIER (Le chan. Ul.). *Répertoire des sources historiques du moyen-âge. Bibliographie*. Paris, 1877-1886.
- *Supplément*. 1888, in-8°.
- *Repertorium hymnologicum*.
- CLERVAL (L'abbé A.). *Les écoles de Chartres au moyen-âge, du V^e au XVII^e siècle*. Chartres, Salleret, 1895, in-8°.
- COCQUELINES (C.). *Bullarum, privilegiorum ac diplomatum Romanorum pontificum amplissima collectio*. Rome, 1739-1744, in-f°.
- Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France.*
- Conférences ecclésiastiques du diocèse de Rodez.*
- Congrès archéologiques de France.*
- Congrès scientifiques internationaux des catholiques*. 1891, 1894, 1897.

- CONSTANS. *Le livre de l'Épervier, cartulaire de la commune de Millau (Aveyron)*. Paris, Maisonneuve, 1882, in-8°.
- CORBLET (L'abbé J.). *Manuel élémentaire d'archéologie nationale*. Paris, Périsse, 1874, in-8°.
— *Vocabulaire des symboles et des attributs employés dans l'iconographie chrétienne*. Paris, Baur, 1877, in-8°.
- CORTADE (R. P. Germain). *Les sept saints tutélaires de l'Agenois, ou ce qu'a recueilli d'assuré de leurs Vies dans les auteurs fidèles le...* Agen, 1664. Réimprimé en 1831.
- COUDERC (C.). *Les privilèges municipaux de Conques*. Rodez, Carrère, 1898, in-8°.
- COUDRAY-MEUNIER (A. F.). *Notice historique sur l'église Sainte-Foy (de Chartres)*. Chartres, 1857.
- COURTÉPÉE. *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*. 1847.
- COUTURE (L.). *Le cursus ou rythme prosaïque dans la liturgie et la littérature de l'église latine, du III^e siècle à la Renaissance*, dans la *Revue des quest. hist.*, t. LI. (1892).
- CROSNIER (L'abbé). *Iconographie chrétienne*. Paris, Derache, 1848, in 8°.
- DACHEUX (Le chan. L.). *Sainte-Foy de Schlestadt, son saint sépulcre et ses tombes*. Strasbourg, 1893, in-4°.
- DAMASCÈNE (Saint Jean). *De sacris imaginibus*.
- DARCEL (A.). *Notice des émaux et de l'orfèvrerie du musée du Louvre*. Paris, 1883, in 12.
— *Trésor de l'église de Conques*. Paris, Didron, 1861, in-4°.
- DARDÉ. *Dictionnaire des lieux habités du département de l'Aveyron*. Rodez, 1868, in-8°.
- DELISLE (Léop.). *Livres d'images destinées à l'instruction religieuse et aux exercices de piété des laïques*, dans l'*Histoire littér. de la France*, t. XXXI, 1893, p. 263.
— *Notice sur les manuscrits de Bernard Gui*, dans les *Notices et extraits des manuscrits de la Bibl. Nat.*, t. XXVII, 1879, p. 374.
- DÉRIBIER DU CHATELET. *Dictionnaire statistique du Cantal*.
- DESJARDINS (G.). *Cartulaire de l'abbaye de Conques en Rouergue*. Paris, Picard, 1879, in-8°.
- DEVILLE. *Recueil de statuts et de documents relatifs à la corporation des tapissiers*.
Dictionnaires topographiques et statistiques des départements. Paris, Impr. Nat., 1861-1899, in-4°.
- DIEZ. (trad. par Roizin). *Poésies des Troubadours*. Paris, 1846, in-8°.
- DORLAN. *Notices historiques sur l'Alsace*. Colmar, 1843.
- DOUAI (C.). *Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Sernin de Toulouse*. Paris, Picard, 1887, in-4°.
— *Une charte originale de Conques des premières années du onzième siècle*. Extrait des *Annales du Midi*, tome V. Toulouse, 1893, in-8°.
- DOUET D'ARCQ. (L.). *Collection de sceaux*, dans les *Inventaires et documents des Archives nationales*. Paris, 1863-1868, in-4°.
- DOUHET. *Dictionnaire des Légendes (Encyclop. théolog. de Migne, t. XIV)*. 1855, in-8°.
- DREVES (R. P.). *Analecta hymnica mediæ ævi*. Leipsig, in-8°.
- DUBARAT (L'abbé V.). *Le bréviaire de Lescar de 1541*. Pau et Paris, 1891, in-4°.
- DU CANGE. *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*. Paris, Didot, 1840-1850, in-4°.
- DUCHESNE (L'abbé L.). *L'origine des diocèses épiscopaux dans l'ancienne Gaule*; dans les *Mém. de la Soc. nat. des Antiq. de France*, 1889.
— *Note sur l'origine du cursus ou rythme prosaïque suivi dans la rédaction des bulles pontificales*; dans la *Biblioth. de l'École des chartes*, t. L, 1889, in-8°.
— *Le Liber pontificalis*. Paris, 1886, 2 in-4°.
— *Les fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*. — T. II. Aquitaines et Lyonnaises. Paris, 1899, in-8°.
- DUGDALE (Sir W.). *The history of St. Paul's cathedral in London*. Londres, 1658, in-f°.

- DUMONT (Ch. Emm.). *Histoire de la ville de Saint-Mihiel*. Nancy, 1860-1862, 4 in-8°.
- DUPUY (J.). *L'etat de l'église du Périgord depuis le christianisme*. (Réimpression) 1842, in-4°.
- DURAND (D^r Paul). *Etude sur l'Étimacia symbole du jugement dernier dans l'iconographie grecque chrétienne*. Chartres et Paris, 1867, in-8°.
- DURENQUES (L'abbé). *Pouillé historique du diocèse d'Agen pour l'année 1789*. Agen, 1894, in-8°.
- DUVAL-JOUVE (J.). *Les noms de rues de Montpellier. Etude critique et historique*. Montpellier, 1877, in-18.
- Exposition rétrospective de l'art français au Trocadéro* (Catalogue). Lille, Danel, 1889, in-8°.
- F. S. *La chiesa di S. Fede a Cavagnolo, insigne monumento artistico*, dans le *Corriere di Torino*, n° du 21 février 1887.
- FARCY (L. de). *La Broderie du XI^e siècle jusqu'à nos jours*. Angers, 1890, in-f°.
- FAUCHET. *De l'origine de la langue et de la poésie française*. Paris, 1581, in-4°.
- FAURIEL. *Histoire de la poésie provençale*.
- FELLER (F.-X.). *Biographie universelle*. Paris, Poussielgue, 1844, 4 in-8°.
- FERREIRO (D. Lopez). *Altar y crypta del apost. Santiago*. Compostelle, in-8°.
— *Lecciones de Arqueologia sagrada*. Compostelle, 1890.
- FITA (R. P. F.). *Le Codex de Saint-Jacques de Compostelle* (liber de miraculis S. Jacobi), liv. IV. Paris, Maisonneuve, 1882, in-8°.
- FLEURY (Cl.). *Histoire ecclésiastique*. Paris, 1691, 36 in-4°.
- FLEURY (Ed.). *Cinquante ans de l'histoire du chapitre de Laon*. 1875.
- FOSSEY (L'abbé J.). *Monographie de la cathédrale d'Evreux*. Evreux, 1899, in-4°.
- GAGNARD (P.). *Histoire de l'église d'Autun*. Autun, 1774, in-8°.
- GAILHABAUD (J.). *L'architecture du V^e au XVII^e siècle et les arts qui en dépendent*. Paris, Gide, 1858, 4 in-f°, av. atlas.
- Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas distributa*. Paris, 1715-1865, in-f°.
- GAMS (B.). *Series episcoporum ecclesiae catholicae*. Ratisbonne, 1872, in-4°.
- GARDIN (Alex.). *Notice historique sur la ville de Conches*. Evreux, 1865, in-8°.
- GAUJAL (de). *Etudes historiques sur le Rouergue*. Paris, Dupont, 1859, 4 in-8°.
- GAY (V.). *Glossaire archéologique du moyen-âge et de la Renaissance*. (A.-GUY). Paris, Soc. bibliogr., 1887, in-4°.
- Gazette archéologique*.
- GÉNY (J.). *St Fides-Büchlein*. Strasbourg, 1894, in-8°.
- GERBEAU (L'abbé J.-B.). *Essai historique sur la baronnie de Pujols en Agenais*. Agen, 1891, in-8°.
- GIRY (A.). *Manuel de diplomatique*. Paris, Hachette, 1894, in-8°.
- GIRY (R. P.). *Vie des saints*. Paris, 1862-1865, 12 in-8°.
- GLYNN (Rev. C.). *Overbury church*; Extr. des *Transactions of the Bristol and Gloucestershire archaeological Society*, t. XIX, in-8°.
- GODESCARD. *Vies des Pères, martyrs et autres principaux saints*. Besançon, 1844, 10 in-8°.
- GONSE. *L'art gothique*. Paris, 1890, in-4°.
- GRANDIDIER (P. A.). *Œuvres historiques inédites*. Colmar, 1867.
- GRÉGOIRE DE TOURS. *De gloria martyrum*.
- GRENIER (Dom). *Introduction à l'histoire de la Picardie*. 1856.
- GROSPÉLIER (Dom). *Revue du chant grégorien*.
- GUÉNÉBAULT. *Dictionnaire iconographique*. 1850, in-8° (Collection Migne).
- GUILLOTIN DE CORSON. *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*. Rennes, 1880-1884, 5 in-8°.

- GUILMETH (D.). *Notice historique sur le bourg et les environs de Longueville.*
- H. R. P. P., P. S. P. D. N. D. A. (HUGUES RIGAULT, Prêtre de Paris, Pasteur de Saint-Pierre de Nuzi, Diocèse d'Auxerre.) *Sanctae Autissiodorensis Ecclesiae fastorum Carmen. Libri duodecim opera et impensis D. Augustini Stephani Frappier, canonici Autissiodorensis, editum.* Auxerre, 1790.
- HELLO (E.). *Physionomie de saints*, Paris, Palmé, 1875, in-8°.
- HERM (L'abbé Th. de l'). *Histoire du Monastier.* 1855.
- HERMANT (J.). *Histoire du diocèse de Bayeux.* Caen, 1705, in-4°.
- Histoire littéraire de la France.*
- HONORIUS AUGUSTODUNENSIS. *Speculum Ecclesiae (Patrol. lat., t. CLXXII).* Paris, in-8°.
- IGOUNET. *Histoire de Sainte-Foy de Peyrolières.* Toulouse, 1873, in-12.
- Inventaire sommaire des Archives départementales.*
- JAILLOT. *Recherches critiques, historiques et topographiques sur la ville de Paris.* Paris, 1782, 5 in-8°.
- JESSEN. *Die Darstellung des Weltgerichts im Mittelalter.* Berlin, 1882, in-4°.
- Kalender für Katholische Christen.* 1885.
- KRAUS (F.-X.). *Kunst und Alterthum in Elsass-Lothringen.* Strasbourg, 1876-1884, in-8°.
- L. A. B. *Histoire de Marville.* Montmédy, 1848, in-8°.
- LABARTE (J.). *Histoire des arts industriels au moyen-âge et à l'époque de la Renaissance.* Paris, Morel, 1872, 3 in-4°.
- *Recherches sur la peinture en émail dans l'antiquité et au moyen-âge.* Paris, Didron, 1856, in-4°.
- LABBE (R. P.). *Bibliotheca nova manuscriptorum.* 1657, in-f°.
- LABORDE (L. de). *Glossaire français du moyen-âge.* Paris, Labitte, 1872, in-8°.
- LABRUNIE. *Extraits des essais historiques et critiques d'Argenton sur l'Agenais*, publiés par M. Ad. Magen dans les *Mémoires de la Société d'Agricult., Sciences et Arts d'Agen*, t. VIII, 1^{re} partie. 1856.
- LAPLACE. *Notice historique et archéologique sur Sainte-Foy de Morlaas.* Pau, 1865, in-8°.
- LASTEYRIE (F. de). *Histoire de l'orfèvrerie.* Paris, Hachette, 1877, in-12°.
- *Histoire de la peinture sur verre.* Paris, 1838-1858, in-f°.
- *Observations critiques sur le Trésor de Conques et sur la description qu'en a donnée M. Darcel; Extr. des Mém. de la Soc. nat. des Antiquaires de France*, t. XXVIII, 1863, in-8°.
- LASTEYRIE (R. de) et E. LEFÈVRE-PONTALIS. *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes.* Paris, Imp. nat., in-4°.
- LAUZUN (Ph.). *Les couvents de la ville d'Agen.* Agen, 1889, in-8°.
- LAZARE (F. et L.). *Dictionnaire administratif et historique des rues de Paris et de ses monuments.* Paris, 1844, in-8°.
- LE CŒUR. *Promenades archéologiques en Béarn.* Pau, 1877, in-8°.
- LE COINTE (Ch.). *Annales ecclésiastiques des Francs.* Paris, 1665-1679, in-f°.
- LE PRÉVOST. *Pouillé du diocèse de Lisieux.* Caen, Hardel, 1844.
- Le trésor sacré à Maestricht.*
- LÉVY et CAPRONNIER. *Histoire de la peinture sur verre.* Bruxelles, 1855, in-4°.
- LEWIS (Samuel). *The topographical Dictionary of England.* 1831, in-4°.
- Liber chronicarum.*
- L'IGAMET. *Histoire administrative des communes du midi de la France.*
- LINAS (Ch. de). *Les crucifix champlevés polychromes en plate peinture.* Extr. de la *Revue de l'art chrétien*, 1885.

- et E. MOLINIER. *Le reliquaire de Pépin d'Aquitaine au trésor de l'abbaye de Conques en Rouergue*. (*Gazette archéologique*). Paris, Lévy, 1887, in-4°.
- LIPOMANUS (Al.). *Historia de vitis sanctorum*. Rome, 1551, in-4°.
- LONGNON (A.). *Atlas historique de la France depuis César jusqu'à nos jours*. Paris, 1884 et suiv., in-4°.
- LORY (E. L.). *Sainte Foy, ses sources*. Dijon, 1863.
- LOYE (L'abbé). *Histoire de la baronnie de Belvoir*.
- LUNET. *Histoire du collège de Rodez*. Rodez, 1881, in-8°.
- MABILLON. *Acta sanctorum O. S. B.*
— *Annales ordinis S. Benedicti*. Paris, 1713-1739, in-f°.
— *Vetera analecta*.
- MAGEN. *Les livres liturgiques d'Agen*. Agen, 1961, in-12.
- MALE. (Em.). *L'art religieux du XIII^e siècle en France*. Paris, Leroux, 1898, in-8°.
- MALLAY. *Essai sur les églises romanes du Puy-de-Dôme*. 1841, in-f°.
- MANAUT (S.). *Monographie de la basilique de St-Sernin de Toulouse*. Toulouse, in-12.
- MARCA. *Histoire du Béarn*. Paris, 1640, in-f°.
- MARLAVAGNE (Bion de). *Histoire de la cathédrale de Rodez*. Rodez, 1875, in-8°.
- MARLAVAGNE (abbé Bion de). *Histoire du bienheureux François d'Estaing, évêque et comte de Rodez*. Rodez, 1839, in-12.
- MARTÈNE (D.). *De antiquis monachorum ritibus*. Anvers, 1765, in-f°.
— *Thesaurus anecdotorum*. Paris, 1717, in-f°.
- MARTIGNY (L'abbé). *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*. Paris, Hachette, 1877, in-8°.
- MARTINIÈRE (de la). *Le grand dictionnaire géographique et critique*. La Haye, 1737.
- Martyrologium romanum... opera et studio H. Rosweydi, S. J.* Anvers, Plantin, 1613, in-f°.
- Martyrologium S. Rom. Ecclesiae*. Venise, 1578, in-4°.
- MAS-LATRIE (Cte de). *Trésor de chronologie, d'histoire et de géographie pour l'étude et l'emploi des documents du moyen-âge*. Paris, 1889, in-f°.
- MASSABIE (L'abbé B.). *Question de prééminence entre les abbayes de Conques et de Figeac*. Figeac, Lacroix, 1879, in-18.
- MELET (L'abbé). *Sainte Alberte, vierge et martyre d'Agen*. Toulouse, s. d., in-12.
- MELLA. *Chiesa di S. Lorenzo a Montiglio d'Asti*, dans l'*Ateneo religioso*, 1873, n° 51.
— *Sull'abbazia e chiesa di S. Fede presso Cavagnolo*, dans le *Politecnico*, 1870.
- Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*
Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.
Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.
Memorie storiche di St Fede vergine e martire e della chiesa ad essa intitolata in Genova. Gênes, 1873.
- MÉRIMÉE (Pr.). *Notes d'un voyage en Auvergne*. Paris, Fournier, 1838, in-8°.
- MEYER (P.). *Notice sur un Légendier français du XIII^e siècle*, dans les *Notices et extraits des Manuscrits de la Bibl. nat. et autres bibliothèques*. Paris, Imp. nat., 1898, in-4°, t. XXXVI.
- MIGNE (L'abbé J. P.). *Patrologiae cursus completus*. Paris, 1844-1855, 221 in-8°.
- MILSCHSACK (G.). *Hymni et sequentia*.
- Missale ad usum ecclesie Westmonasteriensis*. Imprimé à Londres dans *Henry Bradshaw Society*, 1893, in-8°.
- MISSET (E.) et J. WEALE. *Analecta liturgica*. Lille et Bruges, 1888 et suiv., in-8°.
- Mittheilungen der Antiquarischen Gesellschaft*. Leipzig, 1891, in-4°.
- MOCQUEREAU (Dom). *Paléographie musicale*.

- MOLINIER (E.). *L'Émaillerie*. Paris, Hachette, 1891, in-12.
 — *Dictionnaire des émailleurs*. Paris, Rouam, 1885, in-12.
- MOMBRIITUS (B.). *Sanctuarium sive vitae sanctorum collectae ex codicibus manuscriptorum*. Milan, 1482, in-f^o.
Monasticon gallicanum.
- MONE (D.). *Lateinische Hymnen des Mittelalters*. Einsiedeln, 1868, in-8^o.
- MONSTIER (A.). *Neustria pia*. Rouen, 1663, in-f^o.
- MOULENQ. *Documents historiques sur le Tarn-et-Garonne*.
- MOUSKÈS (Phil.). *Chronique rimée*, publiée par le Baron de Reiffenberg. Bruxelles, 1836, in-4^o.
- NATALIBUS (Pietro a.). *Catalogus sanctorum et gestorum eorum ex diversis voluminibus collectus*. Vicence, 1493, in-f^o.
- NORTHCOTE (J. Sp.) et W-R. BROWNLOW. *Rome souterraine*, traduite par Paul Allard. Paris, Didier, 1877, in-8^o.
Notes d'art et d'archéologie.
- Notice sur sainte Foy, vierge et martyre, publiée à l'occasion des fêtes célébrées à Sainte-Foy de Liège pour la réception solennelle de la relique de la sainte*. Liège, 1879, in-12.
- Office propre de sainte Foy, vierge et martyre d'Agen*. Auxerre, 1754, in-16.
- Officia SS. ecclesiae collegiatae sanctae Fidis de Conchis dioecesis Ruthenensis*. Rodez, Carrère, 1817, in-8^o.
- Officium festorum Conchensis ecclesiae collegiatae diocesis Ruthenensis*. Toulouse, 1609, in-12.
- OMONT (H.). *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque publique de Conches*. Paris, 1878, in-8^o.
- OTTIN (L.). *Le vitrail, son histoire, ses manifestations à travers les âges et les peuples*. Paris, Laurens, s. d. (1896), in-4^o.
- OZANAM (Fr.). *La civilisation chrétienne chez les Francs. Œuvres complètes*, Paris, Lecoffre, 1862-1865, 11. in-8^o.
- Paléographie musicale*.
- PALUSTRE (L.) et X. BARBIER DE MONTAULT. *Orfèvrerie et émaillerie limousines*. Paris, Picard, 1887, in-4^o.
- PÂRIS (G.). *Histoire poétique de Charlemagne*. Paris, 1865, in-8^o.
- PARKER. *Calendar of Anglican church*.
- PASCAL (L'abbé). *Institutions de l'art chrétien pour l'intelligence et l'exécution des sujets religieux*. Paris, 1856, 2 in-8^o.
- PEQUEGNOT (F. E.). *Légendaire d'Autun*. Lyon, 1846, in-12.
- PÉRATHON (C.). *Essai de catalogue descriptif des anciennes tapisseries d'Aubusson et de Felletin*. Limoges, 1894, in-8^o.
 — *Notice sur les manufactures de tapisseries d'Aubusson, de Felletin et de Bellegarde*. Limoges, 1862, in-8^o.
- PÉRIÉ. *Histoire du Quercy*.
- PERSOGLIO (R. P. L.). S. J. *Memorie storiche di S. Fede vergine e martire e della chiesa ad essa intitolata in Genova*. Gênes, 1873, in-18.
- PERTZ. *Archiv der Gesellschaft für altere deutsche Geschichtskunde*.
 — *Monumenta Germaniae historica*. Hanovre, in-f^o.
- PLANAT. *Encyclopédie de l'architecture et de la construction*. Paris, Aulanier, s. d., 6 vol. in 8^o.

- PORT (C.). *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*. Angers, 1874-1879, 3 in-8°.
- POTHIER (Dom). *Les mélodies grégoriennes*. 1880.
- POTTHAST (A). *Regesta pontificum Romanorum inde ab anno post Christum natum MCXCVIII ad annum MCCCIV*. Berlin, 1874-1875, in-4°.
- POTTIER (Le chan. F.). *Deux phylactères du trésor de Grandseve*; Extr. du *Bulletin archéol. de Tarn-et-Garonne*. Montauban, 1895, in-8°.
- Pouillé du diocèse de Chartres*. 1648.
- POULBRIÈRE (L'abbé J. B.). *Dictionnaire historique et archéologique des paroisses du diocèse de Tulle*, dans la *Semaine religieuse du diocèse de Tulle*. Tulle, 1892, in-8°.
- Proprium sanctorum Ecclesiae et Dioecesis Aginnensis, jussu... Claudii Joly, epi redactum*. Agen, 1670.
- *jussu Francisci Hebert...* Agen, 1727.
- PRUDENCE. *Peristeph.*
- RAYNOUARD. *Choix des poésies originales des troubadours*. Paris, Didot, 1816-1821, 6 in-8°.
- Recueil des travaux de la Société des sciences et arts d'Agen*.
- REUSENS (Le chan.). *Eléments d'archéologie chrétienne*. Paris, Thorin, 1890, 2 in-8°.
- Revue catholique de Normandie*. Année 1892.
- Revue de l'art chrétien*.
- Revue du chant grégorien*.
- Revue religieuse de Rodez et de Mende*. Rodez, Carrère.
- RIBADENEIRA. *Flos sanctorum*. Cologne, 1741, in-f°. (Trad. par A. du Val. Paris, 1661.)
- ROBINET (L'abbé N.). *Pouillé du diocèse de Verdun* (en cours de publication). Verdun, 1888, in-8°.
- ROMAN (J.). *Tableau historique des Hautes-Alpes*. Paris, 1887, in-4°.
- ROUSSEL. *Le diocèse de Langres*. 1873.
- RUINART. (D. Th.). *Acta primorum martyrum sincera*. Paris, 1689, in-f°.
- RUPIN (E.). *L'abbaye et les cloîtres de Moissac*. Brive, 1897, in-4°.
- *L'œuvre de Limoges*. Brive, 1892, in-4°.
- SAINT-PAUL (Anth.). *Histoire monumentale de la France*. Paris, Hachette, 1888, in-8°.
- SALTET (L'abbé L.). *Etude critique sur la passion de sainte Foy et de saint Caprais*, dans le *Bullet. de littér. ecclés.* de l'Institut Cath. de Toulouse. Juin 1899.
- SALVANDY (C^{te} de). *Notice sur Sainte-Foy à Conches et en Norfolkshire*, dans le *Recueil des travaux de la société libre de l'Eure*. Evreux, 1876-1877, in-8°.
- SAUGRAIN. *Dictionnaire universel de la France*. Paris, 1726, 3 in-f°.
- SAUSSAY (A. du). *Martyrologii Gallicani pars posterior*. Paris, 1637.
- SCHLUMBERGER (G.). *L'épopée byzantine à la fin du x^e siècle*. Paris.
- *Un empereur byzantin au x^e siècle : Nicéphore Phocas*. Paris.
- SCHMIDT (Ch.). *Livres et bibliothèques à Strasbourg au moyen-âge*, dans la *Revue d'Alsace*, 1877, p. 60.
- *Zur Geschichte der aeltesten Bibliotheken, und der ersten Buchdruckerei zu Strassburg*. Strasbourg, 1882, in-8°.
- SEGANGE (L. Du Broc de). *Les saints patrons des corporations*. Paris, 1886, in-8°.
- Semaine religieuse du diocèse de Verdun*. N° du 19 octobre 1895.
- SEMELAIGNE (D^r). *Essai sur l'histoire de Conches*. Paris, Henry, 1867, in-12.
- SERVIÈRES (L'abbé L.). *Guide du pèlerin à Sainte-Foy-de-Conques*. Rodez, Carrère, 1878, in-12.

- *Histoire de l'église du Rouergue*. Rodez, 1874, in-8°.
- *Histoire de saint Amans*. Rodez, 1885, in-12.
- *Histoire de saint Hilarian*. Rodez, 1883, in-12 ; 1895, in-4°.
- *Histoire de sainte Foy*, 4^e édition. Rodez, Carrère, 1879, in-12.
- *Histoire de sainte Foy (petite)*. Rodez, 1896, in-12.
- SMEDT (R. P. Ch. de). *Introductio generalis ad historiam ecclesiasticam critice tractandam*. Gand, 1876, in-8°.
- STREET (Georges-Edmund). *Some account of Gothic Architecture in Spain*. Londres, Murray, 1865, in-8°.
- SURIUS (Laur.). *De probatis sanctorum historiis ex Al. Lipomani et mss. codicibus collectis*. Cologne, 1569, in-f° ; Venise, 1581, in-f°.
- TARDIEU (Ambr.). *Grand dictionnaire historique du départ du Puy-de-Dôme*. Moulins, 1877, in-4°.
- *L'Auvergne illustrée*. Clermont (?), in-4°.
- TAYLOR, NODIER et CAILLEUX. *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*. Paris, Didot, 1820 et suiv., in-f°.
- TEXIER (L'abbé). *Manuel d'épigraphie suivi du recueil des inscriptions du Limousin*. Poitiers, 1851, in-8°.
- The Lives of the Saints*. Londres, 1729.
- The missal of St Augustine s. Abbey Canterbury*. Cambridge, 1896, in-8°.
- The National Gazetteer : a topographical Dictionary of the British Islands*. Londres, 1868, in-4°.
- THÉDENAT (H.). *Le forum romain et les forums impériaux*. Paris, Hachette, 1898, in-12.
- THIOLLIER. *Le Forez pittoresque et monumental*. Saint-Etienne, 1889, in-f°.
- THOLIN (G.). *Etudes sur l'architecture religieuse de l'Agenais*. Paris, Didron, 1874, in-8°.
- *Supplément aux Etudes*... Agen, 1883, in-8°.
- THOMASSY (Raymond). *Fondation de l'abbaye de Conques*. Nancy, 1847, in-8°.
- TILLEMONT (Le Nain de). *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*. Paris, 1696-1712, 16 in-4°.
- TOUGARD (L'abbé). *Les saints du diocèse de Rouen, les saints qui ont visité le diocèse, quelques saints dont le diocèse possède les reliques*. Paris, 1890 (4^e édit.), in-8°.
- VAISSETTE, DEVIC, du MEGE. *Histoire générale de Languedoc*. Toulouse, 1730, 10 in-f°.
- VALOIS (Noël). *De arte scribendi epistolas apud Gallicos mediæ ævi scriptores rhetoresve*. 1880.
- *Etude sur le rythme des bulles pontificales*, dans la *Biblioth. de l'Ec. des Chartes*, t. 41, 1881.
- VEDEILHÉ (P.). *Vie des saints*. Villefranche-de-Rouergue, 1772, in-4°.
- VERNEILH (F. de). *L'architecture byzantine en France*. Didron, 1851, in-4°.
- *Les émaux français et les émaux étrangers*, dans le *Bull. monum*, t. XXIX.
- VERNON (L'abbé A.) *Les comptes de la confrérie de Sainte-Foi de Coulommiers au xv^e siècle* ; Extr. du *Bullet. de la conférence d'Hist. et d'archéol. du dioc. de Meaux*. 1897, in-8°.
- Verzeichniss der handschriften der stiftsbibliothek von S. Gallen*. 1875.
- Vetustius occidentalis Ecclesiae martyrologium*. Lucae, 1668.
- VIGOUROUX (L'abbé F.). *Dictionnaire de la Bible*. Paris, Letouzey, in-8° (En cours de publication).
- Viola sanctorum*. Strasbourg, 1487.

- VIOLET-LE-DUC (E.). *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*. Paris, 1867-1868, 10 in-8^o.
- VITRUVÉ. *De architectura*. Collect. Ponckoucke.
- VOGUÉ (Cte Melchior de). *Le temple de Jérusalem, monographie du Hamech-chérif*, 1864.
- VOSS (D. Georg.). *Das jüngste Gericht in der bildenden Kunst des frühen Mittelalters*. Leipzig, 1884, in-8^o.
- WEBER (Prof. H.). *Die ehemalige Benedictiner-Propstei Sct. Getreu in Bamberg*. Extr. du *Kalender für Katolische Christen*. Sulzbach, 1885, in-8^o.
- WESSELEY (J. E.). *Iconographie Gottes und der Heiligen*. Leipzig, 1874, in-8^o.
- WEYMAN (Carl). *Apollinaris Sidonius und die Miracula sanctae Fidis*, dans *Historisches Jahrbuch*, XX Band, 1. Heft. München, 1899, pp. 55-71.
- WINTERFELD (P. Von.). *Zur Passio S. Fidis* (N. A. X. 336), dans *Neues Archiv*, t. XXIII (1898), p. 741.



TABLE DES GRAVURES

I. PLANCHES HORS TEXTE

1° HÉLIOGRAVURES

	Pages
STATUE D'OR DE SAINTE FOY. Trésor de Conques	Frontisp.
VUE GÉNÉRALE DE CONQUES (prise à l'ouest).....	87
STATUE D'ARGENT DE SAINTE FOY. Trésor de Conques	245
TYMPAN DU PORTAIL DE L'ÉGLISE DE CONQUES.....	391
COFFRE EN CUIR ORNÉ D'ÉMAUX, contenant les reliques de sainte Foy. Trésor de Conques.....	425
INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DE CONQUES.....	631

2° GRAVURES

SAINTE FOY, VIERGE ET MARTYRE. Estampe espagnole (xviii ^e siècle).....	27
CROIX PROCESSIONNELLE. (xvi ^e siècle.) Trésor de Conques.....	56
PLAN de l'église abbatiale de Conques (xi ^e -xiii ^e siècles).....	124
GRILLE EN FER FORGÉ (xii ^e siècle). Eglise de Conques	144
STATUE D'OR DE SAINTE FOY (x ^e -xix ^e siècles). Trésor de Conques.....	167
RELIURE D'ÉVANGÉLIAIRE (xiii ^e siècle). Trésor de Conques	204
CARTE du culte de sainte Foy en France.....	252
CHARTRES. Chapelle Sainte-Foy (xv ^e siècle).....	280
CAVAGNOLO (Italie). Eglise Sainte-Foy (xii ^e siècle).....	304
SCHLESTADT (Alsace). Abside de l'église Sainte-Foy (xi ^e siècle).....	336
LOUANGES DE SAINTE FOY. Image populaire imprimée à Barcelone (Espagne). (xvii ^e siècle)	361
CONCHES (Eure). Eglise Sainte-Foy. (xv ^e siècle).....	441
BULLE DU PAPE PAUL V. (1615). Eglise de Rosureux (Doubs).....	465
SCHLESTADT (Alsace). Intérieur de l'église Sainte-Foy (xi ^e siècle).....	501
SAINTE FOY. Estampe française (xvii ^e siècle).....	554
LONDRES. Eglise Saint-Augustin-et-Sainte-Foy (xix ^e siècle).....	589
SAINTE FOY. Broderie d'une bannière (xvii ^e siècle). Eglise de Bitry (Nièvre) ..	656
SAINTE FOY. Estampe française (xvii ^e siècle).....	680

II. GRAVURES DANS LE TEXTE

AGEN. Eglise Sainte-Foy. XIII ^e et XIX ^e siècles.....	254
ARDUS (Tarn-et-Garonne). Reliquaires du XIII ^e siècle, provenant de l'abbaye de Grandselve.....	40, 68, 303
ARTIGUES (Var). Statuette de sainte Foy. XVII ^e siècle.....	291
BAILLEUL-SUR-THÉRAIN (Oise). Tableau. XVI ^e siècle.....	383
BAMBERG (Bavière). Eglise Sainte-Foy. XVIII ^e siècle.....	253
BITRY (Nièvre). Office noté. XVIII ^e siècle.....	675
CÉPET (Haute-Garonne). Eglise. XV ^e siècle.....	329
CERNAY (Doubs). Groupe. XVI ^e siècle.....	386
CHARTRES. Manuscrit du <i>Liber miraculorum sancte Fidis</i> . XIV ^e siècle.....	602
— Vitrail de la cathédrale. XIII ^e siècle.....	281
CHATEAUVIEUX-SUR-TALLARD (Hautes-Alpes). Eglise. XVII ^e siècle.....	292
CONCHES (Eure). Vitraux. XVI ^e siècle.....	22, 23, 284, 285
CONQUES (Aveyron). Eglise. XI ^e -XII ^e siècles. Abside et clocher.....	149
— — Abside et transept.....	148
— — Déambulatoire.....	142
— — Façade, vers 182.....	99
— — Grille du chœur.....	145
— — Marques de tâcherons.....	144
— — Panneaux sculptés. XVII ^e siècle.....	121, 452
— — Sommet de grille du chœur.....	74
— — Statue de sainte Foy (XV ^e siècle) autrefois au trumeau du portail..	132
— — Triforium.....	125
— — Tympan du portail (Fragment).....	27
— — Restes du cloître. XI ^e -XII ^e siècles.....	87
— Musée. — Armoire qui contenait autrefois le trésor. XVII ^e siècle.....	160
— — Cachet.....	749
— — Crosse de l'abbé de Durfort-Deyme. 1734-1754.....	115
— — Cul-de-lampe. XV ^e siècle.....	568
— — Manuscrit du <i>Liber miraculorum sancte Fidis</i> . XI ^e siècle.....	589
— — Sceau de l'abbaye. XIV ^e siècle.....	746
— — Tapisseries. XVI ^e siècle.....	51, 209
— Trésor. — A dit de Charlemagne. XII ^e siècle.....	222, 223
— — Anneau épiscopal.....	VI
— — Autel portatif de Bégon. XII ^e siècle.....	212
— — Boîte en os sculpté. XII ^e siècle.....	191
— — Bras-reliquaire de saint Georges. XIII ^e siècle.....	234
— — Calice en argent repoussé. XVII ^e siècle.....	208
— — Coffre en cuir orné d'émaux. XII ^e siècle.....	707
— — Croix processionnelle. XVI ^e siècle (Revers).....	201
— — Double tournoi de 1590.....	188
— — Fragment de vase en cristal gravé. XI ^e siècle.....	193
— — Fragments de statuettes. XII ^e siècle.....	192
— — Inscriptions sur parchemin.....	417
— — Intaille sur cristal. IX ^e siècle.....	174
— — Monstrance circulaire. XIV ^e -XVI ^e siècles.....	237
— — Petite châsse de sainte Foy. XIV ^e siècle.....	198
— — Reliquaire de Bégon. XII ^e siècle.....	218

— — Reliquaire de Pascal II. XII ^e siècle	215
— — Reliquaire de Pépin d'Aquitaine. IX ^e siècle	157, 212
— — Reliquaire du grand voile. XIX ^e siècle	196
— — Reliquaires pédiculés. XV ^e siècle	239
— — Reliure d'évangélaire. XVI ^e siècle	207
— — Statue d'or de sainte Foy. X ^e -XIX ^e siècles	172, 173, 175, 179
— — Tableaux-reliquaires. XIII ^e -XVI ^e siècles	226, 228
— — Triptyque-reliquaire. XIII ^e siècle	235
— — Vierge-Mère. XIII ^e siècle	230
— Vues générales	3, 47
COULOMMIERS (Seine-et-Marne). Bras-reliquaire. XV ^e siècle	301
— — Statuette-reliquaire de sainte Foy. XIX ^e siècle	461
— — Vitrail. XIX ^e siècle	580
CRAS (Lot). Eglise. XIX ^e siècle	277
DELABAT DE SAVIGNAC (Famille). Cartons de tapisseries. XVII ^e siècle. 8, 19, 37, 391, 425, 400	
— — Emaux de N. Laudin. XVII ^e siècle	5, 275
— — Reliquaire. XVIII ^e siècle	274
FOI (Sainte) avec sa mère sainte Sophie, et ses sœurs sainte Espérance et sainte Charité. Groupe dans l'église de Cernay (Doubs). XVI ^e siècle	386
FOY (Sainte). Bras-reliquaire. XV ^e siècle. Eglise de Coulommiers (Seine-et-Marne).	301
— Broderie de chape. XVII ^e siècle. Eglise de Sainte-Foy de Tarentaise (Savoie).	15
— Buste-reliquaire. XVIII ^e siècle. Eglise de Sainte-Foy de Tarentaise (Savoie).	308
— — XIX ^e siècle. Eglise de Sainte-Foy-les-Lyon (Rhône)	497
— Emaux de N. Laudin. XVI ^e siècle. Collection Delabat de Savignac	5, 275
— Gravure de J. Callot. XVII ^e siècle	71
— Peinture murale. XVI ^e siècle. Eglise de Marville (Meuse)	12
— — XVI ^e siècle. Eglise de Pujols (Lot-et-Garonne)	256
— Statue. XV ^e siècle. Autrefois au trumeau du portail de l'église de Conques (Aveyron)	132
— — XIX ^e siècle. Chapelle, à Montpellier (Hérault)	306
— — XVIII ^e siècle. Eglise de Plesnoy (Haute-Marne)	293
— — XIII ^e siècle. Musée épiscopal de Solsona (Espagne)	366
— — XVIII ^e siècle. Eglise Sainte-Foy de Liège (Belgique)	34
— Statuette. XVII ^e siècle. Eglise d'Artigues (Var)	291
— — XIX ^e siècle. Eglise de Coulommiers (Seine-et-Marne)	461
— — XVIII ^e siècle. Eglise de Marville (Meuse)	83
— — sur une croix processionnelle. XVI ^e siècle. Trésor de Conques	201
— — XVI ^e siècle. Eglise de Sainte-Foy de Tarentaise (Savoie)	55
— Tableau. XVI ^e siècle. Eglise de Bailleul-sur-Thérain (Oise)	383
— Vitrail. XIII ^e siècle. Cathédrale de Chartres	281
— — XIII ^e siècle. Cathédrale de Strasbourg	345
— — XIX ^e siècle. Eglise de Coulommiers (Seine-et-Marne)	580
— — XIX ^e siècle. Eglise de Notre-Dame de Fourvières, à Lyon	296
— dans sa prison. Carton de tapisserie. XVII ^e siècle. Collection Delabat de Savignac	425
— dans une chaudière. Vitrail. XVI ^e siècle. Eglise Sainte-Foy de Conches (Eure).	284
— devant Dacien. Carton de tapisserie. XVII ^e siècle. Collection Delabat de Savignac	37
— est arrêtée et comparait devant Dacien. Tapisserie. XVI ^e siècle. Musée de Conques (Aveyron)	209
— invoquée par saint François de Sales et saint Claude. Tableau. XVII ^e siècle. Eglise de La Clusaz (Savoie)	262

— <i>renverse le temple des idoles</i> . Vitrail. <i>xvi^e siècle</i> . Eglise Sainte-Foy de Conches (Eure).....	285
— <i>sa confirmation</i> . Carton de tapisserie. <i>xvii^e siècle</i> . Collection Delabat de Savignac.....	19
— <i>sa décollation</i> . Carton de tapisserie. <i>xvii^e siècle</i> . Collection Delabat de Savignac.....	480
— — Miniature. <i>xvi^e siècle</i> . Bibliothèque de l'Arsenal.....	546
— — Panneau sculpté. <i>xvii^e siècle</i> . Eglise de Conques (Aveyron).....	452
— — Tableau. <i>xix^e siècle</i> . Eglise Sainte-Foy de Gènes (Italie).....	31
— <i>sa naissance</i> . Vitrail. <i>xvi^e siècle</i> . Eglise Sainte-Foy de Conches (Eure)...	22
— <i>sa prédication</i> . Vitrail. <i>xvi^e siècle</i> . Eglise Sainte-Foy de Conches (Eure)..	23
— <i>scènes de son martyre</i> . Tapisserie. <i>xvi^e siècle</i> . Musée de Conques (Aveyron).	51
— <i>son baptême</i> . Carton de tapisserie. <i>xvii^e siècle</i> . Collection Delabat de Savignac.....	8
— <i>sur le gril</i> . Carton de tapisserie. <i>xvii^e siècle</i> . Collection Delabat de Savignac.....	391
— — Miniature. <i>xiv^e siècle</i> . Bibliothèque de l'Arsenal.....	406
— — — <i>xvi^e siècle</i> . Bibliothèque Nationale.....	29
— — Panneau sculpté. <i>xvii^e siècle</i> . Eglise de Conques (Aveyron).....	121
— — Sculpture en bas-relief. <i>xix^e siècle</i> . Tympan du portail de l'église Sainte-Foy de Liège (Belgique).....	358
— — Tableau. <i>xviii^e siècle</i> . Cathédrale de Rodez (Aveyron).....	320
— ET LA VIERGE. Tableau. <i>xvii^e siècle</i> . Eglise de Montandon (Doubs).....	271
— ET SAINT CHRISTOPHE AVEC LA VIERGE ET SAINT JEAN AU PIED DE LA CROIX. Peinture murale. <i>xix^e siècle</i> . « Fausse porte », à Schlestadt (Alsace).	43
— ET SAINTE ALBERTE. Reliquaire. <i>xix^e siècle</i> . Trésor de Saint-Sernin, à Toulouse.....	331
— ET SAINTE CATHERINE AUX COTÉS DE LA <i>PIETA</i> . Rétable sculpté. <i>xv^e siècle</i> . Eglise de Grandvabre (Aveyron).....	631
— ET SAINTE MADELEINE. Broderie d'un antependium. <i>xvii^e siècle</i> . Eglise de Sainte-Foy de Tarentaise (Savoie).....	33
GÈNES (Italie). Eglise Sainte-Foy. <i>xviii^e siècle</i>	635
— — Décollation de sainte Foy. Tableau. <i>xix^e siècle</i>	31
GRANSELVE (Tarn-et-Garonne). Reliquaires. <i>xiii^e siècle</i> . (V. Ardu).....	40, 68, 303
GRANDVABRE (Aveyron). Rétable sculpté. <i>xv^e siècle</i>	631
INITIALE empruntée à un manuscrit de la bibl. de Chartres. <i>xii^e siècle</i>	27
INITIALES empruntées au manuscrit du <i>Liber miraculorum sancte Fidis</i> de la bibliothèque de Schlestadt. <i>xii^e siècle</i> . VII, 3, 33, 47, 65, 77, 87, 125, 245, 379, 383, 417, 425, 526, 554, 635	
LA CLUSAZ (Savoie). Tableau. <i>xvii^e siècle</i>	262
LE MANS (Sarthe). Musée archéologique. Sceau. <i>xiii^e siècle</i>	749
LIÈGE (Belgique). Châsse. <i>xix^e siècle</i>	59
— Cortège de sainte Foy dans les processions de la paroisse Sainte-Foy..	65
— Eglise Sainte-Foy. <i>xix^e siècle</i> . Extérieur.....	357
— — Intérieur. Chapelle Sainte-Foy.....	359
— — Tympan du portail.....	358
— — Statue de sainte Foy. <i>xviii^e siècle</i>	34
LYON. Eglise N.-D. de Fourvières. Vitrail. <i>xix^e siècle</i>	296
MANUSCRITS du <i>Liber miraculorum sancte Fidis, virginis et martiris</i> . Biblioth. de Chartres. <i>xiv^e siècle</i>	602
— Musée de Conques. <i>xi^e siècle</i>	589
— Biblioth. de Namur. <i>xiii^e siècle</i>	516

-- Archives de Rodez. XII ^e siècle.....	623
-- Biblioth. de Schlestadt. XII ^e siècle.....	441
-- Biblioth. Vaticane. XII ^e siècle.....	596
MARVILLE (Meuse). Eglise. Chapelle Sainte-Foy. XV ^e siècle.....	334
-- -- Peinture murale. XVI ^e siècle.....	12
-- -- Statuette. XVIII ^e siècle.....	83
MIRMANDE (Drôme). Eglise. XIX ^e siècle.....	332
MONTANDON (Doubs). Tableau. XVII ^e siècle.....	271
MONTPELLIER (Hérault). Statue. XIX ^e siècle.....	306
MORLAAS (Basses-Pyrénées). Eglise. XII ^e et XIV ^e siècles.....	266
NAMUR (Belgique). Manuscrit du <i>Liber miraculorum sancte Fidis</i> . XIII ^e siècle...	516
OFFICE de sainte Foy. Bibl. nat. XI ^e siècle.....	645
OVERBURY (Angleterre). Eglise. XII ^e siècle.....	355
PARIS. Archives nationales. Sceaux.....	747, 748
-- Biblioth. de l'Arsenal. Miniatures.....	406, 546
-- Biblioth. nat. Miniature. XVI ^e siècle.....	29
-- -- Office. XI ^e siècle.....	645
PERSE (Aveyron). Eglise. XII ^e siècle. Extérieur.....	11
-- -- Intérieur.....	317
PLESNOY (Haute-Marne). Statue de sainte Foy. XVIII ^e siècle.....	293
PUJOLS (Lot-et-Garonne). Peinture murale. XV ^e siècle.....	256
RODEZ (Aveyron). Manuscrit du <i>Liber miraculorum sancte Fidis</i> . XII ^e siècle...	623
-- Tableau. XVIII ^e siècle.....	320
ROME. Biblioth. Vaticane. Manuscrit du <i>Liber miraculorum sancte Fidis</i> . XII ^e siècle.	596
ROQUEFÈRE (Aude). Vues générales.....	77, 278
SAINTE-FOY DE MONTGOMMERY (Calvados). Eglise. XIII ^e -XIX ^e siècles.....	264
SAINTE-FOY DE PEYROLIÈRES (Haute-Garonne). Eglise. XIII ^e siècle.....	328
SAINTE-FOY DE TARENTEISE (Savoie). Antependium brodé. XVII ^e siècle.....	33
-- Buste-reliquaire de sainte Foy. XVIII ^e siècle.....	308
-- Chape brodée. 1644.....	15
-- Croix processionnelle. XVI ^e siècle.....	55
SAINTE-FOY-LES-LYON (Rhône). Buste-reliquaire de sainte Foy. XIX ^e siècle.....	497
-- Tour de l'église. XI ^e siècle.....	295
SAINTE-FOY-SAINT-SULPICE (Loire). Eglise. XII ^e -XIX ^e siècles.....	245
SCHLESTADT (Alsace). Biblioth. de la ville. Hymne notée. XIII ^e siècle.....	685
-- -- Manuscrit du <i>Liber miraculorum sancte Fidis</i> . XII ^e siècle.....	441
-- -- Passion de sainte Foy. XII ^e siècle.....	401
-- Eglise Sainte-Foy. XI ^e siècle ; avant sa récente restauration.....	339
-- La « fausse Porte ». XVI ^e siècle.....	43, 344
SOLSONA (Espagne). Statue de sainte Foy. XIII ^e siècle.....	366
STRASBOURG. Vitrail de la Cathédrale. XIII ^e siècle.....	345
TANAVELLE (Cantal). Eglise. XIX ^e siècle.....	379
TOULOUSE (Haute-Garonne). Eglise Saint-Sernin. Reliquaire de sainte Foy et de sainte Alberte. XIX ^e siècle.....	331

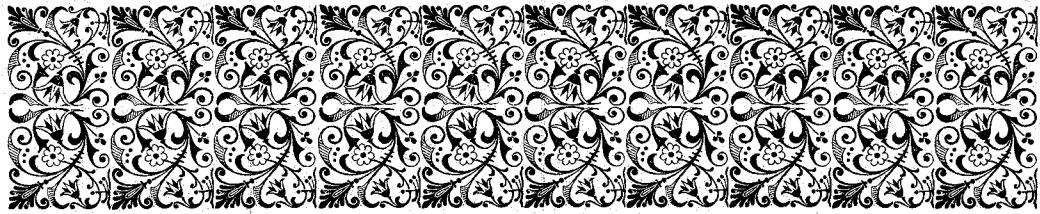


TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Approbation de S. E. le Cardinal RICHARD, archevêque de Paris.....	v
Lettre de S. G. Mgr GERMAIN, évêque de Rodez et de Vabres, à M. l'abbé Servières.....	v
PRÉFACE.....	VII

PREMIÈRE PARTIE

SAINTE FOY

CHAPITRE PREMIER. — La société gallo-romaine. — Agen.....	3
CHAP. II. — La persécution.....	11
CHAP. III. — Préliminaires du martyre.....	19
CHAP. IV. — « La Passion de sainte Foy et de saint Caprais ».....	27
CHAP. V. — Les compagnons du martyre de sainte Foy.....	33
CHAP. VI. — Le corps de sainte Foy à Agen.....	37
CHAP. VII. — Le corps de sainte Foy à Conques.....	47
CHAP. VIII. — Physionomie et action de sainte Foy.....	65
CHAP. IX. — Les jeux et les badinages de sainte Foy.....	77

DEUXIÈME PARTIE

CONQUES

CHAPITRE PREMIER. — L'Abbaye.....	87
I. Origines.....	87
II. Conques et Figeac.....	100
III. Epreuves intérieures.....	103
IV. Prospérité de l'abbaye. — La bulle de Pascal II.....	106
V. Développement de l'abbaye ; sa constitution.....	109
VI. Décadence de l'abbaye ; sa sécularisation.....	112
VII. Le bourg de Conques.....	117
VIII. La Révolution. — Etat actuel.....	122

CHAP. II. — L'église et le cloître.....	125
I. Conques et l'école auvergnate.....	125
II. L'église de Conques.....	130
1. Façade. Le tympan.....	130
2. Intérieur.....	137
Substructions.....	144
Grilles.....	145
Sacristie.....	146
3. Extérieur.....	147
4. Particularités.....	149
III. Le cloître.....	153
CHAP. III. — Le trésor.....	157
I. Son histoire.....	157
II. Pièces se rapportant à sainte Foy.....	167
1. Statue d'or de sainte Foy.....	167
2. Autel portatif.....	183
3. Coffre en cuir orné d'émaux.....	186
4. Ceinture de sainte Foy.....	197
5. Petite châsse de sainte Foy.....	198
6. Statue d'argent de sainte Foy.....	199
7. Croix processionnelle.....	200
8. Reliures d'évangélistes.....	203
9. Calice en argent repoussé.....	208
10. Tapisseries.....	208
III. Pièces diverses.....	211
1. Reliquaire de Pépin d'Aquitaine.....	211
2. Reliquaire de Pascal II.....	214
3. Reliquaire de Bégon.....	217
4. A dit de Charlemagne.....	220
5. Tableaux-reliquaires.....	225
6. Croix-reliquaire à double traverse.....	229
7. Vierge-Mère assise.....	230
8. Gémellions et bassins.....	231
9. Bras-reliquaire de saint Georges.....	233
10. Chefs-reliquaires.....	234
11. Triptyque formant deux reliquaires.....	235
12. Monstrance circulaire.....	236
13. Reliquaires pédiculés.....	238
14. Croix à douille.....	240
15. Pyxide en argent.....	241

TROISIÈME PARTIE

CULTE DE SAINTE FOY

CHAPITRE PREMIER. — Les pèlerinages.....	245
CHAP. II. — Culte et monuments.....	253
I. FRANCE.....	253
DIOCÈSE D'AGEN. Agen. — Pujols : Sainte-Foy-la-Jeune ; Sainte-Foy-la-Vieille. — Sainte-Foy de Blaymont. — Sainte-Foy de Montpezat. — Sainte-Foy-la-Petite. — Sainte-Foy de Pech-Bardat. — Sainte-Foy de Jérusalem. — Sainte-Foy d'Authé. — Sainte-Foy de Grézac ou d'Epine. — Sainte-Foy des Cailles. — Sainte-Foy de Frespech.....	253
DIOCÈSE D'AIRE. Sainte-Foy.....	258
DIOCÈSE D'ALBI. Castres. — Peyrole. — Saint-Jean de Marcel.....	259
DIOCÈSE D'ANGERS. Sainte-Foy. — Saint-Lambert du Lattay. — Ferme de Sainte-Foy.....	260
DIOCÈSE D'ANNECY. Contamine-sur-Arve. — La Clusaz. — Alby. — Cognny.....	261
DIOCÈSE D'AUCH. Soubère. — Toujouse.....	262
DIOCÈSE D'AUTUN. Burzy. — Sainte-Foy.....	263
DIOCÈSE DE BAYEUX. — Sainte-Foy-de-Montgommery.....	264
DIOCÈSE DE BAYONNE. Morlaas.....	265
DIOCÈSE DE BEAUVAIS. Bailleul-sur-Thérain.....	267
DIOCÈSE DE BELLEY. Château-Gaillard.....	268
DIOCÈSE DE BESANÇON. Rosureux. — Montandon. — Les Allemands. — Mouthier.....	268
DIOCÈSE DE BORDEAUX. Sainte-Foy-la-Grande. — Sainte-Foy-la-Longue. — Famille Delabat de Savignac.....	272
DIOCÈSE DE CAHORS. Belmont. — Cras.....	276
DIOCÈSE DE CARCASSONNE. Roquefère.....	278
DIOCÈSE DE CHARTRES. Sainte-Foy de Chartres. — Cathédrale de Chartres.....	279
DIOCÈSE DE CLERMONT-FERRAND. Tournœl.....	282
DIOCÈSE DE DIJON. Chevigny-Sainte-Foy. — Notre-Dame de Dijon. — Abbaye de Flavigny.....	282
DIOCÈSE D'EVREUX. Sainte-Foy de Conches. — Cathédrale d'Evreux.....	284
DIOCÈSE DE FRÉJUS ET DE TOULON. Artigues. — Lorgues. — Gaillet.....	289
DIOCÈSE DE GAP. Chateauvieux-sur-Tallard.....	292
DIOCÈSE DE GRENOBLE. Domène.....	293
DIOCÈSE DE LANGRES. Plesnoy.....	293
DIOCÈSE DE LIMOGES.....	294
DIOCÈSE DE LUÇON. Sainte-Foy.....	294
DIOCÈSE DE LYON. Sainte-Foy-les-Lyon. — Sainte-Foy-Largentièrre. — Cenves. — Sainte Foy-Saint-Sulpice. — Cervières. — Sainte-Foy-du-Châtelet.....	295
DIOCÈSE DE MARSEILLE.....	299
DIOCÈSE DE MEAUX. Coulommiers-en-Brie.....	299
DIOCÈSE DE MONTAUBAN. Moissac. — Grandselve. — Sainte-Foy-de-Malcot. — Sainte-Foy-de-Coussergues.....	302
DIOCÈSE DE MONTPELLIER. — Montpellier. — Vailhauquès. — Viols.....	305
DIOCÈSE DE MOULINS. Ebreuil.....	307
DIOCÈSE DE MOUTIERS-DE-TARENTEISE. Sainte-Foy-de-Tarentaise.....	308
DIOCÈSE DE NEVERS. Bitry.....	309
DIOCÈSE DE NÎMES. Laudun. — Blannaves. — Manduel. — Nîmes.....	310
DIOCÈSE DE PAMIEERS. Sainte-Foy. — Sainte-Foy-de-Serveilhas. — Pamiers.....	311

DIOCÈSE DE PARIS. Rue Sainte-Foy. — Cathédrale de Paris.....	3 2
DIOCÈSE DE PÉRIGUEUX. Sainte-Foy-de-Belvès. — Sainte-Foy-de-Longa. — Sainte-Foy-des-Vignes. — Grignols	313
DIOCÈSE DU PUY. Bains.....	314
DIOCÈSE DE RENNES. Sainte-Foy-de-la-Forêt.....	314
DIOCÈSE DE RODEZ. Campagnac. — Lacalm. — Montrozier. — Trébose. — Chaniès. — Perse. — Notre-Dame-d'Aures. — Saint-Michel de Cadama- rans. — Rodez. — Grandvabre. — Cathédrale de Rodez. — Entraygues. — Villecomtal	314
DIOCÈSE DE ROUEN. Longueville. — Sainte-Foy.....	320
DIOCÈSE DE SAINT-CLAUDE. Rahon. — La Doye. — Château-Châlon. — Blye. Graye-et-Charney. — Nantey.....	322
DIOCÈSE DE SAINT-FLOUR. Molompise. — Tanavelle	324
DIOCÈSE DE SOISSONS. Mont-Saint-Père	326
DIOCÈSE DE TOULOUSE. Sainte-Foy de Peyrolières. — Cépet. — Le Born. — Castelmaurou. — Saint-Sernin de Toulouse.....	326
DIOCÈSE DE TULLE. Le Chastang.....	331
DIOCÈSE DE VALENCE. — Mirmande. — Poët-Cellard. — Pierrelatte. — Hôpi- tal Sainte-Foy de Romans	332
DIOCÈSE DE VERDUN. Marville. — Brabant-en-Argonne. — Verdun. — Gri- maucourt-en-Woëvre. — Saint-Mihiel	333
DIOCÈSE DE VERSAILLES. Jouy-Mauvoisin	336
II. ALSACE.....	336
DIOCÈSE DE STRASBOURG. Schlestadt. — Heidolsheim. — Châtenois. — Ca- thédrale de Strasbourg.....	336
III. ALLEMAGNE	346
DIOCÈSE DE BAMBERG. Bamberg.....	346
IV. ANGLETERRE.....	348
DIOCÈSE DE LONDRES. Saint-Augustin-et-Sainte-Foy. — Westminster. — Sainte- Foy de Stocke Newington.....	348
DIOCÈSE DE CANTORBÉRY. Maidstone.....	350
DIOCÈSE DE HEREFORD. Bacton.....	350
DIOCÈSE DE LINCOLN. Kelstern. — Newton Longville.....	350
DIOCÈSE DE NORWICH. Little Witchingham. — Horsham.....	351
DIOCÈSE DE PETERBOROUGH. Kilsby. — Newton in the Willows.....	353
DIOCÈSE DE SAINT-ALBAN. Hexton	353
DIOCÈSE DE WINCHESTER. Havant	354
DIOCÈSE DE WORCESTER. Overbury. — Berrow.....	354
COLONIES ANGLAISES. Durban. — Above Rochs. — Rotoura.....	355
V. BELGIQUE.....	356
DIOCÈSE DE LIÈGE. Sainte-Foy de Liège.....	356
VI. ESPAGNE	361
DIOCÈSE DE BARCELONE. Santa-Fé del Panades. — Santa-Fé de Fogàs. — San Cugat del Valès	361
DIOCÈSE DE COMPOSTELLE. Saint-Jacques de Compostelle.....	362
DIOCÈSE DE SARAGOSSE. Saragosse.....	363
DIOCÈSE DE VICH D'OSONA ET DE SOLSONA. Santa-Fé de Raurich. — Santa- Fé de Montfret. — Calonge. — Santa-Fé de la Marca. — Santa-Fé de Lerida. — Montargull. — Santa-Fé d'Artajona.....	365
VII. ITALIE.....	367
DIOCÈSE DE CASAL. Cavagnolo	367

TABLE DES MATIÈRES		777
DIOCÈSE DE GÈNES. Gênes		370
VIII. SUISSE		373
DIOCÈSE DE BALE. Les Bois. — Epauvillers.....		373
DIOCÈSE DE LAUSANNE ET GENÈVE. Saubraz. — Saint-Gall.....		374
IX. ASIE		375
TONKIN.....		375
CHAP. III. — Dévotions particulières.....		379
CHAP. IV. — Iconographie.....		383

QUATRIÈME PARTIE

ÉTUDES CRITIQUES

CHAPITRE PREMIER. — Les actes du martyre de sainte Foy.....		391
I. L'église et les actes des martyrs.....		391
II. Textes anciens.....		393
1. Textes imprimés.....		393
2. Actes manuscrits.....		394
3. Époque du martyre de sainte Foy.....		404
4. Patrie de sainte Foy.....		405
5. Du nom de notre sainte.....		405
6. A quel âge sainte Foy souffrit le martyre.....		406
7. Sainte Alberte, sœur de sainte Foy.....		407
8. Saint Caprais.....		408
9. Saint Caprais était-il évêque ?.....		409
10. Saint Prime et saint Félicien.....		411
11. Les compagnons innommés.....		412
III. Auteurs modernes.....		412
1. Quels sont ces auteurs.....		412
2. Traits de l'enfance de sainte Foy d'après les auteurs modernes..		414
CHAP. II. — La translation du corps de sainte Foy.....		417
I. Le récit.....		417
II. Époque de la translation.....		420

CINQUIÈME PARTIE

LE LIVRE DES MIRACLES DE SAINTE FOY

I. CHAPITRE PRÉLIMINAIRE.....		425
Table de concordance des manuscrits		437
II. LIVRE DES MIRACLES DE SAINTE FOY.....		441
ÉPITRE DÉDICATOIRE.....		441
LIVRE PREMIER		443

Table des chapitres du livre premier.....	443
I. De Guibert, dont les yeux, radicalement arrachés de leur orbite, furent réintégrés par sainte Foy.....	445
II. D'un miracle semblable opéré en faveur de Gerbert.....	451
III. D'un mulet mort qui fut ressuscité.....	455
IV. Autre miracle semblable.....	456
V. De celui qui, en se précipitant sur un moine de sainte Foy, fit une chute où il trouva la mort.....	457
VI. Comment la vengeance divine s'exerça contre ceux qui tentaient de dérober le vin des moines.....	458
VII. Discussion et réplique où sont confirmés les récits précédents....	460
VIII. Quelle fut la mort de Guy.....	465
IX. Guérison de la fille aveugle d'une veuve.....	465
X. Du châtement dont le ciel frappa celui qui avait attaqué les pèlerins de sainte Foy.....	466
XI. Comment un blasphémateur de sainte Foy périt écrasé sous les ruines de sa maison.....	467
XII. De celui qui périt frappé de la foudre.....	469
XIII. Combien est légitime la coutume locale, populaire et invétérée d'élever des statues aux saints, puisqu'elle ne nuit nullement à la religion. Du courroux céleste à cette occasion.....	472
XIV. De celui qui souhaita la chute de la statue.....	474
XV. De celle qui négligea de se lever devant la statue de la sainte.	474
XVI. Du miracle des colombes d'or.....	475
XVII. Comment sainte Foy quêtait partout de l'or pour la confection d'une table d'autel.....	476
XVIII. D'un anneau d'abord refusé et plus tard offert à sainte Foy..	477
XIX. Des manches d'or.....	478
XX. D'une pèlerine qui donna son anneau à sainte Foy, pour être délivrée de ses souffrances.....	479
XXI. D'un pèlerin qui voulut offrir de l'or en échange d'une bague qu'il avait fait vœu de donner.....	479
XXII. D'une dame qui s'était emparée d'un anneau qu'une autre en mourant avait légué à sainte Foy.....	481
XXIII. Comment un faucon fut retrouvé.....	482
XXIV. D'un marchand malhonnête.....	483
XXV. Du gardien Gerbert ; comment il fut forcé de restituer l'or de sainte Foy.....	484
XXVI. Du moine Gimon ; avec quelle vaillance il combattait les ennemis de sainte Foy.....	485
XXVII. Comment sainte Foy aime les personnes chastes et repousse celles qui ne le sont pas.....	488
XXVIII. Comment sainte Foy opère de grands prodiges dans les synodes, et comment un enfant fut l'objet d'un quadruple miracle...	489
XXIX. D'un homme aveugle et boiteux qui fut guéri dans la même circonstance.....	490
XXX. De celui qui, pendu aux fourches patibulaires, fut délivré par l'intervention de sainte Foy.....	490
XXXI. Comment sainte Foy délivre les prisonniers qui ont recours à elle.....	492
XXXII. De celui à qui sainte Foy apporta un marteau pour briser ses fers.....	493

XXXIII. De celui qui, sur l'avis de sainte Foy, s'évada en se précipitant du haut d'une tour; intervention merveilleuse d'un âne.....	494
XXXIV. Epître adressée à l'abbé et aux moines pour servir d'épilogue au premier livre.....	498
LIVRE DEUXIÈME.....	500
Table des chapitres du livre deuxième.....	500
I. Second miracle opéré en faveur de Gerbert.....	501
II. Comment Raymond fit naufrage, fut pris par des pirates et emmené dans plusieurs pays étrangers; comment il fut ensuite délivré par le secours de sainte Foy et recouvra ses biens qui lui avaient été enlevés.....	503
III. D'un homme dont l'œil fut guéri sur mer par sainte Foy, et du miracle d'un navire qui fit entendre un craquement.....	506
IV. Des miracles innombrables opérés par sainte Foy dans le cours d'une procession en Auvergne.....	507
V. Comment des vases sacrés, tombés dans un précipice, furent préservés, et comment Hugues fut frappé de mort par la main de Dieu.....	510
VI. D'un pèlerin fait prisonnier et chargé de chaînes, qui fut subitement délivré par l'intervention de sainte Foy.....	513
VII. De celui que sainte Foy guérit merveilleusement d'un coup d'épée.....	515
VIII. Ce qui advint à l'abbé Pierre, sur le chemin de Rome.....	517
IX. Comment l'abbé Pierre, sur le chemin de Sainte-Foy, fut quatre fois délivré miraculeusement des embûches de ses ennemis.....	518
X. Du miracle de la fibule d'or qui avait été refusée à sainte Foy par la comtesse Richarde.....	520
XI. Comment un voleur rendit un olifant qu'il avait volé.....	521
XII. Du miracle des portes de l'église et de celles de l'intérieur, qui s'ouvrirent d'elles-mêmes à la prière des pèlerins.....	522
XIII. Comment sainte Foy guérit miraculeusement le frère de l'historien qui avait les membres tordus.....	523
XIV. De celui qui, après avoir invoqué sainte Foy, recouvra la santé avec une promptitude surprenante.....	524
XV. D'un psautier retrouvé par l'intervention de sainte Foy.....	525
LIVRE TROISIÈME.....	526
Prologue du livre troisième.....	526
Table des chapitres du livre troisième.....	527
I. De l'épouse d'un gentilhomme qui fut arrachée à la mort.....	527
II. D'un pèlerin qui fut arraché à un horrible gouffre.....	528
III. D'un soldat dont l'œil, transpercé par un voleur, fut guéri par sainte Foy.....	530
IV. D'un jeune homme qui fut délivré de ses entraves et de sa chaîne.....	530
V. D'un semblable miracle opéré en faveur d'un chevalier.....	531
VI. D'un aveugle à qui la vue fut rendue.....	533
VII. D'un chevalier, auquel sainte Foy rendit la chevelure qu'il avait perdue.....	533
VIII. Résurrection d'un jeune homme.....	535
IX. De celui qui, confiant en la protection de sainte Foy, faisait passer ses enfants à travers les flammes.....	537
X. De celui qui attaqua un moine de sainte Foy.....	538

XI. D'un cheval à qui l'œil fut rendu par l'intervention de sainte Foy.	539
XII. Autre miracle semblable.....	540
XIII. D'un soldat dont la maison fut incendiée à l'occasion des oies de sainte Foy.....	541
XIV. De celui qui, à la tête de cinquante cavaliers, se disposant à envahir une terre de sainte Foy, fut frappé d'aveuglement avec ses compagnons.....	542
XV. De celui qui, enchaîné par des entraves, invoqua sainte Foy et s'échappa sain et sauf.....	543
XVI. D'une dame qui, s'étant rendue coupable d'une agression sacrilège contre sainte Foy, mourut misérablement.....	544
XVII. Comment Siger, qui s'était rendu coupable d'injustes attaques contre sainte Foy, périt misérablement.....	545
XVIII. De celui qui, par la vertu de l'étendard de sainte Foy, remporta la victoire sur ses ennemis.....	546
XIX. D'un pèlerin qui fut délivré par sainte Foy des mains des Sarrasins.....	547
XX. D'un petit enfant qui fut ressuscité à Millau.....	547
XXI. D'un soldat qui enleva la paille d'un paysan de sainte Foy; d'un méchant cavalier qui fut frappé de mort.....	549
XXII. D'une jeune fille percluse, dont les membres furent redressés par sainte Foy.....	550
XXIII. D'un chevalier en considération duquel sainte Foy rendit la parole à trois muets.....	551
XXIV. D'un prêtre qui se saisit d'un pèlerin se rendant à sainte Foy.	552
LIVRE QUATRIÈME.....	553
Table des chapitres du livre quatrième.....	553
I. D'un mort qui ressuscita et qui fut l'objet de plusieurs autres miracles, sur le chemin du pèlerinage de sainte Foy.....	554
II. D'une gourde qui avait été laissée vide.....	558
III. D'un enfant auquel on avait crevé les yeux.....	559
IV. D'un homme enchaîné qui s'échappa des mains de ses ennemis...	560
V. D'un paysan qui avait été garrotté.....	561
VI. De celui qui fut délivré des mains des Sarrasins.....	562
VII. Comment un chevalier fut délivré de ses entraves.....	563
VIII. Comment Raymond fut délivré de ses entraves et de sa chaîne.	565
IX. D'un autre chevalier qui, saisi par ses ennemis, fut merveilleusement délivré de leurs mains.....	568
X. D'un chevalier qui avait reçu une blessure.....	569
XI. D'une épaisse forêt, dont les arbres étaient couverts de feuillage...	570
XII. D'un jeune fille percluse.....	571
XIII. Comment un paralytique fut redressé.....	572
XIV. D'un chevalier qui recouvra deux fois la vue.....	572
XV. D'une veuve qui était aveugle.....	573
XVI. D'un seigneur qui dans de nombreuses occasions, offensa notre sainte.....	574
XVII. D'un chevalier qui, par suite d'une blessure, avait la main percluse.....	576
XVIII. Résurrection d'un mulet.....	577
XIX. Semblable miracle opéré en faveur de l'âne d'un homme pauvre.	578
XX. D'une dame qui fut guérie de la difformité de hideuses verrues...	580

TABLE DES MATIÈRES

781

XXI. D'un paysan pervers.....	581
XXII. De celui dont sainte Foy guérit de diverses maladies la famille et les troupeaux.....	582
XXIII. D'un chevalier atteint d'une grave infirmité intestinale.....	583
XXIV. D'un ouvrier de l'église qui, atteint par une grande masse de pierres, fut merveilleusement préservé de tout mal.....	586
SUPPLÉMENT.....	589
1° Récits spéciaux au manuscrit de Conques.....	589
I.....	589
II. D'un chevalier qui périt par l'épée en dévastant une terre de la vierge sainte Foy.....	590
III. Guérison d'un possédé furieux.....	592
IV. De ceux qui, dans diverses régions, tentaient de dévaster la terre de sainte Foy, et d'une vision merveilleuse.....	592
V. Des moissons des moines.....	594
2° Récits spéciaux au manuscrit de la reine de Suède.....	594
I. D'un paysan délivré du démon.....	594
II. D'une jeune fille qui fut l'objet d'un miracle semblable.....	595
III. D'un chevalier blessé d'une flèche qui fut guéri par sainte Foy..	597
3° Récits spéciaux au manuscrit de Chartres.....	600
I. D'un jeune homme ressuscité par sainte Foy.....	600
II. D'un Sarrasin qui, fait prisonnier, fut délivré par sainte Foy.	601
III. D'un certain Arnald, réduit en esclavage par les Sarrasins et délivré avec ses compagnons par sainte Foy.....	603
IV. D'un autre jeune homme ressuscité.....	605
4° Récits spéciaux au manuscrit de Londres.. ..	607
I. De deux paysans délivrés de la captivité des Arabes.....	607
II. D'un certain Pierre qui fut délivré de sa chaîne et de ses liens..	608
III. Comment un vieillard, privé de l'usage de tous ses membres, le recouvra plus tard.....	610
IV. Autre miracle opéré par Jésus-Christ en faveur de deux prisonniers pour la glorification de notre vierge.....	613
V. Comment Guillaume de Reims fut guéri d'une paralysie.....	616
VI. Comment un mort fut rendu à la vie par sainte Foy.....	618
5° Fragment recueilli par le <i>Gallia christiana</i>	621
6° Fragments fournis par le manuscrit de Rodez.....	622
I.....	622
II.....	622
7° Du monastère de sainte Foy, vierge et martyre, dans la ville de Schlestadt, au diocèse de Strasbourg.....	624

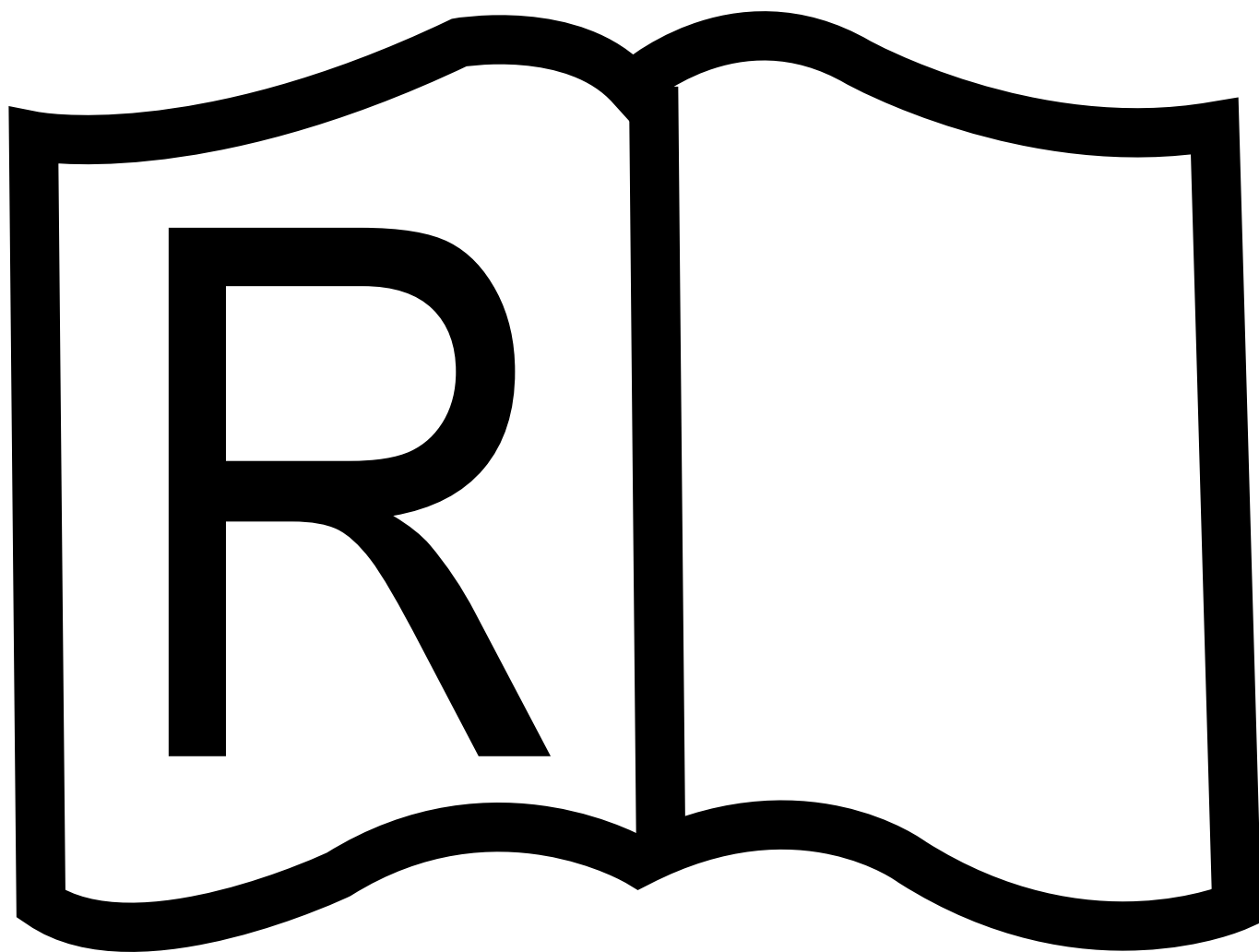
SIXIÈME PARTIE

LITURGIE DE SAINTE FOY

CHAPITRE PREMIER. — Calendriers et martyrologes.....	631
CHAP. II. — Pièces liturgiques.....	635
I. Offices propres à l'abbaye de Conques.....	635
II. Offices provenant d'autres églises.....	643
III. Pièces diverses.....	684

APPENDICES

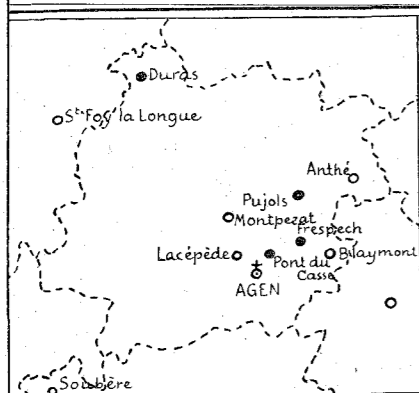
I. La Passion de sainte Foy et de saint Caprais, texte latin d'un manuscrit du x ^e siècle.....	707
— Prologue de la Passion de sainte Foy, traduction française.....	711
II. La « Translation en prose », prologue et épilogue, traduction.....	712
III. Vies des Saints.....	715
IV. Pièces diverses : — 1 ^o Litanies de sainte Foy.....	717
— 2 ^o Cantiques et poésies en l'honneur de sainte Foy.....	720
— 3 ^o L'Association de sainte Foy.....	732
— 4 ^o La ceinture de sainte Foy.....	735
— 5 ^o Chant en langue romane, composé à l'occasion d'un miracle de sainte Foy.....	736
— 6 ^o Fragment de la vie de sainte Foy, en langue romane.....	739
— 7 ^o Traduction française de deux cantiques ou goigs espagnols.....	739
— 8 ^o Note sur le Psautier de Corbie.....	741
— 9 ^o Oraison qui se récite dans la famille Delabat de Savignac.....	742
V. Liste chronologique des abbés de Conques.....	742
VI. Armoiries et sceaux.....	746
VII. Procès-verbal de l'examen des précieux restes de sainte Foy.....	749
INDEX BIBLIOGRAPHIQUE.....	753
TABLE DES GRAVURES.....	767



Répétition intentionnelle d'une image
Carte page 253 - 254

Le Culte de Sainte Foy en France.

- ⊕ Archevêché
- ⊕ Evêché
- Eglise actuellement sous le vocable de sainte Foy.
- Culte aujourd'hui disparu.
- ▲ Eglise dont une Chapelle est dédiée à sainte Foy.
- ⊕ Chapelle isolées.
- △ Monument, Statue, Cabaiau, Fontaine.
- ⊕ Prieuré.



C.G. PETIT SC

A. BOUILLET DEL. et SCR.

